This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

914 901

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

TOME XXIII. — 1er JUILLET 1848.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME VINGT-TROISIÈME

DIX-HUITIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

UNIV. OF CALIFORNIA

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 18

1848

AP20
R34
1848:3

UNIV. OF

LES

ATELIERS NATIONAUX.

L'Europe est aujourd'hui gouvernée par l'imprévu, et bien fou celui qui prétendrait lire dans l'avenir; mais, si les événemens sont impénétrables, les tendances sont manifestes, et, quand l'arbre est en fleurs, il n'est pas nécessaire d'être un grand astrologue pour prédire quels fruits il portera. A observer ce qui se passe à Paris et dans nos principales villes manufacturières, nous emploierons les années 1848 et 1849 à mettre en lumière, à nos dépens, l'impuissance et la fausseté des systèmes économiques que voudraient naturaliser de force parmi nous des cerveaux frappés par le soleil de février. L'alchimie socialiste fît elle, en cherchant une autre pierre philosophale, les découvertes les plus inattendues, nous sortirons de ses creusets affaiblis, ruinés, ridiculement *distancés* par nos rivaux dans la carrière de l'industrie. Cependant, puisque le calice ne saurait être détourné de nos lèvres, avalons-le le plus vite possible, et tâchons au moins que le spectacle instructif que nous donnons aux étrangers ne soit pas perdu pour nous. Nous y payons les places assez cher pour nous permettre cette prétention.

Dans la série des épreuves que nous avons à subir, les ateliers nationaux ne sont pas celle dont le souvenir sera le moins utile à conserver. Ce n'est pas que l'invention soit nouvelle. A toutes les époques, lorsqu'une calamité subite a frappé des populations, l'administration s'est appliquée à mettre à leur portée des travaux accessibles aux bras les moins exercés, et si, dans de pareilles circonstances, elle cherchait plutôt à soulager des souffrances qu'à réaliser d'utiles entreprises, du moins le recours à ces remèdes ruineux était essentiellement tempo-

raire. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les ateliers nationaux tendent, en principe, à prendre rang parmi nos institutions, et en pratique à s'étendre comme une plaie dévorante sur toute la surface de notre pays. L'établissement de ces ateliers est une conséquence juste, logique, forcée, de doctrines économiques qui, depuis quatre mois, envahissent l'administration. Il est, en effet, des misères engendrées par les vices des individus, il en est qui sont causées par des calamités naturelles, et, si graves qu'elles soient, la responsabilité des unes ni des autres ne pèse sur les gouvernemens; mais lorsque ceux-ci, par la précipitation de leurs actes, la témérité de leurs engagemens ou les erreurs de leur politique, éloignent eux-mêmes la confiance, paralysent les capitaux, suspendent le travail privé, il leur serait difficile de refuser des ateliers nationaux aux ouvriers sortis des ateliers particuliers qui ont été mis dans l'impuissance de fonctionner. En nous résignant aux maux qu'a déjà faits cette institution, disons bien haut que la permanence des ateliers nationaux et l'extension qui en deviendrait la suite inévitable suffiraient à la ruine des finances et de l'industrie de la France, et travaillons à les empêcher de s'enraciner davantage.

Il serait injuste d'attribuer toutes les souffrances, toutes les difficultés qui pèsent sur l'universalité des travailleurs de notre pays, à l'inexpérience des mains où sont tombées les affaires de l'état. Ceux que la Providence a jetés sur les décombres d'une monarchie qui s'écroulait n'étaient point préparés au rôle de régénérateurs; ils n'avaient mesuré ni leurs forces, ni le poids qu'ils auraient à soulever, et, malgré tout le mal qu'ils ont fait ou laissé faire, il est dû aux uns de l'estime pour la droiture de leurs intentions, aux autres plus de pitié que de colère pour la présomption avec laquelle ils ont embrassé une tâche qu'ils étaient incapables de remplir. Aujourd'hui que le bon sens public fait justice d'ambitions mal justifiées, que l'assemblée nationale marche si loyalement au rétablissement de l'ordre, le moment serait mal pris pour refuser de tenir compte aux personnes des difficultés des temps. Les mêmes ménagemens ne sont point dus aux fausses doctrines; celles-ci ont envenimé des plaies qu'il était possible de guérir, et c'est à les démasquer qu'il faut aujourd'hui aider le pouvoir. Il ne suffit pas de la répression des abus impudens dont les ateliers nationaux ont été le théâtre; il faut remonter aux sources mêmes des vices de l'institution pour les tarir, et moins chercher à lui donner une organisation supportable qu'à la rendre inutile.

En faisant une large part aux besoins extraordinaires créés par l'ébranlement profond de tous les travaux du pays, en distinguant l'usage de l'abus, on peut attribuer la funeste extension qu'ont reçue les ateliers nationaux :

Aux idées fausses et subversives qui, dès le lendemain de la révolution, se répandaient parmi les ouvriers, sous le patronage du gouvernement;

A l'intervention de l'autorité dans des transactions entre travailleurs qui ne sauraient être durables et fécondes qu'à la condition d'être complétement libres;

Aux atteintes portées à la liberté de travailler par le gouvernement lui-même;

A la servitude honteuse, quoique volontaire, à laquelle la masse des ouvriers honnêtes se soumet vis-à-vis de meneurs qui le sont rarement, et à l'absence de la protection que l'autorité doit aux ouvriers opprimés contre leurs oppresseurs;

Aux mesures financières prises par le gouvernement;

Enfin, et plus qu'à tout le reste, à l'action funeste du voisinage des ateliers nationaux sur les ateliers particuliers et sur la cité tout entière.

Le gouvernement provisoire, qui, le 25 février, ne demandait que deux jours pour rendre au peuple *le calme qui produit le travail* et lui faire *avoir son gouvernement* (1), inaugurait le 28, à la place, sa commission pour les travailleurs. Était-ce un expédient pour déporter au Luxembourg deux de ses membres les plus compromettans? Les événemens qui ont suivi permettraient de le soupçonner; mais le procédé faisait retomber sur le pays bien plus d'embarras qu'il n'en ôtait à l'Hôtel-de-Ville. Traiter d'*iniques souffrances* la condition des ouvriers, *aviser à garantir au peuple les fruits légitimes de son travail* (2), c'était déjà lui dire faussement qu'il était spolié, et exciter la colère, quand il fallait inspirer l'union. Fidèle à son origine, la commission, à peine installée, semait, au lieu du *calme qui produit le travail*, l'agitation qui l'arrête; possédée d'un désir immodéré de popularité, elle se plaisait à enivrer ses auditeurs d'espérances chimériques, et, quand elle leur avait fait maudire l'ingratitude de leurs travaux, n'était-il pas naturel qu'ils les abandonnassent pour aller attendre dans les ateliers nationaux la réalisation de l'avenir qu'on leur promettait? Qui pourrait dire combien de pauvres familles, ulcérées contre de prétendus oppresseurs et allêchées par le mirage qu'on faisait miroiter à leurs yeux, ont, en sortant du Luxembourg, repoussé le pain qu'elles gagnaient honorablement, et pris le chemin du Champ-de-Mars pour se venger des injustices de la société! Ces impressions funestes ne seront de longtemps effacées; elles ont ôté au pauvre des biens précieux dans toutes les conditions, la patience et la résignation; elles lui ont rendu son sort insupportable sans lui apprendre l'art de s'en faire un meilleur, et l'espoir d'exploiter son irritation console peut-être ses instituteurs du malheur d'avoir empoisonné sa vie.

Les ateliers sont aussi devenus le refuge des ouvriers dont les travaux étaient suspendus par suite de prétendues transactions imposées à des

(1) Proclamation du gouvernement provisoire. (*Bulletin des Lois*, n° 1.)
(2) *Ibid.*, n° 2.

chefs d'industrie qu'elles plaçaient dans l'impossibilité mathématique de satisfaire à leurs engagemens. A Paris, la commission du Luxembourg décidait du prix de main-d'œuvre de la fabrication des machines ou des voitures, et remédiait, par l'augmentation des salaires des ouvriers, aux inconvéniens de la réduction des prix de vente et du défaut d'écoulement des marchandises. Les fabricans, n'osant pas user de leur liberté, ne sachant pas se résoudre à des sacrifices immédiats, souscrivaient à des conditions ruineuses, les membres de la commission remontaient dans leurs voitures aux acclamations des ouvriers; mais, quelques jours plus tard, les ressources des établissemens étaient épuisées, les travaux s'arrêtaient, et les ouvriers errans venaient demander l'exécution des promesses du 25 février (1). Dans les provinces, chaque ville manufacturière a eu quelque commissaire, excitant l'agitation parmi les ouvriers, et arrangeant ensuite les choses d'après les principes et les calculs de la commission, qui pourtant semblait ne devoir s'occuper que de Paris. Les résultats ont été partout les mêmes. Beaucoup de patrons ont été ruinés sans que les ouvriers en fussent pour cela plus riches, et beaucoup d'entreprises qui eussent été continuées par d'autres ont été abandonnées; à plus forte raison n'en a-t-on point commencé de nouvelles. Cette succession des individus, ce renouvellement des capitaux qui constituent une si grande partie du mouvement industriel, ont été interrompus; on s'est pressé de sortir d'une carrière où l'on n'était plus maître de sa direction, où s'introduisait, parmi les chances inévitables, une cause permanente de perte, et personne ne s'est présenté pour y entrer. Parmi les mesures de la commission du Luxembourg qui, suivant M. Émile Thomas, ont concouru à augmenter si rapidement le personnel des ateliers nationaux, cette intervention a certainement été l'une des plus efficaces, et *l'effet de ces mesures se manifestait immédiatement par l'arrivée de plusieurs milliers d'ouvriers dont l'industrie était brusquement arrêtée* (2). Les départemens répondaient, comme toujours, à l'appel qui leur était fait de Paris : *le 6 mars, il y avait huit à dix mille ouvriers dans les hôtels garnis du département de la Seine; il y en avait, le 19 mai, de trente à quarante mille;* ils n'étaient pas venus pour chercher du travail, et *la majeure partie profitait pour vivre des facilités que procurait l'établissement des ateliers nationaux.*

La commission du Luxembourg ne rendait pas de pareils services sans qu'il en coûtât rien, et, malgré les exemples de tant d'autres enquêtes faites gratuitement, il a fallu ouvrir, les 3 et 19 avril, pour son

(1) « Le gouvernement provisoire de la république française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail.

« Il s'engage à garantir du t avail à tous les citoyens. » (*Bulletin des Lois*, I, 18.)

(2) Rapport de la commission instituée par décision ministérielle du 17 mai 1848, pour l'examen des diverses questions relatives aux ateliers nationaux.

service pendant moins de deux mois, deux crédits extraordinaires, l'un de 30,000, l'autre de 38,000 francs (1).

Toutefois cette influence malfaisante était passagère, et elle a trouvé son terme dans la clôture des travaux d'apparat de la commission. La plus funeste et la plus ridicule mesure qu'elle ait conseillée lui survit, et le recrutement permanent des ateliers a été décrété, le 2 mars, sur sa proposition, dans la suppression d'une heure de travail par jour pour tous les ouvriers de France. Le droit à l'admission dans l'atelier national est devenu le corrélatif de l'interdiction de travailler au-delà d'une certaine limite. Tant que cette interdiction sera maintenue, l'état devra des dédommagemens à ceux qu'elle frappe; l'anéantissement de plusieurs branches d'industrie entraîne l'obligation d'élargir le refuge des ouvriers qu'il prive de moyens d'existence.

De toutes les flagorneries empoisonnées qu'on a depuis quelque temps prodiguées aux ouvriers, la plus détestable est celle qui a conduit à leur dénier la liberté de travailler. Cette liberté est celle de vivre, et, quand le gouvernement la refuse ou la limite, une impitoyable logique le condamne à combler le déficit fait par sa faute dans les ressources des familles laborieuses. Tant qu'un décret désorganisateur de l'industrie mettra nos manufactures hors d'état de soutenir la concurrence étrangère, tant qu'il sera interdit à l'ouvrier valide de mettre la durée de son travail au niveau de ses forces, de ses besoins, de ceux de sa famille, de quel droit refuserait-on des secours à sa femme, à ses enfans, à lui-même? On l'exproprie d'une partie de l'usage de ses bras, on lui doit une indemnité. Le maintien du décret du 2 mars implique l'élargissement indéfini des ateliers nationaux, et, si l'assemblée prétend les faire fermer, qu'elle commence par abroger le décret. Elle discutera dans peu de jours le projet de constitution : il fait consister la liberté dans *le droit d'aller et de venir, de s'assembler, de s'associer, de pétitionner, d'exercer son culte, de manifester ses pensées et ses opinions;* la commission a omis, est-ce par courtoisie pour le gouvernement provisoire et la commission du Luxembourg? le droit de travailler : espérons que, plus généreuse, l'assemblée le rétablira.

Depuis l'abolition des maîtrises et jurandes, en 1790, le décret du 2 mars dernier est la première atteinte légale portée en France à la liberté du travail, car on ne saurait appeler ainsi les restrictions convenues dans l'intérêt de l'impôt ou dans celui de la sûreté et de la salubrité publiques. Malheureusement, quand la loi consacre la liberté, les ouvriers moins avancés s'assujétissent eux-mêmes à des usages qui constituent pour quelques-uns une véritable servitude. Parfois ils prononcent entre eux l'interdiction de tel travail, de tel atelier, l'exclusion

(1) Numéros 354 et 359 du 34e *Bulletin des Lois.*

de telles personnes. Quelques meneurs se mettent en tête de la coalition; le reste blâme, souffre, suit en gémissant, et n'ose pas braver cette tyrannie qui s'exerce au nom de l'égalité : la majorité la déteste; aucun ne sait s'y soustraire individuellement. Il est rare que les ouvriers qui font une grève soient seuls à en souffrir : si les maçons suspendent leurs travaux, les charpentiers, les couvreurs, les menuisiers, sont obligés de renoncer aux leurs. Certaines grèves d'ouvriers étaient justifiées lorsque la coalition pour l'augmentation des salaires était punie par la loi sans que la coalition pour l'abaissement le fût; mais il en est d'autres qui n'ont pour but que l'oppression la plus révoltante, et Paris vient d'être témoin de la formation d'une de celles-ci.

Les mécaniciens attachés aux chemins de fer reçoivent chacun 325 fr. par mois et ne montent sur les locomotives que de deux jours l'un; il leur est en outre alloué 5 francs quand ils marchent un jour de service sédentaire et 4 francs quand ils découchent. Ces avantages ne leur ont pas paru suffisans. Une association formée entre eux, sous le nom fort mal choisi de *Fraternelle*, a prétendu n'obéir qu'à des chefs de son choix, faire exclure du service tout ouvrier étranger, interdire aux administrations de chemins de fer la faculté d'admettre aucun Français qui ne serait pas présenté par elle et surtout de former des élèves mécaniciens : c'était doubler les abus des anciennes maîtrises, et faire des impérieuses nécessités d'un service public le moyen coërcitif de la cession d'un privilége. Si cette grève n'avait échoué, il serait venu des chemins de fer aux ateliers nationaux presque autant de monde que de la commission du Luxembourg. Une protection légale est due aux victimes que menacent de pareilles machinations; l'oisiveté par contrainte est une servitude aussi bien que le travail forcé, et quiconque prétend l'imposer doit être atteint par une répression énergique. Si la supériorité d'intelligence et de moralité qui distingue en général les mécaniciens des chemins de fer ne les met pas à l'abri de pareilles aberrations, est-il permis d'attendre davantage de corps d'état dont la pratique n'implique ni la même prudence ni la même instruction?

Cet abandon des droits des faibles s'est surtout manifesté dans les traitemens qu'ont subis, sous les yeux de l'autorité immobile, les ouvriers étrangers qui partageaient les travaux des nôtres. Les canuts de Lyon ont, les premiers, exigé, la menace à la bouche et les armes à la main, l'expulsion d'autres ouvriers, français par la naissance de ce côté des Alpes, par le langage, par les intérêts, par les sentimens, mais placés par les torts de la politique sous un drapeau différent du nôtre, en un mot des ouvriers savoyards. Ils ont cru remporter une victoire en leur arrachant, au nom de la fraternité, leur part de travail : ils n'ont pas fait autre chose qu'une émigration de manufactures françai-

ses. Déjà les capitaux qui alimentaient le travail de ces ouvriers les suivent en Savoie; des métiers se dressent, des ateliers s'organisent, des commandes étrangères dirigées sur Lyon se détournent sur Chambéry, et la Savoie va devoir à la brutalité des *Voraces* et des *Ventres creux*, comme la Suisse et la Prusse à la révocation de l'édit de Nantes, des manufactures de soie dont les nôtres rencontreront partout la concurrence. Ce ne sera pas la seule punition des ouvriers de Lyon. Leurs exemples ont été suivis à Paris et dans les environs : les ouvriers anglais ont été chassés des ateliers des chemins de fer, et l'Angleterre répond aujourd'hui à cette provocation insensée par l'engagement que prennent entre elles, la reine en tête, les plus hautes ladies et les plus humbles bourgeoises d'exclure de leur toilette et de leur intérieur tout objet de fabrication française. Nous ne sommes pas en mesure de rendre coup pour coup, car l'Angleterre reçoit pour plus de 70 millions de nos produits fabriqués et nous en vend à peine pour 14 des siens. La part de Lyon et de Paris sera considérable dans cette perte de travail. L'Angleterre a reçu de nous en 1846 pour 35,293,000 francs de tissus de soie, et ce chiffre comprend au-delà de 17 millions de main-d'œuvre. Quant à Paris, qui pourrait compter la multitude d'articles de modes, d'objets de fantaisie dont la fabrication sera paralysée par ces représailles? Ces familles d'ouvriers qui vont rester inoccupées n'auront-elles pas droit d'admission dans les ateliers nationaux, lorsque leur inaction viendra de ce que les hommes dont la mission était de prévoir et de protéger n'ont su faire ni l'un ni l'autre? N'y a-t-il pas d'ailleurs à l'étranger autant d'ouvriers français que d'ouvriers étrangers en France? Si les étrangers traitent nos compatriotes comme nous traitons les leurs, aurons-nous aucun droit de nous plaindre, et ce surcroît de bras oisifs ne retombera-t-il pas aussi par notre faute sur les ateliers nationaux? L'honneur encore plus que l'intérêt de notre pays veut que cet état de choses cesse. La solidarité qui règne dans le sein de la nation entre toutes les professions ne permet pas de laisser le bien-être et l'existence de classes nombreuses d'ouvriers à la merci des goûts des mécaniciens des chemins de fer de Paris pour le privilége ou des jalousies grossières des *Voraces* de Lyon. C'est au gouvernement, dont les inspirations se puisent à d'autres sources, de contenir ces passions basses, et, puisque ceux à qui s'adressait particulièrement son éloquente proclamation du 8 avril (1) n'en ont pas tenu plus de compte que du décret du 24 mars sur l'achèvement du Louvre, l'assemblée nationale ne refusera point les mesures nécessaires pour assurer aux ouvriers étrangers une sécurité dont les nationaux seront les premiers à recueillir les fruits.

(1) Proclamation relative aux travailleurs étrangers. (*Bulletin des Lois*, n° 81.)

Il semble que les finances de la république soient devenues le jouet de quelques écoliers malfaisans; ils nous ruinent avec leurs secrets d'enrichir tout le monde, et, grace à leur habileté, les ateliers nationaux seront bientôt les seuls où l'on offre aux ouvriers des salaires.

L'inquiétude de l'avenir, le discrédit du papier de commerce, entraînaient au mois de mars dernier la rareté du numéraire et l'interruption du travail; mais la solvabilité de l'état pouvait venir au secours de celle des particuliers compromise. Il existait dans la circulation pour 274,533.900 francs de bons du trésor; cette valeur était admise dans toutes les transactions; il ne s'agissait, pour lui faire faire temporairement l'office de la monnaie, que de la rendre plus acceptable et plus mobile. Bien loin de là, les décrets des 16 et 28 mars l'ont paralysée entre les mains de tous les détenteurs. Le premier les déclarait échangeables contre des rentes 5 pour 100 au pair, qui ce jour-là même étaient à 69, ou remboursables à six mois, ce qu'on savait bien ne pas pouvoir tenir; le second leur ôtait, au détriment des accepteurs, jusqu'aux garanties conférées par le droit commun aux moindres effets de commerce. Ainsi, au moment où il importait le plus de faciliter la circulation, un capital de 274 millions, qui, dans des circonstances si graves, pouvait en devenir le principal aliment, était frappé d'immobilité par le gouvernement lui-même. Au lieu de ces mesures inintelligentes, pourquoi ne pas offrir aux titulaires de bons nominaux de les changer contre des bons au porteur, fractionnés comme les billets de banque et portant avec soi leur intérêt? C'eût été la réalisation la plus simple et la plus acceptable d'un système accueilli du public avec une faveur marquée, et si le gouvernement, au moment où il augmentait toutes les dépenses, s'était abstenu de démolir, au profit d'une popularité passagère, le revenu public, aucune valeur n'aurait été plus recherchée que celle-ci. Aurait-on voulu ajouter au crédit qu'a toujours assuré aux bons du trésor la bonne administration des finances? Les moyens s'offraient en foule : on pouvait les admettre en compensation des dettes de certaines compagnies de chemins de fer envers le trésor, qui n'aurait rien perdu à ce mode de remboursement, puisqu'en l'état il ne saurait être payé; on pouvait les recevoir en paiement d'immeubles, tels que les fermes du domaine de la couronne, qu'il y aurait tant d'avantages à mettre dans le commerce; on pouvait enfin prévenir la dépréciation du capital par l'élévation temporaire de l'intérêt. Par ces mesures, et d'autres encore, toute la valeur des bons du trésor se serait maintenue, et l'entrée de fonds nouveaux dans la dette flottante aurait balancé la sortie des remboursemens demandés.

Il est permis de croire, malgré la personne en qui l'on devait le moins s'attendre à rencontrer un détracteur des bons du trésor, que le crédit de cette valeur importe encore plus à la masse des travailleurs

que le remboursement même des fonds des caisses d'épargne. Les dépôts que fait le pauvre dans ces caisses sont, en effet, pour lui un placement, une réserve, et non pas un moyen de travail. Ce fonds ne lui revient que par un long circuit, tandis que l'aliment de son activité, son instrument de travail, est le capital qui circule dans l'industrie. La disponibilité immédiate de l'un lui importe donc beaucoup moins que celle de l'autre. Il n'y aurait toutefois eu que de l'avantage à offrir aux créanciers des caisses d'épargne qui l'auraient souhaité les mêmes conditions qu'aux porteurs de bons du trésor, et à retenir leurs fonds par un accroissement du taux de l'intérêt. Cela était à la portée de tout le monde. Le gouvernement provisoire a préféré déclarer le 7 mars, AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, que, *de toutes les propriétés, la plus inviolable et la plus sacrée, c'est l'épargne du pauvre;...* que *ce n'est point par des paroles, mais par des actes, que le gouvernement veut répondre à la confiance des créanciers de l'état;* que *garantir la propriété que les travailleurs ont acquise à la sueur de leur front ne suffit pas,* qu'*il faut* LUI DONNER UNE PLUS GRANDE VALEUR (1)..... et, le surlendemain de ces promesses, on a fait connaître que sur 335,087,717 francs déposés aux caisses d'épargne, il restait disponibles 65,703,620 francs, et que quant aux 286,343,097 francs restans, ils pourraient être REMBOURSÉS partie en bons du trésor déjà frappés d'une énorme dépréciation, et partie en rentes 5 pour 100 au pair, quand le cours en était à 72 (2). Cette acception du mot *rembourser* n'est pas celle du Dictionnaire de l'Académie, et les travailleurs, charmés des paroles du 7 mars, ne comptaient probablement pas sur cette manière de *donner une valeur plus grande* à leur propriété. Cependant, à ne considérer la mesure que sous le point de vue financier, elle impose au trésor, par les ateliers nationaux, bien plus de charges que n'en eût imposé le maintien du crédit des caisses d'épargne. Depuis que les sociétés sont constituées et que les hommes travaillent, l'année a ses temps de labeur et ses temps de repos; les ouvriers tiennent, aussi bien que les laboureurs, compte de la durée des jours et de la température des saisons.

> Venturæque hyemis memores, æstate laborem
> Experiuntur...

Tel est l'ordre de la nature; les travaux de l'été subviennent aux besoins de la morte saison; les intermittences d'activité et de stagnation se compensent, et la caisse d'épargne est le réservoir qui reçoit ou qui donne suivant la prépondérance des ressources ou des besoins. Le discrédit que jette sur l'institution le décret du 9 mars est fait pour envoyer tel jour de l'année, sur la place publique, l'ouvrier qui, faute

(1) Arrêté du gouvernement provisoire. — *Bulletin des Lois*, n° 6.
(2) Décret du gouvernement provisoire du 9 mars. — *Ibid.*, n° 8.

d'un gardien fidèle pour ses économies, les aura dévorées ou perdues. Dans une des courses que j'ai faites aux ateliers nationaux, j'ai entendu une pauvre femme, tenant deux enfans par la main, s'écrier douloureusement, à la vue des distractions auxquelles on s'y livrait : « On ferait bien mieux de nous rendre l'argent que nous avons mis aux caisses d'épargne que de le donner à tous ces fainéans ! » Ce cri exprimait une vérité profonde, et contenait plus de vraie science économique que beaucoup de décrets anciens et nouveaux.

Il n'a pas manqué, depuis quatre mois, de journalistes et de parleurs excitant le peuple contre les riches qui cachent leur argent. Nous avons aujourd'hui infiniment moins de riches et de richesses qu'au commencement de l'année : les fortunes fondées sur le crédit, celles qui alimentent immédiatement le mouvement industriel, se sont évanouies, et nous faisons l'expérience qu'avec toute la bonne volonté du monde de se les partager, on ne peut que les anéantir; mais, indépendamment de cette triste vérité, il est constant qu'une masse énorme de capitaux s'est resserrée ou a émigré. Ce dernier parti est celui qu'ont notamment pris les capitaux étrangers qui affluaient sur la place de Paris. La loyauté dont fit preuve le gouvernement en 1814 et en 1815 les attira de tous les coins de l'Europe, et depuis lors ils ont repris le même chemin toutes les fois que nous avons ouvert des emprunts ou construit des chemins de fer. Ils s'engageaient avec une égale sécurité dans une multitude d'entreprises particulières. Si ce mouvement s'est arrêté, si les capitaux français se sont éclipsés, si la confiance s'est retirée du gouvernement et par suite des individus, à qui la faute? Pour répondre, il n'est pas même nécessaire de recourir aux discours insérés au *Moniteur*; il suffit du *Bulletin des Lois*. En soixante-neuf jours de durée, indépendamment d'une quantité de mesures créant des dépenses indéterminées, dont quelques-unes, celles des colonies, par exemple, se compteront par centaines de millions, le gouvernement provisoire s'est ouvert, sur le seul exercice de 1848, pour 206,183,035 francs de crédits extraordinaires. Une pareille assertion a besoin d'être justifiée. Voici, par numéros d'ordre et par dates, le détail de ces crédits insérés au *Bulletin des Lois*.

19.	Février	26.	Dégagement des effets déposés aux monts-de-piété pour prêts de 10 fr. et au-dessous.	Mémoire.
19.	—	26.	Adoption des enfans des combattans morts en février. .	Id.
20.	—	25.	Vivres. — Pain pour la garde nationale.	Id.
21.	—	26.	Vivres. — Viande et vin pour la garde nationale et les citoyens dans le besoin.	Id.
62.	Mars.	5.	Allocation de 25 fr. par jour à chaque représentant. . .	Id.
77.	—	7.	Élévation de l'intérêt des caisses d'épargne de 4 à 5 pour 100.	Id.
113.	—	7.	*Guerre*. Fortifications de Paris et constructions diverses.	2,260,000

130.	Mars	16.	*Finances*. Comptoirs nationaux.	60,000,000
146.	—	22.	*Travaux publics*. Construction de la salle de l'assemblée nationale.	250,000
151.	—	22.	*Travaux publics*. Conservation des bâtimens de la couronne.	500,000
155.	—	25.	*Intérieur*. Suppression du travail dans les prisons.	Mémoire.
206.	—	30.	*Intérieur*. A-compte sur les dépenses de la garde mobile.	5,500,000
207.	Avril	3.	*Travaux publics*. Ateliers nationaux.	3,000,000
210.	Mars	28.	*Intérieur*. Création de dix-huit cents hommes de garde civique.	Mémoire.
213.	Avril	4.	*Commerce*. Commande de cent trente mille écharpes et de quarante-trois mille drapeaux à la fabrique de Lyon.	Id.
222.	—	7.	*Instruction publique*. Création de onze chaires au Collége de France.	Id.
229.	—	12.	*Intérieur*. Dépenses de sûreté générale.	500,000
242.	—	4.	*Guerre*. Achat de 15,865 chevaux.	9,659,000
258.	—	15.	*Affaires étrangères*. Fonds secrets.	150,000
259.	—	15.	*Commerce*. Dépenses des manufactures des Gobelins, de Beauvais et de Sèvres.	405,000
272.	—	23.	*Travaux publics*. Ateliers nationaux.	3,000,000
286.	—	24.	*Guerre*. Dépenses urgentes et imprévues.	19,887,000
287.	—	26.	*Guerre*. Dépenses urgentes et imprévues.	4,280,000
288.	—	26.	*Travaux publics*. Travaux à la colonne de juillet.	29,000
292.	Mars	24.	Achèvement du Louvre.	Mémoire.
296.	Avril	27.	*Marine*. Abolition de l'esclavage dans les colonies, sauf indemnité.	Id.
297.	—	28.	*Intérieur*. Cérémonie du 20 avril.	75,000
298.	—	29.	*Intérieur*. Dépenses des musées.	705,000
302.	—	27.	*Marine*. Vieillards et infirmes des colonies.	Mémoire.
303.	—	27.	*Marine*. Instruction publique aux colonies.	Id.
305.	—	27.	*Marine*. Ateliers nationaux dans les colonies.	Id.
306.	—	27.	*Marine*. Ateliers de discipline dans les colonies.	Id.
322.	Mai	2.	*Finances*. Pensions d'employés réformés.	Id.
328.	—	3.	*Finances*. Nouveaux coins des monnaies.	Id.
329.	—	3.	*Finances*. Démonétisation et refonte des monnaies de cuivre.	Id.
332.	—	3.	*Finances*. Pensions militaires.	1,850,000
333.	—	3.	*Guerre*. Dépenses urgentes et imprévues.	80,119,519
340.	—	3.	*Marine*. Substitution des capitaines de frégate aux capitaines de corvette.	Mémoire.
346.	—	3.	*Finances*. Liquidation de l'ancienne liste civile.	500,000
347.	—	3.	*Finances*. Dépenses du domaine privé.	500,000
351.	Mars	25.	*Finances*. Dépenses du gouvernement provisoire.	10,000
352.	—	28.	*Finances*. Perception de l'impôt de 45 centimes et remboursemens.	11,500,000
353.	—	29.	*Finances*. Secours aux combattans de février.	20,000
354.	Avril	3.	*Finances*. Commission du Luxembourg. Personnel.	30,000
355.	—	4.	*Finances*. Liquidation de l'ancienne liste civile.	400,000
356.	—	6.	*Finances*. Dépenses de l'ancienne chambre des députés.	18,743
357.	—	19.	*Finances*. Idem.	56,257
358.	—	19.	*Finances*. Dépenses de l'ancienne chambre des pairs.	30,000

359.	Avril 19.	*Finances*. Commission du Luxembourg. Matériel. . . .	38,000
365.	Février 29.	*Finances*. Emprunt grec.	523,019
369.	Avril 22.	*Marine*. Création d'un tribunal musulman à Saint-Louis.	Mémoire.
370.	— 29.	*Finances*. Dépenses des forêts de la couronne. . . .	178,616
416.	Mai 2.	*Finances*. Restitutions d'amendes.	1,077,000

Si le gouvernement provisoire faisait, en compensation, quelques économies insignifiantes, il désorganisait, dans le seul intérêt de sa popularité, témoin sa suppression des exercices en date du 25 mars, sur laquelle il a déjà fallu revenir, et son abolition de l'impôt du sel prononcé le 2 mai pour l'année 1849, il désorganisait, disons-nous, le revenu public. Le chemin sur lequel il a marché conduit droit à la banqueroute, et la circonspection des capitalistes a dû se mettre au niveau de son imprudence. Il a détruit, par ses projets sur les chemins de fer, le peu de confiance qui pouvait rester. Ces grandes entreprises se sont exécutées par le large concours des capitaux étrangers, et lorsque, sur la foi promise, ces capitaux se sont immobilisés sur notre sol, nous sommes peut-être à la veille de voir toutes les conventions violées pour satisfaire l'avidité des demandeurs de places de la révolution de février. Quand le crédit public est si audacieusement attaqué par ceux qui devraient en être les gardiens, il ne suffit pas, pour rappeler le crédit particulier, de demander confiance dans des proclamations, et la seule chose qui pût étonner, ce serait que l'industrie reprît ses travaux et la consommation son cours ordinaire. A qui profite un pareil système d'administration? Quelles folles pensées cache-t-il? Nous ne saurions le dire et nous frémirions peut-être de le deviner; mais, s'il tend à réduire les ouvriers à l'atelier national pour toute ressource et au désespoir pour dernière issue, il atteindra infailliblement son but.

Enfin, ce qui tend surtout à faire de l'atelier national une plaie permanente, ce sont les habitudes et les désordres qui naissent inévitablement de la constitution qu'il a reçue. Si l'on n'y prend garde, aucun ouvrier sorti de ces écoles de paresse et de révolte ne sera plus admis dans aucun autre atelier. A Paris, pas plus qu'à Rouen et Lyon, on ne s'est mépris sur le véritable caractère des ateliers : nulle part ils n'ont été acceptés comme des lieux de travail; si ce n'est que l'aumône y était déguisée, chacun y est venu comme à la porte des anciens couvens de l'Espagne, et ils n'ont, par le fait, introduit parmi nous qu'une nouvelle espèce de mendicité. Mettre cette vérité en relief par des calculs irrécusables aurait dû être le premier acte de la nouvelle administration des ateliers de terrasse de Paris. En rapprochant pour chacun d'entre eux le volume des terres remué des dépenses faites, on aurait fait rougir les ouvriers honnêtes qui ont eu le malheur d'y entrer et soulevé l'indignation de ceux que leur travail, leur prévoyance ou

leurs sentimens en ont tenus éloignés. Après les peines infructueuses qu'a prises le ministre des travaux publics pour obtenir à cet égard, de l'ancienne administration, les renseignemens les plus élémentaires, de simples citoyens seraient mal venus à se plaindre de n'avoir pas les secrets de cette dérisoire organisation du travail. Cependant, en la voyant en fonction, on a pu calculer que sur divers points, où le mètre cube de terrasse devait revenir à 40 centimes, il a coûté 8 francs, et qu'une journée de 2 francs rendait pour 10 centimes d'ouvrage. Un atelier qui, placé dans le service du génie militaire, a été complétement affranchi d'un certain ordre d'abus, celui du Champ-de-Mars, a déplacé environ 120,000 mètres cubes de terre; ce travail aurait coûté, fait par des soldats, 45,000 francs, et, fait à l'entreprise par des ouvriers civils, 80,000 francs : à compter le temps qu'il a duré et les 3,000 hommes employés, la dépense effective ne peut pas être au-dessous de 400,000 francs. Il est juste de dire que cet atelier, indépendant de la direction de Monceaux, n'avait de jeux de loto ni de dominos en permanence, qu'on n'y prenait pas d'autres distractions que le chant, le tabac et les exercices gymnastiques, qu'il était difficile au même individu d'y figurer à la fois dans trois ou quatre chantiers, et que ce n'était pas celui où s'inscrivaient de préférence les amateurs de cumul occupés ailleurs. A Lyon, les abus ont été plus révoltans. Les ateliers n'ont rien fait, que servir de repaire à des associations qui ont porté la désolation dans toute la cité.

Des hommes réunis dans de pareilles conditions ne peuvent pas se croire appelés à travailler. Quelques-uns s'imaginent avoir à défendre la république, et leur pensée se manifeste dans des œuvres telles que la réponse que tout Paris a vu placarder, le 30 mai, à une opinion émise dans le sein de l'assemblée nationale sur les salaires qu'on obtient en ne travaillant pas; d'autres, ennemis par système de tout ordre et de toute société, prêchent leur science funeste à des hommes simples dont ils pervertissent les instincts honnêtes, et la masse, se soumettant à des meneurs qui l'abusent pour l'exploiter, les suit partout où il leur convient de les conduire. C'est ainsi qu'on a vu, parmi les auteurs de l'attentat du 15 mai, des groupes sortis des ateliers nationaux marcher bannière déployée, sans que la plupart des hommes qui les composaient se doutassent du but vers lequel on les poussait; c'est ainsi que les agitateurs de tous les ordres ont considéré les ateliers comme un instrument docile toujours disponible sous leur main, et l'ont témoigné par les réclamations qu'ont soulevées tous les projets de dissémination des travaux.

Si habitués que nous devions être aux manifestations turbulentes, elles suspendent le travail dans la cité, en éloignent les étrangers, et la part qu'y prennent les ateliers nationaux ôte de la main des véritables

ouvriers le pain qu'ils gagnent à la sueur de leur front. Ceux qu'y conduisent leur mauvais sort et l'interruption de leurs occupations ordinaires y contractent bientôt des habitudes de paresse, et chaque addition que reçoit l'atelier stérile entraîne la désorganisation d'un travail productif. Un salaire médiocre obtenu dans l'oisiveté a pour la plupart des hommes plus d'attrait qu'un salaire élevé gagné par un labeur réel. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on déserte l'industrie laborieuse, qui ne reçoit de la société qu'à la condition de lui rendre l'équivalent, pour l'industrie parasite, qui s'alimente de la substance d'autrui, et que, tandis que l'atelier national est surchargé, il ne soit pas une seule des branches de travail dont subsiste habituellement Paris qui ne demande des ouvriers : chacun peut faire à ce sujet une enquête auprès de son tailleur, de son bottier, de son chapelier, et, quant aux ateliers qui fabriquent pour le dehors, un grand nombre sont obligés, faute d'ouvriers bien plus que de capitaux ou de crédit, de refuser les commandes et de les renvoyer en Angleterre.

A Lyon, on se poste dans l'atelier national pour exiger des salaires inconciliables avec les prix de vente des étoffes; entre les mains de l'association dévastatrice sous laquelle est courbée la ville, l'atelier est devenu une tranchée d'où l'on bat en brèche toutes les manufactures. Cette guerre a plein succès; les fabriques tombent, les capitaux qui les alimentaient s'anéantissent bien plus qu'ils ne s'éloignent; vendue à moitié prix (1), la récolte de soie de cette année passera presque tout entière à l'étranger, et avec elle les quatre-vingts millions de main-d'œuvre nécessaires pour la façonner. Ainsi l'atelier national d'aujourd'hui promet de grossir celui des saisons qui vont suivre.

Des résultats analogues se produisent déjà de tous côtés, et, à mesure que nous avancerons dans cette carrière funeste, on verra la désorganisation des travaux féconds correspondre à l'organisation des travaux stériles et s'étendre comme une lèpre, jusqu'à ce que le pays épuisé ne puisse plus soutenir aucun de ces derniers. Il ne saurait en être autrement. Un atelier d'où il ne sort aucune valeur échangeable, qui ne crée aucun capital reproductif pour la société, dans lequel le revenu public s'anéantit au lieu de s'immobiliser, a pour effet inévitable de tarir autour de lui toutes les sources de prospérité, et les ouvriers qui le peuplent ressemblent à ces moines qui ne faisaient d'autre travail que de creuser leur tombe. Toute la différence est que les moines savaient ce qu'ils faisaient, tandis que les ouvriers l'ignorent.

Les ateliers nationaux pouvaient apprendre aux ouvriers une chose

(1) Le kilogramme de cocons, qui vaut ordinairement 5 francs 50 cent., s'est vendu cette année 2 francs 10 centimes.

bonne, une seule, c'était l'avantage de la vie en commun. La complication de misères amenée par la mauvaise récolte de 1846 et par la désastreuse inondation qui suivit fit établir, pendant l'hiver, des ateliers de secours sur diverses routes du département de la Loire : ces ateliers n'étaient pas dirigés par un socialiste, régénérant le monde avec sa plume, mais par un socialiste pratique, M. Boulangé, aujourd'hui ingénieur en chef du Bas-Rhin. Il résolut de nourrir les ouvriers comme les soldats, avec de bon pain, de la viande, et, grace à l'économie du ménage commun, ils vécurent beaucoup mieux et à meilleur marché qu'isolés. Une meilleure exécution des travaux, un bien-être passager, ont été les moindres résultats de cette mesure : la véritable utilité de cette expérience a consisté dans les idées nouvelles qu'elle a semées parmi ceux qui l'ont faite. Il ne paraît pas que, dans le nombreux et savant état-major des ateliers de Paris, il se soit trouvé personne pour conseiller d'en faire autant.

Avant d'indiquer succinctement quelques-uns des moyens de dissoudre de si malfaisantes associations, il n'est pas inutile de dire encore un mot des ateliers nationaux de Paris. A la différence de ceux de Lyon, de Rouen et d'une multitude d'autres villes, qui ne ruinent qu'elles et les réduisent, par l'impossibilité de pourvoir aux dépenses municipales, à la misère, à l'insalubrité et au désordre des villes du moyen-âge, ils sont à la charge du trésor public et en tirent 180,000 fr. par jour. Le système suivi aura bientôt élargi cette plaie; 50,000 autres ouvriers demandent la solde, on va voir pourquoi nous ne disons pas l'entrée des ateliers. En attendant mieux, ils coûtent, sur le pied actuel, un peu plus que tout le personnel administratif et militaire de la marine (1), absorbent presque le produit brut de la taxe

(1) En voici le détail d'après le budget de 1848 :

Chap. I.	— Administration centrale, déduction faite des colonies.	803,810 fr.
III.	— Officiers militaires et civils.	7,614,857
IV.	— Maistrance et gardiennage.	1,767,321
V.	— Solde des équipages et des troupes (49,277 hommes).	29,864,020
VI.	— Hôpitaux.	1,788,840
VII.	— Vivres.	11,959,646
VIII.	— Justice maritime.	91,710
IX.	— Salaires d'ouvriers.	10,300,000
XIII.	— Ecole navale.	103,400
XVII.	— Dépenses diverses.	641,900
XVIII.	— Dépenses temporaires.	100,000
XIX.	— Sciences et arts maritimes.	481,960
	TOTAL	65,466,864 fr.

des sels (1), et personne ne peut dire combien de temps les départemens se soumettront à payer des contributions pour l'entretien de pareils établissemens.

Il est résulté du recensement des ateliers nationaux de Paris, fait au milieu du mois de juin, que nous soldions à ce moment 103,500 individus : l'on n'a encore aucuns détails précis sur la division par âges, par origines, par professions, par état civil, de cette masse d'hommes. On paie, cela suffit. Sur ces 103,500 hommes, 8,000 seulement sont employés à des travaux de terrasse sur un espace qui n'en admettrait pas plus de 2,000 dans des ateliers bien dirigés, et ces 8,000 travaillent comme 200. Un atelier de cordonniers fait des souliers qui reviennent à 8 francs, qu'on a revendus 4, puis 6, et, par conséquent, prive de travail son équivalent d'ouvriers libres. Tout le reste reçoit une solde de 8 francs par semaine chez soi, sans autre dérangement que celui d'aller la chercher chaque jour. Le mot d'*ateliers nationaux* est donc à Paris un mensonge, et il couvre l'organisation d'une troupe soldée on ne saurait dire au profit de qui.

Cette troupe est organisée par escouades, brigades, compagnies, bataillons, services et arrondissemens.

« L'escouade est de 10 hommes commandés par un chef, total 11 hommes;

« La brigade comprend cinq escouades et obéit à un chef, total 56 hommes;

« Chaque compagnie, composée de quatre brigades, a un lieutenant, total 225 hommes;

« Pour quatre compagnies, il y a un bataillon commandé par un chef, total 901 hommes;

« Un service comprend trois bataillons ou douze compagnies, total 2,704 hommes en comptant le chef;

« Chacun des arrondissemens, suivant les douze circonscriptions territoriales de Paris, a un chef et comprend un nombre de services variables.

« La banlieue ne forme qu'un seul arrondissement.

« La direction centrale nécessite à elle seule plus de 250 employés de bureaux, installés dans le domaine de Monceaux (2). »

Voilà les faits dans toute leur nudité, et il serait superflu de cher-

(1) La taxe sur les sels a rendu en 1847 :

Perception des douanes.	56,777,000 fr.
— des contributions indirectes. . . .	13,657,000
	70,434,000 fr.

(*Développemens à l'appui du budget des recettes de* 1849, page 100.)

(2) Rapport du 19 mai au ministre des travaux publics.

cher à devancer les réflexions qu'ils suggéreront à chacun. Toute personne un peu au fait, non pas des mystères, mais des misères de Paris, peut affirmer hardiment que sur ces 103,500 individus il s'en trouve au moins 18,000, gens de sac et de corde, repris de justice de tous les degrés, depuis le voleur de la maison de Poissy jusqu'à la plus hideuse écume des bagnes de Brest et de Toulon. Ceux-là sont les dominateurs des travaux, les *moniteurs* de leurs camarades; ils entraînent les ouvriers honnêtes, sont en tête de toutes les émeutes qu'on décore du nom de manifestations, et s'imaginent être les grenadiers d'une armée d'occupation jetée au milieu de la capitale. Il est triste de dire qu'ils ont osé plus d'une fois recevoir, comme s'ils étaient à leur adresse, des témoignages de satisfaction partis de très haut.

La conclusion de ce rapide aperçu, c'est que les plaies dont les ateliers nationaux commencent à couvrir notre territoire ne peuvent être fermées que par des mesures de gouvernement dont tout le régime économique du pays ressente les effets. Quand une lésion locale du corps humain vient des vices ou de l'appauvrissement du sang, la médecine la combat par des remèdes généraux; mais, en attendant ces remèdes, il est une mesure énergique, immédiate à prendre : c'est la dissolution ou tout au moins la dissémination des ateliers de Paris. La chose est peut-être moins difficile qu'il ne semble.

J'ai peine à croire, je l'avoue, à la réalité de l'effectif de 103,500 travailleurs. Quand le général Bonaparte prit le commandement de l'armée d'Italie, il constata que les revues sur lesquelles s'effectuait la solde comprenaient 16,000 hommes de plus que les rangs. De semblables dilapidations ont eu lieu dans d'autres temps et d'autres pays, et, sans affirmer que l'administration des ateliers nationaux ait quelques membres aussi peu scrupuleux qu'en comptait l'administration militaire du directoire, il est permis de regarder après elle; elle est entourée de trop de subalternes qu'elle n'a pas choisis pour se croire à l'abri de toute tromperie, et, quand on considère comment s'est fait le recrutement des ateliers et ce qu'il a produit, un peu de défiance est légitime. Une multitude d'infortunés, dont beaucoup sont très respectables, ont été admis à la solde; mais on sait que des brigadiers, lieutenans ou autres agens, ont été chargés de former eux-mêmes leurs brigades ou leurs compagnies. Ils ont enrégimenté leurs hommes, et leurs erreurs sur la moralité du personnel qu'ils sont allés chercher pourraient s'être étendues à la distribution de la solde; bien des gens seraient capables de saisir de pareilles occasions de faire des économies, sous la réserve d'en employer le produit au triomphe de ce qu'ils appellent la bonne cause. Des indices nombreux feraient soupçonner qu'il couve dans le sein des ateliers des mystères dont ceux qui les dirigent avec loyauté n'ont pas la clé.

Il ne s'agit pas d'ailleurs de disperser à l'instant une association de plus de cent mille hommes. Qu'on expulse sans pitié les quinze ou vingt mille misérables qui la déshonorent et l'infectent; ceux-là ne sont pas difficiles à reconnaître; la plupart ont eu affaire à la police, et, quand il ne restera dans les ateliers que de véritables ouvriers, la conduite en sera sans danger, et la dissolution en sera prompte.

L'établissement sévère du travail à la tâche arrêtera, à lui seul, un gaspillage effréné. Le premier effet de cette mesure sera de chasser les oisifs et de rendre à leurs travaux habituels une multitude de braves ouvriers que retiennent des engagemens de camaraderie ou de partis. Malheureusement, il y a loin, par le temps qui court, des paroles aux actes, du décret à l'exécution. On allègue la difficulté de trouver des travaux de terrasse à Paris : on aurait achevé ceux du chemin de fer de ceinture, que recommandaient vivement MM. Marie et Arago, et qui conduisaient à faire, d'une gare à l'autre pour 75 centimes, le transport de la tonne, qui coûte aujourd'hui 4 francs, si l'on n'avait craint de blesser par là les camioneurs de Paris. D'ailleurs, quand il ne se trouve pas d'entreprises rapprochées, l'état ne doit pas plus hésiter à employer au loin les bras qui réclament son secours, que les ouvriers les plus recherchés ne craignent eux-mêmes de franchir de longues distances pour aller, comme ils le disent, *où l'ouvrage commande*. Les chemins de fer fournissent de singulières facilités pour la pratique de ce mode salutaire de dissémination, et il suffit de promener les yeux sur le rayon d'approvisionnement de Paris pour reconnaître mille moyens de féconder notre territoire, réalisables par l'emploi de la pioche, de la bêche et de la brouette, et également profitables aux provinces et à la capitale. Si aucune arrière-pensée politique ne s'était mêlée à l'organisation des ateliers de Paris, si la double condition de la dissémination des travailleurs et de l'utilité des travaux avait prévalu dès le principe, les sommes actuellement dépensées auraient suffi pour vivifier ici la navigation maritime, là pour assainir et rendre à l'agriculture d'immenses étendues de terrain.

Indépendamment des précautions de détail à prendre pour sortir du pas difficile où nous nous sommes fourvoyés, il est indispensable, pour prévenir la ruine dont l'institution des ateliers nationaux menace l'industrie et les finances, d'y régler le prix du travail de manière à ne jamais attirer des hommes réclamés par d'autres occupations; ces ateliers doivent être des refuges contre les calamités publiques, et non des asiles ouverts aux exigences mécontentes.

Résumons-nous :

La révocation du décret du 2 mars et la réparation de l'atteinte stupide qu'il porte à la liberté de travailler;

Une protection énergique étendue sur les ouvriers opprimés par

leurs camarades, sur les ateliers et les établissemens interdits, et particulièrement sur les ouvriers étrangers;

La reconstitution des caisses d'épargne, si malencontreusement détruites par le décret du 9 mars, et des autres établissemens de prévoyance et de secours, tous plus ou moins gravement ébranlés par la marche de l'administration des finances;

Le rétablissement dans le code pénal de l'ancien article 44, qui, au lieu d'interdire au forçat libéré la résidence d'un lieu déterminé et de le laisser libre de parcourir le reste de la France, permettait de l'obliger à une résidence fixe et prévenait l'affluence des condamnés à Paris;

La colonisation de l'Algérie, qui, dès qu'on dotera ce beau pays d'un véritable gouvernement, s'effectuera presque d'elle-même;

Telles sont les premières mesures générales à prendre pour désobstruer les ateliers nationaux.

Les améliorations à introduire dans l'éducation populaire, dans l'économie publique du pays et dans son régime financier, exigent de plus longues méditations. Faisons d'abord les réformes les plus simples; elles nous donneront le temps d'examiner la portée de *l'engagement de garantir le travail à tous les citoyens*, pris le 25 février par le gouvernement provisoire, qui peut-être n'attachait pas à cette promesse si mal tenue et si malheureusement commentée par les faits, plus d'importance qu'à sa déclaration du 7 mars, de n'*exiger* des citoyens *aucun sacrifice extraordinaire*, si promptement suivie du décret de l'impôt des 45 centimes et de celui des créances hypothécaires. Nous reconnaîtrons peut-être alors qu'indépendamment de l'impossibilité de la tenir partout, et de l'injustice de l'appliquer partiellement, la garantie du travail ne serait autre chose qu'une prime à l'incurie, à l'imprévoyance et une dégradation de la dignité de l'ouvrier. Les gouvernemens ne doivent aux individus que la protection et la liberté du travail : tout le reste est chimère, ruine et déception.

Post-scriptum. — Ces pages étaient écrites lorsque les événemens du 23 juin ont éclaté. L'auteur, qui les a suivis pendant cent vingt longues heures dans les rangs de la garde nationale, était loin d'en prévoir toute l'horreur, et, tout en se croyant à peu près au fait des plaies cachées de ce Paris, la tête et l'amour du monde civilisé, il n'imaginait pas que ses flancs recelassent des bandes de bêtes féroces, professant comme une religion le pillage, le viol et l'incendie. Ah! sans doute, un pareil état de choses appelle les méditations du philosophe, de l'homme d'état, du chrétien : malheur à qui sortirait d'un pareil spectacle sans autres sentimens que ceux de la vengeance! mais honte et mépris à qui, cherchant une basse popularité, fléchirait devant la gravité de ses devoirs, et laisserait, après cette leçon, Rome exposée à redevenir la proie des hordes d'Attila!

J.-J. BAUDE.

PUYLAURENS.

QUATRIÈME PARTIE.[1]

XVI.

Antoine de L'Age prenait les choses de haut en voulant rentrer en grace par la seule volonté du roi et malgré l'opposition du cardinal. Ce jeu-là était dangereux; mais, dans les cabales de ce genre, le péril devient un attrait par la grandeur qu'il donne à l'entreprise. Louis XIII aurait tout de suite rappelé son frère, si le ministre, substituant l'intérêt de l'état à ses rancunes, n'eût fait sentir au roi que cette querelle de famille deviendrait le prétexte utile d'un envahissement de la Lorraine. On feignit à la cour de France plus de colère qu'on n'en avait de la fuite de Monsieur, et les troupes reçurent l'ordre de marcher sur Nancy, où elles entrèrent sans rencontrer d'obstacle.

Gaston d'Orléans et ses amis s'étaient retirés à Bruxelles. L'infante d'Espagne les y reçut avec plus de magnificence encore qu'à leur premier voyage. Le prince eut quinze mille livres par mois pour l'entretien de sa maison, ce qui était alors une somme considérable. On distribua aux gentilshommes français des chaînes d'or avec des médailles au portrait du roi d'Espagne. Le trésorier de l'infante donna des secours aux officiers nécessiteux. Ces libéralités mirent en joie la petite cour de Monsieur. N'ayant point de présens à faire en retour de cette géné-

(1) Voyez les livraisons des 15 mai, 1er et 15 juin.

rosité, les réfugiés payèrent en monnaie de galanterie. Le prince donna l'exemple en se déclarant le serviteur de la fille du comte Colonia. Il n'y eut bientôt pas une fille d'honneur de l'infante qui n'eût un adorateur dans la suite de Monsieur, et, pour obéir à cette mode, Puylaurens rendit ses hommages à la beauté de Mlle de Chimay. Depuis le premier séjour de Gaston d'Orléans à Bruxelles, les dames espagnoles avaient appris à parler français. Les vers, le phébus, les violons, allaient grand train, et il ne se passait pas de nuit sans une quantité de sérénades.

L'étiquette d'Espagne étant la plus sévère du monde, l'infante ne craignait rien pour ses filles d'honneur. Grace à la hauteur des murs du palais, l'amour se faisait à distance, et les soupirans ne causaient avec leurs belles qu'aux heures de réception devant tant de témoins que les mères pouvaient dormir en toute sécurité. Une demi-douzaine de duels animèrent ces galanteries. Hormis le baron de Vaucelas, qui se laissa vendanger par un coup de maladresse, il n'y eut que des égratignures, et les rivaux firent amitié ensemble après ces différends, dont la moitié furent accommodés par Monsieur. L'infante s'amusait de ces folies, et, si M. le cardinal eût voulu rabattre un peu de sa raideur, il aurait pu profiter des succès de la jeunesse française en pays étranger pour faire sa paix avec l'Espagne par l'entremise de Monsieur.

Mlle de Chimay, toute fraîche débutante, avec une grande beauté et un cœur neuf, où les émotions commençaient à remuer comme des oiseaux éclos de la veille, s'essayait doucement à causer avec Puylaurens. La princesse sa mère, personne de sens et d'esprit, demeurait en tiers dans les conversations. Comme elle voyait bien que ces amours n'étaient qu'un badinage, elle ne s'en inquiétait point, et son indulgence reposait sur une amitié dont Puylaurens lui avait trop de reconnaissance pour songer à la tromper. Les violons que le favori de Monsieur envoyait le soir sous les fenêtres jouaient pour elle comme pour sa fille. Sauf trois ou quatre bouquets et autant de rubans que la demoiselle jeta par une jalousie élevée de trente pieds, Puylaurens ne tira d'autre profit de ses promenades nocturnes que du froid sur les épaules et la satisfaction de se dire favorisé par une belle personne; mais il n'en souhaitait pas davantage.

Au milieu des délices de Bruxelles, la discorde trouva le moyen de se glisser parmi les ennemis du cardinal. La reine-mère, qui commençait à vieillir, ne se gouvernait plus que par les conseils du père Chanteloup, le plus étrange confesseur qu'ait jamais pris une femme dévote. Ce prêtre, perclus de la goutte, était cependant plein de violence, avec une ame scélérate et une physionomie forcenée. Marie de Médicis et son directeur, dont la haine ne voulait point d'accommodement avec le cardinal, accusèrent Puylaurens de négocier sans leur participation, et ils ne se trompaient pas, car Monsieur entretenait secrètement une

correspondance avec le roi son frère. Le père Chanteloup envoya en France un estafier à ses gages avec la commission peu chrétienne d'assassiner le cardinal. Cet homme manqua son coup, et l'on sut à la cour de France que Gaston d'Orléans s'était brouillé avec sa mère pour s'être opposé à ce guet-apens. Mme de Phalsbourg, qui ne pardonnait pas à Puylaurens le tour pendable qu'elle lui avait joué, ni les mensonges qu'elle lui avait faits, se joignit au père Chanteloup. Le duc d'Elbeuf l'y accompagna, et Le Coigneux, jaloux de l'autorité d'Antoine de l'Age, passa dans le parti de la reine-mère.

De leur côté, les Espagnols murmuraient. Monsieur, disaient-ils, s'apprêtait, pour prix des libéralités de l'infante, à ne laisser en Flandre que ses vieux habits. Un soir, on tira sur Puylaurens un coup d'espingole qui ne l'atteignit pas, mais dont une personne de sa suite fut blessée. Le marquis d'Aytone, gouverneur de Bruxelles, tout en faisant grand bruit de cette affaire, ne rechercha point l'assassin, qui était payé par le père Chanteloup. La police secrète de M. le cardinal porta ces nouvelles en France, et l'explosion de cette espingole eut un retentissement favorable jusqu'au château de Saint-Germain.

Un jour, Gaston d'Orléans reçut une lettre entièrement écrite de la main du roi : « Mon frère, écrivait Louis XIII, j'apprends avec effroi qu'il n'y a plus de sûreté pour votre personne chez les étrangers. Revenez auprès de vos véritables amis. Je ferai grace à vos serviteurs, et je vous rends dès à présent la tendresse que je vous dois. Le chevalier d'Elbeine vous portera des conditions acceptables. »

Le même courrier remit à Puylaurens une lettre de M. le cardinal ainsi conçue :

« Le roi ayant oublié ses sujets de mécontentement, vous pouvez pénétrer jusqu'aux genoux de sa majesté, à couvert sous l'amitié dont Monsieur vous honore. Je suis aise de vous savoir séparé d'une cabale qui ne doit plus espérer de pardon, et je vous félicite d'avoir échappé aux tentatives criminelles de cette cabale contre votre personne. Je vous montrerai peut-être, de façon à vous toucher le cœur en un point sensible, que dans la réconciliation comme dans l'inimitié je ne fais pas les choses à demi. »

Au-dessous de la signature du ministre, Mlle de Pont-Château avait écrit ces mots :

« Mon oncle cherche son bâton de cire d'Espagne et son cachet. Il ne les trouve point, parce que je les ai dans ma poche. Je profite de ce moment pour vous faire savoir que M. le cardinal vient de me prendre par l'oreille en me demandant si je serais bien aise de vous revoir, et si j'aurais pour agréable que vous me fissiez votre cour. Fuyez cet affreux pays où l'on vous tire des coups d'espingole. Signez, promettez, jurez aveuglément, si vous ne voulez que je meure d'ennui, d'inquiétude

Puylaurens venait, tout palpitant d'aise, d'apposer sa signature, lorsque Monsieur l'envoya chercher. Ce prince, à demi chaussé, bondissait au milieu des ténèbres. Son traité avec le roi n'était pas moins favorable que celui de Puylaurens. On lui rendait sa position à la cour, ses apanage, pensions et gouvernemens; on accordait grace entière à tous ses serviteurs, excepté Le Coigneux. La seule condition imposée était que Monsieur souffrirait patiemment une consultation de docteurs en Sorbonne sur la validité de son mariage, dont le roi promettait de ne poursuivre la nullité que dans les formes accoutumées pour les autres sujets du royaume.

Il ne fallait plus à Gaston d'Orléans qu'un peu de discrétion et de prudence pour se tirer des mains des Espagnols; mais les gens faibles agissent toujours d'une façon imprévue à chaque rencontre. Au lieu de se tenir en repos et d'attendre l'occasion de rentrer en France, Monsieur voulut aller chez le gouverneur de Bruxelles pour y étudier les dispositions des autorités à son égard. Le bon papier qu'il avait dans sa poche lui donnant une émotion qu'il ne pouvait dissimuler, sa langue ne se contenait plus. Il débuta par faire cent plaisanteries contre le cardinal et le roi. Effrayé de sa propre imprudence, il voulut prendre un ton plus sérieux, et s'avisa de parler d'une nouvelle guerre; il s'engageait, si le roi d'Espagne le voulait aider, à pénétrer jusqu'à Paris, à renverser M. le cardinal et reléguer Louis XIII dans un couvent. Les regards défians des vieux politiques espagnols le troublant davantage à mesure qu'il s'égarait, la peur le poussait plus avant dans le précipice. Il en vint jusqu'à proposer de signer, séance tenante, un traité avec l'infante. Le marquis d'Aytone saisit aussitôt l'occasion, offrit la plume à Monsieur, et le pria de mettre lui-même par écrit les clauses de ce traité. Le prince, pris au piége, n'osa point reculer. Il se plaça devant le bureau du gouverneur, et se mit à écrire un projet de traité si violent, que sa majesté catholique n'aurait pu rien souhaiter de mieux. Il demandait douze mille fantassins et trois mille cavaliers, deux compagnies de maîtres volontaires, la somme d'un demi-million de livres pour le jour de l'entrée en campagne, et promettait en échange des avantages qui auraient causé la ruine de la France, si cette folie n'eût pas été d'une exécution impossible. Puylaurens arriva par hasard chez le marquis d'Aytone au moment où Monsieur accordait sans difficulté la renonciation de la couronne de France à ses droits sur une partie du Roussillon, ainsi qu'à ses prétentions nouvelles sur la Lorraine. Il demeura stupéfait en écoutant ces sottises incohérentes, et le prince, tout honteux d'une faute aussi grossière, regardait son favori avec des yeux égarés.

— Vous venez à propos, dit le gouverneur à Puylaurens; il manque dans ce traité une clause qui vous concerne. Le roi, mon maître, saura

votre passion pour Mlle de Chimay, et vous fera de belles conditions pour vous fixer dans ce pays.

Puylaurens demanda la permission de jeter un coup d'œil sur le projet de traité. A peine l'eut-on remis entre ses mains, qu'il le déchira sans s'émouvoir.

— Tout ceci, dit-il, n'est pas assez mûrement réfléchi, et surtout ne doit pas être écrit de la main de Monsieur.

Le gouverneur échangea quelques mots en espagnol avec les seigneurs qui l'entouraient, et puis, s'adressant à Gaston d'Orléans :

— Votre altesse, lui dit-il, a reçu de bonnes nouvelles de France, à ce qu'il paraît. Je me réjouis de la savoir réconciliée avec le roi son frère.

Monsieur eût voulu, dans ce moment, se jeter tout armé dans un abîme pour y cacher sa confusion. Il allait protester de sa bonne foi et se plonger encore dans le mensonge; mais Puylaurens le saisit par le bras et l'emmena malgré lui. Le soir, la police espagnole rôdait autour du palais de Monsieur, et l'ordre était envoyé à la poste de ne donner de chevaux à aucun Français. Trente estafiers payés par Le Coigneux, Chanteloup et Mme de Phalsbourg, cherchaient Puylaurens, résolus à le poignarder en place publique, partout où ils le rencontreraient. Tel était l'heureux effet des finesses de Gaston d'Orléans.

Une fuite précipitée devenait donc absolument nécessaire, et la faute que Monsieur venait de commettre rendait ce parti difficile et périlleux. Le 8 octobre au matin, le prince envoya proposer au gouverneur de chasser le renard avec lui. Le marquis d'Aytone n'osa refuser de laisser sortir les équipages de chasse; mais il répondit qu'il avait affaire à son gouvernement, et qu'il tiendrait compagnie à Puylaurens, tandis que Monsieur serait à la campagne; autant eût valu dire que M. de L'Age demeurerait à Bruxelles pour y servir de caution. Gaston embrassa son favori, persuadé qu'il ne le reverrait jamais, et partit enchanté de montrer ses talons à la capitale des Flandres espagnoles.

Dès neuf heures du matin, le bruit courait déjà de l'évasion des Français. Cependant le capitaine La Pistole vint à la hâte avertir Puylaurens qu'on pouvait tenter de sortir de la ville à la faveur d'une parade militaire. Antoine de L'Age monta à cheval, suivi du capitaine seulement, et traversa de l'air le plus tranquille tout le beau quartier de Bruxelles. Devant l'hôtel de Chimay, il salua les dames, qui étaient sur leur balcon. La princesse lui fit signe de la main de ne point s'arrêter et de s'enfuir bien vite; Mlle de Chimay lui jeta un mouchoir garni de dentelles, qu'il ne manqua pas d'attacher à son épaule, selon la mode de ce temps-là.

A la porte de Namur était le régiment de royal-infant qui faisait des manœuvres. Les Espagnols remarquèrent parmi les curieux deux per-

sonnes à cheval qui, à la faveur des mouvemens de troupes, passaient devant le front des soldats. Un officier reconnut M. de L'Age et s'écria : — Voilà Puylaurens qui s'échappe !

Il n'y avait plus à hésiter : Puylaurens et La Pistole tournèrent par un sentier de traverse et s'enfuirent au galop. Deux gendarmes du royal-infant cherchèrent à couper le chemin en courant à travers une prairie. Comme le premier de ces gendarmes s'apprêtait à sauter un fossé, Puylaurens lui lâcha un coup de pistolet dans le visage. Le second gendarme, voyant son compagnon tomber le nez en terre, s'arrêta au bord du fossé. Les fugitifs gagnèrent sans autre accident la route de France, et, après une course de cinq minutes à franc étrier, le capitaine La Pistole, hors de danger, arrêta son cheval barbe pour regarder de loin les clochers de Bruxelles en s'écriant : — Hospitalité espagnole, ratafia de Hollande, et vous, blondes servantes des aimables cabarets de Flandre, salut ! recevez mes tendres adieux !

XVII.

A partir de ce moment, le destin d'Antoine de L'Age s'élève, et je n'aurais pas entrepris d'écrire son histoire, sans les événemens qu'il me reste à raconter.

Le 21 octobre, Monsieur fut reçu à Saint-Germain par le roi, qui l'accueillit d'un air glacial et ennuyé, en lui disant des paroles qui, dans une autre bouche que la sienne, auraient paru assez tendres. Puylaurens était à Ruel, où l'on attendait Monsieur pour l'heure du dîner. Le prince s'y rendit avec douze de ses gentilshommes, que le ministre avait invités. Quelle journée pour notre héros ! D'abord M. le cardinal l'embrasse cordialement et le mène promener dans son jardin. Les grandes eaux jouent, des tables de rafraîchissemens sont dressées sous les grottes, et la symphonie se fait entendre. Avant de passer dans la salle à manger, M. le cardinal dit à Puylaurens avec un sourire amical :

— Vous comptez vos brebis, comme Polyphème, et vous voyez qu'il vous en manque. Je vais faire appeler mes nièces.

Trois jeunes filles, conduites par leurs gouvernantes, s'avancent en rougissant.

— Monsieur, dit le ministre au frère du roi, voici trois minois pour qui je réclame vos bontés. La plus âgée de ces enfans, Mlle Du Plessis-Chivray, n'a pas encore vingt-deux ans. C'est une personne de grande sagesse, comme on le voit à cette bouche en cœur, à ces yeux doux et à ces appas philosophes. M. le comte de Guiche veut lui enseigner quelque chose comme l'art d'aimer, et paraît être un assez bon docteur, puisqu'elle l'écoute patiemment. Mlle Marie de Pont-Château, l'aînée des deux autres, est une dévote qui a voulu rester au couvent jusqu'à

cette heure pour y manger des confitures et apprendre la musique. Son austérité se remarque à ce goût exquis qu'elle met dans ses ajustemens. M. de La Valette, qui l'aime depuis long-temps, lui enseigne un catéchisme de son invention. Quant à la dernière, c'est ma favorite. Avec ses dix-neuf ans, cet œil fripon, ce corsage de guêpe, ces cheveux blonds et cette mine espiègle, elle en sait plus long que moi. Je n'oserais me jouer à vouloir une chose qui ne lui convînt pas, et ne m'aviserais point de lui choisir un mari. Qu'elle s'arrange à sa guise. Si Puylaurens veut bien la mener à table et s'asseoir auprès d'elle, je le prie de lui donner quelques avis sur le choix d'un époux, car je le crois d'excellent conseil en ces matières. Maintenant, allons dîner. Votre altesse aime le bon vin; je lui offrirai le meilleur de ma cave.

Le luxe est fort grand dans la maison du cardinal-duc. La table est servie avec une magnificence royale, et les maîtres-d'hôtel, tout galonnés d'or, le bâton à la main et l'épée au côté, marchent devant les viandes, comme chez les princes du sang. Monsieur se récrie de la richesse des surtouts et de la vaisselle.

— Je ne suis, dit-il, qu'un pauvre diable auprès de votre éminence, et, quand je m'en retournerai dans mon village, on m'appellera un menteur, si je raconte ces merveilles à mon curé.

Deux coups de vin dans la tête du père Joseph ont disposé le saint homme à la contrition. Il demande capucinalement pardon à son altesse d'avoir entretenu le cardinal dans son obstination à ne rien céder, et voudrait que le dîner fût achevé pour baiser les mains d'un prince qu'il a toujours chéri. Monsieur raille le bon père avec ménagement sur cette tendresse qui vient de se retrouver soudain au fond d'une bouteille. Pendant ce temps-là, Antoine de L'Age cause tout bas avec sa voisine, et, comme il s'attendrit par excès de bonheur, la jeune fille lui demande malignement s'il a bu au même flacon que le père Joseph. Puylaurens s'aperçoit que la beauté de Mlle Marguerite s'est épanouie comme une fleur. Il admire avec ravissement les plus fraîches joues du monde, des lèvres de carmin et des bras d'ivoire.

— Ce sont, dit la jeune fille sérieusement, des objets politiques, puisque je suis l'article troisième de votre traité de paix; il faut les considérer avec respect. Cet article troisième a mis pour vous sa plus belle parure. Le trouvez-vous coiffé à votre goût?

— Il est charmant; je ne vis jamais de beauté si parfaite.

— Oh! mon oncle l'a rédigé avec soin. Cette troisième clause est son chef-d'œuvre. Ne vous dissimulez pas que le quatrième article nous donnera du souci. M. le cardinal se prépare à vous tourmenter un peu. Cette fois, nous abandonnerons les sentimens héroïques pour faire parade de notre complaisance. Vous feindrez d'engager Monsieur à rompre son mariage; le vôtre s'en trouvera mieux. Le chemin par

Bruxelles est trop long pour arriver jusqu'à moi; ne le prenez plus. Si mon oncle devient trop exigeant, l'article troisième est là, qui veillera sur vous. Il sait le moyen d'apprivoiser les prélats. Les rubans roses que vous voyez sur son épaule vous sont destinés.

— Il me semble, dit M. le cardinal, que les enfans s'égaient.

— Laissez, laissez, répond la jeune fille; nous discutons sur les conditions d'un traité politique.

Le soir, les comédiens du Marais viennent représenter une des plus jolies pièces de Colletet dans laquelle le poète Chapelain a mis une tirade admirable en l'honneur du frère du roi. Monsieur fait appeler l'auteur de ce morceau. On lui présente un pauvre homme avec des habits râpés, une perruque mal peignée, une fraise décousue et des bas noirs devenus roux par les intempéries des saisons; mais, sous cette enveloppe malpropre, est le génie du grand Chapelain, et Monsieur tire de son doigt un diamant qu'il offre au favori d'Apollon.

Les rebelles réconciliés sont attendus au Louvre le lendemain, car la reine veut aussi donner une fête à son beau-frère. La foule se presse autour du carrosse de Monsieur dans les rues de Paris. Le peuple regarde avec curiosité ce prince qu'il a vu cent fois, mais dont la gloire a grandi pendant ses malheurs. Combien il faut que Monsieur ait de courage et de force de caractère pour résister si long-temps à la tyrannie d'un ministre inflexible! C'est un héros qui ne souffrira plus qu'on le moleste, et M. le cardinal va rabattre de son despotisme.

Au dîner de la reine, on place Puylaurens auprès de Mme de Chevreuse, qui le félicite de son bonheur et de ses succès avec une grace, une liberté d'esprit et un dégagement parfait de toute arrière-pensée. Les nièces du ministre arrivent au Louvre pour l'heure des violons. Les fiancés ouvrent le ballet, et Puylaurens mène danser Mlle de Pont-Château. A la fin du menuet, les trois jeunes filles détachent leurs rubans et les offrent à leurs galans. Puylaurens se pare des couleurs de sa maîtresse, et il lui est interdit de quitter le rose jusqu'à son mariage. La reine s'amuse de cette cérémonie. Elle sourit au minois espiègle et naïf de l'aimable Marguerite, et, à la fin du bal, sa majesté distribue aux trois jeunes filles des agrafes et des bracelets de diamans.

Monsieur a repris son logement au palais du Luxembourg. Puylaurens, en rentrant dans la chambre qu'il a jadis habitée, y retrouve les souvenirs du temps de son début à la cour. Il s'apprête à se mettre au lit lorsqu'on gratte à la porte, et il voit paraître la figure jaune de Lopez.

— Seigneur, dit l'Abencerrage, un petit mot seulement de la part de son éminence : on vous a régalé, hébergé, caressé depuis deux jours sans interruption. Vous courtisez à loisir une jolie fille que vous aimez et dont la main vous est promise. A ces signes évidens vous re-

connaissez que M. le cardinal vous rend l'affection d'un ami. En retour de ces bontés, il attend de vous un service. Demain commence l'attaque au sujet du divorce de Monsieur; son éminence compte sur votre appui. Si l'affaire réussit, vous êtes époux heureux, et, de plus, duc et pair avant huit jours. Quelle réponse porterai-je à M. le cardinal?

— Tu lui diras que je vais faire ce qui sera *honnêtement* possible pour le satisfaire.

— Recevez mes complimens, monsieur le duc; la semaine qui vient, vous aurez le fauteuil à dos au parlement. Je vous souhaite une bonne nuit.

— Attends un peu, Lopez : voilà trois ans que je te dois cent écus...

— Ne parlons point de cela, monsieur le duc. Je vous ai promis de les venir chercher la veille de votre arrestation; mais, si vous êtes complaisant à M. le cardinal, je vous demanderai mes cent écus le jour où votre fortune touchera si haut que vous serez en un lieu inexpugnable.

Lopez s'évade et laisse Puylaurens dans le trouble et l'inquiétude, comme s'il était possible de prévoir ce que l'avenir renferme.

XVIII.

Si Catilina eût empaillé des oiseaux, ou formé des musées de statues, on peut croire qu'il eût donné moins de peine au sénat romain, et qu'il eût épargné à Cicéron de grands frais d'éloquence. Monsieur et son favori devisaient innocemment, dans le cabinet des médailles, sur la figure de l'empereur Constantin, lorsqu'on annonça l'arrivée des sept docteurs envoyés par le cardinal pour démontrer au prince la nullité de son mariage. Monsieur, un petit balai à la main, secouait la poussière de sa collection. Il fit ouvrir la porte, et les savans à mines orthodoxes exécutèrent leur entrée solennelle comme des médecins en consultation. En tête du cortége était le capuchon politique du père Joseph, puis l'habit noir de M. de Boutillier, puis les visages dévots et argumentateurs des pères Gondrin de l'Oratoire, Maillard, jésuite, Rabardeau, professeur en théologie, Lescot et Isambert, docteurs en Sorbonne.

On apporte des siéges, et ces graves discoureurs forment un arc de cercle menaçant, tendu par les cordes de la logique et du droit écrit. Monsieur, toujours enclin à prendre le côté bouffon des choses, s'assied sur une table, et, se tâtant l'abdomen comme un patient :

— Vous venez à propos, dit-il, car je sens ici des douleurs sourdes, et les secours de la science vont m'être nécessaires. Avez-vous au moins des apothicaires à votre suite?

— C'est à l'esprit de votre altesse, répond le père Joseph d'un air

confit, que nous allons appliquer de petits remèdes qui le mettront en repos et le soulageront des péchés qui le gênent.

La séance est ouverte : le révérend capucin se jette dans les considérations de haute volée sur les mariages des princes en général, et celui de Monsieur en particulier. Selon lui, la sûreté de l'état est compromise, l'Europe en danger, la chrétienté entière succombe, si le mariage n'est rompu à l'instant. La cour de Rome en comprendra la nécessité; le saint-père ne peut refuser une bulle d'urgence.

M. de Boutillier prend la parole. A son compte, le frère du roi ne saurait contracter une union légitime et valable sans le consentement et l'approbation de sa majesté, surtout lorsqu'il n'existe point de dauphin, et que le susdit frère est l'héritier du trône. Dans ce cas, Monsieur se trouve revêtu des droits du dauphin lui-même, et par conséquent soumis à la même surveillance, assujetti aux mêmes devoirs et à la même obéissance. Le roi conserve sur lui l'autorité d'un père. Or, Monsieur ayant manqué à ce chef de la famille et contracté des engagemens que la tutelle ne lui permettait point d'accepter, ces engagemens sont nuls de droit.

A la suite s'ouvre une admirable dissertation en quatre points avec exorde, proposition, confirmation, preuve et péroraison, d'où il résulte que le mariage de Monsieur est *mariage encombré*, puisque la dot de la princesse n'est point clairement établie, ou qu'elle a été dissipée dans les dépenses de la guerre. Le mariage mérite encore le titre accablant de *présumé*, frappé du blâme d'Honorius III, jusqu'au moment de la seconde célébration, et par conséquent entaché de concubinage aux yeux de l'église durant l'espace d'une année. Il est encore mariage à *la Gomine*, c'est-à-dire sans bénédiction nuptiale authentique, jusqu'à ladite seconde célébration; mais cette seconde célébration a été incomplète, puisqu'il n'y a point eu publication de bans : elle ne saurait donc en faire un mariage *réhabilité*. Bien plus, ce mariage, accablé déjà par tant d'épithètes, ne mérite pas même un nom, et n'a jamais existé, puisque Monsieur était, à cette époque, criminel de lèse-majesté, selon édit du roi vérifié au parlement. Son altesse pourrait dès demain contracter une autre alliance, si elle n'avait pas commis l'imprudence d'écrire au pape pour lui déclarer faussement ce mariage non-existant. Il suffira donc que le prince approuve d'un mot de sa main la lettre que le roi et M. le cardinal enverront *in curiâ*, pour que le saint-père se prête volontiers à briser ces prétendus liens qui ne sont pas sérieusement formés. On dira par cette lettre que son altesse, étant aujourd'hui dans sa famille et son pays, parle, pense et raisonne librement, tandis qu'elle n'avait point sa liberté en pays étranger, au milieu des ennemis du roi, et dans l'état de rébellion, contumace et lèse-majesté, dont elle est à présent purgée par actes de grace en

bonne forme; et par ainsi ce mariage *encombré*, à la *Gomine*, etc., deviendra immédiatement mariage nul, politiquement, civilement et canoniquement.

— Messieurs, répondit Gaston, je viens d'entendre de si belles choses, que je ne saurais rétorquer tant d'argumens, d'exemples et de démonstrations à la fois. Je réfléchirai sur ces importantes matières. Je me tâterai pour voir si cette purgation que je dois aux actes de grace du roi n'a point suffi à soulager ma conscience, et si je trouve cette conscience *encombrée*, comme mon mariage, il faudra bien avaler les drogues que vous me proposez. C'est à quoi je vais songer avec mon conseiller Puylaurens, qui me servira de garde-malade en attendant l'opération.

Les sept docteurs, enchantés de cette bonne parole, rompent l'arc de cercle, se lèvent, saluent le prince et défilent en procession, s'imaginant déjà porter au cimetière les sentimens et l'amour d'un époux, ensevelis dans son contrat comme dans un linceul. Monsieur ne voulait pas même donner de réponse à cette consultation, qu'il traitait de mascarade; mais Puylaurens le détermina à prendre la chose au sérieux pour contenter le cardinal. Il fut convenu que Monsieur irait respectueusement supplier le roi de ne point exiger son adhésion à une supplique en cour de Rome, qui serait de nature à le déshonorer gratuitement, et qui d'ailleurs était contraire au cri de sa conscience. Puylaurens se chargea de porter la réponse du prince au cardinal. Monsieur et son favori partirent ensemble pour Saint-Germain. Arrivés à Ruel, Gaston poursuivit sa route, tandis que Puylaurens entrait chez le ministre. On ouvrit les portes toutes grandes. M. le cardinal accueillit son futur neveu avec un sourire et lui prit familièrement le bras pour le conduire sur une terrasse.

— Votre éminence, dit Puylaurens, n'espère pas que je lui apporte des soumissions aveugles de la part de Monsieur. Voici d'abord la réponse officielle que je dois prononcer textuellement : « Malgré tout son désir de complaire au roi son frère, Monsieur, en examinant avec scrupule sa conscience, se regarde comme bien et dûment lié à la princesse Marguerite de Lorraine et la considère comme son épouse légitime, jusqu'à ce que son mariage soit déclaré nul par un jugement régulier et canonique. »

— Cela n'est point mal, dit le ministre. Voyons maintenant ce que nous pouvons attendre de l'influence du favori.

— Je m'engage d'abord à empêcher que Monsieur n'agisse en opposition aux demandes du roi au saint-siége. Il vous laissera faire et s'occupera de ses médailles ou de ses plaisirs.

— Fort bien, reprit le cardinal. Il faudra, dans peu de jours, l'amener à écrire quelque petite apostille sur nos dépêches.

— Je ne puis répondre qu'il y consente, mais j'ai obtenu de lui un point important, c'est de traiter l'affaire sérieusement et d'en parler au roi avec respect; car Monsieur allait se moquer des consultations et tourner la chose en dérision, si je l'eusse laissé faire.

— Vous nous rendez un grand service, mon ami, s'écria le cardinal. Comme le capuchon de Joseph et les bavardages des docteurs prêtent au ridicule, nous étions perdus, si Monsieur eût employé cette arme terrible auprès du roi. Je tremble encore qu'il n'aille faire le bouffon.

Ce que M. le cardinal craignait venait d'arriver. Monsieur, oubliant les recommandations de Puylaurens, était entré chez son frère en se tenant l'estomac à deux mains.

— Ah! sire, avait-il dit, ayez pitié d'un pauvre malade à qui vos docteurs ont administré sept potions noires, toutes plus épaisses et plus amères les unes que les autres. Je sens là, sur le côté droit, la médecine du mariage *encombré* qui travaille mes entrailles; de cet autre côté, le mariage *à la Gomine* me fait souffrir mort et passion. Ouf! secourez-moi. De l'eau, des sels, par charité, où je m'en vais rendre l'ame par encombrement et suffocation.

Le roi éclata de rire des grimaces du malade, et Monsieur, encouragé par le succès, commença la représentation fidèle de la scène entière. Il exécuta l'entrée solennelle des docteurs, imita la voix nasillarde du père Joseph, le bégaiement de l'un, le fausset de l'autre, le faux-bourdon d'un troisième, mêlant ensemble les grands mots, les termes de théologie, de droit et d'histoire, de manière à en former un amalgame si incohérent que le roi s'en tenait les flancs de plaisir. Enfin, au moment de la péroraison, le prince, s'adressant au roi lui-même, s'écria :

— Vous voyez donc bien que vous n'êtes point marié, et, si vous persistez à vous croire affligé de la maladie du *conjungo*, nous vous administrerons ces potions à forte dose, tant et si bien que vous en creverez, et alors on verra si vous serez encore le mari de dame Marguerite. Nous démarierons vous, vos parens, vos amis et toute votre cour, si vous murmurez; et que le roi y prenne garde, car nous sommes capables de lui administer une cuillerée de notre médecine dans son potage, et alors adieu son alliance avec la maison d'Espagne! Madame la reine devient demoiselle et vierge par autorité de la science politique, théologique et médicale.

Louis XIII passait sa vie dans une mélancolie silencieuse, dont les accès devenaient tous les jours plus longs : ni la musique, ni les ballets, ni les farces italiennes ne le déridaient, et cependant il eût donné un million à qui aurait réussi à le divertir un instant. Qu'on juge s'il sut bon gré à son frère de l'avoir amusé! La nouvelle de cette scène fut un coup de foudre à Ruel. Le ministre accourut, muni de ses airs

tion; vous touchez au moment solennel où votre étoile doit briller ou disparaître.

Le capucin laissa Puylaurens fort troublé de ces menaces doucereuses. Le mémoire était de la dernière rigueur. A moins de réduire Monsieur au rôle d'un lâche, on ne pouvait espérer de lui faire approuver cet écrit. La perplexité du pauvre Puylaurens fut horrible. Il n'est pas besoin de redire quels intérêts l'engageaient à seconder les vues du ministre.

Monsieur, mauvais gardien de son honneur, l'avait confié depuis si long-temps à son favori, qu'on pouvait abuser de ce dépôt sacré. A force de malice et d'importunités, on aurait pu arracher sa signature, sauf à perdre plus tard sa confiance et son amitié, quand la honte et le regret lui seraient venus; mais, en agissant ainsi, Puylaurens aurait posé sa fortune sur une base infame, et son ame se révoltait à cette pensée; il rougissait en face de lui-même, et finalement, lorsque son parti fut pris de renoncer à cette manœuvre coupable, ses espérances s'envolant une à une, il se mit à pleurer comme un enfant.

Cependant Louis XIII, qui avait pris goût aux plaisanteries de son frère, l'envoya chercher par un écuyer de la petite écurie. Monsieur partit pour Saint-Germain, résolu à se servir amplement de cette arme nouvelle. Le mémoire du cardinal, que Puylaurens lui remit au moment où il montait en carrosse, changea ses dispositions. Le roi s'attendait à des badinages, et, lorsqu'il vit son frère sombre et irrité, cette déception fit tourner sa mauvaise humeur contre le cardinal.

— Ne vous inquiétez point des violences de ce fâcheux, dit-il à Monsieur. Je ne souffrirai plus qu'il nous sépare. Jetez ce mémoire sur ma table; j'aurai soin de l'y oublier. Causons librement en bons frères.

Dans cet instant, la porte s'ouvrit, et M. le cardinal entra. Le roi parut ému; ses joues maigres se colorèrent d'une imperceptible couche de vermillon. Il baissa les yeux devant le regard scrutateur de son ministre. Si le cardinal eût sondé prudemment le terrain, il aurait pu remporter une victoire subite, et, en présence de ces deux caractères faibles, il dépendait de lui que Monsieur passât sous les fourches caudines; mais il se laissa emporter par un mouvement de dépit.

— J'arrive mal à propos, dit-il, et je dérange sans doute Monsieur, lorsqu'il me rendait de bons offices auprès de votre majesté.

L'embarras du roi devint aussitôt de la colère :

— Monsieur se plaint de vous avec raison; je voulais l'entretenir gaiement, comme hier, et, grace à vous, sa gaieté s'est envolée. Faites qu'en venant me voir, il n'apporte pas ici cette noire tristesse; c'est assez de la mienne. Gardez ce gros portefeuille que vous avez sous le bras. Je ne travaillerai point ce matin.

— Je laisse donc votre majesté à ses gais entretiens, répondit le mi-

nistre d'un ton piqué. J'attendrai dans l'appartement de Boutillier qu'il plaise au roi de me recevoir.

— Allez chez Boutillier, dit le roi d'un ton bourru.

Après le départ du cardinal, Gaston d'Orléans fit tous ses efforts pour amuser son frère, et, comme il réussit à le faire sourire deux ou trois fois à grands frais d'esprit, le roi s'écria :

— Qu'il est bon de causer, tandis que M. le cardinal est chez Boutillier !

Au bout d'une heure, on envoya enfin dire au ministre qu'il pouvait venir travailler; mais le capitaine des gardes revint seul, et annonça que M. le cardinal était parti pour Ruel.

— Fort bien, dit le roi en se frottant les mains; il me boude. Vous verrez qu'il aura demain une attaque de goutte. Je connais ces manèges de coquette. Il croit me faire peur, mais il serait bien étonné s'il savait que je prends sa bouderie comme une récréation.

M. de Servien, qui arriva au château, vint dire qu'en passant à Ruel, il avait appris du père Joseph que M. le cardinal s'était mis au lit avec la goutte et un accès de fièvre.

— Bon cela! s'écria le roi, notre récréation durera huit jours. Il faut en profiter. Monsieur mon frère, revenez me voir demain de grand matin, et amenez avec vous Puylaurens. Il n'aime point M. le cardinal; nous nous régalerons tous à médire de lui. Je vous mènerai à la chasse dans les bois de Versailles pour avoir plus de liberté. Ne dites mot de ceci à personne.

XIX.

Le lendemain fut un jour mémorable dans les annales des courtisans. On remarqua au lever du roi un certain mystère, un trouble dans l'étiquette, qui bouleversa les plus fortes cervelles. Hormis M. de Saint-Simon, personne n'avait reçu d'instructions, et le roi s'était mis au lit en feignant d'oublier de donner ses ordres. Étant déjà couché, Louis XIII avait fait appeler le fauconnier, et lui avait commandé de partir pendant la nuit pour Versailles avec ses tiercelets, sans parler de ce projet de chasse. Chose inouie, *le coureur du vin*, chargé des provisions de bouche, n'avait point reçu d'avertissement. Quand Monsieur arriva de Paris avec Puylaurens, le roi, qui s'était habillé et chaussé dans les petits appartemens, après avoir mis en présence de la cour ses habits ordinaires, descendit avec Saint-Simon, au grand dépit de messieurs les porte-manteaux, qui devaient l'accompagner jusqu'au carrosse. On avait attelé les chevaux sur un avis secret du valet de chambre de Nyert. M. de Saint-Simon aurait dû porter sur un coussin le couteau de chasse et les éperons, en sa qualité de grand-écuyer; cependant, par

un scandale incroyable, ces éperons et ce couteau se trouvaient déjà attachés aux talons et au côté du roi. On ne sait comment un pareil désordre avait pu s'introduire dans le service. Monsieur lui-même, tout prévenu qu'il était, demeura stupéfait en voyant son frère sur le perron lui faire signe de rester dans son carrosse, et monter en voiture accompagnée de Saint-Simon seulement. Aux fenêtres du château paraissaient des visages décomposés par l'étonnement et l'indignation. Monsieur était à un quart de lieue de Saint-Germain, suivant à toutes brides l'équipage du roi, quand le coureur du vin, averti par de Nyert, faillit s'évanouir en apprenant ce brusque départ. Le malheureux assemblait à la hâte les objets prescrits par son bréviaire : les huit pains, les biscuits, les conserves, le fruit, les quatre pâtés de viande, les serviettes et les flacons de vin. Il pleurait et soupirait en mettant tout cela dans le baudrier de drap rouge. Le *coureur du gobelet* perdait la tête en préparant l'argenterie, les couteaux, les verres et les plats de vermeil. Au lieu de poser son bagage sur la haquenée de la petite chasse, il partit avec un chariot à six chevaux en tremblant d'arriver trop tard pour la collation en plein air.

Le roi était dans les bois de Versailles depuis une heure, et on avait déjà pris, avec les tiercelets, une douzaine de pies et de corneilles, quand les officiers et leur chariot parvinrent au rendez-vous de chasse. L'émotion de ces pauvres gens mit le roi en belle humeur. On servit la collation sur un petit pré. Les convives étaient au nombre de quatre, et il se trouva qu'on avait apporté des provisions pour quinze personnes. Monsieur présenta la serviette à son frère, et ce fut un valet qui goûta les vins, l'échanson chargé de l'*essai* étant demeuré à Saint-Germain. Au dessert, le roi fit un geste de la main, en disant aux officiers de la bouche : — Messieurs, vous pouvez aller.

On comprit alors pourquoi tout ce désordre, et les gens se retirèrent au loin sous un arbre pour se livrer aux conjectures.

— Que de peine il faut se donner, s'écria le roi, si l'on veut dire quatre mots en liberté! Depuis que j'ai à parler en confidence à mon frère, je m'aperçois de mon esclavage. Il y a tant de monde autour de moi, tant d'huissiers ou de gardes derrière les portes, que dans toute ma maison je n'ai pas un endroit pour confier un secret avec sûreté. Cette fois, à moins que les corneilles ne nous écoutent, je crois avoir trouvé le lieu qui nous convient. Savez-vous, Monsieur, qu'il est fort divertissant de conspirer? Je goûte aujourd'hui un plaisir dont vous avez bien souvent joui, vous et Puylaurens. J'ai voulu vous consulter tous deux sur un parti extrême devant lequel j'hésite encore. M. le cardinal se donne les airs de me mettre au défi, en restant à Ruel. Il semble qu'on ne puisse vivre sans lui. Je n'aime point ces façons de maire du palais, et je lui prouverai, s'il continue ce jeu, que je ne suis

pas un roi fainéant. Écoutez bien, mon frère : lors de l'affaire de la succession de Mantoue, mon cousin et allié le duc de Nevers me fit demander mon appui pour soutenir ses droits. J'assemblai le conseil. MM. de Schomberg et de Châtillon étaient de braves capitaines, qui ne reculaient pas devant une guerre sérieuse; cependant tout le monde, dans ce conseil, me détourna d'entreprendre une dépense fort coûteuse et une guerre difficile au-delà des monts pour un état aussi petit et un allié d'aussi peu d'importance que le duché de Mantoue et M. de Nevers. Une seule personne osa me déclarer que l'honneur de ma couronne m'obligeait à tout sacrifier plutôt que d'abandonner un allié fidèle et un prince injustement dépouillé. M. le cardinal est cet homme de cœur qui prit les véritables intérêts de ma gloire. Pensez-vous qu'on puisse se défaire d'un ministre aussi courageux?

— S'il n'y avait besoin que de courage, répondit Monsieur, c'est une vertu commune en France. L'habileté de M. le cardinal sera plus difficile à remplacer.

— Vous voyez pourtant que sans lui j'aurais manqué de courage et de fermeté.

— Sire, demanda Puylaurens, M. le comte de Soissons était-il de votre conseil?

— Non, répondit le roi. M. le comte boudait contre le cardinal et se tenait dans son gouvernement.

— Il vous aurait conseillé la guerre; et MM. de Guise et de Bouillon étaient-ils de ce conseil?

— Pas davantage : le premier se cachait en Provence, l'autre à Sédan.

— Et M. de Montmorency?

— M. le cardinal l'avait envoyé à l'armée.

— Votre majesté remarquera que le ministre a soin d'éloigner les hommes de cœur, aussi avides que lui de gloire et d'éloges. Le duc de Montmorency, avec sa tête chaude, vous aurait engagé à la guerre; MM. de Bouillon et de Guise vous auraient donné le même conseil, en termes plus modérés. M. le cardinal ne voulait point jouer seulement le rôle du sage qui dirige et refroidit les gens passionnés; il s'est arrangé pour être à la fois le conseiller courageux et le modérateur; mais écartez ce jaloux, et votre majesté verra la force, la fermeté, la prudence des gens que ce prélat sait tenir à distance du trône. Un ministre tout-puissant aura toujours cet inconvénient d'attirer à lui les petits et les faibles pour en faire des instrumens, et de briser ou d'éloigner tous ceux qui ne veulent pas s'abaisser devant lui, et qui pourraient rendre par eux-mêmes des services dont la gloire et le profit ne lui reviendraient pas.

— Tu penses donc, reprit le roi, que si nous le laissons à Ruel, nous

trouverons, pour le remplacer, des gens de mérite qu'il étouffe sous sa puissance?

— N'en doutez pas, sire.

— Eh bien! gardez-moi le secret; je vais réfléchir à tout ceci.

Saint-Simon alla chercher messieurs de la bouche et du gobelet. Le service et l'étiquette se remirent peu à peu de leurs malheurs, et au retour à Saint-Germain l'ordre s'était rétabli dans la maison.

Quand M. le cardinal avait la goutte, il dictait, du fond de sa retraite, des ordonnances à Boutillier. Tout à coup les travaux cessèrent. On ne vit plus le père Joseph; aucun écrit ne sortit de Ruel; aucun serviteur de l'éminentissime ne parut au Louvre ni au château. Les flatteurs du cardinal trouvèrent les portes closes. Bois-Robert et Bautru eux-mêmes, ces indispensables témoins de la toilette de leur maître, ne furent plus introduits. On ne savait rien ni de la santé, ni des projets, ni des résolutions de son éminence; une terreur morne régnait sur les visages de tout son domestique. Ses amis se cachaient, et le bruit des cascades d'eau vive troublait seul le silence de sa maison de campagne.

Un matin, en allant au jeu de paume, Puylaurens rencontra Lopez au coin d'une rue. Le More baissait la tête et voulait passer sans être aperçu.

— Tu ne m'échapperas pas, lui dit Puylaurens. Réponds-moi : d'où vient cette étrange immobilité de M. le cardinal?

— Que sais-je, monsieur? peut-être est-il fort malade. Je ne le vois pas plus que les autres.

— C'est impossible. Tes petites confidences ne sont pas interrompues dans ces moments de bouderie.

— Quand son éminence a de l'ennui ou du chagrin, elle n'écoute plus avec goût mes historiettes. Monsieur le marquis, ce serait plutôt mon tour de vous demander des nouvelles. Dit-on au château qui sera premier ministre? Aurez-vous l'un des titres de M. le cardinal? L'amirauté générale de France, par exemple; on ne peut pas vous donner moins.

— Tu me railles, coquin; mais, au moins, tu ne me demandes point mes cent écus, et je n'ai rien à craindre, à ce qu'il paraît.

— Vous êtes plus fort que nous; le roi tient conseil avec vous en plein vent sur l'herbe de Versailles. Nous abaissons le pavillon devant votre crédit. Préparez-vous à voir M. le cardinal aussi noble, aussi éclatant dans sa disgrace que durant son pouvoir... Et la petite Marguerite, vous ne l'aimez donc plus? Elle sera sacrifiée comme son pauvre oncle.

— Ah! Lopez, que dis-tu là? je l'aime plus que jamais. Que n'ai-je assez de puissance pour en faire une princesse! Que ne suis-je assez redoutable pour capituler avec le ministre! Je rendrais à M. le cardinal

la faveur du roi en lui demandant la main de sa nièce; mais, s'il vient à tomber, dis-lui que jamais je n'abandonnerai ma maîtresse. Dis aussi à cette aimable fille qu'au fond c'est pour elle seule que j'expose ma vie; c'est à elle seule que je pense, et je prouverai que la vengeance n'a pas été mon guide.

— La petite saura cela, répondit Lopez. Adieu, monsieur le marquis. J'ai le mal du pays; je vais retourner en Espagne.

Le drôle fit un rire sardonique et s'enfuit en courant.

M. Du Hallier, capitaine des gardes, était un gentilhomme d'une belle stature. Un soir le roi le regarda en face, et, se tournant vers Monsieur :

— Voilà, dit-il, un beau garçon qui ne serait point embarrassé pour mettre un prélat en carrosse et le mener à Angoulême.

— J'y mènerais, répondit Du Hallier, tout un conclave, si votre majesté m'en donnait l'ordre.

— Nous avons de bons serviteurs, dit le roi en passant.

Le même soir, au petit coucher, Monsieur présentait la chemise. Le roi demanda si on avait des nouvelles de Ruel. Saint-Simon répondit que M. le cardinal faisait le mort.

— A force de le faire, murmura le roi, il le pourrait devenir tout-à-fait.

Au moment où le valet de chambre de service dressait son lit-de-camp au pied du lit royal, Louis XIII pressa la main de son frère, et, après lui avoir souhaité le bonsoir à haute voix, il ajouta tout bas : Venez demain à mon lever; il est temps que nous prenions des mesures.

Le roi était toujours, à son lever, dans un état de malaise et d'engourdissement qui ne lui laissait ni volonté ni mémoire. Monsieur ne manqua point de lui rappeler le mot de la veille. Louis XIII s'en souvint à peine, demanda des sels, de l'eau glacée, s'inquiéta du temps, se plaignit du froid, puis du chaud, et ne voulut parler que des sornettes dont on amusait sa mélancolie. Dans le courant de la journée, les forces commençant à revenir, le roi dit à Monsieur : — Nous avons des mesures à prendre. Il faudra nous entendre à ce sujet aussitôt que je serai en meilleure santé.

L'occasion était perdue; mais de temps à autre le roi lançait quelques railleries dures sur la goutte et la solitude de M. le cardinal. Ses plaisanteries allaient jusqu'à l'injure; les défauts et les incommodités corporelles du ministre excitaient des rires pleins de cruauté : tantôt c'était l'odeur de musc dont il se parfumait et qu'on ne pouvait souffrir, tantôt c'était sa toux sèche dont le bruit insupportable attaquait les nerfs, et puis il se mouchait d'une façon malséante et ne nettoyait pas ses ongles avec assez de soin; enfin, la conclusion de tous ces griefs, c'était qu'on se trouverait heureux et soulagé de n'avoir plus à tra-

vailler avec un personnage aussi déplaisant. Deux semaines s'écoulèrent au milieu de ces discours menaçans et de ces projets vagues.

Un matin, Monsieur, qui guettait toujours l'occasion, saisit le moment où le roi entrait seul dans l'appartement des chiens pour se glisser à sa suite.

— Sire, dit-il, prenons une détermination. Rompez avec le cardinal et montrez une bonne fois que vous savez vous faire servir.

— Depuis huit jours, je ne songe à autre chose, répondit le roi; mais j'y vois de grands obstacles. Si j'offre un portefeuille au petit De Noyers, à Boutillier, à Bullion, à Servien, le premier pas qu'ils feront sera pour courir à Ruel communiquer mes ouvertures au cardinal. Cet homme-là exerce un ascendant que je ne puis nier; il viendra, et, si je le vois, je ne lui résisterai point.

— Eh bien! sire, ne le voyez pas. Appelez De Noyers, Boutillier, Servien et Bullion dans votre cabinet; composez un ministère et un conseil nouveau; que tout soit terminé en deux heures. Donnez-moi l'ordre de faire en votre nom les premières ouvertures; je saurai commander le silence.

— Je vous le donne.

— C'est bien convenu : n'allez pas vous dédire. Je parlerai ce soir à De Noyers, Boutillier, Bullion et Servien. Quand voulez-vous nous recevoir tous ensemble et conclure?

— Demain, à ma sortie de la chapelle.

— A demain donc. Vous serez affranchi de votre joug, et, si M. le cardinal arrivait à la traverse, fermez-lui votre porte.

— C'est convenu; je ne m'en dédirai plus.

XX.

Lorsque Gaston d'Orléans rentra dans le salon des jeux du château de Saint-Germain, un œil exercé aurait pu lire sur son visage la sentence du cardinal, tant ce visage trahissait le triomphe intérieur. Le premier soin de Monsieur, à son retour à Paris, fut de réunir chez lui les nouveaux ministres. Le roi, avec ses nerfs de petite maîtresse, attachait de l'importance à tant de bagatelles, que la cabale avait choisi à dessein pour chef du cabinet M. Servien, homme fort propre de sa personne et d'agréables manières; Monsieur le rencontra au parvis de Notre-Dame et le mena au Luxembourg. M. de Bullion, qu'un des secrétaires du prince poursuivait de maison en maison, arriva le dernier. Quant à M. Boutillier, comme il habitait Saint-Germain, on avait le temps de penser à lui. On introduisit les futurs ministres dans le cabinet des médailles. Monsieur, qui avait la parole à la main, leur exposa nettement les résolutions du roi, et leur distribua les hauts emplois

auxquels on les appelait. M. De Noyers, d'une dévotion outrée, parut se résigner aux faveurs qui tombaient sur lui comme un bon chrétien au martyre. Bullion ne pouvait dissimuler sa joie. Les trois élus demeurèrent au Luxembourg jusqu'au souper, où l'on but au succès de leur gouvernement. De cette façon, aucune indiscrétion ne pouvait être commise. Cependant il y a toujours, dans les airs, on ne sait quel souffle révélateur qui annonce les grands événemens. Au coucher de Monsieur vinrent soixante figures qui n'y paraissaient point à l'ordinaire. On faisait la cour à Puylaurens, on épiait l'occasion de lui dire une flatterie. Des ducs, des gouverneurs de province, se recommandaient à lui. C'était comme un pressentiment public; mais on ignorait que le changement dût s'opérer le lendemain. Monsieur ne dormit guère, et Puylaurens ne dormit point; tous deux passèrent la nuit à faire des châteaux en Espagne plus grands que ceux de Pychrocole. Le jour se leva enfin et fort tard, car on était alors au 11 novembre. Il y avait tout juste quatre ans que M. le cardinal s'était si bien joué des cabales à la journée des dupes. Cet anniversaire parut d'un augure favorable. Une revanche était due aux victimes du ministre.

Le ciel commençait à pâlir, quand le carrosse de Monsieur s'avança devant l'escalier du Luxembourg. Les roues brûlèrent le pavé. En moins d'une heure et demie, on conduisit le prince à Saint-Germain. M. Le Coudray-Montpensier, que Monsieur y avait laissé la veille, attendait à cheval au bas de la montagne. Il agita son chapeau en l'air du plus loin qu'il vit le carrosse.

— M. le cardinal est-il venu? lui demanda Monsieur.

— Ame qui vive n'est venue de Ruel, répondit Le Coudray; le cardinal dort en paix.

— Que son sommeil soit profond! s'écria le prince.

M. de Boutillier ne se doutait de rien. Monsieur le prit au saut du lit, et, le tirant par ses chausses, lui dit gaiement :

— Il faut vous habiller à neuf, l'ami; ce ne sont pas là vêtemens dignes d'un ministre.

— Comment l'entend votre altesse? répondit Boutillier.

— Faites-moi donner du vin, pour que je vous apprenne en échange une heureuse nouvelle, car je suis encore à jeun, tant j'avais hâte de vous voir.

On apporta une collation, et, tout en mangeant, Monsieur raconta ce qui s'était passé depuis vingt-quatre heures.

— Voilà une affaire bien menée, s'écria Boutillier. Rien n'y manque, pas même le secret, qui est si difficile à obtenir. Adieu la puissance du plus grand ministre du monde! Son héritage sera lourd à porter, mais nous serons trois au lieu d'un.

Six gentilshommes des plus confidens de Monsieur arrivèrent l'un

après l'autre chez M. Boutillier. C'étaient Le Coudray, Charnisay, Goulas, les deux frères Senantes et Duplessis. Le roi devait entendre la messe à dix heures. Neuf heures venaient de sonner, quand on appela Puylaurens dans l'antichambre pour parler à un homme de figure bizarre qui disait avoir un avis important à lui communiquer. Cet homme était le capitaine La Pistole. Il avait les cheveux en désordre et paraissait fort essoufflé.

— Monsieur le marquis, dit le capitaine, quoique vous ne m'ayez pas confié vos desseins, je devine que vous exécutez aujourd'hui quelque grande entreprise. Sans avoir reçu vos ordres, j'ai imaginé de faire le guet devant la maison de son éminence au village de Ruel; j'ai vu tout à l'heure mettre les chevaux au carrosse. J'ai reconnu de loin M. le cardinal avec sa robe et sa calotte. Il vient au château, et c'est à peine si j'ai sur lui un quart d'heure d'avance. Faites ce que vous voudrez de cet avertissement.

Puylaurens rentra dans le salon avec les traits si bouleversés, que M. de Boutillier dit en le voyant :

— Regardez cette mauvaise nouvelle qui vient à nous.

— Messieurs, dit Puylaurens, ne nous troublons point. M. le cardinal sera au château dans dix minutes. Il va tenter de parler au roi. Si la porte lui est fermée, notre procès est gagné; mais s'il est reçu par sa majesté...

— Nous sommes perdus! s'écria Monsieur. Je ne reste pas ici. Fuyons en Lorraine. Holà! mes gens! mes chevaux!

— Un moment! reprit Puylaurens. Il faut au moins attendre que M. le cardinal soit entré chez le roi.

— Attende qui voudra, criait le prince hors de lui; je ne veux point mourir à Vincennes. Partons sans différer.

— Eh! monsieur, répondit Puylaurens, c'est moi qui serai mis à Vincennes, et non pas vous. Le roi est homme de parole; il ne recevra point M. le cardinal. Descendez dans la cour du château, et ne reculons pas devant un danger incertain. Au point où nous en sommes, il faut succomber honorablement. On nous prendrait pour des écoliers qui s'enfuient à l'approche d'un pédagogue armé du martinet. Qui vous dit que l'éminentissime ne va pas être arrêté par De Hallier? Peut-être est-il plus effrayé que vous. J'aime mieux mourir à la Bastille que d'abandonner honteusement une partie si belle. Descendons, messieurs, et montrons la face à l'ennemi.

Les six gentilshommes s'unirent à Puylaurens pour entraîner Monsieur dans la cour du château. Au bout de cinq minutes, le carrosse de M. le cardinal passa. Au lieu d'aller au grand escalier, le cocher tourna sur la gauche, et s'arrêta au pied des petits degrés, par où l'on montait aux appartemens secrets. Monsieur pâlissait et roulait ses yeux

dans leur orbite. Son éminence avait jeté un regard calme sur le groupe des cabaleurs.

— Ne bougez d'ici, dit Puylaurens au prince et à ses amis. Je vais essayer de pénétrer à la suite de M. le cardinal pour savoir quel accueil il reçoit, et qui est en danger de lui ou de nous.

Comme Puylaurens montait les premières marches, il entendit au-dessus de lui le bruit des pas du ministre. Le cardinal avait l'oreille fine : — On nous suit, dit-il à Cavoie; regardez qui est là.

Cavoie écouta et répondit : — Votre éminence se trompe; il n'y a personne.

La porte des petits appartemens s'ouvrit; le valet de chambre de service à cette porte, n'ayant point reçu d'ordres, laissa passer le ministre. Puylaurens se présenta ensuite. Par grand bonheur, ce valet de chambre était de Nyert. Il entraîna Puylaurens à l'intérieur en posant un doigt sur sa bouche pour recommander le silence. Puylaurens se glissa dans la garde-robe des habits de chasse, et de Nyert lui fit signe d'écouter. A travers une cloison de planches, on entendait la voix de M. le cardinal :

— Le voilà, sire, disait-il, le voilà ce maudit homme qui se parfume d'odeurs insupportables, qui tousse d'une façon déplaisante, et ne nettoie pas ses ongles avec assez de soin. Comment votre majesté a-t-elle pu souffrir aussi long-temps un ministre ainsi parfumé? Le siége de la Rochelle est imprégné de musc, le succès de la guerre de Lorraine en est tout gâté; les historiens à venir diront : « Le pauvre cardinal eût fait assez bien la campagne d'Italie et donné quelque gloire au roi, sans une toux sèche qui détruisait tout le mérite de ses actions et la sagesse de ses avis. »

— Ah! s'écria le roi en riant, je vois bien que Monsieur m'a vendu.

— Pour cela, non, reprit le cardinal. Monsieur veut régner à votre place, et Puylaurens gouverner à la mienne. Faisons retraite ensemble devant ces fortes têtes.

— Demeurez, demeurez; mais que ferons-nous de mon frère?

— Au château de Blois avec bonne garde!

— Et Puylaurens?

— A Vincennes, sire, en prison!

— Jamais, monsieur. Je suis son complice. Si je l'abandonne, il a droit du moins à ma pitié.

— Je n'en suis pas en peine; si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain que ces gens-là épuiseront votre pitié, vos bontés et votre patience. Ils ne sauraient échapper à leur sort.

De Nyert fit signe à Puylaurens qu'il n'avait plus qu'à prendre la fuite, et puis il lui ouvrit les portes en lui disant tout bas :

— Adieu, je vous souhaite un bon voyage.

— Je ne suis point encore parti, répondit Puylaurens.

Monsieur et ses gentilshommes attendaient au bas de l'escalier. Le prince, comme il avait accoutumé de faire dans les circonstances périlleuses, parlait sans interruption, remuant son argent dans sa poche, avec des gestes sans but et des mines si étranges qu'il ressemblait plutôt à un habitant de Bicêtre qu'à l'héritier de la couronne de France.

— Mes amis, dit Puylaurens, le roi nous abandonne. On nous assure un sort dans ce moment : Monsieur ira dans son château de Blois sous bonne garde; je serai mis à Vincennes, et vous aurez tous des appartemens à la Bastille. Il convient de délibérer.

— Et quelle diable de délibération veux-tu faire? s'écria Monsieur. Le lièvre délibère-t-il devant les chiens qui le poussent?

— La partie n'est pas encore achevée. M. le cardinal va retourner à Ruel. Votre altesse arrivera au conseil secret après la messe, et nous pouvons reprendre l'avantage en sommant le roi de tenir sa parole. Quant à moi, j'aime mieux mourir dans un donjon que de courir une troisième fois les grands chemins. Je reste.

— Je reste avec Puylaurens, dit Le Coudray-Montpensier.

— Et moi de même, s'écrièrent l'un après l'autre Goulas, Charnisay, les deux Sénantes et Du Plessis.

— Malheureux! dit Monsieur d'un ton lamentable, vous allez me perdre avec vous. Grand Dieu! que faire? quel parti prendre?

— Tuer l'ennemi, dit une voix.

La Pistole, assis sur une borne et les jambes croisées, regardait paisiblement les cabaleurs en frottant avec sa manche le pommeau de sa rapière. Il y eut un moment de silence pendant lequel on voyait aisément qu'une idée terrible entrait dans toutes les têtes à la fois. Le Coudray-Montpensier s'approcha de Puylaurens et lui dit :

— Cet estafier a raison, la seule chance de salut qu'il nous reste est de tuer le cardinal, à cette place même, quand il va descendre.

— Il faut le tuer, s'écrièrent tous les confidens de Monsieur.

— Mes amis, dit Puylaurens, le ministre est mon ennemi mortel; cependant j'aime sa nièce, et je ne puis tremper dans un complot contre la vie de cet homme. Faites ce que vous voudrez, je ne m'en mêle point.

— Mettons la chose aux voix, reprit Le Coudray. Considérez que le cardinal sait notre cabale, et ne pardonnera jamais à aucun de nous. Le plus grand comme le plus petit succomberont, et sa vengeance nous poursuivra jusque dans la tombe. Monsieur y périra aussi bien que nous. Dans les cas désespérés, les remèdes extrêmes sont permis : je vote pour la mort.

— La mort! dirent en même temps Goulas et les autres conseillers.

— Insensés! s'écria Monsieur, c'est pour garder mon honneur que je

conspire depuis trois ans, et vous me réduisez au métier d'un coupe-jarret! Non, je ne puis consentir à ce crime abominable.

Le Coudray-Montpensier fronça les sourcils d'un air farouche.

— Si tel est, dit-il, la volonté de votre altesse, elle peut se retirer, comme Puylaurens, dont nous admettons les scrupules; mais, comme il y va pour nous de la vie, nous exécuterons le coup malgré vos défenses. La mort du cardinal a été mise aux voix, et elle a passé à la majorité de cinq contre un. L'estafier La Pistole complétera la demi-douzaine.

La Pistole s'avança, le sourire sur les lèvres et le corps civilement penché en avant :

— Voilà donc enfin ce beau jour venu, dit-il; je savais bien qu'on aurait recours aux seuls et vrais moyens de se défaire d'un ennemi. Tout le reste n'est que verbiage. Messieurs, donnez-moi le mot d'ordre, et je me charge de la besogne. Vous allez voir comme je m'en acquitte. Convenons, s'il vous plaît, d'un signal.

Monsieur se mit à courir jusqu'au milieu de la cour du château et revint ensuite auprès des conjurés :

— Vous le voulez absolument? dit-il. Eh bien! j'y consens. Tuons le cardinal, puisque c'est l'unique et dernier moyen de nous sauver; mais laissez-moi le soin de choisir le moment. Je veux donner le signal moi-même.

— Que votre altesse décide quand je devrai frapper, dit La Pistole.

— Écoutez, reprit Monsieur : je m'avancerai vers ce maudit homme, je lui reprocherai le mal qu'il m'a fait, ses persécutions, sa tyrannie, et, finalement, je lui pardonnerai ses méchancetés, et je lui présenterai ma main ouverte de cette façon. Aussitôt qu'il y mettra la sienne, vous le frapperez.

— Voilà qui est entendu, convenu et arrêté, répondit La Pistole. Aussitôt que sa main sera dans celle de votre altesse, il tombe mort.

— Tâchez, dit Le Coudray, de ne point manquer votre coup. N'allez pas le blesser de sorte qu'il en réchappe.

— Fi! mon gentilhomme, répondit La Pistole; ce sont les cabaretiers pressés d'argent, les buveurs avec qui l'on a querelle, que l'on blesse et qu'on manque. Mais un prélat! un premier ministre, dont la vie ou la mort entraînent des conséquences! ceux-là n'en réchappent jamais.

— N'oubliez point le signal, dit le prince : *sa main dans la mienne.* Je veux avoir le temps de lui faire connaître ma pensée avant qu'il meure. Je veux lui reprocher ses cruautés, afin qu'il sache bien pourquoi je le tue. Oui, j'aurai la satisfaction de soulager mon ame et d'assouvir ma vengeance. A présent que mon parti est pris, j'appelle ce moment décisif. Mon Dieu! soutenez-moi : je vais commettre un grand crime; mais il faut que cet homme périsse ou que je meure moi-même.

Les chevaux du cardinal piaffaient à vingt pas de là. Puylaurens se retira à l'écart. On entendit bientôt un bruit de portes qui s'ouvraient et se fermaient, puis les pas vifs de M. de Cavoie précédant le ministre pour appeler les gens. Dans son empressement, Cavoie passa devant les conjurés sans remarquer l'agitation que trahissaient leurs visages. Un pas plus lent et plus mesuré que le sien, accompagné d'un frôlement de robe, résonna dans l'escalier. Puylaurens sentit son sang et tous les rouages de sa vie comme précipités. Mille pensées à la fois se pressaient dans sa tête. Il murmura tout bas ces paroles :

— Adieu, Marguerite! vous n'épouserez point l'assassin de votre oncle.

En cet instant, M. le cardinal atteignit au bas des degrés. Son visage majestueux ne témoigna aucune surprise lorsqu'il se trouva en face des six personnes qui avaient le plus de sujets de le haïr. Les conjurés formèrent un demi-cercle autour de lui; La Pistole s'approcha doucement par derrière, et Gaston d'Orléans rompit le silence.

XXI.

L'acteur Mondory, qui représentait si bien les héros de l'antiquité, ne savait pas mieux que Monsieur prendre les airs et le ton du personnage qu'il voulait montrer. Les regards et l'accent de Gaston d'Orléans parurent tout à coup empreints d'un caractère de violence bien éloigné des mœurs de ce prince.

— Monsieur le cardinal, dit Monsieur, j'ai à vous parler, et prenez garde à vos réponses. Je sais que vous venez de me perdre encore une fois dans l'esprit du roi.

— Votre altesse se trompe, répondit le cardinal; je ne songe point à lui nuire, et je ne crois pas lui avoir donné sujet de me soupçonner.

— Prenez garde, vous dis-je, reprit Monsieur. Puylaurens vous a suivi tout à l'heure, et nous savons que vous avez demandé au roi mon exil et la ruine de mes amis.

Le cardinal tourna vers Puylaurens des yeux fulminans, et le rouge lui monta au visage.

— Je croyais, dit-il, que M. de L'Age avait de la répugnance pour le métier d'espion. Si votre altesse a fait épier mes démarches, il est inutile qu'elle m'interroge.

— Je n'interroge point, reprit Monsieur en élevant la voix; je commande, et je vous dicte vos aveux. N'imputez qu'à vous-même les suites terribles du nouvel éclat que vous préparez. Cette guerre ne sera pas de longue durée; mais, avant de vous en faire la déclaration, je veux apprendre de vous-même d'où vient cette haine éternelle que

vous m'avez vouée. Confessez hardiment pourquoi vous me détestez; je vous dirai à mon tour pourquoi je vous hais.

— Votre altesse m'embarrasse et m'offense, répondit le cardinal. Je n'ai point de haine. Dieu me préserve d'un sentiment aussi peu chrétien! Je suis ministre du roi, et, à ce titre, je combats les volontés contraires à l'intérêt du royaume, souvent malgré mes inclinations. J'aurais beaucoup de penchant à aimer votre altesse, si elle voulait bien témoigner plus de soumission au roi son frère.

— Ce sont là des paroles officielles, interrompit Monsieur. Épargnez-vous les discours menteurs dont on colore depuis cinq ans toutes les persécutions qui m'accablent. Ouvrez votre cœur, vous dis-je, ouvrez-le entièrement; cela peut vous être plus utile que vous ne l'imaginez. Confessez-moi les causes de votre haine et de votre mépris.

— Du mépris, grand Dieu! s'écria le ministre; si cela était, l'affection et le respect dont je fais profession pour votre altesse seraient donc une horrible hypocrisie?

— J'en ai peur, pour votre honneur et votre salut.

— Ah! Monsieur, reprit le cardinal, qu'avez-vous aujourd'hui? Je ne vous vis jamais si implacable. Cessez, je vous en prie, ces discours offensans. Laissez ce ton cruel qui me met au désespoir; je renonce à tout; je me retire des affaires plutôt que de donner lieu à des querelles si envenimées. Vos griefs contre moi étaient oubliés; ne les réveillez plus. Ne m'enlevez pas cette amitié que vous m'aviez rendue si généreusement. Restons en paix; je vous le demande et vous en conjure.

Le ministre fit un pas vers le prince en lui présentant sa main :

— N'approche pas de moi, s'écria Monsieur en reculant; n'approche pas, Satan! tu n'échapperas point à mes justes reproches.

— Qu'ai-je fait, dit le ministre étonné, pour être traité de la sorte?

— Puisque vous ne voulez pas confesser vos sentimens, reprit Monsieur, je vais vous les dire. Votre ambition ne me pardonnera jamais d'avoir représenté au roi les dangers du pouvoir excessif qu'il vous donne. Vous savez que, si je montais sur le trône, mon premier acte serait votre disgrace. Vous n'espérez donc rien de moi, et vous avez raison. Je suis la seule personne dans ce royaume qui puisse opposer quelque résistance à votre tyrannie, et vous ne vous croirez pas en sûreté tant que je serai debout; de là vient que vous employez les moyens les plus odieux pour ruiner ma réputation, flétrir mon caractère et détruire l'amitié qui m'attache à mon frère. Dès ma plus tendre jeunesse vous m'avez représenté comme un libertin perdu de mœurs, comme un prince lâche et faible, indigne du trône. Parce que, dans la fougue de l'enfance, j'ai couru les carrefours et brisé des enseignes de cabaret, vous m'avez charitablement dépeint comme une ame sans dignité. Grace à ces bons offices, la moitié du royaume pense que l'état serait

perdu si j'en prenais le gouvernement. Henri V, en Angleterre, a su montrer que la frivolité du jeune âge pouvait céder la place à des idées plus sérieuses quand la couronne apportait la sagesse sur le front où elle venait s'asseoir; mais vous vous êtes bien gardé de m'accorder cette ressource dernière dans l'estime du roi. A peine m'aviez-vous signalé comme un étourdi et un prince imbécile, que vous avez sonné l'alarme sur mon ambition et mon envie de régner; la haine seule était capable d'une contradiction aussi manifeste, et cependant on a fini par vous croire. Je suis à cette heure un brouillon, une mauvaise tête; je voudrais vendre la France à ses ennemis de colère de ce que je ne puis pas régner; je souhaite la mort de mon frère, et, s'il arrivait au roi quelque malheur, on m'accuserait peut-être de l'avoir empoisonné.

— Bonté divine! s'écria le ministre, qui donc vous a soufflé toutes ces idées?

— Que vos regards ne cherchent pas Puylaurens, reprit le prince avec impétuosité; ces idées ne viennent point de lui. Je les ai dans l'esprit depuis cinq ans. Aussitôt que j'ai témoigné de l'inclination pour la princesse Marie de Gonzague, vous vous êtes déclaré contraire à ce mariage. Vous m'avez cherché une femme que je ne connaissais point : double moyen de me plonger dans l'abîme de la désobéissance. Cependant, à votre grand regret, j'ai cédé aux volontés du roi; j'ai étouffé mes gémissemens et accepté pour épouse la princesse de Montpensier. Ce n'est pas dans le dessein de vous jouer un mauvais tour que je l'ai aimée; elle le méritait. Tant que la reine-mère crut avoir à se plaindre de moi, vous êtes resté son ami fidèle; après ma réconciliation avec cette reine malheureuse, vous devenez l'ennemi acharné de la mère et du fils. Sur ces entrefaites, je perds cette femme que vous m'aviez donnée par force. Je la regrette et je la pleure. Une seule princesse pouvait me consoler : Marguerite de Lorraine. Vous apprenez qu'elle me plaît; vous vous prononcez d'avance contre une alliance avec sa maison. C'est, à vous entendre, la seule personne au monde que je ne doive pas épouser. Tous les Guise tombent en disgrace, sans que j'aie encore déclaré ma passion pour leur sœur. Vous m'avez persécuté pour me marier à une princesse que je n'aimais point; vous me persécutez ensuite pour m'empêcher d'épouser celle que j'aime. Voyons maintenant quelle fut votre conduite à l'égard de mes amis.

— Eh! Monsieur, dit le cardinal; tout cela était oublié et pardonné. Ces récriminations...

— Vous épouvantent, n'est-ce pas? La liste de vos noirceurs est longue. J'avais un gouverneur sage, considéré de tous, homme de grand sens et d'une ame noble. Le maréchal d'Ornano se plaignit au roi de la dureté dont on usait envers moi; il m'avait vu pleurer de douleur.

Sa pitié devint un crime. On l'arrête sous mes yeux; on le jette dans un cachot, et quelle y a été sa fin? dites-le vous-même.

— Nous ne savons pas la véritable cause de sa mort, dit le ministre en hésitant : les uns l'attribuent à un ragoût de champignons, les autres à l'humidité de l'appartement qu'il occupait au donjon de Vincennes. Je fus aussi surpris que fâché de cet accident.

— Oui, votre surprise égala vos regrets, car vous aviez ordonné cette mort ténébreuse.

— Monsieur, dit le cardinal, ménagez-moi : je suis homme d'église.

— Point de ménagemens, reprit le prince. Tant pis pour votre chapeau s'il a éclos un crime dans votre tête! Vous avez fait mourir mon gouverneur; mais ce n'était que votre début. Mon frère, le grand-prieur de Vendôme, avait de l'amitié pour moi, et il vous donnait de l'ombrage. On le saisit, on l'enferme à Vincennes, et quelle y a été sa fin? dites-le vous-même.

— M. de Vendôme, répondit le cardinal, fut logé par mégarde dans le même appartement que le maréchal d'Ornano.

— En sorte, dit Monsieur, qu'il y meurt sans qu'on sache le nom de sa maladie. Le public ne s'y trompe pas, et fait un proverbe de vos vengeances occultes; lorsqu'il soupçonne un empoisonnement quelque part, il ne manque pas de dire : Cet homme aura mangé des champignons du bois de Vincennes. Passons à d'autres sacrifices. Parmi mes amis, un pauvre garçon, étourdi comme moi, s'avise de cabaler, non pas contre l'état, contre un projet de mariage qui me contrarie. Qu'avez-vous fait du pauvre Chalais?

— M. de Chalais avait mérité la mort.

— On le traîne à vingt-cinq ans sur un échafaud, au milieu d'une ville en pleurs. Le bourreau s'enfuit pour ne pas assassiner un gentilhomme dont tout le monde a trop de pitié; mais vous, plus cruel que le bourreau, vous livrez ce malheureux à un boucher qui lui porte trente coups avant de réussir à l'achever, et vous pouvez dormir! Je vous en félicite : vous avez une conscience à toute épreuve. Je ne parle point de Boutteville et Deschapelles, mis à mort avec une rigueur abominable pour un simple duel, ni du maréchal de Marillac; ceux-là n'étaient pas attachés à ma personne. Quant à M. de Montmorency, il vivrait si je n'avais pas insisté pour obtenir sa grace. Comment avez-vous traité mes amis, mes créatures et ma maison? Chaudebonne, Barradas, Sauveterre, sont exilés pour m'être demeurés fidèles dans mes disgraces. Mes officiers ont perdu tous leurs biens. M. de Vaugelas, un savant occupé d'études sur les beautés de notre langue, voit sa fortune confisquée, parce qu'il touche une pension sur ma cassette, car vous ne me pardonnez pas même de faire un peu de bien. Je ne dis rien de

votre amour insolent pour la reine, ni des incroyables projets que votre ambition en délire avait formés sur sa personne; les dédains de cette grande princesse en ont tiré vengeance. Mais comment avez-vous traité le pauvre Puylaurens? On l'a poursuivi et chassé comme une bête fauve, parce qu'il refusait le beau rôle d'espion de votre éminence. Le succès vous encourage. Jusqu'à présent ce sont mes serviteurs que vous accablez; mais aujourd'hui vous en voulez à ma vie et à ma liberté, vous demandez au roi qu'on m'enferme au château de Blois sous bonne garde. La mesure est comblée; il n'y a plus de paix à espérer entre nous.

—Jamais, interrompit M. le cardinal; jamais je ne renoncerai au bonheur de reconquérir les bonnes graces et l'amitié de votre altesse. Puisqu'elle l'ordonne, je confesse mes torts; j'avoue que mon zèle pour le bien de l'état a été poussé jusqu'à la cruauté. Je ne nie point que j'aie demandé tout à l'heure l'éloignement de votre altesse; mais j'abjure cette mauvaise pensée. Je suis prêt à tous les efforts imaginables pour obtenir mon pardon. Disposez de moi, dictez-moi les excuses que vous voulez entendre sortir de ma bouche; je donnerai satisfaction pleine et entière, à vous et à vos amis. Encore une fois, faisons la paix. Laissez-moi presser votre main.

Le cardinal s'avança, les deux bras étendus, croyant que Monsieur allait s'adoucir. Le cercle des conjurés se resserra. Le Coudray-Montpensier porta la main à la garde de son épée, et le capitaine La Pistole tirait déjà son poignard du fourreau. Monsieur fit un bond en arrière.

— Va-t'en, traître, s'écria-t-il hors de lui. Porte ailleurs tes baisers de Judas!

Le ministre parut stupéfait; il n'avait jamais vu le prince dans cet état de violence et d'exaltation; il croyait avoir perdu la clé de ce caractère versatile, et ne savait plus à quelle conjecture se rattacher.

— Au nom du ciel! dit-il en s'avançant toujours, apaisez-vous. Croyez à mon respect et à mon dévouement.

Et puis il se tourna vers les conjurés, et prenant un ton suppliant:

— Messieurs, leur dit-il, joignez vos prières aux miennes; vous vous en trouverez bien. Faites que son altesse me pardonne. Il n'y aura pas de faveurs ni de graces trop chères pour un service aussi important. Parlez pour moi; j'ai à cœur de mettre fin à toutes nos querelles.

— Laissez-vous fléchir, Monsieur, dirent les conjurés. Donnez votre main à M. le cardinal.

— Non, s'écria le prince; retire cette main, homme sans pitié, tyran que je déteste; retire cette main; elle est tachée du sang de mes amis, je ne la toucherai pas. Va-t'en, ou je te frappe, pour éviter tes odieux embrassemens.

M. le cardinal s'arrêta, et, relevant la tête avec fierté :

— C'est assez, dit-il, j'ai poussé l'humilité à ses dernières limites. Votre altesse se repentira peut-être de cette rigueur extrême. Le ciel est témoin de mes bonnes intentions; mais, puisqu'on repousse mes avances et qu'on veut absolument la guerre, je vais pourvoir à ma légitime défense. Adieu, messieurs, je vous sais gré de votre entremise.

Le carrosse s'avança et les chevaux, marchant vers le groupe des conjurés, les obligèrent à se disperser. Cavoie se glissa derrière son maître en écartant du coude l'indiscret La Pistole. M. le cardinal monta dans son carrosse et partit sans comprendre à quel danger il échappait. Les conspirateurs se regardaient entre eux; Monsieur sifflait et mettait son chapeau de travers; il n'eût tenu qu'à lui d'être accablé de confusion, mais, afin de couper court aux reproches, il conserva le ton impérieux qu'il avait adopté pour jouer sa comédie.

— Messieurs, dit-il, j'ai mes raisons pour agir comme je viens de le faire. Suivez-moi : je vous apprendrai plus tard mes desseins. N'oubliez pas que le roi m'attend à la sortie de la messe.

Dix heures sonnaient. Gaston courut à la chapelle. Les huissiers, écartant la foule, criaient : Place au roi! Louis XIII passa en baissant les yeux, sans vouloir regarder son frère. Monsieur suivit jusqu'à l'entrée de la chambre à coucher; mais à peine le roi eut-il franchi le seuil, que Du Hallier, fermant la porte, prononça de sa voix de Stentor ces paroles significatives :

— Messieurs, vous pouvez aller. C'est l'ordre.

— J'ai rendez-vous avec le roi, lui dit Monsieur.

— Le roi ne recevra personne aujourd'hui, ajouta le capitaine des gardes. C'est l'ordre.

— Mais il y a exception pour moi, reprit son altesse.

— Il n'y a point d'exception, répondit Du Hallier. C'est l'ordre.

PAUL DE MUSSET.

(La cinquième partie au prochain n°.)

MARILHAT.

Quelque temps après la révolution de juillet, vers 1833 à peu près, une petite colonie d'artistes, un campement de bohêmes pittoresques et littéraires menait une existence de Robinson Crusoé, non dans l'île de Juan Fernandez, mais au beau milieu de Paris, à la face de la monarchie constitutionnelle et bourgeoise, à cet angle du Carrousel laissé en dehors de la circulation comme ces places stagnantes des fleuves où ni courans ni remous ne se font sentir.

C'est un endroit singulier que celui-là : à deux pas du roulement tumultueux des voitures, vous tombez tout à coup dans une oasis de solitude et de silence. La rue du Doyenné se croise avec l'impasse du même nom et s'enfonce au-dessous du niveau général de la place par une pente assez rapide; l'impasse se termine par une espèce de terrain fermé assez peu exactement d'une clôture de planches à bateaux noircies par le temps. Les ruines d'une église, dont il reste une voûte en cul de four, deux ou trois piliers et un bout d'arcade contribuent à rendre ce lieu sauvage et sinistre. Au-delà s'étendent, jusqu'à la rue des Orties, des terrains vagues parsemés de blocs de pierre destinés à l'achèvement du Louvre, entre lesquels poussent la folle avoine, la bardane et les chardons.

Les maisons qui bordent ces deux rues sont vieilles, rechignées et sombres, elles frappent par un air d'incurie et d'abandon. On ne les répare pas, les ordonnances de voirie le défendent, car elles doivent disparaître dans un temps donné, lorsque les travaux du Louvre seront repris. On dirait que ces pauvres logis ont la conscience de l'ar-

rêt qui pèse sur eux, tant leur physionomie est morose. A la crainte de l'avenir peut se mêler le regret du passé, car c'étaient pour la plupart de respectables demeures honorablement habitées par des gens d'église et de robe.

J'habitais deux petites chambres dans la maison qui fait face à l'arcade qui mène au pont suspendu. Camille Rogier, Gérard de Nerval et Arsène Houssaye occupaient ensemble, dans l'impasse, un appartement remarquable par un vaste salon aux boiseries tarabiscotées, aux glaces à trumeaux, au plafond décoré de moulures délicates et capricieuses; ce salon chagrinait beaucoup le propriétaire et avait long-temps empêché le logis de se louer, car en ce temps-là le goût que nous appelons bric à brac, faute de meilleur nom, n'était pas inventé encore.

Cette pièce, garnie de quelques meubles anciens brocantés à vil prix, rue de Lappe, aux Auvergnats de la bande noire, avait quelque chose d'étrange et de fantastique qui nous plaisait, et souvent le regret de ne recevoir personne dans une si belle pièce nous préoccupait douloureusement, mais pour rien au monde nous n'y eussions admis des bourgeois en chapeau rond et en habit à queue de morue, à moins que ce n'eût été un éditeur venant nous proposer dix mille francs pour un volume de vers ou un Anglais curieux de se composer une galerie de tableaux inédits.

Gérard trouva un moyen de tout concilier, c'était de donner dans ce salon Pompadour un bal costumé; de cette façon, les personnages ne jureraient pas avec l'architecture : cette opinion paradoxale nous surprit un peu, car nos finances étaient dans l'état le plus mélancolique; mais, poursuivit Gérard, les gens qui manquent du nécessaire doivent avoir le superflu, sans quoi ils ne posséderaient rien du tout, ce qui serait trop peu, même pour des poètes. Quant aux rafraîchissemens, ils seront remplacés par des peintures murales qu'on demandera aux artistes amis; cette magnificence vaudra bien à coup sûr quelques méchans verres d'eau chaude mêlée de thé et de rhum : faire peindre un salon exprès pour une fête, c'est une galanterie digne de princes italiens ou de fermiers-généraux et qui nous couvrira de gloire.

Il n'y avait pas d'objection à faire à des raisonnemens si logiques : les camarades furent convoqués, on dressa des échelles, et chacun se percha le moins incommodément possible pour esquisser le trumeau et le panneau qui lui était destiné dans la distribution du travail. Aucun des noms qui concoururent à cette décoration improvisée n'est resté dans l'ombre qui les couvrait alors, et dans ces ébauches rapides l'on pouvait déjà pressentir le talent et le caractère futur de chacun.

Un jeune homme aux yeux noirs, aux cheveux ras, au teint cuivré, peignit sur une imposte des ivrognes couronnés de lierre, dans le goût de Velasquez, et un autre jeune homme à l'œil bleu, aux longs che-

veux d'or, exécuta une naïade romantique : l'un était Adolphe Leleux, le peintre des Bretons et des Aragonais; l'autre Célestin Nanteuil, l'auteur du *Rayon*, un des plus charmans tableaux de l'exposition de cette année. Sur deux panneaux étroits, Corot logea en hauteur deux vues d'Italie d'une originalité et d'un style admirables. Théodore Chasseriau, alors tout enfant, et l'un des plus fervens élèves d'Ingres, paya sa contribution pittoresque par une Diane au bain, où l'on remarquait déjà cette sauvagerie indienne mêlée au plus pur goût grec d'où résulte la beauté bizarre des œuvres qu'il a faites depuis.

D'autres panneaux furent remplis de fantaisies orientales et hoffmaniques par Camille Rogier, qui, plus tard, réalisa ses rêves par un séjour de huit ans à Constantinople, d'où il a rapporté le plus curieux album. Alcide Lorentz fit aussi quelques Turcs de carnaval et des masques à la manière de Callot. Pour moi, je peignis dans un dessus de glace un déjeuner sur l'herbe, imitation d'un Watteau ou d'un Lancret quelconque, car, en ce temps-là, j'hésitais entre le pinceau et la plume. Gérard ne fit rien, mais il nous donna le conseil de nous couronner de fleurs, suivant l'usage antique.

Comme nous étions juchés sur nos échelles, la rose à l'oreille, la cigarette aux lèvres, la palette au pouce, chantonnant des ballades d'Alfred de Musset ou déclamant des vers d'Hugo, il entra un jeune homme amené par un camarade pour prendre sa part de nos travaux, et qui fit sur moi l'impression la plus vive.

Il avait une de ces figures qu'on n'oublie pas. Son teint naturel disparaissait sous une accumulation de couches de hâle et ressemblait à du cuir de Cordoue, quoiqu'aux pommettes on pût distinguer à travers le jaune des traces de couleurs assez vives; une fine moustache ombrageait sa lèvre supérieure, et son nez mince, un peu courbé en bec d'oiseau de proie, s'unissait à des sourcils noirs extrêmement marqués. Les yeux, agrandis par la maigreur, avaient une limpidité, un éclat et une expression extraordinaires : ils semblaient avoir gardé le reflet d'un ciel plus lumineux et la flamme d'un soleil plus ardent; le ton bistré de la peau en faisait encore ressortir l'émail étincelant : ces yeux étaient le résultat d'un voyage en Orient, car l'Orient, nous en avons fait la remarque depuis, lorsqu'il ne vous aveugle pas, vous donne des regards aveuglans.

Le nouveau venu promena sur tout ses prunelles d'épervier, prit un morceau de crayon blanc, et traça sur un coin resté vide trois palmiers s'épanouissant au-dessus du dôme d'une mosquée; puis, quelque affaire l'appelant ailleurs, il s'en alla et ne revint plus.

Ce jeune homme à physionomie d'icoglan ou de zébek, comme nous le sûmes plus tard, était Prosper Marilhat, qui revenait d'Égypte. Rien, à cette époque, ne le recommandait à l'attention que le ton de ses

peux et le hâle de sa peau, car il n'avait encore rien exposé, et sa longue absence avait naturellement dérobé le secret de ses études et de ses progrès.

Au Salon suivant, un tableau étrange, marqué au cachet de l'originalité la plus naïve et la plus violente, attira l'attention des artistes et du public. On ne peut se faire aujourd'hui une idée de la surprise qu'excita cette révélation d'un monde inconnu. En ce temps-là, l'école romantique pittoresque commençait à peine à se produire, et le paysage historique florissait principalement. Ce superbe goût, qui règne encore sur les papiers de salle à manger des auberges de province, était cultivé avec succès par beaucoup de membres de l'Institut. Un arbre dans le coin, une montagne dans le fond, une fabrique à fronton triangulaire sur le bord d'une nappe d'eau formant cascade, un Ulysse, une Io ou un Narcisse pour animer la chose, tel était le programme. Aussi, à l'aspect de ce tableau exotique, les perruques traditionnelles se hérissèrent, les crânes beurre frais pâlirent d'horreur et dirent que l'art était perdu. Le public comprit tout de suite qu'un grand peintre était né. Sur le sable rouge du terrain, la brosse, comme un doigt qui trace un nom dans la poussière, avait écrit d'un jet fier et libre : Prosper Marilhat.

En voyant pour la première fois ce nom obscur la veille, et sur qui la lumière était à jamais fixée, le jeune homme aux yeux flamboyans me revint en mémoire, et il me sembla que lui seul avait pu faire cette œuvre si bizarrement puissante. En effet, c'était bien lui.

La place de l'Esbekieh au Caire! Aucun tableau ne fit sur moi une impression plus profonde et plus long-temps vibrante. J'aurais peur d'être taxé d'exagération en disant que la vue de cette peinture me rendit malade et m'inspira la nostalgie de l'Orient, où je n'avais jamais mis le pied. Je crus que je venais de reconnaître ma véritable patrie, et, lorsque je détournais les yeux de l'ardente peinture, je me sentais exilé : je le vois encore cet énorme caroubier au tronc monstrueux pousser dans l'air chaud ses branches entortillées comme des nœuds de serpens boas, et ses touffes de feuilles métalliques dont les noires découpures font briller si vivement l'indigo du ciel. L'ombre s'allonge azurée sur la terre fauve, les maisons élèvent leurs moucharabys et leurs cabinets treillagés de bois de cèdre et de cyprès avec une réalité surprenante; un enfant nu et bistré suit sa mère, long fantôme enveloppé d'un yalek bleu. La lumière pétille, le soleil darde ses flèches de feu, et le lourd silence des heures brûlantes pèse sur l'atmosphère.

J'ai raconté de quelle manière j'avais rencontré Marilhat pour la première fois. C'était à propos d'un bal. La dernière fois que je le vis, ce fut à propos d'un ballet; j'avais écrit pour Carlotta le livret de *la Péri*, et, dans cette œuvre muette, je voulais apporter toute l'exactitude ma-

térielle possible. J'allai donc chez Marilhat faire provision de couleur locale; une sincère admiration chaleureusement exprimée de ma part, une bienveillance reconnaissante de la sienne, avaient établi entre nous des rapports qui, pour n'être pas fréquens, n'en étaient pas moins cordiaux. Il m'ouvrit tous ses cartons avec une inépuisable complaisance, me dessina ou me permit de calquer les costumes dont j'avais besoin, et me prêta même une petite guitare arabe à trois cordes, au ventre en calebasse et au long manche d'ébène et d'ivoire, qui servit à la péri dans sa scène de séduction musicale; il est vrai de dire qu'aucune danseuse, à l'exception de Mlle Delphine Marquet, ne voulut se conformer aux indications de Marilhat, et que toutes, à mon grand désespoir, préférèrent s'habiller en sultanes du jardin Turc, ce qui me démontra la vanité de la couleur locale en matière chorégraphique.

Maintenant ces yeux si avides de lumière sont baignés par l'ombre éternelle, et lorsqu'on reporta la guitare, dont on avait fait une copie en carton, la porte de l'atelier était fermée pour ne plus se rouvrir. Marilhat n'était pas mort, mais déjà il était perdu pour les arts; la tête ne guidait plus cette main si habile, et deux ans il se survécut ainsi à lui-même. Lorsqu'après des alternatives de calme et d'exaltation il s'éteignit enfin, les journaux, préoccupés de quelques misérables tracasseries politiques dont l'opposition taquinait alors la royauté, se turent sur cette triste fin, et la tombe du grand peintre mort si jeune ne reçut pas même ces banales couronnes nécrologiques qu'on jette à toutes les médiocrités défuntes comme pour les remercier de s'en être allées. L'oubli vient si vite dans notre époque affairée! A peine se souvient-on de soi-même; d'ailleurs, les vivans réclament leur part de publicité avec une telle énergie, que les morts doivent en souffrir, et moi, dont aucun génie n'a trouvé l'admiration infidèle, je ne suis pas non plus sans quelques remords à l'endroit de la mémoire de Marilhat. Voici bien des mois déjà que l'annonce de l'article qui le concerne se reproduit sur la couverture de la *Revue des Deux Mondes;* mais la vie, comme dit Montaigne, est ondoyante et diverse, et la plus ferme volonté dévie à chaque instant; le labeur de chaque jour, les mille soins de l'existence, les chagrins et les découragemens d'un poète qui poursuit son rêve à travers les pesantes réalités du journalisme, une révolution, un deuil irréparable dans les circonstances les plus douloureuses, me serviront d'excuse, et mon hommage, pour être un peu tardif, n'en sera pas moins senti. Je n'oublie vite que les sots et les méchans.

Je n'ai pu m'empêcher de commencer cette esquisse biographique, sur laquelle la mort prématurée de celui qui en est l'objet jette d'avance comme un crêpe de tristesse, par les deux anecdotes frivoles et peut-être puériles qu'on vient de lire. Aujourd'hui les peintures du salon de la rue du Doyenné ont disparu sous une couche de badigeon,

car ces barbouillages auraient nui à la location, et la *guzla* rapportée du Caire par Marilhat qui la prit des mains d'une *gawhasie*, après avoir résonné à l'Opéra sous les doigts frêles de Carlotta Grisi, se trouve dans un coin de l'atelier de Fernand Boissard, où son emploi est de *poser* pour les mandolines moyen-âge.

Prosper Marilhat fut d'abord élève de Roqueplan : ses premiers essais, quoique indiquant d'heureuses dispositions, ne rendent pas le genre de talent qu'il aura plus tard; c'est qu'il n'avait pas encore trouvé le véritable milieu de son talent. Chose remarquable, l'ame a sa patrie comme le corps, et souvent ces patries sont différentes. Il y a bien des génies pareils au palmier et au sapin dont parle Henri Heine dans une de ses chansons. Le palmier rêvait des neiges du pôle sous la pluie de feu de l'équateur; le sapin, frissonnant sous les frimas de la Norvége, rêvait de ciel bleu et de soleil brûlant. Ce qui arrive aux arbres peut arriver aux hommes. Quelquefois ils ne sont pas plantés dans leur pays réel; ces aspirations singulières qui font un Grec ou un Arabe d'un individu né à Paris ou dans l'Auvergne ont leur raison d'être. La mystérieuse voix du sang, qui se tait pendant des générations entières ou ne murmure que des syllabes confuses, parle de loin en loin un langage plus net et plus intelligible. Dans la confusion générale, chaque race réclame les siens; un aïeul inconnu revendique ses droits. Qui sait de combien de gouttes hétérogènes est formée la liqueur rouge qui coule sous notre peau? Les grandes migrations parties des hauts plateaux de l'Inde, les débordemens des races polaires, les invasions romaines et arabes ont toutes laissé leurs traces. Des instincts bizarres, au premier coup d'œil, viennent de ces souvenirs confus, de ces rappels d'une origine étrangère. Le vague désir de la patrie primitive agite les ames qui ont plus de mémoire que les autres et en qui revit le type effacé ailleurs. De là ces folles inquiétudes qui s'emparent tout à coup de certains esprits, ces besoins de s'envoler comme en sentent les oiseaux de passage élevés en captivité, ces départs soudains qui font qu'un homme quitte les jouissances d'une vie comfortable et luxueuse pour s'enfoncer dans les steppes, les pampas, les despoblados et les saharah, à travers toute sorte de fatigues et de périls. Il va retrouver ses frères d'autrefois; on pourrait même indiquer aisément la patrie intellectuelle de chacun des grands talens d'aujourd'hui. Lamartine, Alfred de Musset et de Vigny sont Anglais; Delacroix est Anglo-Hindou; Victor Hugo, Espagnol, comme Charles-Quint avec le royaume des Flandres; Ingres appartient à l'Italie de Rome ou de Florence; la Grèce réclame Pradier; Dumas est créole, a part toute allusion de couleur; Chasseriau est un Pelage du temps d'Orphée; Decamps, un Turc de l'Asie-Mineure; Marilhat, lui, était un Arabe syrien, il devait avoir dans les veines quelque reste du sang de ces Sarrasins que Charles-Martel n'a pas tous tués.

Aussi, lorsque cette occasion se présenta de faire le voyage d'Orient en compagnie de M. Hugel, riche seigneur prussien, Marilhat comprit sa vocation, et l'avenir de son talent fut décidé. Ce voyage fut l'événement capital de sa vie, ou plutôt ce fut sa vie tout entière : l'éblouissement n'en cessa jamais pour lui, et les années qu'il vécut ensuite n'eurent d'autre emploi que de rendre les impressions reçues à cette époque bienheureuse. A part quelques rares études d'arbre qu'il peignait lorsqu'il allait l'été passer cinq ou six semaines chez ses parens en Auvergne, tous ses tableaux ne représentent que des sites et des scènes de l'Orient. Rentré dans les brumes du Nord, il garda toujours dans l'œil le soleil de là-bas. Il s'isola de la nature qui l'entourait, et, malgré les nuages gris, les terrains froids, les hêtres, les frênes et les bouleaux, il fit toujours, avec l'exactitude de la vision rétrospective, s'épanouir l'étoile de feuilles du palmier dans l'implacable azur du ciel égyptien. Il n'aperçut pas le noir fourmillement des bourgeois dans nos rues crottées, il n'entendit pas le tumulte de nos voitures. Pour lui, la foule bigarrée des Fellahs, des Nubiens, des Cophtes, des Nègres, des Turcs, des Arabes, circulait toujours dans le pittoresque dédale du Caire avec ses armes et ses costumes bizarres; il y avait dans son imagination un perpétuel mirage de dômes d'étain, de minarets d'ivoire, de mosquées aux assises blanches et roses, de caroubiers trapus et de dattiers svelles, de flamans s'enfuyant dans les roseaux, de vols de colombes égrenées dans l'air comme des colliers de perle; quoique son corps fût ici, il n'avait pas, à vrai dire, quitté l'Orient, et consolait sa nostalgie par un travail acharné. Decamps offre un exemple illustre de ce phénomène. Il n'a jamais pu non plus rentrer dans sa patrie, et il continue sa caravane orientale sans plus se détourner qu'un pèlerin musulman qui veut aller baiser la pierre noire à la Caaba.

Nous allons tâcher de faire, avec ce pauvre Marilhat, enlevé si malheureusement à la fleur de l'âge et du talent, ce voyage qui l'a rendu un des plus grands peintres de paysage de ce temps-ci et de tous les temps, il faut bien le dire. On a bien voulu nous confier quelques lettres qu'il écrivit à sa sœur dans les rares loisirs que lui laissaient ses études et ses excursions. Cette liasse de papiers jaunis, presque illisibles, usés à leurs angles, lacérés par les griffes de la santé, exhalant encore les âcres parfums des fumigations contre la peste, et que nous avons dépliés avec une précaution respectueuse et triste, nous permettra de comparer le récit au tableau, l'impression écrite à l'impression peinte.

Ce n'est pas un voyage complet que nous allons transcrire; ces lettres offrent beaucoup de lacunes; plusieurs se sont égarées en route, d'autres ont été perdues depuis. Une foule de détails sont omis, car Marilhat, en peintre qu'il était, se fiait plus au crayon qu'à la plume, et a plusieurs

reprises exprime cette opinion : qu'un bon croquis vaut mieux que toutes les descriptions imaginables; il avait plus que personne le droit d'émettre cet avis, mais chacun fait comme il peut. Si la description littéraire est moins exacte, elle a cet avantage, d'être successive. et Marilhat lui-même s'est donné tort par plusieurs passages charmans et pittoresques.

La première de ces lettres est datée du 16 mai 1831, à bord du brick *le d'Assas*, en rade de Navarin. Le jeune voyageur y parle de la Provence, qu'il vient de traverser « juste au moment des roses et des arbres de Judée, » de la route de Marseille à Toulon, si aride et si sauvage, du joli vallon chargé d'oliviers en fleur qu'on parcourt avant d'entrer dans cette dernière ville.

Il continue d'un ton badin en s'excusant de ne pas décrire d'une façon détaillée des choses si connues, et, s'adressant à sa sœur, « je te dirai seulement, comme dans *Plik et Plok* : Corbleu ! c'est un joli brick que le brick *le d'Assas !* Il est fin, léger, coquet, d'une propreté merveilleuse, et c'est, les marins en conviennent, le plus joli navire qu'on ait mis à l'eau depuis long-temps. Il n'a que dix-huit mois, ayant été lancé à Rochefort lors de l'expédition d'Alger, ce qui ne m'a pas empêché d'avoir le mal de mer. C'est une diable de chose que le mal de mer ! Veux-tu savoir ce que c'est ? On entre dans un navire, on est fort gai. Peu à peu les figures changent, l'une s'allonge, l'autre s'élargit, une autre devient rouge, une autre devient verte. Les plaisanteries cessent, on s'aligne entre les caronades, et.... »

Débarqué à Navarin avec ses compagnons, le jeune voyageur indique ainsi son itinéraire : « Nous irons voir l'ancienne Arcadie et quelques ruines grecques. Nous nous reembarquerons immédiatement pour Napoli de Romanie. De là nous nous dirigerons vers Athènes, Sparte et toutes les villes de Grèce que nous pourrons visiter; puis, nous embarquant de nouveau, nous gagnerons Candie, ensuite Alexandrie, d'où nous commencerons notre voyage en Syrie, dont je parlerai dans ma prochaine lettre. »

Cette excursion accomplie, Marilhat tient sa parole, et d'Alexandrie envoie à sa sœur la lettre suivante qui contient ses premières impressions orientales : « Tu dois savoir, ma chère amie, qu'il y a déjà huit jours que nous sommes à Alexandrie, et ces huit jours ne m'ont pas paru longs, je t'assure, quoique nous soyons assassinés par les cousins et les moustiques et quoique le soleil soit passablement ardent; mais il y a dans toute la ville quelque chose de si neuf pour moi, dans les habitans quelque chose de si original, que le temps se passe très vite à voir et à dessiner dans les bazars et les places publiques toutes ces figures si noblement déguenillées. Quelle différence avec notre froide et propre France ! »

« Je crois, continue-t-il en revenant sur ses pas, que je t'ai laissée à Navarin; je ne te raconterai pas notre petite incursion en Grèce. C'est si bête de raconter, surtout quand on parle de quelque chose que l'on a vu avec plaisir! Je me contenterai de t'apprendre que nous sommes allés de Navarin à Napoli de Romanie par mer, que là nous avons pris avec nous une escorte que nous a donnée le comte Capo d'Istria, que nous avons vu Argos, Corinthe, Mégare, Athènes et les lieux intermédiaires où il y avait des antiquités, que nous sommes restés trois jours dans cette dernière ville et qu'ensuite nous nous sommes embarqués pour Candie, que nous y avons relâché un jour et que nous voici au terme de notre voyage par mer, grâce au ciel. Je ne te dirai pas que la Grèce est un pays charmant, bien cultivé, bien boisé, peuplé d'habitans doux et hospitaliers : je mentirais; mais je te dirai que c'est un pays d'un caractère superbe, hérissé de rochers arides, mais d'une forme imposante, avec des plaines désertes, mais d'une grandeur et d'une beauté magnifique, et couvertes de broussailles, de lauriers-roses tout en fleurs, de myrtes et de thuyas, que les habitans y sont voleurs, canailles, mais qu'ils ont des têtes et des attitudes fort imposantes, qu'il y a des ruines superbes.....

« Cependant tout cela n'est rien comparativement à la partie de l'Égypte où nous sommes. Les ruines y sont peu importantes, mais les habitans sont la chose la plus extraordinaire que j'aie jamais vue. Il y a des figures parmi eux qui sont absolument semblables à celles que les anciens Égyptiens cherchaient à imiter dans leurs sculptures. »

La Grèce et ses nobles sites obtiennent, on le voit, de notre artiste un légitime tribut d'admiration. Pourtant, dès qu'il met le pied sur le rivage d'Alexandrie, on sent qu'il aborde à sa terre natale, à la patrie réelle de son talent; il s'étonne, il se récrie et ne procède que par exclamations. La vue de cette foule si pittoresquement drapée, si sale et si brillante, si bariolée et si diverse, l'enchante et le ravit. Justement le pacha a convoqué son armée, et il y a là une collection de types à faire devenir un peintre fou de joie. Les Coptes, tels encore que les couvercles des momies nous les représentent, les habitans du Sennâar et du Darfour, les Abyssins, les Gallas, les gens du Dongola, ceux de l'oasis d'Ammon, les Arabes de l'Hedjaz, les Turcs, les Maugrabins, posent tour à tour devant l'artiste. Autour de la ville, des cahutes basses en briques et couvertes de plusieurs doigts de poussière mamelonnant la plaine, comme autant de verrues, contiennent les familles des soldats. Des femmes fauves comme des statues de bronze, vêtues à peine d'une chemise bleue, entrent dans ces tanières en courbant la tête ou en sortent portant quelque vase de terre et traînant quelque enfant tout nu. Quel plaisir et aussi quel regret pour Marilhat, qui voudrait dessiner des deux mains et quarante-huit heures par jour! mais laissons-le parler plutôt lui-

même. A travers la mauvaise humeur que lui cause quelque courbature perce le plus vif sentiment pittoresque.

« Dans le voyage que nous venons de terminer, nous avons rencontré une mauvaise saison : c'était au plus fort de l'été. Tu sens que, voyageant dans la plus grande chaleur du jour sous le soleil brûlant de Syrie, et surtout étant obligés de ne porter pour coiffure qu'un tarbouch ou bonnet grec, à cause du fanatisme des habitans contre les chapeaux, nous n'étions pas sans attraper force coups de soleil. Nos visages couleur d'écrevisse étaient impayables, et notre tournure... c'est à décrire! Représente-toi quatre ou cinq figures de différentes couleurs, selon l'effet du soleil sur chaque carnation : l'un avait la peau rouge, puis à côté brune et encore noire. C'étaient les trois couches différentes, les restes, par place, du premier et du deuxième coup de soleil, tout cela se pelant comme l'écorce d'un jeune cerisier et s'enlevant de temps en temps par larges rouleaux; l'autre avait sur le nez une immense vessie ou ampoule, et sur la figure autant d'autres petites, comme les enfans de la première. Pour moi, j'ai pelé au moins une demi-douzaine de fois. Nous voilà pourtant sur la route à dix heures, loin encore du lieu de la sieste, et tout cela parce que M. Hugel ne se leve jamais de bonne heure, chacun monté sur une mule immense, dessous lui tout son bagage et son matelas, cheminant gravement au milieu de la caravane, tantôt pestant contre la maudite mule qui ne veut pas avancer, tantôt, par un écart, roulant à terre, la tête la premiere, le bagage d'un côté, le matelas sur soi, sans avoir d'autre consolation que le rire de ses compagnons... Nous faisions comme cela douze ou treize lieues de France par jour, puis nous nous arrêtions dans un lieu habité ou sauvage, toujours à l'air; on étendait son matelas, on faisait décharger les mules, le cuisinier allumait son feu. S'il n'était pas encore nuit, je partais pour faire quelques croquis de mon côté; le naturaliste, du sien, chargeait son havresac, prenait son bâton et allait à la recherche... Au lieu de la halte, sur un tas de bagages mêlés de casseroles, de matelas, de bâts d'ânes, était juché le baron écrivant; puis, autour de lui, il y avait les deux ou trois cents Arabes de la caravane, occupés a le regarder. Alors, quand je revenais avec mon carton sur le dos, le naturaliste avec son chapeau hérissé d'insectes et de lézards, et tout autour du cou un immense serpent, nous trouvions la table mise sur une natte avec des matelas pour siéges, comme dans les festins antiques; au milieu, un immense plat de pilau; puis des poulets bouillis et des terrines de lait aigre pour compléter notre repas; quelquefois, surtout dans les derniers jours, de très beaux raisins de la couleur la plus agréablement dorée que l'on puisse voir. Là-dessus, nous étendions de nouveau nos matelas, nous établissions une sentinelle, nous nous roulions dans nos manteaux, et je t'assure qu'hormis

l'heure de notre garde, nous n'ouvrions guère les yeux jusqu'au lendemain. Puis c'était à recommencer; alors on s'appelait, on chargeait de nouveau, et en avant!

« La Syrie, en grande partie, je t'assure, est terrible à traverser en été. C'est un pays aride et sec, qui fait mal à voir. Seulement, dans les montagnes du Liban, il y a une belle végétation, mais rien comme notre France. Si tu veux savoir au juste ce que c'est que la Syrie, c'est la partie aride de notre province (l'Auvergne) en laid... Les belles parties, qui sont extrêmement rares, sont mille fois plus belles que les jardins d'Hyères, sans culture s'entend: cela se trouve seulement quand il y a de l'eau : alors c'est une place d'une lieue et souvent moins... puis tout est désert. Je ne te parle pas de tout cela en artiste; j'ai mal à la tête, et je ne vois pas les choses en beau. »

Dans une autre lettre, où il félicite ironiquement son frère d'avoir été promu au grade de lieutenant de la garde nationale, à Thiers, nous retrouvons ce passage remarquable. Rassasié de palmiers et de végétations tropicales, il recommande, si l'on veut lui faire plaisir, de planter à Sauvignac, près de la serre du jardin, des *saules pleureurs*, et de faire nettoyer la petite allée du bois. « .... Lui, il est là, continue-t-il en parlant de son frère avec une vivacité d'images qui le met en présence des objets, il va se promener de bonne heure par une de ces journées d'automne si agréables, où le brouillard du matin vous enveloppe comme un songe, où l'on parcourt, sans penser où l'on va, les charmans sentiers des bois, où l'on respire, en gonflant sa poitrine, cette atmosphère fraîche et mélancolique, où l'on n'entend que les feuilles mortes qui tombent avec un léger frôlement comme un regret des beaux jours, et de temps en temps le cri saccadé et moqueur du merle qui s'enfuit; alors son chien fera quelques pas brusquement en avant, et puis, après avoir interrogé son maître, il retournera à sa place accoutumée reprendre son allure trottinante. Je me souviens de tout cela: je me rappelle tout jusqu'au *Pli-des-Grives*, jusqu'au cigare fumé tranquillement sur les *Tertres de Bontest*, en face de cette nature douce et calme et de cet horizon si gai et si plein de bonheur. Dis-lui qu'ici tout est grand, haut, sublime, mais tout est aride; c'est dénudé de végétation, encore plus pelé et plus monotone que les vastes bruyères de nos montagnes. Ici (je veux dire en Syrie), toute la végétation semble avoir été comme brûlée et réduite en cendre, sans perdre sa forme, par le souffle empesté d'un mauvais génie. La seule variation, c'est des chemins étroits et tortueux taillés sur une base de craie blanche ou quelques éboulemens de terrains, comme si la nature n'y était pas encore assez nue et qu'on ait voulu lui arracher par force son dernier vêtement en lambeaux. Partout la même misère. Quand ce ne sont pas des bruyères, des chardons, ce sont des pierres tombées là

comme la grêle et qui ont sablé ces vastes contrées d'une teinte uniformément gris-noir comme la peau raboteuse d'un crapaud; toujours une ligne droite ou régulièrement ondulée de collines arides; quelquefois, dans le lointain, les pics majestueux et nus du Liban, comme un gigantesque squelette qui paraîtrait à l'horizon; toujours un ciel pur et d'un azur foncé vers le haut, vers le bas d'un ton lourd et écrasant, plus terreux et plus livide à mesure qu'on approche davantage du désert. Qu'on se figure au milieu de cette désolation trois ou quatre mille chameaux blancs, roux et noirs mangeant gravement les herbes sèches et dispersés dans la plaine comme autant de petites taches; un camp de Bédouins, composé de vingt ou trente tentes noires, toutes noires, en poil de chameau, agglomérées sans ordre; quelques femmes ayant pour tout vêtement une chemise bleue et une ceinture en cuir; puis près de vous, si vous voyez un homme poussant ses chèvres ou ses moutons, c'est quelque chose de sec et de fier, couleur de pain bis, avec une chemise, autrefois blanche, serrée d'une ceinture de cuir, recouverte d'un manteau en laine à trois larges raies bleues du haut en bas, la tête enveloppée d'un mouchoir de soie jaune et entourée d'une corde en poil de chameau. C'est là l'habitant de la partie déserte de la Syrie et de la Judée. — Plus près de la mer, ce sont des villages blancs en terre avec des terrasses pour toits et pour maisons des carrés de dix pieds et des portes de trois pieds de haut. Là dedans logent les paysans... Tout cependant n'est pas comme cela. Quelquefois on trouve une belle source, grosse à l'endroit d'où elle sort comme votre Durolle; alors à ses alentours se déploie la plus riche végétation qu'on puisse imaginer. Sur un rideau d'un vert brillant et pur, formé par les vignes et les orangers qui se mêlent et s'entrelacent, on voit scintiller le rouge sémillant de la grenade, qui s'ouvre pour offrir, la coquette! ses charmes aux voyageurs, et s'étaler la feuille large et luisante de la banane avec ses longues grappes de fruits, et dans le fond, plus loin, le gris vert de l'olivier, placé là comme pour reposer les yeux de tant d'objets splendides.

« Sous ces charmans fouillis de végétation, une halte de Turcs avec leurs chevaux arabes attachés aux arbres. Les hommes sont assis à leur manière sur leurs tapis et fument gravement la pipe ou le narguilhé. Nous faisons quelquefois partie du tableau. Moi armé de mon carton à dessiner, le cuisinier en train de faire cuire une mauvaise poule et un peu de riz, et là-bas, dans la campagne, le docteur prussien avec son havresac passé derrière le dos et attaché si court, qu'il semble faire l'office de collet; de ce havresac sortent des pinces, des marteaux, un voile à papillon. Quant à la tête, elle est coiffée d'un chapeau de paille hérissé de lézards, de mouches, de scarabées, d'insectes de toute sorte; pour les jambes, elles s'engloutissent dans d'immenses

bottes turques rouges à pointes recourbées assez grandes pour faire un justaucorps. La main balance un énorme bâton. Représente-toi tout cela, et, pour prendre ton point de vue, place-toi sur un tas de matelas, de caisses, de casseroles et de bâts, et tu auras une idée de ce que c'est qu'un naturaliste en Syrie et un campement de voyageurs arrêtés pour dîner dans un lieu commode. »

Une autre lettre, écrite à son père, contient des détails sur l'itinéraire suivi en Palestine par la petite caravane artistique et botanique. « Tu dois sans doute, mon cher père, avoir reçu la lettre que je t'ai envoyée de Beyrouth. Dans le cas contraire, je te dirai que nous n'avons pu faire le voyage de Palmyre comme nous l'espérions, à cause des Bédouins, qui, justement à cette époque, étaient agglomérés pour faire paître leurs troupeaux près de Homs, ville située au bord du désert, et d'où nous devions partir pour notre expédition. Nous sommes allés de là à Balbek, puis dans le Liban, où nous avons passé quelque temps. Ce que je ne t'ai pas dit, de peur de t'effrayer, c'est que M. Hugel y est tombé malade d'une fièvre nerveuse qui lui a duré quinze jours à Tripoli, puis à peu près autant à Beyrouth, où nous étions allés par mer. De Beyrouth, nous sommes allés par mer à Saïde (Sidon), puis à Sour (Tyr), ensuite à Acre, par terre; de là à Nazareth, puis au Thabor, à Tibériade, près la mer de Galilée. Nous sommes retournés à Nazareth, puis de là nous avons dirigé notre voyage vers la grande cité de Jérusalem par Samarie (Naplouse aujourd'hui). Nous y sommes restés huit jours, tu penses à quoi faire: à visiter toutes les places... à recueillir toutes les traditions... pas moi, car je n'écris rien, et je préférerais du reste un bon croquis (malheureusement les bons croquis sont rares!) à toutes les relations de voyages imaginables. A Jérusalem, je me suis fourni d'une bonne provision de chapelets, reliques, etc., que j'ai fait bénir au Saint-Sépulcre. Cela peut être agréable à quelques personnes de nos connaissances. Nous sommes allés voir Bethléem et la mer Morte, et tous les points importans; puis nous avons fait route sur Jaffa, où nous nous sommes embarqués pour Alexandrie. Notre traversée a été de quarante-huit heures seulement. Tu sens que, tout en voyant des lieux si anciennement illustres, les souvenirs de nos vieilles armées de la république m'ont souvent occupé, et au Thabor, et à Saint-Jean d'Acre, et à Jaffa, que de fois j'ai pensé à toutes ces belles victoires d'une poignée de Français sur des milliers d'Arabes, venus comme des fourmis de leurs déserts!

« Comme les mauvaises nouvelles se savent vite et sont toujours exagérées, tu dois avoir lu dans les journaux des relations effrayantes des ravages du choléra-morbus en Syrie, en Arabie et en Égypte; je vais te dire tout ce que j'en ai su sur les lieux mêmes, et quel rapport cela peut avoir avec notre voyage.

« Le choléra est venu des Indes en Perse par les caravanes. Les hadjis ou pèlerins persans l'ont porté à la Mekke et à Médine, où cette année se trouvent à peu près cent mille pèlerins, venus de tous les pays musulmans; la maladie aussitôt s'est manifestée d'une manière effrayante, et a enlevé, dans l'espace de quatre à cinq jours, quarante mille hadjis. Puis le temps de partir est arrivé, et de ce centre commun les caravanes se sont dirigées, l'une pour Bagdad, l'autre pour Constantinople par la Syrie, l'autre pour la Haute-Égypte par la mer Rouge et Kosseïr, enfin la plus nombreuse pour la Basse-Égypte, le Delta, le Caire et Alexandrie; ainsi la maladie que les Arabes appellent le vent jaune a éclaté en même temps partout....

« Nous sommes arrivés au Caire après la maladie, et il n'y a plus rien dans la Haute-Égypte. Nous partons sous peu pour ce pays. »

Profitant de son séjour au Caire, où il a trouvé le motif de tant de délicieux tableaux, Marilhat en fait à la plume le croquis suivant, avec une netteté et une finesse admirables : « La ville se présente à vous comme les mille petites tourelles dentelées d'un édifice gothique au pied d'une montagne blanchâtre assez escarpée et flanquée d'une citadelle à tours et à dômes blancs dans le goût turc. D'une part, vers la montagne, le désert avec toute son aridité, sa désolation, et, pour y ajouter encore, la ville des tombeaux, espèce de cité qui a ses rues, ses maisons, ses quartiers, ses palais, et n'a d'habitans vivans que quelques reptiles, quelques oiseaux solitaires et d'immenses vautours placés sur les minarets comme les vedettes de cette triste population; de l'autre part, vers le Nil, des champs couverts d'une verdure brillante, et (du moins à l'époque où nous y étions) de temps en temps de charmantes pièces d'eau, restes de l'inondation, miroitant au sein de cette verdure; des jardins couverts d'arbres épais et noirs, d'où s'élèvent comme autant d'aigrettes des milliers de palmiers avec leurs belles grappes rouges ou dorées. Au milieu de ce contraste se trouve la ville, tout-à-fait en harmonie avec ce paysage bizarre, immense ramas d'édifices à toits plats sans tuiles, noircis par la fumée et couverts de poussière : de loin en loin, un édifice neuf, blanc et scintillant, jaillit de ce tas de maisons grisâtres, de ces rues étroites et noires où se remue un peuple sale quoique très brillant et bariolé; de cette poussière, de cette fumée bleue s'élancent vers l'air libre mille et mille minarets, comme le palmier des jardins, minarets couverts d'ornemens légers à l'arabe et cerclés de leurs trois galeries de dentelles superposées. C'est un admirable spectacle, fait pour enthousiasmer un peintre. »

Ensuite il ajoute, en parlant de son projet de voyage dans la Haute-Égypte : « C'est un beau voyage que celui de la Haute-Égypte, facile à faire avec agrément. Il y a ici fréquemment des dames anglaises qui

le font; mais passé le Caire, comme le costume européen des femmes n'est pas connu, elles sont obligées de s'habiller à la turque. Je t'assure qu'il y a comme cela de fort jolies Turques. »

Ce voyage, fait en compagnie de M. Hugel, dura trois mois. Une dernière lettre que nous allons citer, outre les impressions de l'artiste, contient des détails curieux sur le voyage de l'obélisque de Luxor, avec qui il naviguait de conserve :

18 mai 1832. Rade de Toulon.

« Me voilà enfin de retour dans notre belle France. Je suis arrivé hier dans la matinée sur *le Sphinx*, bateau à vapeur de l'état qui remorquait l'obélisque de Luxor. Mais à quoi bon être arrivé quand on est condamné à voir cette terre chérie de près sans pouvoir y mettre les pieds, sans pouvoir serrer la main à un compatriote, sans pouvoir aller même au lazaret qu'avec un garde de santé grognard qui a toujours peur que vous communiquiez avec des gens qui se portent peut-être moins bien que vous. Oui, c'est un vrai supplice de Tantale, et d'autant plus grand, qu'on vient d'un pays plus aride et plus éloigné de nos mœurs. J'ai heureusement à qui parler dans les officiers du bâtiment, qui sont de vrais amis pour moi et des jeunes gens charmans pour tout le monde; j'ai tout ce qu'il faut pour passer la quarantaine gaiement, et cependant!...

« J'étais parti avec *le Sphinx* dans l'espoir que la traversée serait moins longue et moins fatigante qu'avec un bâtiment marchand. La bonté du bâtiment et l'agrément de l'intérieur me le faisaient penser; mais il était écrit qu'il n'en serait pas ainsi; il fallait que tout tendît à allonger ce malencontreux voyage. Partis d'Alexandrie par un temps superbe, le 1er mai, nous avons eu, deux jours après, un vent de nord-ouest si fort, que ne pouvant plus aller de l'avant, inquiets du *Luxor*, qui, peu fait pour supporter la mer, paraissait devoir s'engloutir à chaque instant, nous avons laissé porter sur Rhodes, où nous sommes arrivés à bon port malgré un vent très fort et une mer houleuse. Comme le port n'y est pas assez sûr, nous nous sommes réfugiés vis-à-vis, à Marmariza, sur la côte de Caramanie. Là, nous avons attendu que le mauvais temps nous permît de repartir; puis nous avons fait route sur Navarin, croyant y trouver du charbon pour refaire notre provision, qui commençait à s'épuiser. Un coup de vent nous a forcés de relâcher à Milo, dans l'archipel, d'où nous sommes repartis au bout de deux jours. Arrivés à Navarin, point de charbon! Obligés d'aller en prendre dans les Iles Ioniennes! A Zante, nous en trouvons à peine pour atteindre à Corfou, où enfin nos soutes se sont comblées. Le chargement a duré huit jours, après lesquels nous avons chauffé, et nous voilà arrivés ici avec un temps superbe, arrivés comme

Ulysse, après avoir visité toute la Grèce antique. Si l'obélisque, que tu verras du reste à Paris, t'intéresse, je te dirai qu'il va à merveille, et que si tous ses antiques magots hiéroglyphiques n'ont pas plus le mal de mer dans la traversée qui va les conduire au Hâvre qu'ils ne l'ont eu jusqu'ici, il n'y aura pas trop d'avaries pour qu'ils puissent montrer leurs grotesques faces de granit sur une de nos places de Paris.

« Cependant le voyage m'a amusé, en ce sens que j'ai vu Rhodes et ses souvenirs de chevalerie, ses écussons des anciens chevaliers, sa tour attaquée avec tant d'ardeur, défendue avec tant de courage; Marmariza et ses montagnes incultes, couvertes de pins, de myrtes et de toutes ces plantes du climat de Grèce qui répandent dans l'air un parfum à elle, et lui donnent un aspect si brillant, quoique si triste! Et Milo, décoré de la mémoire du plus bel âge des arts; Navarin, je le connaissais déjà; enfin Zante et Corfou, îles doublement charmantes dans le passé et dans le présent, les premières que je voyais qui me rappelassent un peu l'Europe et présentant des restes de la puissance commerçante de Venise. Ma qualité d'artiste m'a fait recevoir du lord haut commissaire, gouverneur de l'île, ainsi que de lady N....., sa femme, qui, artiste qu'elle est, aime les arts, comme toutes les sommités de l'aristocratie (lord N... est le frère du duc de Buckingham). Je suis allé au bal deux fois. Je te reparlerai de tout cela à loisir. Le papier finit. Adieu, *Salam-Alek*. »

L'Égyptien PROSPER MARILHAT.

Là se termine l'odyssée de notre voyageur, et ici nous allons placer quelques détails épars dans sa correspondance.

A son retour au Caire, il lui arriva un malheur très sensible pour un peintre; sa boîte à couleurs, embarquée séparément avec d'autres bagages à Beyrouth, fut promenée on ne sait où par un patron maltais qu'égarait la peur du choléra. Heureusement, il se trouva là un amateur qui, touché du désespoir du jeune peintre, lui céda une boîte assez bien garnie qu'il avait. O béni sois-tu, digne amateur qui, sous la forme d'une douzaine de vessies, représentas la Providence auprès de Marilhat et fus la cause indirecte de beaucoup de chefs-d'œuvre.

Notre artiste, à qui M. Hugel avait proposé de faire le voyage des Indes-Orientales, et qui n'avait pas accepté, passa quelques mois tout seul, tantôt à Alexandrie, tantôt à Kanka, à Rosette et au Caire, où étaient restés le docteur et le naturaliste prussien, qui, tous deux, avaient trouvé à se placer avantageusement au service du pacha, dont il fit le portrait, non sans peine, car « ce diable d'homme » voulait être peint sans poser, prétention assez gênante pour la ressemblance, qui fut pourtant réussie. Il eût bien voulu en faire une copie, mais il lui fallut se contenter d'un croquis fait à la hâte et en cachette. Pen-

dant tout ce temps, Marilhat fit des portraits pour vivre et des études pour apprendre. Ses portraits lui étaient payés 300 francs, et ce chiffre flattait son amour-propre. — Il peignit aussi deux décorations pour un théâtre bourgeois d'Alexandrie, où il y avait « des actrices bien jolies. »

Il resta là tout l'hiver, n'osant pas revenir en France, de peur de geler, car, dit-il, « depuis mon séjour en Orient, je suis devenu si frileux, que, même ici, je souffre beaucoup du froid de l'hiver, si doux cependant. Que serait-ce donc, si j'arrivais en France dans cette saison? » Nous aussi, nous avons éprouvé ce frisson en revenant de Constantine, au mois d'août, après un long bain de soleil à quarante-huit degrés. Une houppelande doublée de peau d'ours dans laquelle nous nous étions enveloppé ne nous empêchait pas de claquer des dents sur le quai de Marseille, et nous ne sommes pas encore réchauffé!

Les fragmens que nous avons cités donnent une idée assez complète de l'itinéraire suivi par Marilhat à l'exception de son voyage dans la haute Égypte qu'il annonce plusieurs fois, et dont sa correspondance ne contient pas de description, bien que sa *Vue des ruines de Thèbes* et d'autres dessins montrent que le voyage a été accompli. Mais peut-être que les lettres confiées aux mains peu sûres des fellahs se seront égarées, ou Marilhat, énervé par « ce mou climat de l'Orient, » n'aura pas écrit.

Ce que nous avons détaché de cette correspondance écrite au vol de la plume à de proches parens, sans le moindre soupçon de publicité, fait voir, à travers sa négligence, que Marilhat eût pu acquérir comme écrivain le nom qu'il a conquis comme peintre; son style est net, coloré, rapide; ses descriptions, aidées par l'œil exercé de l'artiste, ont une précision caractéristique des plus rares; chaque objet est attaqué par son angle saillant, chaque touche posée à sa place et du premier coup : il a dans son style une grande puissance de réalisation plastique. Pour bien écrire un voyage, il faut un littérateur avec des qualités de peintre ou un peintre avec un sentiment littéraire, et Marilhat remplit parfaitement ces conditions; c'était du reste un esprit vif, clair, plein d'activité et de feu, légèrement ironique et se plaisant aux lectures choisies : Montaigne, Cervantes et Rabelais étaient ses auteurs de prédilection; il aimait à parler et parlait bien. Ses conversations roulaient en général sur des théories d'art tantôt paradoxales, tantôt profondément sensées, suivant son humeur, qu'il développait avec beaucoup de verve et d'éloquence : l'art fut l'idole de sa vie et la consuma tout entière.

Dans le *post-scriptum* de plusieurs de ses lettres, il parle avec une sollicitude inquiète du sort de son tableau envoyé au Salon avant son départ, et demande l'avis de Cicéri et de Camille Roqueplan, et plus tard, lorsqu'on lui marque que quelques-unes de ses études apportées

en France ont été comparées à celles d'Isabey par des connaisseurs, il se récrie, quoique le compliment l'ait touché au vif : « Isabey est un habile peintre, et je ne suis qu'un jeune croûton! »

Revenu à Paris après une si longue absence, que devait prolonger encore un voyage en Italie, projet qui ne s'accomplit pas, Marilhat se posa tout de suite au premier rang par son tableau de *la Place de l'Esbekieh*. Decamps revenait, lui aussi, de son pèlerinage, et lançait, à travers les ruelles crayeuses de Smyrne, cette *Patrouille turque* qui courait si vite, que son ombre ne pouvait la suivre sur les murailles. La peinture avait ses *Orientales* comme la poésie.

Une des gloires de Marilhat fut de conserver son originalité en présence de Decamps. Ces deux talens sont des lignes parallèles voisines, il est vrai, mais qui ne se touchent point; ce que l'un a de plus en fantaisie, l'autre le regagne en caractère. Si la couleur de Decamps est plus phosphorescente, le dessin de Marilhat a plus d'élégance. L'exécution, excellente chez tous deux, l'emporte en finesse chez le peintre enlevé si jeune à sa gloire et au long avenir qui semblait devoir l'attendre.

A *la Place de l'Esbekieh* succédèrent le *Tombeau du scheick Abou-Mandour*, *la Vallée des Tombeaux à Thèbes*, le *Jardin de la Mosquée*, les *Ruines de Balbeck*, et d'autres chefs-d'œuvre d'une nouveauté, d'un éclat et d'une puissance extraordinaires.

Puis Marilhat fut pris de la maladie du style, maladie que les jeunes paysagistes, revenus dans leurs ateliers, gagnent en regardant les gravures d'après Poussin. La plupart en meurent ou restent malades toute leur vie. Notre Égyptien, habitué aux fléaux, à la peste, au choléra, à la dyssenterie, et d'ailleurs violemment médicamenté par une critique intelligente, survécut et rentra dans sa parfaite santé pittoresque.

Au salon de 1844, qui, si cette expression peut s'étendre à la peinture, fut le chant du cygne de Marilhat, il envoya huit tableaux, huit diamans : un *Souvenir des bords du Nil*, un *Village près de Rosette*, une *Ville d'Egypte au crépuscule*, une *Vue prise à Tripoli*, un *Café sur une route en Syrie*, etc.

Le *Souvenir des bords du Nil* est peut-être le chef-d'œuvre du peintre, nous dirions presque de la peinture. Jamais l'art du paysagiste n'est allé plus haut ni plus loin. C'est si parfait, que le travail n'a laissé aucune trace. Ce tableau semble s'être peint tout seul comme une vue répétée dans une glace. Nous en avons écrit jadis une description que nous reproduisons ici comme prise sur le fait. « Les teintes violettes du soir commencent à se mêler à l'azur limpide du ciel, où la lune se recourbe comme une faucille d'argent. Des tons de turquoise et de citron pâle baignent les dernières bandes de l'horizon, sur lequel se détachent en noir les colonnes sveltes et les élégans chapiteaux d'un bois

de palmiers plantés sur une rive qui forme une ligne de démarcation entre le ciel et l'eau, miroir exact qui en réfléchit les teintes. Dans l'ombre de cette rive commencent à scintiller quelques points lumineux, étoiles de la terre qui s'éveillent à la même heure que celles de là-haut. Un troupeau de buffles s'avance dans le fleuve pour s'abreuver ou le traverser à la nage. Dans le ciel, un essaim de grues vole en formant le V ou le delta. On ne peut rien rêver de plus calme, de plus taciturne et de plus mystérieux. Il règne dans cette toile une fraîcheur crépusculaire à tromper les chauves-souris. »

Comme la plupart des peintres, Marilhat eut trois manières : la première, qui se rapporte aux tableaux exécutés en Orient même ou d'après des études faites sur place, a quelque chose d'imprévu, de violent et de sauvage. On y sent passer le souffle orageux du Khamsin et ruisseler les rayons fondus du soleil d'Égypte. Tout un cycle d'œuvres où palpitent des souvenirs immédiats, ou du moins très vifs encore, se rattache à ce genre. Puis vient la seconde manière, celle du style historique, dans laquelle l'artiste, averti à temps, n'a fait heureusement que très peu de tableaux. La troisième est probablement celle qui satisfera davantage les amateurs. Marilhat, pendant cette période, se préoccupait de l'exécution à un point excessif. Il apportait le plus grand soin au choix de ses panneaux et de ses couleurs; il grattait, il ponçait, il se servait du rasoir, glaçait, reglaçait, et employait toutes les ressources matérielles de l'art. Jamais tableaux n'ont été l'objet de tant de précautions; il laissait quelquefois une teinte sécher trois mois avant de revenir dessus; aussi avait-il toujours une grande quantité d'ouvrages en train. Pour nous, et les artistes seront de notre avis, nous préférons sa première manière, moins parfaite sans doute, mais plus hardie.

On a bien voulu nous montrer les études et les tableaux que Marilhat a laissés à sa mort, ou plutôt dès le commencement de sa funeste maladie, à un état d'ébauche plus ou moins avancé.

Nous sommes entré dans la petite chambre qui les renferme empilés les uns sur les autres, ou tournés contre la muraille, avec un sentiment de profonde tristesse : un autre tombeau avait le corps du pauvre grand artiste, mais là était enterrée son ame. Ce que nous avons vu a doublé nos regrets. Pourquoi faut-il que le pinceau se soit échappé si tôt de cette main sans rivale? Tout l'Orient nous est apparu dans ces esquisses et ces ébauches étincelantes; déserts arides, vertes oasis, caroubiers au feuillage luisant, palmiers aux grappes rouges, villes aux coupoles d'étain, minarets élancés comme des mâts d'ivoire, fontaines aux arcades dentelées, ruines massives, karavanserails qu'encombre une foule brillante et bigarrée, caravanes aux types variés et bizarres, défilés de chameaux profilant sur l'horizon fauve leurs cols d'autruche et leurs dos gibbeux, buffles difformes descendant à l'abreuvoir ou se

vautrant dans la vase, sauvages habitans du Sennâr pareils à des statues de jais, temples à moitié enterrés dans le sable, rien n'y manque. Ce qu'il y a de singulier dans ces tableaux, c'est que les portions peintes sont parfaitement achevées, quoique le reste de la toile soit laissé en blanc. L'exécution de Marilhat était si sûre, que tout coup portait. De simples frottés à la terre de cassel ont la perfection du travail le plus patient. Cette certitude de main, soutenue par une pratique incessante et des études immenses, lui permettait de peindre très vite sans tomber dans le désordre, les bavochures, le gâchis et le tumulte de l'esquisse. Son tableau semblait fait derrière la toile. Il ne le peignait pas, il le découvrait.

Cependant, soit désir de la perfection, soit mobilité d'esprit, il n'a produit relativement à sa fécondité qu'un petit nombre d'œuvres terminées, bien qu'il ait travaillé avec une acharnement et une assiduité sans exemple.

Cette chambre ne contient pas moins de deux ou trois cents toiles commencées et menées jusqu'à un certain point d'exécution. Les moins faites ne sont pas les moins belles. Il serait à souhaiter que la famille de Marilhat fît une exposition de son œuvre complete, tableaux, dessins, études, et l'on verrait quel grand peintre la France a perdu dans ce jeune homme mort si déplorablement, et à qui elle eût pu épargner un chagrin. Marilhat, après cette radieuse exposition de 1844, croyait avoir mérité la croix, — il ne pensait pas que ce fût un hochet; — on lui donna nous ne savons plus quelle médaille qui se distribue aux demoiselles qui font des bouquets de fleurs et des intérieurs vertueux. Il en conçut une mélancolie qui altéra son esprit, déjà si troublé, et précipita sa fin, déjà prochaine.

Puissent ces quelques pages ramener l'attention sur cette tombe que trop d'herbe environne, bien qu'elle soit récente! Hélas! le pauvre Marilhat joue de malheur. Qui lira aujourd'hui ces lignes où il ne s'agit que d'art, de souvenirs de voyage, de tableaux et d'ébauches interrompues par la mort? Écoutera-t-on le poète qui, au milieu de la tourmente révolutionnaire, essaie de raviver dans les mémoires distraites l'admiration pour un grand peintre, et qui traverse les rues ensanglantées pour aller poser une couronne sur le nom de Marilhat?

THÉOPHILE GAUTIER.

DONIZETTI

ET

L'ÉCOLE ITALIENNE DEPUIS ROSSINI.

L'art musical et l'Italie ont fait, il y a trois mois, une perte douloureuse : Donizetti est mort à Bergame. L'auteur d'*Anna Bolena*, de *Lucia di Lamermoor*, de *la Favorite*, de *l'Elessire d'amore*, de *Don Pasquale* et de tant d'autres partitions légères et charmantes qui ont été traduites dans toutes les langues et chantées sur tous les théâtres de l'Europe, s'est endormi épuisé par le travail, consumé par la fièvre des poètes, et peut-être aussi par l'abus des plaisirs, dans la force de l'âge et dans la plénitude de son talent.

Donizetti appartient à cette génération de compositeurs dramatiques qui s'est emparée de la scène italienne depuis que Rossini a imposé silence à son génie. Le chantre de *Lucie*, Bellini, Mercadante, Pacini et M. Verdi forment un groupe de talens distingués et divers qui se sont partagé l'attention publique depuis le jour où le maître de Pesaro jeta dédaigneusement la plume avec laquelle il venait d'écrire son dernier et sublime chef-d'œuvre, *Guillaume Tell*. Quelle est la nature du mouvement musical qui s'est accompli en Italie pendant ces dix-neuf dernières années? Quelle est la portée de l'œuvre de Donizetti, par quel caractère se distingue-t-il de ses émules, et quelle place doit-il occuper dans l'histoire de l'art? Telles sont les différentes questions que nous allons essayer de résoudre.

Gaëtan Donizetti est né en 1798 dans la ville de Bergame, sur le territoire de l'ancienne république de Venise. Cette ville est célèbre aussi pour avoir donné le jour à beaucoup de grands chanteurs, parmi lesquels nous ne citerons que les deux fameux ténors David père et Rubini. Fils d'un petit employé qui n'avait, pour soutenir une nombreuse famille, que les émolumens de sa place, Donizetti reçut néanmoins une éducation distinguée. Sa vocation pour les arts se déclara de très bonne heure; mais, chose assez singulière, ce ne fut pas la musique qui l'emporta d'abord dans son jeune cœur. Donizetti voulait être architecte; il aimait avec passion le dessin, qu'il ne cessa de cultiver toute sa vie avec infiniment de goût et de succès. Son père, d'un autre côté, aurait désiré lui voir embrasser la carrière du barreau, comme la route la plus sûre pour arriver au bien-être et à la considération. Il y eut alors entre l'instinct de la nature et l'autorité paternelle une de ces luttes fécondes qui éclatent souvent au berceau des grands artistes, comme si la Providence voulait les préparer d'avance aux combats qu'ils auront à soutenir un jour pour la conquête de l'idéal. Après quelque résistance, Donizetti eut enfin la permission de suivre les penchans de son ame. Il apprit les élémens de la musique dans un institut musical de sa ville natale, qui avait été fondé le 18 mars 1805, et qui fut réorganisé le 6 juillet 1811 sous la direction de Jean-Simon Mayer. Mayer, célèbre compositeur dramatique, qui jouissait alors d'une grande réputation, initia le jeune Donizetti aux premiers secrets de l'harmonie. Il lui donna des leçons d'accompagnement, lui apprit à comprendre, à goûter les œuvres des maîtres, lui délia la langue et facilita l'essor de son imagination. Ainsi préparé par les conseils pratiques et salutaires de cet homme distingué, que Donizetti a toujours vénéré comme un père, et avec lequel il n'a jamais cessé d'entretenir les rapports les plus affectueux, il se rendit à Bologne pour y achever son éducation musicale sous la direction de l'abbé Mattei. Stanislas Mattei, ancien moine de l'ordre des cordeliers appelés mineurs conventuels, continuait dans l'enseignement musical de Bologne la tradition du *padre* Martini, dont il avait été l'élève bien-aimé. Ce padre Martini, qui nous a laissé une *Histoire de la Musique* et des travaux fort estimés sur la théorie de l'art, était l'un des plus savans musiciens du XVIIIe siècle. Il fut, pendant cinquante-neuf ans, maître de chapelle de l'église de Saint-François de Bologne, où il fonda une école devenue célèbre par la solidité des doctrines qu'on y enseignait et par le grand nombre d'excellens professeurs qui en sont sortis. Le padre Martini jouissait d'une réputation européenne, il était en correspondance avec les plus grands personnages de son temps, tels que le roi de Prusse Frédéric II et le pape Clément XIV. Les hommes les plus instruits, les compositeurs les plus illustres le consultaient avec déférence et s'appuyaient

de l'autorité de ses décisions, comme le fit Gluck dans une circonstance solennelle. Le padre Martini, qui mourut plein de jours le 4 août 1784, eut aussi l'honneur de bénir et de couronner l'enfance miraculeuse de Mozart. L'auteur de *Don Juan* était âgé de quatorze ans, lorsqu'il reçut des mains de ce vénérable savant, en 1770, le diplôme de membre de l'académie philharmonique de Bologne.

Lors de la suppression des couvens en Italie dans l'année 1798, l'abbé Mattei, qui avait reçu de son maître le dépôt des bonnes traditions, fut réduit à vivre dans la retraite avec sa vieille mère, en donnant des leçons de composition. Son enseignement acquit bientôt de la célébrité. Un lycée communal de musique ayant été créé à Bologne en 1804, l'abbé Mattei y fut nommé professeur de contre-point. C'est dans cet établissement et sous l'excellente discipline de l'abbé Mattei qu'ont été élevés un grand nombre de compositeurs célèbres de notre siècle, Pilotti, Tesei, Tadolini, Morlachi, Pacini, Rossini et Donizetti. On nous assure que, depuis son retour à Bologne, Rossini consacre une partie de ses loisirs à raviver les études d'une école qui a été le berceau de son génie. Ainsi, à trente ans d'intervalle, on vit arriver dans la ville de Bologne et s'incliner devant les docteurs de la tradition ces deux enfans prédestinés, qui devaient étonner le monde et se succéder dans l'histoire de l'art en créant, l'un, *le Mariage de Figaro* et *Don Juan*, l'autre, *le Barbier de Séville* et *Guillaume Tell*.

C'est en 1815 que Donizetti se rendit également à Bologne. Rossini s'en était échappé depuis plusieurs années, et son *Tancredi* avait déjà popularisé son nom. Après trois ans d'études, Donizetti s'élança aussi dans la carrière et débuta à Venise, en 1818, par un opéra intitulé *Enrico di Borgogna*, qui fut accueilli avec faveur. Il avait alors à peine vingt ans. En 1822, il écrivit à Rome *Zoraïde di Grenata*, et dut au succès éclatant de cet ouvrage d'être exempté de la conscription, comme sujet autrichien. Il parcourut ainsi successivement différentes villes d'Italie, improvisant partout des partitions nouvelles avec cette incroyable facilité que possèdent la plupart de ses compatriotes, facilité qui enfante quelquefois des chefs-d'œuvre à jamais admirables comme la *Nina* de Paisiello et *le Mariage secret* de Cimarosa, mais qui le plus souvent énerve les natures les mieux douées.

En 1831, Donizetti, se trouvant à Milan en même temps que Mme Pasta, Rubini et Galli, composa pour ces trois célèbres virtuoses l'opéra d'*Anna Bolena*, qui fait époque dans l'histoire de son talent. Cet ouvrage obtint un très grand succès, malgré la présence de Bellini et l'enthousiasme que venait d'exciter son petit chef-d'œuvre de *la Sonambula*, écrit aussi tout récemment pour la Pasta et Rubini. Donizetti et Bellini se disputaient dès-lors la couronne que Rossini venait d'abdiquer et de rejeter loin de lui comme un poids importun. En

1833, Donizetti était à Florence, et il composait la *Parisina* pour Mme Ungher, Duprez et Coselli, un excellent baryton. Il retourna à Milan l'année suivante pour écrire *Lucrezia Borgia*, qui renferme plusieurs morceaux remarquables. C'est au commencement de 1835 que Donizetti vint à Paris pour la première fois. Bellini y était établi déjà depuis deux ans, et sa douce mélopée lui avait conquis le cœur de toutes les femmes. Donizetti eut beaucoup de peine à dissiper les préventions défavorables qu'on avait conçues de son talent, et, malgré les beautés réelles que les connaisseurs purent discerner dans *Marino Faliero*, qu'on avait accueilli avec assez de faveur pendant les premières représentations, cet opéra ne put se soutenir long-temps à côté des *Puritains*, qui avaient été donnés quelques mois auparavant, en janvier 1835. Le chef-d'œuvre de Bellini avait tourné toutes les têtes et absorbé tout l'enthousiasme des dilettanti. Donizetti dut repartir pour l'Italie en laissant son rival maître du champ de bataille. Il se rendit à Naples dans la seconde moitié de cette même année 1835. Là il eut le bonheur de trouver sous sa main Mme Persiani, Duprez et Coselli, trois artistes dont il connaissait les ressources. Muni d'un libretto intéressant, il se mit aussitôt à l'ouvrage, et, dans l'espace de six semaines, il créa l'une des plus charmantes partitions de notre siècle, la *Lucia di Lamermoor*, son chef-d'œuvre, où il a versé les plus douces mélodies de son cœur et développé les plus brillantes qualités de sa manière. Cet opéra, qui n'obtint aux premières représentations qu'un succès contesté, excita ensuite des transports d'admiration dans toute l'Europe. Duprez s'y révéla chanteur de premier ordre, et l'on doit présumer que le style large et sévère de ce grand virtuose a exercé une influence favorable sur l'inspiration du compositeur.

Donizetti revint à Paris en 1840, précédé, cette fois, d'une grande célébrité qu'il devait à sa *Lucie*, qui avait été traduite en français et représentée au théâtre de la Renaissance. Bellini n'existait plus, il était mort six mois après avoir donné le jour à l'opéra des *Puritani* et avoir prouvé que son génie élégiaque pouvait trouver, au besoin, des accens plus profonds et plus variés. Donizetti apportait avec lui trois nouveaux ouvrages avec lesquels il se proposait d'aborder encore une fois ce redoutable public parisien, dont il n'avait pu éveiller la sympathie quelques années auparavant. Ses trois opéras étaient : *la Fille du régiment*, *les Martyrs* et *la Favorite*. *Les Martyrs* avaient été composés à Naples pour ce pauvre Nourrit, qui en avait tracé lui-même le libretto d'après le *Polyeucte* de Corneille. La censure napolitaine n'en avait pas permis la représentation. *La Favorite*, qui, sous le titre de *l'Ange de Nisida*, était destinée au théâtre de la Renaissance, fut disposée pour l'Académie royale de Musique, et un quatrième acte fut ajouté aux trois dont se composait la partition primitive. Aucun de ces

trois ouvrages, représentés successivement dans la même année, ne fut accueilli avec une faveur bien décidée. *La Favorite* elle-même, cette charmante partition qui est aujourd'hui l'une des plus jolies conquêtes de notre première scène lyrique, ne s'accrédita parmi nous que lentement.

Après avoir joui pendant quelques mois du succès de *la Favorite*, Donizetti repartit pour l'Italie. En 1842, il se rendit à Vienne, où il composa la *Linda di Chamouni*, qui fut accueillie avec enthousiasme par cette population de musiciens, et qui valut au compositeur le titre de maître de chapelle de la cour impériale. Il revint à Paris dans le courant de l'année 1843. A peine était-il descendu de voiture, qu'il se mit à improviser, pour le Théâtre-Italien, l'opéra de *Don Pasquale*, dont la musique vive et piquante s'écoute avec aussi peu de fatigue qu'il en a fallu pour la concevoir. On prétend que *Don Pasquale* n'a coûté à Donizetti que huit jours de travail, ce qui lui fit dire plaisamment, en entendant raconter que Rossini en avait mis quinze à écrire *le Barbier de Séville :* « Cela ne m'étonne pas, il est si paresseux ! »

On riait encore des bouffonneries du vieux *Don Pasquale*, que Lablache jouait à ravir, lorsque l'administration de l'Opéra, prise au dépourvu et ne sachant comment traverser la saison d'hiver qui s'approchait à grands pas, s'adressa à Donizetti pour avoir un ouvrage nouveau. Le maestro accepta la proposition avec la désinvolture ordinaire de son caractère, et, dans l'espace de deux mois, il écrivit l'énorme partition de *Dom Sébastien*. Cet opéra, qui renferme plusieurs morceaux d'un beau caractère, échoua devant le public tant à cause du libretto, qui manquait d'intérêt, que par des accidens de mise en scène et une exécution imparfaite. La composition hâtive de *Dom Sébastien*, dont on venait arracher à Donizetti les feuilles encore humides, porta un coup funeste à sa santé. En sortant de la répétition générale, il dit à un ami qui l'accompagnait : « Je me sens bien mal ! *Dom Sébastien* me tue. »

Cependant il fit encore un voyage à Vienne, où l'appelaient ses fonctions de maître de chapelle de la cour. Accueilli dans cette ville avec beaucoup d'empressement par tous ceux qui le connaissaient, et particulièrement par la famille impériale, Donizetti ne tarda pas à donner des signes non équivoques d'aliénation mentale. Il revint à Paris dans le courant de l'année 1845. Nous eûmes alors la douleur de le rencontrer plusieurs fois dans les rues accompagné d'un domestique, l'œil éteint, le front chargé d'un voile sinistre. On le transporta, vers le mois de janvier 1846, dans une maison de santé à Ivry, où il est resté jusqu'au mois de juin 1847. Entré dans une autre maison de l'avenue Chateaubriand, il en sortit au mois de septembre de la même année, pour retourner dans son pays. En passant par Bruxelles, il y eut une

attaque de paralysie, qui se renouvela à Bergame le 1er avril 1848, et l'emporta sept jours après à l'âge de cinquante ans. La ville de Bergame tout entière voulut assister à ses funérailles, qui furent célébrées avec une grande solennité. L'homme aimable et affectueux y fut aussi regretté que le compositeur illustre.

Doux, poli, obligeant, d'un esprit vif et cultivé, d'un commerce agréable, Donizetti justifiait de telles sympathies par son caractère comme par son talent. La famille impériale d'Autriche le traitait presque comme un enfant de la maison, et l'archiduc Charles l'avait admis dans son intimité. Les qualités aimables qui le faisaient rechercher dans le monde, l'auteur de *Lucia* les portait aussi dans la famille. Il avait conservé une profonde vénération pour la mémoire de son père, dont il gardait pieusement quelques gages de tendresse. Donizetti avait eu plusieurs sœurs et trois frères, dont l'aîné est chef de toute la musique militaire de l'empire ottoman. Il avait épousé, à Rome, la fille d'un avocat de cette ville, qui mourut du choléra en 1835, après quelques années de mariage. Il avait eu d'elle deux enfans qu'il perdit dans un âge encore tendre. Toute son affection s'était reportée sur un frère de sa femme, M. Vasselli, qu'il traitait comme son propre fils. Une vive et délicate organisation d'artiste prêtait un charme nouveau à toutes ces qualités. Donizetti chantait avec goût, comme presque tous les compositeurs italiens, et s'était occupé d'une façon toute spéciale du mécanisme de la voix humaine, sur laquelle il fit même un travail qu'il adressa à l'Institut de France. Il accompagnait dans la perfection, et lisait la musique des autres comme il composait la sienne, avec une facilité incroyable. Extrêmement sensible au succès, il doutait toujours de lui-même et préjugeait mal de l'accueil qu'on ferait à ses ouvrages. Le jour de la première représentation de *la Favorite*, il alla se promener aux Champs-Élysées jusqu'à une heure du matin, ne voulant pas assister à ce spectacle plein d'angoisses où les inspirations les plus intimes de l'ame sont livrées à la discussion d'une assemblée d'êtres inconnus. Aussi a-t-il été le premier compositeur italien qui ait refusé de paraître à l'orchestre pendant les trois premières représentations d'un opéra nouveau, ainsi que l'exigeait l'usage depuis un temps immémorial.

L'œuvre de Donizetti est considérable. Il se compose d'une foule de morceaux de chant séparés, de cantates, de messes, et de soixante et quelques opéras; on a aussi de lui, encore inédit, un petit opéra en un acte et la partition du *Duc d'Albe*, qui n'est pas achevée. Essayons d'apprécier le mérite, de saisir la physionomie de ce musicien brillant et facile, dont la mort prématurée a peut-être empêché le complet développement.

Lorsque Donizetti fit ses premiers pas dans la carrière dramatique,

en 1818, Rossini était dans la plénitude de sa gloire, puisqu'il avait déjà produit *Tancredi*, *le Barbier de Séville*, *la Gazza ladra* et *Otello*. Il allait entrer dans la seconde phase de son génie, dont *la Donna del Lago*, *Mosè*, *Zelmira* et *Semiramide* sont l'éclatante manifestation. Pour résister à l'admiration qu'avait excitée en Italie une telle succession de chefs-d'œuvre, pour ne pas se laisser éblouir par l'éclat d'une aussi vive lumière, il aurait fallu une nature fortement trempée; lors même que Donizetti eût été doué de cette originalité puissante qui s'assimile tout ce qu'elle absorbe, il n'aurait pas échappé à l'influence que les œuvres de Rossini devaient exercer sur son talent. En effet, dans l'histoire des beaux-arts, il n'y a rien de plus commun que de voir les génies les plus vigoureux commencer par imiter les maîtres qu'ils trouvent en possession de la faveur du public, ou bien ceux vers lesquels ils se sentent attirés par une affinité secrète de leur nature. La jeunesse est rarement originale; elle vit d'abord des sentimens et des idées qu'elle a puisés dans la famille et dans le milieu social où la destinée l'a fait naître. Ce n'est que lentement, et après avoir été mûris par le temps, que les êtres supérieurs brisent l'enveloppe qui les retenait captifs, qu'ils épurent les élémens dont on les avait nourris, et qu'ils dégagent leur personnalité. Tout homme qui a fait époque dans l'histoire de l'esprit humain a dû balbutier la langue de sa nourrice avant de trouver celle de son ame. Mozart a formé son style enchanteur en imitant, dans sa jeunesse, George Benda, Emmanuel Bach, Haendel, Gluck et Haydn; Beethoven s'est inspiré de Mozart, et Rossini a dévalisé la moitié de ses contemporains, tels que Mayer, Paër, Generali, qu'il a laissés bien loin derrière lui, et dont il a mêlé les emprunts mélodiques avec ceux qu'il avait faits à l'instrumentation de l'école allemande. L'imitation est un besoin de la nature humaine. C'est l'acte par lequel la vie des générations qui s'éteignent est transmise à celles qui arrivent. Les hommes ordinaires consomment les idées du passé et les transmettent intactes et sans y rien ajouter, tandis que les êtres prédestinés fécondent l'héritage des siècles par l'activité de leur génie. C'est ainsi que le progrès s'accomplit toujours, sans rompre avec la tradition.

Toutefois il y a deux espèces d'imitations, deux manières de s'approprier la pensée dont on n'a pas eu la première initiative : l'une naïve, qui procède par l'inspiration, et qui est un résultat de la parenté, de la consanguinité des génies; l'autre réfléchie, préméditée par la volonté qui s'imagine pouvoir surprendre le secret de la vie et dérober clandestinement le bien d'autrui dont elle prétend se glorifier. La première est légitime et féconde : c'est la divination de l'esprit par l'esprit, l'intuition de l'ame qui s'assimile le souffle d'une autre ame et s'identifie avec elle, c'est enfin la perpétuation des races intellectuelles, la manifestation d'une loi nécessaire au progrès de l'esprit humain. La seconde

est stérile et fallacieuse, parce que ceux qui la pratiquent s'en prennent à la lettre de l'œuvre qu'ils voudraient reproduire, et qu'incapables d'être jamais émus, ils croient faire illusion et simuler la passion qu'ils ne ressentent pas en imitant par artifice le langage de l'amour. Ceux-ci sont des plagiaires qui ne trompent personne, ceux-là sont des disciples qui fondent des écoles. L'antiquité a exprimé ce double phénomène de l'imitation, au point de vue de l'esprit et de la forme, par une fable charmante et profonde. Lorsque Prométhée conçut le projet insensé de créer un homme avec un peu d'argile et un peu d'eau, il s'aperçut que l'être qu'il venait de façonner avec ses mains avait un petit défaut, le même défaut dont était affecté aussi le cheval de Roland : c'est qu'il ne marchait pas. Prométhée fut obligé de remonter au ciel pour y chercher une étincelle de vie dont il pût animer sa froide créature. Il en est ainsi des plagiaires, qui peuvent bien dérober aux maîtres les artifices du langage; mais il n'y a que le disciple, que le fils légitime, qui ait la faculté de reproduire le génie de son père.

La carrière si courte et si brillante de Donizetti peut se diviser en deux phases assez distinctes : dans la première, qui commence en 1818 et se prolonge jusqu'en 1831, il ne fait qu'imiter avec plus ou moins de bonheur et de dextérité les idées et la manière de Rossini; dans la seconde, qui dure jusqu'en 1845, sans rompre tout-à-fait avec celui dont il procède, Donizetti développe les qualités particulières de son talent, qu'il ajoute à l'héritage paternel. Parmi les soixante et quelques opéras qui sont sortis de sa plume trop facile, voici quels sont les plus remarquables et les plus connus : *Anna Bolena, Parisina, Lucrezia Borgia, Lucia, Marino Faliero, la Favorite, l'Elessire d'amore* et *Don Pasquale*. Dans chacun de ces ouvrages, il y a des morceaux distingués; *Marino Faliero, Lucrezia Borgia, les Martyrs*, contiennent même des pages d'une haute et belle facture. Cependant il nous semble que les meilleures qualités de l'auteur se trouvent résumées dans *Anna Bolena, Lucia* et *la Favorite* pour le genre sérieux, dans *l'Elessire d'amore* et *Don Pasquale* pour l'opéra buffa.

Anna Bolena, comme nous l'avons dit, avait été composé à Milan pour Mme Pasta, Rubini et Galli. Le sujet du libretto, tiré de l'histoire d'Angleterre, était parfaitement choisi pour faire ressortir les qualités dominantes des trois virtuoses que nous venons de nommer. Dans le premier acte, on remarque tout d'abord la charmante romance *Deh! non voler costringere*, d'un caractère si suave, et l'air que chante la pauvre Anna Bolena, *Come innocente Giovane*, où les souvenirs d'enfance, les regrets d'un premier amour et les désabusemens de la grandeur sont exprimés d'une manière si touchante. Vient ensuite l'air si connu *Da quel di che lei perduta*, que chante Percy, l'amant secret de la reine. Le passage qui accompagne ces mots :

Ogni terra ov'io M'assisi
La mia tomba mi sembrò,

est empreint d'une tristesse navrante, et l'allegro de ce morceau exquis est supérieur peut-être à l'andante qui le précède. Il faut citer encore un très beau quintetto et le finale qui termine le premier acte. L'adagio du quintetto est surtout charmant, et, dans la stretta du finale, on retrouve déjà cette heureuse disposition des voix, cette manière élégante et facile de les grouper et d'en accroître progressivement la sonorité, qui est l'un des mérites de Donizetti. Au second acte, nous nous contenterons de nommer l'air de *Vivi tu, te ne scongiuro,* que Rubini disait d'une manière inimitable. Qui n'a pas entendu ce grand virtuose dans ce morceau plein de grace, de rêverie et de passion, ne peut se faire une idée de la puissance de l'art de chanter.

Lucia di Lamermoor est incontestablement le chef-d'œuvre de Donizetti. C'est la partition la mieux conçue et la mieux écrite qu'il nous ait laissée, celle où il y a le plus d'unité, et qui renferme les plus heureuses inspirations de son cœur. Chaque morceau en est ravissant et parfaitement en situation. L'introduction, dans laquelle se dessine le caractère vigoureux d'Asthon, est d'un bon style et tout-à-fait en harmonie avec le drame lugubre et tendre qui va se dérouler. Le duo entre Lucie et son amant Edgard est plein de passion, surtout l'allegro, qui est devenu populaire. Celui pour baryton et soprano entre Lucie et son frère Asthon est aussi très distingué, bien qu'il rappelle des idées connues, et particulièrement un duo d'*Elisa e Claudio* de Mercadante. Le finale du premier acte se recommande par des qualités de premier ordre. Le sextuor qui s'y trouve encadré est certainement l'un des morceaux d'ensemble les plus dramatiques qu'il y ait au théâtre. Y a-t-il rien de plus pénétrant que cette phrase de la partie d'Edgard :

T'amo, ingrata, t'amo ancor?

Chaque mot est un sanglot de douleur qui vous remue jusqu'au fond de l'ame. Dans ce beau sextuor, les voix sont groupées avec un art merveilleux. Donizetti a reproduit souvent depuis la combinaison harmonique de cet admirable sextuor. La stretta du final est pleine de vigueur. On n'a pas oublié sans doute l'imprécation que Rubini lançait avec tant de fureur :

Maledetto sia l'instante!

Au second acte, on trouve encore un fort beau duo, et puis l'air final que chante Edgard expirant au pied du château de sa bien-aimée. Jamais on n'a mieux exprimé que dans cet air délicieux le cri suprême de l'amour, les chastes voluptés et les divines espérances d'un cœur qui aspire à un monde meilleur. Le célèbre ténor Moriani a fait courir

toute l'Italie avec ce morceau, qu'il interprétait d'une manière extrêmement remarquable; on aurait dit, en l'écoutant, une mélodie de Platon chantée par une ame chrétienne.

La Favorite n'est pas tout-à-fait un opéra aussi bien réussi et aussi complet que celui que nous venons d'apprécier. Le style en est fort inégal, des idées vulgaires se mêlent souvent aux plus nobles inspirations, et altèrent, par leur contact, cette unité de conception qui est le cachet des œuvres vraiment belles. La romance du premier acte, *Un ange, une femme inconnue*, est touchante; le duo entre Fernand et Léonor ne se recommande que par l'allegro *Toi, ma seule amie*, qui est d'un assez bon sentiment. La romance *Pour tant d'amour*, que chante le roi Alphonse au troisième acte, est une agréable cavatine de virtuose. L'andante de l'air de Léonor, *O mon Fernand*, est sans doute d'un goût plus sévere; mais l'allegro qui suit n'est qu'une mauvaise cabalette. Le finale du troisième acte, ainsi que le chœur qui le précède et le prépare, est très vigoureux et d'un bel effet dramatique. Les airs de danse sont faciles et élégans. C'est au quatrième et dernier acte, écrit à Paris dans un instant propice, que le compositeur a retrouvé toute la tendresse de son génie. Le chœur de moines qui ouvre la scène, *Les cieux s'emplissent d'étincelles*, est remarquable par l'accent religieux qui le caractérise. La romance *Ange si pur*, qui avait appartenu d'abord à une partition restée inachevée, *le Duc d'Albe*, est une inspiration ravissante. Quant au duo final entre Léonor et Fernand, et surtout à l'allegro qu'ils chantent enlacés d'une étreinte suprême :

> C'est mon rêve perdu
> Qui rayonne et m'enivre,...

c'est l'un des plus beaux élans de la passion qui aient été rendus en musique.

La partie comique de l'œuvre de Donizetti est beaucoup moins importante et surtout moins originale que ses opéras sérieux. L'imitation de Rossini y est flagrante et se retrouve à chaque page. Dans *l'Elessire d'amore*, on remarque, au premier acte, un fort joli duo entre le charlatan Dulcamara et le jeune paysan Nemorino, et puis le finale, qui est un morceau charmant, rempli de détails piquans et d'une gaieté douce et facile. Au second acte, il y a encore un duo fort agréable entre le charlatan et la sémillante Adina, ainsi que la jolie romance que tout le monde connaît, *Una furtiva lacrima*.

L'opéra de *Don Pasquale* n'a pas, il s'en faut, la même distinction que celui de *l'Elessire d'amore*. On y trouve cependant deux duos pleins de verve, un charmant quatuor et une délicieuse sérénade devenue populaire.

L'instrumentation de Donizetti est brillante, quelquefois vigoureuse,

mais rarement originale. Elle ne se distingue ni par le choix heureux des timbres, ni par le piquant des modulations et la nouveauté des harmonies. On sent qu'il traitait son orchestre avec trop de légèreté, qu'il l'écrivait trop vite sans se donner le temps d'assortir les couleurs et de combiner les nuances. Il entend à merveille l'art d'accompagner les voix sans les fatiguer, mais il abuse des formules, des progressions connues, du crescendo, des rhythmes et des instrumens criards et vulgaires, qui surexcitent la sensibilité nerveuse et enivrent l'oreille aux dépens de l'émotion du cœur et des plaisirs de l'intelligence. Donizetti était trop pressé de vivre et de produire pour attendre dans le silence l'heure bénie de l'inspiration. Venu au monde quelques années après Rossini, Donizetti subit d'abord l'empire de ce maître tout-puissant, dont il reproduit les idées et les formes avec une naïveté et une dextérité charmantes. Les succès de Bellini, qui apparaît dans la carrière vers 1827, font également impression sur lui, et, sous la double influence de ces deux génies si différens, il écrit *Anna Bolena*, où il est impossible de méconnaître la rêverie pénétrante, la sobre et tendre mélopée qui caractérisent l'auteur du *Pirata*, de la *Sonambula* et des *Puritani*. Mûri par l'expérience, dans toute la vigueur de l'âge et du talent, Donizetti se dérobe enfin aux impressions du dehors, et, dans un instant suprême, il crée un chef-d'œuvre, *Lucia di Lamermoor*, où il a condensé ses plus heureuses inspirations et son meilleur style. Tout ce qu'il a fait depuis porte l'empreinte plus ou moins accusée de cette délicieuse partition, qui est le fruit des idées littéraires et du mouvement musical qui se sont produits en Italie depuis 1830, c'est-à-dire depuis l'abdication de Rossini. C'est ici le lieu de caractériser en peu de mots ce mouvement et d'apprécier le mérite des principaux compositeurs qui l'ont provoqué ou qui lui ont obéi.

Lorsque parut Rossini, en 1812, les grands maîtres italiens de la seconde moitié du XVIIIe siècle n'existaient plus, ou du moins ils avaient cessé d'écrire, car Paisiello n'est mort qu'en 1816. Au milieu des nombreux et pâles imitateurs qui s'étaient partagé leurs dépouilles et reproduisaient leurs formes allanguies, trois compositeurs d'un talent plus original se disputaient l'empire de la mode : Mayer, Paër et Generali. Mayer, né dans un village de la Bavière, débuta sur la scène italienne vers 1794; il s'était acquis une assez belle renommée par trois ou quatre partitions telles que la *Ginevra di Scozzia*, *Medea*, *la Rosa bianca*, *la Rossa*, qui ne sont pas oubliées des connaisseurs. Une orchestration un peu plus nourrie que celle de ses contemporains, une certaine expérience dans l'art de traiter les morceaux d'ensemble, des idées mélodiques un peu courtes, mais qui ne sont dépourvues ni d'éclat, ni d'élévation, ni même de cette tendresse un peu voilée d'où semble jaillir un reflet de la sentimentalité allemande, telles sont les

qualités qu'on remarque dans les opéras de Mayer. Paër, que nous avons tous connu à Paris, où il est mort membre de l'Institut, le 3 mai 1839, était un musicien plus habile et d'une imagination plus variée que Mayer. Né à Parme en 1771, il fut appelé en 1797 à Vienne, où il eut l'occasion d'entendre les opéras de Mozart, qui firent sur lui une grande impression, et lui donnèrent le goût d'une instrumentation plus énergique et plus colorée que celle de la plupart de ses compatriotes. *La Griselda, Camilla* et l'*Agnese*, ses meilleurs ouvrages, sont le résultat de cette double tendance de son talent, une sorte de compromis entre l'école allemande et l'école italienne. Generali, au contraire, est tout italien. Il a déjà le brio, le scintillement mélodique et un peu de cette vivacité de style qui seront le partage de celui dont il a été le précurseur.

C'est au milieu de ces idées et de ces formes musicales sonores, tendues et un peu creuses, qui ne sont pas sans analogie avec ce que nous appelons, en France, la littérature de l'empire, que s'éleva Rossini, plein de jeunesse et d'audace, prenant son bien partout où il le trouvait, parce qu'il savait s'approprier tout ce qu'il dérobait. Son œuvre, aussi considérable que varié, se fait remarquer par l'éclat de l'imagination, par l'abondance et la fraîcheur des motifs, par la puissance des accompagnemens et la nouveauté des harmonies, par la véhémence, la splendeur et la limpidité qu'il donne au langage de la passion. Génie éminemment italien, tout empreint de l'esprit bruyant et sensuel de son époque, Rossini rompt violemment avec les maîtres qui l'ont précédé. Il débouche du XVIIIe siècle comme d'une vallée ombreuse et paisible, et s'avance vers l'avenir avec l'impatience d'un dominateur. On dirait Bonaparte descendant la cime des Alpes pour conquérir les plaines lumineuses de la Lombardie.

Le mouvement philosophique et littéraire qui éclata à la chute de l'empire, comme un cri de liberté, a commencé à pénétrer aussi en Italie vers 1820. Ce mouvement né de l'esprit d'indépendance et du besoin de relever l'idéal de la nature humaine avilie par le despotisme, cet ensemble de doctrines étranges, mélange d'aspirations religieuses, de ressouvenirs du passé, de naïves et tendres rêveries qui venaient par-delà les monts, comme un souffle spiritualiste des races du Nord envahissant la civilisation relâchée des peuples du Midi, suscitèrent une école de novateurs ardens, parmi lesquels figurent Manzoni et Silvio Pellico. Appuyés sur ce principe, que les arts doivent être l'expression des émotions vraies et intimes de l'ame, excités par la traduction récente des chefs-d'œuvre de Goethe et de Schiller, des poèmes de Byron et des romans de Walter Scott, ces hommes distingués s'efforcèrent d'imprimer à la littérature de leur pays un caractère plus sérieux, plus chaste et plus logique, de rajeunir toutes les formes de la poésie et de l'imagination. La musique ne tarda pas à suivre l'impul-

sion générale des esprits, et ce fut Bellini qui essaya de lui faire subir cette nouvelle transformation.

Né à Catane le 3 novembre 1802, Vincenzo Bellini fit ses premières études musicales au conservatoire de Naples, sous la direction de Tritto, et puis de Zingarelli. Après avoir obtenu un succès d'encouragement au théâtre de Saint-Charles par un opéra de *Bianca e Gernando*, représenté en 1826, il fut appelé à Milan l'année suivante, où il composa le *Pirata* pour Mme Pasta et Rubini. Cet ouvrage eut un très grand succès, et révéla à l'Italie le nom de Bellini et celui de son admirable interprète. En 1828, il composa dans la même ville *la Straniera*, et puis *la Sonambula* en 1831. Cette délicieuse partition, écrite également pour Mme Pasta et Rubini, fut chantée au théâtre de la Canobiana, et y excita les plus vifs transports. Heureux de tant de succès faciles, il essaya d'agrandir son style dans la *Norma*, qui a été la dernière création de Mme Pasta, et puis il vint à Paris en 1833. Après une courte excursion à Londres, il revint parmi nous dans le courant de l'année 1834 et composa *les Puritains* pour les quatre célèbres virtuoses qui faisaient alors la fortune du Théâtre-Italien, c'est-à-dire pour Mme Grisi, Tamburini, Lablache et Rubini, son chanteur favori. Il mourut six mois après la première représentation de cet opéra charmant, comme un oiseau du ciel qui vient d'exhaler *l'ultimo suo lamento!* Nature fine et délicate, génie mélodique plus tendre que fort et plus ému que varié, Bellini échappe à l'influence de Rossini, et s'inspire directement des maîtres du XVIIIe siècle. Il procède particulièrement de Paisiello, dont il a la suavité, et dont il aime à reproduire la mélopée pleine de langueur. Cette affinité est surtout frappante dans la *Sonambula*, la partition qui exprime le mieux la personnalité du jeune maestro et qu'on dirait être la fille de la *Nina*, encore tout émue de la douleur maternelle. Musicien d'un instinct heureux, qu'une éducation hâtive n'avait pas suffisamment développé, Bellini ne trouvait pas seulement dans l'émotion de son cœur des mélodies exquises et originales, mais il rencontrait parfois aussi des harmonies piquantes, comme dans le beau quatuor des *Puritains*, l'ouvrage le mieux écrit qu'il ait laissé. Son instrumentation, généralement faible, ne manque pourtant pas d'une certaine distinction. Il en emprunte la plupart des élémens à l'orchestre de Rossini et quelquefois à celui de Weber, comme on peut le remarquer dans l'introduction des *Puritains*. Son œuvre, peu varié, d'un caractère plus élégiaque que vraiment dramatique, se distingue par une déclamation sobre, contenue, où circule une émotion sincère, par des chants peu développés, et qui n'ont pas la splendeur luxuriante de ceux de Rossini, mais qui vous remuent profondément, parce qu'ils sont une émanation réelle de l'ame et non pas le produit de l'artifice. Né dans une contrée bien heureuse, l'oreille enchantée dès l'enfance

par les mélodies plaintives que redisent depuis des siècles les pâtres de la Sicile, le cœur rempli de cette mélancolie sereine que vous inspirent, dans les pays aimés du soleil, les grandes ombres du soir et l'horizon infini de la mer, mélancolie dont on trouve déjà l'expression dans Théocrite, dans quelques madrigaux de Gesualdo au XVIe siècle, mais surtout dans Pergolese et dans Paisiello. Bellini mêle ces accens natifs de son génie méridional à la rêverie, aux aspirations brumeuses et panthéistiques de la littérature allemande et anglaise, et il en forme un tout exquis, plein de charme et de mystère.

M. J. Verdi, le dernier venu des compositeurs italiens, et dont les opéras font aujourd'hui les délices de ses compatriotes, est un talent d'un genre tout opposé à celui de Bellini. Né dans les environs de Milan, on assure qu'il a appris les élémens de la musique d'un vieil oncle, curé de village, qui de très bonne heure l'exerça à chercher des accords sur l'orgue de la petite église de l'endroit; le bon Dieu et l'expérience ont fait le reste. Le premier ouvrage qui l'a fait connaître est *Nabuchodonosor*, qui fut représenté à Milan avec un très grand succès. Il a écrit depuis une douzaine de partitions qui ont été accueillies avec enthousiasme dans toutes les villes d'Italie, excepté à Naples. Dans le pays de Rossini, on ne chante plus que la musique de M. Verdi; ses mélodies stridentes retentissent sur toutes les places publiques. L'auteur de *Nabuchodonosor*, d'*Hernani*, des *Deux Foscari*, des *Lombardi*, dont la partition, arrangée pour la scène de l'Opéra sous le titre de *Jérusalem*, n'y a obtenu, l'hiver dernier, qu'un succès médiocre, unit un esprit sérieux à une imagination plus élevée que féconde. Ses idées ne sont dépourvues ni d'éclat ni même de puissance, mais elles tournent dans un cercle assez restreint, et, comme il ne sait pas en varier l'aspect par l'art des développemens, il arrive vite à la formule, qui est le signe de l'indigence. M. Verdi recherche volontiers les effets dramatiques; on voit qu'il s'en préoccupe souvent, et, s'il parvient quelquefois à les réaliser, ce n'est que par une explosion subite d'une sonorité grossière qui lui échappe des mains, et non par la succession progressive des nuances, à la manière des maîtres. Il abuse souvent de l'unisson; or, l'unisson, étant de sa nature un procédé facile et monotone, demande à être employé avec beaucoup de ménagement, et seulement alors qu'on veut reposer l'oreille fatiguée d'une harmonie abondante. C'est ainsi qu'un maître d'hôtel habile fait apparaître au milieu d'un splendide banquet quelques mets rustiques pour rafraîchir le palais échauffé des convives. L'orchestre de M. Verdi est a la fois bruyant et vide, ou trop sonore ou trop pauvre. Il affecte d'accompagner la voix humaine par les instrumens les plus vulgaires, tels que le cornet à piston, par exemple, dont l'éclat excessif, joint aux rhythmes bondissans qu'affectionne le compositeur, est plus digne du bal masqué que d'un drame sérieux. Ses opéras, mal écrits pour les voix, qu'il

soumet aux plus violens exercices, ont porté une atteinte funeste à l'art de bien chanter, et son talent, dépourvu de souplesse et de charme, qui se nourrit des mauvaises traditions des écoles allemande et française, doit être considéré comme un talent de décadence.

Quant à Jean Pacini, l'auteur de la *Niobe*, de l'*Ultimo Giorno di Pompeia*, de *Safo* et de trente autres opéras plus ou moins connus, ce n'est qu'un imitateur facile de Rossini. Reste M. Mercadante, musicien instruit et fort habile, mais à qui le ciel a refusé le don de l'originalité. Après avoir marché aussi sur les traces de Rossini et s'être ingénié à reproduire la manière de Bellini, le voilà qui ambitionne aujourd'hui la triste gloire de M. Verdi. L'opéra d'*Elisa e Claudio*, son premier succès, est resté son meilleur ouvrage.

Le caractère de l'école italienne s'est, on le voit, considérablement modifié depuis que Rossini n'écrit plus. L'influence de la littérature étrangère et des nouvelles théories sur l'art dramatique ont excité les compositeurs du pays de Cimarosa à rechercher l'expression violente de la passion, à délaisser la peinture des sentimens aimables et délicats pour celle des sombres emportemens de l'ame. Une sorte de mysticisme s'est emparé de l'imagination sereine des Italiens. Leurs mélodies, plus sobres, d'un accent plus intime et plus tendre peut-être, sont moins développées, moins splendides et d'un style moins élevé que celles de Rossini. Les duos, les trios et en général tous les morceaux d'ensemble ont été conçus sur un plan plus restreint. L'art de traiter un thème et d'en tirer les conséquences qu'il renferme par l'enchaînement des épisodes et des modulations a été négligé, l'instrumentation est devenue plus grossière et n'a plus cette plénitude et cette variété élégante qu'on admire dans *Otello* et dans *Semiramide*. Entre les mains des successeurs de Rossini, l'art musical s'est évidemment abaissé, l'expression dramatique s'est appauvrie et a pris l'exagération et la monotonie du mélodrame. L'opéra italien n'est plus aujourd'hui qu'un tableau de genre.

C'est dans ce milieu que s'est produit Donizetti. Musicien plus habile, plus vigoureux, mais moins original que Bellini, talent plus fécond et plus varié que Mercadante et M. Verdi, supérieur à Pacini et à tant d'autres compositeurs de cet ordre, Donizetti doit occuper le premier rang après le rang suprême, qui appartient au génie. Il sera classé dans l'histoire de l'art immédiatement après Rossini, dont il a été le plus brillant disciple, et vivra dans la postérité par son chef-d'œuvre de *Lucie*, l'une des plus charmantes partitions de notre siècle. Pour caractériser à la fois la noblesse de son caractère et la tendresse de son talent, il ne faudrait qu'écrire au bas de son portrait ces mots de l'air final de *Lucie* :

O bell' alma inamorata!

P. SCUDO.

CHAMFORT.

S'habituer à vivre, c'est s'habituer aux injures du temps et aux injustices des hommes.
CHAMFORT.

Tout homme qui, à quarante ans, n'est pas misanthrope, n'a jamais aimé les hommes.
CHAMFORT.

L'esprit, — je ne parle pas de celui qui court les rues, — est çà et là en littérature le trait de génie, la touche du maître, l'accent immortel dont le sculpteur ou le peintre frappe le marbre ou la toile. Rulhières disait, étonné qu'on le trouvât méchant : — Je n'ai fait qu'une méchanceté dans ma vie. — Quand finira-t-elle? demanda Chamfort. Ce mot si profond et si inattendu survivra à toutes les œuvres de Chamfort, comme les contes de Voltaire ont survécu à ses tragédies, comme les petits tableaux tout flamands de Breughel à ses grandes toiles inspirées par les Italiens. Il y a des hommes d'esprit qui n'ont laissé qu'un mot pour tout héritage, c'est déjà beaucoup. La postérité est assez paresseuse de sa nature; elle aime ceux qui arrivent à elle sans lourd bagage pour sa bibliothèque, qui ne se compose pas de mille volumes. Elle n'a ouvert sa porte à Chamfort qu'à la condition qu'il laissât ses livres sur le seuil. Fontenelle, qui, presque centenaire, ne passait pas de jour sans aller dans le monde, disait à ses voisins : — Je suis là, mais ne comptez pas sur ma présence d'esprit, la conversation est un livre que je ne comprends plus guère; dites-moi de temps à autre le titre du chapitre. La postérité est comme le vieux Fontenelle : elle se contente de savoir le titre du chapitre.

Chamfort, né en Auvergne en 1741, mort à Paris en 1794, a traversé pour ainsi dire tout le XVIIIe siècle, ce XVIIIe siècle des abbés, des marquises, des reines du Parc-aux-Cerfs et de Trianon, des encyclopédistes et des révolutionnaires. Il a connu Voltaire et Mme Du Barry, Diderot et Marie-

Antoinette, Saint-Just et Charlotte Corday. Il a toujours été l'homme de son temps, hormis en 1793, où il osa être encore un homme d'esprit. « La fraternité de ces misérables est celle de Caïn et d'Abel ou d'Étéocle et de Polynice. Qu'ils écrivent donc sur tous les monumens: Sois mon frère, ou je te tue. » Quoiqu'il eût commencé la révolution avec Mirabeau, il fut conduit aux Madelonnettes, qui était alors le chemin de la guillotine.

La mère de Chamfort était « dame de compagnie. » Quand on s'aperçut dans la maison qu'elle était sur le point de donner un nouveau-venu à la compagnie, on se sépara d'elle violemment. Chamfort la consola à force d'amour. Il vint au monde sans autre patrimoine que le nom de Nicolas. Paris est l'arche sainte qui sauve du naufrage toutes les misères de la province quand elles sont couronnées par un rayon d'intelligence. La mère et l'enfant vinrent à Paris. Nicolas, on ne sait sur quelle recommandation, fut admis au collége des Grassins en qualité de boursier. Il étudia beaucoup et s'en repentit plus tard : « Ce que j'ai appris, je ne le sais plus; le peu que je sais, je l'ai deviné. » En rhétorique, il remporta tous les prix au grand concours, hormis le prix de poésie latine. Ses maîtres lui dirent, au retour du triomphe, que quatre prix sur cinq, ce n'était qu'une victoire compromise; on lui signifia que, s'il ne voulait pas, pour l'année suivante, doubler sa rhétorique afin d'obtenir tous les prix, il fallait renoncer à sa bourse, son seul bien. Il se résigna en pensant à sa mère. A la seconde tentative, il remporta les cinq prix. « L'an passé, dit-il, je manquai le prix de vers latins parce que j'avais imité Virgile, je l'ai remporté cette année parce que j'ai imité Buchanan. » En effet, il y avait dans sa composition une description du canon et de la canonnade qui enleva tous les suffrages, excepté celui de Chamfort.

Dès cette seconde conquête, Chamfort fut un citoyen de la république des lettres. Il y avait au collége un descendant de Malherbe et Letourneur qui a traduit Ossian : Chamfort fut leur maître et corrigea leurs vers. Le goût des voyages s'empara de leur esprit aventureux : un soir, ils s'enfuirent du collége, résolus à faire le tour du monde Ils allèrent jusqu'à Cherbourg; mais, sur le point de s'embarquer. Chamfort dit à ses amis, comme avait dit plus d'un philosophe à ses disciples : « Avant de faire le tour du monde, si nous faisions le tour de nous-mêmes? » Combien qui s'en vont vers Tombouctou pour y étudier les costumes et qui s'en reviennent mourir chez eux sans avoir jamais eu la curiosité de voyager dans les pays inconnus de leur cœur! Combien de sentimens et d'idées demeurent en nous sans que nous les traversions, comme les forêts vierges pour tant de peuplades du Nouveau-Monde!

Tous les trois rentrèrent au collége comme des enfans prodigues de la science. Chamfort devint abbé : « c'est un costume et non point un état. » Le principal des Grassins lui promit une abbaye. — Non, lui

dit-il, je ne serai jamais prêtre pour trois raisons : j'aime l'honneur et non les honneurs, la philosophie et non le cilice, les femmes et non l'argent.

Il n'avait jusque-là porté que le nom de Nicolas. Il se baptisa lui-même du nom de Chamfort et se jeta à toute aventure dans les hasards de la vie littéraire. Il fut repoussé par les gazettes et les libraires. Sa mère n'avait pas de pain, il n'avait que des larmes à lui donner. Il rencontre un jeune prédicateur de ses amis qui allait à la cour. — Eh bien! Nicolas, que dis-tu? — Je fais un sermon à ma mauvaise étoile. — Tu sais faire des sermons, toi? — Oui, écoute. Et Chamfort se mit à débiter une galante apostrophe à sa mauvaise fortune. — Ah! que tu es heureux! s'écrie le prédicateur; moi qui ne trouve jamais rien à dire quand je monte en chaire! Veux-tu faire mes sermons, je les prononcerai, car j'ai de la mémoire. — C'est dit : un louis par sermon.

Le prédicateur frappa dans la main de Chamfort. Il lui fallait un sermon par semaine. Ainsi vecut Chamfort durant près d'une année.

Il trouva quelques pages à écrire dans les gazettes, mais il était plus soucieux d'écrire dans le livre de la vie, ce beau livre qu'on entr'ouvre à vingt ans, et où l'on écrit avec une plume de flamme. Les folles et charmantes passions, les sirènes aux bras ouverts le saisirent et l'entraînèrent à tous les dangers. Il revint sur le rivage, mais abattu et ravagé, ayant aux premières secousses épuisé ses forces et arraché de son cœur tout le printemps de la vie. Comme Duclos, il avait élevé le château de cartes de l'amour au milieu des courtisanes, et, parmi les courtisanes, il n'avait même pas trouvé Madeleine pour pleurer avec lui sur la profanation de l'autel. Triste préface pour la vie d'un poète que cette jeunesse où rien de pur ne fleurit! C'est la jeunesse de Piron; or, telle jeunesse, tel poète. La Muse est une fille qui se souvient.

Tout en suivant dans la poussière le carrosse arrogant des courtisanes, Chamfort n'avait pas une seule fois rencontré la roue de la fortune. Il était plus pauvre que jamais. Il vivait seul, n'ayant pour toute hôtesse que la misère. L'usage alors, pour tout poète nouveau-venu, était de concourir pour un prix académique. C'était, pour ainsi dire, faire antichambre chez la poésie. Chamfort concourut : il fut médiocre et obtint le prix. Pour ce triomphe, dont il n'était pas fier, il fut recherché dans le monde, où, grace à sa figure, il devint à la mode. Toutes les marquises prirent beaucoup d'estime pour un homme dont Mme la princesse de Cra... disait : « Vous ne le croyez qu'un Adonis, et c'est un Hercule. » Le XVIIIe siecle en était alors à son regain; on fauchait à peine faux la dernière moisson d'amour.

Il paraît qu'Hercule-Chamfort fut soumis à de trop rudes travaux, comme son aïeul, car, au bout de quelques années, nous le retrouvons, pour ses péchés, aux eaux de Spa, aux eaux de Barèges, partout où Cupidon s'était mis au régime et buvait de l'eau. Il revint à Paris, résolu

à faire pénitence. En effet, une seconde fois il concourut pour un prix académique. Il n'obtint pas même une mention. Il se consola par sa comédie de *la Jeune Indienne*, qui fut représentée avec quelque bruit. Le nom de Chamfort était déjà célèbre, mais il n'avait toujours pas d'argent et vivait au hasard çà et là à la condition de dîner en ville. Il apportait son esprit comme argent comptant, disant comme Piron : « On me prête sur gages, » ou comme Rivarol : « Je ne puis pas dire une bêtise sans qu'on crie au voleur. »

Mme Helvétius, qui avait à Sèvres un hôpital littéraire, y logea Chamfort durant quelques saisons. Il y serait resté plus long-temps sans l'amitié de Chabanon : Chabanon avait une pension de douze cents livres sur *le Mercure*; il aimait Chamfort, il le força à accepter ces douze cents livres. La république des lettres peut écrire aussi le mot *fraternité* sur plus d'un de ses monumens. Chamfort voulait refuser; mais Chabanon joua l'offensé, et parla de se battre en duel plutôt que d'essuyer cet affront d'un ami. Vers le même temps, Chamfort obtint deux nouveaux prix au concours académique pour l'éloge de Molière et pour l'éloge de La Fontaine. La Harpe l'avait vaincu en poésie; Chamfort prit vaillamment sa revanche en prose. La Harpe ne lui a jamais pardonné.

La santé lui revint par intervalles. Dès qu'il ressaisissait sa force, il se jetait à bride abattue sur les passions ardentes. « Il faut choisir : aimer les femmes ou les connaître : il n'y a pas de milieu. » Quoiqu'il connût les femmes, il persistait à les aimer. Duclos s'accommodait de la première venue. « Pour moi, disait Chamfort, je recherche surtout celles qui vivent hors du mariage et du célibat. Ce sont quelquefois les plus honnêtes. » Quoique le sentiment romanesque manquât à son cœur, il eut quelques élans de poésie dans l'amour, ce qui explique ce mot : « Je n'ai jamais perdu *terre* avec les femmes, si ce n'est dans le *ciel*. »

Il aurait pu, mieux qu'aucun autre faiseur de paradoxes, écrire l'histoire de l'amour. Il avait étudié la femme et les femmes. Il savait les mille et une attaques contre les places fortes de la vertu. Il commençait souvent le siége au petit lever. Au XVIIIe siècle, les marquis allaient voir le lever des femmes comme les philosophes allaient voir le lever du soleil. Le soleil et les femmes sont toujours de ce monde, mais ne se lèvent plus en public. Chamfort trouvait que le midi a une sorte de sévérité fatale aux amoureux. A trois heures, on pouvait ouvrir le roman, sauf à l'interrompre à la première page; à six heures, il fallait railler au lieu de s'attendrir; à neuf heures, conter quelque histoire émouvante; à minuit, suivre son inspiration, et, une fois en campagne, ne pas rebrousser chemin, même si le feu était à la maison. Selon Chamfort, il y a tant d'illogisme dans la femme, que les raisonnemens ne la prennent jamais. Il faut savoir être dans le même

moment un homme d'esprit et une bête, un maître et un esclave, un sage et un fou. « Savez-vous pourquoi, disait Chamfort à Mirabeau, j'ai séduit Mme de ***? C'est que je me suis aperçu le premier que, puisqu'elle avait changé en cramoisi le meuble bleu de son boudoir, il fallait changer avec elle le ton de la conversation. »

Les femmes du monde consultaient Chamfort comme un confesseur de l'ordre profane. « Mon fils va entrer dans le monde, lui dit un jour Mme de Montmorin; comment le sauver de la première traversée? — Recommandez-lui avec ferveur d'être amoureux de toutes les femmes. »

Il avait toujours quelque chose à dire, mais il n'avait jamais rien à écrire. De son temps, il y avait déjà trop de livres; il ne voulait pas donner au censeur royal le plaisir d'approuver une sottise de plus. « Quel livre faire? On exécute à l'Opéra le *qu'il mourût* de Pierre Corneille. Les gens de lettres n'ont plus qu'une ressource pour être neufs, c'est de faire danser à Noverre les *Maximes* de La Rochefoucauld ou les *Pensées* de Pascal. »

Il se contentait de répandre son esprit en menue monnaie, comme Rivarol, Rulhières et quelques autres. Il allait causer dans les salons célèbres au milieu d'un cercle de jolies femmes. C'était la manière alors de faire son feuilleton, et ce feuilleton-là, quand il était signé Chamfort, n'était pas oublié le lendemain.

Chamfort arriva à la cour par la duchesse de Grammont, qui l'avait rencontré aux eaux de Barèges et l'avait emmené à Chanteloup. On joua sa tragédie de *Mustapha* à Fontainebleau devant toutes les royautés par la grace de Dieu, par la naissance, par la beauté. Le roi lui donna douze cents livres de pension; le prince de Condé lui offrit d'être secrétaire de ses commandemens. Chamfort accepta, mais il était né libre; à peine installé au Palais-Bourbon, il n'eut qu'une idée, celle d'en sortir, sans toutefois fâcher le prince de Condé. Il passa six mois à écrire des épîtres en prose et en vers pour faire agréer sa démission. Il avait alors quarante ans; il devenait misanthrope; il était gai, mais ombrageux. Il avait vu s'agiter autour de lui, sur tous les théâtres, les vanités humaines. Il avait vu beaucoup de monde, mais il n'avait pas encore découvert un homme. Il s'était étudié lui-même sans être très content de ce livre vivant qui s'appelait Chamfort. Ce fut alors qu'il se retira à Auteuil, comme le vieux Boileau, dans la maison du satiriste, disant à ses rares amis : *Ce n'est pas avec les vivans qu'il faut vivre, c'est avec les morts* (c'est-à-dire avec les livres). Cependant, à peine dans la retraite, à peine eut-il secoué la poussière de ce sépulcre qui s'appelle une bibliothèque, qu'il devint amoureux. Les misanthropes qui comptent sans l'amour comptent deux fois. Chamfort avait rencontré je ne sais où, à Boulogne, une dame de la cour de la duchesse du Maine, c'est-à-dire une beauté qui comptait bien cinquante printemps. C'est encore l'histoire de Piron. Cette dame avait de l'esprit; elle avait beaucoup vu,

elle racontait beaucoup. Chamfort l'épousa, comme il eût acheté un livre curieux. La dame elle-même était misanthrope. Ils se trouvèrent à Auteuil trop près du monde; ils allèrent se réfugier à Vaudouleur, non loin d'Étampes, sans avertir leurs amis. Ils y vécurent six mois, comme auraient pu faire Ulysse et Calypso; mais la lune de miel prit alors une couleur funèbre. La dame tomba malade et mourut. Chamfort inconsolable se mit à voyager. Il séjourna en Hollande avec le comte de Narbonne. A son retour à Paris, il épousa l'Académie, veuve de Sainte-Palaye. Son épithalame fut tiède, sans couleur, sans mouvement. Il retourna dans le monde et à la cour. Il disait alors : « Ma vie est un tissu de contrastes apparens avec mes principes : je n'aime point les princes, et je suis attaché à un prince; on me connaît des maximes républicaines, et je vis avec des gens de cour. J'aime la pauvreté, et je n'ai que des riches pour amis. Je fuis les hommes, et les hommes sont venus à moi. Les lettres sont ma seule consolation, et je ne vois pas de beaux esprits. J'ai voulu être de l'Académie, et je n'y vais jamais. Je crois que les illusions sont le luxe nécessaire de la vie, et je vis sans illusions. Je crois que les passions nous sont plus utiles que la raison, et j'ai détruit mes passions. »

La reine Marie-Antoinette dit un jour à Chamfort :

— Savez-vous, monsieur de Chamfort, que vous avez plu à tout le monde a Versailles, je ne dirai pas à cause de votre esprit, mais malgré votre esprit?

— La raison en est toute simple, répondit Chamfort avec son franc parler; a Versailles, je me résigne à apprendre beaucoup de choses que je sais par des gens qui les ignorent.

On a dit que Chamfort avait cessé d'aller à la cour après y avoir manqué une passion. On n'a d'autres traces de cette histoire, ou plutôt de ce roman, que cette lettre qui semble écrite par Cyrano de Bergerac. « Voila près de huit jours qu'il m'a été impossible de me délivrer d'une fantaisie de poète. Le jour, la nuit, le repos même, tout s'en est ressenti. Je ne croyais pas être si jeune. Rien n'a pu faire lâcher prise à cette passion subite. C'est être mordu d'un chien enragé. Le chien n'était pas gros, mais c'est un chien-loup, ou plutôt un chien-lion, un melange d horrible, de charmant et de ridicule, de raison et de folie. J'irai un matin à votre lever, mon redoutable bichon; j'espère qu'il pourra vous amuser et vous mordre jusqu'au cœur avec ses dents aiguës. »

Le comte de Vaudreuil le logea en son hôtel, qui devint presqu'une autre académie, car, si Chamfort écrivait sans chaleur et sans caractère, il parlait toujours avec un accent pittoresque. C'était le journal vivant du monde politique et littéraire. Il comptait alors trois sortes d'amis : les amis qui l'aimaient, les amis qui ne l'aimaient pas, et les amis qui ne se souciaient pas de lui. Parmi les premiers figurait Mira-

beau. Le lion recherchait le chat pour sa malice et ses graces délicates, ou plutôt Mirabeau et Chamfort étaient tous les deux emportés et railleurs. La nature les avait taillés en plein drap; mais il leur manquait en toute chose la foi, la foi qu'ils remplaçaient par la colère à l'heure solennelle. Ce qui va sembler étrange, c'est que dans cette amitié Chamfort était le maître et non le disciple. Cette lettre de Mirabeau est bien curieuse : « J'ai quitté trop tard mes langes et mon berceau. Les conventions humaines m'ont trop long-temps garrotté, et, lorsque les liens ont été un peu desserrés (car pour brisés ils ne le furent jamais), je me suis trouvé encore tout chamarré des livrées de l'opinion. J'étais d'ailleurs trop passionné, j'avais donné trop de gages à la fortune, pour devenir l'homme de la nature. Ce n'est pas au milieu des dangers qu'on peut suivre une route déterminée. Ah! si je vous avais connu il y a dix ans, combien de précipices et de ravins j'aurais évités! Il n'est point de jours et surtout il n'est point de circonstances un peu sérieuses où je ne me surprenne à dire : « Chamfort froncerait le sourcil, ne faisons « pas, n'écrivons pas cela; » ou bien : « Chamfort sera content, car Chamfort est de la trempe de mon ame et de mon esprit. » Tout homme a ainsi une conscience intérieure dans un ami toujours en sentinelle sur ses actions. Bienheureux est l'ami qui veille auprès de Mirabeau!

Mirabeau devait lire à l'assemblée nationale, en 1791, un rapport sur les académies. Ce curieux morceau, trouvé dans ses papiers à sa mort, était l'œuvre de Chamfort, qui a plus d'une fois travaillé les discours de son illustre ami. Chamfort, qui était entré à l'Académie en 1781, ne parlait guère en académicien. « Helvétius, Rousseau, Diderot, Mably, Raynal et tous les esprits libres ont montré hardiment leur mépris pour ce corps qui n'a point fait grands ceux qui honorent sa liste, mais qui les a reçus grands et les a rapetissés quelquefois. » Plus loin, il soutient que cette école de servilité n'a jamais produit ni un homme ni une idée. Il s'indigne contre les prix de vertu. « Rendez à la vertu cet hommage de croire que le pauvre aussi peut être payé par elle; qu'il a, comme le riche, une conscience opulente et solvable; qu'enfin il peut, comme le riche, placer une bonne action entre le ciel et lui. » Après quelques pages de déclamation, il arrive à cette conclusion éloquente : « Vous avez tout affranchi, affranchissez les talens. Point d'intermédiaire entre les talens et la nation. Range-toi de mon soleil, disait Diogène à Alexandre, et Alexandre se rangeait. Puisque les académies ne se rangent point, il faut les anéantir. Une corporation pour les arts de génie! C'est ce que les Anglais n'ont jamais conçu, les Anglais, nos maîtres pour la raison. Corneille, critiqué par l'Académie française, s'écriait : *J'imite l'un de mes trois Horaces! j'en appelle au peuple.* Croyez-en Corneille, appelez au peuple comme lui. »

Cependant la révolution éclata. Chamfort suivit Mirabeau dans la

tempête. Il oublia ses anciens amis, disant que ceux qui passent le fleuve des révolutions ont passé le fleuve de l'oubli. Il courut les clubs et fut orateur de carrefour. Il entra l'un des premiers à la Bastille. La révolution lui avait tout enlevé, mais il s'oubliait lui-même. Il entre un jour chez Marmontel, qui pleurait la perte de ses pensions. « Tu pleures, Brutus-Marmontel? — Je pleure pour mes enfans, qui mourront de faim. » Chamfort prend un enfant sur ses genoux : « Viens, mon petit ami, tu vaudras mieux que nous; quelque jour, tu pleureras sur ton père en apprenant qu'il eut la faiblesse de pleurer sur toi dans l'idée que tu serais moins riche que lui. » Après les premières bourrasques, il reprit sa plume et rédigea la partie littéraire du *Mercure*. Ce journal était royaliste; mais, pendant que le rédacteur politique baisait la royauté sur une joue, le rédacteur littéraire lui donnait un soufflet sur l'autre. Il fut durant quelque temps secrétaire du club des jacobins; mais, quand il vit que la France républicaine subissait le joug du roi Robespierre et du roi Marat, il se retira au club des émigrés de 89. Il était au bout de son élan patriotique. La plupart de ceux qu'entraînait le courant ou qui s'y laissaient entraîner allaient dans les ténèbres, dominés par les événemens du jour, sans voir la rive où déjà la colonne allait détacher le rameau sacré. La vie politique de Chamfort s'arrêta à la chute des girondins. Quoique salué par un certain nombre de montagnards pour ses idées et ses sarcasmes, il ne franchit pas le Rubicon; ce fut ce qui le perdit. Peut-être fut-il arrêté par un sentiment de reconnaissance plutôt que par la conviction que les montagnards iraient trop loin. Roland avait divisé la Bibliothèque nationale en deux directions; il avait donné l'une à Carra et l'autre à Chamfort. C'étaient deux actes de justice qui firent deux girondins de plus. Chamfort, d'ailleurs, devait se perdre dans la révolution même en suivant la vague, car, né pour la critique et non pour l'enthousiasme, il n'épargnait aucune royauté populaire, pas plus celle du citoyen Marat que celle du citoyen Robespierre. Il n'épargnait même pas la Convention. Pour célébrer l'anniversaire du 2 janvier, la Convention était allée solennellement sur la place de la Révolution, où on lui donna le spectacle de la guillotine. « C'est, dit Chamfort, le gratis de la Convention. » (On donnait alors comme aujourd'hui des représentations gratuites au peuple.) Les sarcasmes de Chamfort, bons ou mauvais, étaient transcrits et dénoncés. On rapportait que, dans les quelques salons encore ouverts, il s'amusait à faire avec beaucoup de gaieté la silhouette des principaux conventionnels. « Prenez garde, lui dit-on un jour, vous avez plus d'un titre à la haine de ce parti furibond, qui ne veut ni d'esprits pénétrans, ni de philosophes, ni d'ames élevées et fermes, parce que ce n'est pas avec tout cela que se composent des esclaves. — Je n'ai pas peur, répondit-il; n'ai-je pas toujours marché au premier rang de la pha-

lange républicaine? N'ai-je pas hautement professé ma haine contre les rois, les nobles, les prêtres, en un mot tous les ennemis de la raison et de la liberté? N'est-ce pas moi qui ai donné pour devise à nos soldats entrant en pays ennemi : Guerre aux châteaux, paix aux chaumières? » Cependant, sur la dénonciation d'un misérable, Tobiesen Duby, un subalterne de la Bibliothèque nationale, Chamfort fut conduit en prison.

Les hommes politiques étudieront Chamfort comme un philosophe en pleine révolution. Il a ses heures de colère et de folie, mais presque toujours il domine sa raison souveraine. Tout homme de bonne foi, s'il écoute les battemens passionnés de son cœur, aura connu, disait Rivarol, « ses jours nocturnes » dans les luttes politiques. C'est là, sur cette mer toujours agitée, que le point de vue varie à tout instant. En politique, on a toujours raison, mais on vient le plus souvent trop tôt ou trop tard. Combien peu arrivent à temps! Tel qui passe aujourd'hui pour un fou sera étudié dans cinquante ans, demain peut-être, comme un profond législateur. Que d'éloquens exemples depuis les encyclopédistes!

Chamfort n'avait pas pressenti la révolution. Il n'était pas de ces apôtres brûlans qui viennent au monde pour rappeler le divin révolutionnaire qui naquit à Bethléem. Homme d'esprit bien plutôt qu'homme de pensée, il avait le rire de Rabelais ou de Sterne et non le pleur sauvage de Jean-Jacques Rousseau; en un mot, Démocrite était son maître et Héraclite son fou. Cependant cette grande époque de 1789 avait retrempé tous les cœurs à la source vive des passions. Les plus indifférens se jetaient avec enthousiasme dans le flux régénérateur, où la liberté humaine venait d'être trempée comme Achille dans le Styx. Chamfort s'y jeta éperdûment, heureux de se retrouver jeune en face de la liberté cette maîtresse idéale que nous avons tous adorée en pleine jeunesse. Chamfort, par une philosophie stérile, avait bridé toutes ses passions; craignant leurs emportemens généreux, il lâcha la bride à sa cavale révolutionnaire. Passionné pour l'inconnu, il n'eut pas besoin des éperons d'or de son ami Mirabeau; il était de toutes les assemblées dans la rue et dans les clubs, coudoyant Robespierre et Barnave, les rouges et les blancs, avec Mirabeau à Versailles, avec Camille Desmoulins au Palais-Royal. Changeant comme le ciel de Paris, il parlait tour à tour pour tout le monde et contre tout le monde. « L'histoire, s'écriait-il aux Jacobins, n'est qu'une suite d'horreurs. Si les tyrans la détestent pendant leur vie, il semble que leurs successeurs souffrent qu'on transmette à la postérité les crimes de leurs devanciers pour faire diversion à l'horreur qu'ils inspirent eux-mêmes. » Le lendemain, il parlait ainsi : « Prenons garde à nous, nous ne sommes que des Français et nous voulons être des Romains. Le caractère des Français est composé des qualités du singe et du chien couchant. Drôle et gamba-

dant comme le singe, il est malfaisant comme lui; caressant et léchant son maître qui le frappe et l'enchaîne, comme le chien couchant, il bondit de joie quand on le délie pour aller à la chasse. » Rivarol, qui avait parlé aux ennemis de la révolution, dit un jour à Chamfort : « Vous avez perdu l'esprit dans vos fureurs contre la royauté. On ne peut aimer à la fois la république et les arts. Il faut un Louis XIV pour enfanter des Molière et des Racine. — Oui, répondit Chamfort, vous êtes de ceux qui pardonnent tout le mal qu'ont fait les prêtres, en considérant que sans les prêtres nous n'aurions pas la comédie du *Tartufe*.» Rivarol rappela à Chamfort qu'autrefois il était de ceux qui plaidaient pour la noblesse. « C'était, disiez-vous, un intermédiaire entre le roi et le peuple. — Oui, dit Chamfort, mais j'ai achevé la phrase; oui, intermédiaire, comme le chien de chasse est un intermédiaire entre le chasseur et les lièvres. » Chamfort était alors jugé violent et dangereux. En 1790, il avait les sentimens révolutionnaires des démocrates de 1792. Comme contraste à lui-même, remarquons qu'en 1792, voyant ses idées triompher, il fut le premier à les condamner comme de mauvais enfans qui ont grandi loin du cœur paternel. Il avait appelé de tous ses vœux la révolution sociale : « Il faut recommencer la société humaine comme Bacon disait qu'il faut recommencer l'entendement humain. » Ainsi ce n'était pas seulement les mauvaises branches qu'il voulait abattre, c'était toute la forêt. « Il semble que la plupart des députés à l'assemblée nationale n'aient détruit les préjugés que pour les prendre, comme ces gens qui n'abattent un édifice que pour s'approprier les décombres. » Chamfort ne voulait pas qu'on prît de l'argile du monde ancien pour pétrir le monde nouveau. — Vous prêchez le désordre. — Quand Dieu créa le monde, répondit-il, le mouvement du chaos dut faire trouver le chaos plus désordonné que lorsqu'il reposait dans un désordre paisible. — Réformez, mais ne détruisez pas, lui disait-on encore. — Vous voudriez bien qu'on nettoyât l'étable d'Augias avec un plumeau!

Dans les clubs, Chamfort demandait la parole *pour dire un mot*. Il haïssait les discours. L'horloge des temps révolutionnaires va trop vite pour les rhétoriciens. Un soir, il monte à la tribune et annonce qu'il parlera du despotisme et de la démocratie. Voilà son discours tout au long : *Moi, tout; le reste, rien : voilà le despotisme. Moi, c'est un autre; un autre, c'est moi : voilà la démocratie.* Il voulut descendre, on s'y opposa. — La Rochefoucauld-Chamfort, parle-nous plus long-temps, dit un clubiste. — Dis-nous la vérité, lui cria une femme. — La vérité? La vérité, c'est qu'il y a en France sept millions d'hommes qui demandent l'aumône et douze millions hors d'état de la leur faire. La vérité, c'est que Paris est une ville de fêtes et de plaisirs, où les quatre cinquièmes des habitans meurent de chagrin sous l'esclavage. Pauvre peuple sacrifié, pourquoi n'as-tu pas la fierté de l'éléphant, qui ne se reproduit

UNIV. OF CALIFORNIA

pas dans la servitude! — Le citoyen Chamfort ne sait pas ce qu'il dit! cria une femme (peut-être Théroigne de Méricourt). Est-ce que l'enfant ne sourit pas à sa mère sous Domitien comme sous Titus? — On savait alors son histoire romaine, comme les clubistes de 1848 savent leur histoire de 1792. Dieu seul a fait son livre; les hommes ne font jamais le leur sans s'inspirer des livres antérieurs.

Les hommes de plume sont toujours des hommes de parti, même quand ils n'ont pas la foi politique; l'indifférence les sauverait dans les révolutions, mais nul n'est indifférent qui a vécu des joies et des tourmens de l'esprit. On avait en 1793 la liberté d'être l'ami du pouvoir, mais on emprisonnait au nom de la liberté tous les mécontens. Chamfort fut conduit aux Madelonnettes en compagnie de l'abbé Barthélemy, dont on suspectait la couronne de cheveux blancs. La prison, dont quelques-uns s'accommodaient alors, tant on avait la vertu de la résignation, la prison fut odieuse à Chamfort. « Ce n'est pas la vie, ce n'est pas la mort; il n'y a pas de milieu, il me faut ouvrir les yeux sur le ciel ou les fermer dans le tombeau. » Il redevint libre; mais à peine eut-il le temps de respirer au grand air en compagnie d'un gendarme, que la prison se rouvrit pour lui. Il jura de s'y soustraire : quand on vint pour le saisir, il se tira un coup de pistolet sur le front; la balle lui fracassa le nez et lui enfonça un œil. Étonné de vivre, il s'arma d'un rasoir et essaya de se couper la gorge. La mort ne voulait pas de lui. En vain il se taille le sein, il s'ouvre les veines, il se frappe partout, égaré par la douleur. Le sang ruisselle, il tombe épuisé, mais vivant. A ceux qui voulaient le traîner en prison, il dicte d'une voix ferme : « Moi, Sébastien-Roch-Nicolas Chamfort, déclare avoir voulu mourir en homme libre plutôt que d'être conduit en esclave dans une prison. » Il signa d'une main sûre, avec un paraphe de sang, cette déclaration toute romaine (1).

(1) Voici un récit écrit par un ami de Chamfort :

« J'arrivai peu de temps après : je n'oublierai jamais ce spectacle. Sa tête et son col étaient enveloppés de linges sanglans; son oreiller, ses draps étaient aussi tachés de sang. Le peu qu'on apercevait de son visage en était encore couvert. Il parlait avec moins de violence et commençait à sentir sa faiblesse. Je restai debout près de lui, muet de saisissement, d'admiration et de douleur. « Mon ami, me dit-il en me tendant la main, voilà « comme on échappe à ces gens-là. Ils prétendent que je me suis manqué, mais je sens « que la balle est restée dans ma tête; ils n'iront pas l'y chercher. » Tout ce qu'il disait avait ce caractère d'énergie et de simplicité. Après un moment de silence, il reprit d'un air tout-à-fait calme, et même de ce ton ironique qui lui était assez familier : « Que vou- « lez-vous? voilà ce que c'est que d'être maladroit de la main; on ne réussit à rien, pas « même à se tuer. » Alors il se mit à raconter comment il s'était *perforé* l'œil et le bas du front au lieu de s'enfoncer le crâne, puis *charcuité* le col au lieu de se le couper, et *balafré* la poitrine sans parvenir à se percer le cœur. « Enfin, ajouta-t-il, je me suis « souvenu de Sénèque, et en l'honneur de Sénèque j'ai voulu m'ouvrir les veines; mais « il était riche, lui; il avait tout à souhait, un bain bien chaud, enfin toutes ses aises; » moi je suis un pauvre diable, je n'ai rien de tout cela. Je me suis fait un mal horrible,

Le croira-t-on? Chamfort ne mourut point alors; mais, ce qui est plus incroyable, c'est qu'on ne lui fit pas grace. Il fut condamné à cet étrange esclavage qui consistait à payer un écu par jour à un gendarme, moyennant quoi on était gardé à vue pour la sûreté de l'état. Il survécut à toutes ces tortures de l'ame et du corps. Ne ressemblait-il pas alors à l'humanité que tant de désastres ont frappée, qui a répandu sur tous les chemins son sang et ses larmes, qui, toute sillonnée de blessures, marche toujours en avant, poussée par le maître invisible? Il succomba pourtant à tant de douleurs. « Ah! mon ami! dit-il en expirant, je m'en vais enfin de ce monde, où il faut que le cœur se brise ou se bronze. »

Rivarol, qui écrivait en vers, comme épigraphe de sa vie :

Pour moi, de la nature enfant abandonné,
Moi qui, toujours bercé des mains de la paresse,
Et par la volupté de bonne heure amolli,
Ne dois faire qu'un pas de la mort à l'oubli,

Rivarol pouvait se dire un peu le disciple de Chamfort : c'est le même esprit mordant et enjoué, la même satire qui ne s'attendrit jamais. Ils ont laissé l'un comme l'autre des fragmens épars d'une œuvre éclatante; mais ce n'est point assez que de savoir sculpter le fronton d'un palais quand le palais n'est point bâti. Quoiqu'ils fussent contemporains de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre; quoique alors le génie français se fût enrichi de deux sources divines, la rêverie et le sentiment, Chamfort et Rivarol, hommes du passé, niaient les espérances de l'avenir. Ils ne voyaient pas le ciel à travers l'horizon chargé de tempêtes. Ils croyaient que l'esprit humain avait depuis long-temps dit son dernier mot en France, comme en Grèce sous le siècle des courtisanes. Ils croyaient donc à la mort et à l'oubli. Ils ne vivaient que pour l'œuvre visible de Dieu, comme Horace et les païens qui abritaient leur philosophie sous les cheveux de Vénus aux pieds de neige et sous les berceaux de pampre aimés du soleil. Cependant nous qu'ils ont niés, nous croyons à eux, nous ne sommes pas encore des barbares, et nous reconnaissons volontiers qu'Anacréon, Horace, Voltaire, n'avaient pas plus d'esprit dans l'amour. Ces vers de Rivarol à sa maîtresse sont dignes d'être à jamais recueillis :

O vous pour qui tout livre est lettre close,
Et qui de tous les miens ne lisez pas deux mots,
Qui, loin de distinguer les vers d'avec la prose,
Ne vous informez pas si les biens ou les maux
Ont l'encre et le papier pour cause,

« et me voilà encore; mais j'ai la balle dans la tête, c'est là le principal. Un peu plus « tôt, un peu plus tard, voilà tout. »

S'il est d'autres lauriers ou bien d'autres pavots
Que ceux qu'un jardinier arrose,
Et qui ne connaissez de plumes qu'aux oiseaux;
Vous qui m'offrez souvent l'aide de vos ciseaux
Dans les difficultés que l'étude m'oppose,
Ou quelques bouts de fil pour coudre mes propos,
Ah! conservez-moi bien tous ces jolis zéros
Dont votre tête se compose.
Si jamais quelqu'un vous instruit,
Tout mon bonheur sera détruit,
Sans que vous y gagniez grand'chose.
Ayez toujours pour moi du goût comme un bon fruit,
Et de l'esprit comme une rose.

Ce petit chef-d'œuvre n'a point de pareil dans Chamfort. Toute sa vie éclate en saillies. Dès qu'il prend la plume, ce n'est plus Chamfort; c'est un écrivain quelconque écrivant avec le même sourire de doute une comédie et une tragédie. Aussi ses quatre volumes ne sont feuilletés que par ceux qui ont de l'esprit dans les petits journaux. Depuis Molière, on prend beaucoup son bien où on le trouve. En voyant ces quatre volumes, on est tenté de dire que c'est trop de quatre volumes pour l'œuvre de Chamfort. Pourquoi ne s'est-il pas toujours dit : « On écrit pour la célébrité; or, la célébrité c'est l'avantage d'être connu de ceux qui ne vous connaissent pas. »

La poésie écrite, le fût-elle par la plume d'or d'Homère, n'est jamais qu'un sépulcre où s'agitent des fantômes. Les vrais poètes vivent pour eux-mêmes et non pour les autres. Ils se contentent du livre que la destinée écrit dans leur cœur en lettres de flamme.

Chamfort est mort mécontent de tout; il n'avait gagné que des rhumes et des indigestions en courant le beau monde. « Vous vous êtes bien trouvé d'avoir vécu avec les ministres? — Point du tout; ce sont des joueurs qui m'ont presque toujours montré leurs cartes, qui ont même en ma présence regardé dans le talon, mais qui n'ont point partagé avec moi les profits du gain. » En haine des sots blasonnés, il s'était jeté en pleine révolution; en haine de la révolution, il avait creusé lui-même sa fosse, comme si le dernier cri de l'humanité fût celui-ci : *Frère, il faut mourir*. Il avait étudié l'humanité à tous les degrés de l'échelle. Il en était arrivé à cet aphorisme, que l'honnête homme est une variété de l'espèce humaine, ainsi que l'homme d'esprit. « Pourquoi, lui demandait-on, n'êtes-vous arrivé à rien, au milieu de tant de sots? — Parce que je n'ai jamais cru le monde aussi bête qu'il l'est. » Chamfort calomniait le monde, car il y a réussi plus qu'il ne le devait faire. Il savait merveilleusement éveiller la curiosité publique par des coquetteries de comédienne qui veut jouer son monde. « Pourquoi n'écrivez-vous pas, Chamfort? — Parce que le public en use avec les gens de lettres comme les racoleurs du pont Saint-Michel avec ceux

qu'ils enrôlent : enivrés le premier jour, dix écus et des coups de bâton le reste de leur vie. On me presse de travailler par la même raison que, quand on se met à sa fenêtre, on souhaite de voir passer des singes, des baladins ou des conducteurs d'ours. Non, je n'écrirai pas, parce que je resterais à moitié chemin de la gloire de Jeannot, parce que j'ai peur de mourir sans avoir vécu, parce qu'enfin plus mon affiche littéraire s'efface, et plus je suis heureux. » Toutes ces raisons étaient excellentes à donner, mais elles n'étaient que les déguisemens malins de la vérité. La vérité, c'est qu'il n'écrivait pas parce qu'il n'avait rien dans le cœur, — rien dans le ventre, comme disent les artistes. — C'était un penseur de la famille de La Rochefoucauld; il se reposait six jours de la semaine et prenait sa plume le dimanche, le seul jour où il ne courût pas le monde. Il a dit quelque part que les gens oisifs qui recueillent des maximes ressemblent à ceux qui mangent des huîtres ou des cerises, choisissant d'abord les meilleures et finissant par tout manger. Il a eu le tort de ne pas laisser quelques huîtres et quelques cerises à son repas platonique. Je vais reproduire, en cherchant beaucoup, vingt pensées de Chamfort.

I. — L'homme me paraît plus corrompu par sa raison que par ses passions. Ses passions ont conservé dans l'ordre social le peu de nature qu'on y retrouve encore.

II. — La société n'est pas, comme on le croit, le développement de la nature, mais bien sa décomposition. Ou plutôt c'est un second édifice bâti avec les décombres du premier. On y retrouve des débris avec un plaisir mêlé de surprise, comme on retrouve un sentiment naturel dans la civilisation. Il arrive même que ce sentiment plaît davantage, si la personne à laquelle il échappe est d'un rang plus élevé, c'est-à-dire plus loin de la nature. C'est un débris d'ancienne architecture dorique ou corinthienne dans un édifice grossier des temps modernes.

III. — La plupart des nobles rappellent leurs ancêtres à peu près comme un *cicerone* d'Italie rappelle Cicéron.

IV. — Je lègue ma paresse au méchant et mon silence au sot.

V. — N'as-tu pas de honte de vouloir parler mieux que tu ne peux? disait Sénèque à l'un de ses fils qui ne pouvait trouver l'exorde d'une harangue qu'il avait commencée. On pourrait dire aussi à ceux qui adoptent des principes plus forts que leur caractère : N'as-tu pas de honte de vouloir être philosophe plus que tu ne peux?

VI. — Il y a des sottises bien habillées comme il y a des sots très bien vêtus.

VII. — Le moment où l'on perd les illusions laisse souvent des regrets; mais quelquefois on suit le prestige qui nous a trompés. C'est Armide qui brûle et détruit le palais où elle fut enchantée.

VIII. — Les médecins et le commun des hommes ne voient pas plus

clair les uns que les autres dans les maladies et dans l'intérieur du corps humain. Ce sont tous des aveugles; mais les médecins sont des quinze-vingts qui connaissent mieux les rues.

IX. — Un sot qui a un moment d'esprit étonne et scandalise comme des chevaux de fiacre au galop.

X. — Providence? nom de baptême du Hasard. — Hasard? sobriquet de la Providence.

XI. — Il y a des hommes qui ont la passion de s'élever au-dessus des autres, quel que soit le piédestal. Tout leur est égal, pourvu qu'ils soient en évidence : tréteaux de charlatan, théâtre, trône, échafaud, ils seront toujours bien s'ils attirent les yeux.

XII. — Les hommes, pour entrer dans le monde, deviennent petits en se rassemblant. Ce sont les diables de Milton obligés de se faire pygmées pour entrer dans le pandœmonium.

XIII. — L'ambition prend plus vite aux petites ames qu'aux grandes, comme le feu prend plus aisément aux chaumières qu'aux palais.

XIV. — Pour vivre avec soi-même, il faut de la vertu; pour vivre avec les autres, il ne faut que de l'honneur.

XV. — Nous sommes si loin de la nature que ceux qui l'aiment et la peignent sont accusés d'être romanesques.

XVI. — On gouverne les hommes avec la tête : on ne joue pas aux échecs avec un bon cœur.

XVII. — Le philosophe qui veut éteindre ses passions ressemble au chimiste qui voudrait éteindre son feu.

XVIII. — Au lieu de vouloir corriger les hommes de leurs travers, il faudrait corriger la faiblesse de ceux qui les souffrent.

XIX. — Vous demandez comment on fait fortune. Voyez ce qui se passe à la porte d'un spectacle le jour où il y a foule : comme les uns restent en arrière, comme les premiers reculent, comme les derniers sont portés en avant. Cette image est si juste, que le mot qui l'exprime a passé dans le langage du peuple. Il appelle faire fortune : *se pousser*.

XX. — L'esprit n'est souvent au cœur que ce que la bibliothèque d'un château est à la personne du maître.

Chamfort n'avait foi en rien, pas même en l'Espérance, cette vierge du monde idéal qui nous rouvre le ciel au milieu de toutes les tempêtes. Il avait été trompé par l'Espérance comme par un charlatan qui court les foires. Il affirmait n'avoir été heureux que du jour où il l'avait perdue. Aussi disait-il en mourant, — triste moralité du livre de sa vie, — que, s'il allait au paradis, il écrirait sur la porte le vers que Dante a mis sur la porte de l'enfer :

Lasciate ogni speranza, voi ch' entrate.

ARSÈNE HOUSSAYE.

LES SYMPTOMES DU TEMPS.

III. [1]

Le plus grave des symptômes qui aujourd'hui nous frappent et nous attristent, c'est l'anarchie dans les intelligences. Cette anarchie a une double source : l'oubli de la tradition, l'absence de l'élément religieux.

On a beaucoup parlé de perfectibilité humaine, mais nos modernes philosophes se sont-ils jamais posé cette question : Y a-t-il un accord nécessaire entre la tradition et l'évolution particulière de chaque siècle? Pourtant, le caractère particulier d'un siècle étant une fois déterminé, c'est la première question que doit se poser le philosophe.

La confusion étrange qui règne à cette heure, l'anarchie dans les intelligences, le combat à outrance que se livrent les antinomies se détruisant les unes les autres sans laisser à la société d'autres vérités que des apparences artificielles et mensongères, viennent, on peut le dire, de ce que cette question n'a été ni posée ni résolue. Dès-lors chacun a pris son point de départ là où il lui a fait plaisir, chacun est parti d'un point quelconque de l'espace et du temps, aucune tradition ne nous rattachant plus tous à aucun point fixe. Une fois le voyage intellectuel terminé et les voyageurs arrivés à terre, une assez singulière mascarade a réjoui et attristé à la fois les spectateurs. Souples bayadères et austères pénitens de l'Inde s'embrassant avec ferveur et proclamant le corps et l'ame unis par l'amour; triades japonaises et dieux à trois têtes de l'Orient; prêtre-roi et grand lama du Thibet venu du pays de la folie; débris du XVIIIe siècle, bourgeois voltairiens, théophilanthropes inoffensifs, dont la morale consiste à ne pas faire de mal; derniers disciples du vicaire savoyard adorant l'Être suprême, le priant en abstraction, non les mains jointes, et le remerciant en prenant le frais sur la montagne; puritains rigoristes rapportant de leurs voyages quelques momies d'inquisiteurs; catholiques amateurs d'enluminures romantiques et portant sur la main, comme les saintes des fresques gothiques, de petites cathédrales remises à neuf et bien badigeonnées, encombrent pêle-mêle le rivage, étonnés de se trouver

(1) Voyez les deux premières lettres dans les livraisons du 15 avril et du 1er mai.

ensemble. Ombres du passé marchant au milieu du présent, chinoiseries qui prophétisent, voilà les dieux inconnus, voilà les vérités rapportées depuis vingt ans des voyages de la spéculation. Ne pensez-vous pas qu'il faudrait envoyer tout cela quai Voltaire, chez quelque marchand de bric-à-brac?

O vous qui savez, pensez et aimez, tâchez donc de conjurer ces fantômes par quelque signe sacré! Sachez que l'idée religieuse seule peut faire cesser cette anarchie. Autrefois les spectres s'évanouissaient au signe de la croix. Ils encombraient les carrefours au milieu de la nuit, attristant l'écho par des paroles diaboliques, remplissant l'air d'une odeur de soufre, assombrissant la nature; mais, si quelque passant, portant au cœur le respect de Dieu et du bien et la haine du diable et du mal, faisait le signe du salut ou prononçait le nom du Christ, soudain les spectres rentraient dans leurs ténébreuses demeures, soudain l'air redevenait pur, et, la rosée du matin effaçant les infernales traces, la nature, belle comme auparavant, recommençait à produire de nouvelles fleurs et de nouveaux fruits. Puisse-t-il en être aujourd'hui de même! O vous, dieux que maintenant nous adorons; Mammon, toi dont l'éclat métallique nous séduit et dont l'or brûle lorsqu'on le touche, comme dans les légendes; Bélial, dieu des disputes, des querelles, des phrases anarchiques et enflammées, dieu des avocats et des boxeurs; Moloch, auquel on sacrifiait les enfans, toi qui présides à la haine, qui chéris le mal, qui vis dans l'élément du feu, et toi, Astarté, qu'ont adorée en plein soleil des sectes sans nombre, toi que les religions des joies de la chair ont dû faire tressaillir, dites quel est le signe sacré, quel est le mot de salut qui fera cesser votre règne et vous fera dissiper en fumée. Nous attendons dans l'anxiété le grand homme, le prophète, le génie inspiré qui renouvellera l'existence dans l'ame des peuples, qui nous délivrera enfin des ténèbres et des fausses lumières des sectes, feux follets que nous prenons pour des lueurs véritables, et qui naissent simplement des gaz dégagés par les marais croupissans et les charniers de la société.

L'anarchie est à son comble, et toutes les forces de la pensée se combattent, se neutralisent mutuellement. Les sectes se sont montrées, se montrent de plus en plus impuissantes, les formes religieuses ont de jour en jour moins d'autorité. Je me tourne de tous côtés pour apercevoir le remède intellectuel, et je ne le vois pas. L'économie politique s'amuse à décrire l'état social, entasse des chiffres, fait des additions; le socialisme parle, prophétise, entasse des phrases, fait du lyrisme; le journalisme, que nous sommes habitués à considérer comme le paratonnerre qui attire ou détourne la foudre, s'est tout à coup prouvé impuissant et s'est placé au-dessous de la situation. La société tout entière ressemble à un écolier qui chercherait un nombre dans la table des logarithmes sans parvenir à le trouver. Eh bien! je vous l'assure, l'heure est critique. Laissez là vos systèmes, votre bagage de journalistes ou d'avocats; tâchez de trouver quelque chose de neuf et de vrai; cessez de faire des proclamations et des premiers-Paris où vous entonnez les louanges de la glorieuse révolution et autres choses semblables, car nous sommes maintenant un peuple prosaïque, et le temps des hymnes est passé; cessez de faire des romans socialistes : la réalité nous presse, et il nous est impossible d'oublier nos souffrances en songeant à des félicités imaginaires. Si, au milieu de vos polémiques, vous avez quelquefois songé à comprendre et à savoir, si vous

avez réfléchi à ce qui est vrai, juste et beau, lorsque les causes du palais et la correction du journal vous laissaient quelques momens de repos, le temps est venu de faire votre révélation. Moïses montés sur le Sinaï des barricades au milieu des nuages de la fumée et des éclairs de la poudre, il est temps que le nuage disparaisse et que vous nous apportiez les tables de la loi, non pas écrites sur du papier, mais gravées dans la pierre. Créez et travaillez, car, sans cela, je vous l'assure, ce que nous appelons régénération pourrait fort bien n'être autre chose que la décadence, que les convulsions lentes et successives de l'agonisant. Vous instituez des fêtes; si vous avez une idée, symbolisez-la dans ces cérémonies au lieu d'emprunter des symboles à l'antiquité, qui, certes, ne se réveillera pas pour vous rire au nez. Voyez-vous ce qu'il y a à faire? Alors laissez de côté l'argumentation, la logique, la discussion, car l'invention n'est rien de tout cela. C'est l'intuition et non la logique. O mes législateurs, vos facultés reposent-elles sur des fondemens intuitifs?

Lorsque la révolution de février éclata, tout homme plus ou moins philosophe put se dire : Désormais pour la France l'âge des affirmations est arrivé, et l'âge des négations est passé. Il paraît qu'il n'en est rien. Mais, répondent les sectes, nous affirmons. Cela est vrai; mais quel monde affirmez-vous? Vous affirmez un monde chimérique, vous affirmez un homme fantastique. Vous n'avez pas l'air de vous douter que ce peuple a une histoire et une tradition, qu'il est vieux de dix-huit siècles. Vous vous placez en dehors de l'histoire, en dehors du temps, en dehors de l'espace, en dehors du connu. Vous vous placez *à priori* dans l'inconnu, terre qui ne vous appartient pas. Vous créez un monde comme si vous étiez Dieu; nouveaux Prométhées, vous bâtissez un homme absurde, non sans annoncer à la race humaine votre prétention d'être inspirés de l'esprit saint. Et moi je dis que vous n'affirmez pas, mais que vous niez; je dis que vous êtes subversives, car vous faites table rase de tout ce qui a existé et de tout ce qui existe. Non, vous n'avez pas posé le problème du siècle, vous n'avez eu que des lueurs, des aperçus. Vous êtes des Apollonius de Thyane; mais un messie viendra-t-il vous remplacer? Vous n'avez pas su renouer une seule tradition; vous n'avez pas même posé ce problème de l'accord de la tradition avec la pensée du siècle; vous avez voulu tout supprimer. Allez donc avec votre superbe société, où la paresse a beaucoup de droits et le travail beaucoup de devoirs, avec votre société propre à faire dégénérer la race et à réduire la France pour toute perspective à la béatitude des frères moraves ou aux ravages des anabaptistes; allez avec vos religions propres à user vite le système nerveux, et où sont entassées dans un monstrueux amalgame les machines, les filles, la Trinité et les banques. Allez, tâchez de disparaître, car le démon qui perdit Sodome vous avait beaucoup inspirées.

Et cependant, sans cet accord de la tradition avec le mouvement particulier de chaque siècle, comment la société existerait-elle? Combien y a-t-il d'hommes qui aient compris que la question devait être ainsi posée? L'école des doctrinaires semble l'avoir compris, mais ils n'ont pas osé aborder la solution. En politique, ils ont semblé vouloir que cette solution fût l'œuvre du temps et non d'un homme, et ils ont tout accordé au *statu quo;* en philosophie, ils se sont abstenus d'affirmer aucune religion. Un brave et tenace abbé de Genoude répétant à satiété que la constitution d'un peuple, c'est son histoire, et s'effor-

çant de faire remonter l'histoire tout entière jusqu'au XIXe siècle, semble avoir compris ce principe dont il fait à chaque instant une fausse application et une question de personne royale. M. Proudhon, qui nie la propriété, et cependant s'efforce de ne pas porter atteinte à la propriété, résout le problème à sa manière par sa banque d'échange. M. Buchez a essayé de renouer la tradition catholique et de la rattacher à la révolution. Mais les doctrines qui ont eu le plus de retentissement et qui sont le plus en faveur, l'école saint-simonienne, le fouriérisme, le communisme; mais les inventeurs du positivisme qui regardent avec pitié tout ce qui n'est pas le XIXe siècle (c'est-à-dire un point du temps), et jettent avec mépris à tout le passé, qui a vécu sans machines à vapeur et sans physiologie, les noms injurieux de mysticisme et de fétichisme, ont, chacun à sa manière, brisé la tradition en abolissant qui la famille, qui la propriété, qui l'idée de hiérarchie (je prends ce mot dans son acception la plus générale, gradation, échelle sociale), qui le christianisme, qui l'idée religieuse en soi par la négation de toutes les sciences supérieures aux sciences des phénomènes sensibles. Ces doctrines partent de points bien divers; je les ai rassemblées pour montrer combien est grande l'anarchie, la division des intelligences. Mais ne pensez-vous pas que, si elles partaient toutes d'un même principe, leurs conclusions toutes diverses trouveraient plus facilement leur unité et produiraient des résultats plus certains et plus nombreux? Cela s'est vu dans des temps aussi hardis, mais plus calmes, plus complets que le nôtre. La multiplicité des doctrines est excellente dans un temps où elles s'appuient toutes sur un fondement reconnu réel par tous; mais, lorsqu'elles sont le produit d'une semence jetée aux vents par chaque fantaisie individuelle et chaque caprice étourdi, non, elles ne sont ni utiles, ni bonnes, ni fructueuses. O débris du voltairianisme, sceptiques, utopistes, penseurs *imaginatifs*, sentez-vous la nécessité d'une tradition, d'une réalité, d'un système qui relie toutes les ames entre elles, et savez-vous le nom que les peuples donnent à ce système? Ce nom, c'est la religion.

Voulez-vous sentir encore mieux la nécessité de l'accord de la tradition et de l'évolution de chaque siècle? Suivez un peu ce raisonnement. Il y a des idées préexistantes à l'humanité elle-même, l'idée du beau, du juste, du vrai, du saint; elles sont donc préexistantes à toutes les civilisations. Que sont toutes les civilisations, sinon la forme extérieure que revêtent ces idées, l'interprétation de ces idées? Toutes les civilisations, quelle que soit leur différence apparente, reposent donc toutes sur les mêmes fondemens et ont toutes par conséquent une législation, une philosophie, une religion, un art. Peu importe de quelle façon elles entendent et interprètent les idées primordiales; la civilisation indienne avec ses pagodes monstrueuses, ses bayadères aux danses lascives et ses pénitens austères, la civilisation chrétienne avec son mysticisme, ses macérations et ses saintes images, expriment au fond une même chose : c'est que Dieu doit être adoré et recevoir un culte. Cependant, bien que les différentes civilisations ne soient que les différentes interprétations de ces idées, la manière de vivre d'un peuple dépend de cette interprétation; c'est cette interprétation continuée, purifiée, amendée à travers les siècles, qui forme sa tradition. Or, qu'arriverait-il si la cathédrale se transformait en pagode, ou réciproquement? Cela ne serait certes pas plus extraordinaire

que de voir la France passer du christianisme au saint-simonisme ou au fouriérisme. Il arriverait que la tradition serait brisée, et cette forme de civilisation détruite. Étendez ce raisonnement : si dans une civilisation quelconque on s'avisait d'abstraire quelques-unes de ces idées primordiales, il arriverait que toute société serait désormais impossible, car la tradition de l'humanité tout entière serait rompue. Fous sont donc ceux qui, sous prétexte de régénération, viennent nier la propriété, la famille, les arts ou la religion! Ils ont contre eux la tradition de l'humanité tout entière. Est-ce que vous ne voyez pas que le passé nous est nécessaire autant que l'avenir, et la tradition autant que le mouvement? Ce sont deux termes qui ne s'excluent pas. Le mouvement ne peut agir que sur un fondement solide, sur quelque chose de permanent. Si le mouvement s'arrêtait, la vie s'arrêterait aussi, et la civilisation se pétrifierait; si la tradition se brisait, la société, n'ayant plus rien pour la soutenir, tomberait immanquablement dans le chaos.

La seconde cause de cette anarchie intellectuelle, c'est l'absence de l'idée religieuse. Hélas! la question est si grave pour la France, que je ne sais même pas comment les croyances pourront refleurir chez elle. Nous répétons tous aujourd'hui, du bout des lèvres, la prière du pharisien. Nous sommes tous devenus assez *savans* pour nous passer d'adorer Dieu. Nous sommes tous devenus d'assez *honnêtes gens* pour n'avoir plus besoin des *momeries* du culte. Qui donc aujourd'hui ne croit pas en Dieu? Ce mot de croire, pris comme synonyme de se figurer et de s'imaginer, est si commode, mais la croyance est si difficile! Croire en Dieu, que signifie cela? O mes frères, vous qui avez une ame, ne vous confiez jamais à ce déisme bâtard, c'est le sommeil de la conscience, c'est une croyance à réticences mentales, c'est la religion du *laissez faire* et du *laissez passer*. Vous à qui il coûte si peu de dire : Je crois en Dieu, comment l'adorez-vous? Est-ce, comme le catholique, par génuflexion, par des mains jointes et en vous frappant la poitrine? Est-ce en marchant d'un pied ferme dans la vie, en affrontant résolûment ses obstacles et ses misères, en sacrifiant tout au devoir comme le protestant? Est-ce en priant, est-ce en travaillant? Ou bien ne serait-ce pas plutôt en passant à travers le monde sous le masque de l'indifférence, avec des éclats de rire et des chants joyeux? Pensez-vous que l'univers soit un univers de combats et de luttes, ou bien un théâtre à décors splendides et une salle d'opéra propre aux danses orgiaques? Vous croyez en Dieu, et vous l'honorez comme ces malheureuses créatures vivant dans le vice qui portent sur leurs poitrines des médailles ou des amulettes oubliées là depuis leur enfance. Votre croyance est un mot sans réalité.

Hélas! combien, à l'heure qu'il est, sont faibles les représentans de toutes les formes religieuses qu'a revêtues le christianisme, combien ils ont méconnu l'essence de la religion, c'est ce qu'un coup d'œil général suffit pour faire apercevoir. Les représentans du catholicisme, c'est l'abbé Lacordaire avec sa religion exposée à grand renfort de phrases romantiques, où les images du crépuscule et de la nuit tiennent lieu de l'explication théologique des mystères, avec sa religion d'alchimiste et de sorcier, où pêle-mêle se confondent les élémens les plus hétérogènes, la politique, le magnétisme, le socialisme, et que sais-je encore? C'est M. Buchez, homme distingué, auteur de singuliers paradoxes, mais qui a mieux compris les questions de ce siècle. Il a com-

pris cet accord nécessaire de la tradition et de l'évolution particulière de chaque siècle, et il a essayé de rattacher le catholicisme à la révolution française. Il semble aussi avoir compris que, l'instinct de charité chrétienne s'évanouissant pour faire place à un instinct tout utilitaire, un accord nécessaire devra s'opérer un jour entre le christianisme et l'industrie, et il a bâti tant bien que mal un système socialiste. Il a compris les questions; mais quelle faiblesse dans la manière de les résoudre! Et en Angleterre, où en est le protestantisme? Il est descendu jusqu'à un hypocrite méthodisme, jusqu'à un jésuitique puséysme, qui occupe dans l'ordre théologique à peu près le même rang que l'école écossaise dans l'ordre métaphysique. C'est, comme l'école écossaise, quelque chose de facile à comprendre, de poussiéreux, de pédantesque et de grêle à la fois. Et en Allemagne? La religion est là entre un piétisme béat et un commentaire du docteur Strauss, c'est-à-dire entre le sommeil et la destruction. Pour trouver encore le sentiment religieux, il faut aller loin, bien loin, aux États-Unis.

La religion! quel homme, de nos jours, n'a souri cent fois en attendant prononcer ce mot? Quel homme même a su séparer la religion de ce qui s'appelle pratique et dévotion, l'idée religieuse des formes religieuses? O vous, fortes têtes scientifiques, souriez! vous êtes heureux si, pour soutenir votre existence, il vous suffit de poser les problèmes, de les retourner, de les agiter en tous sens, si la discussion pour vous remplace la croyance, s'il vous suffit d'une religion parlementaire. Mais le vulgaire, qui n'a qu'un faible cœur rongé par le doute, toujours saignant des blessures que la réalité lui porte, a besoin d'une étoile sur laquelle il puisse lever les yeux à tous les momens, et qu'il puisse apercevoir toujours distinctement au-dessus de sa tête. Il faut qu'il voie la lumière: il n'a pas le temps d'en chercher une, de s'en créer une à son usage; il demande à voir, à croire; sa demande est directe; il ne sait ce que c'est que méthode, système, abstraction, critérium; il va droit à l'essentiel. Il faut une croyance et qu'elle soit rendue visible à ses yeux. Vous, vous êtes heureux rien qu'en posant les problèmes; mais lui n'est heureux que par la solution. Il lui faut Dieu tout près de lui, et non pas relégué bien loin dans sa majestueuse infinitude. Ces millions d'hommes se transformeront-ils jamais en docteurs s'élevant jusqu'à raisonner sur la nature de Dieu? Eh non! ils demandent à l'aimer plus qu'à le comprendre. Et puisque nous énumérons les bienfaits pratiques de l'idée religieuse, disons que le plus grand, à coup sûr, est de faire cesser l'anarchie dans les intelligences. Par son secours, les ames sont unies entre elles, chacune conservant son individualité et son originalité particulière. Une époque pleine du sentiment religieux est comme un immense sacrifice où brûlent, réunis ensemble, les parfums les plus divers. L'idée religieuse est au sein de la conscience, comme l'ordre au sein du gouvernement. Elle établit l'harmonie, équilibre les facultés, assure à l'ame sécurité et confiance, la met à l'abri du doute et la fait échapper au danger. L'ame alors, appuyée sur la croyance, produit ses œuvres sans efforts, sans précipitation, comme la nature, appuyée sur des lois éternelles, produit les siennes.

Hélas! oui, ce qui manque à ces millions d'hommes, ce ne sont pas des abstractions, des formules, des constitutions; c'est une croyance, c'est une réalité. Vous avez vu les terribles et furieux événemens : dites, que signifie

tout cela? L'humanité et la civilisation se sont tout à coup enfuies; le bien a disparu, et la nature sauvage et primordiale de l'homme s'est étalée dans sa plus cynique nudité. Pas un rayon d'en haut n'a illuminé ces ames; pour ces hommes chrétiens de nom, fils de parens chrétiens, le baptême qui rachète a coulé en vain sur leur front; ils en sont revenus tout à coup à la réalité la plus terrible de toutes, celle de la destruction et de la mort. En vérité, on aurait dit une légion d'esprits sataniques se levant et disant au milieu des imprécations, du sang et des larmes : Puisque Dieu n'existe plus, au moins prouverons-nous que le diable a encore son empire sur le monde.—Après tant d'expériences, force sera bien à l'indifférence de se réveiller et à l'esprit de réfléchir. Les hommes enfin seront bien obligés de reconnaître que ce monde, s'il n'est pas fécondé par le bien et illuminé par Dieu, sera occupé par les puissances inférieures et obscurci par les vapeurs d'en bas. Ayons confiance en Dieu plus que jamais; il n'abandonnera pas ses enfans, il enverra encore ses rayons sur la terre, dût une nouvelle révélation être nécessaire; il enverra encore des héros, des poètes, des prophètes et des hommes inspirés. Le soleil pénètre les nuages et fond les flots du brouillard, l'esprit luit dans les ténèbres et féconde même la mort.

Voyez pourtant comme ces masses sont portées à la croyance. Le doute n'habite point en elles, mais bien l'excessive mobilité des pensées et des sentimens, car leur vie repose sur l'instinct, et non sur la culture humaine. Elles ne demandent pas mieux que de croire. Voyez plutôt : au milieu d'un siècle indifférent et sceptique, des hommes se sont levés qui leur ont prédit le ciel sur la terre et le bonheur perpétuel. A défaut d'autres croyances, elles ont pris celle-là. Elles cherchent ce paradis terrestre, elles le demandent, persuadées qu'on leur cache le chemin qui y mène. Alors la fureur arrive, et le fanatisme revêt une forme sous laquelle il ne s'était jamais montré jusqu'à présent. Hélas! au lieu d'un paradis, ils font de cette terre un lieu d'expiation, et Dieu veuille que certaines prédications ne fassent pas de la France la *prison des incurables* dont parle quelque part Platon!

Prédicateurs insensés, qui avez cru régénérer l'humanité par des crises violentes, ne savez-vous pas qu'il a été écrit autrefois : « Partout et toujours le remède du mal sera la douleur, et le salaire du péché la mort? » Vous accroîtriez la *production* dans des proportions incroyables, vous répandriez et vous égaliseriez le bien-être et le luxe, que vous n'auriez pas atteint le mal et résolu la question. Ce n'est pas la souffrance qui est le mal, c'est le mensonge, le vice, la sensualité. Voilà le mal qu'il vous faut atteindre, si vous voulez donner le bonheur. Avec votre luxe également réparti, vous nourrirez les organes, mais l'ame vous échappera toujours. Une croyance seule peut donner le bonheur, une croyance qui remplisse la conscience, coule et circule dans l'ame comme le sang dans la chair; une croyance qui fasse partie de la vie de l'homme, qui soit en lui, non pas à l'état d'abstraction, mais mêlée à tous ses actes, à toutes ses pensées. Alors le mal sera atteint dans sa racine; alors la vie de l'homme sera assise sur une base inébranlable. Ce n'est que par là que l'humanité se régénérera : tout le reste n'est que chimère.

En dehors des résultats pratiques, la religion est la chose la plus haute de toutes; la religion, c'est l'idéal. C'est l'idéal devenu visible et planant mysté-

rieusement au-dessus de la terre. Du moment que cette lumière de l'idéal brille en haut, les fausses lumières pâlissent, le jour devient éternel. Si cette clarté revient jamais, les lumières qui nous éclairent, dont nous sommes si fiers et qui ne sont que des éclairages au gaz, seront éclipsées et ne serviront que pour les usages auxquels elles sont destinées. Elles seront simplement (elles, les produits des alambics et des machines et non de la nature) comme les lampes de sûreté d'Humphry Davy, destinées à nous prémunir contre les malices du monde matériel et les dangers qu'il peut nous susciter. Alors elles auront trouvé leur véritable place; alors les sciences mécaniques et physiques n'auront pas cessé d'être humaines, mais elles auront cessé d'être ce qu'elles sont aujourd'hui, la seule lumière morale de l'humanité. Quand donc reviendra le jour où les hommes, aujourd'hui chrétiens seulement de nom, auront un idéal qui leur serve d'étoiles? quand reviendra seulement le jour où ils sentiront la nécessité d'en avoir un et où le désir de Dante, *alle stelle*, sera devenu le désir de tous? Puisse ce jour venir bientôt! O toi, idéal non encore visible et dont l'aurore a été annoncée par tant d'esprits profonds de nos jours, que tu sois une forme nouvelle, que tu te nommes union des communions diverses, ou simplement renouvellement de l'ancienne religion, comme a semblé le prophétiser l'ardent de Maistre, je t'appelle de tous mes vœux. Tu t'es laissé apercevoir dans ce siècle confus par éclairs, par lueurs, par subites et passagères révélations à plus d'un esprit inspiré et à demi prophétique. Tu cours comme un rayon de printemps, tu passes comme une flamme cachée, invisible, dans plus d'un écrit de ce siècle, en les échauffant et les éclairant. Quoique tu n'aies pas encore de forme distincte, que tu ne sois qu'un esprit sans corps et la voix errante d'un langage non encore parlé, tu es reconnaissable chez un Novalis, chez un Schleirmacher, dans Jean-Paul, dans Schiller et ses *trois paroles de la foi*, dans Coleridge, dans le doux, le profond Wordsworth, dans l'éloquent Carlyle, dans Émerson, jusque dans Goethe. Dans la bouche de ces hommes, tes paroles semblent bizarres, tes prophéties interrompues et sans suite, parce que ces paroles et ces prophéties ne sont que des échos du passé et à la fois des bégaiemens de l'avenir. N'est-ce pas toi encore qui as envoyé ces *demiourgos* à demi inspirés, à demi démoniaques, qui ont passé à travers les écrits du noble Shelley comme un long sanglot, comme une plainte infinie au-dessus des immenses solitudes de son *Alastor*, en disant: La terre est vide, les mers sont vides, et vide aussi le cœur de l'homme; tout est désert, même le ciel; qui ont parlé par la bouche de Byron et ont créé en France des religions saint-simoniennes et des philosophies fouriéristes aux élans sensuels, forçant ainsi les puissances subalternes de la matière à reconnaître ta suprématie et à la confesser par mille corruptions et mille folies? Heureux les hommes qui vivront dans l'avenir; ils vivront d'une vie complète, et non plus déchirés par le doute et dévorés par la corruption; leur esprit sera tourné vers l'espérance, et le désespoir, le doute, la croyance factice, toutes les plaies de notre siècle seront fermées; mais chez quel peuple, dans quelle région ce renouvellement de la vie se fera-t-il? au profit de quelles nations, au détriment de quelles autres? C'est encore un mystère.

En attendant, rendons graces à Dieu, puisque l'élan vers l'infini se rencontre dans quelques hommes, puisque notre siècle, à défaut de fortes

croyances, possède encore un sentiment religieux qui ne demande qu'à prendre forme. Rendons graces au temps qui a emporté et détruit tant de choses, puisqu'il a respecté encore la tradition chrétienne, puisque, malgré le culte de la nature, les temples théophilanthropiques, le déisme, le théisme, le scepticisme et l'athéisme, nous avons encore une église dans laquelle nous sommes nés et dans laquelle nous mourrons, qui est encore pour beaucoup l'arche du salut et pour tous un souvenir sacré.

Récapitulons un peu tous les symptômes que nous avons énumérés. Le règne de l'indifférence et de l'utopie, le désir exagéré du bonheur, l'artificiel, le pastiche, la puérilité, l'archaïsme partout, l'anarchie dans les intelligences, la tradition brisée, l'idée religieuse absente, le cœur de l'homme laissé sans aliment, ses sens en proie au cauchemar, son ame en proie au sommeil, aux rêves, aux chimères, n'est-ce pas que tout cela présente un assez triste spectacle?

Oui, ce spectacle est triste, car jamais ni le scepticisme ni l'indifférence ne sauveront une nation, toujours ils produiront des fruits amers et des plantes stériles. Il y a, je le sais, des symptômes plus rassurans, mais c'est une lueur si faible, si vacillante, qu'elle semble près de s'éteindre à chaque minute. O vous, qui que vous soyez, savez-vous le remède? De quelque part qu'il vienne, oh! qu'il sera bien reçu! J'ai exposé froidement, mais avec une grande tristesse intérieure, ces symptômes de notre temps. Ils sont passagers, je le sais; ce sont les symptômes d'un temps de transition; mais quand cessera la transition, et surtout comment cessera-t-elle? Comment la vie se renouvellera-t-elle? Nous assistons à un spectacle digne de Byzance. Par momens, on dirait que la civilisation va mourir chez nous. Toutes les idées sont faussées, les esprits sont disloqués, la morale pervertie; le charlatanisme abonde en revanche. L'idée d'autorité, le sentiment d'obéissance, sont détruits; l'idée du devoir n'existe plus et n'est plus qu'une machine de guerre propre à l'émeute et un mot que les passions seules profèrent encore. Sous quels décombres gît l'idée de hiérarchie? Quant à l'idée religieuse, cela nous importe peu. Le sentiment de la charité, fi donc! cela est bon pour des mendians et des chrétiens; nous sommes plus stoïciens que cela; la charité abaisse l'homme d'une part et constitue un privilége de l'autre, ne fût-ce que le privilége de l'abnégation. Le bien-être pour tous, mais pour moi d'abord, voilà la charité de ce temps-ci. Le sentiment du respect est entièrement perdu : du respect de la loi, qui n'a plus aucun prestige, étant simplement une abstraction sans réalité et un droit écrit sur une feuille volante; du respect des personnes chargées de gouverner, qui ne sont plus, dit-on, que des *commis*, ce qui est absurde, et des bureaucrates, ce qui n'est que trop vrai. La science n'est plus qu'un bélier propre à renverser les murailles et un cheval de bois propre à cacher les conspirations; elle sert à tous les usages, elle est la très humble servante de tous les partis, excepté de la vérité. Il n'y a plus d'amour sincère pour la science. L'art, qui a toujours été pour les hommes une révélation de l'infini, ne servira plus, dans quelque temps, qu'à des objets d'utilité; il deviendra pratique, net et clair, comme on dit aujourd'hui. Les romances, les chansons patriotiques, les lithographies politiques et les statuettes étalées sur les ponts seront les seuls objets artistiques; la littérature se composera de rapports, décrets, premiers-Paris et articles politiques. Alors les arts et la littérature seront *utiles et servi-*

sont véritablement à faire l'éducation des hommes et à les pousser dans la voie du progrès. Je veux le croire, car alors la littérature et les arts feront les délices des cuistres et des sots qui sont en majorité dans cet univers. Il n'y a qu'une seule idée qui reste bien persistante au fond de l'esprit de tous, c'est celle du bonheur. Il me semble voir un enfant indiscipliné qui vous prend à la gorge et dit : Je veux le bonheur, il me le faut. A quoi nos gouvernans répondent qu'ils ne l'ont pas dans leurs poches, mais personne ne veut les croire.

Tout cela, c'est la folie mêlée à la puérilité; cependant, puisque la sincérité, l'abnégation, le dévouement, le devoir, la croyance, la vénération, le respect de l'autorité et de la loi, l'amour de la vérité, le sentiment de l'art et de l'infini, n'existent plus, de quoi aujourd'hui se compose la vie des peuples? sur quoi repose-t-elle? On me répond : Sur des constitutions. Mais ces constitutions, chartes, contrat social, c'est-à-dire conventions, choses contingentes et par conséquent éphémères, sur quoi reposent-elles elles-mêmes? Sur un accord prétendu des volontés, sur la juxtaposition des votes, sur l'élection, sur des fictions de souveraineté. Dans tout cela, je ne puis voir qu'un mécanisme gouvernemental. Il est impossible que le droit d'élection soit le fondement sur lequel la vie morale des peuples se soutient. En quoi cette constitution me fait-elle croire, espérer, aimer? La vie des peuples doit évidemment être fondée sur autre chose; elle doit être appuyée sur les forces vives de l'ame. Quoi! c'est sur une constitution que la vie d'une nation est appuyée! Mais cette constitution guérira-t-elle la société de ses maux? La guérira-t-elle du charlatanisme, du mensonge, de la sensualité? l'appuiera-t-elle sur l'idée du devoir, lui donnera-t-elle une espérance?

Vous dites vrai, répondent alors les empiriques, dont la science sociale est comparable à la médecine des bohémiens du moyen âge; aussi avons-nous toute prête la panacée universelle. Et mille voix s'élèvent à la fois : Faisons de l'humanité une maison de banque, — un comptoir d'escompte, — un bazar oriental riche des produits de la civilisation et de la nature où s'étaleront de belles esclaves toutes nues, — un gymnase antique où les passions conduiront l'homme magnétiquement comme l'aimant attire le fer. Ceci au moins est réel. Prenez ma formule empirique : abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme. — Les produits se soldent contre des produits. — A chacun selon ses besoins.— Travail attrayant! — Mais la vie, pouvez-vous l'emprisonner dans votre formule? Prenez-vous pour la vie cette activité extérieure, ces banques, ces exploitations agricoles?

Le corps social est malade, très malade. A son chevet sont assis le docteur et le prêtre. Le docteur, c'est le socialisme empirique; le prêtre, c'est le faiseur de constitutions; ils se raillent l'un de l'autre, se sentant impuissans à faire renaître la vie. L'empirique emploie les remèdes désespérés et avec le plus grand sang-froid applique le moxa brûlant, taille, disloque et dit : « Que le malade périsse plutôt que mon ordonnance. » De l'autre côté, le politique lui présente son évangile et lui récite les litanies de la constitution. Voilà la parole de vie, voilà ce qui fera marcher les boiteux, voir les aveugles et entendre les sourds. Hélas! la société ne sent pas la vie revenir; ni l'un ni l'autre effectivement ne savent le mal dont elle souffre. Le corps est affecté, mais ce n'est pas là qu'est le siége du mal, c'est dans l'ame qui est troublée, à demi folle, sans qu'elle

ait conscience de sa folie. Ce qu'il lui faudrait, hélas! c'est un traitement psychologique et moral.

La vie de l'homme est double, il y a la vie morale et la vie matérielle, qui se traduit par l'activité extérieure. L'une et l'autre sont distinctes, bien qu'elles se touchent par beaucoup de points; la vie matérielle est tout extérieure, la vie morale au contraire est cachée, latente et agit en secret. Certes, la vie extérieure abonde chez nous : le luxe, les inventions, le commerce, l'exploitation de la nature, les caprices de la civilisation, les modes, le mouvement, les excentricités, tout ce que les yeux peuvent voir abonde et annonce une plénitude de vie apparente; mais, lorsque l'ame s'interroge, se replie sur elle-même et qu'elle se demande où est la vie, elle trouve la conscience muette et l'espérance en pleurs. Les empiriques prennent l'activité extérieure pour la vie elle-même, ils croient pouvoir l'enfermer dans leurs formules; mais cette activité matérielle, qui est ce qu'on appelle, à proprement parler, l'existence, c'est-à-dire une chose multiple, ne se laissera jamais garrotter et fera éclater toujours ces formules. La vie morale, au contraire, est une chose simple et une, c'est la conscience. Les politiques s'attaquent à cette dernière et croient que, pour tout élément spirituel, il lui suffit d'abstraction, tandis qu'au contraire c'est d'une croyance qu'elle a besoin. Les uns et les autres se trompent donc. L'existence, l'activité extérieure est menacée par les empiriques, qui méconnaissent son essence, la liberté, la spontanéité, l'individualité. Les politiques sont impuissans par leurs abstractions à renouveler la vie morale. Les uns et les autres se rencontrent sur un seul point : c'est lorsqu'ils croient pouvoir renouveler la vie immédiatement avec leurs formules et leurs abstractions. Hélas! non. Si la vie doit être renouvelée, elle le sera par le cours et par l'effet du temps, du temps seul. En disant cela, je ne prêche pas le *statu quo* et le doctrinarisme; semez le bien, si vous pouvez, mais soyez sûr que le temps seul fera germer et mûrir la semence. Quelques impressions particulières que nous avons éprouvées récemment au milieu de cette activité extérieure, de ce mouvement singulier qui abondent à Paris, compléteront et éclaireront tout ceci.

Au lendemain des tristes événemens qui viennent de nous agiter, je sortis et me promenai à travers les rues de la ville; l'air était chaud et plein de soleil. Tout était lumineux; la vie abondait et ruisselait. Alors j'en vins à me poser cette question : La vie peut-elle tarir chez un peuple? Autour de moi passaient des hommes qui m'étaient inconnus, chacun avec son caractère particulier, avec ses mœurs et ses habitudes connues de lui seul, portant au dedans de lui les secrets de sa vie intime, chacun avec un premier-Paris dans la tête, avec une explication des événemens qui n'était sans doute pas la mienne, tous portant au dedans d'eux-mêmes des millions de pensées non encore écloses, et qui se manifesteront extérieurement d'une façon ou d'une autre en affaires de commerce, en inventions industrielles, en opérations agricoles, en rêves poétiques, en découvertes scientifiques, en systèmes, en voyages lointains, en parties de chasse, en discours parlementaires, en émeutes, en histoires d'amour, en fourberies, et pour plus d'un, hélas! en efforts et en luttes pour gagner l'existence et soutenir celle des êtres qui lui sont chers. Est-ce que tout cela, me dis-je, n'est pas mouvement, activité, vie et pensée?

La vie qui les anime aujourd'hui, qui les inspire, ira s'accroissant et se multipliant; ces pensées abstraites, ces imaginations, ces désirs, se traduiront en faits un jour. Est-ce que l'histoire est autre chose qu'une grande création continuée sans intermittence à travers le temps? Est-ce que la vie des hommes d'aujourd'hui ne se rattache pas à un temps éloigné et qui leur est inconnu? Ce jeune homme qui passe en fumant, cet homme que je salue et qui exerce une profession dite libérale, ne s'inquiète sans doute pas de celui qui lui a procuré les loisirs de l'intelligence et les heures de plaisir, chacune d'elles payée, il y a trois cents ans peut-être, par tant et tant d'années de travail incessant et de dures fatigues. Un de ses ancêtres était peut-être, il y a quelque six ou sept cents ans, quelque brave bourgeois de Chartres, de Beauvais ou de Laon, qui lutta, travailla, supplia et épuisa ses ressources pour acheter au roi de France des chartes et des franchises. N'est-ce pas que la vie est inépuisable et que la source ne peut tarir? La vie sort de la vie toujours plus abondante, chaque étincelle suffisant pour allumer un foyer immense, et, lorsqu'il semble s'éteindre, le plus léger souffle suffisant pour y maintenir la flamme. Aujourd'hui des enfans sont nés, aujourd'hui des amitiés nouvelles se sont formées. N'est-ce pas la vie qui s'enflamme au contact de la vie? Comme elle revêt des formes innombrables, comme elle est inépuisable en phénomènes tous variés, en aventures, en pensées! Comme dans ce Paris elle afflue, comme elle accourt de toutes les parties du monde, comme la vie universelle nous enveloppe en secret, sans que nous en sachions rien! Les gracieuses toilettes de ces femmes qui passent près de moi sont le produit de dix ou quinze pensées particulières d'inventeurs, de fabricans, de marchandes de modes, de fleuristes. Regardez, ce boulevard contient des choses merveilleuses, des types sans nombre, plus qu'on n'en a esquissé et qu'on n'en esquissera jamais. O mes bons amis les utopistes qui construisez la société *à priori*, sortez un peu, laissez là votre organisation du travail, votre formule de répartition, venez voir combien la vie est indisciplinable, comme l'existence humaine se rit de vous, combien votre système est étroit et combien cette chose nommée existence est immense et profonde. La vie est spontanée, et vos formules sont des abstractions.

O mes réformateurs! voyez, que ferez-vous de tous ces types errant le long de ce boulevard? Que ferez-vous de ces originalités très réelles pourtant, et qui ont toutes leur raison d'être dans la nature humaine? Voici une jolie fille, pas encore abandonnée, qui met la tête à la portière de sa voiture, autrefois couverte d'armoiries fantastiques indiquant aux yeux des titres héraldiques qui existent dans la région de *nulle part;* c'est une créature étrange, dont la vie ne pourrait être emprisonnée dans une formule. Sa vie est fluide, elle fuit et ondule; le caprice suit le caprice, comme le flot suit le flot; c'est la fantaisie qui la pousse. Elle a cherché comme vous le bonheur sur la terre, elle l'a voulu perpétuel comme vous, mais elle s'est mieux rendu compte de son essence, car, ayant reconnu que le bonheur était une chose passagère et que le plaisir ne durait pas, elle a été obligée de faire succéder le plaisir au plaisir minute par minute, sachant bien que, sans cette perpétuelle prévoyance, le bonheur s'évanouirait. Elle en sait plus long que vous sur le paradis terrestre, le pays de Cocagne et le travail attrayant. Et ce type parisien appelé le flâneur,

qui passe lentement et à pas comptés le long des boutiques étincelantes, qu'en ferez-vous? C'est un homme dont la vie peut se dire mystique, c'est un contemplateur; il aime la contemplation de la société et de la civilisation, comme d'autres la contemplation de la nature. Tous les poteaux d'infamie du monde ne le changeraient pas, ne l'empêcheraient pas de regarder travailler les autres et de trouver cela un assez beau spectacle; et cependant ne dites pas qu'il est oisif, qu'il est inutile. Qui sait tout ce qu'il a vu et appris dans ses longues flâneries? Qui sait combien de secrets et de mystères infinis il a surpris dans cet étroit espace de terrain qu'il arpente chaque jour? Vous n'avez pas le droit de le troubler, car vous ne savez pas ce qui peut sortir un jour de ce trésor d'observations entassées. Est-ce que Montaigne n'a pas mené cette existence toute sa vie? Voici maintenant toute une famille de chanteurs en plein vent, venue des régions de la Bohême, autour de laquelle se groupent les passans. Le père est un grand gaillard à barbe noire; sa large poitrine que laisse apercevoir son gilet débraillé, ses membres robustes qui font éclater son habit trop étroit, indiquent qu'il aurait pu forger le fer ou tailler la pierre, mais il a préféré exercer le métier d'oiseau chanteur sous les arbres, au milieu des places, et personne ne le lui reprochera, pas même vous. Et je vois plus d'un travailleur donner sa mince obole à cette petite fille à mine étrange, à ce petit garçon au teint bistré, qui un jour succéderont à leur père, tant l'hérédité est une chose naturelle et qu'on ne peut abolir! Dites, mes réformateurs, n'est-ce pas la vie s'échappant par mille issues que vos formules ne fermeront jamais? N'est-ce pas la vie révélant des formes auxquelles votre système n'a pas pensé? Tout cela pourtant n'est que la vie extérieure, et, si vous ne pouvez réussir à l'emprisonner, combien aurez-vous moins de prise encore sur la vie morale!

Réformateurs, tâchez de faire le bien, de porter remède aux souffrances; mais, quant à reconstruire l'homme, cela vous est interdit, car ce n'est pas vous qui l'avez créé, et vous ne savez même pas comment il a pu l'être. Ennemis du *laissez faire*, j'en suis ennemi comme vous, mais il est une chose qui vous dira toujours *laissez faire* : c'est le temps. Il produira, soyez-en sûrs, des formes nouvelles dans lesquelles l'existence des peuples s'enveloppera, une manière de vivre, des mœurs que vous ne soupçonnez pas, des arts nouveaux, des sciences nouvelles, une hiérarchie sociale que nos rêves les plus hardis ne peuvent pas même prévoir. Votre ère des constitutions ne durera pas toujours, car l'existence des peuples ne repose pas sur des chartes, mais elle a des fondemens dans les puissances secrètes de l'ame. Voyez ce qui a gouverné le monde jusqu'à présent: ce ne sont point des constitutions, c'est le culte de la beauté, l'idée de la patrie, c'est la religion, c'est le respect, c'est l'industrie, chacune de ces choses n'ayant pas besoin de constitution pour exister, formant sa hiérarchie d'elle-même par la force de sa nature, et s'amendant, se perfectionnant à travers le temps et non par un décret. Malheur à l'homme d'état de nos jours qui ne voit pas que sa seule affaire est d'empêcher le mal et de maintenir le bien pendant son existence, de prévenir le retour du mal et l'obstacle au bien en jetant de nouvelles semences de vertu, de justice, de charité, qui certes lui survivront! Malheur à lui s'il croit devoir se substituer à l'influence du temps, qui ronge toute chose et amène à chaque instant de nouveaux faits et de nouveaux hommes, s'il croit pouvoir

abolir le passé et le substituer à l'avenir! Ta seule affaire, pauvre ambitieux, est de travailler dans le présent. Qui que tu sois, puisses-tu avoir le pied assez solide pour te tenir ferme sur ce point mouvant de l'espace où tu as été jeté pour un instant! Ne flatte pas ta personne, ne caresse pas tes rêves, et lorsque tu parles ainsi, « si la société est mal faite, refaites-la, » songe qu'elle existait avant toi, que des milliers d'hommes ont dépensé leur force pour la maintenir, la sauver aux jours de crise. Tu n'as aucune puissance sur l'avenir, et, puisque tu en parles tant, pense à ces mots d'un réformateur plus puissant que toi : « L'Esprit souffle où il veut; tu entends sa voix, mais tu ne sais pas d'où il vient et où il va. » Ta seule affaire est de travailler avec conscience et courage pour maintenir dans le présent le bien, l'ordre, la justice. L'Esprit qui souffle, on ne sait où il va, et ne pense pas l'arrêter et le fixer dans une formule, car la vie est inépuisable et peut revêtir des formes innombrables que le temps seul porte et cache en lui.

La vie ne peut donc pas tarir, me dis-je : si c'est folie que de vouloir l'emprisonner dans une formule comme les utopistes, c'est folie aussi de désespérer d'elle. Quand la forme dans laquelle elle s'était enveloppée s'est définitivement usée, le temps lui en apporte une autre. Mais quoi! cette nouvelle forme peut-elle s'appliquer aux peuples chez lesquels la vie a tari une première fois? J'entrai alors dans le jardin des Tuileries et je m'assis. Je remarquais que certains arbres que j'avais distingués l'année précédente pour leur abondance de feuilles et de fleurs étaient cette année stériles en comparaison, tandis que chez d'autres, au contraire, la vie semblait avoir doublé. Ainsi, me dis-je, la vie ne tarit jamais, mais elle se transporte ici ou là, à ce point de l'espace ou à cet autre, à tel ou tel moment du temps. Elle émigre capricieusement à nos regards, mais ce caprice et cette bizarrerie sont l'effet d'une cause éternelle. De même que l'existence de chaque homme use la matière autour de lui, ainsi l'existence de l'humanité use l'existence des peuples; la vie, principe caché et inconnu, travaille lentement pour se manifester au dehors, et, lorsque la forme qu'elle avait revêtue ici ou là, en Orient ou en Occident, au midi ou au nord, s'est usée, elle émigre silencieusement et se retire pour se renouveler loin dans les régions de l'est, bien loin au-delà de l'Océan, sûre de pouvoir bâtir partout un foyer, un autel, une ville, et de trouver des amans pour ce foyer, des prêtres pour cet autel, des habitans pour cette ville. L'existence a pour patrie l'univers et non telle ou telle nation : puissent les dieux détourner le présage!

Le *Bulletin de la République* a cité Jean-Paul un jour; pourquoi n'a-t-il pas cité cette phrase : « Pauvre France, quand cessera ton expiation? qui te relèvera? Un homme peut-être, mais à coup sûr le temps? » Cela était écrit sous le Directoire; depuis, la France a eu Napoléon; mais elle a toujours devant elle l'inépuisable éternité. Puisse l'ère de transition dans laquelle l'Europe est engagée, puisse le renouvellement de la vie qui s'opère à cette heure ne pas être l'ère de l'agonie pour certaines nations qui ne s'en doutent pas, éblouies qu'elles sont par l'éclat de leur civilisation, de leur luxe, de leurs inventions! puisse cette ère de régénération ne pas se faire à leurs dépens, comme elle se fit jadis aux dépens de Rome, lorsque le christianisme apparut!

EMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1848.

Nous écrivons sous le poids d'une tristesse profonde, non pas découragés, mais désolés, l'esprit frappé comme au sortir d'un rêve épouvantable, le cœur en deuil, parce que ce rêve était bien une réalité. Quatre jours durant, quatre jours longs comme des siècles d'angoisses, le sang a coulé dans nos rues, et Paris a vu des horreurs qu'il n'avait peut-être pas vues depuis le temps des Bourguignons et des Armagnacs. Nous sommes tout d'un coup retombés en plein moyen-âge : on avait commencé par restaurer les corporations, on a fini par ressusciter les cabochiens. Voilà pourtant où nous ont menés les beaux discours de ces intrigans déclamateurs, de ces sophistes criminels, qui depuis février n'ont pas cessé de marcher à l'assaut du pouvoir, en couvrant leur misérable égoïsme du manteau de la fraternité. Voilà l'ère nouvelle, l'ère de régénération qu'ils annonçaient au monde comme le véritable Eldorado de l'avenir : un affreux plagiat de nos plus sombres histoires. Voilà le gouffre où sont venus s'abîmer ces politiques à double face, qui trouvaient glorieux de s'imposer à la société en la fascinant par la crainte d'un mal plus cruel que n'était encore leur pauvre domination : ils ont été renversés par ce torrent dont ils menaçaient toujours de déchaîner les eaux furieuses, sans penser qu'il ne devait point leur appartenir de les refouler dans leur lit, une fois déchaînées.

Il est difficile de raconter dès à présent toute cette tragédie; il faut d'abord que lumière se fasse autour des personnages comme autour de l'action. Déjà cependant lumière est faite sur la cause originaire de ces grands désastres, et, quelles que soient les révélations particulières qui puissent se produire dans l'enquête, il n'est pas besoin de l'enquête pour remonter jusqu'au principe de la guerre détestable à laquelle nous avons enfin échappé. Ce principe, tel que nous le signalons sans relâche depuis la révolution qui a fondé la république, c'est une équivoque artificieusement entretenue et exploitée comme un moyen de gouvernement. La république arrivait trop tôt, M. Goudchaux lui-même l'a dit l'autre jour à la tribune. Les républicains de la veille ne s'étaient point suffisamment apprêtés à triompher si vite, et les différences qui les séparaient de leurs anciens voisins de l'opposition n'étaient point assez essentielles pour don-

ner à leur avénement politique un mérite aussi spécial, un caractère aussi exclusif qu'ils l'auraient souhaité. Ils voulaient néanmoins être exclusifs; ils voulaient, par des motifs plus ou moins personnnels, garder à eux seuls une autorité pour laquelle ils n'étaient, en somme, ni très mûrs, ni très indispensables. Comment donc justifier ce qu'il y avait d'intolérant et d'absolu dans cette prise de possession?

A côté d'eux, ils rencontraient des écoles qui, traitant de niaiseries toutes les réformes politiques, visaient hardiment à reconstruire la société; celles-là, du moins, s'écartaient assez de l'ancien régime, et l'on n'avait point à craindre de passer pour le continuer en leur tendant la main. Cette alliance s'opéra dans les mots tout au moins, sinon tout de suite dans les choses. Les républicains de la veille s'improvisèrent, tant bien que mal, socialistes du lendemain, et l'équivoque s'empara dès-lors de la situation. Il y eut même encore un pire mélange. Au-dessous des sectes sociales, dans les bas-fonds de tous les vieux complots, traînait une meute de conspirateurs émérites, qui, sans s'alambiquer l'esprit avec les théories des rêveurs, sans se proclamer les amis du genre humain, uniquement emportés par la folie du désordre ou par celle de la vengeance, allumaient à plaisir la haine du pauvre contre le riche, et ne songeaient jamais qu'à l'heure du bouleversement. Nous n'accusons pas, il s'en faut, tous ceux qui ont eu la main au timon de la république dans ces quatre mois d'épreuves; mais nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il en est parmi ceux-là, et ce n'étaient pas les moins notables, qui ont gardé de bien étranges ménagemens, qui ont témoigné d'une condescendance bien inexplicable vis-à-vis de ces infimes anarchistes. Comme si ce n'était déjà pas trop d'éloigner d'eux les politiques raisonnables en s'unissant avec les utopistes, ils n'ont point hésité à s'aliéner les honnêtes gens en prodiguant leurs tendresses aux agitateurs subalternes. C'est par ce second biais qu'ils ont encore faussé leur position. Il leur a semblé que l'empire ne serait point assez à eux, s'ils ne l'achetaient tout ce prix-là, et ils n'ont pas inventé de plus honorable recette pour se mettre à l'abri des rivalités conquérantes que leur imagination jalouse se représentait toujours à l'affût.

Ainsi donc, les utopistes ont à loisir enseigné aux classes souffrantes que la souffrance allait être extirpée du sein de la société française, et qu'il ne tenait qu'aux chefs de l'état d'en finir d'un coup de baguette. Les anarchistes ont crié librement au coin des carrefours et dans les réceptacles des clubs la grande et permanente conspiration de l'aristocratie, dénonçant pour aristocrate et pour voleur quiconque possédait. Le gouvernement laissait dire, quand il n'applaudissait pas. Il parlementait d'égal à égal avec l'anarchie comme avec l'utopie, et tel était ce pacte mystérieux conclu soit avec l'émeute des idées, soit avec l'émeute de la rue, que nous en venions à ne plus savoir si c'était le gouvernement qui commandait l'émeute, ou l'émeute qui poussait le gouvernement. Le gouvernement provisoire et la commission exécutive, par laquelle il s'est perpétué, n'ont eu qu'une même attitude dans cette situation ambiguë, où l'une et l'autre paraissaient se complaire. Les projets financiers de M. Garnier-Pagès n'étaient guère que des gages donnés d'avance aux théories les plus radicales, et l'incontestable honnêteté de ses intentions ne suffisait pas à corriger les conséquences naturelles des systèmes qu'il entreprenait d'appliquer. Le sens des circulaires de M. Ledru-Rollin n'était douteux pour personne, et les amitiés, ordinairement

si banales, de M. de Lamartine s'attachaient avec une persévérance trop singulière à des objets qu'on n'eût point crus dignes d'une pareille prédilection. Seul, M. Marie, que l'assemblée nationale a voulu récompenser de son courage en lui donnant hier la présidence, luttait contre un entraînement ou une tactique qui répugnait à sa probité. Il glorifiait le travail libre au moment même où M. Louis Blanc le calomniait; il gourmandait dernièrement encore les ateliers nationaux au moment même où M. de Lamartine leur promettait l'équivalent du milliard de Barbès.

Vaine résistance! Cette tactique, inutilement combattue, a porté ses fruits, des fruits sanglans. Ceux qui flattaient de la sorte et l'utopie et l'anarchie n'ignoraient pas assurément que ce ne sont point là des instrumens de règne dans un pays qui n'est pas tout-à-fait abaissé; ils craignaient seulement d'être détrônés par l'esprit d'ordre et de bon sens, et ils ne cherchaient qu'à se défendre de ses justes attaques en lui opposant ce qu'ils lui trouvaient de plus contraire. Mais ces désirs de jouissances matérielles et de reconstruction sociale ainsi surexcités dans les masses ne pouvaient point se rassasier à si bon marché; mais ces rêves d'usurpation éclos dans les ames les plus vulgaires ne pouvaient se résoudre en belles paroles. Il fallait des satisfactions plus réelles au bout de ces trois mois de misère que le peuple avait mis, disait-on, au service de la république; il fallait une part de pouvoir pour apaiser ces ambitions ignorées qui ne voulaient pas se contenter d'avoir fait gratuitement la courte échelle aux ambitions parvenues. Des consciences fermes et droites auraient imposé silence à des prétentions injurieuses, et rejeté dans leur néant ces dictateurs de la barricade et du pavé. Des consciences engagées et vacillantes n'ont essayé de se délivrer d'une obsession si cruelle qu'en lui cédant toujours davantage, qu'en l'irritant à force de lui céder: il y avait des relations qu'on ne pouvait décemment accepter sous l'œil du pays; on subissait en revanche l'esclavage intime de leur familiarité, et l'on s'imaginait les user à la longue en ajournant l'avénement dont on les berçait. D'autre part, des intelligences convaincues auraient fixé tout de suite la limite inévitable où devaient s'arrêter les espérances des portions malheureuses du corps social; elles auraient dit nettement ce qu'on devait faire et ce qu'on ferait pour le plus grand bien du plus grand nombre, rien de plus, rien de moins. Des intelligences flottantes, égarées par les faux calculs de leur vanité, n'étaient point à même de contenir ainsi les appétits populaires, de réprimer les aspirations excessives pour déférer aux vœux légitimes. Elles ont, au contraire, provoqué tous les emportemens par des leurres insensés. Des politiques de peu de sens et de beaucoup d'orgueil se sont figuré que ces emportemens de la foule seraient entre leurs mains une arme efficace qu'eux seuls pourraient manier et qui les protégerait, un épouvantail avec lequel ils effraieraient les prudens et les sages, dont ils se sentaient d'instinct les adversaires. Ils ont ménagé de leur mieux cette arme redoutable : le jour devait pourtant arriver où elle se retournerait contre eux.

On a donc vu pour la première fois peut-être un gouvernement s'appuyer sur des auxiliaires qu'il était, par pudeur, obligé de traiter en ennemis toutes les fois qu'ils se nommaient trop publiquement par leur nom; on l'a vu couvrir et sauver ces ennemis déclarés aussi souvent qu'ils étaient compromis, parce qu'il ne voulait point, même après leur défaite, renoncer aux services qu'il lui rendaient. Quel bizarre progrès dans ces rapports vraiment extraordi-

naires qui, pendant quatre mois, sont restés noués entre les maîtres de l'état et ses perturbateurs! Nous n'avons que faire ici des chroniques secrètes; nous nous en tenons aux dates publiques : elles sont assez tristement célèbres. Le 17 mars, sous prétexte d'une conspiration bourgeoise contre la république, les principaux membres du gouvernement provisoire convoquent le ban et l'arrière-ban d'une armée qu'ils étalent par tout Paris, pour montrer ce que c'est que la *force ouvrière*. La commission d'enquête nommée ces jours-ci par l'assemblée nationale réussira sans doute à savoir combien a coûté cette levée en masse et à quels lieutenans elle obéissait. Cependant les ateliers nationaux s'organisent sur un pied plus complet. L'armée mercenaire qui s'était promenée le 17 mars se discipline dans l'ombre pour de semblables exercices. Ses chefs particuliers ne se croient plus obligés d'embrasser le gouvernement tout entier dans un même amour; conduits par une inspiration qu'il faudra bien enfin démêler, ils prêchent leurs préférences parmi leurs soldats, et la *force ouvrière* marche une seconde fois, le 16 avril, pour venir proclamer en face du gouvernement tout entier les sympathies exclusives dont elle entoure un seul de ses membres. Du fond de son palais du Luxembourg, M. Louis Blanc distribue à ses corporations les écriteaux qu'elles attachent à leurs bannières : *abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme!* Le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, qui n'avait point résolu l'énigme, courait grand risque d'être dévoré par le sphinx, et il n'aurait rien gagné du tout à l'avoir si long-temps cajolé. La garde nationale, pour qui ce gouvernement tel quel figurait encore l'ordre, se jeta heureusement en travers, et la révolution passa pour l'instant sans rien emporter. Le lendemain, à l'Hôtel-de-Ville, on accusait la réaction de cette émeute manquée, où l'on avait failli périr : c'était la réaction qui avait dicté les écriteaux de M. Louis Blanc; M. Louis Blanc lui-même en parut persuadé. La vindicte publique n'eut ainsi personne à frapper, et cette puissance occulte, cette puissance de renversement et de ruine, vaincue sans être affaiblie, rentra impunément dans ses officines pour préparer plus à loisir des coups plus assurés. Arriva donc le 15 mai. L'anarchie était lasse de se mettre en complaisante à la disposition du pouvoir; elle voulut enfin travailler pour elle-même, et, se montrant à cette heure-là tout à découvert, tant elle était certaine du triomphe, elle inspira soudain une telle horreur qu'elle fut domptée dès son second pas. Cette horreur salutaire du pays entier, le gouvernement seul ne la partagea point franchement; ceux de ses membre qui s'y associaient de cœur n'eurent pas assez d'autorité sur leurs collègues pour les entraîner à leur suite, pas assez de décision pour rompre tous leurs liens. On se rappelle les obstacles que souleva l'instruction commencée contre l'attentat du 15 mai : l'attentat du 23 juin, en nécessitant un changement absolu dans la direction de la république, aura du moins enfin amené les investigations sérieuses qui éclaireront, pour tout le monde, cette trop longue série d'événemens déplorables. On aura peut-être le mot des démentis échangés entre M. Caussidière et la commission exécutive. On saura qui s'abusait, ou de la commission exécutive convaincue de l'innocence de M. Louis Blanc, ou de la justice convaincue de la nécessité de son arrestation.

Le 23 juin est la suite logique du 17 mars, du 16 avril et du 15 mai. Toutes ces misères trompées par de fallacieuses espérances, toutes ces ambitions déçues par des avortemens répétés, les unes et les autres encouragées par l'impunité dont elles avaient joui jusqu'alors, par les alliances sur lesquelles elles comp-

taient hautement, par celles qu'elles se promettaient tout bas, par les facilités qu'on leur donnait pour se préparer à l'assaut, toutes ces ambitions et toutes ces misères se sont coalisées dans un suprême effort. Elles ont lutté pendant quatre jours avec des ressources dont personne n'eût osé soupçonner l'étendue. Des armes, des munitions, de l'argent, les insurgés avaient tout en abondance. Nous ne voulons point risquer de conjectures sur l'origine de ces approvisionnemens. On a beaucoup parlé dans la langue officielle des subsides de l'étranger, de la cabale des prétendans. Nous opposons jusqu'à nouvel ordre une réponse bien simple à ces insinuations désormais trop rebattues. Qui a-t-on vu parmi les plus courageux soldats de l'ordre, aux premiers rangs de la garde nationale et de l'armée, dans tous les endroits où le péril était plus pressant et le feu plus vif? Des ministres de la monarchie déchue, des serviteurs de la dynastie exilée, des membres de la pairie, des officiers-généraux qui se vengeaient, en prenant le fusil, du décret avec lequel on avait naguère brisé leur épée; puis aussi, disons-le à leur gloire, des hommes de la vieille aristocratie, des représentans très directs de ces intérêts anciens auxquels on est toujours tenté de rattacher certains noms. Tous ces fauteurs désignés de la régence ou de la légitimité, tous allaient d'un même cœur au-devant des balles; quel que fût le drapeau sous lequel la sédition se déguisât, tous sentaient bien que la sédition attaquait l'ordre social à sa base. Quant à l'agitation bonapartiste de l'autre semaine, nous constatons seulement qu'elle n'a pas tenu de place apparente dans le mouvement insurrectionnel, et nous avons entendu des bataillons de la banlieue crier alternativement vive l'empereur ou vive la république! en descendant sur Paris pour combattre la révolte au prix de leur vie. Nous savons bien qu'il est aussi question, dans cette ténébreuse affaire, de l'or de l'étranger; mais on rapporte que l'ambassade anglaise s'est plainte, auprès du ministre compétent, de ce qu'il y avait de vague sous cette imputation quasi-officielle, et l'on ajoute qu'il a été fait droit à ces justes griefs. Il ne resterait donc plus qu'à donner des passeports au chargé d'affaires d'une autre grande puissance : nonobstant les bruits qui circulent sur de prétendues découvertes, nonobstant l'éclat d'une arrestation au moins surprenante, nous doutons fort qu'on s'aventure si loin, nous doutons même qu'on y fût très autorisé.

Nous serions, pour nous, assez portés à réduire de beaucoup la part que l'on voudrait assigner aux combinaisons du dehors dans ce crime public dont nous gémissons si douloureusement. Ce n'est point du dehors que nous est venue l'organisation des ateliers nationaux. Lorsque la chambre fut envahie le 15 mai, lorsque l'émeute la déclara dissoute au nom du peuple, quelqu'un vit un ouvrier fondre en larmes et pleurer sur cette grande honte à laquelle il avait contribué : on lui demanda pourquoi il était là; il répondit qu'il avait obéi à sa consigne. C'était encore une consigne qui rangeait ces malheureux travailleurs derrière les barricades du 23 juin, et les brigadiers ou les lieutenans qui l'avaient donnée, de qui tenaient-ils eux-mêmes leur pouvoir? Ce n'était ni des prétendans ni de l'étranger. Les ateliers nationaux qu'on s'obstinait à grossir, qu'on s'obstinait à garder intacts, ont été une armée pour quelqu'un, une armée rebelle qui finissait par emporter son général, la chose est possible, mais toujours faudra-t-il que le général soit connu. Il faudra que l'instruction nous explique pourquoi M. E. Thomas méritait d'être arrêté, et pourquoi, malgré ses réclamations, il n'a jamais pu obtenir d'être mis en jugement. Il faudra four-

nir le compte liquidé et clair de ces sommes énormes qui ont passé l'on ne sait où, fonds des ateliers, fonds de police, fonds secrets de toute sorte, épuisés comme par enchantement en moins de quatre mois. Plus facilement encore que l'argent, les embrigadés de la révolte auront eu les armes. Qu'on se rappelle seulement ces distributions de fusils et de cartouches répandus d'une main si prodigue parmi les montagnards de M. Caussidière et les montagnards de M. Sobrier. Qu'on songe à cette aveugle profusion avec laquelle quiconque le voulait bien recevait trois ou quatre fusils, au lieu d'un, lors de l'armement de la garde nationale. L'Anglais et le Russe se seraient conjurés pour enrégimenter, pour solder, pour armer nos émeutiers; ils n'auraient pas si vite et si sûrement réussi.

Quel était d'ailleurs le mot d'ordre de la sédition? C'était toujours ce cri de *république démocratique et sociale* qui naissait le 16 avril, qui dominait le 15 mai. Cette grande parole creuse avait été depuis longuement colportée dans les clubs. Expliquée, accommodée au goût de chacun, elle servait à tous de cri de ralliement; elle enlevait des quartiers tout entiers, les quartiers de l'indigence et du travail, auxquels on avait persuadé que l'indigence diminuerait quand on supprimerait partout la richesse, que le travail croîtrait en fécondité quand on l'enchaînerait partout. A qui donc remonte la responsabilité de ces funestes doctrines, et qui devait s'intéresser à leur propagande, sinon ceux qui bâtissaient sur elles tout l'avenir de leur fortune politique? M. Caussidière avait bien raison de vociférer sa douleur devant l'assemblée, lorsqu'il disait, dans la nuit du 27 juin, qu'il était, lui aussi, démocrate socialiste, et qu'il avait peur de rencontrer des amis parmi les vaincus. Nous attendions avec impatience cette confession qu'il annonçait toujours et qu'il n'achevait jamais; peut-être aurions-nous appris pourquoi les pauvres gens du faubourg Saint-Antoine, les moins déterminés, les plus pacifiques, avouaient tristement, après la bataille, qu'ils avaient été bien trompés, qu'ils avaient compté jusqu'au bout sur le citoyen Caussidière et sur ses canons. Le citoyen Caussidière n'aurait point, en tout cas, fait un gouvernement à lui seul.

Nous ne pouvons raconter ici cette bataille héroïque, dont tout le monde connaît maintenant les épisodes et l'ensemble, dont le secret ne sera point révélé tant que les documens officiels ne parleront pas. Paris a là quatre journées qui marqueront dans son histoire déjà si tragique, quatre journées de guerre où il n'est pas tombé moins d'officiers qu'aux grandes luttes de l'empire. Quelle guerre cependant! Que d'atrocités commises de sang froid! Quels raffinemens de barbarie! Et comment parler du progrès de l'humanité, quand on voit la bête toujours la même au fond de l'homme sitôt qu'elle s'éveille, toujours aussi farouche dans la vie civilisée que dans la vie sauvage! Nous détournons les yeux de ces horreurs, nous nous efforçons de les attribuer à ces êtres dégradés qu'on trouve toujours prêts, en de pareils momens, à se jeter sur la société comme une proie. La masse des combattans était fanatisée par des passions moins effroyables, sinon plus nobles. Elle ne rêvait point le pillage immédiat et brutal; elle écrivait: *Mort aux voleurs!* sur toutes les boutiques du faubourg; mais après la victoire elle aurait organisé la spoliation en grand, pour peu qu'elle eût essayé de mettre en pratique l'évangile qu'elle arborait pendant la fusillade, pour peu qu'elle eût voulu réaliser la fraternité sanglante de sa prétendue république sociale. Le commun des soldats de cette république n'entendait même là dessous rien autre chose que le

gouvernement du pays par les ouvriers; c'était la traduction des sublimités de la doctrine telle qu'on la donnait en langue vulgaire. La doctrine enfin, pour un certain nombre, la sainte cause se réduisait au plaisir matériel de la guerre, à l'émotion des coups de feu. Il y avait là d'anciens militaires qui ont sans doute été pour beaucoup dans la stratégie remarquable de l'insurrection : le champ de bataille n'avait pas été improvisé, et de toutes ces forteresses qui hérissèrent la ville en moins d'une matinée, il n'en était probablement pas une qui n'eût d'avance sa place marquée. La capitale était assaillie par quatre côtés à la fois. Sur la rive gauche, le Panthéon, la rue Saint-Jacques, la place Saint-Michel et la rue de La Harpe, étaient occupés par une colonne d'insurgés; une autre colonne, sur la même rive, tenait la rue Saint-Victor, la place Maubert et le pont de l'Hôtel-Dieu. Sur la rive droite, tout l'espace compris entre le faubourg Poissonnière et le faubourg du Temple appartenait à un troisième corps, qui avait pris pour quartier-général le nouvel hôpital en construction dans le clos Saint-Lazare. Enfin le faubourg et la rue Saint-Antoine, depuis la barrière du Trône jusqu'à la place Baudoyer, formaient une longue arène défendue par le quatrième corps. Toutes ces colonnes convergeaient dans un même plan d'attaque sur ce vieil Hôtel-de-Ville où l'on a déjà tant fait et défait de gouvernemens, et où l'on se flattait d'en inaugurer encore un nouveau.

La garde nationale, la garde mobile, l'armée, les troupes de récente création, garde républicaine, garde mobile à cheval, tout le monde a glorieusement rempli son devoir dans cette cruelle occurrence. C'est pour sûr l'élan vigoureux de la garde nationale sur la barricade Saint-Denis qui a déconcerté, dès le principe, tout le système de l'insurrection, et coupé court à ce rapide progrès qui la portait par bonds jusque vers les quais. Une incroyable négligence avait laissé l'émeute maîtresse absolue du terrain pendant plusieurs heures, une négligence plus fatale encore avait laissé pendant les heures suivantes la garde nationale toute seule et sans appui contre les barricades. On eût dit que l'on prenait à tâche de la démoraliser. La vertu civique a remplacé par bonheur, chez ces généreux soldats, l'expérience militaire qui leur manquait; ils ont su résister et mourir. L'armée, l'artillerie, d'abord trop peu nombreuses, se sont grossies de tous les régimens appelés en hâte sur Paris. Paris enfin a lancé sa jeune garde mobile, qui devait si chèrement payer l'honneur de sa première campagne. C'était un merveilleux spectacle que de voir au feu ces trois ordres de combattans, si divers et si excellens dans leur diversité : la garde nationale s'avançant avec la résolution profonde d'un dévouement réfléchi, la ligne marchant au commandement, obéissante et calme, la mobile se précipitant avant l'ordre, courant, sautant, roulant jusqu'au pied, jusqu'au faîte des barricades, entraînant tout avec elle, officiers et généraux, fût-ce même le général Lamoricière, qui fit suivre plus d'une fois ces indomptables enfans pour ne pas les laisser tuer.

Exploits à jamais regrettables, puisqu'ils étaient remportés sur des concitoyens égarés par des enseignemens pervers; exploits achetés par de bien douloureux sacrifices, puisqu'ils ont coûté à la patrie ces bons citoyens qui la défendaient d'un si grand cœur, puisque cette guerre impie a décimé l'élite de notre vieille armée, puisqu'elle nous a ravi par rangs si serrés cette héroïque jeunesse dont la révolution de février avait fait la pépinière d'une armée toute nouvelle! Qui n'a pas tout de suite nommé, parmi les plus nobles victimes, cet énergique et loyal Négrier? Qui ne serait reconnaissant à l'assemblée nationale de ce qu'elle

a dignement honoré sa mémoire en adoptant sa veuve et son fils? Encore si la mort n'eût frappé que les hommes dont c'est le métier de la braver et de l'attendre; mais il a fallu qu'elle visitât aussi ce missionnaire de paix et de concorde qui venait pour la conjurer. La fin sanglante de l'archevêque de Paris restera dans les souvenirs de cet âge comme une des scènes les plus touchantes et les plus majestueuses de l'histoire. Ce sera un grand tableau devant les yeux de la postérité. Le pontife martyr a donné sa vie pour ses brebis, comme il le disait avec onction dans les entretiens de son dernier jour; il l'a donnée simplement et sans faste en un temps où tout est orgueil. C'est un vrai sacrifice, dans lequel le prêtre et le citoyen se sont saintement immolés ensemble à la religion et à la patrie.

L'assemblée nationale n'est pas restée au-dessous de ces terribles circonstances; on pouvait lui reprocher jusqu'à présent plus d'une hésitation, plus d'une faiblesse; on doit rendre un éclatant hommage au dévouement intrépide, à l'esprit politique qu'elle a montré durant la tempête. L'assemblée nationale a payé sa part de la dîme de sang que les mauvaises passions prélevaient sur notre malheureux pays. Elle a voulu que ses membres allassent partout, soit offrir la clémence aux insurgés, soit exalter les cœurs des défenseurs du bon droit. Dès le premier jour, deux représentans, M. Bixio et M. Dornès, étaient gravement blessés; un troisième, M. Charbonnel, a maintenant succombé. L'assemblée nationale a fait enfin une plus haute entreprise : elle a provoqué, forcé la démission de la commission exécutive, et remplacé cette commission, pour le moment de la crise, par la dictature du général Cavaignac. Chef du pouvoir exécutif, le général Cavaignac a répondu glorieusement à la confiance absolue qu'on lui témoignait : il a délivré Paris en saisissant avec un coup d'œil parfait tout l'ensemble de l'insurrection, et en l'atteignant à la fois dans toutes ses parties. L'insurrection vaincue, le général a remis ses pouvoirs aux mains de l'assemblée, qui les lui a confirmés, qui a laissé subsister l'état de siége prononcé par le dictateur, qui a investi ce nouveau magistrat de la république du droit absolu de se choisir un cabinet. Ce cabinet est aujourd'hui composé. C'est ainsi qu'ont disparu les fondateurs de la jeune république, léguant à d'autres le soin de la constituer. C'est ainsi que l'assemblée nationale a rejeté, par une élaboration successive, ce qu'il y avait de violent et de radical dans le personnel originaire de notre nouvel état politique. M. Louis Blanc, M. Ledru-Rollin, M. Flocon lui-même, tout ce qui s'appelait, en un mot, dans le gouvernement le camp de *la Réforme*, tout cela se trouve désormais, et probablement pour toujours, évincé. Le camp du *National* s'est plutôt renouvelé que dégarni : il est peut-être moins bien retranché, depuis qu'il n'a plus cet avant-poste que *la Réforme* lui fournissait à contre-cœur; mais enfin le pays respire mieux en n'apercevant plus au-dessus de sa tête que la rédaction d'un seul journal, tandis que tout à l'heure encore il en avait deux à porter.

Nous plaignons M. de Lamartine, si pitoyablement, mais si justement abandonné de sa fortune au milieu de ces vicissitudes contre lesquelles il s'était cru trop fort. Il est seul aujourd'hui et plus impuissant qu'il ne l'imaginera jamais, pour avoir voulu se rendre plus nécessaire qu'il n'avait besoin de l'être. Il perd la plus belle partie qu'homme au monde ait eue dans sa main, pour n'avoir pas voulu la jouer grandement et simplement, pour avoir compliqué à plaisir une situation par elle-même claire et resplendissante, pour avoir mis plus de

confiance dans l'obscurité des calculs que dans la netteté des actions. Nous ne nous résignerons point à parler de M. de Lamartine aussi sévèrement que d'autres le font, qui se disent pourtant bien informés. Quels que soient les torts trop prolongés de sa politique, nous n'oublierons pas qu'il a eu un grand jour, un jour triomphant dans ces mois d'orages, lorsqu'il refoula si vaillamment la sinistre apparition du drapeau rouge. Ce seul jour suffirait à l'honneur de toute une vie. Il peut donc couvrir bien des fautes.

Depuis la chute de la monarchie, le général Cavaignac est la seconde personne que le pays ait ainsi saluée d'entrain comme le dépositaire suprême de ses destinées. Nous lui souhaitons meilleure chance qu'à M. de Lamartine, et surtout une conduite plus ouverte. Le général arrive d'Afrique: personne ne saurait juger d'avance l'aptitude particulière qu'il développera dans les choses de gouvernement; mais il annonce tout d'abord une grande droiture de caractère, et la droiture de caractère, dans les temps difficiles, est encore une garantie plus précieuse que l'étendue des intelligences. Républicain de vieille date, fils et frère de soldats républicains, le général Cavaignac n'a pas cru qu'il fût indispensable au salut de la république de lui tirer tous ses serviteurs d'une même petite église. Il est noblement allé chercher ses anciens supérieurs de l'armée d'Afrique pour en faire les membres de son gouvernement. Le général Changarnier va commander la garde nationale de Paris, le général Lamoricière est ministre de la guerre; le général Bedeau, malgré la blessure qui le retient au lit, accepte les affaires étrangères, où il remplace M. Bastide, déporté, jusqu'à nouvel ordre, à la marine, si celui-ci toutefois a le courage de recommencer l'apprentissage d'un second ministère, quand il avait tant de peine à ébaucher une première éducation. M. Bastide est un esprit honnête et timoré, qui garde assurément le pouvoir par conscience, et qui, par conscience, le déposera quand il faudra. L'assemblée s'est un peu étonnée que M. Lacrosse, aux yeux de certaines gens, fût encore trop républicain du lendemain pour prendre dans le nouveau cabinet un département auquel il semblait appelé. En revanche, tout le monde se félicite du choix de M. Tourret (de l'Allier), qui a l'esprit vif et sain, qui passe pour très expert en agriculture, et qui est fort aimé de tous ses collègues de l'ancienne opposition. M. Goudchaux a trop rudement combattu les erreurs de son prédécesseur aux finances pour que son arrivée ne rassure pas déjà le crédit. La nomination de M. Sénard au ministère de l'intérieur est, pour ainsi dire, le sceau que le pouvoir exécutif a mis sur la dernière proclamation rédigée par le président de l'assemblée nationale; c'est un gage qu'on a voulu donner aux amis de l'ordre, aux défenseurs des principes souverains de la société.

Somme toute, le cabinet formé par le général Cavaignac est évidemment en progrès sur les combinaisons politiques qui l'ont précédé depuis quatre mois; il est à la fois, chose remarquable, plus homogène et moins exclusif; il se compose tout entier de gens parfaitement respectés; il est très possible qu'il se modifie successivement, qu'il se renouvelle petit à petit dans telle ou telle de ses portions. Nous désirons qu'il se renouvelle sans tomber, nous désirons qu'il dure, à la condition qu'il se pénètre chaque jour d'un esprit plus large et plus impartial, soit vis-à-vis des affaires, soit vis-à-vis des personnes. Il a une tâche immense à remplir; il a l'ordre et la paix à remettre partout; il a partout et par-dessus tout la justice à rendre, une bonne et sévère justice que le pays attend

pour se rasseoir après tous ces crimes impunis qui ont troublé sa sécurité. Il ne faut pas que le général Cavaignac et ses collègues faiblissent devant cette mission qui les honorera, et qui seule affermira la république. Il faut qu'ils se portent les exécuteurs consciencieux du décret pénal rendu dans la nuit du 27 juin par les représentans de la nation. Ils ont aussi d'ailleurs une autre besogne plus douce et plus consolante. Il leur appartient de faire pénétrer un véritable esprit de lumière et de patriotisme dans ces classes égarées de la population que des rêveurs ou des artisans de discordes ont si niaisement ou si malignement perverties. Il leur appartient d'organiser les remèdes possibles, de repousser avec solennité les illusions mensongères, de répandre enfin une instruction meilleure, d'opposer journal à journal, et de combattre par une sage propagande cette presse à un sou dont les délégués des barricades révélaient eux-mêmes les ravages au président de l'assemblée nationale. Que le nouveau cabinet accepte courageusement le rôle considérable auquel les circonstances le sollicitent; qu'il aille droit devant lui. Il trouvera bientôt dans le pays cette force vive qui, s'il plaît à Dieu, n'y mourra jamais, cette force admirable qui se manifeste avec tant de puissance par la fédération spontanée de toutes nos gardes nationales accourues d'un même élan au secours de la patrie, quand elles ont vu que le cœur allait cesser de battre, tant elle était en péril. Si le général Cavaignac sait rester au niveau de sa tâche, il n'est point une seule fraction de l'assemblée qui ne se reprochât amèrement de lui faire obstacle systématique. Les membres de l'ancienne chambre qui siégent dans celle-ci sont tous prêts à lui offrir leur concours désintéressé, afin de l'aider à remplir le grand devoir public dont il est chargé. Les 300 voix données à M. Dufaure, pour la présidence, n'ont point de signification hostile vis-à-vis du ministère, tant que le ministère est un gouvernement d'ordre et de loyauté.

Nous recevons, à propos de l'article de M. le maréchal Bugeaud sur *les Travailleurs dans nos grandes villes*, inséré dans la livraison du 1er juin, une lettre des membres de l'*Union du Sig*, que nous publions sans difficulté.

Besançon, le 15 juin 1848.

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

« Vous avez publié récemment un article dans lequel M. le maréchal Bugeaud prédit la déconfiture très prochaine de la colonie sociétaire du *Sig*.

« A une condamnation aussi légèrement prononcée par un personnage aussi grave, le conseil d'administration de *l'Union du Sig* doit opposer la dénégation la plus formelle, et il espère de votre justice que vous voudrez bien l'insérer, en attendant qu'il ait pu rassurer directement, par un exposé plus complet, ceux des actionnaires auxquels votre numéro du 1er juin a causé une inquiétude regrettable.

« La colonie agricole du *Sig*, où nous essayons de résoudre le problème du travail par l'association, a traversé jusqu'ici sans trop d'embarras la crise financière qui a déjà fait tomber un si grand nombre d'entreprises individuelles. Elle continuerait à y résister par ses seules forces, si le gouvernement de la république venait à lui refuser les secours qu'une juste appréciation de nos principes et de nos actes va, selon toute apparence, lui faire obtenir. Et si, comme nous

n'en doutons pas, nous pouvons, dès la récolte prochaine, enregistrer de notables progrès, nous ne le devrons qu'à nos colons associés, à nos directeurs et à nos seuls capitaux, car jusqu'ici, et M. Bugeaud, qui avance le contraire, peut le savoir mieux que personne, la société n'a pas encore touché un centime de la subvention de 150,000 francs qui lui a été assurée par l'ordonnance de concession, à charge par elle de fertiliser et peupler toute une commune.

« Ce n'est pas notre faute si le gouvernement déchu a rejeté en 1846 un projet de colonisation conçu par l'illustre maréchal qui commandait alors en Algérie. Ce n'est pas notre faute si, dans son amour-propre d'auteur froissé, M. Bugeaud a vu d'un œil mécontent et entravé par quelques petits mauvais vouloirs les espérances et les efforts de la société que nous représentons. Nous avons toujours pensé qu'il y avait place en Algérie pour les essais simultanés de tous les systèmes sérieux. Nous eussions vu avec plaisir s'élever concurremment, autour de notre association libre, toutes les variétés de colonies militaires et civiles successivement proposées par les hommes éminens qui se sont occupés de l'avenir de ce beau pays.

« C'est donc avec une pénible surprise que nous voyons encore aujourd'hui l'un de ces hommes s'empresser de supposer notre ruine, dans le seul but de s'enrichir d'un argument contre un système de colonisation qui n'exclut nullement le sien, qui n'a demandé qu'à subir avec tous les autres une expérience comparative sous la juste protection de l'état, et dont le succès, que nous continuons à poursuivre avec confiance, sera aussi heureux pour l'Algérie que pour nous-mêmes.

« Agréez, etc.

« Les membres du conseil d'administration de *l'Union du Sig*,

« MM. Renaud, capitaine d'artillerie, président; Fachard, capitaine en retraite, à Besançon; Ballard, capitaine du génie; Grimes, capitaine d'artillerie; Paul de Bourreul, capitaine d'artillerie; Langlois, avocat; Besson, avoué; Traut, agent voyer chef; E. Ordinaire, professeur à l'École de Médecine. »

Avant d'insérer cette réclamation, nous avons cru pourtant devoir en donner communication à M. le maréchal Bugeaud, qui nous a fait la réponse suivante:

Monsieur le Rédacteur,

« Si MM. les membres du conseil d'administration de l'Union du Sig étaient des industriels ordinaires, je me serais fait scrupule de révéler ce qui m'est attesté par plusieurs chefs militaires et par des administrateurs de la province d'Oran; mais ces messieurs sont des réformateurs de la société qui n'attachent à leur entreprise d'autre intérêt que celui de leur théorie sociale; voilà ce qui fait tomber leur œuvre dans le domaine de la discussion.

« Ai-je été bien informé? voilà toute la question. Je crois être très au courant de l'état de l'entreprise du Sig par dix lettres ou missives de personnes respectables, dont quelques-unes sont actionnaires de l'union. Je les ai crues d'autant plus facilement que j'étais d'avance convaincu du résultat. Messieurs du conseil d'administration affirment *de Besançon* que je suis dans l'erreur; je désire qu'ils disent vrai, car si l'association réussissait, on y trouverait certainement une amélioration pour une partie de la société.

« Mais en quoi ces messieurs se trompent, certainement, c'est sur le mauvais vouloir qu'ils me prêtent. Je n'ai pas approuvé l'entreprise, mais je n'ai rien fait pour lui nuire. Appellerait-on mauvais vouloir d'avoir refusé des soldats pour exécuter les travaux de l'union? C'était dans l'intérêt même de l'expérience; je voulais qu'elle fût concluante, elle ne l'aurait pas été si l'armée eût fait ce que les associés devaient faire par la puissance de l'organisation. J'en dirai autant des secours que l'union attend du gouvernement : s'ils sont autres que les 150,000 francs promis pour les travaux publics, ils affaibliront la foi dans le mérite de la méthode.

« Ces messieurs assurent qu'ils n'ont *rien* touché des 150,000 francs. C'est doublement fâcheux pour eux, car, outre qu'ils sont privés de cette ressource, cela prouve qu'ils n'ont pas rempli les obligations qui correspondaient à ce secours, et qui en étaient la condition. Ce n'est pas une marque de progrès.

« Je ne relèverai pas ce que l'on peut trouver d'inconvenant dans le style de militaires s'adressant à un général qui a conduit l'armée d'Afrique au succès pendant six ans, et qui précédemment avait honoré le drapeau français sur tous les champs de bataille de l'Europe. C'est là un des tristes signes de l'époque. Plaise à Dieu, pour le bien de la patrie, que ce mal ne fasse pas de progrès dans l'armée, et qu'il reste circonscrit dans les quelques amours-propres que j'ai eu le malheur de blesser uniquement dans des vues d'intérêt public et non par le sentiment mesquin qu'on me prête!

« J'ai l'honneur, etc.

« MARÉCHAL BUGEAUD,
« Duc d'Isly. »

ESSAI SUR LA MÉDECINE DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT, par M. F. C. Markus, médecin ordinaire de sa majesté l'impératrice de toutes les Russies. Saint-Pétersbourg, 1847. — Le sujet que s'est proposé de traiter l'auteur de ce livre est à la fois des plus importans, des plus vastes et des plus difficiles. Ici tout ou presque tout est à faire. L'intervention de la médecine dans l'économie politique peut seule amener la solution de bien des problèmes relatifs à la conservation, au bien-être, au progrès de la société humaine, et pourtant la médecine publique ou politique n'existe pour ainsi dire pas, même chez les nations les plus civilisées. Les notions hygiéniques pratiques, si utiles à répandre, et qui devraient faire partie de l'instruction primaire, sont réservées aux médecins de profession. Si nos capitales ou nos grandes villes de province comptent de nombreux médecins dignes de ce nom, si elles possèdent des hôpitaux vastes et admirablement organisés, nos populations rurales sont presque entièrement abandonnées à elles-mêmes et livrées à l'exploitation des charlatans de bas étage. Enfin on peut dire d'une manière générale que la plupart des questions d'utilité publique, relevant le plus immédiatement de la médecine, sont résolues par des administrateurs, des architectes et des agens voyers.

Toutefois, nous sommes heureux de le dire, après la lecture de l'ouvrage de M. Markus, la France est encore l'état où les lacunes et les anomalies de l'organisation médicale sont le moins choquantes. L'Allemagne, l'Angleterre, présentent sur ce point des faits bien autrement étranges. En France, par exemple, nous n'avons pu encore parvenir à nous défaire de cette institution bâtarde et

immorale des *officiers de santé*, demi-médecins dont l'existence officielle semble proclamer qu'aux yeux de l'état il existe des demi-maladies, ou des citoyens dont la vie ne mérite que des demi-garanties; mais, en Allemagne, il y a quatre degrés parmi les médecins. Les deux premiers forment en quelque sorte l'état-major du corps médical : ce sont les médecins gradués, divisés eux-mêmes en deux ordres, les médecins de grandes villes et ceux de petites villes. Au-dessous d'eux se trouvent deux classes d'officiers et sous-officiers de santé qui ne peuvent exercer que dans les bourgs et les villages.

L'Angleterre est à bon droit fière de sa haute civilisation matérielle; mais la plupart des institutions qui intéressent l'intelligence y rappellent encore, sous bien des rapports, les contrastes choquans du moyen-âge. La médecine nous offre un exemple curieux de ce fait. Ici existe encore la confusion des fonctions de pharmacien et de médecin. Le *surgeon apothecary* visite ses patiens de tout genre comme médecin, chirurgien ou accoucheur, leur prescrit des ordonnances qu'il fait ensuite préparer dans sa propre officine, joignant ainsi l'exploitation pécuniaire à tous les inconvéniens graves qui résultent de son ignorance. Parmi les médecins mêmes, il existe une telle absence de toute organisation réelle, que l'on compte *dix-neuf* sources différentes de priviléges et d'honneurs en médecine et autant de différens genres d'éducation médicale, auxquels se rattachent *quatorze* espèces d'immunités et de droits professionnels. En Angleterre, les exigences pour l'acquisition du grade de docteur en médecine varient à un point tel que, pour atteindre ce degré suprême de la hiérarchie, certains sont obligés de consacrer dix années d'un travail incessant aux plus fortes études classiques, philosophiques et médicales, tandis que d'autres y arrivent d'emblée, grace à un mandement de l'archevêque de Canterbury (*Edinburg's Review, january* 1845).

Il est à regretter que M. Markus, en présentant son résumé critique sur l'état de la médecine dans le reste de l'Europe, ne nous ait rien dit de la Russie. Le médecin ordinaire de l'impératrice aurait-il craint de se compromettre en exposant trop clairement les vices d'une organisation que nous ne connaissons pas, et s'est-il cru obligé de parler par allusion? Ce serait possible. Une pensée toutefois perce dans cette première partie d'un ouvrage dont l'auteur nous promet la continuation. M. Markus trouve évidemment fort belle l'institution du *protomédicat* telle qu'elle existait en Sicile au XIVe siècle. Il est permis de supposer qu'il voudrait voir quelque chose de semblable établi en Russie, et nous pensons qu'il accepterait sans peine cette haute magistrature médicale. Certes, en France, la réalisation d'un semblable projet serait impossible et désastreuse sous bien des rapports; mais peut-être n'en est-il pas de même en Russie. Dans ce pays, où l'organisation est poussée jusqu'à l'excès, où, d'après ce que nous croyons savoir d'une manière positive, le choix des professeurs de médecine dépend du bon plaisir d'un grand seigneur, il y aurait avantage à mettre à la tête du corps médical un homme de l'art dont les intentions nous paraissent bonnes et dont les idées sont généralement justes.

V. DE MARS.

CHATEAUBRIAND

ET SES

MÉMOIRES.

Quelques mois avant la révolution de février, un petit groupe de six personnes, toujours les mêmes, se réunissait chaque matin chez M. de Chateaubriand. Quand le groupe était au complet, la porte se fermait, et, silencieux, recueillis, nous écoutions la lecture de ces *Mémoires* dont la publication devait être un deuil pour la France, car le jour où paraîtra le monument posthume, la France aura perdu le noble et fier génie, l'*altissimo poeta* qui depuis près d'un demi-siècle fait sa gloire et son orgueil, le monde aura vu disparaître la dernière, la plus belle peut-être de ces quatre grandes figures qui ont donné leur nom et leur empreinte à la littérature des âges nouveaux, Byron, Goethe, Walter Scott, Chateaubriand.

Cette sévère image de la mort qui apparaît au frontispice d'un livre dont la première page est une *préface testamentaire* avec l'épigraphe suivante tirée de Job : *Sicut nubes... quasi naves... velut umbra;* cette voix harmonieuse et grave qui semble sortir du tombeau; ces chants délicieux de jeunesse et d'amour entrecoupés parfois d'accens lugubres, comme ceux-ci par exemple : « Ceux qui seraient troublés par ces peintures se doivent souvenir qu'ils n'entendent que la voix d'un mort;

lecteur, que je ne connaîtrai jamais, songe que de l'énergie de ma jeunesse rien n'est demeuré; il ne reste de moi que ce que je suis entre les mains du Dieu vivant qui m'a jugé; » cette longue histoire d'un grand homme et d'un grand siècle se déroulant, se précipitant rapide et fugitive comme la parole du lecteur; et enfin l'impression produite par cette pensée : Voici une glorieuse existence qui finit, et qui, comparaissant en quelque sorte devant elle-même, se passe en revue une dernière fois à la veille de l'immortalité; tout cela donnait à ces réunions intimes je ne sais quel caractère de solennité triste, émouvante, imposante.

Ce n'était plus l'aspect de ces brillantes lectures de l'Abbaye-aux-Bois que peignait ici même, dans ce recueil, il y a quatorze ans, le pinceau délicat et gracieux de M. Sainte-Beuve. C'était un autre genre de poésie que notre cœur sentait vivement, mais que notre plume ne saurait rendre. Le temps, le lieu, l'auditoire, l'homme même, tout était plus ou moins changé. Quatorze ans, à la vérité, n'avaient fait qu'ajouter à la majesté olympique de cette tête de penseur et de poète si admirablement sculptée par David, de cette tête que nul n'a vue une fois sans se dire à l'instant comme Dante à Virgile : *Chi è quel grande?* quel est ce grand? Mais, sous la pression des années, la nature du vieux aigle s'était de plus en plus dessinée avec ses attributs caractéristiques : la passion de la solitude sur les hauteurs, l'indifférence pour tous les bruits de la terre, la taciturnité croissante, et, pour dernier amour, le soleil, dont les rayons attiraient et charmaient ce regard si ferme encore. C'est ainsi qu'un autre oiseau de Jupiter, Goethe, en mourant, disait : *Mehr Licht!* plus de lumière! laissez entrer plus de lumière!

Après une carrière de quatre-vingts ans, agitée par tant d'orages, la robuste organisation de l'auteur de *René* résistait vaillamment aux étreintes du temps, ce grand destructeur. Refoulée des extrémités, la vie chez lui semblait se concentrer, se condenser en quelque sorte dans la tête et dans le cœur. Pour remuer ce noble cœur et le faire palpiter comme un cœur de vingt ans, il suffisait d'un de ces mots qui portent, d'une parole émue par une pensée fière ou touchante, de quelques beaux vers de Corneille ou de Racine récités avec ame, ou mieux encore d'un retour vers les souvenirs d'autrefois, d'une lecture des *Mémoires*. Alors rien de plus saisissant que le spectacle de cette vibration de jeunesse, de ces tressaillemens, de ces palpitations de sensitive chez un vieillard; rien qui prouvât mieux à quel degré ces natures choisies de poètes ont été douées par Dieu de délicatesse et de sensibilité (1).

(1) Parfois l'illustre vieillard récitait lui-même des vers. Presque toujours muet comme Harpocrate devant des étrangers, quand il était seul avec ses amis, avec Mme Réca-

Désirant voir encore une fois, avant la séparation, défiler devant lui sa vie tout entière, M. de Chateaubriand avait convoqué à ces adieux de Fontainebleau quelques intimes, parmi lesquels l'auteur de ces lignes n'ose se compter, n'ayant, à une bienveillance qui est l'honneur de sa vie, d'autre titre que des sentimens d'admiration et de vénération qui en vérité ne sont point un titre; car est-il en France un seul être pensant qui ne les partage pas, qui ne professe le culte de ce grand nom, qui n'aime ce fils des preux chanté par Béranger, ce patricien démocrate qu'un jour le peuple

Porta comme un trophée entre ses bras meurtris?

Dans un temps où le respect des talens et des supériorités de tout genre est assez rare, parce qu'il n'est pas rare de rencontrer des talens et des supériorités qui ne se respectent point, dans un temps où le public accorde souvent sa faveur ou son adhésion en refusant son estime, qui n'a vu, lorsque par hasard cette renommée en cheveux blancs, sortant de sa solitude, se trouvait face à face avec la foule, qui n'a vu la foule se presser, avide et frémissante d'un enthousiasme contenu par le respect? Le sentiment de la véritable gloire fait la force et la grandeur des peuples, et, Dieu merci, de tout temps en France, on a pensé qu'il n'y avait rien au monde de plus auguste qu'un vieillard couronné par trois générations de la plus belle des couronnes, celle du génie et de l'honneur. Sous le poids de ce sentiment, nous éprouvions une émotion que ne nous inspira jamais l'appareil de la puissance, en nous dirigeant chaque jour vers ce solitaire appartement de la rue du Bac, où l'illustre écrivain, attristé par un deuil récent (la mort de Mme de Chateaubriand), conviait ses amis à une lecture des *Mémoires d'outre-tombe*.

A la suite d'un grand salon au rez-de-chaussée, figurez-vous une chambre à coucher simple et modeste comme une cellule; au fond de la chambre, à gauche en entrant, un petit lit en fer drapé de rideaux blancs; entre les rideaux, un crucifix appendu au mur; en face du lit, deux fenêtres donnant sur un petit jardin ombragé et silencieux qui

mier par exemple, avec celle dont il a dit dans le langage des dieux, qu'il parlait aussi quand il voulait :

Jusqu'à mon dernier jour, douce et charmante étoile,
Je suivrai ton rayon toujours pur et nouveau,
Et, quand tu cesseras de luire pour ma voile,
Tu brilleras sur mon tombeau;

il sortait de son silence et tous deux échangeaient leurs souvenirs poétiques. M. de Chateaubriand choisissait un passage de l'un de nos poètes, et il le récitait jusqu'à ce que sa mémoire s'arrêtât; Mme Récamier le continuait. Ainsi s'entretenaient par l'organe des muses ces deux esprits qui dans l'avenir inspireront à leur tour les muses.

domine le vaste et beau jardin des Missions étrangères; vis-à-vis la cheminée, un des plus beaux tableaux de Raphaël, *la Sainte Famille de François Ier*, copié par Mignard : c'est le principal, ou mieux, l'unique ornement de cette chambre; sur la cheminée, deux statuettes représentant, l'une M. de Fitz-James, et l'autre Velléda; des livres épars sur quelques meubles, et enfin, entre le pied du lit et le mur, une caisse en bois blanc avec une serrure détraquée qui ne fermait pas.

Cette caisse contenait l'unique trésor de l'homme qui fut ministre et ambassadeur, qui, de sa plume, fit et défit des ministères, releva et ébranla des trônes, de l'homme qui, après avoir ouvert à la littérature un champ nouveau, a voulu lui laisser le noble exemple d'un génie propre à tous les genres de spéculations, hormis celles qui ont la richesse pour objet. « Ma vie, dit l'auteur des *Mémoires*, rangée parmi celles qu'on appelle heureuses, eût été privée de ce qui en a fait le caractère et l'honneur : le combat, la pauvreté, l'indépendance. » Cette caisse à serrure détraquée contenait donc non pas de l'or, mais des papiers qui, à la vérité, valent de l'or, car ces papiers, renfermés dans des cartons verts, sont tout simplement les *Mémoires*, c'est-à-dire un ouvrage en dix ou douze volumes, dans lequel l'auteur de *René* semble avoir voulu concentrer tout ce que son génie avait de charme, de variété et de puissance.

Nous aimons à nous rappeler cette scène d'intérieur, qui sera toujours présente à notre mémoire. En attendant l'auditoire convié à cette fête intellectuelle, l'illustre vieillard est assis dans son fauteuil, à la gauche de la cheminée; sa large tête est légèrement penchée sur son épaule droite, et il rêve, la face tournée vers la fenêtre, à je ne sais quel voyage aux astres sur l'hippogriffe, ce fringant coursier de l'Arioste qu'il préféra toujours au vieux Pégase. La porte s'ouvre. Voici d'abord la Béatrix du moderne Alighieri; elle s'avance, toujours belle de cette beauté immortelle et suave de la grace; mais elle s'avance d'un pas timide, les bras un peu étendus en avant, car sur ses yeux, dont le regard était si doux, pèse un nuage que la main de l'art n'a pu dissiper encore. Voici venir ensuite une autre amie de M. de Chateaubriand, une personne aussi distinguée par l'esprit que par le cœur, portant un des beaux noms de l'empire, Mme la comtesse Caffarelli. Voici maintenant M. de Noailles, M. Ampère, et enfin voici le meilleur des hommes, un de ces êtres rares desquels on dit familièrement : « Il est fait de la rognure des anges, » un grand penseur orné de la simplesse et de la candeur d'un enfant. C'est le bon, le digne Ballanche, cet ami de quarante ans que l'auteur de *René* nommait son vieux compagnon de route. Celui-là aussi, on peut le louer sans gêne, car il n'est plus de ce monde; il a devancé son ami dans les régions éternelles. Nous n'avions pas encore fini nos lectures, auxquelles il assistait heureux, souriant, ému, que déjà

l'harmonieux théosophe, l'auteur d'*Antigone* et d'*Orphée*, n'était plus; il s'était éteint doucement, entouré de tout ce qui lui était cher, sa main dans la main de celle qui fut aussi pour lui une Béatrix tutélaire, de celle qui fut l'étoile, la providence de sa pure et paisible vie.

Ces lectures, commencées à la suite d'un deuil, interrompues par un autre deuil et reprises par nous seul avec l'agrément de M. de Chateaubriand, nous ont laissé de profonds souvenirs. Les prodigieux événemens qui se sont accomplis depuis n'ont pas peu contribué à raviver ces souvenirs.

Quand nous assistions aux lectures de la rue du Bac, la monarchie de juillet était debout, appuyée sur une force matérielle qui semblait défier les tempêtes. Ses ennemis, même les plus déterminés, jugeant la victoire impossible, ajournaient tout combat à un changement de règne. Presque seul, M. de Chateaubriand, assis à son foyer solitaire, s'obstinait à prononcer la déchéance de Louis-Philippe, et le condamnait à tomber du trône, « après avoir achevé de discréditer la royauté aux yeux des peuples. » En lisant ce *Mane, Thekel, Pharès*, inscrit sur toutes les pages de la dernière partie des *Mémoires*, en écoutant l'illustre écrivain parler du gouvernement de juillet comme d'un « hors-d'œuvre insignifiant dans l'histoire, » dénier toute chance de vitalité à ce qui avait coûté tant de calculs, et prophétiser incessamment la ruine d'un pouvoir dont toute l'habileté semblait employée à se conserver, nous nous surprenions parfois à nous demander s'il n'y avait pas quelque témérité dans ces vaticinations opiniâtres, nous redoutions pour les *Mémoires* un démenti de l'avenir qui aurait amoindri la valeur intrinsèque de ce beau livre.

Le 24 février au soir, stupéfait d'avoir vu en quelques heures ce pouvoir armé de pied en cap disparaître comme un vaisseau sombrant sous voiles, nous vînmes annoncer à M. de Chateaubriand que la France entrait en république. Il nous reçut avec un sourire qui voulait dire : Je le savais; je ne devais pas mourir avant d'avoir vu cela.

Ainsi il a été donné à M. de Chateaubriand de toucher aux deux points extrêmes de l'histoire contemporaine. Né à la fin de l'ancien monde, il meurt à l'entrée du monde nouveau, après avoir traversé, en les reflétant dans sa vie et dans ses œuvres, toutes les crises d'une société en travail d'enfantement. C'est pourquoi il a pu dire avec raison, dans la préface de ses *Mémoires* : « Si j'étais destiné à vivre, je représenterais dans ma personne, représentée dans mes *Mémoires*, les principes, les idées, les événemens, les catastrophes, l'épopée de mon temps, d'autant plus que j'ai vu finir et commencer un monde, et que les caractères opposés de cette fin et de ce commencement de monde se trouvent mêlés dans mes opinions; je me suis rencontré entre les deux siècles comme un confluent de deux fleuves; j'ai plongé dans leurs eaux trou-

blées, m'éloignant à regret du vieux rivage où j'étais né, et nageant avec espérance vers la rive inconnue où vont aborder les générations nouvelles. »

Mais quel sera l'effet d'un tel livre, s'il est publié dans le moment où nous sommes? Au milieu d'une crise qui ébranle toutes les existences, quand chacun vit dans l'anxiété du lendemain, y aura-t-il un public pour goûter dignement un chef-d'œuvre d'art composé avec amour, et qui, au lieu d'être présenté dans son ensemble, sera peut-être morcelé en feuilletons? Cette pensée que son œuvre de prédilection pourrait paraître sous un mauvais jour, à une mauvaise heure, est une de celles qui ont le plus assombri les dernières années du grand artiste.

Commencés en 1811, continués, revus et corrigés sans cesse jusqu'à ces derniers temps, les *Mémoires* de M. de Chateaubriand ont été écrits en divers lieux et dans les situations les plus différentes, ce qui fournit à l'auteur, chaque fois qu'il se remet à l'œuvre, l'occasion de prologues charmans, d'un tour imprévu et d'une variété piquante. L'ouvrage peut se partager en cinq grandes divisions : une première partie, qui va depuis la naissance de l'auteur jusqu'au retour d'Angleterre, c'est-à-dire depuis 1768 jusqu'en 1800; c'est cette première partie dont le public a ouï parler à la suite des lectures de l'Abbaye-aux-Bois en 1834; cette partie était la seule qui fût alors rédigée, sauf quelques fragmens de la dernière, et, depuis cette époque, tout ce qui était fait a subi d'assez notables changemens. La seconde partie comprend la vie de l'auteur sous le consulat et sous l'empire; c'est, je crois, une de celles dont la rédaction est la plus récente, et c'est certainement une des plus animées. Les dernières lignes donneront une idée de cette jeunesse éternelle du génie : « Maintenant le récit que j'achève rejoint les premiers livres de ma vie politique, précédemment écrits à des dates diverses. Je me sens un peu plus de courage en rentrant dans les parties faites de mon édifice. Quand je me suis remis au travail, je tremblais que le fils de Cœlus ne vît se changer en truelle de plomb la truelle d'or du bâtisseur de Troie. Pourtant il me semble que ma mémoire, chargée de me verser mes souvenirs, ne m'a pas trop failli. Avez-vous beaucoup senti la glace de l'hiver dans ma narration? Trouvez-vous une énorme différence entre les poussières éteintes que j'ai essayé de ranimer et les personnages vivans que je vous ai fait voir en vous racontant ma première jeunesse? Mes années sont mes secrétaires; quand l'une d'entre elles vient à mourir, elle passe la plume à sa puînée, et je continue de dicter : comme elles sont sœurs, elles ont à peu près la même main. »

La troisième partie des *Mémoires* n'est rien moins qu'une vie de Napoléon, dessinée à grands traits à la manière de Bossuet et peinte à la manière de Chateaubriand; le poète prend son héros au berceau et le

conduit jusqu'en 1814. Il y a là un magnifique tableau de la campagne de Russie, que l'on aimera à comparer aux pages fort belles aussi de M. de Ségur. A partir de 1814, l'auteur rentre dans l'histoire de sa propre vie, associée à l'histoire de son temps. Ce récit, depuis 1814 jusqu'en 1830, forme la quatrième partie des *Mémoires;* ici se trouvent, entre autres beaux morceaux, un véritable chant sur Sainte-Hélène, et un jugement définitif de Napoléon, empreint de toute l'attraction que l'infortune exerce sur ce grand cœur rebelle au culte du bonheur et de la gloire foulant aux pieds la liberté. Enfin, la cinquième partie est l'histoire de la dernière époque de la vie de M. de Chateaubriand depuis 1830, couronnée par une conclusion générale sur les *Mémoires* et un beau travail sur *l'Avenir du monde* dont cette *Revue* a publié autrefois un fragment (1).

Si l'on demandait maintenant à quelle catégorie, à quelle famille de productions littéraires appartiennent les *Mémoires* de M. de Chateaubriand, nous serions fort embarrassé pour répondre à la question. Nous avons beau chercher dans le passé, nous ne trouvons aucun monument à l'aide duquel nous puissions donner une idée même approximative d'un ouvrage tout-à-fait à part, sans précédens, et dans lequel se mélangent, se fondent harmonieusement toutes les formes de composition imaginables, tous les genres, tous les styles. C'est de l'histoire dans toute sa majesté, y compris même ce qu'on appelle aujourd'hui la *philosophie de l'histoire;* c'est de la biographie, c'est de la polémique, c'est de la poésie en prose dans toutes ses variétés, depuis le dithyrambe jusqu'à l'élégie ou l'idylle; c'est de la fantaisie, c'est de la rêverie, c'est une galerie de tableaux de genre, de portraits et de marines; c'est aussi une suite de magnifiques paysages, c'est de la satire la plus mordante; enfin, il y a même un peu de caricature, et de la meilleure. Callot a fourni son contingent tout aussi bien que Michel-Ange, Claude Lorrain ou Raphaël. Essayez de vous représenter par la pensée un panorama qui vous offrirait successivement et sans discordance l'aspect d'un temple grec avec ses fonds lumineux, d'une basilique chrétienne, d'un palais de Venise, d'une villa des bords de l'Arno, d'un castel féodal juché sur le Taunus, d'une ferme des bords de la Meuse, d'une mosquée, d'une pagode indienne et d'un kiosque chinois; que chaque portion du tableau soit animée par une scène et des accessoires appropriés; donnez pour cadre à tout cela la mer, l'immense mer, la grande passion de M. de Chateaubriand, qui la nomme quelque part « ma vieille maîtresse, la mer, » et vous n'aurez encore qu'une idée très imparfaite de l'effet produit par une œuvre dont la séduction est celle de la grandeur et de la beauté unies à l'infinie variété.

(1) Voyez la livraison du 15 avril 1834.

En un autre endroit de ce livre, M. de Chateaubriand dit, en parlant de sa nature contenue et réservée : « Je n'ai laissé passer ma vie complète que dans ces *Mémoires.* » On peut ajouter que c'est aussi dans les *Mémoires* seulement qu'il a laissé passer son génie complet. C'est là, qu'on nous permette cette expression, c'est là qu'il donne toute sa gamme; c'est là qu'on pourra juger, non-seulement de l'éclat, qualité depuis long-temps connue, mais de l'étendue, de la flexibilité, de la délicatesse de cette voix.

Personne n'ignore que M. de Chateaubriand a été un révolutionnaire en littérature, que la couleur de ses écrits a déteint sur presque tous les écrits de son temps; que tout ce qui s'est fait ou essayé de nouveau en France depuis quarante ans relève plus ou moins directement de lui, et qu'enfin il lui est arrivé ce qui arrive à tous les grands novateurs : imité d'abord précisément dans ce qu'il pouvait avoir d'excessif, dépassé ensuite, exagéré, défiguré, il n'est déjà plus à la hauteur des *pindariques* du jour, tandis que les esprits délicats, qui ne peuvent s'accommoder du genre actuel, le rendraient volontiers responsable du pathos universel qui nous déborde. Quant à lui, il en prend assez gaiement son parti. « Épouvanté, dit-il, j'ai beau crier à mes enfans : N'oubliez pas le français! ils me répondent, comme le Limosin à Pantagruel, qu'ils viennent de l'alme, inclyte et célèbre académie que l'on vocite Lutèce. » Que répondrait, en effet, aujourd'hui à Pantagruel l'*escholier limosin qui cuydoit pindariser?* Il répondrait : « Je viens de la grande cité qui, dans ses larges flancs, élabore l'avenir, de la cité où l'on monte sur la montagne de l'idée et où l'on voit passer le souffle de l'esprit. » N'est-ce point à peu près ainsi que nous *pindarisons* actuellement? La maladie de l'enflure, de l'hyperbole, cette maladie des peuples enfans et des vieux peuples, des Iroquois et des Chinois, a-t-elle jamais été en France plus dominante qu'aujourd'hui? Notre langue n'est-elle pas menacée d'hydropisie? Qu'avons-nous fait de cette justesse délicate de l'esprit, de ce sentiment de la mesure que l'on nommait autrefois le goût, et qui correspond à la justesse de l'oreille en musique? D'où nous vient cette rage de discordance et de fracas qui tend de plus en plus à dénaturer la langue? Plusieurs pensent que c'est là un des attributs essentiels de la littérature des âges démocratiques; qu'une littérature à l'usage des masses ne peut plus avoir les caractères d'une littérature à l'usage des esprits cultivés et qui ont des loisirs. L'observation est juste quant au présent; mais pourquoi faudrait-il désespérer de l'avenir? Pourquoi la démocratie française ne brillerait-elle pas un jour par la finesse de goût qui distinguait la démocratie d'Athènes? Mais les anciens, dira-t-on, avaient des esclaves dont le travail procurait aux hommes libres les loisirs nécessaires à la culture de l'esprit. Eh bien! nous aurons des machines qui, dans les sociétés futures,

rempliront le rôle de l'esclave antique. En attendant, il est certain que nous sommes tous plus ou moins, auteurs ou lecteurs, dans la situation de ce commis des bureaux de Versailles dont parle Voltaire, qui, né avec beaucoup d'esprit, disait : « Je suis bien malheureux, je n'ai pas le temps d'avoir du goût. »

Nous n'avons pas le temps d'avoir du goût; nous écrivons très vite pour gagner le plus d'argent possible, et nous sommes lus très vite par des gens très occupés. Dans cette presse, c'est à qui frappera le plus fort pour appeler et retenir un instant l'attention distraite du lecteur, et, comme il en coûte d'ailleurs beaucoup moins de temps et de peine pour frapper fort que pour frapper juste, l'abus du style à effet offre ce double avantage des tissus brillans et peu serrés, d'être d'une fabrication plus prompte et d'un débouché plus facile. Il est tel livre contenant de bonnes parties, qui ne doit son succès qu'à tout ce qu'il y a en lui de détestable. Qui n'a entendu dire vingt fois d'un ouvrage, même de ceux qui ont des prétentions au sérieux : C'est absurde, c'est faux, c'est de mauvais goût, c'est ridicule, c'est incohérent, mais c'est amusant! Et cette dernière qualité assurait le débit du livre. Or, il est déplorable qu'il en soit ainsi; il est déplorable que l'art d'écrire, destiné autrefois à charmer, à élever, à diriger les esprits, devienne un accessoire de l'art de danser, par exemple, et n'ait plus d'autre but que de distraire, pendant une heure ou deux, par des pirouettes étourdissantes, des gens affairés qui pensent à autre chose. Cela est d'autant plus déplorable, que la nécessité d'écrire vite et de compenser par du clinquant l'absence de toute qualité solide n'exerce pas seulement son influence sur la littérature courante; elle a fini par peser de tout son poids sur un ordre de productions où elle entraîne des inconvéniens bien plus graves encore que la dépravation du goût.

Quand Paul-Louis Courier disait : « Dieu nous garde du malin et de la métaphore! » il exprimait en riant une pensée profonde. C'est la même pensée qui faisait dire à Napoléon : « Il y a des gens qui mettraient le feu à leur pays plutôt que de se refuser le plaisir d'une antithèse. » Si l'on voulait, en effet, énumérer tout ce que peut produire de mal la fièvre de la phrase, le *pindarisme* appliqué à cette littérature philosophique, historique ou politique, qui exige impérieusement précision, exactitude, justesse, maturité d'esprit; si l'on voulait montrer comment l'amour désordonné des effets de style peut répandre dans le public les notions les plus fausses, dénaturer les faits, transposer les temps, décomposer les caractères, transformer les hommes en idées, les idées en hommes ou en choses, altérer le sentiment du vrai, du juste et de l'injuste, obscurcir cette lumière intérieure de la conscience qui illumine chaque homme venant en ce monde, introniser la fausse grandeur au détriment de la vraie; si l'on voulait enfin détailler toutes

les abominations qui ont commencé par n'être que de mauvaises figures de rhétorique, on pourrait, sous ce titre : « Des abus de la métaphore en France et de ses funestes effets depuis soixante ans, » composer un livre qui ne manquerait ni d'utilité ni d'à-propos.

Lorsque l'abbé Raynal, le modèle et le type le plus complet de ce genre déclamatoire qui a pris naissance à la fin du dernier siècle et qui règne encore aujourd'hui; lorsque l'abbé Raynal, effrayé des premiers résultats de l'anarchie, écrivit à l'Assemblée nationale sa fameuse lettre du 31 mai 1791, dans laquelle, en protestant contre des excès, il protestait contre lui-même, dont la plume n'avait été qu'un excès continuel, l'abbé Raynal oubliait que ses métaphores n'avaient pas peu contribué à pervertir la cause de la justice et de la liberté; il oubliait que c'était lui, bonhomme du reste, qui, par pur amour de l'effet, dans un livre dont on ne parle plus, mais qui fit fureur comme tant d'autres livres, avait écrit, entre mille phrases de même calibre, celle-ci, par exemple : « Quand donc viendra cet ange exterminateur qui abattra tout ce qui s'élève et qui mettra tout au niveau? » Pour le digne abbé philosophe, ce n'était là qu'une figure de rhétorique accommodée au goût du jour. En la voyant se transformer en réalité, il en eut horreur. « Serait-il donc vrai, écrivait-il naïvement à des hommes sur qui pesait le poids de ses déclamations, serait-il donc vrai qu'il fallût me rappeler avec effroi que je suis un de ceux qui, en éprouvant une indignation généreuse contre le pouvoir arbitraire, ont peut-être donné des armes à la licence? » Cela était parfaitement vrai; les bonnes causes se gâtent et se perdent par l'exagération et l'enflure des mauvais avocats, et la révolution n'eut pas d'avocat plus enflé, plus exagéré et d'abord plus goûté, plus admiré que Thomas Raynal. Égarée par lui-même, elle lui emprunta sa mauvaise phraséologie; elle fit plus, elle la mit en action, elle méprisa ses conseils, se moqua de son repentir, l'obligea plus tard de cacher sa tête, et la postérité a fini par lui infliger la peine qu'elle réserve à l'emphase dénuée de talent ou au talent dénué de bon sens, de raison et de goût : elle lui a infligé l'oubli. Combien parmi les écrivains du jour devraient méditer l'exemple de Raynal!

Un esprit délicat et raffiné, difficile pour lui-même et pour les autres, et que la haine de la déclamation poussait jusqu'au fanatisme de la subtilité, un ami de M. de Chateaubriand duquel on a publié des pensées qui rappellent et continuent La Rochefoucauld et La Bruyère; un Limosin enfin, bien différent de celui de Rabelais, M. Joubert, disait : « Il n'y a point de beau et bon style qui ne soit rempli de finesses délicates; la délicatesse et la finesse sont seules les véritables indices du talent. » Il y a quelque exagération dans la dernière partie de cette maxime, et nous préférons la première; mais, s'il était vrai que la dé-

licatesse et la finesse sont l'unique indice d'un vrai talent, combien serait petit le nombre des élus parmi les appelés de notre siècle!

M. de Chateaubriand résisterait encore à cette terrible pierre de touche. Lui qui a innové avec tant de puissance sous le rapport des grands effets de couleur, lui qui, dans une langue élégante, correcte, précise, brillante de grace, de finesse et de vivacité, mais un peu dédaigneuse, un peu abstraite, réfléchissant des idées plus que des images, a fait pénétrer à grands flots les harmonies, les beautés de la nature tropicale et le souffle ardent de la révolution, lui-même suffirait encore à charmer une postérité de sens rassis et de goût délicat, qui, en fait de style, préférerait la grace à la pompe, la précision à l'éclat, la vigueur à l'abondance et l'élégance au luxe.

Dans le style de M. de Chateaubriand, il y a presque toujours, comme le dit très bien M. Sainte-Beuve, « un fonds de droit sens mêlé même au faste, de la sobriété dans l'audace, de la mesure et de la proportion dans la grandeur. » Il y a de plus une richesse inépuisable de tons et de couleurs. On savait déjà comment la même plume pouvait écrire les trois proses si différentes des *Martyrs*, de l'*Itinéraire* et de *la Monarchie selon la Charte;* mais ce qu'on ne saura bien qu'après la publication des *Mémoires*, c'est à quel point le patriarche de notre littérature se distingue de ses enfans et petits-enfans par l'élégance, la variété, la souplesse des formes, et se rattache, quoique novateur, aux plus saines traditions de l'esprit français. C'est dans ses *Mémoires* qu'on verra avec quelle puissance M. de Chateaubriand dispose à la fois de toutes les richesses et de toutes les délicatesses de notre langue; comment, sans cesser d'être lui-même, il compose, ainsi que l'abeille, son miel avec toutes les fleurs de notre littérature, depuis la naïveté piquante des fabliaux du moyen-âge jusqu'à la rhétorique chaleureuse ou l'élégance raffinée du dernier siècle; comment il s'assimile tour à tour Froissart, Joinville, Rabelais, Montaigne, La Bruyère, Bossuet, Pascal, Saint-Simon, Rousseau et Voltaire lui-même. Oui, Voltaire, ce type de finesse et de clarté, s'il revenait au monde, fort désorienté au milieu de nos patois qui lui sembleraient du Brébeuf tout pur, se retrouverait encore dans certaines pages des *Mémoires*, dans certains portraits, où la verve mordante le dispute à la sobriété et à la grace, Voltaire, et il va sans dire que nous ne parlons ici que de la question de forme, Voltaire n'admettrait probablement pas toutes les pages des *Mémoires d'outre-tombe*, mais que de parties dans cette œuvre qui le charmeraient! Supposons-le lisant le portrait qui suit : c'est le portrait de ce même M. Joubert dont nous parlions tout à l'heure, tracé par M. de Chateaubriand.

« Plein de manies et d'originalité, M. Joubert manquera éternellement à ceux qui l'ont connu. Il avait une prise extraordinaire sur l'es-

prit et sur le cœur, et, quand une fois il s'était emparé de vous, son imagination était là comme un fait, comme une pensée fixe, comme une obsession que l'on ne pouvait plus chasser. Sa grande prétention était au calme, et personne n'était plus troublé que lui; il se surveillait pour arrêter ces émotions de l'ame qu'il croyait nuisibles à sa santé, et toujours ses amis venaient dérangèr les précautions qu'il avait prises pour se bien porter, car il ne se pouvait empêcher d'être ému de leur tristesse ou de leur joie : c'était un égoïste qui ne s'occupait que des autres. Afin de retrouver des forces, il se croyait souvent obligé de fermer les yeux et de ne point parler pendant des heures entières. Dieu sait quel bruit et quel mouvement se passaient intérieurement chez lui pendant ce silence et ce repos qu'il s'ordonnait! Il changeait à chaque moment de diète et de régime, vivant un jour de lait, un autre jour de viande hachée, se faisant cahoter au grand trot sur les chemins les plus rudes ou traîner au petit pas dans les allées les plus unies. Quand il lisait, il déchirait de ses livres les feuilles qui lui déplaisaient, ayant de la sorte une bibliothèque à son usage, composée d'ouvrages évidés renfermés dans des couvertures trop larges. Profond métaphysicien, sa philosophie, par une élaboration qui lui était propre, devenait peinture ou poésie; Platon à cœur de La Fontaine, il s'était fait l'idée d'une perfection qui l'empêchait de rien achever. Dans des manuscrits trouvés après sa mort, il dit : « Je suis comme une harpe « éolienne qui rend quelque beau son et qui n'exécute aucun air. » Mme Victorine de Châtenay prétendait qu'il avait *l'air d'une ame qui avait rencontré par hasard un corps et qui s'en tirait comme elle pouvait;* définition charmante et vraie. »

Voltaire ne retrouverait-il pas là quelque chose de cette langue qu'il parlait si bien et qu'on ne parle plus? N'est-ce pas lui, Voltaire, qui a dit : « La perfection consisterait à savoir assortir toujours son style à la matière qu'on traite; mais qui peut être le maître de son habitude et ployer son génie à son gré? » Or, c'est précisément là le problème que semble s'être proposé l'illustre auteur des *Mémoires :* ployer à son gré un génie multiple qui n'est étranger à aucun ordre de sentimens ou d'idées, trouver sans effort pour chaque ton la note juste, pour chaque nuance de couleur la touche voulue, pour chaque variété de pensées le style approprié. Si M. de Chateaubriand n'a pas résolu ce problème insoluble de la perfection, s'il est probable que, dans cette immense symphonie, il se trouvera quelques parties faibles, quelques exagérations, quelques crudités, quelques dissonances, on peut affirmer hardiment qu'il a assez approché du but pour que son œuvre de prédilection reste comme un des monumens les plus étonnans de notre langue, et comme un sujet inépuisable d'admiration et d'étude pour les hommes d'imagination et de goût.

Le public a déjà quelque idée de la première partie des *Mémoires;* il a entendu parler plus d'une fois de ces belles pages où M. de Chateaubriand décrit son enfance à la Du Guesclin sur les grèves de Saint-Malo, son adolescence inquiète, ardente et rêveuse, sous les tourelles ou dans les bois de Combourg. Qui ne s'est déjà figuré ce vieux castel de la Bretagne, avec sa ceinture de forêts, ce châtelain morose et redouté, cette mère aimable et craintive, cette sœur qui, « par sa mélancolie et sa vénusté, ressemblait à un génie funèbre, » cet enfant qui sera Chateaubriand, et toutes ces scènes d'intérieur, derniers vestiges de la vie féodale aux approches de la révolution?

A côté de ces tableaux, peints avec les couleurs sévères de Van-Dyck par l'auteur des *Mémoires*, il en est un qui nous a surtout frappé : c'est sa vie d'enfant au village de Plancouët, chez Mme de Bédée, sa grand'-mère maternelle.

« Ma grand'mère, dit-il, occupait dans la rue du hameau de l'Abbaye une maison dont les jardins descendaient en terrasse sur un vallon, au fond duquel on trouvait une fontaine entourée de saules. Mme de Bédée ne marchait plus; mais, à cela près, elle n'avait aucun des inconvéniens de son âge : c'était une agréable vieille, grasse, blanche, propre, l'air grand, les manières belles et nobles, portant des robes à plis à l'antique et une vieille coiffe noire de dentelle nouée sous le menton. Elle avait l'esprit orné, la conversation grave, l'humeur sérieuse. Elle était soignée par sa sœur, Mlle de Boistilleul, qui ne lui ressemblait que par la bonté. Celle-ci était une petite personne maigre, enjouée, causeuse, railleuse. Elle avait aimé un comté de Trémigond, ayant dû l'épouser; il avait ensuite violé sa promesse. Ma tante s'était consolée en célébrant ses amours, car elle était poète. Je me souviens de lui avoir entendu souvent chantonner en nasillant, lunettes sur le nez, tandis qu'elle brodait pour sa sœur des manchettes à deux rangs, un apologue qui commençait ainsi :

Un épervier aimait une fauvette,
Et, ce dit-on, il en était aimé;

ce qui m'a paru toujours singulier pour un épervier; la chanson finissait par ce refrain :

Ah! Trémigond, la fable est-elle obscure?
Ture, lure, lure, etc.

Que de choses dans le monde finissent comme les amours de ma pauvre tante : Ture, lure, lure!

« Ma grand'mère se reposait sur sa sœur du soin de sa maison; elle dînait à onze heures du matin, faisait la sieste; à une heure, on la réveillait, on la portait au bas des terrasses du jardin, sous les saules de

la fontaine, où elle tricotait, entourée de sa sœur, de ses enfans et petits-enfans. En ce temps-là, la vieillesse était une dignité; aujourd'hui elle est une charge. A quatre heures, on reportait ma grand'mère dans son salon; Pierre, le domestique, mettait une table de jeu; Mme de Boistilleul frappait avec les pincettes contre la plaque de la cheminée, et, quelques instans après, on voyait entrer trois autres vieilles filles qui sortaient de la maison voisine à l'appel de ma tante. Ces trois sœurs se nommaient les demoiselles Ville-de-Nœuds. Filles d'un pauvre gentilhomme, au lieu de partager son mince héritage, elles en avaient joui en commun, ne s'étaient jamais quittées, n'étaient jamais sorties du village paternel. Liées depuis leur enfance avec ma grand'mère, elles logeaient à sa porte, et venaient tous les jours au signal convenu dans la cheminée faire la partie de quadrille de leur amie; le jeu commençait; les bonnes dames se querellaient : c'était le seul élément de leur vie, le seul moment où l'égalité de leur humeur fût altérée. A huit heures, le souper ramenait la sérénité. Souvent mon oncle de Bédée, avec son fils et ses trois filles, assistait au souper de l'aïeule. Celle-ci faisait mille récits des vieux temps; mon oncle racontait à son tour la bataille de Fontenoy, où il s'était trouvé, et couronnait ses vanteries par des histoires un peu franches qui faisaient pâmer de rire les honnêtes demoiselles. A neuf heures, le souper fini, les domestiques entraient; on se mettait à genoux, Mlle de Boistilleul disait à haute voix la prière. A dix heures, tout dormait dans la maison, excepté ma grand'mère, qui se faisait faire la lecture par sa femme de chambre jusqu'à une heure du matin. Cette société, que j'ai remarquée la première dans ma vie, est aussi la première qui ait disparu à mes yeux. J'ai vu la mort entrer sous ce toit de paix et de bénédiction, le rendre peu à peu solitaire, fermer une chambre, puis une autre qui ne se rouvrait plus. J'ai vu ma grand'mère forcée de renoncer à sa quadrille, faute des partners accoutumés; j'ai vu diminuer le nombre de ces constantes amies jusqu'au jour où mon aïeule tomba la dernière. Elle et sa sœur s'étaient promis de s'entr'appeler aussitôt que l'une aurait devancé l'autre; elle se tinrent parole, et Mme de Bédée ne survécut que peu de mois à Mlle de Boistilleul. Je suis peut-être le seul homme au monde qui sache que ces personnes ont existé. Vingt fois depuis cette époque j'ai fait la même observation; vingt fois des sociétés se sont formées et dissoutes autour de moi. Cette impossibilité de durée et de longueur dans les liaisons humaines, cet oubli profond qui nous suit, cet invincible silence qui s'empare de notre tombe et s'étend de là sur notre maison, me ramènent sans cesse à la nécessité de l'isolement. Toute main est bonne pour nous donner le verre d'eau dont nous pouvons avoir besoin dans la fièvre de la mort. Ah! qu'elle ne nous soit pas trop chère! car comment abandonner sans désespoir la main que l'on

a couverte de baisers, et que l'on voudrait tenir éternellement sur son cœur! »

Nous nous trompons peut-être, mais il nous semble que le génie du grand prosateur auquel on a le premier appliqué la qualification de poète est presque tout entier dans cette page, qu'il y est avec les qualités si rarement unies qui le distinguent et le caractérisent, simplicité, finesse, sentiment exquis de la gradation des nuances, grace enchanteresse, verve moqueuse, mélancolie touchante, délicatesse, éclat et grandeur.

C'est dans cette succession, dans cette variété inépuisable d'effets que consiste l'attrait irrésistible des *Mémoires*. Bien des lecteurs s'attendent peut-être à ne trouver dans ce livre qu'une élégie continuelle; ils seront singulièrement surpris en s'apercevant que, de tous les génies contemporains, ce génie triste est encore celui qui possède le mieux l'art de plaisanter agréablement. Les saillies, les traits, les tableaux de genre, les pochades, tout cela abonde et fait une diversion charmante au milieu des grands aperçus philosophiques et historiques. Citons au hasard. Ici c'est Broussais, le fameux phlébotomiste, Broussais enfant, condisciple de l'auteur au collége de Dinan, se baignant dans une rivière et mordu *par d'ingrates sangsues imprévoyantes de l'avenir*. Ailleurs, au siége de Thionville, voici Atala qui, placée dans le havre-sac de son père, reçoit une balle à l'adresse de ce dernier; elle n'en meurt pas. Il lui restait, dit le spirituel génie, *à soutenir le feu de l'abbé Morellet*. Je ne vous dirai pas comment plus loin l'abbé Morellet est représenté faisant asseoir sa servante sur ses genoux, et vérifiant la justesse d'une de ses critiques, savoir : que Chactas n'avait pu tenir dans sa main les pieds d'Atala. Ceci est peut-être un peu cru. J'aime mieux reproduire le tableau de la réconciliation entre l'aristarque et le poète, au moment de la présentation de M. de Chateaubriand à l'Académie. « J'allai, dit-il, faire les visites d'usage aux membres de l'Académie. Mme de Vintimille me conduisit chez l'abbé Morellet. Nous le trouvâmes assis dans un fauteuil devant son feu; il s'était endormi, et l'*Itinéraire*, qu'il lisait, lui était tombé des mains. Réveillé en sursaut au bruit de mon nom annoncé par son domestique, il releva la tête et s'écria : « Il y a des longueurs! » Je lui dis en riant que je le voyais bien, et que j'abrégerais la nouvelle édition. Il fut bonhomme, et me promit sa voix malgré *Atala*. »

Quelquefois c'est une boutade brusque, imprévue, à la Chateaubriand, qui arrive au lecteur en plein visage et lui fait voir trente-six éclairs, comme dans ce passage sur un fameux philosophe oublié du dernier siècle, Delille de Sales, qui avait fait graver au bas de son buste ce vers :

Dieu, l'homme, la nature, il a tout expliqué.

« Delille de Sales tout expliqué! s'écrie-t-il. Ces orgueils sont bien plaisans, mais bien décourageans. Qui se peut flatter d'avoir un talent véritable? Ne pouvons-nous pas être, tous tant que nous sommes, sous l'empire d'une illusion semblable à celle de Delille de Sales? Je parierais que tel auteur qui lit cette phrase se croit un écrivain de génie et n'est pourtant qu'un sot. »

Le tableau de la campagne de France en 1792, de la retraite de l'auteur en Angleterre et de sa vie d'émigré, est le plus curieux mélange de gaieté, de verve et de mélancolie, qui se soit jamais trouvé sur la même palette. Tantôt c'est le soldat-poète au siége de Thionville, lavant au bruit du canon son unique chemise, et, au milieu du mouvement de la guerre, s'amusant à voir couler l'eau paisible, ou écoutant l'hymne de l'alouette qui succède aux pétillemens de la mousqueterie, tandis qu'un peu plus loin un chevrier, un mendiant portant besace, récite son chapelet au pied d'une statue de Vierge cachée dans une futaie. Tantôt c'est une nuit de bivouac, nuit joyeuse où l'on fait cercle autour d'un tonneau surmonté d'une chandelle en écoutant les facéties d'un conteur inépuisable, goguenard sérieux surnommé *Dinazarde*, qui ne rit jamais, et que l'on ne peut regarder sans rire, tandis qu'il expose l'histoire fantastique, effroyable et drolatique du *Chevalier Vert* et de *la Dame des Grandes Compagnies, qui était la Mort*. M. de Chateaubriand n'a peut-être jamais rien écrit de plus vif, de plus animé, de plus délicieux que cette scène de bivouac et cette histoire. Plus loin, c'est la vieille France aux prises avec la nouvelle. On s'injurie à la façon des guerriers d'Homère; les combats sont quelquefois suspendus par des duels; chacun est là avec ses mœurs. « Un jour, dit M. de Chateaubriand, j'étais de patrouille dans une vigne; j'avais à vingt pas de moi un vieux gentilhomme chasseur qui frappait avec le bout de son fusil sur les ceps comme pour débusquer un lièvre, puis il regardait vivement autour de lui dans l'espoir de voir partir un *patriote*. »

Une jeune sourde et muette allemande, Libba, éprise d'amour pour le cousin de l'auteur, Armand de Chateaubriand, qui périra un jour fusillé dans la plaine de Grenelle, suit son amant jusqu'au milieu de la mêlée : « Je la trouvai, dit le poète, assise sur l'herbe qui ensanglantait sa robe; son coude était posé sur ses genoux pliés et relevés; sa main, passée sous ses cheveux blonds épars, appuyait sa tête. Elle pleurait en regardant trois ou quatre tués, nouveaux sourds et muets, gisant autour d'elle. Elle n'avait point ouï les coups de la foudre dont elle voyait l'effet; elle n'entendait point les soupirs qui s'échappaient de ses lèvres, quand elle regardait Armand; elle n'avait jamais entendu le son de la voix de celui qu'elle aimait, et, si le sépulcre ne renfermait que le silence, elle ne s'apercevrait pas d'y être descendue. »

Nous venons de dire que les combattans s'injuriaient parfois comme les guerriers d'Homère. Ce n'est pas la seule nuance de couleur homérique dont s'embellisse le tableau de ces fusillades modernes. Qui ne se souvient d'avoir été ému dans l'Iliade par ces touchans retours que fait le poète au foyer paternel de chaque guerrier qui tombe? Écoutons maintenant l'auteur des *Mémoires* : « Nous eûmes plusieurs blessés et quelques morts, entre autres le chevalier de La Baronnais, capitaine d'une des compagnies bretonnes; je lui portai malheur : la balle qui lui ôta la vie fit ricochet sur le canon de mon fusil et le frappa d'une telle raideur, qu'elle lui perça les deux tempes; sa cervelle me sauta au visage : inutile et noble victime d'une cause perdue! Quand le maréchal d'Aubeterre tint les états de Bretagne, il passa chez M. de La Baronnais, le père, pauvre gentilhomme demeurant à Dinan, près Saint-Malo; le maréchal, qui l'avait supplié de n'inviter personne, aperçut en entrant une table de vingt-cinq couverts et gronda amicalement son hôte : « Monseigneur, lui dit M. de La Baronnais, je n'ai à dîner que mes enfans. » M. de La Baronnais avait vingt-deux garçons et une fille, tous de la même mère. La révolution a fauché, avant la maturité, cette riche moisson du père de famille. »

On lève le siége de Thionville, l'armée prussienne bat en retraite; la troupe française, licenciée, se disperse, et chacun se tire d'affaire comme il peut au milieu des chemins défoncés par la pluie. Notre héros, accablé sous le poids de trois maladies, une blessure à la jambe, une affreuse dyssenterie que l'on nomme le *mal prussien*, et une petite vérole confluente qui rentre et sort alternativement, commence, la poche vide, un bâton à la main, son odyssée à travers la forêt des Ardennes. On s'attend à des lamentations, et il n'y a rien au monde de plus gai que cette partie des *Mémoires*. M. de Chateaubriand dit dans sa préface : « Il m'est arrivé que dans mes instans de prospérité j'ai eu à parler de mes temps de misère, dans mes jours de tribulations à retracer mes jours de bonheur. » C'est là une des causes qui contribuent à donner à ce livre indéfinissable quelque chose de ces figures de jeune fille, figures mobiles et charmantes que se disputent incessamment le sourire et les larmes. Accommodé comme nous venons de le dire, le jeune émigré s'égare dans la forêt des Ardennes. Il passe la nuit au pied d'un arbre, et, quand l'aurore se lève, il se lève à son tour *pour faire sa cour à l'aurore*. « Elle était bien belle, dit-il, et j'étais bien laid. » Il rencontre des bohémiens qui lui permettent de se chauffer à leur feu de brandes; il peint les bohémiens et continue sa route; un bouvreuil siffle, il siffle comme le bouvreuil, et va chantonnant la vieille romance de Cazotte :

Tout au beau milieu des Ardennes
Est un château sur le haut d'un rocher.

Voici maintenant des marchands forains qui passent, voici un bûcheron qui entre dans le bois avec ses genouillères de feutre et sa cognée. Ici nous rencontrons une note mélancolique : « Il aurait dû, dit le blessé, me prendre pour une branche morte et m'abattre; » mais la mélancolie disparaît vite : des alouettes et des pinsons qui trottinent sur le bord du chemin en le regardant passer le raniment; plus loin, un porcher sonne de la trompe, appelant ses truies et leurs petits à la glandée. Voici la hutte roulante d'un berger. « Je n'y trouvai pour maître, dit notre Ulysse, qu'un chaton qui me fit mille caresses. Le berger se tenait au loin, debout, au centre d'un parcours. » Voici des chasseurs qui traversent le sentier, voici une fontaine qui bruit sous la mousse : c'est celle où Roland *inamorato* aperçut un palais de cristal rempli de dames et de chevaliers. « Si le paladin avait du moins laissé *Bride-d'Or* au bord de la source, il m'eût été, s'écrie le blessé, bien secourable. » Ses forces en effet s'affaiblissent de plus en plus; la petite vérole rentre et l'étouffe. Le voilà qui se couche dans un fossé, les yeux attachés sur le soleil, dont les regards s'éteignaient avec les siens. Alors passent les fourgons du prince de Ligne; on le jette sur un chariot. En traversant Namur, des femmes lui donnent du pain, du vin et une couverture de laine; on le dépose ensuite à l'entrée de Bruxelles, et il va quêtant de porte en porte un asile. « A Bruxelles, dit-il, aucun hôtelier ne me voulut recevoir. Le juif errant, Oreste populaire que la complainte conduit dans cette ville,

> Quand il fut dans la ville
> De Bruxelle en Brabant,

y fut accueilli mieux que moi, car il avait toujours cinq sous dans sa poche. Je frappais, on ouvrait; en m'apercevant on disait : Passez! passez! et l'on me fermait la porte au nez. On me chassa d'un café. Mes cheveux pendaient sur mon visage, masqué par ma barbe et mes moustaches. J'avais la cuisse entourée d'un torchis de foin; par-dessus mon uniforme en loques, je portais la couverture de laine des Namuriennes nouée à mon cou en guise de manteau. Le mendiant de l'Odyssée était plus insolent, mais n'était pas si pauvre que moi. »

Et il y a des jeunes gens qui se plaignent des aspérités de la vie! Voilà où en était M. de Chateaubriand à vingt-cinq ans. A Londres, c'est bien autre chose. Ici la misère sévit avec rage; cela va jusqu'à la faim, la faim canine, et pourtant, dans les récits de cette affreuse détresse, il entre bien plus de gaieté que de mélancolie; jamais on n'a ri plus agréablement au nez de la fortune. Un jour, pour visiter Westminster, l'exilé donne au gardien de ceux qui ne vivent plus le dernier shelling destiné à le faire vivre; mais la postérité y gagne un magnifique tableau. Oublié par le gardien, ce prédestiné de la gloire passe la nuit

tout seul dans le vieux Panthéon de la vieille Angleterre. Il fait la revue de ses hôtes aux rayons de la lune, et il finit par s'endormir dans le sarcophage de lord Chatam. Tournez la page, il est dans son galetas de la rue Mary-le-Bone. « Mon lit, dit-il, consistait en un matelas et une couverture. Je n'avais point de draps. Quand il faisait froid, mon habit et une chaise, ajoutés à ma couverture, me tenaient chaud. Mon cousin de La Bouetardaye, chassé, faute de paiement, d'un taudis irlandais, quoiqu'il eût mis un violon en gage, vint chercher chez moi un abri contre le constable. Un vicaire bas-breton lui prêta un lit de sangle. La Bouetardaye était conseiller au parlement de Bretagne, il ne possédait pas un mouchoir pour s'envelopper la tête; mais il avait déserté avec armes et bagages, c'est-à-dire qu'il avait emporté son bonnet carré et sa robe rouge, et il couchait *sous la pourpre* à mes côtés. Facétieux, bon musicien, ayant la voix belle, quand nous ne dormions pas, il s'asseyait tout nu sur ses sangles, mettait son bonnet carré, et chantait des romances en s'accompagnant d'une guitare qui n'avait que trois cordes. »

C'est pourtant la même plume qui trace si lestement une pochade, une charge, c'est la même plume qui a écrit ces strophes divinement harmonieuses échappées aux lèvres de Cymodocée captive : « Légers vaisseaux de l'Ausonie, fendez la mer calme et brillante; esclaves de Neptune, abandonnez la voile au souffle amoureux des vents! Courbez-vous sur la rame agile. Reportez-moi, sous la garde de mon époux et de mon père, aux rives fortunées du Pamisus. » C'est la même plume qui, dans les *Mémoires*, a écrit ce chapitre délicieux de *la Sylphide*, premier rêve d'amour d'un adolescent, admirable poème de la puberté, dont vous chercheriez vainement la trace dans la littérature antérieure; la création du Chérubin de Beaumarchais est tout ce que le passé nous a laissé en ce genre, et quelle distance entre cette esquisse de l'éveil des sens et ce large et brillant tableau de l'éveil simultané des sens et de l'ame, de l'éclosion fraternelle des deux amours s'appelant, se cherchant, s'unissant, se confondant en un hymne enthousiaste d'adoration et de volupté, auquel s'associe la nature entière avec toutes ses voix, avec toutes ses graces, avec toutes ses pompes; chant d'extase émané de la terre et du ciel, qui se chante une fois dans tous les cœurs bien faits, mais qui, hélas! ne se chante qu'une fois! Au génie seul il est donné de raviver ce beau rêve et de l'embellir encore par la magie du souvenir. Citons seulement le début de ce chapitre où l'auteur de *René* décrit les premières palpitations de son cœur de seize ans.

« Je me composai donc une femme de toutes les femmes que j'avais vues; elle avait la taille, les cheveux et le sourire de l'étrangère qui m'avait pressé contre son sein; je lui donnai les yeux de telle jeune fille du village, la fraîcheur de telle autre. Les portraits des grandes

dames du temps de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV, dont le salon était orné, m'avaient fourni d'autres traits, et j'avais dérobé des graces jusqu'aux tableaux des vierges suspendues dans les églises. Cette charmeresse me suivait partout, invisible; je m'entretenais avec elle comme avec un être réel; elle variait au gré de ma folie; Aphrodite sans voile, Diane vêtue d'azur et de rosée, Thalie au masque riant, Hébé à la coupe de la jeunesse, souvent elle devenait une fée qui me soumettait la nature. Sans cesse je retouchais ma toile; j'enlevais un appas à ma beauté pour le remplacer par un autre. Je changeais aussi ses parures; j'en empruntais à tous les pays, à tous les siècles, à tous les arts, à toutes les religions; puis, quand j'avais fait un chef-d'œuvre, j'éparpillais de nouveau mes dessins et mes couleurs; ma femme unique se transformait en une multitude de femmes dans lesquelles j'idolâtrais séparément les charmes que j'avais adorés réunis. »

C'est aussi le même peintre du premier rêve d'amour qui peindra plus tard avec le même charme toutes les nuances du sentiment et de la passion. On s'émeut en lisant toutes ces délicieuses histoires de cœur qui ont chacune leur physionomie propre.

Voici un intérieur à la Goldsmith : au fond du comté d'York, dans un *cottage* anglais, un pasteur, sa femme, une ravissante jeune fille de quinze ans, plus belle que la plus idéale des têtes de Lawrence. Charlotte enchante de sa voix le sommeil de son vieux père, tandis qu'un jeune, obscur et pauvre exilé, nommé Chateaubriand, appuyé au bout du piano, écoute en silence, « éprouvant peu à peu, dit-il en son beau langage, le charme timide d'un attachement sorti de l'ame. » Nous ne dirons pas comment cette fleur d'amour naissant est brusquement coupée sur sa tige au moment de s'épanouir, nous ne dirons pas les douleurs, la séparation, le retour à Londres du proscrit, qui s'en va portant, comme le lui disait une spirituelle et vive Irlandaise, *portant son cœur en écharpe :* on lira tout cela un jour dans les *Mémoires*, et, merveille de l'art, on le verra peint en quelques pages. Jamais plus de grace et de mélancolie ne furent condensées en moins de mots.

Dans un autre chapitre, nous sommes à Rome en novembre 1803. L'auteur du *Génie du Christianisme* ferme les yeux à une femme malheureuse de vivre et désolée de mourir. C'est encore là une bien touchante histoire avec une physionomie autre que la première, histoire douloureuse, navrante, dont la dernière scène, la scène de mort, écrite en 1838, à trente-cinq ans de distance, est comme moulée sur nature, et d'une vérité qui arrache des larmes. C'est ici une poésie où le beau n'est que la splendeur du vrai. Suivant nous, la mort d'Atala même n'a pas ce caractère de réalité saisissante.

Mais le cœur change, hélas! comme la vie. Voici la sylphide rêvée à quinze ans qui apparaît au milieu de l'âge mûr, voici l'adolescence qui

semble renaître avec tous ses prestiges. Dans cette grande basilique des *Mémoires*, dans cette basilique si artistement composée de sentiment, de poésie et d'histoire, il y a une petite chapelle ornée de tableaux délicieux. Vous y verrez un célèbre ministre qui, échappant aux affaires, va chercher la paix et le bonheur dans une retraite aimée. « Quand tout essoufflé, dit l'auteur des *Mémoires*, après avoir grimpé quatre étages, j'entrais dans la cellule aux approches du soir, j'étais ravi, » et alors commencent les incantations de la Muse : c'est le parfum des orangers qui monte du jardin silencieux à travers lequel on voit errer des nonnes en voile blanc; c'est la lune qui se lève à l'horizon empourpré par les derniers rayons du soleil; c'est enfin une voix mélodieuse qui, mariée aux sons d'une harpe, chante les adieux du Roméo de Steibelt.

Au milieu des inspirations si variées de cette muse, tour à tour moqueuse, passionnée, imposante, vous entendez de temps en temps résonner la note favorite, le motif préféré, le motif de la mélancolie et de la plainte. Nous l'avons dit, on s'attend généralement à trouver dans les *Mémoires* beaucoup de mélancolie; il y en a certainement; s'il n'y en avait pas, la création de *René* ne serait point ce qu'elle est, une création originale et sincère, qui ne saurait porter la responsabilité de tous les pastiches émanés d'elle. Cependant on a pu reconnaître, par les citations qui précèdent, que la puissance de cette partie du clavier poétique de M. de Chateaubriand n'altérait en rien la sonorité des autres. Après cela, et toute révérence gardée envers les partisans de la vieille gaieté française, il faut bien convenir qu'il n'est pas donné à chacun de prendre la vie à la façon de Roger Bontemps ou de Joconde. Il faut bien convenir qu'il s'est trouvé de tous temps, depuis Job jusqu'à M. de Chateaubriand, des ames tourmentées par la soif de l'immuable et de l'infini, qui ne se peuvent arranger d'un monde où tout passe, où tout se flétrit et se décolore, la jeunesse, l'amour, l'amitié, l'ambition, la richesse, la gloire elle-même; car le néant ou l'incertitude de la gloire est un des thèmes qui fournissent au grand artiste des *Mémoires* les modulations les plus touchantes. Ce génie d'une époque troublée par le doute a sur ses disciples ce privilége de sincérité, qu'il ne peut parvenir à croire même à lui. L'oppression de ce sentiment est visible dans les *Mémoires*, et par elle s'expliquera plus d'un trait de caractère qui a pu quelquefois faire accuser M. de Chateaubriand d'égoïsme ou d'orgueil. Quant à la tristesse inspirée par les révolutions du cœur, par cette succession de félicités fragiles et éphémères qui se détruisent l'une par l'autre et ne laissent en nous que des ruines, quoi de plus vrai que ces belles paroles des *Mémoires* : « L'indigence de notre nature est si profonde, que, dans nos infirmités volages, pour exprimer nos affections récentes, nous ne pouvons employer que des mots déjà

usés par nous dans nos anciens attachemens. Il est cependant des paroles qui ne devraient servir qu'une fois; on les profane en les répétant. »

Ainsi va luttant contre lui-même ce cœur de poète et de chrétien, jusqu'au jour où, maîtrisant enfin l'orage, il se repose dans cette belle invocation : « Dieu de grandeur et de miséricorde, vous ne nous avez point jetés sur la terre pour des chagrins peu dignes et pour un misérable bonheur! Notre désenchantement inévitable nous avertit que nos destinées sont plus sublimes. Quelles qu'aient été nos erreurs, si nous avons conservé une ame sérieuse et pensé à vous au milieu de nos faiblesses, nous serons transportés, quand votre bonté nous délivrera, dans cette région où les attachemens sont éternels. »

Mais en voilà assez sur le côté poétique et psychologique des *Mémoires*. Nous avons maintenant à les considérer dans leur partie historique, surtout en ce qui touche la grande ère des temps modernes, le fait générateur des sociétés futures, la révolution française.

Les *Mémoires* de M. de Chateaubriand ne contiennent point une histoire détaillée et minutieuse de la révolution, et pas davantage un système sur la révolution; ils contiennent seulement une série de tableaux et de portraits peints par un témoin oculaire et entremêlés d'appréciations générales.

Parlons d'abord des tableaux et des portraits. L'illustre écrivain a assisté aux derniers jours du vieux monde d'avant 89. Il avait dix-huit ans, lorsqu'il vint à Versailles, en février 1787, fournir à la *Gazette de France* l'occasion d'une note ainsi conçue : « Le comte Charles d'Hautefeuille, le baron de Saint-Marsault et le chevalier de Chateaubriand, qui précédemment avaient eu l'honneur d'être présentés au roi, ont eu le 19 celui de monter dans les voitures de sa majesté et de la suivre à la chasse (1). » De ces trois gentilshommes, les derniers peut-être qui aient débuté dans la vie en passant par *les voitures de sa majesté*, il en reste encore un. L'autre jour, au milieu de cette foule en deuil qui encombrait l'église des Missions Étrangères, nous avons remarqué un vieillard encore vert et d'une belle tournure, dont le visage trahissait une émotion profonde. C'était M. d'Hautefeuille, qui venait assister aux funérailles de l'illustre compagnon de ses débuts à Versailles (2). Séparé de lui pendant longues années, M. d'Hautefeuille avait rédigé, de son côté, un récit de cette présentation à Louis XVI et de cette chasse, qui forment un des chapitres les plus charmans des *Mémoires d'outre-tombe*. Or, il s'est trouvé que, quant au fond, les deux récits concordent, dit-on,

(1) *Gazette de France* du 27 février 1787.

(2) C'est Mme d'Hautefeuille qui, sous le pseudonyme d'Anna-Marie, a écrit plusieurs ouvrages chers aux ames tendres et aux esprits délicats, entre autres *l'Ame exilée*.

parfaitement, et cela est bon à noter pour les douteurs qui, à l'aspect des brillans tableaux de M. de Chateaubriand, seraient tentés de croire que chez lui aussi l'imagination ne se contente pas de colorer la vérité. Ceux qui ont voyagé, l'*Itinéraire* à la main, assurent que l'illustre peintre est du très petit nombre des artistes à la plume dont on reconnaît les paysages sur les lieux; il est donc permis d'espérer que cette faculté d'exactitude se retrouvera dans la peinture des hommes et des choses de la révolution, et le sans-façon de plus en plus étrange avec lequel de nos jours on *fait* de l'histoire donnera un nouveau prix à ce mérite.

On la verra revivre dans les *Mémoires*, cette société élégante, frivole et caduque qui jouait au bord de la tombe; on la verra esquissée à grands traits, mais avec ses principales figures, depuis ce roi incertain, timide, embarrassé devant un jeune officier qui devait être un jour « chargé de démêler ses ossemens parmi des ossemens, » depuis cette reine qui « semblait enchantée de la vie, et dont les belles mains, qui soulevaient avec tant de grace le sceptre de tant de rois, devaient, avant d'être liées par le bourreau, ravauder les haillons de la veuve à la Conciergerie, » jusqu'aux derniers et chétifs représentans d'une école philosophique et littéraire, veuve de ses chefs, mais qui portait la révolution dans ses flancs.

Après avoir peint les hommes, M. de Chateaubriand peint les choses avec cette supériorité d'historien qui résume une situation en quelques lignes. « A cette époque (1787), tout était dérangé dans les esprits et dans les mœurs, symptôme d'une révolution prochaine. Les magistrats rougissaient de porter la robe et tournaient en moquerie la gravité de leurs pères; les Lamoignon, les Molé, les Séguier, les d'Aguesseau, voulaient combattre et ne voulaient plus juger. Les présidentes, cessant d'être de vénérables mères de famille, sortaient de leurs sombres hôtels pour devenir des femmes à brillantes aventures; le prêtre en chaire évitait le nom de Jésus-Christ et ne parlait plus que du *législateur des chrétiens;* les ministres tombaient les uns sur les autres, le pouvoir glissait de toutes les mains. Le suprême bon ton était d'être Américain à la ville, Anglais à la cour, Prussien à l'armée, tout, excepté Français. Ce que l'on faisait, ce que l'on disait n'était qu'une suite d'inconséquences. On prétendait garder des abbés commandataires, et l'on ne voulait point de religion; nul ne pouvait être officier, s'il n'était gentilhomme, et l'on déblatérait contre la noblesse; on introduisait l'égalité dans les salons, et les coups de bâton dans les camps. » Mais la scène change, l'édifice lézardé craque de toutes parts, et le sol commence à trembler. L'auteur des *Mémoires* nous transporte au sein de cette orageuse assemblée des états de Bretagne, où la démocratie, conduite par un jeune étudiant qui se fera un jour une place dans l'histoire, par Moreau, donne l'assaut au patriciat. Assiégée dans la salle des états, la noblesse bretonne

est obligée de se faire jour l'épée à la main, non sans avoir laissé quelques-uns des siens sur le carreau. Bientôt s'ouvre l'année 1789, « si fameuse, dit M. de Chateaubriand, dans notre histoire et dans l'histoire de l'espèce humaine. » Le jeune officier breton repart pour Paris; sur sa route, dans chaque ville, dans chaque bourg, dans chaque village, il trouve le peuple debout, agité et grondant. A Versailles, où il arrive quelques jours après le serment du Jeu de Paume, l'ancienne et la nouvelle France se mesurent des yeux à travers les grilles du château de Louis XIV, l'une appuyée sur des canons, l'autre armée de la force irrésistible des idées.

La prise de la Bastille, si étrangement amplifiée, comme fait d'armes, par nos récens historiens, est réduite à sa juste valeur par M. de Chateaubriand. La révolution n'a pas besoin d'être ainsi gonflée pour paraître grande. Toutefois la portée morale du fait qui ouvre l'ère de l'émancipation n'est point méconnue. « La Bastille, dit l'illustre écrivain, était, aux yeux de la nation, le trophée de sa servitude, elle lui semblait élevée à l'entrée de Paris, en face des seize piliers de Montfaucon, comme le gibet de ses libertés. »

Au milieu de l'ébranlement universel qui suit la chute de la Bastille, voici qu'apparaît déjà, sortant des bas-fonds de la société, une race de sauvages, la race des coupe-têtes et des porte-têtes, qui commence à souiller la révolution : race hideuse, qui n'aurait pu supporter les rayons de la lumière et de la liberté, si d'affreux sophistes ne l'eussent enveloppée de ténèbres et nourrie de venin. Il y a quelques jours à peine, nous nous disions qne c'était l'honneur immortel de la révolution de 1830 et de la révolution de 1848 de n'avoir point connu ces horreurs qui font baisser les yeux à la civilisation. Nous avions admiré ce peuple de février, courageux dans le combat, généreux pour les vaincus, protégeant les faibles, se transformant lui-même en magistrat de l'ordre, et donnant l'exemple du respect de tous les droits. Au milieu du bouillonnement de l'Hôtel-de-Ville, le lendemain de la victoire, nous avions vu un homme, qui essayait de promener au bout de sa baïonnette cet écriteau : *Mort aux ministres!* ne rencontrer autour de lui que l'improbation; nous avions vu des ouvriers arracher et déchirer l'écriteau aux applaudissemens de la foule, et nous nous disions : Quel immense pas a fait ce peuple depuis 1789! Quand les masses s'élèvent à cette hauteur d'intelligence et de magnanimité, elles sont mûres pour la démocratie.

Les journées de juin ont cruellement affaibli nos espérances. Nous ne pouvons croire à tous les raffinemens de sauvagerie que l'on attribue aux insurgés; mais il est malheureusement trop certain que la race des coupe-têtes n'a point disparu d'au milieu de nous, et que la société, en 1848, cache encore dans ses profondeurs des êtres dignes de figurer

aux orgies sanglantes dont l'affreux souvenir a si long-temps arrêté la marche de la révolution. Toutefois ne méconnaissons pas le contraste : ce qui s'est fait hier, dans la fièvre du combat, est l'œuvre de quelques misérables reniés par ceux-là même qui combattaient avec eux. Ce qui se faisait autrefois en ce genre se faisait à froid, trouvait des applaudisseurs, et malheureusement trouve encore aujourd'hui des apologistes, comme si le culte de la barbarie dans le passé n'était pas propre à éterniser la barbarie dans l'avenir. Que l'historien se garde donc d'associer le crime à la noble cause qu'il a souillée; la liberté fut, la liberté sera toujours la victime et jamais la complice de l'assassinat.

L'illustre auteur des *Mémoires* ne s'est jamais senti aucun faible pour les égorgemens de la révolution; quand bien même son esprit droit n'aurait pas suffi à discerner l'absurdité, l'injustice et le danger de certaines réhabilitations, son caractère lui aurait rendu impossible ce genre de capitulation avec la popularité, et M. de Chateaubriand mit toujours dans ses écrits, même les plus différens, quelque chose de son caractère, parce qu'il avait un caractère. Ce je ne sais quoi d'arrêté et de fixe qui s'appelle un caractère devient infiniment rare; on ne voit guère, depuis cinquante ans, que des esprits battus par les quatre vents du ciel, qui s'en vont à la dérive sur les flots changeans de l'opinion. L'esprit de M. de Chateaubriand a eu certainement sa part, et une grande part, des fluctuations de son temps : il a été plus d'une fois secoué, ballotté même par la tempête; mais il n'a jamais perdu son ancre. En l'étudiant de près dans ses évolutions, il est facile d'y reconnaître des points immuables, des opinions, ou plutôt des limites dans les opinions, qui ne changent pas. Or, ces limites infranchissables, ce n'est pas l'esprit, c'est le caractère qui les trace. Le même sentiment délicat et ferme de liberté, de dignité et de justice qui maîtrise et contient les idées aristocratiques de l'auteur de *la Monarchie selon la Charte*, domine et dirige également les idées plus démocratiques de l'auteur des *Mémoires*. On verra ce sentiment éclater à l'aspect des scènes hideuses dont il fut le témoin, et produire des tableaux où non-seulement le crime n'est pas beau, mais où le criminel partage la laideur du crime.

Ces tableaux noirs sont heureusement mélangés de tableaux d'un autre genre. De 1789 à 1791, la violence et le meurtre ne paraissent encore qu'à l'état d'accident. Les ames généreuses peuvent se livrer à l'espérance de voir la révolution triompher de l'esprit de vertige et de fureur qui la menace, et cet évangile de 1789, évangile de liberté, d'égalité et de fraternité, qui ne sera bientôt plus qu'une dérision sanglante, devenir l'évangile béni de la France et du genre humain. Les *Mémoires* de M. de Chateaubriand nous montrent, saisie au vif, la

physionomie animée, mobile, de cette société émancipée d'hier, confiante dans l'avenir, et où se mêlent en une sorte de cohue joyeuse les anciennes et les nouvelles mœurs. Partout des réunions littéraires, des sociétés politiques et des spectacles; dans les rues passent et repassent des députations populaires, des piquets de cavalerie et des patrouilles d'infanterie; auprès d'un homme en habit français, tête poudrée, épée au côté, chapeau sous le bras, on voit marcher un homme cheveux coupés et sans poudre, portant le frac anglais et la cravate américaine. Au théâtre, les acteurs publient les nouvelles, le parterre entonne des couplets patriotiques; des pièces de circonstance attirent la foule; un abbé paraît sur la scène, le peuple lui crie: Calotin! calotin! l'abbé répond : Messieurs, vive la nation! On court à l'Opéra buffa entendre Viganoni, après avoir vu pendre Favras. Le boulevard des Italiens, surnommé Coblentz, les allées des Tuileries, sont inondés de femmes pimpantes, au milieu desquelles brillent les trois jeunes nièces de Grétry, blanches et roses comme leurs parures. Une multitude de voitures sillonnent les carrefours où barbottent les sans-culottes, et l'on trouve la belle Mme de Buffon assise seule dans le phaéton du duc d'Orléans, stationné à la porte de quelque club. Au milieu des élégances de la société aristocratique subsistante, M. de Chateaubriand nous montre le cordonnier, en uniforme d'officier de la garde nationale, prenant à genoux la mesure de votre pied; le moine qui, le vendredi, traînait sa robe noire ou blanche, portant le dimanche le chapeau rond et l'habit bourgeois; le capucin rasé lisant le journal à la guinguette; dans un cercle de femmes folles, assise gravement, quelque religieuse expulsée de son couvent, et la foule visitant ces couvens ouverts au monde, comme les voyageurs parcourent à Grenade les salles abandonnées de l'Alhambra.

Les *Mémoires* nous conduisent ensuite aux séances de l'Assemblée constituante, et nous offrent une esquisse de ce grand atelier social où se détruisait et se reconstruisait un monde. M. de Chateaubriand s'attache particulièrement à une figure qui domine toutes les autres, à la figure de Mirabeau, avec lequel il a dîné deux fois, et il consacre au grand orateur, au grand homme d'état de la Constituante, un portrait en pied où resplendit ce coloris éclatant qu'il a le premier introduit dans la littérature française. C'est trois jours après la mort de Mirabeau, en avril 1791, que M. de Chateaubriand partit pour l'Amérique. Il était stimulé à ce voyage par l'illustre et courageux vieillard Malesherbes, dans l'intimité duquel les *Mémoires* nous introduisent, et qui disait au jeune rêveur, devenu son parent et son ami : « Si j'étais plus jeune, je partirais avec vous, je m'épargnerais le spectacle que m'offrent ici tant de crimes, de lâchetés et de folies; mais, à mon âge, il faut mourir où

l'on est. » Le récit de ce voyage en Amérique, refait en grande partie, a été orné de détails intimes que ne comportait pas la publication déjà connue.

Un an après, en juin 1792, M. de Chateaubriand se retrouve à Paris, en présence de la révolution, et les *Mémoires*, après un résumé historique des faits accomplis pendant l'absence du voyageur, nous font assister derechef à toutes les scènes de ce nouvel acte d'un drame où déjà tout est changé, car les années y comptent pour des siècles. « Paris, dit M. de Chateaubriand, n'avait plus, en 1792, la physionomie de 1789 et de 1790; ce n'était plus la révolution naissante, c'était un peuple marchant, ivre, à ses destins, au travers des abîmes, par des voies égarées. L'apparence du peuple n'était plus tumultueuse, curieuse, empressée; elle était menaçante. On ne rencontrait dans les rues que des figures effrayées ou farouches, des gens qui se glissaient le long des maisons, afin de n'être pas aperçus, ou qui rôdaient cherchant leur proie; des regards peureux et baissés se détournaient de vous, ou d'âpres regards se fixaient sur les vôtres pour vous deviner et vous percer..... Dans la population parisienne se mêlait une population étrangère de coupe-jarrets du Midi. L'avant-garde des Marseillais, que Danton attirait pour la journée du 10 août et les massacres de septembre, se faisait reconnaître à ses haillons, à son teint bruni, à son air de lâcheté et de crime, mais de crime d'un autre soleil. »

Dans ce cadre général se viennent grouper les nouvelles figures que la tempête révolutionnaire a élevées à la surface de la société, Marat, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Fouché, Chaumette, tous meneurs du club des Cordeliers, la plus redoutable alors des deux assemblées populaires qui déjà maîtrisaient la France par la peur. M. de Chateaubriand n'a point vu, en 1792, le club des Jacobins, où commençait à régner Robespierre. Cette dernière célébrité ne lui est apparue que deux ans auparavant, dans la Constituante, au commencement de 1790, à une époque où elle ne comptait pas encore; et, comme à cette époque il ne s'est point aperçu qu'elle eût cet air *formidable* dont ses admirateurs d'aujourd'hui la gratifient rétroactivement, il lui accorde dans sa galerie tout juste la somme d'importance qu'elle avait en 1790, c'est-à-dire, qu'il la dessine en deux coups de crayon. « A la fin d'une discussion violente, je vis, dit-il, monter à la tribune un député d'un air commun, d'une figure grise et inanimée, régulièrement coiffé, proprement habillé comme le régisseur d'une bonne maison ou comme un notaire de village soigneux de sa personne. Il fit un rapport long et ennuyeux : on ne l'écouta pas; je demandai son nom, c'était Robespierre. »

Dans la galerie de portraits de 1792, nous ne retrouvons plus Robespierre, ou du moins il n'y figure qu'accessoirement; ainsi, un grand

portrait de Danton nous offre ce passage : « Danton fut supérieur à Robespierre, sans avoir, ainsi que lui, donné son nom à ses crimes..... Ses passions auraient pu être bonnes, par cela seul qu'elles étaient des passions. On doit faire la part du caractère dans les actions des hommes : les coupables à imagination comme Danton semblent, en raison même de l'exagération de leurs dits et déportemens, plus pervers que les coupables de sang-froid, et, dans le fait, ils le sont moins. »

Nous assistons ensuite aux séances du club des Cordeliers. N'admettant point que le salut de la patrie soit intéressé à ce qu'on peigne en rose cet assemblage de figures très foncées, M. de Chateaubriand les reproduit telles qu'il les a vues, et il faut convenir qu'elles ne sont point belles. Marat est laid, le lecteur en devra prendre son parti; Chaumette est laid, Danton est laid, Fouché est laid; Camille Desmoulins lui-même n'est pas beau; pour ce dernier, qui était plus fou que méchant, si funeste qu'ait été parfois sa folie, nous aurions désiré un peu moins de rigueur avant d'arriver à la conclusion où M. de Chateaubriand parle, d'ailleurs, avec une équité si éloquente de l'auteur du *Vieux Cordelier*, dont la belle mort a presque amnistié la vie. « Il serait injuste, dit-il, d'oublier que Camille Desmoulins osa braver Robespierre et racheter par son courage ses égaremens. Il donna le signal de la réaction contre la terreur. Une jeune et charmante femme pleine d'énergie, en le rendant capable d'amour, le rendit capable de vertu et de sacrifice. L'indignation inspira l'éloquence à l'intrépide et grivoise ironie du tribun; il assaillit d'un grand air les échafauds qu'il avait aidé à élever. » Voilà de l'histoire, de la véritable histoire à opposer à ces récits étranges, qui, transformant le mal en bien, et le bien en mal, feraient presque un crime à Camille Desmoulins du seul acte qui protégera son nom devant la postérité.

Quant au parterre du club des Cordeliers, il est encore plus laid que les acteurs. Pour peindre au naturel ce laboratoire d'énormités où se manipulèrent les massacres de septembre, M. de Chateaubriand ne craint pas de tremper son pinceau dans la couleur même du lieu, et de donner parfois à son beau style une allure *sans-culottique* dont s'offensera peut-être la pudeur des raffinés. Quoi qu'il en soit, ces tableaux à la Ribeira auront du moins l'avantage de trancher assez heureusement sur les peintures à la Watteau qu'on nous fait depuis quelque temps des mêmes sujets.

Après avoir peint la révolution en artiste, l'auteur des *Mémoires* la juge en penseur. Nous ne voulons point affirmer que l'avenir ratifiera toutes les opinions de détail qui peuvent se rencontrer dans ce grand livre. Comme le disait à sa manière M. Ballanche, M. de Chateaubriand *a les deux natures*, la nature patricienne et la nature plébéienne, et le conflit de ces deux natures se produit souvent dans les *Mémoires* comme

il s'est produit dans la révolution. Or, l'avenir appartient à la démocratie; nul écrivain n'est plus pénétré que M. de Chateaubriand de cette vérité : « La dernière heure de l'aristocratie a sonné, dit-il; l'aristocratie a trois âges, l'âge des supériorités, l'âge des priviléges, l'âge des vanités. Sortie du premier, elle dégénère dans le second, et s'éteint dans le dernier. » C'est donc un démocrate qui a écrit les *Mémoires;* mais, comme les convictions, les goûts même de l'esprit n'ont pu détruire complétement les influences du berceau et de l'éducation, le patricien reparaît plus d'une fois avec son beau côté, c'est-à-dire, un vif instinct de dignité personnelle, un amour plus ferme de la liberté, et aussi avec ses restes de *loyalty*, de fidélité chevaleresque aux hommes ou aux races, sentimens qui dominaient la vie d'autrefois et qui ont perdu aujourd'hui leur signification.

Du reste, pour juger sainement un mouvement social qui changera le monde, M. de Chateaubriand n'avait pas besoin de se faire des opinions nouvelles. Entre une grande idée et un grand génie, il ne peut jamais y avoir rupture complète, il ne peut exister que des désaccords partiels, des malentendus passagers. A une époque où, souillée de sang et méconnaissable, la révolution française était mise au ban de l'opinion en Europe, et semblait condamnée à n'inspirer plus que du dégoût et de la haine, le premier écrivain qui ait osé prendre sa défense à l'étranger est un jeune émigré de vingt-huit ans, dont la famille venait d'être décimée par la terreur. C'est à Londres, en 1797, que M. de Chateaubriand publia cet ouvrage que Carrel appelait « l'étonnant *Essai sur les révolutions,* » livre étonnant, en effet, de savoir, d'audace, de témérité et de prévision en tout genre. Dans cet ouvrage, écrit au milieu et sous la pression de tous les préjugés d'un parti aveugle, qui ne voyait dans la révolution qu'un accident fortuit, passager, attribué à des causes puériles, le jeune penseur entreprend hardiment la démonstration d'une thèse ainsi conçue : « La révolution française, dit-il, ne vient point de tel ou tel homme, de tel ou tel livre, elle vient des choses. Elle était inévitable, c'est ce que mille gens ne veulent pas se persuader. Elle provient surtout du progrès de la société à la fois vers les lumières et vers la corruption; c'est pourquoi on remarque dans la révolution française tant d'excellens principes et de conséquences funestes; les premiers dérivent d'une théorie éclairée, les secondes de la corruption des mœurs. Voilà ce que j'ai cherché à démontrer dans tout le cours de cet *Essai*. »

Voici un passage plus extraordinaire encore pour le temps, le lieu et l'homme : « Il y a, dit l'auteur de l'*Essai*, il y a toujours quelque chose de bon dans une révolution, et ce quelque chose survit à la révolution même. Ceux qui sont placés près d'un événement tragique sont beaucoup plus frappés des maux que des avantages qui en résultent;

mais pour ceux qui s'en trouvent à une grande distance, l'effet est précisément inverse. Voilà pourquoi la révolution de Cromwell n'eut presque point d'influence sur son siècle, et pourquoi aussi elle a été copiée avec tant d'ardeur de nos jours. Il en sera de même de la révolution française, qui, quoi qu'on en dise, n'aura pas un effet très considérable sur les générations contemporaines, et peut-être bouleversera l'Europe future. »

Ainsi, en 1797, au moment où la France républicaine fonde des républiques partout où elle porte ses drapeaux, un écrivain obscur, caché dans un grenier à Londres, prévoit que ce premier mouvement révolutionnaire, qui menace toutes les monarchies de l'Europe, s'arrêtera, que l'ordre nouveau reculera jusqu'à rentrer dans l'ordre ancien, pour revenir ensuite à son point de départ et recommencer sa marche d'un pas plus ferme, plus large et plus sûr. N'est-ce point ainsi que les choses se sont passées? Que restait-il de la révolution en 1807, lorsqu'un soldat, entouré de tout un attirail de ducs, de comtes et de barons, disait à la France ébahie : « Je suis content de mes peuples? »

Qui pourrait méconnaître qu'aujourd'hui, en 1848, après février, nous sommes plus rapprochés de la révolution française qu'en 1807? et combien sont frappantes les prophéties du jeune émigré, quand on les compare aux prophéties que traçait, à la même époque, à Saint-Pétersbourg, un autre émigré! M. de Maistre, dont on cite quelquefois, en l'honneur du jacobinisme, une ou deux maximes fausses, dont le but était de prouver que le jacobinisme sauvait la monarchie, M. de Maistre écrivait, à la même date que l'auteur de l'*Essai* : « Ce qui distingue la révolution française et ce qui en fait un événement unique dans l'histoire, c'est qu'elle est *mauvaise* radicalement; aucun élément de bien n'y soulage l'œil de l'observateur : c'est le plus haut degré de corruption connu, c'est la pure impureté (1). » S'élançant ensuite dans l'avenir, le prophète de Pétersbourg pronostiquait hardiment que l'aboutissement suprême de la révolution serait « l'exaltation des rois et des *familles* CO-SOUVERAINES (la noblesse), qui ne peuvent souffrir qu'une éclipse. » L'avenir paraît, du moins jusqu'ici, faire assez peu de cas des prophéties de M. de Maistre, et nous préférons celles de M. de Chateaubriand.

Un émigré qui saisit ainsi le véritable caractère et pressent les destinées de la révolution ne deviendra jamais pour elle un ennemi irréconciliable, et l'on peut prévoir que, s'il est un jour conduit par les circonstances à la combattre sur plus d'un point, ce ne sera jamais sans lui emprunter une partie de ses armes et s'imprégner à un certain degré de son esprit. C'est, en effet, ce qui est arrivé à M. de Cha-

(1) *Considérations sur la France*, p. 70.

teaubriand : même au temps où il était le plus engagé dans les rangs d'un parti hostile à la démocratie, sa pensée dominante fut toujours de « réconcilier les hommes d'autrefois avec les institutions nouvelles, » non sans mêler, il est vrai, aux institutions nouvelles plusieurs idées d'autrefois. Il a fini, plus tard, par reconnaître qu'en politique il n'y avait rien à faire ni avec les hommes ni avec les idées d'autrefois; il s'est de plus en plus incliné vers l'avenir, et, sa vieillesse se retrempant dans les impressions de son jeune âge, l'auteur des *Mémoires* s'est trouvé souvent identique à l'auteur de l'*Essai sur les révolutions*, ou mieux (et pour parler ce langage qui n'appartient qu'à lui), les rayons de son couchant se sont croisés et confondus avec les rayons de son aurore. Toutefois, en rendant librement les armes à la révolution, l'auteur des *Mémoires* ne les rend qu'à elle et non point à ces postiches sanglans qu'on nous donne trop souvent pour elle, et qui sont à la révolution ce que l'inquisition ou la Saint-Barthélemy furent à l'Évangile.

L'esprit général des *Mémoires* se peut résumer en un magnifique hommage adressé par l'auteur à la grande, à l'honnête, à l'immortelle assemblée qui a vraiment posé les bases de la démocratie française, à l'Assemblée constituante. « C'est la plus illustre congrégation populaire, dit M. de Chateaubriand, qui jamais ait paru chez les nations, tant par la grandeur de ses transactions que par l'immensité de leurs résultats; » et, après avoir établi que presque toutes les améliorations dont nous jouissons dans l'ordre civil, politique, judiciaire, financier, administratif, nous viennent de la Constituante, M. de Chateaubriand s'écrie : « Nous avons traversé sans profit des abîmes de crimes et des tas de gloire! » C'est la même pensée qu'exprimait autrefois M. de Lamartine quand il parlait de ces idées généreuses écloses en 89, « que nous appelons, nous, disait-il, la révolution française, la révolution hormis ses crimes, ses tyrannies et ses conquêtes. » Sur ce point, M. de Chateaubriand n'a jamais varié; il glorifiait les victoires de nos armées sous la Convention, mais il en faisait honneur à qui de droit, et il refusa toujours d'admettre une solidarité quelconque entre des soldats et des bourreaux. En cela, il se trouvait d'accord avec Saint-Just lui-même, quand ce tribun lunatique, ramené par le dépit au sentiment du vrai, disait à la Convention : « Je désire qu'on rende justice à tout le monde, et qu'on honore les victoires, mais non point de manière à honorer davantage le gouvernement que les armées, car il n'y a que ceux qui sont dans les batailles qui les gagnent (1). »

M. de Chateaubriand se trouvait aussi d'accord avec Carnot, car c'est Carnot qui, célébrant, il y a cinquante ans, la chute d'un régime exé-

(1) Discours de Saint-Just, séance du 9 thermidor.

cré, disait : « Ce moment de fête n'est point celui d'affliger vos cœurs par le tableau de la longue série des malheurs qui désolèrent l'humanité pendant cette période calamiteuse; le caractère de la tyrannie qui remplit cette période fut d'avoir constamment, au nom du peuple, fait égorger le peuple; au nom de la liberté, érigé en vertus civiques l'anarchie, la débauche, la délation, la férocité; au nom de l'égalité des droits, remplacé l'esprit de propriété par l'esprit de rapine, et sapé par cette subversion les bases de l'industrie, du commerce et de toute prospérité nationale; au nom de la raison, proscrit les lumières et les arts..., étouffé tout ce qu'il y a dans la nature d'affections douces, fait taire la pitié, la pudeur, l'amour paternel et filial, brisé enfin, par une philosophie fausse et incompatissante, tous les liens qui unissent les hommes, soit entre eux par l'amitié, soit au passé par les souvenirs, soit à l'avenir par l'espérance... La république alors n'était presque plus que dans nos armées; c'est dans les camps que s'était réfugiée l'humanité; les défenseurs de la patrie, en couvrant la France de leurs lauriers, dérobèrent, pour ainsi dire, aux regards les crimes qui l'avaient inondée (1). »

Enfin M. de Chateaubriand se trouvait d'accord avec un homme que la démocratie ne reniera pas, car il fut l'un de ses plus valeureux champions, avec Armand Carrel. Carrel, après juillet 1830, parlant aux petits plagiaires ineptes qui, à force d'admirer la terreur, n'auraient pas été fâchés de la recommencer, leur disait : « Vos pères s'abandonnèrent sans retenue à tous leurs besoins de vengeance; mais que leur en revint-il? Demandez-le aux vieillards qui vivent encore parmi vous et qui ont vu ces temps de violence et de suspension des lois; ils vous diront qu'après avoir élevé et renversé vingt idoles, après avoir connu toutes les extrémités de la faim, de la misère et de la dégradation morale, après avoir, pendant trois ans, hué chaque jour au pied de l'échafaud ceux que la veille ils applaudissaient dans les clubs et aux assemblées, ils allèrent s'éteindre sous la main étouffante du soldat qui les avait mitraillés en vendémiaire. Les mêmes calamités, le même esclavage final, seraient le résultat de toute violence pareille à celles qui rendirent si épouvantablement fameuses les premières années de notre révolution (2). »

Voilà le vrai. Maintenant, entre les grands noms que nous venons de citer, placez tous les grands noms, tous les grands cœurs que le monde révère et admire depuis soixante ans; placez-y même, pour ceux qui croient à leur génie, les premiers hommes auxquels on a donné le nom de socialistes, Saint-Simon et Fourier : vous trouverez chez tous le

(1) Discours de Carnot, au 9 thermidor 1797.
(2) *National* du 17 décembre 1830.

même dégoût, le même dédain pour cette politique d'expédiens sauvages, qui, démoralisée par les circonstances, ne savait que couper l'arbre par le pied et ériger en système l'extermination.

Comment se fait-il que depuis vingt ans cette période de la révolution, que la voix du peuple a baptisée à jamais d'un nom sinistre, ait trouvé des historiens de plus en plus indulgens, et que de l'excuse, qui, à la rigueur, se comprend, on en soit venu à la glorification, qui ne se conçoit pas? Il serait trop long d'entrer ici dans le détail de toutes les causes diverses qui ont concouru à ce résultat : on commence à le juger par ses fruits, et l'erreur ne tiendra pas long-temps devant la raison publique éclairée par l'expérience. Disons seulement que les deux gouvernemens qui ont précédé la république de février n'ont pas peu contribué à jeter les esprits dans cette conception fausse de la révolution. Le premier, celui de la restauration, presque toujours ouvertement contre-révolutionnaire, arguant sans cesse du mal pour nier le bien, conduisait naturellement l'opinion démocratique à justifier le mal par le bien, et à refuser toute distinction entre les idées, les personnes et les actes de la révolution en présence d'un gouvernement qui n'en faisait aucune. Le gouvernement de juillet, plus engagé dans la démocratie, mais ne subissant qu'à regret le principe qui lui avait donné la vie, n'osait l'attaquer de front, mais cherchait constamment à le détruire par l'extinction de tout esprit politique, l'énervation du sens moral, le culte exclusif du moi et des intérêts matériels. Il provoquait ainsi une réaction d'autant plus dangereuse, qu'en s'appuyant sur la force invincible et saine du principe démocratique, elle était entraînée, pour agir sur l'opinion, par l'histoire du passé, à dénaturer ce principe et à costumer le passé à la mode du présent, c'est-à-dire à sacrifier la vérité et la justice à ce goût désordonné de mélodrame, d'émotions factices, de pathos et de fausse grandeur, qui est la plaie des sociétés amollies par le repos et blasées par l'ennui. De là ces histoires fantastiques de la révolution où, pour captiver les masses, le talent même s'abandonne aux erreurs les plus graves, aux excentricités les plus affligeantes.

Il est certain que les générations vigoureuses qui, depuis 1792 jusqu'en 1815, passèrent leur vie à braver la mort sur tant de champs de bataille, auraient peu compris les apothéoses que notre temps a vu produire. S'il est un genre de grandeur que l'esprit militaire ne saisit pas toujours, en revanche il est un genre de barbarie, de méchanceté, de perfidie ou de lâcheté, qui, même déguisées en stoïcisme et en patriotisme, ne sauraient faire illusion à un soldat. Nos armées, et c'est leur gloire, n'eurent jamais le sentiment de l'héroïsme, du génie, pas même de l'utilité des hommes et des expédiens de la terreur. « Si la république française existe, disait en 1797 le vainqueur de Fleurus, l'honnête, le digne républicain Jourdan, c'est parce que ses vrais

défenseurs, étrangers à toutes les factions qui l'ont déchirée de tant de manières, ont forcé par leur valeur les puissances étrangères à abandonner un système d'opposition et de partage qui les avait armées contre le peuple français, qui voulait être libre. » La phrase de Jourdan n'est pas très élégante, mais elle est claire et exprime très bien l'opinion de nos armées quant aux prétendus sauveurs de la France. Le 18 brumaire est une preuve dernière et décisive des sentimens qu'inspiraient aux hommes d'épée les hommes du couperet. Quand Lucien, quittant son fauteuil de président, vint à cheval haranguer les troupes pour les mener à l'assaut du corps législatif, que leur dit-il? L'entendit-on, parlant la langue des historiens d'aujourd'hui, s'écrier : « Soldats, venez venger les grands penseurs de la montagne, les sauveurs de la patrie, les martyrs de la justice et de la liberté? » Non, ce langage n'aurait pas été compris; calomniant la plupart de ses collègues, républicains honnêtes, qui, pour avoir secoué le joug de Robespierre, ne voulaient point subir le joug de Bonaparte, Lucien les accusa devant l'armée d'être les amis, les complices, les continuateurs de Robespierre, et, pour animer les soldats, il leur dit en propres termes : « Au nom de ce peuple qui, depuis tant d'années, est le jouet de ces *misérables enfans de la terreur*, je vous ordonne de marcher! » Et les soldats marchèrent, persuadés qu'ils croisaient la baïonnette contre des égorgeurs de femmes, d'enfans et de vieillards, et la représentation nationale fut violée, et la liberté succomba, comme elle succombera toujours sous l'influence de ces noms funestes que des esprits malavisés s'obstinent à nous donner pour des symboles de liberté.

La publication des *Mémoires* de M. de Chateaubriand sera, sous ce rapport, un excellent contre-poison. L'illustre écrivain aimait, comme un autre, la popularité. Quel génie ne l'aime pas? Mais il est des sacrifices qu'il ne lui fit jamais, et, s'il ne fut pas toujours semblable à lui-même dans les détails, il a eu le droit de dire : « Les grandes lignes de mon existence n'ont point fléchi, » car il sut toujours maintenir au dedans de lui des points fixes, s'imposer des devoirs, les suivre jusqu'au bout, sacrifier à ces devoirs non-seulement des intérêts, ce qui n'est rien pour les ames de cette trempe, mais des suffrages, ce qui est beaucoup. Sa vaste intelligence était ouverte à toutes les idées nouvelles; on trouvera dans les *Mémoires* les pensées les plus hardies sur l'organisation future des sociétés, pensées que, par parenthèse, laissait déjà entrevoir, il y a cinquante ans, le jeune auteur de l'*Essai sur les révolutions;* mais toute doctrine appuyée sur la négation du droit, sur l'adoration de la force, sur ce qu'il appelait énergiquement le culte du crime, y est sévèrement châtié : ces doctrines furent toujours odieuses à M. de Chateaubriand. « Tout crime, dit-il, porte en soi une incapacité radicale et un germe de malheur; pratiquons donc le bien pour être

heureux, et soyons justes pour être habiles. » — « Jamais, s'écrie-t-il ailleurs dans une vive sortie contre les théories de 93, jamais le meurtre ne sera, à mes yeux, un objet d'admiration et un argument de liberté; je ne connais rien de plus servile, de plus méprisable, de plus lâche, de plus borné, qu'un terroriste. N'ai-je pas rencontré, en rentrant en France, toute cette race de Brutus au service de César et de sa police; les niveleurs, régénérateurs, égorgeurs, étaient transformés en valets, espions, sycophantes, et puis en ducs, comtes et barons. Quel moyen-âge! »

Ceux qui ont eu l'honneur d'approcher l'illustre vieillard le reconnaîtront dans les lignes que nous venons de citer. Aux derniers temps de sa vie, alors qu'il devenait de plus en plus indifférent aux choses d'ici-bas, les faux systèmes et spécialement la fausse démocratie, la démocratie de l'oppression et de la violence, conservaient encore le privilége de l'émouvoir, de l'animer, de l'indigner; il s'emportait, et, sortant de son laconisme habituel, il se répandait en paroles ardentes. Quand nous lui proposâmes de publier une étude sur ses *Mémoires*, il nous le permit, mais à une condition : c'est que nous chercherions surtout dans ce riche arsenal des armes contre les mauvaises doctrines. Nous achevions de remplir ce devoir, lorsque la mort de l'illustre écrivain a donné à notre travail une opportunité doublement triste, car M. de Chateaubriand a cessé de vivre au moment où les erreurs et les sophismes qu'il combattit toute sa vie venaient de faire couler le sang dans nos rues. La bataille de juin, cette convulsion terrible qui menaçait d'emporter non-seulement la république, mais la société tout entière, fut le tourment de ses derniers jours. Assis devant ses fenêtres ouvertes, affaibli par les approches de la mort, on le voyait pâle, silencieux et sombre, la tête courbée sur sa poitrine, prêter l'oreille au bruit lointain de la guerre civile : chaque coup de canon lui arrachait des tressaillemens et des larmes; mais cette ame si française a pu du moins, en déplorant les nécessités du combat, assister encore à la victoire, et nous quitter sans désespérer de la France.

LOUIS DE LOMÉNIE.

PUYLAURENS.

CINQUIÈME PARTIE.[1]

XXII.

La scène du château de Saint-Germain avait produit une impression vive sur l'esprit du cardinal. Ce grand politique, habitué à régenter les peuples et les rois, se sentait effrayé en découvrant à quel point on le haïssait. Tant de violence dans un prince sans courage avait de quoi l'étonner. N'ayant point le mot de l'énigme, le ministre ignorait que cette apparence de fureur n'était qu'une nouvelle preuve de la faiblesse de Monsieur.

Tandis que, pour la première fois peut-être, M. le cardinal réfléchissait sur sa tyrannie, la consternation régnait au Luxembourg. Monsieur gémissait comme un enfant. Puylaurens, résigné à son sort, attendait avec calme les archers qui devaient le mener en prison. Les autres cabaleurs s'apprêtaient à décamper, et le capitaine La Pistole, considérant la France comme un pays perdu, pliait bagage pour aller exercer en Italie son industrie et ses talens.

Mlle Marguerite, n'espérant plus adoucir son oncle, avait écrit secrètement à la supérieure des filles du Calvaire pour lui demander une place au couvent. Un carrosse de louage dans lequel étaient deux religieuses vint la chercher à Ruel. La nièce du cardinal trompa la vigilance de ses prudes-femmes; elle sortit de son appartement et disparut,

(1) Voyez les livraisons des 15 mai, 1er et 15 juin, et 1er juillet.

en laissant à son oncle un billet laconique pour l'informer de ses résolutions, lorsqu'il n'était plus temps de s'y opposer.

Cependant l'ordre du roi qui devait reléguer Monsieur à Blois et condamner son favori à la prison n'arrivait point. On attendit durant trois jours, avec des angoisses croissantes, les effets de cette vengeance si lente à éclater. Enfin le quatrième jour, au matin, le carrosse du ministre entra dans la cour du Luxembourg, entouré d'écuyers et d'une escorte militaire. M. le cardinal monta les degrés suivi de tout son monde, et commanda aux huissiers de l'annoncer. Il trouva Gaston d'Orléans dans une galerie, faisant ses préparatifs de voyage.

— Monsieur, dit-il, et toi, Puylaurens, daignez m'entendre avant de fermer ces malles et ces boîtes. Je viens vous avouer que je suis le plus obstiné des hommes, et, de plus, un incorrigible tyran. J'ai décidé que vous m'aimeriez, de gré ou de force, et je saurai vous y contraindre. Vous ne partirez point. Le roi ne veut plus se séparer de son frère, et moi je veux faire l'acquisition d'un neveu. Puylaurens, je te donne ma nièce; le brevet de duc et pair accompagnera la demoiselle. Les amis de son altesse auront ce qu'ils désirent. Demandez ce que vous souhaitez; je souscris à tout. Il faut qu'on me pardonne. Embrassons-nous, Monsieur, et cette fois ne dites pas, comme à Saint-Germain, que je vous donne un baiser de Judas.

Gaston d'Orléans se jeta dans les bras du cardinal.

— Et moi, dit-il, je vous donne le baiser d'un véritable ami. Ne me rappelez point ce moment terrible que j'abjure et dont je rougis, car c'était moi le Judas, et non pas vous. Il me faudrait l'ame de Porus pour reconnaître dignement les bontés d'Alexandre.

— Puylaurens, reprit le ministre, tâche de vaincre ta rancune et de me reconnaître pour ton oncle.

— Ah! monsieur le cardinal, répondit Antoine de L'Age, votre générosité m'écrase.

— Tu n'es pas au bout : je t'accablerai de faveurs; mais d'abord, nous avons une petite expédition à faire ensemble. Suis-moi, et, tandis que ma cour rendra ses devoirs à Monsieur, nous procéderons à un enlèvement.

M. le cardinal entraîna Puylaurens jusqu'à son carrosse et se fit conduire au couvent des Filles du Calvaire. L'épouvante se mit parmi les religieuses, quand le ministre entra au parloir. Des voix confuses, des bruits de portes et de pas précipités témoignaient de l'alarme répandue dans le lieu saint. La supérieure parut avec un visage troublé.

— Monseigneur, dit-elle, je vous supplie humblement de songer qu'avant d'être ministre du roi, vous êtes prince de l'église, et qu'à ce titre vous devez respect et protection aux règles de notre couvent.

— A Dieu ne plaise que je l'oublie! répondit le cardinal. Mon auto-

rité s'arrête devant vos grilles; mais je voudrais savoir à quelles conditions votre couvent peut consentir à me rendre la brebis qui m'a été ravie.

— Nous ne commettons pas de rapts, dit la supérieure. La novice Marguerite est venue ici volontairement; sa volonté seule peut la faire sortir.

— Je n'en demande pas davantage. Priez cette novice Marguerite de venir me parler, et, si elle persiste à demeurer au couvent, je ne l'en détournerai point.

L'abbesse alla chercher la jeune fille.

— Pourvu, dit son éminence à Puylaurens, que ces nonnes ne m'aient point séduit ma nièce et que la petite ne se soit pas déjà fantasiée pour la vie recluse! Il faut employer les grands moyens de comédie. Cache-toi dans le fond de ce parloir et relève ton manteau sur tes yeux.

Les habits de voyage de Puylaurens ressemblaient assez à ceux de la suite du ministre. Antoine de L'Age ôta ses aiguillettes et son baudrier. Il se retira contre la porte de sortie, en ne montrant que son profil. Mlle de Pont-Château arriva bientôt, pâle et chancelante, soutenue par l'abbesse.

— Mon oncle, dit-elle avec un accent exalté, si je me suis soustraite à l'autorité du chef de ma famille, c'est pour rompre tous les liens qui m'attachent au monde. Dieu est désormais mon seul chef suprême, et l'obéissance que j'ai vouée aux lois de cette maison me dispense de toute autre obéissance.

— Je vois, répondit le cardinal avec sévérité, que mesdames les religieuses n'ont pas perdu leur temps. Je me souviendrai de ce bon office. Daignerez-vous me communiquer les motifs de votre détermination?

— Je n'en fais pas mystère. J'aimais d'un amour honnête et légitime une personne que vous avez feint de me vouloir donner pour époux. Des raisons d'état vous ont engagé à rompre ce projet de mariage, et vous m'avez sacrifiée. Il serait étrange qu'on me contestât le droit d'en être au désespoir, comme si les sentimens d'une femme devaient s'accommoder aux caprices d'une politique dont elle ignore le premier mot. Je sais bien que vous m'auriez donné un autre époux; mais, je vous le répète, mon cœur méprise les arrangemens d'état.

— Marguerite, reprit le cardinal, vous me parlez durement. Ne vous a-t-on pas dicté ces réponses cruelles?

Mlle de Pont-Château regarda l'abbesse en hésitant.

— On ne ment pas ici, s'écria le cardinal d'une voix terrible; on ne consulte personne du regard, lorsqu'il faut avouer la vérité. Je devine qu'on vous a circonvenue.

— J'ai dit ce que je pensais, répliqua la jeune fille.

— Mon enfant, reprit le ministre avec douceur, vous ne voudrez pas faire le malheur de ma vie, en me privant d'une nièce chérie, la consolation et l'espoir de ma vieillesse.

— Mon oncle, dit la jeune fille en pleurant, ménagez-moi, n'ajoutez pas à mes peines; je suis assez malheureuse. Les grands politiques n'ont point de chagrin : vous m'oublierez.

— Jamais, dit le cardinal. L'ennui m'accable, depuis que je t'ai perdue. Tu t'es bien hâtée de m'abandonner; ne m'enlève point le bonheur de t'accorder le pardon d'un ami et d'un père.

— Il est trop tard, monsieur, reprit la novice; mon cœur a été brisé.

— Un cœur de vingt ans peut se guérir, ma mie, et je ferai tant que tes blessures se fermeront. Nous avons ici près le spécifique nécessaire. Approche, Puylaurens. L'oncle a échoué; voyons si l'amant aura plus de crédit.

Puylaurens s'avança tout à coup jusqu'à la grille du parloir. Marguerite poussa un cri douloureux et tomba dans les bras de l'abbesse.

— Que faites-vous? dit la religieuse. Tout ceci est de la dernière inconvenance.

— Laissez, dit le cardinal; ce n'est pas la première fois que l'amour pénètre dans les couvens. Donnez de l'air à ma nièce; écartez sa gorgerette et jetez-lui un peu d'eau sur le visage. Les évanouissemens de plaisir ne sont ni longs ni dangereux.

— Au nom du ciel! s'écria Puylaurens, secourez-la.

— Madame, dit le cardinal, ouvrez cette grille, afin que mon neveu puisse secourir sa femme. Il ne faut point de ces ferrailles entre deux époux.

L'abbesse tira une clé de sa poche et ouvrit la grille. Marguerite avait déjà repris ses sens; une rougeur charmante colorait ses joues.

— Est-ce pour tout de bon? dit-elle à son oncle.

— Pour tout de bon et pour toute la vie, répondit le ministre.

Marguerite tourna ensuite ses yeux inondés de larmes vers Puylaurens.

— Que dois-je croire? lui dit-elle.

— Croyez que je mourrais si on nous séparait encore.

— Méchans enfans, je vous apprendrai à douter de mes paroles, dit le cardinal : donnez-vous la main sur-le-champ.

Mlle de Pont-Château présenta sa main; au moment où M. de L'Age y posait les lèvres, le cardinal prit sa nièce par la taille et la jeta dans les bras de Puylaurens.

— Voilà qui est fini, dit le ministre en riant. Ce lieu-ci manque de gaieté; portons ailleurs notre joie. Madame la supérieure, je vous salue. Puylaurens, prends le bras de ta femme et allons-nous-en.

Au retour au Luxembourg, on trouva M. le chancelier, assisté de trois présidens au parlement, le notaire de son éminence et celui de Monsieur. Le contrat était dressé d'avance. Le chancelier en fit lecture à haute voix. Le premier article donnait à Puylaurens la duché-pairie d'Aiguillon avec trente mille écus de rente. Le second article ajoutait quatre fermes avec des dépendances considérables au petit marquisat de Puylaurens, et en portait le revenu à quarante mille livres. Un brevet de duc annexé au contrat était revêtu des sceaux du roi; il n'y manquait plus que la vérification au parlement. Le troisième article traitait de la dot. M. le cardinal donnait à sa nièce sa terre de Bois-le-Vicomte, plus un demi-million en numéraire, des diamans de la valeur de trois cent mille livres, un hôtel au Marais, une pension de dix mille écus sur la cassette du ministre, et quantité d'autres présens à titre d'épingles, de bagues, de voile des épousées et de ceinture de noces. A chaque nouvelle preuve de cette incroyable libéralité, M. le cardinal se tournait vers Puylaurens en disant d'un ton comique :

— Je ne sais si M. de L'Age a quelque objection à élever.

— Pour ce qui concerne Mlle de Pont-Château, répondit Puylaurens, M. de L'Age n'a rien à objecter; mais, pour ce qui le regarde, il trouve que c'est trop de richesses et trop de faveurs.

— Passons outre, dit le cardinal; cette difficulté s'aplanira.

On fit ensuite lecture des contrats de mariage des ducs de Lavalette et de Guiche, après quoi on procéda aux signatures. La cérémonie fut longue, car il y avait au Luxembourg plus de cent témoins. Le dernier nom inscrit sur les contrats de mariage était celui du conseiller d'état don Lopez.

— Monsieur le duc, dit l'Abencerrage avec un rire infernal, je suis votre très humble créancier; le moment est proche où je vous demanderai mes cent écus.

— Moi, disait M. le cardinal d'un ton singulier, où la colère se mêlait à l'attendrissement, j'ai retrouvé ma nièce chérie, je me moque du reste. Quand même, par impossible, je me brouillerais encore avec Monsieur, quand je retirerais mon amitié à Puylaurens, on ne m'enlèvera plus ma nièce.

— Mon oncle, dit Mlle de Pont-Château, ne faites point de ces vilaines suppositions; cela nous porterait malheur.

— Il suffit, répondit le ministre en se frottant les mains. Qui vivra verra.

XXIII.

Le plaisir et l'espérance dissipèrent bien vite l'impression fâcheuse produite par le rire satanique de Lopez et les paroles menaçantes de

M. le cardinal. Aussitôt après la signature des trois contrats, on partit pour Ruel, où les violons attendaient. Quarante carrosses remplis de jeunes gens répandaient sur leur passage l'étonnement et la joie. Le peuple poussait des acclamations et souhaitait toute sorte de félicités aux époux. Les trois cours du roi, de la reine et de Monsieur, se confondant avec celle du ministre, formèrent un essaim joyeux à faire retentir toute la capitale.

Le 28 novembre au matin, la reine, assistée de Mmes de Combalet, de Chevreuse et Guéméné, présida aux toilettes des trois mariées. Elle leur distribua les voiles, les rubans, avec une quantité de bracelets et de bijoux. Les trois épouseurs partirent du Luxembourg, et se rendirent au Louvre, d'où la cour se mit en route pour aller à l'Arsenal. La symphonie jouait en avant du cortége. Aussitôt que le carrosse de la reine parut à la porte de l'Arsenal, le canon et la mousqueterie menèrent un bruit effroyable. Les bâtimens étaient pavoisés d'oriflammes. Au faîte du perron, recouvert d'un tapis, on voyait le cardinal entouré de sa maison en habits de parade. Son éminence descendit les degrés pour complimenter la reine. On traversa une galerie, que Vouet avait embellie de peinture. La musique ne cessa de jouer qu'à l'entrée de la chapelle. Lorsque les trois fiancées vinrent s'agenouiller devant l'autel, sur les coussins qu'on leur avait préparés, leur beauté, leurs graces et leur jeunesse firent naître un murmure de plaisir dans l'assemblée. M. le cardinal de Bérulle, qui officiait, commença aussitôt la messe basse.

Puylaurens, au comble du bonheur, contemplait sa maîtresse, qui lui souriait à travers le voile en lui donnant sa main tremblante pour recevoir l'anneau nuptial. Il entendit une voix douce prononçant le mot sacramentel qui l'unissait pour la vie à celle qu'il aimait. Le reste ne fut qu'un chaos de sensations indéfinissables que l'ivresse ne lui permettait pas de fixer dans son souvenir. Après la cérémonie, un inconnu debout contre la porte de la chapelle dit à l'oreille de Puylaurens :

— Jeune homme, garde bien ton bonheur, et ne fais plus de cabales.

— Je les abjure pour toujours, répondit M. de L'Age.

On ouvrit alors les portes de la salle à manger, et trois cents personnes se mirent à table au milieu d'un cliquetis étourdissant de vaisselle. Au dessert, on lut à haute voix une fort belle pièce de vers en l'honneur des trois couples d'amans. Ce morceau était composé par Colletet, l'un des meilleurs faiseurs de ce siècle. Après le dîner, on conduisit les convives dans la salle de spectacle, où les acteurs du Marais jouèrent une comédie de circonstance de la façon des trois auteurs en vogue, Desmarets, Rotrou et M. de L'Estoile. La pièce était assez fade; mais elle obtint beaucoup d'applaudissemens. A la nuit, mes-

sieurs de l'artillerie brûlèrent des pièces d'artifice sous les fenêtres du grand salon. Il y avait des feux de diverses couleurs, et qui s'élevèrent jusqu'à vingt pieds au-dessus du sol en formant des gerbes et des bouquets les plus beaux du monde. La cour passa ensuite dans la galerie des armes. On avait tapissé les murailles avec des branches d'arbres verts; des caisses d'orangers formaient des allées comme dans un parc, et on avait dressé des boutiques de marchands forains, éclairées par des milliers de chandelles, en sorte que cette galerie représentait au vrai une foire de village. Toutes les plus jolies femmes de la cour étaient à ces boutiques, distribuant aux passans des porcelaines, des fleurs, des miroirs et quantité d'autres bagatelles, assaisonnées de propos divertissans et d'allégories. Après la fête de village, la cour se rendit au salon préparé pour le bal. Les trois couples des mariés ouvrirent les danses par un menuet fort galant dont on avait appris et étudié les pas sous la direction du maître des ballets du roi. On fit asseoir les époux sur des fauteuils d'honneur, et notre héros connut cette situation agréable des amans d'opéra devant qui l'on danse à la dernière scène. La conclusion de la pièce approchait. La reine se retira vers dix heures. Mmes de Combalet, de Chevreuse et de Guéméné emmenèrent à minuit les trois épousées. MM. de Guiche et de Lavalette s'éclipsèrent, et Puylaurens s'apprêtait à les suivre, lorsque Cavoie lui prit le bras et le conduisit dans un petit salon, où l'on trouva une table de neuf couverts avec un souper servi. Le Coudray-Montpensier entra presque aussitôt par une autre porte. Charnisay, les deux Sénantes, Du Plessis et Goulas parurent successivement. Il n'y manquait plus que Monsieur et le capitaine La Pistole pour que la conspiration fût au complet.

— Mes amis, dit Le Coudray, ceci n'a pas bon air; M. le cardinal nous préparerait-il un plat de son métier?

— Dieu nous en préserve! s'écria Du Plessis. Il a la main lourde quand il se venge.

— Moi, dit Goulas, je voudrais être sur la route d'Italie avec La Pistole.

Le cardinal arriva tenant le bras de Monsieur. Le prince ouvrit des yeux étonnés en se voyant en face des six conspirateurs qui avaient failli le perdre. Il regarda la porte d'un air d'anxiété qui éveilla un sourire sur les lèvres du ministre.

— Messieurs, dit le cardinal, tandis que la verte jeunesse danse encore, nous allons nous restaurer. Les bonnes réconciliations doivent se faire à table, selon la mode de nos aïeux. Asseyez-vous, son altesse à ma droite, Puylaurens à ma gauche, et les autres où il leur plaira. Je me sens en belle humeur. Que vous a semblé de ma petite fête? N'était-ce pas bien ordonné pour un homme qui ne s'entend pas en ballets?

— C'était du dernier galant, dit Goulas. Il n'y a que votre éminence pour bien mener trois noces de front.

— Votre altesse n'aime pas le gibier? demanda le cardinal à Gaston d'Orléans.

— Si fait, répondit Monsieur en tournant sa fourchette entre ses doigts.

— Je comprends, s'écria le cardinal en riant. Qu'on me donne du morceau servi à son altesse. Si mon maître d'hôtel a mis quelque poison dans la sauce, nous serons malades tous ensemble. Le Coudray, tu ne crains donc point la mort aux rats, que tu as déjà vidé ton assiette?

— En vérité, non, répondit Le Coudray; quel bénéfice aurait votre éminence à empoisonner un pauvre joueur ruiné comme moi? Je parie mille écus qu'il n'y a pas un brin d'arsenic dans ce pâté de lièvre.

— Je tiens la gageure, dit le ministre, et, si tu n'es pas mort avant le second service, tu auras tes mille écus. Qu'on nous verse de mon meilleur vin de Bourgogne; je veux boire un coup de plus qu'à l'ordinaire. Votre altesse royale ne soupçonnera pas ma bouteille comme mon plat de gibier, car je lui veux faire raison à l'instant. Messieurs, je bois à l'oubli des injures, à l'extinction des rancunes.

Un *vivat* trois fois répété accueillit cette proposition, et les verres furent vidés d'un trait.

— Nous avons encore un souhait à faire, dit le cardinal; je bois au bonheur des quatre époux.

— Par ma foi! s'écria Monsieur, votre éminence a de son Bourgogne dans la tête; elle compte quatre personnes au lieu de trois.

— Patience, reprit le cardinal, ce petit mystère s'éclaircira. Maintenant qu'on nous donne le second service.

Les officiers enlevèrent les plats et apportèrent avec un ordre méthodique des assiettes recouvertes de serviettes pliées, qu'ils déposèrent devant chacun des convives.

— Messieurs, dit le cardinal, ne touchez point à ce qui est devant vous avant que je vous le commande. Toi, Puylaurens, qui as été l'ame des conspirations, regarde le premier.

Puylaurens découvrit son assiette, et il y trouva le collier des ordres du roi.

— A vous, Goulas, dit le ministre.

Goulas trouva dans le pli de sa serviette un brevet de conseiller d'état.

— Le Coudray, tu as gagné ton pari. L'enjeu est devant toi.

C'était un mandat de cinquante mille livres sur l'Épargne.

— Charnisay, tu aimes les voyages; j'ai pensé à te servir selon tes goûts.

Dans l'assiette de Charnisay, on avait mis une commission du roi pour le royaume de Naples avec un traitement de deux mille écus.

— A votre tour, messieurs de Sénantes.

Les deux frères avaient deux brevets de colonels.

— Du Plessis, tu es à Puylaurens, et il ne serait pas juste que ton protecteur devînt le plus grand seigneur de la cour sans qu'il en retombât quelque fruit sur toi. Le serviteur d'un duc et pair doit porter un titre.

Du Plessis trouva des lettres patentes qui lui donnaient le titre de comte.

— Votre altesse, ajouta le cardinal, est trop au-dessus de moi pour que des faveurs puissent l'atteindre; envers elle, je n'ai que la ressource des bons procédés.

Monsieur découvrit son assiette et déploya un billet du roi dans lequel étaient écrits ces mots : « Mon frère, ne parlons plus de rompre votre mariage avec la princesse de Lorraine. C'est une affaire abandonnée. M. le cardinal et moi, nous y renonçons pour l'amour de vous.»

— Voilà, reprit le ministre, pourquoi j'ai bu au bonheur des quatre époux. Dites à présent, messieurs, s'il ne vaut pas mieux être de mes amis que de cabaler contre moi.

— Si on cabale encore, dit Monsieur, je désavoue et je condamne d'avance les coupables.

Un éclair sortit des yeux gris du cardinal, et dans ses traits on vit passer un sourire bizarre où la joie et la colère se disputaient la place.

— Vous l'avez prononcé vous-même, messieurs, dit-il d'une voix altérée : malheur à ceux qui cabaleront encore! Puylaurens, je ne te retiens plus. Va où le plaisir t'appelle.

— Va, dit Monsieur, homme trois fois heureux, par l'amour, la fortune et les honneurs. Tu as gagné la partie; la comédie est jouée, le mariage conclu, et la toile tombe, laissant au spectateur à imaginer le bonheur des amans. Je te donne huit jours de congé pour le premier quartier de ta lune de miel, après quoi tu reviendras au Luxembourg prendre ta place auprès de ma personne.

A l'occasion du mariage, Monsieur avait donné à son favori un fort beau carrosse qui attendait à la porte de l'Arsenal. Les six chevaux étaient magnifiquement caparaçonnés, et l'escorte de quatre laquais était déjà en selle, portant les torches allumées. Les violons résonnaient encore, et on entendait les derniers bruits de la fête sous les voûtes de l'Arsenal. Puylaurens partit pour se rendre à son hôtel du Marais. Il aperçut à côté de la portière le capitaine La Pistole, courant au galop sur son cheval barbe et tenant un flambeau à la main.

— Monsieur, dit le capitaine, vous m'excuserez si je me glisse parmi vos gens. Il ne serait pas juste de me renvoyer le jour de vos noces. Votre domestique est si nombreux à présent, qu'il y aura bien une place pour un ancien serviteur.

— Mais je n'aurai point de jarrets à faire couper, dit Puylaurens.

— On n'en sait rien; d'ailleurs je suis bon à tout, valet de chambre discret, écuyer savant, garde-chasse habile; je porte les billets doux d'un mari comme ceux d'un garçon. Monsieur le duc n'aurait qu'à être jaloux, que de services ne lui pourrais-je pas rendre encore! Je fais le guet à merveille; j'évente les complots, et pour les coups de bâton je n'ai pas mon pareil à cent lieues à la ronde.

— Il n'y a pas d'apparence que j'aie besoin de ces bons offices. Je ne suis point jaloux, et ma femme m'aime.

Le carrosse entra dans la cour de l'hôtel. Puylaurens franchit les degrés et traversa les appartemens en bondissant. Les dernières paroles de Monsieur lui revenant à la mémoire, il s'arrêta sur le seuil de la chambre nuptiale et se sentit suffoquer par excès de joie. — Mon Dieu! s'écria-t-il, je suis, en effet, un homme trois fois heureux, et je gagne la partie la plus belle du monde. Si ce comble d'honneurs et de fortune doit bientôt s'écrouler, faites au moins que l'amour survive, et que le cœur de ma maîtresse ne change pas.

XXIV.

Le lendemain des noces, Gaston d'Orléans vint à l'hôtel du Marais rendre une visite à Mme de Puylaurens. Il examina la maison depuis les écuries jusqu'aux cuisines, et témoigna en termes obligeans l'envie que lui faisait le bonheur de son favori. Tandis que le prince admirait la distribution des appartemens, on entendit dans l'escalier des voix et des éclats de rire. C'étaient Le Coudray, Goulas et les autres acteurs de la conspiration de Saint-Germain.

— La plaisante aventure! disaient-ils; le bon cadeau que nous a donné le cardinal cette nuit!

— Voyez, dit Le Coudray en montrant à Monsieur son mandat sur l'Épargne : vous croyez que cela vaut cinquante mille livres? Point : il manque sur ce papier le visa de Bullion, et Bullion est à Bordeaux.

— Moi, dit Charnisay, j'ai bien ma commission; mais il faut l'apostille du roi, et sa majesté ne signera pas de toute la semaine.

La nomination de Goulas n'était pas régulière. Les brevets des deux Sénantes ne portaient pas le cachet de cire; Du Plessis ayant remis ses lettres au garde-des-sceaux, on lui avait répondu : « Il y a opposition. »

— Le cardinal, dit Le Coudray, s'est moqué de nous. Prends garde, Puylaurens, cette maison est assurément en carton.

— Ouais! s'écria Monsieur; est-ce que mon billet du roi serait l'ouvrage de Rossignol?

Ce Rossignol était un petit secrétaire du ministre, fort habile à contrefaire les écritures et à deviner toute sorte de chiffres.

— Grand Dieu! s'écria Charnisay, Mme la duchesse serait-elle une

poupée d'Allemagne, et l'éminence aurait-elle acheté ses nièces à quelque marchand de jouets de Nuremberg?

— Je puis vous rassurer à ce sujet, dit Puylaurens; la femme qu'on m'a donnée est de chair et d'os, et de plus c'est bien la personne que j'aimais. L'argent de la dot m'a été remis. La terre de Bois-le-Vicomte m'appartient sans contestation, et le président Séguier a fixé au 7 décembre prochain ma réception au parlement en qualité de duc et pair.

— On reconnaît là, dit Monsieur, cette grande partialité dont l'éminentissime a toujours fait profession pour Puylaurens. Nous autres, pauvres diables, nous sommes payés en monnaie de Gascogne.

Un officier de la petite écurie, expédié à la hâte par Saint-Simon, arriva sur ces entrefaites, et vint annoncer que le roi murmurait tout bas contre son frère, comme s'il avait à se plaindre de quelque nouvelle cabale. Les amis de Monsieur étaient-ils desservis à la cour? Leur ennemi caché n'était-il pas M. le cardinal lui-même, employant deux masques à la fois, l'un pour distribuer à profusion des graces sans effet, l'autre pour dénoncer des gens qu'il endormait dans la sécurité? Cet excès de duplicité paraissait incroyable; mais Monsieur avait derrière lui une triste expérience des mensonges et des ruses du cardinal.

Afin de ne laisser aucune prise aux dénonciateurs, Puylaurens ne bougea de son hôtel pendant les huit jours de congé que lui avait donnés Monsieur. Pour ne point troubler le premier quartier de sa lune de miel, les conspirateurs de Saint-Germain ne vinrent plus le voir de toute la semaine. Ce temps si court fut le plus doux de sa vie. Auprès d'une personne qu'il adorait et qui lui rendait une égale tendresse, il oubliait ses dangers. Le 5 décembre au matin, Monsieur entra fort ému chez son favori.

— Puylaurens, lui dit-il d'un ton sévère, le bruit court que vous entretenez une correspondance avec la cour de Bruxelles; je vous avertis, si cela est, que je vous abandonne à la juste colère de M. le cardinal.

— Il faudrait, répondit Puylaurens, commencer par prouver que cette correspondance existe. Or, je n'ai ni écrit ni reçu aucune lettre, et n'ai pas ouï parler de la cour d'Espagne depuis que nous l'avons quittée ensemble.

— Alors, reprit Monsieur, nous sommes dénoncés par des ennemis secrets que je prétends découvrir. Si c'est le cardinal lui-même qui ose se jouer de nous avec cette audace, il faut le démasquer.

Puylaurens fit atteler ses chevaux et se rendit immédiatement à Ruel. Du plus loin que le cardinal aperçut son neveu, il courut à lui les bras ouverts.

— Eh bien! comment vont les amours? dit-il.

— Je devrais être le plus heureux des hommes, répondit Puylaurens, si un bruit public ne venait me troubler. On parle de lettres que j'au-

rais reçues d'Espagne ou envoyées à Bruxelles, car je ne sais pas même encore de quoi je suis accusé.

— Que t'importent les bruits et les accusations? reprit le ministre. N'es-tu pas mon neveu et mon ami?

— Vos bontés ne sont pas ce dont je doute; ce que je crains, c'est un soupçon d'ingratitude qui me mettrait au désespoir et m'offenserait cruellement. Si vous avez quelque avis de cette calomnie, je vous supplie de me communiquer les pièces et les rapports de la police, afin de confondre ceux qui veulent me détruire dans votre esprit.

— Ne t'échauffe point ainsi, dit le cardinal en riant. Je n'ai pas de pièces à te communiquer. Ma police est à la recherche de deux agens espagnols cachés dans Paris et qui ont des lettres à ton adresse. Voilà tout.

— S'ils se présentent, je vous livrerai les agens et leurs lettres sans les ouvrir.

— Ce sera le plus simple. Ne t'inquiète plus de ces bagatelles. Le père Chanteloup et Mme de Phalsbourg se trouveront au fond du sac, et pour leur satisfaction nous leur enverrons copie de ton contrat de mariage. Au diable les maladroits qui ont effrayé Monsieur et sont allés troubler tes joies conjugales! Je te vais administrer tout de suite une potion calmante. Après demain tu siéges au parlement, et, le soir, la reine reçoit solennellement au Louvre pour donner à ta femme le tabouret de duchesse. Le roi revient à Paris à cette occasion. Il veut qu'on danse un ballet. Tu mèneras l'une des quadrilles, et demain on répète les pas et figures chez la reine. Prépare donc tes jambes; tire de l'armoire tes plus beaux habits, appelle le coiffeur et achète des gants de frangipane. Voilà de quoi il faut t'occuper. Nous aviserons ensuite aux grands dangers dont l'Espagne te menace.

— Il n'y a pas moyen de vous résister, dit Puylaurens au cardinal en lui pressant la main; je retourne auprès de Monsieur pour lui faire partager ma tranquillité.

Les six conspirateurs de Saint-Germain avaient sellé leurs chevaux et s'apprêtaient à gagner le large, s'il fût arrivé malheur au favori de Monsieur; car, dans l'obscurité où ils étaient, l'étoile de Puylaurens leur servait de guide. En apprenant qu'on allait donner pour lui de nouvelles fêtes, ils s'amusèrent de leur frayeur et quittèrent les habits de voyage pour s'occuper des toilettes de bal. Monsieur lui-même passa revue de sa garde-robe, et Mme de Puylaurens assembla en conseil ses femmes et ses ouvrières.

Le 6 décembre au matin, la reine invita Puylaurens à venir au Louvre, avant midi, pour la répétition des quadrilles. Le ballet était de la composition du duc de Nemours; De Nyert y chantait avec la maréchale de Thémines, et le célèbre Le Pailleur avait choisi les morceaux.

M. de L'Age figura dans la répétition de la première quadrille; Mme de Chevreuse y dansait d'une grace admirable, et portait un bonnet phrygien avec un javelot d'or à la main. La répétition achevée, Puylaurens sortit du Louvre avec les acteurs. Son carrosse l'attendait au bas de l'escalier; au moment où il voulut y monter, les chevaux avancèrent: il posa le pied à faux et tomba sur un genou. Maître Philippe, directeur des ballets, accourut tout ému.

— Monsieur, s'écria-t-il, êtes-vous blessé? Miséricorde! s'il fallait que l'entrée des dames phrygiennes fût manquée, je ne m'en consolerais de ma vie. Voyez si le genou plie sans douleur.

— Ce n'est rien, Philippe; je souffre un peu, mais ce sera passé demain, répondit Puylaurens.

— Ah! monsieur le duc, je ne sais pourquoi j'ai dans l'esprit que ce ballet sera empêché par des accidens. Votre chute vient confirmer mes sombres pressentimens. Je n'en dormirai pas cette nuit.

— Dormez, Philippe; nous avons échappé à des périls plus grands.

— Vous riez de mes inquiétudes, monsieur; mais il semblerait que M. le cardinal lui-même les partage. D'où vient que son éminence m'a dit ce matin : « Allez chez le comte de Brion, et apprenez-lui le pas d'entrée que doit danser Puylaurens? » Ce sont les propres paroles de ce grand ministre, et, comme je me suis hasardé à lui faire observer que M. de Brion ne dansait point dans cette quadrille, son éminence m'a répondu : « Si quelqu'un vient à être empêché, Brion prendra sa place au moment de l'entrée. »

— L'implacable destin s'adoucira, Philippe; mon genou se guérira, et Brion sera inutile.

Tout en se moquant de Philippe, Puylaurens ne put s'empêcher de songer aux augures de ce maître à danser, et il murmura entre ses dents : D'où vient que le cardinal a donné cet ordre? Quel intérêt si grand prend-il donc à cette quadrille? N'était-ce pas à la reine d'avoir cette prévision, et non pas au ministre? En rentrant chez lui, Puylaurens trouva sa femme taillant des étoffes, coupant des rubans, essayant des parfums, et les tristes pensées se perdirent parmi le satin et les odeurs.

Vers huit heures du soir, La Pistole demanda une audience à son patron. Après s'être assuré que les portes étaient bien closes et que personne ne se cachait sous les tables ni derrière les rideaux, le capitaine dit à voix basse :

— Monsieur le duc, il y a des anguilles sous roche. Vous savez qu'on cherche deux agens de l'Espagne ayant des lettres à vous communiquer? Je les ai découverts. Vous plaît-il de les voir?

— Sans doute. Je désire mettre la main sur ces agens, quels qu'ils soient, et les livrer au cardinal. Sais-tu où les trouver?

— J'ai commission de vous faire parler à eux. Le premier nous attend au cabaret du Pélican; l'autre, que je n'ai pas encore vu, est un moine de Bruges. Il porte une lettre, et ne veut la donner qu'à vous-même.

— Penses-tu que nous soyons en mesure d'arrêter ces deux hommes?

— A moins que le diable ne s'y oppose, nous viendrons bien à bout d'un moine et d'un estafier; mais, pour plus grande sûreté, nous prendrons au Pélican mon fidèle acolyte Quarante-Cinq.

— Fort bien! Marchons à l'instant.

— Un moment! dit La Pistole; vos habits ne conviennent point pour une expédition de ce genre. Avec ces armes polies, ce justaucorps blanc et ces galons d'or, vous attirez les regards comme un saint dans sa châsse de verre. Cette agrafe de diamans lancerait des feux comme les yeux d'un chat. Enveloppez-vous dans ce manteau long, qui traîne jusqu'à terre; il n'est pas des plus neufs, mais il fut noblement porté. Changez votre épée contre cette rapière. Armez-vous de ce bâton noueux. Coiffez-vous de ce feutre privé de plumes. A présent, vous n'êtes plus un grand seigneur que par le nez et les moustaches. Nous pouvons entrer en campagne.

Tout le monde sait en quel état étaient alors les rues de Paris à huit heures du soir. Les marchands fermaient les dernières boutiques, d'où il aurait pu sortir quelque lueur de chandelles. Hormis les grand'rues, qui étaient pavées, les autres ressemblaient à des cloaques. On s'enfonçait dans la vase jusqu'à mi-jambe, on trébuchait dans les ornières, heureux si on arrivait au bout du voyage sans donner dans quelque bande de filous! La Pistole guida son maître, en rôdeur expérimenté, au milieu de ce noir dédale. Exercé de longue main au vagabondage, il était oiseau de proie le jour et hibou la nuit. Avec l'aide de ce coquin, Puylaurens franchit sans accident une douzaine de mauvais pas, et parvint, crotté jusqu'à l'épaule, au cabaret du Pélican. Il s'attabla devant un guéridon bancal, tandis que le capitaine cherchait son homme. Au bout d'un quart d'heure, La Pistole revint, accompagné d'un personnage enveloppé jusqu'aux sourcils dans un manteau troué.

— Monsieur, dit cet homme en découvrant son visage, regardez-moi, je vous prie, attentivement, et tâchez de me reconnaître.

— Je te reconnais, répondit Puylaurens, tu es un ancien serviteur de la princesse de Chimay.

— Vous ne vous trompez point. J'espère à présent que nous allons nous entendre. Il importe beaucoup, monsieur, que vous ne me preniez pas pour un agent de l'Espagne. C'est Mlle de Chimay qui m'envoie, et non le gouvernement des Flandres. La police de Paris le sait bien; mais elle a reçu l'ordre de me rechercher sous ce titre d'agent poli-

tique. Je viens vous avertir d'un complot tramé contre vous entre vos ennemis de France et ceux de Bruxelles. Mes instructions ne m'en ont pas appris davantage; une lettre de Mlle de Chimay vous expliquera l'affaire tout au long.

— Donne vite cette lettre.

— Je ne l'ai point sur moi. Pour plus de précaution, Mme de Chimay l'a remise à un capucin de Bruges, envoyé à Paris par son couvent. Si vous voulez me suivre à trente pas d'ici, vous aurez la lettre; mais il faut venir seul avec moi, et laisser vos gens dans ce cabaret.

— Marche devant; je te suivrai.

Puylaurens commanda au capitaine La Pistole de l'attendre, et il sortit en compagnie du valet déguisé. Cet homme le conduisit dans une ruelle fort sombre, et prononça en flamand une phrase que Puylaurens ne comprit pas. Un moine assis sur une borne se leva; le valet, s'approchant de ce moine, lui dit : — Voici le duc de Puylaurens.

Le capucin tira de la manche de son froc un papier qu'il remit à M. de L'Age.

— Ma commission est faite, dit le moine; serrez ce papier dans votre poche. Rentrez chez vous pour l'ouvrir, et ne vous laissez pas surprendre, car vous ne savez pas quel grand intérêt vous avez à connaître ce qu'on vous annonce. C'est pour empêcher cet avertissement de vous parvenir que toute la police est sur pieds. Veillez sur vous-même, et que Dieu vous guide!

Les deux agens se perdirent dans l'ombre; Puylaurens se trouva seul, cherchant son chemin à l'aveugle; La Pistole, sur le seuil du cabaret, l'entendit battre les murs avec son bâton et vint à son aide. Au bout d'une heure, ils étaient rentrés tous deux au Luxembourg. Antoine de L'Age s'enferma aussitôt pour prendre lecture de l'épître suivante :

« Puylaurens, souvenez-vous de notre amitié pour excuser la témérité de ma démarche. Nous venons d'apprendre votre réconciliation avec le cardinal, votre fortune prodigieuse et votre mariage. Je suis assez folle pour en avoir éprouvé de la surprise, mais il ne s'agit point de cela. Ne vous endormez pas dans une sécurité funeste. Vous êtes sur un abîme. Un envoyé secret du père Joseph est venu ici former contre vous une cabale étrange. On a déterminé le marquis d'Aytone à vous écrire, comme si vous étiez disposé à vous jeter de nouveau dans les bras de l'Espagne. Le cardinal-infant a écrit de son côté à Monsieur, en le supposant mal satisfait du roi et du cardinal. Attendez-vous à passer pour l'homme le plus ingrat et le plus perfide du monde. Les lettres qu'on vous opposera, quand vous voudrez repousser l'accusation, ont été jetées à l'ordinaire de la poste de France à la Capelle. Si vous les avez reçues, le danger n'est pas grand; mais, si elles ne vous sont point parvenues, elles auront été remises à M. le cardinal. Qu'avez-vous à

faire maintenant? Ma faible tête ne saurait le trouver. Je vous avertis seulement du danger, et je fatigue le ciel de mes prières. Mettez au moins vos jours en sûreté. Je n'ose souhaiter que de nouveaux revers vous amènent dans notre pays. Je sais trop que vous n'y trouveriez pas le bonheur.

« LOUISE DE CHIMAY. »

Malgré cette lettre, Puylaurens hésitait à croire qu'un grand ministre voulût risquer de perdre sa gloire par une lâche manœuvre. La honte même du procédé rendait la chose invraisemblable; cependant Mlle de Chimay donnait des détails précis. L'entremise du père Joseph, cet artisan de tous les crimes d'état, prêtait une apparence de vérité aux avertissemens. Puylaurens était plongé dans une incertitude cruelle. Un petit coup frappé doucement à la porte le tira de ses réflexions. Il cacha sa lettre dans les sangles d'un sofa, et n'ouvrit qu'après s'être assuré du calme de son visage en consultant un miroir. Par la porte entrebâillée, il vit paraître un nez crochu, des yeux de phosphore et une figure cuivrée qui montrait deux rangées de dents aiguës. C'était Lopez l'Abencerrage, faisant le rire silencieux habituel aux Africains. Puylaurens lui demanda ce qu'il voulait; l'Arabe frappa dans le creux de sa main gauche avec le pouce et l'index de la main droite, comme un homme qui compte de l'argent.

— Monsieur de L'Age, dit-il, le moment est venu de me rendre mes cent écus.

XXV.

Lopez fut un peu étonné de voir Puylaurens tourner autour de la table et passer ses mains sur son front comme un homme plongé dans la méditation la plus profonde. Le favori de Monsieur appelait à son aide son sang-froid; il étouffait une émotion qu'il sentait prête à l'étouffer. Ce manége ne ressemblait guère à celui d'un honnête débiteur qui s'empresse de payer ses dettes; aussi l'Abencerrage prit-il une mine un peu inquiète.

— Écoute-moi, dit enfin Puylaurens le plus froidement qu'il lui fut possible, je ne suis point un enfant qui accepte pour bon le premier mensonge dont on veut bien l'amuser. Rappelle-toi tes paroles : « Je vous demanderai mes cent écus la veille de votre arrestation. » Je serai donc arrêté demain?

— Oh! monsieur, répondit l'Arabe, ne prenez pas les choses au pied de la lettre, et d'ailleurs vous ne citez que la moitié de mes paroles; j'ai ajouté : « Ou bien le jour où votre fortune atteindra si haut, qu'elle soit en un lieu inexpugnable. »

— Il est vrai, tu as ajouté ces mots; mais ne t'imagine point que je m'y trompe. Je sais qu'un grand danger me menace. En ta qualité d'espion et de confident, tu connais les filets dont on m'enveloppe. Il faut parler. Quand et comment doit-on m'arrêter?

— Je veux mourir, si je m'en doute.

— Lopez, tu pourrais bien être plus près de mourir que tu ne le penses. Tu vas me dire la vérité.

En parlant ainsi, Puylaurens se plaça devant la porte et tira son épée du fourreau. L'Arabe se jeta la face contre terre, les bras étendus sur le carreau, et se mit à crier avec une volubilité incroyable :

— Seigneur! je vous jure, par Mahomet notre divin prophète, que vous êtes dans l'erreur; vous que j'ai soutenu, encouragé, secouru de mes deniers, quand nous étions, vous un pauvre gentilhomme et moi un petit lapidaire, vous voulez me percer, m'égorger comme dans une boucherie!

— Il faut parler ou mourir, Lopez, et le moment est mauvais pour rendre ton ame, car tu viens de te faire chrétien par ambition, et tu invoques ton ancien dieu.

— Par ma mère et par la vôtre, monseigneur, épargnez-moi! je ne sais rien; croyez-vous donc que M. le cardinal me dise tous ses desseins? Ah! pourquoi ai-je quitté mon pays! pourquoi faut-il que le roi d'Espagne ait banni les Maures de son royaume!

— Puisque tu ne veux point me répondre, chien de musulman, tu vas mourir.

Puylaurens saisit Lopez de la main gauche par le collet de sa robe, et lui posa la pointe de son épée sur la poitrine.

— Monseigneur, arrêtez! s'écria le Maure, je vais parler; je dirai tout ce que je sais. Lorsque votre seigneurie a voulu tuer M. le cardinal à Saint-Germain, son éminence a dit devant moi : « Puylaurens aura sa duché-pairie et sa maîtresse; mais il les paiera cher, et n'en jouira pas long-temps. » Ce matin, le père Joseph a laissé échapper ces paroles en ma présence : « Nous compterons bientôt avec Puylaurens, et l'inventaire n'est pas à son bénéfice. » Sur mon ame, je n'en sais pas davantage. C'est là-dessus que je suis venu réclamer mes cent écus, que le ciel les confonde! Je voudrais en payer le double et être en Afrique. Je vous jure encore que dans le fond je considère ces menaces comme des mots en l'air. Demain vous serez reçu parmi les ducs et pairs au parlement. Le soir, il y a ballet chez la reine pour la prise de possession du tabouret de Mme la duchesse. Monsieur est au mieux avec le cardinal. Le roi vient exprès de Saint-Germain pour assister à la fête. Quelle apparence qu'on se porte à des extrémités contre vous! En vérité, c'est folie que d'oser douter de votre fortune. A présent, si vous me croyez informé d'un complot, je n'y puis rien. Je me résigne à pé-

rir, si vous n'avez point de foi dans mes sermens. Tuez-moi; gardez mes cent écus : je vous mets sur la conscience et ma mort et votre dette.

— C'est assez, Lopez, je méprise autant ta vie que ton argent. Conserve l'un et l'autre.

L'Arabe se releva incontinent, prit les cent écus que Puylaurens lui donna, et disparut. Antoine de L'Age se rendit aussitôt à l'appartement de la duchesse. A l'idée de la perdre après huit jours de bonheur, un transport inexprimable d'angoisse et d'horreur s'empara du pauvre Puylaurens : il saisit sa femme entre ses bras et la pressa sur son cœur.

— Mon ami, dit Marguerite, si vous avez quelque tourment, à qui donc le confierez-vous?

— Si une vengeance, répondit Puylaurens, si un événement imprévu venait à détruire nos liens, promets-moi que tu résisteras à ton désespoir et que tu vivras.

— Non, monsieur, reprit la duchesse, je ne promets point cela, car, si on vous persécute encore, je n'ai qu'un moyen d'action sur l'esprit de mon oncle, c'est la menace de ne pas vous survivre, d'attacher ma vie à la vôtre, et de tomber sous le coup qui vous frappera; cette menace une fois faite, il faudra bien que je vous sauve ou que je tienne ma parole pour l'exemple des tyrans à venir. Mais à quoi donc allez-vous songer la veille d'une fête qu'on nous donne à tous deux? Auriez-vous encore dessein de conspirer?

— Dieu m'en garde! ce sont les autres qui conspirent contre moi.

— Mon oncle saura bien vous préserver des piéges de vos ennemis.

En voyant la confiance de la duchesse, Puylaurens finit par trouver ses craintes insensées. La tendresse de Marguerite, le repos de la nuit et le soleil du matin changèrent ses idées. Il se leva avec des sensations tout opposées à celles de la veille. Son excursion dans les rues de Paris, sa rencontre avec le moine et la visite de Lopez lui semblaient autant de songes. La journée du 7 décembre était si remplie de projets agréables, qu'il n'y trouvait pas une minute où l'on pût placer un malheur. A dix heures du matin, quatre conseillers, ayant à leur tête un président à mortier, vinrent complimenter le nouveau duc au nom du parlement, et lui annoncer qu'il était attendu au palais. Quantité de carrosses partirent du Luxembourg accompagnés de gentilshommes à cheval. La cour de la reine occupait les tribunes du parlement. Le président Séguier donna lecture des lettres du roi qui octroyaient au chambellan de Monsieur la duché-pairie. Puylaurens prêta le serment, et on le conduisit au fauteuil qui lui était destiné entre MM. de Bellegarde et de Lavalette. Pour lui fournir l'occasion de délibérer, on proposa un petit édit de finances, après quoi la séance fut levée. Cette cérémo-

nie dura jusqu'à trois heures. A son retour au Luxembourg, la cour de Monsieur n'avait plus que le temps nécessaire pour les toilettes de bal. Gaston d'Orléans, qui n'avait pas voulu mettre des habits neufs le jour de son mariage, en portait de magnifiques pour cette fête, et, s'il eût pu se résoudre à peigner ses cheveux, il eût été l'un des plus charmans cavaliers de la cour. Marguerite, parée de ses diamans, les yeux animés par la joie, représentait la jeunesse et la gaieté personnifiées. Au moment où les huissiers annoncèrent que Monsieur était prêt à partir, Puylaurens entra dans sa chambre de travail, et il y trouva sur la table un poignard dont la pointe enfoncée dans le bois traversait un nœud de rubans bleus portant la devise de Mme de Phalsbourg : « Fidélité au bleu mourant (1). » Un billet attaché à l'un des rubans contenait ces mots : « Le bleu mourant sera vengé. » Sans s'arrêter à des perquisitions inutiles, Puylaurens remit le poignard dans sa gaîne, qu'on avait laissée sur la table; il cacha cette arme dans sa poche en remerciant Mme de Phalsbourg de lui fournir une ressource qui pouvait être utile dans quelque extrémité. Gaston d'Orléans, pour honorer davantage la nouvelle duchesse, la fit monter dans son carrosse. L'entrée du Louvre était encombrée de chevaux, en sorte que l'équipage de Monsieur marchait au pas. Un capucin sortit des rangs du peuple, et, s'approchant de la portière, dit à demi-voix avec un accent flamand : — Si vous entrez au Louvre, vous y serez arrêté.

Mme de Puylaurens n'entendit point ces paroles; mais Monsieur devint pâle et demanda tout bas à M. de L'Age à qui s'adressait cet avertissement.

— A moi, répondit Puylaurens; c'est le troisième que je reçois depuis hier.

Une fois rassuré pour lui-même, le prince trouva le danger moins apparent.

— Comment supposer, dit-il, qu'on en veuille à ta liberté? Comment croire à un coup de main au milieu d'une quadrille? La reine ne le souffrirait point.

— Aussi votre altesse voit-elle que je vais en avant, mais avec le projet d'éclaircir ce mystère.

— Mordieux! reprit Monsieur, si le cardinal osait nous tendre un piége ici, dans le palais de mes pères, je le tuerais de ma main, et ferais couler des flots de sang sur ces marbres.

En montant l'escalier du Louvre, le prince appela autour de lui une douzaine de ses gentilshommes : — Mes amis, leur dit-il, ne vous éloignez de moi sous aucun prétexte, et soyez prêts à tirer l'épée si je vous le commande. — La cour de Monsieur forma aussitôt une phalange

(1) Cette devise de la princesse de Phalsbourg est historique.

serrée qui traversa les appartemens en ordre militaire. A l'entrée du salon, la dame d'honneur de service vint chercher la nouvelle duchesse et la conduisit au tabouret réservé près de la reine. Monsieur salua de loin et s'approcha de la cheminée entouré de son escorte. Le roi se leva et vint presser la main de son frère en lui demandant s'il ne voulait point prendre place à côté de lui.

— Je préfère rester debout, répondit Monsieur en balbutiant.

— Eh bien! je vous tiendrai compagnie.

Gaston d'Orléans roulait des yeux hagards. Il tira Puylaurens par son habit, et lui glissa ces mots dans l'oreille : — Le roi me caresse, je suis perdu! — Cependant, le premier moment de frayeur une fois passé, le prince, qui savait admirablement composer son visage, réussit à prendre un air calme et assuré.

On donna le signal du concert; peu d'instans après, le maître des cérémonies vint avertir Puylaurens que Mme de Chevreuse l'attendait pour l'entrée de ballet. Le nouveau duc se rendit dans la chambre de la reine, où il trouva vingt dames charmantes, coiffées de leurs bonnets phrygiens, le javelot d'or à la main, et badinant avec leurs cavaliers. Jusque-là, il n'y avait pas grand sujet de s'alarmer. Le premier soupçon vint à Puylaurens du comte de Brion, qu'il aperçut en grande conférence avec maître Philippe dans un coin de la chambre. M. le cardinal, assis au fond d'un cabinet chinois avec Boutillier, remarqua un changement dans les traits de Puylaurens.

— Qu'avez-vous donc, mon neveu? cria le ministre du fond du cabinet. Vos sourcils se cherchent comme pour se battre ensemble. Vous ne faites point une mine de danseur de quadrille.

— Il est vrai, répondit Puylaurens, que je n'ai pas le cœur à la danse.

— Allons, jeune homme, reprit le ministre, mettez de côté vos idées noires, ou bien confiez-moi vos peines.

— Comme il ne dépend pas de moi de chasser les idées noires, je préfère vous en dire la cause. Votre éminence la trouvera dans ce papier.

Puylaurens montra la lettre de Mlle de Chimay. Le cardinal en prit lecture, et la serrant précieusement dans sa poche :

— C'est grand dommage, dit-il, que les jeunes filles n'entrent pas dans notre police; elles sont toujours bien informées et découvrent tous les secrets d'état. Ces avis sont excellens; mais il ne faut pas que cela vous empêche de danser.

— Monsieur le cardinal, si ces avis étaient excellens, vous m'auriez joué de la manière la plus cruelle; votre rancune me préparerait le dernier coup, et je serais, à cet instant même, tombé dans un piége abominable.

— Boutillier, dit le ministre, laissez-nous et fermez cette porte. J'ai des explications à donner à mon neveu.

— Faut-il, demanda Boutillier, envoyer à votre éminence la personne qu'elle attend?

Le ministre fit un signe de tête affirmatif en haussant les épaules, comme s'il eût trouvé cette question impertinente ou maladroite.

— Puylaurens, dit le cardinal quand la porte fut fermée, je suis fâché que tu ne sois point venu à moi aussitôt après avoir reçu cet avis de Mlle de Chimay. Je t'aurais épargné des inquiétudes et des doutes injustes. Ce complot est une invention diabolique du père Joseph. Le drôle s'est avisé de creuser un piége sous tes pas sans me consulter, s'imaginant que mon cœur était implacable comme le sien. Lopez et lui ont envoyé un de leurs agens à Bruxelles pour faire savoir secrètement à la cour d'Espagne que Monsieur serait encore disposé à quitter le roi son frère. Des lettres du marquis d'Aytone et du cardinal infant furent remises à cet agent, qui les a jetées à l'ordinaire de la poste. On les a interceptées, et le père Joseph, faisant les gros yeux, est venu me dire que tu conspirais encore; mais la ruse était trop visible, j'en ai exigé l'aveu. Le capucin et l'Abencerrage m'ont confessé leur supercherie. Sois généreux : pardonne à ces cœurs endurcis; nous ne saurions les corriger du péché de malice et d'envie.

— Mais, monsieur le cardinal, ces lettres n'ont-elles pas été communiquées au roi?

— Je ne le pense pas, répondit le ministre.

— Votre éminence hésite : elle sait bien pourtant si elle a montré ces lettres au roi. Vous ne répondez pas avec la précision que je réclame.

— Eh! mon cher neveu, pourrais-je à présent te ruiner sans me blesser moi-même, sans faire le malheur de ma famille? N'es-tu pas l'un de mes plus proches alliés? N'es-tu point marié à ma pupille chérie? Voudrais-je répandre le deuil et appeler à jamais les larmes et les cris dans ma paisible maison?

— Monsieur le cardinal, j'ignore ce que vous voulez : donnez-moi l'assurance que ces lettres n'ont point été lues par le roi.

— Eh bien! je te la donne.

— Sur votre honneur?

— Sur mon honneur.

— Je m'en rapporte à vous. J'oublie cette lâche intrigue, et je pardonne à ses misérables inventeurs.

— Pour ta plus grande sûreté, reprit le ministre, je vais envoyer chercher ces deux lettres au Palais-Cardinal et te les livrer. Demeure ici; nous aurons les pièces dans un instant, et nous les brûlerons ensemble.

M. le cardinal sortit, et Puylaurens commit l'imprudence de ne point

le suivre; mais comment soupçonner le bon marché qu'un prélat faisait de son honneur? A peine Antoine de L'Age était-il seul depuis une minute, qu'il vit paraître M. de Gordes, capitaine des gardes, suivi de quatre hommes. M. de Gordes était l'un des visages les plus laids de France et de Navarre, et Louis XIII semblait le choisir à dessein pour exécuter toutes les mauvaises commissions.

— Puylaurens, dit-il, je vous arrête au nom du roi.

— De qui tenez-vous l'ordre? Est-ce de M. le cardinal?

— C'est du roi lui-même.

— Alors je ne résiste point, et je vous rends mon épée. Puis-je obtenir la permission de parler à Monsieur?

— J'ai défense expresse de vous laisser voir personne et de transmettre aucune demande, prière ou réclamation.

— Me direz-vous au moins ce que vous allez faire de moi?

— Je ne sais point encore où je dois vous conduire; mais j'attends ici des instructions.

Le père Joseph, qui entrait par une porte dérobée, entendit les derniers mots prononcés par M. de Gordes.

— Les instructions? dit-il en montrant sa tête entre deux tapisseries, je les ai sur moi. Le prisonnier est-il désarmé?

— Voici son épée, répondit de Gordes.

— Fort bien, reprit le capucin en remettant au capitaine des gardes ses pouvoirs signés du roi; suivez-moi, tous. M. de L'Age passera la nuit dans la chambre de M. de Chevreuse.

Les quatre gardes-du-corps se placèrent autour du prisonnier, que l'on conduisit par les petits degrés au second étage, où M. de Chevreuse occupait une chambre, comme chevalier d'honneur de la reine. De Gordes mit une sentinelle à la porte, et sortit pour laisser au père Joseph le loisir d'interroger Puylaurens.

— Mon jeune ami, dit le capucin, vous n'avez point voulu me croire l'an passé, lorsque je vous engageai à vous donner à M. le cardinal; vous avez ri de mes conseils en persistant dans votre attachement aux intérêts d'un prince qui se voit aujourd'hui forcé de vous abandonner. Reconnaissez votre faute. Je vous avais prédit depuis long-temps ce qui vous arrive. Je m'en lave les mains, comme Pilate.

— Ne faites point l'innocent, mon cher père, répondit Puylaurens. Vous êtes l'auteur de ma ruine. Votre malice est allée jusqu'à Bruxelles demander des armes au marquis d'Aytone pour me frapper, quand j'étais réconcilié franchement et de tout mon cœur avec M. le cardinal.

Le capucin ouvrit ses yeux gris d'un air plein de malice.

— Quoi! dit-il, vous saviez que le marquis d'Aytone avait écrit?

— Depuis hier. Une lettre de Mlle de Chimay m'a donné avis de toutes vos intrigues.

— Vertu de ma vie! s'écria le moine, et vous êtes resté immobile quand vous pouviez parer le coup! Jeune homme, cela n'est point prudent. Si vous eussiez montré cette lettre au roi, ce matin seulement, nous étions compromis de la manière la plus fâcheuse. J'espère que ce dangereux morceau se retrouvera dans vos papiers?

— Je l'ai remis tout à l'heure à M. le cardinal.

— On ne peut mieux! C'était le dernier témoignage en votre faveur; nous aurons soin de le brûler. A présent, sans attendre que l'on fouille dans vos poches, donnez-moi de bonne grace ce que vous avez sur vous.

En portant la main à sa poche, Puylaurens retrouva le poignard de Mme de Phalsbourg, auquel il ne songeait plus. Une résolution désespérée lui passa aussitôt dans l'esprit. Il sauta d'un bond jusqu'au révérend père, et, le saisissant par le milieu du corps, il le terrassa, lui posa un genou sur la poitrine, et, tirant le poignard, il en appliqua la pointe sur la gorge du capucin. Le père Joseph poussa un cri de détresse auquel le capitaine des gardes répondit de loin en accourant.

— N'approchez pas, dit Puylaurens à M. de Gordes, si vous ne voulez que je le tue.

— Ne t'avise pas d'approcher, cria le père Joseph.

— Maudit moine, poursuivit Puylaurens, tu as des pouvoirs du roi; ordonne à M. le capitaine des gardes d'aller chercher Monsieur et de l'amener ici. Je ne lâcherai prise et ne rendrai mon poignard qu'en présence de son altesse.

— Que dois-je faire? demanda M. de Gordes.

— Allez où il vous dit, cria le capucin. Suppliez M. le cardinal de permettre qu'on amène ici Monsieur. Allez, sans perdre une minute. Pour Dieu! dépêchez-vous.

M. de Gordes était un homme fort exact au sujet de son service.

— Mon cher père, dit-il, je ne sais si je dois manquer aux premiers ordres que j'ai reçus. Le roi veut qu'aucune prière ni réclamation ne lui soit transmise. En outre, ma commission n'est point exécutée, tant que le prisonnier a encore des armes. Il convient, avant tout, que je lui arrache ce poignard par force, s'il ne le rend volontairement.

— Tu vas me faire tuer par tes scrupules, cria le capucin.

— Ma réputation est fort exposée, murmura le capitaine des gardes.

— Veux-tu bien m'obéir! s'écria le père Joseph. S'il m'arrive malheur, tu seras cassé aux gages, et M. le cardinal t'enverra au bois de Vincennes.

M. de Gordes partit en grondant; l'infortuné capucin poussait des soupirs à fendre les rochers.

— Hélas! disait-il, comment suis-je tombé dans une pareille embûche? Faut-il, à mon âge, que je me laisse prendre comme un éco-

lier? Mon bon Puylaurens, que vas-tu dire à Monsieur? Quel besoin as-tu de lui parler?

— Traître! répondit Puylaurens, tu ne peux donc te défaire de l'habitude de jouer de finesse? Monsieur saura où trouver les preuves de mon innocence et les fera connaître au roi.

— Cette idée est bonne. Ah! pourquoi ne vous êtes-vous point donné à nous, au lieu de cabaler contre son éminence?

— Il est trop tard pour songer à cela. Tu m'as poussé dans un abîme, et je me suis accroché à toi; nous verrons tout à l'heure si je réussirai à t'y précipiter à ma place.

XXVI.

Nous avons laissé Monsieur dans le salon de la reine, dissimulant sa frayeur et causant avec son frère. Peu d'instans après la sortie de Puylaurens, le roi prit un air affable et dit tout bas à Gaston d'Orléans :

— J'ai une nouvelle à vous apprendre qui vous fera quelque chagrin; c'est pourquoi je veux adoucir ma rigueur par toutes les compensations qu'il vous plaira de me demander.

Monsieur, tout-à-fait épouvanté, s'appuya du coude sur la tête d'une cariatide de la cheminée.

— Sire, dit-il, vous m'avez rendu vos bonnes graces; quelle mauvaise nouvelle pourrais-je donc craindre?

— Ce n'est rien qui vous concerne personnellement, mais cela touche une personne que vous aimez. On arrête Puylaurens. Il conspirait. M. le cardinal en a des preuves, et, après les faveurs dont on l'a comblé, tant d'ingratitude devait être châtiée. N'entreprenez point de le défendre, et je vous donnerai tous les sujets de satisfaction en mon pouvoir.

— Si vous avez la preuve des nouvelles fautes de Puylaurens, je ne m'oppose pas à son arrestation.

— Je me réjouis de vous voir si raisonnable et si peu touché.

Le Coudray-Montpensier avait entendu cette conversation. Il se retourna vers les amis de Monsieur et leur dit en souriant : — Voici un prince à qui on annonce l'arrestation de son favori. Regardez comme il embrasse chaudement la défense de cet ami fidèle, et profitez de la leçon.

Puis il se dirigea doucement vers la porte et prit la fuite. M. le cardinal entra aussitôt après dans le salon.

— Venez, lui dit le roi, rendre grace à Monsieur des peines qu'il nous épargne. Il ne se fâche point de la mesure à laquelle Puylaurens nous a réduits, et nous n'aurons ni bruit ni querelles. J'en suis pénétré de reconnaissance.

— Il n'est rien, répondit le ministre, que votre majesté ne doive sa-

crifier pour maintenir désormais ses bons rapports avec un prince si sage.

Monsieur, muet et immobile, conserva son air d'indifférence, et le roi sa mine endormie. A voir ces deux personnages mornes, on n'eût pas volontiers soupçonné que l'un des deux, après une lutte de quatre ans sans interruption, venait enfin d'écraser l'autre sous le poids de son autorité. Cependant Mme de Puylaurens, qui regardait de loin, surprit encore des jeux de physionomie capables de l'inquiéter. Le nom de son mari était prononcé au milieu des chuchotemens. Marguerite, oubliant l'étiquette, saisit le bras de la reine et lui dit tout bas : — Par pitié! madame, sachez ce qui se passe entre le roi et Monsieur; mon mari est le sujet de leur conversation.

La reine appela M. de Chevreuse, et le pria d'aller voir où était Puylaurens. M. de Chevreuse se pencha sur le dos du fauteuil d'Anne d'Autriche pour lui dire un mot à l'oreille. La reine se leva aussitôt, dans une agitation extrême, et courut auprès du roi.

— Sire, dit-elle, je vous supplie humblement de ne faire arrêter personne pendant cette fête. Ce serait manquer d'égards pour moi et blesser les lois de l'hospitalité. Si M. le cardinal a sujet de se plaindre de Puylaurens, il peut remettre à demain l'exercice de ses vengeances.

— Il n'y a point de vengeances, répondit le roi d'un ton sévère, c'est ma justice que j'exerce en ce moment. Je ne veux plus qu'on accuse M. le cardinal. J'ai trop souvent écouté ses détracteurs.

— Vous m'avez accoutumée, reprit la reine avec amertume, à voir accabler ceux que je protége; mais, cette fois, je ne demande point de grace : je voudrais seulement que ma maison fût respectée.

— Votre maison est la mienne; c'est à la porte du Louvre que j'ai fait tuer Concini. L'arrestation d'un petit gentilhomme ne mérite pas tant d'éclat. Retournez à votre fauteuil, madame; la fête ne doit pas être interrompue.

L'orgueil offensé prêtait un caractère particulier de grandeur et de majesté aux traits d'Anne d'Autriche. La reine jeta un regard plein de dédain et de ressentiment au cardinal : — Je me souviendrai, lui dit-elle, de ce procédé galant.

Les vingt dames en habits phrygiens exécutaient leur entrée. Marguerite, voyant que le comte de Brion avait remplacé Puylaurens, se souvint des pressentimens de son mari, et comprit qu'il était arrêté. Elle poussa un cri perçant, et tomba évanouie dans les bras de la reine. On l'emporta pâmée. Les danses furent interrompues. La figure patibulaire de M. de Gordes, qui apparut au milieu de ce désordre, répandit une alarme générale; chacun tremblait d'être appréhendé au corps. On vit le capitaine des gardes parler tout bas à M. le cardinal. L'éminence prit le bras de Monsieur, en faisant signe à M. de Gordes de

marcher devant. Tous trois sortirent à grands pas, laissant l'assemblée stupéfaite et glacée de terreur. Le roi se mit à battre la mesure avec ses mains.

— Messieurs les violons, dit-il à haute voix, reprenez votre symphonie, et vous, messieurs les danseurs, ne vous arrêtez point.

Mais les violons jouaient faux et les danseurs ne savaient ce qu'ils faisaient, en sorte que l'entrée de ballet fut absolument manquée.

Tandis que les dames phrygiennes cherchaient leur cadence perdue et que le roi battait la mesure de la symphonie, le temps paraissait long à notre héros et plus encore au père Joseph. Dix minutes s'écoulèrent avant le retour de M. de Gordes. Enfin, un bruit de pas précipités annonça les personnes que Puylaurens attendait. Monsieur entra le premier; en voyant le tour fâcheux qu'avait pris la conversation entre son chambellan et l'éminence grise, il tomba chancelant sur une chaise. Ce prince parlait volontiers de faire couler des flots de sang lorsqu'il se livrait à son éloquence; mais, au moment de l'action, toute voie de fait lui causait une terreur insurmontable.

— Malheureux! s'écria-t-il, n'achève pas de te perdre par un meurtre.

— Pour l'amour de Dieu! répondit Puylaurens, trève de discours; allons droit au but : M. le cardinal vous a-t-il accompagné?

— Me voici, dit le ministre essoufflé.

— Fort bien. Regardez en quel état j'ai mis votre bras droit; il va mourir, si vous n'obéissez à mes commandemens, et surtout point de finesses, de mensonges ni d'échappatoires, sans quoi vous allez me voir égorger cet homme sous vos yeux.

— Parlez : que souhaitez-vous?

— Je vous ai donné tout à l'heure une lettre de Mlle de Chimay.

— Elle est dans ma poche.

— Remettez-la, s'il vous plaît, entre les mains de Monsieur.

— A quoi bon? Elle figurera dans vos papiers saisis, et, si elle est à votre décharge, on la fera valoir.

— Vous essayez déjà de me tromper. Prenez-y garde : le père Joseph va mourir. Remettez ma lettre entre les mains de Monsieur.

— Je vous promets que ce papier ne sera point détruit.

— Encore une échappatoire. Au troisième refus, le père Joseph rendra son ame damnée.

— Au nom du Christ! cria le capucin d'une voix étouffée, donnez cette lettre.

— Donnez, murmura Monsieur, prêt à tomber en syncope.

— Mais, dit le cardinal en hésitant, ce papier est chose grave.

Puylaurens n'avait qu'à pousser doucement son poignard pour l'en-

foncer sans effort dans la gorge du patient; mais, afin de laisser encore au ministre le temps de se raviser, il leva son bras armé en faisant un geste de tragédie.

— Meurs donc, chien d'imposteur! s'écria-t-il avec emphase.

— Arrête, Puylaurens! dit le cardinal; voici la lettre. Je la rends de bonne grace à Monsieur.

Gaston d'Orléans prit ce papier comme s'il lui eût brûlé les doigts; Puylaurens se releva aussitôt, et, présentant sa main au père Joseph, il l'aida à se remettre sur ses pieds.

— Que dois-je faire de cela? demanda Monsieur.

— Je vais vous le dire : cette lettre contient la preuve de mon innocence. Gardez-la soigneusement, et ne manquez pas de la montrer au roi. Elle vous est aussi nécessaire qu'à moi, car nous sommes accusés d'avoir entretenu une correspondance, vous avec le cardinal-infant, et moi avec le marquis d'Aytone. Vous prouverez clairement que ces impostures sont l'ouvrage du capucin Joseph et de l'infâme Lopez, et de plus, que ces deux misérables ont agi par ordre de M. le cardinal. Vous les pouvez ruiner tous trois. Vous pouvez démasquer la plus basse intrigue dont on ait jamais souillé la cour d'un roi. Si la découverte d'une telle imposture ne déshonore pas ses auteurs, il faut désespérer de la justice et de la vérité. Depuis quatre ans que vous cabalez contre le tyran, vous n'avez jamais été si fort ni si bien armé qu'à présent. Le roi est juste, allez à lui; employez toute la vigueur dont vous êtes capable, et le despote succombe. M. le cardinal m'excusera si je m'exprime devant lui avec cette liberté; quand il y va de la vie et de l'honneur, la politesse n'est point de mise.

A mesure que Puylaurens parlait, Monsieur changeait de posture. A la fin du discours, il avait une contenance belliqueuse. Il se redressait en faisant sonner ses talons sur le plancher; d'un mouvement de tête, il rejetait son chapeau sur l'oreille droite, posait son poing sur sa hanche et battait ses jambes avec le fourreau de son épée.

— Vil amas de fourbes, dit-il, nous savons enfin ce que valent vos caresses et vos paroles mielleuses. Vous avez réussi à m'endormir à force de mensonges; mais je me réveille aujourd'hui. Ne crains rien, Puylaurens, je confondrai toute cette canaille, et ferai un bon usage de ta lettre. Monsieur le cardinal, je vais vous tailler de la tablature; vous aurez bientôt de mes nouvelles.

Le prince sortit en frappant la porte. M. le cardinal demeura un moment en silence, tirant sa barbe comme pour activer le mouvement de son esprit. Le capucin s'était réfugié derrière le capitaine des gardes.

— Joseph, lui dit le ministre, que vous semble de tout ceci?

— Ne nous effrayons point, répondit le saint homme. Monsieur ne

parlera pas aussi haut qu'il l'assure; le roi ne l'écoutera pas avec autant de complaisance que son altesse l'imagine. Une fois qu'on a dormi au bois de Vincennes, on n'en sort pas facilement.

— Monsieur le capitaine des gardes, reprit le cardinal, vous répondez du prisonnier pour cette nuit.

Gaston d'Orléans, armé de la lettre de Mlle de Chimay et grandi de plusieurs coudées, traversait les galeries du Louvre d'un pas de matamore; mais, en approchant des appartemens de la reine, ce pas devint moins sonore et plus lent. A la porte de l'antichambre, Monsieur marchait timidement sur la pointe du pied, prêtant l'oreille au son des violons, et délibérant s'il convenait d'entrer ou de retourner en arrière. Montrésor, gentilhomme du comte de Soissons, et conspirateur de profession, vint à passer, et surprit le prince indécis, tenant le bouton de cuivre de la porte sans pouvoir se résoudre à le tourner.

— Votre altesse, dit Montrésor en riant, a donc sujet de considérer cette antichambre comme le Rubicon de feu César?

Monsieur, incapable de rien oser de lui-même, saisit à la volée ce conseiller offert par le hasard; il lui fit part de son embarras et de la position critique de Puylaurens.

— N'hésitez point, dit Montrésor; franchissez tête baissée cette antichambre; marchez droit au roi; exigez une enquête; montrez votre lettre; que l'amertume, la colère, l'imprudence même, soient dans toutes vos paroles. Sans cela, on vous accable de louanges et de caresses, on vous pardonne; vous perdez votre honneur, et Puylaurens sa liberté.

Une fois appuyé d'un conseiller, Monsieur se sentit plus brave et marcha aussitôt à l'action. Il rentra dans la salle de bal et s'approcha du roi.

— Sire, dit-il avec cet air de dignité dont il savait admirablement composer son visage, si je vous prouvais de façon à n'en pouvoir douter que des agens du père Joseph sont allés à Bruxelles solliciter ces lettres qu'on vous a montrées; si je prouvais que ces agens ont jeté eux-mêmes les lettres à la poste pour les faire intercepter plus sûrement par la police; si je prouvais que mon confident fut averti de ces intrigues hier seulement, et par une lettre de Mlle de Chimay; si vous apprenez que Puylaurens, refusant de croire à ces perfidies, a remis la lettre de Mlle de Chimay à M. le cardinal, que son éminence m'a rendu cette pièce accablante devant témoins, et contraint par la violence, pour sauver le père Joseph, à qui Puylaurens avait mis le poignard sur la gorge, que diriez-vous des inventeurs de pareils complots?

— Je les condamnerais.

— Eh bien! voici les preuves : lisez ces avertissemens de Mlle de Chimay. Voyez si tout ceci ne porte pas en soi le caractère de la vérité. Les témoins de la scène de violence où Puylaurens au désespoir a res-

saisi cette lettre sont M. de Gordes et ses quatre gardes du corps. Interrogez, approfondissez; faites comparaître devant moi ceux que j'accuse.

Louis XIII jeta les yeux sur la lettre et parut effrayé de l'apparence de gravité que prenait cette affaire.

— Mon frère, dit-il, ce que vous m'avez exposé mérite attention; laissez-moi ce papier. Je ferai jaillir la lumière et vous rendrai justice; mais je n'ai pas la force de supporter tant de scènes ni d'entendre tant de cris. Retirez-vous; je vais parler à M. le cardinal, et, si je le trouve coupable, je serai sévère.

Gaston d'Orléans venait à peine de sortir, lorsque le cardinal parut. Il reconnut tout d'abord à la mine du roi que Monsieur avait parlé; mais il fit semblant de ne rien remarquer. Louis XIII, par paresse et par ennui, craignant une explication, qui allait user encore les faibles ressorts de sa vie presque éteinte, ne disait mot, et bâillait en écoutant les violons. Le ministre lui dit enfin d'un ton léger : — Votre majesté a lu l'épître de cette jeune fille qui m'accuse de fourberie. Faut-il me mettre sur la sellette devant les beaux yeux de Mlle de Chimay?

— Pourquoi non, si l'accusation a quelque fondement? répondit le roi en battant la mesure avec son pied.

— Je vais donc répondre à cet accusateur en jupons, reprit le ministre d'un ton piqué. Cette lettre a été concertée entre Puylaurens et Mlle de Chimay.

— S'il en est ainsi, dit le roi en étendant ses membres, pourquoi donc vouliez-vous la détruire? pourquoi ne l'avez-vous rendue à Monsieur qu'à la dernière extrémité, quand le père Joseph avait le poignard sur la gorge?

M. le cardinal, à cette botte imprévue, se sentit en danger. Il releva la tête d'un air tout-à-fait irrité.

— Sire, dit-il, vous connaissez Monsieur et Puylaurens; vous me connaissez aussi depuis dix ans que je vous sers. D'un côté sont des ambitieux et de l'autre un serviteur dont les actes sont publics. Puisqu'il faut qu'il y ait fourberie et mensonge d'une part ou de l'autre, votre majesté décidera qui mérite sa confiance de ces gens-là ou de moi.

— Est-ce que je sais, s'écria le roi, qui est un menteur dans tout ceci? est-ce que je puis le savoir? Vous me rompez la tête; vous me mettez en colère, et vous serez cause que je mourrai deux jours plus tôt que je ne devrais. Allez tous au diable avec vos querelles! Tenez, monsieur le cardinal, jetons au feu tous les papiers d'Espagne. Embrassez Monsieur et rendez la liberté à Puylaurens.

— J'embrasserai Monsieur de tout mon cœur; mais il ne sera pas dit qu'un traître ait trouvé grace parce qu'il était mon neveu. Puylaurens a mérité le sort d'Ornano.

— Vous êtes dur, monsieur le cardinal; mais je n'ai pas la force de contester.

Si le cardinal était dur, Louis XIII n'était guère tendre, car, au bout d'un quart d'heure, comme on parlait d'autre chose, il fit son rire sec et méchant et se mit à dire tout bas à Saint-Simon : — Lorsque Puylaurens sera au donjon, je gage qu'il n'aura plus ses moustaches si bien peignées, ni ses joues couleur de rose. Bassompierre engraisse à la Bastille, m'a-t-on dit, Puylaurens va maigrir à Vincennnes. Il y aura balance.

Le roi trouvait un ragoût exquis à savoir les gens malheureux, malades, ou tout au moins ennuyés comme lui.

Antoine de L'Age était resté dans la chambre de M. de Chevreuse, gardé à vue par M. de Gordes. Il tressaillait au moindre bruit, attendant l'effet des promesses de Monsieur, et comptant les minutes avec une anxiété croissante. Une heure avant le jour, on apporta l'ordre de mener le prisonnier à Vincennes. Puylaurens descendit dans la cour du Louvre. Il y trouva Le Coudray et les autres conspirateurs de Saint-Germain en même état que lui, et gardés par M. de Charrost, autre exécuteur des ordres du roi. On les conduisait à la Bastille.

— Puylaurens, cria Le Coudray, bon courage, et ne mangez pas des champignons de M. d'Ornano.

Le capitaine des gardes invita Puylaurens à monter en carrosse et s'assit à côté de lui. Quelques instans après, le prisonnier passait sous la porte Saint-Antoine, escorté par vingt-quatre archers; le jour commençait à paraître lorsqu'on arriva au château de Vincennes. Puylaurens fut installé dans une petite chambre proprement meublée, où la lumière pénétrait par deux lucarnes assez larges, et puis les verrous se refermèrent. Le malheureux favori, touchant du doigt le danger des cabales et le néant de l'amitié des princes, dit adieu en pleurant aux honneurs, à la fortune, à l'amour et à la liberté. Ce fut ce jour-là que le cardinal, en s'éveillant, dit à Bautru cette mauvaise équivoque rapportée dans les mémoires : « Nous sommes de grands garçons; nous avons L'Age. »

PAUL DE MUSSET.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'ARAGUAÏL

SCÈNES DE VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE DU SUD.

L'Amérique, si long-temps négligée, commence aujourd'hui à attirer l'attention des gouvernemens de l'Europe, et l'évidence des faits les oblige enfin à se préoccuper du rôle que ce vaste continent doit remplir un jour dans l'histoire de la civilisation. Déjà une portion de ce monde nouveau, la florissante Union américaine, a pris l'initiative dans le développement des institutions politiques, et si, à côté de ce grand pays, la barbarie conserve un domaine trop étendu, tout fait présumer que l'impulsion féconde partie des États-Unis ne rencontrera bientôt plus de limites. Aujourd'hui, quand on veut admirer la nature américaine dans toute sa beauté sauvage et primitive, c'est vers le sud du continent qu'il faut se diriger. Tandis que le nord devenait la terre de l'*utilitaire* et du négociant, le sud restait et il n'a pas cessé d'être en grande partie le domaine du poète et du naturaliste. Là point de chemins de fer ni de canaux, ni le plus souvent de routes quelconques, mais partout d'admirables forêts vierges, des fleuves dont l'étendue est sans bornes, des animaux aux formes les plus bizarres, des montagnes dont les cimes glacées se perdent au-dessus des nuages, des nations sauvages enfin, auxquelles le nom même de l'Europe est inconnu.

De tout temps, mon désir le plus ardent avait été de parcourir ces régions. Je ne doutais pas qu'il n'y eût là, pour le naturaliste, d'importantes découvertes à faire, des trésors sans nombre à recueillir. Je ne me trompais point, et le récit d'un épisode du voyage que j'entrepris à travers les solitudes de l'Amérique méridionale montrera combien de richesses attendent encore dans ces plaines inexplorées le passage du voyageur. C'est avec une joie profonde, on le comprendra, que je me vis placé à la tête d'une expédition scientifique chargée par le gouvernement français de visiter les parties les moins connues de l'Amérique du Sud. Un prince dont, quelles que soient les vicissitudes de la politique, le nom restera toujours cher à la France, M. le duc d'Orléans, avait contribué puissamment à l'organisation de ce voyage. Je ne m'étendrai pas sur les préliminaires, ni sur le plan de notre expédition; je ne veux, je l'ai dit, raconter ici que quelques-unes des journées les plus aventureuses de ce long pèlerinage dont Rio-Janeiro, Lima, le Para, Surinam, marquent les principales étapes. Une excursion sur une des plus grandes et des plus mystérieuses rivières de la province brésilienne de Goyaz, l'Araguaïl, donnera une idée fort exacte des régions encore inexplorées de l'Amérique méridionale et des peuples qui les habitent.

C'est à Goyaz que le projet de cette périlleuse campagne fut formé. J'étais arrivé dans cette ville après avoir traversé très péniblement les forêts et les plaines désertes qui la séparent de Rio-Janeiro. Les jours qui précédèrent notre arrivée à Goyaz se rattachent trop étroitement à l'excursion sur l'Araguaïl, pour que je n'en dise pas quelques mots, en remontant même jusqu'à notre séjour dans la capitale du Brésil.

Partis de Brest le 30 avril 1843, nous entrions le 17 juin à Rio-Janeiro, et nous admirions cette magnifique baie parsemée d'îles dont l'apparence est féerique. Mes compagnons de voyage étaient M. Eugène d'Osery, jeune et savant ingénieur, dont le concours devait être si précieux à l'expédition, et dont un lâche assassinat devait, quelques années plus tard, interrompre si tristement la brillante carrière; M. le docteur Weddell, à la fois médecin et botaniste, dont l'intrépidité et le savoir me furent souvent d'un grand secours; enfin M. E. Deville, jeune naturaliste, le seul de notre petite phalange qui dût revoir avec moi le sol de la France, après avoir accompli dans tous ses détails l'immense tâche qui nous était assignée.

On a souvent décrit la capitale du Brésil. Ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est le curieux aspect de sa population maritime. Les eaux de la baie, si pures et si tranquilles, sont sillonnées chaque jour par des centaines de navires destinés pour toutes les régions de la terre. Depuis l'élégante frégate jusqu'au dégoûtant baleinier, toutes les formes de constructions navales inventées par le génie de l'homme se trouvent réunies dans ce port. On peut dire que nul point du globe n'offre

un champ plus vaste à l'étude de la race humaine. Ici, dans la même chaloupe, le Russe et le Suédois rament à côté du Grec et du Portugais. Là, des matelots chinois et malais descendent des flancs d'un bâtiment de la compagnie des Indes. Des habitans de la Nouvelle-Zélande et de la Polynésie, apportés par des baleiniers américains, attirent l'attention par leur apparence sauvage et par leurs gestes désordonnés. Dans les rues tortueuses de la ville fourmillent des représentans de toutes les tribus de l'Afrique, les uns défigurés par de profonds tatouages, les autres par leurs dents limées en forme de clou. A tous ces élémens si divers se mêlent encore les Cabocles, représentans de la race indienne, qui, en qualité de muletiers, viennent de Saint-Paul ou de la province des Mines.

Je ne parlerai de notre réception à Rio-Janeiro que pour rendre hommage à la bienveillante hospitalité qui, à la veille d'un voyage pénible au milieu de peuplades barbares, multiplia sur nos pas les fêtes mondaines comme autant d'adieux de la civilisation. Le mariage de l'empereur fut célébré pendant notre séjour et nous permit d'admirer, dans tout son éclat, cette cour du Brésil qui, en dépit des formes constitutionnelles, conserve encore religieusement l'ancienne étiquette portugaise. On comprend ce que l'adorable climat de ces belles régions dut ajouter de charme aux cérémonies, aux fêtes somptueuses qui se succédèrent sous nos yeux dans la capitale brésilienne. Il fallut pourtant nous arracher à toutes ces joies, il fallut songer aux apprêts du départ, et la période vraiment intéressante de notre séjour au Brésil allait commencer avec les premières fatigues du voyage.

Ceux qui n'ont parcouru que des régions civilisées, où il existe des moyens réguliers de transport, ne peuvent se faire une idée des difficultés qui entourent une expédition tentée dans l'intérieur du Brésil. Nous savions qu'une portion des régions qui s'étendent entre Rio-Janeiro et Lima est déserte, ou habitée seulement par des nations sauvages et hostiles. Même dans les établissemens les plus considérables de l'intérieur, nous devions nous attendre à manquer des objets d'absolue nécessité. En ne comptant pas parmi ces objets le pain, dont nous devions nous passer pendant près de trois ans, nous avions encore à faire d'immenses provisions. Il fallait ne rien oublier de ce qui pouvait être nécessaire, et cependant nous n'avions pour déplacer ce vaste matériel que des mules ne pouvant porter chacune qu'un poids d'environ 75 kilogrammes divisé en deux lots parfaitement égaux. Tout prévoir et en même temps agir avec l'économie imposée par l'insuffisance de l'allocation accordée à l'expédition, tel était pour nous le problème à résoudre. Après trois mois de travaux et de peines, tout paraissait cependant prêt pour le départ, et l'on commençait déjà à charger les animaux, lorsqu'on s'aperçut que les caisses vides, faites dans de trop

fortes dimensions et d'un bois trop lourd, pesaient à elles seules plus que ne pouvaient porter les animaux. Il fallut tout recommencer, faire fabriquer de nouvelles caisses, et réformer les *cangayos*, ou bâts, qui furent reconnus devoir blesser les animaux. Pendant ce temps, plusieurs des mules furent perdues; on peut juger des inquiétudes, des tracas que j'éprouvais, et auxquels une violente attaque de fièvre typhoïde vint mettre le comble. A peine convalescent, les médecins me firent partir pour la Serra d'Estrella, dont l'air pur et frais me rendit bientôt la santé. C'est là que devait venir me rejoindre la caravane laissée sous la direction de M. d'Osery.

Après plusieurs jours d'attente, je vis arriver mes compagnons dans un état qui, certes, n'était pas fait pour ranimer mon courage. La plupart des animaux, blessés ou boiteux, étaient déjà presque hors de service. M. d'Osery, à pied et le corps déchiré par les épines, conduisait lui-même un lot de mules (on donne ce nom à une petite troupe de sept bêtes de somme) qui portaient nos instrumens d'astronomie et nos objets les plus précieux. Lorsqu'on avait voulu partir, on s'était aperçu que les animaux qu'on nous avait fait acheter n'avaient jamais été dressés au transport des fardeaux. Il avait donc fallu les retenir fortement et leur bander les yeux pendant qu'on les chargeait; mais, aussitôt lâchés, ils s'étaient tous rués les uns sur les autres, s'abattant mutuellement, puis s'enfuyant au galop dans toutes les directions, et se débarrassant d'un poids qui leur était aussi nouveau qu'incommode. Qu'on juge si nos chronomètres et nos instrumens de précision, orgueil des ateliers de Gambey, s'accommodaient de ce mode de voyage! Les muletiers, habitués à conduire des cuirs et du suif, s'asseyaient tranquillement en assurant de la manière la plus philosophique que les animaux s'arrêteraient dès qu'ils seraient fatigués. Bien que la justesse de cette prévision fût incontestable, mes compagnons de voyage n'en éprouvaient pas moins quelques inquiétudes sur les perturbations que ces courses au clocher pouvaient amener dans la marche d'instrumens aussi délicats. Moins patiens que les muletiers, ils s'en prenaient à ceux-ci d'abord, puis aux mules, puis au pays, puis à tout le monde enfin. Les muletiers, dont le flegme tropical s'étonnait de leur impatience, n'avaient rien trouvé de plus simple que de partir chacun de son côté pour rattraper les mules; mais, supposant sans doute que ces animaux indisciplinés ne pouvaient nous convenir, ils avaient emmené avec eux les meilleurs et n'avaient plus reparu.

Ces scènes, qui devaient se reproduire souvent pendant le cours de notre voyage, étaient alors toutes nouvelles pour nous. Aussi mes pauvres compagnons ne se remirent-ils en marche avec moi que très découragés. Ils étaient bien convaincus que l'expédition commencée sous d'aussi fâcheux auspices ne produirait pas les résultats attendus. J'ai

oublié de dire que nous ignorions tous la langue portugaise, et notre état d'irritation était tel que nous ne pouvions pardonner à des hommes nés dans les montagnes du Brésil de ne pas comprendre le français. Étonnés du désordre qui régnait parmi nous, les habitans du pays nous prenaient pour de vrais sauvages, et, lorsqu'on s'adressait à l'un d'entre eux pour lui demander des renseignemens, il ne manquait jamais de conduire son interlocuteur dans l'église la plus voisine pour voir quel effet produirait l'eau bénite sur des voyageurs de mine aussi suspecte. Un jour, l'un de ces campagnards nous assura que saint Antoine seul pouvait nous faire retrouver une mule égarée depuis près d'une semaine; en conséquence, il détacha de son cou une petite image de ce saint, et lui adressa une fervente prière. Comme cette oraison restait sans résultat, il enterra l'image; mais, la mule s'obstinant à ne pas reparaître, il retourna le bienheureux et lui mit les pieds en l'air. Enfin, ce dernier moyen n'ayant pas mieux réussi que les autres, il se décida à donner au saint une sévère flagellation, et au même instant on vit apparaître l'animal perdu. Alors s'éleva une vive discussion entre le dévot campagnard et l'homme qui depuis plusieurs jours cherchait l'animal : il s'agissait de savoir à qui appartiendrait la récompense promise. Les gens du pays opinaient tous pour celui qui avait flagellé saint Antoine; je me prononçai pour le muletier, ce qui me valut les plus graves reproches d'injustice. Ces faits, bien puérils en eux-mêmes, jettent cependant une assez vive lumière sur l'état moral d'une partie de la population brésilienne.

Traverser la Serra d'Estrella, visiter les principales villes de la province des Mines, nous diriger ensuite vers Goyaz, tel était le plan que nous avions d'abord à remplir. Parmi les points remarquables de cet itinéraire, je citerai la Serra d'Estrella d'abord, puis Barbacena, Villa-Rica, et enfin Goyaz.

La Serra d'Estrella offre des points de vue ravissans; les accidens les plus variés du sol y sont rehaussés par l'éclat d'une magnifique végétation. De gracieux palmiers se balancent au-dessus des fougères, et partout des fleurs brillantes s'étalent au milieu des lianes et des bambous. L'*araucaria* ou if du Brésil, semblable à un immense candélabre, domine çà et là le paysage. Nous vîmes dans la Serra d'Estrella, pour la première fois, un animal remarquable par les anomalies de son organisation, et encore par les fables dont on s'est plu à charger son histoire : je veux parler du *paresseux*, dont les mouvemens sont lents sans doute, mais bien moins qu'on ne l'a prétendu. Il a beaucoup des allures de l'ours, grimpe avec facilité, et se cramponne aux branches avec une incroyable vigueur; il ne se nourrit que du bourgeon terminal du *cecropia*. A chaque instant, on rencontre sur les routes de la Serra des troupes de mules se dirigeant vers la capitale. Quelques-unes viennent de la

province des Mines, d'autres des parties les plus centrales de l'empire. L'aspect singulier des hommes qui les accompagnent, les armes qu'ils portent, tout donne à ces caravanes quelque chose d'éminemment pittoresque.

Barbacena, que nous atteignîmes le 14 novembre, est la ville où nous espérions pouvoir réorganiser notre caravane. Malheureusement tout est difficile au Brésil, et, bien que Barbacena soit considérée comme la capitale des mules et des bâts, nous eûmes la plus grande peine à nous procurer les premières et à faire fabriquer les derniers. C'est aux environs de Barbacena que se terminent les forêts vierges, qui s'étendent à une centaine de lieues dans l'intérieur. Ces forêts sont ensuite remplacées par les immenses *campos*, ou plaines parsemées d'arbres peu élevés, qui, à de rares exceptions près, couvrent tout le centre du continent.

D'horribles chemins séparent Barbacena de Villa-Rica, aujourd'hui connue sous le nom d'Ouro-Preto. A part les mines de topazes de Capao, cette route n'offre rien d'intéressant. Ouro-Preto est la capitale de la plus belle province du Brésil, celle de Minasgeraës, qui possède à elle seule un cinquième de la population de tout l'empire. Ainsi que l'indiquent ses divers noms, cette cité forme le centre des vastes travaux de minéralisation qui placent le Brésil parmi les plus riches contrées du monde. Sa situation est des plus pittoresques. Ouro-Preto est entouré de tous côtés par de hautes montagnes, parmi lesquelles on distingue, à sa forme remarquable, celle d'Itacolumi.

Après une visite aux riches mines d'or de Calabranca, de Moroveilho et de Congosoco, qui appartiennent à des compagnies anglaises et sont exploitées par de nombreux esclaves, nous dûmes prendre la route de Goyaz, et nous commençâmes enfin à faire connaissance avec la nature sauvage. A mesure que nous avancions vers le sud, les établissemens devenaient plus rares; mais aussi la variété des oiseaux augmentait sans cesse. Parmi les plus remarquables, je citerai les *toucans*, les *jacamars*, la belle pie à gorge ensanglantée, des perroquets, des perruches, et une foule de jolis oiseaux-mouches, tels que le *diadème* et le *petasophor*. Bientôt nous aperçûmes des bandes de l'autruche d'Amérique (*nandou*) qui fuyaient avec rapidité à l'approche de nos chevaux. Nous étions dans les plaines qu'arrose le San-Francisco, dont les eaux répandent des miasmes mortels et que l'on ne traverse qu'avec crainte.

Nous arrivâmes enfin à Goyaz. Cette ville est plus connue sous son ancien nom de Villa-Boa. La population, qui s'élève à sept ou huit mille habitans, n'est presque entièrement composée que de nègres et de gens de couleur. Nous fûmes admirablement reçus par le président de la province, don José d'Assiz de Mascaragnas, qui avait fait préparer d'avance son palais pour notre réception. Si dans la province des Mines

nous avions trouvé les esprits agités par les idées de la civilisation moderne et le désir du progrès politique, dans celle de Goyaz, au contraire, nous trouvâmes toutes choses telles qu'elles étaient sous le gouvernement colonial : fort peu, parmi les habitans, savaient qu'une révolution fondamentale avait changé la face du Brésil, et peu nombreux aussi étaient ceux qui s'occupaient d'une constitution dont la plupart ignoraient même l'existence. Ce qui occupait le plus le pays, c'étaient les processions religieuses qui s'y succédaient sans cesse, et dans lesquelles on déployait un luxe que j'ai rarement rencontré ailleurs. Ces processions avaient généralement lieu le soir, quelquefois dans la nuit, et les milliers de torches qu'agitaient les pénitens jetaient de bizarres lueurs sur des costumes monastiques singulièrement variés. Nous remarquâmes plusieurs malheureux qui, par esprit de contrition, se traînaient à genoux dans les rues, en portant d'énormes pierres sur leur tête; d'autres se jetaient sur le pavé des églises et suppliaient le peuple de les fouler aux pieds.

La ville de Goyaz n'a aujourd'hui d'autres communications que celles que lui ouvrent laborieusement les troupes de mules qui vont à trois cents lieues, et par d'épouvantables routes, chercher à Rio-Janeiro et à Bahia toutes les marchandises nécessaires à la consommation des habitans; mais, si jamais la civilisation européenne se répand dans ces régions écartées, elle ouvrira en peu de temps des rapports entre Goyaz et le Para par la voie des fleuves. Effectivement, Goyaz se trouve situé entre le Tocantin et l'Araguaïl, qui se réunissent, vers le sixième degré de latitude sud, pour former une des plus belles rivières du monde. Le Tocantin et l'Araguaïl ont été autrefois ouverts à la navigation. Malheureusement, pendant que la civilisation se répand sur les côtes du Brésil, la barbarie s'empare de tout l'intérieur : les sauvages reprennent partout leur souveraineté primitive; les plantations, les villages même sont attaqués et brûlés, et ceux des habitans qui échappent à ces massacres s'empressent de quitter des lieux où leur vie est continuellement en danger.

La rivière du Tocantin est obstruée, dans presque tout son cours, par des cascades presque infranchissables. Ce n'est qu'à partir de Porto-Imperial qu'elle devient praticable. Pour suivre cette voie, il faut donc envoyer les marchandises à dos de mules à une distance de deux cents lieues, afin de pouvoir les embarquer. L'Araguaïl, au contraire, ne présente dans sa partie supérieure que peu d'obstacles à la navigation, et l'on peut s'embarquer à cinq ou six lieues de la capitale sur un de ses affluens, le Rio Vermeilho. Cette rivière deviendra certes, un jour, la principale voie de communication de toute cette partie du Brésil central; mais les bords sont habités par des tribus sauvages qui ont massacré les équipages des dernières expéditions envoyées sur l'Ara-

guaïl, il y a une cinquantaine d'années: depuis lors, la terreur qu'inspirent ces tribus a empêché le gouvernement brésilien de donner suite à ces tentatives. Je pensai qu'une expédition qui ouvrirait de nouveau cette belle voie de communication serait non-seulement utile aux sciences, mais encore au Brésil, dont je pourrais ainsi reconnaître l'hospitalité, et je me décidai à entreprendre cette tâche. Les autorités de Goyaz firent tout ce qui dépendait d'elles pour m'en dissuader; mais, voyant ma résolution inébranlable, le président plaça des soldats sous mes ordres et me donna tout l'appui dont il pouvait disposer. Il fut convenu que nous irions nous embarquer au petit village de Salinas, situé à une soixantaine de lieues au nord-ouest de Goyaz, d'où nous continuerions notre route dans des canots, tandis que nos mules et nos chevaux reviendraient sur leurs pas et iraient nous attendre à Porto-Imperial par la route de Cavalcante.

Ce fut le 28 avril 1844 que nous partîmes de Goyaz : toutes les autorités et les principaux habitans nous escortèrent à cheval jusqu'à une lieue de la ville; à deux lieues plus loin, j'atteignis mon camp, mais tout y était dans la plus extrême confusion. J'avais depuis long-temps donné l'ordre de tout préparer pour le départ de ce jour, mais on avait négligé d'attacher les animaux, et, lors de mon arrivée, il en manquait une vingtaine. La plupart des muletiers étaient à la recherche des bêtes de charge; les factionnaires seuls se trouvaient à leur poste.

Il est bon de remarquer à ce propos que, lorsqu'on voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Sud, l'on a la coutume de laisser chaque soir les animaux paître en liberté. Cependant, pour empêcher qu'ils ne se dispersent à l'infini, on adjoint à chaque caravane un vieux cheval, qu'on appelle la *madrina*, et qui n'a d'autre office que de servir de chef de famille aux mules. En peu de temps, cet animal, par son expérience des pâturages et des points vers lesquels on peut trouver de l'eau, prend sur les mules le plus singulier ascendant; celles-ci lui obéissent en toutes choses, le suivent sans cesse. Il est vrai que la *madrina* sait faire, au besoin, respecter son autorité par des ruades vigoureuses, allongées aux mules indociles. Le cheval conducteur porte pour toute charge une cloche au cou, et les muletiers, avertis par le tintement, ont bien vite appris de quel côté ils doivent diriger leurs recherches. Si pendant la nuit un danger quelconque menace les mules, la troupe entière se serre autour de la *madrina;* lorsque l'alerte est donnée par la présence d'un tigre ou jaguar, les mules forment autour de leur protectrice un cercle; toutes leurs têtes se tournent vers la *madrina*, et elles écartent par des ruades redoutables l'ennemi qui les assiége en hurlant. Toutefois, si l'on peut, grace à la *madrina*, réunir jusqu'à un certain point de nombreuses troupes de mules, trois ou quatre cents par exemple, il n'en est pas ainsi des chevaux, qui sont beaucoup moins

traitables et plus sûrs de leurs forces. Les pauvres muletiers qui ont laissé des chevaux errer à l'aventure sont obligés, pour les ramener, de battre en tout sens la campagne; heureusement ils ont, pour reconnaître la trace des animaux, un instinct merveilleux, et le plus souvent la caravane est réunie au bout de deux ou trois heures. Quelquefois aussi, et surtout dans les vastes *campos* de l'intérieur, ces recherches sont infructueuses, et le voyageur se voit réduit à continuer sa route à pied. Il arrive encore que l'indolent muletier égare à dessein des animaux; puis, après avoir simulé des poursuites actives, il va se cacher à peu de distance du camp, derrière quelques touffes d'arbres, pour jouir pendant une journée entière de ce *far niente* si cher aux gens de couleur. Les mêmes passe-temps qui charment le muletier ne sont pas toujours, il est vrai, du goût des voyageurs; mais quelle colère, si fiévreuse qu'on la suppose, tiendrait devant l'impassibilité du Brésilien, qui, au retour de sa course, vous dit respectueusement, et le bonnet à la main : « Rien n'a paru, mais il est possible que je sois plus heureux demain ou après? »

Notre camp avait été établi dans une petite plaine sablonneuse et presque dénuée d'arbres. A peine étions-nous arrivés, que nos gens attachèrent nos hamacs à quelques palmiers rabougris et nous engagèrent à chercher dans le sommeil la patience qui nous manquait; mais les rayons presque perpendiculaires du soleil rendaient ce séjour un peu plus chaud que l'intérieur d'un four, et, ne pouvant dormir, nous passâmes notre temps à nous impatienter.

Bientôt vint l'heure du repas, et la triste collation qu'on nous servit n'était pas faite pour nous remettre de bonne humeur. Notre séjour d'un mois à Goyaz nous avait singulièrement accoutumés à la bonne table du président; aussi notre bœuf séché au soleil, et un peu plus dur que du cuir de bottes, nous parut-il détestable; nos haricots noirs, remplis de vers, nous semblèrent dégoûtans, et nous allâmes jusqu'à déclarer qu'on ne pouvait avaler la farine de manioc, qui cependant devait, durant des années, nous tenir lieu de pain. Pour couronner le repas, nous eûmes à discrétion une eau tiède et bourbeuse. Le tout était servi par terre. Il est bon d'ajouter qu'on charge ordinairement des fonctions de cuisinier le plus vieux, le plus sale et le plus incapable des muletiers. Or, notre maître d'hôtel ne remplissait que trop bien toutes les conditions requises. J'avais entrepris cependant de faire son éducation, et j'avais commencé par lui donner un mouchoir de poche; mais le pauvre diable, ne comprenant pas bien l'intention cachée sous ce cadeau, s'empressa de déchirer le mouchoir en lanières, voulant en faire, disait-il, des rubans pour sa femme. C'en était trop, et l'excès de nos mésaventures nous arracha un fou rire qui nous ôta la force de nous plaindre. Le soir venu, les muletiers rentrèrent au camp sans

ramener les animaux dispersés, il est vrai, mais avec une faim dévorante. La nuit s'écoula dans des chants et des danses, au son de la guitare.

Nous passâmes ainsi trois jours dans une vaine attente, et je me décidai alors à retourner avec mes compagnons à Goyaz, un peu honteux, je l'avoue, des débuts de cette expédition, que tout le monde avait déclarée impossible. Les rires et les quolibets ne nous manquèrent pas, quand nous reparûmes dans la ville. Ces pauvres étrangers, qui, dans leur ignorance du pays, avaient voulu faire ce que n'osaient entreprendre les habitans les mieux informés, revenaient après un voyage de trois lieues! Cependant je dois dire à l'éloge des Brésiliens que l'on ne négligea rien pour nous faire retrouver nos animaux; un bataillon entier fut dispersé dans la campagne, et au bout de huit jours tout avait reparu, tout était réorganisé. A notre second départ, nos hôtes, malgré leur politesse, dissimulaient avec peine leur sourire, et, au moment de nous éloigner, nous entendîmes cet adieu ironique : *Au revoir, à bientôt!*

Trois jours après avoir quitté Goyaz, nous pouvions déjà commencer nos études sur la vie sauvage : nous avions atteint le village de Caretao, habité par les Indiens de deux tribus, les Chavantes et les Cherentes, qui appartiennent à la même nation. Ils étaient peu nombreux et dans un état assez misérable. Leur costume se composait d'une chemise et d'un pantalon de grossière étoffe de coton, fabriquée par eux-mêmes. Ces Indiens ne sont chrétiens que de nom, car, depuis bien des années, aucun prêtre n'a résidé parmi eux. Bien que parfaitement paisibles, ils entretiennent des communications fréquentes avec la portion des deux tribus qui, sauvage et hostile aux blancs, vit encore dans le désert; celle-ci est anthropophage, et plusieurs même des hommes du village de Caretao avaient aussi mangé de la chair humaine. J'emmenai comme guides et interprètes six de ces Indiens, parmi lesquels deux étaient anthropophages : je n'eus qu'à me louer de ces gens, qui partagèrent avec moi toutes les fatigues du voyage et me furent des plus utiles sous tous les rapports. Chaque fois qu'un de ces Indiens mange un de ses semblables, il se fait, avec son couteau, une cicatrice sur la poitrine, et j'avais vu à Goyaz leur principal chef, Chiotay, qui montrait plus de cent de ces marques tristement significatives. La tribu des Cherentes se reconnaît à la tonsure qu'elle porte, comme les ecclésiastiques, sur le sommet du crâne.

En quittant Caretao, nous nous dirigeâmes vers le nord-ouest, et bientôt une des plus belles régions que j'aie vues de ma vie se déroula devant nous. De magnifiques plaines ondulées s'étendaient à perte de vue; çà et là étaient dispersés de beaux bouquets d'arbres aux formes les plus bizarres et appartenant presque tous à la famille des pal-

miers. Le gracieux *mauritia*, connu au Brésil sous le nom de *buriti*, et remarquable par ses nombreux rameaux, forme des avenues régulières de chaque côté des nombreux ruisseaux qui baignent ces plaines fertiles. Nous vîmes alors, pour la première fois, le bel ara bleu et jaune, qui se tient de préférence dans ces arbres et qui assourdit le voyageur par ses cris rauques et aigus. Plusieurs jolies espèces de singes de la plus petite taille se jouaient aussi dans le feuillage; ils appartenaient à la famille des *ouistiti*. Pourquoi faut-il que ce séjour merveilleux soit habité par des hordes barbares qui obligent à chaque instant le voyageur à songer à sa défense et à tenir constamment prêtes des armes mortelles? Que ne peut-on s'égarer sans danger sous ces ravissans bosquets et oublier pour un instant les soucis du monde dans ce paradis terrestre?

C'est à travers ces solitudes enchantées que nous arrivâmes au petit village de Salinas. Les maisons de ce village sont assez misérables et construites en paille, mais les environs sont des plus rians, et les habitans nous parurent fort heureux. Aucun n'était blanc; mais, ainsi que presque tous les Brésiliens de l'intérieur, ils offraient un mélange confus des races de l'Europe et de l'Afrique entées sur celles des habitans primitifs du continent. Plusieurs étaient de pur sang indien et appartenaient à la nation des Chavantes. Un jeune curé réside parmi eux et se fait aimer par ses vertus évangéliques.

Je vis à Salinas, pour la première fois, quelques-uns des fils primitifs de l'Amérique du Sud, dans leur accoutrement naturel, c'est-à-dire dans une nudité complète. Leur peau est brune; leur figure est large, plate et presque carrée; leurs yeux sont relevés aux angles externes; leurs cheveux, droits et noirs, sont coupés carrément sur le front et pendent flottans sur les épaules. Leur corps était barbouillé irrégulièrement d'une teinture bleu-noir tirée d'un fruit du pays appelé *genipapo*. Ces sauvages appartenaient à la nation des Carajas et portaient sur chaque pommette un tatouage circulaire de couleur noire; ils étaient armés de flèches et de massues; leur stature était généralement petite, mais ils étaient fortement organisés et avaient la tête très enfoncée dans les épaules. Les femmes s'enfuirent à notre approche ou s'accroupirent à terre; elles semblaient, à l'aspect d'étrangers, s'apercevoir pour la première fois de leur nudité. Ces Indiens arrivaient de l'Araguaïl; ils venaient à Salinas pour se procurer quelques objets dont ils avaient besoin : les Brésiliens, avec leur bonté habituelle, les avaient parfaitement accueillis, et chaque famille du pays en avait pris quelques-uns à sa charge.

Les renseignemens que je m'empressai de recueillir à Salinas furent loin d'être satisfaisans. On nous attendait depuis long-temps dans ce village, grace à la bienveillante sollicitude du gouvernement impérial;

mais personne n'avait pris au sérieux mon intention de pousser plus loin mon voyage, et rien n'avait été préparé pour m'en faciliter la continuation. On me déclara qu'il n'y avait ni embarcations, ni vivres, ni guides d'aucune sorte; que les bords de la rivière fourmillaient d'Indiens hostiles, que ses cataractes étaient infranchissables. J'interrogeai par signes les Indiens Carajas, et leurs réponses ne furent pas plus rassurantes : pour nous peindre les désagrémens du voyage, tantôt ils simulèrent les gestes d'hommes que l'on mangeait, tantôt ceux de malheureux se noyant dans les cascades. Cependant ma résolution était bien arrêtée, et, porteur des ordres de l'empereur, j'enjoignis de tout préparer pour le voyage. En conséquence, j'achetai les pirogues de pêche que possédait l'établissement, j'en fis faire de nouvelles, je fis tuer une douzaine de bœufs dont on sécha la chair, et l'on se mit à râper une prodigieuse quantité de racines de manioc pour en faire de la farine; on coupa des cannes à sucre et l'on en extraya de l'eau-de-vie, ainsi qu'une espèce de cassonnade, dont on fait des gâteaux qui ont l'apparence de briques et qui sont connus sous le nom de *rapa-dura*. L'on recueillit des résines pour les convertir en goudron destiné à calfeutrer les embarcations; j'engageai, par des promesses avantageuses, la plupart des hommes du pays, qui n'étaient qu'une douzaine, à faire partie de l'expédition; je fis établir une forge, et non-seulement l'on prépara les pièces de fer nécessaires aux pirogues, mais encore on répara l'armement, qui se composait d'une cinquantaine de fusils, parmi lesquels on en comptait douze de siége, que j'avais emportés de France, ainsi qu'une vingtaine de mousquets des chasseurs d'Afrique. Avec quelques vieux canons de fusil, je fis également fabriquer des hameçons et des harpons, et l'on prépara des lianes destinées à servir de lignes et de cordes. Nous avions deux cents livres de poudre, et, les balles ne me paraissant pas en nombre suffisant, je fis détacher toutes celles qui, comme poids, garnissaient nos filets de pêche. Enfin, le pavillon impérial n'ayant jamais été porté sur l'Araguaïl, je fis recueillir dans les bois des teintures jaunes et vertes avec lesquelles nous peignîmes un drapeau brésilien.

Parmi les habitans de Salinas que j'engageai à mon service, se trouvait un vieux nègre appelé Ricardo, homme intelligent et probe, qui avait fait dans son enfance un voyage sur l'Araguaïl, et qui, depuis, en sa qualité de pêcheur, avait visité fréquemment les parties du fleuve les plus rapprochées de Salinas. C'était lui qui, le premier et peu d'années auparavant, s'était mis en rapport avec les Indiens Carajas. Cette rencontre de Ricardo avec les sauvages habitans des bords de l'Araguaïl avait été accompagnée de circonstances fort dramatiques, et je notai le récit du vieux nègre, qui me parut avoir l'intérêt d'un chapitre de roman.

Dans une de ses excursions, le vieillard, s'étant, avec son fils, aventuré plus loin que de coutume à la tombée de la nuit, dut s'établir sur la plage d'une île assez vaste. Son compagnon l'ayant quitté pour couper du bois dans la forêt voisine, il s'étendit à terre pour dormir en l'attendant. Il commençait à s'assoupir, lorsqu'un bruit étrange frappa ses oreilles. Dans le désert, l'homme est sans cesse aux aguets : la crainte d'un objet inconnu le tient constamment éveillé, et les sens acquièrent un degré de délicatesse dont ne se peut faire une idée celui qui a toujours vécu dans les villes. Le vieux nègre reconnut dans la rumeur confuse qui l'avait éveillé le bruit d'une pirogue qui battait l'eau du fleuve. Il ne tarda pas, en effet, à voir s'approcher de terre une pirogue d'où sortirent une foule de sauvages peints des plus vives couleurs et ressemblant moins à des hommes qu'à des démons. Bientôt une seconde embarçation parut, et une vingtaine de pirogues s'arrêtèrent successivement devant l'île. Ricardo était plus mort que vif, mais quel ne fut pas son effroi, lorsqu'il entendit s'élever un cri infernal! La horde tout entière venait d'apercevoir son fils et se préparait à l'immoler. Le pauvre homme oublia tout alors, jusqu'à sa crainte même, et se précipita au cou du malheureux enfant que les sauvages venaient de saisir. Ricardo était d'une effroyable laideur, et les Carajas, qui n'avaient jamais vu de nègres, furent tellement effrayés de cette étrange apparition, qu'ils firent quelques pas vers leurs pirogues. Cependant, voyant que l'attitude des deux pauvres chrétiens n'avait rien d'hostile, ils se rapprochèrent, formèrent un vaste cercle et commencèrent une danse diabolique, accompagnée d'éclats de rire et de cris frénétiques, autour des pêcheurs, qui crurent bien, cette fois, que leur dernière heure était arrivée. Toute la nuit se passa ainsi. Enfin les Indiens, à force de gambades, se sentirent affreusement fatigués, et la plupart s'endormirent, tandis que les autres tenaient conseil pour savoir si l'heure n'était pas venue de commencer un festin dont, à défaut du poisson qu'on n'avait pu pêcher, les deux chrétiens devaient faire les frais. Heureusement le vieux noir se douta de l'objet de cette délibération; il chercha adroitement à faire entendre aux sauvages qu'il était très habile pêcheur, et leur montra son petit arsenal, dont la plupart des pièces étaient absolument nouvelles pour eux. Ne connaissant pas l'usage du fer, les Carajas ne pouvaient se saisir des poissons gigantesques qui peuplent les eaux de l'Araguaïl. Ricardo leur fournit les moyens d'atteindre ces proies succulentes qui leur avaient jusqu'à ce jour échappé. Dès-lors, les Carajas le prirent en grande affection, s'habituèrent à la laideur de ses traits, l'emmenèrent dans leur village, et voulurent lui donner rang parmi leurs chefs. Malgré ce qu'une telle offre avait de flatteur, Ricardo refusa, déclarant qu'il voulait retourner à Salinas. Les Carajas ne s'opposèrent pas à son départ, mais ils lui firent promettre de revenir. Ri-

cardo tint religieusement sa parole, et une alliance étroite s'établit entre le vieux nègre et les Carajas. De tels antécédens désignaient trop naturellement Ricardo à la dignité de premier pilote, pour que j'hésitasse à la lui accorder, et je n'eus par la suite qu'à me louer d'un pareil choix.

Notre séjour à Salinas ne fut pas seulement rempli par les préparatifs de l'excursion sur l'Araguaïl, nous fîmes aussi plusieurs courses aux environs. Parmi les curiosités naturelles qui nous frappèrent dans ces promenades, je dois citer un lac ravissant connu sous le nom de *Lac des Perles*. On y trouve effectivement en grande quantité une belle espèce d'*anondonte* dont les valves sont à l'intérieur agréablement irisées, et contiennent quelquefois des perles d'une assez médiocre valeur. Sur les bords de ce lac, nous tuâmes, pour la première fois, le *kamichy*, oiseau singulier de la taille du dindon, ayant une longue corne au milieu du front. Les habitans de Salinas attribuent des vertus merveilleuses à cette partie de l'animal et la regardent comme un remède certain contre toutes les maladies. Un autre magnifique habitant de ces bois est l'ara-hyacinthe, le plus gros des perroquets connus, et dont le plumage est entièrement d'un violet foncé. On y rencontre encore le *hoazin* de Buffon, à la tête huppée, et qui rappelle les oiseaux de fantaisie que peignent les Chinois; son cri ressemble à un grognement éclatant. Le *hoazin* est très commun dans ces régions.

Enfin, tous les préparatifs étant terminés, et rien ne s'opposant plus à notre départ, nous nous rendîmes au petit port de la Coroïne, situé sur la rivière de Crixas, l'un des affluens de l'Araguaïl. C'était là que nous devions nous embarquer. Tous les habitans du village nous avaient accompagnés jusqu'à ce port; le curé était venu y dire la messe et bénir nos canots. En vertu des pouvoirs dont j'étais muni, j'emmenai avec moi toute la garnison de Salinas, et notre équipage se trouva ainsi composé d'une cinquantaine d'hommes. Le 10 juin, nous nous embarquâmes au milieu des coups de fusil, des cris des femmes et des chants joyeux des jeunes gens, heureux de voir des choses nouvelles et d'affronter des dangers inconnus.

Après quelques heures de navigation, nous débouchâmes dans l'Araguaïl. Rien ne peut rendre la majesté de ce fleuve, roulant tranquillement la masse de ses eaux au milieu des forêts vierges. Le lendemain, nous atteignîmes la pointe sud de la grande île Bananal, formée par le fleuve, qui se divise en deux bras. La nécessité de déterminer astronomiquement la position de cette île nous y retint deux jours. Tout dans le paysage que nous avions sous les yeux nous rappelait les bords de la mer : la plage d'un sable blanc sur laquelle nous campions, l'immense masse d'eau qui nous entourait, les mouettes qui planaient au-dessus de nos têtes en poussant des cris aigus, et jusqu'aux dauphins qui se jouaient au milieu de la rivière. L'illusion était vrai-

ment complète, et nos pensées se reportaient avec charme vers cet Océan que nous ne devions revoir qu'après avoir accompli la rude tâche que nous nous étions imposée.

On comprend si une halte dans une île déserte, au bord d'une rivière inexplorée de l'Amérique, doit tenir la curiosité du naturaliste en éveil. De nombreux sujets d'étude s'offrirent à nos observations pendant les deux jours passés à Bananal. Nous pêchâmes ici pour la première fois l'immense *pirarucu,* connu des naturalistes sous le nom de l'*astrès géant;* c'est le plus grand des poissons d'eau douce connu : il atteint jusqu'à dix pieds de long et pèse trois à quatre cents livres; sa chair est fort bonne à manger, et formera certainement un jour un intéressant objet de commerce; sa peau, revêtue d'écailles, est d'une grande dureté, et pourra aussi être utilisée. Lorsqu'il est vivant, ce poisson est paré de couleurs brillantes. Sa nuance générale est d'un beau vert, et ses écailles sont bordées d'un rouge vif; ses mœurs sont très féroces, et il dévore jusqu'à ses enfans. L'on pêcha aussi une anguille électrique ou gymnote, sur laquelle nous fîmes quelques expériences. Un des soldats, en nous la voyant manier impunément avec un bâton, la toucha avec son sabre, et reçut une très forte secousse. Ces gens grossiers, ne pouvant concevoir pourquoi nous touchions ce poisson avec une si grande tranquillité, étaient très disposés à nous accuser de sorcellerie.

Nos chasseurs mirent, de leur côté, à profit ces deux jours de halte. Ils nous procurèrent de beaux oiseaux, parmi lesquels je citerai diverses espèces de hérons, la belle spatule rose à bec en forme de cuiller et la jolie grue corale, dont le plumage est varié des magnifiques couleurs des plus beaux papillons de nuit. Un grand nombre de crocodiles (caïmans) se jouaient autour de nous, et, durant la nuit, faisaient souvent entendre un long mugissement, suivi du bruit éclatant que produisait le monstre amphibie en s'élançant dans les eaux.

J'ai déjà dit qu'à Bananal la rivière se partageait en deux bras; j'hésitai long-temps sur la direction que je devais suivre. Le bras de l'ouest, très tortueux, devait nous conduire aux villages des Indiens Carajas, que nous avions le plus grand désir de visiter. Cependant tout nous portait à croire que ces sauvages nous seraient hostiles, et, bien qu'assuré de la victoire en cas d'attaque, je pensais qu'après ce premier combat nous serions exposés aux mêmes démêlés sur le cours entier de la rivière. Le bras de l'est, comme plus direct, était celui qu'on devait utiliser par la suite, si on cherchait jamais à établir des communications régulières sur l'Araguaïl. C'est ce dernier bras, nommé par les Brésiliens le *furo* de droite, que je me décidai à explorer.

Nous mîmes dix jours à traverser ce canal, dont les eaux sont parfaitement tranquilles. La grande île qui le borde à gauche passe pour

inhabitée; mais la terre ferme qui s'étend à droite appartient à diverses nations sauvages dont nous avions à craindre les attaques, et parmi lesquelles on doit placer en première ligne les Chavantes. Ces sauvages n'ayant pas de pirogues, les eaux de cette partie du fleuve fourmillent d'animaux qui ne sont jamais inquiétés par la présence de l'homme. Parmi les nombreuses espèces de poissons dangereux qu'on y rencontre, nous ne citerons que la *piragna*, qui, bien que n'ayant que trois à quatre décimètres de long, est plus à redouter pour le baigneur que le crocodile le plus féroce. Des dents saillantes et assez semblables à celles de l'homme garnissent sa bouche, et en un instant elle enlève les morceaux de la chair de l'imprudent qui s'expose à ses attaques. Dès que le sang coule, des milliers de *piragnas* s'élancent de toutes parts, et l'homme sur lequel elles s'acharnent est dévoré presque aussitôt, à moins que les nombreux oiseaux aquatiques ennemis de ces poissons ne viennent à son secours. Il faut dire que les plages baignées par l'Araguaïl sont littéralement couvertes d'oiseaux. D'énormes *jabiru*, de jolies aigrettes du blanc le plus pur, se balancent sur les branches des arbres qui ombragent la rivière, et ressemblent de loin à d'immenses fleurs suspendues aux rameaux. Les hérons, les oies, les ibis, les *savacous*, abondent aussi dans ces déserts, ainsi qu'une espèce d'engoulevent, qui, à la différence de ses congénères, a l'habitude de se réunir par troupes nombreuses au soleil le plus ardent. J'ai déjà parlé des crocodiles qui peuplent les eaux de l'Araguaïl : ils appartiennent à trois espèces distinctes. Deux sont fort communes; on les connaît dans le pays sous le nom de *jacaré-preto* et de *jacaré-tinga*. La première atteint une longueur de quatre à cinq mètres et est entièrement noire, avec quelques petites bandes jaunâtres sur la queue; la seconde ne dépasse guère un mètre de long : elle est variée de gris et de jaune, et sa chair sert de nourriture aux naturels. Je ne pus me procurer la troisième, qui est très rare et qui est, dit-on, noire avec la gorge jaune; celle-ci atteint des dimensions colossales. Un jour, nos pêcheurs parvinrent à harponner un crocodile de cette dernière espèce; mais son poids était tel qu'ils ne purent le traîner sur le rivage. Ils m'envoyèrent un d'entre eux pour m'informer de ce qui se passait, et aussitôt j'expédiai vingt hommes pour les aider à tirer la corde du harpon; mais le monstrueux amphibie parvint à rompre ce câble et s'enfuit, emportant le harpon enfoncé dans son corps.

Les reptiles se montrent aussi en très grand nombre sur les bords de l'Araguaïl, et nous trouvâmes plusieurs serpens à sonnette, ainsi que plusieurs grandes vipères et des couleuvres de petite taille, parées des plus jolies couleurs, dont l'écarlate le plus éclatant formait la base. Quelquefois, vers le soir, les sons les plus étranges sortaient du fond des eaux; c'étaient des grognemens prolongés et répétés à l'infini : ce

singulier concert annonçait la présence d'un poisson nommé *uvacara*. L'*uvacara* a la singulière habitude de sortir la nuit de son élément habituel et de porter à terre dans sa bouche, et l'une après l'autre, une grande quantité de pierres de la grosseur du bout du doigt; puis il dépose sur ce lit ses œufs, qui, par la forme et la couleur, ressemblent à des graines de moutarde. Parmi les quadrupèdes que nous eûmes occasion de rencontrer sur les bords de l'Araguaïl, je ne citerai que le singe hurleur, ainsi nommé à cause de l'éclat de sa voix, le *cabiai* ou *capivare*, animal amphibie assez semblable à un cochon de grande taille, deux ou trois espèces de cerfs, et des loutres.

Parvenus enfin à l'extrémité nord de la grande île Baranal, nous nous arrêtâmes encore pour en déterminer la position géographique; trois jours après, nous rencontrâmes le premier rapide que présente la rivière, et nous le passâmes sans difficulté.

Le lendemain, 3 juillet, nous vîmes enfin l'espèce humaine paraître à son tour au milieu de ces solitudes. Au moment même où nos canots se remettaient en marche, nous aperçûmes dans le lointain une pirogue remplie d'Indiens; je désirais vivement établir des relations avec eux, mais ils s'enfuirent à notre approche en s'aidant avec vigueur des longues perches qui leur servaient de rames. Je cherchai vainement à les joindre, mon embarcation lourdement chargée ne put y parvenir : alors j'invitai le docteur Weddell, qui commandait la plus légère de nos barques, à les poursuivre, et nous vîmes commencer une chasse des plus curieuses par l'agilité, la vigueur que montrèrent les rameurs sauvages comme les rameurs civilisés. La course dura long-temps : tantôt les gens du docteur, accablés de fatigue, perdaient l'avantage; tantôt, faisant de nouveaux efforts, ils semblaient au moment d'atteindre l'ennemi qui leur échappait sans cesse; mais bientôt une petite cascade barra la rivière, et les Indiens, obligés, pour se servir de leurs perches, de rester dans les eaux peu profondes, longèrent la rive, tandis que notre embarcation se précipita à force de rames au milieu de la chute et leur coupa le chemin. Lorsque les sauvages se virent en notre pouvoir, ils se jetèrent à genoux, en élevant au-dessus de leurs têtes des fruits de diverses espèces. Leur canot était rempli de flèches, et nous sûmes par la suite que c'étaient des espions qui avaient été envoyés pour nous surveiller. Pendant la nuit, ils s'étaient approchés de notre camp, sans doute afin de nous compter. Ils étaient entièrement peints en rouge, leurs cheveux étaient enduits d'huile de coco; leurs oreilles étaient percées et traversées chacune par un long bâton, et à travers leur lèvre inférieure pendait un instrument d'albâtre artistement travaillé. Ils étaient entièrement nus et portaient seulement au poignet des bracelets de coton, destinés à amortir la pression de la corde de l'arc. Nous comblâmes ces gens de présens et de marques d'amitié.

Les miroirs leur étaient totalement inconnus et excitaient fortement leur curiosité : ils regardaient constamment derrière, pour voir si la glace ne cachait pas quelqu'un, et paraissaient ravis de notre façon d'agir avec eux. Ayant remarqué parmi nous un jeune nègre qui servait de domestique, ils se figurèrent, je ne sais pourquoi, qu'il était notre chef, et à notre grand amusement ils lui témoignèrent leur respect par les gestes les plus burlesques. Nous apprîmes d'eux que nous étions à peu de distance du premier de leur village, et, vers le soir, l'ayant aperçu, j'allai camper sur une île de sable, peu soucieux d'y arriver à l'entrée de la nuit.

A peine nos sentinelles étaient-elles placées, que les Indiens du village commencèrent à débarquer sur notre îlot; leurs corps étaient entièrement peints jusque dans l'intérieur des paupières, et tous portaient des lances, des flèches et des massues; aucune femme ne se trouvait parmi eux. Les dispositions de ces sauvages ne paraissaient guère pacifiques. Nous leur distribuâmes cependant quelques couteaux et de la verroterie, mais le nombre des visiteurs devint bientôt assez considérable pour me donner quelque inquiétude. Je les engageai alors à se retirer; ils n'en tinrent pas compte et commencèrent à devenir bruyans. La nuit était épaisse, et j'avoue que notre situation me parut grave. Je fis prendre les armes, mais sans éclat, et j'ordonnai à chaque homme de se tenir prêt à agir. Nous étions enfin parvenus parmi ces féroces Chambiroas, dont le nom seul faisait frémir tous les habitans de ces régions. L'hésitation qui commençait à se répandre parmi les hommes de mon escorte me fit craindre qu'une terreur panique ne s'emparât de toute la bande, et alors notre mort était certaine. Les factionnaires m'annonçaient à chaque instant l'arrivée de nouvelles pirogues. Les Indiens voulaient exiger des présens et refusaient de nous donner leurs armes en échange. Je leur déclarai alors que toute relation serait interrompue jusqu'au matin, et qu'ils eussent à s'embarquer. Nos gens, rangés sur une longue ligne qui s'étendait d'un côté à l'autre de la petite île, s'avancèrent enfin doucement et l'arme au bras en poussant devant eux les Indiens, mais sans employer la violence. Nous parvînmes ainsi à les obliger à s'embarquer. Un vieux chef seul, ayant proposé de nous servir de guide, resta parmi nous. Je divisai alors notre équipage en deux quarts, qui tour à tour montèrent la garde. Les sentinelles durent répéter le mot d'ordre de quart d'heure en quart d'heure, afin de s'assurer que chacun était à son poste. La nuit se passa ainsi sans encombre. Au point du jour, je trouvai notre équipage singulièrement rassuré et riant déjà des terreurs de la veille.

Après déjeuner, nous nous embarquâmes, et la petite flottille s'approcha du village. La plage sur laquelle il est construit nous paraissait déjà rouge d'Indiens, lorsque la rivière nous présenta tout à coup un

obstacle inattendu. Une forte cascade s'annonçait par un murmure de plus en plus distinct, et notre pilote sauvage paraissait livré à une vive inquiétude; il faisait des signes que nous avions peine à comprendre, mais nous devinions parfaitement que la passe était des plus dangereuses. Les eaux se précipitaient avec furie contre les rochers. Nous n'avions d'espoir que dans son adresse et sa connaissance des localités. Une pensée traversa en ce moment mon esprit comme un éclair. Le pilote ne cherchait-il pas notre perte, et ces Indiens qui se pressaient sur le rivage n'attendaient-ils pas avec anxiété le moment de frapper de leurs massues ceux d'entre nous qui échapperaient au naufrage? Je fis placer derrière le pilote deux hommes sûrs avec ordre de lui brûler la cervelle au premier signe; mais tout se passa bien. Le canot, suivi du reste de la flottille, se précipita dans la passe étroite; nous fûmes couverts d'écume, et en instant l'écueil redoutable était franchi. Le vieux chef, s'abandonnant alors à une joie folle, se mit à danser en entonnant un chant monotone.

Avant d'aborder près du village, je fis arrêter les canots. Il fallait s'assurer de nos moyens de défense en cas d'attaque. Chacun de nos hommes avait un fusil et une giberne bien garnie de munitions. Sur les bancs des rameurs étaient placés des pistolets, des sabres, des piques et des haches; enfin, nous étions en état de tirer deux mille coups de fusil. Dans de telles conditions, nous n'eussions pas craint tous les Indiens de la rivière, et nous accostâmes avec une parfaite sécurité.

Le village des Indiens était formé d'une centaine de maisons construites en feuilles de palmier et pouvant être démontées avec facilité. Les Indiens ne résident sur les plages que pendant la saison de la sécheresse. Nous fûmes bien reçus, ce que j'attribuai à la manière dont j'avais traité l'équipage de la pirogue, car plusieurs des hommes qui la montaient vinrent au-devant de nous. Les Indiens nous conduisirent dans le village. Les maisons forment une rue assez régulière, au milieu de laquelle on remarque une sorte de place dont le centre est occupé par une hutte dans laquelle on conserve les *bonnets sacrés*. On désigne ainsi les objets d'une sorte de culte superstitieux. Les bonnets sacrés sont recouverts de plumes d'ara; ils ont d'un mètre à un mètre et demi de haut, et sont garnis, dans la partie inférieure, de feuilles pendantes, en sorte que l'homme qui les revêt devient entièrement invisible. Je ne pus obtenir de renseignemens sur l'usage de ces bonnets; mais on retrouve ces ornemens sacrés chez tous les peuples de la rivière appartenant aux diverses tribus des Carajas. A certaines époques de l'année, on promène solennellement ces bonnets, et on m'assura que les femmes se retiraient alors dans les bois, car, si l'une d'entre elles apercevait ces fétiches, elle serait considérée comme impure et immédiatement mise à mort.

Pendant que nous étions occupés à parcourir le village, l'on vint m'avertir que les femmes des sauvages se précipitaient dans des canots et qu'on les conduisait dans les bois à quelque distance. Sachant que cette manœuvre est un signe presque certain d'intentions hostiles chez les Indiens, je me rapprochai des embarcations, et je demandai des explications aux chefs qui m'entouraient. Ils protestèrent de leurs intentions pacifiques et rappelèrent les femmes.

Le second établissement des Indiens Chambiroas, situé sur la rive opposée de l'Araguaïl, est bien moins considérable que les autres. Le lendemain de notre arrivée, nous allâmes le visiter, et nous nous rendîmes ensuite, pour y passer la nuit, au troisième, au plus important de ces villages, nommés *aldées* par les Brésiliens. Nous nous trouvâmes cette fois au milieu d'une population très nombreuse; mais la confiance entre nous et les sauvages était établie, je n'avais plus à redouter chez nos gens qu'un excès de sécurité. J'ordonnai donc à l'équipage de rester embarqué, tandis que je descendais à terre avec deux de mes compagnons de voyage; mais à peine eus-je touché la plage, que je fus enlevé dans les bras de quelques vigoureux Indiens, qui m'emportèrent en courant jusqu'au fond d'une rue dont la longueur me parut démesurée. Parvenu à une dernière hutte, celle du chef, ils me firent asseoir sur une natte et m'apportèrent divers ragoûts, dont je me crus obligé de prendre ma part, malgré la répugnance qu'ils m'inspiraient. La gaieté la plus vive régna bientôt, et je laissai descendre à terre la moitié de l'équipage. Nous avions chacun adopté un Indien, qui était devenu notre *compadre*, et rien n'était plaisant comme de nous voir nous promener gravement bras dessus bras dessous avec ces bons sauvages parfaitement nus, et parlant chacun dans sa propre langue.

Le soir, plusieurs centaines d'Indiens, peints et ornés de plumes, exécutèrent avec un ensemble remarquable des danses d'un effet vraiment magique; même pendant ces exercices, ils tenaient leurs armes à la main. La nuit venue, pour nous donner une garantie de leurs intentions pacifiques, plusieurs de leurs principaux chefs vinrent coucher parmi nous, et quelques-uns d'entre eux s'étendirent à terre au-dessous de mon hamac.

Je savais que ces Indiens conservaient parmi eux quelques Brésiliens, qu'ils avaient, disait-on, réduits en esclavage. Je me mis en rapport avec ces prisonniers, qui étaient au nombre de quatre : deux femmes et un habitant du Para, plus un soldat déserteur de la province de Goyaz. Ces gens se louaient des sauvages, qui les avaient bien traités, mais qui s'étaient refusés à les laisser partir. J'obtins d'eux des renseignemens intéressans sur les coutumes de ces peuples. J'appris que les Indiens connaissaient depuis long-temps, et sur les rapports des Carajas du haut de la rivière, l'entreprise que j'avais formée.

Leurs intentions avaient été d'abord hostiles, mais notre conduite sage et ferme les avait ramenés à de meilleurs sentimens; tout portait à croire à la sincérité des témoignages d'amitié qu'ils nous prodiguaient. J'annonçai aux chefs mon intention d'emmener les Brésiliens, et ils y consentirent, bien qu'à regret.

La plupart des Chambiroas n'avaient jamais vu de blancs avant notre passage, car les Brésiliens esclaves dont je viens de parler étaient mulâtres ou métis. Les femmes nous regardaient avec des gestes de surprise; elles entr'ouvraient nos vêtemens pour voir si notre poitrine était de la couleur de notre figure, et ne tarissaient pas en exclamations d'étonnement. Ce fait indique combien peu de tentatives ont été faites par les Brésiliens pour explorer cette partie de leur vaste territoire. Je pus m'assurer que l'anthropophagie, qui existe à l'état de coutume chez plusieurs peuples du Brésil central, inspire aux Chambiroas autant d'horreur qu'à nous-mêmes. J'avais invité des chefs de cette nation à partager notre frugal repas; mais aucun ne voulut toucher à la viande de bœuf, car, ne connaissant pas d'animal d'aussi grande taille, ils se figuraient que cette chair devait être de la chair humaine, et ils avaient peine à cacher leur dégoût. Je cherchai en vain à leur faire comprendre la vérité.

Le tambour, au son duquel se faisaient nos apprêts de départ et nos diverses manœuvres, avait pour ces sauvages un charme tout particulier. Pendant presque toute la nuit, je fus obligé, à la prière des chefs, de faire promener la caisse à travers les rues du village. Tous les habitans la suivaient, rangés par pelotons et se tenant par le bras; ils ne pouvaient se lasser de l'entendre, et, lorsque le tambour se taisait un instant, on me suppliait aussitôt de donner des ordres pour la continuation de cet étrange concert. En revanche, nos armes à feu inspiraient à ces Indiens une grande terreur. Le chef de la tribu étant venu me rendre visite, je lui fis les honneurs d'une salve de mousqueterie. Épouvanté par la détonation, il se jeta à terre avec tous ses guerriers, et nous eûmes toutes les peines du monde à leur persuader qu'ils n'étaient point morts.

Quelques jours nous avaient suffi pour visiter les principaux établissemens de la petite peuplade qui nous avait si bien accueillis. Le moment était venu de continuer notre pénible exploration. Nous allions nous retrouver au milieu des solitudes; ce n'était plus contre les hommes, mais contre la nature qu'il nous faudrait lutter. De terribles cascades obstruent la partie du fleuve qu'il nous restait à explorer. Je fis tous mes efforts pour déterminer quelques Indiens à nous servir de pilotes; mais ils refusèrent obstinément de partager nos périls. Ils nous recommandèrent seulement de ne jamais camper sur la rive occidentale, qui était habitée par des Indiens hostiles.

Rien n'était exagéré dans ce qu'on nous avait dit des dangers qui menacent le navigateur sur cette partie de l'Araguaïl. Nous franchîmes plusieurs rapides, dans l'un desquels mon canot frappa trois fois sur des roches. Les jours suivans, nous surmontâmes plusieurs obstacles de même nature; une des pirogues chavira, néanmoins personne ne périt. Les cascades devenaient de plus en plus redoutables. Il fallut des prodiges d'adresse pour franchir ces cataractes multipliées, sans nous briser contre les roches. Quatre jours s'étaient déjà passés en pénibles efforts contre ces obstacles sans cesse renaissans, quand nous atteignîmes la plus formidable des cascades, composée d'une succession de rapides de plus de deux lieues de long. L'on fut obligé tantôt de traîner les embarcations sur les pierres, tantôt de les lancer sur un courant furieux. L'équipage, qui ne cessa toute la journée de travailler dans l'eau, était tellement exténué, que nous ne pûmes exécuter la tâche entière avant la nuit, et qu'il fallut dormir sur les rochers; le lendemain, nous sortîmes de cette dangereuse passe, et dès-lors la navigation eût été des plus agréables, si la faim n'avait commencé à nous faire sentir son aiguillon. Heureusement nous approchions d'un lieu de halte, et l'on jugera si ce fut avec joie que j'aperçus enfin, après quelques jours de diète forcée, le pavillon brésilien flotter sur le fort de *San-Juão das duas Barras*, situé un peu au-dessous de la jonction de l'Araguaïl avec le Tocantin.

Le fort de San-Juão est construit sur une hauteur qui domine l'embouchure de l'Araguaïl dans le Tocantin. A notre approche, nous vîmes que tout y était dans la plus grande confusion; la garnison avait pris nos embarcations pour une flottille de sauvages, elle était sous les armes, et il fallut montrer notre passeport impérial avant d'être admis dans la place. A peine arrivés, nous songeâmes à nous procurer des vivres; mais notre déception fut des plus cruelles : la garnison ne se nourrissait que des envois qu'elle recevait tous les trois mois de la ville du Para, et l'on me dit que, par des circonstances inexplicables, il y avait retard dans les arrivages. Nous n'avions donc aucun espoir de nous ravitailler à San-Juão. Je ne tardai pas non plus à m'apercevoir que le commandant du fort, malgré les protestations les plus serviles, conservait quelque défiance à notre égard, car, bien qu'à mon arrivée il eût voulu me remettre jusqu'aux clés de la place, cela ne l'empêcha pas de me déclarer le lendemain qu'il ne pourrait m'autoriser à descendre le Tocantin. La supériorité numérique étant du côté de mon escorte, j'ai lieu de croire qu'il eût été fort embarrassé de faire exécuter ses ordres, si mon intention avait été de les braver; mais, après avoir exploré le cours de l'Araguaïl, je me proposais au contraire de remonter le Tocantin et de revenir ainsi vers Goyaz par un nouveau chemin. Le commandant n'avait aucune objection à faire contre ce projet : seu-

lement, pour l'exécuter, il fallait des vivres, et il refusa de m'en donner, ou même de m'en vendre, à quelque condition que ce fût. J'eus beau lui représenter qu'en agissant ainsi, il exposait à périr de faim non-seulement des étrangers, ce qui pouvait à la rigueur l'intéresser assez peu, mais encore un nombre assez considérable de soldats brésiliens : rien ne put l'émouvoir. Je savais cependant que ses magasins étaient garnis de farine de manioc. Ce que je ne savais pas, c'est que cet homme ne reculait, pour s'enrichir, devant aucune exaction. Ses propres soldats n'étaient nourris que de jeunes crocodiles qu'il vendait un prix exorbitant à ceux-là même qui les avaient pêchés. Trois ans plus tard, on me donna tous ces détails au Para, où j'appris que la garnison du fort s'était révoltée contre ce chef indigne et l'avait fusillé.

Les refus du commandant de San-Juâo me laissaient cruellement inquiet. Comment allais-je pourvoir à la nourriture de tant d'hommes, auxquels je devais encore imposer de si durs travaux? La pêche ne nous offrait que des ressources bien précaires. Enfin j'obtins, à force de supplications, quelques paniers de farine de manioc, et j'envoyai dans les bois quelques hommes de mon escorte, qui me rapportèrent une assez grande quantité de châtaignes du Para : de plus, on consentit à me vendre la seule bête à cornes qui existât dans le fort, et que l'on y conservait comme objet de curiosité. Ce fut avec ces provisions, bien insuffisantes sans doute, que je cherchai à opérer la remonte du Tocantin. Cette tentative devait couronner dignement notre excursion.

Bientôt nous nous engageâmes dans des cascades très difficiles à franchir, surtout pour des hommes déjà exténués par tant de privations. Une navigation de neuf jours nous conduisit à la mission de Boa-Vista. Les incidens qui marquèrent ces neuf jours empruntent toute leur signification au malaise que le découragement et la faim faisaient peser sur notre équipage. La découverte d'une tortue, la rencontre d'une embarcation pourvue d'un peu de viande sèche, suffisaient pour éveiller parmi nous des transports de joie. C'étaient de véritables événemens. J'eus aussi à comprimer une révolte qui n'avait d'autre cause que l'excès de la fatigue et de la faim. Une partie de mon équipage voulut m'imposer une halte que je regardais comme préjudiciable aux intérêts de l'expédition. Après quelques tentatives infructueuses pour ramener les révoltés au devoir, je dus leur annoncer que j'allais les abandonner dans le désert, habité par des Indiens hostiles; puis je fis prendre le large, bien résolu à ne continuer mon voyage qu'avec les hommes restés fidèles. Lorsque les révoltés virent ma contenance, ils demandèrent à capituler; mais ils n'obtinrent de rentrer dans les embarcations qu'en les gagnant à la nage.

Notre entrée à Boa-Vista fut vraiment triomphale, et quelques jours

de repos dans cette petite ville nous eurent bien vite fait oublier toutes nos peines. Nous descendîmes à terre au milieu d'un discordant tapage produit à la fois par les sons peu harmonieux de la musique du pays, par des volées de cloches et des salves de mousqueterie, auxquelles répondaient les roulemens de notre tambour et les coups de fusil de mon escorte. Cet effroyable tintamarre dura jusqu'à la nuit. La ville de Boa-Vista est assez jolie, bien que toutes les maisons soient construites en feuilles de palmier et en paille; l'église est spacieuse et bâtie avec les mêmes matériaux, à l'exception des assises, qui sont en pierre. C'est grace aux bons offices des missionnaires que cette bourgade s'est élevée assez récemment. La population est principalement composée de nègres de la province de Marañon. Il y a peu d'années, quelques cahutes, repaires de voleurs et d'assassins, existaient seules dans cet endroit; elles sont aujourd'hui remplacées par un village florissant, par une population bienveillante et paisible.

Une excursion à travers les admirables forêts qui entourent Boa-Vista nous amena jusqu'aux villages habités par les Indiens Apinagés. Avant l'arrivée des missionnaires, ces sauvages attaquaient les embarcations; souvent ils massacraient les équipages qui remontaient ou descendaient le Tocantin. Aujourd'hui, les Apinagés sont plus pacifiques, et, bien que n'entretenant pas de relations très intimes avec les habitans de Boa-Vista, ils paraissent cependant avoir renoncé à leurs déprédations. Il est vrai que ces Indiens, entourés par la peuplade anthropophage des Chavantes, sentent le besoin de vivre en bonne intelligence avec les chrétiens, dont les armes à feu leur sont quelquefois d'un grand secours. Ces Indiens sont absolument nus; ils ont l'habitude de percer les oreilles des jeunes enfans, d'y passer de légers bâtons dont on augmente sans cesse le diamètre, et qu'on remplace enfin par des rondelles de bois qui dilatent le lobe de l'oreille au point de le faire pendre sur les épaules. Les Apinagés vivent réunis dans trois grands villages; nous passâmes la nuit dans le plus grand : l'on y préparait depuis plusieurs jours une fête singulière, à laquelle nous assistâmes. Tous ces Indiens étaient peints des couleurs les plus vives et parés de plumes éclatantes; des danses monotones durèrent toute la nuit, au bruit des trompes et des tambourins. Nous vîmes successivement plusieurs couples portant leur nouveau-né dans un hamac, puis venant le présenter à la lune, qui brillait alors de tout son éclat. Un Indien d'une extrême agilité, et qui se livrait aux plus incroyables gambades, secouait avec violence une espèce de calebasse en forme de bouteille contenant de petits cailloux. Les femmes étaient admises à cette fête et formaient une longue ligne en face des hommes. Malgré l'état de surexcitation dans lequel la danse et la boisson avaient jeté les sauvages, ils n'eurent pour nous que les meilleurs procédés.

Quelques jours d'une navigation fatigante et périlleuse succédèrent aux jours de repos que nous avions passés à Boa-Vista. Nous atteignîmes ainsi le village de Pexe, où nous devions abandonner nos embarcations pour continuer par terre notre route vers Goyaz. Avant d'arriver à Pexe, nous ne rencontrâmes qu'un seul point intéressant : c'est le village de Porto-Imperial, qui, sous le régime colonial, portait le nom de Porto-Real, et se trouve ainsi indiqué sur la plupart des cartes. Ici s'offrit à nous une misérable population, mise en couple réglée par les sauvages. Une terreur continuelle pèse sur les habitans de Porto-Imperial. Les femmes n'osent pas aller à la fontaine laver leur linge et chercher de l'eau sans être accompagnées d'une nombreuse escorte d'hommes armés de fusils. Accablée par tant de maux, auxquels la famine vient nécessairement joindre ses atteintes, cette population, décimée chaque année, disparaîtra bientôt, si des secours efficaces ne lui sont donnés.

A partir de Pexe, nous allions rencontrer sur terre des dangers et des obstacles non moins redoutables que les cascades si péniblement franchies du Tocantin. Il fallait traverser les déserts qui forment le vaste delta bordé d'un côté par l'Araguaïl, de l'autre par le Tocantin. Notre marche fut ralentie, non-seulement par la fatigue et l'épuisement de nos mules, dont plusieurs ne purent nous suivre, mais aussi par les précautions qu'il fallut prendre contre les tribus sauvages disséminées dans ces solitudes. Nous étions sur le territoire de deux peuplades renommées pour leur cruauté, les Chavantes et les Canouères. Bien que n'étant pas anthropophages, ces derniers sont plus redoutés encore que les Chavantes, et l'esprit a peine à admettre les traditions qui courent à leur sujet dans le pays. Naviguant constamment sur le Tocantin, les Canouères ont l'habitude d'attacher les malheureux tombés entre leurs mains, et particulièrement les femmes, aux extrémités de leurs pirogues; ces infortunés se trouvent ainsi plongés dans l'eau chaque fois que la frêle embarcation s'élance au milieu des nombreuses cascades qui interrompent le cours de la rivière. J'ai rencontré une pauvre femme qui n'avait été arrachée aux mains de ces misérables qu'après avoir vécu trois jours au milieu de ces tortures.

Les plaines désolées qui s'étendent entre l'Araguaïl et le Tocantin conservent encore çà et là quelques traces de la civilisation dont l'influence bienfaisante les avait autrefois fécondées. Çà et là s'élèvent des bosquets de bananiers, d'orangers, ombrageant des ruines. Les rares villages qu'on traverse sont dépeuplés; la plupart des maisons sont incendiées. Le petit hameau d'Amaroléité, que nous eûmes à traverser, ne contenait plus qu'une douzaine d'habitans réduits au désespoir; tout le reste était déjà tombé sous la massue des sauvages, et, bien que les survivans fussent assurés de partager bientôt le même sort, l'amour du

lieu natal les retenait cependant encore sur ce sol inhospitalier. A Pilar seulement, nous pûmes respirer à loisir, et notre vue ne fut plus attristée par d'aussi affreux tableaux. Il faut avoir traversé les déserts baignés par l'Araguaïl et le Tocantin, pour connaître dans toute sa nudité l'état de misère et d'anarchie où languissent quelques parties du Brésil.

Nous approchions de Goyaz, et bientôt nous pûmes rentrer dans cette ville, salués non plus par des rires sardoniques, mais par des cris d'enthousiasme et de reconnaissance. Cette excursion sur l'Araguaïl nous avait offert comme un résumé des fatigues et des dangers de toute espèce qui attendent le voyageur sur les fleuves inexplorés et dans les forêts vierges du Brésil. Nous avions pu nous convaincre que l'absence presque totale de voies de communication est le plus grand obstacle qui s'oppose aux progrès de la civilisation dans ces contrées lointaines. Malheureusement trop peu d'efforts ont été tentés jusqu'à ce jour pour surmonter cet obstacle, et quelques incidens de notre excursion sur l'Araguaïl ont assez prouvé quelle est l'insouciance des Brésiliens pour ce qui touche aux élémens les plus essentiels de la prospérité d'un grand pays. Il serait à désirer que, prenant exemple sur les voyageurs européens, les Brésiliens se décidassent enfin à étudier sérieusement le vaste domaine qu'ils partagent encore avec la barbarie. Ce n'est pas assez d'exploiter, comme ils le font, quelques parties d'un immense territoire : il faut établir des relations suivies et fécondes entre ces diverses régions, séparées jusqu'à ce jour par des forêts et des plaines incultes. Aujourd'hui, nous l'avons dit, c'est pour le naturaliste et le poète que le Brésil a surtout des charmes; c'est la nature inculte qu'on y vient étudier. Il serait temps qu'on y pût admirer aussi l'action bienfaisante de l'industrie, du travail, et le triomphe complet de la civilisation.

F. DE CASTELNAU.

LES POÉSIES

DE

HENRI HEINE.

Dans un moment où l'Europe est en feu, il y a peut-être quelque courage à s'occuper de simple poésie, à traduire un écrivain qui a été le chef de la jeune Allemagne et a exercé une grande influence sur le mouvement des esprits, non pas pour ses chants révolutionnaires, mais pour ses ballades les plus détachées, ses stances les plus sereines. Nous aurions pu, dans l'œuvre d'Henri Heine, vous former un faisceau de baguettes républicaines auquel n'aurait pas même manqué la hache du licteur. Nous préférons vous offrir un simple bouquet de fleurs de fantaisie, aux parfums pénétrans, aux couleurs éclatantes. Il faut bien que quelque fidèle, en ce temps de tumulte où les cris enroués de la place publique ne se taisent jamais, vienne réciter tout bas sa prière à l'autel de la poésie.

On a pu apprécier ici même le talent d'Henri Heine dans ses poèmes satiriques. *Atta-Troll* et *le Voyage d'Hiver* sont encore dans toutes les mémoires. Cette fois nous donnons comme une anthologie tirée de ses divers recueils du *Buch der Lieder* (Livre des chants). Avant de citer ces pièces, qui perdent nécessairement beaucoup, privées des graces du style et du rhythme, nous voudrions tenter une appréciation du talent poétique d'Henri Heine, ce Byron de l'Allemagne à qui il n'a manqué, pour être aussi populaire en France, que le titre de lord, la mise en scène de son génie, — et une traduction complète.

Henri Heine est, si ces mots peuvent s'accoupler, un Voltaire pittoresque et sentimental, un sceptique du XVIIIe siècle, argenté par les doux rayons bleus du clair de lune allemand. Rien n'est plus singulier et plus inattendu que ce mélange involontaire d'où résulte l'originalité du poète. A l'opposé de beaucoup de ses compatriotes, farouches Teutons et *gallophages*, qui ne jurent que par Hermann, Henri Heine a toujours beaucoup aimé les Français; si la Prusse est la patrie de son corps, la France est la patrie de son esprit. Le Rhin ne sépare pas si profondément qu'on veut bien le dire les deux pays, et souvent la brise de France, franchissant les eaux vertes où gémit la Lurley sur son rocher, balaie, de l'autre côté, l'épaisse brume du Nord et apporte quelque gai refrain de liberté et d'incrédulité joyeuse, que l'on ne peut s'empêcher de retenir. Heine en a retenu plus que tout autre, de ces chansons aimablement impies et férocement légères, et il est devenu un terrible railleur, ayant toujours son carquois plein de flèches sarcastiques, qui vont loin, ne manquent jamais leur but et pénètrent avant. Ah! plus d'un qui n'en dit rien, et tâche de faire bonne contenance, quoiqu'il soit mort depuis long-temps de sa blessure, a dans le flanc le fer de l'un de ces dards empennés de métaphores brillantes. Tous ont été criblés, les dieux anciens et les dieux nouveaux, les potentats et les conseillers auliques, les poètes barbares ou sentimentaux, les tartufes et les cuistres de toute robe et de tout plumage. Nul tireur, fût-il aussi adroit qu'un chasseur tyrolien, n'a abattu un pareil nombre des noirs corbeaux qui tournent et croissent au-dessus du Kyffhauser, la montagne sous laquelle dort l'empereur Frédéric Barberousse, et si l'Épiménide couronné ne se réveille point, certes, ce n'est pas la faute du brave Henri; dans son ardeur de viser et d'atteindre, il a même lancé à travers sa sarbacane, sur la patrie allemande, sur la *vieille femme de là-bas*, comme il l'appelle, quelques pois et quelques houppes de laine rouge, cachant une fine pointe, qui ont dû réveiller parfois, dans son fauteuil d'ancêtre, la pauvre grand'mère rêvassant et radotant.

Il n'a pas manqué jusqu'à présent de ces esprits secs, haineux, d'une lucidité impitoyable, qui ont manié l'ironie, cette hache luisante et glacée, avec l'adresse froide et l'impassibilité joviale du bourreau; mais Henri Heine, quoiqu'il soit aussi cruellement habile que pas un d'eux, en diffère essentiellement au fond. Avec la haine, il possède l'amour, un amour aussi brûlant que la haine est féroce; il adore ceux qu'il tue; il met le dictame sur les blessures qu'il a faites et des baisers sur ses morsures. Avec quel profond étonnement il voit jaillir le sang de ses victimes, et comme il éponge bien vite les filets pourpres et les lave de ses larmes!

Ce n'est pas un vain cliquetis d'antithèses de dire littérairement d'Henri Heine qu'il est cruel et tendre, naïf et perfide, sceptique et crédule, lyrique et prosaïque, sentimental et railleur, passionné et glacial, spirituel et pittoresque, antique et moderne, *moyen-âge* et révolutionnaire. Il a toutes les qualités et même, si vous voulez, tous les défauts qui s'excluent; c'est l'homme des contraires, et cela sans effort, sans parti pris, par le fait d'une nature panthéiste qui éprouve toutes les émotions et perçoit toutes les images. Jamais Protée n'a pris plus de formes, jamais dieu de l'Inde n'a promené son ame divine dans une si longue série d'avatars. Ce qui suit le poète à travers ces mutations perpétuelles et ce qui le fait reconnaître, c'est son incomparable perfection

plastique. Il taille comme un bloc de marbre grec les troncs noueux et difformes de cette vieille forêt inextricable et touffue du langage allemand à travers laquelle on n'avançait jadis qu'avec la hache et le feu; grace à lui, l'on peut marcher maintenant dans cet idiome sans être arrêté à chaque pas par les lianes, les racines tortueuses et les chicots mal déracinés des arbres centenaires; — dans le vieux chêne teutonique, où l'on n'avait pu si long-temps qu'ébaucher à coups de serpe l'idole informe d'Irmensul, il a sculpté la statue harmonieuse d'Apollon; il a transformé en langue universelle ce dialecte que les Allemands seuls pouvaient écrire et parler sans cependant toujours se comprendre eux-mêmes.

Apparu dans le ciel littéraire un peu plus tard, mais avec non moins d'éclat que la brillante pléiade où brillaient Wieland, Klopstock, Schiller et Goethe, il a pu éviter plusieurs défauts de ses prédécesseurs. On peut reprocher à Klopstock une fatigante profondeur, à Wieland une légèreté outrée, à Schiller un idéalisme parfois absurde; enfin, Goethe, affectant de réunir la sensation, le sentiment et l'esprit, pèche souvent par une froideur glaciale. Comme nous l'avons dit, Henri Heine est naturellement sensible, idéal, plastique, et avant tout spirituel. Il n'est rien entré de Klopstock dans la formation de son talent, parce que sa nature répugne à tout ce qui est ennuyeux; il a de Wieland la sensualité, de Schiller le sentiment, de Goethe la spiritualité panthéistique; il ne tient que de lui-même son incroyable puissance de réalisation. Chez lui, l'idée et la forme s'identifient complétement; personne n'a poussé aussi loin le relief et la couleur. Chacune de ses phrases est un microcosme animé et brillant; ses images semblent vues dans la chambre noire; ses figures se détachent du fond et vous causent par l'intensité de l'illusion la même surprise craintive que des portraits qui descendraient de leur cadre pour vous dire bonjour. Les mots chez lui ne désignent pas les objets, ils les évoquent. Ce n'est plus une lecture qu'on fait, c'est une scène magique à laquelle on assiste; vous vous sentez enfermer dans le cercle avec le poète, et alors autour de vous se pressent avec un tumulte silencieux des êtres fantastiques d'une vérité saisissante; il passe devant vos yeux des tableaux si impossiblement réels, que vous éprouvez une sorte de vertige.

Rien n'est plus singulier pour nous que cet esprit à la fois si français et si allemand. Telle page étincelante d'ironie et qu'on croirait arrachée à Candide a pour verso une légende digne de figurer dans la collection des frères Grimm, et souvent, dans la même strophe, le docteur Pangloss philosophe avec une *elfe* ou une *nixe*. Au rire strident de Voltaire, l'enfant au cor merveilleux mêle une note mélancolique où revivent les poésies secrètes de la forêt et les fraîches inspirations du printemps; le raillèur s'installe familièrement dans un donjon gothique ou se promène sous les arceaux d'une cathédrale; il commence par se moquer des hauts barons et des prêtres, mais bientôt le sentiment du passé le pénètre, les armures bruissent le long des murailles; les couleurs des blasons se ravivent, les roses des vitraux étincellent, l'orgue murmure; le paladin sort de son château féodal sur son coursier caparaçonné; le prêtre, la chasuble au dos, monte les marches de l'autel, et jamais poète épris de chevalerie et d'art catholique, ni Uhland, ni Tieck, ni Schlegel, dont il a tant de fois tourné le romantisme en ridicule, n'ont si fidèlement dépeint

et si bien compris le moyen-âge. La force des images et le sentiment de la beauté ont rendu pour quelques strophes notre ricaneur sérieux; mais voilà qu'il se moque de sa propre émotion et passe sur ses yeux remplis de larmes sa manche bariolée de bouffon, et fait sonner bien fort ses grelots et vous éclate de rire au nez. Vous avez été sa dupe; il vous a tendu un piége sentimental où vous êtes tombé comme un simple Philistin. — Il le dit, mais il ment; il a été attendri en effet, car tout est sincère dans cette nature multiple. Ne l'écoutez pas, quand il vous dit de ne croire ni à son rire ni à ses pleurs; rire d'hyène, larmes de crocodile; — pleurs et rires ne s'imitent pas ainsi!

Le *Buch der Lieder* (Livre des chants) contient plusieurs ballades où, malgré l'accent railleur, palpite la vie intime des temps passés. *Le chevalier Olaf* se fait remarquer par le plus habile mélange de grace et de terreur. Cela est charmant et cela donne froid dans le dos. — Olaf a séduit la fille du roi; il faut qu'il l'épouse pour légitimer sa faute, mais il doit payer, la noce achevée, sa hardiesse de sa tête! La princesse est pâle comme une morte, le roi sombre et soucieux, le bourreau attendri; le chevalier Olaf seul salue d'un air gai son beau-père et sourit de ses lèvres vermeilles; il ne regrette pas ce qu'il a fait et ne trouve pas son bonheur acheté trop cher. Il envoie un adieu plein de reconnaissance à tout ce qui l'entoure, à la nature, à la providence, aux beaux yeux *couleur de violette* qui lui ont été si fatals et si doux! — Quel tableau grandiose et fantastique que celui du roi Harald Harfagar endormi au fond de la mer dans les bras d'une ondine amoureuse, et qui tressaille lorsque les vaisseaux des pirates normands passent au-dessus de sa tête! — Et dans la ballade d'Almanzor, qui, voyant dans la mosquée de Cordoue les colonnes de porphyre continuer à soutenir les voûtes de l'église du dieu des chrétiens comme elles avaient porté la coupole du temple d'Allah, courbe sa tête sous l'eau du baptême et trouve le moyen de rester le dernier à la fête d'une galante châtelaine, si bien que les colonnes indignées se rompent et croulent en débris, faisant hurler de douleur anges et saints sous leurs décombres, — quelle verve sceptique! quelle haute philosophie à travers le luxe éblouissant des images et l'enchantement oriental de la poésie! Le *Romancero morisco* n'a rien de plus vif, de plus éclatant, de plus arabe; mais à quoi bon donner un échantillon, quand on peut ouvrir l'écrin lui-même?

LE CHEVALIER OLAF.

I.

Devant le dôme se tiennent deux hommes, portant tous deux des manteaux rouges; l'un est le roi, l'autre est le bourreau.

Et le roi dit au bourreau : — Au chant des prêtres, je vois que la cérémonie va finir; tiens prête ta bonne hache.

Les cloches sonnent, les orgues ronflent, et le peuple s'écoule de l'église. Au milieu du cortége bigarré sont les nouveaux époux en costume d'apparat.

L'une est la fille du roi : elle est triste, inquiète, pâle comme une morte;

l'autre est sire Olaf, qui marche avec assurance et sérénité : sa bouche vermeille sourit.

Et, avec le sourire sur ses lèvres vermeilles, il dit au roi, sombre et soucieux : « Je te salue, beau-père; c'est aujourd'hui que je dois te livrer ma tête.

« Je dois mourir aujourd'hui.... Oh! laisse-moi vivre seulement jusqu'à minuit, afin que je fête mes noces par un festin et par des danses.

« Laisse-moi vivre, laisse-moi vivre jusqu'à ce que le dernier verre soit vidé, jusqu'à ce que la dernière danse soit dansée.... Laisse-moi vivre jusqu'à minuit. »

Et le roi dit au bourreau : « Nous octroyons à notre gendre la prolongation de sa vie jusqu'à minuit.... Tiens prête ta bonne hache. »

II.

Sire Olaf est assis au banquet de ses noces, il vide son dernier verre; l'épousée s'appuie sur son épaule et gémit. — Le bourreau se tient devant la porte.

Le bal commence, et sire Olaf étreint sa jeune femme, et, dans une valse emportée, ils dansent à la lueur des flambeaux la dernière danse. — Le bourreau se tient devant la porte.

Les violons jettent des sons joyeux, les flûtes soupirent tristes et inquiètes; les spectateurs ont le cœur serré en voyant danser les deux époux. — Le bourreau se tient devant la porte.

Et, tandis qu'ils dansent dans la salle resplendissante, sire Olaf murmure à l'oreille de sa femme : « Tu ne sais pas combien je t'aime! Il fera si froid dans le tombeau! » — Le bourreau se tient devant la porte.

III.

« Sire Olaf, il est minuit; ta vie est écoulée! Tu la perds en expiation d'avoir suborné une fille de roi. »

Les moines murmurent les prières des agonisans; l'homme au manteau rouge attend, armé de sa hache brillante, auprès du noir billot.

Sire Olaf descend le perron de la cour, où luisent des torches et des épées.

Un sourire voltige sur les lèvres vermeilles du chevalier, et, de sa bouche souriante, il dit :

« Je bénis le soleil, je bénis la lune et les astres qui étoilent le ciel. Je bénis aussi les petits oiseaux qui gazouillent dans l'air.

« Je bénis la mer, je bénis la terre et les fleurs qui émaillent les prés; je bénis les violettes, elles sont aussi douces que les yeux de mon épousée.

« O les doux yeux de mon épousée, les yeux couleur de violettes, c'est par eux que je meurs!... Je bénis aussi le feuillage embaumé du sureau sous lequel tu t'es donnée à moi. »

HARALD HARFAGAR.

Le roi Harald Harfagar habite les profondeurs de l'Océan avec une belle fée de la mer; les années viennent et s'écoulent.

Retenu par le charme et les enchantemens de l'ondine, il ne peut ni vivre ni mourir; voilà déjà deux cents ans que dure son bienheureux martyre.

La tête du roi repose sur le sein de la douce enchanteresse, dont il regarde les yeux avec une amoureuse langueur; il ne peut jamais les regarder assez.

Sa chevelure d'or est devenue gris d'argent; les pommettes de ses joues saillissent sous sa peau jaunie; son corps est flétri et cassé.

Parfois il s'arrache tout à coup à son rêve d'amour, quand les flots bruissent violemment au-dessus de sa tête et que le palais de cristal tremble.

Parfois il croit entendre au-dessus des vagues, dans le vent qui passe, un cri de guerre normand; il se lève en sursaut, il tressaille de joie, il étend ses bras, mais ses bras retombent lourdement.

Parfois il croit entendre au-dessus de lui des marins qui chantent et célèbrent dans leurs chansons guerrières les exploits du roi Harald Harfagar.

Alors le roi gémit, sanglotte et pleure du fond de son cœur. La fée de la mer se penche vivement sur lui et lui donne un baiser de sa bouche rieuse.

Almanzor.

I.

Dans le dôme de Cordoue s'élèvent treize cents colonnes, treize cents colonnes gigantesques soutiennent la vaste coupole.

Et colonnes, coupole et murailles sont couvertes depuis le haut jusqu'en bas de sentences du Coran, arabesques charmantes artistement enlacées.

Les rois mores, jadis, bâtirent cette maison à la gloire d'Allah, mais les temps ont changé, et avec les temps l'aspect des choses.

Sur la tour où le muezzin appelait à la prière bourdonne maintenant le glas mélancolique des cloches chrétiennes.

Sur les degrés où les croyans chantaient la parole du prophète, les moines tonsurés célèbrent maintenant la lugubre facétie de leur messe.

Et ce sont des génuflexions et des contorsions devant des poupées de bois peint, et tout cela beugle et mugit, et de sottes bougies jettent leurs lueurs sur des nuages d'encens.

Dans le dôme de Cordoue se tient debout Almanzor-ben-Abdullah, qui regarde tranquillement les colonnes et murmure ces mots :

« O vous, colonnes, fortes et puissantes autrefois, vous embellissiez la maison d'Allah, maintenant vous rendez servilement hommage à l'odieux culte du Christ!

« Vous vous accommodez aux temps, et vous portez patiemment votre fardeau. Hélas! et moi qui suis d'une matière plus faible, ne dois-je encore plus patiemment accepter ma charge? »

Et le visage serein, Almanzor-ben-Abdullah courba sa tête sur le splendide baptistère du dôme de Cordoue.

II.

Il sort vivement du dôme et s'élance au galop de son coursier arabe; les

boucles de ses cheveux encore trempées d'eau bénite et les plumes de son chapeau flottent au vent.

Sur la route d'Alkoléa, où coule le Guadalquivir, où fleurissent les amandiers blancs, où les oranges d'or répandent leurs senteurs,

Sur cette route, le joyeux chevalier chevauche, siffle et chante de plaisir, et sa voix se mêle au gazouillement des oiseaux et au bruissement du fleuve.

Au château d'Alkoléa demeure Clara d'Alvarès, et, pendant que son père se bat en Navarre, elle se réjouit sans contrainte.

Et Almanzor entend au loin retentir les cymbales et les tambours de la fête, et il voit les lumières du château scintiller à travers l'épais feuillage des arbres.

Au château d'Alkoléa dansent douze dames parées; douze chevaliers parés dansent avec elles. Cependant Almanzor est le plus brillant de ces paladins.

Comme il papillonne dans la salle, en belle humeur, sachant dire à toutes les dames les flatteries les plus charmantes!

Il baise vivement la belle main d'Isabelle et s'échappe aussitôt, puis il s'assied devant Elvire et la regarde hardiment dans les yeux.

Il demande en riant à Léonore s'il lui plaît aujourd'hui, et il montre la croix d'or brodée sur son pourpoint.

Il jure à chaque dame qu'elle règne seule dans son cœur, et « aussi vrai que je suis chrétien! » jure-t-il trente fois dans la même soirée.

III.

Au château d'Alkoléa, le plaisir et le bruit ont cessé. Dames et chevaliers ont disparu, et les lumières sont éteintes.

Dona Clara et Almanzor sont restés seuls dans la salle; la dernière lampe verse sur eux sa lueur solitaire.

La dame est assise sur un fauteuil, le chevalier est placé sur un escabeau, et sa tête, alourdie par le sommeil, repose sur les genoux de sa bien-aimée.

La dame, affectueuse et attentive, verse d'un flacon d'or de l'essence de rose sur les boucles brunes d'Almanzor, et il soupire du plus profond de son cœur.

De ses lèvres suaves, la dame, affectueuse et attentive, dépose un doux baiser sur les boucles brunes d'Almanzor, et un nuage assombrit le front du chevalier endormi.

La dame, affectueuse et attentive, pleure, et un flot de larmes tombe de ses yeux brillans sur les boucles brunes d'Almanzor, et les lèvres du chevalier frémissent.

Et il rêve : il se retrouve la tête profondément courbée et mouillée par l'eau du baptême dans le dôme de Cordoue, et il entend beaucoup de voix confuses.

Il entend murmurer toutes les colonnes gigantesques; — elles ne veulent plus porter leur fardeau, et tremblent de colère et chancellent.

Et elles se brisent violemment; le peuple et les prêtres blêmissent, la coupole s'écroule avec fracas, et les dieux chrétiens se lamentent sous les décombres.

L'Évocation.

Le jeune franciscain est assis solitaire dans sa cellule, il lit dans le vieux grimoire intitulé : *la Contrainte de l'Enfer*.

Et comme minuit sonne, il n'y tient plus, et, les lèvres blêmies par la peur, il appelle les esprits infernaux : Esprits! tirez-moi de la tombe le corps de la plus belle femme, prêtez-lui la vie pour cette nuit; — je veux m'édifier sur ses charmes.

Il prononce la terrible formule d'évocation, et aussitôt sa fatale volonté s'accomplit; la pauvre beauté morte arrive enveloppée de blancs tissus.

Son regard est triste. De sa froide poitrine s'élèvent de douloureux soupirs. La morte s'assied près du moine; — ils se regardent et se taisent.

Les Ondines.

Les flots battent la plage solitaire; la lune est levée; le chevalier repose étendu sur la dune blanche, et se laisse aller aux mille rêveries de sa pensée.

Les belles ondines, vêtues de voiles blancs, quittent les profondeurs des eaux. Elles s'approchent à pas légers du jeune homme, qu'elles croient réellement endormi.

L'une touche avec curiosité les plumes de sa barette; l'autre examine son baudrier et son heaume.

La troisième sourit, et son œil étincelle; elle tire l'épée du fourreau, et, appuyée sur l'acier brillant, elle contemple le chevalier avec ravissement.

La quatrième sautille çà et là autour de lui, et chantonne tout bas : « Oh! que ne suis-je ta maîtresse, chère fleur de chevalerie! »

La cinquième baise la main du chevalier avec une ardeur voluptueuse; la sixième hésite, et s'enhardit enfin à lui baiser les lèvres et les joues.

Le chevalier n'est pas un sot; il se garde bien d'ouvrir les yeux, et se laisse tranquillement embrasser par les belles ondines au clair de lune.

Le Tambour-Major.

C'est le tambour-major. Comme il est déchu! Du temps de l'empire, il florissait, il était pimpant et joyeux.

Il balançait sa grande canne avec le sourire du contentement; les tresses d'argent de son habit resplendissaient aux rayons du soleil.

Lorsqu'aux roulemens du tambour il entrait dans les villes et les villages, il trouvait de l'écho dans le cœur des femmes et des filles.

Il venait, voyait — et triomphait de toutes les belles; sa noire moustache était trempée des larmes sentimentales de nos Allemandes.

Il nous fallait bien le souffrir! Dans chaque pays où passaient les conquérans étrangers, l'empereur subjuguait les hommes, le tambour-major les femmes.

Nous avons long-temps supporté cette affliction, patiens comme des chênes allemands, jusqu'au jour où nos gouvernans légitimes nous insinuèrent l'ordre de nous affranchir.

Comme le taureau dans l'arène du combat, nous avons levé les cornes, secoué le joug français et entonné les dithyrambes de Kœrner.

O les terribles vers! Ils firent un effroyable mal aux oreilles des tyrans! L'empereur et le tambour-major s'enfuirent terrifiés par ces accens.

Tous les deux ils reçurent le châtiment de leurs péchés, et ils firent une misérable fin. L'empereur Napoléon tomba aux mains des Anglais.

Sur le rocher de Sainte-Hélène, ils lui infligèrent un infâme supplice. Il mourut à la fin d'un cancer à l'estomac.

Le tambour-major fut également destitué de sa position. Pour ne pas mourir de faim, il est réduit à servir comme portier dans notre hôtel.

Il allume les poêles, frotte les parquets, porte le bois et l'eau. Avec sa tête grise et branlante, il monte haletant les escaliers.

Chaque fois que mon ami Fritz vient me faire visite, il ne se refuse jamais le plaisir de railler et de tourmenter ce pauvre homme au corps si maigre et si long.

Laisse là la raillerie, ô Fritz! Il ne sied pas aux fils de la Germanie d'accabler de sottes plaisanteries la grandeur déchue.

Tu dois, il me semble, traiter avec respect des gens de cette espèce; — il se peut bien que ce vieux soit ton père du côté maternel!

Nous ne pouvons que mentionner ici quelques autres ballades déjà connues en France. *Les Deux Grenadiers*, par exemple, où se trouve l'idée de la *Revue nocturne* de Sedlitz, qui ne parut que long-temps après. *Dona Clara* est pour ainsi dire le pendant d'*Almanzor*. Là, c'est un musulman qui trahit sa foi pour l'amour d'une chrétienne; ici, un juif prend le costume d'un chevalier pour séduire la fille d'un alcade. La scène se passe dans des jardins délicieux; c'est une longue causerie amoureuse où la jeune fille laisse échapper çà et là des railleries contre les juifs sans savoir qu'elles vont frapper douloureusement au cœur de l'amant. La conclusion est que le faux chevalier, après avoir pressé dans ses bras la jeune Espagnole, lui avoue qu'il est le fils du grand rabbin de Saragosse. Le trait railleur manque rarement, chez Heine, au dénoûment des ballades les plus colorées et les plus amoureuses. Pourtant le *Pèlerinage à Kevlaar* est une légende toute catholique, dont rien ne dérange le sentiment religieux. Il s'agit d'un pèlerinage vers une certaine chapelle où la Sainte-Vierge guérit tous les malades. L'un lui présente un pied, l'autre une main de cire, selon l'usage, pour indiquer la partie de son corps qui souffre. Un jeune homme apporte à la Vierge un petit cœur de cire, car il est malade d'amour. — La nuit suivante, le jeune homme est endormi; sa mère, en le veillant, s'est endormie aussi; mais elle voit en rêve la mère de Dieu qui entre dans la chambre sur la pointe du pied. Marie se penche sur le malade, appuie doucement la main sur son cœur et disparaît. — Les chiens aboyaient si fort dans la cour, que la vieille femme se réveilla. Son fils était mort, « les lueurs rouges du matin se jouaient sur ses joues blanches.

« La mère joignit pieusement les mains, et pieusement, à voix basse, elle chanta : Gloire à toi, Marie! »

Mais il faudrait en citer bien d'autres; — achevons plutôt d'apprécier encore les caractères généraux du talent d'Henri Heine. Il a, entre autres qualités, le sentiment le plus profond de la poésie du Nord, quoique méridional par tempérament, comme lord Byron, qui, né dans la brumeuse Angleterre, n'en est pas moins un fils du soleil; — il comprend à merveille ces légendes

de la Baltique, ces tours où sont enfermées des filles de rois, ces femmes au plumage de cygne, ces héros aux cuirasses d'azur, ces dieux à qui les corbeaux parlent à l'oreille, ces luttes géantes sur un frêle esquif ou sur une banquise à la dérive. Un reflet de l'Edda colore ses ballades comme une aurore boréale; ces scènes de carnage et d'amour, de voluptés fatales et d'influences mystérieuses, conviennent à sa manière contrastée. Mais, ce à quoi il excelle, c'est à la peinture de tous les êtres charmans et perfides, ondines, elfes, nixes, wilis, dont la séduction cache un piége, et dont les bras blancs et glacés vous entraînent au fond des eaux dans la noire vase, sous les larges feuilles des nénufars. Il faut dire que, malgré les galanteries italiennes de ses terzines, les hyperboles et les concetti de ses sonnets, toute femme est pour Heine quelque peu nixe ou wili; et lorsque dans un de ses livres il s'écrie, à propos de Lusignan, amant de Mélusine : « Heureux homme dont la maîtresse n'était serpent qu'à moitié! » il livre en une phrase le secret intime de sa théorie de l'amour.

Henri Heine, dans ses poésies les plus amoureuses et les plus abandonnées, a toujours quelque chose de soupçonneux et d'inquiet; l'amour est pour lui un jardin plein de fleurs et d'ombrages, mais de fleurs vénéneuses et d'ombrages mortifères; des sphinx au visage de vierge, à la gorge de femme, à la croupe de lionne, aiguisent leurs griffes tout en souriant du haut de leurs socles de marbre; au milieu de l'étang jouent avec les cygnes de belles nymphes nues qui ont leurs raisons pour ne pas se montrer plus bas que la ceinture; dans ce dangereux paradis, les chants sont des incantations, le regard fascine, les parfums causent le vertige, les couleurs éblouissent, la grace est perfide, la beauté fatale; les bouches froides donnent des baisers brûlans, les bouches brûlantes des baisers de glace; toute séduction trompe, tout charme est un danger, l'idée de la trahison et de la mort se reproduit à chaque instant; le poète a l'air d'un homme qui caresse un tigre, joue avec le serpent cobra-capello, ou fait vis-à-vis à quelque charmante morte dans un bal de fantômes; cependant ce péril lui plaît et l'attire; il vient, comme l'oiseau, au sifflement de la vipère, et il aime à cueillir le *vergiss mein nicht* au bord des rives glissantes.

Dans la *Nord-Sée* (Mer du Nord), le poète a peint des marines bien supérieures à celles de Backhuysen, de Van de Velde et de Joseph Vernet; ses strophes ont la grandeur de l'Océan, et son rhythme se balance comme les vagues. Il rend à merveille les splendides écroulemens des nuages, les volutes de la houle brodant le rivage d'une frange argentée, tous les aspects du ciel et de l'eau dans le calme et dans l'orage. Shelley et Byron seuls ont possédé à ce degré l'amour et le sentiment de la mer; mais, par un caprice singulier, au bord de cette Baltique, devant ces flots glacés qui viennent du pôle, notre Allemand se fait Grec. C'est Poseidon qui lève sa tête au-dessus de cette eau bleue et froide, gonflée par la fonte des glaciers polaires. Au lieu des *évêques de mer* et des ondines, il fait jouer dans l'écume des tritons classiques, par un anachronisme et une transposition volontaires, comme s'en sont permis de tout temps les grands coloristes, Rubens et Paul Véronèse entre autres; il introduit dans la cabane de la fille du pêcheur un dieu d'Homère déguisé, — et lui-même ne représente pas mal Phébus-Apollon, avec une chemise rouge de matelot, des braies goudronnées, et condamné, non plus à garder les troupeaux chez Admète, mais à pêcher le hareng dans la mer du Nord.

Ceci est pour le côté purement pittoresque et descriptif; mais à la contemplation de la nature se mêlent des rêveries philosophiques et des souvenirs d'amour. L'immensité rend sérieux; la bouche du poète, cet arc rouge qui décochait tant de sarcasmes, se détend. Éloigné du danger, c'est-à-dire de la femme, Henri Heine se tient moins sur ses gardes; la mer interposée le rassure; l'idéal chaste et noble se reforme; l'ange pur succède au monstre gracieux, et, en se penchant sur la mer, le poète aperçoit au fond de l'abîme et dans la transparence des eaux la ville engloutie et vivante où s'accoude à la fenêtre la belle jeune fille qu'il aimerait sans crainte et sans jalousie.

Nous regrettons de ne pouvoir citer l'ensemble de ce poème étrange, où se déroulent tant d'impressions poétiques, rêveries, amours, souffrances, fantaisie, enthousiasme, ivresse. C'est l'analyse entière de l'ame du poète, avec ses contrastes les plus variés. Dans cette courte traversée de Hambourg à Héligoland, puis de cette île à Brême probablement, sur quelque mauvais paquebot chargé de grossiers matelots et de passagers ennuyeux, la pensée du rêveur s'isole et se fait grande comme l'infini. Quel est cet amour qui l'oppresse cependant, et qui, çà et là, traverse comme un éclair ces vagues idées, parfois imprégnées des brumes du Nord, parfois affectant une précision classique? C'est dans un autre de ses poèmes, intitulé *Intermezzo*, qu'on trouverait peut-être le secret de ces aspirations, de ces souffrances. Là se découpe plus nettement la forme adorée, la beauté à la fois idéale et réelle qui fut pour Heine ce qu'est Laure pour Pétrarque, Béatrice pour Dante. Mais c'est assez d'avoir osé rendre quelques pages du *Livre des Chants*. La traduction n'est peut-être qu'un tableau menteur, qui ne peut fixer d'aussi vagues images, merveilleuses et fugitives comme les brumes colorées du soir.

Couronnement.

Chansons! mes bonnes chansons! debout, debout, et prenez vos armes! Faites sonner les trompettes et élevez-moi sur le pavois cette jeune belle qui désormais doit régner sur mon cœur en souveraine.

Salut à toi, jeune reine!

Du soleil qui luit là-haut j'arracherai l'or rutilant et radieux, et j'en formerai un diadème pour ton front sacré. — Du satin azuré qui flotte à la voûte du ciel, et où scintillent les diamans de la nuit, je veux arracher un magnifique lambeau, et j'en ferai un manteau de parade pour tes royales épaules. Je te donnerai une cour de pimpans sonnets, de fières terzines et de stances élégantes; mon esprit te servira de coureur, ma fantaisie de bouffon, et mon *humour* sera ton héraut blasonné. Mais, moi-même, je me jetterai à tes pieds, reine, et, agenouillé sur un coussin de velours rouge, je te ferai hommage du reste de raison qu'a daigné me laisser l'auguste princesse qui t'a précédée dans mon cœur.

Le Crépuscule.

Sur le pâle rivage de la mer je m'assis rêveur et solitaire. Le soleil déclinait et jetait des rayons ardens sur l'eau, et les blanches, larges vagues, poussées par le reflux, s'avançaient écumeuses et mugissantes. C'était un fracas étrange, un chuchotement et un sifflement, des rires et des murmures, des

soupirs et des râles, entremêlés de sons caressans comme des chants de berceuses. — Il me semblait ouïr les récits du vieux temps, les charmans contes des féeries qu'autrefois, tout petit encore, j'entendais raconter aux enfans du voisinage alors que, par une soirée d'été, accroupis sur les degrés de pierre de la porte, nous écoutions en silence le narrateur, avec nos jeunes cœurs attentifs et nos yeux tout ouverts par la curiosité, pendant que les grandes filles, assises à la fenêtre au-dessus de nous, près des pots de fleurs odorantes, et semblables à des roses, souriaient aux lueurs du clair de lune.

La Nuit sur la plage.

La nuit est froide et sans étoiles; la mer fermente, et sur la mer, à plat ventre étendu, l'informe vent du nord, comme un vieillard grognon, babille d'une voix gémissante et mystérieuse, et raconte de folles histoires, des contes de géans, de vieilles légendes islandaises remplies de combats et de bouffonneries historiques, et, par intervalles, il rit et hurle les incantations de l'Edda, les évocations runiques, et tout cela avec tant de gaieté féroce, avec tant de rage burlesque, que les blancs enfans de la mer bondissent en l'air et poussent des cris d'allégresse.

Cependant sur la plage, sur le sable où la marée a laissé son humidité, s'avance un étranger dont le cœur est encore plus agité que le vent et les vagues. Partout où il marche, ses pieds font jaillir des étincelles et craquer des coquillages; il s'enveloppe dans un manteau gris, et va, d'un pas rapide, à travers la nuit et le vent, guidé par une petite lumière qui luit douce et séduisante dans la cabane solitaire du pêcheur.

Le père et le frère sont sur la mer, et, toute seule dans la cabane, est restée la fille du pêcheur, la fille du pêcheur belle à ravir. Elle est assise près du foyer et écoute le bruissement sourd et fantasque de la chaudière. Elle jette des ramilles pétillantes au feu et souffle dessus, de sorte que les lueurs rouges et flamboyantes se reflètent magiquement sur son frais visage, sur ses épaules qui ressortent si blanches et si délicates de sa grossière et grise chemise, et sur la petite main soigneuse qui noue solidement le jupon court sur la fine cambrure de ses reins.

Mais tout à coup la porte s'ouvre, et le nocturne étranger s'avance dans la cabane; il repose un œil doux et assuré sur la blanche et frêle jeune fille qui se tient frissonnante devant lui, semblable à un lis effrayé, et il jette son manteau à terre, sourit et dit :

« Vois-tu, mon enfant, je tiens parole et je suis revenu, et, avec moi, revient l'ancien temps où les dieux du ciel s'abaissaient aux filles des hommes et, avec elles, engendraient ces lignées de rois porte-sceptres, et ces héros merveilles du monde. — Pourtant, mon enfant, cesse de t'effrayer de ma divinité, et fais-moi, je t'en prie, chauffer du thé avec du rhum, car la bise était forte sur la plage, et, par de telles nuits, nous avons froid aussi, nous autres dieux, et nous avons bientôt fait d'attraper un divin rhumatisme et une toux immortelle. »

Poseidon.

Les feux du soleil se jouaient sur la mer houleuse; au loin sur la rade se

dessinait le vaisseau qui devait me porter dans ma patrie, mais j'attendais un vent favorable, et je m'assis tranquillement sur la dune blanche, au bord du rivage, et je lus le chant d'Odysseus, ce vieux chant éternellement jeune, retentissant du bruit des vagues et dans les feuilles duquel je respirais l'haleine ambrosienne des dieux, le splendide printemps de l'humanité et le ciel éclatant d'Hellas.

Mon généreux cœur accompagnait fidèlement le fils de Laërte dans ses pérégrinations aventureuses; je m'asseyais avec lui, la tristesse dans l'ame, aux foyers hospitaliers où les reines filent de la pourpre, et je l'aidais à mentir et à s'échapper heureusement de l'antre du géant ou des bras d'une nymphe enchanteresse; je le suivais dans la nuit cimmérienne et dans la tempête et le naufrage, et je supportais avec lui d'ineffables angoisses.

Je disais en soupirant : O cruel Poseidon, ton courroux est redoutable; et moi aussi, j'ai peur de ne pas revoir ma patrie.

A peine eus-je prononcé ces mots que la mer se couvrit d'écume, et que des blanches vagues sortit la tête couronnée d'ajoncs du dieu de la mer, qui me dit d'un ton railleur :

« Ne crains rien, mon cher poétereau! Je n'ai nulle envie de briser ton pauvre petit esquif ni d'inquiéter ton innocente vie par des secousses trop périlleuses; car toi, poète, tu ne m'as jamais irrité, tu n'as pas ébréché la moindre tourelle de la citadelle sacrée de Priam, tu n'as pas arraché le plus léger cil à l'œil de mon fils Polyphême, et tu n'as jamais reçu de conseils de la déesse de la sagesse, Pallas Athéné. »

Ainsi parla Poseidon, et il se replongea dans la mer; et cette saillie grossière du dieu marin fit rire sous l'eau Amphitrite, la divine poissarde, et les sottes filles de Nérée.

Dans la cajute, la nuit.

La mer a ses perles, le ciel a ses étoiles, mais mon cœur, mon cœur, mon cœur a son amour.

Grande est la mer et grand le ciel, mais plus grand est mon cœur, et plus beau que les perles et les étoiles brille mon amour.

A toi, jeune fille, à toi est ce cœur tout entier; mon cœur et la mer et le ciel se confondent dans un seul amour.

A la voûte azurée du ciel, où luisent les belles étoiles, je voudrais coller mes lèvres dans un ardent baiser et verser des torrens de larmes.

Ces étoiles sont les yeux de ma bien-aimée; ils scintillent et m'envoient mille gracieux saluts de la voûte azurée du ciel.

Vers la voûte azurée du ciel, vers les yeux de la bien-aimée, je lève dévotement les bras et je prie et j'implore.

Doux yeux, gracieuses lumières, donnez le bonheur à mon ame; faites-moi mourir, et que je vous possède et tout votre ciel.

Bercé par les vagues et par mes rêveries, je suis étendu tranquillement dans une couchette de la *cajute*.

A travers la lucarne ouverte, je regarde là-haut les claires étoiles, les chers et doux yeux de ma chère bien-aimée.

Les chers et doux yeux veillent sur ma tête, et ils brillent et clignotent du haut de la voûte azurée du ciel.

A la voûte azurée du ciel je regardais heureux, durant de longues heures, jusqu'à ce qu'un voile de brume blanche me dérobât les yeux chers et doux.

Contre la cloison où s'appuie ma tête rêveuse viennent battre les vagues, les vagues furieuses; elles bruissent et murmurent à mon oreille : « Pauvre fou! ton bras est court et le ciel est loin, et les étoiles sont solidement fixées là-haut avec des clous d'or. — Vains désirs, vaines prières! tu ferais mieux de t'endormir. »

Je rêvai d'une lande déserte, toute couverte d'une muette et blanche neige, et sous la neige blanche j'étais enterré et je dormais du froid sommeil de la mort.

Pourtant là-haut, de la sombre voûte du ciel, les étoiles, ces doux yeux de ma bien-aimée, contemplaient mon tombeau, et ces doux yeux brillaient d'une sérénité victorieuse et calme, mais pleine d'amour.

Le Calme.

La mer est calme. Le soleil reflète ses rayons dans l'eau, et sur la surface onduleuse et argentée le navire trace des sillons d'émeraude.

Le bosseman est couché sur le ventre, près du gouvernail, et ronfle légèrement. Près du grand mât, raccommodant des voiles, est accroupi le mousse goudronné.

Sa rougeur perce à travers la crasse de ses joues, sa large bouche est agitée de tressaillemens nerveux, et il regarde çà et là tristement avec ses grands beaux yeux.

Car le capitaine se tient devant lui, tempête et jure et le traite de voleur : « Coquin! tu m'as volé un hareng dans le tonneau! »

La mer est calme. Un petit poisson monte à la surface de l'onde, chauffe sa petite tête au soleil et remue joyeusement l'eau avec sa petite queue.

Cependant, du haut des airs, la mouette fond sur le petit poisson, et, sa proie frétillant dans son bec, s'élève et plane dans l'azur du ciel.

Au fond de la mer.

J'étais couché sur le bordage du vaisseau et je regardais, les yeux rêveurs, dans le clair miroir de l'eau, et je plongeais mes regards de plus en plus avant, lorsqu'au fond de la mer j'aperçus, d'abord comme une brume crépusculaire, puis peu à peu, avec des couleurs plus distinctes, des coupoles et des tours, et enfin, éclairée par le soleil, toute une antique ville néerlandaise pleine de vie et de mouvement. Des hommes âgés, enveloppés de manteaux noirs, avec des fraises blanches et des chaînes d'honneur, de longues épées et de longues figures, se promènent sur la place, près de l'hôtel de ville, orné de dentelures et d'empereurs de pierre naïvement sculptés, avec leurs sceptres et leurs longues épées. Non loin de là, devant une file de maisons aux vitres brillantes, sous des tilleuls taillés en pyramides, se promènent, avec des frôlemens soyeux, de jeunes femmes, de sveltes beautés dont les visages de rose sortent décemment de leurs coiffes noires et dont les cheveux blonds ruissellent en boucles d'or. Une foule de beaux cavaliers costumés à l'espagnole se pavanent près d'elles et leur lancent des œillades. Des matrones vêtues de

mantelets bruns, un livre d'heures et un rosaire dans les mains, se dirigent à pas menus vers le grand dôme, attirées par le son des cloches et le ronflement de l'orgue.

A ces sons lointains, un secret frisson s'empare de moi. De vagues désirs, une profonde tristesse, envahissent mon cœur, mon cœur à peine guéri. Il me semble que mes blessures, pressées par des lèvres chéries, saignent de nouveau; leurs chaudes et rouges gouttes tombent lentement, une à une, sur une vieille maison qui est là dans la ville sous-marine, sur une vieille maison au pignon élevé, qui semble veuve de tous ses habitans, et dans laquelle est assise, à une fenêtre basse, une jeune fille qui appuie sa tête sur son bras. — Et je te connais, pauvre enfant! Si loin, au fond de la mer même, tu t'es cachée de moi dans un accès d'humeur enfantine, et tu n'as pas pu remonter, et tu t'es assise étrangère parmi des étrangers, durant un siècle, pendant que moi, l'ame pleine de chagrin, je te cherchais par toute la terre, et toujours je te cherchais, toi toujours aimée, depuis si long-temps aimée, toi que j'ai retrouvée enfin! Je t'ai retrouvée et je revois ton doux visage, tes yeux intelligens et calmes, ton fin sourire. — Et jamais je ne te quitterai plus, et je viens à toi, et, les bras étendus, je me précipite sur ton cœur.

Mais le capitaine me saisit à temps par le pied, et, me tirant sur le bord du vaisseau, me dit d'un ton bourru : « Docteur! docteur! êtes-vous possédé du diable? »

Purification.

Reste au fond de la mer, rêve insensé, qui autrefois, la nuit, as si souvent affligé mon cœur d'un faux bonheur, et qui, encore à présent, spectre marin, viens me tourmenter en plein jour. — Reste là, sous les ondes, durant l'éternité, et je te jette encore tous mes maux et tous mes péchés, et le bonnet de la folie dont les grelots ont si long-temps résonné autour de ma tête, et la froide dissimulation, cette peau lisse de serpent qui m'a si long-temps enveloppé l'ame..., mon ame malade reniant Dieu et reniant les anges, mon ame maudite et damnée... — Hoiho! hoiho! voici le vent! dépliez les voiles! elles flottent et s'enflent! Sur le miroir placide et périlleux des eaux, le vaisseau glisse, et l'ame délivrée pousse des cris de joie.

La Paix.

Le soleil était au plus haut du ciel, environné de nuages blancs, la mer était calme, et j'étais couché près du gouvernail, et je songeais et je rêvais; — et, moitié éveillé, moitié sommeillant, je vis Christus, le sauveur du monde. Vêtu d'une robe blanche flottante et grand comme un géant, il marchait sur la terre et sur la mer; sa tête touchait au ciel, et de ses mains étendues il bénissait la mer et la terre, et, comme un cœur dans sa poitrine, il portait le soleil, le rouge et ardent soleil, — et ce cœur radieux et enflammé, foyer d'amour et de clarté, épandait ses gracieux rayons et sa lumière sur la terre et sur la mer.

Des sons de cloche, résonnant çà et là, attiraient comme des cygnes, et en se jouant, le navire, qui glissa vers un rivage verdoyant où des hommes habitent une cité resplendissante.

O merveille de la paix! comme la ville est tranquille! Le sourd bourdonnement des vaines et babillardes affaires, le bruissement des métiers, tout se tait, et à travers les rues claires et resplendissantes se promènent des hommes vêtus de blanc et portant des palmes, et, lorsque deux personnes se rencontrent, elles se regardent d'un air d'intelligence, et, dans un tressaillement d'amour et de douce renonciation, elles s'embrassent au front et lèvent les yeux vers le cœur radieux du Sauveur, vers ce cœur qui est le soleil et qui verse allégrement la pourpre de son sang réconciliateur sur le monde, et elles disent trois fois dans un transport de béatitude : Béni soit Christus!

Salut du matin.

Thalatta! Thalatta (1)! Je te salue, mer éternelle! Je te salue dix mille fois d'un cœur joyeux, comme autrefois te saluèrent dix mille cœurs grecs, cœurs malheureux dans les combats, soupirant après leur patrie, cœurs illustres dans l'histoire du monde.

Les flots s'agitaient et mugissaient; le soleil versait sur la mer ses clartés roses; des volées de mouettes s'enfuyaient effarouchées en poussant des cris aigus; les chevaux piaffaient; les boucliers résonnaient d'un cliquetis joyeux. Comme un chant de victoire retentissait le cri : Thalatta! Thalatta!

Je te salue, mer éternelle! Je retrouve dans le bruissement de tes ondes comme un écho de la patrie, et je crois voir les rêves de mon enfance scintiller à la surface de tes vagues, et il me revient de vieux souvenirs de tous les chers et nobles jouets, de tous les brillans cadeaux de Noël, de tous les coraux rouges, des perles et des coquillages dorés que tu conserves mystérieusement dans des coffrets de cristal!

Oh! combien j'ai souffert des ennuis de la terre étrangère! Comme une fleur fanée dans l'étui de fer-blanc du botaniste, mon cœur se desséchait dans ma poitrine. Il me semble que, durant l'hiver, je m'asseyais comme un malade dans une chambre sombre et malsaine, et maintenant voilà que je l'ai quittée tout à coup, et le vert printemps, éveillé par le soleil, resplendit à mes yeux éblouis, et j'entends le bruissement des arbres chargés d'une neige parfumée, et les jeunes fleurs me regardent avec leurs yeux odorans et bariolés, et l'atmosphère pleure et bruit, et respire et sourit, et dans l'azur du ciel les oiseaux chantent : Thalatta! Thalatta!

O cœur vaillant, qui as mis ton courage à fuir! combien de fois les beautés barbares du Nord t'ont amoureusement tourmenté! — De leurs grands yeux vainqueurs, elles me lançaient des traits enflammés; avec leurs paroles à double tranchant, elles s'exerçaient à me fendre le cœur; avec de longues épîtres assommantes, elles étourdissaient ma pauvre cervelle. Vainement je leur opposais le bouclier, les flèches sifflaient, les coups retentissaient; elles ont fini par me pousser, ces beautés barbares du Nord, jusqu'au rivage de la mer, et, respirant enfin librement, je salue la mer, la mer aimée et libératrice. — Thalatta! Thalatta!

(1) *Thalatta* ou *Thalassa*, mer.

L'Orage.

L'orage couve sourdement sur la mer, et à travers la noire muraille des nuages palpite la foudre dentelée, qui luit et s'éteint comme un trait d'esprit sorti de la tête de Zeus-Kronion. Sur l'onde déserte et agitée roule longuement le tonnerre et bondissent les blancs coursiers de Poseidon, que Bórée lui-même a jadis engendrés avec les cavales échevelées d'Érichthon, et les oiseaux de mer s'agitent, inquiets comme les ombres des morts que Caron, au bord du Styx, repousse de sa barque surchargée.

Il y a un pauvre petit navire qui danse là-bas une danse bien périlleuse! Éole lui envoie les plus fougueux musiciens de sa bande, qui le harcèlent cruellement de leur branle folâtre; l'un siffle, l'autre souffle, le troisième joue de la basse, — et le pilote chancelant se tient au gouvernail et observe sans cesse la boussole, cette ame tremblante du navire, et, tendant des mains suppliantes vers le ciel, il s'écrie : Oh! sauve-moi, Castor, vaillant cavalier, et toi, glorieux athlète, Pollux!

Le Naufrage.

Espoir et amour! Tout est brisé, et moi-même, comme un cadavre que la mer a rejeté avec mépris, je gis là, étendu sur le rivage, sur le rivage désert et nu. — Devant moi s'étale le grand désert des eaux; derrière moi, il n'y a qu'exil et douleur, et au-dessus de ma tête voguent les nuées, ces grises et informes filles de l'air, qui de la mer, avec des seaux de brouillard, puisent l'eau, la traînent à grand'peine et la laissent retomber dans la mer, besogne triste, et fastidieuse, et inutile, comme ma propre vie.

Les vagues murmurent, les mouettes croassent, de vieux souvenirs me saisissent, des rêves oubliés, des images éteintes me reviennent, tristes et doux.

Il est dans le Nord une femme belle, royalement belle; une voluptueuse robe blanche entoure sa frêle taille de cyprès; les boucles noires de ses cheveux, s'échappant comme une nuit bienheureuse de sa tête couronnée de tresses, s'enroulent capricieusement autour de son doux et pâle visage, et dans son doux et pâle visage, grand et puissant, rayonne son œil, semblable à un soleil noir.

Noir soleil, combien de fois tu m'as versé les flammes dévorantes de l'enthousiasme, et combien de fois ne suis-je pas resté chancelant sous l'ivresse de cette boisson! Mais alors un sourire d'une douceur enfantine voltigeait autour de ses lèvres fièrement arquées, et ces lèvres fièrement arquées exhalaient des mots gracieux comme le clair de lune et suaves comme l'haleine de la rose. Et mon ame alors s'élevait et planait avec allégresse jusqu'au ciel.

Faites silence, vagues et mouettes! Bonheur et espoir! espoir et amour! tout est fini. Je gis à terre, misérable naufragé, et je presse mon visage brûlant sur le sable humide de la plage.

Les Dieux grecs.

Sous la lumière de la lune, la mer brille comme de l'or en fusion; une clarté, qui a l'éclat du jour et la mollesse enchantée des nuits, illumine la vaste plage,

et dans l'azur du ciel sans étoiles planent les nuages blancs comme de colossales figures de dieux taillées en marbre étincelant.

Non, ce ne sont point des nuages! Ce sont les dieux d'Hellas eux-mêmes, qui jadis gouvernaient si joyeusement le monde, et qui maintenant, après leur chute et leur trépas, à l'heure de minuit, errent au ciel, spectres gigantesques.

Étonné et fasciné, je regardai ce Panthéon aérien, ces colossales figures qui se mouvaient avec un silence solennel. — Voici Kronion, le roi du ciel; les hivers ont neigé sur les boucles de ses cheveux, de ces cheveux célèbres qui, en s'agitant, faisaient trembler l'Olympe. Il tient à la main sa foudre éteinte; son visage, où résident le malheur et le chagrin, n'a pas encore perdu son antique fierté. C'étaient de meilleurs temps, ô Zeus! ceux où tu rassasias ta céleste convoitise de jeunes nymphes, de mignons et d'hécatombes; mais les dieux eux-mêmes ne règnent pas éternellement, les jeunes chassent les vieux, comme tu as, toi aussi, chassé jadis tes oncles les Titans et ton vieux père,— Jupiter parricide. Je te reconnais aussi, altière Junon! En dépit de toutes tes cabales jalouses, une autre a pris le sceptre, et tu n'es plus la reine des cieux, et ton grand œil de génisse est immobile, et tes bras de lis sont impuissans, et ta vengeance n'atteint plus la jeune fille qui renferme dans ses flancs le fruit divin, ni le miraculeux fils du dieu.— Je te reconnais aussi, Pallas Athéné. Avec ton égide et ta sagesse, as-tu pu empêcher la ruine des dieux? Je te reconnais aussi, toi, Aphrodite, autrefois aux cheveux d'or, maintenant à la chevelure d'argent! Tu es encore parée de ta fameuse ceinture de séduction; cependant ta beauté me cause une secrète terreur, et si, à l'instar d'autres héros, je devais posséder ton beau corps, je mourrais d'angoisse. — Tu n'es plus qu'une déesse de la mort, Vénus Libitina!

Le terrible Arès ne te regarde plus d'un œil amoureux. Le jeune Phébus Apollo penche tristement la tête. Sa lyre, qui résonnait d'allégresse au banquet des dieux, est détendue. Héphaistos semble encore plus sombre, et véritablement le boiteux n'empiète plus sur les fonctions d'Hébé et ne verse plus, empressé, le doux nectar à l'assemblée céleste... Et depuis long-temps s'est éteint l'inextinguible rire des dieux. — Je ne vous ai jamais aimés, vieux dieux! Pourtant une sainte pitié et une ardente compassion s'emparent de mon cœur, lorsque je vous vois là-haut, dieux abandonnés, ombres mortes et errantes, images nébuleuses que le vent disperse effrayées, et, quand je songe combien lâches et hypocrites sont les dieux qui vous ont vaincus, les nouveaux et tristes dieux qui règnent maintenant au ciel, renards avides sous la peau de l'humble agneau... oh! alors une sombre colère me saisit, et je voudrais briser les nouveaux temples et combattre pour vous, antiques dieux, pour vous et votre bon droit parfumé d'ambroisie; et devant vos autels relevés et chargés d'offrandes, je voudrais adorer, et prier, et lever des bras supplians...

Il est vrai qu'autrefois, vieux dieux, vous avez toujours, dans les batailles des hommes, pris le parti des vainqueurs; mais l'homme a l'ame plus généreuse que vous, et, dans les combats des dieux, moi, je prends le parti des dieux vaincus.

Et ainsi je parlais, et dans le ciel ces pâles simulacres de vapeurs rougirent sensiblement et me regardèrent d'un air agonisant, comme transfigurés par la douleur, et s'évanouirent soudain. La lune venait de se cacher derrière les

nuées, qui s'épaississaient de plus en plus; la mer éleva sa voix sonore, et de la tente céleste sortirent victorieusement les étoiles éternelles.

Questions.

Au bord de la mer, au bord de la mer déserte et nocturne, se tient un jeune homme, la poitrine pleine de tristesse, la tête pleine de doute, et d'un air morne il dit aux flots :

« Oh! expliquez-moi l'énigme de la vie, la douloureuse et vieille énigme qui a tourmenté tant de têtes : têtes coiffées de mitres hiéroglyphiques, têtes en turbans et en bonnets carrés, têtes à perruques, et mille autres pauvres et bouillantes têtes humaines. Dites-moi ce que signifie l'homme? d'où il vient? où il va? qui habite là-haut au-dessus des étoiles dorées? »

Les flots murmurent leur éternel murmure, le vent souffle, les nuages fuient, les étoiles scintillent, froides et indifférentes, — et un fou attend une réponse.

Le Port.

Heureux l'homme qui, ayant touché le port et laissé derrière lui la mer et les tempêtes, s'assied chaudement et tranquillement dans la bonne taverne le *Rathskeller* de Brême!

Comme le monde se réfléchit fidèlement et délicieusement dans un *rœmer* de vert cristal, et comme ce microcosme mouvant descend splendidement dans le cœur altéré! Je vois tout ensemble dans ce verre l'histoire des peuples anciens et modernes, les Turcs et les Grecs, Hegel et Gans; des bois de citronniers et des parades militaires; Berlin, et Schilda, et Tunis, et Hambourg; mais, avant tout, l'image de la bien-aimée, la petite tête d'ange, sur un fond doré de vin du Rhin.

Oh! que tu es belle, bien-aimée! Tu es comme une rose! non comme la rose de Schiraz, la maîtresse du rossignol chanté par Hafiz, non comme la rose de Sâron, la sainte et rougissante fleur célébrée par les prophètes. Tu ressembles à la rose du *Rathskeller* de Brême. C'est la rose des roses; plus elle vieillit, plus elle fleurit délicieusement, et son divin parfum m'a rendu heureux, il m'a enthousiasmé, enivré, et, si le sommelier du *Rathskeller* de Brême ne m'eût retenu ferme par la nuque, j'aurais été culbuté du coup!

Le brave homme! Nous étions assis ensemble et nous buvions fraternellement, nous agitions de hautes et mystérieuses questions, nous soupirions et nous tombions dans les bras l'un de l'autre, et il m'a ramené à la vraie foi de l'amour. — J'ai bu à la santé de mes plus cruels ennemis, et j'ai pardonné à tous les mauvais poètes, comme à moi-même il doit être pardonné. — J'ai pleuré de componction, et, à la fin, j'ai vu s'ouvrir à moi les portes du salut, le sanctuaire du caveau où douze grands tonneaux, qu'on nomme les saints apôtres, prêchent en silence,... et pourtant dans un langage universel.

Ce sont là des hommes! simples à l'extérieur, dans leurs robes de bois, ils sont, au dedans, plus beaux et plus brillans que tous les orgueilleux lévites du temple et que les trabans et les courtisans d'Hérode, parés d'or et de pourpre. — J'ai toujours dit que le roi des cieux passait sa vie, non parmi les gens du commun, mais bien au milieu de la meilleure compagnie!

Alleluiah! comme les palmiers de Bethel m'envoient des senteurs délicieuses! Quel parfum la myrrhe d'Hébron exhale! comme le Jourdain murmure et se balance d'allégresse! — Et mon ame bienheureuse se balance et chancelle aussi, et je chancelle avec elle; et, chancelant, le brave sommelier du *Rathskeller* de Brême m'emporte au haut de l'escalier, à la lumière du jour.

Brave sommelier du *Rathskeller* de Brême! regarde; sur le toit des maisons, les anges sont assis; ils sont ivres et chantent; l'ardent soleil là-haut n'est réellement qu'une rouge-trogne, le nez de l'esprit du monde, et, autour de ce nez flamboyant, se meut l'univers en goguette.

Épilogue.

Comme les épis de blé dans un champ, les pensées poussent et ondulent dans l'esprit de l'homme; mais les douces pensées de l'amour sont comme des fleurs bleues et rouges qui s'épanouissent gaiement entre les épis.

Fleurs bleues et rouges! le moissonneur bourru vous rejette comme inutiles; les rustres, armés de fléaux, vous écrasent avec dédain; le simple promeneur même, que votre vue récrée et réjouit, secoue la tête et vous traite de mauvaises herbes. Mais la jeune villageoise, qui tresse des couronnes, vous honore et vous recueille, et vous place dans ses cheveux, et, ainsi parée, elle court au bal, où résonnent fifres et violons, à moins qu'elle ne s'échappe pour chercher l'ombrage discret des tilleuls où la voix du bien-aimé résonne encore plus délicieusement que les fifres et les violons!

Certes, Henri Heine n'a pas long-temps été ce rêveur inutile dont les pensées d'amour ne font qu'émailler l'or des blés, — son esprit a produit aussi de riches moissons pour les rustres armés de fléaux qui n'apprécient que ce qui leur profite. Lui seul a tenu tête long-temps à la réaction féodale qui ensevelissait l'esprit vivant de l'Allemagne sous la poussière du passé. Il avait compris que, de la France, devait jaillir encore une fois la lumière promise au monde, et il se tournait invariablement vers cette seconde patrie. Nous apprécierons un jour cette phase importante de sa vie littéraire, nous dirons ce que lui doit notre pays, si concentré en lui-même, si ignorant au fond du mouvement des esprits à l'étranger. — Hélas! le long séjour d'Heine parmi nous ne lui a guère profité pourtant. Frappé à la fois de cécité et de paralysie, le poète souffre, jeune encore, des plus tristes infirmités de la vieillesse. Le destin d'Homère serait, pour lui, digne d'envie! — qu'il obtienne du moins un peu de cette gloire qui, pour la plupart des poètes, ne fleurit que sur leurs tombeaux.

GÉRARD DE NERVAL.

LES SOCIALISTES

ET

LE TRAVAIL EN COMMUN.

Dans ce siècle où tout le monde est animé, je dirais presque tourmenté, par l'idée du progrès, il s'est trouvé de prétendus penseurs qui, sans tenir aucun compte de l'œuvre du temps, de la force des choses, des nécessités sociales, des lois naturelles, des dispositions du cœur humain, ont voulu tout organiser ou réorganiser. Ces hommes paraissent croire qu'avant eux tout allait mal dans le monde, et que beaucoup de choses n'allaient pas du tout. De ce qu'il n'y avait ni décrets, ni lois, ni ordonnances pour réglementer le travail, ils ont supposé que le génie du siècle, en eux personnifié, devait apporter là sa règle et son compas.

Il y a bien de l'orgueil à prétendre que tout est à réformer dans un ordre social qui est le résultat du progrès de dix-huit siècles. Ajoutons, pour être juste, que nos philanthropes, vivement touchés des misères trop fréquentes qu'ils apercevaient autour d'eux, en ont cherché le remède, pour la plupart du moins, avec un véritable amour de l'humanité; mais ils ont trop cru que les maux de la société tenaient exclusivement à la constitution politique et industrielle. Ils n'ont pas vu que les principales causes de ces maux étaient dans la nature en général et dans celle de l'homme en particulier. Les réformes sociales

ou industrielles ne changeront point ces choses-là; elles ne feront pas, par exemple, qu'il y ait deux végétations chaque année, et qu'avec un léger travail les terres donnent à l'homme en abondance tout ce qui lui est nécessaire. Elles ne feront pas non plus, ces réformes, que tous les hommes naissent avec la même force, la même intelligence, la même activité, la même sagesse. Voilà pourtant ce qu'il faudrait pour réaliser les utopies de nos réformateurs. Que dis-je? ce ne serait pas assez : il faudrait que Dieu fît tomber du ciel tout ce qui est nécessaire à l'homme; car, tant qu'on devra produire ce nécessaire par le travail, il y aura fatalement de grandes inégalités, parce que Dieu a créé les hommes très inégaux dans leurs aptitudes au travail.

Les rêveurs philanthropes, les démagogues de tous les temps et de tous les pays, ont semblé croire qu'il y avait quelque part une grosse masse de richesses données par Dieu, et qui pourrait suffire à tout le monde, si quelques aristocrates ne s'en étaient pas emparés avec un égoïsme impitoyable. Cette idée est, à leur insu peut-être, la base de tous leurs systèmes, de toutes leurs déclamations. Que signifierait sans cela cette éternelle assertion : que la révolution de février est sociale et non pas politique? Que signifierait cet autre axiome du catéchisme socialiste, que les richesses *sont mal réparties*? On voit clairement derrière ces propositions l'idée qu'il y a des richesses innées, préexistantes au travail, qui appartiennent à tous, et qui, étant mal réparties, appellent une révolution sociale. S'il est démontré que ces richesses innées, données par Dieu, n'existent pas, qu'il n'y a d'autres richesses que celles produites par le travail (et la démonstration est des plus faciles), que devient la doctrine de la révolution sociale, d'où l'on veut faire sortir une meilleure répartition des richesses? Cette répartition n'est plus que le vol fait au travail, à l'intelligence, à l'économie; c'est l'œuvre du frelon pillant la ruche de l'abeille industrieuse. Si nous voulions imiter la violence de certains publicistes, ne serions-nous pas autorisé à leur renvoyer la qualification qu'ils ont appliquée au détenteur de la propriété?

On ne saurait trop s'étonner que les yeux ne soient pas frappés de cette vérité écrite, pour ainsi dire, sur toute la surface du sol : qu'il n'y a de richesses que celles qui sont produites par le travail de chaque jour, de chaque année; que les richesses produites, fruit du travail aussi, sont infiniment minimes, en raison des besoins d'une société de trente-six millions d'ames; que, lors même qu'on les prendrait à ceux qui les possèdent pour les distribuer à ceux qui ne possèdent pas ou presque pas, on n'améliorerait point la situation des derniers; que, loin de là, on les appauvrirait. La terre seule, étant créée par Dieu, pourrait paraître, au premier aperçu, une richesse préexistante au travail et appartenant à tout le monde. L'idée était vraie au moment

de la création, à cela près que la terre n'est pas, par elle-même, une richesse dans la véritable acception du mot; ce n'est qu'une vaste arène pour le travail de l'homme civilisé. Dans son état primitif, elle ne pouvait nourrir que quelques hommes sauvages avec les fruits et les racines des forêts. *La valeur qu'elle a aujourd'hui, c'est le travail qui la lui a donnée.* Que de siècles, que de capitaux, que de sueurs il a fallu enfouir dans son sein pour la faire ce que nous la voyons! L'un de nos plus savans agronomes, M. de Dombasle, a proclamé une vérité qui, à elle seule, peut combattre l'odieuse et absurde assertion de quelques-uns de nos réformateurs, à savoir, que la propriété est un vol : « La terre, a-t-il dit à propos de la colonisation de l'Algérie, n'a d'autre valeur que celle qu'on lui donne par les capitaux, bras ou écus, qu'on lui applique avec intelligence. » Cela est reconnu de tous les agronomes quelque peu observateurs. Ils disent : « La terre n'est qu'une matrice, un moule ou un instrument de travail. Si l'on calculait tout ce qu'ont coûté les propriétés rurales pour les mettre en rapport, non pas depuis que l'homme cultive, mais seulement depuis deux siècles, on trouverait une somme fort supérieure à la valeur actuelle des propriétés. » On n'entend parler ici que des travaux extraordinaires, fondamentaux, tels que les défrichemens, les desséchemens de marais, l'extraction des rochers, les transports de terre et d'amendemens minéraux, les plantations d'arbres et de vignes, les constructions rurales, et enfin les bestiaux et les instrumens aratoires. Il faut en excepter les cultures ordinaires annuelles, qui sont remboursées par les récoltes.

Je demanderai aux hommes qui ont l'incroyable audace de proclamer que la propriété est un vol, si le prix de la semaine ou du mois du simple ouvrier n'est pas quelque chose de sacré? Ils me répondront certainement qu'il n'y a rien de plus sacré au monde. Eh bien! le travail des mois, des années, des siècles, qui a constitué la propriété ce qu'elle est, n'est-il pas aussi respectable que le travail d'une semaine ou d'un mois? Cessez donc vos blasphèmes contre la propriété; au lieu de dire que le premier qui a clos un champ et l'a défriché était un fou ou un scélérat, bénissez-le, honorez-le, respectez son œuvre; car, sans cela, l'espèce humaine aurait péri, ou, clairsemée sur le sol, elle serait plongée dans la plus profonde misère.

Je crois avoir déjà démontré qu'il n'y a pas de richesses préexistantes au travail, puisque la terre elle-même n'est devenue une richesse que sous la main active de l'homme. Il est également vrai que la richesse créée n'est rien, que ce qui se crée par le travail de tous les jours, de tous les ans, a seul une grande importance. Les principales richesses d'une nation sont :

1° Les produits de la terre, qui nourrissent l'homme et lui fournissent les matières premières pour se vêtir;

3° Les objets fabriqués, qui l'habillent et lui donnent les commodités de la vie.

Eh bien! y a-t-il des aristocrates qui détiennent dans leurs mains les cent quarante millions d'hectolitres de tous grains, les quarante millions d'hectolitres de vin, la laine, le chanvre, le lin, la viande, l'huile, etc., que la France doit produire et consommer en 1849? Y a-t-il d'autres aristocrates qui détiennent les meubles et les étoffes pour la consommation de la France pendant un an? Non, il faut que tout cela se produise par le travail incessant de tous ou presque tous. Si le travail s'arrêtait seulement pendant quelques mois, la nation mourrait de faim et serait nue, car elle n'a pas dans les richesses produites les avances nécessaires pour suppléer à ce chômage.

Supposons qu'on la dispense de ce travail incessant. Améliorerait-on son sort en lui partageant la richesse déjà créée, c'est-à-dire la terre, les maisons, l'argent, tout ce que possèdent ceux qu'on appelle les riches? Examinons.

Combien sont-ils ces riches contre lesquels on allume si imprudemment la colère du peuple? Votre ancienne loi électorale peut vous le dire : vous aviez deux cent vingt mille électeurs payant 200 fr. d'impôt et au-dessus. La plupart sont pauvres. La propriété, représentée par 200 fr. d'impôts, est souvent grevée d'hypothèques pour une grande partie de sa valeur; dans tous les cas, elle alimente une nombreuse famille, et c'est tout au plus si, parmi ces deux cent vingt mille électeurs, on trouverait soixante mille familles pouvant avoir du luxe, du superflu. C'est égal, considérons ces deux cent vingt mille électeurs comme riches, et, au lieu de les spolier graduellement, ainsi que l'entendent certains économistes, par l'impôt ordinaire progressif, par l'impôt extraordinaire, qui n'atteint qu'eux, par les droits de succession progressifs, prenons-leur tout d'un coup la totalité de ce qu'ils possèdent, et distribuons leurs dépouilles aux trente-quatre millions d'individus qui, ne possédant pas ou ne possédant que très peu, vivent presque entièrement de leur travail journalier. Que sera-ce pour chacun? Une fort chétive somme, qui ne les dispensera pas d'un jour, d'une heure de travail. Leur situation sera-t-elle améliorée? Je dis qu'elle sera empirée : ces deux cent vingt mille *riches* qu'on aura dépouillés, qu'étaient-ils? Les directeurs, les propagateurs du travail. Les capitaux avec lesquels ils alimentaient l'industrie, étant disséminés dans toutes les poches, n'auront plus la puissance de créer le travail. C'est comme un levier qu'on aurait coupé en plusieurs tronçons, il ne peut plus soulever le fardeau. La société, privée de l'intelligence des directeurs et du grand moteur de l'industrie, le capital concentré, tomberait dans le marasme; elle descendrait à un état pire que celui des Arabes, lesquels du moins ont pour eux l'espace, qui leur permet

de nourrir de nombreux troupeaux. Voilà ce que l'on gagnerait à la ruine de cette bourgeoisie contre laquelle on excite les simples travailleurs, au lieu de leur faire comprendre qu'il y a entre eux et la bourgeoisie communauté complète d'intérêts, réciprocité de services; que la bourgeoisie n'est pas une caste privilégiée, que c'est une partie du peuple lui-même, qui s'est élevée par le travail; que les artisans entrent tous les jours dans la bourgeoisie, pendant que des bourgeois, par suite des vicissitudes du commerce et de l'industrie, rentrent aussi tous les jours dans la classe d'où ils étaient sortis. C'est là le mouvement naturel et providentiel de la société, car c'est le désir de s'élever et de rester dans les rangs de la bourgeoisie qui crée l'émulation, la vie sociale.

Si, à Dieu ne plaise, les théories socialistes promenaient sur la nation un niveau qui ne peut être que celui de la misère, croit-on que cette égalité du malheur durerait long-temps? Non; la force des choses concentrerait de nouveau les capitaux dans les mains les plus actives, les plus intelligentes, et, pour le bien de tous, nous aurions encore les chefs du travail. *La masse des hommes a besoin d'être conduite.* Je sais bien que les socialistes me répondront que la diffusion des capitaux dans toutes les poches, loin d'être un obstacle au travail, serait au contraire un bienfait pour l'humanité. Les capitaux se concentreront par l'association des ouvriers, et ceux-ci, au lieu d'être exploités par le possesseur unique du capital, jouiraient de tout le fruit de leur travail. Cette théorie vaut assurément la peine d'être étudiée, car elle serait admirable si elle pouvait être généralement appliquée, si elle produisait les avantages matériels, moraux et politiques, qu'on en attend; mais, avant de la discuter, constatons d'abord qu'on ne pourrait diviser entre tous les capitaux créés sans commettre la plus odieuse des spoliations, puisque tout capital vient du travail. On ne changerait pas la nature de cet acte en l'appelant une *révolution sociale.* — La mesure est-elle juste? dit Aristide à Périclès. — Non, répondit celui-ci; mais elle est utile au salut de la république. — N'importe, elle est mauvaise, puisqu'elle est injuste.

Aurait-on du moins ici l'excuse de l'utilité? Nous allons voir. Distinguons bien, au préalable, le but pécuniaire : en réalité, après la spoliation des riches, il ne s'agit plus que de partager entre les ouvriers le bénéfice qu'est censé faire le chef de fabrique ou d'atelier. Il ne peut y avoir un autre avantage matériel; voyons si cet avantage est assez considérable pour qu'on l'achète par une révolution sociale et industrielle qui peut couvrir la France de misère et de sang.

Y a-t-il toujours bénéfice pour le chef d'atelier et quel est ce bénéfice? Tout le monde sait que souvent on perd au lieu de gagner, et l'on voit tous les jours des fabricans se ruiner. Mais, quand on fait bien ses

affaires, que gagne-t-on? Ne sait-on pas que, dans une foule d'entreprises par actions, le dividende des actionnaires est à peine de 3 à 4 pour 100, souvent de moins, et quelquefois de rien du tout. Je connais plusieurs fabricans qui travaillent pour leur propre compte et emploient cinq cents ouvriers; ils s'estiment fort heureux, après avoir prélevé l'intérêt du capital engagé, quand ils ont un bénéfice de 6 ou 8,000 francs comme salaire de leur industrie et de leur intelligence, comme indemnité des risques qu'ils ont fait courir à leur capital, à l'existence de leur famille. Ce bénéfice, fort incertain, que serait-il pour chacun des cinq cents ouvriers? Supposons-le certain et en moyenne de 6,000 fr., ce serait 12 fr. pour chacun. Voilà l'énorme exploitation que le chef d'atelier, quand il est heureux, pratique sur chacun des travailleurs; voilà l'immense conquête que les théoriciens socialistes offrent en perspective à l'ambition du peuple, au prix de tous les hasards d'une réforme périlleuse! Douze francs à conquérir en ruinant leurs frères, et peut-être en versant leur sang!

Ne vaudrait-il pas mieux que les ouvriers, au lieu de s'exposer à toutes les chances qui annulent souvent le dividende et le capital, plaçassent à intérêt leur part du capital de la société et reçussent un salaire librement débattu, proportionné à l'état des affaires? Dans la fabrique que j'ai prise pour base de mon argumentation, il doit y avoir un capital d'au moins 200,000 fr., ce qui serait 400 fr. pour chacun des associés. Ne serait-il pas plus sage d'accroître ce petit capital d'une manière certaine par l'intérêt composé, par l'économie sur le salaire fixe, jusqu'à ce qu'il fût assez gros pour entreprendre une petite industrie ou acheter une propriété?

Mais, diront les partisans de l'association, les ouvriers étant associés, travailleront avec plus d'ardeur et ils produiront davantage; le capital et les intérêts collectifs seront mieux administrés, parce que les travailleurs choisiront à l'élection les plus capables d'entre eux pour administrateurs. Que d'illusions dans ce peu de lignes! quelle ignorance du cœur humain et des faits signalés chaque jour dans toutes les industries! Il n'y a que les hommes qui ont passé leur vie dans le cabinet qui puissent avoir de pareilles idées. Présentez-les à un bon paysan, à un artisan laborieux, intelligent, et leur bon sens naturel suffira pour les juger. On pourra les faire admettre à des savans sans expérience; elles trouveront rebelles tous les bons ouvriers.

Je n'examinerai pas la question de l'égalité des salaires dans l'association; il n'y a plus rien à en dire. Cette question a été jugée dans nombre d'écrits et par tous les ouvriers intelligens. Mais, si on repousse l'égalité des salaires comme contraire à la justice et au cœur humain, comment l'association règlera-t-elle la graduation des prix du travail en raison de l'activité, de l'intelligence et du savoir-faire? Dans l'an-

cienne organisation, car il y en avait une, quoi qu'on en dise, chaque ouvrier débattait librement cette question avec un seul intéressé, le chef de fabrique. Ici il faudra délibérer avec tous les associés et se soumettre à la majorité, ou bien la difficulté sera réglée par un conseil d'administration. Dans l'un ou l'autre cas, il y a là des montagnes de mécontentemens, de jalousies et de discordes. Cela seul suffirait pour dissoudre l'association.

La gestion sera-t-elle du moins plus économique? Y aura-t-il des produits plus considérables? L'unité de direction, après l'intérêt individuel, est assurément la meilleure garantie d'une bonne gestion; mais l'esprit démocratique ne permet pas de confier à un seul l'administration des intérêts collectifs. Il y aura donc un conseil d'administration. Supposons-le, et ce n'est guère dans l'ordre des faits probables, composé seulement de trois membres. Croit-on que ces hommes, qui devront être versés dans les opérations commerciales et industrielles, qui devront savoir la comptabilité, ne voudront pas être rétribués en raison de leurs capacités? Leurs salaires formeront probablement une somme plus considérable que celle que prélevait le chef de fabrique, et ils ne risqueront pas, comme lui, de perdre toute leur fortune. En admettant que ces trois hommes aient une grande probité, croit-on qu'ils porteront à l'accroissement ou à la conservation du capital collectif le même zèle, la même activité que le possesseur unique du capital de la fabrique? Ce serait bien peu connaître la nature humaine. Ne sait-on pas que les intérêts de l'état, qui sont ceux de la nation, sont en général moins bien soignés que ceux des particuliers? C'est ce qui a fait dire que l'état était le plus mauvais des entrepreneurs.

Les ouvriers associés travailleront-ils avec plus d'ardeur et d'assiduité? Seront-ils stimulés par le sentiment des intérêts communs et par l'espoir d'un dividende? Tout le monde sait que l'intérêt individuel est beaucoup plus puissant que l'intérêt pour la chose publique; les faits qui le prouvent surabondent. Le mince dividende promis aux membres de l'association, si toutefois il y en a après les divers prélèvemens nécessités par l'application du nouveau système, sera d'autant moins de nature à exciter le zèle, qu'il devra se partager par égales portions. Chacun, dès-lors, s'étudiera à n'en pas faire plus que son voisin; il n'y aura que peu ou point d'émulation, la production ne pourra manquer de diminuer. Le faible dividende de 12 francs dont j'ai parlé plus haut disparaîtra, et avec lui probablement une partie du capital.

Que serait-ce donc si l'association était complète, si on ne fixait pas un salaire, si la part de bénéfice pour chacun était uniforme, si surtout l'état se chargeait de fournir et d'alimenter les capitaux? Il y aurait alors si peu de stimulans pour le travail, qu'il est naturel de croire que les à-comptes, ou le minimum que recevraient les ouvriers pour

vivre pendant l'année, absorberaient les bénéfices et une partie du capital. Ce serait ainsi une charge énorme pour l'état, qui devrait renouveler tous les six mois peut-être le fonds de roulement.

Ces aperçus rapides se compléteront par des faits mieux que par des argumens.

Le travailleur a une grande répugnance pour l'association; c'est déplorable peut-être, mais c'est un fait qui s'explique aisément. Cela tient principalement à l'inégalité des aptitudes des hommes. On associe facilement les écus, parce que chaque millier de francs a la même valeur productive. Il faudrait qu'il en fût de même des hommes pour que l'association pût s'établir et durer. Dieu ne l'a pas voulu. Aussi les liens du sang, l'amour filial, sont-ils souvent insuffisans pour maintenir l'association du travail dans la famille. Dans les contrées cultivées par des métayers, on voit tous les jours les fils, les gendres se séparer de leurs vieux parens. J'ai souvent recherché la cause de ces séparations, et j'ai pu m'assurer que presque toujours celui qui les provoque, c'est l'homme vigoureux qui ne veut plus s'exténuer et s'imposer des privations pour nourrir des vieillards et des enfans en bas âge. La générosité du cœur humain est rarement assez grande pour que l'on consacre un travail très dur à l'alimentation d'autrui; on ne fait cela que pour sa femme et ses enfans.

L'association pour le travail, dans les cas rares où elle s'établit, ne peut durer qu'autant que les ouvriers ont à peu près la même force, la même activité, la même intelligence. On voit toujours les ouvriers se choisir pour entreprendre un travail en commun; encore faut-il, pour que l'harmonie se maintienne, que l'entreprise ne soit pas de longue haleine. Un exemple le prouvera; il m'est personnel, et je dirai en passant que j'ai pratiqué l'association plus, beaucoup plus que nos grands professeurs de socialisme, qui ne la prêchent avec tant d'ardeur que parce qu'ils n'en ont aucune expérience.

Voulant faire un essai de la colonisation militaire, afin de pouvoir appuyer sur des faits les propositions que j'avais à présenter au gouvernement, je fondai autour d'Alger, en 1842, trois villages avec des soldats. L'un, Foûka, le fut avec des libérés, les deux autres, Méred et Mahelma, avec des hommes qui devaient encore à l'état trois ans de service. Je soumis les colons au travail en commun; cela était d'autant plus praticable, selon moi, que, jouissant des vivres et de la solde, ils devaient attacher moins d'importance au produit de leur peine. Ce produit devait former un fonds commun, destiné, au bout de trois ans, à faire les frais du mariage et à procurer à tous *uniformément* le mobilier de la maison et de l'agriculture.

Dès cette époque, je connaissais les difficultés de l'association des travailleurs : ma pratique agricole me les avait révélées; mais j'espérais

que la discipline et les habitudes de la vie militaire, qui constituent une sorte de communauté, effaceraient ou du moins atténueraient les inconvéniens. « Vous êtes des camarades et des frères, dis-je aux colons; à ce double titre, vous souffririez si à l'époque favorable pour le mariage quelques-uns d'entre vous n'avaient pas les moyens de s'établir par suite de maladie ou d'autres accidens. » Je remarquai qu'ils reçurent froidement cette proposition, et qu'en réalité ils ne l'acceptaient que par déférence et discipline.

Je fis faire le partage des terres pour exciter l'émulation par l'attrait de la propriété, et chaque colon eut la faculté de travailler un jour par semaine dans son champ. Pendant la première année, il y eut assez de zèle; il ne me parvint qu'un petit nombre de plaintes *contre les paresseux*. Il est vrai que je maintenais l'ardeur et la satisfaction par de fréquens envois de troupeaux prélevés sur les razzias que nous faisions subir aux Arabes. Ces troupeaux formaient la principale masse du fonds commun, et nul n'y avait plus de droits qu'un autre, puisqu'ils n'étaient pas le résultat du travail.

Au retour d'une expédition prolongée, j'allai visiter mes trois petites colonies, en commençant par celle de Méred. C'était à la fin de septembre 1843. Ordinairement j'étais accueilli avec joie par les colons militaires, qui me considéraient comme leur bienfaiteur et m'appelaient leur père. Cette fois, c'était un dimanche, je les trouvai mornes et presque impolis. Ils étaient appuyés contre leur porte, et ne se dérangèrent pas pour venir m'entourer, selon leur coutume. Je compris qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire. Je fis appeler l'officier, et, celui-ci étant absent, je m'adressai au sergent-major pour connaître les causes du découragement dont je venais de remarquer les symptômes. « Mes hommes ont bien raison d'être tristes, me répondit le sergent-major, ils perdent la plus grande partie de leur récolte : ils l'attribuent au travail en commun; ils ne veulent plus de ce régime, ils vont vous demander de les désassocier. — Mais comment perdent-ils leur récolte? Ils ont moissonné dans les premiers jours de juin, et nous sommes à la fin de septembre; elle devrait être au grenier depuis long-temps. — Vous avez raison, mon gouverneur, cela devrait être ainsi; mais on ne travaille pas, et nous n'avons pas encore dépiqué le tiers de l'orge ni du froment. Comptant sur la prolongation habituelle du beau temps, nous n'avons pas eu la précaution d'enlever les gerbes des meules perpendiculairement, nous avons pris ce qui formait toit sur toute la surface du carré long; les deux orages qui sont survenus ces jours-ci ont imbibé nos meules, et tous nos grains ont germé. »

Je me transportai aux meules, et je les vis herbacées sur toutes les faces. Je fis aussitôt rassembler les colons; ils formèrent le cercle au-

tour de moi, et nous eûmes le dialogue suivant : « Comment se fait-il, mes amis, qu'ayant récolté en juin, vous n'ayez pas encore dépiqué à la fin de septembre? — C'est, me fut-il répondu, c'est que nous ne travaillons pas. — Et pourquoi ne travaillez-vous pas? — Parce que nous comptons les uns sur les autres, que nous ne voulons pas en faire plus l'un que l'autre, et qu'ainsi *nous nous mettons au niveau des paresseux*. Croyez-vous, mon gouverneur, que si nous avions eu chacun notre part de ce blé, il ne serait pas dépiqué depuis long-temps? Nous en aurions déjà fait plus du double. Cela ne peut plus aller ainsi; nous vous prions de nous désassocier. — Oui! oui, » s'écrièrent tous les colons, même les paresseux. Ces mots : *Nous nous mettons au niveau des paresseux* m'avaient trop frappé pour que je ne fusse pas décidé à renoncer au travail en commun; mais je crus devoir ne pas céder trop vite, et je fis appel aux sentimens de fraternité dont je tenais à bien juger la portée. « Comment! mes amis, répliquai-je, vous êtes tous camarades du même régiment (le 48e); vous vous êtes choisis volontairement; vous êtes tous jeunes et robustes; vous ne formez en quelque sorte qu'une famille de frères, et vous ne savez pas vivre et travailler en commun sans calculer si l'un en fait plus que l'autre? — Mon gouverneur, nous nous aimons beaucoup, et, malgré cela, il n'y a pas d'émulation pour le travail; on ne croit pas travailler pour soi quand on travaille en commun. Ce sera bien pis quand nous serons mariés; nos femmes s'accorderont bien moins que nous pour le travail et pour tout. Ce sera un enfer. Si nous vous prouvions que nous avons plus produit dans le jour par semaine que vous avez accordé à chacun que dans les cinq jours de la communauté, vous ne refuseriez pas de nous désassocier. »

Je procédai immédiatement à la vérification de ce fait. J'appréciai successivement les soixante-sept récoltes individuelles; des officiers écrivaient mes appréciations, et l'addition donna en effet une somme supérieure d'un cinquième à l'ensemble des récoltes de la communauté. Cette opération terminée, je réunis de nouveau les colons. Je leur déclarai que les résultats de cette enquête me décidaient à établir parmi eux le travail individuel; mais je les prévins que, puisqu'ils se croyaient capables de se suffire à eux-mêmes en se séparant, je leur retirerais les vivres et la solde. Ils accueillirent cette déclaration par un consentement unanime.

Méred avait absorbé ma journée. Le lendemain, je visitai Mahelma et Fouka. J'y trouvai les mêmes répugnances pour le travail en commun. On me les exprima dans les mêmes termes, en s'appuyant sur les mêmes motifs. Cependant on ne s'était pas concerté. Ces villages, situés à six lieues l'un de l'autre, n'avaient aucune relation entre eux. Je chargeai un sous-intendant de distribuer le fonds commun et les trou-

peaux de la manière la plus équitable, et l'association fut rompue. Aussitôt on vit renaître chez le plus grand nombre une grande émulation, et à la fin de 1845 ces trois villages étaient de beaucoup les plus prospères du Sahel. Seulement il y avait de grandes inégalités dans cette prospérité. M. Pétrus Borel, inspecteur de colonisation, signala, dans un rapport, des colons de Méred qui avaient pour 5 ou 6,000 francs de bestiaux en tout genre, tandis que d'autres n'avaient pas même conservé ceux qui leur étaient échus en partage, et n'avaient pas assez de récoltes pour vivre. Cela est dans la nature des choses; l'égalité absolue n'est pas de ce monde, c'est Dieu lui-même qui l'a voulu, puisqu'il crée les hommes si divers en force, en intelligence, en activité, en penchans. Les socialistes, affligés de voir souvent la misère à côté de l'aisance, et même de la richesse, poursuivent la chimère de l'égalité parfaite. Ils croient l'avoir saisie dans l'association, ils se trompent; ils n'obtiendront que l'égalité de la misère.

Je pense, avec M. Michel Chevalier, que, pour améliorer le sort des masses, il faut augmenter le capital et les produits, mais surtout ceux de l'agriculture. Or, le capital ne peut s'accroître quand la production diminue, et des faits concluans nous ont prouvé que l'association est moins productive que le travail basé sur l'intérêt individuel.

Je viens de montrer les difficultés, je dirais presque les impossibilités de l'association des ouvriers, du moins sur une grande échelle. On aurait tort d'en conclure que je suis ennemi du principe : non, et j'ai toujours cru que, dans certains cas, les hommes augmenteraient leur bien-être en associant leurs efforts et leurs intérêts; mais, comme je n'ai point le fanatisme d'une théorie, j'ai bientôt reconnu que leurs instincts, leurs sentimens tendent à les séparer. Ce que je n'ai jamais cru, c'est que l'association, comme l'entendent nos socialistes, pût être un système général d'organisation de la société et du travail. Je l'admets comme pouvant s'appliquer et réussir dans des circonstances exceptionnelles, et pour cela je veux qu'elle soit non-seulement autorisée, mais encore encouragée, pourvu que l'encouragement ne soit pas donné par la spoliation de la bourgeoisie ou des chefs du travail. J'ai déjà établi que cela ruinerait les travailleurs, au lieu de les enrichir.

Si les socialistes de toutes nuances poursuivent avec ardeur, au péril de la société, l'application de leurs idées, c'est qu'ils n'ont pas su voir ce qu'ils demandent réalisé déjà en grande partie sous la seule forme possible. Est-ce que toutes les classes de la société ne sont pas solidaires dans leurs intérêts? Avec la liberté et l'égalité devant la loi, une classe peut-elle prospérer ou souffrir sans que les autres souffrent ou prospèrent? Tous les intérêts ne sont-ils pas étroitement liés par la force des choses? On ne le voit que trop : lorsque, par suite des perturbations politiques, le crédit, l'industrie, le commerce, sont ébranlés, tout est

atteint, jusqu'aux plus modestes ouvriers. Il y a donc une grande association nationale basée sur le libre arbitre. Chacun, en raison des facultés qu'il tient de la nature, agit dans cette grande communauté, et fait lui-même sa part de richesses aussi grosse qu'il le peut. La richesse est indéfinie, illimitée, puisqu'elle dépend des facultés de l'individu. On n'a qu'une manière équitable de la répartir, c'est le travail libre. On peut dire que c'est Dieu lui-même qui fait la répartition, en créant chaque jour les hommes avec des facultés, des passions, des goûts très divers. Laissez-les donc agir en toute liberté, chacun se classera bien mieux que vous ne sauriez le faire.

Je ne veux pas dire pour cela que la société doive entièrement abandonner les hommes qui, moins bien dotés par la nature, n'ont pu se créer une existence tolérable. Loin de là, je veux qu'on les aide autant qu'on le pourra par des institutions de bienfaisance prévoyante, par une éducation morale plus que par l'instruction. Il est prouvé que ce sont les vices qui appauvrissent, bien plutôt que l'exiguïté des salaires; ceux qui ont de la moralité et de l'économie se tirent toujours d'affaire.

Nos réformistes, qui croient trouver dans la société des classes déshéritées, faute de se rappeler que le travail appartient à tout le monde, sont-ils plus pénétrans, plus justes, quand ils disent qu'il faut mettre le capital entre les mains de tous? Pour ce faire, il n'y a qu'un seul moyen, c'est de prendre les capitaux à ceux qui les ont acquis à la sueur de leur front. C'est la révolution sociale, c'est la ruine générale et la guerre civile, c'est aussi la preuve du plus triste aveuglement. Quoi! vous ne voyez pas que les capitaux sont en fait au service de tout le monde? Le simple ouvrier d'une fabrique ne participe-t-il pas aux avantages du capital qui la fait marcher? Et si ce capital se perd, les ouvriers ne souffrent-ils pas à l'instant? N'en est-il pas de même du capital rural? N'y a-t-il que ceux qui possèdent la terre qui en jouissent, et n'y a-t-il pas vingt-quatre millions de bras qui en vivent, si tous n'en possèdent pas?

On croit encore innover en nous prêchant l'association du capital, du travail et de l'intelligence; mais cette association est partout : bien aveugles sont ceux qui ne la voient pas! Comment les esprits distingués qui propagent cette théorie n'ont-ils pas remarqué un fait immense, un fait qui occupe toute la surface du pays, depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées? C'est la culture par métayers. Le propriétaire fournit le capital de la terre transformée par les travaux des siècles; il fournit encore les bâtimens d'exploitation, le logement de la famille, les outils aratoires, les semences, et enfin le capital des bestiaux. Le métayer n'apporte absolument que ses bras et quelques petits outils à la main. Si le propriétaire entend l'agriculture, il fournit aussi son

intelligence. N'est-ce pas là l'association complète, telle que la demande *la Démocratie pacifique?*

Dans cette communauté, qui date de bien des siècles, le travailleur serait-il *exploité*, comme on dit, et son travail ne serait-il pas rétribué conformément au produit? Il est aisé de prouver que les plus grands avantages sont de son côté. Il est fort rare que le propriétaire recueille plus de 3 à 4 pour 100 de la valeur de tous les objets qu'il met à la disposition du métayer. Celui-ci, outre la moitié des principaux produits, prélève pour son usage une foule de petites denrées, telles que les légumes et les fruits; il prend encore sur la propriété son chauffage et tout le bois nécessaire à l'entretien des instrumens aratoires. Les réparations, la reconstruction des bâtimens, quand ils périssent par vétusté ou autrement, sont à la charge du propriétaire. En réalité, dans une période de dix ans, celui-ci n'a pas reçu le tiers du produit de son immeuble. Je ne crois pas qu'il y ait là un privilége aristocratique.

Le capital s'est donc concentré providentiellement, au profit de tous, dans un certain nombre de mains, afin qu'il eût la puissance de créer le travail. Le disséminer par la spoliation serait un crime et une absurdité économique. Tout ce que demandent les socialistes existe d'ailleurs en fait, nous le répétons, depuis qu'il y a une société; ils n'ont pas su le voir, et ils veulent aujourd'hui fonder, par la spoliation et la guerre de classe à classe, ce qui a été fondé par la justice et la force des choses. Ils n'y parviendront pas. Ils peuvent pousser le peuple à s'entr'égorger; mais leurs systèmes ne s'établiront jamais, parce qu'ils sont contre la nature des hommes et des choses. Après bien des orages, la société rentrera dans la voie qui lui a été tracée par les siècles.

Il me reste à dire un mot des communistes : ils veulent nous conduire tout d'un coup au but où les socialistes, qui se croient plus modérés, nous amèneraient graduellement. C'est le délire absolu de l'esprit et du cœur, c'est le chaos, c'est la mort. L'intelligence humaine peut-elle concevoir l'administration en commun de tout ce qui constitue la richesse d'une nation civilisée? Si l'on veut faire de l'égalité, de la justice dans l'injustice, il ne faudrait pas seulement s'emparer, pour la communauté, de la terre et des maisons, il faudrait aussi réunir à la masse toute la fortune produite par les arts, les sciences, le commerce, l'industrie, la littérature, les fonctions publiques, les métiers, tout enfin. Qui donc administrera cette incommensurable communauté? Qui répartira les produits? Je ne vois que Dieu qui en ait la puissance. En vérité, on est aussi honteux qu'affligé d'être obligé de discuter de pareilles monstruosités; mais comment s'y soustraire, puisque le communisme, sous une forme ou sous une autre, s'infiltre dans les plus hautes régions et menace d'entrer dans la législation?

Toutefois je ne le suivrai pas dans toutes ses impossibilités; je me bornerai à l'envisager dans son influence sur la production agricole. Cela suffira, puisque la prospérité agricole est l'existence nationale elle-même.

Ce qu'il faut reprocher aux communistes, ce n'est pas le défaut de logique. Pour introduire une ombre de justice dans la communauté, il fallait tout placer entre les mains du gouvernement, afin qu'il y eût une direction pour le travail et pour la répartition des produits. Si la communauté eût été établie séparément pour chacune de nos communes actuelles, on n'aurait point obtenu cette égalité que l'on poursuit contre l'œuvre de Dieu lui-même, car il y a des communes riches par le sol et d'autres très pauvres. Voilà donc le gouvernement chargé de diriger l'agriculture de 52 millions d'hectares et d'en répartir les produits, de manière à ce que tout le monde soit largement pourvu; car ce n'est pas la misère ou la médiocrité actuelle que veulent ces hommes passionnés pour le bonheur du peuple. Il est inutile de faire remarquer qu'il faudrait, pour remplir cette partie de l'incommensurable tâche, une énorme armée de directeurs, de maîtres, de contremaîtres, de surveillans, de comptables, de garde-magasins, etc., etc.; mais le plus difficile, c'est de produire. Qui travaillera pour cette communauté universelle? On ne se livre avec ardeur aux durs travaux de la terre que lorsqu'on est stimulé par l'intérêt personnel, par l'amour de la famille, par le besoin de nourrir sa femme et ses enfans. On ne travaille pas, ou presque pas, pour une communauté universelle et sans l'espoir de recueillir directement les produits de ses sueurs; chacun s'en rapporte à tous pour assurer la production nécessaire à tous. On pourra bien faire faire par ordre, par corvées, quelques travaux de labour et d'ensemencemens; mais ne sait-on pas comme on travaille pour le public? L'application de la loi sur les chemins vicinaux est là pour nous l'apprendre. Voyez ce pauvre maire; zélé par exception, il convoque cent prestataires à cinq heures du matin pour réparer un chemin impraticable; il en vient dix à huit heures, ils travaillent nonchalamment jusqu'à neuf heures. Vient alors le déjeuner, qui prend deux heures, et ce n'est que sur les instances réitérées du malheureux maire qu'on reprend la pioche pour la laisser tomber avec mollesse sur la terre jusqu'à l'heure d'une nouvelle collation. L'atelier, si cela mérite ce nom, est déserté avant le coucher du soleil; voilà ce qu'est le travail public. Et vous espérez qu'avec un pareil travail la nation sera nourrie plus abondamment qu'elle ne l'est? Sachez que, pour la faire vivre médiocrement, il y a 24 millions d'individus qui, poussés par la nécessité et l'amour de la famille, travaillent très durement tous les jours de la vie depuis l'aube jusqu'après le coucher du soleil.

Avec le travail en commun, les récoltes annuelles ne donneraient pas la moitié des produits qu'exige la subsistance de la France. Qui saura mettre à profit, pour les petits soins de détail, les variations du temps, si fréquentes parfois dans un seul jour, quand il faudra attendre un ordre et la réunion de tous les ouvriers communistes de la circonscription, l'un ne voulant pas travailler sans l'autre? Ce sont cependant ces petits soins donnés chaque jour, en raison des variations de l'atmosphère, qui font le résultat au bout de l'année. Que de temps perdu avec le travail disciplinaire, que, sous le régime du communisme, il faudrait nécessairement établir! Souvent, par les temps pluvieux, il fait deux heures de soleil, pendant lesquelles on peut soustraire une partie de récolte à l'intempérie; la famille qui travaille librement et pour elle ne laisse pas échapper ces bonnes fortunes. Dans le travail en commun, elle attendra des ordres, des dispositions générales, qui viendront trop tard, et les biens de la terre seront emportés ou avariés par l'orage. Les dimanches, les jours de fête, la famille libre, propriétaire, fermière ou métayère, se livre à divers petits soins avant et après la messe; elle enlève même du foin ou des gerbes: si le temps est menaçant, le curé le permet; sous le régime en commun, on entendra avec indifférence et apathie la nue gronder en approchant.

Mais ce qu'il faudrait plaindre presque autant que les hommes, ce sont les animaux. Comme ils seraient soignés, appartenant à tous et à personne! Ils boiraient quand ils auraient faim, et mangeraient quand ils auraient soif; souvent ils iraient au travail sans avoir ni bu ni mangé, ce qui n'empêcherait pas de les mener très durement. Beaucoup mourraient, tous seraient étiques, et le peuple, qui mange déjà trop peu de viande, n'en mangerait plus du tout. Les charrettes, les outils aratoires, les harnais, seraient encore moins soignés que les animaux, et ce serait là une grande cause de ruine pour la communauté. On ne soigne bien toutes ces choses que quand on en est propriétaire. Les fermiers, les grands propriétaires qui font exploiter à leur compte, pourraient en apprendre long sur ces points à messieurs les professeurs du communisme. Si ces agronomes n'exercent pas une surveillance très active, ils sont ruinés par la négligence des valets et des journaliers.

L'agriculture nationale et *paternelle* ne consiste pas seulement dans les travaux nécessités par les récoltes annuelles. Ce n'est pas pour rien que, dans les contrats de ferme, après avoir imposé au preneur la plantation de tant de pieds d'arbres, de tant d'arpens de vignes, de tant d'arpens à marner chaque année, on ajoute: « enfin, il cultivera de tout point en bon père de famille. » C'est que les travaux de l'avenir jouent, dans l'agriculture, un très grand rôle, que dis-je? un rôle capital; sans ces travaux, le sol, dénudé bientôt, perdrait presque toute

sa valeur. Sous le régime de la communauté, on ne pourra même pas faire les travaux ordinaires pour arracher à la terre la subsistance de l'année; comment ferait-on les travaux dont on ne doit recueillir les fruits que dans quinze ou vingt ans? On coupera des arbres, on en coupera beaucoup, mais qui en plantera? Qui desséchera des marais? qui sèmera des forêts? qui extraira les rochers des coteaux pour en faire des murs de soutènement, derrière lesquels on mettra les terres qui auront été trouvées dans les interstices de la roche? qui plantera des vignes de manière à les faire durer un siècle? qui rapportera sur le sommet du coteau les terres que les orages auront précipitées dans le vallon? qui dirigera les eaux d'orage pour qu'elles ne ravinent pas? qui endiguera les rivières et les ruisseaux pour qu'ils n'emportent pas les terres des plaines, ou qu'ils n'en fassent pas des marais?

On ne fait toutes ces grandes opérations de l'agriculture que lorsqu'on est assuré d'en laisser le produit à ses enfans, et, si on ne les faisait pas, que deviendrait le sol? Avant vingt ans, il serait dépouillé d'arbres et de vignes; les coteaux seraient décharnés, les vallons seraient encombrés de cailloux, certaines plaines redeviendraient marais; la population, misérable, diminuerait dans une proportion effrayante; la nation périrait dans le chaos. Voyez, pour preuve, les biens communaux, ceux des hospices, des établissemens publics, et même les biens en usufruit, quoiqu'ils soient surveillés par la loi.

N'allons pas plus loin, c'en est déjà trop. Le communisme pourra bien faire verser des torrens de sang, mais il ne s'établira jamais. Dès les premières tentatives d'application, le prolétaire lui-même y renoncerait, et peut-être, dans sa juste colère, punirait-il sévèrement les hommes qui lui auraient prêché cette infernale doctrine.

L'opinion que je viens d'exprimer sur les socialistes provoquera peut-être, de leur part, des observations plus ou moins vives; je les avertis que je ne leur répondrai pas. Outre que j'ai peu de goût pour la polémique, je suis très mal placé pour en faire. Habitant les champs à cent vingt lieues de Paris, je lis très peu de feuilles périodiques; j'ignorerai, la plupart du temps, les critiques qu'on pourra diriger contre cet examen rapide des cruelles doctrines qui ont couvert de deuil Paris et la France. Qu'on ne prenne donc pas mon silence pour un acquiescement.

MAL B. D'ISLY.

LETTRES SUR LA BELGIQUE.

AU DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.[1]

I.

La *Revue des Deux Mondes* publiait dernièrement sur le *libéralisme socialiste* (2) une étude où des doctrines bien contraires en apparence se trouvaient à peu près d'accord. J'ai été frappé des nombreux exemples qu'on pourrait puiser en Belgique à l'appui des vues si sages et de la piquante argumentation de M. de Lavergne. Prendre la vie des nations par le côté pratique, accepter les bienfaits évidens qui se sont accomplis depuis la grande révolution de 1789 et chercher à les étendre encore, appliquer à l'amélioration du sort des masses les moyens connus tant qu'une solution nouvelle du problème ne sera point sortie de la lutte des théories, voilà le programme qu'on opposait dans cette *Revue* même aux doctrines du *libéralisme socialiste*, et ce programme, après de longues agitations intérieures, la Belgique a pu le réaliser en partie, grace à la nation, qui a su allier, pour marcher à son but, l'amour des lois à la fermeté et à la patience.

Vous comprendrez, monsieur, que je saisisse avec bonheur l'occasion de faire mieux connaître un pays que la France juge, il faut bien le dire, assez mal, et ce n'est pas seulement dans les derniers temps et depuis le 24 février que la France a mérité ce reproche : c'est depuis 1830. On a incessamment méconnu nos sympathies pour votre pays, quoique la gratitude pour de grands services rendus nous en fît un devoir autant que nos intérêts. On a, dans toutes les relations d'affaires matérielles, traité la Belgique plutôt en

(1) Cette lettre, qui nous est adressée par un personnage éminent de la Belgique, est destinée, comme celles qui la suivront, à éclairer la France sur la situation d'un pays dont l'histoire politique est pour nous féconde en enseignemens. Aujourd'hui surtout, en présence des difficiles problèmes qu'a posés la révolution de février, il nous a semblé que ces informations, puisées à une source sûre, méritaient d'être recueillies et méditées.

(2) Voyez la livraison du 1er juin.

étrangère qu'en sœur. On eût dit que notre indépendance nationale, pour laquelle nous avions combattu depuis des siècles, et qu'au prix d'immenses sacrifices nous avions enfin reconquise, avait quelque chose qui blessât les héritiers de la France impériale, et que nous n'avions le droit de vie que grace à leur clémence.

C'est depuis le 24 février surtout que votre presse semble se complaire à nous maudire. On propage contre nous les erreurs les plus cruelles, avec une malveillance qui tient de l'acharnement. Comme si la fourmi ne pouvait vivre à côté de l'aigle sans lui faire ombrage, on transforme notre pays en un centre de conspirations, et notre gouvernement libéral en complice de la Russie, en avant-garde de l'Angleterre. Pourquoi ces calomnies? N'est-ce donc point assez de gloire pour la France d'être le Christ des temps modernes et de se crucifier périodiquement pour l'humanité? Pour n'être qu'un petit peuple modeste et sans rayonnement, qu'au moins on n'aille pas jusqu'à nous haïr. Qu'on nous juge plutôt, non avec cette générosité qui est une de vos vertus, mais avec justice. Voici, du reste, les pièces de notre histoire depuis notre affranchissement en 1830; d'abord quelques brefs souvenirs.

En 1815, le royaume des Pays-Bas fut érigé comme un rempart du nord contre la France : telle était évidemment la pensée qui guida le congrès de Vienne; mais les Pays-Bas ne partageaient point cette pensée d'hostilité. Les idées libérales qui avaient triomphé en 1789 y avaient gardé leur empire, grace aux souvenirs des libertés héréditaires dont la Hollande, notamment, jouissait depuis des siècles. Le roi Guillaume n'avait d'ailleurs pas peur des idées, comme la restauration française, témoin l'accueil bienveillant et hospitalier qu'il avait fait aux conventionnels exilés. Cependant, si le roi Guillaume aimait la philosophie en homme d'esprit, il n'aimait la liberté qu'en roi; il la voulait pour lui seul. La philosophie, il la protégeait et en laissait volontiers jouir tout le monde. C'est ce qui explique comment il se fit deux sortes d'ennemis puissans en Belgique : l'épiscopat, hostile à la philosophie; le libéralisme, hostile à l'omnipotence royale. Aussi quelques années s'étaient à peine écoulées depuis la fondation du royaume des Pays-Bas, que la lassitude née des longs malheurs de la guerre avait fait place à l'éveil de l'opinion publique.

C'est alors que l'on put reconnaître quelle faute politique on avait commise en accouplant la Belgique catholique à la Hollande protestante. La prospérité grandissante, née de la réunion des provinces méridionales, purement industrielles, aux provinces du nord, purement commerciales, ne put effacer le vice originel de la formation du royaume des Pays-Bas. La paix avait déjà été assez longue pour faire poindre le phénomène normal des temps de sécurité : la question morale dominait de toute sa hauteur la question matérielle.

Ce fut en 1828 seulement que le mécontentement sourd qui existait en Belgique parvint enfin à se formuler avec quelque netteté. Le *parti libéral* avait des griefs sérieux contre le gouvernement. Les fonctions publiques n'étaient point équitablement réparties; les provinces belges étaient exploitées par tous les ambitieux des provinces septentrionales; les libertés publiques étaient entamées et menacées; la langue française avait dû faire place à la langue *nationale;* les lois d'impôt étaient devenues oppressives; en un mot, la suprématie appartenait de fait et en toute chose aux Hollandais. L'opposition se compo-

sait donc, aux états-généraux, d'à peu près tous les représentans méridionaux, et on prononça le mot de domination hollandaise, mot qui répugnait tant à la Belgique, depuis trop long-temps dominée par l'étranger, à la Belgique, qui comptait dans son histoire de si glorieux souvenirs d'indépendance et de liberté.

L'*épiscopat*, qui exerce une grande influence sur l'esprit de nos populations religieuses, voyait de son côté, dans la direction philosophique donnée par le gouvernement hollandais à l'enseignement, une atteinte portée au catholicisme. Il accusait le roi Guillaume de vouloir convertir la Belgique au protestantisme, et cette accusation, vraie ou fausse, avait jeté de vives inquiétudes et de profonds fermens de haine parmi les catholiques. Ainsi, le gouvernement hollandais était signalé par le clergé comme voulant inoculer l'hérésie aux fidèles; par les libéraux, comme animé d'un esprit d'absorption et de domination menaçant pour les libertés publiques. De ces deux partis, l'un était blessé dans sa foi religieuse, l'autre dans son esprit d'égalité : il y avait là, on le voit, les élémens d'une coalition puissante contre le gouvernement du roi Guillaume. Les deux fractions politiques qui devaient former cette coalition étaient au fond hostiles; elles se composaient, la première, des hommes sortis des écoles épiscopales, et la seconde, des hommes sortis de l'école philosophique; mais le terrain neutre sur lequel les deux partis pouvaient se rencontrer était celui de la liberté compromise.

A l'appel d'un écrivain qui a joué un grand rôle dans la Belgique depuis 1828, de M. Paul Devaux, il se fonda enfin un parti unique, un parti qui sut attirer à lui tous les mécontens. Il prit le nom de *l'Union*. Les remarquables écrits que publia coup sur coup, en faveur de *l'Union*, M. de Potter, eurent un retentissement immense. Ce fut le thème de toute la presse libérale. On fit alors une propagande facile et infatigable dans toutes les provinces méridionales. A l'apparition de cette force nouvelle, le roi Guillaume en comprit toute la puissance. Il s'irrita à son tour. On intenta, par son ordre, des procès de presse. Le roi persévéra plus que jamais dans un système qu'il avait rendu odieux à nos populations. Il parcourut enfin toutes les phases de colère, de résistance désespérée, qui précèdent fatalement les révolutions, et en septembre 1830 nous eûmes à notre tour nos trois journées.

Toutefois, malgré la coïncidence des dates, les deux révolutions de France et de Belgique étaient, vous le voyez déjà, profondément différentes. En France, juillet fut principalement dirigé contre le parti théocratique. Les jésuites étaient depuis long-temps le point de mire de la haine populaire, et, en effet, le clergé resta hostile à la révolution. Ici, le clergé avait, au contraire, concouru puissamment à combattre le gouvernement déchu. Il avait pris une part active, ardente même, à la lutte. Il avait le droit de demander à la révolution qu'elle acceptât son concours, et la révolution reconnaissante l'accueillit avec empressement.

Le gouvernement provisoire belge, composé d'hommes nouveaux, ne voulut point prendre de décision quant à la forme politique qui devrait désormais régir le pays. Il voulut que la nation, consultée, se prononçât elle-même librement et définitivement sur cette question, et le congrès constituant fut nommé. C'est à ce congrès que nous devons l'admirable monument constitutionnel que les peuples du Nord viennent aujourd'hui même interroger chez

nous. C'est notre constitution, la plus libre de l'Europe, la plus courageuse alors, car l'esprit démocratique y coula à pleins bords, qui, à l'heure de crise où nous sommes, est l'ange gardien de la Belgique; car, si la Belgique est calme au milieu de l'agitation universelle, c'est qu'aucune liberté venue du dehors n'a pu l'étonner, c'est que sa constitution lui avait donné dès 1831 :

La liberté de la presse, sans cautionnement;

La liberté d'association, sans limites;

La liberté de réunion, sans demande d'autorisation;

La liberté des cultes, sans intervention du pouvoir civil;

La liberté de l'enseignement, sans examen préalable;

L'électivité de toutes les fonctions communales et provinciales, de la haute magistrature elle-même.

Le congrès, il est vrai, adopta la monarchie héréditaire avec deux chambres, par 168 voix contre 13 républicaines; mais à cette monarchie il ne laissa que la nomination à quelques fonctions administratives et son influence personnelle. Voilà le lot de la royauté en Belgique. Cette constitution décréta, en outre, qu'il y aurait un représentant par quarante mille habitans, et que tout Belge était éligible, mais que, pour être électeur, il fallait payer un cens qui varierait, entre les villes et les campagnes, depuis 80 florins jusqu'à 20, dernière limite marquée à la jouissance du droit électoral.

Le parti catholique donna les mains, il faut le dire, à l'établissement de toutes ces larges réformes populaires; espérait-il, comme on l'en a soupçonné depuis, les faire servir d'instrument à sa puissance? L'avenir seul devait répondre à cette question; mais alors on n'avait aucune raison de suspecter la loyauté des hommes qui avaient uni leurs efforts à ceux des libéraux. D'ailleurs le temps était à l'enthousiasme plus qu'à la défiance; la splendide conquête d'une nationalité rendait en quelque sorte les esprits meilleurs. Il a fallu dix ans d'atteintes patentes et cruelles portées à nos institutions, de la part de l'épiscopat, pour qu'il pût être accusé par tous de vouloir installer la théocratie sur les ruines du pouvoir civil, et pour qu'une résistance unanime, aujourd'hui victorieuse, s'organisât contre lui.

Notre histoire, depuis 1830, peut se diviser en deux périodes : depuis la révolution jusqu'en 1839; depuis 1839 jusqu'en 1847.

Pendant la première période, les partis n'avaient nullement le caractère qu'ils ont pris depuis. Le principe de l'ancienne union avait conservé sa puissance. Il y avait moins des libéraux et des catholiques que des hommes du juste-milieu et des hommes du mouvement. Parmi les premiers, on comptait MM. Devaux, Lebeau, Rogier, libéraux, et MM. de Theux, de Merode, Rackem, catholiques. Parmi les autres, on distinguait MM. Gendebien, Defacqz, Robaulx, libéraux, et MM. Brabant, Dubut, Dumortier, catholiques. Les hommes de la modération voulaient avant tout résoudre la question extérieure par la diplomatie et les moyens pacifiques. Les hommes du mouvement voulaient à chaque instant remettre tout l'édifice en jeu, et, au nom de principes absolus, tirer l'épée contre l'Europe entière.

Ce furent les hommes de la modération qui eurent la majorité dans les chambres; mais leur triomphe entraîna pour le pays des conséquences qui nécessitèrent une lutte de dix années contre l'esprit théocratique. Celui-ci, en effet, profita de sa prépondérance dans le parlement pour envahir la plupart

des hautes fonctions publiques, et pour laisser prendre à l'épiscopat une influence qui lui permit de parler en maître dans les élections et au pouvoir. Toutefois les libéraux du parti modéré eurent, pendant leur court passage au ministère, l'initiative d'un grand acte d'intérêt matériel et politique. Ils firent décréter l'établissement des chemins de fer par l'état. Cette pensée, qui sera leur gloire, a grandement contribué à donner à la Belgique une confiance plus entière dans l'avenir; elle a puissamment activé le développement de son commerce et de son industrie. Essentiellement démocratiques, les chemins de fer belges transportent voyageurs et marchandises à des prix inférieurs à ceux de tous les autres établissemens de ce genre.

Cependant, à mesure que la question extérieure semblait de plus en plus se résoudre pacifiquement, à mesure que le pays s'habituait mieux à son indépendance et à ses libertés, les partis anciens commençaient à reprendre leur assiette naturelle. Les exigences toujours croissantes des catholiques, quelques procès qui firent du bruit et qui montraient le clergé avide des fortunes particulières, un grand nombre d'établissemens religieux d'hommes et de femmes s'emparant peu à peu de l'instruction publique au nom de la liberté de l'enseignement, firent sentir aux libéraux influens que le temps des ménagemens était passé. C'est alors que M. Devaux, un des hommes les plus importans du pays, et qui lui avait déjà rendu l'immense service de préparer, dès 1820, la levée de boucliers contre un pouvoir détesté, c'est alors, dis-je, que M. Devaux fonda un recueil, la *Revue nationale*, qui devait porter à l'omnipotence épiscopale les mêmes coups que ce publiciste et ses amis, MM. Lebeau et Rogier, avaient portés à l'omnipotence du roi Guillaume. M. Devaux établissait, dans la *Revue nationale*, que le parti catholique, qui avait été un auxiliaire utile, et qui, comme tel, avait une juste part à demander dans le maniement des affaires du pays, avait rompu l'union par son implacable tendance à l'esprit d'empiétement. Il déclarait qu'il fallait aviser à le faire rentrer dans ses limites naturelles : le domaine de la foi et la conduite spirituelle des ames.

On était en 1839. La Belgique était enfin complétement dégagée de la question extérieure. A la fin de cette année, le concours des grandes puissances amena la conclusion du traité de paix. La restitution au roi Guillaume de la partie germanique de nos provinces luxembourgeoises et limbourgeoises fut votée par les chambres, non sans une douleur profonde; mais la raison d'état avait parlé : la France et l'Angleterre, qui nous avaient été favorables jusqu'alors, nous contraignirent de subir stoïquement cette amputation. Il fallut s'exécuter. Toutefois l'attitude du ministère catholique dans la négociation qui précéda ce traité de paix avait vivement indisposé les chambres, qui ne le soutenaient plus que par esprit de conservation. Un accident suffit donc pour renverser le cabinet. Il tomba sur une question imprévue : la réintégration dans l'armée d'un officier-général qui avait forfait à ses devoirs. C'est à cette occasion que M. Devaux et ses deux amis, MM. Lebeau et Rogier, se séparèrent officiellement du ministère. Les deux derniers, hauts fonctionnaires publics, donnèrent leur démission de gouverneurs de province après leur vote hostile au cabinet de Theux.

M. Lebeau ne tarda pas à être chargé de constituer un nouveau cabinet. C'est de ce jour que date notre seconde phase politique. Les libéraux indépendans, honnêtes, se séparèrent des catholiques, et, les deux partis revenant

prendre place chacun sous sa vieille bannière, la cause des idées modernes se retrouva en face du culte intolérant du passé. Il n'y avait plus de complication extérieure qui nécessitât des ménagemens au nom de la nationalité belge, définitivement assise; la guerre s'ouvrit donc très franchement entre le ministère libéral pur, qui succéda au cabinet de Theux, et le parti catholique.

Il n'y avait plus alors de libertés à conquérir, il y avait des libertés à conserver, et le parti libéral arriva au pouvoir avec l'intention formelle de faire porter aux institutions si chèrement conquises par la Belgique les fruits qu'on s'en était promis. M. Charles Rogier prit le ministère des travaux publics et des chemins de fer, qui alors était le ministère important, et il y joignit l'instruction publique, ce grand bélier avec lequel le parti catholique comptait battre en brèche ses adversaires. Ce dernier département devint aussitôt le point de mire de la nouvelle opposition théocratique. Les armemens en guerre furent organisés et activés dans tous les évêchés, et la perte du ministère libéral fut résolue quand même. C'est alors qu'un évêque, celui de Liége, l'esprit le plus remuant et le plus despotique de notre clergé, entama la bataille, dont le retentissement, servi par les loisirs et la haute intelligence de M. de Montalembert, pénétra jusqu'en France. Les temps étaient renversés dans les deux pays par cette levée de boucliers. Pendant que nous nous débattions contre les prétentions qui s'étaient révélées en France sous la restauration, c'est-à-dire l'influence des jésuites dans le gouvernement, vous voyiez poindre cette alliance du clergé avec les partis mécontens que nous avions connue sous le roi Guillaume. Le clergé se méprenait, ici comme là, sur l'esprit de son temps. Il croyait avoir découvert dans les libertés publiques un instrument qui pouvait mieux que la tyrannie servir à la résurrection de son pouvoir; il oubliait que, si le progrès des lumières peut diviser les esprits, il ne saurait en aucun cas conduire au despotisme.

C'est dans la liberté absolue de l'enseignement, on le sait, que les partisans de la prépondérance politique du clergé voyaient la principale garantie du succès de leur cause, et l'expérience que les catholiques belges faisaient de cette arme puissante provoquait alors en France le cri célèbre : « La liberté comme en Belgique! » Fort de cette liberté, en effet, le clergé belge avait, et M. Lehon l'a dit à la tribune, mis la main sur toutes les avenues de la conscience. Déjà par le confessionnal on régnait sur les femmes, par les femmes sur les électeurs, par ceux-ci sur la commune, sur la province, sur l'état lui-même, car on refusait l'absolution à ceux qui lisaient des journaux libéraux, ou qui votaient pour les candidats progressifs. Restaient la jeunesse et l'enfance, et, grace à la liberté de l'enseignement, les pères de famille donnaient la préférence aux institutions où la religion et la morale étaient enseignées par des prêtres.

On comprend maintenant que la nomination de M. Rogier au ministère de l'instruction publique fut le premier grief des catholiques. Le clergé savait que celui-ci et son collègue M. Lebeau étaient fermement décidés à donner une nouvelle et forte impulsion à l'enseignement. L'épiscopat chercha donc par tous les moyens à faire rejeter le budget de M. Rogier. Déjà cependant l'opinion publique avait commencé à se prononcer avec énergie contre cette guerre inique. Le développement incessant que prenaient les couvens et les congrégations religieuses faisait grossir à vue d'œil la réaction contre l'épis-

copat, et, malgré l'influence très grande encore de celui-ci, malgré le concours que prêta partout au clergé l'aristocratie du sol, le ministère libéral obtint un vote de confiance par dix voix de majorité.

Toutefois l'église, on le sait, ne désarme pas. Après ce vote, une intrigue, dont il n'y a que de très rares exemples dans les pays constitutionnels, fut ourdie pour faire rejeter au sénat ce qui avait été adopté par l'autre chambre. Le sénat se laissa prendre à ce jeu passionné. L'élément modérateur du parlement fut transformé, pour la première fois, en machine de guerre. La partie intrigante de la haute assemblée n'eut pourtant pas le courage de prendre la responsabilité d'un refus de budget. On recourut à un détour. Une adresse fut proposée pour faire connaître à la couronne les anxiétés du sénat sur la situation du pays. Cette adresse fut votée à 4 voix de majorité. Le ministère se retira, mais non sans causer par sa retraite une profonde émotion dans le pays, et sans que presque tous les conseils de nos villes eussent élevé leurs voix en sa faveur.

Cette retraite toute constitutionnelle, et à laquelle le ministère libéral n'eût pas été réduit s'il avait seulement rencontré alors quelque sympathie auprès du trône, cette retraite eut une heureuse influence néanmoins sur nos destinées. Rien n'agit plus irrésistiblement sur le peuple que la fidélité aux principes attestée et couronnée par des sacrifices personnels. MM. Lebeau et Rogier étaient deux hommes sortis de la presse. Avant 1830, ils avaient brillé dans l'opposition; plus tard, portés par leur talent au pouvoir, ils avaient rencontré de nombreux adversaires parmi ceux qui avaient été leurs auxiliaires et qui n'avaient pu partager leur fortune politique; mais leur renom de probité était resté intact. Pendant dix ans, ministres ou gouverneurs, ils avaient vécu des modestes émolumens que le budget alloue aux hautes fonctions de l'état, 21,000 francs aux ministres, 15,000 francs aux gouverneurs, et, en quittant le pouvoir, il ne restait aux chefs du cabinet libéral ni épargne ni patrimoine.

En rentrant ainsi au nom des principes et volontairement dans la vie privée, en y rentrant surtout pauvres et presque soucieux du lendemain, MM. Lebeau et Rogier démontraient au pays que leurs convictions valaient pour eux leur pesant d'or, et qu'ils sauraient au besoin s'immoler encore pour l'honneur de leur opinion. Cette noble attitude, ainsi que leurs talens parlementaires, les désigna naturellement comme les chefs de la nouvelle opposition qui devait plus tard renverser le parti théocratique. Cette lutte fut une œuvre rude et laborieuse, car le parti catholique, triomphant par une intrigue, tenait beaucoup à continuer le malentendu qui lui avait donné la majorité au sénat, et à aucun prix il n'eût voulu se démasquer. Il lui convenait de se tenir sur l'arrière-plan, pour de là surveiller et conduire sa machine de guerre; mais, l'art de la stratégie lui manquant, il dut aviser, et finit par se livrer à l'habileté des jésuites.

A peine le ministère libéral avait-il donné sa démission, qu'on chercha à diviser ses membres pour obtenir de plusieurs d'entre eux qu'ils fissent partie d'une combinaison nouvelle. Tous refusèrent. Alors les filets furent jetés du côté des ambitieux quand même, et M. Nothomb fut chargé de faire un cabinet. M. Nothomb ne démentit point, dès la première heure de son entrée au pouvoir, ce qu'on savait de son excessif orgueil. Son ministère fut composé

de manière à ce qu'il n'y eût qu'un seul homme de valeur, et cet homme, c'était lui. Le roi Léopold, peu favorable à l'opinion libérale, à laquelle il ne reconnaissait point volontiers la faculté de gouverner, était charmé de voir s'éloigner de ses conseils des hommes qui y apportaient une initiative personnelle et une volonté ferme, quoique respectueuse. Cela s'explique.

Le roi se croyait entaché de deux vices originels qu'il cherchait par de grands efforts à effacer : son origine révolutionnaire et sa qualité de protestant. Quoiqu'une partie de la noblesse et le clergé tout entier se fussent rangés du côté de la révolution, le roi n'en sentit pas moins que ce résultat était dû au hasard plutôt qu'au culte sincère d'un principe. L'aristocratie du sol et l'épiscopat ne pouvaient, selon lui, être franchement favorables à un prince né d'une révolution; il chercha, en leur prodiguant les marques de sa confiance, à vaincre le mauvais vouloir qu'il leur supposait. Sa qualité de protestant le porta également à plus de déférence envers l'épiscopat et l'aristocratie catholique. Léopold avait devant lui les exemples de Joseph II, de Guillaume Ier, tous deux vaincus, pensait-il, par le catholicisme politique, et il pensa que cette force n'avait pas cessé d'être prépondérante. La connaissance imparfaite qu'avait Léopold de l'opinion publique ne se révéla que trop clairement dans son attitude en présence du vote de défiance lancé par le sénat contre le cabinet libéral. Il ne tenait qu'au roi de savoir ce que pensait le pays de l'adresse du sénat; le ministère Rogier ne lui demandait en effet que la faculté de consulter les électeurs. Après avoir vainement essayé d'obtenir une dissolution des deux chambres, il se borna à demander celle du sénat. Un refus catégorique fut la seule réponse qu'il obtint, et c'est devant ce refus que les ministres libéraux durent déposer leurs portefeuilles.

M. Nothomb, qui acceptait l'héritage des libéraux, à côté desquels il avait long-temps combattu, était de l'école des hommes politiques dits habiles; il ne croyait guère à la puissance de l'opinion publique. Vaniteux à l'excès, il s'applaudissait de remplacer des hommes qui l'avaient relégué jusqu'ici au second plan, et, dédaigneux de cette probité qui les avait fait obéir aux nécessités constitutionnelles, il ne voyait dans le pays entier que les trois adversaires qu'il venait de détrôner, MM. Lebeau, Rogier et Devaux. C'était à les vaincre qu'il appliqua tous ses efforts, aux applaudissemens de ses nouveaux alliés, qui devaient bientôt devenir ses maîtres. Il crut habile de spéculer, au profit de ses rancunes, sur les inimitiés du parti catholique. Il ne s'aperçut pas d'abord que, chaque jour, les liens de la théocratie l'enlaçaient davantage, et que, pour prix du concours qu'on lui donnait, on lui demandait de renier toute sa carrière libérale. Plus tard, il ne put garder aucun doute sur les exigences des catholiques; mais, dès les débuts de la nouvelle administration, une partie du corps électoral avait deviné les périls de l'alliance impie que les partisans de la théocratie se promettaient de resserrer. Les premières élections qui eurent lieu sous M. Nothomb portèrent déjà un cachet d'opposition vive, et quelques hommes importans du parti catholique furent écartés de la chambre.

Abusant du mot de *politique mixte*, et sous prétexte de gouverner avec les hommes modérés des opinions parfaitement distinctes qui nous divisaient, M. Nothomb ne tarda pas à jeter de profonds germes de passions et de haines dans le pays, et n'eût été la sagesse croissante des électeurs, nous aussi nous eussions été conduits sur la pente d'une révolution. La politique de

M. Nothomb exigeait, en effet, l'emploi de tous les mauvais moyens de gouvernement. Ne pouvant offrir les fonctions publiques au nom d'une opinion nette et franche, il fallait bien aller chercher des hommes dont la conscience fût de bonne composition. Or, rien n'est facile comme de trouver de ces natures amphibies qui étouffent leurs principes sous l'égoïsme, alors que les pouvoirs publics offrent une prime à leur indignité. Pendant quatre longues années, le ministère de l'intérieur, dont M. Nothomb était titulaire, remua dans tous les coins du pays la vase des ambitions infimes. La défection, la trahison, furent érigées en système. Le pays, la presse, retentirent des honteux marchés qui se concluaient chaque jour. L'esprit public, se réveillant avec énergie, se redressa contre le parti catholique, et les élections communales et provinciales, qui jusqu'alors avaient été aux mains du clergé, lui échappèrent et lui devinrent hostiles. L'opposition parlementaire, solidement organisée, ayant un but et un drapeau, l'indépendance du pouvoir civil, se fortifiait chaque jour. Chaque mois, dans la *Revue nationale*, M. Devaux foudroyait la politique *mixte* sous d'éloquens articles. La presse de province, sauf trois ou quatre organes spéciaux du clergé, était entièrement libérale. En présence des dispositions du pays, les jésuites sentirent qu'il fallait frapper un grand coup, et ils comptèrent sur M. Nothomb, pour modifier, dans leur intérêt, nos lois communales et électorales. Leur espoir ne fut pas trompé, et la modification qu'ils désiraient fut votée par la majorité catholique, aidée des *mixtes*. Pour avoir raison de l'opinion publique des grandes villes, on emporta une loi de fractionnement des colléges électoraux; le parti théocratique n'avait plus que ce moyen pour voir quelques-uns des siens survivre au naufrage qui les menaçait tous. Maîtres d'un quartier par les influences combinées du clergé, de l'aristocratie et de la finance, les catholiques avaient au moins la consolation de conserver quelques voix dans les comices d'une cité.

On touchait à une crise. La négation de tous les principes sacrés, le dédain de la sincérité, de l'honneur politique, le ridicule jeté par une presse éhontée sur toute probité civique, sur tout dévouement à la liberté, tels étaient les principaux traits d'une situation que défendaient à outrance tous les ambitieux satisfaits, qui ne demandaient au gouvernement que la paix matérielle, sans se préoccuper du mécontentement public.

C'est alors que la presse libérale tenta un effort suprême et conseilla aux libéraux d'user du grand moyen constitutionnel que nos institutions autorisent: de l'association. A Bruxelles et à Liége, il existait déjà des sociétés électorales, c'est-à-dire des réunions de tous ceux qui cherchaient à défendre les libertés compromises. Elles avaient donné la mesure de ce que notre pays pouvait en attendre. Il y régnait un ordre parfait et une émulation salutaire. Jamais le moindre symptôme de violence et de subversion n'y était apparu. Agir par les moyens légaux, mais par les moyens légaux seuls, telle était la pensée dominante de ces associations. La presse libérale, qui avait pu juger de l'efficacité de ces associations par l'exemple des grandes villes, en conseilla l'extension dans les provinces, et bientôt ses avis furent écoutés. Après Liége et Bruxelles, Gand, Mons, Verviers, Anvers et vingt autres villes formèrent leurs sociétés électorales. Les candidats y étaient discutés et adoptés par la majorité des voix, et tous les membres de la société s'engageaient d'honneur à voter pour les candidats que le scrutin avait désignés.

Cette mesure eut un effet immense. En 1845, tous les candidats ministériels échouèrent à Bruxelles, à Anvers, à Liége; le parti catholique y fut décimé. Tous ceux qui avaient prêté main forte à M. Nothomb, tous les hommes du parti *mixte* succombèrent, et ce ministre, qui, dans le dernier vote de la session précédente, avait réuni 60 voix contre 20, dut résigner ses pouvoirs pour aller cacher, comme le lui avait prédit M. Devaux, sa honte dans une ambassade.

Le roi Léopold ne comprit point encore cette fois la voix nationale. Après cette défaite, le parti catholique et la nuance mixte se renvoyèrent mutuellement la faute. Frappés tous deux, l'un reprochait à l'autre d'avoir été la cause unique de la déroute. Les catholiques et les mixtes se flattaient qu'après la chute de M. Nothomb, l'opinion se calmerait. Autour du roi, c'était à qui présenterait cette erreur comme une vérité. Le pays, disait-on à la cour, n'est pas exclusif; il veut toujours de l'ancienne *Union;* il veut toujours des hommes sages de l'opinion libérale et de l'opinion catholique, et le roi, qui, un moment, semblait avoir eu l'instinct de la situation véritable, et qui avait donné à M. Rogier la mission de composer un cabinet, le roi écouta les perfides conseils de ceux qui l'entouraient : il essaya de nouveau d'une combinaison mixte.

Ce fut M. Van de Weyer, complétement étranger depuis quinze ans à nos luttes, qui vint de Londres pour former un cabinet dont la présidence lui appartenait à la vérité, mais où figuraient deux autres membres importans, issus du parti catholique pur. La probité de M. Van de Weyer n'eut pas besoin d'une longue épreuve pour comprendre que l'opinion libérale n'avait rien à espérer du parti catholique. Voulant, pour bien poser la question, présenter aux chambres une loi libérale sur l'instruction moyenne, il trouva immédiatement dans ses collègues la résistance que les libéraux lui avaient prédite. L'enseignement était, en effet, un si puissant levier, que le clergé résolut de n'entrer d'aucune manière en composition. M. Van de Weyer ne faillit ni à ses promesses ni à son origine, et, quelques efforts qu'on fit pour le retenir et pour le faire céder, il se retira, aux applaudissemens du parti libéral.

Une nouvelle démarche fut tentée auprès de M. Rogier. Le roi lui donna de nouveau la mission de former un cabinet libéral. M. Rogier accepta le mandat; mais les influences catholiques qui assiégeaient les abords du trône ne laissèrent pas plus que la première fois mûrir cette combinaison. Comme la première fois, M. Rogier, se souvenant de l'inqualifiable acte du sénat en 1841, posa pour base de toute acceptation la faculté de dissoudre les deux chambres, ou celle des deux qui ferait une guerre punique au libéralisme. Cette exigence fit avorter la combinaison libérale. Il devenait désormais impossible de composer un ministère mixte. Il ne se trouvait plus dans le parlement aucune ambition assez audacieuse pour affronter la colère publique en recommençant la tâche de M. Nothomb. La théocratie n'avait qu'un parti à prendre : c'était de gouverner elle-même, à ses risques et périls. C'est ce qu'elle tenta de faire. Elle ordonna à tous les hommes importans du parti catholique de s'asseoir sur la roche Tarpéienne, et ils obéirent avec résignation. Le ministère de Theux prit le pouvoir. Ce nom seul fit tressaillir la nation entière; elle ne semblait plus avoir de choix qu'entre une résistance légale poussée jusqu'à l'héroïsme et une révolution. Nous avions notre ministère Polignac. La nation choisit la résistance légale.

Aujourd'hui, qui pourrait l'en blâmer? Le corps électoral marchait de plus en plus avec elle, et les élections, qui avaient lieu tous les deux ans, avaient déjà fait de nombreux vides dans les rangs du parti théocratique. Encore quelques efforts, et l'on avait la conviction que le cabinet catholique devrait se retirer devant la majorité du parlement. Six ans de lutte nous promettaient ce résultat. Pour avoir foi dans l'avenir, le pays n'avait qu'à interroger son passé. Résumons ici les faits essentiels dont l'enchaînement avait produit les difficultés qu'il restait à résoudre.

Avant la révolution, les catholiques et les libéraux étaient unis; la force réelle était du côté des derniers.

Après la révolution, cette union s'était maintenue lorsqu'il s'était agi de formuler la constitution.

Puis était apparu un parti libéral sans consistance et sans formule : le pays n'en avait pas voulu.

Ensuite un parti libéral sérieux, progressif, s'était présenté, et le pays l'avait soutenu. Pas un des hommes de ce parti n'a été abandonné des électeurs depuis 1830.

En 1840, le parti catholique tomba, et les libéraux arrivèrent avec l'assentiment du pays. Une intrigue les renversa. Alors les mixtes se montrèrent. Au premier choc, le corps électoral les décima; au second, il les abattit complétement.

Enfin, une résurrection de l'*Union* fut tentée par M. Van de Weyer. Sa probité l'essaya, mais sa probité aussi l'abandonna. Cette tentative échoua à son tour.

On voyait donc clairement que la nation était mise en demeure par le ministère de Theux de se prononcer définitivement sur les prétentions catholiques. Dès son avénement, le cabinet ne put arracher un vote de confiance que par 50 voix contre 40. Quarante voix! jamais l'opinion libérale n'en avait réuni autant contre un ministère quelconque. Il fallait donc déplacer dix voix seulement; l'agitation pacifique devait amener infailliblement ce résultat. Aussi le peuple belge, qui, à côté de sa devise: *l'union fait la force*, semble appelé encore à proclamer cette autre vérité, que *le progrès, c'est la patience*, le peuple belge se résigna-t-il pour une année encore. Il avait foi dans les élections prochaines : il savait qu'elles renverseraient à tout jamais le parti théocratique.

C'est ce qui arriva en effet. En 1847, une année après l'entrée de M. de Theux aux affaires, la majorité appartenait enfin aux libéraux. De ce jour, le programme libéral fut implanté au pouvoir, de ce jour aussi datent toutes les réformes politiques qui, réalisées en peu de temps, ont sauvé le pays. C'est l'action libre et franche de nos institutions qui nous a valu d'échapper au contre-coup de la révolution de février et de ne pas voir éclater sur nos têtes les orages qui allaient réveiller en sursaut les deux Allemagnes. Il y eut aussi parmi nous sans doute quelques rares élémens d'agitation et de désordre; mais la nation tout entière les a refoulés et réduits à l'impuissance. Cette partie de notre histoire, non moins instructive que l'autre, sera l'objet d'une lettre prochaine.

*****

Bruxelles, 4 juillet 1848.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1848.

Notre malheureux pays se relève à peine des coups qui ont failli précipiter sa ruine; réchappé de l'abîme, il en mesure maintenant toute la profondeur, et il ne parvient pas à se croire sauvé. Il y a comme un vertige qu'on n'avait pas connu sur l'heure du péril, et qui saisit aujourd'hui les ames les plus fermes, quand elles songent combien le péril était terrible. Il y a chez les plus stoïques une sorte d'ébranlement moral qui aiguise et prolonge des souffrances dont ils ne sentaient rien dans l'ardeur du combat. La société tout entière conserve un sombre aspect, que vous ne définissez pas et qui vous glace. On pleure ses pertes, on compte les victimes; on les mène de sa personne ou de sa pensée jusqu'au dernier asile qui reçoit leurs dépouilles : c'est la semaine des funérailles. Encore a-t-il fallu, dit-on, abréger ces tristes honneurs, pour éviter quelque nouvelle tragédie : les sauvages qu'on nous a faits, au sein de notre patrie civilisée, ne nous laisseraient donc pas même enterrer nos morts! Et cependant en voilà toujours de nouveaux qui succombent : les blessures ne pardonnent pas. Hier c'était Duvivier, l'austère soldat, un de ces hommes qui s'appelaient des hommes de Plutarque du temps de nos vieilles armées républicaines, républicain lui-même par nature, à prendre le mot désormais moins expressif dans son antique sens d'abnégation et de simplicité. Entre tous les caractères qui se sont produits à l'école de notre guerre africaine, celui-là peut-être était le plus original. Il s'était beaucoup creusé dans la solitude de ces commandemens indépendans qu'il affectionnait en Algérie, et nul, à coup sûr, ne recélait une imagination plus aventureuse sous une enveloppe plus sévère; mais ce qu'il avait dans l'esprit d'un peu excentrique contribuait à le grandir plutôt qu'à l'égarer. Pas un n'eût été aussi heureux d'avoir donné sa vie pour la France, s'il ne fût tombé sous une balle française, lui et tant d'autres avec lui. Hélas! après cette sanglante moisson de la guerre civile, le sacrifice de la France n'était pourtant pas encore terminé, l'épreuve n'était pas complète. Il est des instans d'affliction dans l'histoire des peuples, où il semble que tout ce qu'ils possédaient de force

et de beauté va disparaître à la fois. Le cours ordinaire des ans est venu frapper une tête illustre au milieu de toutes ces têtes non moins chères qu'abattait la mitraille : M. de Chateaubriand est mort.

Sans cette universelle désolation qui confond tant de douleurs en une seule, la fin d'une existence aussi éclatante eût été un événement public. M. de Chateaubriand restait le dernier de son siècle; il nous quitte après tous ses contemporains, après Goethe, Cuvier, Royer-Collard, fermant pour ainsi dire la marche, et conduisant le deuil de sa génération, comme Bossuet, en 1704, conduisait le deuil de la sienne. Génération puissante qui avait traversé deux mondes, qui dans l'ancien avait désiré, conçu, voulu le monde nouveau, qui dans le nouveau gardait toujours un si brillant reflet de l'ancien! génération mémorable, tout illuminée par le rayonnement de ces merveilles auxquelles elle assistait et dont elle était partie, *quorum pars magna*. Ce rayonnement n'a pour personne été plus vif que pour M. de Chateaubriand, et il n'est pas d'esprit qui se soit exalté comme le sien au contact magique de son époque. Voyant alors toutes choses en grand, il les rendait toutes avec une splendeur qui est devenue le cachet de son génie. Si ce n'était point la pureté primitive des penseurs et des écrivains d'autrefois, c'était encore un charme imposant et souverain. Depuis, ce charme nous a moins émus, parce que les plagiaires l'ont trop exploité. Les beaux diseurs de paroles creuses qui se sont mis à la suite du maître lui ont gâté son art en l'employant à froid; ils auraient presque terni sa gloire en cherchant à se l'appliquer. C'est qu'ils ne couvraient, sous leur emphase sonore, que des ambitions vulgaires ou des visées médiocres; l'emphase dans la vulgarité, n'est-ce pas la plaie de ce temps-ci? A tous les momens de sa carrière, M. de Chateaubriand a visé haut; il s'est marqué tantôt une tâche et tantôt l'autre, mais toujours une grande : c'est pour cela qu'il était comme à l'aise dans la pompe romanesque de son style et de ses idées.

Il faudrait assurément des jours moins troublés que les nôtres, si l'on voulait considérer à loisir cette noble figure maintenant évanouie; mais comment avoir un peu de calme pour apprécier l'œuvre des morts, quand on est si fort envahi par le tumulte de la vie révolutionnaire? Comment goûter avec quelque liberté les plaisirs et les miracles de l'intelligence, quand on est poursuivi par les scandales, par les fureurs de cette littérature quotidienne qu'enfante à sa honte la presse déchaînée? Nous n'avons jamais voulu mentionner jusqu'ici les misérables pamphlets qui se criaient par les rues dans ces derniers mois, et qui semblaient sortir de la boue des pavés. C'était peut-être un signe du temps : nous nous obstinions à croire qu'il ne durerait point, et nous aimions mieux l'ignorer. Le premier acte du pouvoir exécutif, aussitôt qu'il a été investi des droits que lui donnait l'état de siége, la première mesure dictatoriale, ç'a été la suppression de ces feuilles pernicieuses. Elles ont fait ainsi presque autant de mal en tombant qu'elles en avaient fait en se produisant, puisqu'elles ont été la cause de cette rude atteinte que la république était obligée de porter à la liberté, puisqu'elles ont entraîné dans leur chute des journaux qu'on n'eût certainement point frappés, si elles n'avaient pas fourni le prétexte d'une rigueur aussi générale. Nous espérions que la république rouge, comme elle s'intitulait naguère encore avec orgueil, que la république des mauvaises passions modérerait enfin sa violence au spectacle des désastres qu'elle avait engendrés. La résipiscence

n'a pas été longue. A peine la fumée de la bataille, à peine l'odeur du sang dissipée, ceux qui restaient debout sur la brèche de leur journal se sont remis de plus belle à tremper leur plume dans le fiel, et la guerre a recommencé, guerre sans péril pour quiconque chargeant ainsi les armes sait ensuite les laisser tirer par d'autres. Nous avons donc vu M. Proudhon et M. Lamennais, rivalisant d'amertume et d'audace, jeter à l'envi de nouvelles inquiétudes au milieu d'une société déjà si profondément ébranlée. Singuliers esprits qui étouffent dans leur superbe et qui bouleverseraient le monde plutôt que de soupçonner une minute qu'ils n'ont peut-être pas tout-à-fait raison d'être si sûrs et si contens d'eux-mêmes! Non, cependant, M. Lamennais n'est pas heureux de vivre! L'ame tourmentée dont les contractions ont grimé ce masque pâle et flétri, l'ame orageuse du prêtre philosophe cherche toujours quelque chose qui lui manque et qu'elle ne trouve pas : elle cherche l'empire, et elle ne l'aura jamais. L'empire des intelligences n'appartient qu'aux ames sympathiques. Ce que M. Lamennais aime dans le commandement, c'est d'être seul, comme on est seul quand on règne; chaque jour qui s'ajoute à sa vie ajoute aussi au châtiment de cette ambition implacable; il a chaque jour davantage la solitude sans la royauté. L'ambition de M. Proudhon coûte moins cher à rassasier; elle est bien plus naïve qu'on ne l'imaginerait. M. Proudhon est enchanté, il trône dans la sincérité de son cœur, lorsqu'il a découvert un paradoxe ou seulement même une forme paradoxale pour quelque vieille banalité. C'est à proprement parler un jeune hégélien, et de fait, il y a cinq ou six ans, il avait presque une école en Allemagne; ce n'est pas un titre assuré pour en avoir une en France. M. Proudhon est hardi à la façon de ces théologiens d'outre-Rhin, qui rasent tout du haut de leur chaire pour tout construire logiquement. Il est très fier de lever le poing contre le bon Dieu, et de lui crier des injures; mais ce ne sont là que des germanismes sans conséquence, et, quand il traite encore la société comme le bon Dieu, il n'est pas, à beaucoup près, si méchant qu'il se donne l'air de l'être : il est seulement rogue et pédant.

M. Lamennais et M. Proudhon se sont rencontrés sur un même terrain après comme avant les événemens de juin. Protestant tous deux contre le communisme, le seul dogme qu'il fût possible d'aviser au fond de l'anarchie, ils ont défendu l'anarchie pour elle-même. L'affreuse mêlée, le crime social n'a plus été, à les entendre, qu'une intrigue aristocratique dont les prolétaires révoltés étaient les victimes, ou bien qu'une nécessité fatale qui poussait les prolétaires au-devant des baïonnettes bourgeoises. La république victorieuse avait annoncé, dès le lendemain de sa victoire, qu'elle serait plus juste que sévère et plus clémente encore que juste. Ce n'est pas nous qui reprocherons jamais au pouvoir de mettre la douceur et l'humanité du côté de l'ordre et du droit; mais il ne faut pas non plus que la douceur puisse paraître une garantie d'impunité. M. Lamennais et M. Proudhon l'auraient volontiers interprétée de la sorte, comme pour donner à leurs cliens une nouvelle confiance, et déjà même ils les appelaient à la rescousse en vue d'autres exploits. Il y a dans le dernier numéro du *Peuple constituant* une triple insinuation de guerre civile, et le dernier numéro du *Représentant du Peuple* convoquait les locataires pour une espèce de 15 mai : il ne s'agissait que d'aller déposer à l'assemblée nationale une *pétition qui fût un ordre*, qui commandât l'abaissement immédiat et général de tous les loyers.

M. Proudhon aime assez cette idée-là pour en avoir fait lui-même l'objet d'une proposition parlementaire.

Voilà où en étaient les deux journaux, quand ils ont à leur tour été supprimés par la justice dictatoriale, le premier, sous prétexte que l'abolition des lois de septembre avait ressuscité le cautionnement exigé par la loi de décembre 1830, le second, directement et sans autre forme de procès. Nous préférons de beaucoup la justice ordinaire à la justice dictatoriale, mais où trouver un autre remède contre la licence, quand elle a passé toutes les bornes, et qui doit-on accuser du dommage que souffre ainsi la liberté, si ce n'est la licence elle-même? Nous le demandons à cet autre organe de la république violente, qui a, dit-on, manqué d'avoir le même sort que les journaux de sa couleur, et qui l'aurait sans doute éprouvé, si l'intimité de son commerce, encore récent, avec le monde officiel ne lui avait un peu appris à dissimuler. M. Flocon est désormais libre d'écrire; sa feuille nous montrera probablement bientôt qu'on gagne toujours à traverser les affaires; en attendant, elle se dédommage de la réserve prudente qu'elle s'impose vis-à-vis du pouvoir par l'acrimonie de sa polémique particulière: c'est un vrai torrent, comme il n'en pouvait couler de la tribune.

Ces grossières fureurs sont malheureusement en harmonie avec les soucis étranges qui noircissent toutes les imaginations. Il y a dans l'air on ne sait quelle rumeur menaçante qu'on voudrait chasser, et qui s'obstine à revenir. On sent circuler à chaque étage de la société cette frayeur vague des mauvais jours, qui se prend à tout et ne s'arrête à rien. Il n'est bruit, dans Paris, que de complots abominables qu'on invente ou qui avortent. La province, la campagne est sur pied pour attendre les *brigands*. Des alarmes plus réelles nous sont à tous moments données par ces assassinats mystérieux commis en plein jour sur des victimes isolées. Nos rues se remplissent encore le soir de sentinelles avancées; les boutiques n'ont pas cessé de se changer en postes, et des munitions considérables arrivent perpétuellement sur Paris, comme si Paris n'avait pas livré sa dernière bataille. Les organes les plus accrédités de la presse quotidienne s'occupent très sérieusement de la tactique et de la stratégie d'une pareille guerre. Les fluctuations de la Bourse attestent et augmentent cette crise douloureuse où l'opinion publique se débat contre des fantômes peut-être, mais peut-être aussi contre de trop cruelles réalités. Agitation factice, exaspération concentrée, tout cela sans doute travaille à la fois une certaine partie des masses. La dissolution des ateliers nationaux a bien évidemment rouvert un nombre quelconque d'ateliers privés; mais ce nombre ne saurait être à comparer au nombre des bras oisifs. Il reste des misères véritables, un dénuement qui croîtra sans remède, tant que la société ne sera pas rassise. Il reste, disons-le, même dans des cœurs honnêtes, ce levain de rancune et d'inimitié que des prédications déplorables ont si soigneusement déposé au sein des classes ouvrières. Il est à craindre qu'on ait assez identifié l'ouvrier avec l'insurgé, pour que l'ouvrier cherche encore à prendre la revanche de l'insurrection. « Nous aurons la belle! » murmurent, à ce qu'on prétend, les harangueurs de carrefour. Il est aussi trop clair aujourd'hui que la longue paix européenne a entassé au fond des capitales, à Berlin, à Vienne comme à Paris, une foule épaisse et tumultueuse sur laquelle le frein moral ne peut rien, s'il n'est maintenu par la force. Que la force soit donc avec nous!

La force et la charité, telles sont les deux bases sur lesquelles doit aujourd'hui

s'appuyer plus que jamais toute l'action du gouvernement. Nous reconnaissons avec joie que le pouvoir exécutif et l'assemblée nationale s'accordent à merveille dans ce double esprit. L'assemblée a écouté le général Cavaignac sans étonnement et sans déplaisir, quand il a déclaré avec l'énergique loyauté d'une conscience honnête que l'état de siége devait être longuement maintenu. De son côté, le gouvernement a fait bon marché des scrupules au moins singuliers que ses prédécesseurs élevaient contre toute mesure d'ordre et de sûreté publique, il n'a pas craint cette chimère que l'on avait forgée sous le nom de réaction, et, comme il n'avait que des intentions droites, il n'a pas redouté de s'unir aux nouveaux républicains qui voulaient, avant toute chose, préserver la société. C'est ainsi que les propositions de M. de Remilly ont été spontanément et presque fidèlement traduites en décrets par le ministère; comme ce n'était point là une affaire de parti, tout le monde s'est félicité de voir le ministère disputer à l'assemblée l'honneur de cette initiative courageuse. Les ateliers nationaux ont été licenciés du jour au lendemain; cette effroyable bagarre dont M. Trélat ne pouvait sortir, cette organisation de la paresse avec ses lieutenances et ses brigades, tout le système enfin a disparu au premier souffle d'une volonté sûre d'elle-même. Puis on a procédé au désarmement, et les fusils sont rentrés dans les arsenaux de l'état aussi vite qu'ils en étaient sortis. Ce n'est pas peu dire. Puis enfin les camps se sont installés autour de Paris, et Paris aura constamment cinquante mille hommes qu'il pourra mettre debout d'un coup de tambour. L'ordre matériel ainsi rétabli et fortifié, le gouvernement a pris en main la défense de l'ordre moral. Il demande un vote d'urgence pour trois décrets qu'il vient de soumettre à l'assemblée. Ces décrets sont les lois de septembre de la république, et nous ne leur en voulons pas du tout pour cela. Ils règlementent la liberté de la presse et la liberté de réunion. Le cautionnement réduit à 24,000 francs ne saurait être un obstacle pour toute pensée sérieuse qui aura besoin de se manifester par un organe public. Le cautionnement, quel qu'il soit, garde toujours, il est vrai, l'inconvénient des rigueurs préventives; à qui la faute, si le mal dépasse tout de suite chez nous la portée que pourrait jamais avoir la répression? La répression des délits commis par le journalisme est l'objet du second décret; on s'y rattache purement et simplement à la loi de 1819. Enfin le troisième décret institue la police des clubs. Les trois seront, bien entendu, votés, malgré le tapage de la montagne.

Ce que la montagne arbore en guise de drapeau, son moyen de popularité, c'est un solennel désir de mettre enfin le bien-être sous la main de tous, c'est une compassion très affichée pour les souffrances du pauvre. Les esprits raisonnables qui composent la grande majorité de l'assemblée, qui ont désormais leur place dans les conseils du gouvernement, les esprits justes et consciencieux agissent davantage et sans cette vaniteuse ostentation. La montagne soutient qu'elle n'a point ouvert la porte à la misère, puisqu'au contraire son système serait de la fermer; cela prouverait tout au plus que le système opère à l'envers de ce qu'il promet. La majorité de l'assemblée n'a point de système; elle trouve devant elle les maux que lui a légués le gouvernement de la montagne; elle tâche de les guérir ou de les diminuer, en les prenant comme on peut, par où l'on peut. Elle soulage le malade aujourd'hui de ce côté-ci, demain de ce côté-là; elle ne le remet pas sur ses jambes à première vue; les miracles ne sont pas de sa com-

pétence. Voilà, nous en convenons, des procédés bien mesquins, une conduite bien bourgeoise. La montagne nous eût reconstruit une société si magnifique, pour peu que nous eussions eu la patience d'attendre qu'elle eût tout-à-fait culbuté la vieille! Bourgeois ou non, nous sommes de ceux qui s'en tiennent à celle-là, trop heureux qu'on entreprenne enfin de la raccommoder.

Le pouvoir exécutif et l'assemblée se livrent de concert à cette grande œuvre de réparation. On a déjà fait plus de bonne besogne en quinze jours par des chemins modestes, qu'on n'en avait bâclé pendant quatre mois, en se promettant tous les matins d'escalader l'Olympe des antiques préjugés sociaux. Il en est de la charité publique comme de la charité privée, elle ne perd jamais à ne pas trop se vanter. Les ouvriers licenciés reçoivent donc maintenant à domicile les secours qu'ils allaient mendier sur les chantiers de terrassement. Ce secours ainsi distribué les retient en dehors de ces mauvaises suggestions qui leur arrivaient de toutes parts dans le pêle-mêle d'une foule oisive, à l'ardeur du soleil de juin. Il est vrai qu'ils ne peuvent plus de la sorte servir d'armée à personne; mais il n'y a que les minorités révolutionnaires qui veuillent jamais lever d'armées de ce genre-là. Les montagnards de l'assemblée nationale en savent bien quelque chose. Répartir sagement l'assistance de l'état tant qu'elle est nécessaire, c'est déjà bien; c'est mieux encore, c'est le but unique à poursuivre, de remplacer cette assistance douloureuse par le libre jeu des industries privées. Le problème est de remettre le travailleur en position de se tirer lui-même d'affaire par le louage justement rétribué de sa journée de travail, par le développement de son activité individuelle. On s'applique avec une louable émulation à cette tâche de salut; on s'y applique surtout avec intelligence. Ainsi le décret du 5 juillet a ouvert au ministère du commerce un crédit de 3 millions destinés aux associations volontaires soit d'ouvriers seuls, soit de patrons et d'ouvriers. Le conseil d'encouragement établi par l'assemblée pour surveiller l'emploi de ce crédit proclame aujourd'hui que « le rôle de l'état dans le travail national n'est que secondaire et de beaucoup inférieur à celui des travailleurs eux-mêmes, que le travailleur doit être *fils de ses œuvres*, et que c'est surtout par ses propres efforts qu'il doit acquérir l'instrument de son travail. » Nous nous associons complétement à cette doctrine fort à propos contresignée par M. Tourret. — Aide-toi, le ciel t'aidera! — Il n'y a que M. Louis Blanc qui ne trouve pas cette maxime assez philanthropique, et prétende à toute force se montrer plus clément que le ciel lui-même pour l'humanité embourbée.

L'argent qu'on a jeté quatre mois durant aux ouvriers enrégimentés dans de stériles travaux eût été tout autrement productif, si on l'eût employé à soutenir ou à suppléer les intermédiaires essentiels des transactions commerciales, les établissemens de crédit. Le crédit passait par malheur, au lendemain de février, pour l'abomination de l'exploitation; le crédit était honni et brisé presque systématiquement, comme le levier de cette anarchique concurrence dont on ne voulait plus. Le crédit a succombé, et ce n'était pas le triste comptoir du Palais-National qui pouvait le soutenir. Le gouvernement va chercher, nous n'en doutons pas, à vivifier l'escompte, maintenant qu'il comprend que l'escompte ne profite point à l'entrepreneur sans que le profit ne descende jusqu'à l'ouvrier. Déjà le décret du 4 juillet a doté de 5 millions, soit en numéraire, soit en garantie, le sous-comptoir de l'industrie du bâtiment. Le comité des

finances s'est partagé sur une proposition de M. Faucher, qui voudrait ouvrir un crédit de 100 millions pour constituer des comptoirs analogues dans toutes les villes industrielles ou commerçantes de France, les villes et les particuliers souscripteurs fournissant de leur côté 100 autres millions. Quel que soit le vote de l'assemblée dans une question qui embrasse ainsi toute la situation commerciale du pays, nous ne pouvons croire qu'il ne sorte pas toujours de là quelque résultat pratique. Il y aurait évidemment reprise immédiate du travail, si l'on essayait sur cette grande échelle la régénération du crédit.

Le crédit, il ne faut point se lasser de le répéter, c'est l'indispensable agent du travail, c'est le plus sûr allégement qu'on puisse offrir à l'industrie dans l'embarras, c'est l'outil le plus prompt de la fortune publique; mais, ne l'oublions jamais, c'en est aussi le plus fragile. Le crédit a été bien près de recevoir un coup fatal des mains du dernier ministère. Le rachat forcé des chemins de fer et du service des assurances aurait pour long-temps fermé toutes les bourses. M. Goudchaux, héritant du système de M. Duclerc, qui n'était plus du tout un secret, s'est hâté d'en ajourner l'exécution, en réservant le principe par politesse. M. Duclerc n'a pas très bien pris la chose : des amis imprudens l'appellent tout haut le jeune Cambon de la nouvelle république; il n'est peut-être pas assez éloigné de les croire. On dirait presque qu'il a voulu se venger de son successeur, en l'entraînant derrière lui dans ces eaux courantes où il voguait si raide à la banqueroute. M. Goudchaux l'avait en effet très maltraité sans en pouvoir mais; il avait réduit à sa juste valeur cet échafaudage de ressources financières avec lequel M. Duclerc mettait son budget en équilibre; M. Duclerc l'a puni en l'obligeant, à force d'insistance, à compromettre un tant soit peu le crédit de l'état par une liquidation médiocrement équitable des bons du trésor et des dépôts des caisses d'épargne. M. Goudchaux défendant très mollement les créanciers, ses cliens naturels, l'assemblée a voté le remboursement de ces créanciers malencontreux en 5 pour 100 à 80 et en 3 pour 100 à 55. On affirmait que ce serait le cours du lendemain, si ce n'était pas celui du jour. Le surlendemain, le 5 retombait à 77 et le 3 à 49. C'est une faute que la majorité a commise dans un accès d'horreur contre l'agiotage : l'agiotage tout seul aura gagné au concordat onéreux que l'état impose ainsi à ses créanciers sans les avoir consultés.

Cet épisode financier est à peu près l'unique intérêt qui ait une fois animé les séances parlementaires pendant cette quinzaine. L'intérêt dominant et permanent était dans les délibérations des comités et des bureaux. Nous ne savons pas si l'éloquence pourra jamais retrouver sa place à travers l'inévitable tumulte d'une assemblée de neuf cents personnes. Jusqu'ici, du moins, on vote plus qu'on ne discute dans la salle des séances. On discute entre cinquante, et les fragmens de ces débats qui parviennent au public nous prouvent heureusement qu'on les maintient à la hauteur des problèmes en question. Ce sont surtout les débats relatifs au projet de constitution qui ont eu le privilége d'attirer l'attention et quelquefois l'admiration générale. Les deux discours de M. Thiers sur le droit au travail et sur la nécessité des deux chambres ont produit au dehors une impression incontestable. Ce grand bon sens, si vif et si net, séduit comme un charme au milieu de l'embrouillement où les théories absolues ont poussé les idées. L'argumentation syllogistique et martelée de M. de Cormenin

n'a pas prévalu contre cette simple façon d'exposer les choses. Il n'y avait que M. de Rémusat et M. de Tocqueville dont la raison aussi élevée que judicieuse pût ajouter encore à l'évidence de cette démonstration, véritable modèle du genre socratique. Voilà l'influence qui appartient irrévocablement aux membres éminens de l'ancienne chambre, l'autorité qu'on ne saurait leur ravir, et dont ils se contentent. — Ils ne sont pas des républicains de la veille; comme disait M. Thiers, « ils n'ont pas le droit de prétendre à cette hauteur d'origine; » mais ils parlent sérieusement et loyalement, quand ils parlent, eux aussi, comme disait encore M. Thiers, « en leur qualité de républicains. » Ils ne souhaitent point de révolution nouvelle; ils ne souhaitent qu'un établissement solide et durable après un demi-siècle d'essais malheureux. Il n'y a point de visées personnelles qui puissent l'emporter en eux sur ce sincère désir de leur conscience. Les députés nouveaux de couleurs modérées se sont fiés à bon droit au patriotisme de ces anciens de leur opinion, en les appelant à siéger aussi au club parlementaire de la rue de Poitiers. L'extrême gauche a fait semblant de s'effaroucher d'une réunion chaque jour plus imposante, en affectant de la tenir pour une intrigue. L'extrême gauche est restée seule dans son injustice. Ceux des républicains de la veille qui n'atteignaient pas au niveau de son radicalisme viennent de la délaisser, et se rassemblent désormais séparément à l'Institut. Le Palais-National demeure l'asile de la montagne, un asile solitaire et passablement vide. Le programme des républicains de l'Institut, tel que nous le connaissons, n'a rien en vérité que ne pussent signer des républicains du lendemain, si seulement il leur était permis de dater eux-mêmes de la veille. Nous n'avons pas d'objection contre ce travail intérieur de l'assemblée nationale, qui la forme ainsi petit à petit en groupes moins ennemis que divers : c'est une bonne préparation politique.

Les deux fractions importantes de l'assemblée appuient d'un commun accord le ministère du général Cavaignac. Si les anciens républicains éprouvent une tendresse plus prononcée pour telle ou telle nuance du cabinet, les gens sages, de quelque bord qu'ils soient, sans vouloir faire d'acception de personnes, tiennent sincèrement au maintien d'une administration qui s'est enfin placée tout entière au-dessus de tous les soupçons. Ils ne l'abandonneront point tant qu'elle ne les abandonnera pas, et, s'ils mettaient jamais de la mauvaise humeur ou de l'incertitude dans leurs rapports avec elle, il faudrait qu'elle l'eût beaucoup voulu. On peut encore, à l'heure qu'il est, en présence des alarmes sans cesse renaissantes qui menacent l'ordre matériel, on peut encore aider un gouvernement de soldats sans avoir à craindre de passer pour espartériste; d'ailleurs nos officiers d'Afrique ont toujours su rester citoyens : ce ne seront jamais des *ayacuchos*.

La mésaventure de M. Carnot ne prouve rien contre ce sentiment général que nous voyons se manifester dans toutes les fractions du parlement en faveur du cabinet. M. Carnot s'est trompé quand il a cru qu'on poursuivait en lui le ministre sorti des barricades de février; il se trompait davantage encore quand il se plaignait de l'opposition qu'il rencontrait comme d'une injure particulière qu'on voulait signifier à son adresse. Le caractère de M. Carnot n'était point en cause; il est parfaitement vrai qu'il a toujours obtenu et toujours mérité la bienveillance de ses adversaires politiques. Son origine révolutionnaire n'était pas non plus un grief possible auprès d'hommes qui ont tous accepté la révolu-

tion. Le malheur de M. Carnot, nous avons presque peur de le lui apprendre, c'est d'avoir livré son cœur à un sous-secrétaire d'état qui voulait trop vite devenir illustre : M. Carnot est la victime innocente de son amitié pour M. Jean Reynaud. Nous nous sommes extasiés dans le temps avec tout le monde sur ces fameuses circulaires qui prêchaient l'ignorance aux maîtres d'école; M. Carnot n'en était pas plus coupable qu'il ne l'est du manuel de M. Renouvier; tout cela sentait trop fraîchement la tradition saint-simonienne : il n'y avait qu'un apôtre d'un degré supérieur qui pût l'avoir conservée dans cette précieuse intégrité. Or, voilà justement la tradition dont l'assemblée s'est offensée : le socialisme théocratique ne mord pas mieux qu'un autre sur ces ames bourgeoises; M. Jean Reynaud s'y est usé. M. Carnot régnait donc plus qu'il ne gouvernait; on l'a pourtant traité comme s'il eût été responsable; c'est là toute l'affaire. Nous ne connaissons pas du tout M. Vaulabelle; nous l'attendons à la discussion du projet de loi d'instruction primaire.

Puisque nous en sommes au personnel du ministère, nous voudrions bien dire cette fois quelques mots du département des affaires étrangères. Nous avouons que nous sommes inquiets d'en trouver toujours les rênes si flottantes, quand les complications européennes deviennent à chaque moment plus graves. L'Europe change de face, et il y a partout une crise laborieuse qui la tourmentera jusqu'à ce qu'elle ait dépouillé sa vieille enveloppe. Il y a dès à présent, sur trois points à la fois, un craquement tout prêt : en Italie, en Turquie, dans le Nord. La guerre universelle est comme suspendue dans l'air au-dessus des nations rangées en bataille. La bataille va peut-être commencer demain sur l'Adige; elle est à peine interrompue sur l'Eyder; on sait le peu de temps qu'il lui faudrait pour gagner des rives du Pruth jusqu'aux portes de Constantinople. Ce qu'on ne sait pas, c'est qui est ou qui n'est pas le ministre des affaires étrangères de la république française. Le général Bedeau veut-il ou ne veut-il pas accepter le portefeuille? M. Bastide va-t-il définitivement à la marine? Nous n'y voyons pas d'inconvénient, et nous souhaitons même de le voir enfin tiré d'une position qui ne laisse pas d'être blessante pour sa dignité. Nous parlerons toujours de M. Bastide avec des égards très sincères; la timidité mélancolique de cet esprit honnête et convaincu n'est pas propre à faire un chef de gouvernement; mais, si elle ne donne pas beaucoup de confiance dans l'homme d'état, elle intéresse à sa personne. Nous avons d'ailleurs une reconnaissance particulière à M. Bastide pour le bon vouloir avec lequel il a réparé de son mieux les prodigieux dégats que lui léguait M. de Lamartine. Celui-ci ne professait point toute la déférence qu'il eût dû à l'endroit de son secrétaire-général; il en causait même fort légèrement, et cependant l'application un peu lourde de M. Bastide devait du moins servir à combattre des désordres auxquels semblait se plaire l'incomparable étourderie de M. de Lamartine. Seulement M. Bastide n'a point eu assez d'autorité sur lui-même ou sur les autres pour résister toujours à des inspirations qu'une intelligence plus ferme eût su repousser. On se rappelle comment M. Mignet a dû donner sa démission pour avoir témoigné, dans une lettre particulière, des sympathies qui l'attachaient à la cause de la monarchie piémontaise. M. Cousin ayant écrit au comte Balbo l'origine de cette honorable disgrace, le ministre de Charles-Albert a voulu que l'histoire devint publique, et il a mis la lettre de M. Cousin dans la *Gazette d'état*

comme une sorte de réponse officielle aux protestations de neutralité que lui envoyait M. de Lamartine Ce n'est pas seulement en Italie que notre diplomatie s'est fait tort par cette double conduite. Nous sommes charmés de voir M. Quinette si bien accueilli à Bruxelles, mais nous n'ignorons pas la fausse situation où se trouvait son prédécesseur, quand le ministre belge opposait aux assurances amicales, qu'on était chargé de lui prodiguer, la communication officieuse des dossiers de l'affaire de Risquons-tout. Pour se tirer de pareilles contradictions, il fallait de plus habiles diplomates que ceux que la république était obligée d'improviser.

M. Bastide n'a peut-être pas la force de balayer tout-à-fait ces excentricités que la rancune de M. de Boissy lui a signalées dans son département. La composition des consulats est, dit-on, restée bien singulière : les petites industries en faillite se seraient, à ce qu'on assure, casées fort avantageusement aux quatre coins du monde, sous l'ombre protectrice du pavillon national, à la simple condition de le faire respecter. Il y a d'ailleurs encore, dans les postes politiques, de quoi donner fort à penser, si l'on essaie, par ceux-là, de juger d'autres qui sont moins importans. On a, grace à Dieu, retiré de Naples ce ministre farouche qui aimait nos marins, mais pas leurs officiers, et qui se mettait tout à la fois en guerre contre le roi de Naples et contre l'amiral Baudin, tant il détestait l'aristocratie de l'épaulette et l'aristocratie du trône : on l'a remplacé par M. de Rayneval, dont le choix est d'un excellent effet. C'est surtout dans la diplomatie qu'il y a des familles qui appartiennent au pays bien plus qu'au gouvernement. L'ambassade de Naples est donc sauvée, Rome aussi avec M. d'Harcourt; mais sommes-nous bien avancés à Lisbonne pour ne plus y posséder M. Nivière? La splendeur littéraire des *Sept Infans de Lara* était-elle encore assez neuve pour faire de l'auteur le représentant de la France dans la patrie du Camoëns? Le *Génie du Christianisme* n'avait pas mieux servi M. de Chateaubriand. Et M. Anselme Petetin, qui jamais l'aurait cru né pour les rapports délicats, pour les entreprises intimes de la diplomatie? On l'a mis, il est vrai, en Hanovre, et ce n'est pas précisément un pays aimable; mais encore faut-il y vivre avec les gens. A Francfort, M. Savoie est toujours étonné de se réveiller et de s'endormir en ministre français; aussi se répète-t-il le plus souvent possible qu'il n'est point Allemand, et qu'il n'a jamais correspondu de Paris avec la *Gazette d'Augsbourg*. Il finirait par le croire, s'il pouvait s'empêcher de fraterniser d'un peu trop près avec la future république teutonne. Pour M. Arago, il n'y va pas de main morte; il endosse les harangues des exaltés les plus chauds de Berlin, et il leur tient ou leur fait tenir de certains discours avec accompagnement d'allusions ultra-démocratiques, dont les honnêtes bourgeois de la résidence sont aussi charmés que nous le serions d'un ambassadeur prussien qui nous prêcherait le royalisme. Bettina, la vieille enfant terrible, Bettina raffole de toute la légation républicaine. Sérieusement, nous conjurons le général Cavaignac de pourvoir au plus vite à ces grands postes, qui ne sont vraiment pas remplis. Francfort et Berlin sont deux points capitaux en ce moment-ci sur la carte des révolutions européennes; Francfort vient de créer un fantôme d'empereur, qui contribuera peut-être à démolir l'Autriche, d'où il sort, et Berlin est une des étapes accoutumées de cet autre empereur, empereur tout de bon, qui menace aujourd'hui plus que jamais l'anarchique Allemagne. Les cosaques approchent : que la république prenne garde!

En attendant que l'assemblée nationale puisse aborder sérieusement les questions de finance, qui comptent parmi les plus difficiles et les plus pressantes qu'ait soulevées la révolution de février, deux documens importans pour l'histoire financière du pays ont commencé à éclairer l'opinion sur cette matière. Nous avons déjà dit quelques mots de l'un : c'est la défense de l'administration financière du gouvernement déchu par M. Lacave-Laplagne, l'autre est une vigoureuse attaque contre la gestion du gouvernement provisoire et de la commission exécutive par M. B. Delessert. Ces deux brochures se complètent l'une par l'autre, et constituent, en même temps qu'une apologie péremptoire du passé, un véritable acte d'accusation contre M. Garnier-Pagès et ses collègues.

M. Garnier-Pagès avait évalué le capital de la dette publique, au mois de février 1848, à plus de 5 milliards. Après quelques rectifications de détail, M. Lacave-Laplagne accepte le chiffre de 5 milliards en capital nominal, dette fondée et dette flottante tout compris; mais il fait remarquer avec juste raison que ce qui importe, c'est moins le chiffre de la dette que son origine. Le gouvernement de juillet ne peut pas être responsable des dettes contractées avant son avénement. Au mois de juillet 1830, la dette était dejà de 4 milliards 380 millions; elle s'est donc accrue en dix-sept ans et demi de 620 millions. 620 millions en dix-sept ans et demi, jamais gouvernement n'a coûté si peu. Sur les 5 milliards, la première république est pour 1100 millions, l'empire pour 800 millions, la restauration pour 2 milliards et demi. Il n'y a pas un seul de ces régimes qui n'ait coûté plus cher que le dernier, quoiqu'ils aient tous duré moins longtemps. Encore est-il à remarquer que les 1100 millions de la république ne représentent que ce qui a survécu à la grande banqueroute de l'an VI. En réalité, la république s'est endettée de 3 milliards en moins de douze ans; mais elle a fait banqueroute des deux tiers. Cette façon expéditive de diminuer sa dette n'a jamais été à l'usage du gouvernement de juillet.

Quant à l'empire, s'il ne s'est endetté que de 800 millions en dix ans, ou de 80 millions par an, c'est qu'il avait d'autres moyens de se procurer des ressources en frappant des contributions extraordinaires sur les pays conquis; mais, ces contributions, nous les avons rendues plus tard, c'est la restauration qui a été obligée de les payer, et l'empire a bien sa part de responsabilité dans les 2 milliards que nous a coûtés l'invasion.

N'importe, dira-t-on, c'est toujours beaucoup pour le gouvernement de juillet que d'avoir dépensé 36 millions par an en sus de ses recettes ordinaires, car il n'a point eu de guerre à soutenir, de frais d'invasion à payer, d'indemnité à donner aux émigrés. M. Lacave-Laplagne répond victorieusement à cette objection par le tableau des dépenses extraordinaires que ce gouvernement a eu à supporter; l'Algérie à elle seule a coûté 1 milliard depuis 1830; les grands travaux publics, tels que chemins de fer, fortifications de Paris, etc., ont absorbé 1500 millions. Voilà 2 milliards et demi de dépenses extraordinaires; pour ne s'endetter que de 600 millions, il a fallu prélever sur les recettes ordinaires près de 2 milliards; en même temps, tous les services ordinaires qui peuvent être considérés comme productifs, soit de richesses, soit de puissance, soit de lumières, ont été dotés de crédits nouveaux et considérables. Les budgets de la guerre, de la marine, de l'agriculture, des travaux publics ordinaires, de l'instruction publique, ont été notablement accrus.

Le gouvernement de juillet a grevé l'avenir de 620 millions de dettes, soit en comptant à 4 pour cent, ce qui était le taux moyen de son crédit quand il est tombé, 25 millions de rentes annuelles à payer, mais il a laissé le capital national accru d'une somme cinq ou six fois plus forte; les monumens inachevés de tous les régimes ont été terminés; l'œuvre gigantesque des fortifications de Paris a été menée à son terme; 4,000 lieues de routes royales, 10,000 lieues de routes départementales, 8,000 lieues de chemins vicinaux de grande communication ont été ouvertes, ce qui fait un total de 22,000 lieues de communications nouvelles, sans parler des travaux faits sur les chemins de petite vicinalité et qui dépassent, depuis 1830, 500 millions; une quantité innombrable de ponts ont été construits; 200 millions ont été employés à l'achèvement des anciens canaux et à l'ouverture de nouveaux; 80 millions, en sus des dépenses ordinaires, ont servi à améliorer la navigation de nos rivières; 86 millions ont été dépensés dans nos ports; 500 lieues de chemins de fer sont en pleine exploitation, et 500 autres lieues se construisent; le matériel de nos arsenaux s'est accru de 6,000 bouches à feu avec leurs affûts, de 1,300,000 fusils, d'un million de sabres et d'épées; la marine s'est enrichie de paquebots à vapeur pour une force de plus de 25,000 chevaux; enfin un territoire nouveau, grand comme les deux tiers de la France, a été ajouté à nos possessions : l'Algérie a été conquise, pacifiée, peuplée de 200,000 habitans européens, en comptant l'armée, qui y ont construit des villes et des villages, et qui en ont pris possession pour jamais au nom de la civilisation chrétienne.

Ce qui prouve mieux que toutes les paroles combien ces dépenses fécondes ont ajouté à la richesse publique, c'est le progrès constant des recettes de l'impôt pendant ces dix-sept ans. Le gouvernement de juillet n'a établi aucun nouvel impôt; au contraire, il en a supprimé plusieurs, et cependant les recettes publiques, qui n'étaient que d'un milliard en 1829, étaient de 1,400 millions en 1847; elles se sont donc accrues de près d'un tiers depuis 1830. En même temps, la condition de tous les serviteurs de l'état avait été améliorée; tout un personnel nouveau et fort nombreux, celui des instituteurs primaires, des agens-voyers, etc., avait été créé; les traitemens des magistrats, même les plus modestes, avaient été accrus, et, au milieu de ces dépenses, le crédit de l'état, fortifié par l'exécution rigoureuse de tous les engagemens, avait été porté à un taux inconnu jusqu'alors. Le 5 pour cent était à 116 avant la révolution de février, il avait été à 122 un an auparavant, et, sans la crainte perpétuelle de remboursement qu'entretenaient de mauvaises doctrines financières, il se serait élevé bien plus haut.

En présence de ces résultats, M. Lacave-Laplagne a raison de revendiquer avec quelque fierté sa part de responsabilité dans la gestion financière de ces dix-sept années, les plus belles dont il ait été donné à la France de jouir. M. Garnier-Pagès s'est récrié sur l'énormité du budget de la monarchie. Nous allons voir maintenant si la république réduira beaucoup le sien. Elle est la maîtresse de réaliser ce gouvernement à bon marché dont parlaient tant les républicains de la veille. En attendant, le premier budget de la république présenté par M. Duclerc est de 1,700 millions, et, pour faire face à ces dépenses, on n'a pas créé moins de cinq ou six impôts nouveaux, l'impôt des 45 millions, l'impôt sur les créances hypothécaires, l'impôt sur les défrichemens de bois, l'impôt sur les domestiques, les chiens, les chevaux, les voitures, etc. De plus,

on a emprunté en deux fois 200 millions à la Banque, et on a aliéné pour gage de ces emprunts les prêts à l'état.

Le grand cheval de bataille de M. Garnier-Pagès, c'est la dette flottante. Le fameux rapport l'évaluait à 870 millions, et M. Lacave-Laplagne ne conteste pas ce chiffre. C'est ici que M. Benjamin Delessert vient au secours de l'ancien ministre des finances et complète la démonstration, déjà fort avancée par celui-ci. La dette flottante avait été élevée sans doute à des proportions considérables, à cause de l'énorme dépense des chemins de fer, mais elle avait atteint son maximum au commencement de 1848; elle tendait à décroître par les rentrées successives de l'emprunt du 1er novembre dernier et par les remboursemens des compagnies de chemins de fer. En quelques années, elle serait rentrée dans des limites plus étroites. La dette flottante se divise d'ailleurs en deux parties bien distinctes, qu'il importe de ne pas confondre quand on veut se rendre un compte exact de la position du trésor : c'est 1° la dette à échéance déterminée, celle des bons du trésor exigibles à des dates fixes et connues d'avance; 2° la dette flottante à échéance indéterminée, dont le capital tend, par sa nature, à rester en perpétuité entre les mains de l'état, tant que l'état mérite crédit, mais qui est néanmoins exigible à bref délai, pour une partie du moins : ce sont les fonds des communes et des caisses d'épargne. Or, pour ces derniers fonds, au lieu d'être réclamés par les déposans, ils affluaient, au contraire, dans les caisses de l'état, tant l'état inspirait de confiance, et, pour les bons du trésor, le paiement à l'échéance était assuré.

Voici quelles étaient, d'après M. Delessert, les ressources du trésor le 24 février : 135 millions écus, 60 millions en portefeuille, plus 20 millions à recevoir en avril de la compagnie du chemin de fer du Nord, plus 9 millions par mois des versemens de l'emprunt; en tout, pour une période de trois mois, par exemple, 242 millions de ressources extraordinaires, en dehors des rentrées de l'impôt, qui étaient d'environ 100 millions par mois, et sans compter sur les renouvellemens des bons du trésor. Voici maintenant quels étaient les besoins extraordinaires pour cette même période de trois mois : 18 millions de bons du trésor échéaient en mai, 50 millions en avril et 40 millions en mars, en tout 108 millions d'échéances en présence de 242 millions de ressources. Le semestre du 5 pour 100 qui échéait en mars était couvert, et au-delà, par l'excédant, sans rien demander aux recettes ordinaires de l'impôt, qui restaient disponibles pour toutes les autres dépenses, et sans rien attendre des renouvellemens des bons du trésor, qui étaient cependant abondans et approximativement égaux aux extinctions, puisqu'on en avait réduit l'intérêt à 4 pour 100. Il est donc évident pour tout homme de bonne foi que tous les services étaient parfaitement assurés pour ces trois mois, et, par suite, pour l'année entière, puisque ces trois mois étaient les plus chargés de l'exercice, à cause de l'échéance simultanée des bons du trésor et des rentes 5 pour 100.

M. Delessert ne se borne pas à réfuter victorieusement cette accusation de *banqueroute* jetée par M. Garnier-Pagès au gouvernement déchu avec une légèreté si coupable. Il retourne l'accusation contre M. Garnier-Pagès lui-même et contre le gouvernement provisoire, et c'est ici qu'il importe de suivre les chiffres de près. D'après M. Delessert, même après la révolution de février, quand les remboursemens des compagnies des chemins de fer et les versemens de l'em-

prunt étaient arrêtés, quand les demandes de remboursemens des caisses d'épargne se multipliaient, le trésor était encore en mesure de suffire, par ses seules ressources, à ses engagemens. L'encaisse du trésor était, en effet, il ne faut pas l'oublier, de 195 millions, et avec cette somme, accrue des rentrées de l'impôt, on pouvait faire face à tout, momentanément du moins, en attendant la réunion de l'assemblée nationale. Les caisses d'épargne avaient au trésor un compte courant de 60 millions, que M. le ministre des finances n'avait pas le droit de leur refuser; ces 60 millions auraient suffi et au-delà pour éteindre les premières demandes, et, au bout de bien peu de temps, on aurait vu ceux mêmes qui avaient retiré leur argent avec le plus d'empressement être les premiers à le replacer; c'est ce que prouve l'expérience de toutes les paniques de caisses d'épargne. Avec le reste, c'est-à-dire avec 135 millions, on aurait payé le semestre échéant en mars et les bons du trésor échéant en mars et avril, et, par la solidité de son attitude au milieu de la crise, le trésor aurait donné à la place les moyens et le temps de se rassurer.

Au lieu de cela, qu'a fait M. Garnier-Pagès? Il a suspendu sans nécessité les paiemens du trésor, il a porté le dernier coup à la confiance et à la circulation en interrompant les remboursemens des caisses d'épargne et des bons royaux, il a « déshonoré par une banqueroute inutile, suivant l'énergique expression de M. Benjamin Delessert, le berceau de la république, » et, ce qui est plus coupable encore, s'il est possible, il a dissipé en dépenses inconnues ces 200 millions d'encaisse qui appartenaient aux créanciers de l'état. Ici l'accusation devient si grave et en même temps si précise, qu'il est impossible que le gouvernement provisoire tout entier ne donne pas les explications les plus nettes et les plus détaillées. Que sont devenus ces 200 millions réalisés en sus des recettes ordinaires de l'impôt, qui devaient et pouvaient, suivant M. Delessert, parer aux dettes exigibles? Cette somme s'est même accrue des ressources extraordinaires créées par le gouvernement provisoire, comme l'emprunt de 50 millions à la Banque, l'impôt des 45 centimes, etc. M. Benjamin Delessert n'évalue pas à moins de 250 millions la somme dont il n'est pas rendu compte. Jamais plus lourde responsabilité n'a pesé sur une administration financière. M. Garnier-Pagès est un honnête homme, tout le monde le sait, mais la probité connue d'un ministre ne suffit pas : il faut des comptes. L'ancien gouvernement que M. Garnier-Pagès a si violemment accusé rendait compte, lui, de ses dépenses jusqu'au dernier centime.

Il serait à désirer que les écrits de MM. Lacave-Laplagne et Benjamin Delessert fussent lus par tous les Français. Ils rectifieraient bien des idées fausses et serviraient à guider l'avenir autant qu'à éclairer le passé. De leur côté, les rapports de M. Garnier-Pagès, les discours de M. Duclerc, resteront comme des monumens d'ignorance. Ils apprendront à nos successeurs, par une expérience funeste, quelles sont les erreurs qu'il faut éviter en matière de finances. Heureusement l'assemblée nationale nous a débarrassés de ces financiers de hasard qui, pour le malheur de notre pays, ont porté en quatre mois le désordre dans les plus belles finances du monde entier. Le nouveau ministre, M. Goudchaux, offre plus de garanties, et son apparition a été saluée par un retour éclatant de confiance et de crédit. Le mal n'est pas irréparable, quelque grand qu'il soit; la nation était très riche le 24 février, et, si on sort enfin de ce système de ruine

et de mort inventé par le mauvais génie de la république, pour reprendre autant que possible les traditions fécondes du passé, on peut encore espérer de voir la France guérir promptement ses plaies. Elle a supporté, lors des invasions de 1814 et de 1815, de plus grandes crises sans périr. Pourquoi faut-il que les premières mesures de M. Goudchaux n'aient pas complétement répondu aux espérances que sa nomination a fait naître? Le remboursement immédiat des caisses d'épargne et des bons du trésor en rentes au cours était un premier pas dans la bonne voie; le taux arbitraire et excessif fixé par l'assemblée, d'accord avec le ministre, a été un brusque retour en arrière qui a arrêté immédiatement l'élan renaissant du crédit public. Le maintien de l'impôt sur les créances hypothécaires, la proposition du nouveau tarif des droits de succession, sont des symptômes non moins inquiétans. Tant que le nouveau ministre des finances conservera quelque chose de commun avec son prédécesseur, les finances publiques et les affaires privées resteront dans l'état de compression où les avait laissées M. Duclerc. Rien ne serait plus fâcheux que de voir M. Goudchaux manquer ainsi à sa fortune, car le pays ne demande pas mieux que d'avoir pleine confiance en lui, il le lui a prouvé. Que M. Goudchaux se décide donc à être lui-même, qu'il repousse cette solidarité qui l'accable, et tout changera bien vite de face. Maintenant que l'ordre des rues paraît assuré, c'est le rétablissement de l'ordre financier qui est le premier intérêt de l'état. Que la France change son gouvernement tant qu'elle voudra, mais qu'elle maintienne ses finances.

AFFAIRES D'ITALIE.

Après bien des délais et des tergiversations, Venise s'est enfin prononcée pour l'union de l'Italie septentrionale, et a joint son adhésion à celle des provinces de terre ferme. On sait que les comitats de Trévise, Padoue, Vicence et Rovigo avaient, à la fin de mai, décrété, à l'unanimité des votes, leur réunion à la couronne de Savoie, peu de jours avant de retomber au pouvoir des Autrichiens. Plaise à Dieu qu'il n'en soit pas de même de la métropole, et que la tardive décision qu'elle vient de prendre ne soit pas également impuissante à la préserver du retour des étrangers! Les Vénitiens, en ce cas, n'en pourront accuser qu'eux-mêmes. Pendant trois mois, alors que le salut de la patrie commune ne réclamait rien moins que les efforts combinés de toutes les parties de l'Italie, tandis que le devoir de chaque citoyen était de prendre les armes, de se ranger sous les drapeaux du roi de Piémont, proclamé d'enthousiasme le champion de l'Italie, et de mettre de côté, au moins jusqu'après la victoire, toute autre préoccupation, toute autre pensée que celle de l'expulsion des étrangers, Venise, sur la foi de quelques lettrés, amateurs d'archaïsme et exhumant des souvenirs restés chers à la foule inintelligente, a joué nous ne savons plus quelle parade républicaine, dans laquelle une manière de doge, en frac et en chapeau rond, ô Véronèse! a dû s'étonner fort de se voir à la tête d'une république démocratique. Au lieu de lever des troupes, d'amasser de l'argent et des munitions, on s'est occupé à remettre sur ses pieds le vieux lion de Saint-Marc, et, par un mélange incohérent, la Sérénissime a décrété une assemblée nationale élue par le suffrage universel dans Venise et sa banlieue de lagunes sur le pied d'un député par quinze cents ames. Toutes ces pantalonnades, qui ne couvraient

que la résurrection de l'esprit municipal et les vieilles rivalités intestines de la péninsule, avaient pourtant ravi d'aise le parti républicain unitaire, qui, battu à Milan, plaça désormais à Venise son dernier espoir. Confiant aux flots de l'Adriatique le précieux germe de la république une et indivisible, M. Mazzini et ses amis proclamaient que le salut de l'Italie était à Venise, dernier rempart de la liberté, comme elle en avait été, au moyen-âge, le premier berceau. M. Mazzini, l'homme de l'avenir, qui répudie si dédaigneusement le passé et tient si peu de compte du présent, M. Mazzini applaudissait aux fantaisies rétrospectives de MM. Manin et Tommaseo, fantaisies qui n'auraient été que ridicules si elles n'avaient été dangereuses; mais, pendant que ces Grecs du Bas-Empire controversaient au lieu de combattre, l'ennemi est venu jusqu'aux portes. Profitant de leur inaction, il a écrasé successivement les divers corps d'armée épars dans la Vénétie, qu'à défaut de communication avec l'armée piémontaise la prudence la plus vulgaire conseillait de relier entre eux et de faire pivoter sur Venise, choisie comme base d'opérations. Durando à Vicence, Pepe à Padoue, Zucchi à Palmanova, abandonnés à eux-mêmes, ont dû céder l'un après l'autre devant les généraux autrichiens, et ceux-ci, maîtres de tout le pays entre la Piave et l'Adige, bloquent aujourd'hui étroitement Venise, qui a reconnu, mais un peu tard, l'immense faute politique qu'elle avait commise. Le bon sens populaire et l'instinct de la conservation ont été plus forts cette fois que l'obstination des meneurs et des chefs de la république. Le 2 juillet, la veille du jour où devait se réunir l'assemblée nationale, la garde civique a fait une imposante démonstration; elle s'est rassemblée aux cris de : *Vive Pie IX! vive Charles-Albert!* le président Manin a donné sa démission, et l'assemblée, le lendemain, a ratifié, à la majorité de 126 voix contre 6, cette première manifestation de la volonté publique. M. Tommaseo seul s'est abstenu de voter.

Voilà donc enfin le royaume de l'Italie septentrionale constitué en droit, sinon de fait; mais une bonne part en reste à conquérir à la pointe de l'épée. Si les Autrichiens semblent se résigner à la perte du Milanais, ils expriment sur la Vénétie une opinion tout-à-fait différente. En un mot, ils paraissent s'être arrêtés à la pensée d'un partage qui, établissant la frontière italienne aux bords de l'Adige, conserverait aux Allemands la partie située à l'est de ce fleuve, c'est-à-dire la Vénétie tout entière. Des ouvertures dans ce sens ont été faites au roi Charles-Albert par un envoyé autrichien, M. de Schnitzer. M. de Schnitzer est un diplomate fort au courant des affaires d'Italie : il a résidé long-temps à Florence, où il était récemment encore conseiller de légation; mais il est douteux que sa dextérité triomphe dans cette négociation, dont le succès ne dépend ni de lui, ni du roi de Piémont lui-même. Quelle que puisse être l'inclination secrète de Charles-Albert et de ses conseillers, ce prince s'est interdit par ses déclarations tout retour en arrière. Il a dit hautement, en tirant l'épée, qu'il ne s'arrêterait que lorsque le dernier Autrichien aurait repassé les Alpes; l'Italie a enregistré ces paroles comme elle avait enregistré son fameux *Italia farà da se*, et l'inquiétude qui s'est répandue partout au premier bruit d'une négociation entamée avec l'Autriche aura prouvé au roi de Piémont qu'on ne l'a accepté qu'à la condition qu'il réaliserait l'unité complète, absolue, pour laquelle le pays s'est levé et a pris les armes. L'opinion s'est montrée, jusque dans ces derniers temps, unanime sur ce point. Le besoin d'unité et d'indépendance est le seul réel en Italie, celui de liberté est à peu près factice. « Nous nous ferions gibelins avec Dante,

disait un journal italien, pour qu'un prince, quel qu'il soit, entreprît cette noble tâche; nous accepterions le grand khan de Tartarie, si le grand khan pouvait nous réunir en une seule nation. » Ces mots sont l'expression vraie de la situation. Avant tout, la nation a besoin *d'être*. Le peuple, la masse, n'entendent pas pour le moment à autre chose : ils veulent être Italiens et n'être plus Autrichiens. Être ou n'être pas, toute la question est là. Plus tard, quand le corps national aura été formé, il sera temps de souffler en lui la liberté qui le doit animer, et, en ceci, le bon sens du gros de la nation se montre plus logique que les avocats, orateurs et faiseurs de journaux qui prêchent dans les parlemens, dans les clubs et au coin des carrefours, des idées pour lesquelles, il faut bien le dire, l'Italie n'est point mûre encore. Le scrutin par registres, qu'on a ouvert dans les paroisses et qui est allé consulter directement et sans intermédiaires la volonté populaire, offre une preuve manifeste de ce que nous avançons. A l'exception de Milan et de quelques villes populeuses où la minorité a recueilli un certain nombre de voix, les votes ont été unanimes pour l'annexion immédiate au Piémont. En Vénétie, les comitats et les campagnes se sont prononcés hautement, alors que la capitale, livrée à une poignée de factieux, ajournait de tous ses efforts la solution de cette question vitale, et là encore c'est en définitive la masse, la *garde nationale*, qui un beau jour l'a tranchée en dépit des sophistes et des rhéteurs.

L'adhésion des Vénitiens, faite deux mois plus tôt, eût tout sauvé en permettant à Zucchi et à Durando de combiner leurs opérations avec celles de l'aile droite de l'armée piémontaise; elle eût peut-être empêché ou atténué l'effet produit par la retraite des Napolitains. Aujourd'hui, et dans les circonstances au milieu desquelles il se produit, cet acte *in extremis* ne résout rien; bien plus, il est possible qu'il complique la situation, car les Autrichiens sont à présent trop fortement établis dans la Vénétie pour que l'armée piémontaise puisse espérer de porter secours à Venise, et la prise de cette ville ne manquerait pas de fournir un nouvel aliment aux accusations que l'opposition républicaine ne cesse de porter contre le roi de Sardaigne. Ainsi, grace à l'imprévoyance des Vénitiens, grace surtout à l'opposition du parti républicain, qui, tout en faisant sonner bien haut son patriotisme, entravait à Milan l'action du gouvernement provisoire, retardait de tous ses efforts l'adjonction des provinces vénitiennes, en un mot servait à souhait les desseins de l'Autriche, la cause de l'indépendance est aujourd'hui compromise, il serait inutile de se le dissimuler; la lenteur des opérations militaires sur l'Adige, les obstacles que rencontre l'armée piémontaise, l'affaiblissement de l'esprit public, en sont la preuve. L'élan des premiers jours s'est ralenti, la lassitude a succédé à l'enthousiasme, et le découragement est entré dans ces populations, aussi promptes à se laisser abattre qu'elles s'étaient d'abord montrées présomptueuses. Un symptôme digne de remarque, et qui révèle suffisamment l'état des esprits, c'est l'opposition chaque jour moins vive que rencontre l'idée de l'intervention française. La possibilité d'un recours à la France est admise aujourd'hui par un grand nombre, et l'on sent qu'il ne faudrait pas un revers considérable pour amener bien des gens à ce parti extrême qu'on repoussait naguère avec une si fière confiance. Il semble pourtant que les Italiens, suivant leur habitude, se soient jetés d'une exagération dans une autre. Personne n'avait jamais cru que l'expulsion des Autrichiens fût une entreprise aussi aisée qu'ils semblaient tout d'abord se le figurer. On s'étonnerait à bon

droit d'un appel à la France, que rien, jusqu'à présent, ne motive sérieusement, et contre lequel leur amour-propre national s'est prononcé trop bruyamment pour qu'ils puissent y revenir sans quelque honte. Les différens corps qui manœuvraient sur les derrières de l'armée autrichienne ont, il est vrai, eu le dessous; mais l'armée principale, sous les ordres du roi de Sardaigne, a battu l'ennemi toutes les fois qu'elle s'est trouvée aux prises avec lui. Une levée de vingt mille hommes de la réserve, votée par le parlement de Turin, va porter à soixante-dix mille le chiffre de cette armée, qui est, après tout, la seule force véritable de l'Italie, et qui, à nombre égal, suffit, si elle est bien dirigée, à battre les Autrichiens. L'ardeur de ces troupes s'est constamment soutenue. Princes, officiers, soldats, ont en mainte rencontre prodigué plus de résolution et de bravoure qu'il n'en fallait pour remporter une victoire décisive. Qu'on donne à cette armée un chef; que Charles-Albert, obligé de pourvoir au soin de ses états et de fonder son nouveau royaume en même temps qu'il paie de sa personne sur le champ de bataille, mette à sa tête un général blanchi dans la guerre et dont l'expérience puisse lutter avec celle des vieux tacticiens de l'armée impériale : si la jeune armée piémontaise ne le fournit pas, la France ne sera nullement embarrassée pour en désigner un. C'est, à notre avis, le seul secours que l'Italie doive nous demander, c'est la seule manière pour elle d'éviter une intervention que les vrais amis de la cause italienne ne souhaitent nullement, quoi qu'on en puisse dire au-delà des Alpes.

A nos yeux, la gravité de la situation et le péril sont produits moins par les échecs partiels, qui ont si fort alarmé les Italiens, que par la tournure que prennent les affaires à l'intérieur et par cet état général des esprits que nous venons de signaler. Les chances de la guerre sont variables, et il ne serait nullement raisonnable de les calculer à distance, alors que sur les lieux il est si difficile de hasarder de simples conjectures; mais, ce qui nous paraît un symptôme alarmant, c'est cette espèce d'affaissement de patriotisme qui se manifeste depuis quelque temps au moment où un effort vigoureux serait nécessaire pour chasser l'ennemi et pour constituer une nationalité désormais inattaquable; c'est surtout la réapparition de ces vieux et incurables défauts du caractère national qu'on eût dû croire modifiés, sinon effacés, après tant de prédications et d'épreuves, et qui, en face du danger, sans attendre même qu'il y eût sécurité, renaissent, chez les Italiens. plus vivaces que jamais. La présomption, la jactance, la satisfaction d'eux-mêmes dans le succès, la défiance de tout ce qui les entoure dans les momens difficiles, et enfin l'abus de la parole et les grandes phrases, *sesquipedalia verba*, cette plaie invétérée que leur ont léguée leurs ancêtres, voilà ce qui constitue pour eux un péril imminent; voilà, sans avoir besoin de recourir aux accusations de trahison et d'incapacité, les véritables causes du temps d'arrêt qui s'est produit dans leurs affaires. Les Italiens avaient eu, au mois de mars, un beau mouvement. Ils avaient engagé la partie d'une manière brillante et avec une résolution qui promettait un dénouement rapide et un succès complet. Si les chefs eussent soutenu cet élan et continué la pensée nationale au nom de laquelle s'étaient levées les barricades de Milan, l'ennemi serait déjà chassé du sol italien. Tous les efforts devaient tendre à accroître, à resserrer ce faisceau des volontés et des forces nationales, en écartant avec soin les questions incidentes qui pouvaient introduire des germes de discussion. Le contraire, malheureusement, n'a pas manqué d'arriver. L'ennemi n'avait pas

dépassé le Mincio, que la discorde était déjà parmi les vainqueurs. Tout en proclamant bien haut la nécessité de l'union, chacun a pris sa part des querelles. Des questions intempestives de liberté publique et d'organisation intérieure sont venues se jeter à la traverse et détourner les esprits du seul but qu'on devait avoir en vue. Rome, sous ce rapport, n'a eu rien à envier à Florence, qui n'est point restée au-dessous de Turin. Un coup d'œil rapide sur ce qui s'est passé depuis quelque temps dans ces différentes parties de l'Italie suffira pour apprécier cet état, d'où peuvent sortir les plus grands dangers. Dans ces trois villes, les nouvelles assemblées législatives sont entrées en fonctions. Les premiers actes de ces réunions méritent d'être suivis. Ils sont une nouvelle révélation de l'esprit public, qui ne s'était encore manifesté en Italie que par la voie de la presse.

A Rome, la chambre des députés, convoquée pour le 5 juin, n'a pu se trouver en nombre et commencer ses délibérations que le 9. Ce jour-là, a eu lieu la première séance réelle, dans laquelle le comte Mamiani, ministre de l'intérieur, a lu le programme du cabinet. Si le gouvernement constitutionnel n'existait pas, a-t-il dit, c'est pour Rome qu'il faudrait l'inventer. Telle est aussi notre opinion. La question de la séparation des pouvoirs et de la sécularisation de l'administration est un problème difficile qui ne peut être résolu qu'avec l'aide du temps et avec beaucoup de patience; pendant bien des années encore, ce sera la pierre d'achoppement du gouvernement romain; mais le système constitutionnel est le seul qui, mettant à l'abri la personne du souverain, ici vraiment inviolable et sacrée, permette d'accomplir cette périlleuse transition. Les Italiens se sont plaints de dissentimens qui existeraient entre le pape et son ministère, sans songer que si, dans les autres états constitutionnels, l'identité de vues n'est point rigoureusement nécessaire entre le souverain qui règne et ses ministres qui gouvernent, elle doit l'être à Rome bien moins encore, et qu'ici le double caractère du souverain doit forcément le conduire à des actes qui n'impliquent pas une contradiction forcée avec lui-même ni un dissentiment réel avec ses ministres. Comme pape, Pie IX a publié cette encyclique dans laquelle le chef de la chrétienté, fidèle à son rôle, condamnait l'effusion du sang; comme souverain temporel, il a laissé agir ses ministres. Pouvait-on exiger de lui davantage? Le cabinet Mamiani et la chambre des députés ont voté comme il leur a plu la continuation de la guerre; ils ont décidé que de nouvelles troupes iraient à la frontière, que des volontaires seraient enrôlés et des subsides levés. Cela est bien, mais il y a peu d'argent dans les caisses de l'état, et les volontaires ne se présentent pas à l'enrôlement. Les *civici*, qui avaient pris les armes dans le principe et fait assez bravement leur devoir, sont rentrés et restent chez eux. Avant que le général Durando eût capitulé dans Vicence, ils s'étaient déjà dispersés, sous prétexte que l'encyclique du pape ne leur permettait plus de porter les armes. Aujourd'hui, ils préfèrent les causeries du Forum aux fatigues de la guerre, et, comme au temps de Cicéron, ils se plaisent surtout aux joutes de la tribune aux harangues, du haut de laquelle leurs orateurs soutiennent intrépidement la guerre contre l'oppresseur de la patrie et demandent avec indignation s'il est vrai que quelques-uns songent à invoquer un secours étranger alors que l'Italie doit se libérer elle-même. Quant au peuple, qui n'a d'autre croyance que le pape et qui soupçonne M. Mamiani et ses amis de vouloir la république, il se montre peu disposé à

marcher et pourrait bien plutôt témoigner quelque jour, d'une manière violente, sa répugnance à l'endroit des idées libérales trop avancées.

Les élections de Toscane n'ont pas amené à la chambre un seul républicain. Le peuple de ce pays, qu'on avait bien pu émouvoir par la haine de l'oppression étrangère, a montré une grande indifférence pour l'exercice de ses droits électoraux. Les Toscans, sauf les tracasseries d'une police à l'autrichienne, jouissaient avant la réforme d'une dose de liberté et de bien-être plus que suffisante pour qu'il ne leur semble pas maintenant superflu de faire défendre leurs droits par des mandataires. Leur mandataire, disent-ils, c'est Léopold, et la plupart, très satisfaits de la façon dont le grand-duc a défendu jusqu'ici ces droits, qu'ils ne comprennent pas, et protégé leurs doux loisirs, qu'ils comprennent beaucoup mieux, la plupart ont inscrit sur leurs bulletins le nom de ce prince, qui est en effet un modèle de bonté paternelle. On peut juger, d'après ce fait, de l'appui que trouveraient en Toscane les partisans de la république ou les albertistes, autre espèce d'unitaires qui prétendent à la réunion de toute la péninsule sous le sceptre de Charles-Albert. Les Toscans se sont battus pour la cause de l'indépendance, ils font en ce moment encore de nouveaux envois de troupes; mais ils ne veulent point changer de prince, ni être incorporés au Piémont. Il n'y a là aucune contradiction, et leurs prétentions ne sont nullement anti-nationales, quoi qu'en puissent dire les unitaires purs. Ceux-ci sont en petit nombre à Florence; leur quartier-général est à Livourne, ville de tout temps factieuse et amie des agitations politiques. Un journal nouveau, *le Conciliateur*, s'est fondé à Florence sous la direction du marquis Gino Capponi, dans la pensée avouée de combattre les tendances albertistes. Le patriotisme bien connu de M. Capponi et l'autorité de son nom sont une garantie suffisante pour qu'on ne soupçonne pas *le Conciliateur* d'être un organe réactionnaire. Le journal répond, au contraire, à un sentiment national très prononcé. Les tentatives des albertistes et des républicains ont éveillé la méfiance dans les esprits. D'un autre côté, la prise de possession par les Piémontais d'un district de la Lunigiana, qui avait été distrait dernièrement de la Toscane pour être réuni au duché de Parme, a souleré des mécontentemens contre ce qu'on a appelé l'insatiable ambition piémontaise. Ordre a été donné aux colonnes qui s'étaient mises en marche pour la Lombardie de ne pas dépasser Bologne, jusqu'à ce que le gouvernement toscan eût reçu des explications satisfaisantes. Avec un peu de prudence, il eût été facile de prévenir des différends qui, si légers qu'ils soient en eux-mêmes, prennent des proportions considérables et peuvent avoir de regrettables résultats au moment où il importerait de resserrer les liens relâchés de l'union italienne.

Mais c'est surtout en Piémont et sur le théâtre même des événemens que s'agitent des rivalités dangereuses et de compromettantes discussions. La question de l'annexion de la Lombardie a été, dans la chambre des députés de Turin, l'occasion de débats orageux, au milieu desquels a succombé le ministère Balbo dans la séance du 25 juin dernier. La déclaration de l'adhésion des Lombards portait pour condition la convocation d'une assemblée constituante élue par le suffrage universel, laquelle devait discuter et poser les bases d'une nouvelle monarchie constitutionnelle sous le sceptre de la maison de Savoie. Le ministère, voyant dans cette rédaction une forme impérative dont l'adoption pouvait mettre en péril les droits héréditaires et actuels de la couronne piémontaise, l'a

combattue par divers amendemens qui ont été successivement rejetés par la chambre. A la suite de cet échec, MM. Balbo, Sclopis, Pareto, Ricci et leurs collègues ont déposé leurs portefeuilles. Leurs successeurs ne sont point encore officiellement désignés. Une liste dans laquelle entrerait le comte Casati, de Milan; le marquis de Brignole-Sales, ambassadeur de Sardaigne à Paris; le comte de Cavour, etc., a été présentée; mais, jusqu'à ce que les relations entre les nouvelles et les anciennes provinces de la monarchie soient réglées et que les Vénitiens et les Lombards puissent prendre part aux affaires avec les Piémontais, toute combinaison ministérielle sera transitoire. On a accusé le cabinet Balbo de manquer d'homogénéité; d'ici à long-temps ses successeurs seront probablement plus que lui en butte à ce reproche.

Le ministère Balbo, formé sous une inspiration libérale, ainsi que l'indiquait le choix de son chef, a eu le malheur d'être renversé par l'opposition libérale, et sur une question qui semblait ne devoir être que le couronnement de la politique soutenue par l'auteur des *Speranze d'Italia* long-temps avant qu'il espérât d'arriver au pouvoir. Il est évident qu'en combattant le mode d'annexion proposé par les Lombards, les ministres ne voulaient qu'assurer à la couronne de justes garanties contre les prétentions républicaines qui se sont produites à Milan et à Venise, et qui sans doute créeront de graves embarras, lorsque la présence des Autrichiens ne sera plus pour elles un frein. Malheureusement, à ces motifs dictés par une haute prudence se sont ajoutées des considérations d'un ordre moins élevé, et le cabinet a eu le tort de compliquer la question d'un incident dans lequel il a paru prendre en main la cause d'une coterie aristocratique et se faire le champion d'un intérêt de clocher. Turin veut rester capitale. Dans le petit état du Piémont, Turin, jusqu'à ce jour, offrait comme une réduction de Versailles. La constitution aristocratique, l'influence du clergé, y avaient conservé toutes les vieilles formes et les traditions disparues de la plupart des monarchies de l'Europe, et que la royauté de l'Italie septentrionale doit pour toujours abdiquer, si elle veut se mettre en accord avec l'esprit des institutions constitutionnelles et aussi avec les mœurs libérales de ses nouveaux sujets de Lombardie. Les Turinois, cependant, tiennent par-dessus tout à avoir chez eux la cour. Que Charles-Albert condescende au désir de ses sujets, qu'il fixe sa résidence personnelle à Turin, lorsque son gouvernement sera assis sur des bases solides, lorsqu'une centralisation vigoureuse aura relié les élémens encore bien désunis de son nouveau royaume, il n'y aura peut-être pas là d'inconvéniens graves : un roi constitutionnel peut bien ne pas résider; mais, outre que la prétention élevée par les Turinois est assez intempestive dans un moment où l'existence du royaume de l'Italie septentrionale n'est rien moins qu'assurée, elle est tout-à-fait inadmissible en ce qui concerne le siége effectif du gouvernement et le centre de l'administration. Milan seul peut, par sa position centrale, par son importance et ses richesses, tenir la balance égale entre Venise et Gênes, entre le Piémont et les grands duchés de la rive droite du Pô, désormais réunis. Les raisons qui militent en faveur de cette opinion sont trop évidentes pour n'avoir pas frappé les esprits même les plus prévenus; aussi la majorité du parlement piémontais leur a-t-elle donné gain de cause. Toutefois, il faut le reconnaître, la minorité s'appuyait sur un sentiment de jour en jour plus prononcé en Piémont, et que les événemens ne justifient que

trop : nous voulons parler du légitime mécontentement qu'inspire la conduite des Milanais et des Vénitiens depuis le commencement de la guerre. Le Piémont a seul, en réalité, mis sur pied des forces effectives; il en rassemble chaque jour de nouvelles. Pour subvenir à ces dépenses extraordinaires, il a mis à nu ses réserves, et le dernier ministère avait proposé, il y a peu de jours, divers expédiens, dont les principaux étaient : l'établissement d'un impôt locatif, une augmentation de 50 pour 100 sur la contribution directe, et enfin un impôt de 12 millions, garanti sur les biens de l'ordre de chevalerie de Saint-Maurice et Lazare. Or, tandis que le Piémont s'épuise d'hommes et d'argent, quels sont les efforts tentés par le Milanais, l'état vénitien et les autres provinces? Les populations de ces contrées ne sont point aguerries, il est vrai, et feraient en ligne de fort mauvais soldats. Le général La Marmora, envoyé à Venise par Charles-Albert, n'a pu, malgré les soins les plus assidus, parvenir à y rassembler et à organiser un corps de troupes; les Milanais ont su se défendre contre les Autrichiens derrière leurs barricades; depuis, ils se sont donné beaucoup de mouvement pour enrégimenter des volontaires, dont on n'a pas vu encore un seul bataillon; mais Venise, Milan et la Lombardie sont riches, plus riches que le Piémont : à défaut d'hommes, on peut y trouver de l'argent. Le gouvernement de Milan a décrété un emprunt que personne ne couvre. Est-ce là du patriotisme? En revanche, on crie bien fort à Milan, on veut déclarer la patrie en danger, on parle de levée en masse, de mesures révolutionnaires, on pérore, on déclame, et l'on n'agit pas. Le Piémont, seule force réelle et organisée de l'Italie, sur qui retombent tous les sacrifices, devra-t-il être absorbé par la Lombardie? En un mot, dans la réorganisation du nord de la péninsule, est-ce l'élément italien ou l'élément piémontais qui doit prédominer?

Là est le germe de dissensions profondes qui se continueront certainement dans l'assemblée constituante où doivent se réunir les représentans de l'Italie septentrionale. Les discordes que nous venons de constater sur plusieurs points de l'Italie, et qui n'ont point attendu pour se produire que l'indépendance du territoire fût assurée, sont peut-être encore plus menaçantes pour l'avenir qu'elles ne sont dangereuses dans le présent. A Rome, où l'activité des esprits tend de plus en plus à se concentrer dans une lutte périlleuse contre le pouvoir temporel de la papauté; à Florence, où un sentiment de patriotisme bien légitime refroidit la nation à l'endroit de la cause nationale; à Turin, à Milan, à Venise, qui seront autant de champs de bataille pour les rivalités provinciales, partout des symptômes identiques se produisent, et en vérité, devant l'indifférence bien prononcée des masses pour les questions de pure liberté, devant l'absence d'esprit politique, qui caractérise la plus grande partie de la couche bourgeoise, dans laquelle reste encore concentré le libéralisme italien, on est quelquefois en droit de se demander si, loin d'être mûre pour la république que certains utopistes ont la prétention de lui imposer, l'Italie est suffisamment préparée aux institutions parlementaires dont elle fait les premiers essais.

***

V DE MARS.

BUREAU GÉN.AL DES MOTEURS

DE LA

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

DE LA FRANCE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.[1]

Dans le grand bruit que fait en ce moment à nos oreilles le tourbillon de nos affaires intérieures, peut-on, sans être trop mal venu, réclamer un instant d'attention pour notre politique étrangère? On en doute en vérité, et il n'y aurait pas trop moyen de se plaindre, si on nous la refusait. Inquiets, comme nous le sommes, pour tout ce que nous avons de plus cher, inquiets chaque matin pour la fin du jour, et chaque soir pour le lendemain, tout ce qui exige qu'on porte un peu loin ses regards nous paraît au-dessus de nos forces et d'un intérêt secondaire. Nous refoulons nos susceptibilités, naguère encore si vives, de dignité nationale et d'influence politique, comme on renonce à des jouissances superflues qui rappellent douloureusement une prospérité passée, et

(1) Ce travail n'est peut-être pas d'accord en tout point avec la ligne que nous avons suivie dans les affaires d'Italie; mais il nous vient d'une source trop sûre, trop honorable, pour que nous ne l'accueillions pas avec empressement : il est d'ailleurs de nature à jeter un jour nouveau sur la politique extérieure de la France depuis la révolution de février. (*N. d. D.*)

quand, le matin, en jetant les yeux sur le journal, on s'est assuré que la guerre n'était menaçante sur aucun point de l'horizon, on se tient pour satisfait, et on prête l'oreille au bruit du rappel qui bat, de la garde qui passe, ou aux sourds grondemens de l'émeute.

Il faut faire violence pourtant à ces préoccupations si tristement explicables. Quelque danger qui la presse dans son propre sein, il n'est pas permis à la France de se désintéresser de sa grandeur, car c'est, après tout, dans le naufrage de ses institutions, dans le laborieux et incertain enfantement de ses destinées futures, le seul bien connu qui lui reste. Si quelque enseignement résulte de si fréquentes révolutions, c'est que toutes les institutions sont fragiles et trompent l'attachement qu'on leur porte; mais c'est aussi qu'au milieu de la mobilité des événemens il y a un intérêt français qui les domine, et qu'on peut apercevoir au travers de tous les nuages. C'est sur ce cap qu'on doit mettre sa boussole dans la tempête. Moins que jamais, — précisément parce que nous ne savons dans quelle forme politique ou sociale la fortune capricieuse de la France a l'intention de s'arrêter, — il doit être permis de sacrifier entièrement, même aux plus urgentes questions de politique intérieure, le souci de notre grandeur au dehors. Ou il faut, en effet, que tout patriotisme périsse, étouffé par le soin exclusif de la défense personnelle, ou, comme on ne peut s'attacher à l'inconnu, c'est aux intérêts généraux de la France, en dehors de toute question de gouvernement, qu'il faut reporter tout ce que nous avions pu consacrer aux affaires publiques de sentiment et d'ardeur. Il faut réserver son dévouement pour quelque chose de plus élevé que de long-temps les gouvernemens ne pourront être.

Ce sera là, nous l'espérons, notre excuse, auprès des lecteurs impatiens, pour essayer de soumettre aujourd'hui à un examen sévère la situation que quelques mois de révolution ont faite à la France au dehors. Ce sera aussi l'explication du point de vue où nous entendons nous placer. Bien des gens s'imaginent qu'après une révolution tout est changé, qu'on va faire tout autrement que ses prédécesseurs, que tout ira de soi, simplement, facilement, dans des voies toutes nouvelles. L'illusion est ordinaire, surtout à certains partis, accoutumés à trancher de tout et à tourner en raillerie toutes les traditions, sorte d'arrogance qu'ils savent souvent parfaitement concilier avec la plus grande pauvreté d'inventions nouvelles. Je n'ai jamais pu partager cette manière de voir. Il m'a toujours semblé qu'une nation pouvait bien affaiblir par ses convulsions intérieures, mais changeait beaucoup moins, au point de vue de l'étranger, sa position qu'elle ne pense. Les mêmes intérêts, les mêmes embarras demeurent, et enferment un homme sensé à peu près dans la même ligne de conduite. Il y a donc une politique nécessairement commune à tous les gouvernemens, et qui peut

servir de terrain et de point de départ à une discussion loyale, indépendante de toute question de personnes et de partis. Force est bien d'ailleurs d'agir ainsi, car, dans le torrent qui nous entraîne, où prendrait-on les personnes pour les attaquer? Celles d'hier ne sont déjà plus celles d'aujourd'hui; pendant que nous méditions d'écrire ces lignes, un second coup de vent a balayé la plupart des hommes qu'avait apportés aux affaires le flot de février :

Le flux les apporta, le reflux les emporte.

Le pouvoir presque entièrement renouvelé qui leur a succédé, ce pouvoir dont la France a déjà beaucoup reçu et attend plus encore, n'est sans doute pas engagé dans les reproches que nous allons adresser à celui qu'il a remplacé, et rien ne serait plus injuste que de les faire remonter jusqu'à lui; mais, aussitôt qu'il aura eu le temps de se reconnaître et d'essuyer la poudre du combat dont il est encore couvert, il ne restera étranger ni aux intérêts que nous allons essayer d'exposer, ni aux devoirs que ces intérêts font naître. Innocent des fautes de ses prédécesseurs, il prend malheureusement avec leur héritage l'obligation de les réparer.

Si l'on veut donc s'enquérir, à un point de vue général, des intérêts qui dominent la politique française depuis cinquante ans et dont on peut demander compte à tous les gouvernemens, on en reconnaîtra assurément deux principaux, le vieil et séculaire intérêt de la puissance de la France en Europe, comme état continental et maritime, celui qui prévalait seul dans les conseils de Richelieu et de Louis XIV; l'intérêt nouveau du développement des principes libéraux et (si l'on veut) démocratiques, de la liberté politique contre le pouvoir absolu et de l'égalité contre le privilége. Rester, d'une part, une des premières puissances d'Europe, peser dans les destinées du vieux monde à la fois par sa force propre et par des alliances heureusement combinées, tenir en équilibre entre eux les états du continent et l'Angleterre en échec sur les mers; de l'autre, demeurer l'objet des sympathies de tous les peuples qui aspirent à l'indépendance et se maintenir à la tête du mouvement libéral dont elle a donné le branle, c'est la double face sous laquelle la politique française a dû se présenter successivement à tous ceux qui l'ont dirigée, quelque velléité particulière que leur origine ait pu leur inspirer. Révolutionnaire dans ses débuts, et promenant, comme on l'a dit tant de fois, les idées de 1789, le sabre à la main, à travers le monde, le pouvoir impérial avait cependant fini par rechercher et prôner singulièrement les traditions de Louis XIV. Peu libéral assurément dans ses goûts, le gouvernement de la restauration a cependant toujours été contraint d'appuyer, bien que timidement, en Europe, les tendances constitutionnelles modérées. Pendant les dix-

huit ans du gouvernement qui vient de périr, ç'a été un des artifices de la très vive opposition qui lui était faite, sur les questions de politique étrangère, de se placer tour à tour à l'un et à l'autre de ces points de vue, de lui demander en même temps la propagande révolutionnaire et rapide de la convention et la politique savante, calculée, parfois machiavélique, des Torcy et des Choiseul. De là ces combats successivement livrés par l'opposition d'alors pour ou contre l'alliance anglaise, suivant qu'on envisageait l'Angleterre ou comme un grand état libéral ou comme notre antique rivale. De là ces reproches faits tour à tour et de manquer d'influence dans les conseils de l'Europe et d'y être admis trop avant dans l'intimité, reproches souvent assez difficiles à concilier, et qu'il serait certainement très inopportun de discuter aujourd'hui, mais qui ne prouvent qu'une chose : c'est que la France a le sentiment de ce double caractère de ses intérêts, qu'elle entend que ceux qui la gouvernent les fassent marcher sur la même ligne, et que si elle leur rend parfois, par ses volontés impatientes, l'accord assez difficile à établir, elle prendrait encore plus mal qu'on fît le sacrifice de l'un ou de l'autre de ces élémens de grandeur.

Sortis d'une réaction sanglante et momentanée contre les armes et les idées de la France, les traités de 1815, de douloureuse mémoire, ont dû chercher à la blesser dans ses deux points sensibles, à détruire à la fois sa puissance politique et son influence morale. Étouffer partout le principe libéral, cerner en même temps le développement militaire de la France par une ceinture de forteresses, ce fut le plan des alliés vainqueurs, plan sagement combiné à leur point de vue, s'il avait pu réussir; mais il est arrivé aux alliés ce qui arrive à tous ceux qui remportent par un hasard de journée une victoire d'un moment sur cette force des choses, plus puissante à la longue que la force même des armes. La victoire elle-même est restée impuissante entre leurs mains. Ni l'unité territoriale de la France ni son état social, dont on redoutait tant le contagieux exemple, n'ont pu être entamés par nos revers de 1815. Ce fut la robe sans couture qu'on n'osa point déchirer. Les alliés nous laissèrent, comme contraints par une main supérieure, toutes nos forces, diminuées sans doute, mais prêtes à se relever. Avis à tous ceux qui, sous quelque étendard que ce soit, de réaction ou de révolution, tentent de changer, par la violence, la constitution providentielle d'une grande société. Il est des tentatives impossibles qui échouent dans leur succès même, et à qui Dieu ne semble donner un instant l'avantage que pour mieux faire éclater leur vanité.

Les traités de 1815 n'ont donc pu empêcher la France de reprendre son rôle en Europe, et chaque jour avec plus de liberté et de succès. C'est ce qui explique ses sentimens et aussi sa politique constante à l'égard de ces mêmes traités. D'une part, il lui était impossible d'en pro-

noncer le nom sans douleur et de les accepter comme la constitution définitive de l'Europe, car ils réveillent de pénibles souvenirs et contiennent des clauses qui blessent ses susceptibilités, ses sympathies et même son sens moral; de l'autre, le sentiment de la force qu'elle avait recouvrée malgré eux, et qu'à lui seul le temps augmentait, lui avait fait renoncer à les déchirer violemment et à mettre de nouveau au hasard de la guerre sa prospérité croissante et le progrès naturel de son influence. Accepter, pour un temps dont la Providence se chargerait de marquer le terme, la situation sortie des traités de 1815, sans goût assurément, mais aussi sans dépit, et continuer tranquillement sa marche, en se jouant des entraves qu'on avait essayé de lui imposer, telle est la voie dans laquelle le nouveau gouvernement issu le 24 février de la dissolution de tous les pouvoirs publics a trouvé la politique française.

Il faut le reconnaître, il a eu sur ce point et dès le premier instant le bon sens de s'y conformer. On pouvait craindre, à cet égard, les souvenirs assez récens, les engagemens assez formels du parti dont il sortait. On se rappelait avec quelque inquiétude les déclamations de 1830 sur les nationalités opprimées, sur les frontières naturelles, — le soulèvement excité, même dans la dernière discussion de l'adresse, par cette déclaration d'un ministre que les traités de 1815 étaient *acceptés* par la France. Cette crainte n'a pas été réalisée. Le simple embarras du maniement des affaires, le sentiment si instructif et si puissant de la responsabilité personnelle, le changement d'idées qui s'opère chez tout homme en passant de l'opposition au pouvoir, l'instinct d'équilibre qui lui fait modérer sa marche à de telles hauteurs et sur le bord de tels précipices, toutes ces causes réunies ont opéré sur les vainqueurs de février avec une rapidité qu'on eût difficilement prévue. Quinze jours n'étaient pas écoulés depuis le changement de gouvernement, que nous étions rassurés contre toute idée d'une rupture violente des traités de 1815. Ces traités étaient maintenus dans un manifeste solennel, sinon comme droit, au moins *comme fait à modifier d'un commun accord*, et la division territoriale qu'ils ont consacrée en Europe, acceptée *comme point de départ de nouveaux arrangemens à conclure*.

Il y avait, sans doute, beaucoup à dire sur le texte même de cette déclaration. Les amateurs de droit des gens se montraient curieux de savoir en quoi un fait à modifier d'un commun accord diffère, dans ses conséquences pratiques, d'un traité valable en droit. Les gens de bonne foi, qui avaient pris au pied de la lettre tout ce que l'opposition avait dit pendant dix-huit ans, demeuraient un peu surpris que tant d'orages eussent été soulevés pour une simple différence de terminologie. A un point de vue plus sérieux, on pouvait dire avec raison (et nous croyons que la suite de ces réflexions ne le fera que trop voir) : Ou votre déclaration ne signifie rien, ou elle sape par la base tout le fondement du

droit public de l'Europe, sans être en mesure de lui en substituer un nouveau. Elle réduit, par conséquent, tout l'état des relations diplomatiques à un simple fait, sans aucun droit précis pour l'appuyer, et vous expose à être pris au dépourvu par le premier incident qui viendra les troubler, et à n'avoir que la force à lui opposer. Vous faites comme un gouvernement qui dirait aux particuliers : En fait, je vous laisse vos propriétés, mais je supprime les lois civiles qui vous les garantissent, et qui livrerait toute la société à la violence des intérêts privés et au hasard de la défense individuelle. Malgré l'importance de ces raisons, qui sautaient aux yeux de l'observateur le moins attentif, le public en général, délivré du fantôme de la guerre universelle et du cortége de terreur révolutionnaire dont elle eût été accompagnée, s'est montré coulant sur les moyens mis en œuvre pour lui épargner cette extrémité, et, somme toute, nous pensons qu'il a bien fait. Il a compris qu'il est parfois nécessaire, quand on a affaire à des passions qu'on a soulevées soi-même, de dire le contraire de ce qu'on fait pour le faire plus à son aise. Que si, pour empêcher une imprudente violation des traités de 1815, il a fallu proclamer qu'ils n'existaient plus, s'il a fallu s'y prendre, par conséquent, avec les préjugés populaires comme avec des enfans, et enlever de leurs yeux l'objet qu'ils voulaient briser, soit, à la bonne heure; l'essentiel est que le fond de notre politique raisonnable ait été conservé intact dans la tempête. Il faut prendre en bonne part, tout en déplorant leurs conséquences, les artifices qui ont concouru à un résultat si désirable.

Ainsi voilà qui a été bien entendu dès le premier jour. Point de provocation de notre part, point de dénonciation des traités. Le gouvernement républicain acceptait, sur ce point, l'héritage de la monarchie; mais, cela dit, tout était-il fini? Non, tout était à peine commencé. Nous évitions les périls de la guerre. Notre gouvernement prenait sur lui les devoirs laborieux de la paix, car, en aucun temps, ce n'est une œuvre médiocre que de maintenir, sans secousse comme sans faiblesse, au rang qui lui appartient, un grand état tel que la France, au milieu des hasards qui le menacent et des jalousies qui l'environnent; mais le lendemain de l'avénement du nouveau pouvoir, cette tâche est devenue bien plus difficile encore.

A peine, en effet, venait-il de mettre au jour sa déclaration équivoque, bien qu'au fond rassurante sur les traités, que ces mêmes traités étaient bouleversés, presque sur tous les points de l'Europe, par les mouvemens irrésistibles et inopinés des populations soulevées. En Allemagne, en Suisse, en Italie, les distributions territoriales ont été brusquement remaniées : de nouveaux états indépendans se sont formés, d'anciennes divisions se sont effacées et fondues l'une dans l'autre. Tout le savant équilibre de forces établi à si grands frais par le congrès de

Vienne a été subitement renversé. Pour peu que ce mouvement vienne à terme, nous allons avoir une nouvelle Europe à la place de l'ancienne. Qu'a fait, qu'a pensé, qu'a dit, au milieu de tout cela, le gouvernement de la France? Quelle mesure a-t-il prise pour retrouver dans la balance nouvelle le même poids qu'il faisait sentir dans l'ancienne? Fidèles, pour notre part, aux obligations que les conventions nous imposaient, dans quels termes sommes-nous avec tant d'autres puissances, qui se sont crues en droit de s'affranchir des leurs? En un mot, quel poste tenons-nous dans le branle-bas général?

En l'absence de toutes communications particulières, voici, si j'ai bien compris les documens officiels, quelle a été, dans le grand mouvement qui s'opère en Europe, l'attitude prise par le gouvernement français. Partout où a éclaté une insurrection populaire, que ce fût, comme en Italie, une insurrection nationale contre le joug de l'étranger, ou, comme sur divers points de l'Allemagne, une insurrection démocratique et libérale contre le pouvoir absolu, partout, en un mot, où la volonté des peuples, exprimée par la majorité véritable ou supposée par une minorité violente, s'est fait entendre, non-seulement il l'a trouvé bon, mais il y a applaudi, mais il a même, au besoin, proposé son assistance. Il regarde tous ces événemens, quels qu'ils soient et sans distinction, non-seulement comme honorables et légitimes, mais comme avantageux pour la France. Il ne dispute point avec eux pour de simples questions de territoire : il ne leur marchande point son assentiment. Bien plus, il s'en réjouit en quelque sorte, comme d'un succès personnel; il y voit le contre-coup de la révolution de février; il y voit le prélude d'un état nouveau de l'Europe, où la similitude des mœurs produira l'accord parfait des intérêts, et la France n'aura plus de rivaux à craindre, mais seulement des frères à embrasser. La politique se trouve ainsi étrangement simplifiée pour le gouvernement français. Toute sa tâche se réduit à proclamer bien haut les principes démocratiques, qui, faisant ensuite le tour du monde, remportent pour lui des victoires sans coup férir.

Faut-il le dire? on éprouve une méfiance instinctive contre un programme si simple couronné de si brillantes espérances, qui impose si peu de devoirs à l'activité d'un gouvernement et ouvre une telle carrière à son imagination. Et cependant comment faire pour ramener à une appréciation pratique ces illusions généreuses? Où trouver un parachute pour descendre de ces nuages? Essayons cependant d'être raisonnable, au risque de paraître mesquin et égoïste; tâchons de concilier, s'il est possible, un calcul sensé de nos intérêts avec le juste enthousiasme que doit inspirer à tout Français le progrès de la noble cause de la liberté européenne.

En premier lieu, et précisément parce qu'on doit mettre au succès

de cette cause un prix inestimable, j'hésite à considérer comme autant de victoires remportées par elle toutes les révoltes populaires, quels que soient leur but et leur théâtre. On sait trop, par notre propre expérience, ce que les mouvemens révolutionnaires peuvent coûter à la liberté même qu'ils prétendent servir, et j'attends leur lendemain pour les juger. Lorsqu'il n'y a pas long-temps encore, j'entendais, du haut de la tribune, des ministres se faire honneur de toutes les insurrections qui éclatent, pour un motif quelconque, sur une place publique quelconque, en inventer même au besoin, pour rendre la liste plus complète, qui n'avaient jamais eu lieu, je restais confondu d'une telle confiance chez des dépositaires du pouvoir, je ne pouvais me lasser d'admirer le calme merveilleux avec lequel on assumait ainsi sur sa tête la responsabilité de tant de sang versé, et on se promenait sur le chaos avant que la lumière s'y fût faite. Entrant cependant dans la seule considération qui puisse justifier une telle présomption, je suis prêt à me féliciter, avec le gouvernement nouveau, des hommages rendus de toutes parts à nos principes de 1789, à une condition toutefois, c'est que ces principes resteront les nôtres, c'est que le fruit comme l'honneur continuera à nous en appartenir; c'est que nous ne choisirons pas, pour les fouler tous aux pieds chez nous, précisément le moment où ils semblent faire par la brèche, dans tous les autres pays de l'Europe, leur entrée triomphale.

Or, c'est là cependant, il faut que notre république naissante y réfléchisse, c'est là ce qui la menace, car, enfin, au nom de quels principes s'accomplit la révolution qui, commencée chez nous il y a cinquante ans, se poursuit aujourd'hui en Europe? N'est-ce pas au nom des droits de la propriété compromise par des exactions arbitraires, au nom du travail et du mérite flétris par des distinctions humiliantes et privés par des lois iniques de leurs fruits légitimes et de leur ascendant naturel, au nom de la liberté individuelle gênée dans ses développemens de tout genre par la main tracassière du pouvoir, au nom enfin de cette légalité protectrice qui doit défendre l'individu contre l'état et le faible contre le fort? Or, que méditait-on tout haut naguère encore dans des régions assez voisines du gouvernement, sinon une guerre ouverte à la propriété la plus légitimement acquise; une persécution en règle contre le travail et le mérite, confondus, dès qu'ils ont conquis une modeste aisance, dans les rangs de ce qu'on appelle, par une distinction renouvelée de l'ancien régime, la classe bourgeoise; une confiscation inouie de la liberté individuelle par l'état, devenu entrepreneur commun et disputant aux particuliers les bénéfices de leur industrie; enfin la destruction de tout système légal par la durée d'un régime tour à tour anarchique ou dictatorial (deux alternatives dont l'une par malheur appelle nécessairement l'autre), et qui, d'urgence en urgence,

d'exception en exception, s'élève sans cesse au-dessus des lois? Ce que deviendrait la prospérité intérieure de la France, si elle était condamnée à gémir quelque temps encore dans de pareilles extrémités, chacun le sent et le dit; mais ce qui résulterait pour notre situation au dehors, on n'y a peut-être pas encore assez songé.

Il pourrait très bien arriver que les autres nations de l'Europe, en nous empruntant tous les biens dont nous jouissions encore sans péril il y a peu de mois, l'égalité civile, la liberté d'écrire et de penser, l'inviolabilité de la justice, la sécurité des transactions, ne voulussent pas s'associer à ce cortége hideux, moitié sanglant, moitié burlesque, qu'on essaie aujourd'hui de faire marcher à la suite du char de notre grande révolution. Il se pourrait très bien qu'elles ne fussent nullement tentées d'arriver comme nous, en quelques mois, à n'avoir que le choix entre les violences de l'émeute et les salutaires rigueurs de l'état de siége, entre l'état d'une ville au pillage ou celui d'un régiment en campagne. En un mot, il pourrait se faire qu'en nous prenant tout ce qui est sorti des germes féconds de 1789, on nous laissât seuls en tête-à-tête avec les caricatures de 93, les saturnales du communisme et la juridiction des conseils de guerre.

Je n'ai garde, encore une fois, n'étant pas doué de la faculté de prophétie que semble donner à quelques journaux une confiance absolue dans deux ou trois idées générales, de rien prédire de positif sur un avenir aussi mystérieux; mais il y a déjà, ce me semble, des faits qui font craindre que cette œuvre de triage entre nos bons et nos mauvais exemples ne soit assez près de se faire. A côté de la propagande révolutionnaire qui a suivi le mouvement de février, on voit déjà poindre une propagande en sens inverse dont nos désordres fournissent involontairement les moyens. N'a-t-on pas pris garde, en effet, que, pendant que notre révolution nouvelle donnait le signal d'insurrections populaires dans les pays encore dominés par le pouvoir absolu, elle a opéré un effet tout opposé en Belgique, en Espagne, en Angleterre, dans tous ceux par conséquent qui, jouissant, à divers degrés, des bienfaits de la liberté politique, passaient, il n'y a pas un an, pour former avec nous l'avant-garde de la marche de l'Europe? Dans tous ces pays, par une impulsion instinctive, l'opposition s'est serrée autour du pouvoir. Le mouvement libéral a été non pas suspendu, mais plus sévèrement réglé. On a tenu à se séparer de nous assez nettement pour qu'il n'y ait pas de confusion possible. — En Italie même, malgré le peu d'affection que portaient les Italiens au dernier gouvernement, le même effet, à peine tempéré par l'esprit de parti, s'est fait sentir, et, à chaque lettre de Paris, les constitutions monarchiques, un instant ébranlées, reprenaient l'avantage sur les partisans, toujours rares, du système républicain. Les jugemens aigres-doux, les remontrances pa-

ternelles des journaux suisses et américains, dont le président du vorort et le ministre des États-Unis se sont faits les interprètes, témoignent que ce sentiment de répulsion n'est point étranger même à ces sentinelles avancées de la démocratie. Enfin, je lis dans nos journaux qu'un vif mouvement de réaction monarchique se manifeste en Allemagne jusque dans les assemblées nationales issues du suffrage universel. J'ignore ce que cette réaction pourra produire dans un pays si peu expérimenté en fait de révolutions; mais, si elle existe, je n'ai pas besoin de demander où les souverains auront pris leurs argumens pour ramener leurs sujets à l'amour des institutions monarchiques. On peut parier, sans le savoir, que les récits de la surprise du 15 mai et des scènes sanglantes du mois de juin auront fait pour plus de moitié les frais de cette conversion.

Que si, par hasard, cet argument, confirmé chaque jour par nos malheurs, venait à avoir un trop grand succès; si, tandis que nous laisserions corrompre chez nous et périr l'une après l'autre toutes les plus belles conquêtes de notre première révolution, la monarchie, qui n'a encore péri nulle part, avait l'art de s'en porter héritière; si, par conséquent, la monarchie, une monarchie libérale, largement démocratique et renouvelée partout par le vœu populaire, devenait, pour un temps plus ou moins long, la forme politique de tous les états européens, on songe avec effroi à l'état d'isolement et de discrédit où nous resterions en Europe. Entourée de souverains aussi peu amis qu'en 1792, la France n'aurait plus la ressource d'en appeler contre leur mauvais vouloir à la vertu contagieuse de ses principes. Ses principes seraient partout, excepté chez elle. Nous répandrions le même effroi que la convention sans réveiller les mêmes échos. Ce n'est là, Dieu merci, qu'une hypothèse, et nous avons entre les mains, en exerçant dès à présent sur nous-mêmes une salutaire discipline, tous les moyens d'empêcher qu'elle se réalise; mais précisément, pour la prévenir, il est utile de la prévoir et de ne pas se laisser bercer doucement, comme nos politiques paraissent le faire, au bruit des soulèvemens populaires qui grondent partout en Europe. Il est beau assurément de fournir à toutes les capitales d'Europe des modèles d'insurrection et d'être réputés passés maîtres dans l'art de faire des barricades, bien que ce soit là une réputation qui commence à fatiguer déjà ceux même qui, il y a quelques mois, s'en montraient le plus flattés; mais il ne serait pas mal non plus, si nous voulons faire une propagande durable et qui nous profite, qu'on pût venir quelque jour étudier chez nous comment les institutions républicaines se concilient avec le respect de la loi, et l'égalité absolue avec le respect de la propriété. Des articles de journaux sont, sans doute, d'excellens moyens pour convertir les peuples à nos usages; mais il en est d'autres qui ne sont pas non plus à

dédaigner, tels que, par exemple, un peu de sécurité pour les personnes quand elles traversent nos contrées, et pour les capitaux quand il leur prend fantaisie de s'établir parmi nous. C'est là un genre de propagande dont la monarchie constitutionnelle s'était bien trouvée pendant trente-quatre ans, puisqu'au moment où elle est tombée, toute l'Europe était à l'œuvre pour nous emprunter cette forme de gouvernement. On ne peut trop le recommander à la république, si, au dedans comme au dehors, elle veut faire œuvre qui dure.

Je crois donc qu'il est prudent, avant de s'abandonner aux mêmes félicitations enthousiastes que les journaux du parti dominant, d'attendre un peu pour voir clair et à nos portes et chez nous-mêmes. Mais enfin je suppose et j'espère que partout les principes d'une démocratie sage et d'une liberté véritable prévaudront et sur les derniers efforts du pouvoir absolu et sur le chaos soulevé des élémens de désordre. Je suppose et j'espère que, sous une forme ou sous une autre, les trois quarts au moins du continent européen seront, d'ici à un ou deux ans, soumis au même régime. Ce sera, sans doute, un grand honneur pour la France d'avoir donné un modèle que tous les autres pays auront imité : ce sera aussi un grand péril de moins que de n'avoir plus à craindre la coalition des puissances absolues; mais n'y a-t-il pas un revers à cette médaille?

Quand les principes de la révolution française auront triomphé partout, ou à peu près partout en Europe, ils ne seront plus, il est vrai, une faiblesse pour nous; mais ils cesseront aussi d'être une force. Répandus sur tous les points, ce seront des qualités égales qui s'annuleront de part et d'autre. La sainte alliance des souverains sera dissoute; l'alliance habituelle des états libres aura cessé du même coup. Chacun retournera à ses intérêts, à ses passions, à ses répugnances naturelles. Si cette considération est véritable, et nous pensons qu'elle doit frapper tout esprit sensé, il s'ensuit, par une conséquence évidente, que d'ici à peu de temps les questions de territoire, d'intérêts commerciaux, de force politique, d'équilibre matériel, en un mot, toutes celles qui ne paraissent pas avoir préoccupé jusqu'ici notre nouveau gouvernement, primées, depuis cinquante ans, par les questions de principes, vont reprendre la première place. Dès que l'Europe pourra se rasseoir et reprendre haleine, nous assisterons probablement à quelque chose d'analogue à ce qui se passa, il y a juste deux cents ans, à la paix de Westphalie. Alors aussi, pendant plus d'un demi-siècle, l'Europe avait été déchirée par des questions de principes et, qui plus est, de conscience. On ne faisait plus que des guerres de religion : le monde se divisait en protestans et catholiques; mais le jour où, par l'épée de Gustave, la réforme eut définitivement conquis droit de bourgeoisie en Europe, la religion, n'étant plus en cause, recula sur le second plan, et les puis-

sances, réunies en congrès, ne songèrent plus qu'à établir, par un juste accord, les bases de ce grand équilibre européen que tant de secousses n'ont point encore ébranlé. Nous pouvons donc demander aux de Lyonne et aux Mazarin qui nous gouvernent quelles seront, au prochain congrès de Munster, les instructions de nos plénipotentiaires. Dès à présent, nous pouvons leur demander dans quelle situation de force relative les révolutions européennes vont laisser la France et ses rivales. Que serait-ce si ce mouvement, auquel nous paraissons avoir applaudi sans réserve, que nous nous félicitons même d'avoir provoqué, devait aggraver d'une manière désastreuse les conditions territoriales où il nous a trouvés et que nous ont léguées nos revers de 1815? Singulière assertion que pourtant un peu d'examen confirme!

Pour commencer, en effet, par notre position continentale, on sait avec quel soin les traités de 1815 s'étaient efforcés de tenir des portes ouvertes sur toutes nos frontières du nord et de l'est, pour le cas où un nouveau voyage à Paris pourrait être nécessaire. Non-seulement on nous enleva toutes nos conquêtes, mais, en nous réduisant à notre ancien territoire, on eut soin de prendre des mesures pour nous y contenir par des moyens plus rigoureux et nous mettre partout en tête un plus puissant voisin. La frontière germanique étendue de nouveau sur la rive gauche du Rhin, mais confiée cette fois à la garde de l'épée puissante de la Prusse; les vallées qui nous séparent de la Suisse, soustraites aux juridictions différentes qui les régissaient autrefois, pour être mises sous la main des plus grands cantons de la confédération; enfin le royaume de Piémont reconstitué et étendu pour garder toute la ligne des Alpes, et les enjamber même par le duché de Savoie, tel fut le savant système imaginé pour nous refouler sur nous-mêmes, et prévenir cette redoutable force d'expansion dont la France paraissait douée. La confédération germanique, la Suisse et le roi de Sardaigne eurent la charge d'y veiller.

C'était là sans doute une forte ligne de bataille; mais elle laissait pourtant plusieurs points faibles par où elle pouvait être tournée ou rompue. La confédération germanique, avec quelque art qu'on l'eût combinée, n'en demeurait pas moins une agglomération d'états assez mal liés ensemble. Dans la manie de restauration universelle qui régnait alors, on n'avait pourtant point osé songer à restaurer l'empire de Charlemagne et de Charles-Quint. La rivalité de deux grandes puissances, entretenue par les souvenirs de Marie-Thérèse et de Frédéric, l'impatience des états subalternes à se soumettre au joug des grands, une distribution de territoire incommode et arbitraire, toutes ces causes réunies y entretenaient des fermens intérieurs de dissentimens, laissaient plusieurs points ouverts à notre influence diplomatique, et nous permettaient d'espérer qu'en cas de guerre, il serait difficile de faire

manœuvrer contre nous, avec unité et précision, la masse entière de ce grand corps. Autant et plus pouvait-on dire de la confédération suisse, qui offrait dans son intérieur le spectacle de la division même, division de religion, de langue et d'habitudes, à peine réunies sous un lien fédéral relâché. Enfin, si le Piémont tenait dans sa main la chaîne entière des Alpes maritimes, sa puissance, fortement abritée, il est vrai, derrière ces remparts, était par elle-même assez limitée, et grace à l'influence que la politique de la France pouvait exercer tant à Rome, en sa qualité de première puissance catholique, qu'à Naples par ses relations de famille, partout enfin par le souvenir des bienfaits de notre administration, nous pouvions espérer de prendre aisément, au besoin, les sentinelles piémontaises à revers. Nous conservions donc, sur chaque point, un moyen de paralyser les intentions malignes des traités de 1815; nous avions, en quelque sorte, intelligence dans toutes leurs garnisons.

Laissez finir, au contraire, l'année 1848, laissez s'accomplir les plans aujourd'hui en discussion et presque adoptés à Francfort, à Berne et à Milan, et voici quel sera le changement opéré dans l'équilibre de nos forces et de celles de nos voisins.

De l'autre côté, que dis-je? de ce côté-ci du Rhin, vous aurez, non plus une confédération boiteuse d'états inégaux, mais une nation de cinquante millions d'hommes, unie sous un seul chef, prête à mourir sous un même étendard. Le vieil empire germanique sort de la poussière où l'avait plongé le bras de Napoléon.

De l'autre côté, que dis-je? de ce côté-ci des Alpes, vous aurez un vaste et florissant royaume baigné par les flots des deux mers. Pour la première fois, depuis la chute de l'empire romain, les deux souveraines de la Méditerranée et de l'Adriatique, Gênes et Venise, se courberont sous le même sceptre. Les eaux du Pô, ce roi des fleuves, ne couleront plus que sous un seul maître. Un seul homme tiendra les clés de ces forteresses de glace si souvent franchies par le vol victorieux de nos armées, et cet homme sera, selon toute apparence, l'héritier de la prudente, patiente, souvent astucieuse maison de Savoie, tour à tour amie douteuse et redoutable ennemie de la France, accoutumée à se ménager pour profiter à la fois de nos revers et de nos triomphes. Le royaume d'Eugène Beauharnais appartiendra au petit-neveu d'Eugène de Carignan.

Jetée entre ces deux empires nouveaux, vous aurez une Suisse nouvelle aussi, non plus une Suisse patriarcale et paisible, attachée à ses montagnes, et ne demandant que la liberté d'y faire paître ses troupeaux; non plus une Suisse divisée en plusieurs petits états, unis pour la défense, incapables d'une agression commune, mais une Suisse presque unitaire, avec un gouvernement central puissant, avec la pos-

sibilité d'entretenir des armées permanentes, avec la volonté et le pouvoir de se mêler aux mouvemens généraux de l'Europe, avec toutes les passions des grands états : depuis le désir de briller jusqu'à l'ambition de conquérir.

Que tout cela, en soi, puisse être beau, généreux, séduisant, je suis loin de le contester; que le Rhin retentisse des acclamations des fils d'Hermann, que les Alpes nous apportent l'écho des transports des Italiens, que les Suisses même s'en applaudissent, malgré ce qu'ils y perdent de pittoresque originalité, cela est parfaitement naturel; que ce mouvement soit même un honneur pour notre siècle, et qu'à ce titre le public français, ami désintéressé de l'humanité et fidèle à son généreux caractère, le suive de ses sympathies, sans faire retour sur ses propres intérêts, je le conçois à merveille; mais de plus austères devoirs sont imposés aux hommes qui gouvernent leur pays. Des admirations irréfléchies ne doivent pas leur tenir lieu de politique. Une nation peut s'oublier elle-même; son gouvernement doit veiller pour elle, et nous serions en droit de demander au nôtre, si nous savions où le prendre, de quelles précautions il s'est muni pour que la formation de ces trois corps politiques qui se dressent à nos portes ne soit pas un jour, pour notre puissance, la source de rivalités dangereuses?

A cette question, je sais bien qu'on peut me répondre que ce sont là des craintes surannées, qui doivent disparaître devant l'essor des idées nouvelles, et que ce qu'on pouvait craindre de la part d'états gouvernés par l'absolutisme n'est point à redouter de la part des mêmes états affranchis. Comme si, encore une fois, des états étaient naturellement alliés par cela seul qu'ils sont soumis au même régime intérieur! A ce compte, au temps de Louis XIV, il n'y aurait pas eu de guerre en Europe, car tous les états étaient monarchiques. Il n'y en aurait pas eu non plus au moyen-âge, car la féodalité régnait partout. Ne se déshabituera-t-on jamais de ces maximes banales, par lesquelles on prétend s'élever au-dessus de la complexité des passions humaines, et on s'arrange seulement pour être pris au dépourvu par elles? On compte aussi, il est vrai, sur je ne sais quelle vertu fraternelle des idées démocratiques qui doit fondre les rivalités nationales et faire disparaître, comme on dit sérieusement dans le langage du jour, l'importance des frontières; mais où sont les enfans qu'on prétend bercer de pareilles chimères? A quelque épreuve qu'on ait mis notre bon sens depuis six mois, il n'est pas encore devenu si élastique, qu'il laisse passer de si pompeuses niaiseries. Il y a entre les espérances de paix universelle par la diffusion des idées démocratiques et les systèmes de bien-être général par l'égalité des fortunes je ne sais quel air de famille qui n'est pas plus rassurant pour la grandeur que pour la richesse nationale. Où a-t-on jamais vu dans l'histoire que les institutions démocra-

tiques fussent entre les nations un gage de paix assuré? Est-ce que les nations démocratiques n'ont ni vanités susceptibles, ni intérêts en conflit, ni tendances ambitieuses? Est-ce qu'elles n'étaient pas démocratiques, les républiques de Grèce, et celles d'Italie, au moyen-âge, lorsqu'elles ont ruiné la patrie commune par leurs dissentimens acharnés? Voit-on que la très démocratique Amérique anglaise vive en bonne intelligence avec ses voisines espagnoles, non moins démocratiques assurément? Enfin, il n'est pas besoin d'aller si loin chercher des exemples. Il n'y a qu'à se rappeler ce qui se passe dans nos murailles depuis que le mot de fraternité y est inscrit partout. Si c'est là l'union fraternelle que nous offrons à l'Allemagne devenue unitaire, à l'Italie devenue piémontaise, je n'en persiste pas moins à trouver prudent de prendre quelques précautions pour l'avenir. Fraternité, soit, pourvu que ce soit la fraternité du Code civil avec le partage égal; que si le droit d'aînesse devait revivre pour quelqu'un, je le réclamerais pour la France, fille aînée de la civilisation moderne.

En vérité, si nous marchons à une fusion européenne, nous prenons pour y arriver le plus singulier des chemins. Jamais les nationalités, un instant confondues sous le vernis des mœurs françaises, ne se sont montrées plus ardentes à se distinguer les unes des autres, et, au besoin, plus âpres à se combattre. Il y a, en ce moment, dans tous les états d'Europe, comme une frénésie de susceptibilités patriotiques : costume, mœurs, langue, on veut tout avoir en propre. Qu'on regarde ce qui se passe dans les plaines du grand-duché de Posen, dans les rues de Prague, sur les champs de bataille d'Italie; qu'on mesure ce qu'il y a de vitalité énergique et de haines amassées dans ces nationalités dont quelques-unes nous étaient, même de nom, presque inconnues, et qu'on juge si le temps est venu de nous départir de notre réserve légitime et de nous abandonner aux rêves d'une grande fraternité du genre humain.

Qu'y avait-il à faire cependant? demandera-t-on; pouvait-on se jeter à la traverse de l'élan des peuples, retourner contre soi cette ardeur même de sentiment national qui les entraîne, et renoncer, dans un intérêt égoïste, à cette réputation de générosité qui est aussi une de nos grandes forces? A Dieu ne plaise! Malheur à nous, en effet, si nos intérêts nous mettaient en lutte avec les sentimens de nos voisins! mais nous croyons qu'il n'y avait rien d'impossible à unir la vigilance pour nos intérêts avec le respect des droits d'autrui. Nous croyons que toutes les bonnes choses peuvent s'accorder en ce monde : la générosité et la prudence, la poésie même et la politique, à la condition que l'on se donne la peine de les concilier, et, pour commencer, qu'on ne les prenne pas l'une pour l'autre.

Je pense, dis-je, qu'en présence de l'Allemagne, de la Suisse et de

l'Italie en travail, il y avait, pour ceux qui supportaient le pesant honneur de s'appeler le gouvernement français, une autre conduite à tenir que de rester l'arme au bras au bord du Rhin et au pied des Alpes en spectateur indifférent ou enthousiaste. Cette conduite, cependant, je ne voudrais pas affirmer que tous les gouvernemens, quels qu'ils soient, fussent en état de la tenir. Il peut y avoir telle faiblesse de situation, telle nécessité d'origine, telle nature étroite d'idées qui retiennent forcément un gouvernement au-dessous de la ligne dictée par les vrais intérêts de son pays. Si telle est l'excuse du parti qui domine encore aujourd'hui, à la vérité, ce n'est pas sa faute; mais, en conscience, ce n'est pas non plus la nôtre.

Si le bonheur eût voulu, en effet, que le jour où ces grands événemens éclataient (ce qui tôt ou tard, chacun le savait, ne pouvait manquer d'arriver), nous eussions eu un gouvernement régulier, empire, monarchie, république sagement établie, il n'importe, un gouvernement ayant forme humaine, un tel gouvernement aurait eu, dans toutes les capitales, des agens reconnus, accrédités, familiers également avec les affaires et avec les hommes, dont on eût écouté, attendu même les avis; de véritables agens, en un mot, entourés de tout le prestige de la France, pesant de tout son poids, parlant de toute sa hauteur.

Un tel gouvernement ne se serait pas trouvé réduit non plus à cette étrange situation de s'être mis lui-même, par ses propres déclarations, en dehors de tout droit public. Il ne serait pas resté face à face de traités qu'il a bien fait sans doute de respecter, mais qu'il s'est ôté le droit d'invoquer. Il aurait, comme tous les gouvernemens réguliers, des engagemens, mais des engagemens réciproques, avec ses voisins, auxquels il ne refuserait pas de satisfaire, pour sa part, mais ne redouterait pas non plus de faire appel à son profit.

Avec de tels instrumens, la conduite d'un tel gouvernement serait bien simple.

Il se serait adressé dans un langage à la fois digne et bienveillant aux différentes nations qui travaillent en ce moment à modifier leurs constitutions intérieures, et leur aurait dit, avec l'autorité qui appartient à la France : Vous voulez changer vos distributions de territoire, unir ce qui était divisé, étendre ce qui était imparfait? Soit; les distributions politiques ne sont point éternelles, et le vœu des peuples, quand il se fonde sur des souvenirs respectables, et surtout quand il éclate par des traits héroïques, a le droit de se faire entendre. Vous n'ignorez pas cependant que cette entreprise déroge au droit public actuel de l'Europe, tel qu'il est sorti des traités, et qui ne reconnaît ni empire germanique, ni vaste royaume d'Italie, ni confédération suisse étroitement liée par un nouveau pacte fédéral. C'est ce droit public, par conséquent, que vous voulez modifier dans ses conditions essentielles. Soit

encore; il est loin d'être parfait, et quant à nous, France, en particulier, il ne nous a pas si bien traités, que nous en soyons les champions à tout venant.

Mais enfin ce droit public, il existe; il existe en vertu d'un commun accord, il existe par un échange réciproque d'avantages entre toutes les nations qui composent la grande famille européenne, et, si je ne me trompe, dans cet échange, ce n'est ni vous, Suisse, ni vous, Allemagne, qui avez été les plus maltraitées. Que si l'Italie en a cruellement souffert, ce n'est pas le Piémont, cependant, qui a porté la plus rude part des sacrifices. Il nous semble, au contraire, qu'il avait trouvé dans un vaste accroissement de territoire de quoi se consoler des malheurs de la patrie commune. Tous, laissez-nous le dire sans amertume, vous vous êtes étendus à nos dépens, vous avez recueilli quelques lambeaux de nos dépouilles. Est-ce que vous auriez, par hasard, l'étrange prétention de sortir de l'accord établi entre les puissances européennes, en gardant pour vous tous les avantages et en nous laissant toutes les charges des traités? En vérité, ce serait trop prétendre. Ce qui a été fait par un concert ne peut se rompre que par un concert nouveau; ce qui a été établi pour concilier des intérêts opposés ne peut faire place, en bonne justice, qu'à une combinaison nouvelle qui établisse le même équilibre. Peuples ou rois, vous êtes tenus, sur ce point, des mêmes obligations, car vous avez joui des mêmes bénéfices. Vous ne pouvez pas, par une simple évolution intérieure, altérer tous les mouvemens de la balance européenne. Venez donc; discutons ensemble et vos prétentions et nos droits, et vos vœux et nos craintes. Rien de tout cela n'est inconciliable, j'en suis convaincu; raison de plus pour nous entendre et pour défendre ensuite en commun les conditions de notre accord.

J'ignore, on le pense bien, sous quelle forme un pareil langage aurait pu être tenu : si c'eût été par une négociation amicalement ouverte, ou par une médiation imposée, sur le terrain, à des parties contendantes, sorte d'intervention que tout le monde s'attendait à voir exercer à la France en Italie. J'insiste seulement sur ce point, c'est que je ne crois pas que depuis qu'il y a une France au monde, quel que fût son gouvernement, qu'il s'appelât Louis XV ou directoire, quels que fussent ses ministres, qu'ils tinssent conseil dans l'oratoire de Mme de Maintenon, dans le boudoir de Mme de Pompadour ou au Luxembourg avec Barras, elle eût laissé les bases de l'empire germanique s'altérer et un royaume se fonder, l'épée à la main, au-delà des Alpes, sans se croire tenue d'apparaître, par ses ambassadeurs ou par ses armes, sur le théâtre de si importantes nouveautés. Il était réservé au nouveau gouvernement de la France d'inventer pour elle ou d'être réduit à lui faire tenir ce rôle d'abnégation dont, il n'y a pas six mois, personne, en Europe,

n'eût osé concevoir l'espérance. Que si l'on dit qu'après la France toutes les puissances aussi eussent voulu se mêler des affaires d'Allemagne et d'Italie, et que nous retombions ainsi dans les congrès, il n'y a rien là qui doive effrayer. Quelque mal qu'on puisse dire des conférences et des protocoles, il semble tout naturel que, là où tout le monde est intéressé, tout le monde intervienne. On ne voit pas ce que chaque nation et encore moins la civilisation générale peuvent gagner à ce que les peuples fassent leurs affaires à eux seuls, sans regarder à droite ni à gauche, à ce qu'il s'opère par conséquent, entre eux, une sorte de séparation sauvage, qui les mène infailliblement à de brusques conflits, comme des vaisseaux perdus dans la nuit et qui poussent leur pointe à l'aventure. Prévenir d'avance les difficultés, combiner les intérêts, éviter les frottemens, cela me paraît infiniment préférable à ce système de non-intervention absolue dont le résultat définitif est que les hommes s'ignorent jusqu'à ce qu'ils se heurtent. Le savant mécanisme de l'équilibre européen, qui établit comme une police supérieure planant sur tous les états, me paraît, en fait de fédération continentale, de fraternité humaine et de garantie de la paix perpétuelle, ce que nous aurons de mieux jusqu'à la terre promise des espérances démocratiques. Dans le cas actuel, en particulier, une intervention générale de l'Europe pour régler, de concert avec les peuples intéressés, les grandes questions de territoire, n'avait rien que de légitime, ce me semble, et surtout rien que de favorable à la France.

Dans une pareille intervention, quel n'eût pas été le rôle de la France! Placée entre ce qui peut rester en Europe de défenseurs obstinés des vieux systèmes de politique et les droits récemment conquis par le généreux effort des peuples, tempérant, contenant les uns par les autres, elle eût véritablement tenu entre ses mains la nouvelle balance du continent, elle en eût véritablement dessiné la nouvelle carte. J'en appelle à tous ceux qui ont médité sur les destinées de notre pays. Cette noble tâche de médiateur entre les révolutions inévitables qui grondaient depuis si long-temps, sous le sol miné de l'Europe, et l'ancienne diplomatie, n'était-ce pas ce qu'ils avaient toujours rêvé pour la France? Ne leur semblait-il pas qu'elle y était prédestinée, et qu'elle n'avait, pour atteindre cette position dominante, qu'à se laisser porter par le flot des idées nouvelles, qu'on sentait chaque jour monter et s'entasser contre leurs digues? Oui, j'ose l'affirmer, ils avaient toujours prévu qu'un jour viendrait où, sans impatience, sans provocation de notre part, les traités de 1815 tomberaient d'eux-mêmes devant le soulèvement irrésistible des peuples. Ils espéraient que, ce jour-là, la France, remise de ses souffrances révolutionnaires, offrant, dans son propre sein, le modèle de tout ce qui lui manque encore: un pouvoir régulier et une liberté décente, forte de trente ans de prospé-

rité accumulée, apparaîtrait à temps sur la face agitée de l'Europe pour y recueillir le fruit d'une longue patience, et prendre peut-être quelque revanche de nos revers. Hélas! ce jour-là a lui pour tout le monde, excepté pour nous, qu'il trouve plongés dans une ombre épaisse. Les iniquités du congrès de Vienne se réparent, tous ses signataires sont en faite ou dans le tombeau; mais dans ce renouvellement général sent-on quelque part la main de la France, entend-on quelque part sa voix? Non, cette main puissante est embarrassée, cette voix sonore est couverte par les clameurs des factions. Est-ce sérieusement qu'on nous flatte quelquefois que nous sommes à la tête du mouvement de l'Europe? Autant vaudrait dire que le rocher détaché de sa base est à la tête de l'avalanche qu'il entraîne dans sa chute. Chose singulière, l'œuvre de 1815 se défait à peu près comme elle s'est faite : sans nous et contre nous!

Que si l'on avait, pour user des moyens de diplomatie, ou une répugnance invincible, ou, ce qui revient au même, une impuissance absolue, était-ce une raison, cependant, pour se croiser les bras et jeter les rênes du char sur le cou des chevaux emportés? Il semble qu'il restait une ligne de conduite à tenir, plus aventureuse sans doute, moins régulière, qu'il me répugne infiniment d'indiquer, mais qui ne devait pas inspirer (du moins je l'aurais pensé) les mêmes sentimens au gouvernement révolutionnaire de février. Les membres de ce gouvernement nous avaient entretenus si souvent, pendant leur opposition, de l'attrait qu'inspirait la nationalité française aux pays de même langue et de même race que la fortune de Waterloo avait séparés de nous : on aurait dit, et nous pensions souvent qu'il suffirait du moindre appel fait par la France, ou seulement d'une volonté moins énergique de sa part de se refuser à tout agrandissement, pour que de Belgique, de certains cantons suisses, des montagnes de Savoie, se levassent des populations empressées à confondre de nouveau leurs destinées avec les nôtres. L'état de désordre général où est tombée l'Europe après la révolution de février aurait pu sembler favorable à la réalisation de telles espérances. La nationalité française pouvait bien passer pour avoir autant de droits que les nationalités allemandes ou italiennes, et, quand deux grands pays se soulevaient pour les exploits reculés de Legnano ou pour les souvenirs d'Arminius, on aurait difficilement pu reprocher à la France de murmurer à demi-voix, à ses anciens compagnons d'armes, les noms plus brillans de Fleurus, de Zurich et d'Arcole. La Savoie surtout, qui perd plus qu'elle ne gagne aux conquêtes de son souverain, et dont les députés vont se trouver perdus dans un parlement italien dont ils n'entendent pas la langue, aurait dû naturellement retrouver pour nous ses anciennes sympathies, et bien des gens avaient pensé que c'était là pour la France la compensation toute

trouvée de la création d'un grand état italien. Cela n'est point arrivé, et dernièrement encore M. de Lamartine s'en faisait honneur, dans un comité de la chambre, comme d'un acte de prudence et de modération dont se glorifiait la révolution nouvelle. Nous n'avons rien à dire contre de si sages dispositions, excepté qu'il est honnête sans doute, mais triste, de combiner ainsi les scrupules d'un gouvernement régulier avec l'isolement d'un gouvernement révolutionnaire, et d'avoir renoncé à toute diplomatie, sans acquérir pour cela plus de liberté d'action. Mais la vérité ne serait-elle pas que, quand même on l'aurait voulu, on n'aurait point retrouvé, après février, chez nos anciens concitoyens, le même élan qu'on avait eu tant de peine à contenir après juillet 1830, et cela par une raison toute simple, c'est que, pour que la France soit reconnue, il faut qu'elle soit reconnaissable, et où voulez-vous qu'on la reconnaisse, cette France, pleine d'aménité et d'éclat, dans les ridicules enfans perdus qui s'étaient chargés de faire en notre nom, il y a trois mois, d'infructueux essais de propagande? Les combattans de Risquonstout, aussi risibles que le nom du lieu qui a inspiré leur défaite, ne ressemblaient en rien aux brillans généraux de la première république, et quels missionnaires à envoyer à de braves montagnards dans leur simplicité patriarcale, que des hordes de sauvages se glorifiant du pillage et fuyant devant des coups de fourche! Voilà cependant par quels représentans le nouvel état social de la France s'est révélé aux habitans de l'ancien département du Mont-Blanc. Étonnez-vous ensuite de ce fait douloureux, que, tandis que tous les peuples se pressent autour des souvenirs de leur nationalité, la nationalité française seule, avec un passé si éclatant, ne compte aujourd'hui aucun prétendant.

Enfin, à défaut de toute action directe dans les affaires d'Europe, au moins si nous gardions l'avantage des neutres, je veux dire l'indépendance! si nous nous étions préservés de tout engagement pour l'avenir! si nous demeurions en dehors des événemens, de manière à y jouer, le jour que nous voudrions, le jeu qui nous conviendrait! Mais il semble qu'autant nous avons mis de scrupule à nous abstenir de toute réserve en faveur des intérêts de la France, autant nous avons mis d'empressement à nous engager jusqu'à la garde, et sans condition, au service de toutes les révolutions. A peine le nouveau gouvernement était-il formé depuis quinze jours, qu'il avait pompeusement rassemblé une armée au pied des Alpes, offert et promis son appui au conquérant de la Lombardie. Cette offre, non-seulement aucune demande ne l'avait précédée, mais elle a été repoussée par l'Italie dans des termes dont la politesse n'avait rien d'exagéré, mais dont la précision ne laissait pas d'équivoque. Il a fallu démentir dans *le Moniteur* les proclamations belliqueuses déjà publiées par les généraux de la nouvelle

armée des Alpes. Il n'importe : nous ne nous sommes pas rebutés pour si peu. Faute de mieux, on a retenu nos soldats au pied des monts, qu'on ne pouvait leur faire franchir, pour y entendre de loin l'écho des victoires de Charles-Albert. Ils y sont encore, prêts à une intervention conditionnelle, c'est-à-dire en quelque sorte aux ordres et à la discrétion de l'Italie, qui n'en veut pas, qui les éloigne, mais qui, en cas de revers, aurait le droit de les faire marcher au moindre signe. Vainqueurs, les Italiens se passeront de nous, et ne nous devront même pas de reconnaissance; vaincus, ils nous appelleront à partager leurs défaites. Nous leur laissons à la fois et la force morale que donne une armée française sur leurs derrières et la bonne grace d'avoir fait leurs affaires tout seuls et de nous avoir cavalièrement remerciés de nos services. Quelle situation pour une armée qui campe à cinquante lieues de Marengo et sous le drapeau tricolore! Quand a-t-on jamais vu une grande nation mettre sa liberté d'action au hasard d'une guerre qu'elle n'a pas engagée, qu'elle ne dirige pas, qu'elle ne peut ni arrêter ni faire marcher à son gré, et dont elle n'attend ni gloire ni profit? Nous avons en quelque sorte ouvert un compte à la maison de Savoie pour une entreprise dont nous lui laissons les bénéfices et dont nous lui garantissons les pertes. Faut-il donc rappeler à nos nouveaux diplomates que ce n'est point ainsi qu'on manie l'arme extrême et redoutable d'une intervention? La difficulté principale d'une politique d'intervention, c'est précisément de rester maître de ses actions et de ne pas passer au service des fantaisies, comme de ne pas porter la responsabilité des fautes de la puissance qu'on vient secourir; c'est de faire ce que l'on veut et non pas ce que d'autres veulent. Si la France trouve qu'il y va de son intérêt ou de son honneur de finir au plus tôt la guerre d'Italie par la défaite complète des Autrichiens, qu'elle intervienne à son jour, à son heure, sans demander, sans attendre la permission de personne. Si elle pense, au contraire, que l'entreprise des Italiens, à jamais honorable pour eux, digne de toutes nos sympathies et conciliable avec tous nos intérêts, n'est pourtant pas, dans les termes où on l'a laissé s'engager, une affaire qui nous touche personnellement assez pour exiger, par une nécessité impérieuse, le sacrifice du sang français; si elle pense que, pour avoir droit à nos secours, les Italiens devraient ou les payer de quelque retour, ou les demander au moins avec quelque insistance, qu'elle se tienne sur la réserve, qu'elle ne prodigue pas les promesses et les avances, qu'elle s'arrange pour faire ses conditions le jour où le besoin forcera de la venir chercher, qu'elle demeure ce qu'une grande nation doit toujours être, maîtresse de ses hommes, de ses trésors et de ses canons. Mais donner à un gouvernement quelconque, pour une échéance indéterminée, un billet à vue

sur ses finances et sur ses armées, mais laisser ses généraux attendre le signal d'un conquérant étranger, mais suspendre sur notre tête la menace d'une guerre qui peut nous tomber à l'improviste par le télégraphe, et qui, en attendant, tient notre armée en campagne et pèse sur nos fonds publics, mais se préparer à recueillir l'héritage d'une déroute et attendre que l'ennemi soit vainqueur pour attaquer, c'est combler, je crois, la mesure de l'imprudence. Je me trompe, il y a quelque chose encore au-delà : c'est, au moment même où on fait ainsi dépendre sa propre sécurité des succès du roi Charles-Albert, de lui créer des embarras, en lui suscitant, par derrière et pour ainsi dire sous les pieds de ses chevaux, des intrigues républicaines. Les termes manquent pour définir justement une pareille conduite. Heureusement ils nous sont fournis par un homme qui ne reculait pas devant la crudité des expressions, quand elles pouvaient servir à rendre dans toute sa vigueur le bon sens profond de sa pensée politique. « Jamais, disait en 1797 le général qui commandait pour une autre république une autre armée des Alpes, jamais la république française n'adoptera pour principe de faire la guerre pour les autres peuples. Je sais bien qu'il n'en coûte rien à une poignée de bavards, que je caractériserais bien en les appelant fous, de vouloir la république universelle. Je voudrais que ces messieurs vinssent faire une campagne d'hiver. »

Dirait-on, pour calmer les inquiétudes que nous inspire, et à bon droit, la nouvelle division territoriale de l'Europe, ainsi accomplie sans notre participation, que les pays dont nous paraissons prendre ombrage sont eux-mêmes atteints d'une telle anarchie sociale, d'une telle faiblesse intérieure, que de long-temps le danger ne nous viendra pas de ces parages? Cette considération ne serait pas flatteuse pour l'effet des révolutions, et d'ailleurs ce serait une politique peu prévoyante que celle qui ne saurait étendre ses regards au-delà d'un état de crise passager. Il ne s'agit pas de savoir ce qui est à craindre dans un moment de désordre où personne n'a le temps de songer à nuire à son voisin, mais dans quel état l'ordre, qui ne peut manquer de renaître un jour, trouvera les différentes puissances européennes. Les épreuves révolutionnaires comme celles que l'Europe traverse aujourd'hui sont comme de grands jeux de hasard à la fois et d'habileté : on ne voit pas clairement, pendant qu'ils durent, ni qui perd ni qui gagne; mais c'est pendant ce temps-là que doit s'exercer le coup d'œil d'un bon joueur. Quand la partie est finie, il n'est plus temps de réclamer. S'il n'y a pas de manière sûre de gagner, il en est une parfaitement sûre de perdre : c'est de laisser son enjeu sur la table et de jeter ses cartes au hasard. Un jour viendra où il s'agira de liquider les affaires, aujourd'hui, je l'avoue, assez embrouillées, du continent, et chacun

alors sera classé d'après la part qu'il se sera faite ou laissé faire par les événemens. Mais enfin oublions un moment l'Allemagne et l'Italie. Il y a encore en Europe deux grands états qui ne sont pas atteints par cette dissolution contagieuse de tous les pouvoirs sociaux. Croit-on que ceux-là négligent de mettre à profit la profonde distraction où nous sommes tombés sur nos affaires? On a nommé l'Angleterre et la Russie.

Il est fort de mode aujourd'hui, et dans le parti même qui se montre le plus facile à l'endroit des agrandissemens de l'Allemagne et de l'Italie, de paraître effrayé des projets d'invasion de l'autocrate, comme on dit. Je serais fâché de prêter les mains à ce sentiment, j'ai presque dit à cette tactique, car je suis convaincu que ceux qui se montrent le plus touchés des dangers d'une invasion russe ont encore trop de bon sens pour s'imaginer sérieusement que l'empereur Nicolas se mette en tête de recommencer à lui tout seul la tentative de 1792, et de traverser, le sabre à la main, toute l'Allemagne, pour arriver jusqu'à Paris. Cette supposition, je le conçois, peut être commode pour justifier la politique des révolutions à tout prix et des alliances exclusivement révolutionnaires. Il faut bien trouver quelque part un *Pitt et Cobourg* pour échauffer les imaginations; mais, sans donner dans des craintes aussi chimériques que les espérances qui y correspondent, l'ambition patiente, mais infatigable, avouée, mais s'arrangeant toujours pour être irréprochable, du cabinet russe, peut suggérer raisonnablement d'autres soupçons. S'il n'est pas probable qu'il se mette à plaisir l'Europe entière sur les bras, il est plus que probable, en revanche, qu'il éprouve un grand soulagement de ne plus rencontrer l'Europe sur le terrain favori de sa politique. Il ne viendra pas nous chercher à Paris, mais il n'en est pas moins aise de ne plus nous trouver sur le chemin de Constantinople. Je m'assure même qu'avec l'intention à peine déguisée qu'on a toujours eue à Saint-Pétersbourg de réunir un jour sous le même sceptre toutes les branches éparses de la famille slave, la passion de nationalité qui s'est emparée de tout le monde en Europe, et que nous avons acceptée sans la moindre réserve, n'a rien eu de trop déplaisant. Nous avons commencé à nous en apercevoir l'autre jour, quand nous avons appris le langage impérieux tenu par les agens russes dans les provinces voisines du Danube, et M. le ministre des affaires étrangères, interpellé, s'est hâté de dire, à travers des réserves un peu embarrassées, qu'il prendrait garde que la Russie ne se servît pas du prétexte des nationalités pour sortir des limites qui lui sont imposées par le traité d'Andrinople. Que dirait pourtant M. le ministre, si le gouvernement russe, en réponse à cette observation, lui rappelait qu'il ne ferait, en ce cas, exactement que ce qu'ont fait, sans observation de

notre part, la diète de Francfort et le roi Charles-Albert, sortis l'un et l'autre, *sous le prétexte des nationalités*, des limites imposées par les traités? Et quelle subtilité de la dialectique pourrait lui démontrer que ce qui est permis à l'un ne l'est pas à l'autre? Pour échapper aux conséquences rigoureuses de ce raisonnement, il ne resterait plus qu'à prendre les armes. Nouvelle preuve qu'on n'entreprend point impunément de sortir du droit des gens, et que le jour où on a proclamé, sans y regarder, que des traités n'existaient plus, on s'est interdit toute diplomatie, on a renoncé à toute action pacifique, on ne s'est plus laissé à soi-même que l'alternative ou de tout supporter, ou de tout repousser par la force : on a allumé la mèche de tous les canons de l'Europe.

Et l'Angleterre! c'était là, on se le rappelle, jusqu'aux dernières années, le grand cheval de bataille de l'opposition qui poursuivait le gouvernement passé. Cette tactique a fait, nous ne craignons pas de le dire, tant de mal à l'humanité en réveillant des inimitiés qui s'assoupissaient, en puisant sans mesure dans le fonds de rancunes vieillies que nos longues guerres avaient laissé derrière elles, qu'il en coûterait de l'imiter et d'aller chercher des armes, comme elle, dans l'arsenal usé du *Moniteur* de l'empire. On voudrait rester convaincu encore que les deux peuples les plus illustres du vieux monde peuvent vivre en paix sans déchoir, et concilier, sans déshonneur pour eux-mêmes, l'honneur qu'ils font au genre humain; mais c'est surtout de l'alliance avec l'Angleterre qu'il est vrai de dire ce qu'au début de ces réflexions nous disions de la paix en général, c'est qu'elle est presque aussi laborieuse pour les gouvernemens que la guerre elle-même. A des points de contact nombreux, à des intérêts souvent opposés, il faut joindre, comme une des difficultés principales d'une telle alliance, les sentimens hostiles que de longues traditions entretiennent, et qui prennent chez les deux peuples la forme de leur nature. Éclatant chez nous en boutades populaires, se répandant en bouffées de colère aussi passagères qu'elles sont violentes, ces sentimens ont souvent chez les agens anglais le caractère plus dangereux d'une rancune persévérante et d'une taquinerie habituelle. De plus, la diplomatie anglaise doit à l'heureuse permanence de ses institutions politiques un esprit de suite et de hardiesse, une foi dans l'avenir, une audace d'entreprise, que la nôtre, avec les reviremens qui la bouleversent tous les quinze ans, peut difficilement égaler. La plus vigilante attention, la plus délicate, la plus prévoyante, mais en même temps la plus intelligente susceptibilité, sont nécessaires pour que, dans une telle alliance, le partage ne soit pas décidément léonin. Le gouvernement républicain, si empressé, dès ses premiers jours, à se vanter de la bonne amitié de l'Angleterre, si bien accueilli au-delà de la Manche, a-t-il réuni ces conditions? Il est

permis d'en douter. Jetons seulement, et sans trop approfondir, pour ne pas trop mettre à nu le secret affligeant de nos faiblesses, les yeux sur cette mer Méditerranée, éternel théâtre de la rivalité des deux peuples.

Que l'Angleterre soit jalouse de l'influence de la France dans la grande mer qui lie entre elles les plus belles contrées de l'Europe et l'Europe elle-même avec l'Orient, cela est tout naturel : la nature ne lui a donné, à elle, ni entrée ni établissement dans cette mer, où soixante lieues de côtes admirables nous assurent une place difficile à disputer. Qu'à défaut de positions naturelles elle veuille s'en attribuer de factices par la conquête ou l'influence diplomatique, cela est encore tout simple, et c'est ce que le récit des faits ou un regard jeté sur une carte prouvent suffisamment. Gibraltar et Malte, conquis l'un et l'autre après deux guerres désastreuses pour nous, sont là comme deux anneaux d'une chaîne que l'Angleterre entend bien ne pas interrompre; car au bout de cette pointe hardiment poussée en dehors de toutes ses voies d'influences naturelles se trouvent et l'isthme de Suez, clé de toutes ses communications avec ses colonies des Indes, et le grand corps valétudinaire de l'empire ottoman. Il faut donc tenir pour certain qu'aucune alliance avec nous, si étroite et si sincère qu'elle puisse être, n'interrompra la politique constante de l'Angleterre pour nous évincer de la Méditerranée et s'y substituer à notre place. Le gouvernement anglais n'y songerait pas, que ses agens, suivant les erremens d'une tradition séculaire, le feraient encore par instinct et par habitude. Résister à cette politique, sans violence, mais sans faiblesse, sans rompre l'alliance, mais sans se laisser enchaîner par elle, c'est le travail de l'alliance anglaise.

Quoi qu'on ait pu dire, à cet égard, de l'ancien gouvernement, il ne semble pas qu'au moment où il est tombé, il eût négligé, sur aucun des grands théâtres de la Méditerranée, cette importante partie de sa tâche. Je ne parle pas des deux cents lieues de côtes conquises par ses efforts sur le continent africain, et de ces possessions algériennes étendues peut-être au-delà des bornes de la prudence, à coup sûr au-delà des prévisions de toute l'Europe; mais, sur deux des grandes péninsules que le continent européen étend dans la Méditerranée, la Grèce et l'Espagne, l'avantage, long-temps disputé entre les agens anglais et les nôtres, nous restait sans contestation, et non pas sans quelque gloire. Et si l'on peut reprocher quelque chose au dernier gouvernement, c'est d'avoir peut-être, sur ces deux théâtres, poussé la lutte d'influence avec un excès d'insistance et d'acharnement; mais enfin ni à Athènes, ni à Madrid, l'influence française n'avait reculé ni succombé, et elle n'était menacée que par l'excès même de sa victoire. Ce n'est pas là, à coup

sûr, le danger qui la menace aujourd'hui. Chacun sait que du haut de leur toute-puissance les légations de France, dans ces deux capitales, sont tombées à un état de nullité presque complète, et la raison en est bien simple. Par une singularité que je laisse à apprécier aux défenseurs des idées radicales, l'Angleterre, qui les goûte très peu pour elle-même, s'en est faite depuis long-temps la patronne dans tous les pays dont la situation maritime l'inquiète et dont l'avenir lui inspire un médiocre intérêt. On dirait qu'elle croit trouver dans la force dissolvante de ces principes un remède contre un développement de puissance qui lui déplairait. La place d'agent révolutionnaire était donc prise, à Athènes comme à Madrid, par l'envoyé de l'Angleterre; il n'en restait plus pour l'envoyé de la république française. Je sais bien que, par une théorie nouvelle, on dit maintenant que la meilleure des situations, pour un agent français, dans les états secondaires, est de n'avoir de crédit sur personne, pour être délivré des embarras de la puissance et du poids de la responsabilité, sorte d'opération parfaitement analogue à celle qu'a faite à l'intérieur le gouvernement nouveau, en nous délivrant les uns et les autres des soucis de la richesse. Les discours de l'ancienne opposition, ceux qu'adressait autrefois à M. Guizot M. de Lamartine lui-même, pendant le triomphe momentané de l'influence anglaise à Madrid, serviraient amplement de réponse à cet argument, qui rappelle un peu trop celui du renard de la fable.

En attendant, les faits mêmes y répondent. Le jeune royaume de Grèce, création et espoir de la politique française, pour qui s'enthousiasmait, il y a vingt ans, toute notre jeunesse libérale, pour qui nos chambres ont plusieurs fois, par des acclamations unanimes, prodigué les millions, tandis que nos écoles s'ouvraient pour ses enfans, cet héritier de tant de noms héroïques, cette pépinière de si hardis matelots, a failli périr dans une insurrection où les agens de l'Angleterre n'étaient, dit-on, pas étrangers. Ce n'est pas la France qui l'a défendu; c'est l'envoyé russe qui l'a pris sous sa protection, et qui a étendu sur lui, pour le couvrir, un des pans du manteau impérial de son maître. Une querelle violente a éclaté entre le cabinet de Madrid et le ministre qu'anima long-temps (c'étaient les journaux de l'opposition qui le disaient) une inimitié systématique contre la France. A la suite de cette querelle, savons-nous ce qui peut arriver? Peut-être des représailles qui mettront entre les mains de l'Angleterre la dernière colonie qui reste aux conquérans du Nouveau-Monde, l'île opulente de Cuba; peut-être simplement un redoublement de cette contrebande effrontée qui inonde les côtes méridionales de l'Espagne, et qui n'a cessé de faire pousser à notre commerce de si vives plaintes. Je

n'entends pas dire que dans tout cela la France prenne le moindre intérêt. Inévitable, mais, il en faut convenir, étrange résultat de l'arrivée au pouvoir d'un parti qui n'avait cessé, pendant tant d'années, de s'indigner de l'abandon où l'inaction prétendue du gouvernement français laissait les puissances maritimes secondaires vis-à-vis des exigences et des envahissemens de l'Angleterre!

Quand la France a ainsi fait le vide sur deux des grandes péninsules de la Méditerranée, est-il étonnant que nous jetions un regard d'inquiétude sur la troisième, sur cette Italie que nous n'avons encore considérée que comme une des puissances qui bordent nos frontières territoriales, mais dont l'existence maritime a été autrefois si brillante, et, sous le souffle de la liberté, peut d'un jour à l'autre le redevenir? Là, du moins, jusqu'à l'an dernier, l'influence anglaise n'était jamais parvenue. La religion, à elle seule, l'excluait, pour ainsi dire, tacitement de la terre habitée par le chef de la religion catholique. Elle y parut pour la première fois l'automne dernier, afin d'y exploiter le mécontentement des libéraux italiens contre la politique trop lente, au gré de leur impatience, du gouvernement français. Les événemens ont marché si vite dès-lors, que nous ne savons, et probablement elle ne sait guère elle-même, ce qu'elle pense de la grande lutte dont l'Italie est en ce moment le théâtre. Elle attend l'issue du combat pour se prononcer, peut-être pour se porter médiatrice, et c'est, nous persistons à le penser, la seule conduite digne d'un gouvernement qui ne veut pas intervenir directement et pour son compte. En attendant, quand on se rappelle l'intimité qui existait encore, il n'y a pas long-temps, entre le cabinet de Turin et l'Angleterre, quand on sait (ce que tous ceux qui ont voyagé en Orient pourraient attester) combien les consuls sardes et anglais faisaient depuis long-temps cause commune dans les ports de la Méditerranée, pour lutter contre l'influence que les traités reconnaissent aux consuls français, se prêtant mutuellement, les uns la force morale de leur qualité de catholique, les autres la force matérielle de leurs escadres, il est permis de se demander ce que deviendrait dans l'équilibre maritime de l'Europe, et quel rôle jouerait un jour dans la crise toujours attendue de l'empire ottoman, un grand royaume maître des plus grandes cités de la Méditerranée, tout puissant à Rome, et, par Rome, sur les missions du Levant, et parlant cette langue italienne qui est seule comprise en Orient! N'insistons pas, ce sont là des points de vue trop éloignés, dont il ne serait pas juste de demander à une politique mobile comme la nôtre de tenir compte.

Mais il existe, dès à présent, au midi de l'Italie, une grande île, aussi favorisée par la nature que maltraitée par les hommes, dont le sol est plein encore de richesses naturelles, dont la population, à peine civi-

lisée, possède encore quelques-unes de ces fortes qualités de la jeunesse, si rares aujourd'hui dans la vieille Europe, une île dont la fertilité sans mesure suffisait, il y a dix-huit cents ans, à la subsistance de la capitale du genre humain. Cette île est jetée entre Malte et Gibraltar, à trois jours d'un côté, à trente-six heures de l'autre des escadres et des garnisons anglaises. Elle a servi, pendant toutes les guerres de l'empire, de refuge et d'arsenal à Nelson. L'Angleterre s'est chargée elle-même, il y a trente ans, de lui donner une constitution, qu'elle a prise sous sa garantie. Depuis ce temps, le commerce anglais n'a pas cessé d'y multiplier ses établissemens, et les agens anglais de les protéger avec ces façons impérieuses qui annoncent et préparent la domination future. Quand, au mois de janvier dernier, cette île s'est mise en insurrection contre son souverain, aussitôt les escadres anglaises y sont accourues, et l'envoyé britannique a pris l'insurrection, en quelque sorte, à son compte, et s'est porté comme unique et souverain médiateur. La médiation a abouti à l'indépendance, déclarée huit jours après la révolution de février. Trois mois après, l'indépendance s'est transformée en royauté pour le second fils de Charles-Albert, proclamée au son du canon des vaisseaux anglais. Notre gouvernement n'a rien dit, rien fait. M. de Lamartine a déclaré que la Sicile *se vengerait ainsi de son long asservissement à la maison de Bourbon.* Il n'y a rien à dire assurément contre un pareil motif. Il est fâcheux seulement que l'événement ne soit pas arrivé trois ans plus tôt. Je suis sûr que, pour avoir la reconnaissance de la Sicile indépendante, l'Angleterre nous aurait tenu quittes à meilleur compte encore du droit de visite et de l'indemnité Pritchard.

« Après dix-huit ans de règne (disait M. de Lamartine dans la séance du 8 mai dernier) et d'une diplomatie que l'on croyait habile parce qu'elle était intéressée, la dynastie remettait la France à la république plus cernée, plus garrottée de traités et de limites, plus incapable de mouvement, plus dénuée d'influence et de négociation extérieure, plus entourée de piéges et d'impossibilités qu'elle ne le fut à aucune époque de la monarchie, emprisonnée dans la lettre, si souvent violée contre elle, des traités de 1815; exclue de tout l'Orient, complice de l'Autriche en Italie et en Suisse, complaisante de l'Angleterre à Lisbonne, compromise sans avantage à Madrid, obséquieuse à Vienne, timide à Berlin, haïe à Saint-Pétersbourg, discréditée pour son peu de foi à Londres, désertée des peuples pour son abandon du principe démocratique; en face d'une coalition morale ralliée partout contre la France, et qui ne lui laissait le choix qu'entre une guerre extrême d'un contre tous ou l'acceptation d'un rôle subalterne de puissance secondaire en surveillance dans le monde européen, condamnée à languir et à s'humi-

lier un siècle sous le poids d'une dynastie à faire pardonner aux rois, et d'un principe révolutionnaire à faire amnistier ou à faire trahir aux peuples. »

Qu'aurait à répondre M. de Lamartine, dans la retraite où il a été déjà précipité par les retours de l'opinion publique, mais dont il sort quelquefois encore pour glorifier lui-même, et lui seul, sa politique, si à ce tableau, vrai ou faux, de dix-huit ans qui appartiennent à l'histoire, et que l'histoire jugera, nous opposions trait pour trait le tableau de quatre mois qui, par le mal qu'ils ont fait, valent bien des années; les traités de 1815 anéantis pour tout le monde, mais continuant à peser sur la France seule du poids de toutes leurs clauses onéreuses ou humiliantes; la France privée du mérite de sa fidélité à la foi jurée, sans avoir retrouvé la liberté de ses mouvemens, stationnaire et isolée pendant que tout autour d'elle s'unit et se développe, abandonnant l'Orient à un tête-à-tête tranquille entre l'Angleterre et la Russie, disparaissant de la Méditerranée, où ses flottes errent encore sans porter nulle part ni appui ni terreur; placée, par ses engagemens avec l'Italie, sous le coup d'une guerre à chaque instant imminente qu'elle ne peut ni prévenir ni repousser; aujourd'hui, par conséquent, en paix sans influence diplomatique, demain peut-être en guerre sans espoir de conquête, considérée par ses plus proches voisins avec l'effroi qu'inspire un malade dont on redoute la contagion, ne pouvant compter ni sur l'élan révolutionnaire, ni sur la force des institutions établies, dans une situation, en un mot, qui rappelle l'année 1799 moins la campagne d'Égypte, et le directoire moins Bonaparte!

****

ÉLISE.

Albert à Manuel.

Naples, 22 juillet 1841.

Cher Manuel, me voici à Naples. On n'a pas voulu me permettre de passer par les marais Pontins et par cette route célèbre de Terracine qui longe la plus belle mer du monde. On dit que les exhalaisons des maremmes sont funestes aux constitutions faibles. J'ai eu bien envie de résister aux prescriptions de la médecine; mais, après réflexion, j'ai dû céder. Puisque j'ai fait aux sollicitudes de ma famille la concession de venir ici, il faut que je pousse la condescendance jusqu'au bout. Je veux n'avoir rien à me reprocher ni envers les autres ni envers moi-même. Je compte sur toi pour rendre témoignage que j'aurai fait tout ce qu'on aura voulu.

Du reste, je ne me plains pas de la route qu'on m'a fait prendre. Elle est très belle aussi. Cette Italie est pleine de merveilles. En sortant de Rome, nous nous sommes dirigés un peu vers l'est, comme si nous voulions aller à Tivoli, tandis que la route par Terracine aborde directement au sud les monts délicieux d'Albano. Nous avons rejoint bientôt la chaîne des Apennins, que nous avons suivie jusque près de Capoue, où les deux routes se rejoignent. Nous n'avons pas eu la mer, mais nous avons eu les montagnes.

Tu sais combien l'aspect désolé de la campagne de Rome fait d'impression sur moi. Je n'ai pu revoir de sang-froid cette plaine ondu-

leuse comme une mer aux grandes vagues qui aurait été fixée par quelque pouvoir surnaturel, et qui serait restée infertile et maudite. Je ne puis me défendre d'une horreur secrète devant ce spectacle de mort. Il a fallu bien des ravages, bien des guerres civiles, pour réduire ces champs immenses à un tel état de dépopulation et de stérilité; mais enfin tout a péri, et la puissance de vie elle-même semble s'être retirée. De quel épouvantable pouvoir de destruction l'homme est armé contre lui-même! Il peut parvenir, à force de persévérance et de colère, à fermer même le sein de la terre et à rendre l'air mortel. Je me suis demandé quelquefois s'il serait jamais possible que le monde entier devînt un jour aussi dévasté que cette redoutable campagne. La fécondité de la nature est bien inépuisable, mais la passion de l'homme est bien obstinée aussi. Qui sait si jamais il ne s'élèvera entre les peuples une de ces guerres d'extermination qui éteignent les générations à naître en moissonnant les générations vivantes? Tout prend un caractère gigantesque avec le développement des forces aveugles inventées de nos jours; ce qui ne menaçait autrefois qu'une nation peut menacer aujourd'hui l'humanité.

Au moment où nous traversions la campagne de Rome, une maison, la seule qu'on pût voir à l'horizon, brûlait au milieu du désert. Il y avait certainement plus d'une lieue entre cette maison isolée et la route, et rien ne nous empêchait de voir la flamme de l'incendie sortir par les fenêtres et déborder le toit. Tout secours était impossible : nous n'aurions pas eu le temps d'arriver. Le feu brilla pendant près d'une demi-heure, puis tout s'écroula, et on ne vit plus qu'une fumée noire qui s'élevait lentement vers le ciel. Je ne puis te dire combien le spectacle de cet incendie solitaire, inconnu, sans secours, à si peu de distance d'une ville encore populeuse, m'a paru effrayant.

Ne crois pas que les ruines des aquéducs romains soient les seules qu'on aperçoive. On voit aussi de distance en distance des tours élevées au moyen-âge. C'est là que se renfermaient sans doute les partisans des Colonna et des Orsini, qui se sont livré pendant des siècles un combat si acharné, qu'ils ont fini par s'entre-tuer tous. On voit encore quelques débris de fermes construites à diverses époques, et que le mauvais air a fait abandonner. La campagne de Rome est, comme la ville, une succession de ruines, avec cette différence qu'à Rome il est resté des habitans, et qu'ici il n'y en a plus.

Tu sais quelles sont les seules rencontres qu'on peut faire dans la plaine, depuis qu'on est à peu près sûr de n'y pas trouver de bandits. Ce sont des troupes de ces grands bœufs blancs aux cornes immenses qui vont camper au Forum ou qui en reviennent. Ces bœufs vont presque toujours à la course au milieu d'un nuage de poussière; derrière eux, on voit à peine, au travers du tourbillon, deux ou trois pâtres à cheval armés de longues piques, qui courent aussi. Il y a dans ces

poudreuses apparitions quelque chose de sauvage et de fantastique qui ajoute encore à l'impression générale, surtout quand la lumière du soleil couchant les entoure de reflets ardens qui permettent difficilement d'en soutenir la vue, si rapide qu'elle soit.

Dès qu'on arrive au pied des Apennins, tout change. Autant la campagne de Rome est inculte et inhabitée, autant la vallée où l'on entre au sortir de la plaine est riche, fertile et charmante. De beaux arbres, comme je n'en ai vu qu'en Italie et dans les tableaux de Claude Lorrain, font de la route une allée. Des deux côtés sont des champs aussi bien cultivés que ceux que tu peux voir de ta fenêtre, dans ton manoir de Normandie. Des pentes abruptes et couvertes d'une végétation vigoureuse s'élèvent comme des murs de verdure et bornent le regard, qui s'égarait en liberté un moment auparavant sur une plage infinie. Rien de plus calme, de plus frais, de plus heureux. On se dit en y passant ce qu'on dit à tout moment dans cette belle Italie : C'est là que je voudrais m'arrêter et vivre. Et on ne s'arrête pas plus là que dans la vie, quoiqu'on le puisse davantage !

Je ne te raconterai pas tous les incidens de mon voyage, qui en a eu du reste fort peu. A Ceprano, village perdu au milieu des Apennins, où j'ai passé une nuit, je suis tombé au milieu d'une fête populaire. C'est ce qui m'impatiente le plus dans ce pays; on y trouve toujours les gens en fête. Je ne sais pas de quoi les Italiens ont tant à se réjouir. Je suis allé le soir sur la place du village. Toutes les fenêtres étaient illuminées tant bien que mal. Sept à huit musiciens formaient un orchestre champêtre très bruyant. Les enfans dansaient en tenant à la main des branches d'arbres chargées de leurs feuilles. De grands et beaux jeunes gens à demi vêtus posaient çà et là devant les jeunes filles dans les attitudes les plus héroïques.

Tu connais bien ce magnifique jeune homme de Léopold Robert qui est appuyé sur la tête des buffles dans le tableau des *Moissonneurs*. Il était là : je l'ai reconnu. Je ne crois pas qu'il soit possible d'avoir plus de vie, de force et de fierté dans le regard et dans toute la pose. Seulement il avait l'air un peu plus brigand que dans le tableau. En vérité, on ne se consolerait pas de n'être pas Romain, si l'on ne songeait au triste usage que ces gens-là font de leur vigueur et de leur beauté. Si j'étais comme ce jeune paysan, il me semble que je soulèverais le monde, et il finira peut-être par être exécuté devant le château Saint-Ange, après avoir poignardé sa maîtresse et couru quelque temps les montagnes, la carabine à la main. Voilà une belle conclusion pour faire tant d'étalage et lever si haut cette noble tête.

Je te parlerai une autre fois de Naples. Tout ce que je puis te dire pour le moment, c'est que j'en suis moins frappé que je ne croyais. Je m'attendais à plus de tumulte et de lumière. J'ai été très fatigué du voyage. J'ai eu en arrivant une crise assez forte. Je suis mieux main-

tenant, mais peu en état de sortir encore de quelques jours. Heureusement je suis très bien logé. Tu sais sans doute qu'il y a à Naples deux quartiers très recherchés des étrangers et situés également au bord de la mer. L'un s'appelle *Chiaïa*, c'est le quartier du beau monde; l'autre, *Sainte-Lucie*, c'est le quartier populaire. Tous deux sont très bruyans. Je suis logé entre les deux, sur un quai presque désert qu'on nomme *Chiatamone*. De mes fenêtres, je vois toute la baie.

Philippe couche dans ma chambre. Je suis toujours très touché des soins qu'il a pour moi. Je crois qu'il m'aime véritablement. J'ai surpris l'autre jour des larmes dans ses yeux. Depuis que je lui ai demandé s'il ne craignait pas que mon mal fût contagieux, il y a quelquefois dans son regard une expression de reproche qui me navre. Je m'en veux d'être ainsi défiant et irritable, mais je ne suis pas toujours maître de moi. Je suis seul au monde, tu le sais; mon père et ma mère sont morts de la fatale maladie qui me mine; je n'ai d'ami que toi, et tu es loin. Le pauvre Philippe est la victime de mes douleurs. Je fais ce que je puis pour être d'humeur égale, et ce n'est vraiment pas ma faute quand je n'y réussis pas.

Écris-moi souvent. Dis-moi tes travaux, tes amours, tes espérances. Tu sais que tu vis pour nous deux. Dis-moi ce dont s'occupent les vivans. Ce qui t'intéresse m'intéressera. Songe que je vais être ici bien isolé; je n'aurai que tes lettres pour unique ressource. Parle-moi de la politique et de la littérature. Les journaux de France sont interdits à Naples. Je ne saurai que ce que tu m'apprendras. Pour moi, je t'enverrai en échange le triste inventaire de mes impressions, de mes promenades. Qui sait? peut-être aurai-je de bonnes nouvelles à te donner. Dans ce pays où la vie abonde, j'en trouverai peut-être.

10 août.

J'ai reçu ta lettre, cher Manuel. Je sens trop que tu as raison, et ta plainte douloureuse me désole. Pardon, mille fois pardon de t'attrister ainsi, mais mon désespoir m'échappe malgré moi. Quand j'affecte la sérénité, la plaisanterie même, je mens. Que veux-tu que j'y fasse? je vois que je meurs, et je regrette la vie lâchement. J'ai vingt-cinq ans, je suis riche, je me sens des facultés qui auraient pu être brillantes, et tout va disparaître à la fois pour moi. Il n'y a pas jusqu'à cette Italie où l'on m'a envoyé parce qu'on ne savait plus que faire, qui n'irrite encore mon chagrin. La splendeur de son soleil me fatigue, et son abaissement actuel me console seul de sa gloire passée, sentiment indigne dont je rougis sans pouvoir l'étouffer.

Laisse-moi te dire une fois toute l'amertume de mon ame. Même dans ces quelques mots qui t'ont fait tant de peine, je dissimulais. Je

me révolte à tout moment contre les hommes, la nature et Dieu. Qu'ai-je fait, moi, pour mourir si jeune? Puisque le sort est si injuste pour moi, je puis être injuste à mon tour. Je suis jaloux de tout ce qui vit, et tout ce qui est mort m'épouvante, comme l'image de ce qui m'attend. Je me surprends à faire des vœux pour que ce volcan qui fume éternellement sous mes yeux fasse une explosion terrible qui engloutisse les quatre cent mille habitans de Naples en même temps que moi. Je ne serais pas du moins le seul à mourir.

J'étais mieux à Rome qu'ici. J'aurais bien fait d'y rester. Cette grande misère de Rome me plaisait. Je ne me rappelais pas sans un plaisir infame toutes les douleurs qu'a souffertes cette reine des nations. Je lui pardonnais sa puissance et sa durée en faveur de ses châtimens. Je me trouvais moins malheureux d'être si faible en présence de tant de force évanouie. Que sont les jours d'un homme, me disais-je, auprès de tous ces siècles, et que peut-on faire dans la vie qui ne finisse misérablement, quand l'empire romain a fini ainsi?

Non, non, je t'abuse encore; ce n'est pas là ce que je pensais; j'avais hâte de fuir au contraire; il me semblait que je renaîtrais quand je n'aurais plus sous les yeux cette agonie. J'appelais de mes vœux la foule joyeuse, la mer animée, l'éternelle fête, et, quand je me suis trouvé seul au milieu du peuple le plus bruyamment heureux de la terre, j'ai eu horreur de ce que j'avais désiré. Au lieu de m'étourdir, ce spectacle me tue. Je voudrais revenir où j'étais hier; je demande ce que j'ai rejeté et je repousse ce que j'ai cherché avec passion. Je ne puis être bien nulle part.

Encore si j'avais vécu un seul jour, je pourrais m'endormir sans regrets. Je sais qu'à la dernière heure les plus longues vies sont comme les plus courtes; tout s'efface à la fois dans le néant du passé, et l'instant fatal est le seul qui soit présent. Mais, tu le sais, je n'ai pas de souvenirs. Toute mon existence s'est écoulée dans la crainte d'une fin subite. Enfant, je n'ai pas joué avec mes frères; jeune homme, je n'ai pas aimé. Le moindre effort aurait brisé ma frêle poitrine. Tu sais de quel œil d'envie je te voyais dompter un cheval fougueux ou suivre à la course tes chiens rapides. Tu revenais tout haletant auprès de moi, et j'essuyais, les yeux gros de larmes, ton front trempé de sueur.

Maudits soient ceux qui m'ont conservé à force de soins une vie factice! Sans eux, je serais mort au berceau, dans l'ignorance sainte des premiers jours. Je n'aurais pas entrevu le monde pour le perdre; je ne saurais pas combien tous les autres hommes sont plus heureux que moi. Ma jeune ame, échappée de sa débile prison, aurait passé peut-être dans un autre corps, et sa joyeuse délivrance aurait pu être suivie d'une résurrection plus joyeuse encore. Maintenant l'affreux fardeau qui lui a été imposé l'a vieillie; elle a usé ses forces à lutter contre des

organes imparfaits. Elle n'est plus ce qu'elle aurait été, si elle avait animé un autre être.

Tu le vois, Manuel, je suis plus à plaindre qu'à blâmer. Tu essaies de me distraire, je t'en remercie. J'ai fait effort pour lire les détails que tu me donnes sur Paris. Hélas! que me font ces intérêts qui te passionnent! Plus les hommes s'agitent, plus je les hais. Où croyez-vous en venir avec tous ces efforts? La force des choses se rit de vous; elle poursuit son cours et vous écrasera, si vous tentez de lui faire obstacle. Une volonté isolée ne peut pas plus sur les événemens qu'une de ces mille vagues que je vois d'ici sur la face immense de la mer : si le vent se lève, il brise tous les flots; s'il tombe, il les efface. Vous n'êtes maîtres ni du calme ni de l'orage; vous êtes les jouets de tous deux. L'orage vous élève et vous déchire, le calme vous apaise et vous engloutit.

Encore une fois, mon ami, pardonne. Je sens que j'ai été trop loin dans cette lettre, mais je suis aujourd'hui sous l'empire d'un mauvais génie. Ce golfe si vanté est couvert pour moi d'un crêpe lugubre. Je croyais me réchauffer à son soleil, et il me semble que je l'ai éteint. Les beaux rayons et les noires ombres sont en nous; mes douleurs m'obscurcissent le ciel comme si le Vésuve y jetait sa pluie de cendres. La mer, qu'on dit si bleue, me paraît livide. Cette ville, si pleine de tumulte, est silencieuse comme un grand tombeau. J'ai froid dans cet air tiède. Adieu. Je ne veux pas te tourmenter plus long-temps de mes angoisses. Pardonne, pardonne. Je sais que je suis bien cruel, mais sois patient, ce sera bientôt fini.

20 août.

J'ai depuis quelques jours un bien triste plaisir. Je ne suis plus si seul, mais je n'en suis pas plus heureux. Un de ces soirs, j'étais à ma fenêtre, regardant d'un œil vague les barques lointaines, quand j'entendis une voiture s'arrêter à la porte de mon hôtel. Je vis d'abord sortir de la voiture une femme âgée, dont les traits portaient l'empreinte d'un long et profond chagrin. Après elle sortit avec précaution une jeune fille si faible, qu'il fallut la soutenir sous les deux bras pour descendre le marche-pied. Je n'aperçus pas son visage, mais j'entendis sa voix; je reconnus cet accent pénétrant qu'avait la voix de ma mère et qui m'a souvent fait tant de mal, cet accent qui trouble profondément, parce qu'on sent que chaque mot emporte un peu de vie, comme une corde qui se brise en vibrant.

J'envoyai Philippe pour interroger les domestiques de l'hôtel. Il me rapporta ce que j'avais deviné. La jeune fille était une malade condamnée comme moi qui venait essayer de l'air du midi, et la vieille dame était sa mère. Pauvre mère! pauvre enfant! Je fus ému jusqu'au fond de l'ame de ce malheur si semblable au mien, et je sentis pour la

première fois depuis long-temps mes yeux se mouiller de pitié. Moi, du moins, je n'ai pas cette horrible douleur de m'éteindre ainsi sous les yeux d'une mère désespérée. Je n'ai à pleurer que sur moi, sur moi seul. Quel drame poignant doit se passer en silence entre ces deux ames! Voilà des déchiremens que je ne connaissais pas, moi qui croyais avoir épuisé la coupe amère!

Depuis ce moment, je n'ai pas fait de tentatives pour voir Élise : c'est ainsi qu'elle se nomme. Elles vivent très retirées. J'ai compris que ma présence serait pour la fille une sorte de menace, et pour la mère un nouveau tourment. Elles sortent tous les jours en voiture un peu avant le coucher du soleil pour aller faire une promenade sur le Pausilippe. Je suis toujours à ma fenêtre au moment où elles sortent. Élise est belle et pleine de grace. Je ne crois pas qu'elle ait plus de dix-sept ans. Ses cheveux sont très fins et très blonds. Son teint est blanc et pâle, avec cette teinte de carmin sur les joues, qui est un signe de mort. Sa taille est légèrement courbée, mais sans rien perdre de son élégance. Ses lèvres et ses yeux sourient avec une douceur angélique.

Je suis encore là quand elles reviennent. La mère a toujours une main de sa fille dans les siennes. L'expression de son visage m'apprend si la promenade a été heureuse. Quand Élise s'est trouvée mieux du mouvement et du grand air, la bonne mère est rayonnante. Quand Élise est fatiguée, la mère pleure, et moi aussi. Oui, Manuel, moi aussi. Cette tendre victime m'a fait oublier mes propres maux. Je souffre plus pour elle que pour moi. Je voudrais pouvoir lui prendre son mal et mourir pour tous deux.

Je présume qu'on lui aura dit qui je suis. Elle jette quelquefois sur moi, quand elle part, un regard mélancolique, le regard d'une sœur. Leur appartement est contigu au mien; leurs fenêtres sont à côté des miennes. J'ai acheté une guitare à la mode du pays. Hier j'eus envie de chanter en m'accompagnant, et je choisis, je ne sais pourquoi, une de ces joyeuses chansons espagnoles que tu m'as apprises à ton retour d'Andalousie. On me répondit bientôt sur un piano par une mélodie antique bien sévère. La voix d'Élise, quand elle chante, est encore plus expressive que quand elle parle. Tu connais la Séraphine d'Hoffmann : c'est la même voix ravissante et douloureuse, la même harmonie céleste qu'on ne peut entendre long-temps sans mourir.

Tu comprends que j'aimais mieux ses complaintes que mes seguidillas; mais je ne voulais pas l'attrister. J'aurais voulu plutôt lui faire croire que j'avais foi dans l'avenir. Rien n'est insouciant comme les refrains du contrebandier espagnol. On sent qu'il jette aux vents ses jours, ses plaisirs et ses dangers. Je me suis enivré moi-même de cette verve simple et forte. Après quelques mesures, je fouettais les cordes de tous mes doigts, et je frappais résolûment du pouce sur le bois de la guitare,

comme un véritable Andalou; mais quand j'ai entendu les premiers accords de son chant large, solennel et grave, la guitare m'est tombée des mains, j'ai écouté. J'étais près de me mettre à genoux, tant ces sons divins me dominaient, quand la mère d'Élise est venue la gronder doucement de chanter avec tant d'ame, et tout s'est tu.

Je fais chercher un cheval qui ne me fatigue pas trop. Je veux sortir à cheval presque tous les jours, si je peux le supporter. Voilà près d'un mois que je suis à Naples, et je ne connais encore ni la ville ni les environs. J'ai fait venir aussi quelques livres. Je me remets aux poètes italiens. Je n'aime pas beaucoup, comme tu sais, le terrible Dante, mais je lis le Tasse avec ravissement. Cette grace tendre me calme. Il y a eu de plus grands poètes dans le monde, mais il n'y en a jamais eu de plus aimables. Je croyais que le Tasse n'avait de charme qu'à quinze ans; je me suis trouvé en le lisant aussi sensible que jamais à cette imagination enchanteresse. Je vois de ma fenêtre ouverte la patrie du chantre divin, et il me semble que ses vers me viennent avec le parfum des orangers.

Tu vois que les orages sont passés. Je suis mieux. Tu as dû me trouver bien violent dans ma dernière lettre. L'air de Naples a une grande douceur apparente, mais il est plus irritant qu'on ne croit. J'ai eu de la peine à m'y accoutumer. On perd facilement le sommeil ici, et je ne sais rien de plus funeste qu'une nuit d'insomnie. Dis-moi bien que tu as brûlé ma lettre; les blasphèmes ne me vont pas. Je ne suis pas un phthisique d'élégie, de roman et de vignette; je ne veux pas poser comme lord Byron. J'ai trop vu de copies de ce ténébreux modèle. Adieu. Voici l'heure où Élise sort pour sa promenade ordinaire. Philippe vient m'annoncer aussi qu'on m'a amené mon cheval.

2 septembre.

Je m'étais trompé sur la baie de Naples. Depuis que je me promène tous les soirs, j'ai appris à en sentir les beautés. Mon sang se calme; j'ai la tête moins brûlante et l'esprit moins agité. Élise aussi me semble moins abattue. Ce climat est réellement salutaire et aussi fortifiant qu'il est beau.

La ville de Naples n'est pas située au fond même de la baie; c'est le Vésuve qui en occupe le centre; deux longs bras de terre partent du volcan et se recourbent comme pour enserrer la mer : l'un de ces bras porte Castellamare et Sorrente, l'autre Portici et Naples. Presqu'à l'un des bouts de cet arc immense, l'heureuse cité s'étend au soleil entre les dentelures du rivage et les cimes sinueuses des collines. Le court promontoire du Pausilippe s'abaisse rapidement vers l'ouest; la grève qui court le long de ce promontoire porte le doux nom de Mergellina. C'est là que je vais habituellement, à l'heure où le soleil se

couche, assister au dernier adieu du jour. Élise y vient de son côté avec sa mère; nous ne nous sommes pas encore parlé, mais il me semble que nous nous entendons sans nous rien dire. Mon cheval suit de lui-même la voie tracée par les roues de la voiture sur la poussière du chemin. Avec cette finesse particulière aux hommes de ce pays, le cocher d'Élise a compris qu'un lien secret attachait le cavalier solitaire aux deux femmes qu'il conduit. Tantôt il ralentit le pas de ses chevaux pour me laisser prendre les devans, tantôt il les presse du fouet et de la voix pour me rejoindre et me dépasser. Dans les deux cas, nous pouvons, Élise et moi, échanger un regard rapide. Le regard d'Élise est triste, doux et tendre; quelquefois il s'anime d'admiration à la vue du ravissant spectacle qui se déroule devant nous, et je me sens alors heureux avec elle de ce que nous voyons ensemble. Nos ames se confondent dans un même sentiment comme nos yeux dans un même horizon.

En s'abaissant derrière le Pausilippe, le soleil éclaire de côté toute la baie. Ses rayons passent le long de la ville, effleurent le faîte des édifices et les mâts des vaisseaux qui dorment dans le port, tournent autour des hauteurs qui embrassent Naples, et vont mourir à l'autre bout de la courbe magique sur la pente du Vésuve. C'est l'heure où les pêcheurs se répandent sur la mer; de tous côtés flottent leurs voiles blanches, qui ressemblent à une volée d'oiseaux marins; d'autres, réunis par groupes le long du rivage, relèvent leurs longs filets avec de grands cris ou les étendent en rond sur la grève pour les faire sécher. Toujours le même tableau que tu as vu cent fois reproduit par la plume et par le pinceau, et qui n'a rien perdu de son charme par son éternelle uniformité.

Quand le soleil est tout-à-fait couché, nous rentrons. Je passe le reste de ma soirée à la fenêtre. La lune se lève sur le Vésuve comme si elle sortait du volcan; sa blanche lumière se répand sur la baie et lui donne l'apparence d'une vaste coupe de lait. Le repos de la nuit me pénètre; j'écoute le murmure de la voix d'Élise, qui cause avec sa mère, appuyée sur le balcon voisin.

8 septembre.

Décidément tout me plaît à Naples; on y retrouve, au milieu des beautés de la nature, les plus charmans souvenirs de l'antiquité. Mon ancien goût pour l'art grec m'est revenu sur cette terre toute païenne. Dans la journée, pendant que la chaleur rend les rues de Naples solitaires et silencieuses, je me rends quelquefois au musée des *Studi*. Je retrouve dans cette collection admirable les maîtres les plus célèbres; je m'assieds au pied de ces dieux de la fable, tout vivans encore d'une beauté que le temps n'altère pas, et je passe des heures à les contem-

pler. Quand je sors, ces fantômes aimés me suivent. La Flore antique, mélange inexprimable de grandeur et de grace, se détache de son piédestal qu'elle touche à peine depuis trois mille ans, et vole doucement devant moi, en semant les fleurs qu'elle tient à la main.

A l'entrée du Pausilippe, au-dessous de la grotte célèbre qui traverse la montagne, s'élève un mausolée caché par les pampres, les lauriers et les cactus. Une tradition antique en fait le tombeau de Virgile, et le peuple napolitain, saisi à ce grand nom d'une superstition qu'il ne s'explique pas, dit que Virgile était un enchanteur qui a creusé la grotte miraculeuse. J'aime cette naïve transformation de la gloire. Je me suis assis hier sur le rocher qui porte le tombeau, et d'où la vue s'étend sur la mer; là, j'ai répété à haute voix tous les vers de Virgile qui me revenaient à la mémoire. Ce n'était pas le chantre du vieux Latium que j'évoquais ainsi, mais le disciple harmonieux de Théocrite et de Bion. Devant moi, dans ces profondeurs azurées qui n'avaient pas de fin, m'apparaissaient Syracuse, la molle Ionie, les cimes du Taygète, de l'Hymette et du Pinde, et je sentais m'arriver le souffle divin qui a porté en Italie l'ame de la Grèce.

C'est vous surtout que j'appelais, nymphes idéales créées par le génie pastoral, et qui avez été mes premières amours! J'ai cru les voir toutes reparaître à ma voix, et la brune Thestylis qui abreuve à l'ombre les moissonneurs lassés, et Galatée qui fuit vers les saules, et la blanche Naïs qui assortit dans sa guirlande les mille couleurs des fleurs agrestes, et Phylis qui suit d'un long adieu le départ du bel Iolas, et la folâtre Églé qui barbouille de mûres le visage de Silène endormi. Ah! que n'étais-je, pour vous retenir, filles légères des forêts, ou le chanteur Ménalque, ou le beau pâtre Amyntas, ou Alphésibée qui imite en dansant la lourde allure des satyres, ou le jeune voleur de chevreaux qui se cache dans les glaïeuls aux aboiemens du chien rustique!

Je t'en supplie, Manuel, ne ris pas de mes réminiscences classiques. Tu sais qu'ayant toujours vécu seul, je me suis beaucoup nourri de ces rêves qui s'effacent bien vite pour tous les autres devant les heureuses réalités de la jeunesse. Je comprends ici pourquoi l'églogue est née dans ces climats favorisés. On dit que, derrière les montagnes bleues qui dominent Castellamare, s'étend, entre deux golfes, un petit pays de vertes prairies, d'eaux courantes et de troupeaux bondissans. C'est là que Virgile a placé sans doute la scène de ses poèmes. Qu'il serait doux d'y vivre avec une compagne aimée, et d'y retrouver les mœurs simples et calmes de l'Arcadie antique! Mais tu souris, je le vois, et ce paysage à la Poussin te semble une chimère. Hélas! tu as raison.

12 septembre.

Mon ami, mon ami, partage ma joie; moi aussi, je puis être heureux, je le suis... je ne mourrai pas sans avoir vécu...

Mes courses de ces derniers jours m'avaient fatigué; j'ai eu un nouvel accès qui m'a contraint de m'enfermer pendant deux jours. Juge de mon désespoir. Hier, me sentant un peu moins souffrant, je résolus de sortir seul, pour donner un libre cours à ma misanthropie. Sur une des hauteurs qui dominent Naples, s'élève la chartreuse de Saint-Martin. L'aspect désolé d'un cloître convenait à la sombre disposition de mon ame; je demandai à y être conduit. Il me fallut d'abord remonter l'interminable rue de Tolède, plus encombrée et plus bruyante que jamais. Toutes les voitures croisaient la mienne pour se rendre au Corso, et leur file rapide, incessante, le fracas des roues, des chevaux et du peuple, m'étourdirent et m'impatientèrent long-temps. Vingt fois je fus sur le point de crier à mon cocher de tourner bride et de me conduire par quelque rue détournée sur la route de Portici. J'arrivai cependant au bout de ce tumulte, et en peu de temps, par une route tracée sur le revers de la colline, je fus à la porte de la chartreuse. Je demandai qu'on me laissât errer seul dans l'enceinte; j'avais besoin de me livrer enfin sans témoins à cette tempête intérieure que j'avais senti se réveiller.

Mais que j'étais loin de rencontrer là ce que j'avais cherché! J'ai visité bien d'autres couvens, ils m'ont toujours paru dépouillés et tristes. Ici, c'est toujours le même silence, mais ce n'est plus ni la même horreur ni la même nudité. J'étais dans un des plus riches monumens de la magnificence humaine. Voûte et pavé, tout est de marbre. Les incrustations de la mosaïque florentine dessinent sur les murs des guirlandes de fleurs aux couleurs inaltérables. L'église resplendit d'or et de pierres précieuses. Partout des tableaux, partout des statues. Pour comble d'éclat, le soleil, qu'on retrouve partout ici, illuminait de ses rayons obliques le somptueux édifice. La flamme inondait les arceaux sculptés et jusqu'aux peintures les plus cachées. Où j'aurais voulu trouver des misères, je ne voyais que des splendeurs.

De plus en plus inquiet, irrité, je traversai à grands pas les larges cours et les longs cloîtres, et j'arrivai à une fenêtre qui s'ouvrait sur un abîme. Là, le rocher qui soutient le couvent s'enfonce perpendiculairement sous les pieds, et laisse voir, comme dans un grand nid, la ville tout entière, avec sa baie, ses châteaux forts, ses palais, ses églises, sa ceinture de collines, ses vaisseaux à l'ancre, ses voiles errantes et l'immensité de la mer. Je cherchai en vain un nuage sur l'impitoyable azur. Rien ne troublait l'ardente sérénité des airs. Naples blanchissait sous une pluie de feu, entre les flots bleus qui scintillaient au loin et

les verts citronniers dont les feuilles polies luisaient comme autant de miroirs.

Où donc est la place de la douleur et de la mort, m'écriai-je avec une sorte de fureur, dans cette fête sans fin du ciel, de la terre et des arts? La rumeur confuse qui s'élève d'une ville immense répondit seule à ma voix. J'étais là depuis quelque temps, plongé dans des rêveries sauvages et emportées, quand j'entendis derrière moi des pas si légers, qu'on aurait dit ceux d'un être surnaturel. Je me retournai : c'était Élise, Élise elle-même, qui venait à pas lents, appuyée sur sa mère. Je devais avoir l'œil bien hagard et les traits bien bouleversés, car, en me voyant, elles s'arrêtèrent comme frappées de terreur. La mère parut sur le point de changer de route, mais Élise marcha résolûment en avant et vint se placer à côté de moi sur le balcon. « C'est bien beau ! » dit-elle d'une voix émue, et aussitôt elle tourna sur moi des yeux si pleins d'un affectueux reproche, que je ne pus retenir mes larmes. J'avais senti une douceur céleste se répandre au fond de moi-même et y noyer dans un ravissement ineffable les angoisses de mon désespoir.

Je ne te dirai pas ce qui se passa entre nous après ce premier moment, je ne le sais pas. J'étais éperdu de reconnaissance et de joie. Assailli à la fois de mille émotions nouvelles, de mille sentimens inconnus, je ne respirais plus, je ne pensais plus. Je crois que nous avons pleuré un moment ensemble, Élise, sa mère et moi. Nos trois cœurs s'étaient compris; nos douleurs communes nous réunissaient dans une consolation unique et infinie. Nous avons pris naturellement pour nous parler le ton de vieux amis. Une heure avait suffi pour nous étreindre à jamais.

J'ai offert mon bras à Élise; sa mère lui a permis de l'accepter. Nous avons regardé ensemble le magnifique spectacle de la baie. Comme il était changé! La nuit venait rapidement, les teintes les plus vives s'affaiblissaient, et l'air prenait cette suavité caressante qui donne tant de charme au soir dans ces doux climats. La mer transparente, légère, avait cessé de pétiller et frémissait en se raréfiant sous la brise. Quelques vapeurs bien fines effaçaient çà et là la couleur tranchée du ciel; on eût dit des ames qui s'envolaient vers les demeures divines. Les pentes seules du Vésuve paraissaient encore d'un rouge ardent, comme si la lave en feu les eût couvertes; au pied de la montagne tout s'éteignait mollement dans l'ombre naissante. Le bruit qui montait jusqu'à nous devenait plus harmonieux de moment en moment, et ressemblait à un chant de sommeil et de volupté.

Quand nous retournâmes sur nos pas, l'obscurité commençait à sortir du fond des galeries claustrales; mais ce n'était pas cette nuit froide et effrayante de nos régions, c'était une nuit claire, chaude et pure, qui ne voilait qu'à demi les objets. Nous traversâmes un cloître de marbre

blanc, dont les piliers polis projetaient un reste de lumière. Nous nous taisions tous trois, nous jouissions en silence. Élise marchait languissamment, comme affaiblie par une émotion intérieure. Souvent elle s'arrêtait pour mieux contempler l'effet des arcades élégantes, et j'étais heureux d'admirer avec elle ce que j'avais à peine regardé une heure avant. Quelques chartreux passèrent près de nous et nous saluèrent d'un air amical. Nous les suivîmes vaguement des yeux jusqu'à ce que leurs robes blanches se perdissent dans l'ombre. Fantômes humains, qui semblaient donner un corps à nos pensées, et qui passaient en s'évanouissant avec elles!

Vis brillant et heureux, Manuel; je ne t'envie plus tes plaisirs. Quand je serai encore triste et seul, je reviendrai à la chartreuse; sa solitude sera peuplée pour moi. J'y ai laissé assez de souvenirs pour remplir une vie plus longue que la mienne; chacune de ses dalles me parlera, et les rêves qui m'y berceront seront plus doux et plus beaux que tes joies les plus aimées.

15 septembre.

Je vois Élise et sa mère tous les jours. Il est impossible d'être plus intéressant et plus distingué qu'elle. Le père d'Élise était un général couvert de blessures, qui s'est marié à cinquante ans et qui est mort peu après la naissance de sa fille. La mère, qui appartient à une des premières familles du Berri, avait aussi passé, quand elle s'est mariée, l'âge de la première jeunesse. Élise est le fruit maladif de cette union tardive. Dès sa plus tendre enfance, elle a donné, comme moi, les plus vives inquiétudes. Sa mère ne vit que pour elle. Tous ceux qui l'entourent la chérissent et la pleurent d'avance. Sa conversation est pleine de charme; elle est très instruite et aime les arts avec passion. J'ai retrouvé en elle cette promptitude d'intelligence et cette vivacité d'imagination qu'on a toujours remarquées en moi, et qui ont fait à la fois ma consolation et mon tourment. Même ici elle travaille beaucoup; elle parle déjà l'italien à ravir; elle chante et peint à la gouache avec un véritable talent. Ce qui m'étonne et m'enchante le plus en elle, c'est qu'elle est d'une gaieté douce qui contraste avec la grace souffrante de toute sa personne. Je l'ai vue quelquefois rire de bon cœur et faire rire sa mère. Je crois cependant qu'elle ne se fait pas plus d'illusion que moi sur l'avenir.

Nous causons beaucoup sur l'Italie. Elle a un sentiment délicat des beautés de ce pays; Rome surtout lui a laissé l'impression la plus profonde. Nous nous promenons ensemble, par le souvenir, dans les jardins les plus abandonnés. Il s'est trouvé que nous avions une prédilection commune pour la villa Matei. Quand Élise parle avec un enthousiasme rêveur du noble horizon de ruines qui entoure la villa;

il me semble que j'entends ma propre voix, et tout un monde d'émotions tristes et douces s'éveille en moi. J'ai passé bien souvent des heures entières dans cette solitude, assis sur une colonne renversée et absorbé dans une muette contemplation; je m'y revois maintenant avec Élise, mais je ne me sens plus attaché à la terre par des liens corporels; nous passons comme des fantômes au milieu des vases de marbre et des statues antiques, et nous prenons notre essor vers les remparts à demi détruits qui laissent voir derrière eux l'immense désert de la campagne. Si les ames reviennent sur la terre, c'est là qu'elles doivent aimer à revenir; quand nous ne serons plus, Élise et moi, nous nous y retrouverons.

Mais le bruit du dehors nous ramène à Naples. Élise s'amuse comme un enfant des mille épisodes qui animent incessamment la baie. Le bateau à vapeur qui arrivait de France nous a occupés hier pendant long-temps. Nous l'avons vu doubler le Pausilippe et se diriger vers le port, laissant derrière lui ce long panache de fumée qui flotte au loin dans le ciel serein. Est-ce aussi beau qu'un autre navire? nous demandions-nous. Dans le même moment, un navire à voiles a paru aussi derrière le Pausilippe. Les voiles arrondies par le vent sont plus agréables à l'œil, mais la marche du bateau à vapeur flatte davantage l'orgueil de l'homme en lui montrant toute sa puissance. Pendant que l'un des deux bâtimens suivait péniblement sa route en louvoyant, l'autre cinglait fièrement tout droit devant lui; sa noire carène, peinte d'une longue bande blanche, se maintenait au-dessus des flots, comme soutenue par un pouvoir magique, tandis que la mer semblait à tout moment près d'engloutir son rival, qui s'inclinait comme devant un maître à chaque souffle de vent.

Ce bateau m'apportait ta dernière lettre. Je l'ai lue ce matin à Élise, et je lui ai longuement parlé de toi. Elle s'intéresse à toi comme moi-même, et tu as maintenant à Naples deux confidens au lieu d'un.

18 septembre.

Je sais maintenant pourquoi Élise est si calme et quelquefois si gaie : c'est qu'elle est pieuse. Il est donc vrai qu'il y a dans la foi et dans la prière un baume puissant qui guérit toutes les douleurs humaines. J'étais retombé depuis quelques jours dans mon abattement; j'étais redevenu, auprès d'Élise elle-même, silencieux et sombre, et, à chaque tentative qu'elle essayait pour me distraire, je répondais par un mot amer de découragement. « Savez-vous pourquoi vous êtes si triste? m'a-t-elle dit enfin d'un air céleste; c'est que vous n'aimez pas Dieu, vous ne le priez pas. » J'ai tressailli à cette révélation comme un homme qui se réveille. Elle a raison, mais comment pourrai-je jamais aimer Dieu et le prier? Que lui ai-je fait, à ce Dieu, pour qu'il m'ait donné

une vie si misérable? Sait-il seulement que j'existe, et est-il lui-même autre chose qu'un rêve de l'esprit humain?

Élise a pour confesseur un vieux prêtre romain qui vient la voir souvent. J'ai causé longuement avec ce prêtre, qui se nomme l'abbé Angelo. J'ai été bien étonné de sa conversation. Il est très savant, mais comme on l'est dans ce pays-ci, sans aucun faste. De plus, il est très philosophe. Je lui ai dit que j'avais bien peine à croire aux vérités de la religion; il m'a répondu en souriant que je ne les comprenais pas et que je me laissais tromper par les apparences. Le mot m'a piqué, et j'ai voulu discuter avec lui; mais lui, me prenant la main avec bonté et me regardant affectueusement avec sa figure vénérable : « Croyez-vous, m'a-t-il dit, qu'il n'y ait rien hors de ce monde, et ne voyez-vous pas que vous êtes ici-bas entouré de mystères? — Oui, ai-je répondu, mais vous ne les expliquez pas. — Peu importe, a-t-il dit à son tour, c'est le sentiment même de ces mystères qui est le sentiment religieux; ne croyez pas si vous voulez, mais humiliez-vous devant l'inconnu; vous êtes bien forcé d'y croire. »

Naturellement nous n'en sommes pas restés là. L'abbé Angelo aime à parler comme tous les Italiens; il a développé ses idées pendant deux heures avec une véritable éloquence. Selon lui, la religion catholique n'est que la forme extérieure la plus parfaite de la religion universelle; ses symboles sont préférables à tous les autres, parce que ce sont les plus purs. L'intelligence n'est pas tout dans l'homme, il y a encore l'imagination et le sentiment. La religion, pour être complète, doit satisfaire tout l'homme; de là la nécessité des symboles. Pour l'intelligence, l'idée vague d'une puissance supérieure et sans nom suffit; pour l'imagination, il faut un dieu-personne; pour le sentiment, un dieu qui ait souffert. La religion est tout entière dans l'ame humaine; ses dogmes ne sont que les formules de nos aspirations réalisées.

Je lui ai dit que cette apologie pouvait s'appliquer à toutes les religions, aussi bien à celle de Mahomet et de Brama qu'à celle du Christ. Il l'a reconnu. « Mais une religion, a-t-il ajouté, est plus ou moins parfaite, comme une langue, comme une constitution; à chaque état de civilisation correspond une religion particulière. Le christianisme est à la fois la plus complète et la plus simple, conséquemment la plus vraie des religions, celle qui se rapproche le plus du type idéal que nous portons en nous. Vous qui aimez à méditer sur l'infini, dont la notion est en nous si confuse et pourtant si puissante, étudiez les mystères de la théologie; vous qui cherchez le principe suprême de la grandeur et de la beauté, entrez dans nos temples et admirez la majesté de l'idée qui les remplit; vous qui pleurez, voyez le Christ sur la croix, les mains déchirées par le fer, la tête ceinte de la couronne d'épines, et mêlez vos larmes au sang divin qui sort de ses blessures. »

Toute philosophie, tout art et toute morale qui n'ont point leur point de départ dans une religion sont imparfaits et insuffisans, d'après l'abbé Angelo. La philosophie en elle-même n'est que critique, elle ne peut pas conclure; elle est l'exercice de cette faculté du doute et de l'examen, qui n'est qu'une face de notre esprit; le besoin de croire est inséparable en nous du besoin de douter, la religion seule nous donne en même temps l'examen et la foi. De même tout art qui n'est qu'humain est bien froid et bien pauvre; l'art, c'est l'humanité transfigurée et cherchant en dehors d'elle-même un modèle éternel et sublime que la religion seule peut donner. La morale est possible sans religion, car l'instinct du bien et du mal est distinct en nous de tout autre sentiment; mais, réduite à elle-même, elle manque de sanction. Il faut un immense amour et une crainte infinie pour remplir et régler le cœur de l'homme.

Je lui ai demandé si, à ses yeux, la religion catholique était le dernier mot de la religion sur la terre. « Je ne comprends rien de mieux, m'a-t-il répondu; mais je ne veux pas affirmer qu'il n'y ait pas dans l'avenir quelques développemens nouveaux à attendre. J'en pressens un dès aujourd'hui : c'est la réunion de toutes les communions chrétiennes dans une même communion. Le protestantisme a été dans son temps une réaction salutaire contre la tendance trop matérialiste du catholicisme au XVe siècle. Aujourd'hui la mission du protestantisme est terminée; les deux grandes fractions du christianisme aspirent à se confondre de nouveau. De part et d'autre, il faudra faire quelques concessions; mais, au point où en sont venues les idées, la conciliation est possible. Ce sera un bien grand jour pour l'humanité que celui où le schisme finira. »

Les opinions politiques de l'abbé Angelo ne m'ont pas moins surpris que ses opinions religieuses. Il est radical, mais d'un radicalisme doux et patient qui n'a rien de terrible. Le catholicisme a été trop longtemps considéré, selon lui, comme l'allié exclusif de l'autorité; le moment est venu où il doit s'unir fortement à l'esprit de liberté. Le principe même de la foi chrétienne, c'est l'égalité des hommes, et la rédemption est le plus puissant symbole qu'ait inspiré l'amour de l'humanité. « Un jour viendra, s'est écrié le bon prêtre avec un enthousiasme qui m'a profondément ému, où un saint pape sera le chef de la nouvelle croisade pour délivrer tous les opprimés. Église romaine, tes destinées futures sont plus belles et plus grandes que ton passé, et les bénédictions que, depuis tant de siècles, tu répands sur le monde comme une semence, vont porter la magnifique moisson de la fraternité universelle! »

Ces idées ne sont pas particulières à l'abbé Angelo; elles sont, m'a-t-il dit, celles d'un grand nombre de membres du clergé italien. Élise

suivait notre entretien avec un intérêt visible; ses yeux semblaient me demander à tout instant si la grace me touchait. Il est certain que je ne suis plus le même. Je voudrais adorer le dieu d'Élise, et les paroles de l'abbé Angelo m'agitent et m'attirent. Évidemment le patriotisme romain et l'esprit de corps ecclésiastique sont pour beaucoup plus qu'il ne croit dans les doctrines de ce prêtre; mais ce qu'il dit n'en est pas moins beau et neuf.

« Savez-vous pourquoi vous êtes si triste? c'est que vous n'aimez pas Dieu, vous ne le priez pas! » Chère enfant, ce mot touchant est déjà une consolation pour moi; je sens la fraîcheur de ta prière passer de ton ame à la mienne et me calmer peu à peu.

20 septembre.

Nous nous sommes tout dit, Élise et moi; nous nous aimons. Cet aveu te paraîtra peut-être bien prompt, mais nous n'avons pas le temps d'attendre. Pour vous, qui voyez s'ouvrir devant vous de longues années, les transitions délicates et les longues préparations sont faciles et douces; vous pouvez n'épuiser que goutte à goutte la coupe des jeunes ardeurs. Pour nous, pauvres mourans, les instans nous sont chers, nous avons besoin de vivre vite. Nous nous aimons! Comprends-tu tout ce qu'il y a dans ces mots d'heureux transports pour ton ami? Tortures secrètes, malédictions solitaires, coupables fureurs, disparaissez, vous n'avez plus d'excuse.

En me revoyant ce matin triste et inquiet, même après l'entretien avec l'abbé Angelo, Élise s'est mise à pleurer. Je suis tombé à ses pieds, confus de moi-même; la honte et la reconnaissance étouffaient ma voix, et je n'ai pu long-temps m'exprimer que par des sanglots. « Vous m'aimez donc! » ai-je dit enfin à voix basse, et elle m'a répondu par un *oui* si faible, que les anges seuls l'ont entendu avec moi. J'ai craint un moment que la violence de notre émotion ne nous brisât l'un et l'autre. « Mes enfans, mes chers enfans, nous a dit la mère en nous serrant tous deux dans ses bras, ayez pitié de moi; votre amour est un don de la Providence; vivez pour en jouir, et sachez résister à votre joie. Voulez-vous me faire mourir avec vous? »

Je ne t'en dirai pas davantage aujourd'hui, Manuel. Je suis sans force contre le bonheur, et ma main tremblante peut à peine tracer des caractères illisibles. Tu me liras avec ton cœur, et tu compléteras toi-même cette lettre informe...

26 septembre.

L'amour a fait un miracle, mon ami. Élise et moi, nous sommes sensiblement mieux. Chaque jour, nous sentons nos forces renaître. Il n'est pas absolument sans exemple que des malades comme nous aient

survécu. Pour la première fois je doute et j'espère. O vous qui dispensez la vie, puissance cachée qui avez été jusqu'ici si avare pour nous, laissez enfin couler votre source. La mort serait maintenant plus injuste et plus cruelle que jamais pour notre jeunesse; nous sommes heureux.

Nous formons déjà des projets d'avenir. Nous ne reviendrons pas en France, où nous avons tant souffert; nous resterons à Naples, où le soleil nous a ranimés. Hier, nous avons parcouru les délicieux ravins de Capo di Monte pour y chercher une habitation. Nous avons trouvé une villa charmante, entourée d'orangers, de grenadiers et de caroubiers. Du fond de ces ombrages, l'œil tombe sans intermédiaire sur la mer. Naples disparaît dans les profondeurs des ravins. Une petite source naît entre des myrtes et des lauriers-roses, et coule dans une coupe de marbre blanc. Pas un bruit étranger n'arrive dans cette retraite, où les jours passeraient comme des heures.

La mère d'Élise encourage nos rêves. Quand nous lui parlons d'union, de famille, elle nous laisse dire en souriant. Elle a, comme nous, besoin d'espérer. Que notre vie serait douce à trois! Tu viendrais nous voir de temps en temps, n'est-ce pas? Élise te recevrait comme un frère. Quand je me représente cet avenir, je ne puis d'abord y croire, et peu à peu je me laisse aller au charme qui m'apaise et m'enivre. Ah! si c'est une illusion, qu'elle dure au moins jusqu'au moment fatal où tout finira pour nous!

30 septembre.

L'abbé Angelo nous aide à bien placer d'abondantes aumônes. Nous avons ces jours-ci doté un jeune couple. L'époux est un pêcheur qui venait nous apporter quelquefois des fruits de mer, l'épouse doit vendre de l'eau glacée dans les rues de Naples. C'est Élise qui a donné à la jeune fille son petit tonneau et son comptoir orné de fleurs; j'ai donné au jeune homme une barque neuve et des filets. Nous avons assisté hier au mariage dans la petite église de Sainte-Lucie. Quels transports de reconnaissance et de joie! Toute la famille nous baisait les mains. Je crois que ces braves gens ont adressé plus d'une fervente prière à saint Janvier pour que nous recouvrions complétement la santé. « Allez, excellence, me disaient naïvement les jeunes pêcheurs, Dieu ne laissera pas dans la peine un bon seigneur comme vous, ce sera bientôt votre tour. » Je crois que les compagnes de la mariée en disaient autant à Élise de son côté, car je l'ai vue rougir à plusieurs reprises. Le soir, on a brûlé devant notre porte des boîtes d'artifice, et nous avons eu une joyeuse sérénade de chansons napolitaines.

Tu as souvent entendu Lablache chanter avec sa charmante bonhomie les airs si gais de son pays. Tout le monde ici a un peu de ce talent

sans égal. En écoutant ces airs bouffes dont les notes légères semblent bondir sur l'air de la nuit, on sent que le rire se confond avec le chant. Cette bonne humeur si franche et si communicative nous a gagnés, et nous nous sommes mis à rire et à chanter aussi. Nous répétions de notre balcon les refrains qui nous venaient de la rue, et il fallait voir l'expression de bonheur qui s'épanouissait sur ces bonnes figures napolitaines quand nous rencontrions juste, il fallait entendre les applaudissemens frénétiques qui répondaient à notre voix.

Cette soirée ne nous a pas fatigués; le bonheur nous soutient. Ce matin, en m'éveillant, j'ai trouvé Philippe qui me regardait dans mon sommeil avec une sollicitude affectueuse. Il a paru embarrassé. Je lui ai tendu la main. — Monsieur ne souffre pas ce matin? m'a-t-il dit tout inquiet. — Non, mon bon Philippe, je me sens mieux au contraire; de doux rêves ont rempli ma nuit, et ces chants d'hier se sont transformés en voix divines qui m'ont bercé dans mon repos. — Élise aussi va bien; je le sais, sa mère me l'a fait dire par Philippe. Il y a un mois, une pareille soirée nous aurait pour long-temps épuisés l'un et l'autre.

Crois-tu que nous puissions réellement échapper? Cette pensée me rend superstitieux. J'ai envie de faire secrètement une offrande à saint Janvier. Le saint qui défend cette ville contre son volcan éternel peut bien faire quelque chose pour Élise et pour moi. L'abbé Angelo approuve les vœux, les cierges, les offrandes; il dit que, sans ces moyens vulgaires, le peuple oublierait Dieu. Je ne suis pas du peuple, moi, mais j'en voudrais être; je voudrais avoir cette foi naïve des superstitions populaires. Quelle folie! Garde-moi bien mon secret. Si saint Janvier ne m'entend pas, s'il ne peut pas m'entendre, ce sera une offrande perdue, voilà tout.

De ton côté, tu parais sur le point de réussir dans ta grande entreprise. Je t'en félicite, puisque tu l'as désiré. Si j'avais eu plus de force et de vie, j'aurais voulu, moi aussi, jouer un rôle politique. Faible que je suis, je préfère un bonheur tranquille, mais je comprends ton ambition. Élise aussi fait des vœux pour ton élection; elle te croit comme moi né pour cette arène. Tu nous enverras ton premier discours; nous le lirons à l'ombre des orangers, assis sur quelque rocher du rivage, au bruit de cette douce mer qui murmure si faiblement à nos pieds et qui n'a rien de ces tempêtes que tu vas braver.

2 octobre.

Ce mieux apparent n'était qu'un leurre, une indigne ironie du destin. Élise va toujours bien, elle vivra, mais moi je meurs... L'affreux symptôme de la toux sanglante a reparu. Je me sens finir. Ne t'attends plus à des plaintes nouvelles de ma part. J'accepte ma destinée en homme. Ne suis-je pas condamné depuis mon premier jour? et n'était-ce pas

une prétention étrange pour moi que d'aspirer un moment à l'avenir commun?

Élise vivra. Un jour peut-être elle en aimera un autre, elle sera heureuse avec lui. Pourquoi pas? Je n'avais jamais pensé que nous pussions mourir l'un sans l'autre, mais j'avais tort évidemment. Aucun lien n'unit nos deux ames. Sa jeunesse ne me doit rien, et elle est libre de vivre. Je la vois beaucoup moins depuis quelques jours. Je ne veux pas l'attrister de mes souffrances. Mon aspect trouble profondément l'égoïsme de sa mère. Cette femme tuerait le monde entier pour faire vivre sa fille un moment de plus. Quand j'entre chez elles, je lis dans ses yeux une sorte de reproche; quand je sors, j'y vois un remerciement. Quelque jour, on me dira qu'elles n'y sont pas. Ce jour-là, je quitterai Naples, et j'irai m'éteindre ailleurs.

J'ai reçu ta lettre. Te voilà député. C'est beau à ton âge. Marche, marche; Dieu seul sait où tu arriveras. Ce pays-ci n'est pas favorable aux idées politiques; il a voulu être libre plusieurs fois, et, à chaque essai, sa liberté est morte dans des torrens de sang. Je ne vois la France qu'au travers de ces souvenirs. Votre avenir est bien serein, bien beau en apparence, mais qu'en savez-vous? Les révolutions arrivent vite, prends-y garde. La colère des hommes frappe surtout ceux qui s'élèvent, et tu regretteras peut-être un jour ta modeste obscurité.

Insensé qui veut faire du bien à ses semblables! Il en est trop souvent récompensé par l'ingratitude et la persécution. Je vois d'ici le château de l'Œuf où Campanella expia par trente ans de captivité quelques idées trop généreuses. Voilà la baie où le brave amiral Caracciolo fut pendu aux vergues de son vaisseau et jeté à la mer pour avoir trop aimé son pays. Quelques jours après, le roi se promenait sur cette belle mer dans le yacht de Nelson; il vit un cadavre verdâtre qui flottait sur l'eau et qui lui montra en passant son visage défiguré. Le roi eut peur et se rejeta en arrière. « Que veut-il? dit-il à voix basse. — Sire, une sépulture chrétienne, répondit son chapelain. » Le cadavre fut secrètement retiré des flots et enterré dans l'église de Sainte-Lucie. Ainsi finit ce grand citoyen; il ne fut même pas tranquille dans la mort. L'histoire est pleine de ces catastrophes tragiques, et c'est ainsi que tout arrive à la déception et au néant!

L'abbé Angelo est venu pour me voir ce matin. J'ai refusé de le recevoir. Que me veut-il avec ses sophismes? qu'il aille trouver Élise. Élise croit; moi, je ne crois pas : Élise espère; moi, je suis sans espoir. Ce n'est pas avec des paroles que se guérissent des maux comme les miens. Qui osera me parler encore de la justice de Dieu? Dieu, s'il existe, est ennemi de l'homme, et, si j'embrassais une religion, je prendrais une de ces sombres croyances de l'Orient qui représentent l'humanité aux prises avec un pouvoir destructeur. L'abbé Angelo est

plein de santé, lui; il parle de résignation sans en avoir besoin! Je voudrais bien le voir abattu par le mal et livré à ces douleurs de l'ame qui dévorent plus cruellement que celles du corps.

Ah! Élise, Élise, pourquoi vous ai-je connue? Votre pensée, encore plus que toute autre, empoisonne mes derniers momens....

8 octobre.

Quel abîme que notre cœur, mon ami! Depuis deux jours, je suis plus calme, et je devrais avoir honte de moi-même. Voici ce qui est arrivé. J'étais seul avec Élise l'autre soir, sur son balcon; sa mère nous avait quittés un moment pour quelque soin domestique. Je me laissai emporter par mon désespoir, et je murmurai quelques mots amers en comparant son sort au mien. Elle sourit doucement, porta son mouchoir à ses lèvres, et me le donna sans mot dire. Hélas! elle aussi se meurt... J'aurais dû en être affligé, mais j'en sentis une joie secrète; je la regardai avec des yeux éperdus qui durent tout lui dire. Elle sourit encore, me serra la main et me montra le ciel. Depuis ce moment, je porte sur mon cœur ce mouchoir, gage sacré d'amour et de mort. Jamais amant ne couvrit de plus de larmes et de baisers le présent d'une maîtresse heureuse.

Nous voilà donc encore une fois unis pour jamais. Cette idée me console malgré moi. Elle n'était pas faite pour ce monde; elle est trop pure et trop céleste. Moi-même, que ferais-je parmi vous? J'aurais voulu vivre avec elle et pour elle; mais le monde l'aurait-il permis? Qu'est-ce que la vie après tout? Une suite de soins vulgaires, une fatigue de tous les momens. Que reste-t-il pour l'ame au milieu de ces misères? Chaque heure vous emporte un lambeau de vous-même, vous mourez en détail. Quelque jour peut-être, notre amour lui-même serait mort, usé par le temps et le bonheur. Que serions-nous devenus alors, vivant encore réunis comme tant d'époux, mais séparés par la pensée? Non, l'ame d'Élise, cette ame si jeune et si tendre, ne vieillira pas, elle s'envolera dans sa fleur, et je la suivrai. Nous échapperons ensemble aux froideurs de l'âge, nous emporterons l'un pour l'autre notre cœur tout entier.

Je suis réconcilié avec l'abbé Angelo et avec la mère d'Élise. Je m'étais trompé sur leurs sentimens. Tous deux sont bons et m'aiment véritablement; j'étais bien injuste.

12 octobre.

Hier, je suis sorti en voiture avec Élise, sa mère et l'abbé. A l'entrée de Chiaia, nous avons rencontré un convoi funèbre. Le cercueil, couvert d'un riche drap de velours rouge à crépines d'or, était porté par de beaux jeunes gens qui marchaient d'un pas ferme, et suivi d'une

file de pénitens blancs qui chantaient des cantiques. Le soleil couchant enflammait de ses plus beaux rayons et le velours du cercueil, et les robes des pénitens, et les pavés de la rue, et l'air environnant. Rien ne sentait la douleur et le deuil. Dans cet heureux pays, la mort est comme une dernière fête.

Notre promenade a été remplie par une longue conversation sur la vie future. Tu sais que j'ai beaucoup médité sur ce sujet; mais ma science n'était rien auprès de celle de l'abbé Angelo. Nous avons évoqué ensemble tous les systèmes, et nous sommes revenus, après un long circuit, à la solution chrétienne du grand problème. Dans d'autres temps, j'aurais plus vivement soutenu la doctrine de la migration des ames ou celle de leur absorption dans le grand tout; mais j'aurais craint d'affliger Élise, et j'étais moi-même tout disposé à céder aux argumens du bon prêtre.

« Je ne connais pas, disait l'abbé Angelo, de plus triste doctrine que la métempsycose. Ceux qui l'ont conçue n'étaient que des philosophes chez qui la pensée étouffait le cœur. Revivre sous une autre forme et sous un autre nom, c'est mourir deux fois. Oublier ses amis, sa famille, tous ceux qu'on a aimés, pour recommencer une autre famille et d'autres affections, c'est un mélange de néant et de vie plus horrible que l'anéantissement même. J'aimerais mieux m'abîmer dans le sein de l'être absolu; l'immense satisfaction de l'amour divin me tiendrait lieu au moins de la perte de mon identité, et remplacerait pour moi les attachemens terrestres. Mais il n'est qu'une pensée qui me satisfasse complétement, c'est l'espoir de rester moi-même et tout entier en présence de Dieu, conservant tous les souvenirs de ma vie passée, et retrouvant dans le monde inconnu qui m'attend ceux que j'aurai aimés ici-bas.

— Et moi aussi, m'écriai-je, j'ai besoin de croire à cette durée d'une vie distincte et personnelle au-delà du tombeau; mais ma raison s'élève ici contre ma foi. Notre corps aussi fait partie de nous-mêmes, et tout nous dit que notre corps doit périr dans la mort. Comment nous reconnaître dans une autre vie, si la forme extérieure nous échappe?

— L'église, répondit gravement l'abbé Angelo, nous enseigne la résurrection des corps. Mystère insondable sans doute, mais pourquoi voulez-vous le résoudre d'avance? La tombe seule sait le secret tout entier. Livrez-vous sans raisonner à l'instinct de votre nature immortelle. L'Être souverain, source de toute bonté et de toute justice, n'a pas pu tromper l'homme, sa créature; il lui a donné un pressentiment qui ne peut l'égarer. C'est surtout à ceux qui souffrent que se révèle, dans son obscurité sublime, la certitude du céleste avenir. Bienheureux ceux qui pleurent, a dit le divin maître, car ils seront consolés! Que serait cette triste vie sans cette promesse? Pourquoi ces douleurs qui

nous éprouvent et nous épurent, si nous ne devions en recevoir le prix sans cesser d'être nous-mêmes? Oubliez, oubliez les doutes d'un scepticisme menteur, et voyez se lever pour vous, derrière les voiles qui vous accablent, l'aurore d'un monde meilleur. »

Au moment où le prêtre parlait ainsi, nous tournions autour du promontoire dont une secousse terrestre a détaché la petite île de Nisida. Le golfe de Naples fuyait derrière nous, et une région nouvelle s'ouvrait à nos regards. La mer y paraissait sans voiles, la terre sans habitans. Les premières ombres du soir descendaient de toutes parts. La voiture roulait sans bruit sur le sable volcanique du chemin. Un silence profond nous entourait. On aurait dit que nous quittions les domaines de la vie pour entrer dans les régions fantastiques de la mort. C'est, en effet, non loin de ces lieux que les anciens avaient placé leur lac Averne et leurs Champs Élyséens; c'est là qu'erraient en paix les ombres heureuses. Le sommeil et l'oubli planent encore sur ces solitudes, et l'ame y respire l'ineffable douceur du repos éternel.

Toute conversation a cessé entre nous; un même sentiment nous avait gagnés. Élise et sa mère priaient avec ferveur; l'abbé Angelo paraissait plongé dans une méditation profonde; pour moi, perdu dans des pensées demi-païennes, demi-chrétiennes, tantôt je marchais avec Élise dans la prairie d'asphodèles, tantôt je m'élançais avec elle dans le chœur des anges. Il me semblait que le dernier sceau était brisé et que l'hymen sans fin commençait pour nous. Je la voyais, toujours blanche et pâle, laissant à la terre la partie infirme et souffrante de son jeune corps, mais conservant ses chastes formes, ses regards et son sourire d'enfant, ses blonds et fins cheveux, et s'appuyant sur moi dans un éternel embrassement.

Nous sommes rentrés à Naples par la grotte du Pausilippe. Là, nous n'avons que trop retrouvé le mouvement et le bruit. La grotte était pleine de chants joyeux qui m'ont blessé comme des dissonances. Je n'envie plus ces pauvres gens, je les plains de s'agiter ainsi.

15 octobre.

Je te l'avais prédit, mon cher Manuel; déjà les chagrins et les défaillances commencent pour toi. Tu as voulu agir, commander; tu n'as vu que l'éclat de ce nouveau rôle, les ennuis te viennent maintenant. Il me semble seulement que tu te plains bien vite; tu n'es qu'au début. Que diras-tu quand tu porteras tout entier le poids d'une responsabilité que tu ne fais qu'entrevoir? Que diras-tu quand tu seras frappé par une de ces grandes injustices populaires qui attendent tout homme politique de quelque conscience et de quelque valeur? Toute activité suppose un effort, une lutte; sache accepter les conséquences de ce que tu as voulu, heureux si les honneurs que tu as brigués n'attirent

pas sur toi de plus grands maux que ceux dont tu te plains aujourd'hui!

Nous ne sommes plus sortis, Élise et moi, depuis la promenade de *l'autre monde*. Nous sommes l'un et l'autre de plus en plus faibles, mais cette faiblesse n'a rien de pénible. Je sens, au contraire, un bien-être inconnu se répandre en moi à mesure que mes forces s'éteignent. Nous parlons peu, la parole nous fait mal; mais nous passons ensemble presque toutes nos journées. Assis près d'elle, une de ses mains dans les miennes, j'oublie le temps, le monde et la vie, en la regardant. Elle aussi s'abandonne avec délices à ces muettes extases. Il n'y a de vrai sur cette terre, mon ami, que l'amour et le repos. Singulier amour que le nôtre! diras-tu peut-être; tu te trompes : il n'en est pas de plus riche en douces voluptés. C'est un ravissement de tous les momens, une joie calme, sereine et sans secousses. Nous passerons d'un monde à l'autre sans le sentir.

20 octobre.

Tu te rappelles ces deux jeunes époux dont la noce a été si joyeuse : ils viennent de périr par accident. Ils étaient allés ensemble à une fête dans l'île de Capri; on ne sait ce qui s'est passé pendant le retour, mais la barque a chaviré en pleine mer. C'est sans doute quelque jeu folâtre, quelque distraction amoureuse, qui les a perdus; ils étaient si jeunes et si heureux, la barque était si légère et l'abîme si proche! Tous deux sont restés ensevelis sous les flots; je suis sûr qu'on les retrouverait dans les bras l'un de l'autre et souriant encore. Quelle fin poétique! Ils n'étaient mariés que depuis quinze jours à peine. Les anciens en auraient fait un Triton et une Néréide qui continueraient leurs amours en se jouant sur la mer homicide. Pourquoi pas?... Ils nous donnent encore une fois le signal; nous les suivrons bientôt, Élise et moi, et dans l'hymen et dans la mort. J'ai demandé la main d'Élise. La mère a fait d'abord quelques difficultés pour l'accorder, mais elle a fini par céder. A quoi bon résister? Nos jours sont comptés dans tous les cas; rien ne peut les abréger ni les prolonger. Qu'on nous laisse au moins jouir librement de notre bonheur avant de quitter la terre. Notre mariage aura lieu dans huit jours. C'est l'abbé Angelo qui le bénira. Je regrette que tu ne sois pas ici, tu verrais combien Élise est charmante. Je voudrais avoir près de moi tous ceux que j'aime.

26 octobre.

Nous avons vu hier des voyageurs qui arrivaient de Pompéi. C'est une des excursions que nous aurions aimé à faire, Élise et moi, si notre santé nous l'avait permis. Nous y avons renoncé pour cette vie. Le récit que ces étrangers nous ont fait de leur voyage nous a paru une

profanation odieuse. Ils ont visité gaiement, bruyamment, la ville des morts; ce n'est pas ainsi que j'aurais voulu la voir, j'aurais craint d'irriter les mânes. Tu sais que c'était un séjour de plaisirs, où de riches épicuriens allaient pratiquer en paix la philosophie d'Horace. Partout les peintures qui couvrent les murs ne réveillent que des idées sensuelles; l'air lui-même, dans cet asile abrité de toutes parts et ouvert seulement au souffle de la brise marine, est encore chargé, dit-on, de molles ivresses; la lumière y est plus caressante et la nuit plus suave qu'ailleurs. Les ruines ne font que compléter la pensée qui s'échappe de toutes parts : Aimez, aimez, dit chaque débris par la voix du poète, hâtez-vous d'aimer, car la vie est courte, et les roses durent peu. J'aurais voulu errer seul avec Élise dans ces délicieuses retraites; ce mélange de destruction et de volupté convient à notre amour. Je l'ai dit à Élise, quand nos voyageurs ont été sortis; elle m'a grondé de ces idées terrestres. — Oui, aimons ici, m'a-t-elle dit languissamment, mais n'oublions pas qu'ailleurs aussi fleurissent pour nous les roses éternelles. Je ne l'oublie pas, ai-je répondu tout troublé; mais, pour se poursuivre dans le ciel, l'union des époux doit commencer sur la terre. Que te dirai-je? nos lèvres se sont rapprochées sans se confondre, et nous sommes long-temps restés émus et palpitans. C'était plus et mieux que le désir, c'était l'idéal de la possession elle-même...

30 octobre.

Je t'ai parlé d'une villa à Capo di Monte que nous devions habiter si nous avions vécu. Je viens de la faire acheter pour y placer notre tombeau. Un simple socle de marbre blanc y couvrira nos restes. Je veux que nos deux noms y soient gravés avec cette inscription : *Ils furent heureux de mourir ensemble.* Philippe m'a promis d'y rester comme gardien. Il cultivera des fleurs éclatantes et des arbres odorans. Rien ne doit être triste autour de nous. Nous avons fait hier un dernier effort pour y aller. Élise a donné quelques ordres aussi; la jeune fiancée a pris soin d'orner à son gré la demeure conjugale. A demain la cérémonie de notre union. Le vieil abbé a voulu me confesser; je lui ai raconté toute ma vie. Il était plus triste que moi, quand il m'a donné l'absolution. Depuis ce moment, je suis encore plus calme; je n'ai jamais joui d'une telle paix.

1er novembre.

Nous sommes mariés, mon cher Manuel. Élise était plus belle que jamais sous sa couronne de fleurs moins blanches qu'elle; ce n'était déjà plus une mortelle, c'était une sainte. Tout le monde pleurait autour de nous; nous seuls étions joyeux. Pourquoi serions-nous tristes? La Providence semble nous avoir conduits l'un à l'autre pour

enchanter nos derniers jours. La cérémonie m'a paru bien touchante. Au moment où Élise a reçu de moi l'anneau symbolique, j'ai vu le ciel qui s'ouvrait pour nous. Oui, j'ai cru en vous, Dieu d'Élise! Recevez-nous dans vos bras paternels. En pressant cette main déjà tiède de la moiteur de la mort, j'ai senti l'approche de vos béatitudes. Et vous, lumière éclatante du soleil napolitain, brillez de toute votre pompe sur cet heureux hymen; je sens vos divines ardeurs qui me pénètrent et qui m'auront bientôt consumé. Adieu, mon ami; ne pleure pas sur moi. Mes souhaits sont exaucés. Mon dernier souffle va s'exhaler dans un élan d'amour et de bonheur. Toutes les misères de ma vie s'évanouissent devant cette fin.

Philippe à M. Manuel de *.**

Naples, 3 novembre.

Je vous annonce, monsieur, la mort de mon excellent maître, qui a rendu son ame à Dieu ce matin, dimanche, à six heures et demie du matin. Vous savez sans doute que Mme la baronne *** demeurait avec sa fille dans le même hôtel que nous, et que monsieur a épousé Mlle Élise avant-hier. Mlle Élise, qui avait la même maladie que mon maître, est morte quelques minutes avant lui. Ils se sont éteints l'un et l'autre sans souffrir. L'abbé Angelo dit qu'il ne faut pas les plaindre, parce qu'ils sont heureux. On va les enterrer la face découverte pour l'édification du pays, car on voit sur leur visage une expression céleste. Mme la baronne a eu beaucoup de peine à garder la couronne de mariée de sa fille; on voulait s'en partager les fleurs comme autant de reliques. Je ne crois pas que cette pauvre mère porte son chagrin bien loin; elle fend le cœur rien qu'à la voir. Quant à moi, mon maître m'a ordonné de rester ici pour garder son tombeau, et je remplirai pieusement ce devoir jusqu'à mon dernier jour.

LÉONCE DE LAVERGNE.

DE

LA GUERRE SOCIALE

DANS SES RAPPORTS AVEC LA PHILOSOPHIE PANTHÉISTE ET LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE DE L'EUROPE.

Je rencontrai, près du chemin de fer du Nord, à Paris, le 28 juin au matin, l'un de mes plus estimables amis et l'un des plus étranges; du moins il aurait passé pour tel dans un autre temps. Sa barbe est singulière, taillée dans des proportions bizarres et peignée avec une recherche que les fats du XVIe siècle auraient approuvée ou enviée; son costume est peu d'accord, par la coquetterie habituelle de l'ajustement, avec la profusion presque farouche de cette barbe ondoyante et nuancée; son discours facile, plein de grace et d'onction, éclairé de souvenirs historiques, atteste une nature poétique et un esprit orné. On ne peut imaginer d'ame plus délicate ni de penchans plus généreux. Mille traits de sa vie me l'ont fait aimer, et quand je l'écoute développant, avec cette faconde qui semble convaincue, ses théories mystiques et législatives, il me semble que Philon ou Jamblique, les vieux rêveurs alexandrins, m'apparaissent vivans. Enfin, c'est une intelligence à étudier et un très honnête homme. Son malheur est d'être dieu.

Je l'ai dit, ce n'est pas un sot, un fou encore moins; il est de son temps. C'est par sincère amour pour notre espèce, sans arrière-pensée

intéressée ou vaniteuse, qu'il analyse sa propre divinité et s'adore paisiblement en se communiquant à ses amis. En général, je me défie beaucoup des dieux, et je les fuis; mais lui, si bon, si vrai vis-à-vis de lui et des autres, je le respecte, l'aime et le plains.

Souvent nous avions discuté ensemble son principe fondamental, la grande source anti-chrétienne des erreurs de ce siècle, la bonté essentielle et ineffaçable de l'homme. Souvent je lui avais dit que de tous les fanatismes, le plus terrible était celui qui, prenant cette « immaculée conception de l'humanité » pour point de départ, la faisait *sainte à priori*, justifiait ses folies, sanctifiait ses misères et la déifiait dans ses crimes. Il m'avait répondu que l'humanité était pour moi *lettre close*, que j'avais tort de l'étudier dans l'énervement des classes opulentes ou dans la corruption des classes moyennes; que la lumière de l'intelligence, descendue enfin dans les masses, les avait rendues à la grandeur originelle et imprescriptible ou plutôt à la souveraine divinité de notre nature; enfin, que le nouveau baptême du genre humain serait bientôt dû aux ouvriers, baptême de lumière et de feu, de charité immense et d'équité pacifique, admirable spectacle annoncé par mille évidens symptômes. Quand je rencontrai, au milieu du lugubre silence de Paris consterné, cet homme excellent, qui n'a pas un vice et qui n'a pas une idée juste, il était triste, et nous eûmes ensemble une de ces conversations qui ne s'oublient pas. Je la répéterai dans sa simplicité; que l'on ne prenne pas cette simplicité pour un artifice de composition, cette forme naïve et flottante pour une séduction de rhéteur dont la puérilité me semblerait digne de dégoût. A Dieu ne plaise que je fasse des phrases et cherche des effets en face d'une telle tragédie!

On sait ce qu'était Paris dans les matinées qui suivirent les tristes batailles de la guerre sociale. Il y avait dans l'air, sous le soleil ardent, comme une vapeur de haine secrète et comme une nuit morale imprégnée d'une profonde terreur. La circulation était rare; on lisait la stupeur ou la rancœur sur les visages; la vie normale était suspendue. Là où les baïonnettes ne brillaient pas, un ou deux passans se disaient quelques mots brefs et rapides, bien différens de la loquacité stérile dont nos rues avaient été le théâtre pendant les mois précédens. Nous devions, le philosophe et moi, nous rendre à l'extrémité du faubourg Saint-Germain, où il demeure. Nous prîmes le plus long chemin, non que la curiosité nous guidât; mais, dans ces terribles momens de la vie des peuples, un intérêt austère pousse les amis de la vérité à pénétrer jusqu'au fond même des faits, à percer l'enveloppe vaine des apparences et à comprendre le sens des réalités. Le long du canal Saint-Martin, autour duquel toutes les rues étaient désertes et dont les quais étaient percés de meurtrières innombrables, l'industrie, ordinairement si bruyante, était paralysée. — Les bateaux ne marchaient point, les ponts des écluses n'étaient point soulevés; à peine un vieillard ou un

enfant se présentaient-ils de temps à autre, comme des êtres oubliés par la mort dans une ville pestiférée. Le grand silence, signe certain des extrêmes passions chez les peuples comme chez les individus, ne s'animait d'aucun bruit, même aux approches du fauboung, et, quand nous demandions notre route à quelque marchand debout près de la porte de sa boutique à demi fermée et aux volets fracassés, nous recevions une réponse accentuée durement par ce sentiment intense, très rare chez les peuples du centre de l'Europe, et qui étouffait la politesse nationale. Je ne parle pas des sinistres matériels, des maisons renversées, des poutres brûlées ou fumantes, des traces de projectiles sur les murailles, des rues entières dépavées, ni même, souvenir plus affreux! des mourans ou des blessés emportés sur des civières couvertes. A voir toutes les fenêtres closes et la morne altération des visages, à entendre quelques paroles à peine échangées dans ces quartiers voués aux mille bruits du labeur, on jugeait aisément que les désastres matériels n'étaient rien auprès des désastres moraux, et que les ames comptaient plus de ruines que les maisons. Nous traversâmes ainsi, en passant par la rue Saint-Jacques et la place du Panthéon, toute cette moitié de Paris que la lutte avait ensanglantée, et nous aboutîmes à la Seine, dont les ponts étaient silencieux; on y passait à peine, et personne ne s'arrêtait. Plus de clubs en plein air sur ce pont des Arts, d'où l'on découvrait avec effroi toute la ville à l'est et à l'ouest, maisons fermées, rues abandonnées, les pierres debout et la vie absente. Nous avions fait cette longue et lugubre promenade presque en silence. Quand notre vue put embrasser à la fois, à droite et à gauche, le double Paris, le Paris fabricant et ouvrier de l'est, et le Paris de l'ouest, celui des hôtels, des palais et des ministères, tout ce que nous avions à nous dire l'un et l'autre nous revint en mémoire et se pressa sur nos lèvres. Entre les deux camps, au milieu de la ville, un mot, *fraternité*, était inscrit en gros caractères noirs sur une tablette de bois gris qui surmontait l'une des portes de l'Institut. *Fraternité!*

— Quelle étiquette! dis-je au philosophe; la *fraternité!* et l'on s'égorge!

Il ne répondit rien et baissa la tête. Après un moment de silence :

— Voilà donc, me dit-il tristement, le pauvre armé contre le riche, la faim contre l'assouvissement, le désespoir contre l'optimisme! Quels sont les moyens d'apaiser cette guerre? Ces moyens existent-ils? Seront-ils efficaces et durables? Qu'en pensez-vous?

— Certes, lui dis-je, les moyens matériels et économiques ne manquent pas. Cette moitié de Paris que nous venons de parcourir ensemble est semée de cabanes infectes, de hangars misérables, de marécages fétides, de taudis haillonneux, d'ateliers insalubres, entrecoupés de grands espaces incultes et délaissés. Nous avons vu des maisons de sept étages dans lesquelles on pénètre par des ruelles de deux pieds et

dans de large et par des escaliers tournans et obscurs, sans jour et sans air. Les travaux de l'édilité parisienne ne se sont point également portés sur les quartiers de l'est et sur ceux de l'ouest. Le quartier Saint-Jacques, le quartier Saint-Marceau, le quartier Popincourt, sont encore des étables d'Augias. Balayez-les. Entre les moyens matériels pour améliorer le sort des hommes de labeur, j'indiquerai la mise à bas successive et progressive de tous ces tristes quartiers, l'assainissement de toutes ces affreuses ruelles, et la construction de belles et vastes maisons pour les familles laborieuses; l'exemple de ce que l'on a fait récemment à Glascow et de ce que déjà l'on pratique à Londres est devant vous. Élevez des édifices qui renferment toutes les espèces de logemens dont a besoin une famille de deux, de trois, de six, de dix, de quinze personnes; que l'architecture en soit belle et noble; que les escaliers soient vastes et les issues faciles; placez au centre un marché destiné exclusivement aux locataires de la maison, et faites en sorte que les denrées de tout genre y arrivent en masse, ce qui donnera une réduction de prix considérable sur chaque article. Que l'homme de labeur trouve, sur son loyer payé d'avance, un bénéfice assuré de vingt-cinq pour cent, et dans l'achat des provisions un bénéfice égal; que l'état ne se réserve pas, dans cette gestion, un seul denier de bénéfice personnel, qu'il se contente de n'y rien perdre, une fois les administrateurs, les employés et les premières avances soldés. Le revenu de l'homme de labeur sera doublé, l'ordre de sa vie morale fixé, le respect qu'il se doit assuré, sa liberté d'action complète et ennoblie; il ne recevra point d'aumône, et, voyant son travail honoré, il n'échappera point à l'abjection par l'ingratitude, à l'abaissement par l'envie, au mépris par le massacre. Il ne quittera point le rôle d'Abel pour celui de Caïn. Il ne sera ni Caïn ni Abel, mais quelque chose de mieux; un homme religieux et libre. Il n'essaiera pas de renier une situation excellente, à moins toutefois que l'éclair du génie ne l'illumine et qu'il ne se sente emporté naturellement par une passion réelle. Aujourd'hui ce sont les vanités et les jalousies qui nous entraînent, non les penchans. J'ajouterai à ces idées fort simples, et dont la mise en œuvre a déjà produit de si bons résultats en Danemark et en Écosse, d'autres moyens subsidiaires, qui relèveront encore dans le sens moral et sous le point de vue physique la condition de l'homme de labeur; que des bains à très bon marché soient placés dans la maison même, et que l'obligation de rentrer avant minuit et d'éviter toute espèce de scandale soit rigoureuse. Je ne voudrais pas que l'on allât plus loin, ni que l'on ouvrît pour les habitans des bibliothèques populaires des dispensaires et des hôpitaux particuliers. Il ne faut point trop protéger l'homme. C'est l'abaisser que le traiter en mineur. Qu'il se sente libre et aimé, il sera énergique et bienveillant. Si vous en faites un roi manqué, il aura les vices des méchans despotes, il sera capricieux, féroce et stu-

pide; si vous le transformez en esclave du Paraguay, son infériorité lui pèsera tôt ou tard, et il se vengera. Tout ce qui se passe aujourd'hui en Europe, surtout en France, n'est qu'une vengeance accumulée.

— Dites plutôt, reprit Arnaud, que c'est un élargissement naturel et nécessaire du grand cadre des destinées de l'humanité. Je vous ai écouté avec beaucoup d'intérêt, mon ami, et certes, dans les remèdes que vous venez de proposer, il y a des choses praticables et utiles; mais tout cela est superficiel. Quand vous aurez assaini les rues, aéré les maisons, créé des bains, remédié à la mauvaise alimentation, au mauvais logement, à la grande misère; quand, par des expériences déjà commencées et que je crois très faisables, vous aurez rendu possibles les associations de capital et de travail dont on parle tant et trop aujourd'hui, votre inutile médication n'aura pas pénétré le fond des ames; le besoin de l'égalité, l'ardeur des jouissances ne s'en fera pas moins sentir; non, l'ouvrier ne se contentera plus du bien-être matériel dont je suppose que vous l'aurez fait jouir. N'est-il pas votre frère? Où est écrit votre droit d'aînesse? Pourquoi conduiriez-vous la machine de l'état, tandis que lui mène la charrue ou pousse la varlope? Les harmonies de Beethoven ne sont-elles pas faites pour lui comme pour vous? Doué des mêmes sens que vous, pourquoi n'aurait-il pas les mêmes désirs? De quel droit faites-vous de lui un vicaire de Wakefield, honnêtement, paisiblement, médiocrement heureux au coin de son foyer, vous réservant à vous-même l'épicuréisme de l'esprit et du corps? Voilà un contraste et une juxtaposition qui ne peuvent d'aucune manière subsister; c'est à les détruire radicalement que tendent les mouvemens actuels; ils sont sanglans en raison de l'intensité et de la profondeur des causes.

— A la bonne heure; j'aime à vous voir, contrairement à l'habitude des matérialistes, vous attaquer aux profondeurs. Vous avez raison de dire que des lois fiscales, des arrangemens économiques, des remèdes matériels, des réparations positives, ne suffiront pas. Il faut changer les idées et transformer les doctrines. C'est un terrible problème. Aujourd'hui les faits, dans leur brutalité invincible, se déroulent comme des flots qui tombent d'une source lointaine et empoisonnée; laissons les flots se succéder et s'épuiser; pendant ce temps-là, nous, penseurs, renouvelons la source des idées, pour amener des faits nouveaux. Il faut bien le redire, la source est profondément empoisonnée, et depuis soixante ans nous sommes illogiques jusqu'au suicide. Au milieu de ces taudis et de ces misères, que nous avons aperçus tout à l'heure et que je voudrais voir détruits, nos philosophes et nos rhéteurs ont prêché au peuple l'épicuréisme le plus dissolu. Théâtres, romans et journaux ont entretenu incessamment l'homme pauvre des ineffables beautés que la richesse contient, des jouissances qu'elle donne à ses dieux,

et des voluptés comme de la souveraineté humaines. C'était crier à des affamés : « Vive la joie ! » Aussi, quelle éruption d'épicuréismes effrénés, de haines ardentes et de vanités sauvages, réclamant l'égalité des orgies, la souveraineté et la volupté ! Ce ne sont point les destinations de l'homme; il trouve ailleurs sa noblesse. Il est né pour la lutte, mère de la force, et pour la sainte et noble résignation. Il ne peut que réparer et combattre. C'est son honneur.

— Vous prêchez l'abaissement.

— Je prêche l'ennoblissement par l'humilité; vous nécessitez l'avilissement par l'orgueil.

— Votre doctrine fait des esclaves.

— Elle fait des hommes qui reconnaissent leurs limites et leurs droits. A quoi la souveraineté de tous, interprétée dans le sens de la toute-puissance de chacun, peut-elle aboutir? Au carnage. Comment la religion de chacun envers lui-même, la foi de chaque esprit de travers en son bon sens et de chaque homme médiocre en sa grandeur n'entraînerait-elle pas l'universelle nullité et l'universelle misère? Ce que nous venons de voir vous désabusera-t-il enfin? Quand la crédulité s'est brisée contre le possible et le réel, toute sanglante et mutilée, vous voulez qu'elle ne vous tue pas? mais c'est trop lui demander! De même qu'au temps de saint Jérôme et de saint Augustin, la folie de la croix, l'ardeur de l'abnégation et de l'anéantissement humains, couvraient de bizarres essais l'Europe civilisée, quand Origène se mutilait, quand Salvien se mariait sous la condition de la chasteté absolue, quand l'ascétisme poussé jusqu'au délire renouvelait les destinées de l'Europe, — de même aujourd'hui, dans l'immense révulsion qui s'accomplit, devenus dieux, tous tant que nous sommes, nous subissons le suicide de notre orgueil titanique et de notre fausse omnipotence. Notez-le bien, ce n'est point au peuple que j'impute cette folie, c'est à vous, hommes de plume et de parole. Le peuple n'est que la victime des rhéteurs.

— Je vous passe toutes ces déclamations, reprit Arnaud avec une parfaite placidité; je sais que vous êtes sincère et que votre rigidité quant aux doctrines ne vous empêche pas d'être indulgent et bienveillant pour les hommes. Selon vous, et c'est la théorie chrétienne, l'homme est mauvais, Dieu l'a créé pour cela. Ainsi Dieu est le bourreau de l'humanité : c'est commode; toutes les oppressions sont justifiées.

— Je n'ai pas dit un mot de cela, et je n'en pense pas un mot.

— Quoi qu'il en soit (et nous reviendrons sur ces points fondamentaux), à côté des remèdes matériels dont vous avez signalé quelques-uns bons pour Paris seulement, quels seraient vos remèdes moraux et intellectuels? Comment changeriez-vous ce que vous appelez le flot des idées? et, si ce flot est empoisonné, comment s'y prendre pour l'é-

purer et l'assainir? Prétendez-vous agir en dehors des idées démocratiques? Je vous en préviens, vous ne feriez rien aujourd'hui sans elles. La démocratie est seule possible et seule sacrée.

— Ce n'est pas la démocratie qui empoisonne les idées, ce sont les faux principes qui empoisonnent la démocratie. L'admission de tous, à titre égal, dans la civilisation agrandie, n'est-ce pas la démocratie même? Acceptée comme progrès, non comme décadence, elle doit élever et non abaisser. Ce qui ne rend pas le pays plus fort, l'individu plus heureux, la richesse plus abondante, n'est pas démocratique. A quoi bon la souveraineté d'un peuple qui serait ignoble et lâche? Il ne se commanderait à lui-même que des actions lâches et ignobles; ce serait acheter trop cher une immense perte. Vous qui m'accusez d'être sévère, ne voyez-vous pas que vous calomniez la démocratie en l'associant à l'envie, à l'abjection et à l'instabilité? Ne donnez pas les vices de l'espèce humaine pour la nécessité inhérente aux institutions. Envieux, jaloux, puéril, capricieux, ennemi des supériorités et des forces, si vous êtes tout cela, ne dites pas que vous êtes démocrate, dites que vous êtes nuisible. Quant aux remèdes, il y en a de matériels, d'intellectuels, de moraux; tous démocratiques dans le vrai sens du mot; ils doivent élever, épurer et améliorer l'espèce; les premiers, les remèdes matériels, passagers et à fleur de peau, ne peuvent être regardés que comme des préparations, mais ils sont d'urgence, ou plutôt le moment de l'urgence est passé. C'est le lendemain de la révolution de février qu'il fallait appeler tous les chefs d'industrie de France pour leur ouvrir un fonds de secours, une caisse de prêt et leur commander de vastes travaux : défrichement, canalisation, constructions, chemins de fer, certes les objets ne manquaient pas. On aurait, à ce prix, rattaché à la patrie cette foule d'hommes qui l'exècrent comme une marâtre, car la patrie ce n'est pas le sol, la terre et le ciel; c'est l'amour, c'est le lien social, la commune sympathie; quiconque maudit la société maudit sa patrie, maudit sa mère. La démocratie véritable est une science si profondément inconnue de nos gens d'état, qu'au lieu d'employer ce moyen si simple et si naturel, on a mis en œuvre les ressorts les plus violemment despotiques, les plus absurdement arbitraires et les plus avilissans. On a parqué les hommes comme des porcs à l'engrais, et on leur a donné la prime de l'indolence et de la haine. C'était la prime du labeur, de l'honnêteté et de la capacité qu'il fallait leur offrir. La réinstitution du livret pour l'ouvrier aurait suffi. Tout bon ouvrier qui aurait travaillé tant d'heures de plus ou achevé de plus considérables tâches que ses confrères aurait reçu du patron une prime proportionnelle que l'on aurait imputée sur l'intérêt des sommes prêtées, intérêt que l'état aurait consenti à perdre. Cet intérêt, très faible, deux ou trois pour cent, payable par les patrons et les

chefs d'industrie à des époques fixes, n'aurait été à charge à personne, et des relations de mutuelle charité, de mutuelle bienveillance, de mutuel service, d'universelle activité, se seraient établies et enracinées. Qui oserait dire qu'un milliard ainsi dépensé fût perdu, même en supposant que la rentrée de ce milliard dans les caisses de l'état pût être difficile? et qui ne reconnaîtrait l'utilité de ces dépenses reproductives? N'était-il pas facile de saisir cette occasion pour combattre quelques-uns des vices les plus graves de la situation économique : — la centralisation exagérée, — l'agglomération des ouvriers sur les mêmes points, — et la séparation dangereuse des travaux agricoles et des travaux de fabrique? L'état dispose de tant de forces, qu'il lui eût suffi d'un signe pour guérir ou tempérer mille douleurs. Encore aujourd'hui, n'y a-t-il pas moyen de rendre à la culture de la terre les honneurs nécessaires, d'enter l'industrie sur l'agriculture, de placer dans les chaumières les instrumens de la fabrique, comme cela se fait si heureusement à Neuchâtel et dans une partie de la Silésie, — de corriger les tristes misères de la fabrication industrielle, malsaine pour le corps et l'ame, par les vigoureuses et salubres influences de la terre et de la nature, — enfin de répandre sur les campagnes d'Alsace et du Lyonnais ces populations ouvrières, cruellement entassées dans les ateliers? Vous voulez des manufactures à l'anglaise, oubliant que la France n'est pas essentiellement industrielle; elle est naturellement agricole, guerrière et maritime. Satisfaites-la sous ces trois aspects et n'imitez plus, s'il est possible, les étrangers, placés dans d'autres conditions que vous.

— Vous raisonnez bien dans votre hypothèse, et je crois ces idées et ces remèdes applicables à l'ancien monde. Pour nous, apôtres, nous avons à reconstituer un monde nouveau. Humilité, résignation, labeur, hiérarchie, douleur, ce sont des mots passés de mode, des vertus d'esclaves. Nous les abjurons. Votre philosophie de bel-esprit, vos observations pratiques, vos procédés d'industriel de l'ancien régime, n'ont plus aucune valeur. Nous reformons l'homme. Le nouvel évangile rend tous les mortels égaux en capacité, en fortune, en beauté, en esprit comme en bien-être. Ce nouvel évangile, je l'apporte; nous le réaliserons, soyez-en sûr. Il faut traverser, je le sais, des phases sanglantes et douloureuses; c'est ce qui arrive toujours quand la civilisation monte d'un degré. Est-ce que le passage du paganisme au monde moderne s'est opéré sans angoisses? L'établissement de Rome civilisatrice n'a-t-il pas été baigné du sang des nations? De l'Inde théocratique à l'Égypte, et de l'ère égyptienne à l'ère grecque, que d'horribles catastrophes, toutes signalées par les pleurs amers de l'espèce humaine! Ces misères font notre éducation, mais elles n'appartiennent pas à notre essence. Nous nous débarrassons progressivement de ces

scories pour reconquérir peu à peu notre primitive et sainte pureté, notre nature même; l'homme, essentiellement bon, égal à l'homme, égal à la nature, égal à Dieu, faisant partie de la substance unique et universelle qui est divine, ne peut manquer de travailler sur lui-même comme un dieu sur un dieu. Le retour à la perfection absolue, centre et berceau de l'humanité, est inévitable; et dans cette hypothèse, qui pour moi est une conviction et une foi, tous vos remèdes et vos palliatifs sont inutiles. L'humanité marchera seule.

— Religionnaires de l'humanité divinisée, vous êtes dieux, parfaits, complets, fractions intégrantes de l'absolu, dont la nature divine se perfectionne éternellement dans ses métamorphoses, je le sais. J'aime à vous voir vous rendre justice et surtout aller résolûment au fond de votre doctrine. Hélas! mon ami, par elle s'expliquent toutes les folies et toutes les fureurs du temps présent. Il y a bien moins de mal dans les faits et bien plus dans les idées qu'on ne l'imagine. Les faits se guériraient tout seuls, si l'on guérissait les esprits. Tout à l'heure, cher philosophe, vous étiez en plein fanatisme; on faisait, il y a deux cents ans, brûler les hommes avec un mot : *sorcier;* et vous qui êtes le plus doux des mortels, vous voyez d'un œil sec les sociétés qui se dissolvent, la fortune publique qui s'anéantit, et les cadavres des citoyens qui s'entr'égorgent, parce que, dites-vous, la chose est nécessaire. Il faut que le dieu-homme-nature retrouve sa totalité à travers les épreuves! Mais si par hasard cela n'était pas nécessaire, si cela était inutile; si l'homme n'était pas dieu, s'il n'était pas essentiellement angélique, parfait et absolu; si j'avais raison, si vous aviez tort; s'il était condamné à la lutte, à la douleur, à la résignation; si c'était la vraie, l'unique condition humaine; s'il ne pouvait triompher de la terre qu'en l'arrosant de sa sueur, et du mal qu'en l'arrosant de ses larmes, combien vous seriez criminel à votre insu! Non, je ne puis adopter votre hypothèse, qui ne s'annonce que par des promesses et ne s'appuie que sur des illusions. Je ne vois pas votre transsubstantiation s'opérer; l'apothéose de l'humanité n'est pas même commencée; l'homme est toujours l'homme, et le démon n'a pas quitté l'ange, comme le prouve trop cette malheureuse ville que nous traversons, cette ville du plaisir et de la lumière, sillonnée hier par les boulets et les balles des citoyens ennemis. Je suis donc forcé de m'en tenir à la simple réalité, aux faits tels qu'ils se montrent. Je vous ai indiqué en passant quelques-uns des procédés matériels au moyen desquels le sort des hommes de labeur peut s'améliorer en France, et je continue dans la même voie. Continuez, vous, à croire à la glorification de l'espèce humaine; nous autres, les pessimistes, servons modestement l'humanité en étudiant ses besoins. Pendant que vous êtes occupés au grand œuvre et que vous cherchez la quintessence de Saturne, nous faisons des bouillons pour

les malades et de la charpie pour les blessures. Soyez alchimistes tant que vous voudrez.

— Votre chaleur me fait sourire, reprit Arnaud, qui ne sourcillait et ne se troublait pas, tant il était sûr de lui-même. Vous négligez toutefois de m'apprendre, grand orateur, comment vous vous y prendriez pour renouveler le cours des idées et guérir les esprits malades, si, au lieu d'être un contemplateur et un méditatif, vous teniez les affaires publiques entre vos mains?

— Mon cher Arnaud, je ne possède point les panacées sociales, cette pharmacie est de votre ressort; mais enfin, si j'avais à faire quelque chose, si j'y étais forcé, ce qu'à Dieu ne plaise, voici à peu près ce que je tâcherais d'effectuer. J'observerais de mon mieux quelles sont les grandes sources des douleurs publiques, et je m'appliquerais résolûment à les tarir. Après avoir combattu la misère des hommes de labeur par des moyens analogues à ceux que j'ai indiqués, après avoir assaini leurs maisons et assuré leur bien-être en encourageant leur moralité, je voudrais replacer l'agriculture dans son lustre, et ranimer la sainte humanité dans les cœurs, non pas l'humanité qui s'adore elle-même, mais l'humanité charitable envers le prochain. Je tâcherais surtout de combattre et de détruire certains préjugés absurdes en faveur des professions dites libérales. Non-seulement ces professions, qui nous donnent plus de médecins que de malades, plus d'avocats que de procès, plus de commis que de places, plus de feuilletonnistes que de lecteurs, plus de peintres que de portraits, plus de musiciens que d'instrumens, absorbent une trop grande proportion des forces nationales, mais elles accroissent la centralisation parisienne, déjà excessive; elles enfièvrent les ames, elles aigrissent les esprits, elles créent des populations de mécontens et dépravent les intelligences. Les vanités sont plus féroces que les appétits.

— Tout cela me semble vrai; c'est précisément pour détruire ces vices que je prêche; un jour, nous n'aurons plus ni amour-propre ni personnalité. Vous qui les admettez, comment vous y prendrez-vous? Vous ne le savez guère. Quand on vous demande des remèdes, vous offrez des sermons, et en cela vous ressemblez à tous les contemplatifs.

— De grace, ne riez pas des contemplatifs; ce sont gens utiles au milieu d'un monde qui s'enivre d'actions précipitées et de mouvemens irréfléchis. Il est honorable d'abjurer l'ambition personnelle dans cet immense chaos de vanités frénétiques, dans ce mouvement rénovateur qui allume tous les prurits de popularité et crée autant de maîtres imaginaires et de dominateurs chimériques qu'il y a d'individus dans l'état. Jamais les nations fortes ne se sont insurgées contre les leçons de l'expérience. Les Anglais ont eu Burke, Elliott, Paley, Milton et Bentham; les Américains du Nord ont écouté religieusement Franklin, Jeffer-

son, Washington, — dans ces derniers temps Emerson et Channing. — Comment renouveler les idées? me demandez-vous. Hélas! rien de plus ardu au monde, rien de plus difficile. Il y a cependant une route, et une route unique : c'est l'éducation. Elle est détestable, quoique les plus grands esprits aient passé par le ministère de l'instruction publique. Que pouvaient-ils accomplir? Leur citadelle ministérielle à défendre, leurs discours à prononcer, leur parti à diriger, leur cour à faire au roi, leur cour à faire aux députés et au peuple, ne leur permettaient pas de mettre efficacement la main à l'œuvre. Institués pour peu de temps, entre le prédécesseur et le successeur, forcés de respecter les traditions universitaires, les doctrines philosophiques et les dogmes du clergé, à quoi de profond et de complet, surtout de fécond, pouvaient-ils s'arrêter? Aussi morcellement, division, amas de connaissances encyclopédiquement incomplètes, éparpillement, néant, voilà le résultat de ces études appelées classiques, et il est certain que la génération qui suit immédiatement celle des hommes aujourd'hui illustres n'a point donné encore de garanties, pas même de promesses. C'est que l'abus effroyable de l'analyse, qui tue l'administration, la littérature et la politique, tue aussi l'éducation. Il ne faudrait rien détruire, il faudrait concentrer les élémens épars. L'analyse est de l'homme, la synthèse est de Dieu. Je voudrais trois universités parallèles au lieu d'une : la vieille université classique, reconstituée sur ses bases les plus sévères et destinée aux professions dites libérales, conduirait aux facultés de la Sorbonne, restreintes; celle des sciences, ou positive, qui préparerait la jeunesse aux professions de l'ordre positif, aboutirait à l'École polytechnique, et celle des langues et des études modernes, qui formerait des commerçans, des voyageurs, des diplomates, des banquiers, aurait pour couronnement l'école administrative que l'on vient de créer, et qui serait une très bonne institution, si elle avait une base. L'ensemble de ces trois universités composerait la grande université proprement dite, et il serait loisible aux familles de les faire traverser toutes trois par leurs enfans, ou d'en choisir une seule. Est-ce que tous les citoyens sont des Longin, des Cicéron, des Quintilien futurs? Quel est le banquier ou le diplomate moderne qui a grand besoin de comprendre Lycophron en grec? Mais nul aujourd'hui ne peut se passer de l'anglais, de l'allemand, même des idiomes scandinaves. Sur deux mille citoyens, à peine un seul comprend-il une de ces langues! Quant à la situation respective des nations, quant à la géographie politique, à l'histoire du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, nul ne s'en informe. Faites donc des hommes d'état avec cela! Il est vrai que l'on a espéré récemment greffer les connaissances modernes sur l'arbre classique; on a compté sur la souveraineté de l'analyse, et l'on a promis de tout apprendre à la malheureuse enfance. Arlequin, qui remue dans sa poche cent petits frag-

mens de pierres comme échantillons des palais dont il se croit propriétaire, ne représente pas mal les savans fractionnaires, encyclopédiques et universels, dont on fabrique aujourd'hui la splendide et universelle ignorance. On ne voit pas que c'est pétrir de ses mains le mécontentement et l'émeute. Comme vous préparez tous les enfans à être des gens de lettres, il semble qu'il n'y ait rien de beau que de tenir une plume, un pinceau ou une lyre, et de calquer des amplifications ou des tableaux; mais essayez donc de faire refluer vers les autres professions ces flots de demi-avocats et de quarts de rhéteurs qui nous encombrent et qui détruisent la société, faute d'y trouver place. Rendez leur juste considération à l'agriculture, au commerce, même à la politique et à la diplomatie, qui ne se présentent que comme des arènes d'ignorance et d'intrigue. La force de la belle École polytechnique est née de sa spécialité et de sa difficulté : maintenez-la; copiez-la. L'université purement classique, une fois libre et dégagée de ses accessoires hétéroclites, deviendra plus solide et plus maîtresse d'elle-même. On saura beaucoup mieux le latin, en ne faisant plus semblant de savoir l'anglais et l'algèbre. Ici de grands humanistes, là de grands géomètres, plus loin de savans philologues; certes, cela vaudra mieux que le néant et la prétention partout. Ne me dites pas que la démocratie est nécessairement superficielle et qu'elle commande, qu'elle exige la puérilité et la bassesse de l'esprit; ce serait faux et injurieux. Ne dites pas non plus que l'œuvre est trop difficile; il ne s'agit ni de réformer ni de détruire, mais d'organiser en classant, d'après l'harmonie de leur unité, de leur diversité et de leurs rapports, les élémens qui existent. N'avez-vous pas Alfort, l'École des eaux et forêts et l'École polytechnique, si magnifique dans son unité? L'université proprement dite n'est-elle pas vivante et desservie par une foule de talens ardens et jeunes, trop obscurément sacrifiés? Ne va-t-on pas créer une école d'agriculture? Certes, voilà des élémens. Divisez le travail, et reliez les divisions par l'unité de l'idée.

— Je remarque, me dit Arnaud, que vous parlez toujours de synthèse et que vous établissez sans cesse des divisions.

— Dites que j'établis l'harmonie entre les diversités. Trois grandes sphères dont chacune attirerait dans son orbite les sphères secondaires qui lui sont affiliées et relatives, voilà ce plan si simple, si conforme à nos intérêts, si conforme aux lois divines : attraction, gravitation, équilibre.

— Et votre triple université serait gratuite?

— Penser à la gratuité totale des écoles est absurde; quelle pauvre démocratie que celle qui ne ferait que des mendians!

— L'état doit l'éducation à ses enfans.

— L'état ne doit rien à personne. Au lieu de prendre l'état pour le débiteur universel, vieille et ridicule manie des esclaves; — au lieu de s'habituer à traire cette éternelle vache à lait que l'on tue sans devenir

plus gras, — il faut que chaque citoyen se considère comme ayant envers l'état des devoirs. L'un de ces devoirs est d'élever son fils. Néanmoins l'éducation primaire doit être à la fois gratuite et obligatoire. Que tout Français sache bien écrire, bien lire, bien compter; que la grande et haute science, — ou classique et philologique, — ou positive et physique, — ou moderne et européenne, soit de difficile abord et qu'elle soit très bien récompensée. Que ce soit un honneur, un titre et une garantie pour l'avenir d'un enfant, de sortir le dixième ou même le vingtième, de l'une des trois universités, comme on sort de l'École polytechnique, vrai modèle d'école supérieure. N'abaissez rien, élevez tout. Si dans les rangs les plus pauvres un Newton ou un Dante se présentent, croyez-moi, ils feront aisément leur route dans une société ainsi préparée. Abattez votre pépinière de prétentieuses incapacités. Découragez la vanité, encouragez le talent. Soyez sévère, la sévérité est seule féconde; elle est seule humaine et seule démocratique; elle fait les peuples sensés et force l'humanité à ne pas s'avilir. C'est de l'énervement et de la faiblesse que naît la férocité. Aux États-Unis, fondés sur la dureté calviniste et sur une réglementation draconienne, la vie est austère, sérieuse et aventureuse; elle a pour but la conquête définitive de la nature, but magnifique et redoutable. L'éducation y est bornée, mais excellente, parce qu'elle est *une* et qu'elle s'accorde avec la destination de tous. Chez nous, l'enfant subit dix éducations contradictoires, celle du *de Viris* et du citoyen Scipion, qui combat celle du père en général mondain et voltairien, et celle de la mère, femme à la mode, sans compter celle du catéchisme et l'influence des jeunes amis. Je ne parle ici ni de l'éducation des feuilletons épicuriens, ni du théâtre, ni de la Sorbonne, ni du vaudeville, ni du roman, ni peut-être des prédications de quelque apôtre tel que vous, mon cher Arnaud. Imaginez quelle doit être la confusion de ces teintes ou de ces demi-teintes, entassées par couches transparentes dans la même intelligence, et de quelle misère, de quelle anarchie, de quel néant elle doit être frappée sous ces incohérentes notions panthéistes, mystiques, matérialistes, catholiques, protestantes, démocratiques, aristocratiques, chevaleresques, poétiques, positives, astrales, géométrales, machiavéliques, rhétoriques et romanesques! Si les maisons de fous ne se peuplent pas démesurément, je tiens le fait pour honorable à la nation.

— Croyez-vous remédier à tout cela au moyen de votre triple université, une et triple, classique, moderne et scientifique?

— Du moins arracherai-je quelques enfans à l'inutile culture de la catachrèse et de la métonymie. Pendant que le lieu-commun s'étend chaque jour sur des espaces incommensurables de papier imprimé, la fausse opinion de notre société trompe une multitude de braves gens; et les hommes de la main-d'œuvre, du labeur manuel, même les agriculteurs et les ingénieurs, même les chimistes et les physiciens, tom-

bent au-dessous de leur rang naturel. Dans une société de sophismes et de paroles, les ouvriers ne s'estiment pas assez. Est-ce que la vis ou le clou sortis de leurs mains habiles ne valent pas mieux que le vers médiocre fabriqué d'après Delille ou Jean-Baptiste Rousseau? Je ressens un vif chagrin quand je vois de vieux hémistiches ou des articles rebattus sortir de la plume des ouvriers. Cette imitation est un mensonge; le moindre produit de l'artisan est une vérité. Puisque l'opinion sociale les trompe, c'est cette opinion qu'il faut réformer.

— Vous vous mettez toujours en peine de corriger l'homme et de réformer ses mauvaises opinions, reprit Arnaud avec un suprême mépris, comme si le monde ne marchait pas tout seul, comme si, pauvres malades, nous n'allions que de guérisons en guérisons et de remèdes en remèdes. La guerre sociale vous semble une maladie locale à guérir, et vous appelez à votre aide contre elle toutes les ressources morales, matérielles, d'éducation et d'opinion. La guerre sociale est bien autre chose qu'un désastre et un délire; c'est un symptôme de vie et de progrès, non pas un accident parisien; c'est une marque significative de la crise européenne; c'est l'amélioration qui s'opère violemment et confusément, d'une manière peu normale en apparence et terrible comme l'est toujours l'explosion des grandes forces comprimées. Les révolutions sociales ne font leur œuvre qu'après les réformes politiques, lorsque celles-ci ne suffisent plus aux questions remuées dans leurs derniers fondemens. La France, selon sa coutume, a donné le signal à l'Angleterre qui s'agite, à l'Allemagne qui viendra après, aux régions méridionales qui suivront l'impulsion commune. En vain les pessimistes ressuscitent les théories perdues de notre servitude devant Dieu et de la faiblesse de l'homme. Cette dépression de nos destinées, dont le calvinisme et le jansénisme furent les tristes et derniers organes, cette obscurité de l'ame qui nous montre le mal toujours présent sous forme de péché, ces sombres pensées qui ont assiégé Cromwell et Pascal sont à jamais détruites. Nous n'admettons plus cette divinité qui nous crée pour nous damner nécessairement, ni cette incorrigible méchanceté de notre race, calomnie envers Dieu et l'homme (qui ne font qu'un), excuse de Hobbes et justification de tous les despotismes. Pendant le XVIIIe siècle, une révulsion lente a soulevé ce voile de ténèbres injurieuses qui s'est déroulé et replié sous la main de Locke, de Toland, du second Shaftsbury, de Voltaire, de Rousseau, des encyclopédistes, tous d'accord quant à l'excellence native de l'humanité. C'est, à vrai dire, la religion commune du XIXe siècle, une sainte religion, pleine d'enthousiasme; Chaumette, Anacharsis Clootz et les grands hommes de la révolution l'ont bien senti. Fourier, Saint-Simon, comme Helvétius, Godwin et moi-même, nous n'avons pas d'autre principe; de là les droits de l'homme proclamés par les États-Unis et la glorification de la vie sauvage; de là le grand dogme de la souveraineté de la raison;

de là les justes anathèmes contre les lois et les sociétés qui entravent l'homme et l'empêchent d'être parfait; de là le *Contrat social* et ses suites. Et remarquez que c'est du sein du calvinisme même, la plus ennuyeuse et la plus violente théorie misanthropique, que Rousseau et Franklin, Locke et Washington ont proclamé l'éternelle liberté et la naturelle grandeur de l'homme. Que feront vos essais de réformes contre un mouvement si grandiose et si vaste? C'est comme appartenant à une immense série de faits matériels et moraux que la révolte récente est importante; c'est sous ce point de vue qu'elle est sublime.

Comme il prononçait ces mots, nous arrivions en face du pont des Tuileries, d'où débouchait, pour se rendre dans un des forts de l'enceinte, une colonne de malheureux faits prisonniers pendant l'insurrection. Il y avait là des enfans de douze ans, le nez au vent, l'air mutin, les lèvres noires de poudre; des ouvriers en blouse, jeunes et vieux, abattus ou fiers; des étudians en casquette, un mélange triste et bizarre de toutes les professions, de toutes les physionomies et de tous les costumes. Le cœur se serrait à cet aspect, et le sentiment public, si juste et si délicat, ne se permettait pas un cri, un geste, une observation, en face de ce débris affreux de la guerre civile. Je les observai long-temps et douloureusement.

— Philosophe optimiste, dis-je à mon interlocuteur quand la triste colonne eut défilé, pendant que vous raisonnez avec une subtilité si sublime sur les perfections de l'humanité et sur ses destinées splendides, voilà des malheureux qui ne pensent guère à l'explication que vous donnez de leurs actes. C'est bien votre doctrine qui les pousse, mais à leur insu. Ils raisonnent ainsi : « Puisque je suis dieu, tout est à moi; puisque je suis bon, tout ce que je fais est bien; puisque je suis libre, tout m'est permis, » et ils agissent en conséquence. Rien de plus logique que l'humanité. Il est faux que les hommes des bagnes dominassent l'insurrection, il est faux que l'or de l'étranger les ait soldés; vénalité ou brigandage n'y étaient pour rien. Votre doctrine superbe a chargé l'arme de la misère et soulevé les pavés. L'activité française et parisienne s'ennuyait. La facile révolution de février ne l'avait pas satisfaite; la cessation de l'industrie et la paralysie du commerce l'irritaient; les clameurs du club l'exaltaient; tous les partis soufflaient sur elle. De là cette innombrable et terrible armée, que l'on essaierait en vain de réduire à la nuance d'une seule opinion : frivoles et sérieux, factices et sincères, dupes et coupables, le bouillonnement et l'écume, le fond et la surface de cette vaste civilisation sophistique, énervée et passionnée. Ici l'oisif, là l'enfant, plus loin l'adolescent élevé par le mélodrame, le feuilleton et la chimère; l'homme blasé cherchant une émotion dans la balle qui siffle; l'ouvrier utopiste voulant réaliser les rêves que vous développez avec tant de verve et de vraisemblance; le sentimental et l'incompris qui tourne son envie en héroïsme et soulage vio-

lemment sa médiocrité aigrie; le simple instrument d'émeutes prêt à s'enivrer de toute phrase et à marcher au feu sous toute bannière; l'ami du trouble et du bruit, de la fumée et du danger, celui dont la guerre eût pu faire un héroïque serviteur de la patrie et qui trouverait volontiers la mort, pourvu qu'elle vînt dans le brouhaha. A côté de ces ames frivoles et de ces comparses, les vrais insurgés, hélas! enthousiastes et fanatiques, hommes de labeur, espérant la puissance et la richesse que vous leur promettez; les sincères, les malheureux; l'ouvrier ayant faim et qui vient de quitter ses enfans sans pain; l'homme des ateliers nationaux, chômant et sans argent; le sincère utopiste ulcéré des maux de ce monde et les attribuant non à l'humanité dans son essence, mais aux riches. Voilà les côtés superficiels et le fond intime de la guerre sociale. Vos philosophes n'ont-ils pas proclamé la légitimité du succès, c'est-à-dire la sainteté de la force? Les insurgés se sont arrangés pour triompher. Ne leur avez-vous pas dit que l'humanité devait s'asseoir au même banquet? Ils font de leur mieux pour dresser la nappe. Allez, ne répétez plus à l'homme qu'il est bon et divin, que perfection et bonheur sont à lui de plein droit, afin qu'il ne s'avise plus de vous démentir. Au lieu de radoter le pédantisme de vos théories, venez donc observer ce peuple qui vit, souffre et meurt autour de vous. La théorie trompe toujours; la pratique ne peut tromper. Tout est incomplet dans ce monde, voilà ce que dit la pratique; tout est divin dans la nature et l'homme, voilà ce que disent la théorie et Spinosa. Le diamètre même de la terre n'est pas exact, aucune mesure n'est juste, et cette imperfection de toutes choses constitue notre force, car elle nous oblige à lutter. En 1777, le célèbre Borda essaya de rectifier les erreurs des instrumens nautiques et celles des observations; il se trouva en définitive que son invention aggravait les erreurs, le cercle n'étant point divisible en dix sections absolument égales.

— Et il suit de là que nous devons croupir dans l'ignorance, nous résigner lâchement, — accepter l'imparfait et l'incomplet, — plier enfin, comme des brutes, sous la misère de notre destinée?

— Je conclus exactement le contraire. Ce qui nous manque en 1848, c'est l'idée de la perfection suprême et le sentiment de notre imperfection; — l'idéal et le réel nous font défaut; — nous ne sommes ni modestes ni actifs : aussi voyez ce que nous devenons. Si l'homme n'est pas dieu, et qu'il ait le désir de la perfection; c'est-à-dire de l'idéal, il ne peut trop s'efforcer de l'atteindre; il doit donc sans relâche étudier, observer, travailler, réparer, s'enquérir. N'est-il pas extraordinaire que, depuis 1815, aucune enquête générale n'ait été instituée sur la situation de la France, sur les véritables effets des élections, sur l'état matériel des fortunes, sur les mouvemens du commerce, sur les procédés de l'agriculture, sur l'éducation, sur l'état des ames et des esprits, que l'on oublie obstinément? La guerre sociale des derniers jours n'eût

pas éclaté, si des hommes sans ambition (y en a-t-il encore?) avaient, de concert avec les municipalités, poussé cette recherche dans toutes les directions. Que pense l'ouvrier de Paris? que veut-il? Et celui de Lyon, et le berger des Landes, et l'instituteur primaire, et le matelot de Toulon, et l'agriculteur de la Beauce, et le fermier du Nivernais, que désirent-ils? qu'espèrent-ils? On se croit bien avancé avec des harangues, des drapeaux et des costumes; hélas! on n'obtient rien, pas même une notion positive sur les choses et les hommes. On ne sait ni ce que pense le pays, ni ce qu'il aime, ni ce qu'il craint, ni ce qu'il veut, ni ce qu'il repousse, ni ce qui lui manque. Quelle république le satisfera? Celle des voluptés? celle du commerce? celle de la guerre? de l'industrie? de la théocratie? des arts? de la richesse ou de la pauvreté? Sera-ce Venise ou Amsterdam? Boston ou Sparte? Athènes ou les États-Unis? Jusqu'à la fixation de nos pensées et de nos désirs, nous ne serons que d'ingénieux sophistes, rêvant comme Héloïse au sein de leur impuissance. Mais, dites-vous, nous rédigeons une constitution précisément pour nous fixer. Quelle erreur! Une constitution ne constitue pas les idées, elle les refait encore moins; Mably et Condillac, Helvétius et Thomas Payne, se sont trompés comme des matérialistes; ils ont cru que les faits influaient sur les idées, et les constitutions sur les hommes, tandis que les idées influent sur les faits, et les hommes sur les constitutions.

— Permettez-moi de vous interrompre, me dit Arnaud, en vous avouant que je trouve vos idées un peu confuses. Vous maudissiez tout à l'heure l'analyse comme destructrice. Maintenant vous réclamez l'enquête comme nécessaire. Qu'est-ce que l'enquête, si ce n'est l'emploi le plus strict de l'analyse détaillée?

— Je vous demande seulement de mettre chaque chose à sa place. Le véritable emploi de l'analyse dans une démocratie bien faite, c'est précisément l'enquête, perpétuelle, complète, exécutée par des mains loyales et habiles. L'analyse représente la division; rien de meilleur que la division du travail. La synthèse représente l'unité; rien de plus nécessaire que l'unité du pouvoir. Rendez donc le pouvoir à l'unité, et le travail à la division. C'est le contraire que vous opérez. Vous transposez les termes; vous ne concentrez que le travail, vous ne brisez que le pouvoir. Tout le monde veut mettre la main au même timon, chacun veut savoir tout et tout conduire, tandis que le pouvoir, divisé à l'infini, s'en va en lambeaux et en charpie, dont chacun s'arrache un misérable fragment. Ce pouvoir, n'ayant d'unité ni dans l'étendue ni dans la durée, privé pour ainsi dire de largeur et de longueur, tiré à quatre chevaux et écartelé dans tous les sens, à quoi peut-il aboutir? A servir de curée aux ambitions et aux vanités. On multiplie les portefeuilles, et l'on veut en créer encore. Il n'y a cependant que trois ministères politiques réels, celui de *l'intérieur*, des

affaires étrangères et de *la guerre*. Les autres ministères en sont les dépendances; ce sont des directions qui, placées sous des mains sages et patientes, devraient être aussi peu exposées que possible à la mobilité des courans politiques. L'instruction publique, les cultes, l'agriculture, les finances, la marine, la justice, les beaux-arts, le commerce, les travaux publics, les ponts-et-chaussées, les mines, sont des départemens très difficiles à administrer, qui réclament toute la vie de grandes capacités spéciales. Vous en faites des pouvoirs, et ce sont des travaux. Comme travaux, vous les mettez dans les mains de gens qui ne peuvent pas s'en occuper. Comme pouvoirs, vous en brisez le ressort. Pour rendre plus insensé encore cet éparpillement de forces, vous l'associez à la concentration municipale la plus intense, de manière à rendre la situation illogique jusqu'au ridicule, et à multiplier les antagonismes inévitables d'une analyse exagérée.

— Vous tendez sans cesse à l'unité par la pondération, oubliant que l'unité est monarchique dans son essence.

— C'est comme si vous disiez que la lumière est monarchique, et que la loi de la gravitation est tout-à-fait despotique. N'abusez donc pas des mots, et ne dites point que parler d'unité, c'est rappeler la monarchie. L'unité, c'est simplement l'accord des parties avec un centre régulateur, la condition indispensable de l'organisme. Quelle malheureuse folie d'imputer à la démocratie toutes les sottises et tous les vices! Pourquoi l'unité serait-elle donc la monarchie? L'unité, c'est la vie. J'entends par *unité* l'harmonie, plus essentielle à la forme démocratique qu'à toute autre, car une démocratie ne peut être ni discordante, ni vicieuse, ni énervée; si, dans un régime pareil, toutes les ambitions tirent à elles, la mort arrive; si la centralisation est violente, et que les efforts de ces ambitions deviennent excessifs, la mort violente s'ensuit. En France, où la vivacité et la culture de l'esprit surabondent et où les fortunes sont rares, qui donc n'est pas bon à faire un chef de bureau, un préfet ou un sous-préfet? Aussi tout le monde veut-il l'être; on touche peu d'argent; on donne peu de zèle; on sait peu de chose; l'état vous nourrit, et on ne le sert guère. Mon ami, si vous êtes démocrate, et que vous aimiez peu les fonctionnaires, ayez-en donc un très petit nombre; rendez l'accès des emplois très difficile; honorez-les singulièrement, et, à la mort des détenteurs, supprimez les trois quarts des places. Vous aurez moins de créatures, mais vous aurez aussi moins d'affamés et d'ennemis.

— Voilà des pensées très républicaines, très spartiates et très édifiantes : seulement rien n'est plus inutile. Le flot de la guerre sociale en Europe ne montera pas moins jusqu'à vous. L'humanité sainte n'en suivra pas moins son cours; pendant que vous cherchez vos remèdes pratiques, ô pessimiste! elle rejette ses langes de malade et marche en dépit de vous, lumineuse et régénérée.

— Pessimiste! appelez-moi tant que vous voudrez de ce nom, que les sophistes alexandrins jetaient à la tête du grand Jérôme et du grand Augustin. Ne pas voir le mal, c'est ignorer le monde. Tout progrès naît d'une guérison; toute force nouvelle naît d'une faiblesse réparée. Quittez donc la folie du spinosisme politique, du panthéisme appliqué à la chose publique, la folie de l'espérance insensée, la manie de vous préférer à tout, de ne vous résigner à rien, d'effacer ce qui fait obstacle; ne vous fiez pas à l'amour-propre, et souvenez-vous que l'Espagne est morte d'orgueil, l'Italie de volupté artistique, Rome de puissance excessive, parce que tout peuple meurt du germe même de sa grandeur. Puisse la France, si fière de son vieil et charmant honneur, ne pas mourir de vanité! Tâchez donc d'être démocrate sévère, de tuer ou d'amortir ces vanités ardentes et réfractaires, et, quelle que soit la nature de la dixième ou douzième constitution que vous allez fabriquer, je le répète, corrigez vos doctrines d'abord, puis vos mœurs, enfin vos actes. Mettez l'unité dans les unes, l'énergie dans les secondes, et, s'il est possible, la vérité dans les troisièmes. Abandonnez les poses théâtrales, pensez aux réalisations pratiques; soyez rigide dans les faits, sincère dans les doctrines; renoncez à la divinité de l'homme, à l'adoration des phrases, au mépris des professions qui parlent peu et qui agissent, à l'amour des professions qui n'agissent pas et qui parlent beaucoup, à la folle division du pouvoir, à la méchante répartition du travail, surtout à l'idée que vous vous faites d'une démocratie que vous calomniez. Ne payez plus vos représentans comme des commis, et ne donnez plus à vos fonctionnaires, en les traitant comme des laquais, les qualités serviles. Sans tout cela, vous feriez le chef-d'œuvre des constitutions passées et présentes, qu'il importerait peu, et, malgré vous, la France trouverait des punitions plus cruelles encore que les sanglans châtimens que vous venez de subir. Celui qui vous parle ainsi n'a aucune prétention, aucune ambition, point de maître à flatter, aucune fraction de peuple à capter, vous le savez bien, et vous pouvez le croire.

Nous nous trouvions devant la chambre des représentans, que gardaient de nombreux piquets de cavalerie, des détachemens d'artillerie et des canons, protecteurs de sa liberté. Le philosophe, qui m'avait long-temps écouté avec quelque émotion, et comme s'il eût profondément déploré mes erreurs, me serra douloureusement la main en me quittant, et me dit :

— Adieu! vous êtes un cœur honnête.

C'est comme s'il m'eût dit : « Le pauvre aveugle! il est pourtant estimable! » Cette pitié du philosophe me fit sourire. Argumens, idées, faits, réalités, terreurs, évidence, tout était venu se briser contre sa religion, contre l'imperturbable assurance de cette humanité déifiée.

PHILARÈTE CHASLES.

PUYLAURENS.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XXVII.

Gaston d'Orléans apprit bientôt que son frère lui manquait de parole, et que l'enquête sur les manéges du père Joseph n'aurait pas de suite. Lorsqu'il parut au petit lever, le roi lui ferma la bouche en l'accablant de faveurs, comme l'avait prédit Montrésor. On ajoutait plusieurs villes importantes à son apanage, et on mettait sous ses ordres cinq gouverneurs de province au lieu de quatre. Louis XIII prit ses airs les plus caressans pour annoncer à Monsieur qu'il voulait lui faire présent de la terre de Gros-Bois, que le vieux duc d'Angoulême avait le dessein de vendre. Monsieur se confondait en remerciemens, et, quand il se hasardait à dire un mot en faveur de Puylaurens, le roi l'interrompait pour lui jeter à la tête quelque libéralité nouvelle. Finalement, Gaston plaida fort mal la cause de son favori, et il fut convenu tacitement que Puylaurens demeurerait à Vincennes. En sortant du Louvre, Monsieur se plaignit amèrement de la faiblesse et de la fragilité de son frère; mais on voyait bien qu'il était heureux d'avoir trouvé une fois en sa vie un esprit aussi fragile que le sien.

— Encore, disait-il, si le roi me donnait tort et s'il croyait Puylau-

(1) Voyez les livraisons des 15 mai, 1er et 15 juin, 1er et 15 juillet.

rens coupable! Point du tout : il n'accuse ni moi ni mes amis; il craint seulement le bruit et les querelles. Sa paresse redoute les explications, les différends à juger, la recherche d'une vérité qui se cache, et il préfère laisser un innocent en prison plutôt que de se fatiguer à examiner les faits. Vit-on jamais une pareille timidité!

Montrésor souriait en écoutant cette sortie contre les esprits timides; cependant il engagea fort Monsieur à ne point désespérer de sauver Puylaurens.

— Votre dernière ressource, lui dit-il, est de courir chez M. le cardinal avant qu'il soit bien avéré que vous avez perdu la partie. Demandez au ministre la grace de vos amis; faites-lui honte de sa rancune par votre douceur et votre humilité. Ce procédé, auquel il ne s'attend pas, l'attendrira peut-être.

Le prince trouva le conseil excellent. Il monta en carrosse, et se fit mener au Palais-Cardinal. L'éminentissime accourut au haut de l'escalier pour donner au frère du roi *la droite et la porte*, comme on disait en style de cérémonial. Gaston mit en jeu ses talens de comédien. Il sut admirablement prendre la mine d'un homme au désespoir, et, à force de se pénétrer du rôle, la larme lui vint à l'œil, lorsqu'il s'écria, en abordant le cardinal :

— Vous voyez un pauvre prince au désespoir, abandonné de tout le monde, et qui n'a plus qu'à mourir, si vous ne lui ouvrez les bras d'un père!

M. le cardinal saisit en effet Monsieur dans ses bras et lui administra un gros baiser sur la joue.

— A quel coup de la fortune, dit-il, dois-je ce retour si heureux de votre amitié?

— A ma seule volonté, à ma confiance dans vos bons desseins. Soyez mon ami. Je n'en puis plus. Le roi me comble de bienfaits; mais vous seul pouvez me rendre mon honneur, que je perds si je ne sauve Puylaurens.

— Votre erreur est grande, reprit l'éminence; Puylaurens est le véritable ennemi de votre honneur. Oubliez ce cabaleur incorrigible. Réjouissons-nous d'une bonne intelligence que personne ne troublera plus. Je ne me sens pas d'aise de vous avoir embrassé. Ah! je ne savais pas encore combien j'aimais votre altesse. Je veux partager ma puissance avec elle, mettre à ses ordres mon crédit, la consulter en toutes choses. Vous devez m'aider, Monsieur, gouverner avec moi. Vous nous devez le secours de votre grand esprit. A présent, la France sera heureuse. Plus de querelles ni de guerres civiles! Le dernier de vos ennemis, c'était Puylaurens, et non pas moi. Asseyez-vous, Monsieur; causons d'affaires, et, en attendant, goûtez ces fruits confits que l'on m'a envoyés de Marseille. Il y a de certaines prunes de Gênes que je trouve

d'un goût admirable. Mangez-en quelques-unes, et donnez-m'en votre avis.

Monsieur goûta les prunes de Gênes, et, comme la bonne humeur lui revint peu à peu, le cardinal, transporté de joie d'une si douce réconciliation, lui donna le bocal entier de fruits confits, que Monsieur emporta sous son bras. L'éminence, tenant la main du prince, le reconduisit jusqu'à la rue, et, au moment de le quitter, le cardinal lui dit d'un ton impérieux et patelin tout ensemble :

— N'en doutez plus, Monsieur, vous avez adopté le meilleur parti; c'est dans mes bras qu'il faut vous réfugier. Voyez tous mes amis; quel air de santé, d'assurance et de bonheur! quel embonpoint sur leur visage! Les autres ne dorment pas et mangent peu, ou digèrent mal. Brûlons les lettres, oublions ce qui est écrit dessus. Laissons les turbulens dans leurs cages. En un mot, je suis le plus fort. Joignez-vous à moi, et nos forces seront doublées à tous deux.

On s'embrassa une dernière fois, et Monsieur remonta tout attendri dans son carrosse; mais depuis il avoua à Montrésor qu'il ne s'était jamais senti si confus, si honteux, si accablé, si mécontent de lui-même, la tête si basse et le cœur si meurtri, que dans ce trajet du Palais-Cardinal au Luxembourg, malgré le bocal de fruits confits, où il puisait assidûment.

Le soir, M. le cardinal, se frottant les mains, dit à Bois-Robert :

— L'abbé, veux-tu savoir à quoi sert d'être homme de bien et connu pour tel? A pouvoir, quand l'occasion l'exige, faire un mensonge et jouer un mauvais tour, sans qu'on ose vous soupçonner de supercherie. Avec ta réputation délabrée, tu ne saurais en faire autant. Tu n'irais pas au bout de la rue sans être lapidé.

— Votre éminence, répondit l'abbé, a donc mérité aujourd'hui le supplice de saint Étienne?

— Dans toute sa rigueur.

— Je vous en félicite sincèrement. J'aime mieux ma réputation délabrée et ma conscience libre.

— C'est que tu n'as point, comme moi, cent mille ennemis à tes trousses. Enfin, me voilà débarrassé du plus dangereux, du seul qui fût vraiment à craindre, précisément parce que son ambition était honnête. Puylaurens m'a donné plus de soucis que tous les autres ensemble. A présent, nous pouvons porter le front haut; nous dormirons bien cette nuit. Nos inquiétudes sont à Vincennes.

Dans ce moment, la porte des petits appartemens s'ouvrit, et le cardinal vit paraître Marguerite de Pont-Château, duchesse de Puylaurens et d'Aiguillon.

— Voilà, dit l'abbé en prenant son chapeau, de quoi troubler le sommeil de votre éminence jusqu'à sa nuit dernière.

— Restez, dit la duchesse à Bois-Robert; je parlerai volontiers devant vous; je voudrais que toute la terre pût m'entendre.

Mme de Puylaurens refusa de s'asseoir sur le fauteuil que Bois-Robert lui présenta, et, se tenant debout en face de son oncle, elle demanda froidement au ministre s'il voulait bien lui donner un quart d'heure d'audience, en ajoutant qu'elle avait à entretenir son éminence d'un sujet fort grave.

— Épuisons donc bien vite ce grave sujet, répondit le cardinal, un peu étourdi de ce début; je vous prête attention.

— Ne vous attendez point, reprit la duchesse, à ces scènes déchirantes qui ne font que vous endurcir. Je connais votre cœur, et j'ai vu trop souvent qu'il est de marbre dans ces occasions. Je garde ma douleur pour moi, et ce n'est point à vos genoux que je verserai des larmes. J'ai mes heures pour pleurer. Vous êtes homme d'affaires, je tâcherai de vous parler dans votre style. Je prie Bois-Robert, qui m'a toujours montré de l'intérêt, de m'avertir si je ne m'exprime pas comme il faut.

Les sourcils de M. le cardinal se relevèrent au sommet de son front, et ses yeux s'arrondirent par excès d'étonnement et de curiosité.

— Eh! dit-il, quelle affaire d'état allez-vous donc me proposer?

— Laissez-la s'expliquer, interrompit Bois-Robert. Avez-vous peur d'être surpris et battu par la politique d'une enfant de vingt ans? Parlez sans crainte, madame, je vous aiderai comme je pourrai.

— Monsieur le cardinal, poursuivit la duchesse, il y a bientôt cinq ans, le jeune Antoine de L'Age conçut de l'amour pour moi, et me déclara sa passion dans ce palais même, en me donnant pour gage de sa foi cette bague que vous voyez à mon doigt, et que Lopez vous avait voulu vendre. Je ne vous ai point fait mystère de mon inclination pour ce gentilhomme. Vous m'avez autorisée à prendre des engagemens avec lui, et c'est après m'être assurée de votre approbation que j'ai répondu sans réserve à son amour. Vous estimiez Puylaurens alors, et vous fondiez sur lui je ne sais quelles espérances et quels projets qui ne me regardaient point. Vos idées et vos vues ont bientôt changé. Puylaurens a commis des fautes dont je ne l'excuse pas; vous lui avez retiré votre amitié. Comme mon cœur ne pouvait se plier aux variations de la politique, vous m'avez pardonné d'aimer encore un gentilhomme qui avait perdu vos bonnes graces. Vous m'avez consolée de votre mieux, et cette indulgence m'a souvent touchée. L'amour qui m'attachait à Puylaurens avait résisté à de grandes vicissitudes. Mon mariage fut une des conditions de votre traité de paix. J'ai dû penser que dans vos calculs vous aviez autant égard à mes sentimens qu'à votre intérêt particulier; j'ai dû croire que vous saisissiez avec plaisir le moment d'un accord entre ces sentimens et cet intérêt pour assurer

ma fortune et mon bonheur, comme vous l'aviez promis à mon père. Me suis-je trompée?

— Répondez, dit Bois-Robert : nous vous demandons si vous avez marié votre nièce pour faire son bonheur, ou seulement pour vous accommoder avec Monsieur et son parti.

— Belle question! Il suffit de voir comment j'ai traité cette petite raisonneuse : ne lui ai-je point donné un duché, des bijoux, de l'argent, des terres, un hôtel? n'a-t-elle pas quarante mille livres par an de plus que la plus riche de mes autres nièces?

— Fort bien, répondit Bois-Robert; vous avez donc songé surtout à son bonheur. Cela est entendu. Poursuivez, madame.

— Cependant, poursuivit la duchesse, à peine suis-je mariée, que les filets de la police sont tendus contre Puylaurens; des avis lui arrivent de Bruxelles pour lui annoncer de basses manœuvres. J'ai la certitude qu'il est innocent, et vous n'oseriez me soutenir en face le contraire; mais, quand même Puylaurens aurait conspiré, dans les termes où vous étiez avec lui, ne devait-on pas tout au moins le faire comparaître, l'interroger, le mettre en présence des témoins ou des pièces, lui demander ses moyens de défense ou ses excuses? Il vous a dicté par sa conduite celle que vous auriez dû tenir, en venant de lui-même vous montrer les avis qu'on lui envoyait, et auxquels il ne pouvait croire. Sa loyauté est devenue pour vous un surcroît d'embarras. Vous hâtez alors l'arrestation de Puylaurens, et vous confisquez la preuve de son innocence. Il faut un coup de désespoir pour vous contraindre à restituer cette preuve, dont vous combattez l'effet dans l'esprit du roi avec la malice d'un ennemi acharné. Vous devriez être un juge impartial, et vous vous faites dénonciateur, accusateur et faux témoin. Sa majesté elle-même, un peu honteuse de tant de cruauté, propose un oubli général et réciproque des offenses, et vous repoussez ce moyen de conciliation en déguisant votre haine sous le prétexte du bien de l'état. Entendez ce que pense le public, spectateur indifférent des malheurs des grands : il dit que vous avez trompé Monsieur par une feinte réconciliation, que vous avez donné votre nièce à Puylaurens pour achever de le perdre à votre aise, et que le prince, dont ce jeune homme était le favori, s'étant laissé enlever le seul de ses conseillers qui eût du cœur, n'est plus qu'un automate dont la faiblesse vous sert d'amusement. Qui donc pourriez-vous encore tromper en niant toutes ces choses? Soyez dur, implacable, mais ne soyez point hypocrite; ayez au moins le courage d'avouer vos actions et d'en plaider la défense.

— Eh bien! oui, je les avoue, dit le cardinal, non pas devant un public inepte, qui ne sait point juger ce qu'on fait pour lui, mais en face de vous, madame, qui parlez si haut. La ruine de Puylaurens était nécessaire au repos du royaume. Il allait partir encore une fois pour les

Flandres et entraîner avec lui le prince faible dont il disposait. Je l'ai endormi par mes bienfaits, afin de le mieux saisir au faîte de sa grandeur. Nous le tenons à présent. C'est affaire finie. J'ai sacrifié la paix de ma maison au bien de l'état. J'aurai la guerre civile chez moi, mais la France jouira enfin du repos que les ambitieux avaient détruit. Apprenez, madame, à vous dévouer comme moi aux grands intérêts de ce pays.

— Vous l'entendez, Bois-Robert, reprit la duchesse; et vous, monseigneur, je vous remercie de cette confession sincère. Il faut apprendre, dites-vous, à se dévouer aux grands intérêts de ce pays? Je vais éprouver à l'instant le mérite de votre sacrifice. Monsieur le cardinal, ne me considérez plus comme une enfant. Les traverses et les chagrins m'ont formée. Par vos soins, je suis devenue en peu de jours une femme de quelque raison et d'un peu d'expérience. S'il est vrai, comme vous l'assurez, que vous ayez sacrifié la paix de votre maison au bien de l'état, ce sacrifice n'est plus nécessaire. Vous n'aurez plus la guerre civile chez vous, rendez-moi l'époux que vous m'avez donné. Je vous jure sur mon honneur de l'emmener bien loin des cours; je vous promets qu'il ne reverra de sa vie le prince ingrat qui l'abandonne. Il vivra pour moi seule, et aussi étranger aux cabales qu'il peut l'être dans le donjon de Vincennes. Je serai son geôlier, et je m'engage solennellement à le charger de chaînes si étroites, que vous n'entendrez plus parler de lui; car j'ai connu, pendant les dix jours que vous me l'avez laissé, toute ma puissance sur son cœur et son esprit. Voilà, monsieur, l'affaire d'état que j'avais à vous proposer.

— Oh! le bon petit plénipotentiaire! s'écria le cardinal en riant.

— Acceptez, dit Bois-Robert; ce petit plénipotentiaire en sait plus long que le père Joseph.

— Je ne me fie point, dit le ministre, aux chaînes de fleurs du mariage : on en voit trop qui se brisent tous les jours.

— Ne badinez pas, reprit la duchesse; je me suis engagée sur mon honneur. Si Puylaurens voulait se dérober à mon autorité, je vous le livrerais moi-même.

— Et que ferez-vous de lui?

— Je l'emmènerai à Bois-le-Vicomte, et il n'en sortira plus.

— Impossible, ma mie! tu ne l'y retiendrais pas pendant trois mois. A la première cabale, nous le verrions paraître à la cour.

— Je vous jure qu'il n'y reviendrait de sa vie.

— Les murailles de Vincennes me répondent bien mieux de sa sagesse. On se moquerait de moi, si j'acceptais un pareil marché. Puylaurens restera au donjon. Il y aurait trop de douceur à conspirer, si on trouvait encore au bout une jolie fille à caresser dans la plus riante campagne du monde.

— Si vous me refusez, je connaîtrai par là que le bien de l'état n'est point votre seul guide, et que la vengeance et la colère sont, au fond, ce qui vous pousse.

— Monseigneur, dit Bois-Robert, il faut répondre à cela. Vous ne pouvez vous taire sur une accusation aussi grave.

— Puylaurens est à Vincennes pour l'exemple des mauvaises têtes et des favoris imprudens.

— Mon oncle, reprit la duchesse, voici le moment de vous laisser fléchir et de montrer un peu de bonté. Établissez en même temps la paix dans votre maison et dans le royaume. Montrez que vous aimez votre pauvre nièce; acceptez un accommodement qui assure mon bonheur.

— Je saurai bien te rendre heureuse malgré tout. Brisons là. Point de Puylaurens.

— Puisque vous repoussez une proposition si raisonnable, recevez ma dernière déclaration. Votre éminence s'est jouée des sentimens les plus sacrés, en me faisant servir à ses vengeances. L'instrument se brise dans ses mains : je ne suis plus sa nièce; je suis duchesse de Puylaurens. Je supplie votre éminence de me permettre de partager le sort du mari qu'elle m'a donné. Une lettre apprendra au baron de Pont-Château, mon père, que je suis à Vincennes, et que vous avez assuré de cette façon le bonheur et la fortune de sa fille.

— Les femmes ne vont point à Vincennes. Vous serez ma nièce en dépit de vous, et je rendrai quelque jour bon compte à mon cousin de Pont-Château du bonheur de sa fille. A Vincennes, bon Dieu! je t'aime trop, ma mignonne, pour te mettre en prison.

— Homme d'airain! s'écria la duchesse, tu as rencontré une volonté aussi grande que la tienne. Je partagerai de loin le sort de mon mari. Je m'enfermerai; je ne te verrai plus, et s'il est vrai que tu m'aimes, comme tu le dis, garde bien que tes suppôts n'attentent à la vie de Puylaurens, car, s'il vient à mourir, je ne lui survivrai pas d'un jour.

— Bah! dit le cardinal, ce sont propos de petite fille en colère. Vous ne vous enfermerez point. Mes mesures sont prises; aucun couvent n'osera vous recevoir, et je saurai bien me faire ouvrir votre porte. Quant à l'idée de mourir avec Puylaurens, je m'y oppose; si le prisonnier partait pour l'autre monde, on veillerait de près sur vous, et je ne pense pas que le chagrin seul suffise à détruire une belle femme dans toute la fleur de sa jeunesse.

— Un esprit comme le tien n'imagine point qu'on puisse mourir des blessures de l'ame; mais crois-tu à la vertu du sublimé corrosif? Regarde ce flacon : il contient de quoi détruire vingt femmes dans la fleur de leur jeunesse.

— Sainte Vierge! s'écria le ministre, du sublimé! Qu'allons-nous devenir? Veux-tu bien me donner ce flacon, méchante fille!

— N'approchez pas, répondit la duchesse, ou je vide le flacon d'un trait.

— Miséricorde! tout le monde conspire donc contre moi?

— Prenez garde, dit Bois-Robert; ne voyez-vous pas dans les yeux de cette enfant qu'elle va se tuer?

— Eh bien! que veut-elle? que demande-t-elle? Est-ce que je souhaite sa mort? Je ne pense, au contraire, qu'à lui faire du bien, l'enrichir, la couvrir de bijoux jusqu'à ce que le rire lui revienne sur les lèvres.

— Tenez ferme, madame, dit Bois-Robert; il bat la chamade. Il va capituler.

— Non, je ne capitule point, reprit le cardinal. Son Puylaurens est en bonne santé. Il occupe une belle chambre, il a des livres et une écritoire, et ne souffre pas même de l'ennui. Où voit-on qu'il soit question de le porter en terre? Pourquoi me menacer de catastrophes abominables? Serrez cette fiole, fille ingrate, et craignez ma colère.

— Pauvre despote! répondit la duchesse en souriant. Tu parles de ta colère, à moi qui n'ai plus à craindre que Dieu. La mort se moque de ta tyrannie; ta puissance s'arrête à la porte du cimetière. Je suis plus forte que toi. Jure donc, si tu ne veux me perdre, que Puylaurens ne mourra point comme M. d'Ornano.

— Je te le promets, il ne mangera point de champignons. A quoi vas-tu songer? On le nourrit comme un prince.

— Promets encore que j'aurai des nouvelles de sa santé.

— Tous les samedis, le bulletin du donjon te sera communiqué. Tu y verras que Puylaurens dort, comme un béat, sans songer à sa femme.

— Adieu, monseigneur, il dépendra de vous que je vive. Il dépendra ensuite de vous que je sois heureuse et que je vous rende mon amitié; jusque-là notre parenté, la familiarité tendre qui existait entre vous et moi, tout cela est sous la clé du donjon. Vous l'en tirerez quand il vous plaira.

— Mais j'irai te voir, ma mie, et tu ne me mettras point à la porte de ton logis.

— Vous n'y gagnerez rien, car je ne vous parlerai que de mon mari, et ne vous laisserai pas un instant de loisir pour m'entretenir d'autre chose.

— Vit-on jamais une péronnelle plus délibérée? dit le cardinal quand sa nièce fut sortie. Me venir braver en face, traiter avec moi comme ferait l'ambassadeur ottoman! Je la mettrai à la raison.

— Votre éminence, dit Bois-Robert, ne la mettra qu'au désespoir, et s'en repentira tout le reste de sa vie. Votre gouvernement ne pénètre point dans le cœur des femmes, et, si vous y voulez régner, vous établirez votre domination sur un cadavre de vingt ans.

— L'abbé, va-t'en au diable avec tes prédictions sinistres!

Bois-Robert partit sans oser répliquer. Quand les autres courtisans arrivèrent, l'éminentissime les reçut en bourru et ne voulut point écouter leurs historiettes et jeux de mots. La fiole de sublimé lui revenait à la mémoire et lui jetait du noir dans l'ame. Si l'opiniâtreté de cet homme eût pu se vaincre une fois, ce devait être en cette rencontre; mais il était d'airain, comme le disait sa nièce, et l'idée de céder ne lui entrait point dans l'esprit. M. le cardinal se faisait mener deux fois par semaine chez Mme de Puylaurens. Il lui apportait de petits présens, lui caressait le menton, croyant se donner des airs de bon compagnon. La duchesse demandait avec une rare constance la grace de son mari, ou la permission d'entrer à Vincennes; on lui refusait l'une et l'autre, et dès-lors elle prenait quelque ouvrage de femme, et ne levait plus les yeux de sa broderie. Chaque samedi, l'éminence envoyait à sa nièce le bulletin du gouverneur de Vincennes, et la duchesse y voyait que la santé de Puylaurens était bonne. Les choses demeurèrent en cet état pendant quatre mois. Il devenait évident que l'homme d'airain ne voulait point s'attendrir.

XXVIII.

Un soir, Mme de Puylaurens eut une conférence avec la reine et Mme de Chevreuse. On ne sut point ce qui fut dit dans le petit oratoire où ces trois personnes se tinrent enfermées pendant deux heures. Le lendemain, qui était un dimanche, M. le cardinal rencontra la reine au sortir de la messe. Anne d'Autriche, parée avec un goût exquis, portait à son sein un magnifique bouquet de fleurs dont l'éminentissime lui fit compliment.

— Puisqu'il vous plaît, dit la reine en souriant, regardez-le bien; vous le reverrez peut-être.

Au bout d'une heure, un page du Louvre, tenant sous son bras un petit coffre, était introduit chez le ministre au Palais-Cardinal.

— Qu'est ceci, mon ami? demanda l'éminence.

— Je l'ignore, répondit le page. La reine vous prie d'ouvrir ce coffret quand vous serez seul.

Aussitôt le jeune homme partit, M. le cardinal ferma les verrous. On l'entendit ensuite appeler son barbier.

— Holà! maître Ponce, disait-il, où avez-vous l'esprit aujourd'hui? Ne voyez-vous point que je suis coiffé comme le prince Riquet? Et cette

barbe, ne sauriez-vous la peigner autrement? Mariez-vous votre fille, que vous êtes si chiche de vos parfums? Apportez vitement vos boîtes, et faites-moi mon visage des dimanches. Cherchez mes gants de senteur, et mettez un peu de jasmin dans mon mouchoir. Je n'oserais baiser la main d'une dame avec cette figure-là.

Le soir, le père Joseph, causant avec l'archevêque de Paris, lui disait en confidence :

— Le grand homme a ses endroits où les mouches le piquent encore comme à vingt-cinq ans. Tantôt, je lui vais demander ma correspondance de la diète de Ratisbonne, pour en relire certains passages, et je le trouve entre les mains de son barbier, grondant maître Ponce de ne l'avoir point parfumé à son gré. Il ouvre le tiroir secret de son bureau pour me donner mes lettres, et qu'est-ce que j'aperçois? Un gros bouquet de fleurs fraîchement cueillies et liées avec du fil d'or! Ce doit être pour Marion de Lorme. La cinquantaine lui va pourtant sonner aux oreilles tout à l'heure. Il a deux petites maladies dont on ne le guérira jamais : les femmes et la poésie. Ses amours sont boiteuses comme ses alexandrins. Il n'est pas plus brave sur l'un de ces chapitres que sur l'autre; mais allez donc lui dire cela! Il vous prouverait que vous conspirez contre le roi. Laissons-le payer son tribut à la faiblesse humaine.

A force de gourmander maître Ponce, M. le cardinal avait fini par se faire donner sa mine des dimanches, comme il le souhaitait, pour aller au salon de la reine. Il s'était vêtu de court; les bas rouges bien tendus, le haut-de-chausses orné de dentelles, la calotte sur le derrière de la tête, les gants de peau du Nord, la chemise brodée d'or, le lacet de filigrane au cou avec la croix de diamans, et le rabat richement festonné. Quand il se vit si bien apprêté, dans son miroir de Venise, le cardinal releva le menton, abaissa les paupières, et un air de majestueuse satisfaction accompagna aussitôt la propreté de son visage. Il tâcha de mettre au complet ses avantages naturels en prenant un pas libre et dégagé, mais l'usage de la robe lui donnait on ne sait quoi de lent et de gêné; la vie de cabinet commençait à lui courber le dos, et toutes les jointures de ses membres semblaient rouillées par l'âge; à part ces légers défauts, c'était un prélat fort cavalier. Au rebours de ce qu'il pensait, il trouva l'assemblée peu nombreuse au Louvre.

— Se peut-il, madame, dit le cardinal, que votre majesté ait si petite compagnie?

— Je l'ai voulu ainsi, répondit la reine; mes vapeurs m'ont servi de prétexte pour éloigner beaucoup de monde. Lorsque nous avons les politiques, vous parlez avec eux; on ne jouit plus de votre conversation, et l'ennui nous gagne. Aujourd'hui nous vous tenons : il faut nous faire votre cour.

— C'est-à-dire, madame, que vous êtes aujourd'hui plus humaine et mieux disposée à recevoir mes respects.

— Ils ne m'ont jamais déplu, monsieur le cardinal.

— Combien de fois ne les avez-vous point foulés aux pieds, écartés de vous avec une rigueur accablante et un mépris cruel?

— Était-ce bien vos respects, et non autre chose de plus dangereux? dit la reine en jouant de l'éventail; mais laissez-nous le droit d'être volontaire et capricieuse. Une femme a ses petits priviléges.

— A Dieu ne plaise que je veuille rien changer à vos charmes! Je les admire en gémissant.

— Vous trouvez-vous fort à plaindre ce soir?

— Toujours, madame. Je me suis enivré des odeurs d'un bouquet qui m'a fort remué les sens. Je soupirais loin de vous, et je soupire en vous voyant.

Sur un signe convenu entre la reine et sa dame d'honneur, la duchesse de Chevreuse vint rompre le tête à tête. M. le cardinal se mordit les lèvres en perdant l'occasion de se déclarer. Il ne bougea d'auprès de la reine; mais, chaque fois qu'il s'avisait de tourner au tendre, le signal ramenait un interrupteur, sans que le prélat amoureux soupçonnât le manége qui l'obligeait à remettre en poche ses élans passionnés. On fit chanter la maréchale de Thémines, qui avait une voix admirable.

— Monsieur le cardinal, dit la reine en applaudissant, que n'apprenons-nous la musique? Ne savez-vous pas jouer du luth?

— Je maniais un peu le luth dans ma jeunesse.

— Comment se fait-il que vous n'ayez jamais joué devant moi? Venez me voir un matin et apportez un bon instrument de Bologne.

— Volontiers, madame; mais gardez-m'en le secret et recevez-moi sans témoins.

— Nous n'aurons pour témoin que la duchesse de Chevreuse, et je vous recevrai dans mon oratoire.

Le cardinal rentra chez lui tout gonflé d'espérances. Le père Joseph le trouva le lendemain enfermé avec le chevalier de L'Enclos (1), le plus fameux joueur de luth qui fût alors en France. L'éminentissime grattait les cordes d'une fort belle pièce de Bologne et demandait à L'Enclos si ce n'était point trop mal pour une première leçon; à quoi le chevalier, bon courtisan, n'eut garde de répondre que ce n'était joué ni juste ni en mesure. Pendant ce temps-là, Mme de Chevreuse riait avec la reine.

— Je vois avec plaisir, disait-elle, que votre majesté est coquette comme un démon, lorsqu'elle veut bien s'en donner la peine.

(1) Le père de Ninon.

— Surtout, disait Anne d'Autriche, quand le moment sera venu, n'allez point me faire perdre mon sérieux et ne vous avisez point de sortir de l'oratoire; vous m'exposeriez à quelque insulte.

— Pour rien au monde, je ne voudrais vous quitter. Le prélat aura beau rouler ses yeux et secouer ses épaules avec impatience, je n'y comprendrai rien et demeurerai à mon poste. Résignez-vous seulement à vous laisser baiser le bout des doigts en ma présence.

En attendant le jour de l'entrevue, M. le cardinal vint chaque soir au Louvre, toujours vêtu de court et peigné par maître Ponce. Dans un moment où l'éminence, plus enivrée qu'à l'ordinaire, débitait des phrases de berger fidèle, la reine lui posa doucement son éventail sur la manche et lui dit en souriant :

— Il me passe dans l'esprit une fantaisie; si vous me contentez, je vous en saurai beaucoup de gré. J'aime votre nièce Marguerite; elle pleure son Puylaurens; faisons-lui la surprise de le tirer de prison.

Le front du ministre, tout à l'heure épanoui, devint sombre et plissé de rides profondes.

— Par pitié, madame, dit-il, ne parlons point d'affaires d'état. Près de vous je nageais dans les délices, et d'un mot vous me précipitez d'un parterre de fleurs au fond d'un noir souterrain.

— Me refuserez-vous cela? Je suis curieuse de voir si vous l'oserez. La contrariété m'enflamme déjà. Ce n'était qu'une envie, à présent c'est une passion. Je veux la grace de Puylaurens, et je l'aurai.

— Mais quelle tyrannie! s'écria le cardinal. Ne laisserez-vous pas aux gens huit jours pour réfléchir?

— Pas une heure. Je veux cette grace à l'instant.

— Il me faut pourtant le loisir d'y penser.

— Comme il vous plaira, monsieur. Vous êtes un pauvre amoureux. Retournez à votre portefeuille.

La reine se leva, demanda des cartes et se mit à jouer. Avant de se retirer, le ministre lui vint dire à l'oreille :

— Modérez cette vivacité. Nous causerons de Puylaurens dans votre oratoire.

Le jour de l'entrevue, on apporta dès le matin le luth de Bologne, enveloppé dans son étui. M. de L'Enclos en avait monté lui-même les cordes, car l'éminence était incapable de les mettre d'accord. Vers midi, les femmes de service entendirent des pas dans l'escalier dérobé de la reine, mais des pas si pesans, qu'on n'y eût jamais reconnu un amant en bonne fortune. Les portes secrètes s'ouvrirent jusqu'à celle de l'oratoire, qui se referma tout aussitôt. La reine était vêtue d'une étoffe de soie neuve si dure, à plis si cassans et montant si haut, son juste de baleine était si raide et si serré, son collet si empesé, qu'elle ressemblait à une citadelle hérissée de bastions, demi-lunes et tourelles.

On voyait aisément que la garnison ne voulait pas se rendre ce jour-là; mais M. le cardinal était mauvais juge dans les assauts de ce genre et ne devina point la détermination de l'ennemi à l'aspect de sa toilette. Malgré son rempart d'ajustemens et la présence de Mme de Chevreuse, corps d'armée auxiliaire d'intelligence avec la place, Anne d'Autriche paraissait au supplice. La duchesse tira le luth de la boîte, et, jetant sur ses épaules une mante drapée à l'espagnole, elle se mit à frotter les cordes au hasard, dans l'attitude d'un soupirant de nuit qui donne une sérénade, les yeux levés vers la fenêtre de sa maîtresse.

— Allons, dit-elle, cher seigneur, à votre tour. Vous êtes heureusement partagé. Au lieu de vous morfondre dans la rue, suivant l'usage, vous allez réjouir les oreilles de madame sur un bon siége de velours, à l'abri du vent.

Le musicien prit son luth, feignit de l'accorder, bien qu'il ne sût point en manier les chevilles, et se posa sur son fauteuil le plus gracieusement qu'il put, c'est-à-dire dans l'attitude la plus gauche du monde. Mme de Chevreuse, appuyée avec nonchalance sur le dos d'un siége, faisait encore ressortir davantage, par le charme de sa personne, le ridicule de son voisin. Le visage de la reine devenait moins sévère. Enfin le morceau si bien étudié avec L'Enclos commença. C'était un mélange de sons confus, sans rhythme et sans mélodie, auquel on ne pouvait rien distinguer. Mme de Chevreuse remuait la tête, comme si elle y eût senti une mesure, et gardait un admirable sérieux. La reine mordait son mouchoir pour ne point éclater. Derrière une tapisserie, on entendit au dehors des petits gloussemens comme des rires étouffés. Le musicien, tout à son morceau, ne remarqua rien et arriva un peu haletant à la dernière note. On lui prodigua les éloges. La duchesse, particulièrement, applaudit beaucoup, en se félicitant d'avoir vu la chose la plus rare du monde, un grand ministre, un profond politique, jouant du luth pour divertir la dame de ses pensées.

— Avez-vous songé, dit la reine, à la grace que je demande? J'ai cette affaire dans la tête. Il faut m'obéir sans délai; point de retard ni d'opposition.

— C'est une affaire grave, répondit le ministre. Je vous contenterai; mais, pour Dieu! que cela demeure entre vous et moi.

— Je n'en ai dit mot à personne.

— Eh bien! nous allons en causer, si vous voulez, tout de suite, sans témoins.

Le cardinal invitait du regard Mme de Chevreuse à sortir, mais la duchesse n'eut pas l'air de s'en apercevoir.

— Parlez, dit la reine; nous voici seuls, je vous écoute.

— Seuls! s'écria le ministre, pas encore.

— Eh! ne savez-vous pas que je n'ai rien de secret pour la duchesse?

— Oui-dà! mais moi, j'ai des secrets pour elle.

— Parlez, parlez, dit Mme de Chevreuse. Il s'agit de tirer Puylaurens de sa prison, n'est-ce pas?

— Quoi! on vous a déjà mise au courant de cette affaire? Cela est fort mal fait; c'est une indiscrétion. Je retire ma parole, et suis désolé de ne pouvoir point contenter sa majesté.

— Bon! s'écria la duchesse de Chevreuse, le voilà qui perd l'occasion de baiser la plus belle main des trois royaumes, quand cette main ne demandait pas mieux.

Le ministre regarda les doigts d'ivoire de la reine, dont la beauté parfaite était célèbre dans toute l'Europe.

— Je vois bien, dit-il, que je serai toujours battu, ayant contre moi deux ennemis si fins et si aimables. Puylaurens vous devra sa liberté.

— Ah! mon cher cardinal, s'écria la reine, que cela est galant et délicat à vous! Sortira-t-il de Vincennes demain?

— Doucement, madame; les choses ne pourront pas marcher aussi vite que dans votre jolie tête. Demain je parlerai au roi; deux jours après, la grace sera signée, et, lundi, les portes s'ouvriront.

— Ce lundi est bien loin; mais enfin j'ai votre parole.

— Et vous devez compter sur mon zèle. Je vous promets que, mardi, Puylaurens ne verra point le jour à Vincennes.

M. le cardinal s'approcha de la reine pour recevoir la récompense annoncée par Mme de Chevreuse. Anne d'Autriche présenta, avec une grace indolente et toute royale, une main dont Vénus eût été jalouse. Le ministre mit un genou en terre et baisa cette main trois ou quatre fois de cet air gourmand qu'ont les Cassandres italiens, puis il sortit plus fier et plus heureux de cette faveur que de la prise de la Rochelle.

Pendant la conférence dont le mystère enflait la vanité de l'éminentissime, Mme de Puylaurens et quatre filles d'honneur de la reine étaient cachées dans la bibliothèque d'Anne d'Autriche, où elles formaient un groupe fort piquant à voir. Ces jeunes figures, respirant à peine, le cou tendu, le pied en l'air, l'oreille appliquée contre une porte secrète, saisissaient avidement chaque son qui s'échappait de l'oratoire. Anne d'Autriche, craignant quelque surprise de son amoureux barbon ou peut-être quelque trahison de Mme de Chevreuse, avait mis en réserve ce renfort pour sa défense. La duchesse de Puylaurens ne songeait pas à se divertir; en revanche, les quatre filles d'honneur s'amusaient beaucoup de l'aventure. Au moment où le luth résonna si ridiculement, l'une s'enfuit, n'y tenant plus d'envie de rire, l'autre se pâmait en cachant son visage dans un coussin; les deux dernières avaient produit ce gloussement joyeux dont heureusement le cardinal n'avait rien entendu. Lorsque le prélat déposa ses gros baisers retentissans sur la

main d'ivoire, un nouvel éclair de joie et de malice illumina les quatre figures espiègles, et Mme de Puylaurens elle-même ne put retenir un léger sourire; mais tout à coup ce sourire fit place à l'expression de la terreur la plus profonde. La pauvre duchesse demeura comme frappée de la foudre. Une sixième personne, debout à l'entrée de la bibliothèque, regardait en silence le groupe indiscret et moqueur : c'était Lopez, l'espion du ministre, montrant ses longues dents, avec l'air enchanté d'un avare qui découvre un trésor. Ses yeux noirs, vifs et intelligens, dévoraient ce tableau, et il était aisé de voir que sa pensée rapide en avait déjà saisi le sens. L'Abencerrage, ayant compris tout ce qui venait de se passer, disparut comme une ombre, sans que les filles d'honneur l'eussent aperçu. La petite porte de l'oratoire s'ouvrit alors, et la reine embrassa Mme de Puylaurens.

— Mon enfant, lui dit-elle, la victoire est gagnée.

— Hélas! répondit la duchesse en fondant en larmes, elle est perdue par notre imprudence.

Le soir, le barbier de son éminence vint à l'heure accoutumée, portant sa trousse et ses parfums.

— Allez, maître Ponce, dit le cardinal d'un ton colérique, je suis assez bien peigné comme cela. Gardez vos senteurs et vos pommades; ces colifichets ne sont plus faits pour moi. Ma jeunesse est passée. On a ri à mes dépens, il faut à présent que l'on pleure.

XXIX.

Mme de Puylaurens ne s'était pas endormie sur les bonnes intentions de la reine et de la duchesse de Chevreuse. Depuis un mois, elle avait donné commission à La Pistole de chercher quelque moyen de correspondre avec le prisonnier. Le capitaine s'était installé dans un cabaret au village de Vincennes. L'or étant la meilleure clé des prisons et forteresses, l'estafier avait emporté une somme considérable. Il s'en adjugea prudemment la moitié pour prix de services périlleux dont la potence pouvait interrompre l'exécution. L'un des portiers du donjon venait au cabaret lorsqu'il n'était point de semaine. On le régala; il aimait le vin, et se grisa. On le fit jouer, et on eut soin de le laisser gagner. Ayant pris goût à ce délassement, il fréquenta volontiers avec La Pistole. Au bout de quinze jours, on en vint aux confidences. Le capitaine promit des montagnes d'or à qui lui apporterait un billet de Puylaurens. Le portier jasa de cette affaire avec le geôlier du duc, et le geôlier en devisa avec son porte-clés. Tous trois élevèrent les mêmes objections, à savoir la sévérité de leurs principes, le serment de leur charge, le danger d'être pendu. Cependant ils consentaient à transmettre des papiers, pourvu que ce ne fussent point des écrits contre le

roi ni le cardinal, pourvu qu'on assurât de bonne foi qu'il s'agirait dans ces papiers d'affaires de famille ou de confidences d'un mari à sa femme. Quant à l'évasion du prisonnier, il n'y fallait pas songer. La Pistole répondit que de l'évasion il n'était nullement question pour le quart d'heure, et qu'on n'en parlerait pas avant bien du temps. Il donna cinquante louis au portier, qui garda, outre sa part, la moitié de ce qu'il devait donner au geôlier; celui-ci retint la moitié de ce qui était dû au porte-clés; mais, malgré tous ces tours de bâton, le prisonnier fut averti un matin que, s'il lui plaisait d'écrire à sa femme ou à quelque autre personne, on ferait parvenir ses lettres à leur destination.

Un matin, La Pistole arriva triomphant chez la duchesse, chargé de deux lettres, l'une adressée à Mme de Puylaurens, l'autre à son altesse royale Gaston d'Orléans. La première contenait ce qui suit :

« MA CHÈRE AME,

« Je ne sais par quel heureux expédient le fidèle La Pistole a gagné les gens qui me gardent. Je vous laisse le soin de le récompenser, car il me rend un grand service en me fournissant cette occasion de vous envoyer mes dernières pensées. Ne nous le dissimulons plus : à cette heure, ce n'est point un prisonnier qui vous écrit, c'est un condamné à mort. L'ordre a été envoyé ce matin du Palais-Cardinal de me transférer dans un autre appartement. Le gouverneur vient de m'en donner la nouvelle en termes fort recherchés; mais la politesse de son langage ne saurait adoucir ma situation. Je vais occuper le logement où mourut M. d'Ornano : c'est un cachot où la lumière du jour ne pénètre point. Si les ténèbres, le défaut d'air et l'humidité du lieu ne suffisent pas à me détruire, on y ajoutera sans doute la nourriture de M. le maréchal.

« Cette condamnation ne m'a pas causé de surprise. Cinq mois de silence m'ont appris que je ne devais plus rien espérer, ni de l'amitié de son altesse royale, ni de votre crédit sur l'esprit de M. le cardinal. C'eût été la première fois que le grand ministre eût pardonné. Il mourra sans avoir connu la clémence. Je n'ai jamais douté de votre tendresse pour moi, ma chère ame. Mon tourment le plus cruel est de songer à la douleur que vous aurez ressentie de ne pouvoir pas me sauver, et je frémis en pensant au coup terrible que vous donnera ma mort. Je quitterais ce monde avec moins de tristesse, si je savais que vous surmonterez votre chagrin, et que vous ne mettrez pas à me pleurer trop de passion et d'amertume. Je vous donne un an pour porter mon deuil et nourrir vos regrets. Passé cela, je vous supplie de vous rendre au monde qui vous réclame; c'est un tribut assez cher que de vouer aux larmes votre vingtième année. Je n'en demande et

n'en veux pas davantage. De tous les hommages que vous pourrez rendre à ma mémoire, aucun ne me sera plus doux que le respect de votre vie et la conservation de votre personne. Je prétends mourir chrétiennement, et, afin de me retrouver un jour dans le ciel, il faut que vous mouriez dans les mêmes sentimens que moi. Pour l'amour de vous, ma chère ame, je vais donc essayer de pardonner à mes ennemis et d'offrir à Dieu l'agonie qu'ils me préparent; la chose me sera difficile. Je pardonnerai au tyran qui m'a poursuivi jusqu'au tombeau, plus volontiers encore qu'au lâche prince dont l'abandon m'a jeté où je suis. L'un a fait son métier de despote, tandis que l'autre a manqué à tous les devoirs d'un ami.

« Je hais ces gens larmoyans qui abusent de la sensibilité d'une femme et profitent de l'instant solennel de la mort pour enfoncer dans un cœur qui les aime un souvenir empoisonné, comme s'ils espéraient échapper au néant par ce legs abominable. Ne faut-il pas toujours finir? Qu'importe si c'est à Vincennes ou au Louvre? J'ai goûté dix jours de bonheur en toute ma vie: ceux que j'ai passés paisiblement auprès de vous, et il m'est doux de penser que ce bonheur était sans reproche. Le peu d'instans que j'ai encore à vivre seraient moins amers, si votre main pressait la mienne à l'heure du départ; mais l'attendrissement d'une séparation si douloureuse, mes adieux et mes larmes vous déchireraient le cœur, et peut-être est-il mieux pour votre repos d'éviter cet excès d'émotion. J'aurai plus de mérite si je réussis à ne point mourir désespéré dans ma solitude que si je mourais entre vos bras.

« Prenez soin de mes serviteurs. Faites quelque chose pour Du Plessis. Donnez de l'argent à La Pistole, c'est la seule récompense dont ce coquin puisse être touché. Il a du bon, tout perverti qu'il est.

« Adieu donc, ma chère ame. Vivez : je vous en prie et vous l'ordonne. Laissez que votre chagrin s'apaise par l'effet du temps, et prononcez quelquefois dans vos prières le nom de celui qui prend les devans pour aller vous attendre dans le pays où l'on ne risque plus d'oublier ceux qu'on aime.

« Votre époux affectionné,
« ANTOINE DE L'AGE. »

La seconde lettre, adressée à son altesse royale Gaston d'Orléans, était ainsi conçue :

« MONSIEUR,

« On me transférera demain dans la chambre où mourut votre gouverneur. Vous savez ce qui advient des prisonniers qui habitent ce cachot. Si la triste fin que je fais était de quelque avantage pour la répu-

tation ou le bien de votre altesse, je ne me plaindrais point; mais, en subissant une mort honteuse et cachée, j'ai encore la douleur de penser qu'elle est désastreuse pour votre gloire. Je connais trop votre altesse pour la prier d'implorer en ma faveur la clémence du roi. Vous avez mis quelque chaleur à défendre M. d'Ornano; vous en avez eu moins à vouloir sauver le pauvre Chalais, moins encore à plaider pour M. de Vendôme. Sans moi, vous n'en auriez point mis du tout à parler pour M. de Montmorency. Vous devez donc, suivant cette pente naturelle de votre esprit, m'abandonner plus complétement que les autres. Il semble que je sois en droit d'attendre des secours de votre altesse, en l'état où me voilà réduit; cependant, du fond de ma prison, c'est moi qui vais vous donner un avis important.

« Croyez-moi, Monsieur, ne prenez plus de confidens, ne conspirez plus, ne vous mêlez plus des affaires de l'état, et demeurez en repos dans votre musée de médailles. Songez que vous avez perdu et ruiné tous vos amis; souvenez-vous de votre contenance à Castelnaudary, lorsque vous laissâtes périr sous vos yeux deux héros qui tombaient pour vous; souvenez-vous de vos hésitations dans tous nos conseils, de votre faiblesse le jour du coup de main que vous fîtes manquer à Saint-Germain, des perplexités que vous déguisiez en toutes rencontres sous les dehors d'une rodomontade aussi imprudente que la peur. Reconnaissez enfin que vous n'êtes fait ni pour la guerre, ni pour les conjurations, ni pour les cabales de cour, ni pour débattre honorablement les conditions de la paix, ni pour en assurer l'exécution, ni pour sauver les débris de votre fortune dans le malheur, encore moins pour protéger ceux qui se sont hasardés à vous servir. Courbez la tête devant le génie et la puissance d'un ministre plus grand que vous. Chaque nouvelle tentative que vous avez faite pour le renverser vous a rejeté plus bas que vous n'étiez auparavant. Encore une cabale, et je n'oserais répondre de votre liberté ni de votre vie. Évitez un sort semblable au mien. Tenez-vous pour vaincu, et vivez dans l'ombre et le repos; c'est le seul moyen de ne compromettre et par conséquent de n'abandonner personne. Excusez la liberté de mon style. Je vous écris du fond de la tombe où vous m'avez laissé choir sans me tendre la main. Soyez docile à ma voix, qui vous crie de changer de route, sans quoi vous allez heurter du pied cette tombe et trébucher vous-même parmi les débris de votre honneur. Je consens que vous ne tentiez rien pour me sauver, à la condition que vous n'aurez plus de confidens et ne sacrifierez plus d'autres malheureux à votre faiblesse. Il m'en coûte de vous pardonner ma misère et mon infortune; je le fais pourtant aussi chrétiennement qu'il m'est possible, et je souhaite que vos autres victimes ne vous accusent jamais avec plus d'emportement que moi.

« Sur ce, je me déclare le serviteur respectueux de votre altesse, et

prie Dieu qu'il lui donne des jours heureux et paisibles, des nuits sans trouble et les douceurs d'une conscience légère. »

La reine et Mme de Chevreuse, n'ayant plus revu M. le cardinal depuis trois jours, avaient deviné sans peine la cause de sa froideur. Elles n'osaient non plus donner signe de vie, et demeuraient dans la crainte, attendant chaque matin l'explosion de la colère du ministre. Le bruit se répandit de la rigueur dont on usait envers Puylaurens, et l'on sut qu'il allait être plongé dans le cachot où tant de gens avaient péri. Cependant, sur l'avis de Mme de Chevreuse, la reine ne fit pas semblant de savoir la cause du silence et de la retraite du cardinal. Lorsque arriva le lundi, jour fixé pour la délivrance du prisonnier, M. de Laporte, premier valet de chambre d'Anne d'Autriche, se rendit au palais du ministre.

— Monseigneur, dit Laporte, la reine m'envoie pour savoir des nouvelles de votre goutte et pour vous rappeler votre promesse de faire sortir de prison le duc de Puylaurens.

— Vous direz à la reine, répondit l'éminence, que ce n'est point de la goutte que je souffre, mais d'une blessure cruelle. Vous ajouterez que je suis homme de parole : j'ai promis que demain Puylaurens ne verrait pas le jour au donjon de Vincennes; les ordres nécessaires sont donnés pour qu'il ne le voie point.

XXX.

Monsieur jugea que la lettre de Puylaurens n'était pas bonne à montrer; il mit donc l'épître dans sa poche et n'en dit mot à personne. Sans avoir le dessein de rien entreprendre en faveur du prisonnier, le prince se rendit à tout hasard chez le roi. Il le trouva partant pour le jeu de paume et l'y suivit. Louis XIII, ayant bien dormi et digéré sans aigreur, paraissait animé d'un semblant de gaieté.

— Mon frère, dit-il avec sa grace accoutumée, vous avez le teint brouillé ce matin; le blanc de vos yeux est un peu jaune, et je ne m'étonnerais point si vous aviez le foie malade tout comme moi. Savez-vous que la différence d'âge n'est pas grande entre nous? Si votre santé se gâte, vous ne régnerez guère de temps après moi, et, comme vous n'avez point d'enfans mâles, la couronne s'en ira sur la tête de M. le Prince.

— Je consens volontiers, répondit Monsieur, que les Condé règnent après nous, mon frère. Plût au ciel que je n'eusse pas d'autre motif de me chagriner que celui-là!

— Et quel autre sujet de vous chagriner pourriez-vous donc avoir?

— Le voici. M. le cardinal avait promis de traiter Puylaurens avec humanité; cependant il l'a fait jeter dans le cachot où est mort mon gouverneur.

— Par charité! s'écria le roi, oublions Puylaurens. Vous m'allez troubler ma joie. Le diable m'en laisse si peu, que j'en suis ménager. Jouons à la paume ensemble comme de bons amis.

— Je ne suis point en état de jouer, sire, à moins que vous ne promettiez d'avoir compassion de Puylaurens.

— Eh bien! jouons en partie la grace de votre favori. Si je perds, je le tire de Vincennes et lui rends sa liberté; mais, si je gagne, vous ne me parlerez plus jamais de lui.

— Fi donc, mon frère! pouvez-vous faire un enjeu de votre justice et de vos graces?

— Vous avez raison; c'est une folie. Puylaurens mérite sa prison, et il y restera.

— Si vous le prenez ainsi, j'aime encore mieux tenter l'aventure et vous gagner sa grace.

— Je le crois bien. Vous êtes plus leste que moi, vous avez l'avantage de votre côté; mais je vous avertis que j'ajusterai les balles de mon mieux, et ne vous ferai point de quartier; ainsi appliquez-vous à bien jouer.

Tout en réglant les conditions de la partie, on arriva au Marais, et le carrosse s'arrêta devant les jeux de paume. Monsieur avait de l'agilité et de l'adresse aux exercices du corps; mais sa timidité naturelle lui enlevait une part de son coup d'œil et de ses forces aussitôt qu'il s'intéressait trop au gain. Le roi, au contraire, jouait mieux quand l'intérêt du jeu triomphait de l'indolence où sa constitution débile le tenait plongé. D'un côté était la faiblesse du corps et de l'autre celle de l'ame, en sorte que, dans cette occasion d'importance, la partie devenait égale, ou peu s'en fallait. Dès le début, Monsieur prit six points de suite. Le roi ne se démonta pas et n'en joua qu'avec plus de soin et d'application; à la septième balle, il donna de sa raquette en coupant de haut en bas, et fit passer la paume horizontalement d'un pouce au-dessus de la corde de séparation, si bien que Monsieur manqua le coup. A partir de ce moment, Gaston d'Orléans, déconcerté, intimidé de plus en plus, perdit tout son avantage. On atteignit ainsi le onzième point des deux côtés. Monsieur, sentant sa main trembler, demanda partie remise; mais le roi ne le voulut point.

— Ah! disait Louis XIII, vous croyez, parce que vous êtes le plus jeune, qu'on ne vous gagnera pas? Eh bien! votre Puylaurens demeurera au bois de Vincennes, et vous ne m'en rebattrez plus les oreilles. Je suis charmé de voir triompher ma justice et mon adresse tout en-

semble. Nous rirons bien ce soir avec M. le cardinal. Donnez-moi une autre raquette, bonnes gens, que j'envoie la dernière balle tout droit au donjon porter nouvelle à Puylaurens de mon succès.

Monsieur avait déjà perdu la tramontane. Il lança la balle en lui faisant décrire un demi-cercle parfait, tant il avait peur de la manquer, et il donna le plus beau jeu du monde à son adversaire. Le roi prit son temps sans se presser, et, frappant la balle à tour de bras, l'envoya en ligne droite dans les yeux de Monsieur, qui baissa la tête pour éviter le coup, et laissa la paume s'éteindre dans le filet.

— Vive Dieu! dit le monarque, j'ai joué comme feu mon père. Je ne me sens pas d'aise, et ne donnerais point cette partie pour dix mille écus. Puylaurens restera au donjon, et, du moins, si on me vient encore crier son nom, il me rappellera un jour heureux.

Monsieur avait jeté à terre sa raquette et s'en était allé tout rouge de dépit. Ainsi s'évanouit par un coup de maladresse et de timidité la dernière chance de salut de Puylaurens.

Un matin, le cardinal et le père Joseph donnaient audience à l'ambassadeur de la seigneurie de Venise au sujet des affaires de Mantoue. Le ministre avait commandé qu'on ne laissât entrer personne; mais la nièce de son éminence était habituée à pénétrer à toute heure du jour. Le magnifique ambassadeur fut un peu étonné de voir une femme éperdue forcer le passage et interrompre la conférence en se jetant aux pieds du cardinal.

— Monseigneur, s'écria la duchesse, vous m'avez refusé la grace de mon mari, ne me refusez pas au moins la permission de le voir une dernière fois avant qu'il meure. Il faut que je l'assiste à ses derniers momens. C'est un devoir sacré que vous ne sauriez me défendre d'accomplir.

— Relève-toi, mon enfant, dit le ministre. Bon Dieu! en quel état te voilà! Ne pleure pas ainsi. Tu vas te rendre malade.

— Mon oncle, n'insultez pas à ma douleur par cette fausse pitié. Je suis au désespoir. Si vous ne me permettez d'entrer à Vincennes, vous compterez ce soir une personne de moins dans votre famille.

— Monsieur l'ambassadeur, reprit le cardinal, votre conseil des dix écoute-t-il les prières des femmes de prisonniers?

— Notre conseil des dix, répondit le Vénitien, n'a point de nièces; mais ce qu'une république ne doit point faire, le ministre d'un monarque absolu peut le hasarder.

— Écoute, ma chère Marguerite, dit l'éminence, si tu veux avoir un peu de douceur et de résignation, je te récompenserai de telle sorte que toutes les femmes du royaume souhaiteraient d'être veuves à ce prix. Je te marierai avec un prince régnant d'Allemagne ou d'Italie. Je te mettrai une couronne fermée sur la tête. Au lieu d'un tabouret à

notre cour, tu auras un trône, et on te fera la cour à toi-même. Tu auras des chambellans, des gardes-du-corps, une armée, une flotte, des filles d'honneur et des sujets.

— Monstre sans ame! s'écria Mme de Puylaurens, n'espère point me séduire. Puisqu'il n'est plus d'autre refuge que le tombeau contre ta tyrannie, je t'apprendrai qui je suis et de quel cœur tu as osé te jouer. Je te l'ai dit : ce soir, il y aura une personne de moins dans ta famille.

— Si tu fais cela, répondit le cardinal, malheur à toi! Ah! sainte Vierge! me menacer de se tuer! Va, je te retirerai mes bonnes graces; je reprendrai le duché d'Aiguillon, je le donnerai à ma nièce de Combalet; tu perdras fortune, dignités, maisons de campagne, bijoux, vaisselle et beaux habits, et je te renverrai dans ta province en jaquette, comme tu en es venue. O rage! vouloir se détruire! Je ne sais plus ce que je dis, tant je suis en colère.

— Nous perdons l'esprit tous deux, reprit la duchesse avec plus de calme. C'est assez; vous m'avez entendue. Je vous donne jusqu'à ce soir pour vous déterminer. Ou je pénétrerai auprès de mon mari, ou je quitterai volontairement ce monde, d'où votre barbare despotisme m'aura chassée.

Aussitôt que Mme de Puylaurens fut partie, le père Joseph, croisant ses bras, regarda en face M. le cardinal.

— J'ai peine, lui dit-il, à en croire mes yeux. Quoi! vous ne savez point venir à bout d'une femme de vingt ans! Vous déraisonnez comme elle, et vous vous amusez à lutter de violence! Rien n'est si facile pourtant que de mener où l'on veut ces têtes légères. Vous prenez une massue pour battre une plume qui vole, au lieu de souffler dessus tout doucement. Monseigneur, je ne vous reconnais plus.

— Eh! que puis-je faire? car enfin je ne veux point qu'elle se détruise.

— Vous voulez qu'elle vive, n'est-ce pas? qu'elle se console, qu'elle oublie son mari, qu'elle en épouse un autre plus tard, et qu'elle vous aime et vous égaie comme autrefois par sa gentillesse?

— Assurément.

— Laissez-la donc pleurer à son aise. Vous prenez les choses tout au rebours. Laissez-lui voir son Puylaurens; permettez qu'elle lui ferme les yeux, qu'elle se fonde en eau, qu'elle porte la robe la plus noire du monde, qu'elle mouille les mouchoirs les plus blancs, qu'elle s'enferme dans un château, qu'elle s'y ennuie bien de sa douleur, et vous verrez que du noir elle passera au brun, puis au violet, puis au bleu d'azur, et finalement au rose le plus tendre. Si vous fermez l'écluse à son chagrin, si vous luttez d'entêtement avec elle, vous allez la perdre.

— Je te donne mes pouvoirs. Va la trouver, dirige-la. Charge-toi de tout; mais, si tu me la laisses mourir, je te tordrai le cou.

— J'y consens. Dormez en paix, je réponds de sa vie. A présent, reprenons notre conférence.

— Mon révérend père, dit l'ambassadeur de Venise, vous n'avez point étudié cette politique-là au congrès de Ratisbonne ni dans *le Prince* de Machiavel.

— Non, vraiment; je l'ai apprise dans le livre du simple bon sens.

La conférence sur les affaires de Mantoue n'était pas achevée, lorsqu'un valet de Mme de Puylaurens vint remettre à M. le cardinal les titres de propriété de Bois-le-Vicomte, le brevet du duché d'Aiguillon et tous les autres parchemins qui représentaient l'immense fortune que la duchesse devait aux libéralités de son oncle.

— Joseph, cria le ministre, va-t'en bien vite; cours chez ma nièce. Empêche qu'il n'arrive quelque grand malheur. Je m'en remets à toi du soin de la conduire. Abandonne toute autre affaire pour celle-ci. Ne perds pas une minute.

— Il n'y a rien qui presse, dit le capucin. N'avons-nous pas jusqu'à ce soir? Dans une heure, les bonnes paroles que j'apporterai produiront leur effet; ne vous embarrassez de rien.

Le capucin reprit son discours sur les projets de mariage des filles du duc de Mantoue; mais le cardinal n'avait plus la tête à la politique, et l'ambassadeur de Venise se retira par discrétion, en remettant au lendemain la suite de la conférence. Le père Joseph fit signer au ministre un laisser-passer pour le gouverneur de Vincennes, et demanda son carrosse. Tandis qu'on attelait les chevaux, il se rendit à son appartement, ouvrit un coffret de bois qui ressemblait à une pharmacie portative, et y choisit un petit flacon qu'il mit dans sa poche à côté de ses clés et de son crucifix; puis il partit en souriant dans sa barbe avec cet air hypocrite et satisfait que prennent volontiers les trompeurs accoutumés à voir réussir toutes leurs ruses.

Mme de Puylaurens, noyée dans ses larmes et n'espérant plus rien du cardinal, fut touchée de l'entremise du père Joseph comme d'une grande marque de bonté. Le capucin joua l'attendrissement, se montra pitoyable, et témoigna de la joie d'avoir triomphé de la dureté du ministre. La duchesse jeta sur ses épaules une mante de voyage, et voulut partir à l'instant pour Vincennes.

— Ma fille, disait le révérend père, ne vous le dissimulez point : nous allons trouver votre mari en un triste état. Le logis qu'il occupe est fort malsain, et je sais que Puylaurens est à deux doigts du tombeau. Ce que nous avons à souhaiter de plus heureux, c'est que vous arriviez à temps pour lui fermer les yeux. Ne vous mettez point dans l'esprit que nous puissions le sauver; ce serait une illusion vaine dont la perte vous porterait plus tard un nouveau coup. Peut-être serait-il mieux pour vous d'éviter une scène cruelle.

— Non, mon père, répondit la duchesse; j'aurai la force d'accomplir mes devoirs, et, si je puis adoucir un peu les angoisses de ce pauvre mourant, je le ferai, fût-ce aux dépens de mon repos ou même de ma vie.

Mme de Puylaurens était une femme de grand courage; mais, à l'approche d'un aussi terrible moment, la sensibilité de son ame ne résistait plus à la violence de la secousse. Elle pâlissait, la voix lui manquait. En descendant du carrosse, elle sentit ses jambes fléchir et s'appuya sur le bras du capucin. Dans l'appartement du gouverneur, on trouva le chapelain du donjon.

— En quel état est Puylaurens? demanda le père Joseph.

— Il va mourir, répondit le gouverneur.

— Quoi! point d'espoir?

Le chapelain secoua la tête d'un air significatif.

— Je lui ai donné l'extrême-onction, dit-il, et il mourra touché de la grace divine.

— Ne laissons pas d'essayer encore des moyens humains, reprit le père Joseph. Appelez le médecin, et conduisez-nous bien vite auprès du prisonnier.

La célèbre chambre de M. d'Ornano était placée sous une voûte de pierres de taille. Une meurtrière étroite et sinueuse introduisait une faible quantité d'air extérieur, sans donner passage à la lumière. L'eau ruisselait sur les murailles, et, de temps à autre, de larges gouttes, tombant d'en haut, produisaient sur le sol, déjà mouillé, un clapotement glacial. Une torche de résine, plantée dans un anneau de fer, répandait une lueur blafarde assortie à l'horreur de ce séjour. Dans un coin, on voyait un grabat monté sur deux petits tréteaux. Le prisonnier, le visage tourné contre le mur, ne bougea point, malgré le bruit de la porte, malgré les pas et les voix qui résonnaient dans son cachot. Un infirmier, assis près de lui, fit signe de la main que le moribond était plongé dans le délire. La duchesse fut prête à s'évanouir au premier regard qu'elle jeta dans cette espèce d'enfer, mais, aussitôt qu'elle aperçut le malade, elle retrouva ses forces et courut à lui; elle se courba au-dessus du lit et appela trois fois Antoine! avec un son de voix si doux et si pénétrant, que les assistans gardèrent le silence pour attendre l'effet de cet appel. L'accent de la tendresse, de l'intérêt et de la bonté était chose si inconnue dans les échos du donjon, que le moribond se retourna dans son lit en ouvrant des yeux étonnés.

— C'est vous, Marguerite, dit-il; que venez-vous faire ici? Êtes-vous donc condamnée à mourir comme moi?

— Non, mon ami; je viens vous soutenir et vous consoler dans vos derniers momens.

— S'il en est ainsi, reprit Puylaurens, mes derniers momens peuvent

durer long-temps encore. Le poison ne m'a pas encore autant abattu qu'on l'imagine.

— Il se croit empoisonné, murmura le père Joseph.

— On peut le sauver, s'écria la duchesse.

— Essayons, dit le capucin. Docteur, ne perdez pas une minute. Voyez si ce malade n'est point désespéré.

Le médecin fit approcher la torche du lit, et, regardant le prisonnier attentivement :

— Cet homme-là, dit-il, n'a pas deux jours à vivre. Que ne m'a-t-on appelé hier, puisqu'on voulait le sauver?

— Nous n'avions point d'ordres, répondit le gouverneur.

— Messieurs, dit Puylaurens, je vous assure que je suis plein de vie. Ne me nourrissez plus comme M. d'Ornano, et vous verrez si je ne serai pas bientôt sur pieds.

— Vite, des secours, des contre-poisons! s'écria la duchesse. Docteur, faites votre devoir.

— Je le ferai, madame; je vais préparer moi-même les remèdes nécessaires, et je reviens dans un moment.

— Ne tardez pas! cria le père Joseph.

Le médecin sortit en courant.

— Mon père, dit le gouverneur au capucin, êtes-vous certain d'agir selon les intentions de M. le cardinal?

— Je suis responsable des ordres que je vous donne.

— C'est que tout ceci n'est point d'accord avec les instructions écrites du ministre.

— Conformez-vous sans crainte à mes instructions verbales.

— O mon père! dit Mme de Puylaurens, nous allons donc le sauver?

— Je commence à l'espérer, ma chère fille.

— Grand Dieu! s'écria le prisonnier, l'infâme Joseph est ici! Je suis perdu!

Le révérend père frappa doucement sur l'épaule de l'infirmier et l'entraîna hors du cachot.

— Il faut abréger, dit-il froidement. Voici le flacon de sels; faites que nous ayons fini avant le retour du médecin.

Puylaurens tremblait de tous ses membres et paraissait en proie à une terreur profonde.

— Embrassez-moi, Marguerite, disait-il, nous n'avons qu'un instant; ce moine infernal n'est pas venu pour rien. Ne nous aveuglons pas davantage. Vivez, ne me pleurez pas avec trop d'amertume. Résistez à la douleur pour l'amour de moi. Donnez-moi votre main, et ne me parlez plus. N'en doutez pas, mon heure est proche.

Après un moment de silence, le malade demanda de l'eau.

— Monsieur, lui dit l'infirmier, voici des sels qui vous rendront vos forces.

Puylaurens porta le flacon à ses narines et aspira plusieurs fois, comme si ses esprits se ranimaient. Son visage se colora d'une rougeur subite qui ressemblait à celle de la santé.

— Grand merci! dit-il, je me sens mieux.

Puis il pencha la tête en s'appuyant sur l'épaule de la duchesse, et soupira comme une personne qui s'endort. Le père Joseph, caché derrière la porte, fit un sourire monacal, et murmura dans sa barbe :

— Enfin, nous voilà débarrassés de ce fâcheux!

Au bout d'un quart d'heure, on entendit des sanglots et des cris de femme au désespoir. La duchesse avait reconnu qu'elle tenait dans ses bras un cadavre.

Le soir de ce triste jour, on se disait à l'oreille dans les salons de Paris que le duc de Puylaurens était mort au donjon de Vincennes dans la chambre de M. d'Ornano, et Tallemant des Réaux raconte que Mme de Rambouillet, en apprenant cette nouvelle, s'écria : — Cette chambre-là vaut son pesant d'arsenic.

Le bon mot de la marquise fit le tour de la ville, et ce fut la seule oraison funèbre du pauvre Puylaurens. On trouve aussi dans un journal du temps cette phrase exempte de passion : « Aujourd'huy, 30 juin, nous apprîmes que Puylaurens s'étoit laissé mourir au donjon, les uns disent par excès de chagrin, les autres à cause de sa prison, d'autant qu'on ne lui permettoit point de voir le jour, et qu'il étoit logé en même lieu que feu M. d'Ornano; mais le lieutenant de roi au donjon dit que c'est d'une fièvre pourpre. »

On sait ce qui advint de la plupart des personnages de cette histoire. Mme de Puylaurens, après avoir bien pleuré son mari pendant quatre ans, donna raison aux prévisions du père Joseph en se remariant avec Henri de Lorraine, prince d'Harcourt, fils du duc d'Elbeuf. Elle perdit cependant le duché d'Aiguillon, que le cardinal lui retira pour le donner à Mme de Combalet.

L'éminentissime, dont la fortune ne semblait pas pouvoir s'élever davantage, atteignit pourtant à un degré de puissance inoui dans les annales du royaume. Son ambition, ingénieuse à créer des moyens de se satisfaire, lui suggéra l'idée étrange de se faire patriarche de France, ce qui eût soulevé infailliblement un schisme dans l'église, si la mort ne fût venue étouffer ces projets audacieux.

Monsieur, toujours attaqué de la maladie des cabales, employa Montrésor, comme Puylaurens, à ébaucher des conspirations; il trembla

devant ses propres desseins, recula devant les résolutions prises, laissa ses amis courir seuls au danger, et les abandonna le mieux du monde après la défaite. Avec le comte de Soissons, Montrésor et Saint-Ibal, il renouvela plus lâchement encore que la première fois la scène du coup de main manqué à Saint-Germain. Cinq-Mars et de Thou, Fontrailles et M. de Bouillon, qu'il avait encouragés à la révolte, furent désavoués par ce prince sans courage. Après la mort du roi, Monsieur ne put se défendre de cabaler contre la reine-régente et contre Mazarin. On voit par les mémoires du coadjuteur quel rôle misérable il joua dans les affaires de la fronderie. Sous le règne de Louis XIV, Gaston d'Orléans se retira au château de Blois, où il acheva ses jours dans l'oubli et le mépris qu'il méritait.

Mme de Chevreuse emplit la cour et la ville du bruit de ses aventures, de ses amours avec M. de La Rochefoucauld, de sa fuite en Espagne et de ses intrigues pendant la Fronde.

Quant aux personnages secondaires dont nous avons parlé, on trouvera souvent leurs noms dans les écrits du XVIIe siècle.

Le père Joseph mourut avant son digne maître, au moment où on allait le faire cardinal.

M. Le Coigneux revint en France après la mort du ministre; il recouvra ses biens, et, pour se consoler de son chapeau manqué, il se maria sept fois, comme la Barbe-bleue, toujours d'une façon romanesque, et toujours veuf sans que l'on sût comment.

Lopez, ayant cherché à s'introduire chez Mme de Rambouillet, y fut reconnu pour un espion, et les gens courageux lui fermèrent leur maison. Après la mort du cardinal, il sentit qu'il ne pouvait plus se montrer, et disparut de la scène du monde.

MM. Le Coudray-Montpensier, Senantes, Charnisay, Du Plessis et les autres amis de Puylaurens sortirent de la Bastille après un séjour de huit mois qui les dégoûta des conspirations; aussi, dans les troubles qui suivirent, on ne les vit guère reparaître. Ils savaient trop où menait l'amitié des princes.

Il ne serait pas bien de terminer sans dire un mot de l'honnête La Pistole. La France étant, selon lui, un pays perdu, le capitaine alla chercher fortune en Italie sur son cheval barbe. N'ayant point trouvé d'emploi à Milan, il se rendit à Venise; mais tous les patriciens de la magnifique seigneurie étaient pourvus d'estafiers à gages: la concurrence était formidable. La Pistole fut bien surpris de se voir au milieu de coupe-jarrets plus exercés, plus habiles et plus féroces que lui, d'escrocs plus adroits, de joueurs plus fins, de tireurs d'armes plus dangereux, et d'entremetteurs beaucoup plus insinuans. Pendant le premier mois de son séjour dans cette ville civilisée, La Pistole perdit tout

son argent aux cartes; il se fit blesser en duel deux fois, et se laissa surprendre par un jaloux, qui obtint jugement du tribunal des sages de la nuit contre sa personne. Il n'eut que le temps de s'enfuir sur une gabarre de commerce qui partait pour Ancône, d'où il se rendit à Florence. Dans cette grande ville, on volait, on tuait et on trichait au jeu avec une telle supériorité, qu'il s'estima fort heureux de trouver une place de marmiton dans les cuisines d'un cardinal. Il y mena une vie exemplaire pendant trois ans. Une pleurésie, qu'il gagna en passant du feu des fourneaux à la fraîcheur de l'air extérieur, le mit au tombeau, et le chapelain de la maison ouvrit de grands yeux en écoutant la confession générale, la plus riche du monde en gros péchés, d'un homme qui passait pour un aide de cuisine fort sage et un écureur de vaisselle sans reproche.

Il me reste à demander pardon au lecteur de l'avoir entretenu si longuement de cabales de cour qui, en politique, ne furent que des drôleries, comme disait Tallemant. Je dois aussi m'excuser d'avoir puisé à ma guise dans l'histoire pour faire du roman. Les académies n'approuvent point ces libertés, et sans doute elles ont raison; mais voici, selon moi, une excuse qu'on pourrait alléguer : le romancier trace des portraits, l'historien cherche des reliques. Il faut au portrait la ressemblance, à la relique l'authenticité. Bien des gens attachent des souvenirs aussi précieux à l'image d'une personne qui n'est plus qu'à un os ou une mèche de cheveux; c'est affaire de goût. Si donc on approuve fort celui qui découvre le fragment de relique le plus menu, pourquoi blâmerait-on l'artiste qui reproduit la figure d'un personnage? Pour moi, je confesse que j'aimerais mieux avoir le portrait de saint Bruno par Lesueur que de posséder le crâne ou la robe de laine de ce pieux cénobite.

PAUL DE MUSSET.

LA HONGRIE.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

SAINT ÉTIENNE ET JOSEPH II.

Ce qui frappe d'abord dans la Hongrie, c'est la prodigieuse variété des races d'hommes qui l'habitent. Aucun pays n'en renferme un aussi grand nombre; dans aucun surtout, cette variété, cette diversité n'est aussi incessamment rappelée à l'esprit par tout ce qui vous entoure. Types de figures profondément dissemblables, costumes étranges, langues inconnues, religions séparées ou ennemies, mœurs radicalement contraires, tout vous ramène à cette première impression; vous n'avez pas besoin d'ouvrir les livres pour comprendre que vous êtes au milieu d'une confédération de peuples divers plutôt qu'au sein d'une nation une et simple dans son origine, ou ramenée à l'unité par la vertu d'assimilation, qui est le propre d'un gouvernement puissant.

Ouvrez les yeux; voici les Hongrois qui ont donné leur nom au pays qu'ils ont conquis. Venus au xe siècle de l'antique patrie des Scythes (2),

(1) Voyez, dans la livraison du 1er juin 1848, l'étude sur *l'Ancien et le Nouveau palatin*, qui ouvre cette série.

(2) L'origine des Hongrois a donné lieu, dans ces derniers temps, à une controverse

ils portent encore dans leurs traits, dane leur langue, dans leurs habitudes, la vivante empreinte de leur origine; braves et intelligens, ils cachent sous la physionomie calme et réfléchie des peuples de l'Orient un cœur passionné, un esprit vif et enthousiaste. Les plus riches ont changé contre la pelisse des hussards la peau de mouton qui couvrait jadis leurs pères; les autres l'ont gardée.

Après les Hongrois viennent les Slaves, habitans de ces contrées aux premiers temps où remonte l'histoire, race féconde et opiniâtre, fine, rusée, plus capable de suivre que de marcher seule et en tête, mais, à ce second rang, ne se laissant dépasser par personne; — puis les Allemands, descendus avec les flots du Danube aux extrémités du pays, robustes et habiles cultivateurs, sages, économes, représentans de la civilisation occidentale, de nos habitudes, de nos coutumes, à cette frontière extrême de l'Europe. Vous retrouvez dans les charmans villages bâtis par les Saxons, dans le Banat et en Transylvanie, ces fraîches et riantes figures allemandes, ces cheveux blonds, ce teint coloré, que vous avez admirés sur les bords du Rhin, et cette même langue qui, depuis Strasbourg jusqu'à Orschova et Hermanstadt, établit un grand courant d'idées communes et fait pénétrer l'influence puissante de l'Occident plus loin encore que le Danube ne porte les produits de son industrie.

Les Valaques comptent aussi de nombreux représentans en Hongrie; débris dégénérés des légions de Trajan, ils sont fiers de ce nom de *Roumani* qui atteste leur origine. Quand vous descendez le Danube, vous apercevez sous les flots, aux environs d'Orschova, les ruines d'un pont romain, et gravée sur une pierre des montagnes, au milieu desquelles le fleuve s'ouvre un étroit passage, une inscription latine où l'on lit encore les noms de Nerva et de Trajan. C'est là que la 13e légion avait établi son quartier. Si à ce moment quelque pâtre valaque, au nez aquilin, au profil de médaille, apparaît sur la pointe d'un rocher, vêtu de son sayon en poil de chèvre, coupé comme la tunique romaine, vous croyez voir un centurion aux portes du camp. Cette race, aujourd'hui servile et dégradée, peut bien descendre des soldats de César et

active et passionnée même. Les Magyars veulent descendre d'Attila et des Huns; la plupart des historiens allemands et des écrivains partisans de la Russie se sont efforcés de prouver, par des textes d'histoire et des affinités de langue très équivoques, que les Hongrois ont la même origine que les Finnois. Pierre-le-Grand, parlant au premier Rákoczy de l'origine des Hongrois, affirmait que c'était une tribu dépendante de la grande horde de Russie, qui avait conquis la Hongrie. Le savant Müller (*Allgemeine Geschichte*, 2 vol.) croit que les Hongrois ou Magyars venaient du sud de la Sibérie et des monts Ourals, avec les Petschenèques, leurs voisins. On peut consulter sur cette question, qui est presque devenue une question politique, un remarquable écrit de M. A. de Gérando (*Essai historique sur l'Origine des Hongrois*). L'auteur expose et discute sur ce point, avec une grande sagacité, les diverses opinions des historiens. Ses argumens paraissent concluans en faveur de l'opinion nationale, à laquelle nous nous sommes rangé.

de Trajan, puisqu'elle a donné un jour à la Hongrie deux grands hommes, Jean Huniade et le roi Mathias Corvin.

Nommons seulement les Grecs, les Arméniens à la robe traînante, les Italiens et les Croates, les Juifs, plus méprisés ici et plus utiles que partout ailleurs, tous ayant gardé leurs costumes et leur langue. N'oublions pas les Français qui, à l'époque de Marie-Thérèse, vinrent de la Lorraine et de la Champagne s'établir dans le Banat, et y fondèrent les villages de Charleville, de Saint-Hubert, et quelques autres dont les noms attirent aussitôt l'attention d'un compatriote. Enfin, au dernier degré de l'échelle sociale, se présentent les Bohémiens ou Zingares, race ennemie et mystérieuse, répandue au milieu des populations qui l'exècrent, et avec lesquelles elle a accepté la guerre; ils vivent à l'entrée des villages, repoussés et maudits, comme aux Indes les parias, dont la tradition les fait descendre, dans de misérables cabanes enterrées à moitié sous le sol; leur langue est inconnue, leurs mœurs hors des lois morales. Le vol, la magie, la musique, les métiers de forgerons, d'équarrisseurs de bêtes, ou de bourreaux, telle est leur industrie héréditaire (1). Entre cette race misérable et le brillant cavalier magyar dont nous parlions tout à l'heure, nous avons parcouru toute l'échelle de la race humaine; plus bas, l'homme finirait.

La Hongrie fut la première station des barbares qui envahirent l'Europe moderne, le premier réservoir où l'invasion, le déluge, comme on l'appelle, vint déposer les couches successives de son limon. Dans les siècles suivans, les invasions des Turcs, des Tartares, des Polonais, des Allemands, le passage des pèlerins aux temps des croisades, ajoutèrent encore de nouveaux élémens à cette population si variée; mais chacun garda sa langue, ses mœurs, souvent son organisation particulière. Ainsi, les communes saxonnes du Banat et de Transylvanie (*sedes saxonicæ*), colonies fondées par l'esprit calviniste et républicain au XVIe siècle, ont rejeté toute espèce de noblesse : l'élection des magistrats s'y fait par le suffrage universel. Ces villages de bourgeois républicains, dont l'industrie rappelle les communes florissantes du moyen-âge, sont semés çà et là, au milieu des *Szeklers*, rejetons des premiers conquérans du pays, tous nobles et guerriers, organisés comme en un camp sur la frontière.

Si nous pouvions regarder enfin dans l'intérieur de ces hommes si différens de figure et d'aspect, nous trouverions la même variété. Les religions les plus diverses se partagent les populations que nous venons d'énumérer; toutes les communions chrétiennes, — catholiques, luthériens, calvinistes, — y ont leurs représentans; les Grecs unis et du rite oriental y occupent une large place; les Juifs, les anabaptistes, quel-

(1) Voyez Grellman, *Histoire des Bohémiens*, préface et chap. XIV.

ques mahométans même doivent figurer dans ce dénombrement. Enfin, aux deux extrémités de l'esprit humain, les Bohémiens célèbrent, au fond des bois, je ne sais quel culte, ridicule ou abominable, en l'honneur d'une vache rousse, et les unitaires ou sociniens, établis ici non par tolérance seulement, mais comme religion d'état, gravent sur le fronton de leur temple cette inscription que Socrate aurait écrite : *Uni Deo.*

Quelques chiffres sur la population de la Hongrie en diront plus que des considérations générales. Les derniers *tableaux statistiques pour la monarchie autrichienne*, publiés à Vienne en 1846, donnent, pour la Hongrie, 10,500,000 habitans; pour la Transylvanie, 2,100,000; pour les frontières militaires, 1,220,000. Nous avons essayé, en comparant les ouvrages de statistiques les plus accrédités, de répartir cette population par races, par religion et par classes dans les trois tableaux suivans.

DIVISION PAR RACES.

Hongrois ou Magyars	4,200,000	En grande majorité dans vingt-trois comitats, en minorité dans dix-sept.
Slaves (toutes les races d'origine slave, y compris les Croates	4,260,000	Mêlés dans le nord, en immense majorité dans le sud et la Croatie.
Valaques	1,900,000	En majorité dans quatre comitats, en minorité dans sept.
Allemands	700,000	En majorité dans le comitat de Weissembourg, en minorité dans trente-six autres.
Bohémiens	40,000	Campés dans les faubourgs des villes ou à l'état nomade.
Autres races, Français, Italiens, Grecs, Clémentins (Albanais)	150,000	
Juifs	150,000	Fixés, en général, dans les villes, sauf les villes de mines, d'où ils sont exclus.
Total	10,500,000	

DIVISION PAR RELIGIONS.

Catholiques	5,600,000
Grecs unis	800,000
Grecs non unis	1,350,000
Luthériens	800,000
Calvinistes	1,670,000
Unitaires	40,000
Juifs	150,000
Sectes diverses	50,000
Bohémiens	40,000
Total	10,500,000 (1).

(1) Il faut observer d'une manière générale que les calvinistes sont presque tous Magyars, les luthériens Allemands, les grecs non unis Valaques; les catholiques dominent parmi les races slaves, et presque exclusivement dans la Croatie, où les protestans ne peuvent remplir aucun emploi.

DIVISION PAR CLASSES ET PROFESSIONS.

Nobles et districts privilégiés	600,000
Clergé	20,000
Villes libres	650,000
Soldats	70,000
Domestiques (hommes et femmes)	200,000
Mineurs et leurs familles	200,000
Ouvriers fabricans et leurs familles	500,000
Professeurs et lettrés avec leurs familles	40,000
Employés du gouvernement	50,000
Employés des particuliers	50,000
Avocats et professions diverses	100,000
Mendiants	20,000
Paysans (dont la moitié sont possessionnés)	8,000,000
TOTAL	10,500,000 (1).

Le sol hongrois est, par sa fécondité comme par sa variété, en harmonie parfaite avec une population si mélangée : parcourez ce vaste royaume qui, de la Pologne, s'étend jusqu'à l'Adriatique, et des portes de Vienne jusqu'à la Valachie turque; partout vous retrouverez ce même caractère d'abondance et de diversité. Au nord, les monts Karpathes avec leurs défilés menaçans, où s'entr'ouvrent des mines d'or et d'argent, les plus riches de l'Europe; sur leurs pentes méridionales, ces vignobles de *Tokay*, « dont le vin généreux, disent les chansons hongroises, a la couleur et la valeur de l'or; » puis les lacs d'Œdenbourg et de Bélaton, grands comme des mers intérieures; la Theiss et le Danube, ce roi des fleuves, roulant ses eaux à travers les vertes *puztas*, pâturages sans limites, couverts d'innombrables troupeaux. Ce spectacle est plein de magnificence, c'est la grandeur du désert, moins son aridité; pour ne point se perdre dans l'immensité de ces plaines, le berger cherche au ciel les étoiles qui l'aident à retrouver sa route. Au sud, vous trouvez la température et la végétation de l'Italie dans sa splendeur méridionale; plus loin, après les cataractes, la Suisse *danubienne*, et les bains de Méhadia, frais et pittoresque séjour qui n'a rien à envier aux sites les plus vantés des Pyrénées et des Alpes.

Tous les géographes ont célébré l'admirable fécondité de ce sol qui, dans ses latitudes étendues, produit, sans exception, tout ce qui sert à la vie de l'homme, toutes les matières sur lesquelles s'exerce son industrie, et principalement, disent-ils, quatre choses sans lesquelles le

(1) Je n'ai point fait entrer dans ces tableaux la population de la Transylvanie, qui jusqu'à ce jour avait un gouvernement et une diète séparés. Les affinités de tout genre qu'elle avait d'ailleurs avec la Hongrie viennent d'opérer sa réunion définitive avec ce royaume. La répartition de ses deux millions d'habitans ne modifierait guère les proportions que nous venons d'établir.

courage n'est rien, ou n'est pas : le fer, — l'or, — le vin — et le blé. — Nous ne les suivrons pas dans cette énumération des produits de la Hongrie. Les richesses de tous les règnes y abondent, et l'on comprend le proverbe : *Extrà Hungariam non datur vita.* L'objet le plus curieux d'un voyage en Hongrie, c'est l'homme; ce sont les hommes qu'il y faut chercher. Si leur incontestable valeur les recommande à notre sympathie, l'originalité, la singularité de leurs institutions ne les désignent pas moins à notre curiosité.

The proper study of man is Mankind.

On s'est plaint souvent, en Hongrie, que les voyageurs s'arrêtaient trop à quelques détails bizarres et négligeaient le fond même du caractère et de l'organisation nationale; j'espère échapper à ce reproche. Je n'ai point oublié quelle hospitalité affectueuse j'ai trouvée dans ce pays; l'on ne se méprend pas sur l'accent d'une amitié véritable : il est naturel que l'étranger s'arrête surtout aux différences qui le frappent, et ce n'est pas dans un esprit de critique qu'il met certains points en saillie; le métier d'observateur n'est pas chose facile; si l'étranger voit tout d'abord ce qui est extraordinaire, l'homme du pays, à son tour, trouve toutes choses simples et unies. Que les Hongrois, d'ailleurs, ne se plaignent pas de cette étrangeté qui attire sur eux l'attention de l'Europe; qu'ils ne la dépouillent pas même entièrement, pour ne pas affaiblir cet intérêt, qui peut être pour eux un secours et une force. Lorsque Usbeck, à Paris, quitta ses habits de Persan, il fut confondu dans la foule, personne ne le regardait plus, et il se sentait moins d'esprit qu'auparavant.

Cette curiosité de l'Europe au sujet de la Hongrie a été bien tardive. Cependant, indépendamment de l'intérêt qu'offrait l'étude de ce pays pour la politique générale, il y aurait eu là une foule d'argumens et d'exemples précieux pour nos écoles historiques et les divers systèmes qu'elles représentaient : on y eût retrouvé non pas seulement l'image de ce passé sur lequel disputaient leurs principaux disciples, mais ce passé lui-même, vivant tout entier. Nous le sentons bien pour notre propre temps; les conjectures les plus ingénieuses et les plus hardies de l'érudition des âges futurs ne vaudront pas, pour ressusciter l'histoire actuelle, pour lui rendre la vérité et la vie, un jour passé dans ce milieu où nous nous agitons. Il en est de même pour les origines de notre histoire. Que de recherches savantes, par exemple, pour expliquer la manière dont s'opéra la conquête des barbares! On n'a pas oublié la vive curiosité que la génération contemporaine de la restauration porta à ces recherches. L'histoire lui dut un de ces livres rares où la science, revêtue de la forme poétique, émeut l'imagination et pénètre jusqu'au cœur. L'*Histoire de la conquête des Normands* eut ce

succès. On s'intéressa, à travers les siècles, aux luttes et aux combats de deux races ennemies; mais que d'incertitudes, que de difficultés pour démêler et constater cette division des vainqueurs et des vaincus, pour retrouver les traditions sous les débris du temps! Cette division, cette hostilité des races, on eût pu, nous le croyons, les observer en Hongrie, non pas cachées dans les livres, mais vivantes dans le cœur de chacun et au grand jour. C'est là qu'on eût pu saisir cette longue lutte du peuple conquérant et du peuple conquis, séparés entre eux par tous les signes extérieurs qui perpétuent le souvenir de la victoire d'une race et de la défaite de l'autre : l'une toujours armée, à cheval, portant les insignes du commandement, maîtresse du sol entier qu'elle a conquis; l'autre cultivant, sous la dure domination de ses maîtres, des champs dont la moisson ne sera pas à elle, vêtue de peaux de mouton ou d'une toile grossière, enchaînée pendant huit siècles à la glèbe, par la force d'abord, plus tard par la loi, — à peine affranchie aujourd'hui, n'osant ni croire ni se fier à la destinée inespérée, subite, de sa liberté; race sans autre tradition que celle de la servitude, sans existence légale, et dont les chroniqueurs nous ont laissé cette énergique définition : *Plebs misera, egens, contribuens aut potius nulla.*

Toutes ces populations, huit millions d'ames aujourd'hui, ne comptaient pas dans la constitution politique de la Hongrie; elles n'étaient pas : *plebs nulla.* Le peuple hongrois seul existe dans l'histoire et dans la loi. Sa souveraineté tient essentiellement au droit de conquête; elle procède de la victoire, elle est la récompense des services militaires, elle se transmet par la naissance. La richesse même, cette puissance qui, partout ailleurs, a tué le système féodal, n'y fait rien. Tel individu de la race victorieuse est pauvre, et tel de la race esclave, riche : voilà tout. La condition sociale ne change pas, parce qu'elle est établie sur d'autres rapports que ceux de la fortune. Tel esclave ou affranchi à Rome, avec un million de sesterces, n'en tremblait pas moins devant un citoyen romain pauvre et mendiant. Ce nouveau peuple-roi ne s'élève qu'à un demi-million d'hommes; c'est de lui seul cependant qu'il a été question jusqu'à présent; les vaincus, écrasés par une longue servitude, n'avaient pas même pensé à revendiquer leurs droits, à protester contre leur destinée. Ils courbaient sans murmurer la tête sous la dure et éternelle loi du *væ victis;* des spectacles douloureux qui affligeaient les regards, des contrastes choquans qui disaient plus énergiquement que tous les discours les vices de l'état social, n'excitaient de leur part ni plaintes ni colère; il n'y avait que l'étranger qui s'étonnât.

Pour moi, je n'oublierai pas l'impression que je reçus à mon premier voyage en Hongrie, lorsqu'au pont de bateaux qui joint à Pesth les deux rives du Danube, je voyais arrêter rudement chaque paysan,

chaque pauvre cultivateur. Après avoir payé pour lui, le paysan devait payer encore pour les maigres chevaux attelés à sa charrette. La taxe est forte, et c'était une somme pour ces pauvres gens; cependant les gentilshommes magyars, montés sur leurs beaux chevaux ou traînés dans d'élégantes voitures, passaient et repassaient sans payer. J'avais bien lu que le noble hongrois était exempt de toute contribution publique, de taxe personnelle, et que tous les fardeaux retombaient sur le paysan; mais, entre le récit de quelque injustice ancienne et le spectacle présent et provoquant d'une iniquité sociale, la différence est grande. Je sentis que je passais du côté des vaincus: je voulais payer comme eux; mais le péager, me reconnaissant pour un étranger, refusa mon argent et me dit que la taxe ne devait peser que sur les serfs. Sans doute ce privilége était peu de chose, et la tyrannie a des pratiques plus odieuses, mais rien ne m'a étonné dès-lors dans les inégalités et les anomalies que j'ai rencontrées en continuant mon voyage; je les avais toutes entrevues sur le pont de Pesth.

Ce sentiment que j'éprouvais, d'autres, au reste, le partageaient avec moi : dès 1836, la diète décrétait précisément que les nobles seraient soumis au péage du pont suspendu qu'on voulait construire à Pesth. Ce fut là une première brèche faite au privilége, inviolable jusqu'alors, de la noblesse, et ce fut elle qui voulut la faire. Là où je n'avais éprouvé qu'une émotion stérile, de généreux citoyens, sacrifiant sans hésiter leurs intérêts, trouvèrent l'occasion de réparer une longue injustice. Depuis, les nobles hongrois ont marché résolûment dans cette voie; ce sont eux qui, depuis vingt ans, travaillent à limer les chaînes de leurs sujets, ce sont eux qui, dans un jour solennel, ont voulu les briser pour toujours. La gloire de l'homme est de pouvoir être entraîné par les mobiles les plus contraires à ses intérêts. L'instinct de la bête ne la conduit jamais qu'à ce qui lui est bon; la vertu de l'homme est de fouler aux pieds cet instinct égoïste, et d'aller à ce qui est bon pour les autres.

Avant d'expliquer les révolutions profondes que l'état social a subies en Hongrie dans ces dernières années, je voudrais exposer l'ancienne constitution et les lois organiques avant et depuis l'établissement de la maison d'Autriche. Comment apprécier le progrès, si l'on n'a pas fixé le point de départ? Rien ne naît instantanément et sans passé; nous l'avons indiqué tout à l'heure, c'est l'origine de la constitution qui explique la Hongrie de nos jours. La diversité des races victorieuses et vaincues a suscité seule la lutte qui vient d'éclater. A peine la Hongrie s'est soustraite à la domination autrichienne, qu'il lui faut combattre dans son sein les élémens étrangers qui la composent. Les Magyars se sont affranchis des lois, de la langue et des fonctionnaires allemands; les Croates à leur tour veulent s'affranchir des Magyars : la guerre est déjà allumée, et le ban de Croatie tient tête à la diète et au palatin. Il y

a donc quelque intérêt, intérêt d'un genre sérieux, j'en préviens, à suivre les révolutions diverses qui ont passé sur la constitution de la Hongrie sans la renverser encore; cette constitution est restée debout, victorieuse même, quand la Hongrie était asservie. Un monument qui a huit siècles de durée, qui n'a jamais été abandonné, et qui sert encore de demeure à une grande nation, mérite bien qu'on le visite avec quelque respect et qu'on perde une heure au milieu de ses ruines vénérables.

I.

Les Hongrois paraissent en Europe à la fin du IXe siècle. Ils entrent en Hongrie vers 900. La tradition n'a pas cherché à déguiser l'origine d'une souveraineté qui s'est exercée ouvertement jusqu'à nos jours au nom de la conquête. Ils envoient, disent les anciennes chroniques, un messager explorer les vastes plaines entre le Danube et la Theiss : le messager rapporte un vase de l'eau du Danube, une gerbe de foin, une motte de terre. C'est ainsi que les conquérans se mettent en possession de la *terre*, de l'*eau* et des *pâturages* (1). A l'heure qu'il est, ces signes servent encore de symboles, et sont nécessaires en Hongrie à la transmission de la propriété.

Le chef des Hongrois, Arpad, s'établit définitivement dans le pays. Un siècle après, saint Étienne se convertit au christianisme, et reçut du pape Sylvestre II, avec le titre de roi, *la couronne d'or*, qui sert encore au sacre de ses successeurs actuels, relique plus authentique que la sainte ampoule, surtout plus vénérée, à la garde de laquelle veille nuit et jour dans la citadelle de Bude un bataillon de la garde noble. Sans l'imposition de cette couronne, les publicistes hongrois estiment que la royauté n'est qu'imparfaite et précaire (2).

Saint Étienne est le Clovis et le Charlemagne de la Hongrie. C'est à lui que remonte tout ce qui existe aujourd'hui : à travers les invasions des Tartares au XIIIe siècle, les conquêtes des Turcs, les guerres contre la maison d'Autriche, les institutions de ce grand roi sont restées, non pas intactes sans doute, mais debout. Il les avait établies sur le seul fondement solide de toute législation, sur le génie national.

Saint Étienne regardait la diversité des populations soumises à ses lois comme une force pour l'autorité royale. Ce principe, si contraire à nos idées d'unité et de centralisation, a passé comme une tradition de gouvernement aux derniers successeurs de saint Étienne; l'empereur François II, répondant à un ambassadeur de France qui lui van-

(1) *Historia septem ducum, anonymi Belæ regis notarii*, cap. 5 et 6.

(2) Les décrets de Joseph II, par exemple, qui n'a jamais porté cette couronne, ne figurent pas dans le code des lois.

tait les avantages que son gouvernement retirait de l'unité de sa population, disait dans le même esprit : « Mes peuples sont étrangers l'un à l'autre, c'est pour le mieux; ils ne prennent pas les mêmes maladies en même temps; je me sers des uns pour contenir les autres; je mets des Hongrois en Italie, des Bohêmes ou des Italiens en Hongrie; chacun garde son voisin. Au contraire, vous, quand la fièvre vient, l'accès vous prend tous, et le même jour. »

Les établissemens de saint Étienne ont de tout temps excité l'admiration des historiens nationaux; les monumens qui en restent permettent de se former une idée assez exacte des principales dispositions de ses lois. La religion et le clergé, la guerre et les hommes d'armes, occupaient le premier rang dans la société que fondait le roi nouveau chrétien : c'est l'ordre nécessaire de toute société naissante; elle a besoin, pour se développer, pour se dégager du sein de la barbarie, de l'idée morale et religieuse, et aussi d'une force disciplinée au service de cette idée. C'est ainsi qu'elle se défend contre les agressions des barbares qui l'environnent et les instincts égoïstes et brutaux qui n'ont pas encore accepté sa loi nouvelle; rien de plus naturel donc que cette alliance, que nous retrouvons à l'origine de toute histoire, entre le clergé et les gens de guerre, entre la croix et l'épée. Cette alliance est dans les nécessités de notre nature, portée également à faire prévaloir son droit par la force et à faire sanctionner sa force par le droit.

Saint Étienne plaça le clergé et les chefs qui l'avaient aidé à conquérir ou à pacifier le pays à la tête du gouvernement. La division fondamentale de vainqueurs et de vaincus, de la race conquérante et de la race soumise, telle qu'elle s'était déjà faite et établie d'elle-même sous le chef Arpad, ne fut point altérée d'ailleurs par ses règlemens. C'était uniquement la nation, ou, si l'on veut, l'armée victorieuse, dont on organisait les cadres et la hiérarchie. Les principaux capitaines et les gouverneurs des provinces formèrent une sorte de sénat (*magnum concilium regis*), appelé à prendre part aux affaires du royaume. Après eux venaient les officiers et les nobles d'armes, qu'on assemblait aussi, dans les grandes occasions, pour recueillir leurs avis. Le royaume fut divisé en dix diocèses et soixante-dix circonscriptions administratives, nommées cercles ou camps (*castra*). Chacun de ces cercles reçut une administration indépendante : un gouverneur-général (*comes supremus*) fut placé à la tête de chaque circonscription et investi de tous les pouvoirs militaires, civils et judiciaires, dont la concentration était nécessaire à une époque de barbarie et de guerre. Ces cercles formèrent et forment encore, sous le nom de *comitats*, des centres énergiques d'action, de vraies communes, mais avec des proportions plus étendues que dans les autres pays de l'Europe. La division en comitats constitue un des élémens particuliers de la vitalité politique du pays; elle est très

chère aux Hongrois, et les écrivains nationaux n'hésitent pas à dire qu'une pensée vraiment divine présida à cette institution.

Dans chaque circonscription, des terres furent attribuées aux chefs et aux officiers comme récompense du service militaire; c'est là l'origine de la noblesse hongroise, de ses droits et de ses devoirs : les soldats n'entrèrent point dans cette répartition, et c'est ce qui explique comment nous les retrouvons, à la suite des temps, soumis aux mêmes conditions que les paysans des autres races. Les vaincus furent attachés à la glèbe. Des enceintes fortifiées, qui sont devenues depuis les chefs-lieux des comitats, servaient de refuge et de retraite aux cultivateurs et aux troupeaux. Cette organisation militaire s'est maintenue ou plutôt reproduite, avec les modifications qu'impliquait la différence des temps, dans les colonies militaires établies par Marie-Thérèse sur les frontières du pays.

En Hongrie, la possession de la terre fut, plus intimement que partout ailleurs, liée aux droits de la noblesse. Il y a deux principes généraux qu'on retrouve à travers les systèmes divers des publicistes sur les priviléges de la noblesse hongroise. Le premier, c'est que la couronne était propriétaire de toutes les terres. Dans la rigueur du droit, il n'y avait en Hongrie que des *possesseurs;* ce que nous appelons le droit de propriété s'appelait *droit de possession* (*jus possessionarium*). Le second principe, c'est qu'aucun individu non noble ne pouvait posséder de terre. Le sol entier fut donc partagé entre les guerriers, les compagnons des premiers rois (*servientes regis*). La condition ordinaire des donations fut le service militaire; le souverain stipulait toutefois qu'en cas d'extinction de la ligne masculine, seule capable de remplir cette condition, la terre ferait retour à la couronne.

Les impôts en argent étaient rares à l'époque de saint Étienne. Ils ne consistaient guère que dans le produit des droits régaliens, comme la vente du sel, le rapport des mines, le butin : un tiers de ces impôts était attribué aux comtes suprêmes; les deux autres tiers allaient au trésor du roi. Les dîmes, soit des produits de la terre, soit des animaux, étaient, comme elles l'ont été jusqu'à nos jours, la principale source des revenus de la Hongrie. Pour parler plus exactement, elles servaient, en nature, aux besoins divers de l'armée. La solde des troupes était payée en grains, en vin, en bœufs ou en moutons; on montait la cavalerie avec les chevaux fournis par la dîme. Les bagages étaient transportés par des charriots mis en réquisition. Cette administration économique, si peu savante, est sans doute celle de toute société dans l'enfance; en Hongrie, elle s'est maintenue fort au-delà du terme ordinaire, probablement par suite de la nature même des revenus du propriétaire, qui n'ont jamais consisté en une somme déterminée, mais en une certaine part dans les produits du fonds. Ainsi, encore aujourd'hui, d'après

le règlement de Marie-Thérèse, une portion de la contribution militaire s'acquitte en fourrages. Il en résulte que presque toutes les garnisons de cavalerie autrichienne sont établies en Hongrie. Au lieu de les distribuer selon les besoins de la défense, on les place là où il y a des fourrages à recevoir et à consommer.

Il paraît évident que c'est aussi dans ces premiers établissemens de saint Étienne qu'il faut chercher les bases de l'institution militaire particulière à la Hongrie, et connue sous le nom de *l'insurrection*. L'insurrection est la levée en masse des forces militaires du pays, le service personnel que chaque détenteur de fief doit à ses propres frais pour la défense du royaume. Souvent, au moyen-âge, les règlemens de l'insurrection ont varié; mais le principe s'est conservé entier. Quelquefois, au devoir personnel on a ajouté l'obligation de fournir un certain nombre de soldats armés, en raison du nombre de serfs attachés à chaque domaine (1).

Malgré la forte constitution donnée par saint Étienne à la noblesse, il s'était formé, dès le règne de ce prince, une classe intermédiaire composée soit de serfs, auxquels on avait donné la liberté après leur conversion au christianisme, soit, au contraire, d'anciens nobles restés païens, et auxquels, pour ce motif, on refusait les prérogatives dont jouissait le corps de la noblesse, car le zèle du roi ne négligeait point les moyens temporels qui pouvaient favoriser la propagation du christianisme. On appelait ces anciens nobles *homines liberi* ou *jobagiones regii*, parce qu'ils ne relevaient que du roi. Cette classe se fondit plus tard dans la petite noblesse ou s'établit dans les villes libres.

Après saint Étienne, c'est à André II (1222) que les Hongrois font remonter l'origine de la plupart de leurs libertés. Dans l'intervalle qui s'était écoulé du premier roi chrétien jusqu'à lui, l'autorité royale avait fait des progrès assez considérables, et les priviléges de la noblesse avaient été entamés sur plusieurs points; mais André, entraîné aux croisades comme la plupart des princes de cette époque, retrouva,

(1) Le nombre a varié depuis un pour *vingt* jusqu'à un pour *neuf*. En général, on devait fournir un soldat armé pour *vingt* serfs; de là, pour compléter et rectifier une explication donnée dans notre première étude sur la Hongrie, le nom de *hussard*. Ce nom signifiait primitivement, non pas *cavalier*, comme nous l'avons dit, mais *le cavalier pris sur vingt hommes*. Les rois, et notamment Joseph II, ont souvent essayé de remplacer ce service par une contribution de guerre qui aurait permis d'entretenir un plus grand nombre de troupes. Les nobles hongrois s'y sont constamment refusés; ils ne voient pas là seulement une charge, mais un droit de la noblesse. Dans la première guerre de la révolution, l'insurrection, placée sous le commandement du palatin, s'éleva à 50,000 hommes. En 1809, elle donna 40,000 hommes de troupes actives, 50,000 hommes de gardes sédentaires pour l'intérieur, indépendamment de 30,000 hommes de recrues. Dans les temps ordinaires, le recrutement s'effectue d'ailleurs, parmi les paysans, dans les proportions fixées par la diète.

à son retour de Palestine, son royaume ruiné et la noblesse conjurée contre lui, il dut céder, et renouveler, en les étendant encore, les priviléges qui lui avaient été accordés par le roi saint Étienne. Telle fut l'origine de la célèbre *bulle d'or*, qui est pour la Hongrie ce que la *grande charte* du roi Jean est pour les Anglais. Ces deux chartes et les *établissements* de saint Louis en France sont à peu près contemporaines.

La bulle d'or établit clairement les quatre prérogatives cardinales des nobles hongrois : 1° les nobles ne peuvent être arrêtés qu'après avoir été régulièrement appelés en jugement et condamnés, 2° ils ne peuvent être connus qu'à l'autorité légitime du roi après son couronnement, 3° ils ne doivent jamais être troublés dans la jouissance de leurs biens; ils sont affranchis à cet égard de toute dîme, impôt, rente, taxe, sous quelque dénomination que ce soit, sans autre obligation que le service militaire pour la défense et dans l'intérieur du royaume; 4° enfin, ils ont le droit de résistance légale et légitime à ce qui serait tenté contre leurs priviléges. « Si quelque successeur du roi voulait jamais attenter aux droits consacrés par la présente déclaration, chaque noble peut résister à son autorité légitimement, sans encourir aucune accusation de haute trahison. » C'est cette clause dont il est si souvent question dans l'histoire de Hongrie; prétexte, si ce n'est cause, de toutes les rébellions, elle a été définitivement abolie dans la diète de 1687.

La dynastie des Arpad, continuée quatre siècles par une succession assez régulière dans la famille royale, s'éteignit au commencement du XIVe siècle en la personne d'André III, dit le Vénitien, et la nation ressaisit le pouvoir d'élire elle-même son chef. Dans la période qui s'ouvrit alors, même quand la couronne passa du père au fils, ce fut par le choix, ou tout au moins par la confirmation des états. Cette époque est la partie agitée, brillante et malheureuse de l'histoire de la Hongrie; le royaume n'en sortit que pour tomber, en 1526, moitié sous le joug des Turcs, moitié sous la domination autrichienne. Parmi les rois de la période élective dont les réformes exercèrent quelque influence sur la législation, on aime à signaler Charles et Louis Ier d'Anjou, dit le Grand, dont la mémoire est chère encore aux Hongrois. Ils apportèrent tous deux des réformes utiles à l'état. C'est sous leur règne que s'établirent les lois sur la procédure civile qui ont subsisté jusqu'à ces derniers temps. L'esprit français, partout où il pénètre, a besoin d'établir l'ordre et la netteté, et s'inquiète presque autant de la forme que du fond.

Les décrets du roi Mathias Corvin, fils de Jean Huniade, le roi le plus populaire de l'histoire de Hongrie, introduisirent, dans le privilége des nobles relatif à l'exemption des impôts, une restriction qu'il faut noter. Le motif de cette restriction fut la guerre que Mathias soutenait

contre les Turcs. Les états s'engagèrent à payer une contribution de 1 florin par *porte* (1); mais, sous le successeur de Mathias Corvin, Ladislas, à la diète de 1495, cette contribution et les autres nouveautés que le fils de Jean Huniade avait introduites furent signalées à l'animadversion publique; le roi fut sommé d'avoir à les rétracter. L'irritation devint menaçante; peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux armes. Les magnats consentaient à accorder la contribution proposée par le roi; la petite noblesse s'y refusait obstinément; la résistance prévalut. On voit quels efforts étaient déjà tentés, à cette époque, par les rois, pour amener la noblesse à payer les impôts; les rois se trompaient de quelques siècles, et devaient attendre jusqu'à nos jours pour que la noblesse, renonçant d'elle-même à son privilége le plus cher, acceptât généreusement sa part dans les charges publiques.

Il faut citer encore, parmi les décrets de Ladislas, les dispositions singulières prises pour la tenue des diètes (2) : « La noblesse pauvre, est-il dit dans un de ces décrets, se plaint amèrement de la lenteur des délibérations. Les prélats, les barons, les conseillers de sa majesté, perdent des journées entières dans de longs discours, et se séparent sans qu'on ait pris aucune décision. L'ennui, la dépense, obligent la pauvre noblesse à se retirer et à revenir chez elle sans avoir rien fait; le remède à ce mal est de s'occuper d'abord des propositions indiquées dans le message royal, de les examiner avec modération, gravité et *en silence*. Enfin, et ceci est remarquable, s'il survient quelque différend parmi les députés, le maître du palais, *magister janitorum*, fera faire silence, et recueillera le vote de chacun, afin que les députés, d'après *l'avis de la portion la plus éclairée*, soient ramenés à la concorde et à l'unanimité. » On retrouve ici l'application d'un principe des anciens publicistes hongrois, savoir, que les votes ne doivent pas être *comptés*, mais *pesés*.

Nous touchons à la grande catastrophe de l'histoire de Hongrie. La bataille de Mohacz et l'invasion des Turcs sont encore, après trois siècles, un sujet de douleur et d'humiliation pour les patriotes hongrois. Les conséquences de ce désastre furent immenses et subsistent aujourd'hui même. C'est à Mohacz que se termine la vie nationale et indépendante de la Hongrie. Une partie du royaume est subjuguée par les Turcs,

(1) On appelle *Porta*, du nom des portes par lesquelles un char pouvait entrer, la portion contributive de chaque noble dans le don royal. La régularisation de ces *portes*, qui constitue un véritable recensement des propriétés, a toujours rencontré les plus grandes difficultés; on n'est guère arrivé à quelque exactitude que dans ces dernières années. En 1830, la diète a fixé le nombre des portes à 6,346; pour chaque porte, on compte quatre paysans avec quatre ou six attelages, ou huit paysans avec deux attelages, ou seize paysans sans attelage. Voyez Blaskowitz, *Status politico-juridicus*, p. 22.

(2) Voyez 1495, *Decretum* 2, art. 25.

l'autre passe sous la domination des empereurs, et, après une résistance opiniâtre dont les épisodes sont d'héroïques romans, la Hongrie, acceptant des maîtres étrangers, s'ensevelit dans l'histoire et la monarchie autrichiennes. Rien d'étonnant donc si cette funeste journée, marquée d'ailleurs de tant de sang, n'est plus sortie de la mémoire des Hongrois. En descendant le Danube, vous entendez les pêcheurs et les bergers du rivage chanter, sur des notes graves et plaintives, la complainte de la *bataille de Mohacz*. Au milieu des révolutions sans nombre qui ont ensanglanté ces bords, le peuple hongrois ne s'est point mépris sur le coup qui l'avait frappé au cœur.

Le système de la royauté élective avait porté ses fruits : quelques grands hommes, Jean Huniade, Mathias Corvin, des prétendans nombreux, des guerres civiles, la ruine, la sédition, des confédérations secrètes dans l'état, et l'étranger fondant ses projets de conquête sur le malheur de tous! La Transylvanie s'était déjà détachée du royaume. En face du jeune et faible Louis II, élu à la diète de Rákos, était Soliman et une innombrable armée; derrière le malheureux prince se tenait l'archiduc Ferdinand d'Autriche, prêt à envahir la Hongrie plutôt qu'à la secourir. Louis s'efforça vainement d'intéresser la chrétienté au succès de sa cause et de l'armer contre l'ennemi commun. Il envoya des ambassades en Pologne, en France, à Venise, au souverain pontife, à l'empereur même; il ne reçut que de stériles promesses, et la Hongrie fut abandonnée à sa destinée.

C'était au mois d'août 1526; Soliman s'était emparé de Belgrade, de Peterwardein, et, s'avançant le long du Danube, menaçait déjà la capitale. Louis l'attendit auprès du fleuve, dans la plaine marécageuse de Mohacz; il ne se faisait aucune illusion. En vain il avait convoqué diète sur diète pour rassembler une armée capable d'arrêter les Turcs : l'esprit de discorde et de faction avait ruiné tous les ressorts du royaume. L'oisiveté, la débauche, avaient amolli les courages; on s'étourdissait dans les festins, on s'enfermait dans les châteaux, tandis que l'ennemi gagnait le cœur du pays; la noblesse ne voulait plus combattre que dans le voisinage de ses domaines; chacun s'abandonnait à un lâche égoïsme. On voyait la catastrophe approcher, et les signes précurseurs ne trompaient personne.

La liste déplorable des évêques et des capitaines qui périrent dans la bataille de Mohacz montre assez cependant qu'au dernier moment cette veine de courage qui est au cœur hongrois s'était retrouvée. Louis avait fait promener dans les comitats, selon l'antique usage de la nation, un sabre ensanglanté, terrible et suprême appel aux armes pour la défense de la patrie. Environ trente mille hommes s'étaient réunis autour du roi. L'armée hongroise avait pour généralissime Paul

Tomoré, évêque de Colocza; elle avait été adossée aux marais du Danube, de manière à ne pas être enveloppée par la multitude des ennemis. Cette précaution devait tourner contre elle. Le roi était au centre avec la cavalerie et les principaux seigneurs; les escadrons turcs se précipitèrent sur ce point. Dans le premier choc, il tomba d'abord plus d'ennemis que de Hongrois; mais bientôt l'aile droite plia sous la terreur du canon des Turcs, et la petite troupe où se trouvait le roi disparut au milieu de la mêlée : la déroute fut complète; ce qui échappait au cimeterre périssait dans les marais.

Les évêques qui avaient pris part à cette guerre sainte, les nobles qui s'étaient rendus au dernier appel, furent ou massacrés dans la fuite ou égorgés après la victoire; la liste des morts, que l'évêque de Bude nous a conservée, est un martyrologe des noms les plus illustres de la noblesse hongroise; on y compte deux archevêques, cinq évêques et cinq cents magnats, qui expièrent ainsi leurs premières hésitations. Le corps du roi fut retrouvé par son écuyer trois jours après la bataille : Louis avait été entraîné à travers la campagne; arrivé au bord d'un ruisseau fangeux, le Kárasso, il avait voulu lancer son cheval sur l'autre rive, mais il était retombé au milieu du fossé et avait été étouffé dans le limon sous le poids du cheval et de son armure.

II.

La bataille de Mohacs est, je l'ai dit, pour la constitution de la Hongrie, une époque décisive. Non-seulement le principe de l'hérédité va prévaloir sur celui de l'élection; mais c'est à dater de cette époque qu'apparaît, dans la législation de la Hongrie, un élément qu'on ne rencontre que là, et qui complique singulièrement l'organisation constitutionnelle. Le roi de Hongrie n'est plus un prince national, c'est un souverain étranger; il a d'autres états, des intérêts quelquefois contraires à ceux du pays; il réside au loin; il peut au besoin, avec ses propres soldats et les subsides de ses autres provinces, se passer du concours des états. Les diètes ont à se garder contre lui, non pas seulement comme une assemblée jalouse de ses libertés vis-à-vis du pouvoir exécutif, mais comme une nation indépendante contre l'ambition d'un conquérant voisin. Le caractère des lois se modifie profondément dans cette nouvelle période; les états usent de leur influence pour introduire dans la législation des garanties de toute sorte. Ils ne veulent souffrir dans leur sein d'autres étrangers que le seul souverain; ils s'attachent à tout ce qui manifeste la vie propre et nationale de la Hongrie; sa langue, ses usages, et jusqu'à la chronologie particulière de ses rois, tout ce la devient une affaire d'état. C'est ainsi que de nos jours nous avons vu

l'empereur Ferdinand 1er à Vienne s'appeler à Pesth Ferdinand V. Il serait trop long d'énumérer toutes les singularités qui découlent en Hongrie de cette unique cause, une royauté étrangère et absente.

La défaite de Mohacz laissait la Hongrie dans un état désespéré. Bude était au pouvoir des Turcs, Vienne investie par Soliman, le pays tout entier livré à la ruine et à la servitude. Quelques seigneurs réunis à Neutra élurent pour roi Jean Zapolya, waïvode de Transylvanie : la reine et les autres seigneurs proclamèrent à Presbourg Ferdinand 1er, archiduc d'Autriche, frère de Charles-Quint, qui devait lui succéder comme empereur. Ferdinand négocia et se battit successivement avec les Turcs et avec son compétiteur; il fut enfin élu et couronné roi de Hongrie dans une diète générale, qui déclara le waïvode Zapolya traître à la patrie, à cause de son alliance avec les Turcs. Soliman n'en continua pas moins à occuper toute la Hongrie inférieure. Il y eut des pachas turcs à Temeswar, à Bude, et cet état de choses se maintint jusqu'à la levée du siége de Vienne sous Léopold (1683). La Hongrie supérieure seulement et les comitats voisins de Vienne appartinrent aux princes de la maison d'Autriche.

La première collection officielle, le code des lois et libertés de la Hongrie, date pourtant de cette époque si funeste à l'indépendance du royaume. Chaque jour, les nécessités qu'avait amenées la domination étrangère faisaient sentir plus vivement à la noblesse hongroise le besoin de voir réunis dans un seul corps d'ouvrage les constitutions et priviléges de ses anciens rois. Il n'en existait alors qu'un petit nombre de copies, altérées, souvent oubliées ou perdues. L'évêque de Neutra, Moscoczy, aidé de seize jurisconsultes, réunit, sous Rodolphe et Maximilien, vers 1580, tous les décrets et constitutions des rois de Hongrie depuis saint Étienne jusqu'à cette époque; c'est la partie principale du *Corpus juris hungarici*, auquel sont venus s'adjoindre successivement les décrets rendus par les diètes postérieures. Déjà cependant, en 1514, le soin de composer un corps général de droit public avait été confié par les états à un jurisconsulte éminent, nommé Verböczy; son ouvrage, connu sous le nom de *Opus tripartitum*, parce qu'il se divise en trois parties, est resté le fondement solide et respecté de toute la jurisprudence hongroise. Confirmé successivement par toutes les diètes, il est encore enseigné dans les écoles, et a force de loi devant les tribunaux (1).

(1) Verboczy le *Tribonien* et l'*Ulpien* hongrois, comme l'appellent ses compatriotes, joua un rôle important dans sa patrie au commencement du XVIe siècle. Il termina une vie politique très agitée à Bude, alors placée sous la domination des Turcs. Le pacha lui confia le soin de rendre la justice aux chrétiens, et on acceptait même son jugement dans les causes où les Turcs se trouvaient mêlés, tant était grande sa réputation de justice et d'intégrité. Il mourut en 1542 et fut enterré sans les honneurs de la sépulture chrétienne dans le cimetière des Juifs. Sa fille Élisabeth fut mariée à un des comtes d'Aspremont, dont

Jusqu'à ces derniers temps, les lois hongroises avaient été rédigées et imprimées en langue latine. C'était en latin que les discussions avaient lieu. Après la diète de 1825, la traduction hongroise fut insérée à côté du texte latin. Enfin, depuis 1840, le latin a disparu, et le texte hongrois figure seul désormais dans le recueil officiel. Il est aisé de comprendre que, si l'ensemble de ces décrets, rangés chronologiquement depuis l'an 1000 jusqu'à l'année dernière, peut exciter l'admiration de l'historien, il doit faire le désespoir du jurisconsulte. Ces lois, rendues sous l'empire de circonstances ou de besoins qui n'existent plus, promulguées souvent au milieu des guerres civiles, sont plutôt le reflet curieux et animé de l'histoire de la nation hongroise qu'un code de décisions sages et uniformes. Il y a dans le *Corpus juris hungarici* une longue table des antinomies, des cas douteux (*contrarietatum et dubietatum centuria*), et cette table pourrait être facilement augmentée (1); aussi ce corps de droit a-t-il été, surtout dans ces derniers temps, l'objet des plus violentes attaques. Pendant que le parti de l'ancienne constitution, représentant de l'école historique, le maintenait avec opiniâtreté comme le *palladium* de ses libertés, comme une place d'armes contre les envahissemens de l'Autriche, le parti philosophique et libéral le poursuivait de son anathème et de ses critiques. « Voyez, » me disait un député en me montrant ces deux énormes volumes in-folio, ornement obligé de tout cabinet hongrois, « voilà ce que l'on veut nous forcer d'admirer comme le monument de la raison humaine; c'est un dédale où les vieux praticiens se perdent. On ne gouverne pas un peuple avec des in-folio; il y a là des armes pour tous les systèmes : voulez-vous du despotisme? en voici; de la licence? en voilà. Tout s'y rencontre; c'est la vraie Babel des législations. En vertu de tel décret, de telle loi, le gouvernement m'ordonne ceci ou cela, et moi, en vertu de tel autre décret, de telle autre loi, je lui résiste et lui prouve qu'il est en flagrante usurpation contre mes libertés. Il a raison à cette page, et moi raison au *verso*. Pascal a dit : « Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà; » ici, la vérité et l'erreur ne sont séparées que par l'épaisseur d'une feuille de papier. »

Depuis l'avénement de la maison d'Autriche jusqu'au règne de Joseph II (1526-1780), les premiers rois de la maison d'Autriche qui se

l'héritier épousa plus tard la sœur du prince Rákoczy. La maison d'Autriche voyait alors se perpétuer contre elle comme des dynasties de conspirateurs. Pour ceux qui croient à certaines prédestinations, on peut remarquer le nom de la mère de Verboczy, *Apollonia Dedck de Dedck Falva*, ce qui ferait supposer quelque parenté entre sa famille et le député *Dedck*, chef de l'opposition dans les dernières diètes, aujourd'hui ministre du palatin.

(1) Au milieu des contradictions du code hongrois, c'est l'usage le plus souvent qui décide. Une formule qu'aujourd'hui encore on conserve dans toutes les lois, *salvo jure consuetudinario*, montre quelle place importante et vraiment exceptionnelle est attribuée à l'usage parmi les sources du droit hongrois.

succédèrent en Hongrie à partir de l'année 1526 se préoccupèrent, avant tout, de perpétuer leur dynastie dans la possession du royaume. Les révoltes de Béthlen, du premier Rákóczy, de Tékély, et les vengeances cruelles qui les suivent, ensanglantent toutes les pages de l'histoire de la Hongrie pendant la plus grande partie du XVIIe siècle. Les Turcs s'étendent chaque jour et s'avancent vers Vienne, qu'ils vont assiéger en 1683. Les décrets de cette époque roulent presque tous sur les moyens de continuer la guerre ou de punir les rebelles : c'est l'histoire la plus lamentable qui puisse être écrite de ces temps désastreux. La licence et les brigandages des soldats impériaux, que les diètes appellent toujours la *soldatesque étrangère* et dont elles demandent l'éloignement, dépassent toute imagination. Entre les Turcs, qui les réduisaient en esclavage, et les Autrichiens, qui voulaient détruire toutes leurs libertés, les Hongrois ne faisaient guère de différence, ou plutôt c'était le maître présent qu'ils détestaient le plus et contre lequel ils s'alliaient avec l'autre. Les écrivains nationaux n'ont pas d'accens assez énergiques pour raconter, comme ils disent, cette *Iliade de malheurs*. La misère des paysans, tour à tour opprimés par chaque parti, était surtout intolérable. Les états de 1587 ne doutent pas que ces excès n'aient attiré la vengeance divine sur la Hongrie. Ils signalent des bandes d'hommes à demi nus qui se répandaient dans les campagnes, rançonnaient les seigneurs et pillaient les châteaux; chose horrible! ils parlent même de marchés où l'on osait vendre publiquement de la chair humaine : *humana caro in nundinis vendebatur*.

La tenue, la composition des diètes, se ressentaient de ces désordres, et l'absence de toute règle provoquait des réclamations perpétuelles. Sous Mathias II (1608), on chercha par un décret à débrouiller ce chaos. Aujourd'hui même, au moment où l'on remet en question l'organisation entière des états, ce document présente des détails curieux. « La diète, est-il dit dans le décret de Mathias II, se compose des quatre états du royaume, savoir : les prélats, les magnats, la noblesse et les villes libres. » Cette admission des villes libres dans la diète, où elles forment le quatrième ordre des états du royaume, était soumise à des restrictions qui aujourd'hui sont l'objet d'une vive polémique. Le décret de Mathias II ne reconnaît de droit de représentation à la diète qu'aux quinze villes libres dont un ancien décret du roi Ladislas a reconnu les priviléges. Il écarte les villes libres non mentionnées dans le décret de Ladislas. Ce grief des villes royales, aujourd'hui au nombre de quarante-neuf, et qui toutes ensemble n'ont qu'une voix dans le parlement hongrois, est une des réformes radicales sur lesquelles la diète qui vient de s'ouvrir à Pesth aura à se prononcer.

Malgré les chances favorables qu'offraient à l'ambition autrichienne

les agitations intérieures de la Hongrie, le but que poursuivait l'Autriche, l'hérédité, ne put être atteint complétement par les premiers princes qui gouvernèrent le royaume après la bataille de Mohacz. Ces princes se bornèrent à faire nommer de leur vivant leur fils roi de Hongrie, en dépit du droit d'élection encore existant. C'est Léopold Ier qui consomma l'œuvre et seulement à la fin de son règne. Les Hongrois résistèrent long-temps à main armée contre les prétentions de l'Autriche, tantôt avec le secours des Turcs, tantôt avec l'appui des Français. Il est évident que, fatigué de ces résistances et des encouragemens qu'elles rencontraient dans les libertés et les priviléges de la noblesse, l'empereur Léopold méditait un changement complet dans la constitution, qu'il voulait ramener à la simplicité du pouvoir absolu. Toute sa politique et son génie patient étaient dirigés vers ce but. A leur tour, les Hongrois étaient décidés à n'abandonner rien de leurs antiques franchises; ils s'irritaient des réformes même utiles qu'on voulait leur imposer arbitrairement; ils voyaient en frémissant les armées étrangères occuper le royaume comme un pays ennemi. Les plaintes éclataient à chaque diète. — Les commandemens militaires et civils, disait-on, sont conférés aux étrangers. Non-seulement on ne fait pas sortir les troupes allemandes du royaume (ce que Léopold promettait sans cesse), mais on en augmente le nombre, on les loge jusque dans les demeures des ecclésiastiques et des nobles. La charge de palatin est abolie par le fait; un Allemand remplit comme gouverneur-général ces fonctions si éminentes. On impose aux nobles des contributions inaccoutumées sous le titre d'*accises* et droits royaux. Les protestans sont troublés dans l'exercice de leur religion. Mieux vaudrait le régime des pachas.

Enfin la défaite des Turcs par Sobieski (1683) rendit de nouveau Léopold maître de Bude; la mort de Tékély le délivrait de tout ennemi intérieur. C'est alors qu'il convoqua à Presbourg la célèbre diète de 1687, qui reconnut pour la première fois le droit héréditaire de la maison d'Autriche à la couronne de Hongrie. La même diète abolit la clause du décret d'André II qui autorisait la résistance des nobles contre tout souverain violateur de leurs priviléges.

Immédiatement après la proclamation de l'hérédité dans la maison d'Autriche, éclate la dernière tentative des Hongrois pour leur affranchissement. Au commencement du dernier siècle (1705), Rákóczy renouvelle contre Léopold les efforts en vain tentés par Rákóczy Ier, son grand-père, et par son beau-père Tékély. Un instant appuyé par Louis XIV, qui lui envoya de l'argent, des troupes, des ambassadeurs, il put espérer la victoire; mais les secours de la France l'abandonnèrent à la suite des revers de nos propres armées. Après la guerre de la succession, la Hongrie resta définitivement acquise à la maison d'Autriche:

en 1723, sous le règne de l'empereur Charles VI (Charles III en Hongrie), l'hérédité de la couronne, qui n'avait d'abord été assurée qu'aux mâles de la maison impériale, fut étendue à la ligne féminine.

Après avoir fait si belle la part de la royauté, il fallait assurer aux états quelques compensations. On leur accorda la confirmation de la plupart des priviléges qu'on s'efforçait de leur arracher depuis un siècle. Il fut arrêté que « les prérogatives fondamentales de la noblesse, établies par la bulle d'or d'André II, seraient maintenues comme partie intégrante de la constitution, à l'exception de la prérogative indiquée dans l'article 4 » (la clause de résistance dont nous avons parlé). Il fut arrêté aussi que les diètes auraient lieu à des époques régulièrement fixées, qu'on y traiterait les affaires publiques, *cum moderamine et sub silentio*. Toutefois la plus importante de ces compensations accordées alors à la Hongrie fut l'établissement d'une sorte de grand conseil d'état qui tient encore aujourd'hui une place considérable dans l'administration du royaume sous le nom d'*excelsum concilium locum tenentiale hungaricum*. Les états exposèrent que ce conseil, fondé par saint Étienne lui-même, restauré par Ferdinand II, mais aboli depuis par les malheurs des temps, était nécessaire à l'administration du royaume. Il devait siéger sous la présidence du palatin ou du juge de la cour (*judex curiæ*), et se composer de vingt-deux conseillers pris dans toutes les parties du royaume parmi les prélats, les magnats et les nobles. Ses attributions étaient de veiller à l'exécution des lois, à l'instruction publique, à la tutelle des fils de familles nobles et à la gestion de leurs biens, à la colonisation des terres incultes, à la protection du commerce et de l'industrie, aux précautions à prendre contre l'incendie et les inondations. Ce conseil, qui, nous l'avons dit, subsiste encore, va se trouver, par les nouveaux événemens qui isoleront plus ou moins la Hongrie de l'Autriche, le centre et le principal instrument de l'autorité nationale. Avec cette institution et les attributions légales du palatin, les Hongrois ont sous la main une machine de gouvernement qui peut fonctionner librement, sans compromettre leur union avec l'Autriche, et sans les exposer aux chances des révolutions ou des guerres. Au-dessous de ce conseil d'état, mais indépendantes dans leur sphère, les congrégations (conseils provinciaux) établies dans chaque comitat auprès du comte suprême, pour régler les affaires politiques et judiciaires, réélire tous les trois ans les magistrats, défendre au besoin les intérêts des paysans contre leurs seigneurs, complétaient un système de garanties contre la puissance que la succession, désormais héréditaire, devait mettre aux mains du souverain.

L'union que la Hongrie venait de conclure avec la maison d'Autriche ne fut jamais plus intime et plus féconde, pour la gloire et le bonheur du pays, que sous le règne de Marie-Thérèse (1741-1780).

Nous n'avons pas à rappeler ici les prodiges que le courage et le dévouement des Hongrois accomplirent pour la cause de cette grande reine. Les Hongrois sont dans leur droit, quand ils disent que c'est à eux que la maison d'Autriche doit la conservation de la monarchie. Ils en sont justement fiers; le *moriamur pro rege nostro Mariâ-Theresâ* est souvent invoqué, dans leurs assemblées, comme une preuve des sentimens loyaux qui les animeront toujours, lorsqu'on fera appel à leur libre fidélité.

Les sacrifices des Hongrois touchèrent le cœur de Marie-Thérèse. La diète de 1765 contient, tant dans son préambule que dans ses dispositions, des preuves non équivoques des sentimens du souverain à l'égard d'une nation si fidèle et si brave. « Sa majesté, animée envers ses fidèles sujets par une sollicitude vraiment royale, ou plutôt par la tendresse d'une mère pour ses enfans, promet de se rendre à la plupart de leurs désirs. Elle résidera le plus long-temps possible en Hongrie; les diètes seront tenues dorénavant à Bude. Le banat de Temeswar, le Littoral et divers autres districts du royaume lui seront restitués; toutes les charges civiles et militaires seront confiées à des nationaux. » Marie-Thérèse ne se contenta pas de faire droit aux plaintes des états; elle rechercha tout ce qui pouvait augmenter la prospérité du pays et écarter surtout l'idée blessante d'une tutelle étrangère. C'est à Marie-Thérèse que la Hongrie doit la plupart de ses établissemens d'instruction publique. Elle fonda une école militaire pour la jeune noblesse; enfin, elle voulut confier la garde de sa personne à ceux dont elle avait si bien éprouvé la fidélité : elle créa la *garde noble hongroise*, un des plus brillans ornemens de la cour impériale. Elle posa à Bude la première pierre du château qui sert aujourd'hui de demeure au palatin; elle se promettait sincèrement de venir souvent y résider au milieu d'une nation qui l'aimait et dont elle était fière. Mais, parmi les décrets de Marie-Thérèse, un de ceux qui lui font le plus d'honneur, c'est la loi connue sous le nom de l'*urbarium;* l'*urbarium* est le code qui règle les rapports si difficiles et si souvent bouleversés entre les paysans et les seigneurs, entre les colons et les propriétaires des terres. Le règlement de Marie-Thérèse, rendu en 1767 et accepté depuis par les congrégations de chaque comitat, a été observé jusqu'aux dernières diètes de 1837 et de 1847.

La mémoire de Marie-Thérèse est chérie et vénérée dans toute la Hongrie; son règne est une époque dont la nation et le souverain peuvent être également fiers, et dont la pensée doit les unir. La Hongrie a pu voir que sa grandeur n'est pas incompatible avec une royauté étrangère, et la maison impériale, reconnaître aussi qu'en s'attachant à mériter la confiance des Hongrois par ses paroles et par ses actes, elle trouverait en eux des sujets dévoués. Marie-Thérèse est, dans les temps

modernes, ce que saint Étienne est au début de la monarchie, une figure historique et nationale, à laquelle tous les partis rendent hommage.

III.

Léopold Ier avait attaqué les libertés des Hongrois; il avait voulu ruiner la constitution au profit du pouvoir royal; une domination nouvelle, un règne rempli de séditions et de guerres civiles, expliquent sa politique. Rien n'explique au contraire ni ne justifie celle de Joseph II; rien ne l'absout de la crise révolutionnaire dans laquelle il jeta la Hongrie. Marie-Thérèse laissait à son fils un royaume florissant, et surtout un peuple dévoué; il n'était plus question de conspirations ni de révoltes. La Hongrie s'était attachée à ses nouveaux maîtres du jour où elle avait combattu pour eux, elle les aimait; en les sauvant, elle s'était relevée à ses propres yeux; elle sentait qu'elle marchait maintenant de pair avec eux. L'esclave qui a sauvé la vie à son maître est affranchi.

Joseph II ne comprenait rien à ces sentimens. La Hongrie l'offusquait. Depuis long-temps il supportait avec impatience ses libertés et ses priviléges; ce qu'il lui reprochait surtout, c'était d'échapper, par sa constitution particulière, aux règles uniformes, au nivellement que son esprit systématique voulait imposer à l'empire. Certes il y avait d'utiles réformes à introduire en Hongrie, mais il fallait faire ces réformes avec elle et par elle. Il la traita en pays conquis. Il ne voulait rien laisser subsister du passé. L'ancienne division en comitats fut supprimée, et le royaume divisé en dix cercles. J'ai déjà dit combien l'existence de ces petites républiques fédératives, ayant leurs magistrats, leur police, leurs tribunaux, leurs assemblées politiques, est nationale en Hongrie; abolir cette division, c'était abolir les relations d'affaires, de propriété, les habitudes de famille, que le cours des temps crée dans les agglomérations d'individus. Des commissaires royaux investis d'attributions extraordinaires, ou, comme on dit aujourd'hui, de pouvoirs illimités, furent placés à la tête de ces nouvelles divisions. Toute franchise locale et communale fut supprimée; les congrégations des comitats furent dissoutes. Les villes libres, les districts particuliers durent renoncer aux lois et aux juridictions spéciales qui leur étaient légalement assurées : on leva des contributions publiques, on changea ou on accrut les impôts sans le concours des états. Tous les priviléges de la noblesse à ce sujet furent abolis par un simple édit royal. La conscription militaire se fit sans distinction de personnes, avec une rigueur inconnue jusqu'alors, à main armée. L'administration de la justice fut bouleversée, trente-huit tribunaux de première instance furent établis

pour juger les causes criminelles et civiles; leurs décisions étaient soumises à cinq cours d'appel, au-dessus desquelles fut placée la table septemvirale.

Quant à la souveraineté même du pays et de la diète, Joseph II se montra résolu à n'en tenir aucun compte; il ne voulait pas, disait-il, qu'on attaquât ses réformes, tant qu'on ne les aurait point appliquées; il était sûr que l'avenir lui donnerait raison, pourvu qu'on ne disputât pas avec lui. Les dix années de son règne s'écoulèrent sans qu'aucune diète fût convoquée. La religion ne fut pas mieux traitée que la souveraineté nationale. On sait avec quel acharnement Joseph, dès les premiers jours de son règne, s'était attaqué à l'église et au clergé; les représentations de Pie VI, le voyage de ce pontife à Vienne (1792), ne changèrent point ses dispositions. Il supprima, selon son bon plaisir, certains ordres religieux, en conserva certains autres, prit les biens de ceux-ci, les laissa à ceux-là, changea la circonscription des évêchés, défendit tout appel à Rome, même pour les causes purement spirituelles, et établit de son autorité privée le divorce. Ces réformes profitaient du moins aux intérêts de la puissance civile; mais tout à coup il se mit à régler aussi les cérémonies, l'ordre des processions, le mode des enterremens, toutes choses enfin, et cela sans droit, sans prétexte, sans grandeur, uniquement par cette fureur de réglementer que Frédéric II caractérisait plaisamment quand il disait de lui : « Mon frère le sacristain. » Joseph II aimait l'uniformité jusqu'à la passion. La régularité administrative est la manie de tous ceux qui étudient sur le papier, et veulent avoir un gouvernement bien aligné en tableaux. « Il y a de certaines idées d'uniformité, dit Montesquieu, qui saisissent quelquefois les grands esprits, mais qui frappent infailliblement les petits. Les mêmes poids dans la police, les mêmes mesures dans le commerce, les mêmes lois dans l'état, la même religion dans toutes ses parties; mais le mal de changer est-il toujours moins grand que celui de souffrir? Lorsque les citoyens suivent les lois, qu'importe qu'ils suivent la même? »

Veut-on savoir jusqu'où Joseph II poussa son extravagante manie? Un seul exemple suffira. Un décret de ce prince ordonnait que, *pour ménager le bois et les ressources des forêts*, on n'enterrerait plus dorénavant les morts dans un cercueil, mais dans un sac de toile. Ne croirait-on pas lire l'histoire de quelque ancien tyran de l'Égypte prescrivant quelles herbes seront employées dans les embaumemens, ou un décret d'hier sur la coupe des gilets et la forme des chapeaux? Les populations se soulevèrent contre cette ordonnance.

Parmi tant de mesures étranges, parmi tant de violations de la loi politique, il en est deux pourtant qui révoltèrent plus particulièrement le patriotisme hongrois. Ce n'est pas seulement en raison du bien ou

du mal qu'on fait aux peuples que se détermine leur affection ou leur haine; ils pardonnent plus volontiers quelque grave dommage apporté à leurs intérêts que le dédain d'un préjugé national. Joseph II voulut qu'avec la maison d'Autriche, la langue allemande régnât aussi en Hongrie; il fallait que rien ne gênât ni ne dérangeât l'unité de son œuvre. Obéir en hongrois n'était déjà plus suffisant: la langue allemande fut imposée comme le sceau de la conquête. Dans les actes publics, dans les leçons des écoles, dans les commandemens militaires, partout enfin, l'allemand remplaça le hongrois. On n'accorda ni délai, ni exception. Il en était de l'allemand comme de la loi, que personne n'est censé ignorer.

L'autre atteinte portée par Joseph au culte des traditions nationales de la Hongrie ne fut pas moins grave. J'ai parlé de la couronne de saint Étienne, j'ai dit quel respect environnait cette relique de la foi politique des Hongrois; ils y attachent tout ensemble une valeur religieuse et une sorte de vertu constitutionnelle. La garde de cette couronne constitue une des grandes charges du royaume. Joseph II la fit tout à coup enlever de la citadelle de Bude et transporter à Vienne; il la relégua avec les joyaux et ornemens du garde-meuble impérial, sans motif, sans prétexte, par une fantaisie de sa raison contre ce qu'elle jugeait une pratique superstitieuse. Tel se croit supérieur à son siècle parce qu'il attaque un préjugé ancien, respecté, point dangereux d'ailleurs, qui montre seulement qu'il y a des parties entières de l'esprit de l'homme qui lui sont inconnues. Le genre humain n'est pas une assemblée de philosophes que la raison seule détermine, et qui n'accepte que ce qui lui est prouvé. Si l'on admet un tel principe de gouvernement, on se trompe nécessairement et l'on fait fausse route. A quoi servent donc la philosophie et la tolérance, si ce n'est précisément à vous apprendre à faire respecter ce qu'on ne croit pas soi-même dans les croyances des autres?

Malheureusement Joseph était surtout un esprit despotique, et le despotisme ne s'arrête pas en chemin; quand il a contraint les actes, il veut dompter aussi la volonté. Au milieu du silence universel, il s'irrite que la pensée, les sentimens intimes du cœur, les préjugés même de l'esprit, puissent échapper à son action. Quand Napoléon se plaignait du clergé, « qui lui laissait, disait-il, les corps et gardait l'empire des ames, » il exprimait le regret caché au fond de tout despotisme.

Il y avait dans l'Europe du XVIIIe siècle une école de rois et de princes, sorte d'avant-garde insensée de la révolution française, qui s'était prise de mauvaise humeur contre l'ordre social tout entier; jusqu'à eux (et hors eux, bien entendu), tout avait été abus et usurpation. Il fallait remettre les choses à leur vraie place et refaire la société.

Rien n'excitait plus leur colère ou leur mépris que ces classes, ces pouvoirs intermédiaires, qui, en s'associant à l'autorité suprême, en tempéraient et en corrigeaient l'action : les parlemens, la noblesse, le clergé. Ils rêvaient ce que la convention a réalisé, on sait par quels moyens, le pouvoir sans contrôle et sans frottement: le frottement en mécanique, n'est-ce pas une résistance? Avec tout leur esprit, ils ne se doutaient pas des liens secrets qui rattachaient ensemble les diverses parties de la hiérarchie sociale; ils ne comprenaient pas la solidarité redoutable de la royauté avec tout ce qu'ils voulaient renverser. On peut voir quelles railleries spirituelles ces rois *par la grace de Dieu* gardaient pour ces nobles « qui s'étaient donné la peine de naître, » pour cette église de Rome qui empiétait sur les libertés de leurs *sujets*, ou pour ces parlementaires qui avaient *acheté* le droit de rendre la justice.

La longue attente du pouvoir suprême n'avait fait d'ailleurs qu'irriter l'impatience de Joseph II. Associé par sa mere à l'empire, il n'avait, par le fait, jamais pris part au pouvoir. Marie-Thérèse n'avait pas entendu abdiquer, elle n'avait voulu que partager l'empire, et Joseph ne le voulait que tout entier. La mère et le fils s'étaient séparés; Marie-Thérèse avait continué son grand règne; le comte de Falkenstein avait porté à travers l'Europe son impatience, sa curiosité, ses ennuis, et l'affectation d'une simplicité qu'admiraient ses partisans. Contradiction bizarre, mais qui n'est qu'apparente! il voulait gouverner en despote, et être traité comme un particulier, parce que les respects rendus au rang suprême gênent aussi quelquefois. Louis XIV se gênait pour la royauté, Joseph la sacrifiait à lui-même. Au lieu de rechercher dans le caractère et dans l'histoire des Hongrois ce qui pouvait convenir à cette nation, il étudiait, en parcourant l'Europe, des systèmes nouveaux et des théories de gouvernement. Il revint, à la mort de Marie-Thérèse, avec un trésor de rancune et d'hostilité. Au lieu de profiter des suprêmes lumières et de cet horizon supérieur qui s'ouvre quand on est placé au sommet, il se hâta d'accomplir les réformes méditées dans l'exil et loin de tout contradicteur; il reçut l'empire des mains de sa glorieuse mère comme un héritier avide qui, depuis long-temps, en se promenant dans les domaines qu'il convoite, s'est dit : J abattrai cet arbre, ou je raserai cette maison. A peine sur le trône, il mit le marteau de démolisseur à l'édifice; il s'attaqua à tous les intérêts en même temps. Il avait gagné dans ses voyages cette demi-science présomptueuse et téméraire qui trouve tout mal et qui veut tout détruire, parce qu'elle n'a point connu les raisons de ce qui existe et se croit les lumières nécessaires pour tout remplacer. Joseph II ne s'inquiétait pas de l'importance relative des questions, il devait suffire à tout, et, dans son amour pour l'unité, pour l'uniformité, il faisait tomber résolûment les

clés des voûtes, parce qu'elles font saillie au milieu des pierres qu'elles retiennent. C'est ainsi qu'il mérita ce juste reproche que le grand Frédéric lui adresse dans ses mémoires : « Il voulait tout apprendre et n'avait pas la patience de s'instruire. »

La patience, et ce qui en découle, la possession pleine de l'œuvre qu'on entreprend, voilà ce qui manquait au génie de Joseph II. Ce n'était pas tant un esprit réformateur qu'un esprit révolutionnaire; il en avait toutes les allures, les procédés violens. Il ne comprenait pas l'idée du droit individuel : devant un certain mirage de justice et d'égalité qui lui apparaissait, tous les autres principes des gouvernemens, la religion, la propriété, la liberté, n'étaient plus rien. Certains yeux ne voient que certaines couleurs; certains esprits, dans cette harmonie variée, multiple, infinie, qui forme l'ordre des sociétés humaines, et résulte non-seulement de l'assemblage, mais du contraste souvent et de l'opposition des principes, n'en saisissent qu'un seul, auquel ils rapportent et sacrifient tout. C'est ainsi que le peuple comprend le système du monde; pour lui, la terre est le centre de l'univers, ou même tout l'univers; le soleil et les étoiles fixes ne sont que des flambeaux allumés pour éclairer sa planète. Chaque réformateur a ainsi sa petite planète; mais les réformateurs couronnés sont les plus dangereux; la tête leur tourne plus vite, parce que la contradiction ne les arrête pas au début. Ils ne s'amusent pas long-temps aux théories, et tendent de toute la violence de leur pouvoir à la pratique de leurs doctrines; ils persécutent pour le bien, comme les tyrans pour le mal, et, si la postérité ne les met pas sur la même ligne, la génération contemporaine souffre autant sous leur règne. Quel orgueil de se croire le droit de pousser ainsi le genre humain malgré lui, et d'assurer, par la tyrannie, le bonheur universel! Croire que la fin sanctifie les moyens, et qu'on peut employer le mal pour en faire sortir le bien, est une doctrine perverse que la conscience publique a toujours flétrie. Rien de moins infaillible d'ailleurs que de telles recettes; on peut parier, au contraire, que les violences ne conduiront qu'à un mauvais but; les chemins semés de rochers et de fondrières mènent aux précipices; les torrens versent leurs eaux dans les abîmes; tout gouvernement violent est mauvais, non pas seulement dans la forme, mais dans le fond. Dieu seul a pu dire : « Contrains-les d'entrer, » parce qu'il savait certainement où il menait les hommes.

Que nos éloges n'encouragent donc jamais le despotisme, même quand par hasard il a raison. Sans doute Joseph avait raison, sur quelques points, dans les réformes qu'il entreprenait; ce qui le prouve, c'est que plusieurs ont été reprises cinquante ans plus tard, et ont passé dans la nouvelle législation. Ses admirateurs, car il en a, et de passionnés, triomphent de cet aveu. « Joseph avait donc raison, disent-ils; il était

dans le vrai, et son génie avait devancé son siècle. » Un tel éloge pourrait convenir à un philosophe; il ne vaut pas pour un souverain, qui doit être l'homme du présent et de la pratique. On ne supprime pas dans ce monde un de ses élémens essentiels, le temps, qui ne se règle pas sur l'impatience des esprits despotiques; le temps, qui ne se mesure pas aux nations comme aux individus; le temps, que Dieu même voulut accepter comme un élément de sa création. Les historiens, pour lesquels la vie des peuples se résume en quelques pages, ont eu souvent trop de faible et de partialité pour ces caractères qui leur ont paru avoir je ne sais quelle prescience et quelle intuition de l'avenir. Laissons ce don aux prophètes; contentons-nous de demander aux rois et à ceux qui sont à la tête des nations l'intelligence de leur propre temps; c'est à nous et à notre époque qu'ils doivent songer; l'horizon est assez vaste et le but assez élevé; on ne gouverne pas pour les races futures. Il y a plusieurs manières de voir mal, plusieurs sortes de mauvaises vues : les vues trop longues ne sont pas meilleures que les vues courtes; elles trompent aussi sur les vraies proportions et le rapport des objets. Dieu nous garde des gens qui voudraient mener le monde, les yeux armés d'un télescope : ils ne sont jamais dans le milieu commun; pour eux, il fait jour quand tout reste ici sous les ombres et le repos de la nuit; malheur à vous s'ils conduisent le vaisseau qui porte la patrie et sa fortune! Les astres qu'ils aperçoivent déjà ne se lèveront que demain; la manœuvre s'ordonne et s'exécute pour des latitudes où vous n'êtes pas encore. « Voilà le port, » s'écrient-ils, et vous périssez au milieu des écueils!

Qu'arriva-t-il de Joseph et des révolutions qu'il avait semées autour de lui? La vérité, la réalité, qu'il avait voulu violer et contraindre, se vengèrent énergiquement et avant même qu'il eût disparu. Il vit la révolte des Pays-Bas préparer à l'Autriche la perte de ces riches provinces; la répulsion universelle de la Hongrie contre ses réformes l'obligea à les retirer lui-même. Découragé, malade, doutant pour la première fois de lui et de ses systèmes, il signa d'une main tremblante le décret qui abolissait toutes ses réformes; il le signa en hongrois, dans cette langue qu'il avait proscrite; on montre encore à la chancellerie de Bude, comme un trophée pour l'orgueil national, cette signature mal assurée, témoignage d'un tardif repentir.

Joseph mourut sans illusion. Il sentait que ses peuples attendaient sa fin comme une heure d'affranchissement; mais sa plus vive douleur fut la certitude que, lui mort, chaque chose allait reprendre sa place, et que son règne ne serait, dans l'histoire, qu'une expérience chimérique déconcertée par l'événement. On a dit de lui qu'en inoculant la révolution à l'empire, il l'en avait préservé. On voit aujourd'hui ce que valent les remèdes appliqués avant le temps. L'empire eut l'inocula-

tion, et il a aujourd'hui la révolution, deux maladies au lieu d'une. L'histoire, qui a porté des intentions de Joseph un jugement plus favorable que de ses actes, ne peut qu'enregistrer la sentence qu'il rendit sur lui-même. A son heure dernière il demandait qu'on écrivît sur sa tombe : « Ci gît Joseph II, qui fut malheureux dans ses meilleures entreprises. »

Joseph II léguait à son successeur une guerre mal engagée avec les Turcs, les Belges en pleine révolte, la Hongrie irritée et menaçante; à l'horizon, la guerre près d'éclater avec la révolution française. Tous les périls d'une telle situation ne devaient pas, sans doute, lui être attribués; la triste part que son caractère avait eue dans les malheurs de l'empire est assez clairement marquée néanmoins par la facilité avec laquelle son successeur remit tout dans l'ordre en y rentrant lui-même.

La révolte était au moment de soulever la Hongrie; les concessions *in extremis* de Joseph II n'avaient fait que donner le secret de sa faiblesse : c'était l'aveu du droit des mécontens et de la légitimité de leurs plaintes. Un parti nombreux se regardait comme affranchi du serment de fidélité par la violation de la constitution. Léopold II se hâta de convoquer les états à Pesth. Malgré la réputation populaire que lui avaient acquise vingt ans de règne en Toscane, malgré les proclamations qu'il s'empressa de publier pour abolir les nouveautés introduites par Joseph II, la diète fut orageuse : il se trouva un grand nombre de députés qui, tout en protestant de leur dévouement pour la personne de Léopold, se refusaient à admettre ses droits comme successeur d'un roi parjure. Ils demandaient une élection nouvelle; ils voulaient bien le déclarer roi de Hongrie, mais en vertu du droit primitif qu'avait la nation de pourvoir à l'élection de son souverain, et non en vertu du droit héréditaire de la maison d'Autriche, reconnu en 1687. Léopold fut obligé de temporiser; il ne fut reconnu roi héréditaire de Hongrie qu'à une seconde diète, lorsqu'il eut pleinement convaincu les Hongrois de sa volonté sincère de ne rien conserver de l'œuvre de Joseph II. Alors le primat du royaume plaça sur son front la couronne de saint Étienne au milieu des acclamations des états, avec lesquels « Léopold venait s'entretenir, dit-il, non comme un roi et un maître, mais comme un père. » Les états, après sa mort, lui confirmèrent ce nom, et le préambule de la diète de 1792 l'appelle *le père de la patrie.*

Pour énumérer les actes législatifs qui valurent ce titre à Léopold, il suffirait presque de prendre le contre-pied des réformes de Joseph II. Tous les décrets, tous les priviléges accordés par Joseph II, qui *n'avait pu être couronné roi de Hongrie,* furent déclarés abolis, ceux même qui étaient conformes aux lois ne devant valoir qu'après avoir obtenu

la confirmation du nouveau roi. L'ancienne division du royaume en comitats fut rétablie, les anciennes juridictions reprirent leur exercice. La couronne de saint Étienne fut replacée à Bude; on décréta, en outre, qu'elle « ne pourrait en être retirée qu'en cas de péril extrême, et que le nouveau roi devrait se faire couronner dans le délai de six mois après la mort de son prédécesseur. » Il fut de nouveau reconnu « que le pouvoir de porter des lois, de les expliquer, abroger, n'appartenait qu'au roi et aux états réunis en diète. » Enfin, la convocation de la diète fut déclarée obligatoire « au moins tous les trois ans, » et l'emploi de la langue hongroise dans les écoles et les actes publics fut de nouveau autorisé.

Replacée par Léopold II dans ses anciennes voies et rendue au régime constitutionnel, la Hongrie, comme le reste de l'Europe, fut enveloppée, sous le règne de François II (1792), dans les grandes guerres de la révolution et de l'empire. Peut-être dut-elle à ces guerres mêmes d'échapper à la contagion révolutionnaire. Les émissaires des jacobins de Paris avaient poussé leur propagande jusque dans ce lointain pays; un prêtre démagogue, nommé Martinowitz, organisa des sociétés secrètes qui se mirent en rapport avec celles de France et d'Allemagne. Le *Catéchisme démocrate* de 93 fut traduit en hongrois et répandu parmi le peuple. Tout est resté obscur sur les forces et la portée de cette conjuration; son chef périt par la main du bourreau, et l'horreur qu'inspirèrent alors les crimes et les excès des jacobins rejeta la nation dans les bras de son souverain. C'est à la diète de 1796 que l'archiduc Joseph fut nommé palatin. Sous ce chef, déjà respecté, la diète se montra disposée à renouveler, pour le salut de l'empire, les sacrifices que la Hongrie avait faits pour Marie-Thérèse. L'insurrection, décrétée à plusieurs reprises, versa successivement dans les rangs de l'armée impériale de nombreux bataillons, qui réparaient les pertes causées par l'impéritie ou la faiblesse des généraux autrichiens. Hommes, argent, chevaux, les états accordèrent alors tout ce qui leur était demandé; la seule condition qu'ils mirent à leur concours fut que les troupes seraient commandées par des officiers hongrois.

Cependant ces sacrifices d'hommes et d'argent, qui épuisaient à la longue le pays, restaient sans compensation aux yeux des patriotes hongrois. Un nouveau grief vint enflammer les esprits. Le général Vay, orateur distingué de l'opposition, fut tout à coup privé de son grade par un décret royal. Cette mesure souleva les plus vives clameurs. La diète, par représailles, discuta une proposition portant que le roi ne pourrait déclarer la guerre sans l'assentiment des états. Le gouvernement autrichien fut contraint de replacer Vay (1807); mais cette concession n'apaisa point les esprits. L'irritation se montra plus grande encore à l'ouverture de la diète suivante. On attribuait à la crainte les

sentimens plus modérés que montrait le gouvernement autrichien. Celui-ci redoutait, en effet, que les mécontens hongrois ne s'entendissent, comme ils l'avaient fait un siècle auparavant, avec la France; des indices très sérieux l'avaient alarmé sur ce point. Il est certain que l'empereur Napoléon, encouragé par les déclamations des principaux chefs de l'opposition, avait essayé d'entamer avec eux quelques négociations. On ne voit point, dans les documens ou les mémoires de cette époque, que les choses soient allées au-delà de projets coupables. J'ai vu moi-même, en Hongrie, entre les mains d'un vieux soldat de l'insurrection hongroise, une proclamation de l'empereur Napoléon. Cette proclamation, adressée aux mécontens, est imprimée sur trois colonnes, en français, en allemand et en hongrois, et contresignée du nom populaire et hongrois de *Sándor* (1). « Hongrois, y est-il dit, les Français ne sont point en guerre avec votre brave nation; ils viennent vous arracher à l'oppression de la maison d'Autriche, contre laquelle vos pères ont si long-temps combattu. Assemblez-vous de nouveau dans les plaines de Rákós, et choisissez librement, selon votre antique constitution, un gouvernement national dont la France sera la plus sûre alliée. » Ces appels à la révolte, ces procédés peu conformes au droit des gens, rencontrèrent une résistance énergique dans la masse fidèle de la nation. La diète oublia même ses griefs pour repousser l'ennemi commun, et l'insurrection hongroise soutint vaillamment, le 14 juillet 1809, au combat de Raab, l'effort de l'avant-garde des armées françaises.

De plus grands sacrifices furent consentis en 1812, grace à l'influence décisive du palatin; dans un discours interrompu plusieurs fois par l'émotion de l'assemblée, il déclara à la diète qu'il fallait « que la Hongrie sauvât encore l'empire, comme au temps de Marie-Thérèse, et que l'empereur ne voulait pas invoquer ses droits, mais en appeler au dévouement de ses sujets. » Les événemens de 1814 et de 1815 se précipitèrent; la Hongrie fut mal récompensée des sacrifices de tout genre qu'elle avait faits pour la cause de l'Europe, et de la maison d'Autriche en particulier. On n'avait plus besoin d'elle, et on ne se souvint guère que des dispositions hostiles que l'opposition avait manifestées dans les dernières diètes. D'ailleurs les esprits, à cette époque, et en Autriche surtout, n'étaient guère favorables au développement des idées constitutionnelles. L'Autriche s'opposait à ce que les souverains allemands accordassent à leurs états les chartes qu'ils avaient promises pour stimuler l'ardeur du patriotisme; elle se souciait encore moins de réveiller chez elle la vie et les agitations parlementaires. De-

(1) Sándor (Alexandre), nom du prince de Wagram, Alexandre Berthier.

puis 1812 jusqu'en 1825, le pays fut administré par des commissaires royaux qui, dans les comitats, remplacèrent, comme au temps de Joseph II, les comtes suprêmes. Pour contenir le mécontentement public, il fallut toute l'habileté du palatin Joseph, son esprit de fermeté et de conciliation, surtout l'influence dont le gouvernement autrichien jouissait alors dans les conseils de l'Europe, et les assurances, souvent répétées dans les décrets impériaux, que ce régime était purement provisoire. Çà et là éclatèrent cependant des résistances partielles. Cette période récente, qu'on appelle l'*interrègne diétal*, est déplorée par les écrivains nationaux, qui en parlent comme les Juifs de la captivité de Babylone. On a vu avec quelle vivacité et quelle amertume éclatèrent les plaintes et les accusations à la diète de 1825, lorsque le gouvernement autrichien se décida enfin à rentrer dans les voies légales et à convoquer la diète justement signalée sous le nom de *diète de la renaissance*. On doit dire, en effet, que la nouvelle Hongrie date de la diète de 1825.

Ce fut un vrai parlement de réforme que cette assemblée où brillèrent tant de nobles talens, tant de généreux caractères, où, comme aux premiers beaux jours de l'assemblée constituante en France, on accomplissait de grands sacrifices avec l'ardeur que les autres mettent d'ordinaire à les demander. Désormais la féodalité et ses lois bizarres, les rapports compliqués qu'elle entraîne avec elle, ces divisions hostiles et inhumaines entre des peuples vivant sur le même sol, tout cela va être battu en brèche. Partout on réclame le droit commun. La constitution, chose inouie, n'est pas seulement attaquée par le gouvernement : il y a des patriotes qui osent dire qu'on peut imaginer quelque chose de plus libéral que la *bulle d'or*, et que si les états réussissent à entraîner la chancellerie de Hongrie dans la voie des réformes, il n'est pas besoin de rêver, comme au moyen-âge, des conspirations et des révoltes. L'esprit moderne a pénétré dans le vieil édifice; hâtons-nous, cet ancien monde va bientôt disparaître : son organisation si curieuse, ses institutions, sa hiérarchie, tout cela n'existera bientôt plus que dans les vieux livres où nous sommes allé le chercher. On ne veut plus des franchises du moyen-âge; tous réclament, et pour tous, les libertés des temps modernes. Encore un pays (et il avait résisté long-temps) que la révolution de 1789 conquiert à ses irrésistibles doctrines. De ce moment, la Hongrie entre dans le monde nouveau.

Nous la suivrons dans ces voies plus larges, plus faciles, plus familières à tous. Qu'on nous excuse cependant d'avoir insisté avec quelque détail sur un état passé qui n'est pas bien loin encore, puisque nous l'avons vu de nos yeux, qui nous a intéressé vivement, où nous avons trouvé plus de grandeur dans les caractères, d'énergie individuelle, de

physionomies originales que l'histoire de l'avenir n'en réserve à nos enfans. Quand le voyageur descend sur quelque radeau de bois la rivière du *Waag*, qui, à travers les dernières vallées des monts Karpathes, se jette dans le Danube, près de la forteresse de Komorn, il s'arrête un instant à cette limite des montagnes et de la plaine : il regrette ces paysages sévères qu'il vient de parcourir, ces forêts sombres, cette nature imposante; il voudrait voir encore les ruines des châteaux attachés aux flancs des montagnes, ces forteresses féodales qui marquent toute l'histoire de la Hongrie : Monkatz, resplendissant encore du souvenir de ce siége glorieux que la veuve de Tékély soutint trois années contre l'armée impériale; Éperies, théâtre sanglant des vengeances de Léopold; la citadelle imprenable de Trentchin, livrée par la trahison à l'Autriche, et où la fortune de Rákóczy trouva son tombeau. Partout, dans les vallons, sur les rochers, planent les images singulières ou grandes du passé. Il faut partir cependant, la plaine est devant nous; le bateau à vapeur est prêt pour emporter doucement le voyageur à travers ce riche pays. En descendant le fleuve, il verra Pesth, qui, comme une grande cité du nouveau monde, étend les lignes de ses maisons à travers des prairies vertes et sans limites; Pesth, où l'Orient échange ses trésors avec l'Europe, où il retrouvera les idées, le langage, l'élégance et le luxe des grandes capitales européennes, et aussi les journaux, les partis, le bruit de la place publique et des tribunes. Le voyage sera plus facile : y trouvera-t-il le même plaisir?

E. DE LANGSDORFF.

DE L'HISTOIRE ANCIENNE

DE LA GRÈCE.

HISTORY OF GREECE,

By Geo. Grote, tomes III et IV. — Londres, J. Murray, 1847. [1]

M. Grote poursuit avec une louable activité la tâche immense qu'il a entreprise. Les deux volumes dont j'ai à rendre compte aujourd'hui ont paru à la fin de l'année dernière. On annonce la publication prochaine des tomes V et VI, et l'ouvrage ne sera pas encore terminé. Le nombre des volumes n'étonnera personne dans un temps où les romans prennent des dimensions réservées autrefois aux encyclopédies; mais il y a volumes et volumes. Ceux de M. Grote supposent tant de recherches, tant de longues et doctes méditations, qu'il est facile de voir, dans l'*Histoire de la Grèce*, le travail de toute une vie studieuse.

Autant l'âge héroïque de la Grèce est riche en récits merveilleux, autant le premier âge de son histoire est dépourvu de documens précis. Nous connaissons Achille et Ulysse comme s'ils avaient vécu parmi nous; à peine savons-nous quelque chose des hommes qui vécurent pendant les premières olympiades. Cette époque si obscure et si difficile à connaître est cependant une époque de prodigieuse activité et d'efforts gigantesques. Dans toutes ces petites cités helléniques si jeunes encore, la plupart en proie à une anarchie continuelle, se manifeste à la fois un mouvement d'entreprise et d'aventure qui atteste

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1847.

l'énergie d'une race vraiment privilégiée. Doriens, Ioniens, Éoliens, lancent de tous côtés leurs agiles vaisseaux et couvrent de florissantes colonies les rivages de la Méditerranée. On se demande comment une population médiocre a pu produire tant d'essaims, par quels moyens ces hardis navigateurs ont semé des villes puissantes sur des rivages déserts, ou, ce qui nous semble encore plus difficile, à nous autres conquérans de l'Algérie, au milieu de peuples féroces et belliqueux?

Quand on se rappelle les travaux de Cortez pour s'établir au Mexique en face d'une civilisation si inférieure à la sienne, la colonisation grecque paraît encore plus admirable. Cortez avait quelques canons, des arquebuses et des chevaux; les navigateurs grecs n'apportaient avec eux que des armes de bronze, car je ne pense pas qu'un seul de ces héros possédât un glaive qui valût le briquet de nos grenadiers. Les Thraces, les Gaulois, les peuples de l'Asie mineure, les Ibères, les Italiotes, ne le cédaient pas en bravoure à ces aventuriers qui venaient bâtir des villes sur leurs terres. Comment donc les laissaient-ils si facilement se fortifier au milieu d'eux, accaparer les champs les plus fertiles, choisir les meilleurs ports? Le succès des colonies grecques ne peut être attribué uniquement au courage, à l'esprit de conduite, à la discipline caractéristiques chez les premiers immigrans. Les Grecs portaient partout avec eux une civilisation bienfaisante. Leur patriotisme ardent n'était pas exclusif comme celui des Romains. Leur religion ne blessait pas les susceptibilités des barbares; ils avaient un Olympe assez vaste pour y loger tous les dieux qu'ils découvraient dans leurs voyages, ou plutôt, dans tous les dieux étrangers, ils reconnaissaient les divinités de leur pays, et croyaient qu'elles leur montraient le chemin de nouvelles conquêtes. Il y a dans l'esprit grec quelque chose d'expansif qui agit sur tout ce qu'il approche. C'est la séduction d'une nature supérieure à laquelle on ne peut échapper. Conquérant, le Grec a quelque chose de l'apôtre; vaincu, il convertit encore son heureux adversaire, et bientôt en fait un disciple et un admirateur. La nature élevée du génie hellénique est surtout remarquable lorsque l'on compare les colonies grecques avec celles des Phéniciens, leurs aînés dans la science de la navigation et du commerce. Chez les uns et les autres, même audace, même ardeur, même activité; mais la soif du gain est le seul mobile des travaux qu'entreprend le Phénicien. Le Grec n'est point indifférent au profit, mais l'amour de la renommée l'emporte chez lui sur l'appât de l'or. Partout où le Phénicien s'établit, il s'isole : le Grec appelle tous les étrangers à jouir du fruit de ses travaux. Une tradition, dont je ne veux point discuter l'authenticité, rapporte que les marins carthaginois qui s'aventuraient au-delà des colonnes d'Hercule avaient un secret pour se guider dans les parages brumeux où ils allaient chercher l'étain, si estimé autrefois. Ce secret, c'était,

dit-on, la boussole. Un vaisseau romain s'avisa de naviguer à la suite d'un bâtiment carthaginois partant pour les îles Cassitérides. Après de vains efforts pour le gagner de vitesse, le Carthaginois alla bravement donner de propos délibéré contre un écueil, se perdant pour perdre un rival. Si les Grecs eussent connu la boussole, comme quelques savans prétendent que les Phéniciens la connaissaient, ils l'auraient aussitôt portée dans le monde entier.

Pendant cette première période de l'histoire de la Grèce, il semble que la colonisation fût l'idée dominante et la préoccupation de tous les esprits. Un Argien rêve qu'Hercule lui commande de bâtir une ville en Italie, et il va fonder Crotone. Un Corinthien encourt la malédiction d'un mourant, espèce d'excommunication fort redoutée autrefois; il s'enfuit en Sicile et fonde Syracuse. Des esclaves locriens se sauvent de chez leurs maîtres, emmenant quelques femmes de bonne maison; ils abordent en Italie et bâtissent une nouvelle Locres. Quelquefois deux frères, héritiers d'un petit despote, trouvent leur patrimoine trop chétif pour être partagé, ils le tirent au sort, et le perdant monte sur un vaisseau et va fonder au loin une petite tyrannie. Le cas le plus ordinaire, c'est une sédition qui trouble la tranquillité dans une ville hellénique. Aussitôt on décide que la minorité émigrera. Elle part sans se faire prier, sans s'être battue pendant quatre jours, sans être accompagnée de gendarmes. Il faut remarquer à l'honneur des Grecs que leurs dissensions civiles sont rarement sanglantes, et M. Grote a observé avec beaucoup de justesse que la plupart de leurs institutions avaient pour but de résoudre par la discussion les questions politiques, qui, ailleurs, se décidaient par la violence. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet, mais ne quittons pas celui de la colonisation sans remarquer combien, chez les anciens, et particulièrement chez les Grecs, on s'est préoccupé de chercher un remède à l'accroissement excessif de la population. De bonne heure la religion, les lois, les mœurs facilitèrent l'émigration; souvent elles la prescrivirent impérieusement. Cette prévoyance, dont nos sociétés modernes sont malheureusement assez dépourvues, était peut-être commandée aux Grecs par un danger beaucoup plus évident pour eux que pour d'autres peuples. Habitans d'une terre aride, divisés en une foule de petites républiques rivales, ils avaient sans cesse à craindre que la terre ne pût nourrir le laboureur, ou qu'en se livrant d'une manière désordonnée à l'industrie, leurs citoyens ne perdissent rapidement leur énergie et leur vertu guerrière, garanties capitales de leur indépendance. En un mot, assurer à une population médiocre toutes les conditions de bien-être paraît avoir été le but de tous les législateurs grecs. Avaient-ils tort?

Le premier motif de ce grand mouvement de colonisation que M. Grote suit dans tous ses détails fut donc, suivant toute apparence, le besoin

de se débarrasser d'une population qui croissait d'une manière alarmante. Nulle entrave n'était imposée aux émigrans. En quittant leur patrie, ils en acquéraient une autre; ils devenaient indépendans, et pouvaient se donner telles lois que bon leur semblait. Seulement ils devaient absolument renoncer à toute idée de retour, même après une tentative malheureuse pour s'établir. Lorsque les Théréens partirent pour fonder Cyrène, effrayés d'un voyage beaucoup plus dangereux alors que ne serait aujourd'hui un voyage autour du monde, ils revinrent dans leur île natale. On les contraignit aussitôt de se rembarquer. Entre les colonies et la métropole, il n'y avait que des liens moraux. Dans les fêtes publiques, on réservait une place honorable aux citoyens de la mère-patrie. On lui demandait parfois des arbitres pour résoudre des procès ou des débats politiques, et d'ordinaire, lorsque la colonie voulait en fonder une à son tour, elle cherchait dans sa métropole un chef pour l'émigration, ou un *Œkiste*, puisqu'il faut se servir de ce terme grec qui manque à notre langue. Dans la suite, la colonisation prit un autre caractère. Ce fut l'ambition des métropoles qui la dirigea. Dès-lors les émigrans ne s'éloignèrent plus qu'avec la permission des magistrats, et, en s'établissant dans une terre nouvelle, ils demeurèrent soumis aux lois et au protectorat, souvent assez lourd, de leur première patrie. Les colonies furent réduites à une espèce de vasselage, exploitées plutôt que gouvernées par les métropoles. Il est assez curieux de remarquer que ces prétentions de suzeraineté correspondent avec l'influence croissante des institutions démocratiques dans les villes de la Grèce continentale. Là, à mesure que la condition de citoyen devenait plus élevée, on s'en montrait plus jaloux, et, comme pour rehausser le prix de la liberté, on aimait à s'entourer d'esclaves.

M. Grote, malgré l'obscurité ou la pénurie des renseignemens historiques, est parvenu à nous donner une idée des changemens remarquables qui s'opérèrent dans les gouvernemens helléniques peu après la révolution qui avait abattu les vieilles monarchies patriarcales dont Homère nous a laissé une si vive peinture. Au régime oligarchique, établi partout par les conquérans doriens et ioniens, succède une période de despotisme. Tantôt un chef entreprenant confisque à son profit le pouvoir divisé entre quelques familles, tantôt c'est une réaction du peuple vaincu contre les conquérans. C'est ainsi qu'à Sicyone on voit un chef achéen, Clisthènes, renverser l'oligarchie dorienne et l'asservir à son tour. Qu'on se représente, si l'on peut, la situation des deux ou trois cents familles composant la population d'une ville, en contact journalier avec son petit tyran, soupçonneux, cupide, exposé à chaque instant à un assassinat. En fait d'exactions, de cruautés, d'avanies de toute espèce, quelques-uns de ces despotes réalisaient tout ce qui est possible. Ce Clisthènes, que je viens de nommer, ne se

contentait pas d'opprimer ses anciens maîtres, les Doriens; il voulait les flétrir tous. Au lieu des noms glorieux de leurs tribus, qui rappelaient ceux de leurs anciens héros, Clisthènes leur en imposa de son choix. Savez-vous lesquels? Les *sangliers*, les *porcs*, les *ânes*. Cependant plusieurs de ces despotes furent des hommes de génie. Un d'eux, Périandre, tyran de Corinthe, mérita d'être compté parmi les sept sages.

Ce régime despotique ne pouvait durer, et rarement la tyrannie se transmettait de père en fils. Une réaction eut bientôt lieu, et la destruction de la tyrannie entraîna presque partout celle de l'oligarchie, déjà décimée et ruinée par les despotes, contrainte d'ailleurs, pour se sauver, de faire de grands sacrifices au peuple qu'elle appelait à la liberté. Cependant l'établissement des gouvernemens démocratiques ne s'opéra point en Grèce par des secousses brusques et violentes, mais plutôt par des transitions lentes et graduées. M. Grote a exposé de la manière la plus complète et la plus intéressante le mouvement progressif des institutions politiques dans Athènes. Il fait assister successivement le lecteur à la constitution de Solon, à l'usurpation de Pisistrate, enfin à la réforme décisive de Clisthènes, moins célèbre que Solon, mais à qui revient à bon droit l'honneur d'avoir fondé un gouvernement populaire qui dura trois siècles. Nous ne sommes plus au temps, Dieu merci, où, certain lundi, un législateur écrivait ces lignes célèbres à un bibliothécaire : « Mon cher ami, envoyez-moi les lois de Minos; j'ai une constitution à faire pour jeudi. » Cependant l'esprit humain est si peu inventif, et nous avons fait tant d'emprunts aux Grecs, que c'est rendre service peut-être à nos représentans que de leur indiquer un livre où sont analysés avec une scrupuleuse exactitude et une rare clarté les systèmes politiques de plusieurs républiques, qui ont *fonctionné*, comme on dit aujourd'hui, avec plus de gloire qu'aucun état moderne n'en oserait se promettre. Je recommande le troisième et le quatrième volume de M. Grote aux méditations de tous nos hommes d'état.

Solon appartient à l'époque historique, mais il touche de près à celle des héros et des dieux. Arrière-petit-fils de Codrus, voire de Neptune, poète, savant, guerrier, il réunissait toutes les qualités homériques d'un pasteur de peuples : aussi ses amis lui conseillaient-ils de se faire tyran, c'est-à-dire d'enrôler une centaine de coupe-jarrets thraces et de se saisir de l'Acropole; mais Solon ambitionnait une gloire plus haute et plus pure. Il voulut laisser après lui une réputation sans tache et une œuvre durable, problème qu'aucun despote n'a pu résoudre encore. Avant lui, tout le pouvoir politique résidait dans un petit nombre de familles nobles, qu'on appelait les *Eupatrides*, c'est-à-dire ceux qui ont de bons ancêtres. Le gouvernement de ces Eupatrides était fort pesant pour la masse du peuple, comme il semble. Ils vendaient la justice, accaparaient toutes les terres, prêtaient à usure, et se faisaient battre

par les étrangers. Mégare, petite ville dorienne à trois lieues d'Athènes, lui disputait l'île de Salamine; qu'on se figure la guerre entre Saint-Cloud et Saint-Germain pour la possession de Nanterre. Battus à plusieurs reprises, les Athéniens avaient rendu un décret qui défendait, sous peine de mort, de faire aucune motion pour reprendre Salamine. Les Athéniens n'aimaient pas les questions graves et sérieuses. Quelques années plus tard, ils mirent à l'amende un poète pour les avoir fait pleurer aux malheurs de l'Ionie, qu'ils ne voulaient pas secourir. De tout temps, on a vu des assemblées qui n'aimaient pas qu'on leur montrât une plaie saignante.

Solon contrefit l'insensé. Il composa un beau poème guerrier et le déclama en public. « J'ai honte d'être Athénien, disait-il, on me montre au doigt et l'on dit : Voilà un fuyard de Salamine. » Tyrtée, avec ses chansons, avait conduit les Spartiates à la victoire; les vers de Solon n'eurent pas moins de succès. On lui donna cinq cents hommes, avec lesquels il conquit la patrie d'Ajax. Sa popularité devint immense; tous les partis lui tendirent les bras et lui déférèrent de pleins pouvoirs pour réformer la république.

La première mesure qu'il décréta fut la *Sisachthie*. Je transcris, d'après M. Grote, ce mot terrible, qu'il emploie hardiment comme si tout le monde pouvait le comprendre et le prononcer. *Sisachthie* veut dire dégrèvement. Il s'agissait de soulager l'effroyable misère de la plèbe athénienne. L'ancienne loi permettait d'emprunter sur son corps et celui de ses enfans, et, faute de payer sa dette, on devenait l'esclave de son créancier. Solon abolit l'esclavage pour dettes, et du même coup changea la valeur de la monnaie, de telle sorte que celui qui avait emprunté 100 drachmes se libérait en en payant 75. On voit que la *Sisachthie* ressemble fort à une banqueroute. Suivant M. Grote, ce fut une transaction nécessaire entre une tyrannie aux abois et une insurrection imminente. Solon, le premier, donna l'exemple du sacrifice en renonçant à de nombreuses créances. Il faut considérer, d'ailleurs, qu'une loi qui autorise le prêteur à faire un esclave de son débiteur insolvable tend à créer une espèce de prêt infâme. On avance de l'argent dans la prévision que l'emprunteur ne pourra le rendre, et l'on calcule que sa personne vaut plus que l'argent prêté. C'était, au fond, la *traite* que Solon abolissait, et, en détruisant un trafic odieux, il achetait la paix publique. Cette mesure, qui d'abord lui attira l'inimitié de tous les riches, trouva dans la suite une approbation générale, lorsqu'on vit qu'elle résolvait pour toujours une question qui, sans cesse, menaçait d'allumer la guerre civile. Chose étrange, jamais on n'eut besoin, dans la suite, de renouveler la *Sisachthie* de Solon. La question des dettes ne reparaît plus dans l'histoire politique d'Athènes, et, si le souvenir des tables de Solon se perpétua, ce ne fut que pour

ajouter une sainteté nouvelle à l'inviolabilité des contrats. « Le respect des engagemens, dit M. Grote, s'enracina avec la démocratie, et le peuple athénien s'habitua à identifier le maintien de la propriété sous toutes ses formes avec celui de ses lois et de ses institutions. » Les juges, en montant sur leur tribunal, prêtaient le serment de défendre le gouvernement démocratique et de repousser toute proposition relative à l'abrogation des dettes, au partage des terres, à la dépréciation des monnaies. Il est beau pour un peuple d'avoir usé si sagement d'un remède dangereux, et de faire dater son respect pour les lois du jour où il a été contraint de les enfreindre.

Solon enleva le pouvoir à l'aristocratie de naissance des Eupatrides pour le transporter à une aristocratie fondée sur la fortune, idée, je pense, toute nouvelle à cette époque. Le peuple athénien fut divisé en quatre classes, suivant la valeur des propriétés. La première seule pouvait prétendre aux fonctions politiques les plus élevées, c'est-à-dire aux neuf places d'archontes; quelques magistratures moins importantes étaient réservées à la seconde et à la troisième classe; mais, comme toutes les charges publiques se donnaient à l'élection et que tout le peuple y prenait part, la quatrième classe, celle des prolétaires, naturellement la plus nombreuse, dominait dans les assemblées politiques. Jadis, en déposant leurs charges, les archontes devaient rendre compte de leur conduite au tribunal de l'aréopage, composé lui-même d'archontes retirés. Solon substitua l'assemblée du peuple à l'aréopage; ce fut donc au peuple que les magistrats eurent à demander désormais un appui pour leur candidature et un bill d'indemnité pour leur gestion.

L'*agora*, ou l'assemblée du peuple athénien, fut pareillement appelée à statuer sur toutes les affaires politiques de quelque importance; mais, devant une réunion si nombreuse, un examen effectif eût été difficile. Solon y pourvut par l'établissement d'un sénat de quatre cents membres choisis parmi les citoyens les plus riches et chargés de l'étude préparatoire des affaires. Le peuple était consulté lorsqu'il s'agissait de prendre une décision; alors l'affaire lui était soumise, nous dirions aujourd'hui rapportée, par le sénat *probouleutique* : c'est le nom que lui donna Solon, nom difficile à traduire, mais qui indique à une oreille grecque les fonctions d'un examen préparatoire.

L'aréopage, la plus antique des institutions athéniennes, ne fut pas supprimé par la constitution nouvelle; au contraire, ses attributions s'agrandirent. Recruté incessamment par les archontes sortant de charge, composé par conséquent d'hommes d'affaires, ce corps, tout en conservant ses anciennes fonctions judiciaires, fut chargé par Solon de veiller à l'exécution des lois, au maintien de la constitution; enfin, il fut investi de pouvoirs très étendus, tout-à-fait analogues à ceux des censeurs romains. C'était, à vrai dire, une espèce d'inquisition, néces-

saire peut-être dans une république si médiocre par la population, et qui s'étendait sur la vie publique et privée de tous les citoyens.

Je résumerai en quelques mots le système de Solon, et, pour plus de clarté, en me servant des expressions de notre langue politique.

La souveraineté appartient à l'assemblée du peuple.

Le pouvoir exécutif est confié à neuf magistrats élus pour un an, assistés d'un conseil d'état électif, sous la surveillance d'un sénat à vie et inamovible.

Tous les citoyens prennent part aux élections, mais les plus imposés sont seuls éligibles.

La constitution de Solon fut promulguée vers 590 avant Jésus-Christ; celle de Servius Tullius à Rome date de 570 à peu près. On remarque, au premier abord, une certaine analogie entre les deux constitutions, et il n'est pas invraisemblable que celle d'Athènes n'ait été le prototype de celle de Rome. Un examen plus attentif fera voir combien l'élément démocratique est puissant dans la première, et combien il est paralysé dans la seconde. Dans Athènes, les votes du peuple se comptaient par tête; à Rome, je parle des premiers temps de la république, les suffrages étaient recueillis par centuries, chaque centurie ayant son vote collectif. Or, le peuple était divisé par centuries, d'une manière arbitraire et sans égard au nombre de têtes, de telle sorte que les classes riches, qui n'avaient qu'un petit nombre de suffrages individuels, formaient en réalité la majorité des centuries. A Rome, la classe des prolétaires ne composait qu'une seule centurie sur cent quatre-vingt-treize, et n'avait pas la plus légère influence dans les élections; à Athènes, au contraire, la quatrième classe, étant de fait supérieure en nombre aux trois autres, dictait les décisions de toutes les affaires.

C'était, chez les anciens, une question fort débattue, de savoir si la constitution de Solon était démocratique ou aristocratique : on sent que la valeur de ces mots change singulièrement selon l'époque ou le pays où ils sont prononcés; mais nous ne parlons que des Grecs, et M. Grote remarque que les Athéniens, parvenus au développement le plus complet de la démocratie, regardaient Solon comme le fondateur du gouvernement populaire. On affecta même de mettre sous la protection de sa grande renommée plusieurs institutions fort postérieures qui changèrent matériellement son système politique, sous prétexte d'en tirer toutes les conséquences. M. Grote s'est appliqué avec beaucoup de sagacité à défalquer de la constitution solonienne ce qui doit revenir à d'autres réformateurs moins illustres. Suivons-le dans ses intéressantes recherches.

Peu après que Solon se fut retiré des affaires, Pisistrate s'empara du pouvoir et devint tyran ou despote d'Athènes. Deux fois chassé, il re-

vint deux fois et mourut tranquillement maître de l'Acropole, laissant la tyrannie à ses fils. Il faut lire dans Hérodote ou dans l'*Histoire de la Grèce* le récit de ces révolutions et de ces restaurations, qui se passent toujours en douceur, grace à la mansuétude des mœurs athéniennes. La seconde fois que Pisistrate rentra dans Athènes, il s'avisa de cette ruse, que j'hésite d'autant moins à rappeler qu'elle ne peut servir aujourd'hui à aucune réaction. Monté sur un char magnifique, il entra bravement dans Athènes, par la route la plus fréquentée, accompagné d'une fort belle fille habillée en Minerve, et précédé de gens qui criaient : « C'est Minerve qui nous le ramène. » Tous les dévots firent chorus, et l'on s'empressa de rendre le pouvoir au favori de la patronne d'Athènes. Hérodote, qui tranche rarement de l'esprit fort, se permet en cette occasion de rire de la crédulité des Athéniens, et M. Grote le reprend avec raison de cette velléité de scepticisme, qui ne lui sied guère. En effet, le même Hérodote est assez disposé à croire que Thésée se battit pour ses concitoyens à Marathon, et il n'y a rien d'extraordinaire qu'une belle courtisane, encore inconnue au public, passât pour Minerve auprès des dévots, lorsque, nombre d'années après, les femmes nerveuses s'évanouissaient au théâtre en voyant entrer en scène des comparses habillés en furies.

Pisistrate fut un homme d'esprit. Il n'abolit pas brutalement la constitution de Solon, il se contenta de l'éluder; satisfait d'avoir l'autorité réelle, il en conserva l'ombre aux assemblées populaires. Despote prudent, personne ne sut mieux que lui jusqu'où pouvait aller la patience des Athéniens. Ses fils ne gardèrent pas la même mesure; ils furent chassés, et, réfugiés auprès du roi de Perse, le poussèrent à envahir la Grèce.

Les Pisistratides bannis d'Athènes, on voulut rendre toute sa force à la constitution de Solon. Clisthènes, petit-fils de ce despote de Sycione dont j'ai déjà parlé, devenu archonte, fut chargé de réformer les abus que la tyrannie avait introduits. En prétendant interpréter et développer les institutions soloniennes, il fonda en réalité le gouvernement démocratique. Solon avait donné le droit de suffrage à tous les Athéniens; mais, pour être citoyen, il ne suffisait pas d'être né dans l'Attique, il fallait encore appartenir à une tribu. Il y en avait quatre qui reconnaissaient chacune pour héros éponyme un des quatre fils d'Ion; ainsi tous les Athéniens pouvaient se croire de la même famille. En dehors des quatre tribus, on était étranger. Clisthènes abolit les quatre tribus anciennes et en créa dix nouvelles, sans aucun égard pour les généalogies. Ainsi une nouvelle et nombreuse classe de citoyens fut appelée à jouir des droits réservés jusqu'alors à une caste privilégiée. Les Pisistratides menaçaient de rentrer dans l'Attique le fer et la flamme à la main; il fallait se préparer à la guerre. Clisthènes voulut

que chacune des tribus élût tous les ans un général ou stratége. Ces nouveaux fonctionnaires ne tardèrent pas à usurper une partie de l'autorité des archontes, qui perdirent la plupart de leurs attributions politiques. Enfin l'aréopage, suspect au peuple comme composé en majorité des archontes nommés sous Pisistrate, fut dépouillé de presque toute son autorité judiciaire, remise aux mains de grands jurys élus par le peuple. Quant au sénat, augmenté de cent membres, il vit également son autorité s'affaiblir en même temps que croissait celle des stratéges, intéressés à n'avoir point d'intermédiaires entre eux et le peuple. Bientôt, en effet, il n'y eut plus à Athènes que deux pouvoirs, celui de l'assemblée et celui des stratéges, ses élus. Dans la suite, les progrès de la démocratie amenèrent pour dernier résultat le tirage au sort des charges publiques entre tous les citoyens; mais les fonctions de stratéges demeurèrent toujours électives. Il est vrai qu'alors c'était les seules pour lesquelles le mérite fût nécessaire.

Une des institutions les plus remarquables qui signala la réforme de Clisthènes fut l'invention de l'*ostracisme*. M. Grote défend assez bien ce moyen de gouvernement, et prouve qu'il rendit de grands services à la démocratie naissante. Clisthènes, par ses réformes, dit M. Grote, s'était assuré l'assentiment de la masse des citoyens; mais, après les exemples donnés par Pisistrate et ses successeurs, comment espérer que toutes les ambitions s'arrêteraient devant une institution nouvelle que l'on n'avait pas encore appris à respecter? Le problème à résoudre était d'écarter ces ambitions avant qu'elles tentassent d'enfreindre les lois, de prévenir les attentats au lieu de les réprimer par la force et en versant un sang précieux. Pour acquérir une influence dangereuse dans un état démocratique, un homme est obligé de se mettre quelque temps en évidence devant le public, de manière à laisser juger son caractère et ses projets. Or, partant de ce principe posé par Solon, que dans les séditions aucun citoyen ne devait demeurer neutre, Clisthènes en appelait par avance au jugement populaire et le sommait de se prononcer sur l'homme à qui l'on attribuait des projets alarmans pour la tranquillité publique. Le sénat en délibérait et convoquait l'assemblée. Si six mille citoyens, c'est-à-dire le quart de la population libre d'Athènes, trouvaient la république menacée par un personnage quelconque, ce personnage était banni pour dix ans. Cet exil, d'ailleurs, n'entraînait ni déshonneur ni confiscation de biens; c'était un sacrifice demandé par la patrie, une marque de respect donnée à la susceptibilité démocratique. Il faut observer en outre que l'ostracisme n'était jamais proposé contre un seul citoyen particulièrement désigné. Le peuple était invité à bannir l'homme qui lui semblait dangereux ou suspect. Chaque Athénien avait à examiner dans sa conscience quel était cet homme, en sorte qu'une faction ne pouvait réclamer l'ostracisme

contre le chef de ses adversaires sans exposer son propre chef à subir le même sort. L'ostracisme exerçait son influence modératrice non-seulement dans les occasions où il était employé, mais encore par la terreur salutaire qu'il devait inspirer à tous les hommes d'état. Il arrêtait l'ambition turbulente et ne privait pas le pays de candidats habiles et dévoués. Appliqué dix fois seulement dans un siècle, l'ostracisme, au prix du malheur de dix particuliers, préserva la démocratie naissante de toute violence. La mesure cessa d'être requise lorsqu'elle devint inutile, c'est-à-dire lorsque l'éducation politique de plusieurs générations eut fait passer dans les mœurs le mécanisme de la constitution et qu'elle n'eut plus à craindre aucune tentative pour le détruire. M. Grote compare avec beaucoup de justesse l'ostracisme aux lois d'exception portées dans nos gouvernemens modernes contre certains prétendans. Ce n'est pas leur personne que l'on frappe, c'est la guerre civile dont on préserve le pays; dans une république encore mal affermie, ces prétendans, ou plutôt la guerre civile, voilà le danger de tous les instans. Ne faut-il pas une arme toujours prête à la repousser du pays? Ce qu'il y a de plus admirable, à mon avis, c'est la sagesse du peuple athénien à ne pas abuser d'une loi qui mettait le sort de tous les grands citoyens à la merci d'une minorité. Chez nous, si l'ostracisme existait, la haine des supériorités, qu'on pare du nom d'amour de l'égalité, aurait bientôt chassé du pays tous les hommes d'état. Dans Athènes, il n'y eut d'injustice criante qu'à l'égard d'Aristide; encore fut-il bientôt rappelé.

Tandis qu'Athènes est tourmentée par la fièvre du progrès, Sparte conserve immuables ses institutions bizarres, et, calme au dedans, commence à étendre son influence sur ses voisins. M. Grote a noté, mais sans les expliquer, sans doute parce que l'histoire ne lui fournit aucune solution de ce problème, les premiers symptômes de cette domination que Lacédémone ne tarda guère à exercer sur toute la Grèce. Dans un premier article, j'ai remarqué les avantages singuliers que Sparte tirait de sa position géographique. Protégée par la nature contre une invasion, elle pouvait rapidement porter ses forces contre ses voisins. Les lois de Lycurgue en avaient fait comme une grande caserne, et, dès le sixième siècle avant notre ère, les Lacédémoniens passaient pour invincibles. Leur réputation de moralité politique n'était pas moins bien établie alors que leur supériorité militaire. Quand les Athéniens disputaient à Mégare la possession de Salamine, d'un commun accord on choisit pour arbitres cinq Spartiates, et les Spartiates, quoique Doriens, prononcèrent en faveur des Ioniens contre une cité dorienne. Ce fut encore à Sparte que les Athéniens demandèrent du secours contre les Pisistratides, et, bien qu'elle n'y eût aucun intérêt, elle envoya aussitôt ses troupes, qui chassèrent les tyrans.

Cette suprématie incontestée de Lacédémone, quelle qu'en fût la cause, suffit à prouver l'existence très ancienne d'une unité grecque, phénomène singulier, si l'on se rappelle la division extraordinaire des tribus helléniques, leurs intérêts si différens, toutes les causes d'isolement qui semblaient s'opposer à ce qu'elles formassent jamais un corps homogène. La Grèce, en effet, présente le spectacle, très étrange pour les modernes, d'une unité nationale complétement distincte de l'unité politique. L'*hellénisme*, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire l'unité nationale, exista toujours, et l'on ne vit qu'une fois, à la veille d'une formidable invasion, les républiques grecques se confédérer contre l'ennemi commun. Le lien assez puissant pour maintenir cette unité nationale existait moins dans une langue commune, intelligible pour tous les Grecs, malgré la différence des dialectes, que dans une conformité remarquable de l'esprit et du caractère. Sans doute, on peut opposer la subtilité de l'Athénien à la lourdeur du Béotien, l'austérité du Spartiate à la mollesse de l'Ionien; cependant, partout où se parle la langue grecque, on trouve le même amour du beau et du grand, la même aptitude pour le progrès, la même conscience d'une espèce de mission civilisatrice. La religion, bien que ses formes fussent si variées, que presque chaque famille avait son culte particulier et domestique, la religion, en conviant toutes les tribus grecques à des cérémonies et des jeux solennels où l'étranger ne pouvait prendre part, contribuait encore à les rapprocher, à établir entre elles des relations d'intérêts communs, de jouissances et de passions communes. Ces couronnes, distribuées à Olympie, et que venaient disputer les habitans de Crotone et de Cyrène, ramenaient incessamment les Grecs les plus éloignés au berceau de leur race, et les accoutumaient à voir dans la Grèce continentale le centre de la civilisation. Enfin, la poésie et les arts, si profondément populaires dans le monde hellénique, créés par lui et pour lui, associaient cette race d'élite aux mêmes émotions et lui redisaient continuellement sa supériorité sur le reste des hommes. Cet orgueil si bien fondé fit une nation de toutes les cités helléniques et leur donna la force nécessaire pour sauver le monde de la barbarie.

Le dernier volume de M. Grote nous fait assister au commencement de cette lutte immortelle. Après avoir exposé les accroissemens rapides de la puissance des Perses, leurs conquêtes en Asie, l'asservissement des villes ioniennes, il raconte, d'après Hérodote, les causes qui précipitèrent Darius et ses successeurs contre la Grèce continentale. Suivant M. Grote, si Darius l'eût attaquée d'abord, au lieu de tourner ses armes contre les Scythes, c'en était fait d'Athènes, et peut-être avec elle de la civilisation; mais la folle expédition des Perses au-delà du Danube, et la révolte de l'Ionie, qui en fut la suite, donnèrent aux Grecs le temps de se préparer et de s'aguerrir. Athènes, esclave sous les Pisistratides,

n'aurait pu résister aux barbares : elle n'eut pas plus tôt goûté de la liberté qu'elle devint invincible.

La plupart des historiens ont trouvé de belles phrases pour taxer les Athéniens de frivolité et d'ingratitude. M. Grote essaie de les justifier, et il y réussit au moins en ce qui concerne Miltiade, cité souvent comme une des plus nobles victimes de l'injustice de ses concitoyens. La vie de Miltiade, telle que la raconte M. Grote d'après de bonnes autorités, est fort différente du roman accrédité par Cornélius Népos. Miltiade commence par être un petit tyran patenté par Athènes et protégé par Darius. En cette qualité, il accompagne le grand roi jusqu'au bord du Danube, et, le fleuve passé, il le trahit en conseillant aux tyrans ioniens, ses camarades, de rompre le pont et de couper toute retraite aux Perses. Inquiet pour lui-même, au retour de Darius, Miltiade se hâte de quitter la Chersonnèse de Thrace, où il était tyran pour le compte des Athéniens, et a le bonheur d'être commandant en chef à Marathon. Là il fut admirable, non-seulement par ses bonnes dispositions pendant la bataille, mais par sa présence d'esprit à se porter aussitôt sur Phalère, où il confond les projets des traîtres qui allaient livrer Athènes à la flotte persane. Devenu l'idole de ses compatriotes, Miltiade perd la tête. Il demande des vaisseaux et des soldats pour une expédition secrète. Aussitôt on les lui accorde avec empressement et sans explication de sa part. Cette flotte, cette armée, il les emploie à une vengeance particulière. Il se fait battre en voulant prendre Paros, où était son ennemi, et, après s'être cassé la cuisse dans une intrigue nocturne assez peu digne d'un général, il revient mourir de sa blessure à Athènes, après avoir été condamné à *la plus faible* amende que les lois portaient contre ceux qui avaient mal géré la chose publique. Sans doute le sénat romain remerciant Varron après la bataille de Cannes a plus de grandeur que le peuple d'Athènes condamnant Miltiade; mais il y a des vertus propres à tous les gouvernemens : Rome était un état aristocratique, et la stricte justice est la vertu des démocraties.

Je n'ai analysé qu'une faible partie du nouveau travail de M. Grote. Il en a consacré la moitié au moins à une revue des peuples avec lesquels les Grecs se sont trouvés en contact. Cette revue, dont l'intérêt est incontestable, et qui d'ailleurs se fait remarquer par la profondeur et l'immensité des recherches, a peut-être l'inconvénient d'interrompre le lien assez faible qui réunit entre elles les différentes périodes de l'histoire de la Grèce. Au reste, il n'appartient qu'aux poètes comme Hérodote d'introduire une unité factice dans une grande composition historique. Nous vivons dans un temps prosaïque qui n'admet guère ces brillantes licences des anciens. Ce qu'on exige de l'histoire aujourd'hui, c'est la sûreté de la critique et l'impartialité des jugemens. A ce point de vue, l'ouvrage de M. Grote a droit à des éloges sans réserve.

PROSPER MÉRIMÉE.

BEAUX-ARTS.

VÉNUS ANADYOMÈNE. — PORTRAIT DE Mme DE ROTHSCHILD, PAR M. INGRES.

Nous n'avons plus le temps d'avoir du goût, c'est le cas de le dire avec ce bel-esprit employé aux fermes, et qui se désolait de la prosaïque occupation de ses journées. Pour la première fois depuis cinq mois, Paris jouit d'une sorte de repos : Dieu fasse qu'il ne soit pas provisoire; mais, à travers les tumultes qui se sont succédé et l'anxiété qui dévorait les ames, qui aurait pu trouver une heure pour les arts, pour les poétiques et exquises récréations? Comment ne pas croire aussi qu'au milieu de l'orage toutes les voix se fussent éteintes, toutes les harpes brisées, toutes les palettes séchées? Et n'a-t-on pas quelque peine à se figurer une retraite heureuse jusqu'où le bruit de la rue ne soit pas monté, au fond de laquelle quelque savant obstiné, quelque artiste, doué de cette magnifique indifférence du juste d'Horace, ait continué paisiblement son labeur solitaire, sans se douter que Syracuse était prise?

Il en est pourtant, bien qu'en petit nombre, et parmi ces derniers, c'est le maître lui-même qui donne un si rare exemple. Insoucieux de l'émeute et de la fusillade, M. Ingres posait, pendant tout ce fracas, une dernière perle sur la chevelure de son *Anadyomène*, et voilà que depuis quelques jours, suivant l'habitude désormais suivie par l'auteur du *Saint Symphorien*, les portes de son atelier s'ouvrent discrètement au petit nombre de fidèles qui ne croient pas que toute poésie soit morte avec la confiance et le crédit. En temps ordinaire, l'annonce de deux nouveaux tableaux du grand artiste était toujours un

événement; aujourd'hui c'est une bonne fortune, rendue précieuse par les circonstances dans lesquelles elle se produit.

Le salon que les amis de M. Ingres lui firent, il y a trois ans, et qui inaugura la galerie de la société des artistes au bazar Bonne-Nouvelle, formait, si l'on s'en souvient, une suite habilement variée de onze tableaux de différentes époques, disposés de manière à présenter un abrégé complet de l'œuvre de M. Ingres. Toutes les phases de son talent s'y trouvaient représentées, phases plus diverses qu'on ne serait peut-être, au premier abord, tenté de croire. Il fut curieux d'en suivre la gradation, depuis l'*Œdipe expliquant l'énigme*, qui remonte aux débuts de l'auteur, jusqu'au portrait de Mme d'Haussonville, qui était alors son dernier ouvrage. Entre ces deux points extrêmes, la *Françoise de Rimini* et la *Chapelle Sixtine*, la *Stratonice* et le portrait de M. Bertin formaient des oppositions tranchées et témoignaient de transformations successives qu'on n'avait encore jamais bien pu apprécier, quelques-uns de ces tableaux n'étant pas connus du public, les autres n'ayant été jugés qu'à distance et à de longs intervalles. Aussi ne fut-on pas peu surpris de voir ce talent fécond se révéler sous des aspects aussi contrastés qu'inattendus, et faire justice de l'accusation de monotonie qui lui avait été si souvent jetée. A côté de compositions inspirées par l'étude du moyen-âge et de l'antique, telles que la *Françoise de Rimini*, d'un sentiment si naïf et si plein de grace, et la *Stratonice*, d'un fini si précieux, cette mouvante physionomie de la *Chapelle Sixtine* un jour de grande cérémonie, rendue avec le feu et l'entrain d'une ébauche, et les portraits surtout, accusaient une étonnante puissance de réalité. Il y avait là comme deux catégories distinctes, presque deux manières, dans lesquelles l'art du peintre aux prises, tantôt avec le modèle et la nature, tantôt avec l'idéal et la tradition, se maintenait toujours à une égale hauteur.

On trouve précisément, dans les deux tableaux que M. Ingres vient d'exposer, une expression complète de ce contraste. Sa *Vénus anadyomène* et le portrait de Mme la baronne de Rothschild sont deux œuvres capitales, traitées chacune avec une grande supériorité, mais chacune d'un sentiment et d'un faire tout-à-fait à part, ainsi que le demandait la différence du sujet. Le portrait de Mme de Rothschild resplendit de tout le réalisme vigoureux de l'école vénitienne, et, dans tout ce qu'a fait M. Ingres, nous ne connaissons rien d'aussi poétique, d'aussi idéalement beau que son *Anadyomène*, rien dont l'exécution rende aussi parfaitement la fraîcheur de l'idée. Le mérite particulier et étrange de cette œuvre tient, au reste, à des conditions tout-à-fait exceptionnelles : c'est un rêve de jeunesse réalisé dans la puissance de l'âge mûr, bonheur que peu de gens obtiennent, artistes ou autres. Quand le talent et la main se sont formés par de nombreuses années d'études, en vain cherche-t-on souvent à ressaisir la naïve inspiration d'autrefois. Juillet est venu apportant la moisson et les fruits dorés; mais les fleurs du printemps sont flétries, et la frêle odeur des amandiers s'est pour toujours enfuie. Toute la science du peintre de la *Transfiguration* ne lui fera jamais retrouver la grace céleste et l'adorable gaucherie du groupe de jeunes filles placé à la suite de la Vierge dans le *Sposalizio*. Si M. Ingres eût attendu jusqu'à ce jour pour composer une Vénus, il est probable qu'il l'eût conçue d'une manière différente. Sans doute, sa Vénus eût

été belle, mais d'un autre genre de beauté; certaines parties eussent peut-être été plus parfaites; mais l'impression riante, la fougue d'imagination, mais cette séve, ce parfum, tout cet épanouissement de l'adolescence, les eussions-nous retrouvés?

Ce qui fait donc l'originalité de ce morceau, c'est qu'il a été inventé et ébauché il y a trente ans, peint et terminé hier. L'esquisse reléguée dans un coin de l'atelier voyait chaque année la recouvrir d'une nouvelle couche de poussière, et elle y serait peut-être encore sans les instances des amis de M. Ingres et de M. Delessert en particulier, aujourd'hui possesseur du tableau. Sur leurs sollicitations réitérées, l'artiste se détermina à reprendre son travail si long-temps suspendu; mais ce ne fut pas sans une répugnance aisée à comprendre. Il s'agissait, en effet, de retrouver les linéamens fugitifs de sa pensée ancienne, et de conserver intact le jet poétique et pur de sa première inspiration. Tous ceux qui ont vu l'esquisse s'accordent à dire qu'il a réussi complétement. Le fini d'une exécution savante n'a en rien altéré la grace antique de cette œuvre, qui semble empruntée à quelque pierre gravée ou à quelque vase de Cornetto, tant on y sent partout la trace de l'art grec et comme un souffle de l'harmonieuse poésie d'Hésiode.

Ce poète a raconté dans sa *Théogonie* la naissance de Vénus. Il l'a fait naître du sein de la mer, fécondée par Cœlus, et, après lui, cette fiction fut pendant long-temps reproduite par la peinture et la statuaire dans une donnée à peu près uniforme. Les plus anciens fragmens qui nous soient parvenus représentent la fille de la mer au moment où, sortant des ondes, elle essuie sa chevelure,

> Secouant, vierge encor, les larmes de sa mère,
> Et fécondant la terre en tordant ses cheveux.

Ses pieds réunis sont posés sur une coquille, et ses mains, relevées à droite et à gauche par un mouvement parfaitement symétrique, partagent ses cheveux en deux tresses égales ruisselant d'eau salée. Ce n'est que plus tard, lorsque la tradition s'est obscurcie et que l'art profane a défiguré les symboles, qu'on voit Vénus couchée dans une vaste conque en forme de nacelle poussée par les amours et voguant vers Cythère, son voile déployé au vent. Elle est ainsi représentée dans une fresque d'Herculanum, et c'est le type qu'ont imité la plupart des peintres modernes en traitant le même sujet. Cette déviation date, à ce qu'il paraît, surtout de l'époque romaine. Les Grecs ne s'écartèrent jamais complétement de la légende religieuse, et, tout en modifiant l'ordonnance du sujet, ils furent attentifs à lui conserver toujours son caractère religieux et symbolique. Il existe une copie sculptée d'un tableau attribué à Apelles, et que ce peintre fit pour Alexandre, où la naissance de Vénus est figurée au centre d'une composition de Persée et Andromède, absolument comme un tableau d'autel auquel les peintres rattachent quelque épisode de la vie d'un saint. Vénus, sous les traits d'une jeune fille de douze à quinze ans, est assise sur une conque, les bras relevés et la chevelure partagée, conformément à la formule consacrée. A droite et à gauche, deux tritons, vus de profil dans l'attitude de l'adoration, supportent cette conque; leurs queues de poisson recourbées se redressent derrière leur dos, et, sur la nageoire qui les

termine, deux petits amours sont posés qui présentent à la déesse, l'un un miroir, l'autre une sorte de cassolette. Il y a là un curieux rapprochement avec ces saintes familles votives des peintres giottesques, imitées religieusement pendant plus de deux siècles, et dont l'arrangement compassé se perpétue jusqu'à Pérugin et André del Sarto.

Quelquefois aussi on reproduisait l'instant même où la déesse fend le sein maternel. Au temps d'Anacréon, une table de métal ciselé, sur laquelle un artiste avait représenté Vénus nageant dans la mer suivie des Amours et des Néréides, inspira au poète de Cos une de ses plus belles odes. « Semblable à la fleur blanche des algues, elle nage, dit-il, sur le flot paisible en apparence. L'onde caresse son sein de rose, et fuit en arrière de sa tête charmante; ses bras ouvrent le sillon, au milieu duquel son beau corps brille à travers la vague transparente, comme une tige de lis couchée dans un lit de violettes. » Deux mille ans après, cette description suggérait à Coypel l'idée d'un tableau où l'on voit, en effet, Vénus, les cheveux crêpés, s'ébattant dans l'eau en compagnie d'une bande d'enfans et de dauphins classiques qui l'éclaboussent de leurs plongeons, et, pour dernier trait, le rimeur Gacon écrivit au bas la paraphrase suivante :

En leçons la fable féconde
Nous apprend que, comme la mer,
Vénus, cette fille de l'onde,
Nous livre au sort le plus amer;
Que ses jeux, ses ris et ses graces,
Sont de vrais piéges pour les cœurs,
Et que ses plus grandes bonaces
Sont autant de calmes trompeurs.

Gacon n'avait vu dans l'ode LI d'Anacréon qu'un mot : *paisible en apparence*, et, dans ce mot, tout un thème de morale fort élégamment rendu, comme on voit. C'est ainsi qu'on comprenait alors l'antiquité. M. Ingres, qui sait son antiquité un peu mieux que Coypel, est remonté à la véritable source. Il a repris la donnée primordiale, et en a conservé scrupuleusement tout l'esprit en l'embellissant de cette merveilleuse forme qu'il a apprise dans la fréquentation des Grecs et des Étrusques. L'heure, le lieu de la scène, le choix de la pose, l'arrangement des accessoires, tout a été pour lui l'objet d'une méditation soutenue; tout est grec, du grec le plus pur, et, jusque dans les moindres détails, il a su porter ce respect, ce culte passionné de l'antique dont il a, en vrai païen, fait sa religion.

L'aube se lève, et ses premiers rayons ont pâli l'azur du ciel, où les astres s'effacent. Seule, l'étoile du matin lutte la dernière et blanchit au zénith. Au-dessus de la mer, qui s'étend à l'horizon, une zone violette annonce l'approche du jour. Dans le fond, à droite, les roches escarpées du rivage de Chypre sont encore baignées dans l'ombre. La brise, qui commence à souffler de terre, fait mollement onduler au large les vagues endormies, au sommet desquelles apparaît la déesse. Elle est debout, portée non sur une coquille, mais sur le flocon d'écume qui l'engendra, et dont les blanches volutes achèvent de se briser sur ses pieds divins. Son bras droit, arrondi au-dessus de sa tête, va

rejoindre la main gauche, occupée à relever sa chevelure. Il encadre le visage, qui s'y appuie légèrement avec une grace enfantine. Calme, souriante et grave, la blonde fille de Cœlus promène autour d'elle un regard paisible, et ses yeux, où se reflète l'azur profond des flots, contemplent avec un doux étonnement le vaste univers dont elle se voit la reine. Un groupe d'amours prosternés à ses pieds lui offre les premiers hommages, et, de tous les points de l'horizon, les divinités marines, sortant de leurs retraites, accourent admirer leur jeune souveraine, mêlant leurs cris joyeux et le son des conques au bruit de la mer retentissante.

Oui, c'est bien la Vénus antique, *la déesse reine qui subjugue le monde*, du vieil Hésiode; c'est ainsi qu'elle se révéla au sein brillant de la mer des Cyclades dans toute la voluptueuse splendeur de sa beauté éternelle. M. Ingres a su nous la rendre telle que l'avait conçue la sérieuse antiquité et dépouillée de cette grace mignarde dont la corruption du goût l'a plus tard revêtue. Une majesté sereine, attribut de la divinité, s'allie à la plus fraîche jeunesse sur ce gracieux visage de quinze ans. Dans son regard est peinte une fierté naïve. Elle ignore la pudeur comme la coquetterie, et, d'un geste indifférent, rejetant en arrière sa magnifique chevelure, sur laquelle glissent en perles brillantes les *dernières larmes de sa mère*, elle étale aux yeux de l'univers ravi la chaste nudité de son corps, poli comme un bloc de Paros.

Si l'on analyse attentivement cette poétique composition, on voit que le peintre en a su disposer toutes les parties avec une extrême habileté, et que tout concourt à l'effet général qu'il s'est proposé. L'attitude qu'il a adoptée lui a fourni le plus heureux choix de lignes. D'un côté, le bras droit relevé forme, avec le torse, la hanche et la cuisse, une courbe ondulée, qui, se prolongeant depuis le sommet du coude jusqu'au genou légèrement affaissé, vient se relier au groupe des amours, destiné à former la base de la figure. La hanche gauche, cédant au même mouvement de flexion, se creuse par une seconde courbe parallèle à la première, et non moins harmonieuse; les deux mains s'arrondissent en saisissant la chevelure; pas un angle, pas une ligne heurtée ne vient briser l'accord de cet ensemble plein d'élégance et de noblesse; le corps est svelte et déjà riche; il a encore toute l'exquise délicatesse de l'adolescence et déjà toute la majesté d'une nature divine. Que si l'on voulait se rendre compte du soin extrême avec lequel cette pose a été combinée et de l'harmonie qui résulte de la justesse de toutes ces proportions, il suffirait de comparer l'*Anadyomène* de M. Ingres à celle de Titien. Dans celle-ci, la composition est nulle, et le choix du modèle est commun. Aussi n'y voyons-nous qu'un prétexte à une superbe étude de nu. Qui nous dira que c'est Vénus, que c'est une déesse? Nous ne trouvons qu'une belle fille charnue, peignant vulgairement ses cheveux dans sa baignoire, où elle est enfoncée jusqu'aux genoux.

Quelques portions, entr'autres la tête, sont restées intactes et telles que M. Ingres les avait traitées dans l'esquisse. On s'en aperçoit aisément à un certain pointillé qui diffère de la manière dont le reste est brossé. M. Ingres n'a pas voulu toucher à la tête; il a bien fait; la tête était suffisamment terminée, et l'expression en est complète. Nous ne savons ce qu'il aurait pu y ajouter sans ternir la douceur de ces joues rosées que recouvre le léger duvet de l'adolescence. A coup sûr, il l'eût gâtée en la corrigeant. Cette tête paraît un

peu grosse, ce qui est produit par la distance anormale qui existe entre le nez et l'oreille gauche. Le nez, la bouche, le menton, ne sont point rigoureusement d'accord, cela est vrai; ils s'en vont, l'un à droite, l'autre à gauche, chacun au gré de son caprice; mais on ne voudrait pas pour beaucoup qu'il n'en fût pas ainsi. De semblables irrégularités se rencontrent à chaque pas chez les maîtres; on les voit et on ne les voit pas; chez un peintre médiocre, elles nous crèveraient les yeux. La médiocrité seule est tenue d'être correcte.

Sauf la main gauche, trop épaisse et un peu lourde, tout le reste de cette merveilleuse figure est dessiné comme sait dessiner M. Ingres, et d'une couleur qui prouve un travail récent. Suivant son habitude, M. Ingres a modelé le corps en pleine lumière avec une grande hardiesse et un art consommé. Les moindres reliefs sont sentis; les passages de la gorge, du cou, de l'aisselle et du ventre habilement indiqués et avec des finesses infinies. La lumière limpide du matin jette des reflets tremblans sur le torse, sur les bras lustrés comme du satin, sur le sein d'une fraîcheur de neige. Le grain velouté de cette peau si jeune et si tendre laisse entrevoir un sang vermeil qui circule comme la sève dans une tige de mai; un flot de cheveux blonds, s'épanchant le long des reins et du bras gauche, accompagne heureusement cette masse lumineuse qui se détache sur le fond bleu du ciel et de la mer.

Au point de vue du coloris, nous aimons moins la partie inférieure occupée par le groupe des amours. Cette portion, du reste, on le comprend, devait être un peu sacrifiée au haut du tableau. On y trouve un parti pris de couleurs éteintes. L'enfant placé à gauche, et qui tend son bras en présentant à la déesse un miroir, est un peu verdâtre. M. Ingres aussi l'a trop bien peigné, et sa tête ressemble à celle d'une poupée de cire; mais son mouvement est prompt et gracieux, et sa petite main potelée se reflète bien dans le cuivre du miroir. Un second, dont on n'aperçoit que la tête et les deux bras, baise avec un respect plein de tendresse un des pieds de la déesse. Son corps se perd dans le flot d'écume qui lui fouette les yeux. Un autre, à cheval sur un dauphin, entoure de ses deux bras le genou et la jambe gauche, et y promène ses lèvres avec plus de feu et d'action, en vérité, que n'en comporte son âge. Tous deux sont adorables de pose et de forme. Un peu en arrière, Cupidon, l'enfant mutin et cruel, vient de lancer sa première flèche. Celui-là, le peintre l'a fait robuste et nerveux dans sa petite taille, ainsi qu'il convient à un dieu qui commande en maître dans l'Olympe et soumet jusqu'au grand Jupiter. Sa joue est colorée, et son front ombragé de boucles brunes. Les muscles de son bras sont accusés, et l'expression de son regard est dure. Pourquoi ces quatre bambins ont-ils donc les yeux pochés? Nous avons supposé que le dessous bleu de la mer, sur lequel ils sont peints, aura un peu poussé et produit la teinte trop foncée qui leur cercle la cavité orbiculaire.

Les compositions de M. Ingres sont semées d'intentions. Quand l'artiste parvient aussi complétement qu'il l'a fait dans celle-ci à les concentrer vers un même but et à les fondre dans une harmonieuse unité, il est indispensable de les analyser une à une, pour arriver, par une appréciation détaillée, à l'admiration raisonnée de l'ensemble. Or, si, à la première vue, son *Anadyomène* ravit les yeux et nous enchante par un charme pénétrant et ineffable, ce charme grandit et s'accroît lorsqu'une seconde, une troisième visite nous

permet de passer en revue les savantes ressources que l'expérience de l'artiste a mises au service de cette suave conception de sa jeunesse. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, du sentiment tout-à-fait antique ou de la pureté et de la correction également antiques de ce tableau, qui, par un caprice de goût, est enchâssé dans un cadre ovale comme un onyx de la meilleure époque dans une bague d'or.

Passons dans la chambre voisine. Nous voici en face du portrait de Mme la baronne de Rothschild. Nous sommes transportés de la sphère des rêves dans le monde réel, devant la réalité dans sa plus complète expression. Il est bien de n'avoir pas mis côte à côte ces deux ouvrages si opposés; ce n'est pas trop des quatre ou cinq pas qui les séparent pour se préparer à une aussi brusque transition.

Le premier aspect de ce portrait cause un peu de surprise. L'œil a besoin de se faire au luxe de tons rouges qui le frappe d'abord; mais, une fois entré dans cette gamme de couleurs, il ne peut se lasser d'en admirer la précision et la richesse. Le spectateur, captivé par ce coloris inattendu, se reporte par la mémoire aux précédens portraits de l'auteur, dans lesquels la perfection du dessin, l'extrême vérité des attitudes, l'étude des détails poussée à sa dernière limite, avaient suffi, même en l'absence de couleur, à créer des œuvres si remarquables, et, retrouvant ici ces qualités agrandies et complétées, il n'hésite pas à placer cet ouvrage au premier rang. Et de fait le portrait de Mme de Rothschild vaut celui de M. Bertin; c'est tout dire. Même jet hardi, même ampleur, même puissance. Ce portrait de M. Bertin, si majestueux dans sa forte nature, si fièrement campé sur ses vigoureux poignets, si idéalisé dans son habit noir, sa cravate blanche et ses breloques, a jusqu'à présent été compté, d'une opinion unanime, parmi les plus beaux portraits de l'école moderne; il ne lui manquait qu'une belle robe rouge de conseiller au parlement. La pauvreté de notre costume avait restreint les moyens de l'artiste; mais un portrait de femme offrait plus de ressources. M. Ingres, cette fois, pouvait faire de la couleur; il en a fait avec audace. Il n'est rien de tel que ces dessinateurs, quand ils sont en veine de hardiesses, témoin le *Marat* de David et cet étonnant portrait de César Borgia qu'on voit à la galerie Borghèse.

Le modèle, assis sur un divan, se présente de face, dans l'attitude d'une causerie attentive, les genoux croisés, la main gauche soutenant légèrement le menton, le bras droit jeté en travers avec abandon et tenant un éventail fermé. La tête est coiffée d'un *petit-bord* de velours noir, attaché en arrière et orné de deux plumes blanches qui retombent à droite et à gauche, encadrant une chevelure à reflets bleuâtres comme l'aile du corbeau. Cet arrangement de tête, qui rappelle certains portraits de Van Dyck, fait admirablement ressortir la blancheur du front et des tempes, et le ton plus vif du reste du visage. Deux grands sourcils à l'orientale se dessinent sur ce front, d'une pâte brillante; dans les yeux, à l'avenant, pétillent la vie et l'esprit. Cette partie est baignée par une lumière abondante et étudiée avec un soin extrême. Évidemment l'artiste a consacré toute son habileté à la mettre en relief et à sauver, par la vivacité de l'expression, l'irrégularité des lignes. Rien de plus doux et de plus intelligent à la fois que ce regard, qui est à coup sûr celui d'une femme spirituelle. Comme il s'accorde bien avec le sourire aimable qui relève

les coins de la bouche! Rien de plus vivant que cette tête, qui sort de la toile et semble nous interroger; rien de plus naturel aussi que cette pose pleine d'aisance et d'un sans-façon élégant. M. Ingres excelle à donner à ses modèles l'attitude qui convient à leur nature. Le choix d'une pose est d'ordinaire, chez lui, le fruit d'observations assidues, faites le plus souvent à la dérobée, et ce n'est pas une des moindres causes de la grande ressemblance qu'il sait donner à ses portraits. Pourquoi juge-t-on le plus souvent, sans connaître les originaux, que ces portraits doivent être ressemblans? C'est qu'on y trouve un tel réalisme, une telle vérité de détails techniques, qu'on sait bien que rien n'est là sans motif, rien n'a été livré au hasard, que c'est la vie, la vie prise sur le fait. Si donc nous rencontrons dans le portrait de Mme de Rothschild une attache un peu épaisse du poignet gauche, c'est qu'apparemment M. Ingres ne se sera pas cru permis de supprimer tout-à-fait une défectuosité qu'il avait sous les yeux. Faut-il attribuer au même scrupule l'altération de la peau, semblable à celle que produit un rhume de cerveau, qu'on remarque autour des lèvres? Si nous avons bonne mémoire, le même défaut avait été signalé dans le portrait de Mme d'Haussonville. Jusqu'à ce qu'il soit constaté que cet effet est le produit d'une ressemblance fortuite entre deux modèles simultanément enchiffrenés, nous mettrons ce rhume sur le compte de M. Ingres.

Les bras et les épaules sont d'un beau dessin et modelés presque sans aucune ombre; l'œil tourne autour. C'est la même fraîcheur de coloris que dans *l'Anadyomène* et la même transparence. Les épaules éblouissantes s'enlèvent richement sur le velours foncé des coussins. Et les étoffes! A coup sûr, elles sont de fabrique vénitienne, et n'eussent point déshonoré les épaules d'un doge. Une robe de femme telle qu'on les fait aujourd'hui ne se prête pas facilement aux grands partis pris de draperies; en s'astreignant à la reproduire exactement, il n'est pas rare qu'on tombe dans la sécheresse et la minutie. M. Ingres a triomphé de cette difficulté; il a chiffonné des nœuds de satin et de gaze d'une façon toute magistrale. La robe de soie à volans, garnie de gaze, dans laquelle il ne pouvait trouver de larges masses, est touchée avec une franchise et une ampleur qui ne laissent pas regretter les plis majestueux de la *stola*. C'est tout une histoire que celle de cette robe: elle était bleue dans l'origine, ayant été choisie au goût du modèle; mais, le tableau terminé, l'artiste, mécontent de son effet, sans mot dire et sans prendre conseil de personne, se décide subitement à la changer. Revenant sur sa peinture avec des empâtemens de laque, il lui fait, en deux jours, subir une transformation complète. Grand désespoir à cette nouvelle et instances réitérées auprès de l'artiste, qui est presque sommé de rétablir la couleur de prédilection. « Madame, répond-il flegmatiquement, c'est pour moi que je peins et non pour vous. Plutôt que d'y rien changer, je garderai le portrait, » et il eût fait comme il disait. M. Ingres, du reste, avait raison. Le rouge clair qu'il a adopté a chauffé le ton général du tableau, et s'allie bien mieux au velours grenat et au vert sombre de la tenture damassée qui fait le fond, fond qui, par parenthèse, a trop de hauteur. Les traces de l'opération n'ont pu être complétement effacées. Le dessous azuré n'a point tout-à-fait disparu aux endroits qui étaient recouverts par la gaze et les dentelles du corsage. Il en résulte pour celles-ci une teinte bleuâtre, et, dans certains passages de l'étoffe, des reflets violets qui

étaient peut-être dans l'intention de l'artiste, et qui donnent plus de richesse à la soie.

Rarement le sévère pinceau de M. Ingres s'était joué avec autant de complaisance et de verve dans un foüillis plus séduisant d'étoffes chatoyantes et de bijoux aux mille couleurs. Il a peint tout cela *con amore*, et pour se reposer, comme il dit, du nu auquel il est voué à Dampierre, où une de ses fresques, *l'Age d'or*, ne renferme pas moins de quatre-vingts figures nues, de grandeur naturelle, sur le fond uniforme d'un élysée toujours vert. Nous comprenons qu'il ait éprouvé le besoin de cette petite débauche de couleur. Quand vingt-cinq années auront passé sur toute cette magie, quand le temps aura fondu ces reflets opulens, adouci le brillant de ces épingles et de ces bracelets, vraies mosaïques de pierres précieuses, quand surtout il aura jeté son hâle doré sur ces magnifiques carnations, le portrait de Mme de Rothschild ne craindra la comparaison avec aucun de ceux que nous a laissés la fougueuse école de Venise, et il y aura plaisir à le placer à côté d'un Tintoret ou d'un Moroni.

M. Ingres possède depuis long-temps toutes les qualités qui font le grand portraitiste. S'il continue, comme il vient de le faire pour le portrait de Mme de Rothschild, à y joindre la séduction du coloris, ses portraits resteront certainement parmi les plus précieux monumens de notre époque. Le Tintoret avait inscrit sur les murs de son atelier : Le dessin de Michel-Ange et le coloris de Titien. Inférieur à son maître dans les grandes compositions, il le surpassa, au dire de beaucoup de gens, dans le portrait, genre qui réclame la réunion de toutes les qualités et la perfection de l'exécution. Diderot disait avec beaucoup de justesse : « Le mépris du portrait annonce la décadence de l'art. Point de grands peintres qui n'aient su faire le portrait : témoin Raphaël, Rubens, Lesueur, Van Dyck. » Aussi ne faisait-on pas beaucoup de bons portraits de son temps, sauf Greuze et Latour, mais, en revanche, une foule de tableaux d'histoire et d'allégorie colossale, et beaucoup de petits sujets infames de l'école de Boucher. Et Pierre disait naïvement : « Savez-vous pourquoi nous autres peintres d'histoire nous ne faisons pas le portrait? c'est que c'est trop difficile. » L'école française, depuis David, s'est relevée de cette infériorité, et, de nos jours, M. Ingres et ses principaux élèves contribuent à maintenir à la hauteur où l'ont placé les grands maîtres un genre qui, suivant l'expression de Diderot, « doit être particulièrement honoré chez un peuple républicain, où il convient d'attacher les regards des citoyens sur les défenseurs de leurs droits et de leurs libertés. »

L. G.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1848.

Les tempêtes intérieures, domptées et contenues plutôt peut-être qu'apaisées, nous laissent enfin, cette fois, quelque liberté d'esprit pour observer ce grand orage qui se forme au dehors et menace à tout instant d'éclater sur l'Europe entière. Il ne s'agit point, en ce temps-ci, de beaucoup prévoir : le loisir manque pour rien combiner d'avance. Nous vivons au jour le jour, et demain, c'est déjà l'inconnu ; reste seulement à s'en arranger du mieux qu'on pourra. Quelle que soit la part qu'il faille abandonner au hasard dans cet inconnu plein d'alarmes, il y a des faits accomplis avec lesquels le hasard lui-même est obligé de compter. Ce sont ces élémens certains de l'incertain avenir que nous voudrions un peu mettre en lumière avant qu'ils soient décidément aux prises, et qu'il y ait entre eux de lutte ouverte.

Tout le monde a remarqué la sollicitude avec laquelle le gouvernement et l'assemblée, à peine sortis des émotions de juin, se préoccupent maintenant des affaires étrangères : elles n'ont, pour ainsi dire, pas cessé d'être sur le tapis durant toute cette quinzaine. M. Bastide, qui demeure à la fin possesseur titulaire de son département, se hâte d'en apprendre l'indispensable. C'est toujours l'histoire de ces patriciens de Rome dont Marius disait qu'ils commençaient à lire leurs auteurs militaires le jour où ils étaient nommés généraux. M. Bastide s'applique néanmoins avec un zèle si sincère à des études malheureusement trop nouvelles pour lui, que ce serait conscience de le décourager; mais nous ne saurions nous empêcher de regretter qu'en un moment où les relations extérieures du pays devraient être suivies avec une vigilance si expérimentée, le plus bel éloge que nous ayons à donner au ministre chargé de cet important service, ce soit en somme qu'il ne veut rien négliger pour accélérer sa propre éducation. L'assemblée paraît assez impatiente de s'instruire elle-même auprès du gouvernement; M. Lherbette avait été très discret, l'autre semaine, dans ses interpellations; nous avons eu aujourd'hui celles de M. Mauguin. Le comité des

affaires étrangères travaille, de son côté, pour le profit commun, à débrouiller la situation; il s'est partagé les questions européennes, et, si toutes ne sont pas tombées en des mains très compétentes, le bon esprit qui règne en général dans le comité corrigera sans doute les appréciations plus ou moins exactes de tel ou tel de ses rapporteurs. Nous aurions souhaité, par exemple, que la Russie échût à un investigateur plus sérieux, et nous ne sommes pas très édifiés sur la spécialité du jeune savant qui s'est adjugé l'Allemagne. Sauf ces réserves de détail, sauf quelque épisode surabondant, comme serait, si l'on veut, l'amplification compendieuse de cet orateur trop tendre à ses œuvres qui s'imaginait presque avoir découvert la géographie du Liban, sauf tous les accidens de personnes, nous attendons beaucoup des discussions de ce comité. Les grandes phrases, qui, en fait de politique extérieure, sont trop souvent de mise à la tribune, échouent devant un cercle plus étroit et moins impressionnable. M. de Lamartine s'en est bien aperçu; l'exposé trop solennel de sa conduite vis-à-vis des puissances n'a point eu le succès dont il s'était flatté. Il déclarait que c'était la Providence qui depuis quatre mois avait été le ministre des affaires étrangères de la république. Le comité n'a pas du tout confessé que M. de Lamartine eût jamais parlé si directement au nom de la Providence. Le pays ne le croit pas davantage, aujourd'hui qu'il voit d'un peu plus près le véritable fond de la diplomatie humanitaire, et, tout en se fiant de bon cœur à l'intervention d'en haut, il entend bien appeler à son aide le plus qu'il pourra d'humaine sagesse.

Aucune sagesse ne sera de trop dans la crise qui s'annonce. La guerre d'Italie n'est peut-être qu'un prélude; le dernier mot de la situation européenne ne se trouvera point sur l'Adige; il est à Constantinople, et cependant tous les regards sont plus que jamais tournés vers les champs de bataille de la Lombardie; le vague des nouvelles incomplètes qui nous arrivent hier et aujourd'hui ajoute encore à l'anxiété avec laquelle on les reçoit. Cette brave armée piémontaise, qui tient presque seule au feu, pourra-t-elle arrêter les Autrichiens, quand ceux-ci, même après un échec éclatant, viennent maintenant de reprendre l'offensive en passant le Mincio? Les Lombards, les Toscans, les Romains, auront-ils enfin, dans une extrémité désormais si pressante, l'énergie militaire qui leur a jusqu'ici manqué sur le terrain? Le Piémont a levé ses derniers soldats et mobilisé toutes ses gardes nationales. Où refaire ses troupes, si ses troupes étaient détruites? Rome elle-même ne va-t-elle pas s'annuler par de déplorables dissentimens? La nationalité italienne, menacée dans sa résurrection, demain peut-être réduite à la défensive, impose presque forcément au souverain temporel qui règne à Rome des obligations que le père spirituel de toute la chrétienté ne sait encore comment accommoder avec son devoir religieux. Le ministère, les chambres, une partie de la population, réclament la guerre à grands cris: le parlement romain a presque vu son 15 mai. Le pape cédera-t-il, ou, pour se défendre, s'appuiera-t-il sur la sauvage affection de ses adorateurs du Transtevère? Et s'il ne cède ni ne résiste, où s'en ira la politique du saint-siége, et avec elle ce rôle plus sublime que possible, ce rôle idéal de conciliateur universel auquel Pie IX avait été promu par le concours de tant d'illusions complaisantes? Serait-il vrai qu'il y eût à présent un gouvernement provisoire installé dans l'état de l'église, au lieu et place de l'antique autorité du pontife? Nous mentionnons seulement les mille murmures qui tourmentent l'opinion à l'heure où nous écrivons ces lignes. La

France est-elle en mesure de faire face aux événemens? On assure qu'il y aura bientôt une escadre française dans l'Adriatique, et, ce qui semblerait confirmer ce bruit, c'est la mission particulière de M. Lucien Murat, chargé par le pouvoir exécutif de visiter les Légations.

Le pouvoir exécutif aurait d'ailleurs, pour l'instant, des soucis plus graves encore au sujet de la politique extérieure, si nous nous en rapportons à des informations que nous regardons comme fondées. Il est question de récentes dépêches du général Aupick qui jetteraient un jour très inquiétant sur les desseins plus ou moins soupçonnés, mais non pas encore avoués, des grandes puissances. Constantinople est le meilleur théâtre qu'il y ait en Europe pour un observateur judicieux; c'est là que passent les fils de toutes les affaires générales. Notre nouveau ministre se montrerait fort troublé des résolutions qu'il croit voir arrêtées dans les conseils diplomatiques. On serait, à ce qu'il paraît, à la veille de rétablir contre nous la situation de 1840, et le concert européen serait beaucoup plus avancé qu'on ne pouvait même le supposer. L'Angleterre marcherait tout-à-fait d'accord avec la Russie, ce qui est en vérité bien probable, à juger de ses intentions par la réserve affectée de sir Stratford Canning dans toutes les questions où les Russes ont un intérêt. La Turquie paierait les frais de cette bonne entente, et nous ne serions pas étonnés qu'on eût parlé d'avoir un port franc à Constantinople. Voilà, sauf de meilleurs ou de plus amples renseignemens, le fond même des choses dont l'occupation des provinces danubiennes n'est qu'un symptôme. Et, certes, il y a là de quoi justifier toutes les appréhensions : l'important est que ces appréhensions n'empêchent pas de s'éclairer pour n'agir au besoin qu'en connaissance de cause.

Il est deux manières de considérer la Russie, dont chacune est également fausse quand elle est adoptée sans correctif. On fait de l'empire russe, ou bien un épouvantail qui n'a qu'à se lever pour tout subjuguer, ou bien un colosse impuissant qui ne saurait risquer un pas sans se briser. Il faut des appréciations plus exactes et plus détaillées pour estimer de sang-froid la véritable mesure de l'action russe en Europe. Ainsi les troupes impériales ne sont plus ce qu'elles étaient en 1831, quand elles restèrent si long-temps en échec devant l'insurrection polonaise. Depuis 1833, la Russie n'a pas cessé de travailler à son organisation militaire, et l'armée qu'on appelle *armée d'opération en Europe* est tenue sur un pied de plus en plus imposant. Elle forme six corps, qui comprennent environ 360,000 hommes et 720 bouches à feu. Sur ce chiffre, 120,000 au moins sont toujours disponibles, sans compter la garde, qui donne à elle seule 60,000 hommes parfaitement exercés, et dont l'artillerie porte à 1,000 le nombre de pièces qu'on pourrait tout de suite mettre en campagne. Le service militaire, qui était autrefois de vingt-quatre ans et qui en réalité liait le soldat pour la vie, est réduit à dix ans, avec cinq ans de présence dans la réserve; le soldat est mieux traité, mieux nourri, mieux logé. Il a ses anciennes qualités, l'obéissance muette, la résignation immobile, avec laquelle il attendait la mort en ligne; il a de plus maintenant les qualités nouvelles que lui donne une discipline plus intelligente. Les Allemands, et surtout les Prussiens, ne veulent pas tenir compte de ces réformes pourtant très sérieuses; ils ont dans leur supériorité militaire une confiance qui leur ferme les yeux, et, pendant que leurs journaux suivent avec une anxiété mal dissimulée les marches et les contre-marches des corps russes sur la

frontière, leurs officiers rabaissent trop légèrement l'ennemi qu'on leur annonce. Les Allemands ne supportent pas que l'on compare des hommes fournis par le recrutement démocratique d'outre-Rhin aux serfs enrégimentés à la manière russe; ils ne veulent pas comprendre tout ce qu'il y a d'énergie redoutable dans ce mépris de la souffrance auquel le Russe est habitué par son régime d'esclave comme à une seconde nature; ils ne se figurent pas non plus l'exaltation superstitieuse qui pousserait à l'occasion ces paysans barbares, et qui peut valoir en eux ce que vaut chez d'autres l'enthousiasme du patriotisme. Enfin ils exagèrent les causes et les progrès de la dissolution sociale qui mine l'édifice moscovite, et ils la supposent bien plus près d'aboutir qu'elle ne l'est en effet. Le servage, qui ne peut subsister que dans un milieu patriarcal, devient à coup sûr plus dangereux à mesure que la bureaucratie intervient davantage dans la vie intérieure de la nation moscovite; mais le culte que le peuple rend à la majesté impériale dans toute la Grande-Russie, la vénération fanatique avec laquelle il salue son seigneur et son père, donnent sur cette masse une prise assez forte pour comprimer encore, soit chez elle, soit ailleurs avec elle, toutes les velléités d'émancipation dont on redouterait l'issue.

Ce n'est pas là qu'est l'embarras de la puissance russe, aussitôt qu'elle veut dépasser ses frontières et peser directement sur l'Europe. Il est, quant à la difficulté morale, dans l'aversion que la vieille noblesse agricole, le plus pur sang du pays, a toujours témoignée, lorsqu'il s'est agi d'aventures lointaines. Il est, d'un point de vue tout opposé, dans la crainte de propager la contagion libérale au sein de cette noblesse par un rapprochement quelconque avec l'Occident. L'embarras matériel est lui-même plus incommode encore que l'embarras moral. La Russie a beau garder sous sa main un effectif considérable; ce n'est pas le tout d'avoir ordonné des levées aux quatre coins de l'empire, il faut encore les acheminer jusqu'à la base d'opérations, qui est le Dniéper; il faut les placer sur les grandes lignes de défense qui sont en avant de cette base et qui la protégent contre l'Europe, sur la Dwina et la Bérésina, sur le Bug et le Niémen, sur la Vistule, sur la Warta. O r, toutes ces lignes sont comprises dans le réseau stratégique de la Pologne, et elles sont coupées aussitôt que la Pologne se lève, ou bien il faut les garder pied à pied pour que la Pologne ne se lève pas. Tant que la Pologne n'est point réconciliée, la Russie, en guerre avec l'Europe, est donc obligée de veiller à ses communications tout le long de ces grandes lignes qui courent de la Warta au Dniéper, parce que le pays intermédiaire est aussitôt pays hostile. Il n'y a qu'un pacte avec les vaincus de Varsovie et de Cracovie qui puisse rendre à la Russie la liberté de ses mouvemens : c'est une nécessité qu'elle sent bien, et nous ne sommes pas, à présent, très persuadés qu'elle ne réussira jamais à l'aplanir : la cause des russomanes ne peut que gagner à la décomposition générale des états allemands.

Tout en estimant à leur valeur les ressources actives des Russes, les moyens matériels avec lesquels ils pourraient, en un jour donné, sortir de chez eux, nous trouvons, comme on voit, de grands obstacles à cette agression directe dont la pensée inquiète l'Europe. Il n'y aurait qu'une circonstance qui la rendît plus facile, ce serait que l'Europe elle-même s'entendît pour la favoriser, que l'Europe en désarroi, dans le pêle-mêle actuel de tous les intérêts et de toutes les prétentions, s'associât à quelque nouveau progrès de l'empire septentrional, et lui ou-

vrit le chemin, au lieu de le barrer. Comment savoir, après tout, la limite où s'arrêteront, dans ce tumulte infini, tant de passions surexcitées, les ambitions de grandeur politique, les fantaisies des vanités nationales, les rancunes de tous contre tous? En face du spectacle de désordre et de confusion que nous avons partout sous les yeux, qui donc oserait dire que la démocratie sera bientôt assez sage pour opposer une force régulière à ce débordement? qui donc ne craindrait pas que les vieux pouvoirs ne s'accordent, même au détriment de leur avenir, avec le seul pouvoir resté debout et solide?

La Russie n'a pas eu besoin jusqu'à présent d'entrer en campagne contre l'Occident pour augmenter son influence. Depuis la révolution de février, elle a raffermi tous les liens qu'elle gardait au dehors; elle a resserré pour ainsi dire le filet dont elle enlace ses plus proches voisins, et, ses positions ainsi prises, elle attend partout, elle saisit aujourd'hui en Valachie l'occasion d'étendre ou d'apesantir son protectorat. Le protectorat est la façon de conquérir qui semble le mieux appropriée aux gouvernemens et aux peuples modernes. Il a beaucoup des bénéfices de l'incorporation territorale, il n'en a pas les difficultés et les charges. Le protectorat peut s'installer sans coup férir, parce que la diplomatie l'a toujours préparé de longue date avant l'heure où il est officiellement reconnu. C'est là vraiment l'agression la plus redoutable qui puisse nous venir de Pétersbourg, une agression indirecte et lente, mais patiente et sûre, car elle est l'œuvre d'une école diplomatique où il y a des traditions. Cette attaque continue s'est produite, dans tous ces derniers mois, avec une persévérance et une habileté que nous n'avons point assez remarquées au milieu de nos malheurs domestiques.

On se rappelle ce vaste plan de campagne imaginé par Napoléon, quand il renonça définitivement à l'expédition de Boulogne, cette ligne d'opérations militaires qui devaient toutes aboutir comme en un centre au champ clos d'Austerlitz, une longue ligne qui allait du Hanovre jusqu'à Naples, et semblait une barrière en mouvement contre l'Europe menaçante. On dirait que la Russie entreprend de retourner aujourd'hui contre nous le même plan d'attaque. Il y a, si l'on ose ainsi parler, toute une ligne de négociations et d'intrigues russes qui va de la Grèce à la Suède, en passant avec une suite merveilleuse par la Turquie et les principautés danubiennes, par les provinces slaves de l'Autriche et de la Prusse, pour aboutir aux cours de Copenhague et de Stockholm. Un mot seulement sur chacun de ces points, où veillent si soigneusement les agens de Pétersbourg.

En Grèce d'abord, la Russie a pris tout de suite le rôle que la France perdait. La brutalité maladroite de sir E. Lyons, son intraitable hostilité, forçaient toujours le gouvernement et le roi Othon à chercher un appui. M. de Lamartine n'ayant aucun goût pour la Grèce, et celle-ci se sentant bien et dûment abandonnée après la révolution de février, il a fallu recourir à l'influence russe. Antérieurement déjà, le roi Othon avait écrit de sa main à l'empereur pour lui demander sa médiation. Il n'avait rien obtenu qu'une réponse assez froide où le czar lui rappelait la protection qu'il devait aux intérêts sacrés de l'orthodoxie. L'intérêt religieux est en effet le grand mobile de l'action russe en Grèce, et c'est toujours celui-là qu'on met en avant pour la justifier ou la propager; c'est celui-là qui rattache au czar tout ce qu'il y a de force réelle dans le parti napiste, non pas les meneurs de la capitale, mais les honnêtes gens des provinces. Nous ne savons pas si cet intérêt aura reçu depuis peu quelque satisfaction particulière;

on a vu toutefois, dans ces derniers temps, M. Persiani communiquer aux consuls russes placés sous ses ordres une circulaire dans laquelle on les exhortait à combattre de leur mieux pour la monarchie contre la révolution, à prendre en toute occasion parti décidé contre les perturbateurs de la paix publique et les ennemis de la royauté. Ce n'était pas le langage que la Russie tenait en 1843; mais l'effet en était sûr, quand les ministres grecs se trouvaient au même instant obligés de réclamer soit contre l'hospitalité que l'Angleterre accordait aux rebelles dans les îles ioniennes, soit contre l'insolence des matelots anglais, qui ne voulaient plus débarquer sur une côte hellénique sans tirer leurs canons à terre et les monter où il leur plaisait. Aussi M. Persiani fait-il aujourd'hui bâtir une magnifique église pour ses nationaux juste en face du palais du roi.

A Constantinople, la conduite des Russes est plus curieuse encore à observer. Ils n'ont jamais, vis-à-vis du divan, ces exigences de détail dans lesquelles la France et l'Angleterre usent trop souvent leur crédit; ils sont très coulans dans les petites choses, ils ne lâchent rien dans les grandes; mais, tout en sachant être inflexibles pour celles-là, ils ne laissent pas d'être insinuans et polis, de flatter les Turcs, même quand ils leur commandent. M. Persiani n'est qu'un agent secondaire doué de cette qualité commune aux instrumens du cabinet de Pétersbourg : une exactitude minutieuse dans la parfaite obéissance, dans une obéissance prête à tout. M. de Titow est un homme de beaucoup supérieur, et qui sait jouer avec talent en son nom le rôle qu'on lui confie. Les vicissitudes ministérielles qui ont opéré dernièrement dans l'intérieur du divan un va-et-vient si singulier étaient plus ou moins dirigées par les conseils russes. On eût bien voulu ruiner d'avance la position de notre nouveau ministre; on avait prévenu les Turcs que la république française ne leur enverrait qu'un homme de peu. Les épaulettes du général ont été d'autant plus agréables à l'orgueil du divan; une attitude honorable a fait le reste et vaincu tous les ombrages. La crainte de l'agitation révolutionnaire, qui avait contribué à jeter le sultan dans les bras des ennemis de la réforme, a contribué de même à l'en arracher. Les bruits de révolution universelle, parvenant jusqu'aux vieux Turcs, se traduisaient pour eux, surtout dans les provinces, en un espoir de réaction. Ils songeaient au temps des janissaires. L'agitation se fût ainsi montrée, non pas à la suite des idées de progrès, mais au service de l'ancien fanatisme. On parle même d'une recrudescence d'inimitié qui soulèverait presque les musulmans de la Roumélie contre les chrétiens et contre la charte de Gulhané. Le sultan a senti de la sorte tout l'inconvénient qu'il y avait à suivre trop religieusement la politique conservatrice des Russes; mais ceux-ci avaient un moyen trop commode de rattacher la Turquie à leur influence, de l'entraîner dans la voie où il leur convenait de la garder avec eux. Ils sont entrés dans les principautés, et la Turquie, pour maintenir son droit de souveraineté en présence de cette démarche, qui le compromettait sous prétexte de l'affermir, la Turquie, condamnée à ne jamais faire ses affaires toute seule, est à son tour entrée comme entraient les Russes. Il y avait long-temps, d'ailleurs, qu'elle pouvait se tenir avertie et se préparer même à de pires occurrences. Dès le mois d'avril, la Russie retirait ses troupes du Caucase et les y remplaçait par des régimens de Cosaques chargés simplement de surveiller la frontière et d'occuper les forts; elle amenait ainsi aux bouches du Dniéper vingt ou vingt-cinq mille de ses meilleurs soldats, que sa flotte de la mer Noire pourrait en un instant porter encore ailleurs. Le divan,

très alarmé, rappela dès-lors à Constantinople les régimens de la garde dispersés en Asie mineure, et donna contre-ordre aux troupes qu'on embarquait pour Tripoli. M. de Titow avait pourtant dénoncé la mesure militaire de son gouvernement comme un gage de ses intentions pacifiques.

C'est encore avec ce langage insinuant que les négociateurs russes ont, petit à petit, rapproché leurs troupes de la frontière des principautés jusqu'à ce qu'ils n'eussent plus qu'un pas à risquer pour la franchir. Nous avons naguère, ici même, cité l'épître bienveillante adressée par M. de Nesselrode à l'hospodar Stourdza, pour le prévenir que l'intérêt dont sa majesté impériale entourait les possessions du sultan, son allié, ne lui permettraient pas d'y laisser paraître aucun des désordres du temps. Le czar a tenu parole au premier mouvement, aussitôt que les deux hospodars de Moldavie et de Valachie ont disparu dans l'essai malencontreux d'une révolution avortée. Il faut renoncer à dépeindre l'activité des agens moscovites durant tous les préliminaires de cette lutte si tôt terminée; à voir remuer le général Duhamel et M. de Kotzebüe, on s'apercevait bien que leur siége était fait. Nous plaignons sincèrement les jeunes Roumains réfugiés maintenant dans les Karpathes après cette tentative désespérée. On peut leur reprocher d'avoir appelé sur leur pays une lutte qu'il était incapable de soutenir, d'avoir voulu trop brusquement élever la masse de leurs pauvres compatriotes au niveau de l'éducation qu'ils ont eux-mêmes reçue parmi nous; mais nous concevons trop l'intolérable supplice que la condition faite à leur pays devait infliger à ces ames généreuses. Qu'est-ce qu'un hospodar roumain? C'est un gouverneur russe, qui, ayant acheté sa place à Constantinople et à Saint-Pétersbourg, contracte des obligations courantes vis-à-vis des ministres russes et de leur maison. Il a tout à côté de lui un consul russe qui lui servirait de censeur, s'il s'avisait d'une bonne inspiration, et qui, généralement, n'a rien autre chose à faire que de lui prêter aide et appui dans toutes les mauvaises manœuvres par lesquelles il peut se rendre impopulaire. C'est là le gouvernement qui vient de succomber; la Turquie obtiendra-t-elle enfin qu'on y change quelque chose en le restaurant?

Tels sont les procédés de la Russie à l'extrémité méridionale de cette ligne d'attaque dressée par sa diplomatie. Au centre, elle s'y prend d'une façon moins directe, et qui entraîne une moindre responsabilité. Ses démarches sont plus couvertes; elle n'a pas tant à travailler pour que les événemens lui profitent. Au centre sont en effet serrées ces populations slaves de l'Autriche et de la Prusse, qu'une propagande acharnée entreprend, depuis quelque années, de réunir et de confondre, en vertu des affinités d'une même race. Nous croyons qu'il y a dans le panslavisme un élan naturel et spontané, supérieur à toutes les intrigues, et qui, par conséquent, ne leur doit rien. Nous croyons même très volontiers que la Russie n'a pas l'envie positive de réunir sous son sceptre tous ces territoires, dont l'étendue matérielle contrarie fatalement l'agglomération : il n'y a que des érudits aveuglés qui puissent rêver un Nicolas empereur des Slaves. Le grand labeur moscovite, un labeur que l'on ne connaît point assez en Europe, dont on ne se figure point du tout les difficultés, c'est l'œuvre d'identification poursuivie par la bureaucratie impériale pour assimiler entre eux les élémens hétérogènes de la Russie. Cette identification comporte déjà trop d'obstacles pour qu'on veuille en ajouter d'autres. Ce qu'on voudrait donc au centre de l'Europe, comme on le veut au midi, ce serait encore une extension d'in-

fluence, non pas une agrégation matérielle de territoires, mais un protectorat spirituel et temporel. De ce côté-là, on marche au but avec bien plus de confiance que dans le midi même; on est servi par des instincts populaires qui concourent, sans le savoir, à l'accomplissement de l'œuvre politique. Les hommes de sang slave, condamnés par l'orgueil allemand à une infériorité qu'ils ont à peine secouée, se vengent en s'inspirant des théories historiques de dominateurs qui furent aussi leurs pédagogues. Préoccupés à la fois de leurs rancunes nationales et des théories de leur éducation universitaire, ils se perdent dans l'infini des ambitions de race, et ne se retrouvent qu'en renouant leur avenir à celui du glorieux Rurik, le frère aîné de tous les Slaves. Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a qu'à laisser faire; il lui en coûte à peine quelques croix et quelques pensions pour les savans naïfs qui s'adonnent aux antiquités slaves. Il y a un petit livre, publié en 1842 par le comte de Thun, aujourd'hui gouverneur de Prague, où l'on trouve l'historique et la bibliographie de cette nouvelle littérature. Il est bien curieux de suivre là-dedans cette singulière infiltration par laquelle, de progrès en progrès, une idée scientifique, aidée de quelques réminiscences plus ou moins effacées, devient à la longue une passion populaire. On sait avec quelle effervescence cette passion slave s'est manifestée depuis la révolution de février. Les tristes événemens qui ont ensanglanté Prague au mois de juin, la guerre des Croates contre les Hongrois, sont des efforts mémorables de ces nationalités ressuscitées, de ces résurrections dans lesquelles il est si difficile de démêler ce qui est artificiel et ce qui ne l'est pas. Nous avons suivi attentivement le congrès slave de Prague : il est évident qu'il n'y avait point là d'inspiration russe qui fût dirigeante; mais nous nous demandons s'il n'aura point servi contre son gré la prééminence du nom russe. Nous pensons assurément que le ban de Croatie, le vaillant Jellachich, en guerre ouverte avec la Hongrie, ne tient point à Saint-Pétersbourg par les mêmes liens dorés que le vladika de Monténégro; mais nous déplorons ce triste conflit de nationalités qui oblige les Hongrois, menacés par les Croates, à promettre leurs troupes à l'Autriche pour la guerre d'Italie, parce qu'ils ont besoin de l'Autriche pour résister aux Croates. En fin de compte, c'est encore la cause libérale qui perd dans le monde à ce jeu-là; n'est-ce pas une raison de croire que les Russes y gagnent? M. de Nesselrode se défend beaucoup, il est vrai, dans sa récente circulaire, d'avoir où que ce soit contribué en quelque chose à la propagande panslaviste. Il est pourtant étrange que partout depuis quelques mois, du Danube à la Vistule et à la Moldau, il n'ait été question que d'agens russes arrêtés. Il y a des faits d'ailleurs que toutes les notes diplomatiques ne démentent pas; c'est ainsi que le peuple de Posen attendait une grande démonstration russe pour le jour de la Pentecôte : il fallut que l'autorité affichât dans les rues un avis portant qu'il n'y aurait point ce jour-là cette procession qu'on annonçait avec drapeaux et cocardes moscovites. D'autre part, il n'est pas rare de trouver dans les gazettes officielles de l'empire des articles officiels où l'on dit, comme dans la *Gazette d'état du royaume de Pologne* du 19 mai, que la Pologne ne doit faire qu'un même tout avec la race slave et l'empire russe; on annonce même à ce propos que le gouvernement a ordonné de traduire en plusieurs langues le petit ouvrage anonyme où cette doctrine est développée; le précieux ouvrage établit de plus que la nation russe est la branche principale de toutes celles que comprenait jadis la grande fédération polonaise. La gazette censurée de Varsovie contredit

un peu, comme on le voit, le *Journal de Francfort*, dépositaire de la note de M. de Nesselrode.

Reste enfin le nord de l'Europe, où l'autorité du cabinet de Pétersbourg, très sensible en tout temps, ne l'a jamais été comme aujourd'hui depuis les injustes exigeances signifiées par l'Allemagne à la couronne de Danemark. Tandis que l'Allemagne est très mal défendue contre la Russie par ses acquisitions polonaises, la Russie est au contraire tout-à-fait bien gardée contre l'Allemagne par ses acquisitions d'origine germanique. La noblesse de Livonie et de Courlande n'a pas le moindre caprice d'indépendance, la moindre réminiscence de patriotisme national. Elle prodigue au czar les assurances de loyauté, les témoignages de dévouement. Elle a besoin d'être Russe pour garder ses paysans; elle est Russe. Le Danemark et la Suède, poussés par le développement de leurs institutions libérales, allaient peut-être échapper plus ou moins à cet ascendant trop exclusif de la Russie; c'est l'Allemagne elle-même qui les aura rejetés sous l'ombre de la protection moscovite. Le roi Oscar n'aurait pas mieux demandé que de suivre une politique différente de celle de Charles-Jean, et ces velléités avaient, dès son avénement, causé quelque inquiétude à Pétersbourg: le terrorisme teuton l'a étroitement uni au roi de Danemark, et tous deux savent que c'est l'intervention russe qui a fait vider le Jutland aux Prussiens. Il sera très intéressant de voir si le général Wrangel, qui, pour obéir à la diète de Francfort, prétend continuer la guerre malgré son souverain, sera mis en demeure de céder aux injonctions plus efficaces d'une cour étrangère. On dirait que l'Allemagne veut à toute force provoquer au combat le monde entier, qu'elle cherche où éprouver déjà cette unité dont elle est plus fière que sûre. Les doctes professeurs qui siégent à Francfort se brouillent en un même jour, sans qu'ils y aient de regret, avec la Hollande pour le Limbourg, avec la Sardaigne pour Trieste, avec le Danemark pour les duchés, avec le Hanovre et la Prusse pour la gloire et l'empire. C'est une magnanimité trop superbe; elle n'est point expérimentée. La circulaire de M. de Nesselrode, toute pacifique qu'elle affecte de paraître, pose à notre sens plus de cas de guerre sérieux qu'il n'en faut pour amener d'un moment à l'autre le dénoûment de toutes ces bravades pédantesques. La Russie, d'après cette note du 6 juillet, n'attaquera point l'Allemagne malgré les mauvais sentimens de l'Allemagne à son égard, mais elle ne souffrira point qu'elle violente ses voisins, qu'elle « étende sa circonscription territoriale ou sa compétence légitime au-delà des bornes fixées par les traités qui l'ont constituée. »

Dans les circonstances présentes, avec les ambitions avouées de l'assemblée de Francfort, avec les oppositions séparatistes qu'elle suscite déjà, ce manifeste russe acquiert la plus haute importance. C'est une alliance offerte à tous les intérêts et même à tous les droits lésés. C'est peut-être le premier symptôme officiel de cette entente que l'on nous annonce de Constantinople; c'est le cas dont nous parlions tout à l'heure, le cas signalé d'avance, où la Russie, n'agissant plus seule en Europe, agirait enfin directement par ses armées, au lieu de travailler sous main par sa diplomatie.

Ne nous y trompons pas, la résistance efficace, définitive, et, s'il plaît à Dieu, victorieuse, la résistance qui triomphera de cette grande coalition, elle n'est ni à Francfort, ni à Berlin, ni à Vienne; elle est en France. Nous souhaitons de toute notre ame les meilleures chances aux nouveaux ministres autrichiens et prussiens. M. Hansemann et M. Milde sont des hommes de talent et de vigueur,

mais ils ne feront pas qu'ils n'aient point à défendre la Prusse contre l'Allemagne, au lieu de conduire l'Allemagne sous l'égide de la Prusse, comme ils s'en flattaient peut-être encore l'an dernier. Nous sommes très heureux de voir enfin Vienne délivrée du gouvernement puéril et des aveugles incartades de ses étudians, pour entrer dans la régularité des voies constitutionnelles; mais nous ne savons absolument pas comment les habitudes et les souvenirs de l'ancien régime allemand pourront se concilier avec les exigences de cette majorité slave que le seul ressort des institutions démocratiques a tout de suite portée dans la diète. Quant à Francfort, nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que la diète et son vicaire n'ont de sanction réelle à leur autorité que dans la menace permanente d'une révolte populaire contre chacun des gouvernemens particuliers de l'Allemagne. Ou les gouvernemens qu'ils dépossèdent garderont l'attachement de leurs peuples, et la diète ne sera point obéie, ou elle sera obéie, et il y aura partout épuisement ou dissolution éclatante des gouvernemens séparés. Ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses n'est une garantie de force commune pour l'Allemagne en péril. Qui pourrait d'ailleurs assurer que l'Angleterre, jalouse de la concurrence maritime qu'on lui prépare sur la mer du Nord, ne maintiendra point par les armes l'avis qu'elle a donné dans l'affaire des duchés? L'Angleterre souffre beaucoup en ce moment de sa plaie d'Irlande; ce n'est pourtant pas l'Angleterre qui reculera devant les moyens énergiques, et nous doutons encore que le désespoir de la pauvre Irlande aille jamais jusqu'à nécessiter l'application en grand de pareils moyens. Que l'Allemagne ne l'oublie pas, l'Angleterre s'accorde pour l'heure avec la Russie à la cour de Copenhague comme dans les conseils du sultan, et la Prusse à Copenhague donne spontanément les mains aux conclusions de ses deux vieilles alliées. Que l'Allemagne avise!

Et nous aussi tâchons enfin d'aviser, car tout ce vaste conflit diplomatique et militaire qui embrasse déjà la carte de l'Europe, c'est peut-être bien le commencement d'une partie jouée contre nous, sans avertissement préalable, par de rudes joueurs, qui voudront nous en imposer les frais. Sait-on même si l'Allemagne, domptée par la force, ou soulevée, ce qui serait pire, par l'injustice de ses propres passions, ne sera pas un instrument aux mains de ces ennemis que nous appréhendons en face de nous, un instrument peut-être volontaire? Quoi qu'il en soit, nous ne sommes pas découragés. Quand nous envisageons ainsi la situation matérielle et morale de tous nos voisins, quand nous revenons ensuite sur nous-mêmes, c'est encore en nous que nous trouvons le plus de forces vives. L'époque est mauvaise, nous le confessons : il y a bien des esprits rétrécis, bien des caractères abaissés; nous assistons à des palinodies étranges, à de pitoyables fantasmagories; nous avons eu l'air, plus d'une fois déjà, d'un peuple qui s'abandonnait lui-même, et qui, n'ayant plus de goût à vivre, se laissait mourir de la mort qu'il plaisait au hasard. Chaque fois cependant, à peine avions-nous touché le fond de l'abîme, que nous remontions par une sorte de merveilleux élan : nous nous reprenions de grand cœur à respirer, à penser, à vouloir. Voilà quinze jours mieux employés qu'on n'en avait encore vu depuis longtemps. Le vote de l'emprunt et la rapidité avec laquelle il s'effectue, la loi sur les clubs et l'adhésion générale qui accueille ces mesures répressives, enfin le beau rappport dans lequel M. Thiers a fait si bonne justice des théories spoliatrices de M. Proudhon, tels sont les événemens peu nombreux de notre histoire intérieure durant cette quinzaine. L'état de siége est pour beaucoup, sans

doute, dans la sécurité renaissante, et, nous avons quelque embarras à l'avouer, on s'en accommode avec une abnégation et une docilité qui prouvent combien on a conscience du péril auquel l'abus des libertés sans frein nous avait précipités.

Nous désirons du moins qu'il n'y ait rien de plus permanent dans cette disposition d'esprit qui fait du pouvoir absolu un joug peut-être trop agréable à nombre de nos concitoyens. Nous ne voulons pas voir un trait de caractère dans cette résignation si facile qui succède à tant d'emportemens. Nous désirons surtout que le temps approche où des moyens moins violens suffiront à préserver l'ordre et la confiance. Rétablir le travail en multipliant la circulation des capitaux, rétablir le sens public en combattant la circulation des idées fausses, ce sont là les grandes entreprises dans lesquelles la patrie doit mettre tout l'espoir qui lui reste. De ce point de vue, la loyauté généreuse avec laquelle l'emprunt s'est traité est un bon commencement. M. Goudchaux, mieux inspiré que dans la liquidation des caisses d'épargne et des bons du trésor, recueille déjà les fruits de son habileté. L'emprunt coûte cher, mais il se place. De ce même point de vue, l'on ne saurait trop louer la décision avec laquelle M. Thiers a voulu combattre de front les paradoxes malfaisans de l'adversaire qu'il a si bien saisi en flagrant délit de subtilité vaine ou perfide. La réfutation sera certainement aussi populaire qu'elle a été solennelle. M. Proudhon s'est défendu aujourd'hui contre la sentence lancée par l'assemblée. La sombre et sauvage énergie de ce plaidoyer, lu d'une voix sourde au milieu des murmures et des rires, ce mélange audacieux d'injures amères et de calculs insensés, tout ce fatras d'un talent vigoureux dévoré par la passion du *moi*, tout ce bizarre cynisme n'aura guère servi la cause perdue dont M. Proudhon s'est porté le soldat. Nous aussi nous aimons le bien du peuple et nous avons à cœur d'aider aux faibles et aux misérables qui seront toujours en ce monde. C'est pour cela que nous remercions si sincèrement les esprits éminens, les bons citoyens, qui se dévouent afin d'arracher les ames à la contagion de ces tristes doctrines.

— On sait avec quelle fermeté courageuse M. Michel Chevalier a défendu, depuis février, les vrais principes de la science économique, si étrangement méconnus par quelques utopistes. On se souvient des pages, à la fois si substantielles et si brillantes, qu'il consacrait ici même à la question des travailleurs. Aujourd'hui, M. Michel Chevalier donne la forme du livre à ses études récentes sur les théories aventureuses qui ont si cruellement agité la France. Sous ce titre de : *Lettres sur l'organisation du travail*, il aborde la plupart des questions soulevées par les divers adeptes de l'école socialiste; il oppose des faits à leurs rêveries, des argumens sérieux à leurs déclamations. Nous regrettons de ne pouvoir citer la remarquable conclusion où M. Michel Chevalier défend la cause du travail libre avec une si haute raison et une si ferme éloquence. Nous ne pouvons que renvoyer à son livre (1).

(1) Un volume in-18, chez Capelle, rue des Grés.

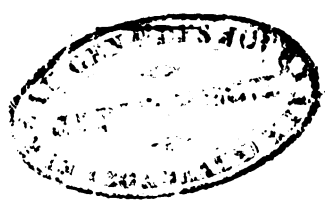

V. DE MARS.

LE ROMANCIER

DE LA

DÉMOCRATIE AMÉRICAINE.

Œuvres complètes de M. Charles Sealsfield (Gesammelte Werke von Charles Sealsfield), 15 volumes. Stuttgart. 1845-1847.

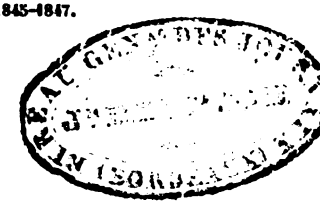

On a dit souvent que le peuple américain fait de grandes choses et assiste à de grands spectacles sans paraître en soupçonner la poésie. Cette laborieuse démocratie a suscité de mâles générations, elle a donné naissance à des vertus sévères, elle dépense chaque jour un tranquille héroïsme dans ses luttes avec une puissante nature, et, malgré tous ces témoignages de force, il ne semble pas qu'elle jouisse du sentiment de son œuvre. Parmi bien des causes qui peuvent expliquer ce fait, il y en a une surtout qui a frappé les esprits. Ne serait-ce pas que les poètes et les philosophes ont trop manqué jusqu'ici à la démocratie transatlantique, les poètes et les philosophes, c'est-à-dire ces révélateurs charmans ou sublimes sans lesquels la plus grande société du monde n'aura jamais une entière conscience de ce qu'elle vaut? Les voyageurs européens qui descendent le Missouri ou le Mississipi sentent

leur imagination tressaillir quand ils voient les bateaux à vapeur, sillonnant ces magnifiques fleuves, se croiser fièrement le long des forêts vierges et des prairies séculaires. Les miracles de l'industrie humaine et la prodigieuse fécondité d'un monde primitif, ce sont là des oppositions qui saisissent énergiquement la pensée; l'Américain seul semble y être indifférent : il vit au milieu de ces contrastes, et ne sait pas s'approprier la haute poésie qu'ils renferment.

Le travail, en effet, l'austère travail sollicite sans cesse cette race de puritains, et laisse peu de loisirs à la méditation. Regardez le *squatter*, cet intrépide aventurier qui s'enfonce dans les prairies sans issue et dans les forêts impénétrables. Armé de sa hache et de sa carabine, le voilà parti pour ses expéditions taciturnes. C'est le conquérant du sol; il va donner à la civilisation des espaces nouveaux; tout ce qu'il gagnera sera gagné pour le genre humain. Cependant nul ne doit savoir quel courage aura été déployé, quelles privations souffertes, quels périls héroïquement bravés dans ces luttes de chaque jour et de chaque heure. Lui-même le sait-il bien? Sait-il ce que produit cette activité toujours en éveil, ce que valent ces trésors d'audace et cette fertilité d'expédiens? Non; il ne paraît pas que ce brave homme ait seulement une idée confuse du rôle si original qu'il remplit dans le monde. Combien plus ce même phénomène existera au sein des grandes villes! Il y a, dit-on, un orgueil américain d'une espèce à part; les citoyens des républiques unies se proclament hardiment les premiers citoyens de l'univers, et ils savourent avec une singulière béatitude le plus parfait contentement d'eux-mêmes. Cherchez seulement ce qu'ils pensent de leur histoire et de leurs traditions, tâchez de découvrir l'idéal qui brille à leur esprit; vous les trouverez toujours préoccupés de l'action immédiate, du travail d'aujourd'hui et de demain, jamais de l'influence générale et du génie de leur pays. Tous les écrivains qui ont visité l'Union sont d'accord sur ce point. La fièvre du travail matériel y est partout et y absorbe tout. De New-York à la Nouvelle-Orléans, de l'Orégon au Texas, les États-Unis forment une immense exploitation agricole et commerciale; du nord au sud et de l'est à l'ouest, toutes ces républiques travaillent, comme des fourneaux en feu, avec une ardeur que rien ne peut ralentir. Quant à cette activité sublime qui ne se révèle pas par un produit visible, qui fonde autre chose que des plantations, qui défriche sans le secours de la charrue des contrées plus fécondes que les plaines du Mississipi, on ne la connaît guère dans la démocratie américaine. Or, ce n'est pas impunément que l'homme méconnaît une partie de ses devoirs, et, lorsque le travail de l'esprit est dédaigné, l'autre travail en souffre bientôt; je veux dire que le travail matériel, quelle que puisse être l'importance de ses résultats, ne donne plus à la société les satisfactions glorieuses qu'elle en pouvait tirer. Qu'importe

que le peuple ait montré de la grandeur en maintes circonstances, si le loisir et la méditation lui manquent pour se rendre compte de ce qu'il accomplit, si aucun poète, aucun historien, aucun penseur inspiré ne fait luire aux yeux de la patrie la mission qu'elle doit remplir dans le monde? Là où la tradition ne peut s'implanter avec force, on peut bien dire que la conscience publique est menacée.

Les transformations morales que d'éminens publicistes ont signalées déjà dans le pays de Washington indiquent assez la gravité du péril (1). L'Amérique n'a eu qu'une belle époque intellectuelle, c'est l'époque même où elle a fondé son indépendance. Ses écrivains sont aussi ses héros; c'est Washington, c'est Jefferson, c'est Franklin. Or, ces grands esprits n'ayant pas eu de successeurs dans les travaux de l'intelligence, il est arrivé que leurs principes ne se sont pas suffisamment perpétués, que la tradition ne s'est pas faite, et que cette démocratie austère, qu'ils pensaient avoir si vigoureusement établie, a subi, depuis leur mort, de profondes altérations. On sait quelle influence le général Jackson a exercée sur les mœurs publiques, et comme les plus solides vertus américaines, le respect de la loi, l'esprit d'indépendance, le goût de la dignité, se sont amoindries peu à peu, grace à la fascination du peuple par *le vieil Hickory*. Croit-on que ce résultat se fût si promptement opéré, si une littérature élevée et forte eût transmis aux générations survenantes le noble idéal que poursuivait la pensée de Washington? Ce sont les écrivains d'élite qui entretiennent et font passer de siècle en siècle ce flambeau de la vie :

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt.

Or, depuis Washington et Franklin, le flambeau a pâli, les lettres ont disparu, car on ne peut appeler de ce nom ces innombrables journaux qui pullulent d'un bout de l'Union à l'autre, et qui, au lieu d'être une tribune pour les idées, ne sont ouverts qu'aux défis, aux injures, aux violences des haines personnelles. Aucun poète pour chanter la patrie, point de romancier pour faire aimer les simples et fortes mœurs du dernier siècle, point de philosophe pour ouvrir aux intelligences choisies les chemins du monde supérieur.

Les écrivains que l'Amérique peut citer depuis une trentaine d'années, et le nombre n'en est pas considérable, relèvent presque tous de la littérature européenne. Washington Irving est un esprit élégant, une plume ingénieuse et facile; mais Londres le réclame à bon droit, il n'a presque rien qui lui vienne directement du Nouveau-Monde. Les sincères démocrates de son pays lui ont reproché d'avoir souvent défiguré, d'avoir trahi l'Amérique dans ses prétentieuses descriptions de

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1836. — *De la Présidence du général Jackson et du choix de son successeur*, par M. Michel Chevalier.

mœurs. Pourquoi, s'écrie amèrement l'un d'entre eux, pourquoi faut-il qu'il s'appelle Washington? Fenimore Cooper est un conteur très distingué dans ses romans maritimes. Marin lui-même et parfaitement initié aux usages de la marine américaine, il a écrit des livres remarquables sur cette rude et aventureuse existence de l'homme de mer. Ses compatriotes reconnaissent qu'il a rendu de vrais services, et l'on assure que ses romans, en éveillant sur ce point la sollicitude du pays, contribuèrent beaucoup à la rapide extension des forces navales de l'Amérique. Si le fait est exact, ce serait un résultat piquant, et ce seul exemple devrait prouver à ce peuple, toujours préoccupé des intérêts pratiques, combien il y a de relations fécondes entre les travaux de l'esprit et les progrès de la civilisation matérielle; mais Cooper renonce à tous ses avantages quand il quitte l'océan : il paraît bien qu'il n'a pas sérieusement étudié les mœurs américaines. Quels que soient les mérites de *la Prairie*, des *Pionniers*, du *Dernier des Mohicans*, des juges compétens affirment que ces peintures sont fausses, que les types sont exagérés, comme cela arrive naturellement à ceux qui ont mal vu, et qu'enfin, s'il a imité Walter Scott, c'est précisément parce qu'il ignorait l'Amérique et toutes les richesses originales qu'elle offre à l'imagination d'un inventeur. Après Washington Irving et Fenimore Cooper, le seul nom qu'on puisse citer s'est révélé récemment avec un certain éclat, c'est le nom de Ralph Waldo Emerson. Voilà un philosophe enfin, voilà un penseur ingénieux et profond; je me demande seulement s'il ne relève pas de l'inspiration germanique, s'il ne doit pas à Novalis et à Carlyle les plus lumineux rayons de sa subtile intelligence; puis, est-ce bien la philosophie, et une philosophie comme celle-là, qui peut commencer l'éducation d'une société si affairée? Cette tâche appartient aux poètes. La profondeur d'Emerson est aussi peu accessible aux commerçans de New-York et de Philadelphie qu'aux hardis solitaires du Tennessée et de la Louisiane. Avant que ces délicates instructions puissent pénétrer dans la société américaine, il faut quelques-uns de ces inventeurs privilégiés qui ont reçu le don d'enfermer leurs idées dans une forme dramatique et vivante. Or, si Washington Irving appartient aux lettres européennes; si Fenimore Cooper, excepté dans ses romans maritimes, est un imitateur de Walter Scott; si Emerson est d'une lecture trop difficile pour la foule, que reste-t-il à l'Amérique? que lui reste-t-il de cette époque vraiment originale représentée par les héros de l'indépendance, de cette grande école dont on devait populariser l'esprit? Privée de ses meilleurs souvenirs, et, pour ainsi dire, séparée de son histoire, comment cette démocratie ne serait-elle pas exposée un jour à de périlleuses épreuves?

Or, voici un écrivain qui a eu l'ambition de donner à la société américaine ce fier sentiment d'elle-même. La muse qui l'inspire, c'est un

profond amour, une mâle et respectueuse tendresse pour les libres institutions de son pays. Il y a là de quoi imprimer à ses écrits une vive originalité; j'ajoute que son esprit est plein d'audace, et que son imagination atteint sans peine à la véritable grandeur. Ses romans sont plus qu'un vivant tableau de la société des États-Unis, ils ont une sorte de majesté épique. L'auteur, en effet, poursuit un but sérieux, et, lorsqu'il confronte le Nouveau-Monde avec les vieilles monarchies européennes, c'est pour marquer le rôle de sa patrie dans le drame de l'histoire universelle. De là quelque chose de grave, d'austère, une virile intelligence de l'histoire mêlée aux créations de la poésie. De là aussi une foi sans bornes dans la suprématie de l'Amérique et une sincère ardeur de prosélytisme.

Quel est donc ce poète dont le nom va être prononcé en France pour la première fois? D'où vient cette imagination heureuse et forte qui se révèle tout à coup par des créations si belles et si peu attendues? Remarquez ici le mélange qui s'opère chaque jour entre les races humaines, et voyez les produits de ces alliances fécondes. J'ai dit que ce poète a un merveilleux sentiment de l'histoire, et que ses romans empruntent au sentiment de la vie universelle une sorte de largeur épique; or, ne semble-t-il pas que les conditions dans lesquelles s'est formé son talent aient dû favoriser ce résultat? Né de parens allemands, assure-t-on, bien que son nom semble attester une origine anglaise, M. Charles Sealsfield a deux patries, l'Amérique et l'Allemagne. La patrie de son cœur et de sa pensée, c'est bien certainement l'Amérique; cependant il n'a pas oublié le pays de ses pères, et, jeté par le hasard de la naissance au sein d'une société dont la grandeur le remplit d'enthousiasme, c'est pour son autre patrie, c'est pour l'Allemagne surtout qu'il a tracé ces poétiques tableaux d'un grand peuple. Citoyen dévoué d'une démocratie, son esprit est sans cesse dirigé vers cette Allemagne d'où sont sortis ses ancêtres, et à laquelle bien des liens sans doute le rattachent encore. Il lui envoie la bonne nouvelle. Il lui dit quels spectacles il contemple, quel idéal il entrevoit chaque jour sur le sol républicain du Nouveau-Monde. N'est-ce pas là, pour une mâle intelligence, une source vive d'inspiration, et cette situation si originale n'explique-t-elle pas l'élévation naturelle de sa pensée? Oui, tous ces beaux récits, dont quelques-uns, j'ose le dire, sont l'épopée de l'Amérique nouvelle, tous ces récits admirables ont été écrits en allemand dans la patrie de Washington. En vain les traduisait-on avec un empressement sans exemple, en vain la presse américaine en faisait-elle l'objet de ses éloges enthousiastes ou de ses critiques passionnées: l'auteur ne se laissait pas distraire par ce succès inoui. C'est pour l'Allemagne qu'il avait écrit, c'est de l'Allemagne qu'il attendait patiemment sa récompense. Aucun nom sur ses livres, rien qui pût commander

l'attention, rien qui protégeât ces messagers des contrées lointaines. L'auteur s'était fié seulement à la grandeur de cette démocratie dont il racontait la dramatique histoire.

Aussi, quand ces romans pénétrèrent peu à peu, quel étonnement subit! Comme les imaginations furent éblouies! comme on s'informait avec respect de ce mystérieux écrivain, qui, séparé de ses frères par la moitié du monde, leur envoyait à travers l'Océan ces vivantes peintures d'une société libre! L'enthousiasme alla même un peu loin. L'Allemagne, depuis plus de quinze ans, aspire à une poésie démocratique; les romans de M. Sealsfield réalisent parfaitement cet idéal, et l'on ne doit pas s'étonner que l'admiration d'une jeune et ardente critique ait quelquefois dépassé les limites du vrai. On était impatient de connaître le nom du poète; les hypothèses se croisaient en tous sens; il s'appelait Follen selon ceux-ci, Rivinus selon ceux-là: le nom de Sealsfield était aussi prononcé, mais sans qu'on eût aucune raison sérieuse de s'arrêter à l'un ou à l'autre. Enfin, *le grand inconnu*, c'est ainsi que tous les critiques le désignaient dans leur naïf enthousiasme, le grand inconnu était mis au rang des maîtres suprêmes; il était de la famille d'Homère et de Shakspeare, c'était le poète si long-temps attendu, le vrai poète du XIXe siècle. Lisez cette page écrite sur M. Sealsfield par un juge qui passe pour intelligent et habile.

« Bien des poètes ont été jusqu'ici la brillante expression littéraire du développement de notre siècle, mais le sentiment moderne atteint aujourd'hui sa forme la plus haute et la plus large, la plus élevée et la plus compréhensive, chez un écrivain dont les œuvres sont des épopées, non pas d'une nation, mais du monde. Il est inconnu cependant, inconnu comme l'avenir auquel aboutira un jour la société présente. A peine depuis quelque temps nous a-t-on prononcé ce nom, Sealsfield. C'est chez lui, sans aucun doute, que l'esprit moderne a trouvé sa forme grandiose; il s'élève, en effet, non pas seulement au-dessus des partis, mais au-dessus des peuples qui se partagent la terre.

« On sait que sept villes se sont disputé ce poète des âges primitifs qui semblait réunir en lui les nationalités les plus différentes et dont les chants ont été un lien entre l'Europe et l'Asie; on sait aussi que son nom n'était qu'une épithète, et que la perfection de son œuvre était trop grande pour qu'on pût l'attribuer à un seul homme : le même phénomène se reproduit aujourd'hui. Bien plus, ce ne sont pas seulement des villes, ce sont des pays entiers, ce sont des parties du monde qui se disputent notre poète, le poète moderne par excellence, et il se pourrait bien que le nom de Sealsfield nous cachât le véritable nom de cette gloire inconnue. Oui, tandis qu'ils bataillent, Anglais et Allemands, Américains et Européens, pour savoir sur quelle terre il est né, plusieurs critiques déjà, par une hypothèse hardie, ne craignent pas d'attribuer ses œuvres à une école d'écrivains allemands disséminés sur la surface du globe, en sorte que les romans de Sealsfield, ces romans qui ont ébloui le monde, auraient été composés par ces *germanides* de la même manière que les *homérides* ont fait les

poèmes d'Homère. Cette explication (à ne la prendre que comme un symbole) serait très exacte au moins par un côté; ce sont les Allemands, en effet, qui savent le mieux s'approprier d'une manière idéale l'esprit des autres peuples pour le comprendre par la philosophie, pour le reproduire par la poésie et l'art.

« Quoi qu'il en soit, ce qui nous frappe d'admiration dans Sealsfield, — comme aussi dans Shakspeare, — c'est son omniscience, si j'ose le dire. Il sait tout. Ses créations vivent d'une vie véritable. Que ses personnages soient laids ou gracieux, dégoûtans ou aimables, terribles ou charmans, qu'il s'agisse de la nature ou de l'homme, que ce soit la terre, la mer, le ciel, ou bien le sombre pionnier des forêts immenses et le riche élégant de New-York, toutes ses créations sont complètes, pas une fibre de la vie ne leur manque. »

Cette page, qui fera sourire plus d'une fois le lecteur, est empruntée à un écrivain de l'Allemagne du nord, à M. le docteur Alexandre Jung. On voit qu'il est difficile de porter plus loin l'enthousiasme. Si M. Jung dit vrai, nous n'avons rien à envier aux monumens de l'épopée antique. Bien loin de là, M. Sealsfield est supérieur à Homère de toute la supériorité du monde moderne sur la cité grecque. Ce sont des villes qui se disputent le chantre de *l'Iliade;* c'est l'Europe et l'Amérique qui réclament l'auteur de *Nathan*. Les tribus de la Grèce ont trouvé dans l'épopée homérique l'idéale unité de leur patrie; aujourd'hui, les peuples des deux hémisphères saluent dans les œuvres de M. Sealsfield l'unité grandiose de l'esprit moderne. J'ai cité M. Jung pour faire comprendre le succès passionné que M. Sealsfield a obtenu au-delà du Rhin et l'espèce d'éblouissement dont il a frappé les imaginations allemandes; on n'attend pas de moi, sans doute, que je m'associe au jugement du spirituel critique. Au moment même où il porte si haut l'esprit moderne, c'est le méconnaître étrangement que d'appliquer les célèbres théories de Wolf à un romancier contemporain. Wolf a montré avec génie la part qu'un siècle et une société entière peuvent revendiquer dans les poèmes homériques: qu'on applique le même procédé aux chants des âges primitifs, aux épopées des peuples enfans, aux *Eddas* et aux *Niebelungen*, par exemple, rien de mieux; mais à des romans, à des récits de notre siècle, à des récits d'une netteté si vive, d'un dessin si ferme et si pur! en vérité, c'est abuser de Wolf et parodier un grand principe. J'ai une admiration sincère pour M. Sealsfield, je me garde bien cependant de l'admirer comme les critiques d'Allemagne. Lui-même, je ne suis pas sûr qu'il soit très satisfait de ce singulier enthousiasme. Un des traits principaux de M. Sealsfield, on le verra tout à l'heure, c'est assurément la précision. Au lieu d'un esprit mystique et nuageux, nous avons affaire à un observateur plein de franchise, à un peintre d'une vigueur extraordinaire. Comment cette fine et ferme intelligence n'eût-elle pas été plus d'une fois embarrassée de l'étrange attitude qu'on lui imposait?

Il y a déjà une quinzaine d'années que M. Charles Sealsfield a donné à l'Allemagne le premier de ses romans, *le Maître légitime et les Républicains*. Ce roman est le seul que l'auteur ait publié d'abord en anglais et qu'il ait traduit ensuite en allemand. Il parut à Philadelphie en 1828 sous ce titre : *Tokéah, ou la Rose blanche* (*Tokeah, or the Withe Rose*); on peut y ajouter encore l'esquisse intitulée *une Nuit au bord du Tennessée* (*A Night on the banks of the Tennessee*), qui fut insérée dans un journal littéraire de New-York : tous les autres ont été publiés en allemand; ce sont des écrits allemands originaux, ce ne sont pas des traductions de l'anglais. Je pense que ces détails ne sembleront pas indifférens; ils nous font bien connaître la situation de M. Charles Sealsfield. Nous voyons l'éloquent romancier toujours fidèle à sa pensée de prosélytisme et le regard tourné vers les peuples germaniques. Ainsi, depuis 1833, c'est en Allemagne qu'il publie ses œuvres, qu'il les publie patiemment, obstinément, sans être jamais découragé par les mille obstacles qui l'arrêtent. Pendant ce temps-là, tandis que ces beaux récits pénètrent lentement dans le monde lettré de Berlin ou de Leipsig, les libraires des États-Unis, qui semblent réclamer leur bien, font traduire à l'envi toutes les productions nouvelles de l'auteur de *Tokéah*. « Mes livres, dit M. Sealsfield avec une franchise qui ne messied pas, mes livres ont conquis d'un seul coup leur droit de cité en Amérique. Ils sont dans les mains, je ne dis pas de mille, mais de cent mille citoyens des États-Unis. On en a donné des éditions de toute espèce, livres, revues, journaux. J'ai devant moi des corbeilles de journaux américains contenant des appréciations de mes écrits, les unes pleines d'éloges exagérés que je n'accepte pas, les autres de critiques haineuses que je ne mérite pas davantage. » Un tel succès aurait pu détourner de ses desseins une imagination frivole, mais M. Sealsfield est un esprit austère et opiniâtre; il a voulu montrer à l'ancien continent, ainsi qu'un idéal sublime, les fortes institutions du Nouveau-Monde; il a voulu planter sur le sol de l'Europe la bannière de sa grande république. Parvenu aujourd'hui à son but, maître d'une éclatante renommée conquise à force de patience et de talent, c'est encore en Allemagne qu'il publie l'édition complète de ses œuvres.

Le premier roman de M. Sealsfield, *le Maître légitime et les Républicains*, est un poétique tableau des tribus indiennes et de leurs dernières luttes avec la race conquérante. Profondément ému du sort tragique de ces peuples, l'auteur a voulu inspirer une politique plus humaine à ses concitoyens, en retraçant à leurs yeux la grandeur des vaincus et le calme terrible, la majesté muette de leur douleur. « Je tremble, disait Jefferson, je tremble pour mon peuple, quand je songe à toutes les injustices dont il s'est rendu coupable avec les indigènes. » M. Sealsfield inscrit ces belles paroles à la première page de son livre, et il est resté

fidèle à cette pensée d'expiation. Pour rendre l'enseignement plus grave, ce ne sont pas des héros imaginaires qu'il met en scène, ce sont des personnages réels, des chefs indiens dont le souvenir est encore vivant dans certaines contrées de l'Amérique. Le héros du livre est le chef des Creeks, Tokéah, noble et sublime vieillard en qui se personnifient admirablement les suprêmes efforts et les destinées lamentables des maîtres légitimes du sol. Tokéah a joué un rôle considérable chez les Indiens de la Georgie de 1780 à 1812. On sait que le général Jackson extermina les Creeks en 1812 dans une guerre implacable qui commença sa gloire militaire; Tokéah était l'un des adversaires du général Jackson. Muni de précieux documens sur le héros indien, M. Sealsfield avait songé d'abord à écrire son histoire; il se décida cependant à peindre cette grande figure avec plus de liberté, mais on reconnaît toujours dans ses inventions une sorte de gravité historique.

Le moment choisi par M. Sealsfield dans la biographie de son héros, c'est celui où le vieux Tokéah, fatigué de ses longues guerres et réfugié au fond des forêts, est obligé de quitter cette dernière retraite et d'abandonner pour toujours le sol de ses aïeux. Rien de plus gracieux d'abord, rien de plus grave et de plus solennel que cette peinture de la vieillesse de Tokéah. Une jeune fille blanche, prise dans sa première enfance par le chef indien, a été élevée par lui avec une sollicitude paternelle. Or, l'implacable haine de Tokéah pour la race des vainqueurs se dissipe à la vue de cette belle créature. L'auteur a voulu introduire, dès le commencement de son récit, un symbole d'union, il a voulu faire entrevoir la réconciliation possible des races ennemies. La véritable fille du chef, Canouda, a initié la fille des blancs à tous les usages de la tribu; mais la Rose blanche (c'est le nom donné à l'orpheline) est dispensée des rudes travaux qui blesseraient ses délicates mains. Pour mieux reposer sa grande ame lassée de tant de haines, il semble que le vieux Tokéah ait besoin d'aimer cette jeune fille de race blanche et de se faire aimer d'elle, comme la mère est aimée de son enfant. La description de ce village, de ce campement d'une tribu indienne, est une peinture achevée; les délibérations solennelles, le mélange de gravité et de puérilité, l'héroïsme des hommes, le dévouement des femmes, tous ces traits du caractère indien sont mis en relief avec un art très ingénieux et une dramatique animation. Le paysage est digne de ces beaux groupes si bien disposés; ces paisibles événemens, ces scènes d'une gravité si douce se passent dans l'infinie solitude, non loin des bords de la mer, au sein d'une puissante nature dont M. Sealsfield connaît les grandes lignes et les splendides couleurs. Cette première partie du roman est un chef-d'œuvre de grace, d'une grace sauvage, si j'ose ainsi parler. Il est impossible de mieux faire comprendre la poésie du désert et la profonde, l'inconsolable tristesse des

tribus dépossédées; mais bientôt des scènes de lutte et de violence vont succéder à ces églogues. Tandis que Tokéah, repoussé dans son dernier refuge, porte avec une dignité religieuse le lourd fardeau de sa douleur, la guerre vient d'éclater entre les Américains et les Anglais. M. Sealsfield a très habilement placé dans son récit quelques-uns des principaux personnages de cette guerre de 1812. L'artillerie des Américains était commandée par un pirate français dont l'audace a laissé de tragiques souvenirs dans la Georgie. Lafitte, c'est le nom de l'aventurier, voulut s'allier avec Tokéah et fonder une colonie indépendante. C'est là pour le conteur une excellente occasion de mettre en lumière le caractère de son héros. Il n'y avait guère d'alliance possible entre le bandit européen et le vénérable chef des tribus indigènes, entre le farouche pirate et *le maître légitime* du sol américain. Dans sa simplicité homérique, le vieux chef ne soupçonne d'abord rien des exploits de Lafitte; mais, quand le secret de sa vie lui est révélé, le vieil Indien s'emporte, et un combat furieux s'engage. Il faut voir aussi avec quelle franchise l'auteur met en présence ces hommes du désert et la civilisation américaine. Averti par un songe, Tokéah vient de partir pour des déserts plus lointains et de plus profondes solitudes; il est obligé pourtant de traverser le pays occupé par ses ennemis, et il assiste à leur victoire sur les Anglais. Tout le mouvement de la civilisation passe sous ses yeux; *le maître légitime* est face à face avec *les républicains*. Or, quelles que soient les sympathies du poète pour son héros, le maître légitime n'est pas le vrai maître; ces races attardées, ces peuples héroïques et enfans, n'avaient pas le droit d'enlever à la culture et à l'industrie les immenses domaines qu'ils regrettent. Si l'utilité publique autorise de fréquentes atteintes au droit absolu de la propriété, n'y a-t-il pas lieu souvent à de grandes expropriations au nom de l'humanité tout entière? Tout abstraits qu'ils sont, ces raisonnemens commencent à être confusément compris par ces malheureux peuples; cette nécessité leur apparaît comme une loi fatale, irrésistible, et ils se courbent devant elle avec une sorte de résignation mêlée d'épouvante. Ce sentiment est interprété d'une façon grandiose dans le beau dialogue de Tokéah et du général, du général Jackson évidemment, bien que l'auteur ne le nomme pas. Ce simple et solennel entretien, jeté avec tant d'art au milieu des péripéties du drame, exprime très bien un des plus graves problèmes de la société transatlantique. Ce n'est plus seulement une scène de roman; deux mondes, deux peuples sont ici en présence, et, puisque M. Sealsfield aime ces peintures et y excelle, avais-je tort d'attribuer un caractère épique à sa forte imagination?

Une rapide analyse ne fera pas comprendre, je le crains bien, l'originalité de ce beau livre. Comment indiquer les mille détails qui en

font la vie? A côté de ce chef indien environné de tant de respects, il est curieux de voir le général républicain, le vainqueur de la Nouvelle-Orléans, condamné à 2,000 dollars le lendemain de sa victoire, pour une légère atteinte à la loi. Du reste, ne croyez pas que l'auteur obéisse à un parti pris; ces vives oppositions sont involontaires, elles résultent de la nature même des choses, car ce qui frappe tout d'abord dans les écrits de M. Sealsfield, c'est la sérénité inaltérable, c'est la suprême impartialité de la pensée. M. le docteur Jung, qui le compare sur certains points à lord Byron et à George Sand, choisit bien mal ses rapprochemens. Il n'y a rien de hasardeux ou de follement passionné dans le talent de M. Sealsfield. C'est une intelligence calme et forte. Il voit les choses avec une lucidité merveilleuse, il en reçoit des impressions vives et saines, et de là cette vigueur sans effort, de là cette franche imagination qui découvre tout naturellement l'idéale poésie que contient la réalité. Rien de cherché, rien de mystique; l'esprit de M. Sealsfield ne voyage pas *dans le bleu*, comme on dit en Allemagne; la terre, pour qu'il la quitte, est trop belle, et le monde trop rempli d'enseignemens. Est-ce de la poésie? est-ce de la réalité? C'est l'un et l'autre à la fois; c'est la réalité aux mains d'un artiste qui l'interprète sans la défigurer.

Cette peinture de la démocratie américaine, commencée dans son premier roman, M. Sealsfield va la continuer avec amour. *Le Maître légitime et les Républicains* ne forment qu'une page de cette histoire. L'auteur a d'autres problèmes, des problèmes plus graves encore, à étudier. Il est attiré surtout par l'antagonisme des races, et ces luttes sourdes ou éclatantes ont trouvé en lui un admirable metteur en scène. L'un des plus grands sujets qu'il puisse traiter, c'est assurément la lutte de la race anglo-américaine et de la race espagnole. L'envahissement du Mexique par les États-Unis, la marche incessante et presque fatale de l'activité américaine, c'est là un spectacle qui a dû frapper cette intelligence si pénétrante et lui inspirer d'énergiques inventions. Or, pour que le tableau fût plus vrai, M. Sealsfield a débuté par une étude spéciale sur le Mexique; il a voulu connaître à fond tous les vices de l'esprit espagnol avant de le voir aux prises avec le fier génie des hommes du Nord, et il a écrit *le Vice-roi*.

Le Vice-roi et les Aristocrates sont une brillante étude sur le Mexique pendant les tumultueux conflits qui précédèrent la révolution de 1824. On sait que l'établissement de la république mexicaine fut préparé par de continuelles insurrections, et que de 1811 à 1824 des secousses sans nombre attestent le profond déchirement de ce vaste empire. La première de ces révoltes est celle que conduisait l'audacieux curé Hidalgo. Soulevées par les classes inférieures de la société, par les patriotes, comme on disait, les tribus indigènes tentèrent un hardi coup de main et furent massacrées à Guanajuato. Voilà le signal de ces longues

guerres qui durèrent plus de douze ans, et dont le terme fut l'affranchissement du Mexique, sa rupture avec l'Espagne, et l'établissement d'une république fédérative. Or, c'est au milieu même de ces guerres civiles, c'est au lendemain de l'insurrection d'Hidalgo, que M. Sealsfield a placé son récit. Vers l'époque où cette première tentative échoua, il se forma un parti intermédiaire entre les démagogues et l'aristocratie d'Espagne; la noblesse créole en était l'ame. Également opposée aux violences d'une démocratie désordonnée et à l'insolence hautaine de la cour du vice-roi, l'aristocratie créole voulut s'emparer de l'influence et gouverner le Mexique. Tel est le sujet traité par M. Sealsfield avec sa vigueur accoutumée. Ce sujet est habilement choisi. En se plaçant ainsi au milieu de la société mexicaine, l'auteur a pu la juger tout entière. Bien plus, ce ne sont pas seulement les agitations de 1812 dont il nous fait le tableau; le drame qu'il raconte éclaire tous ceux qui vont suivre, car, en voyant cette révolution de palais, en voyant la légèreté, la vanité des créoles, c'est-à-dire du seul parti qui pût intervenir entre les violences extrêmes, il est facile de pressentir tous les désordres et toutes les extravagances de l'avenir.

Dès les premières pages, le récit est plein de mouvement. Nous sommes à Mexico, et tous les partis sont en présence. Voyez-vous ces mascarades sur la place publique? Ce sont les patriotes qui font la caricature du vice-roi et de la cour. Les alcades se présentent; voici un rassemblement, puis une émeute, et les coups de fusil retentissent au coin des rues. Entrez maintenant dans le palais du vice-roi, vous verrez la minutieuse étiquette, les formalités hautaines, tout le cérémonial de la vieille monarchie espagnole puérilement transporté sur le sol du Nouveau-Monde. Rien n'est changé. En vain a-t-on passé les mers, en vain marche-t-on ici sur une terre vierge; toutes les ridicules superstitions d'une monarchie décrépite sont fidèlement conservées à la face de ce nouvel univers, où il semble que la pensée de l'homme doive se régénérer naturellement. Du palais du vice-roi, si vous pénétrez dans la demeure de Condé de San Yago, vous assisterez aux délibérations de la noblesse créole qui prépare son coup de main. Don Condé de San Yago, en effet, est le chef de cette aristocratie libérale si opposée à tout ce qui vient de Madrid. C'est un chef habile, celui-là, une intelligente et loyale figure dont l'analyse fait honneur au pinceau de M. Sealsfield. Au milieu de tant de caractères bas ou d'esprits incohérens, cette ame calme et maîtresse d'elle-même repose la pensée du lecteur. Condé de San Yago est un adversaire décidé de ce stupide despotisme espagnol, mais il connaît trop la faiblesse de ses amis; esprit ferme et clairvoyant, il n'est pas dupe de l'ardeur de quelques gentilshommes irrités; il sait que l'heure n'est pas venue pour une révolution, et tous ses efforts tendent à créer peu à peu un grand parti, le parti créole, qui se

rendrait digne de recueillir l'héritage du vice-roi. Toutes ces intrigues, toutes ces vanités, se croisent et se succèdent avec une vivacité pittoresque. Ce qu'il y a ici de brusque, de heurté, n'est pas un prétentieux artifice de composition; ce n'est que la peinture exacte de cette société espagnole, de ce monde d'aventuriers, de muletiers, de bandits, qui s'agite à Mexico comme dans les comédies de cape et d'épée. Il semble même que l'imagination si franche de M. Sealsfield éprouve quelque scrupule à peindre cette incohérente mascarade. C'est du moins le sentiment qu'il laisse entrevoir vers la fin du premier volume. « Peut-être, dit-il, et nous n'en serons pas étonné, le lecteur aura-t-il souri en lisant les scènes qui précèdent; peut-être n'y aura-t-il vu autre chose que les éclats d'une fantaisie malade, l'image désordonnée d'une réalité impossible, et qui n'a jamais existé ailleurs que dans les songes du poète. Nous autres Américains, dont les institutions politiques se sont développées d'une manière si conforme à la raison humaine, nous dont les lois, grace à ce développement logique, sont si solidement établies et si unanimement respectées, nous chez qui le plus pauvre, aussi bien que le plus riche, connaît ses droits avec les limites nécessaires qu'il a consenties lui-même, et met à les maintenir autant de résolution que nos glorieux ancêtres en ont mis à les fonder; nous enfin dont la vie politique est si grave, comment soupçonner seulement la possibilité d'un si extravagant mélange? Quoi! une témérité si enragée et une lâcheté si stupide! un despotisme si brutal et une anarchie si effrénée! des prétentions si intolérables et ce lâche abandon des droits les plus sacrés! Il faut ces influences fatales qui enlèvent à l'homme sa dignité et le rabaissent au rang de la brute, il faut toutes ces misères réunies pour produire de telles scènes et de tels caractères. »

Parmi les belles scènes du livre, je citerai celle où un des soldats d'Hidalgo raconte la vie et la mort de son général. Tandis que les créoles et le vice-roi commencent à lutter sourdement, les patriotes sont en armes autour de Mexico. C'est à travers une insurrection démocratique, c'est au bruit du canon et de la fusillade que s'accomplit dans l'ombre cette révolution de palais. Or, l'auteur nous conduit souvent au camp des insurgés, et c'est là que le muletier Jago raconte tour à tour, avec une pittoresque familiarité ou une énergie terrible, la révolte de 1811, le massacre des patriotes à Guanajuato, et la bizarre biographie du curé mexicain. La révolution au Mexique a commencé par les prêtres; c'est le bas clergé qui, voyant les évêchés et les bénéfices obstinément envahis par les Espagnols, a soulevé le peuple contre le vice-roi. L'ame de la révolte était le curé Hidalgo. « Ah! si vous l'aviez vu! » s'écrie le muletier la voix pleine de larmes et les yeux brillans du feu de la vengeance. Pour moi, après avoir entendu le conteur, je vois d'ici l'auda-

cieux curé avec son visage vert d'olive, *couleur d'une bouteille de Madère.* Singulier mélange de hardiesse et de raillerie, de jovialité et de courage intrépide! Je le vois dans son costume de généralissime, avec son habit bleu à revers blancs et sur sa poitrine la grande médaille de la Vierge. Par malheur, s'écrie Jago, c'était un détestable général; ce sont ses ordres qui nous ont perdus. — La suite du récit n'est pas moins vive : quelle cruauté bigote chez le général espagnol Calléja! que de sang dans les rues de Guanajuato! femmes et jeunes filles, livrées à la brutalité du soldat espagnol, gisent au milieu des cadavres de leurs frères. Ce récit fait par le muletier, au milieu des montagnes où se sont réfugiées les bandes du curé Hidalgo, est d'un effet terrible. Chacun des traits du tableau atteste la sûreté d'un maître; c'est Mérimée traçant le vivant portrait de Carmen et des bohémiens des Sierras.

Le roman se termine par l'humiliation du vice-roi et la victoire diplomatique de Condé de San Yago. Le chef de l'aristocratie créole est un habile négociateur, qui a mieux aimé vaincre son ennemi dans l'ombre que d'en triompher sur un champ de bataille. Il sait bien qu'une victoire trop complète serait périlleuse et ouvrirait la voie aux partis extrêmes. Or, le vice-roi trahit son maître; tandis que la monarchie d'Espagne se débat et s'affaisse sous la honteuse administration du prince de la Paix, don Vanégas négocie avec Joseph Bonaparte pour lui livrer le Mexique. Ce secret, Condé de San Yago l'a découvert, et le vice-roi, qu'un seul mot peut perdre, est obligé de se soumettre aux conditions qu'on lui impose. Cependant le parti des créoles n'est pas satisfait de sa victoire; des concessions et des priviléges, ce n'est pas assez; les créoles aspirent à l'autorité tout entière, ils prétendent secouer le joug de l'Espagne et constituer un pouvoir qui soit à eux. Tous les yeux sont fixés sur Condé, toutes les ambitions veulent allumer la sienne; pourquoi hésite-t-il? pourquoi n'a-t-il pas foi dans sa fortune? Mais lui, grave et inflexible, il contient l'impatience de ses amis. Moins irréfléchie, son ambition est plus haute; il songe à fortifier l'aristocratie créole, à lui donner les mâles vertus qui confèrent l'autorité; il voit déjà se relever pour elle le vaste empire de Montézuma. Projets grandioses, poétiques illusions, qui attestent encore, chez ce prudent esprit, la vieille vanité espagnole! C'est au milieu de ces chimériques espérances que l'auteur se repose, et cette fin, quand on sait ce qui va suivre, exprime à merveille l'état de ce pays où les plus sages même sont le jouet de leur imprévoyance. M. Sealsfield aurait pu nous montrer Condé de San Yago, dix ans plus tard, assistant à la tentative impériale de don Augustin Iturbide, et, l'année suivante, à l'établissement de la république mexicaine. Ce grand parti, que le chef créole espérait fonder, nous aurions vu son impuissance et sa chute. Mais à quoi bon insister? cette histoire habilement interrompue, ce triomphe dont on profite en

se berçant de chimères, cette suspension enfin au bord de l'abîme, en disent plus que tous les contrastes.

Le caractère distinctif de M. Sealsfield, nous pouvons l'affirmer désormais, c'est la force et la sûreté de l'imagination. Il semble appelé surtout au roman historique. Je ne parle pas de ce roman qui n'est que la mise en scène des vieux récits, de ce roman où il est si difficile d'exceller et si facile de tromper les lecteurs vulgaires. Cette arène à la fois très périlleuse et très accessible, et qui, pour un Walter Scott, nous a donné tant de compilateurs médiocres, n'est pas celle où M. Sealsfield profiterait le mieux de tous ses avantages. Une de ses plus rares qualités en effet, c'est la promptitude avec laquelle il reçoit la vive impression de la réalité et sait élever jusqu'à la poésie le mouvement confus des choses présentes. Cette faculté supérieure est celle qui fait les vrais artistes. C'est donc le roman historique contemporain qui offrira à M. Sealsfield les occasions les plus glorieuses. Sa pensée n'a pas besoin des chroniques poudreuses; le spectacle de la vie est plein, pour lui, d'enseignemens et d'inspirations.

Une seule fois, M. Sealsfield a abandonné ce terrain solide et s'est aventuré dans de mystiques régions où son esprit est un peu dépaysé. Je ne veux pas nier l'éclat de cette fantaisie étrange; je suis surpris seulement de la rencontrer dans les œuvres de M. Sealsfield. Après *Tokéah* et *le Vice-Roi*, entre ces beaux romans et les récits, plus beaux encore, qui vont suivre, *Morton ou le Voyage en Europe* est une tentative singulière; rien de plus inattendu qu'un tel épisode dans le développement de la pensée du poète.

C'est une froide matinée de janvier. Au fond d'une des plus charmantes vallées de la Pensylvanie, un jeune homme, distrait, inattentif au spectacle qui l'entoure, laisse galoper son cheval le long des eaux bouillonnantes du Susquehannah. Où va-t-il? que cherche-t-il? Pourquoi pousse-t-il ainsi le noble animal entre les rochers à pic qui bordent l'abîme? Il cherche une place où se noyer. Il était capitaine de vaisseau, et le navire qui portait sa fortune vient de s'engloutir la veille; ruiné et découragé, Morton veut mourir. Tandis qu'il regarde une dernière fois ces flots sombres où l'entraîne le désespoir, un vieillard s'approche de lui, et peu à peu le détourne de son fatal projet. Morton rejette d'abord avec injures l'intervention amicale de l'étranger; mais il y a tant de calme et de noblesse dans sa physionomie, il y a dans ses paroles une autorité si haute, que le jeune capitaine de vaisseau est subjugué. Ce vieillard est un Allemand, un ancien officier de cavalerie, qui a fait les guerres de l'indépendance; c'est un des débris de cette génération héroïque et simple qui suivait le drapeau de Washington. Son nom est Isling, colonel dans l'armée des États-Unis. C'est lui-même qui se fait ainsi connaître au jeune homme avec une gravité antique, et il

faut voir comme le jeune capitaine, tout à l'heure si violent et si dur, va s'incliner respectueusement devant le soldat des grandes guerres de la patrie. Le colonel Isling a bien deviné l'abattement du jeune homme, et, tandis qu'un bateau les ramène à la ville, il lui raconte, pour relever son courage, toutes les rudes épreuves qu'il lui a fallu traverser.

« Qu'appelle-t-on les coups de la fortune? Il n'y a que les sots qui se laissent abattre; les hommes, et surtout les hommes libres, se rient des injustices du hasard. Ah! les choses allaient mal à l'époque où je m'engageai. Nos souffrances étaient terribles Je n'oublierai jamais cette bataille de Brandywine; c'était un spectacle à déchirer le cœur. Toute la route jusqu'à Germantown, et au-delà encore jusqu'à Narristown, n'était qu'une immense plaine de sang. Ce n'était pas le sang des morts et des blessés, c'était le sang des soldats valides. Il gelait comme aujourd'hui; le froid était atroce, et, dans toute l'armée, il n'y avait pas mille hommes qui eussent des chaussures. Il fallait marcher sans souliers, sans bas, sur une terre dure et glacée, sur une terre amollie seulement par le sang de nos pieds déchirés. Nous avons bien souffert! mais nous ne murmurions pas; toutes nos souffrances étaient si bien rachetées par les sentimens qui remplissaient nos ames! Que sont les guerres d'aujourd'hui, les guerres même de Napoléon, comparées à notre guerre sainte, à cette guerre qui, comme la crèche de Bethléem, contenait la régénération du monde? » En disant ces mots, le colonel leva les yeux au ciel : « Et les hommes qui nous conduisaient! reprit-il, quels caractères grandioses et simples! Washington! » A ce nom, il se découvrit, et son regard semblait vouloir percer la voûte des cieux. Le jeune homme suivit son exemple, et les rameurs eux-mêmes s'inclinèrent. Il reprit : « Washington, et Green, et Lafayette, le généreux Français, et le brave Prussien Steuben, et Kalb, le bon et affectueux Kalb, tous, c'étaient tous des hommes innocens comme des enfans! et Morton... — Morton! s'écria le jeune homme, et il ajouta tout bas d'une voix légèrement tremblante : le général Morton, mon grand-oncle! — Le vieillard aussitôt prit les mains du jeune homme, et les tenant serrées dans les siennes : — Soyez le bienvenu, lui dit-il à voix basse, vous, le neveu de mon premier, de mon meilleur ami. Voyez-vous? ajouta-t-il plus bas encore, et il lui montrait sur la rive du fleuve, du côté du soleil levant, un point éloigné et lumineux, c'était là une des possessions de votre grand-oncle, c'était la résidence traditionnelle de votre famille, avant qu'elle se retirât dans la Georgie. » Le jeune homme tressaillit involontairement; ce point lumineux était précisément en face des rochers qui devaient être témoins de son suicide. »

Accueilli par l'ami de son grand-oncle, Morton reprend goût à la vie. Le vieux colonel, en effet, le reçoit dans son domaine, et, sous ce toit hospitalier, les récits des guerres de l'indépendance, le souvenir des héros de l'Amérique, relèvent le courage du jeune marin. Jusque-là, rien de mieux. C'est une bonne pensée d'avoir sauvé ce jeune homme en remettant sous ses yeux l'idéal sublime de la patrie. Dans la démocratie laborieuse des États-Unis, le suicide est un crime plus grand que partout ailleurs, et nul n'a le droit d'enlever un homme aux conquêtes

pacifiques de la civilisation; telle est l'idée qui semble inspirer l'auteur dans les premiers chapitres de son roman. Cette idée est belle, et convient parfaitement au sévère patriotisme de M. Sealsfield; mais bientôt d'une étude morale et sérieuse nous allons passer subitement à la plus étrange poésie et aux plus fantastiques inventions. Le colonel Isling adresse Morton à un de ses amis de Philadelphie, à un négociant français, nommé Stéphy. Négociant, spéculateur, banquier, Stéphy a ramassé une fortune immense, et de plus, bien qu'il vive enfoui dans l'ombre de ses bureaux, c'est un homme d'un génie grandiose et d'une influence sans limites. Il n'aime pas la richesse pour elle-même, il ne la poursuit pas pour en jouir vulgairement; l'or est l'instrument de sa mystérieuse politique et de ses grands desseins révolutionnaires. Ce vieil homme sale et rechigné, qui use depuis cinquante ans le cuir de son bureau, ce n'est pas seulement le roi des millions, c'est le chef taciturne d'une conspiration formidable contre toutes les aristocraties européennes. L'initiative révolutionnaire de la France n'est plus à Paris, elle est à Philadelphie, dans les bureaux du banquier français. Stéphy accueille avec empressement le jeune Morton, et lui donne l'ambassade de Londres, car le gouvernement de Stéphy a ses ambassadeurs, ses ministres, ses préfets, dans tous les pays de l'Europe. Tout cela est si étrange, qu'il faut laisser la parole à l'auteur : c'est le moment où le vieux banquier accompagne Morton jusqu'au paquebot qui va le porter en Europe. L'heure du départ a sonné; la cloche s'agite avec impatience; mais le banquier, impassible et sans presser le pas, continue d'exposer ses plans à Morton.

« Oui, mon cher Morton, à Londres vous commencerez à me connaître. Londres a une physionomie qui lui est propre, et dans une certaine mesure mon esprit est là. Vrais et hardis marchands, tous ces Anglais! — Votre esprit est à Londres? reprend Morton; je le croyais surtout à Philadelphie... Mais le paquebot, mon cher monsieur Stéphy! nous serons en retard. — Vous vous trompez, Morton; l'esprit d'un grand négociant doit embrasser le monde. C'est une puissance souveraine qu'un grand négociant, une puissance indépendante de l'état, et qui n'a de rapports avec l'état que pour en profiter, comme autrefois l'église. Je dis que le grand négociant est une puissance souveraine, aussi souveraine, — remarquez bien cela, mon cher Morton, — aussi souveraine que le monarque d'un royaume. Est-ce que c'est la terre qui fait la force? Ce sont les hommes, comprenez bien, et le riche négociant a ses sujets, ses employés, ses alliances, oui, sa sainte-alliance même, tout aussi bien que les grandes puissances de l'Europe. Ah! ah! quand vous serez à Londres, chez mon vieux Lomond, vous allez subir, sans vous en douter, votre *examen rigorosum*. — Nous voici arrivés, dit-il, en montrant le paquebot d'où l'on venait précisément de retirer le pont de communication avec la terre. On entendit retentir les ordres du capitaine, et le bateau se mit en mouvement. Le vieillard semblait avoir oublié et le paquebot et le voyage de Morton. Les mains du jeune homme fortement pressées dans les

siennes, il murmurait, tandis que ses yeux plongeaient dans le lointain : C'est le 20 janvier que je devais partir pour Paris, et nous voici au 3. La lettre de Lomond est du 19 décembre. Ces bateaux sont sans prix; ils volent comme des hirondelles. Morton, vous serez au Hâvre le 20, et le 15 du mois prochain à Londres. — Ayez seulement la bonté de commander aux vents. — Vous avez avec vous la fortune du vieux Stéphy; quel vent vous servirait mieux? répliqua-t-il gravement. Il tenait toujours les mains du jeune homme. — Capitaine Morton, adieu! cria une voix du paquebot. Le banquier ne remarquait rien; il continua : — Jeune homme, vous emportez l'esprit de votre grand-oncle endossé par le vieux Stéphy. N'oubliez pas que vous m'appartenez, que je n'ai pas besoin d'une machine, que vous serez le représentant du vieux Stéphy, et que vous devez agir vite et résolûment selon les circonstances. Ah! j'oubliais, voici votre lettre de crédit pour M. Lomond. (La lettre de crédit était une petite carte sale, roulée et cachetée.) Maintenant, mon ami, et il est rare que le vieux Stéphy se serve de ce nom, mon ami, adieu! et, si vous ne vous vengez pas du destin, c'est votre faute; si vous ne revenez pas avec un million, c'est plus qu'une faute. Holà! hé! tous, John, Mike, Ben! conduisez ce gentleman à bord du *Maryland*. Un dollar à chacun de vous. »

Que va donc faire à Londres l'ambassadeur de Stéphy? Que produira l'esprit de l'Amérique endossé par l'esprit de la France? car tel est, j'imagine, le caractère de Morton, tel est le sens de ce bizarre symbole. Par malheur, ces symboles, ces personnifications poétiques d'une grande idée promettent ordinairement beaucoup plus qu'elles ne tiennent. Il était digne d'un poète supérieur de personnifier énergiquement les grands peuples démocratiques, et de les montrer aux prises avec des symboles contraires. L'imagination aventureuse de Jean-Paul, guidée par des principes plus sûrs, eût été à l'aise en de pareils sujets; l'esprit si net de M. Sealsfield y est dépaysé. Son œuvre a le tort de n'être ni un roman, ni un poème. Quelle que soit la hardiesse de la pensée, il y a trop de réalité pour un poème fantastique; pour un roman, les situations sont fausses, et les personnages impossibles.

Morton arrive à Londres, chez le correspondant de Stéphy, chez Lomond, une sorte d'usurier à la physionomie sombre, aux habitudes louches et mystérieuses. L'usurier a établi son repaire dans un des quartiers les plus pauvres de la Cité, au milieu de la hideuse misère de Saint-Giles, et c'est là qu'il reçoit le jeune et brillant Morton. A peine le gentleman américain est-il installé dans la demeure de l'usurier, que tous les grands seigneurs de l'aristocratie britannique s'empressent de lui rendre visite. Bien plus, les diplomates, les sous-secrétaires d'état, se rendent en foule auprès de lui. Sa maison est le rendez-vous des héros du sport, de la politique et de la finance, comme un des plus riches hôtels du *West-End*. Ce sont des orateurs de la chambre des communes qui viennent lui demander son appui, ce sont des diplomates qui lui proposent les négociations les plus importantes. Il est clair que Morton

est devenu en quelques heures un personnage très puissant; mais d'où lui est tombée cette fortune imprévue? Lui-même ne s'en doute guère. C'est pourtant à Stéphy et à Lomond qu'il la doit. Le vieux Stéphy avait raison de vanter l'immensité de son empire; si les choses se passent comme les raconte M. Sealsfield, la maison de banque de Stéphy est, en effet, une des hautes puissances de l'Europe. Seulement il choisit étrangement ses ministres; l'usurier Lomond est un des plus laids personnages qu'on puisse imaginer. Cet homme déguenillé, qui s'est tenu jusqu'ici à l'écart et qui semble n'avoir été que le valet de Morton, va se révéler enfin à son brillant protégé. La scène est curieuse, et comme maître Lomond, jusque-là si taciturne, ouvre son cœur et laisse voir le fond de sa pensée, nous allons peut-être savoir l'exacte signification du mythe. Qu'est-ce donc que Stéphy et Lomond? Quels sont leurs projets, leurs plans souterrains, et quel usage font-ils de ce gouvernement occulte dont ils sont les chefs? Le récit de Lomond n'est pas très clair; j'ai cru comprendre toutefois que l'auteur a voulu personnifier dans ces bizarres créations la démocratie elle-même, la démocratie européenne au moment de ses dernières luttes avec l'ancien régime. Lomond et Stéphy, c'est le peuple à moitié affranchi qui a poursuivi la richesse pour arriver par elle à la liberté, et qui, maître enfin de cette liberté tant désirée, l'emploie comme une arme invisible et sûre à la destruction du vieux monde. Stéphy et Lomond ne sont pas seuls; ils sont dix répandus sur la surface du globe, dix empereurs, dix alliés invincibles qui tiennent dans leurs mains le secret de la fortune de tous les états de l'Europe, et qui, à un moment donné, sans qu'on sache d'où vient le coup, peuvent décréter et accomplir les révolutions les plus profondes. A l'époque où se passe le roman de M. Sealsfield, le vieux Stéphy prépare la révolution de 1830. C'est pour cela que le jeune Morton a été envoyé à Paris et à Londres; nos conspirateurs avaient besoin d'un jeune émissaire qui fût admis dans les plus brillans salons du *West-End* et du faubourg Saint-Germain, et il a plu au vieux Stéphy de donner ce rôle au petit-neveu d'un général américain, à l'héritier d'un ami de Washington. Seulement, bien que nous soyons ici dans la région des chimères, bien que le poète nous ait transportés dans ces fantastiques domaines où la logique n'a plus de sens, je lui demanderai pourquoi ces hommes investis d'un sacerdoce, ces ministres de la Providence dans le drame de l'histoire universelle, sont représentés par lui sous des traits si repoussans. Je n'en veux pas à Stéphy, qui n'est qu'un bizarre personnage; je parle de cet odieux Lomond, de ce sauvage usurier dévoré par une implacable haine. Je ne puis concevoir que M. Sealsfield ait symbolisé d'une manière si hideuse la guerre de la liberté et du droit contre les iniquités du vieux monde. Je ne puis m'expliquer les contradictions des acteurs qu'il met

en scène. Il y a, par exemple, dans ce discours de Lomond, d'admirables pensées, un vif sentiment de l'émancipation de l'homme, un sérieux dévouement aux idées de 89, et à côté de cela je ne sais quel abominable égoïsme, je ne sais quelles frénésies diaboliques.

« Votre pays, jeune homme, — c'est Lomond qui s'adresse à Morton, — votre pays est le port où toutes nos richesses sont en sûreté. Sur votre sol, le plus puissant despote est plus faible que le moindre des marchands. C'est le banc de sable où vient échouer l'arbitraire, le roc où les tyrans se briseront la tête; c'est aussi le foyer où se concentrent tous les rayons qui illuminent les sociétés nouvelles, et l'asile d'où sortira la liberté du monde, non pas cette liberté des jacobins invoquée par des sots ou des bandits, mais l'indépendance de la personne et la sûreté de la propriété, sans lesquelles il n'y a point de liberté véritable... Nous sommes dix, reprit le banquier avec un accent d'orgueil, et, bien que disséminés sur la face de la terre, chaque jour, chaque heure même, nous sommes ensemble. A Londres, nous sommes cinq. Nous nous réunissons toutes les semaines, nous comparons nos notes, et nous établissons d'une manière précise la situation des choses dans tout l'univers. Les mystères financiers, non de ce royaume seulement, mais des autres états, nous sont dévoilés à nu. Aucun empire, aucune famille n'échappe à notre scalpel. Le crédit public et le crédit de chaque maison, la prospérité de la Grande-Bretagne et de tous les royaumes du monde civilisé, c'est-à-dire du monde qui a des dettes, tout cela dépend d'un signe de nous. Qu'est-ce que cette misérable police secrète du continent tout entier auprès de la nôtre, que nous payons comme les maîtres du monde? car, tôt ou tard, nous serons les maîtres du monde, tôt ou tard nous prendrons sur tous les points la place de ces aristocrates; oui, nous serons les plus près du trône, monsieur Morton, et les trônes n'en seront pas moins solides. Il faudra bien que tous les peuples passent par cette révolution; la France qui danse en frémissant sous ses fers, la flegmatique Allemagne plongée dans son vague somnambulisme, et la bigote Espagne, et cette malheureuse Italie qui semble ronger comme un os ses trois siècles de gloire, tous, il faudra bien qu'ils se soumettent, car nos mineurs sont actifs. Il n'y a pas un jour, pas une heure où nos courriers ne partent. Chaque sac de café, chaque boîte de thé, chaque ballot de marchandise donne à notre empire un plus solide fondement. Il y a des sots qui pensent que nous aimons l'or pour l'or; nous aimons l'or, mais combien plus la puissance! D'autres s'imaginent que nous travaillons pour le peuple...— Et le vieillard fit entendre son hideux ricanement. — Nous! les capitalistes, l'aristocratie de l'argent, nous battre pour cette sale canaille en guenilles! Nous nous battons contre l'aristocratie de naissance, mais nous ne nous battons que pour nous. Cela n'empêche pas le genre humain d'en tirer son profit, jeune homme! car, d'échapper à cette *manus mortua* de l'aristocratie, de quitter cette mer morte où tous les courans allaient se perdre et tous les êtres s'empoisonner, c'est pour le monde un progrès qu'il aurait tort de ne pas estimer à sa valeur. Il n'y a pas de saut violent dans la nature, tout y marche lentement. »

On voit déjà quel mélange incohérent d'aspirations libérales et de misérable égoïsme. Le banquier révolutionnaire devient bien plus re-

poussant encore quand il raconte à Morton toutes les joies affreuses qu'il se donne au fond de son taudis. « Ici, s'écrie-t-il, dans cette maison noire et suspecte, des lords, des généraux, des marquises hautaines, sont venus se mettre à genoux devant moi; ici, l'homme d'état a fait fléchir son orgueil; ici, la jeune et altière duchesse, enviée de tous, s'est offerte à ma merci. Bien des ducs encore, bien des ministres, bien des grandes dames y viendront, car c'est ici que se pèse la destinée de plus de cent millions d'hommes. » L'usurier continue ainsi à savourer sa haine, et bientôt, dans son exaltation fiévreuse, il veut faire admirer à Morton la poésie de son existence.

« Et vous croyez, lui dit-il, que nous n'avons pas de joies, pas de poésie, pas d'impressions sublimes! Vous croyez que, sous notre extérieur glacé, ce n'est pas un grand cœur qui bat, ce n'est pas un sang généreux qui bouillonne! Vous croyez que la poésie de Byron était plus hardie que la mienne, plus hardie que l'imagination du vieux Stéphy! Byron s'est fait un nom qu'il a confié à la mémoire de quelques milliers de sots; nous, nous créons un empire, nous fondons une église qui sera plus brillante que l'église romaine, plus magnifique et plus durable que le Vatican. Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, car c'est sur l'enfer même qu'elle est bâtie. »

J'ai dû citer les passages les plus expressifs du livre de M. Sealsfield, car il m'eût été impossible de faire comprendre au lecteur l'extravagance d'une conception pareille. Certes, l'obscurité et les contradictions n'y manquent pas. J'avais cru d'abord que l'auteur essayait de personnifier avec force l'avénement universel de la démocratie et les races opprimées depuis tant de siècles arrivant à la richesse, à la liberté, au pouvoir, à force de travail et de vertus opiniâtres. Je crains maintenant que son livre ne soit une injurieuse satire de ce que nos *hardis* novateurs appellent la bourgeoisie. Si Lomond représente fidèlement le tiers-état, il faut déchirer nos annales, il faut effacer la date sainte de 89, mettre à néant les souvenirs de la constituante et substituer à cette histoire sublime l'histoire telle qu'elle se rapetisse et se défigure dans les pamphlets de nos démagogues. Il m'en coûte, je l'avoue, d'être obligé de voir ces tristes diatribes sous les inventions poétiques de M. Sealsfield et de si fâcheuses erreurs chez une intelligence si belle; mais la clarté ne se fait-elle pas peu à peu? Mes doutes s'éclaircissent encore lorsque je vois Morton, chez un des chefs de l'aristocratie de Londres, au milieu d'un bal éblouissant, livrer, dans un accès de délire, tous les secrets de son maître, et prédire la révolution de 1830 avec un luxe fort singulier de narrations fantasques et d'images apocalyptiques. Décidément, le sens que je soupçonnais est manifeste : au lieu d'écrire un poème grandiose comme il semblait l'annoncer, au lieu de personnifier en des figures idéales la lutte qui agite le monde depuis 89, M. Sealsfield a caché sous les rêves de sa fantaisie une ca-

lomnieuse malédiction du tiers-état. Que nous sommes loin de *Tokéah* et du *Vice-roi!* S'il n'y avait là, après tout, un esprit d'élite et une rare imagination, on croirait lire les tribuns que vous savez.

Oui, disons-le-lui bien haut, M. Sealsfield a beau mettre en œuvre les plus poétiques ressources, ce livre est indigne de lui. L'auteur du *Maître légitime* et du *Vice-roi*, celui qui nous donnera bientôt le magnifique récit de *Nathan*, est un talent supérieur à qui la critique doit une mâle franchise, et je ne puis lui dissimuler l'espèce de colère que j'ai ressentie en lisant *Morton*. Cette colère s'accroît, quand on songe aux espérances que le début du livre permettait de concevoir. Ce petit-neveu d'un général américain, protégé par la France et envoyé à Paris avec une mission secrète, me représentait le symbole d'une alliance entre les deux pays les plus démocratiques de la terre. J'attendais que M. Sealsfield me montrât la sérieuse démocratie des États-Unis donnant des leçons et des conseils à la démocratie encore si inexpérimentée du vieux monde. L'ame de Washington visitait la patrie de Lafayette. Hélas! aujourd'hui plus que jamais nous aurions besoin de cette féconde assistance et de ces glorieux modèles. Je me laissais donc aller à mon rêve, et, après avoir lu les premiers chapitres, j'imaginais la suite du roman; inspiré par M. Sealsfield, je me construisais tout son poème. Pourquoi faut-il que M. Sealsfield ait été si infidèle à ses promesses? Dans ses premiers romans, la pensée est claire, la langue est nette, et pourtant, sous ce récit d'une simplicité si belle, on sent fermenter une riche et abondante poésie. Dans *Morton*, au contraire, la forme est brillante; ce ne sont que mythes et symboles : l'auteur a quitté la terre, et sa fantaisie nous emmène aux régions de l'impossible; mais, malgré ce luxe, malgré cette ambitieuse fantasmagorie, le fond est d'une désolante sécheresse. Quoi de plus prosaïque, en effet, que de rapetisser les grandes choses! Ou bien ce livre n'a pas de sens et n'est qu'une énigme indéchiffrable, ou bien c'est un outrage à ce qu'il y a de plus grand dans le monde moderne, à 89 et au génie de la France.

Heureusement M. Sealsfield est homme à prendre d'éclatantes revanches. Après cette malheureuse excursion au pays des chimères, il revient dans son Amérique chérie, et il y trouve matière à des inventions pleines de nouveauté et de fraîcheur. *Le Maître légitime* et *le Vice-roi* sont des compositions d'un ordre élevé, ce sont de grandes et belles toiles : M. Sealsfield va nous donner des tableaux de genre. Les gracieux essais dont je parle sont le commencement d'une série qui embrasse à la fois des esquisses familières et des récits d'une poésie plus haute, des scènes de la vie domestique et ces peintures magistrales où M. Sealsfield sait si bien représenter ce qu'il appelle un moment dans le drame de l'histoire du monde. Cette série, qui forme cinq

volumes de ses œuvres complètes et qui porte un titre commun : *Scènes de la vie américaine*, semble être son travail de prédilection. C'est comme un ouvrage à part, qui a son caractère propre. Bien que tous les écrits de M. Sealsfield, excepté *le Maître légitime*, aient été rédigés en allemand, ces *Scènes de la vie américaine* ont été plus expressément destinées à la patrie de Goethe et de Schiller, à cette Allemagne dont il suit avec sollicitude la lente et laborieuse régénération. C'est ce que dit en de nobles termes la dédicace de l'ouvrage : « A la nation allemande, éveillée désormais à la conscience de sa force et de sa dignité, l'auteur dédie respectueusement ces tableaux d'un peuple libre, d'un peuple issu de la race germanique, et qui agrandit chaque jour sa place dans l'histoire universelle; il les lui envoie comme un miroir où elle pourra se contempler elle-même et entrevoir ses destinées futures. » On va voir, en effet, qu'il y a tout à la fois, dans ce curieux ouvrage, et l'inspiration de l'artiste et le prosélytisme du républicain.

Le premier des récits charmans qui ouvrent cette série est intitulé *le Voyage de George Howard*, ou plutôt, car nous n'avons pas de mot français qui rende le terme allemand sans le secours d'une périphrase, *le Voyage de George Howard cherchant à se marier* (*George Howard's Brautfahrt*). C'est à la fois un voyage et un roman. George Howard est un jeune planteur des états du sud qui va se marier à New-York; le mariage manque, et George Howard regagne ses foyers, s'arrêtant de ville en ville et cherchant partout une femme. Sur cette trame si simple, l'auteur a jeté avec art les peintures les plus vives et les plus variées. Le tableau de New-York, dès le début du livre, est plein de mouvement, plein de bruit et d'éclat. Rien de plus piquant que l'embarras du naïf George Howard avec ces folles Parisiennes de New-York, avec ces jeunes miss brillantes et fantasques. Marguerite et Arthurine Bowsends sont deux portraits fort avenans, bien qu'elles causent le désespoir du pauvre George. Les scènes intérieures sont entremêlées de descriptions de la rue, car New-York est très agité par l'élection du président; Jackson et Webster sont aux prises, et les *Jacksonmen* proclament leur candidat avec des cris forcenés. Est-ce l'excitation générale qui monte à la tête de nos jeunes miss? La vérité est qu'elles sont plus désespérantes que jamais, et que George Howard s'enfuit au plus tôt de cette maudite ville de New-York. Avant de rentrer chez lui, le jeune planteur traversera plusieurs des états de l'Union, et des tableaux gais ou sombres, familiers ou poétiques, se dérouleront sous ses yeux. D'abord, c'est le Tennessée, avec ses mœurs rudes et violentes, avec ses tavernes pleines de cris et de fumée. Plus loin, voici le pays des Natchez, où l'auteur place un petit drame rempli d'émotion, *le Voleur d'enfans*. Le glorieux écrivain que la France vient de perdre a employé, pour la peinture de ces tribus sauvages, tous les trésors de sa riche fan-

taisie; les tableaux de M. Seasfield diffèrent de ces éclatantes compositions comme l'histoire diffère de l'idéal, comme un voyage diffère d'un poème. Ce rapprochement, qui se présente de lui-même, entre les études si exactes du conteur américain et les conceptions de la poésie, M. Sealsfield l'indique d'une manière expresse, non pas au sujet de Chateaubriand, mais à propos de son compatriote Fenimore Cooper. Dans les prairies que traverse la Rivière-Rouge, George Howard rencontre des trappeurs, et son journal nous en donne une description pleine de vie. Je demande la permission de traduire cette page, qui fera connaître sous un aspect nouveau le talent de M. Sealsfield.

« Il y a dans ces immenses prairies désertes une influence particulière qui élève l'ame et lui donne, si je puis ainsi parler, le nerf et la vigueur du corps. Là règnent le cheval sauvage et le bison, et le loup et l'ours, et les serpens sans nombre, et le trappeur qui les surpasse tous en férocité, non pas le vieux trappeur de Cooper, qui de sa vie n'en a vu un seul, mais le vrai trappeur, qui pourrait fournir le sujet des plus beaux romans et inspirer le génie des plus grands peintres.

« Notre civilisation, la plus noble qui se soit jamais formée et développée d'elle-même, a enfanté pourtant certaines créatures monstrueuses, inconnues aux autres sociétés, et qui ne pouvaient se déchaîner que dans un pays où la liberté est sans limites. Ces trappeurs sont, pour la plupart, des hommes de rebut, ou des criminels échappés au bras vengeur de la loi, ou des natures indomptables auxquelles la liberté fondée sur la raison, la liberté des États-Unis, paraît encore une contrainte. Peut-être est-ce un bonheur pour ces états de joindre à leur territoire ce *fagend* (1) où les passions sans frein peuvent se satisfaire et s'épuiser; comprimées dans le sein de la société civile, elles y feraient d'effroyables ravages. Si la belle France, par exemple, eût eu, pendant ses grandes crises, un semblable *fagend* à sa disposition, combien de ses héros seraient morts trappeurs! Et vraiment, ni l'Europe ni l'humanité ne seraient plus pauvres, pour ne rien savoir, ou bien peu de chose, de ces grands instrumens du despotisme le plus absolu qui fût jamais, des M....., des V....., des S ...., des D...., et en général de toute cette troupe d'habits brodés!... »

Nous savons déjà que M. Sealsfield n'est guère bienveillant pour nous. A l'orgueil de la démocratie américaine viennent se joindre encore chez lui toutes les rancunes de l'Allemagne. Supprimez ce qu'il y a d'injurieux dans ce dernier passage; aux noms de nos maréchaux (je n'ai cité que les initiales, pour voiler les torts de M. Sealsfield), à ces noms illustrés dans les plus nobles guerres de la révolution, substituez ceux des forcenés qui, il y a six semaines, versaient à flots le sang le plus pur de la patrie, quel à-propos dans le vœu de M. Sealsfield! comme il semble que cette page soit écrite d'hier! Je continue de traduire.

(1) *Fagend*, tout objet sans valeur, et surtout la mauvaise partie d'une chose bonne, littéralement le bout usé d'une corde.

« On trouve ces trappeurs ou chasseurs depuis les sources de la Colombie et du Missouri jusqu'à celles de l'Arkansas et de la Rivière-Rouge, sur les bords de toutes les rivières tributaires du Mississipi, qui sortent des Montagnes-Rocheuses. Leur existence entière est consacrée à la destruction des animaux qui se sont multipliés sans fin, depuis des milliers d'années, dans ces steppes et dans ces prairies. Ils tuent le buffle sauvage, dont le cuir sert à leur vêtement et les *haunches* (1) à leur repas. Ils tuent l'ours pour dormir sur sa peau, le loup parce que cela leur plaît, le castor pour sa fourrure et pour sa queue. Ils reçoivent en échange de la poudre, du plomb, des jaquettes et des chemises de flanelle, de la ficelle pour leurs filets, et du wisky pour supporter les froids de l'hiver. Ils se jettent quelquefois par centaines dans ces déserts, où ils ont de sanglantes rencontres avec les Indiens. Le plus souvent ils se réunissent huit ou dix et s'associent pour l'attaque et la défense; c'est une sorte de guerilla sauvage. Il est vrai que ceux-là sont plutôt chasseurs que trappeurs. Le vrai trappeur ne s'associe qu'un ami, lié à lui par un serment, soit pour un jour, soit pour une année, le plus souvent pour des années entières, car il leur faut bien ce temps pour découvrir les repaires des castors. Si un associé meurt, le survivant garde pour lui les peaux et le secret du séjour de ces animaux. Cette vie, que la crainte de la loi a fait embrasser à beaucoup d'entre eux, devient bientôt un besoin absolu, et cette liberté sans règles, sans frein, cette licence sauvage, il en est peu qui voulussent l'échanger contre la plus brillante position dans la société civilisée. Ces hommes vivent toute l'année dans les steppes, les savanes, les prairies et les forêts de l'Arkansas, du Missouri, de l'Orégon, qui enferment d'immenses steppes de sable et de pierres, en même temps que les plus riches campagnes. La neige et la gelée, le chaud et le froid, la pluie, l'orage, les privations de toute espèce, ont endurci leurs membres et épaissi leur peau comme le cuir du buffle qu'ils chassent. La constante nécessité où ils se trouvent de se fier à leur force corporelle produit en eux une confiance qui ne recule devant aucun danger, une vivacité de coup d'œil et une sûreté de jugement dont l'homme de la société civilisée ne peut se faire une idée. Leurs souffrances et leurs privations sont souvent affreuses; nous avons vu des trappeurs qui avaient enduré des maux auprès desquels les aventures imaginaires de Robinson Crusoé ne sont que des jeux d'enfans, et dont la peau durcie ressemblait plus au cuir tanné qu'à l'enveloppe humaine; l'acier ou le plomb pouvaient seuls la déchirer. Ces trappeurs présentent des phénomènes psychologiques dignes d'attention; au sein d'une nature sauvage et sans bornes, leur intelligence se développe d'une façon étrange; c'est une pénétration singulière, souvent même je ne sais quoi de grandiose, au point que nous avons trouvé chez plus d'un des traits de lumière dont les plus grands philosophes des temps anciens et modernes se seraient fait honneur.

« Ces dangers de chaque jour, de chaque heure, devraient, à ce qu'il semble, élever vers l'Être suprême les regards de ces hommes farouches. Il n'en est rien cependant. Leur dieu, c'est leur couteau de chasse; leur saint, c'est leur carabine; leur protecteur, c'est le creux de rocher qui leur donne asile. Le trappeur évite l'homme, et le regard dont il mesure celui qu'il rencontre dans le désert est plus rarement le regard d'un frère que celui d'un meurtrier, car l'a-

(1) La bosse du bison.

mour du gain est ici un aiguillon infernal aussi puissant que dans le monde civilisé. Ordinairement, quand deux trappeurs se rencontrent, il faut que l'un des deux périsse. Le trappeur déteste son concurrent à la recherche des précieuses peaux de castor, encore plus que l'Indien. Il abat celui-ci avec le même calme qu'il abattrait un loup, un bison ou un ours; mais il plonge son couteau dans le cœur de l'autre avec une joie vraiment diabolique, comme s'il sentait qu'il délivre l'humanité d'un de ses criminels complices. La nourriture contribue beaucoup à cette férocité, qui fait de l'homme une brute; le trappeur se nourrit de la chair du bison, l'aliment le plus énergique qu'il y ait au monde, et il le mange sans pain, sans rien qui en adoucisse l'âpreté, pendant des années entières, ce qui le transforme en animal carnassier.

« Dans une excursion que nous fîmes avec quelques amis sur la partie supérieure de la Rivière-Rouge, nous rencontrâmes plusieurs de ces trappeurs, entre autres un vieux, tellement brûlé par le soleil, tellement desséché et calciné par les intempéries des saisons et des privations de toute espèce, que son enveloppe ressemblait plus à la carapace d'une tortue qu'à la peau d'un fils de l'homme. Pendant deux jours, nous avions chassé avec le vieux trappeur sans avoir rien remarqué en lui de particulier. Il prépara notre repas, qui consista, la première fois, en un quartier de cerf, la seconde, en *haunches* de bison. Il connaissait le séjour et le passage du gibier, et le sentait plus finement encore que son énorme chien-loup, qui ne le quittait jamais. Ce ne fut que le matin du troisième jour que nous découvrîmes une circonstance qui nous rendit moins confians dans notre nouveau compagnon de chasse : c'étaient une foule d'entailles et de croix sur le bois de sa carabine, qui nous révélèrent le vrai caractère de cet homme. Ces entailles et ces croix étaient classées sous diverses rubriques à peu près de la manière suivante :

« *Buffaloes* (buffles). — Aucun nombre, le nombre étant sans doute trop grand.

« *Bears* (ours), 19. — Ceux-ci étaient marqués par de simples entailles.

« *Wolves* (loups), 13. — Doubles entailles.

« *Red underloppers* (fraudeurs rouges), 4. — Quatre entailles obliques.

« *White underloppers* (fraudeurs blancs), 2. — Marqués avec des croix.

« Comme mon compagnon examinait avec soin le bois de la carabine et s'efforçait de deviner le sens du mot *underloppers*, nous vîmes courir sur la figure du vieux trappeur un ricanement ironique qui nous rendit attentifs; mais lui, sans perdre une parole, s'occupa de retirer de dessous l'herbe le *haunch* de buffle qu'il avait enveloppé dans la peau et nous le servit. Ce fut un repas tel qu'aucun roi n'en peut faire de meilleur et qui nous fit bientôt oublier le bois de la carabine. Tout à coup il nous dit, avec un sourire sournois, en attirant à lui son arme : *Look ye, it's my pocket-book. D'ye think it a sin to kill one of them two legged red — or white underloppers?* (Voyez, voici mon livre de poche. Croyez-vous que ce soit un péché de tuer un de ces coureurs à deux pieds, qu'il soit rouge ou blanc?) — *Whom do you mean?* (Qu'entendez-vous par là?) répondîmes-nous. Le trappeur sourit de nouveau et se leva. Nous sûmes alors ce qu'étaient les coureurs à deux pieds qu'il avait marqués sur sa carabine aussi tranquillement que si, au lieu d'hommes, il eût tué des outardes.

« Nous n'avions ni le droit ni la force de nous ériger en juges, dans un lieu où

ne peut atteindre le bras vengeur de la société, et nous laissâmes le vieux trappeur.

« Au bout d'une ou plusieurs années, ces trappeurs reviennent toujours dans le sein de la civilisation, au moins pour quelques semaines, dès qu'ils ont amassé une quantité suffisante de peaux de castor. Ordinairement, ils abattent un arbre creux dans le voisinage ou sur les bords d'une rivière navigable, le rendent impénétrable à l'eau, le tirent dans le courant, y chargent leurs peaux et quelque peu d'effets, et rament des milliers de milles sur le Missouri, l'Arkansas et la Rivière Rouge, jusqu'à Saint-Louis, Natchitoches ou Alexandrie. Là, quand ils parcourent les rues dans leur costume de peaux de bêtes, à cette apparition inattendue, l'étranger sent son imagination transportée au fond des âges primitifs. »

On a remarqué, dans cette énergique ébauche, la précision et la hardiesse d'un peintre exercé. Le journal de George Howard contient beaucoup de richesses du même genre. Je recommande les poétiques descriptions du Mississipi, l'effrayant tableau de l'embouchure de la Rivière-Rouge, les courses rapides des bateaux à vapeur le long de ces forêts où croissent, à côté des chênes sombres, les grands magnolias parés de leurs magnifiques fleurs blanches. On respire dans ces brillantes pages toutes les vives senteurs d'une végétation puissante. Et puis, n'oubliez pas qu'au milieu de ces peintures si variées se déroule tout naturellement l'aimable histoire de George Howard. Il lui en coûte, au pauvre George, de revenir seul sous son toit, et de n'être reçu au seuil que par ses commis et ses noirs. Malheureux à New-York, il n'a pas été mieux accueilli sur les bords du Mississipi; aussi le récit de ses aventures est-il animé d'une tristesse douce, et de cette espèce d'*humour* dont Jean-Paul a donné le modèle. Pourtant ne soyez pas inquiet, le poète lui réserve de précieuses consolations. George Howard n'aura pas vainement accompli ce long pèlerinage, il ne reviendra pas seul dans sa plantation; M. Sealsfield lui fait traverser la Louisiane, où une jeune fille d'origine française, une vive et charmante créole, va réparer pour lui les erreurs et les injustices du sort.

Il paraît que ces sortes de voyages sont fréquens aux États-Unis, et que les jeunes planteurs, après avoir donné une direction active à leurs établissemens agricoles, quittent volontiers leur solitude et vont chercher une compagne dans les villes de la contrée. Ce cadre qui lui a si bien réussi, M. Sealsfield le reprend dès le second volume des *Scènes de la vie américaine*. Après le *Voyage de George Howard*, voici le *Voyage de Ralph Doughby*. Seulement, Ralph Doughby ne ressemble pas à George Howard; Doughby est un habitant de Kentucky, il est né sur ces frontières où l'homme, toujours aux prises avec les sauvages, aux prises avec une nature redoutable, prend l'habitude de la haine et de la violence. Si les citoyens du Kentucky ont aujourd'hui d'autres argumens que le pistolet ou le poignard pour abréger les discussions

politiques, ils n'en ont pas moins conservé, dit-on, une singulière rudesse. Ainsi, au lieu du doux et mélancolique George Howard, l'homme que nous allons suivre dans ses pérégrinations amoureuses est un caractère primitif que rien n'a pu encore assouplir; c'est une nature brusque, impétueuse, altière, *au demeurant le meilleur fils du monde.* Il y a beaucoup de cœur, en effet, sous cette grossière écorce, et nous verrons le violent fils du Kentucky s'adoucir peu à peu dans un monde plus sociable. L'auteur a voulu peindre un de ces sauvages à demi civilisés que l'expérience des hommes et les saintes lois de la famille transforment insensiblement. Ce joli tableau de genre forme un gracieux pendant au voyage de George Howard, et en même temps que le pinceau du peintre trouve encore sur les bords du Mississipi maintes richesses fécondes, la fine analyse du conteur fait circuler dans le roman une véritable grace morale. Ces tableaux domestiques se lient d'ailleurs à ceux dont nous venons de parler. Notre ami George Howard est un des acteurs du récit, et c'est la sœur de Mme Howard qui est chargée par l'auteur d'achever l'éducation de Ralph Doughby. Avec les piquantes scènes d'intérieur et les poétiques paysages, je signalerai dans ce livre de curieux épisodes politiques, les luttes des deux partis et les étranges incartades de Ralph Doughby, qui est bien, comme on pense, le plus enragé des *Jacksonmen.* Si vous voulez connaître les mœurs publiques des États-Unis et les nuances diverses du patriotisme américain, ces vivans détails valent mieux que les plus savantes dissertations.

Après avoir marié George Howard et Ralph Doughby, M. Sealsfield les ramène sous le toit domestique, et l'existence des planteurs va devenir pour lui un fertile sujet d'observations. Nous sommes en Louisiane, dans la nouvelle famille de George Howard; le livre que nous avons sous les yeux, *la Vie des Planteurs,* est la continuation de son journal. C'est toujours, comme on voit, le même cadre sans prétention, la même forme simple et souple où l'auteur introduit avec art un fidèle portrait de la société transatlantique. De nouveaux personnages vont entrer en scène; toutes les traces de nos ancêtres n'ont pas disparu dans la Louisiane; il y a là encore un grand nombre de familles françaises, les unes qui datent des premiers temps de l'occupation, qui ont hérité des héroïques souvenirs du chevalier de La Salle, les autres qui s'y sont réfugiées pendant la tempête de 89. Ce sera pour M. Sealsfield une source de contrastes habiles, et l'impartialité de l'artiste fera taire les rancunes que nous avons blâmées dans *Morton.* Cet antagonisme de races amènera des enseignemens de la plus haute poésie. Tel est, par exemple, le dernier roman de cette série, le récit vraiment épique qui suffirait à consacrer le nom de M. Sealsfield, *Nathan ou le premier Américain dans le Texas.*

Nathan est le type grandiose du *squatter*, du pionnier, du hardi conquérant des terres vierges. Aux dernières années du XVIIIe siècle, vers la fin de la présidence de Washington, quelques hommes de l'Arkansas et du Mississipi, destinés à jouer un rôle immense, bien que tout-à-fait obscur, dans l'histoire de l'Amérique, se jetaient intrépidement dans les déserts de la Louisiane. C'était une petite troupe d'un courage à toute épreuve et d'une invincible patience. Le chef se nommait Asa Nollins; il avait avec lui sa femme, Rachel, et son beau-frère, Nathan Strong. Asa avait combattu sous Lafayette dans les guerres de l'indépendance, et nul n'est plus digne de prendre le commandement de l'expédition. Après lui vient Nathan; Righteous, Bill, James, Jonas, complètent la troupe; ils sont six, avec femmes et enfans. La carabine d'une main, la hache de l'autre, ils pénètrent dans les forêts et les savanes. Les voilà bientôt campés, et déjà défrichant le pays. Un jour, quelques Espagnols (la Louisiane était alors au Mexique) traversent à cheval cette solitude, et voient nos hommes au milieu de leurs travaux. Tenons-nous sur nos gardes, dit Asa; dans quelques semaines, nous serons attaqués. Il hésite cependant avant de s'engager dans cette lutte, avant d'élever des remparts pour défendre la colonie; il se demande avec gravité s'il est bien sûr de son droit; il consulte Nathan et sa troupe, et cette délibération solennelle est un des plus curieux épisodes du récit. Les pionniers décident enfin qu'ils sont chez eux, que ce pays n'appartient pas au Mexique, car le Mississipi, en traversant l'Arkansas et les territoires de l'ouest, entraîne dans ses grandes eaux le sol dont s'est formé la Louisiane. A qui appartient le Mississipi? à nous ou au Mexique? A qui donc appartiennent les richesses de notre beau fleuve? A nous, répondent les pionniers. C'est Nathan qui a trouvé cette triomphante justification. L'argument est pesé avec soin, et, après une mûre discussion, comme il convient en des circonstances si graves, après qu'ils ont sagement, loyalement, examiné le pour et le contre, nos six Américains, sûrs de leur droit, déclarent la guerre au Mexique. Cet épisode est traité de main de maître. On sait que l'argument de Nathan a été maintes fois employé par les plus grands orateurs du congrès; mais ici, en face des déserts, dans la bouche de ces hommes qui osent s'attaquer seuls à un immense empire, cette diplomatie inattendue prend un aspect vraiment extraordinaire. Il y a là je ne sais quoi de comique et de grandiose tout ensemble; on sourit et on admire; il n'est pas possible de mieux rendre les instincts conquérans et l'imperturbable assurance de cette race anglo-américaine. Une fois en règle avec leur conscience, les *squatters* élèvent des remparts autour de leurs cabanes; en quelques jours, un blockhaus est debout, et certes il était temps, car les sentinelles postées par Asa ont annoncé une troupe qui s'approche. C'est un régiment de mousquetaires mexicains et de cava-

liers acadiens qui ont reçu l'ordre de disperser la petite colonie. Le combat s'engage, terrible combat! un contre vingt. Enfermés dans le blockhaus, les six Américains font un affreux ravage dans les rangs des mousquetaires. Asa indique à chacun de ses hommes l'ennemi qu'il faut frapper, et, tandis que les enfans et les femmes chargent les fusils de rechange, chaque pionnier, à l'abri sous le rempart, ne brûle son amorce qu'à coup sûr. Nos gens ont l'œil exercé; à la précision des coups, on reconnaît les chasseurs d'ours et de bisons. A la fin, cependant, décimés par cette fusillade meurtrière et furieux de ne pas voir l'ennemi, les mousquetaires essaient de mettre le feu au blockhaus. Des étoupes incendiaires sont jetées aux quatre coins, et déjà le toit est en flammes. Asa s'élance par la cheminée; au moment où il verse de l'eau pour arrêter le feu, une balle l'atteint et le rejette mourant dans l'enceinte où combattent ses frères. Alors la lutte est plus furieuse encore; le blockhaus est envahi; on se bat à coups de couteau, et, après un dernier effort, dont les Acadiens sont victimes, le peu d'Espagnols qui restait s'enfuit avec d'affreux hurlemens. C'est ainsi que périt Asa Nollins, et que son beau-frère Nathan Strong devint le chef de l'expédition.

Le livre de M. Sealsfield s'ouvre par ces épisodes pleins de grandeur, et c'est Nathan lui-même qui les raconte. En face de ce blockhaus, sur cette terre arrosée du sang et des sueurs de ses frères, Nathan raconte à deux gentilshommes français les héroïques origines de la colonie. Maîtres du sol, Nathan et ses quatre compagnons firent les funérailles d'Asa Nollins; puis ils appelèrent à eux plusieurs familles de leur pays. C'était une bande d'aventuriers qui s'était jetée dans les déserts; ce fut bientôt une colonie véritable, une belle et florissante colonie américaine qui prenait pied dans la Louisiane.

Cette expédition d'Asa et de Nathan, qui s'est reproduite si souvent et sur tant de frontières différentes, au sud et à l'ouest des États-Unis, n'est pas une invention du romancier; c'est un fait réel attesté par les journaux du temps. Ce qui est bien à M. Sealsfield, c'est le souffle épique dont il anime son récit; ce qui lui appartient surtout, ce sont les beautés sublimes qu'il en saura tirer. A qui Nathan raconte-t-il ces grandes choses? A deux jeunes gentilshommes, M. le comte de Vignerolles et M. de La Calle, que 92 vient de chasser de France, et qui ont cherché un refuge en Amérique. M. de Vignerolles voulait se faire planteur; le récit de Nathan, le spectacle des travaux de la colonie éveille en lui le désir de s'établir aux mêmes lieux. Nathan est d'abord un peu brusque et bourru, l'austère Américain se défie de la légèreté française; mais comme cette rudesse s'adoucit peu à peu! comme le patriotisme vient tempérer la brusquerie puritaine, et que le démocrate est fier de montrer à un gentilhomme de Versailles la supériorité de son pays! Cette

idée inspire à M. Sealsfield une suite de pages admirables. Les assemblées populaires, la justice rendue en commun, la pratique enfin des lois républicaines, pratique grave, sévère, et empreinte d'un caractère religieux, ce sont là de ces peintures vraiment originales qui réussissent toujours à M. Sealsfield. Soutenue par une foi ardente dans les institutions de son pays, l'imagination de l'auteur y déploie une vigueur nouvelle. Le drame d'ailleurs, quoique moins vif, ne faiblit pas; l'idée de conquête est toujours présente au milieu de ces pacifiques tableaux, et ces planteurs occupés à défricher le sol ne sont peut-être pas moins hardis que les pionniers du blockhaus. Considérez que cette commune, avec son suffrage universel et ses lois démocratiques, est placée sur le sol mexicain et qu'elle y plante le drapeau des États-Unis sans se soucier de l'autorité espagnole. N'est-ce pas aussi une lutte morale pleine d'intérêt que cette éducation de nos gentilshommes sous la mâle discipline de Nathan? Brusqué et séduit tout ensemble, le comte de Vignerolles s'éveille à une vie qu'il ne soupçonnait pas. S'il est souvent froissé des rudes paroles du *squatter*, les grands spectacles qui frappent ses yeux transforment insensiblement son esprit. Nathan, si peu hospitalier d'abord, est plein d'une cordialité austère dès qu'il a foi dans l'honnêteté du nouveau venu. Fondateur et chef de la colonie, il protége tout étranger qui peut lui faire honneur, et le défend avec courage dans le tumulte des *meetings* populaires. Une scène charmante est celle où tous les colons, sous le commandement de Nathan, donnent au comte quelques journées de travail, et lui construisent une belle et commode habitation sur les domaines qu'il vient d'acquérir. Tout cela se passe à la fin du XVIIIe siècle, au moment où la révolution française creusait un abîme éternel entre le passé et l'avenir du monde. Là aussi, dans cette colonie de la Louisiane, c'était le passé et l'avenir, c'était l'ancien régime et la démocratie qui se trouvaient face à face, représentés par Nathan et M. de Vignerolles. J'ai déjà dit que les personnages de M. Sealsfield, sans perdre jamais la précision d'un caractère individuel, atteignent à des proportions idéales, et confinent au symbole; la plus belle assurément de ces poétiques créations, c'est le grand seigneur de la cour de France converti à la vie démocratique, c'est M. le comte de Vignerolles devenu le disciple, l'ami, le proselyte passionné du républicain Nathan Strong.

Cependant un événement inattendu vient jeter le trouble dans la colonie. Vers 1802, la Louisiane fut livrée par l'Espagne à la France, et, le 30 avril 1803, Bonaparte la vendait aux États-Unis pour 15 millions de dollars. Bonaparte avait eu soin de stipuler que tous les établissemens des colons autorisés par l'Espagne et la France seraient reconnus par le gouvernement américain. Cette condition, qui protégea tant de familles contre les exigences des nouveaux maîtres, ne profita pas à

Nathan. On vit, chose cruelle! on vit l'héroïque fondateur de la colonie inquiété dans la possession de ses domaines. Nathan n'avait pas de papiers; l'autorité espagnole avait subi le conquérant, mais, on le pense bien, elle n'avait pas signé le contrat. Les seuls titres de Nathan, c'était son sang versé, c'était la tombe d'Asa Nollins, c'était ce blockhaus sanglant derrière lequel six pionniers, au nom de la patrie américaine, avaient fait la guerre au Mexique. Ce n'était point assez aux yeux de l'inflexible loi; Nathan se retira devant le shériff. M. de Vignerolles était au désespoir.—Il faut parler, criait-il, il faut protester; vous laisserez-vous chasser de ce sol que votre sang a conquis et qu'ont fécondé vos sueurs? Serez-vous moins brave en face d'un homme de loi que vous ne l'avez été devant les mousquets des Espagnols?—Tel est, en effet, le respect de la loi chez le peuple américain, et ce dernier trait ne devait pas manquer à cette majestueuse figure. Nathan dit adieu à ses compagnons; il reprend sa carabine et sa hache; il va chercher de nouveaux déserts où il n'aura plus affaire au shériff, mais seulement aux fusils des Mexicains. Nathan fera dans le Texas ce qu'il a fait dans la Louisiane. Telle est l'origine de cette colonie anglo-américaine qui s'établit au Texas vers les premières années de ce siècle, petite colonie très inoffensive d'abord, mais qui, s'accroissant peu à peu par un travail opiniâtre, devint assez forte pour se détacher du Mexique en 1836, et dont l'annexion aux États-Unis a tenu long-temps en suspens la politique des deux mondes. N'est-ce pas là un trait qui achève de peindre cet éminent personnage? Que sont *les Pionniers* de Cooper, je vous prie, auprès de ce magnanime Nathan, à la fois conquérant et fondateur, aussi grand dans la paix que dans la guerre, et qui, après une telle vie, est tout prêt à recommencer le plus naturellement du monde son inépuisable héroïsme? Vingt-cinq ans plus tard, Nathan, après avoir colonisé le Texas, vient passer quelques semaines dans la Louisiane. Il veut revoir le blockhaus, la tombe d'Asa, les travaux de ses compagnons, et surtout son vieil ami, son disciple dévoué, le comte de Vignerolles. Le patriarche est plus grand encore que le jour où il abandonna au shériff ses domaines contestés. Ses conquêtes dans le Texas ont creusé des rides nouvelles sur son front, et imprimé je ne sais quel caractère auguste à cette physionomie. Il y a dans la scène finale du drame une sublime et bienfaisante sérénité. Assis à la table de M. de Vignerolles, entouré et fêté par les colons comme un père par ses enfans, le vieux pionnier républicain ne songe pas aux victoires de sa carabine, il pense à ses conquêtes morales, et, serrant la main du comte, il porte un toast à l'amitié. C'est le calme des beaux soirs après les journées laborieuses, ce sont les sévères douceurs qui remplissent l'ame après un grand devoir accompli.

Tel est ce livre de *Nathan*, la plus originale peinture du caractère

américain, et aussi la plus poétique des œuvres du romancier. Si l'on voulait faire connaître chez nous ce vigoureux génie, c'est *Nathan* qu'il conviendrait de traduire. N'oubliez pas que ce magnifique drame est habilement placé dans le journal de George Howard et qu'il couronne la série des *Scènes de la vie américaine*, expressément dédiées à l'Allemagne. Le contraste des épisodes familiers qui précèdent avec la solennité de ce récit renferme une intention profonde. Insérer ces pages grandioses dans le journal d'un jeune planteur, les y jeter, pour ainsi dire, négligemment, avec des esquisses de voyages et des intérieurs domestiques, c'est montrer combien est naturelle la sublimité de Nathan, c'est révéler avec art la puissance de cette démocratie américaine, qui, au milieu de la vie commune, peut présenter souvent des spectacles comme celui-là, grands spectacles dont l'histoire ne dit rien, dévouemens glorieux et ignorés, qui ont besoin d'un poète!

M. Sealsfield vient de peindre l'idéal des *squatters*, qui préparent les envahissemens de la race anglo-américaine; mais cette tâche n'appartient pas seulement à des héros comme le vieux Nathan. En face de l'austère pionnier, il faut oser placer son étrange et terrible auxiliaire, le bandit, l'homme que la société a rejeté de son sein, et qui va chercher aventure dans les expéditions lointaines. C'est ce qu'a fait l'intelligent artiste, et au portrait de Nathan Strong il a opposé hardiment la louche et sinistre figure de Bob. Nous voici arrivés au dernier ouvrage de M. Sealsfield, à celui qu'il a intitulé, je ne sais trop pourquoi, *le Livre des Cajutes* (*das Cajutenbuch*). Ce livre est un recueil de récits liés ensemble par une mise en scène assez étrange; c'est dans une tabagie que nous conduit l'auteur, et là, au milieu des conversations bruyantes, les types des différentes contrées de l'Union sont habilement évoqués. De tous ces récits, le plus considérable à tous égards est celui dont le meurtrier Bob est le héros. Nathan nous a montré le premier Américain dans le Texas; en lisant la vie et la mort de Bob, nous assisterons à cette guerre de 1836, qui sépara le Texas du Mexique et fit de la colonie anglo-américaine une république indépendante.

La scène se passe en 1840, et le théâtre est une tabagie de quelque ville du sud, en Louisiane sans doute, ou bien dans l'Arkansas. On boit, on fume, on discute. Le prix du coton, le prix des esclaves, la banque, la question de la présidence, toutes les nouvelles du jour, mettent les esprits en feu. Les affaires du Texas arrivent tout naturellement; il n'y a pas de questions plus brûlantes. On discute l'annexion de la république texienne; la majorité, on le pense bien, réclame cette brillante conquête, car nous sommes dans le sud, et c'est le nord qui repousse l'annexion, craignant l'influence toujours croissante des états à esclaves. Au milieu des propos échangés vivement, au milieu des injures et des railleries dont on accable les politiques éminens de l'Amérique du Nord, et Adam

la vieille femme, et *l'ennuyeux* Webster, et *le pédant*, *le maître d'école* Everett, un des adversaires de l'annexion, le colonel Cracker emploie quelques arguments fort peu honorables pour les Texiens. Que ferons-nous, dit-il, de toute cette canaille? Savez-vous ce que c'est que le Texas? Un ramas d'aventuriers, des assassins, des bandits, des gens de sac et de corde. Il allait continuer, quand un jeune homme se lève, et, du ton le plus poli, mais le plus décidé, demande au colonel de vouloir bien retirer ses paroles. Ce jeune homme est un Texien, le colonel Morse, l'un des chefs de la guerre de 1836. A ce nom déjà célèbre, le colonel Cracker s'incline et reconnaît avec empressement que le vainqueur de San-Antonio, le défenseur de Velazco et du fort Goliath, est le plus digne gentleman qu'il connaisse. Ce n'est pas assez, dit le colonel Morse; veuillez rendre le même hommage aux soldats qui étaient avec moi à San-Antonio, à Velazco et au fort Goliath. — Volontiers, dit l'autre en se mordant la lèvre. — Et maintenant, reprend le colonel Morse, je vous accorde, à mon tour, que la canaille ne manque pas dans le Texas et qu'il y a là force brigands et meurtriers; j'ajoute seulement qu'il n'y en a pas trop, et que ces gens de sac et de corde ont été le salut du pays. — A ce paradoxe étrange, ce sont des cris, des exclamations, un vacarme épouvantable; mais le colonel Morse soutient résolûment sa thèse, et il a de curieuses pièces à l'appui. D'ailleurs on le presse de questions : comment est-il devenu Texien? Comment l'héritier d'une des premières familles du Maryland a-t-il quitté sa patrie pour se dévouer à la fortune de ces aventuriers? Le récit du colonel Morse nous introduit dramatiquement dans cette curieuse histoire du Texas.

La prairie de Jacinto est une des plus vastes et des plus touffues parmi les immenses prairies du Nouveau-Monde. Malheur à qui s'égare dans ses hautes herbes! il fera d'inutiles efforts pour en sortir, et, comme le naufragé qui n'aperçoit ni une voile ni un rocher aux quatre coins de l'horizon, il disparaîtra dans cette mer sans limites. Un jour, pendant un voyage au Texas, le colonel Morse s'engage dans la prairie de Jacinto. Ignorait-il le danger? se fiait-il à l'intelligence et à l'agilité de son cheval? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est bientôt perdu dans les savanes. Pendant quatre jours et quatre nuits, le voyageur désespéré s'épuise en efforts infructueux pour trouver une issue; brisé par la fatigue et la faim, traîné à demi mort par son cheval exténué, il va rouler au fond d'un torrent, quand un homme arrête le cheval, et, avec quelques gouttes de whisky, ranime les forces du cavalier. Ce sauveur inattendu est un homme de mine sombre, aux cheveux en désordre, aux yeux hagards, c'est Bob le meurtrier. Bob est l'habitant de la prairie de Jacinto. Il l'habite, chose étrange! malgré lui; il y est enchaîné par une volonté supérieure à la sienne. A l'endroit même où il a sauvé le

colonel Morse, sous un arbre immense qu'on nomme *le Patriarche*, Bob a assassiné jadis un voyageur pour lui voler un sac d'argent. Depuis ce jour, son remords, sous la forme du malheureux qu'il a tué, le poursuit sans cesse et le ramène à l'endroit où le crime a été commis. Bon gré mal gré, une force invisible le pousse vers l'arbre fatal. Quand il a couché dans quelque misérable cabane des environs, il part le matin, sa carabine sur l'épaule; il se dirige vers les montagnes, vains efforts! Quelques heures après, il est au milieu de la prairie, à l'ombre sinistre du *Patriarche*. Chaque jour le châtiment se renouvelle, chaque jour Bob est traîné en face de son crime. Atterré, anéanti, le meurtrier a besoin de faire un aveu, de déposer ce fardeau qui l'écrase. Il dit tout au colonel Morse; mais ce n'est point assez, et, encouragé par cette première confession, il supplie le colonel de le conduire aux mains de la justice. Le lendemain, en effet, introduit auprès de l'alcade, Bob lui raconte en frissonnant son meurtre et l'épouvantable châtiment qu'il subit. « Ah! s'était écriée la victime sous le poignard de Bob, ma pauvre femme! mes pauvres enfans! » Ces mots, retentissant aux oreilles de l'assassin, lui ont dévoilé l'énormité de son forfait, et la solitude, le silence, la nécessité de vivre avec son remords sans pouvoir jamais s'étourdir, ont produit chez lui ce phénomène extraordinaire qu'il veut fuir en se livrant au juge.

La scène est admirable. Le juge écoute avec froideur, avec distraction même, et comme accoutumé à des confessions de ce genre; puis il ajourne Bob au lendemain, voulant prévenir ses assesseurs, qui prononceront avec lui la sentence. Quand le meurtrier est sorti, ce juge impassible, cet homme dont l'indifférence impatientait le colonel Morse, entame avec son hôte la plus singulière conversation. Ce n'est pas un indifférent, c'est un philosophe. Il connaît à fond ce peuple de bandits qui s'attache aux colonies nouvelles, il a réfléchi sur l'emploi possible de ces forces perdues, et, dans son existence solitaire, il est arrivé à se faire une philosophie de l'histoire pleine d'une vigoureuse originalité. Cette philosophie, il faut la lire dans le texte même, car on ne saurait la résumer nettement. C'est un feu croisé de paradoxes et d'idées sublimes, ce sont les bizarreries les plus sensées et les extravagances les plus judicieuses, et tout cela dit avec un aplomb, avec une certitude! rien n'est plus vif ni plus brillant. La conclusion, c'est que les Normands étaient des diables déchaînés dans le monde, un ramas de coquins conduits par un bâtard, de vrais sacripans qui, poussés par la faim, ont fondé le plus puissant royaume des temps modernes. Est-ce la faute de leurs fils, si ce sang diabolique s'agite encore en eux? Étaient-ils libres de ne pas être des brigands comme leurs pères? Pouvaient-ils ne pas remplir le monde de leurs scandales, pouvaient-ils ne pas voler les deux Indes? Et, pour accomplir ces grands brigandages

que poètes et historiens ont déguisés sous de si belles couleurs, combien de misérables n'a-t-il pas fallu réunir! Quelle vile canaille autour de ce bâtard de Guillaume! que de coquins! que de Bobs! C'est là que l'alcade voulait en venir; il avait besoin de toute cette philosophie inattendue pour annoncer au colonel Morse que le meurtrier serait absous. « Mais vous n'êtes pas un chef de Normands, dit le colonel; vous n'êtes ni un Guillaume-le-Bâtard ni un Plantagenet. — Je suis tout autant que chacun de ces hommes, reprend l'alcade; je suis citoyen américain, et j'ai le Texas à conquérir. » Cette scène bizarre et forte exprime avec une énergie sauvage l'ardeur envahissante de la race anglo-américaine; la haute impartialité du peintre n'a voilé aucun trait de cette insatiable ambition.

Mais ce n'est là que le commencement des théories de l'alcade; ses loisirs lui ont permis de réfléchir beaucoup, et vraiment il y a profit à l'entendre, quand il expose avec une brusquerie si originale la situation de son pays. Le Texas, avant de conquérir son indépendance, était une sorte de Botany-Bay pour le Mexique; on y jetait assassins et voleurs. « Heureusement, dit l'alcade, l'Union nous envoyait aussi les siens, et cela formait un contre-poison. » On pense bien que ces étranges théories sont de continuelles surprises pour le colonel Morse. L'alcade, cependant, n'hésite pas à prouver son dire, et rien n'est plus curieux que ce portrait de la canaille mexicaine comparée à la canaille des États-Unis : ici, des malheureux qui joignent l'hypocrisie à la perversité, des bandits que l'absolution d'un confesseur stupide prépare à de nouveaux forfaits; là, des criminels sans doute, mais chez qui les ressources ne manquent pas, et qui conservent, comme une religion dernière, le plus vif sentiment de la patrie. Tel est le meurtrier Bob, et c'est pourquoi l'alcade ne veut pas le condamner. Il sent qu'on a besoin, comme il dit, de ces pierres mal taillées, de ces rudes morceaux de granit rebelle, dans les fondemens d'une société qui se forme. Pour bien comprendre, d'ailleurs, cette indulgence presque paternelle de l'alcade pour l'assassin, il faudrait citer la scène tout entière et voir quelles luttes la colonie américaine est obligée de soutenir contre la perfidie espagnole; mais, encore une fois, comment compter les richesses que prodigue la verve du hardi causeur? Disons seulement que c'est là une des excellentes créations de M. Sealsfield. Le caractère de l'alcade s'y révèle avec une énergie extraordinaire, et les lueurs les plus vives éclairent cette étrange société de colons et de brigands. Au lieu d'avoir affaire à un juge de village, le colonel Morse a en face de lui un des chefs qui préparent dans l'ombre la révolution du Texas. Séduit par les projets enthousiastes et l'imperturbable assurance de l'alcade, le colonel met son épée au service des insurgés américains. La guerre éclate, et, au milieu d'une bataille, Bob, réhabilité par son

repentir et son courage, meurt, frappé d'une balle, dans les bras de l'alcade et du colonel Morse.

Il est difficile de lire cette dernière scène sans que les larmes viennent aux yeux. A travers la bizarrerie de l'alcade, quel admirable cœur! quel trésor de générosité et de patriotisme! Sa sollicitude pour le meurtrier, ses mille efforts pour purifier cette ame énergique, pour la rendre utile au pays, tout cela est d'une inspiration profondément religieuse. Citons encore un détail. En dépit de l'alcade, Bob avait été condamné à être pendu aux branches du *Patriarche*, et c'est l'alcade qui l'avait sauvé, malgré sa résistance, sous l'ombre même de l'arbre fatal. Au moment où l'alcade menait le meurtrier au supplice, il lui faisait réciter une prière: cette prière inachevée, ils la reprennent ensemble au milieu des balles qui sifflent, et Bob, couvert de sang, demande à l'alcade s'il est content de lui. L'alcade atteint ici à une véritable grandeur, et ces deux figures, l'une plaisamment étrange, l'autre sinistre et sombre, sont transfigurées tout à coup par le patriotisme. Toutefois, malgré tant de belles scènes, on doit adresser plus d'un reproche à l'artiste. Si M. Sealsfield a jeté dans ce récit des beautés de premier ordre, il ne s'est pas donné le loisir de les coordonner harmonieusement. Je vois des fragmens admirables, des matériaux du plus grand prix; je regrette que le monument n'existe pas. C'est, j'ose le dire, une magnifique ébauche; ce n'est pas le roman que M. Sealsfield nous a fait entrevoir, ce n'est pas l'audacieuse contre-partie de *Nathan* qu'il avait semblé nous promettre.

L'analyse des romans de M. Sealsfield a dû montrer, je l'espère, quelle est la grandeur naturelle de cette saine imagination. L'Amérique a-t-elle enfin produit un de ces poètes originaux qui savent consacrer par d'idéales créations l'ame et le génie d'un peuple? Je crois qu'on peut l'affirmer; je crois que l'auteur du *Maître légitime*, du *Vice-roi*, de *Nathan*, l'aimable confident de George Howard, le peintre énergique de Bob et de l'alcade a donné un vivant tableau de la démocratie américaine. Cette forte et laborieuse société, aucun poète, aucun romancier ne l'avait consacrée ainsi dans sa vie familière et sa dramatique histoire. Pénétré d'un religieux respect pour les lois de son pays, M. Sealsfield n'a jamais été infidèle à cette austère inspiration; il est vraiment le poète du patriotisme et de la démocratie. Cette conviction enthousiaste, on a vu comme il la fonde soigneusement sur la raison, comme il dégage sa foi des superstitions mauvaises, comme il s'efforce enfin de purifier cet idéal qu'il propose à l'admiration du monde. Il y a chez lui un grand publiciste en même temps qu'un grand romancier. La prédication qui résulte de ses livres ne gêne jamais sa fantaisie inspirée: l'auteur de *Nathan* est avant tout un artiste; mais, comme c'est un artiste dévoué à la démocratie, il semble qu'on ne sau-

rait séparer, dans ses ouvrages, les libres élans de la Muse et les graves enseignemens de la politique. N'est-ce pas là un privilége rare et qui atteste un maître?

La sévère pensée de M. Sealsfield ne s'inspire pas seulement du tableau des choses humaines; le poète sait dérober à la magnifique nature qui l'entoure les plus neuves et les plus riches couleurs. J'ignore si M. Sealsfield appartient aux états du nord ou aux états du sud; quelques-uns de ses récits se passent à New-York et à Philadelphie, les autres dans la Louisiane ou l'Arkansas; j'inclinerais pourtant à croire que l'auteur de *Nathan* est né dans le sud, dans cette belle Louisiane qu'il a si brillamment décrite, non loin de ce Mississipi qui lui a fourni tant d'admirables paysages. Avant M. Sealsfield, un seul homme avait compris la poésie de ces grands spectacles; il semblait même qu'il l'eût épuisée, et certainement il était difficile de décrire après Chactas les soleils couchans du pays des Natchez et les hautes herbes du Meschacébé. M. Sealsfield a su échapper, et par son talent même et par la situation de son esprit, à une comparaison si périlleuse. Le grand écrivain que pleure la France portait dans les déserts de l'Amérique la mélancolie du vieux monde, il y portait une imagination attristée par la ruine d'une société tout entière, et, mêlant les sombres pensées de l'Européen à la splendeur immaculée de la nature sauvage, il composait de ces hardis contrastes une poésie qu'on ne surpassera pas. La pensée de M. Sealsfield est naturellement toute différente, et c'est ainsi qu'il peut rester original en retraçant les mêmes paysages que l'auteur d'*Atala* et de *René*. Ce ne sont pas les pensées de mort qui préoccupent M. Sealsfield; il foule un sol vivace où tout est jeune et nouveau. Comme René chez les Natchez, Chateaubriand ne peut s'empêcher de songer aux ruines de l'Europe. « Ici, s'écrie l'auteur de *Nathan*, point de ruines, point de châteaux démantelés, point de forteresses découronnées; cette terre est à nous; bien plus, elle est notre œuvre, et ne porte que notre empreinte. Il n'y a pas de fantômes, empereurs ou rois, comtes ou ducs, qui viennent obséder notre esprit. Nous n'avons jamais été les fermiers de ce sol; nous en sommes tous les créateurs et les maîtres. » Et il dépeint avec un mâle orgueil cette noble terre du travail; les belles plantations entourées de magnolias se détachent sur les forêts sombres; le Mississipi roule ses eaux mugissantes, que sillonnent fièrement les bateaux à vapeur; partout est la main de l'homme, et partout circule la vie, une vie active, infatigable.

On dit que M. Sealsfield a quitté cette terre d'Amérique qui lui a prodigué des inspirations si belles. Retiré depuis quelques années déjà dans la Suisse allemande, il est venu sans doute y recueillir le fruit de ses travaux, non loin du pays à qui il les a dédiés. Peut-être, puisque ce n'est pas en Allemagne, mais dans une démocratie, qu'il a fixé sa

retraite, peut-être a-t-il voulu s'assurer plus de liberté, afin de continuer son éloquente prédication. Puisse cette conjecture ne pas nous tromper! Le moment serait favorable pour un nouvel essor de ce vigoureux esprit. L'Allemagne fait sans bruit de grandes choses, et son assemblée de Francfort procède dignement à la fondation de l'unité nationale. Si elle a besoin d'être soutenue dans cette laborieuse entreprise, tout citoyen doit mettre la main à l'œuvre, et le romancier allemand-américain, par l'ardeur de sa foi et l'autorité dramatique de ses écrits, peut rendre assurément les plus précieux services pendant la crise qui se prépare. Pourquoi n'y aurait-il pas dans le développement de cette forte pensée toute une seconde phase, aussi poétique et plus militante encore que la première? Son nom, déjà populaire en Amérique, célèbre en Angleterre et en Allemagne, deviendrait bientôt un nom européen, et n'aurait pas besoin d'être révélé à la France.

Pour moi, en essayant d'introduire chez nous cet éminent écrivain, ai-je été trop indulgent, et me reprochera-t-on d'avoir surfait les travaux de M. Sealsfield? Sans doute je courais ce danger. Au milieu des tristesses de l'heure présente, dans ce douloureux enfantement de notre jeune république, comment la pensée ne se reposerait-elle pas avec bonheur sur les grands spectacles de la démocratie du Nouveau-Monde? Lorsque j'achevais de lire l'épopée de la Louisiane et du Texas, des sauvages, plus criminels que Bob, mettaient la France en deuil (et saurons-nous, hélas! comme l'Amérique, régénérer jamais ces violentes natures?); lorsque j'admirais les mâles vertus du peuple américain, le respect de la loi, le respect de la liberté, le dévouement sans bornes à la patrie, quels tableaux avions-nous sous les yeux? L'idée même de la loi effacée au fond des ames, la liberté et les saintes conquêtes de 89 menacées par les despotes du socialisme, la patrie frappée par des mains parricides. Oui, je l'avoue, j'ai éprouvé autre chose encore que les émotions de la poésie en lisant les romans de M. Sealsfield; j'y ai goûté la paix, j'y ai contemplé l'idéal d'une démocratie honnête. Je suis bien sûr pourtant de n'avoir pas cédé dans mes jugemens à un enthousiasme intéressé. Les tristes motifs qui ont augmenté l'attrait de ces beaux livres disparaîtront bientôt; notre république s'organisera, il faut l'espérer, assise sur le droit éternel; et, comme la France est supérieure aux États-Unis par les inspirations du cœur et la gloire de la pensée, un jour viendra sans doute où nous pourrons donner, nous aussi, d'utiles leçons au Nouveau-Monde. M. Sealsfield n'y perdra rien; alors comme aujourd'hui on admirera en lui un peintre éclatant et un profond penseur; sa place, enfin, est marquée parmi les vrais poètes du XIXe siècle.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DE LA

SITUATION FINANCIÈRE.

Le Ministre et le Comité des Finances.

M. le baron Louis disait en 1831 à M. Casimir Périer, inquiet de l'avenir de nos finances : « Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de bonnes finances. » Ce mot si vrai en 1831 est vrai dans tous les temps, et aujourd'hui encore l'avenir de nos finances dépend de la politique qu'on nous fera. Il n'entre pas dans notre cadre de passer en revue toutes les questions dont la solution peut exercer quelque influence sur nos futurs budgets; nous nous bornerons à parler des faits purement financiers à l'ordre du jour, et nous chercherons particulièrement à connaître les doctrines de l'homme qui administre aujourd'hui le trésor. En exposant notre opinion sur la situation actuelle des finances et en particulier sur le ministère de M. Goudchaux, nous n'oublierons pas deux choses : d'abord, que nous sommes au lendemain d'une révolution politique que beaucoup voudraient continuer en bouleversant les bases de l'ordre social; ensuite, que de l'aveu même de ses partisans, des hommes qui prennent la responsabilité de son

avenir, puisqu'ils acceptent le pouvoir, cette révolution est venue mal à propos, est arrivée trop tôt.

Ainsi s'est exprimé plusieurs fois à la tribune de l'assemblée nationale le ministre dont nous nous proposons d'examiner les actes. Dans la séance du 15 juin, M. Goudchaux prononçait ces paroles : « Lorsque la révolution est arrivée, pardonnez-moi le mot, j'ai trouvé qu'elle arrivait trop tôt... Les études sérieusement commencées avaient besoin encore d'un temps très court pour être terminées... Les hommes énergiques, courageux, les excellens citoyens qui se sont dévoués à cette œuvre jusqu'au bout, ces hommes éminens qui nous ont conduits au jour où nous sommes, je leur en demande pardon, mais il leur manquait une certaine petite connaissance de faits tout matériels qui nous met aujourd'hui dans une situation de laquelle nous devrions être sortis. » Le 2 août, M. Goudchaux disait encore : « Je n'ai pas personnellement fixé au 24 février l'avénement de la république; » et le 3 août : « Oui, je ne suis républicain que du lendemain, mais je suis républicain du lendemain, parce que j'ai vu la monarchie s'effondrer sur elle-même, *trop vite pour nous, car nous n'étions pas suffisamment préparés à prendre en mains les rênes des affaires.* »

Que veulent dire ces paroles? Ou je me trompe bien, ou elles signifient que les hommes du jour, surpris à l'improviste au milieu de leurs études par les événemens, se sentent peu au niveau de la situation périlleuse que la révolution a enfantée. Pourquoi donc ces mêmes hommes qui proclament du haut de la tribune nationale leur propre insuffisance, qui réclament pour leur politique, pour leur administration, une indulgente appréciation de l'opinion publique et de l'histoire, pourquoi calomnient-ils (1) avec une si révoltante injustice un passé qui, à vrai dire, doit exciter leur envie et leur colère, quand ils comparent en eux-mêmes la France qu'ils nous ont faite avec la France telle qu'elle était il y a six mois? N'est-ce pas avec surprise qu'à côté de ces brevets d'impuissance décernés par M. Goudchaux aux hommes d'état de la république, on lit ces fières paroles adressées sans doute aux membres les plus éminens, les plus expérimentés, du comité des finances : « Il faut qu'il soit démontré que ce n'est pas une leçon que

(1) « La dette exigible de près d'un milliard que le gouvernement déchu avait accumulée sur les deux premiers mois de la république... » (*Rapport général fait à l'assemblée nationale le 6 mars au nom du gouvernement provisoire.*) La monarchie laissa 200 millions dans les coffres du trésor, le rapport n'en fait pas mention; quant au milliard de dettes exigibles en deux mois, tout le monde sait aujourd'hui ce qu'il en faut penser. Le montant des bons du trésor répartis, non pas sur deux mois, mais SUR TOUTE L'ANNÉE, était de 295 millions; le solde des caisses d'épargne était de 350 millions, que jamais les déposans n'auraient songé à redemander, si le gouvernement avait su leur inspirer confiance. On peut juger maintenant de la bonne foi de la phrase de M. de Lamartine, et si notre expression de calomnie est trop forte.

je reçois ici... Est-ce bien à la monarchie à nous donner des leçons de bonne administration des finances?... Est-ce bien la monarchie qui a le droit de prétendre que nous ignorons les lois du crédit et des finances, elle dont l'ignorance, l'incapacité complète en finances ont amené la ruine? » Mais si la France était ruinée le 24 février, comment dire ce qu'elle était devenue le 7 mai, quand M. Garnier-Pagès quitta le ministère des finances? On a donc oublié que, le 24 février, la monarchie laissait au gouvernement provisoire 200 millions dont il n'a jamais été rendu compte? L'histoire rapportera à la postérité que le gouvernement républicain a mieux aimé calomnier l'ordre de choses qu'il a renversé, que de dresser le bilan de la monarchie, parce que ce bilan eût été un terrible acte d'accusation contre le désordre et les dilapidations du gouvernement provisoire.

Nous ne prétendons pas que la direction du trésor, sous l'ancien gouvernement, fût inattaquable. Qu'à cette époque M. Thiers et l'opposition de l'ancienne chambre des députés blâmassent le système de l'administration financière, qu'ils combattissent la dette flottante comme exagérée, ou l'excédant annuel de nos dépenses sur nos recettes au budget ordinaire, c'étaient là des accusations discutables, graves, sérieuses, dignes d'être prises en grande considération; mais qu'aujourd'hui M. Garnier-Pagès, M. Duclerc, M. Goudchaux, tout en proclamant eux-mêmes leur insuffisance, viennent insulter à un passé qui leur fait envie et lui imputent les désastres résultat de leur inexpérience, c'est là une inconséquence, une mauvaise foi dont l'histoire fera justice.

Loin de nous la prétention de donner ici une leçon à M. Goudchaux, puisqu'il ne les aime pas, et qu'arrivé trop tôt au pouvoir, selon ses propres expressions, il demande à être jugé avec indulgence; mais nous l'engageons dorénavant, dans son intérêt, à ne pas calomnier un passé qui fut pour la France un temps de prospérité et de repos qu'elle redemande à la république.

La première fois que M. Goudchaux parut à l'assemblée nationale, ce fut dans la séance du 15 juin, lors de la discussion sur l'Algérie. Sans s'occuper de la question en elle-même, allant droit aux préoccupations de l'assemblée nationale, qui sentait dès-lors l'importance de sortir de l'impasse dangereux où la création des ateliers nationaux avait placé l'ordre social, M. Goudchaux apporta sa solution, et l'assemblée accueillit le nouveau représentant avec une faveur marquée. On s'en souvient; le premier, M. Goudchaux eut le courage de dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas : qu'il fallait dissoudre immédiatement les ateliers nationaux, qui avaient produit, disait-il, une chose monstrueuse, inconnue jusqu'alors, *des ouvriers qui cessent d'être honnêtes*. Ce fut là la partie pratique de son discours, et, il faut le dire,

celle qui eut du succès; le reste, beaucoup plus vague, beaucoup moins susceptible d'application directe et immédiate, fut moins goûté et peu compris; M. Goudchaux déclarait que dans sa pensée on avait trop tardé à résoudre la question de l'organisation du travail; que, sous peine de voir s'effondrer le sol sur lequel reposait la république, il fallait en finir au plus tôt avec ce problème menaçant, et que le moyen d'y arriver était d'assurer à la classe ouvrière deux choses qui lui avaient manqué jusqu'ici, et qui, conférées aux travailleurs, feraient régner le véritable principe de l'égalité : à savoir, l'instruction gratuite et le crédit industriel. « Il faut prendre l'engagement immédiat de les leur donner, et vous pouvez immédiatement tenir cet engagement, en portant dans le budget des sommes suffisantes pour réaliser ce que vous promettrez. »

Telles étaient les paroles mêmes de M. Goudchaux dans la séance du 15 juin; tel était, avec la dissolution immédiate des ateliers nationaux, le moyen qu'il offrait pour résoudre la question brûlante de l'organisation du travail; il sommait la chambre de ne pas perdre de temps. « Le sol qui est sous nous est très mince, disait-il, nous avons à nous hâter. » L'avenir a jugé qu'il avait bien mis le doigt sur la plaie en demandant la dissolution des ateliers nationaux; mais aujourd'hui M. Goudchaux ne regarde plus sans doute comme aussi pressante la réalisation des deux autres promesses, car, depuis six semaines qu'il est ministre, et ministre des finances chargé de la confection du budget de 1848, nous ne nous sommes pas aperçus qu'il ait porté au budget aucune somme pour réaliser les promesses d'instruction et de crédit qu'il réclamait avec tant d'instance comme représentant. Nous sommes loin de nous en plaindre. Si le ministre oublie quelque peu les doctrines socialistes du représentant, ce n'est pas nous qui lui ferons son procès sur ce chapitre. Quoi qu'il en soit, l'assemblée nationale goûta beaucoup les deux parties de son discours où il appela de ses vœux la dissolution des ateliers nationaux et où il protesta énergiquement contre toute création de papier-monnaie. Cette première apparition de M. Goudchaux à la tribune fut un succès, et lorsque l'insurrection de juin eut entraîné la chute de la commission exécutive et du ministère qui gouvernait alors, l'assemblée accueillit avec faveur le choix du ministre que le général Cavaignac nomma aux finances. Les singulières doctrines économiques de M. Duclerc, son extrême légèreté, son impopularité bien méritée dans le monde financier, nécessitaient son remplacement déjà même avant les événemens de juin. On se rappelle et le budget rectifié de 1848 présenté à l'assemblée nationale le 6 juin, soldant par un excédant de recettes de 4,700,000 francs, et l'exposé de la situation financière présenté le 12 juin, dans lequel M. Duclerc venait offrir un ensemble de ressources immédiatement réalisables s'élevant à la mo-

deste somme de 580 millions. Le comité des finances crut devoir prendre au sérieux ce fabuleux plan financier, et, par l'organe de M. Sainte-Beuve, il fit à l'assemblée un rapport sommaire, mais qui avait le tort de ne pas qualifier assez sévèrement de pareilles divagations. Ce rapport démontrait que le budget ordinaire rectifié de 1848, au lieu de solder par 4,700,000 fr. d'excédant, offrait un déficit d'environ 114 millions, et que l'ensemble des ressources extraordinaires qui devait produire 580 millions devait se réduire à 250 millions.

Nous ne discuterons pas le chiffre de cette réduction, encore trop faible, comme la suite l'a prouvé; mais si, à cause des circonstances que le gouvernement provisoire avait eu à traverser, l'assemblée s'était montrée bien indulgente à l'égard de l'exactitude des chiffres et de l'appréciation des ressources de l'exposé fait par M. Garnier-Pagès, elle ne pouvait tolérer au mois de juin un ministre des finances sujet à commettre des erreurs comme M. Duclerc. Ce fut donc avec une double satisfaction que l'assemblée accueillit la nomination de M. Goudchaux. L'opinion publique, d'accord avec la représentation nationale, ratifia le choix du général Cavaignac. On espérait qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir, que quelque chose de sérieux, d'honnête, allait remplacer les folles imaginations, les présomptueuses divagations de MM. Garnier-Pagès et Duclerc, et que le règne des réalités allait succéder au règne des chimères et des déceptions. Les républicains de la veille avaient fait leur temps au ministère des finances; ils avaient montré ce dont ils étaient capables en dirigeant le trésor; un républicain du lendemain leur succédait aux acclamations de l'opinion publique. Jamais ministre n'arriva sous de meilleurs auspices; il jouissait d'une haute réputation d'intégrité, d'honnêteté, que sa démission au mois de mars, devant les exigences de certain membre du gouvernement provisoire, avait rendue plus éclatante encore. Quant à sa capacité comme financier, on en parlait favorablement sans la connaître encore; mais, d'une part, il était facile de faire beaucoup mieux que ses prédécesseurs, et de l'autre, sa ligne de conduite se trouvait naturellement tracée.

L'assemblée nationale avait confié l'examen de toutes les questions financières à un comité qui renfermait dans son sein les hommes les plus éminens, les plus éclairés, réunissant les lumières de l'expérience aux conceptions les plus hardies de la science. Il y avait là un grand point d'appui, un auxiliaire puissant pour le ministre qui saurait s'entendre avec cette réunion d'hommes pratiques et jouissant d'une juste popularité pour les preuves d'habileté données dans les précédentes assemblées législatives ou dans l'exercice du pouvoir. M. Goudchaux parut vouloir agir ainsi; ses premiers actes, marqués au coin d'une véritable entente des affaires et de la situation, eurent pour but de réparer les injustices et les spoliations du passé, et reçurent une approbation

unanime. La confiance ne se rétablit pas en un jour, surtout quand elle a été soumise à d'aussi cruelles épreuves que celles qu'elle avait subies depuis quatre mois; mais il n'y a pas de pays où l'on oublie plus vite qu'en France le passé. Chez nous, les leçons de l'expérience servent peu; notre extrême légèreté d'un côté, d'un autre la bienveillance naturelle à notre caractère, le besoin d'espérer en un avenir meilleur, la curiosité de voir à l'œuvre un nouveau personnage, rendent plus facile que chez toute autre nation la tâche d'un ministre jusqu'alors inconnu, et cela est plus vrai que jamais, quand on souffre beaucoup, que de grands maux sont à réparer, et que la situation est tendue, comme elle l'était le 22 juin.

Je ne sais s'il en a beaucoup coûté à M. Goudchaux de renier l'œuvre de son prédécesseur et de se rallier aux vues du comité des finances, ainsi qu'il l'a fait pendant les premières semaines de son administration. Au moins a-t-il usé d'un ménagement extrême chaque fois qu'il a eu à s'exprimer sur les actes des deux ministres auxquels il a succédé. On aurait voulu qu'il reniât avec plus de franchise, avec plus de vigueur, des doctrines qui ruinaient le crédit public; on se contenta de ses premiers décrets, qui furent accueillis avec grande faveur. Sans vouloir attacher trop d'importance à un signe qu'on considère généralement comme un symptôme de la confiance publique, remarquons à ce moment une hausse très forte dans les fonds publics, qui, du 21 juin au 7 juillet, montèrent, le 5 pour 100 de 68 à 80, le 3 pour 100 de 45 à 51; et cette hausse était d'autant plus significative, qu'elle se manifestait à la veille d'émissions considérables de rentes nouvelles, puisqu'on prévoyait la conversion prochaine en fonds publics des livrets des caisses d'épargne et des bons du trésor; on sentait aussi que le raffermissement du crédit de l'état aurait pour conséquence immédiate un nouvel emprunt. Malgré ces considérations qui, en toute autre circonstance, eussent amené de la baisse sur le cours de nos fonds, tel fut le retour à la confiance dans la politique générale du nouveau pouvoir exécutif, comme dans l'administration particulière des finances, qu'une hausse sans précédent sur les rentes accueillit les premières mesures de M. Goudchaux. Ajoutons que le bon accord qui parut exister alors entre le ministre et le comité, qui jouissait d'une juste popularité dans le monde financier, contribua beaucoup à ce réveil remarquable du crédit public.

Nommé ministre le 28 juin, M. Goudchaux, dès le 3 juillet, lisait à l'assemblée son exposé de la situation financière, et présentait plusieurs projets de lois importans destinés à réparer les injustices du passé et à compléter son système. On se souvient que le plan de M. Duclerc, qui prétendait mettre 580 millions de ressources extraordinaires à la disposition du trésor, et dont le comité des finances avait fait justice par

le rapport de M. Sainte-Beuve, reposait sur le rachat des lignes de chemins de fer. La première mesure de M. Goudchaux fut de retirer ce malencontreux projet, déjà soumis à la discussion de l'assemblée, et, à cette occasion, M. Duclerc somma le nouveau pouvoir exécutif de déclarer s'il abandonnait le principe ou s'il reconnaissait simplement l'inopportunité de la mesure. Le général Cavaignac répondit qu'il maintenait le principe même du rachat, et M. Goudchaux, dans son exposé du 3 juillet, s'exprima ainsi : « Reconnaissant dans la possession des voies ferrées par l'état un fait d'utilité publique, nous croyons devoir proclamer hautement pour lui le droit incontestable d'exproprier à toute époque les compagnies, sauf indemnité équitable. » Sans entrer dans une discussion approfondie sur ce projet, puisqu'en fait le gouvernement l'a abandonné, nous voulons cependant protester ici, avec toute la chaleur d'une ame honnête et d'un esprit convaincu, contre cette monstrueuse doctrine, issue du communisme, véritable attentat à la propriété, qui concède à l'état le droit de briser les contrats qu'il a faits avec les particuliers, quand il y trouve son avantage. L'indemnité dont vous parlez empêche-t-elle qu'il y ait violation des contrats? Peut-elle être équitable, puisqu'une seule des parties en est juge? D'ailleurs le principe de l'indemnité ne saurait détruire le fait déshonorant pour le pouvoir de manquer à ses engagemens, ou il faut admettre que l'honneur d'une nation est autre que l'honneur d'un particulier. Chez une nation civilisée, n'est-ce pas à l'état même de donner l'exemple du respect des lois les plus essentielles à l'humanité, des lois sans lesquelles aucune société ne saurait subsister?

Je sais bien qu'il y a aujourd'hui dans le pays et jusque dans l'assemblée nationale une école qui s'appelle socialiste, et que j'appelle barbare, qui veut détruire la société actuelle et en reconstruire une autre sur les bases d'une morale impie; cette école, qui heureusement compte peu d'adeptes, et dont une des doctrines extrêmes admet que Dieu est le mal et que la propriété est un vol, a perverti bien des esprits, ébranlé chez beaucoup le sens moral et obscurci la ligne de démarcation entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste. La lutte, qu'on se le dise bien, est aujourd'hui entre la propriété et le communisme, qui, repoussé avec horreur chaque fois qu'il se montre dans sa hideuse nudité, nous envahit de tous côtés sous mille déguisemens divers : c'est une grande victoire pour lui d'avoir déjà affaibli dans bien des consciences le sentiment de l'honnête, du respect des lois naturelles et des lois humaines. Comme il nous menace depuis cinq mois! Plusieurs des actes du gouvernement provisoire et de la commission exécutive portent son cachet; l'impôt progressif annoncé par M. Garnier-Pagès, le décret de confiscation des versemens tontiniers, la loi d'expropriation des chemins de fer et des compagnies d'assurance contre l'incendie,

la loi sur les successions et donations proposée par M. Goudchaux, tous ces projets sont des atteintes à la propriété, dirigées secrètement par le communisme, au nom de cette doctrine immorale que le salut du peuple est la loi suprême, cruelle doctrine qui a convert de son voile funèbre les plus sacriléges attentats de notre première révolution. Non, le salut du peuple ne saurait être dans la violation des lois que Dieu a inscrites depuis six mille ans au front de l'humanité, la loi du juste et de l'injuste, la loi du mal et du bien. Comme les individus, les nations doivent obéir aux lois de l'honneur; elles se souillent, elles se rendent méprisables en les violant, et le respect de la foi jurée est la première de ces lois.

Comment donc ne s'est-il pas élevé un cri unanime dans l'assemblée nationale, quand on est venu proclamer effrontément ce principe inspiré par le communisme, que l'état a le droit d'annuler ses engagemens, sauf indemnité équitable, comme a dit M. Goudchaux dans son exposé du 3 juillet! Qu'on ne vienne pas donner pour excuse de ce prétendu droit de spoliation au nom de l'état, que les compagnies de chemins de fer ne tenaient pas elles-mêmes leurs engagemens, car vous prétendiez exproprier aussi les compagnies exploitantes et qui depuis long-temps avaient terminé leurs travaux, comme celles d'Orléans et de Rouen. Quant aux autres, qui étaient incapables de terminer leurs lignes, parce que, pendant la crise commerciale, résultat de la révolution de février, elles ne pouvaient obtenir les versemens des actionnaires, je dirai aux partisans du rachat, puisqu'ils consentent à ne pas s'emparer purement et simplement du privilége et des travaux exécutés, puisqu'ils veulent bien admettre une indemnité qu'ils annoncent devoir être équitable, je leur dirai qu'il n'y a pas équité à profiter, pour exproprier les compagnies, d'un moment de dépréciation extrême dans la valeur des actions, dépréciation entièrement indépendante du fait des compagnies et produite par l'avénement même de la république. Si vous me répondez que l'état ne peut pas être responsable de la baisse des actions, que les nationaux peuvent bien payer, par la perte d'une portion de leur fortune, le bonheur et les avantages d'être gouvernés par la république, j'ajouterai que ce raisonnement, peu consolant et quelque peu rigoureux quand il s'adresse aux actionnaires français, tombe entièrement à faux à l'égard des actionnaires étrangers, qui ne sauraient profiter de tout le bonheur que votre nouvelle forme de gouvernement procure à la France, et qui se reprocheraient avec amertume d'avoir placé leurs capitaux chez une nation dont le gouvernement viole les contrats dès qu'il y trouve son avantage et suivant son bon plaisir. Je rougis en réfléchissant à ce que les nations étrangères auraient pu dire de notre pays, si la loi du rachat des chemins de fer eût été votée par l'assemblée nationale.

La prétention du droit pour l'état d'exproprier les lignes de chemins de fer n'est pas la seule application qu'ait faite M. Goudchaux des doctrines socialistes à l'administration du trésor. Presque tous les actes de son ministère portent les traces de cette funeste tendance dans la morale politique de l'homme qui dirige nos finances. Il est essentiel de faire ressortir le fatal effet qu'a produit sur le crédit public en France et à l'étranger l'application de ces nouveaux principes.

Un des premiers décrets présentés par M. Goudchaux à la sanction de l'assemblée avait pour but la consolidation en rentes des dépôts des caisses d'épargne et du capital des bons du trésor. Déjà le comité des finances, sous le ministère de M. Duclerc, s'était occupé de ces deux mesures, destinées à réparer l'iniquité de deux des décrets les plus spoliateurs du gouvernement provisoire et qui plaçaient incessamment la république sous l'odieuse accusation de banqueroute. Plus soucieux que le pouvoir lui-même du crédit et de l'honneur du trésor, le comité des finances, s'emparant d'une initiative dont le ministre aurait dû être jaloux, proposa, dès le mois de juin, de faire cesser l'interdit mis sur les caisses d'épargne et sur les capitaux placés en bons du trésor, en délivrant aux porteurs de livrets et de bons une inscription de rente suffisante pour qu'en vendant ces rentes à la Bourse, ils rentrassent intégralement dans les fonds confiés à l'état. Tel était le principe posé par le comité des finances, principe bien simple et conforme aux règles de la justice et de l'honnêteté, puisque l'application libérait le trésor et satisfaisait intégralement les créanciers de l'état, qui n'auraient pu se plaindre que d'un retard dans l'acquittement de la dette. L'exécution paraissait aussi simple que le principe était aisé à trouver. L'état, dans l'extrême pénurie du trésor, avait intérêt à conserver ces fonds, si les créanciers consentaient à les lui laisser, d'autant plus que la consolidation avait lieu à un taux d'intérêt très onéreux pour l'état, 6 et 1/2 à 7 pour 100; le bon sens et l'intérêt du trésor s'accordaient donc à rendre facultative et non obligatoire la conversion en rentes des livrets et des bons; on peut assurer, sans craindre de se tromper, que, si le taux des conversions eût été fixé raisonnablement, une grande partie des dépôts des caisses d'épargne, et quelques-uns aussi des capitaux placés en bons du trésor, fussent restés entre les mains de l'état. C'était, suivant nous, une première faute de rendre la conversion obligatoire.

Une seule raison s'offrait à l'esprit en faveur de cette obligation; mais elle n'a certes pas été prise en considération par le ministre, à en juger par sa conduite dans la séance où le décret a été voté. En forçant la conversion et fixant pour l'échange un cours suffisamment inférieur au cours de la Bourse, on pouvait espérer qu'une partie des détenteurs de livrets et un certain nombre de porteurs de bons vendraient leur rente pour s'assurer un léger bénéfice, et qu'une fois ren-

trés dans leurs capitaux, dont ils seraient embarrassés, ils viendraient de nouveau les verser aux caisses d'épargne, ou participeraient à un emprunt. Dans ce cas, il fallait, nous le répétons, fixer pour la conversion un cours très bas, pour que ces réalisations fussent possibles sur une échelle un peu forte, et procurer aux créanciers de l'état un bénéfice qui les engageât à confier de nouveau leurs capitaux au trésor. Or, le cours élevé pour lequel le ministre se prononça pendant la discussion démontre assez clairement que pareille considération n'était pas entrée dans son esprit.

Ce n'était pas chose facile que de fixer équitablement le cours auquel la consolidation aurait lieu. Le 3 juillet, le ministre proposa 70 fr. pour le 5 pour 100 et 48 fr. pour le 3 pour 100 : les cours à la Bourse avaient été de 71 à 72, et de 47 à 47 fr. 50 cent.; mais, suivant moi, le principe sur lequel on devait se fonder était indépendant du cours de la Bourse; il fallait s'arranger pour faire rentrer intégralement les créanciers de l'état dans les sommes qu'ils avaient prêtées. J'aurais donc proposé de laisser la conversion facultative pour les créanciers, et de fixer les cours suivans :

Pour les déposans des caisses d'épargne, le cours moyen de la rente le jour de la demande du retrait;

Pour les porteurs de bons à échoir, le taux moyen de la rente le jour de l'échéance de leurs bons.

Les porteurs de bons déjà échus et renouvelés auraient eu le choix d'attendre la nouvelle échéance, ou de prendre de la rente au cours moyen des huit jours antérieurs au vote du décret. Probablement un semblable projet eût sauvé l'institution des caisses d'épargne, qui, on peut le dire, n'existent plus aujourd'hui. Loin de nous la pensée de rejeter la responsabilité de ce fait sur les intentions de M. Goudchaux; toutefois il est évident que les déposans des caisses d'épargne remboursés à 80 francs, et obligés de réaliser leurs capitaux avec une perte de 12 pour 100, ne choisiront pas de nouveau un placement qui leur a valu une perte aussi considérable. Et maintenant que cet établissement si utile est pour ainsi dire détruit, au moins pour long-temps, qu'il nous soit permis de souhaiter à la république d'inventer une ressource qui puisse rendre à la classe ouvrière les mêmes services que les caisses d'épargne; la postérité dira que ce fut la monarchie qui fonda les caisses d'épargne, et que ce fut la république qui causa la ruine de cette belle institution si populaire, si démocratique. Puisse le nouvel ordre de choses faire pour le bonheur et la prospérité des travailleurs autant de bien que le gouvernement qu'il a renversé!

Le jour de la discussion du décret sur les dépôts des caisses d'épargne et les bons du trésor, la rente avait monté de 72 à 80 fr., et de 47 50 à 51. Le comité des finances, voyant dans cette hausse le symptôme d'un heu-

veux retour à la confiance, jugea convenable de faire profiter l'état du bénéfice de la hausse des fonds, et, tout en proposant de rendre la conversion obligatoire, demanda l'adoption du taux de 76 francs en rente 5 pour 100. Dans cette triste séance, dont le souvenir pèsera longtemps sur les destinées du pays, le ministre montra une faiblesse bien blâmable, puisqu'elle détermina l'adoption d'un taux de conversion beaucoup trop élevé, taux purement arbitraire, le cours extrême de la Bourse du jour, et même, pour la conversion des bons du trésor, on admit un taux supérieur de 7 à 8 pour 100 au taux le plus élevé de la rente 3 pour 100. Certes, s'il eût été dans la pensée de ceux qui proposèrent ces cours imaginaires de payer intégralement, de désintéresser scrupuleusement les créanciers de l'état, ils eussent réfléchi qu'après une hausse non interrompue et sans précédent dans les annales de la Bourse, de 10 à 15 pour 100 en huit jours, et lorsqu'on créait tout à coup 14 millions de rente 3 pour 100 et 21 millions de rente 5 pour 100, une réaction en baisse était inévitable : ils auraient trouvé juste de fixer le cours moyen plutôt que le cours le plus élevé de la Bourse, ou plus équitablement encore le taux moyen des huit derniers jours; mais le ministre déclara qu'il croyait pouvoir maintenir pour la conversion des bons du trésor le taux de 55 sans manquer aux engagemens. Comment s'expliquer un pareil langage? car n'était-ce pas manquer aux engagemens que de rembourser, en rentes au-dessus de leur cours, un capital qu'on s'était engagé à rembourser intégralement en espèces, en un mot de donner en paiement une monnaie à 7 ou 8 pour 100 au-dessus de sa valeur, monnaie menacée en outre, comme l'avenir l'a prouvé, d'une dépréciation beaucoup plus forte? Aujourd'hui la rente perd 22 à 24 pour 100 sur le cours auquel on a contraint les créanciers de l'état à la recevoir en paiement de leurs titres. M. Goudchaux a, dans cette séance, manqué aux devoirs de sa position; il n'a pas su défendre l'honneur du trésor, qui devrait donner l'exemple à tous les débiteurs de payer fidèlement et intégralement leurs dettes. Quelle leçon donnée, au nom de l'état, à tous les débiteurs! Est-ce ainsi qu'un ministre, placé par ses fonctions au sommet de l'échelle sociale, doit enseigner au peuple le respect des engagemens? Et, disons-le, la leçon est d'autant plus fatale dans un moment de relâchement moral comme le nôtre, où l'on devrait apprendre au peuple qu'il n'est pas digne de la liberté, s'il prend pour la liberté le droit de ne pas remplir ses devoirs.

Si M. Goudchaux fit preuve dans cette discussion d'une déplorable faiblesse, il faut avouer que, dans une autre occasion, il a montré une décision rare et une grande connaissance des affaires; je veux parler de l'emprunt qu'il a dernièrement contracté. Il s'est habilement servi du désir qu'avaient les souscripteurs de l'ancien emprunt de rendre quelque valeur au talon de cautionnement, devenu nul par suite de la

suspension des versemens. Malgré la fameuse phrase du rapport de M. Garnier-Pagès (6 mai), « que la république ne donnerait jamais le spectacle du crédit de l'état passant sous les fourches caudines de l'emprunt, » il comprit toute l'importance qu'il y aurait pour le crédit et l'avenir de la république, aux yeux de la France et de l'Europe, à contracter et à faire réussir un emprunt, et, pour le faire réussir, il sentit qu'il fallait offrir de bonnes conditions, accorder aux souscripteurs une grande marge sur les cours de la Bourse. Pour l'état et les souscripteurs de l'ancien emprunt, le taux réel, déduction faite des termes de paiement jusqu'en juillet 1849 et de la bonification du semestre de septembre prochain, revient à 64 fr. Ce fut un spectacle curieux de voir sous la république un ministre proposer ce qu'on n'eût jamais osé sous la monarchie, un emprunt sans concurrence et dont le véritable prix de revient était de 13 pour 100 au-dessous du cours de la Bourse (1). Quels cris d'indignation n'auraient pas jetés les financiers de l'extrême gauche dans l'ancienne chambre des députés, si M. Lacave-Laplagne ou M. Dumon eussent apporté un semblable projet d'emprunt, dont le premier article relevait de la déchéance, faisait revivre un cautionnement légalement acquis à l'état!

On se rappelle que, le 7 juillet, le 5 pour 100 était à 80 francs, et que c'est ce taux de 80 francs qui fut adopté pour la consolidation des livrets des caisses d'épargne. Il était habile, nécessaire peut-être, d'adopter un taux aussi bas que 64; il fallait à tout prix assurer le succès de cette première opération de crédit public faite par la république. Peut-être était-il difficile de faire adopter à l'assemblée nationale un taux aussi réduit; on devait voir avec chagrin l'état, qui, un an plus tôt, empruntait à 4 pour 100, réduit à payer 7 3/4 d'intérêt; bon nombre de représentans devaient se faire de cruels reproches en comparant ce cours de 64 francs avec le cours de 80, auquel les déposans de la caisse d'épargne, gens pourtant bien dignes d'intérêt, recevaient leurs capitaux convertis; les porteurs de bons du trésor, dont les capitaux participent généralement aux emprunts, devaient regretter d'avoir confié leurs fonds au trésor, qui les consolidait d'une main en rente 3 pour 100 à 55, et qui de l'autre empruntait en 5 pour 100 à 64; avec 10 francs de capital de plus, leurs fonds, s'ils eussent été disponibles, leur eussent procuré 5 pour 100 au lieu de 3 pour 100 de rente. M. Goudchaux fit précéder la présentation de son projet d'emprunt d'un exposé aussi fidèle que possible de l'avenir financier. Cet avenir, certes, était peu brillant pour le trésor; les 11 millions d'excédant du budget de M. Garnier-Pagès, les 4,700,000 francs d'excédant du budget de M. Duclerc, se changeaient en un déficit de 210 millions. Il fallait dire la vérité; M. Goudchaux l'a

(1) La rente était à 77 fr. le jour où fut voté l'emprunt, dont le coût de revient est 64.

dite franchement, et il faut lui en savoir gré, car cette exposition de la situation du budget était une terrible accusation lancée contre les fausses appréciations de ses amis, MM. Garnier-Pagès et Duclerc. Le comité des finances vint loyalement en aide au ministre, et le lumineux rapport de son président, M. Gouin, en posant avec fermeté et clarté les véritables principes qui devaient servir à baser la détermination de l'assemblée, fut un puissant secours pour M. Goudchaux. L'assemblée vota le crédit de 13,131,000 francs rentes 5 pour 100, qui, au taux de 75 25, produiront un capital de 197,549,000 francs, d'où il faut déduire 25 millions, valeur des certificats de l'ancien emprunt de 1847, acceptés pour paiement de 10 pour 100 dans le nouvel emprunt. C'est donc 172,549,000 francs que l'état recevra. Il peut être curieux de remarquer que le même nombre de rentes 3 pour 100, au même prix de 75 25, auquel le dernier emprunt de 1847 avait été contracté, eût produit un capital de 329,000,000 francs. Ainsi l'état a reçu 157 millions de moins cette année, pour la même somme de rentes, par suite de la révolution de février.

Pour consolider les caisses d'épargne et les bons du trésor, il a été créé :

Pour un capital de 246 millions de bons du trésor à 55 fr. 13,400,000 fr. rente 3 pour 100;

Pour un capital de 330 millions, dépôts des caisses d'épargne à 80 fr. 20,650,000 fr. rente 5 pour 100;

Soit en totalité, pour un capital de 576 millions, une rente de 34,050,000 francs;

Or, à 4 pour 100, taux du dernier emprunt contracté par la monarchie, 34,050,000 francs de rentes auraient produit un capital de 851,250,000 francs. C'est donc une perte en capital de 325 millions que cette consolidation nous a coûtée sous la république comparée avec ce qu'elle aurait coûté sous la monarchie. Réunissant les deux sommes résultant de l'emprunt et de la consolidation, on trouve une différence totale en perte de 482 millions sur ce que ces opérations auraient coûté avant la révolution de février.

Ces rapprochemens n'ont d'autre intérêt que de montrer la différence du crédit de la monarchie de juillet et de la république, et de faire voir par combien de millions nous avons déjà acheté notre nouvelle forme de gouvernement.

L'appui bienveillant qu'à cette occasion importante le ministre trouva dans le comité aurait dû lui faire sentir tout l'avantage d'un tel auxiliaire. Certes, un pareil appui de la part du comité ne pouvait devenir sujétion : il était probable que sur plusieurs points, que dans certaines questions, le ministre et le comité ne se rencontreraient pas d'accord; mais il était particulièrement facile de prévoir que cette bonne har-

monie, qui donnait confiance à l'opinion publique dans notre avenir financier, se romprait chaque fois que M. Goudchaux se rapprocherait, dans ses projets de lois ou ses discours, des doctrines professées par le parti le plus radical de l'assemblée. Ce désaccord, qui ne devrait être que passager, a malheureusement déjà pris la forme d'une véritable rupture lors de la discussion du décret sur les prêts hypothécaires. Le comité des finances, se fondant sur l'inopportunité d'une attaque dirigée contre des capitaux aussi utiles à la propriété et au commerce, tandis que tous les revenus mobiliers étaient épargnés, proposait le rejet du projet de loi. Pourquoi M. Goudchaux a-t-il voulu faire de cette question une grosse affaire? Ne valait-il pas mieux, tout en défendant son projet, puisqu'il y tenait tant, ménager une opinion aussi respectable, aussi considérable que celle du comité des finances? De quoi s'agissait-il après tout? De 18 à 20 millions que M. Goudchaux a déclaré lui-même être aisés à remplacer. Dès-lors, il est vraiment difficile de s'expliquer l'espèce d'aigreur et de colère que le ministre déploya dans cette discussion et contre le comité des finances et principalement contre le membre le plus éminent de ce comité. Des paroles bien singulières, alarmantes, à vrai dire, sortirent alors de la bouche de M. Goudchaux. Certes, si jusqu'ici il avait été particulièrement soutenu par un côté de l'assemblée, c'était par le côté où siégent les membres les plus distingués du comité des finances. Pourquoi donc les premières paroles du ministre furent-elles des remerciemens à cette partie extrême de l'assemblée dont l'entraînement irréfléchi avait contribué à la faute énorme commise lors du décret sur les caisses d'épargne et les bons du trésor? C'étaient des paroles bienveillantes que le ministre adressait à ceux qui l'avaient induit en une si déplorable erreur; au comité des finances, à l'appui duquel il devait en grande partie ses succès, il fit une déclaration de guerre en règle, lorsqu'il insinua que « le comité et lui marchaient dans une voie contraire, et que lui, ministre, lutterait pour faire accepter toutes les idées nouvelles, tandis que le comité serait instinctivement poussé à les combattre toujours. » Cette rupture du ministre alarma le public; on sentait, comme disait M. Thiers, que *ce dont l'administration des finances a le plus besoin, c'est d'un accord très ferme entre le comité qui discute les affaires de finances et le ministre qui les dirige, et que, de cet accord, il résulte une forte résistance à toutes les théories folles et dangereuses*. On ne manqua pas de rapprocher ces paroles, qui dépeignaient si justement les besoins du moment, de ces phrases de M. Goudchaux, inquiétantes pour l'avenir : « Il est temps que la république se manifeste,.... il faut que le gouvernement actuel puisse dire aujourd'hui en liberté ce qu'il veut faire dans l'avenir, et c'est ici que le désaccord commence, c'est ici qu'il est profond, et que je ne veux pas d'une seule voix qui ne m'appartienne.... Nous

posons aujourd'hui les premières bases d'un nouveau crédit.... Il faut que la circulation du crédit se fasse différemment que par le passé. » On s'est justement effrayé de ces menaces du ministre, qui semblaient annoncer la future application des doctrines si énergiquement réprouvées par l'opinion publique. Disons aussi qu'elles étaient peut-être inopportunes le lendemain d'un emprunt dont le succès n'est pas encore assuré. Puisse le ministre sentir que son véritable point d'appui n'est pas sur les sommités de la montagne, mais bien sur ce comité, qui dernièrement, par une bouche éloquente, a noblement vengé la société des théories barbares du socialisme!

Malgré l'opiniâtre défense de M. Goudchaux, il a été battu, puisqu'en définitive il a été obligé de retirer son projet de loi sur les prêts hypothécaires; mais, depuis, il a annoncé la présentation d'un projet d'impôt sur le revenu mobilier. Le principe de cet impôt mérite le plus sérieux examen; c'est un impôt nouveau à introduire chez nous, et si la république ne trouve pas dans les impôts existans sous la monarchie des recettes suffisantes pour aligner ses budgets, si elle a besoin d'ouvrir de nouvelles sources de revenus, l'idée de l'*income-tax* mérite d'être prise en grande considération, mais c'est aux conditions suivantes : que l'impôt sera proportionnel et non progressif, qu'il atteindra toutes les sources du revenu mobilier, sans autre exception que le minimum d'où on le fera partir; enfin, qu'il sera très modéré, qu'il ne dépassera pas 2 à 3 pour 100. A ces conditions, si la nécessité de créer de nouveaux impôts est démontrée, nous admettons le principe, mais nous conjurons l'assemblée nationale de rejeter toute idée de progression dans l'impôt. Nous espérons qu'elle fera justice du déplorable système sur lequel est fondé le projet de loi qu'elle sera appelée à discuter prochainement, la nouvelle taxation par voie progressive des donations et successions. La pensée qui a présidé à cette création est une pensée évidemment socialiste; c'est celle de M. Garnier-Pagès, qui voulait, assure-t-on, détruire, par la voie successive de l'impôt, toute fortune au-dessus de 30,000 francs de revenu. Nous conjurons l'assemblée nationale de rejeter cette première application de si funestes doctrines, qui opposeraient un obstacle invincible à l'accroissement naturel des fortunes par l'industrie et aux progrès de la richesse nationale. N'y a-t-il pas quelque chose d'odieux, qui blesse au premier coup d'œil les esprits impartiaux, dans ce langage qu'on veut faire tenir à la loi : plus le travailleur se sera enrichi par sa capacité, par son esprit d'ordre et d'économie, quelquefois par son génie, plus il aura de droits à payer au fisc pour transmettre à ses enfans, à ses héritiers, le fruit de son travail? L'impôt progressif est une punition imposée à l'homme qui, par ses qualités, s'élève au-dessus de ses semblables; c'est une prime qu'on veut imposer à l'homme d'ordre et d'économie en faveur de la

médiocrité, de la paresse et des vices qui retiennent l'homme au bas de l'échelle sociale; c'est une arme lancée par l'envie au nom de l'esprit démocratique. Il est triste de voir comment M. Goudchaux entend le droit de propriété; selon lui, l'homme ne conserve le droit de disposer après sa mort de ce qu'il a acquis pendant sa vie que par une tolérance de la loi, que grace « *à la protection de la loi*, et, pour prix de cette protection, l'état doit prélever, sous forme d'impôt, une part dans les biens transmis par succession. » Ainsi, le père qui, par son industrie, acquiert une grande fortune ne travaille que pour lui; l'égoïsme doit être son seul mobile, puisque ses enfans ne recueilleront ses biens que grace à la protection de la loi. Alors qui garantit le père de famille qu'une révolution ne changera pas cette loi et ne dépouillera pas ses enfans au nom de l'état? Vous détruisez la famille et, par suite, la société tout entière, dès que vous admettez que l'état pourrait s'emparer des biens à la mort de chaque homme, et que la protection seule de l'état en autorise la transmission. Les conséquences de ces doctrines se lisent dans l'exposé des motifs de M. Goudchaux : « Les biens acquis par la voie de succession ne sont point le fruit du travail et de l'intelligence... Il est juste que l'héritier ou le légataire à qui la société garantit la jouissance de ces bienfaits du sort paie à l'état une taxe d'autant plus élevée que la succession ou la libéralité est plus importante. » C'est là du socialisme, si je ne me trompe, et j'espère que l'assemblée nationale saura repousser cette première invasion des doctrines qui, appliquées sur une plus grande échelle, détruiraient en France et la propriété, et la famille, et la société.

Nous avons cherché à esquisser les principaux actes du ministre des finances actuel; on a pu juger son caractère, ses tendances, ses doctrines politiques. Est-il bien satisfaisant pour notre avenir financier de voir les rênes de l'administration du trésor confiées aux mains de M. Goudchaux? Ne soyons pas ingrats cependant, et reconnaissons que la situation s'est bien améliorée depuis le départ de M. Duclerc, de ce ministre qui, se faisant une arme meurtrière de l'expropriation, voulait rendre l'état exploitateur général de tout le travail et de toute l'industrie française. Toutefois, s'il faut applaudir à ce changement dans les hommes, est-ce à dire que nous soyons assurés de marcher toujours dans la bonne voie? Heureusement pour la France, l'influence du comité des finances dans l'assemblée nationale est considérable, et, grace à sa sagesse, à ses lumières, bien des fautes, espérons-le, seront évitées. Que les principes surtout et les saines doctrines du crédit soient préservés! Quoi qu'en dise M. Goudchaux, les règles du crédit sont les mêmes sous une république que sous une monarchie : fidélité scrupuleuse aux engagemens, bonne foi dans les contrats jurés, acquittement parfait des dettes. L'assemblée, qu'il nous soit permis de le dire, semble avoir un peu besoin

qu'on lui rappelle ces règles invariables du crédit; elle ne les avait pas assez présentes à la mémoire, lorsqu'elle fixa le taux de consolidation des caisses d'épargne et des bons du trésor. Cédant à des conseils pervers, elle a rendu bien des créanciers de l'état victimes de leur bonne foi; puisse-t-elle ne pas sentir un jour la juste défiance de ceux qui furent ainsi sacrifiés! Indépendamment des circonstances politiques que personne ne saurait prévoir, en dehors des complications possibles de nos relations extérieures, le succès de nos finances dépend beaucoup des principes qui serviront de base aux décrets financiers de l'assemblée. Malheur à nous, si, sous des noms plus ou moins déguisés, le communisme, le socialisme ou ce qu'on appelle les doctrines humanitaires fait invasion dans nos lois de finances!

L'avenir, il faut le répéter souvent, est très sombre, très difficile; M. Goudchaux, avec une louable franchise, ne l'a pas caché au pays; cette franchise même commande la confiance, et l'on doit croire à la vérité, à la sincérité de ses estimations, autant du moins que dans les circonstances actuelles on peut préjuger l'avenir de nos impôts. Après les administrations de M. Garnier-Pagès et de M. Duclerc, qui avaient adopté le malheureux système de dissimuler le triste état de nos finances, on se voit avec satisfaction entre les mains d'une administration qui cherche à éclairer et non pas à égarer l'opinion publique. M. Goudchaux a déjà senti les avantages de cette nouvelle politique, seule digne d'un esprit honnête vis-à-vis d'un peuple libre. Nos vœux les plus fervens sont pour le maintien de la paix; espérons que la France échappera aux dépenses sans fin qu'entraînerait une guerre en Italie, d'où sortirait peut-être une guerre générale. On assure que tels sont les désirs du gouvernement, et nous avons assez de confiance dans la sagesse, dans la sagacité du général Cavaignac, pour n'en être pas surpris. Sans doute l'opinion de l'immense majorité de l'assemblée et de la presque unanimité du pays encouragera le gouvernement dans cette ligne de conduite, qui sauvera la république de bien des dangers. A cette condition, on peut jeter avec quelque confiance les yeux sur notre avenir financier. L'administration aura certainement à soutenir encore bien des luttes contre la fâcheuse tendance de beaucoup d'esprits, moins sages qu'avides de popularité, qui voudraient immédiatement faire main basse sur presque tous les impôts de consommation. Le comité des finances aidera puissamment le ministre dans cette lutte ingrate, mais si nécessaire. Que la représentation nationale ait constamment sous les yeux ces sages paroles de M. Goudchaux : « La France républicaine ne peut supporter ses charges financières qu'en apportant la plus sévère économie dans son administration et la réserve la plus rigoureuse dans le vote des lois qui tendraient à accroître les dépenses. » L'assemblée nationale devra se rappeler sans cesse que la

révolution a déjà augmenté la dette publique de 40 millions de rente; que le budget de 1848 présentait un déficit de plus de 210 millions, comblé, il est vrai, par les dernières mesures financières dont le succès ne sera assuré que si la paix est maintenue; qu'enfin le trésor aura bientôt 230 millions à rembourser à la Banque de France, et, tant que ces 230 millions ne seront pas remboursés, la Banque sera obligée de marcher dans la voie périlleuse du papier non convertible. Si le bon sens du pays et la confiance qu'inspire si justement l'administration de la Banque conservent au billet sa valeur entière, que le gouvernement se garde bien de s'autoriser d'un tel symptôme pour augmenter la circulation du papier. Le gouvernement, depuis quatre mois, a puisé d'immenses ressources dans le crédit de la Banque; la Banque seule a sauvé le trésor d'une honteuse banqueroute. Au mois de mars, M. Garnier-Pagès força la Banque de lui avancer 50 millions, sans garantie alors que la signature de l'état se négociait à 50 pour 100 de perte, sans intérêts alors que les fonds publics donnaient 10 pour cent d'intérêt. La Banque, avec un patriotisme qu'on ne saurait trop louer, souscrivit à toutes ces conditions et préserva par son crédit l'honneur du trésor. Plus tard, elle avança contre transfert de rentes 30 millions à la caisse des dépôts et consignations. C'étaient déjà 80 millions, plus que le montant même de son capital, que la Banque prêtait à l'état. Au mois de juin, M. Duclerc demanda à la Banque de lui fournir le moyen d'exécuter son système financier, en avançant encore 150 millions qui lui devenaient nécessaires pour exproprier et payer les compagnies de chemins de fer. Nous n'examinerons pas les motifs qui ont déterminé le conseil de régence à donner son concours à M. Duclerc et à lui faciliter l'exécution d'un plan dont le premier acte était la mesure si odieuse de l'expropriation des chemins de fer; de puissantes raisons que nous ne sommes pas à même d'apprécier ont décidé la Banque à faire au trésor un prêt de 150 millions payables, 75 millions en 1848 et 75 millions en 1849, contre garantie suffisante en rentes et en forêts de l'état; ce prêt remboursable en 1850. En comprenant ce nouvel emprunt, la dette totale de l'état vis-à-vis de la Banque s'élève aujourd'hui à 230 millions, soit trois fois le capital de la Banque. Quelques esprits regrettèrent que la Banque, si intéressée au maintien de l'ordre et des saines doctrines dans l'administration de nos finances, ait donné dans cette occasion un puissant appui au ministre dont l'opinion publique faisait déjà justice, et dont la chute prochaine était inévitable. Ils se demandèrent pour quelle nécessité on engageait six mois à l'avance les ressources de la Banque, puisque la moitié de l'emprunt n'était payable qu'en 1849; pourquoi la Banque ne se bornait pas à accorder les 75 millions dont le trésor avait besoin dans l'année courante. Le budget rectifié de 1848 et l'exposé des mesures financières de M. Duclerc, par le

vague et l'inexactitude qui les caractérisaient, ne pouvaient inspirer que méfiance à des esprits aussi habiles, aussi expérimentés que ceux du conseil de régence; pourquoi donc appuyer son déplorable système? On parla de menaces faites par le ministre de créer du papier-monnaie, si le conseil de régence rejetait sa demande; mais, devant l'impopularité d'une pareille mesure, lorsque la situation du trésor n'en aurait pas même fourni le prétexte, l'assemblée nationale eût reculé, et dès-lors, adressées à un corps indépendant comme le conseil de régence de la Banque, ces menaces de M. Duclerc n'étaient qu'inconvenantes et ridicules. On peut dire que ce qui effraya le plus l'opinion publique, ce fut de voir la Banque faire encore un pas dans cette voie dangereuse qui la liait si intimement à l'avenir du trésor, qu'elle n'en était plus en quelque sorte qu'une succursale. Engagée avec l'état pour 230 millions, dont le remboursement pouvait durer plusieurs années, la Banque voyait reculer indéfiniment l'époque où elle reprendrait les paiemens en espèces; cette prolongation indéterminée de la non-convertibilité des billets frappa bien des esprits, qui y virent de grands dangers dans l'avenir, non-seulement pour le commerce intérieur, mais aussi pour le cas où, la balance du commerce extérieur tournant contre la France, nous serions obligés de payer en numéraire soit des denrées alimentaires, comme il y a deux ans, soit les matières premières indispensables à notre industrie. La dépréciation du billet de banque deviendrait alors inévitable, car, ne pouvant solder nos comptes à l'étranger au moyen de notre monnaie de papier, ni faire sortir des coffres de la Banque le numéraire s'y accumulant tant que le billet aurait cours pour sa valeur entière, force serait d'acheter avec le billet l'or et l'argent répandus dans le pays à un prix supérieur à leur valeur numéraire.

Ces considérations et d'autres encore firent regretter à quelques personnes que la Banque n'eût pas traîné en longueur une négociation qu'aurait naturellement rompue la chute inévitable et prochaine de M. Duclerc. Nous sommes convaincu que son successeur, plus sage et plus habile, eût été bien moins exigeant vis-à-vis de la Banque, et se fût contenté du prêt de 75 millions nécessaire aux besoins du trésor en 1848.

Il est important que l'assemblée nationale ne perde pas de vue la position actuelle de la Banque, maîtresse aujourd'hui de la circulation du pays, et dont le crédit, si justement acquis, maintient à sa valeur nominale un papier ayant cours forcé. L'état a demandé à la Banque plus peut-être qu'il n'était sage d'exiger d'elle. La Banque a été instituée pour venir en aide au commerce; il ne faut pas que tous ses moyens soient absorbés par l'état, et que le jour où le commerce reprendrait son ancien essor, elle soit obligée de lui refuser les secours

dont elle était si prodigue autrefois, et qui, lors du réveil de l'industrie et des affaires, seront plus utiles que jamais. Ainsi, répétons-le bien, la Banque s'est largement acquittée de l'obligation qu'elle a contractée vis-à-vis de l'état le jour où elle a demandé l'autorisation de ne plus rembourser ses billets en espèces. Exiger davantage, ce serait compromettre l'avenir d'un établissement qui a donné tant de gages de son patriotisme, et dont la prospérité est si nécessaire au pays.

Quant à l'emprunt, on lui a demandé tout ce qui était possible; malgré l'heureuse avidité avec laquelle les petits capitalistes se sont jetés sur la rente, on ne saurait songer de long-temps à recourir encore à cette ressource après des émissions de rentes s'élevant à 50 millions. Espérons que cette énorme masse d'inscriptions, jetée à la fois sur la Bourse, n'écrasera pas trop le marché, et que les versemens successifs de l'emprunt se feront régulièrement. Ces versemens, on le sait, s'opèrent de mois en mois jusqu'en juillet 1849; c'est donc, comme l'a justement dit M. Thiers, un succès de crédit qu'il faut remporter chaque mois. Il est à regretter que le ministre n'ait pas exigé des souscripteurs des paiemens mensuels plus forts, afin de recevoir dans un temps plus court la totalité de l'emprunt; nous pensons que ce n'était pas chose impossible, et que l'opération aurait pu se terminer en avril 1849, au lieu de s'étendre jusqu'en juillet. Constatons ici un fait qui prouve combien sont grandes les ressources de nos propres capitaux : c'est que le public français a seul participé à la dernière opération du crédit. Inquiets sur l'avenir de notre politique et l'état de notre pays, effrayés surtout par les doctrines de plusieurs des hommes qui ont traversé le pouvoir depuis quatre mois, doctrines que l'assemblée nationale n'a pas assez franchement répudiées lors du décret sur l'expropriation des chemins de fer, découragés par la perte que les décrets sur la consolidation des bons du trésor a fait subir aux créanciers de l'état, les étrangers se sont tenus à l'écart dans le dernier emprunt et ne nous ont pas apporté l'appui que, dans de semblables occasions, nous étions accoutumés à recevoir d'eux. Il faut dire aussi qu'ils ont été surpris de l'indifférence de l'assemblée nationale à exiger les comptes de la gestion financière du gouvernement provisoire. On sait parfaitement hors de France que le dernier ministre de la monarchie avait laissé près de 200 millions de ressources dans les coffres du trésor, et on est étonné que le gouvernement provisoire qui, en deux mois et demi, a dévoré toutes ces ressources, qui a eu en mains, pendant soixante-dix jours, tous les revenus de l'état, qui en a usé sans le moindre contrôle, puisqu'il a même destitué la commission de surveillance de la caisse des dépôts et consignations, n'ait pas été forcé de rendre ses comptes depuis trois mois qu'il a déposé le pouvoir.

Il faut chercher, pour l'avenir, à rendre confiance aux capitaux étran-

gers; à cet effet, que l'assemblée nationale manifeste en toute circonstance le respect le plus sévère pour les contrats passés par l'état, et saisisse toutes les occasions de renier hautement les doctrines contraires, de loin ou de près, à ce principe sacré de bonne foi et d'honneur. Qu'on ne pense pas d'ailleurs que ce soient les monstrueuses élucubrations de M. Louis Blanc et de M. Proudhon qui épouvantent le plus les nations voisines : non, la folie, l'exagération de ces doctrines, tout en faisant tristement augurer d'un peuple qui élève à la représentation nationale les professeurs du communisme, rassurent contre leur propre triomphe; mais ce qu'on craint davantage au dehors, ce sont les principes tout aussi dangereux, quoique moins effrayans en apparence, que M. Garnier-Pagès et M. Duclerc ont voulu introduire dans nos lois de finances : le monopole de toute l'industrie au nom de l'état, par l'expropriation des compagnies de chemins de fer et d'assurances; l'accaparement de la fabrication, pour distribuer le travail selon le bon plaisir du pouvoir; l'impôt progressif, pour niveler les fortunes; le droit au travail, pour tuer les grandes industries particulières au moyen de la concurrence des ateliers du gouvernement : doctrines funestes, qui, sous un régime de liberté, voudraient faire de l'état un usurpateur et prouver que la liberté industrielle est incompatible avec la république. Rassurons les peuples voisins sur l'esprit de notre gouvernement; qu'ils sachent que le pouvoir renie ces funestes tendances, répudiées par toutes les nations chez qui la liberté n'étouffe pas, au nom d'un envieux esprit d'égalité, tout ce qui tend à s'élever au-dessus du vulgaire. Alors le crédit de la France reprendra son niveau; nous pourrons faire appel, pour nos emprunts futurs, aux capitaux étrangers, qui, il faut se le rappeler, firent le succès des premiers grands emprunts de la restauration. Hâtons-nous, en montrant à l'Europe que le gouvernement de la république veut toujours marcher dans les voies d'honneur et de loyauté qui ont valu à la France le crédit dont elle a joui depuis trente ans, hâtons-nous de relever la confiance que le trésor français a toujours inspirée à l'Europe. N'est-il pas honteux pour nous de voir notre 3 pour 100 à 43, quand le 3 pour 100 anglais est à 87, à un prix double du nôtre, de voir notre 5 pour 100 plus bas que le 5 pour 100 d'Autriche, de Rome, de Naples? Certes, ce ne sont pas les embarras politiques qui manquent à ces puissances. La république devrait être humiliée de sentir son crédit tombé au-dessous du crédit de puissances telles que l'Autriche et Naples! Répétons-le encore, une des causes principales de cette extrême dépréciation de notre crédit vis-à-vis de l'Europe, ce sont les doctrines professées par les deux premiers ministres des finances de la révolution de février; il appartient au ministre actuel, et surtout à l'assemblée nationale, en reniant ces principes destructeurs du crédit des états, de rendre au trésor français la juste confiance de l'Europe,

qu'il n'aurait pas dû perdre. Espérons que la bonne réputation dont nous jouissions dans le monde entier, fruit de trente ans de scrupuleuse loyauté, n'aura pas été détruite par quatre mois de détestable administration.

Nous croyons avoir démontré que d'ici à long-temps il ne faut plus compter sur les secours, soit de la Banque de France, soit d'un nouvel emprunt. La seule voie restante pour créer d'autres sources de revenus serait donc celle des impôts. Or, il nous semble qu'on a demandé à l'impôt tout ce qu'il était possible d'en attendre. Qu'on songe aux malheurs qui ont frappé le commerce et l'industrie par suite de la révolution de février, à la dépréciation énorme de toutes les valeurs mobilières et immobilières, aux sacrifices que chaque classe de la société a dû s'imposer au milieu de la détresse générale, et l'on reconnaîtra, je crois, qu'il faut renoncer à faire d'autres appels à l'impôt. L'économie la plus sévère est donc commandée par la nécessité. Nous prions l'assemblée nationale de méditer sur les chiffres suivans : le budget des dépenses voté sous la monarchie s'élevait à 1,564 millions, y compris 190 millions de travaux extraordinaires; le budget des dépenses de la république présenté par M. Duclerc, même après avoir supprimé 50 millions de travaux extraordinaires compris dans le budget voté sous la monarchie, s'élève à 1,680 millions, c'est-à-dire dépasse déjà de 116 millions le budget de la royauté. Ajoutez à ce surplus de 116 millions toutes les dépenses à voter encore, même si la paix est maintenue, et qui montaient déjà, le 4 juillet, à 46 millions. Il est donc probable que le premier budget des dépenses de la république surpassera de 200 millions le budget voté sous la monarchie, malgré l'énorme réduction faite sur les travaux extraordinaires, la suppression de la liste civile, et malgré des réformes plus ou moins bien entendues dans l'administration. Est-ce donc là le gouvernement à bon marché tant promis, sous le dernier règne, par les républicains de la veille? Si les résultats financiers de la première année de la république sont une augmentation dans la dette de 40 millions de rente (1) et une augmentation dans le budget des dépenses de 200 millions, le peuple français n'aura-t-il pas quelque droit

(1) Consolidation de dépôts des caisses d'épargne. . .	20,400,000 fr.	
Moins : Rentes appartenant aux caisses d'épargne et annulées environ.	10,000,000 fr.	
		10,400,000 fr.
Consolidation des bons du trésor.		13,400,000 fr.
Emprunt en 5 pour 100.		13,100,000 fr.
Pour le rachat du chemin de fer de Lyon.		3,000,000 fr.
TOTAL.		39,900,000 fr.

de regarder en arrière avec regret et de demander un compte sévère de leur gestion aux financiers de la république?

Voici la pensée qui doit ressortir de cet écrit : c'est que si la situation de nos finances est grave, inquiétante, il faut moins l'attribuer aux événemens, aux choses en elles-mêmes, qu'aux hommes qui ont effrayé le pays en voulant expérimenter leurs doctrines; mais est-ce à dire qu'il faille absolument désespérer de voir sous la république se rétablir l'ordre dans nos finances et la confiance dans le crédit de l'état? Loin de moi une semblable pensée. Ce peuple est trop honnête et la France est trop riche pour que les fautes de son gouvernement puissent long-temps compromettre son crédit. Tout dépend de l'assemblée nationale; qu'elle suive le comité des finances dans la voie honorable où il veut la conduire, qu'elle répudie hautement, sous toutes les formes qu'elles affecteront, les doctrines du communisme ou du socialisme, depuis M. Louis Blanc et M. Proudhon jusqu'à M. Garnier-Pagès et M. Duclerc : alors on verra bien vite renaître la confiance alarmée, le commerce et l'industrie reprendront leur essor; les capitaux étrangers, rassurés, viendront accroître nos propres ressources; la consommation, vivifiée de nouveau, remplira, par la voie des impôts indirects, le vide des caisses du trésor, et le crédit de la France apparaîtra encore à la hauteur d'où les fautes seules de quelques hommes l'ont momentanément précipité.

BENJAMIN DELESSERT.

ÉCRIVAINS CRITIQUES

DE LA FRANCE.

XVII.

M. PHILARÈTE CHASLES.

Études sur l'Antiquité, 1 vol. — *Études sur le Moyen-Age*, 1 vol. — *Le Dix-huitième siècle en Angleterre*, 2 vol. — *Études sur l'Espagne*, 1 vol., etc.[1]

A l'heure où une révolution aussi profonde qu'imprévue est venue de nouveau précipiter la société française dans les expériences orageuses, il n'était point douteux, pour tout observateur attentif, que le cours des idées littéraires ne tendît déjà à se modifier. Au sein d'une paix qu'on croyait durable, les esprits obéissaient à leur insu à cette loi inévitable de lente et périodique transformation qui régit l'humanité. Chaque siècle, en effet, à travers la marche pressée des événemens, a plusieurs phases littéraires qui se succèdent, qui s'enchaînent par un lien naturel. L'unité, si on applique cette expression à l'ensemble d'un temps, n'est qu'un mot d'une signification générale, qui résume cer-

(1) Librairie d'Amyot, rue de la Paix.

taines qualités dominantes, mais qui représente mal la réalité vivante, diverse et mobile. Soulevez un moment ce voile d'une apparence trompeuse, étudiez de plus près toute grande époque : ce qui la caractérise, c'est la variété successive des phénomènes intellectuels, c'est cette puissance de renouvellement qui fait que l'esprit d'un peuple se transforme insensiblement sans s'épuiser, que chaque saison voit naître des œuvres d'un genre différent et d'un éclat égal. Telles sont les conditions qui font du XVIIe siècle un grand siècle. Sous la paisible harmonie qui se prolonge à la surface, il est aisé de reconnaître une variété puissante parmi les œuvres, parmi les hommes qui ont un double signe de distinction dans leur originalité individuelle et dans la période à laquelle ils appartiennent. Entre 1610 et 1700, n'aperçoit-on pas plusieurs générations qui se succèdent, non-seulement dans l'ordre des dates, mais aussi dans l'ordre moral? C'est d'abord celle des Corneille, des Molière, des La Fontaine, tout voisins encore du XVIe siècle, dont leur génie a gardé la séve et la liberté. Le groupe des Boileau, des Racine, est déjà différent, et se rattache par des rapports plus directs à la pure monarchie de Louis XIV; puis, à mesure que les années s'écoulent, vient un La Bruyère, un Fénelon, pacifique précurseur d'une politique plus élevée et plus douce, tandis que Bayle nourrit au loin, dans son exil de Hollande, son scepticisme net et hardi, qui présage Voltaire. C'est l'œuvre d'une critique juste et large de distinguer ces nuances, dont l'étude forme une des portions les plus curieuses de l'histoire intellectuelle d'une nation. Le XVIIIe siècle, dans son développement, ne suit point une autre loi que le siècle antérieur, et ce n'est qu'après une génération plus exclusivement littéraire que survient la grande école philosophique. C'est seulement après cinquante années que la pensée se dégage invincible, sent ses forces en présence d'une société qui se dissout, et que le caractère du temps se détermine par des coups d'éclat successifs. *L'Esprit des Lois* date de 1748; nous en fêtons orageusement l'anniversaire. Rousseau laisse briller, en 1750, les premiers éclairs de sa colère dans son *Discours* à l'académie de Dijon sur *l'influence des sciences et des arts*. Le premier volume de l'*Encyclopédie*, vaste et collective attaque dirigée par le méthodique d'Alembert et le fougueux Diderot, parut enfin en 1751. Le bruit de cette guerre audacieuse remplit un demi-siècle et nous conduit jusqu'au seuil d'une nouvelle ère intellectuelle.

Maintenant, qu'on observe la marche de l'esprit littéraire de nos jours. Sous la pression des événemens qui commencent, par quels traits se distinguera cette seconde moitié du siècle où nous allons entrer, après avoir vu se produire de si nombreuses tentatives pour créer une littérature en harmonie avec le sentiment intime de la société moderne? C'est le secret de l'avenir, comme le destin de cette société

même; c'est le mystère de ce travail intérieur, qui absorbe, émeut et passionne toutes les intelligences contemporaines. Pourtant ce qui apparaît comme un fait, c'est que, même avant la révolution où la royauté a succombé, tout semblait disposé, dans la littérature, pour un changement infaillible. Les symptômes de cette transition, on a pu les voir dans les excès bruyans, dans les suprêmes et stériles efforts de ceux qui ont fait de la fécondité un vice littéraire, aussi bien que dans la muette réserve de ceux qui se recueillaient, s'interrogeant eux-mêmes et interrogeant avec une égale anxiété tout ce qui les entourait. La conscience de cette situation pesait sur tous les esprits; ils sentaient qu'ils se trouvaient placés entre une période littéraire près de s'achever, qui a eu ses conditions et sa gloire, qui a produit ses fruits, et une époque dont le caractère pourra être empreint de grandeur, mais, pour l'instant, est assurément vague et incertain. Examinez autour de vous : n'est-il point vrai que, sous les apparences d'une trompeuse prodigalité d'imagination, il y a en réalité, depuis quelques années, une sorte de suspension du mouvement poétique si victorieusement inauguré dans la première partie du siècle? Parmi les hommes qui en ont été les illustres promoteurs, l'un a pu être entraîné à donner une démission éclatante, exceptionnelle, et, malgré tout, regrettée toujours par les plus chers amis de sa gloire; d'autres se sont renfermés dans un silence prolongé, soit qu'ils craignissent de jeter à un vent inconnu leur pensée, accoutumée à l'atmosphère de leurs premiers succès, soit qu'ils travaillassent dans la méditation, avec maturité, à leur propre rajeunissement; il en est enfin que des goûts croissans, développés par l'âge, inclinaient chaque jour de plus en plus vers des études d'un ordre différent. Pour la plupart des œuvres de cette génération brillante, ne semblait-il pas déjà qu'un commencement de postérité fût venu? Et cela ne prouvait-il pas que les conditions au sein desquelles ces œuvres avaient vu le jour n'étaient plus les mêmes, que la poésie avait besoin d'une impulsion nouvelle, pour reprendre son cours interrompu, pour retrouver une vie actuelle et féconde? Voyez en même temps ce penchant de beaucoup d'écrivains qui ont marqué par leur talent sous d'autres rapports, qui ont été au premier rang dans les luttes intellectuelles, et ont eu cette heureuse fortune de servir de leur esprit, de leur éloquence, de leur verve, l'art moderne dans ce qu'il a de juste et de vrai; voyez, dis-je, le penchant de ces écrivains à revenir en quelque sorte un moment sur eux-mêmes, à rassembler tout ce qui a pu tomber de leur plume, — essais, fragmens, simples articles, — comme pour dire adieu à leurs années actives et militantes, à cette période dont leurs œuvres sont le plus ingénieux et le plus vivant commentaire. On peut attribuer ce sens à plus d'une publication littéraire des dernières années de la monarchie. L'un de ces écrivains, qui a su allier la poésie

à l'exactitude de l'érudition et à la justesse des déductions morales, mettait tous ses soins, dans une édition récente, à disposer d'une manière définitive, telle qu'elle doit rester, cette galerie de *Portraits* ouverte il y a vingt ans, et où reparaissent tant de figures expressives, animées, éclairées des mille reflets d'une observation lumineuse. Un autre esprit d'une droiture et d'une netteté singulières, d'une exactitude de jugement qui s'applique aux plus obscurs détails de l'histoire littéraire aussi bien qu'aux phénomènes contemporains, M. Magnin, réunissait, il n'y a pas long-temps encore, sous le titre de *Causeries et Méditations*, les fruits divers d'une vie de critique à laquelle nul plus que l'auteur ne fut fidèle. Plus récemment encore, c'était un livre du même genre et d'une rare distinction, le *Passé et Présent* de M. de Rémusat. Les uns et les autres semblaient ainsi s'empresser de résumer dans une de ces œuvres de choix les résultats épars de leur pensée. Jusqu'à cette heure, c'était comme une polémique en train de se clore, dont tous les élémens étaient peu à peu recueillis, dont l'inventaire, en quelque façon, se poursuivait chaque jour. N'étaient-ce pas là encore les signes naturels, réguliers, d'une transition qui était dans le pressentiment public, qui s'opérait d'abord insensiblement, et qu'un orage imprévu est venu rendre manifeste, éclatante? C'est dans une tempête, à la flamme de l'éclair, qu'il nous a été donné d'apercevoir, quant à nous, cette frontière souvent indécise que le temps pose entre les diverses phases morales d'un siècle, et qu'il a tracée cette fois, avec une inflexible précision, entre notre passé et notre avenir.

Mais dans ce passé d'hier, et qui date déjà de si loin, dans ce passé qui est de l'histoire et qu'on peut juger, pour ainsi dire, de la rive opposée, comme un voyageur s'arrête un moment pour rassembler ses souvenirs et ses impressions, il est aisé de reconnaître les progrès de l'intelligence moderne sous beaucoup de rapports, son infatigable activité sur tous les points. Au sein de ce vaste mouvement, le développement du génie critique comptera, sans aucun doute, comme un des traits caractéristiques de notre temps : faut-il s'en étonner dans un âge où l'esprit humain semble plier sous le poids des idées, des principes, des systèmes, des illusions, qui ont tour à tour agité le monde, et où la première condition, pour arriver à la vérité, c'est de rechercher quelles transformations elle a eu à subir? Cette vérité, il n'est pas plus facile de la découvrir dans le domaine littéraire que dans la politique, dans l'histoire, dans la philosophie; le sérieux, le digne emploi de l'esprit critique est dans ce travail fécond d'investigation dont le terme lumineux et lointain est le beau, le vrai dans l'art, et qui a été si hardiment poursuivi parmi nous dans toutes les directions de la pensée. Plus d'un œil pénétrant et sûr s'est plu à aller scruter les origines de notre civilisation littéraire. Il n'est pas une époque jusqu'ici méconnue par une

érudition superficielle, obscurcie par la passion, ou laissée dans l'oubli par l'indifférence, qui n'ait été fouillée et éclairée d'un nouveau jour, et ce n'est pas seulement sur les siècles les plus brillans, ces sortes de grandes routes de l'art, que l'attention s'est portée : c'est de préférence peut-être sur ces périodes plus difficiles, plus confuses, où le génie français hésite, se hasarde dans tous les sentiers, se livre à toutes les tentatives, s'assimile toutes les substances par l'imitation, et réunit lentement, heure par heure, le faisceau de qualités et de forces qui doit, par la suite, soulever le monde. De là cette multitude de travaux sur le moyen-âge littéraire, sur le XVIe siècle, unique moyen de restituer à ce grand mot si souvent invoqué, — la tradition, — le sens large et élevé qu'il mérite. On peut suivre ainsi l'esprit critique s'exerçant sous toutes les formes et sur tous les points, s'aiguisant au feu de son activité même, s'étendant et se fortifiant par la comparaison des diverses littératures, s'élevant à la hauteur de la psychologie ou de l'histoire, soit par une étude attentive de l'homme dans sa nature essentielle et invariable, soit en rattachant l'écrivain et son œuvre au temps qui les a vus naître. Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est ce progrès qui fait inévitablement entrer désormais une part de création dans toute critique hautement comprise, en comblant jusqu'à un certain point l'intervalle qui la séparait de l'art proprement dit. Reconstruire une époque tout entière, une littérature, une langue, comme l'a fait Renouard ou Fauriel à l'égard de cette phase de la civilisation qu'on nomme l'ère romane, n'est-ce point créer en effet? Recomposer un personnage fameux, — qu'il s'appelle Washington ou Shakspeare, Cervantes ou Machiavel, Pitt ou Byron, que ce soit un politique ou un poète inspiré, — lui rendre l'animation et la vie, la vérité de son attitude, rallumer, pour ainsi dire, en lui le feu de son génie, retracer, en un mot, ce drame d'une grande destinée, n'est-ce point l'acte fécond d'une intelligence souvent capable de produire par elle-même? Saisir dans les œuvres littéraires le mystère des agitations morales d'un siècle, parcourir, le flambeau de l'observation à la main, le cercle des évolutions paisibles ou orageuses de la pensée humaine, et décrire les lois qui régissent ces mouvemens magnifiques, cela ne dénote-t-il pas des qualités d'intuition et de force créatrice qui ôtent à la critique ce caractère négatif si propre à affaiblir son crédit et à la maintenir dans un état d'infériorité? Il résulte d'un tel développement des idées critiques que, dans cette portion du domaine intellectuel, il a pu se former toute une famille d'écrivains d'une originalité réelle, digne à leur tour qu'on leur applique cet art qu'ils ont su vivifier et agrandir.

Par la nature et les tendances de son talent, M. Philarète Chasles peut justement prétendre à un rang distingué dans cette élite de penseurs littéraires. Si on ignore ce que peuvent produire vingt années

d'une critique infatigable, il est facile d'en juger par cette collection d'*Études*, qu'on pourrait presque dire immense, mise au jour par ce brillant esprit, et où on peut le voir tantôt embrassant d'un regard l'horizon littéraire, ou suivant la mystérieuse filiation des idées, tantôt s'attachant à quelque destinée exceptionnelle et marquante, passant d'un pays à l'autre, de l'Angleterre à l'Italie, de l'Espagne à la France, de l'Allemagne à l'Amérique; souvent spirituel et éloquent, quelquefois inégal, toujours au-dessus du lieu commun, et préférant quelque paradoxe hardi à la vulgarité. C'est une copieuse moisson recueillie dans sa maturité par un ouvrier laborieux. Il est d'ailleurs une remarque que m'inspirent, quant à la forme, ces publications successives, — remarque qui surprendra moins peut-être l'auteur lui-même que le lecteur. Ces études, venues à des jours différens, sous des impressions diverses, ces fragmens improvisés souvent dans le feu d'une verve fortement nourrie, n'eût-il pas mieux valu les réunir avec moins d'art, s'il se peut, les laisser dans leur désordre apparent, que de leur imprimer le sceau d'un ordre factice en les rangeant par catégories, et en donnant à chacune de ces catégories le caractère d'une œuvre spéciale sur un sujet déterminé? Comme livres spéciaux en effet, les *Études sur l'antiquité*, ou *sur le Moyen-Age*, ou *sur l'Espagne*, de M. Chasles, sont des ouvrages incomplets, d'une composition incertaine. Une disposition plus libre, moins systématique de ces travaux, en eût mieux laissé voir, il me semble, le vrai mérite, — celui de représenter dans leur diffusion même, avec une fidélité saisissante, cette vie hasardeuse d'un critique que tous les objets peuvent attirer successivement, dont la pensée active se partage entre l'analyse d'une œuvre où palpite le sentiment moderne et une dissertation sur un fragment de Virgile, entre un essai sur un historien, un publiciste ou un orateur, et la plus délicate esquisse littéraire, entre le portrait de Burke et celui de Charles Lamb. N'eût-on pas mieux goûté alors tout ce qu'il y a d'intime saveur dans la variété? Un homme qui aimait et pratiquait en maître l'art des diversions, Bayle, a merveilleusement défini cette sorte de livres; il en a expliqué la formation et révélé l'attrait dans sa *Lettre sur les comètes*. « Vous remarquerez aisément dans cet ouvrage, dit-il, l'irrégularité qui se trouve dans une ville, parce qu'une ville se bâtit en divers temps et se répare tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre; on voit souvent une petite maison à côté d'une grande, une neuve à côté d'une vieille. Voilà comment cet amas de pensées diverses a été formé.... » Et il ajoute ailleurs : « Combien y a-t-il de gens d'esprit qui s'ennuient à la lecture d'un ouvrage qui resserre leur imagination en la tenant toujours appliquée à un même sujet! Qui n'aime pas la diversité? Quel plus grand charme que les épisodes bien pratiqués?... »

C'est au sein de cette *irrégularité* même, décrite par Bayle, et qui ne

se conçoit, du reste, que dans ce genre d'ouvrages dont la variété est l'essence, c'est au milieu de ces élémens divers et épars, — *membra disjecta*, — qu'il y a un intérêt singulier à aller ressaisir la vraie et intime nature d'une pensée qu'on voit se multiplier chaque jour, se nourrir de tous les alimens, se prêter à tous ces contrastes qui se succèdent dans la vie littéraire. Étudier un de ces talens qui mettent leur fécondité dans l'exploration critique, c'est s'associer à son travail de recherche curieuse, c'est le suivre dans les routes qu'il a parcourues et éclairées, soit pour divulguer de plus en plus ses découvertes, soit pour rectifier, s'il le faut, ses conjectures; c'est en même temps remonter à son principe, à ses mobiles les plus cachés. Pour le critique comme pour le poète, en effet, il y a aussi cet ensemble d'influences secrètes et originelles qui laissent une empreinte ineffaçable sur les idées, sur les opinions, et dont la connaissance dévoile tout un côté de l'écrivain, — le côté humain et vivant. Plus que tout autre peut-être, l'auteur du *Dix-huitième siècle en Angleterre* possède en lui ce fond obscur et inconnu qu'il faut sonder pour replacer sous son vrai jour un tel talent, qui n'est point celui d'un érudit irréprochable, et pourtant déploie un savoir et une sagacité rares; qui n'est point celui d'un poète, et pourtant a parfois tout l'éclat et l'exubérance de la poésie; qui n'est point celui d'un humoriste, et pourtant a une veine prononcée d'ironie libre, énergique, et souvent étrange; où on peut apercevoir enfin bien des contrastes, plus d'une lacune, quelques portions mal liées peut-être, mais qui se distingue par une qualité dominante et essentielle, — une ouverture propre à tout embrasser. Je voudrais avoir la plume de M. Sainte-Beuve, ou celle de M. Chasles lui-même, pour montrer comment ce remarquable esprit est sorti, avec cette trempe et ces habitudes qu'on lui connaît, du sein d'épreuves assez rudes et d'origines un peu confuses. Ce serait une étude psychologique des plus vives, qui toucherait presque au roman et serait cependant de l'histoire, qui éclairerait bien des faits caractéristiques, révélerait un état, des circonstances dont plus d'une nature distinguée a pu recevoir l'impression.

Qu'on imagine, à l'aube du consulat, tandis que les ames, lasses d'espérer, attristées par la mort, se réfugiaient dans l'admiration d'un soldat victorieux, — qu'on imagine un enfant naissant d'un de ces conventionnels d'opinion entière et inflexible, qui résistaient au mouvement commun, protestaient, ne pouvant autre chose, contre l'usurpation de la gloire, et, réduits au silence, n'ont cessé de rester dans l'empire grandissant, — quelques-uns même jusqu'à nos jours, — comme de formidables et incorruptibles témoins d'une autre époque. Tel a été le berceau de M. Philarète Chasles, telle est la première atmosphère où il a vécu, où il a grandi, et dont l'influence s'est fait sentir sur son développement intellectuel par une série de complications

obscurément nouées. Dans une *autobiographie* qui ne sera point perdue sans doute, et qui devra avoir l'attrait de tout livre sincère écrit avec une verve libre et forte, M. Chasles s'est plu à décrire cette période de sa vie, et ce qu'il pouvait y avoir de contrainte, ce qu'il y avait aussi de profondément instructif pour une imagination ardente, délicate et sensible. Il a peint avec plus de justesse ironique que d'enthousiasme ce monde révolutionnaire survivant, dont la maison paternelle était un des foyers les plus actifs, et qu'il a vu de ses yeux d'enfant. C'étaient des hommes que devait unir la solidarité d'un passé exceptionnel, et qui, rejetés de la scène, se cherchaient l'un l'autre comme on fait après un naufrage, qui vivaient entre eux, mêlant leurs souvenirs, se querellant parfois avec une puérilité peu digne de titans foudroyés, conspirant quand ils le pouvaient, et maudissant César qui les surveillait. « ... Au fond, dit notre contemporain, ils n'étaient ni bons ni méchans. Une passion intense, générale, publique, les avait emportés comme un torrent emporterait un nageur qu'il soulèverait en l'entraînant. Aussi paraissaient-ils grands et redoutables, parce qu'ils bondissaient sur les flots rouges et tumultueux d'une révolution. Hors de ce courant impétueux, c'étaient les meilleures, et, à quelques exceptions près, les plus innocentes gens du monde. Caractères faibles, sans cela ils auraient péri; ardens, sans cela ils n'auraient pas été portés à la cime des houles révolutionnaires; esprits en général faux, — ils ne voyaient pas que le mouvement suivi par eux était passager; enfin, médiocres la plupart quant à l'intelligence, mais pour cruels, non... » M. Chasles, le père du spirituel critique, marquait dans ce groupe par sa fougue orageuse. « C'était, dit son fils, la fièvre passée à l'état normal, de la lave au lieu de sang, la foudre éternellement grondante, une trombe au lieu d'un souffle.... L'habitude de conspirer et de déclamer faisait partie de sa vie. » Ce vieux conventionnel, qui avait été prêtre, général de brigade et avait reçu une grande blessure à Hondschoote, s'était renfermé avec sa colère et ce feu inextinguible de passion révolutionnaire que 93 avait allumé en lui. Sa seule occupation, ce fut l'éducation de son fils, qu'il assujétissait à la rigidité extrême de sa vie, et qu'il nourrissait des livres déistes du XVIIIe siècle. Le jeune homme se soumettait à ce régime mêlé d'études classiques, en sentait tout le poids, et saisissait, quand il le pouvait, une heure, un instant, pour aller respirer libre dans le vieux jardin ou se jeter sur quelque ouvrage d'une lecture moins rebutante, — roman, poésie, brochure, — qu'il dévorait avec délices. M. Chasles fit mieux : imbu des doctrines de Rousseau, avec cette foi absolue à la puissance des théories philosophiques et cette impétuosité de logique qui distinguent les hommes de sa génération, il voulut réaliser une des idées fondamentales de l'*Émile*, et transformer son fils en ouvrier, — en véritable ouvrier. L'auteur des *Études*

sur l'Espagne devint imprimeur par une fantaisie philosophique de son père, comme Franklin, qu'il a étudié si librement et si finement, le fut par nécessité. Il s'était trouvé dans un coin de Paris, dans le passage Dauphine, je crois, sous les combles, un petit atelier plein de ruines et de misère, appartenant à un ancien jacobin épileptique, vieille connaissance de M. Chasles; c'est là que notre spirituel contemporain allait passer ses journées contristées, assemblant quelques caractères. Il traduisait à grand'peine une page d'*Hermann et Dorothée*, et *composait* sa traduction du mieux qu'il pouvait, ou, plus souvent, il laissait là l'œuvre manuelle et se plongeait dans la lecture des *Confessions* ou de quelque chapitre de Mme de Staël sur l'Allemagne. Notez que de ce réduit envahi par la détresse, ce jeune et impressionnable esprit pouvait assister à l'écroulement de l'édifice impérial battu en ce moment par l'Europe conjurée. Ce rude et singulier apprentissage, rêve d'une ame plus ardente qu'éclairée, se fût prolongé peut-être pour la plus grande gloire de l'éloquent Jean-Jacques, si la police de la restauration, sans cesse en garde contre les conspirations naissantes et l'œil ouvert sur tout ce qui pouvait rappeler la révolution, ne fût tombée un jour chez le vieil imprimeur, soupçonné de cacher des proclamations et des armes. Il n'y avait là par malheur que le timide et involontaire apprenti. L'apprenti fut saisi, incarcéré, et dut à son nom sans doute de passer près de deux mois avec la lie de la population des prisons, ou seul dans un cachot de la Conciergerie, sans connaître son crime, sans savoir ce qu'il y avait d'offensif dans sa jeunesse, apprenant seulement cette vérité amère, qu'il est toujours quelque destinée innocente enveloppée dans les disgraces publiques, obscurément frappée et broyée dans le tourbillon des événemens comme un brin d'herbe par les pieds des chevaux sur un champ de bataille. M. Philarète Chasles ne sortit de ce tombeau que pour être brusquement envoyé par son père en Angleterre, — sol libre où ce n'était point un crime d'être le fils d'un conventionnel qui avait jugé et condamné un roi. On peut lire ce dramatique épisode au livre des *Cent et Un;* c'est une page vigoureuse et pleine de feu détachée de cette *autobiographie* dont je parlais. En dehors de cette persécution puérile d'ailleurs, en dehors de cet incident brutal et inattendu, très propre à jeter du trouble dans une destinée, je me demande si l'application des principes posés dans l'*Émile* eut jamais cette vertu qu'imaginaient Jean-Jacques et ses disciples enthousiastes : cela est douteux. Il me semble bien plutôt que cette rigueur de doctrine qui ne tient compte d'aucun penchant, que cette austérité qui s'aggrave de toutes les contraintes d'un système, doit avoir pour résultat de désarmer d'avance l'enfant grandissant contre la réalité en le plaçant dans un monde factice différent du monde vrai, *humain*, dirai-je, où il est appelé à vivre, de laisser

dans le caractère je ne sais quel fonds de faiblesse qui se traduira par de l'incertitude, par de l'inconsistance même, de provoquer souvent chez une nature d'élite une éducation personnelle libre, hâtive, confuse peut-être et hasardeuse, qui n'est qu'une réaction contre celle qu'on prétendrait lui imposer. Plus on cherchera à enfermer un esprit bien doué dans un cercle inflexible d'idées préconçues, plus il désirera franchir cette limite qu'on lui assigne et qui borne son activité. Vous voudrez faire sur lui l'expérience passionnée d'une théorie philosophique exclusive, et vous le verrez puiser dans le sentiment de la dépendance dont il a eu à souffrir une ironie singulière, une défiance invincible pour toutes les théories qui falsifient et défigurent le plus souvent la nature humaine. Veut-on, quant au brillant auteur des *Études*, un détail particulier qui montre combien, en cette matière d'éducation morale, les résultats correspondent peu parfois aux intentions systématiques? M. Chasles prétendait surtout ne point faire de son fils un homme de lettres. On voit le succès de ses efforts; on sait s'il est un écrivain plus actif, plus répandu, plus dispersé, peut-on dire, que le hardi critique, s'il est une plume qui ait secondé plus de publications littéraires. Homme de lettres! M. Philarète Chasles l'était déjà à peine arrivé à Londres, à vingt ans. Il faisait des éditions de Tacite et assistait en même temps, avec une curiosité attentive, à l'admirable mouvement intellectuel qui s'épanouissait alors en Angleterre. Scott régnait dans le roman; Byron, le passionné Childe-Harold, était dans la force de son génie puissant et douloureux. Il y avait là cette douce et méditative école des Lacs, des poètes tels que Crabbe et Wordsworth, des humoristes comme Lamb, des penseurs littéraires spirituels ou profonds et un peu bizarres, tels que Hazlitt ou Coleridge, et ces deux vastes foyers de critique lumineuse et forte, — l'*Edinburgh Review* et le *Quarterly*. C'était un spectacle de nature à exercer une grave influence sur un esprit qui s'ouvrait, qui arrivait à cette période où les idées se forment et prennent leur pli. S'il est de quelque intérêt d'observer exactement la généalogie d'une pensée, il ne faut pas négliger ces circonstances premières, cette vie retirée, opprimée dans un monde exceptionnel, refuge d'un sentiment révolutionnaire exagéré, et ce séjour en Angleterre, qui précèdent l'instant, — vers 1820, — où M. Philarète Chasles s'est trouvé jeté dans cet autre mouvement dont la France était le théâtre à cette époque. Les tendances morales, littéraires, de ce vigoureux et ingénieux talent apparaissent là à leur source; on y peut saisir les élémens de cette originalité un peu étrange qui donne au peintre du *Dix-huitième siècle en Angleterre* un air tout-à-fait distinct entre tant d'autres écrivains contemporains d'un mérite rare et supérieur.

Voyez, en effet, parmi les hommes de la même génération dont

cette phase de 1820 a éclairé la jeunesse déjà virile. Il est, sans doute, bien des natures différentes, bien des esprits marquans qui ont leurs qualités propres et suivent des directions diverses; mais la plupart ont un point de ressemblance à cette heure du départ commun, qui est pour eux le signal d'une sorte d'avénement. Une pensée politique actuelle et tranchée domine dans ce groupe d'élite. L'ardeur scientifique ou littéraire, chez ceux qui le composent, s'alimente au foyer d'un patriotisme actif et militant; ils ont un drapeau. Cette vive et sérieuse passion de parti est même, pour quelques-uns, une lumière révélatrice; les plus illustres exemples l'attestent. Une des plus belles œuvres de la critique moderne, les *Lettres sur l'histoire de France*, n'a-t-elle pas pour principe une inspiration politique, au dire de M. Augustin Thierry lui-même? L'émotion du patriote dirige l'historien, l'anime dans ses recherches, passe sur ses livres, quand il peut tirer de la poussière et de l'oubli ces hommes sans gloire du moyen-âge, bourgeois inconnus qui arrosèrent de leur sueur le berceau des libertés communales. C'est le feu d'un grand esprit qui ne reste point indifférent dans le conflit des opinions régnantes. Qu'on prenne les premiers *Fragmens* de philosophie de M. Jouffroy : le sentiment des luttes contemporaines, une conviction frémissante et communicative respire dans ces pages éloquentes d'un écrivain mort trop tôt, et qui n'a point livré tout entier le secret d'une ame noblement émue. Au fond de cette nature si fine, si élevée, si variée, de M. de Rémusat, qui a traité avec un égal succès de la philosophie et de la littérature, vous retrouverez de même la foi politique comme un mobile primitif et essentiel. C'est dans la remarquable entreprise du *Globe* surtout que se manifeste cette tendance, ce penchant. Là venaient se rejoindre, de points bien divers, des hommes pleins de l'enthousiasme politique du moment, dominés par ces illusions qui sont les généreuses et immortelles nourricières du talent, par ces rêves de jeunesse dont le premier éloge, ainsi que le rappelait l'auteur de *Passé et Présent* d'après Schiller, est de dire qu'ils ne sont point des rêves. Il n'en est pas ainsi de M. Philarète Chasles, qui se rattache par son âge à cette génération. Dans cette maison paternelle où il a trouvé plus de sévérité et de contrainte que de douceur, où régnait un perpétuel orage de déclamation révolutionnaire sans écho et sans résultat, il a contracté une espèce de désabusement précoce assez ordinaire dans les intelligences qui ont été violentées. Le stoïcisme pratique qu'on lui imposait a détruit le stoïcisme de ses rêves. De son impitoyable regard d'enfant, il a vu dans leur familiarité, dans leur petitesse même, ces conventionnels de renom redoutable, grandis par l'apologie ou la détraction, et, frappé de ces contradictions, il s'est tenu en garde. « Je commençai dès-lors, dit-il lui-même, à me méfier des apparences, des bruits, des récits et de l'histoire; je me mis à re-

garder de très près les choses et à regarder même dessous, dedans et derrière la coulisse... » Cela explique tout un côté du talent de M. Chasles. Ce désabusement que je signalais a tourné chez lui au profit de l'observation, d'une observation large, pénétrante et hardie, qui est devenue la passion. Aussi, quand il étudiera quelque épisode de l'histoire, quelque individualité éclatante, ne croyez pas qu'il s'arrête à la surface des événemens, si souvent obscurcis par l'esprit de parti ou l'esprit de secte, à cette succession visible d'incidens matériels, symptômes fugitifs de la vie sourde et profonde qui fermente au sein d'un peuple, à ces traits extérieurs et factices dont un homme se pare sur le théâtre qu'il envahit. Tout ce qui est notoriété officielle, vérité vulgaire, simple apparence, M. Philarète Chasles le considère avec une indépendance ironique de jugement souvent poussée jusqu'à la révolte. Ce qu'il aime et ce qu'il poursuit, c'est la réalité dans ce qu'elle a de vivant et d'énergique; ce qu'il cherche sous le voile des faits, c'est le jeu des passions de toute sorte, — passions politiques, religieuses, nationales, — qui portent en elles le secret des révolutions, qui sont comme le ressort invisible des caractères individuels et entrent plus d'une fois aussi, comme un élément essentiel, dans le succès des œuvres littéraires; c'est là marche incessante de la moralité humaine qui se propage, se transforme, progresse ou s'atténue à travers les temps, à travers des luttes toujours nouvelles, et, dans cette suite de combats mystérieux, offre un drame bien autrement palpitant et instructif que les disputes abstraites sur le mécanisme fragile d'une constitution passagère. C'est là le point de vue où se place le libre écrivain dans ces *monographies* dont le cadre s'élargit aisément sous sa plume, et qu'il a consacrées tour à tour à l'agitateur Shaftesbury et à l'éloquent Burke, à l'élégant et mondain Chesterfield, comme à ce praticien corrupteur de la politique qu'on nomme Walpole; à Franklin, le héros civil de la liberté américaine, et à combien d'autres encore! C'est ainsi qu'il compose son œuvre, interprétant les faits avec une sagacité des plus hardies, ouvrant des aperçus ingénieux et nouveaux, faisant revivre les personnages, ressaisissant leurs instincts, leurs passions et jusqu'à leurs intimes habitudes, remontant à la source des émotions, des engouemens, des enthousiasmes ou des haines qui agitèrent une époque, trouvant des rapports imprévus entre les temps et les hommes, rattachant les uns et les autres à des lois génératrices et éclairant cet ensemble des reflets d'une imagination énergique. Que résulte-t-il de cette élaboration ardente de tant d'élémens divers? A côté de l'histoire, qui a ses conditions, sa rigueur et sa mesure, ce sont des tableaux de genre pleins de mouvement, brillans de couleur, de vraies fantaisies historiques, qui ont le mérite de replacer sous vos yeux bien des détails familiers, intimes, inconnus peut-être, où la science ne peut descendre, de vous montrer une image

neuve, saillante, capricieuse parfois, de la vérité que l'historien poursuit par un procédé plus direct et plus sévère. Je crains seulement que, dans cette voie de critique librement et hardiment interprétative, à demi romanesque, il n'y ait un écueil que ne redoute pas assez M. Chasles et que je ne sais comment nommer, puisque c'est le paradoxe. L'instinct de l'observation d'abord entraîne l'esprit et le provoque au curieux examen des choses. S'il arrive que cette curiosité de l'intelligence se développe sous l'influence d'un certain désabusement prématuré, vous verrez un besoin inquiet et impérieux de nouveauté prendre insensiblement le dessus, se substituer à tous les mobiles et devenir l'unique stimulant; la liberté ne sera pour lui qu'un moyen de se mieux satisfaire. Bientôt, pour atteindre au neuf et à l'imprévu, pour ne point rester dans la route commune, on courra le risque de transformer des illusions en découvertes, de préférer ce qui est étrange à ce qui est simplement vrai, de mettre des hypothèses à la place des réalités, de rechercher les témérités qui surprennent au lieu des certitudes qui éclairent, et c'est alors peut-être qu'on laisse mieux apercevoir la nécessité d'un frein intérieur, d'une direction première, d'une pensée fondamentale qui marque sa présence et se révèle, non pour systématiser l'observation, mais pour la conduire, non pour asservir l'indépendance, mais pour lui assigner un but, non pour détourner le goût de la nouveauté, mais pour lui tracer des limites. Il n'est pas d'homme, d'ailleurs, qui se joue avec plus d'aisance à travers ces difficultés que l'auteur des *Études*.

Dans un ordre d'idées plus purement littéraires, le mouvement d'esprit de M. Philarète Chasles n'est pas moins vif et distinct. Contemporain des premières luttes de la rénovation moderne, son originalité ne s'est point formée à ce même foyer d'où sont sortis tant de talens généreux. On ne le voit partager aucune des passions qui enflammaient et divisaient les intelligences, devenir l'auxiliaire direct d'aucune des écoles rivales, se rattacher à aucun des groupes en vue. Dans cette guerre où s'agitaient toutes les questions d'art, de procédés littéraires, de style, où quelquefois même ces questions de forme dominaient un peu trop peut-être, il y a des secrets qu'il ignore, des nuances dont il n'a pas le sentiment. C'est ainsi que, dans un article sur *Joseph Delorme*, il saisissait mal le caractère et l'intérêt de cette singulière production, et y voyait je ne sais quelle tentative de poésie naïve et populaire qui n'était point dans l'intention de l'auteur. Le travail d'innovation qui s'opère parmi nous à cette époque a des traditions, un sens, un côté actuel et national, qui échappent dès l'abord à ce brillant esprit. Faut-il s'en étonner? Tandis que le mouvement de la pensée littéraire se dessinait en France, M. Philarète Chasles vivait à Londres, seul, livré à ses rêves et à une direction étrangère, se fami-

liarisant avec l'Angleterre qu'il avait sous les yeux, avec l'Allemagne qu'il étudiait, et puisant dans ce commerce un instinct hardi d'investigation, une disposition à se préoccuper de toutes les littératures, des élémens essentiels qui les composent et de toutes les phases de leur histoire. Là se sont formés ses penchans, ses opinions, son jugement, les affinités de son talent, ses habitudes de penser. Comme critique, il s'est assimilé bien des qualités anglaises, — une humeur libre et discursive, ce goût complexe d'analyse et de poésie auquel on pourrait reconnaître un *essayist* de Londres et d'Édimbourg, cette aptitude à fouiller un sujet, à féconder une donnée, à extraire d'un livre tout ce qu'il y a de saveur, qui est l'art nouveau et parfait du *reviewer*. Telle est même la force de cette influence première, qu'elle se fait sentir dans le style de M. Chasles; les tours anglais, les locutions anglaises y abondent. Il serait vraiment difficile d'apercevoir la trace d'une filiation française dans l'auteur du *Dix-huitième siècle en Angleterre*, si on n'avait à recueillir les paroles d'un maître sur un écrivain d'un autre temps. « .... Dans ses écrits, dit M. Villemain en parlant d'un critique du siècle dernier, *il* ressemble toujours à un homme de talent et d'humeur qui improvise. Il y a beaucoup à rabattre de ce qu'il dit, beaucoup à retrancher; mais il y a le fond et la forme, la sagacité, la vivacité et le hasard heureux de l'expression. Comme critique, *il* a quelque chose de la liberté de l'éc le allemande, quelque chose aussi de ses affectations..... Ce qu'il est dans ses jugemens, c'est un homme passionné et original qui ne juge ni par règles, ni par méthode, mais sous les impressions qu'il reçoit, ou par des vues de l'esprit qui lui sont propres. Mais ce qu'il est naturellement, il affecte encore plus de l'être. Il prétend toujours que sa critique soit neuve; de là bien des recherches..... » Est-ce de Diderot que M. Villemain parle ainsi? Ces traits et bien d'autres encore ne revivent-ils pas dans M. Chasles? Comme Diderot, notre contemporain ne porte-t-il pas aussi dans la critique « une invention aussi rare que piquante? » N'a-t-il pas comme lui, au milieu de bien des inégalités et des négligences, de ces soudaines bonnes fortunes de verve qui font parfois tomber, au courant de la plume, « de petits chefs-d'œuvre » où l'homme tout entier perce en même temps que l'écrivain, des morceaux tels que cette étude charmante et animée sur un des plus aimables humoristes, sur Charles Lamb? S'il est, du reste, des analogies entre ces deux esprits, il y aurait peut-être encore plus de différences à signaler. J'ai dit que l'auteur des *Études* n'avait point eu de rôle actif dans la révolution littéraire moderne, qu'il en sentait peu le côté actuel, qu'il en saisissait imparfaitement la marche et les nuances, et nul plus que lui pourtant n'était marqué par un goût passionné d'indépendance intellectuelle et par son éducation pour être un novateur. Seulement il l'a été à sa manière : il a innové véritable-

ment en n'adoptant aucun point de vue exclusif, en étendant son regard au-delà du cercle des systèmes en lutte, en cherchant dans l'histoire littéraire moins des noms et des genres à opposer les uns aux autres que des manifestations variées et successives du génie humain, en naturalisant enfin parmi nous ces qualités fécondes et originales dont il avait pris le germe dans la familiarité des Schlegel, des Hazlitt et des Coleridge. C'est ainsi qu'il a été un novateur. Une libre compréhension est le signe de sa critique : à ses yeux, Racine ne disparaît pas dans l'ombre de Shakspeare, et, s'il est prêt à reconnaître le rare mérite, le juste ascendant de Boileau, il ne tente pas moins, avec une spirituelle érudition, à l'égard de ceux qu'il appelle ses *victimes*, comme Saint-Amand ou de Viau, la seule réhabilitation possible, qui consiste à les replacer à la date où ils ont vécu et à ranimer autour d'eux les circonstances morales qui les ont produits. Il a le culte de ceux qui ont eu la gloire, et la pitié pour les vaincus; il est sensible à l'éclat des grandes époques, et n'oublie pas que les périodes travaillées et obscures sont des transitions nécessaires que l'esprit humain a souvent à subir, que l'ensemble seul de tous les phénomènes intellectuels, de toutes les tentatives sensées ou bizarres, couronnées de succès ou avortées, peut former la véritable histoire littéraire. M. Chasles, à qui les diversités et les contrastes n'ont point manqué dans sa vie, après son retour de Londres, s'était trouvé jeté, par un hasard ironique, dans l'intimité de M. de Jouy : il fut quelque chose comme le secrétaire de l'auteur de *Sylla*, et j'imagine qu'avec ce fonds d'humeur et de liberté intérieure qu'il possède, il dut être pour l'estimable littérateur de l'empire un juge secrètement railleur plutôt qu'un disciple. C'était pour lui une de ces conditions que la nécessité impose parfois dans une existence mal assise et troublée, et non une des associations élevées et sincères nées de la conformité de l'esprit et du goût.

Je m'explique, par cette série de complications, le caractère du talent de M. Philarète Chasles et le temps qu'il lui a fallu pour concentrer et fondre dans une maturité laborieuse tant d'éléments divers, pour atteindre à ce relief vigoureux, quoiqu'un peu recherché, qu'il a acquis. Ce n'est qu'après des tâtonnemens sans nombre, des efforts incohérens et obscurs, où l'impulsion intellectuelle est pour peu de chose, après avoir fait des livres anglais, écrit des préfaces pour des romans suspects, composé même un poème inconnu de tous sans doute, et bien digne d'oubli, — *la Fiancée de Bénarès*, — que l'ingénieux critique apparaît avec un certain éclat littéraire, avec une certaine décision, vers 1828, dans un concours ouvert par l'Académie sur l'*histoire de la littérature française au seizième siècle*. Le travail de M. Chasles coïncide avec le remarquable essai de M. Saint-Marc Girardin, qui partagea avec lui le prix académique, et le brillant *Tableau* de M. Sainte-Beuve,

qui ne se doutait pas alors peut-être que la réhabilitation de Ronsard franchirait un jour le seuil de l'Institut. Il y avait, au plus fort des luttes littéraires contemporaines, dans ce XVIe siècle si puissamment agité, de telles analogies de sentiment et de situation avec notre siècle, qu'il n'est pas surprenant de voir les plus vives, les plus fines intelligences remonter à cette source orageuse de nos destinées, s'attacher, avec un intérêt passionné, à une solennelle révision de cette époque où tout s'ébranle sous un souffle ardent, où tout se confond dans un choc longuement préparé, où tout se transforme : — langue, mœurs, institutions. Chacun des écrivains nouveaux que je rappelais a porté dans la peinture du XVIe siècle un esprit et un talent différens. L'essai de M. Saint-Marc Girardin a tous les mérites habituels à l'élégant et soigneux professeur : — la clarté, le tour vif et facile, la netteté des vues, un rare instinct du côté pratique des choses, la correction déliée du style. L'auteur ne s'élève point jusqu'à la philosophie de l'histoire ou de l'art; il ne s'échauffe guère à ce large et mouvant spectacle qui se déroule sous ses yeux, il ne pénètre pas bien avant dans ce chaos de passions vivaces. Son dessin est plus rapide que profond, plus spirituel que vraiment vivant : il a hâte de dégager certains résultats plus incontestables que neufs, et qu'on peut appeler politiques, tels que la liberté de penser. En littérature, il a surtout en perspective le triomphe futur de la discipline. *Enfin Malherbe vint!* dit M. Saint-Marc Girardin après Despréaux. Ce mot, qui clot son œuvre, ne révèlerait-il pas en lui trop peu d'amour pour l'époque qu'il retrace? M. Sainte-Beuve, en bornant son étude uniquement à la poésie, en circonscrivant son sujet, l'a fouillé plus profondément et en a épuisé dans ces limites tout l'intérêt. Nul n'a mis plus de nouveauté dans l'investigation et n'a eu des traits plus sûrs, plus fins, plus brillans. Nul n'est plus familier avec toutes les tentatives littéraires du XVIe siècle, avec tous les essais de rénovation rhythmique qui se produisirent alors. Ces poètes d'une ère long-temps méconnue et dont les splendeurs souveraines du règne de Louis XIV ont intercepté la gloire, — les Ronsard, les Du Bellay, les Desportes, les Bertaut, — M. Sainte-Beuve les entoure d'une prédilection marquée; il a vécu avec eux, il s'est imprégné de leur esprit, autant qu'il le pouvait sans s'y absorber, et reproduit merveilleusement à distance les nuances les plus subtiles de leur physionomie. Quand il écrivait son *Tableau critique*, l'auteur, du reste, lui donnait une valeur de circonstance, en puisant dans ce passé confus des lumières pour l'école poétique nouvelle, en y cherchant les premiers vestiges d'une tradition lyrique qui était à rajeunir, en datant de l'*Avril* de Belleau une inspiration qui, à travers bien des détours et des transformations, devait aboutir aux *Feuilles d'automne*, ainsi qu'il l'a dit, — en rapprochant Mathurin Régnier et André Chénier pour arriver, par le mélange habile

de leurs procédés, à un style poétique nouveau. Les circonstances sont passées, et l'œuvre est restée, de plus en plus saillante, de plus en plus digne de figurer parmi les livres d'une érudition délicate et variée. Le talent de M. Philarète Chasles se fait reconnaître à d'autres signes : dans son esquisse sur le XVIe siècle, les qualités de l'écrivain se décèlent déjà. La peinture qu'il fait de ce temps a plus de liberté et d'éclat que de mesure et de finesse. Il y apparaît surtout un rare instinct du mouvement de l'époque, un besoin de remuer et de combiner tous les éléments de l'histoire, d'étendre, d'élargir le tableau, en multipliant les aperçus, dût-il même en résulter une certaine confusion. L'imagination souvent, on le voit, a servi de guide au hardi critique dans ses recherches d'érudit. S'il est quelque étincelle de poésie sous la poussière morte des faits, il la dégagera et s'arrêtera à montrer l'indigente obscurité du Tasse, dans ce Paris où il passa, à côté de la popularité universelle et fragile du *grand* Ronsard. Il fera revivre et mettra en présence des écrivains tels que Michel Montaigne et de Thou, et, pour les mieux peindre, il les fera parler eux-mêmes. M. Chasles anime ainsi et colore l'histoire littéraire; il la dramatise, par les contrastes imprévus qu'il découvre, en décrivant ce concours actif d'influences qui, par des causes diverses, pénètrent en France entre 1550 et 1610. C'est un véritable drame auquel rien ne manque, et le héros, c'est l'esprit français qui est en cause dans ces agitations puissantes. Dans un remaniement général de son *essai* primitif, l'auteur marque de plus en plus aujourd'hui ce point de vue, en ajoutant à l'intérêt de l'ensemble par des développemens nouveaux et surtout par une curieuse et piquante analyse des élémens et des changemens de la langue nationale.

Mais ici se pose une question qui se retrouve en réalité au fond de tous nos débats littéraires, et qui touche par plus d'un côté à la politique elle-même, à la lente et progressive transformation de nos destinées morales. Cet esprit français que M. Philarète Chasles prend pour héros dans ses dramatiques études, quel est-il? Quelle est sa vraie nature? Chacun le définit à son gré; chacun en retrace une image suivant son goût. Pour les uns, l'esprit français est tout entier dans ces beaux exemples de règle, de noble harmonie, de simplicité sévère, qui se détachent avec puissance sur le fond lumineux du XVIIe siècle. Tout ce qui s'écarte de cette ligne droite et correcte leur semble une déviation périlleuse. Tout ce qui tend à introduire quelque nuance plus hardie, quelque saillie plus vive dans cette image qu'ils se sont faite leur paraît une altération, et, du haut de leur admiration pour ce type élevé, ils négligent volontiers tout ce qui ne porte pas la même empreinte de régularité calme et forte. L'humeur féconde, les graces libres, les exquises licences de Montaigne, ils les jugent sévèrement, comme étant d'un mauvais exemple, et les éloignent à demi de l'en-

ceinte sacrée. Régnier n'est qu'un écolier libertin, d'une imagination heureuse peut-être, mais pervertie par l'indiscipline. Toute cette verve ardente du XVIe siècle leur est suspecte, de même que les naïfs essais du moyen-âge sont pour eux sans attrait. Ils arrivent ainsi à composer un idéal dépouillé en quelque sorte de ses rayons, dénué de vie, où les qualités exclusives dominent; et ce qui ajoute à tous les contrastes de notre temps, c'est qu'on a pu voir ces doctrines d'immobilité littéraire professées par plus d'un décidé novateur en politique. Pour d'autres encore, l'esprit français se résume dans cette élégance facile, dans cette vivacité gracieuse, qui charment les étrangers et qui semblent, au premier abord, expliquer naturellement notre renommée universelle et aimable. A leurs yeux, le trait essentiel de notre caractère est cette fleur d'urbanité qui a eu son plus bel éclat dans la société enivrée, oublieuse et déjà condamnée du XVIIIe siècle. C'est ce quelque chose de fin, de léger, de délicat et de subtil, véritable épicuréisme de la pensée, qui reste comme une qualité nationale, qui a toute la force d'une tradition et a régné à plus d'une époque sous le nom de bel-esprit. Plus d'un critique s'est amusé à rechercher dans nos annales littéraires les vestiges de cette tradition spirituelle et raffinée depuis Charles d'Orléans jusqu'aux ruelles parfumées du XVIIIe siècle, où elle disparaît dans la dissolution des mœurs. Fontenelle est le patriarche du genre à son apogée. Pour ceux qui jugent ainsi, Marivaux a plus d'attrait que Molière. La vraie poésie serait la poésie mondaine des Dorat et des Bernis. On oublie que cette royauté du bel-esprit, dans laquelle, aux yeux de certains écrivains, se personnifie l'originalité française, ne représente que quelques-unes de nos qualités les plus légères, les plus fugitives, et que cette vivacité frivole dont on parle n'est qu'un jeu, un caprice, un moyen d'entretenir dans son repos même l'activité de notre nature quand elle manque de plus sérieux alimens. Il en est enfin qui, moins sévères ou moins superficiellement brillans, tracent un cours plus libre et plus large au génie de la France, en dehors des restrictions systématiques ou de l'atmosphère des salons. Ce qu'ils voient dans l'esprit français, c'est cet ensemble rare de facultés diverses concourant à un même but d'agrandissement, c'est cette séve primitive et féconde qui fermente sans cesse, s'accroît, se propage à travers les siècles comme à travers des saisons également propices. Il n'est point d'époque qu'ils méprisent, point de qualité à laquelle ils s'attachent de préférence et qu'ils s'efforcent de faire prédominer. L'histoire littéraire tout entière est, pour eux, un vaste tableau, d'un intérêt toujours nouveau et puissant; elle embrasse tous les élémens, même les plus obscurs, qui ont contribué à former la vie traditionnelle de l'esprit français, — cet esprit lumineux et souple, prudent et ouvert en même temps, où l'instinct pratique se mêle à une certaine ardeur enthousiaste, où la rec-

titude logique s'allie à un goût hasardeux d'innovation, — cet esprit ingénieusement passionné qu'on voit, dans sa laborieuse carrière, tenter toutes les fortunes, intervenir dans toutes les querelles du monde pour les diriger, se soumettre à toutes les influences pour les absorber, expier parfois ses entraînemens d'imitation par des excès bizarres, puis revenir à propos sur ses pas pour trouver la juste mesure des assimilations possibles, et lutter sans cesse, en un mot, jusqu'à ce qu'il arrive à être l'esprit même de la civilisation. C'est quand on la considère à ce point de vue que l'histoire littéraire s'anime et prend de la vie. C'est là le côté large et fécond de la critique, celui qui prête le plus à des développemens imprévus et dramatiques, et qui est le mieux fait pour séduire un talent tel que celui de M. Chasles. Tout le reste ne peut offrir que des résultats incomplets ou futiles. Il n'est pas difficile de reconnaître cette inspiration dans les divers travaux de notre contemporain sur le XVIe siècle ou sur cette période compliquée de Louis XIII qui lui a offert les élémens de ses curieux portraits des *victimes* de Boileau. C'est l'idée qui le domine, de même que la recherche des influences qui réagissent d'un siècle à un autre siècle, d'un peuple à un autre peuple, est le fondement de ses études sur les littératures étrangères. Dans une introduction, dans un exposé de *vues générales* qui est comme le prologue de ses publications, M. Chasles a voulu fixer la théorie, résumer l'ensemble de ces *influences* qui rapprochent incessamment les nations et tendent à former une sorte de fraternité des intelligences; et, ce qui est singulier dans ce morceau, c'est que, à travers bien des mérites, les traits en sont souvent indécis, les données incertaines, quand elles ne sont pas inexactes. On n'y sent point cette verve qui anime l'auteur dans beaucoup de ses essais où l'idée générale trouve une application plus directe et plus vivante.

Analyser chacune des productions de M. Philarète Chasles serait une œuvre inutile. Ce serait « interpréter des interprétations, » ainsi que le dit Montaigne, et donner trop beau jeu à ce charmant railleur de ceux qui commentent les commentateurs. Il suffit d'en signaler l'esprit, d'indiquer les points les plus familiers à l'ingénieux critique dans ce vaste champ des littératures étrangères où son talent s'est principalement nourri. Ce n'est pas que M. Chasles ait le premier, même de nos jours, exploré ces régions fécondes dont la richesse est loin d'être épuisée encore. Quelques-unes des plus fines, des plus fermes intelligences contemporaines l'ont précédé dans cette voie. Il faut citer un homme d'une remarquable sagacité, d'un savoir étendu, d'une admirable précision de connaissances, Fauriel, dont l'investigation patiente a laissé des traces précieuses, qui passait si aisément de la biographie de Dante à celle de Lope de Vega, de sa belle introduction des *Chants populaires de la Grèce* à ses scrupuleuses recherches sur la poésie ro-

mane, et auquel il n'a manqué qu'une certaine hardiesse de généralisation et quelques qualités plus vives d'exécution pour être un critique supérieur de la lignée des Schlegel. On n'a point encore oublié le légitime succès des *Cours* de M. Villemain, où un tact délicat et sûr sait si bien concilier la tradition et la nouveauté, où l'éloquence vous fait assister à la formation et aux luttes du génie des divers peuples, où un esprit, qu'on voit s'instruire lui-même et s'élever par degrés, vous communique les lumières soudaines qui jaillissent de la comparaison des littératures. C'est la tradition du XVIIe siècle appropriée à notre temps, agrandie et rajeunie dans le plus pur langage. Entre ces deux manières, M. Chasles, avec son goût des curiosités littéraires et un art brillant de reproduction, s'est frayé une voie originale encore. Dans ses études sur les littératures étrangères, un instinct merveilleux le conduit aux points inaperçus, lui fait découvrir entre les idées, entre les œuvres, entre les époques, entre les hommes, des rapports inattendus; il les pressent, il les devine, il les imaginerait presque, s'ils n'existaient pas. S'il concentre son observation sur un écrivain étranger, il le fait revivre par l'érudition, par la fantaisie, par une sorte d'invention qui est le caractère de sa critique. Cette libre et saisissante observation, il l'a appliquée aux littératures du Nord et du Midi, et nul n'a su y rencontrer de plus heureux épisodes. Nul n'a plus hardiment saisi et plus ingénieusement dépeint ces analogies aussi imprévues que frappantes qui se manifestent, pour tout regard intelligent, entre le XVIe siècle italien et le XVIIIe siècle français, — ces deux époques où la décadence d'une société se cache sous l'abus de l'esprit, la licence de l'imagination et la volupté amollie des sens. Le premier, il a ramené au jour cette figure étrange et oubliée de l'humoriste Carlo Gozzi, l'auteur des *Amours des trois oranges*, dont les œuvres sont un des foyers de l'ironie italienne. Les *Études sur le drame espagnol* sont une tentative neuve et brillante pour scruter les profondeurs de l'inspiration catholique; mais le pays que M. Chasles était le plus directement préparé à sentir et à comprendre, c'est l'Angleterre. *Le Dix-huitième siècle en Angleterre* est empreint de cette longue et intime familiarité dans laquelle l'auteur a vécu avec ce grand peuple. Les mystères, les contradictions, la puissance de la civilisation anglaise, sont plus d'une fois éclairés dans ces pages; la littérature y a sa place comme l'histoire, et, entre tous les fragmens dignes d'intérêt, je veux citer la biographie dramatique et touchante de Daniel de Foë, le pauvre homme de génie, qui a passé sa vie dans la misère, la ruine, l'abandon, la persécution, conservant la sérénité de son esprit et la rectitude de son bon sens, fabriquant des pamphlets pour son roi Guillaume, donnant le premier exemple d'un genre littéraire que le succès a couronné après lui, — la *revue*, — et créant dans l'obscurité un livre aussi populaire que

Don Quichotte, — *Robinson Crusoé*. — C'est ainsi que M. Philarète Chasles se partage entre la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne et même l'Amérique et l'Inde. Cette faculté de dissémination est un mérite essentiel dans la critique sans doute, mais elle est aussi un écueil. Connaissez-vous un morceau du philosophe Godwin sur *l'emploi du talent* et sur les dangers d'une trop grande diversité, qui n'est parfois qu'un déguisement de l'inconstance? « A force de fécondité incomplète et d'essais réitérés, dit-il, on ne vient à bout de rien. On effleure tout, on déguste, pour ainsi dire, toutes les saveurs, on embrasse mille pensées, on découvre mille points de vue, on se livre à mille conceptions, et de cette foule de tentatives, d'idées, de chimères, de désirs, d'espérances, rien n'émane, rien ne jaillit. » C'est lorsqu'on a devant soi tant d'horizons divers, des objets si multipliés et si séduisans d'étude, des spectacles dont le contraste risque de produire dans l'esprit le vague et la confusion, qu'il serait d'autant plus précieux d'avoir quelque chose de ce sens supérieur et net, juste et droit, qui corrige les vivacités d'une imagination ardente, et qui, après tant de révolutions morales, est resté, malgré tout, une qualité française; un peu de ce calme et fin coup d'œil de Bayle, un peu de cette miraculeuse clarté de Voltaire, dont notre contemporain ne paraît avoir recueilli qu'une tradition affaiblie et détournée.

Pourquoi ne pas le dire, en effet? ce qui manque à M. Philarète Chasles, ce n'est pas l'abondance des vues, la hardiesse des conjectures, la témérité heureuse de l'imagination; c'est plutôt cette transparente netteté française contre laquelle conspirent encore tant d'excès, et dont la perte serait la défaite même de notre originalité nationale; c'est une certaine justesse qui se traduit dans l'érudition par une exactitude scrupuleuse, dans l'appréciation des faits et des idées par une vérité sensible et complète, dans la peinture des hommes et des choses par un trait précis et lumineux sans faux éclat. Quand, dans une page éloquente de son étude sur *Antonio Perez*, M. Chasles revendique les droits de la synthèse littéraire, montre ce qu'a de fécond une critique qui s'attache à décrire les grands courans intellectuels, au lieu de se perdre dans une analyse poussée à l'extrême et dans les détails vulgaires du monde de la pensée, on est séduit par l'élévation et la générosité de l'inspiration. Si, sous l'empire de ces idées, il distingue, dans l'introduction de ses *Études*, deux races de penseurs et de poètes, deux influences dominantes, — l'une du génie romain, qui a produit Racine, le Tasse, *Molière*, Machiavel, l'autre du génie septentrional, qui a produit Shakspeare, *Dante*, Rabelais, *Cervantes*, il faut bien se demander si cette classification ne serait pas fort entachée d'arbitraire, s'il est vrai que Molière soit un esprit de la famille des Racine et des Tasse, si la grande et catholique poésie de la *Comédie*, et même l'ironie de *Don Quichotte*, ont

rien de commun avec les tendances du génie du Nord? Lorsque l'ingénieux auteur retrace les progrès, fait la part de l'influence espagnole sur la France du XVIIe siècle, les remarques fines, neuves et larges abondent sous sa plume : c'est un épisode sur lequel l'auteur a été un des premiers à jeter la lumière; mais lorsqu'il semble rattacher cet accident intellectuel aux « noces de Louis XIV et de la jeune infante, qui ont lieu sur les rives de la Bidassoa, » il y a là un oubli singulier des vraies origines et de la date de l'invasion espagnole, ou plutôt une contradiction manifeste avec ce que l'historien dit lui-même ailleurs. Quand M. Chasles esquisse l'histoire du drame espagnol et qu'il le montre sortant tout à coup du sein du pays, ainsi qu'il le dit, comme une émanation spontanée de ses passions et de ses mœurs, sans préparation, « sans tradition à respecter, sans habitudes antérieures, » il ne songe pas peut-être qu'il supprime toute une période de la littérature de l'Espagne. L'art dramatique espagnol, tel qu'on le voit dans Calderon, Lope, Tellez, Alarcon, ne s'est pas produit avec cette spontanéité que croit distinguer l'auteur; il a eu sa lente et énergique élaboration; son originalité n'est parvenue à se dégager qu'à travers cette multitude de tâtonnemens, d'ébauches successives, qu'on retrouve à l'enfance de tous les genres littéraires. Sans remonter à des essais plus lointains, comme ce remarquable fragment dramatique du XIVe siècle qui a pour titre *la Danse générale*, M. Chasles ne peut ignorer qu'immédiatement avant l'heure où le théâtre espagnol est apparu dans la splendeur de son essor national, il y a eu un ensemble complet d'efforts pour acclimater au-delà des Pyrénées le génie classique, l'art dramatique de l'antiquité. Des écrivains aujourd'hui obscurs, Villalobos, Abril, Timoneda, imitaient, traduisaient Euripide, Aristophane, Plaute, Térence. La tragédie essayait de vivre en prenant à la Grèce ses héros consacrés, et l'Espagne eut aussi ses Hécube, ses Oreste, ses Agamemnon. C'est cette enfance de l'art espagnol, ce sont ces mystères des origines, ces phases d'incertitude et d'imitation qui échappent ici au regard de l'historien et disparaissent dans le tourbillon de ses magiques et libres évocations. Or, la critique vit d'un sentiment exact de tous les accidens que peut avoir à traverser le génie d'un peuple. Lorsqu'enfin, dans cet ordre de travaux critiques sur les littératures étrangères, M. Philarète Chasles se trouve avoir à comparer les opinions, à juger les jugemens de ceux qui l'ont précédé dans la même voie, lorsque, du point de vue moderne de l'histoire littéraire, il relève en maint endroit l'insuffisance, la légèreté, l'ignorance de ses devanciers, du XVIIIe siècle surtout et de Voltaire, qui le résume avec éclat, se fait-il une idée juste du siècle et de l'homme? Quand il insisterait encore plus sur l'absence d'impartialité qui distingue ce temps, sur ses erreurs multipliées, sur les équivoques assertions de Voltaire au sujet des emprunts faits par

Corneille à l'Espagne, cela suffirait-il pour caractériser complétement l'esprit du plus investigateur des siècles, du plus universel et du plus actif des hommes? Sous cette multitude d'opinions précipitées, de jugemens irréfléchis, d'assertions passionnées, ne sent-on pas qu'il y a au fond un mouvement nouveau de recherche critique dont la portée générale pallie l'effet des inexactitudes partielles, et dont le développement doit servir à corriger ces inexactitudes mêmes?

Chaque époque, on peut le dire, indépendamment de l'imperfection plus ou moins grande des moyens d'instruction dont elle dispose pour arriver à la vérité historique ou littéraire, porte en elle-même ses causes morales d'erreur. Le XVIIIe siècle a propagé dans le monde bien des idées superficielles, bien des notions peu sûres, bien des hypothèses frivoles. Il est de grandes et originales poésies dont le mystérieux caractère est resté voilé pour lui. Il y a dans l'éclatante inspiration d'un Dante, d'un Calderon, d'un Shakspeare, des profondeurs où il ne pénètre pas, mille particularités nationales dont il méconnaît et altère le sens, mille nuances de passion et de sentiment dont il ne discerne pas la délicatesse ou la force, et cela s'explique aisément. Pour ressaisir et interpréter avec justesse l'élément vital et inspirateur d'un ensemble d'œuvres comme celles qui composent le théâtre espagnol dans sa gloire, d'une haute et vaste conception comme *la Divine Comédie*, il faut, à quelque degré, partager le feu des croyances qui respirent dans ces productions, sympathiser avec leur pensée première, ou bien encore, si ce n'est ceci, vivre dans un temps où l'équité de l'esprit sache tout embrasser et tout comprendre au point de vue historique. Le XVIIIe siècle se trouvait-il dans l'une ou l'autre de ces conditions? Bien loin de nourrir dans son sein l'ardeur de la foi religieuse, il réagissait contre elle de toute la force d'un scepticisme altier et dissolvant; bien loin d'être une époque d'impartialité historique, c'était un siècle de polémique hardie, violente, inflexible contre le passé. S'il a aussi interprété Shakspeare avec peu de fidélité et de largeur, je crois entrevoir un motif qu'on n'a point dit, ce me semble. Le XVIIIe siècle tendait à réhabiliter la nature humaine, à l'exalter à ses propres yeux, à lui inculquer l'idée de sa supériorité, d'une perfectibilité indéfinie. La philosophie de Shakspeare, au contraire, ne tend-elle pas sans cesse à mettre à nu nos misères, notre infirmité, le drame secret et amer de nos plus tristes penchans, de nos passions les plus corruptrices se liguant pour fatiguer et énerver notre énergie morale dans des luttes infimes? Voyez Othello, cette noble nature guerrière, se débattant sous le malfaisant et venimeux empire d'un Iago. Comment le XVIIIe siècle, qui flattait l'orgueil de la raison, qui la proclamait souveraine et la montrait si fière, si enivrée d'elle-même, eût-il reconnu quelque chose de cette raison superbe dans l'intelligence chancelante et troublée de Ham-

let? Il n'est pas jusqu'à ces scènes de *Jules César*, où le poète décrit d'un trait puissant la mobilité ardente, l'inconstance passionnée de la multitude ameutée sur la place publique, qui ne viennent contredire l'idéal populaire caressé par les précurseurs de la révolution française. Le XVIIIe siècle se faisait une humanité philosophique et abstraite; Shakspeare voyait l'humanité réelle, et il la peignait comme il la voyait, comme il la sentait parfois avec son génie, dans ces alternatives de grandeur et d'abaissement si fortement caractérisées par Pascal. Au milieu de tant de causes diverses de confusion, ce serait pourtant une erreur de croire qu'il n'y eût point au XVIIIe siècle, dans beaucoup d'esprits, un savoir réel et étendu, que la sphère des connaissances littéraires ne se fût pas sensiblement agrandie, qu'il n'y eût point, au sein de tout ce travail intellectuel, un juste pressentiment de cette loi supérieure de la critique qui consiste dans la comparaison des littératures. Il serait facile de trouver, dans plus d'une publication oubliée et pleine de cet intérêt varié qui s'attache aux curiosités littéraires, la trace d'une préoccupation attentive de tout ce qui se produisait au dehors. On s'étonnerait peut-être de rencontrer dans certains journaux du XVIIIe siècle, assez superficiellement connus, des notions vraies, judicieuses, nouvelles, sur des questions de littérature peu éclaircies encore. N'a-t-on pas observé que les poèmes de Crabbe même avaient eu en France, avant la révolution, des lecteurs et des juges? Il y a jusqu'à des recueils spéciaux consacrés à l'étude des littératures étrangères, et l'un d'eux, le *Journal étranger*, dès 1754, s'inaugure par ces remarquables paroles : « Les productions de la terre, dit-il, varient selon les climats, les productions du génie selon les caractères, celles de l'art selon les besoins, et c'est en étudiant les rapports des unes et des autres qu'on peut surtout étendre et généraliser les connaissances humaines, déraciner les préjugés, naturaliser, pour ainsi dire, la raison chez tous les peuples, et lui donner partout une certaine universalité qui semble lui manquer encore. » Ces paroles ne pourraient-elles pas servir d'épigraphe à l'étude la plus largement comparative des œuvres et des mouvemens de l'intelligence humaine? Quant à Voltaire lui-même, la plus brillante, la plus vivante personnification du XVIIIe siècle dans ses hardiesses heureuses comme dans ses écarts, prenez garde de toucher à ce merveilleux Protée, qui avait le don de rester vrai, même lorsqu'il se trompait, selon l'ingénieuse hyperbole de M. Villemain. Cet homme, qui a commis tant d'erreurs, jugées et rectifiées depuis long-temps du reste, qui a pu jamais l'égaler en promptitude et en étendue d'esprit? qui a jamais eu plus que lui cette curiosité active, cette ardeur voyageuse qui va d'une contrée à l'autre, d'un objet à un autre objet, qui aime à se nourrir de mille connaissances diverses, sans rien approfondir, il est vrai, effleurant tout, mais laissant tomber sur chaque chose un rayon

transparent et vif? Il a jeté ainsi en courant une multitude d'observations pénétrantes sur toutes les littératures, sur l'Arioste, le Tasse, Ercilla. La *Correspondance* tout entière, plus qu'aucun autre de ses ouvrages, le montre tel qu'il est, dans la vivacité impressionnable de sa nature, dans la souplesse prodigieuse et la diversité de son goût plus élégant et plus libre que profond. « Il faut donner à son ame toutes les formes possibles, dit-il dans une de ses lettres; c'est un feu que Dieu nous a confié, nous devons le nourrir de ce que nous trouvons de plus précieux. Il faut faire entrer dans notre être tous les modes imaginables, ouvrir toutes les portes de son ame à toutes les sciences et à tous les sentimens. » (*A M. de Cideville*, 1737). Pensez-vous qu'il ignore l'intérêt que peut offrir l'étude de la différence du goût des nations? Voyez cette lettre *à l'abbé Asselin* (*Cirey*, 4 novembre 1735), où il signale, au sujet des attaques de Desfontaines, ce côté supérieur de la critique, comme pour marquer un point inaccessible à ses détracteurs. Dans cette question même des *emprunts de Corneille*, que traite M. Chasles particulièrement, Voltaire est-il donc si loin de la vérité essentielle, ne l'entrevoit-il pas lorsqu'il dit dans une lettre *à Duclos* (*Délices*, 1762) : « La question de savoir si Corneille a pris une demi-douzaine de vers de Calderon, comme il en a pris deux mille des autres auteurs espagnols, est une question très frivole? » Ce qui importe, en effet, c'est de savoir comment ce vigoureux génie a triomphé d'une imitation qui lui était imposée par les influences de son temps. C'est par cette réunion de qualités étincelantes, par ce goût libre et hardi de la nouveauté, par cette universalité brillante et facile que l'auteur des *Lettres sur les Anglais*, malgré la mobilité superficielle de ses opinions, mérite d'être mis au premier rang entre les hommes qui ont contribué à la fondation de la critique moderne. C'est la véritable originalité de ce miraculeux esprit qui reflète son époque tout entière, et nous offre le résumé vivant de ses tendances, de ses instincts généreux, de ses légèretés et de ses excès.

Oui sans doute, le scepticisme qui domine le XVIIIe siècle a plus d'une fois altéré son sens critique et donné à ses jugemens quelque chose de systématique, de passionnément destructeur, d'étroit par conséquent, qui déforme les objets, qui voile quelques-uns des plus grands, des plus profonds aspects du passé, de l'histoire politique ou littéraire; mais ce vice moral, — c'est le seul nom qu'on lui puisse donner, — quand nous l'attaquons, quand nous en signalons les effets désastreux au sein d'une autre époque, sommes-nous bien sûrs d'en avoir extirpé le germe de nos ames, de ne point être nous-mêmes sujets à un autre genre d'erreur qu'il peut engendrer par des voies différentes? Ne serait-il pas vrai plutôt qu'il n'a fait que se transformer dans nos intelligences, qu'il n'a fait que changer de face, avec cette souplesse habile

d'un penchant toujours caché dans quelque repli de la nature humaine, toujours prêt à se relever de ses défaites et à se produire sous un nouveau masque? De nos jours, le septicisme n'a point, il est vrai, le caractère exclusif, étroit, qu'il avait au XVIIIe siècle; non, il affecte, au contraire, la largeur des idées, il simule la foi rénovatrice, il vise à embrasser le monde; il ne lui faut rien moins à tenter que la reconstitution complète de l'humanité, et il s'étonne lorsque ce qu'il y a d'essentiellement destructeur en lui éclate tout à coup et se manifeste par de sanglantes perturbations. Qu'on s'y arrête un moment, le plus profond scepticisme n'est-il point le véritable et unique mobile de ces théories aussi vastes qu'impuissantes d'*organisation* qui ne tiennent aucun compte des conditions les plus immuables des sociétés, des sentimens les plus naturels, les plus irrésistibles du cœur de l'homme? Dans le domaine de l'action, n'est-ce point le scepticisme qui fait chanceler les ames en apparence les plus fières à l'heure où on les croyait au bout de leurs évolutions, qui les fait fléchir lorsqu'elles se trouvent sommées par leur fortune de choisir entre toutes les pensées qu'elles ont flattées, caressées et désertées tour à tour? Et dans la sphère littéraire, n'est-ce point encore le scepticisme qui produit ces œuvres, mensonges éloquens de l'histoire, où d'inconciliables pensées viennent se heurter, où les inspirations les plus opposées se croisent et se neutralisent, où toutes les apothéoses, toutes les glorifications sont essayées, où les impressions de l'écrivain, à mesure que les événemens et les hommes passent devant lui, subissent je ne sais quelle transformation successive, sous le prétexte d'une impartialité qui n'est que de l'indifférence morale ou le jeu passionné d'une imagination mobile? Certes, M. Chasles, et il l'en faut honorer, répudierait toute solidarité avec ce genre de scepticisme qui, pour être différent de celui du XVIIIe siècle, n'en a pas moins des conséquences funestes et n'est pas une moindre source d'erreurs d'une autre espèce, et pourtant notre spirituel contemporain, à son insu, ne se laisse-t-il pas aller par momens à l'invisible courant? N'est-ce point, au fond, quelque peu de fantaisie sceptique qui explique ce penchant que je signalais dans M. Chasles à tenter toutes les interprétations, à contredire volontiers l'opinion accréditée, à substituer à cette vérité simple, directe, qui devient aisément vulgaire sans perdre de son élévation et de sa grandeur, une vérité étrange, inattendue, qu'il fait jaillir de la combinaison de détails réunis avec art, et qui rapetisse souvent les faits et les caractères? Ingénieux caprice d'un esprit ardent et inassouvi, d'une intelligence déliée qui ne résiste pas à l'attrait de la nouveauté et de l'imprévu! Voyez un des plus brillans *essais* de l'auteur, un de ceux où sont le mieux résumées toutes ses qualités d'intuition, de vigueur, de souplesse, de verve hardie, et dont l'éclat a décoré ces pages mêmes, la biographie de *Franklin*.

On connaît assez le rôle et les actions du calme et glorieux apôtre de la liberté américaine. L'impression qui est restée de cette illustre existence est celle que laisse une vie consacrée tout entière au devoir pratique, à la vertu simple et active, dévouée à l'un des plus grands buts qui puissent tenter l'ambition humaine, la création d'un peuple, plus qu'aucune autre marquée pour répandre dans le monde ces principes de liberté, de justice, de tolérance, qui sont devenus le domaine inaliénable de la civilisation moderne. La conscience publique s'est-elle donc trompée dans cette appréciation instinctive, ainsi que le veut M. Chasles? Quelques témoignages familiers d'une correspondance inédite suffisent-ils pour altérer la physionomie générale de l'homme? L'ironique biographe croit voir surtout dans Franklin une nature fine, rusée, égoïste, dépourvue des inspirations supérieures de l'abnégation et du dévouement, qui fait « de la vertu un art, de la probité un commerce, de l'amour des hommes un calcul, » en un mot, le représentant sans grandeur d'une société sans héroïsme. Quoi! serait-ce là l'homme dont on a l'habitude d'invoquer la mémoire comme celle d'un bienfaiteur de l'humanité? Serait-il vrai que nous assistions à une scène de plus de cette « comédie des réputations » que l'auteur signale à la verve sanglante d'un Molière? Je ne veux pas dire qu'il n'y ait rien de vrai dans le point de vue critique de M. Chasles à l'égard de Franklin, qu'il faille se fier aux engouemens étourdis du salon de Mme d'Houdetot, du XVIIIe siècle tout entier, qui le travestissait en nouveau Christ; que l'admiration vulgaire n'ait point exagéré, idéalisé outre mesure le côté sérieux du caractère du grand Américain, et qu'il n'y ait pas eu sous ce rapport ce que l'ingénieux critique appelle un mirage de l'histoire; mais, dans son éloignement pour l'idolâtrie du lieu commun, M. Chasles ne s'est-il pas aussi trop complu à dépeindre l'autre face de cette nature supérieure, à en rechercher les faiblesses, les imperfections, à faire prédominer certains traits familiers qui ne sont qu'accessoires, et qui deviennent ici les signes caractéristiques? N'a-t-il pas cédé, de son côté, à ce que j'appellerai un mirage de l'imagination? Combinez avec impartialité tous ces élémens, essayez un instant de dégager ce qui doit survivre à ces appréciations extrêmes; il restera le Franklin réel, grand dans sa simplicité, charmant dans sa vertu, vrai sage moderne et spirituel dans sa sagesse, comme il l'était dans sa charité délicate, ainsi que le témoigne une lettre à un M. Benjamin Webs, à qui il envoyait dix louis. « Quand vous retournerez dans votre pays, dit-il, si vous rencontrez un honnête homme qui soit dans cette même gêne où vous vous trouvez aujourd'hui, ayez la bonté de vous libérer envers moi en lui prêtant pareille somme; mais recommandez-lui bien, en même temps, de s'acquitter à son tour de la même manière dès que ses facultés le lui permettront et qu'il en trouvera l'occasion. J'espère

que mes dix louis passeront ainsi dans beaucoup de mains avant de rencontrer un faquin qui s'avise de les arrêter au passage. » Il restera l'homme qui a été l'apôtre du travail, et, plus que l'apôtre, l'exemple vivant de ce que peut une obstination laborieuse, une persévérance résolue et honnête. M. Chasles ne veut voir ni grandeur, ni héroïsme, ni inspiration supérieure du dévouement dans ces hommes qui ont été à la tête d'une entreprise telle que l'indépendance américaine. Qu'avaient-ils cependant pour les soutenir, si ce n'est un dévouement inébranlable, sans faste, mais au-dessus de toutes les séductions, un sentiment énergique du droit et la volonté irrévocable de le faire triompher à travers tous les obstacles, à travers tous les périls, à travers les plus dures épreuves? Ce n'est point là peut-être encore l'héroïsme plein de rayons et d'éclairs d'un César et d'un Napoléon; mais n'y a-t-il au monde que cette espèce d'héroïsme? N'y a-t-il point celui qui réside dans l'accomplissement du devoir, dans la défense invincible du droit et dans le respect de ce droit au milieu de toutes les tentations que peut offrir à l'ambition un ébranlement révolutionnaire? C'est un malheur de notre pays et de notre siècle d'avoir aisément la superstition de la force, de croire aux dominateurs bruyans, aux génies abusifs, comme si la lumière morale, lorsqu'elle éclaire et purifie un caractère, ne restait point la plus belle auréole, n'était point encore ce qui l'élève le plus sûrement au-dessus de tout. C'est cette immortelle couleur d'héroïsme moral qui décore la vie d'un Washington, d'un Franklin, et qui, bien loin de pâlir à mesure qu'ils avancent en âge, ne fait que se raviver pour briller de son plus attendrissant éclat sur leur dernière heure, lorsque, pleins de jours, dépouillés de dignités et d'honneurs, couverts seulement de la gloire de leurs souvenirs, ils s'en vont simplement, paisiblement, rendre leur ame à Dieu, au milieu de ceux qu'ils aiment, dans ce foyer où ils sont rentrés sans regret, sans arrière-pensée, après avoir créé une nationalité nouvelle. Cette vieillesse de Franklin, dont la « beauté idéale » n'échappe pas à M. Chasles, ne me semble pas, comme à lui, un contraste avec son âge mûr; elle en est le couronnement au contraire, la conclusion naturelle. Ah! bien loin de faire rejaillir jusque sur cette image sérieuse et douce de Franklin quelques-unes de ces libres saillies d'une humeur ironique, plus que jamais replaçons sur son piédestal cet homme qui a aimé le peuple, mais d'un amour fin, intelligent et sévère, et non en flattant servilement ses passions, qui n'a cessé de prêcher la loi du travail et du devoir, dont le nom est un symbole de moralité pacificatrice dans nos rébellions, de vertu pratique dans nos relâchemens, de foi simple et droite dans nos jours où s'agitent tant d'instincts aveugles ou versatiles qu'on prend souvent pour des convictions. N'ôtons rien à cette renommée populaire, dont le spectacle apaise et rend meilleur, à ce type

consacré de probité morale, si bien fait pour servir de modèle à ceux que leurs facultés désignent pour le maniement des plus grands intérêts d'un peuple, comme à ceux dont la vie se passe dans les obscurs devoirs d'une obscure condition.

Ce sont là bien des observations critiques sur un ensemble de travaux dont le mérite éclate à chaque page, à l'égard d'un talent des plus vigoureux, des plus séduisans, qui vous entraîne à sa suite dans ce qu'on pourrait appeler un voyage autour du monde littéraire, et vous associe à ses plus secrètes impressions. Je les fais, parce que, entre des esprits qui se respectent, la critique ne saurait être un dialogue de louanges affadies, d'adhésions sans liberté, parce que, dans ce siècle où un prurit universel pousse chacun à se produire, à faire son livre, son journal, son prospectus, son affiche, on ne critique pas tout le monde, et que la discussion est le seul moyen de marquer la différence entre l'écrivain supérieur et l'écrivain de hasard. Si, en allant au fond des choses et en jetant les yeux autour de soi, on demande encore à quoi bon, dans la chaleur de nos préoccupations, consacrer un seul instant à de tels objets, à une étude où il n'est question ni de l'organisation du travail, ni de la démocratisation du capital, ni de l'association, ni de l'impôt progressif, quel intérêt il peut y avoir dans la simple révision de quelques idées littéraires, dans un calme retour sur quelques points d'histoire ou d'art, il est aisé de répondre que cet intérêt littéraire est un des premiers intérêts de la France, que là est un des signes les plus caractéristiques de sa grandeur, et que ce n'est point pour les lettres une raison d'abdication, parce qu'elles ont à partager les conditions douloureuses d'une commune épreuve, parce qu'elles ont à subir l'injure stupide de vulgaires sophistes, l'indifférence des meilleurs, l'oubli d'un public si violemment distrait. Chacun, il est vrai, au sein d'une crise prolongée, a ses heures de découragement, ses instans de mortelle défaillance; chacun a ses jours où il se dit aussi en lui-même : A quoi bon! Sans doute le flot, jusque-là inaperçu, qui est monté soudainement, a emporté bien des projets, confondu bien des espérances, troublé bien des rêves paisibles d'existence studieuse, étouffé ou ajourné plus d'une tentative féconde; sans doute d'inévitables changemens s'introduiront dans nos habitudes intellectuelles; dans des circonstances nouvelles, il faudra de nouveaux efforts; les intelligences ont à retrouver leur voie, à se dégager de leurs incertitudes, à ressaisir une inspiration nette qui les anime et les dirige. Après avoir beaucoup fait, il faudra s'avouer, sous peine de déchéance, qu'il reste encore à faire. Vaste mouvement de transition où les causes et les chances de naufrage sont aussi nombreuses que celles de succès! Et il est cependant un instinct plus fort qui nous avertit que, quelles que soient les anxiétés

du présent, il y a dans les lettres quelque chose de nécessaire et de vivace qui doit résister à tous les chocs et leur assure un imprescriptible ascendant. Les formes sociales se modifient, les lettres restent ce qu'elles sont essentiellement, l'expression de ce qu'il y a en nous de plus vivant, de plus noblement passionné, de plus délicat, de plus immortel. Elles sont l'actif et généreux instrument de l'unité morale des peuples; sous toutes les faces qu'elles peuvent revêtir, — poésie, histoire, philosophie, critique, — sous leurs mille aspects, elles ont leur place dans toute société civilisée, car elles en sont la pensée même. C'est cette pensée qui ne saurait abdiquer et périr, dont le travail traditionnel se poursuit à travers toutes les agitations publiques. Et puis, en dehors de tant de raisons générales et décisives, lorsque la réalité est pleine d'incertitudes et de violences, lorsque les déchiremens se succèdent au souffle des passions aveugles ou haineuses, n'y a-t-il pas une sorte de volupté amère à se réfugier dans ce monde idéal où l'esprit se tempère et s'élève, où celui qui sait voir peut trouver, dans les manifestations les plus lointaines et les plus diverses du génie de l'homme, la consécration de tout ce que la folie des utopistes cherche à ébranler, de cette pauvre liberté de l'être individuel tant ballottée et sacrifiée à je ne sais quelle promiscuité monstrueuse, de ce droit d'arroser un coin de terre de ses sueurs et d'y mettre son orgueil et sa joie, de ce foyer intime et sacré qui est la plus sûre école où l'on puisse apprendre à aimer cette autre famille, la patrie, et ensuite la grande famille humaine?

CH. DE MAZADE.

HISTOIRE

DE

L'IDÉE DU TRAVAIL.

L'obligation du travail, le droit *du* travail, le droit *au* travail, voilà trois mots ou plutôt trois doctrines opposées qui luttent depuis longtemps dans le monde, et dont la querelle semble se ranimer, de nos jours, plus vive et plus ardente que jamais.

L'obligation du travail est la doctrine chrétienne; le droit du travail est la doctrine des économistes du XVIIIe siècle; le droit au travail est la doctrine des organisateurs chimériques et désastreux que notre siècle a enfantés.

Comparons rapidement l'histoire de ces trois doctrines, car elles ont eu leur histoire; elles ont eu leurs effets et leurs conséquences sociales. Ce ne sont pas seulement des pensées, ce sont des causes. L'homme qui se croit obligé au travail par la loi divine, l'homme qui croit que personne ne doit le gêner dans l'exercice de son travail et de son industrie, et que personne surtout ne doit lui en ravir ni même lui en disputer les œuvres, l'homme enfin qui croit que l'état lui doit du travail, c'est-à-dire le moyen de vivre lui-même et de faire vivre sa famille, ces trois hommes pensent et agissent différemment. Or, l'état de la société dé-

pend des pensées et des actions des hommes. Tant valent les individus, tant vaut la société. Nous cherchons, de nos jours, un secret introuvable, celui d'une société qui vaudrait mieux que les individus qui la composent, d'un tout qui vaudrait mieux que ses parties. Mettre la vertu dans les mœurs publiques et la licence dans les mœurs privées, c'est une chose commode qui flatte à la fois les vices du cœur et les prétentions de l'esprit; mais c'est une chose impossible. Jusqu'ici, personne n'a pu réussir à faire la cité de Dieu avec les sept péchés capitaux.

Indiquons les traits principaux de la doctrine chrétienne, celle de l'obligation du travail.

Le jour où l'homme a commencé la vie de ce monde, le jour où il a quitté le paradis pour la terre, c'est-à-dire la perfection pour la réalité et l'infini pour le fini, ce jour-là, il lui fut dit qu'il mangerait son pain à la sueur de son front. Le travail est donc une des conditions de la vie de l'homme en ce monde, c'est une des limites imposées à l'humanité. Quiconque cherche à changer le travail en jeu, en cérémonie, en prétexte; quiconque ne laisse point au travail sa nature pénible et rude cherche à s'affranchir des conditions de l'humanité. Le travail, selon la doctrine chrétienne, fait partie des effets du péché originel et de la déchéance primitive de l'homme; il est un des signes de cet assujétissement à l'imperfection, qui est le caractère de notre humanité. Je ne veux pas soutenir que la question sociale qui nous tourmente en ce moment n'est qu'une question théologique, je ne veux pas montrer que nous tentons de relever l'humanité de son imperfection originelle et d'établir dès ce monde le royaume de Dieu, c'est-à-dire le royaume où une intarissable abondance suffit à une intarissable jouissance : je laisse de côté ces questions, et je m'arrête à l'obligation du travail, telle que la définissent les pères de l'église.

Le travail n'est pas seulement une peine et un châtiment, dit saint Chrysostôme; il est, comme tous les châtimens de Dieu, un avertissement et un remède. Les peines inutiles, qui ne servent qu'à la vengeance et à la colère, appartiennent à la législation humaine. Les peines de la législation divine servent au repentir et à la régénération de ceux qu'elles frappent. Tel est le travail, quand il est vrai et sincère, quand il n'est ni artificiel ni illusoire. Le travail, tel que Dieu l'a institué, est rude, mais il est productif. C'est là son caractère le plus certain. Rien n'était si facile à Dieu que de dire à la terre de tout produire spontanément; rien n'était si facile à Dieu, qui est le producteur inépuisable, de suffire aux besoins du consommateur inépuisable qu'il avait créé. Il ne l'a pas voulu. Il a contenu nos appétits par nos peines et par nos labeurs; il nous a dit : Vous n'aurez que ce que vous produirez; mais du même coup il a donné au travail de l'homme le don d'être productif.

Le travail n'est pas seulement le moyen que l'homme a de vivre : il vaut mieux que cela. Si le travail, en effet, ne servait qu'à faire tourner éternellement cette grande roue de la vie humaine, l'homme se demanderait bien vite à quoi bon. Les machines qui dépensent leur force à produire du mouvement sans produire d'effet sont des machines ridicules. Travailler pour vivre et vivre pour travailler, telle n'est pas, telle ne peut pas être ici-bas la vocation de l'homme. J'aimerais autant, à ce compte, la vocation de l'écureuil qui tourne sa roue. Il faut considérer le travail de l'homme par ses grands côtés, par le côté qui touche à la nature matérielle et à la nature morale, que le travail change et améliore toutes deux.

La nature matérielle : voyez comme saint Chrysostôme (1) peint la terre couverte de ronces et d'épines, tant que la main de l'homme ne s'y applique pas! Le travail seul la fertilise et l'embellit. Saint Chrysostôme écrivait avant les prodiges de l'industrie et de la science modernes; mais il admirait déjà les changemens merveilleux que l'homme faisait sur la terre. *L'Ecclésiastique*, plus ancien que saint Chrysostôme, admire aussi les œuvres de l'homme; il décrit les divers métiers, le laboureur qui mène la charrue et qui prend plaisir à tenir à la main l'aiguillon dont il pique ses bœufs, le charpentier et le maçon qui songent nuit et jour à leur travail, le graveur qui grave les cachets, qui s'arrête à diversifier ses figures et s'applique à imiter la peinture, veillant pour achever son ouvrage; le forgeron qui s'assied près de l'enclume et considère le fer qu'il met en œuvre. La vapeur du feu sèche son corps, mais il résiste à l'ardeur du fourneau. Le son du marteau et de l'enclume lui fait perdre l'ouïe, mais son œil est attentif à la forme qu'il veut donner à son ouvrage. Tous ces hommes sont heureux de l'industrie de leurs mains, et ils s'étudient à être habiles dans leur métier; sans eux et sans leur travail, les villes ne seraient ni bâties, ni habitées, ni fréquentées... Ils maintiennent l'état du monde, quoique leurs souhaits ne concernent que leur art (2).

Voilà le tableau d'une industrie bien timide encore et bien faible. C'est l'enfance du travail humain, et cependant que l'effet de ce travail est déjà grand! Il est loin des merveilles de l'industrie et de la science modernes; mais c'est ce travail qui bâtit les villes, qui y appelle les habitans et les voyageurs. Aux champs, il change la face de la terre et la taille des animaux, qu'il fait plus grands et plus beaux; dans les

(1) Homélies sur l'épître aux Romains.

(2) *Ecclesiast.*, ch. 38. — Je passe les versets suivans : « Et toutefois on ne leur demandera point leur avis dans le conseil du peuple, et ils ne prendront pas la parole dans l'assemblée, et ils ne seront pas assis sur les siéges des juges; ils n'interpréteront pas les lois qui font les jugemens; ils ne publieront point les instructions ou les règles de la vie; ils ne trouveront pas l'éclaircissement des paraboles.... »

villes, il pétrit le fer comme l'argile, il taille le bois et la pierre; il maintient enfin l'état du monde, qui tomberait bientôt dans la stérilité et dans la solitude, s'il n'était sans cesse assisté et comme régénéré par le travail de l'homme. Non-seulement le travail donne une face nouvelle au monde matériel, il donne aussi la joie au cœur de l'homme. Le forgeron aime à forger, le maçon à bâtir, le potier à façonner, le graveur à graver; ils se réjouissent ou se consolent tous en l'œuvre de leurs mains. Le travail enfin, même dans ces siècles de timidité et de faiblesse industrielles, avait déjà sa qualité la plus caractéristique; il ne faisait pas seulement vivre les hommes, il produisait une œuvre, il faisait du monde matériel le digne domicile de l'homme, et, de plus, il produisait un sentiment, c'est-à-dire qu'il réjouissait le cœur de l'homme. Il changeait et améliorait du même coup la nature matérielle et la nature morale.

Les docteurs chrétiens montrent encore bien mieux l'heureuse influence du travail sur la nature morale que les grands changemens qu'il apporte dans la nature matérielle. Ils vont même jusqu'à croire que si Dieu a voulu que la terre ne produisît de moissons que celles que procure le travail, c'est surtout pour que l'homme ne tombât pas dans l'oisiveté, mère de tous les vices. Le travail est à l'homme, dit saint Chrysostôme, ce que le frein est au cheval : il le contient et le dirige. L'homme qui travaille purifie et fortifie son ame, et les pères de l'église ne parlent pas seulement ici du travail en général, ils parlent du travail des mains. C'est au travail, sous sa forme même la plus rude et la plus grossière, qu'ils attribuent une salutaire influence sur l'ame. Ils tiennent à ce que l'homme, condamné au travail par la parole divine, acquitte sa dette, et l'acquitte par la sueur du corps, selon la lettre même de l'arrêt; mais ils croient en même temps que l'acquittement de cette dette procure à l'ame une satisfaction qui l'épure et qui l'affermit. Saint Augustin (1) veut que les moines travaillent de leurs mains, et il fait de ce genre de travail une des obligations de la vie monastique. En vain les moines veulent équivoquer à ce sujet; en vain disent-ils qu'ils travaillent quand ils vaquent à la prière, au chant des psaumes, à la lecture de l'Écriture sainte. Saint Augustin n'admet pas ces capitulations de conscience; il veut que les moines travaillent, il veut que l'obligation chrétienne soit rigoureusement accomplie.

Les idées du christianisme sur la nécessité et sur l'utilité morale du travail ont dû singulièrement influer sur la réhabilitation de l'industrie. Exercée autrefois par des esclaves, l'industrie se ressentait de l'abaissement de ceux qui l'exerçaient. Grace au christianisme, elle devient la condition générale de l'humanité; elle est autorisée par l'exemple

(1) *De Opere monachorum.*

de saint Paul, défendue énergiquement par les pères de l'église, imposée comme une règle de perfection à l'élite de la société chrétienne, c'est-à-dire aux moines : personne ne peut plus la mépriser. Mais je laisse volontiers de côté le secours que le christianisme a prêté aux professions industrielles pour m'attacher uniquement à l'influence morale qu'exerce le travail manuel.

Jean-Jacques Rousseau, dans l'*Émile*, recommande aussi le travail des mains; il veut qu'Émile apprenne à être menuisier. Cette idée a fait beaucoup rire; quant à moi, je l'ai toujours approuvée, et je me permettais de la défendre dès 1837. Je la défendais par les raisons que donne Rousseau, et qui sont curieuses à lire, aujourd'hui surtout; je la défendais aussi à l'aide des raisons que j'empruntais à saint Augustin, dans son *Traité du travail des moines*. Un mot d'abord des raisons de Jean-Jacques Rousseau pour faire apprendre un métier aux enfans. « Vous vous fiez, dit-il, à l'ordre actuel de la société, sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables, et qu'il nous est impossible de prévoir ou de prévenir celle qui peut regarder nos enfans. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet. Les coups du sort sont-ils si rares que vous puissiez compter d'en être exempt? Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions. Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore long-temps à durer... Qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors (1)? » Prophétie curieuse, déjà accomplie sur une génération, celle des émigrés de 92, et qui semble près de s'accomplir sur une autre génération, sur la nôtre, qui a pu croire et qui peut croire encore que le seul patrimoine solide que le père puisse laisser à ses enfans est le métier qu'il leur aura fait apprendre.

Ce n'est pas seulement à cause de l'instabilité des fortunes d'ici-bas que Jean-Jacques Rousseau prêche l'apprentissage du travail manuel; il montre aussi quels sont les avantages de cet exercice pour l'ame et pour le corps, et c'est de ce côté qu'il se rapproche de saint Augustin d'une manière imprévue. Ce que le grand docteur trouve de bon dans le travail des mains, c'est qu'il repose la pensée. L'ame ne peut pas toujours prier; il faut donc passer d'un exercice à l'autre, et se délasser de l'activité de l'esprit par l'activité du corps. « Le grand secret de l'éducation, dit Jean-Jacques Rousseau, est de faire que les exercices du corps et ceux de l'esprit servent toujours de délassement les uns aux autres. » De cette manière, l'équilibre s'entretient. Vous n'avez pas des intelligences d'élite et des mains inhabiles et gauches. Il semble en effet que le monde soit partagé en deux classes différentes, celle des hommes qui sont forcés de mettre toujours les bras des autres au bout

(1) *Émile*, livre III.

des leurs, et ceux qui sont forcés de mettre l'esprit des autres au bout du leur. Impuissance du cerveau ou impuissance du bras, même défaut, quoique fort différent, mais qu'il faut corriger, comme le veulent saint Augustin et Jean-Jacques Rousseau, en mêlant les uns aux autres les exercices de l'esprit et les exercices du corps, le travail de l'intelligence et le travail des mains.

Mais le plus grand avantage du travail manuel, aux yeux des docteurs chrétiens, c'est qu'il règle et qu'il contient l'esprit de l'homme. Le travail de la pensée a quelque chose de vague et de capricieux. L'esprit qui médite n'est pas sûr de sa marche : tantôt il va bien et tantôt il va mal, tantôt il est appliqué et tantôt il est distrait. Le travail manuel n'a pas ces secousses et ces incertitudes; il a quelque chose de fixe et de régulier qui influe sur l'esprit. Quelque petite que soit l'attention que le travail des mains demande à l'intelligence, cependant cette attention suffit pour tenir l'esprit et pour l'empêcher de rêver. C'est un grand bien. Je parle ici de la régularité intérieure et toute morale du travail manuel; que dirai-je de sa régularité extérieure? Aussitôt que le travail manuel entre dans la vie d'un homme, il la règle. Le désordre et la fantaisie ne sont plus de mise pour lui; il a ses heures de repos et ses heures de peine. Son lever, ses repas, son coucher, tout est marqué et fixé nettement. Les métiers ne relèvent pas tous du travail manuel, mais ils ont tous quelque chose de mécanique; c'est là ce qui en fait le mérite, parce que c'est là ce qui règle la vie de ceux qui les adoptent. Il faut à l'homme une occupation fixe et certaine; il lui faut une règle en dehors de lui-même, qu'il ne puisse pas changer à sa guise. Le métier littéraire n'est si chanceux et si précaire que parce que le travail intellectuel ne comporte pas une régularité assidue. L'artiste et l'écrivain ne peuvent pas travailler avec la régularité de l'ouvrier, et c'est leur malheur. Leur genre de labeur a besoin d'inspiration, et j'allais presque dire de fantaisie. Il ne se fait pas bien à toutes les heures. Il suit l'allure du cerveau plutôt que celle des bras, c'est-à-dire une allure un peu vagabonde et un peu fantasque, même dans les esprits les mieux réglés.

Résumons les traits principaux de l'idée du travail tel que l'entend le christianisme.

Le travail est une loi imposée à l'homme déchu, mais cette loi porte avec elle sa consolation, puisque le travail est salutaire à l'homme. Le caractère essentiel du travail est d'être une œuvre morale et matérielle, de produire de grands effets dans le monde et de bons sentimens dans l'ame humaine. Tout travail qui n'est point une peine et toute peine qui n'est pas utile, utile au monde matériel qu'elle transforme et qu'elle améliore, utile au monde moral qu'elle corrige et qu'elle épure, ne répondent pas à l'idée chrétienne.

La doctrine chrétienne contient une obligation; elle ne contient l'idée d'aucun droit. L'homme doit travailler, par conséquent la recherche du travail est à sa charge. C'est lui qui doit trouver le travail, ce n'est pas le travail qui doit venir le trouver. Comme le christianisme ne s'occupe de l'homme qu'en regard de Dieu, il n'accorde à l'homme aucun droit. Quel droit en effet l'homme pourrait-il avoir contre Dieu? L'idée du droit ne commence qu'au moment où l'homme, cessant de se mesurer à Dieu, se mesure à ses semblables. Alors il compare et il réclame; alors il prétend qu'il a des droits et non plus seulement des obligations; alors il passe de l'idée de l'obligation du travail à l'idée des droits que lui donne le travail. C'est une nouvelle phase dans l'histoire de l'humanité.

Le droit du travail, tel que l'entend le XVIIIe siècle, a un côté de parenté avec l'obligation du travail, tel que l'entend le christianisme : l'individu seul y est en cause, la société n'y est pas encore prise à partie. Le christianisme ne demandait pas à la société d'assurer l'obligation du travail, il s'en remettait, pour l'accomplissement de cette obligation, à la parole divine et à la nécessité humaine. Le XVIIIe siècle ne demande pas non plus à la société d'assurer du travail à l'individu, il lui demande seulement d'assurer le droit que l'individu a de travailler, sans être gêné ni lésé par personne. Le travail, qui était un devoir selon la doctrine chrétienne, est devenu un droit selon la doctrine des économistes et des philosophes du XVIIIe siècle; mais, qu'il soit un droit ou qu'il soit un devoir, il est toujours resté individuel.

L'esprit du XVIIIe siècle respire tout entier dans ce changement de l'idée du travail. Dans ce siècle, en effet, l'homme cherche à se racheter de sa déchéance, non plus par la grace d'un rédempteur divin, mais par ses efforts et par ses mérites personnels. La rédemption de l'humanité au XVIIIe siècle s'appelle la civilisation, et la béatitude céleste s'appelle la perfectibilité humaine. L'homme se croit en train de devenir dieu. Le travail est un des instrumens de la puissance qu'il veut conquérir, et, pour que ce travail soit puissant, il faut qu'il soit libre. Du reste, l'homme ne pense pas qu'avec le travail rien puisse lui manquer, ni que le travail même puisse lui manquer. Il est plein de confiance; il est fier de cette arme nouvelle qu'il s'est donnée et qu'il a forgée dans son ancienne chaîne; il est fier de ce devoir qu'il a changé en droit. Loin de lui à ce moment l'idée de demander à la société aucune garantie et aucune aide; il ne lui demande que de ne pas le gêner dans son droit. Au XVIIIe siècle, l'homme prend hardiment à ses risques et périls l'exercice des droits qu'il réclame; il ne veut pas que personne fasse sa besogne pour lui. Il a droit de travailler, comme il a droit de vivre, c'est-à-dire que personne ne doit l'entraver dans son travail, comme personne ne doit menacer sa vie; mais personne non plus ne

doit lui apporter son travail à moitié fait, et personne non plus ne doit le faire vivre. Le droit de travailler n'est pas le droit de travailler aux dépens du public, et le droit de vivre n'est pas le droit non plus de vivre aux dépens du public. L'idée du droit au XVIIIe siècle comporte une idée de fierté et d'indépendance personnelle qui fait honneur à l'humanité.

L'état de la société industrielle explique comment le droit du travail était si vivement revendiqué à ce moment. Ce droit était opprimé de la manière du monde la plus fâcheuse. Nulle part l'industrie n'était libre; personne n'était ouvrier ou fabricant à sa guise et selon son génie. On n'était ouvrier et fabricant qu'à la condition d'être membre d'une corporation; hors des jurandes et maîtrises point de travail autorisé. Dans l'industrie comme ailleurs, l'homme avait des priviléges; il n'avait pas de liberté. « Dans presque toutes les villes du royaume, dit Turgot (1), l'exercice des différens arts et métiers est concentré dans les mains d'un petit nombre de maîtres réunis en communauté, qui peuvent seuls, à l'exclusion de tous les autres citoyens, fabriquer ou vendre les objets du commerce particulier dont ils ont le privilége exclusif, en sorte que ceux qui, par goût ou par nécessité, se destinent à l'exercice des arts et des métiers, ne peuvent y parvenir qu'en acquérant la maîtrise, à laquelle ils ne sont reçus qu'après des épreuves aussi longues et aussi pénibles que superflues, et après avoir satisfait à des droits ou à des exactions multipliées... Ceux dont la fortune ne peut suffire à ces dépenses sont réduits à n'avoir qu'une subsistance précaire sous l'empire des maîtres, à languir dans l'indigence ou à porter hors de leur patrie une industrie qu'ils auraient pu rendre utile à l'état... La base des statuts des communautés est d'abord d'exclure du droit d'exercer le métier quiconque n'est pas membre de la communauté; leur esprit général est de restreindre le plus qu'il est possible le nombre des maîtres, et de rendre l'acquisition de la maîtrise presque insurmontable pour tout autre que pour les enfans des maîtres actuels... Parmi les dispositions déraisonnables et diversifiées à l'infini de ces statuts, il en est qui excluent entièrement tous autres que les fils de maîtres ou ceux qui épousent des veuves de maîtres. D'autres rejettent tous ceux qu'ils appellent étrangers, c'est-à-dire qui sont nés dans une autre ville. Dans un grand nombre de communautés, il suffit d'être marié pour être exclu de l'apprentissage, et par conséquent de la maîtrise. L'esprit de monopole qui a présidé à la confection de ces statuts a été poussé jusqu'à exclure les femmes des métiers les plus convenables à leur sexe, tels que la broderie, qu'elles ne peuvent exercer pour leur propre compte... Quelques personnes en sont venues

(1) Préambule de l'édit sur la suppression des jurandes, février 1776.

à dire que le droit de travail était *un droit royal* que le prince pouvait vendre et que les sujets devaient acheter. »

« Nous nous hâtons, dit Louis XVI parlant par la bouche de Turgot, de rejeter une pareille maxime. Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes (1). »

Voilà les véritables doctrines du XVIIIe siècle. Le travail est la plus noble des propriétés, ou plutôt il est le principe et l'origine même de la propriété. Le droit du travail est donc un droit sacré, et la société elle-même n'a pas le droit de le régler, sinon dans quelques cas très rares; car, si elle le règle, elle le gêne et le paralyse, témoin les maîtrises et les jurandes. Elles ont commencé par vouloir organiser le travail, elles ont fini par l'asservir et par le détruire.

Émancipée au XVIIIe siècle, l'industrie a eu, de nos jours, ses grandeurs et ses misères. Les deux choses vont ensemble. Jamais elle n'a fait plus de prodiges, jamais, aidée de la science, elle n'a plus hardiment renouvelé le monde matériel; mais que de fois, dans l'histoire des dieux de l'industrie moderne, Saturne n'a-t-il pas dévoré ses enfans et Jupiter n'a-t-il pas détrôné ses frères! Sous l'impitoyable aiguillon de la concurrence, l'industrie a marché à pas de géant, sans s'inquiéter de ceux qui tombaient et mouraient sur la route. C'était un beau et curieux spectacle que celui de l'industrie, telle qu'elle était encore hier ou avant-hier. Je ne puis mieux la comparer qu'à quelqu'une de ces vastes machines qu'elle emploie. Il n'y a rien qui ait un mouvement plus régulier et plus magnifique que ces grands appareils. Quel ordre! quel concert! quelle merveilleuse harmonie entre tous ces ressorts! quelle puissance en même temps et quels effets! Et cependant il suffit du plus petit dérangement, de la plus faible secousse, d'un grain de sable, d'un oubli et d'une négligence momentanée du cornac d'un de ces admirables animaux, il suffit d'un rien pour tout gâter et pour tout détruire. Il en est ainsi de l'industrie elle-même. Vienne une émeute, vienne un tribun ambitieux et heureux qui s'empare du gouvernement, voilà qu'à l'instant même ce grand et merveilleux appareil de l'industrie s'arrête; plus de mouvement, plus d'action, plus de vie. A la tour de Ba-

(1) Je retrouve dans les excellentes *Lettres sur l'organisation du travail* que M. Michel Chevalier a fait paraître dans le *Journal des Débats*, et qui viennent d'être recueillies en un volume in-12, « qu'il en coûtait 200 fr. à une fille pour être reçue maîtresse bouquetière à Paris. » La réception de la maîtrise coûtait de même 200 fr. dans la communauté des maîtres jardiniers, 12 à 1,500 fr. pour des métiers plus importans, tels que ceux de serrurier, charron, menuisier, pâtissier, etc. Dans les arts plus distingués, il en coûtait souvent plus de 3 à 4,000 livres.

bel, la veille de la confusion des langues, tout allait à merveille, tout le monde travaillait le cœur content et le bras dispos, parce que tout le monde s'entendait, parce qu'on apportait la brique à celui qui demandait de la brique et du mortier à celui qui demandait du mortier : aussi les murailles de la tour s'élevaient, et l'homme montait peu à peu vers le ciel; mais voilà que, du soir au matin, tout à coup les travailleurs perdent le don de s'entendre, chacun parle un langage différent : l'un dit résistance, l'autre répond réforme, le troisième dit république. Alors la confusion vient, et avec la confusion, la ruine. Cette grande et belle industrie française se déconcerte; le mouvement s'arrête; plus de travail. C'est à ce moment que sont venus les esprits chimériques, qui ont promis de rendre à la machine le mouvement qu'elle avait perdu et qu'a été inventé le droit au travail : c'est la troisième phase de cette histoire de l'idée du travail que nous esquissons rapidement.

Le droit au travail est quelque chose de tout nouveau dans le monde, sous ce nom du moins, car au fond rien n'est plus ancien.

Le chrétien qui est obligé au travail cherche le travail, afin d'accomplir la loi de Dieu; il obéit à la foi et à la nécessité. L'homme du XVIIIe siècle qui invoque la liberté du travail, l'invoque dans un esprit de fierté et d'indépendance personnelles. Le travailleur du XIXe siècle, tel que le conçoivent nos utopistes, n'est ni le chrétien qui se résigne, ni l'homme du XVIIIe siècle qui s'enorgueillit. Il croit, comme tous les deux, qu'il doit travailler, mais il ne croit pas que ce soit à ses risques et périls qu'il doive pratiquer ce droit. Il a sur le travail une sorte de droit absolu, indépendant de toutes les vicissitudes de l'industrie et de la société : il n'est pas, comme le chrétien, obligé au travail; le travail est obligé envers lui, obligé à le nourrir. C'est ce dernier mot qui dit tout et qui indique dans quel esprit raisonne le travailleur élevé à l'école des utopies modernes. Il a droit de vivre, non pas dans le sens que personne n'a droit de lui ôter la vie, mais dans le sens que la société est tenue de le nourrir. Le travail que l'ouvrier des utopistes consent à faire n'est que la forme sous laquelle la société s'acquitte envers lui de sa dette. C'est par le travail qu'il donne quittance à la société, dont il est le créancier. Avec cette doctrine, ne cherchez plus dans le travail ce qu'il produit, soit d'heureux changemens dans la matière, soit de bons sentimens dans l'ame humaine : ne cherchez qu'un moyen de faire vivre les gens. Le travail n'est qu'une occasion d'aumône sociale. On ne bâtit plus les Pyramides ou le Louvre pour créer de grands monumens, pour laisser une mémoire visible sur la terre : on bâtit pour nourrir les ouvriers; on ne fait plus des tableaux et des statues à cause de l'art, on en fait à cause des artistes. Avec cette idée, peu im-

porte que le travail soit une destruction ou une construction. Si c'est une construction, c'est pur respect humain : la destruction servirait de même. Aussi, quand en pareille matière les gouvernemens n'ont pas le temps d'avoir des idées, ils se bornent à faire faire quelque chose d'inutile, par exemple remuer de la terre, hausser ce qui était plat, aplatir ce qui était haut, jusqu'au jour où ils s'aperçoivent qu'il serait absolument aussi utile de payer les gens pour ne rien faire du tout que de les payer pour ne rien faire qui vaille. Alors, au lieu de payer le travail inutile, on paie le repos indigent : cela revient au même.

Du droit au travail au droit à l'aumône, la pente est facile. Les gens que l'on fait vivre à l'aide d'un travail factice comprennent vite le mensonge de tout cela. Ils voient bien que le salaire est une aumône. Les honnêtes et les fiers s'en indignent; les paresseux s'en accommodent, et, prenant ce travail pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un pur prétexte, ils travaillent en conséquence.

Un des premiers actes du gouvernement provisoire fut, comme on le sait, de décréter le droit au travail. « Le gouvernement de la république française s'engage, dit la proclamation du 25 février, à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail. Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens. Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la liste civile (1). »

Cette proclamation était grosse de malheurs. Aucun n'a avorté; mais ce que je veux surtout remarquer, c'est qu'elle disait plus naïvement qu'elle ne le croyait le secret de la société qu'elle voulait fonder, quand elle rendait, disait-elle, aux ouvriers, auxquels il appartenait, le million de la liste civile : elle substituait en effet une liste civile à une autre, la liste civile des ouvriers à la liste civile du roi; elle substituait deux ou trois cent mille dynasties à la place d'une seule, et elle investissait ces dynasties de toutes les prérogatives des dynasties royales. Le privilége en effet des dynasties, ou du moins leur prétention, c'est d'être par le droit de la naissance et non par le droit de la capacité. Les dynasties ne conquièrent pas leur existence par leurs œuvres : leur existence est garantie par la loi, à la condition, il est vrai, de remplir certaines fonctions que les uns trouvent importantes et grandes, que les autres traitentde futiles et de cérémonieuses. Cependant, que ces cérémonies ou ces fonctions soient bien ou mal accomplies par les dynasties, leur existence, encore un coup, n'en est pas moins garantie par la loi. Telle est aussi l'existence de l'ouvrier selon la proclamation du 25 février. Qu'il fasse bien ou mal ses fonctions, que son travail soit une œuvre ou une cérémonie, il n'en est pas moins sûr de vivre. Et qu'on ne croie pas

(1) *Recueil complet des actes du gouvernement provisoire*, par M. Carrey, p. 12.

que ce soit la logique qui tire de pareilles conséquences de la proclamation du 25 février. L'expérience les a tirées. Les ateliers nationaux sont l'histoire de ces dynasties fainéantes et rétribuées qui sont sorties en foule des flancs féconds de la proclamation du 25 février.

Rendons justice cependant aux utopistes : d'une part, ils ne savaient pas tout le mal qu'ils allaient faire, et d'autre part, s'ils croyaient faire quelque chose de nouveau, ils se trompaient fort. Un peuple souverain et oisif, ayant sa liste civile, entretenu par l'état, amusé par l'état, n'est pas dans l'histoire une chose nouvelle; cela a déjà existé. Tel était le peuple à Rome dans les derniers temps de la république. « Il vivait, dit un savant historien des lois agraires (1), un défenseur éclairé du système des Gracques, il vivait des aumônes de l'état, des distributions gratuites que lui faisait la république, et de la vente de ses votes. » Ce souverain fainéant, nourri et amusé par l'état, qu'avaient créé les corrupteurs et les destructeurs de la république, se corrige-t-il sous l'empire? Non : il ne vend plus ses suffrages, parce qu'il n'y a plus d'élections; mais l'état le dédommage de cette perte. On augmente les distributions de vivres et on multiplie les spectacles. C'est à ce prix que les empereurs sont des dieux pour le peuple (2). Ils savent que le pain et les spectacles sont les deux grands intérêts du peuple (3). L'annone est la vraie liste civile du peuple; c'est le salaire des ateliers nationaux, moins l'hypocrisie du travail. A l'annone ajoutez la sportule, qui est aussi une distribution de vivres que font les grands de Rome à leurs cliens. Le patronage antique subsistait encore en effet; mais, comme toutes les institutions, il servait à l'abâtardissement du peuple et à la perversion de la société romaine.

Tel était l'idéal vers lequel nous marchions à grands pas : société étrange, en vérité, qui se disait nouvelle, et qui n'avait pour modèle dans le monde que la société romaine dans ses jours de décrépitude; société qui ne pouvait vivre un instant, de nos jours, qu'à la condition que la France entière s'épuisât à entretenir les deux cent mille dynasties du peuple parisien, comme l'univers autrefois servait à l'entretien du peuple romain.

A l'histoire récente et significative du droit au travail, ajouterons-nous quelques réflexions, et essaierons-nous de comparer les effets mo-

(1) M. Antonin Macé, professeur d'histoire. — *Des Lois Agraires chez les Romains*, 1 vol. in-8, 1846.

(2) Nocte pluit totâ : redeunt spectacula mane;
Divisum imperium cum Jove Cæsar habet.

(3) Annonâ et spectaculis plebem teneri, dit Fronton à Marc Aurèle.

raux des trois théories opposées : l'obligation du travail, le droit du travail, le droit au travail? La doctrine chrétienne affermit l'ame par la résignation; la doctrine du XVIIIe siècle rend l'homme actif et indépendant; l'utopie du XIXe siècle l'amollit et l'irrite à la fois. Elle lui apprend à ne point compter sur lui-même et à toujours compter sur la société, et, si la société ne prend pas à ses frais l'entretien chaque jour plus coûteux de son oisiveté, alors l'élève des utopistes doit trouver la société injuste. Il ne sort de sa mollesse de souverain oisif que pour prendre le courroux d'un souverain méconnu et insulté; il doit chercher à détruire la société, ne pouvant l'asservir. Mécontent de lui-même et des autres, plein de présomption et plein de mécomptes, trop flatté pour n'être pas souvent désappointé, trop orgueilleux pour rien apprendre de l'expérience, il passe sa vie à changer de charlatans qui lui promettent la félicité de ses vices.

En morale, le droit au travail procède de l'égoïsme et de la paresse; en histoire, de la mendicité du peuple romain; en économie politique, des ateliers nationaux. Auquel de ces trois titres veut-on le mettre au nombre des principes primordiaux de la constitution?

SAINT-MARC GIRARDIN.

LA

JEUNE IRLANDE.

Un écrivain anglais disait: « Si l'on pouvait trouver quelque machine capable de *désancrer* l'île d'Irlande, de mettre à la voile avec elle, en emportant tout son territoire et toute sa population, et de la remettre à l'ancre à 3,000 milles de distance de l'Angleterre, on souscrirait tous les fonds possibles pour faire faire immédiatement l'opération. » Malheureusement, ce procédé est une utopie. C'est dans les flancs, c'est dans le cœur même de l'Angleterre que la nature a jeté l'ancre de l'Irlande, et elle n'en pourrait être arrachée qu'en entraînant avec elle les sources de la vie. Il n'est pas donné aux hommes de changer arbitrairement la géographie, et, comme l'Angleterre ne peut pas envoyer l'Irlande à deux cents lieues, il faut qu'elle se résigne à cette union fatale, et qu'elle emporte à travers le monde ce grand enfant terrible, suspendu, dans le délire de la faim et de la fièvre, à ses mamelles ensanglantées.

C'est une erreur de croire que la logique gouverne les affaires humaines. Voyez la France! elle a fait, il y a quelque temps, une révolution libérale, une révolution républicaine, ayant pour objet spécial de l'émanciper du despotisme des rois; quatre mois après, elle se précipite éperdument dans les bras de la dictature, et si par hasard quelque innocent conservateur, ayant gardé quelque tradition oblitérée de doc-

trine libérale, s'avisait de désirer tout haut la fin de l'état de siége, les hommes de la veille demanderaient qu'il fût passé par les armes. Ce qui amène sous notre plume cette observation intempestive, c'est le souvenir des circonstances qui déterminèrent l'avénement du ministère de lord John Russell. Sir Robert Peel, si nous ne nous trompons, fut renversé à l'occasion d'un bill qui avait pour but d'interdire la possession illimitée des armes en Irlande. Or, lord John Russell, très grand libéral en ce temps-là, se trouve aujourd'hui forcé, non-seulement de désarmer l'Irlande, mais de la mettre en état de siége, et de la gouverner purement et simplement par la loi martiale. Du reste, l'Irlande, il faut le reconnaître, n'est plus gouvernable autrement. La discussion et la liberté n'y peuvent plus rien; tout a été discuté cent fois, et on est arrivé à l'impuissance. C'est un pays qui ne peut plus être régénéré et renouvelé que par une révolution gouvernementale, une révolution comme l'empereur de toutes les Russies aurait seul le pouvoir d'en faire. La dernière insurrection, qui a si misérablement avorté, n'est qu'un des mille symptômes divers de la même maladie chronique qui dévore traditionnellement cette malheureuse terre. C'est toujours, au fond, la même question, celle de la misère, de la misère universelle, celle du riche comme celle du pauvre, celle du propriétaire comme celle du fermier. L'esprit d'agitation et de révolution travaille sur les mêmes élémens depuis des siècles, sur cet amas de désordre, d'anarchie, de souffrance, d'ignorance, d'infirmités morales et physiques qui s'accumule incessamment depuis la conquête, et qui est devenu une montagne et un chaos impénétrables à la lumière. Les éruptions qui ont jailli à différens intervalles de ce volcan inextinguible n'ont pas eu toutes la même couleur en éclatant dans l'air; mais, dans le fond, c'était la même lave, la même matière bouillonnante et incandescente. Il y a autre chose en Irlande que l'antagonisme religieux, quoique tout y aboutisse à ce résultat fatal; il y a les efforts, les soubresauts, les convulsions d'une société qui a été retournée sur sa base, et qui cherche, au milieu de cris perpétuels de douleur, à se remettre sur ses pieds. Il y a cinquante ans, lors de la grande rébellion de 1798, c'étaient des protestans et des presbytériens qui étaient les chefs et l'ame de la révolte; l'instrument était bien la masse de la population catholique, parce que le peuple est catholique, mais ce n'était que l'instrument.

L'homme national de l'Irlande, celui qui a le mieux résumé toutes les vertus et toutes les infirmités de son peuple, Daniel O'Connell, donna un autre courant à l'agitation. Il la rendit pacifique, c'est-à-dire jusqu'à la dernière extrémité en-deçà de la guerre; il la rendit légale, c'est-à-dire jusqu'à la dernière limite en-deçà de la loi. Ce dont il se vantait le plus, c'était de braver et de défier la loi sans en violer la lettre; c'était, comme il le disait, de savoir conduire une voiture à

quatre chevaux à travers les actes du parlement sans rien accrocher. On sait quel immense parti il sut tirer de cette guerre de légiste; on sait tout ce que ce terrible avocat sut arracher, page par page, article par article, du vieux code protestant de l'Angleterre. Mais l'agitation morale ne pouvait toujours durer. Il fallait cette main aussi astucieuse que hardie pour conduire le char sans le verser, et pour l'arrêter sur la pente irrésistible de l'insurrection. L'œuvre extraordinaire d'O'Connell finit avec lui; elle finit même avant lui. Le grand moteur de la *force morale* vit naître et grandir sur le seuil de sa tombe le parti de la *force physique*. La résurrection de la jeune Irlande empoisonna ses derniers jours.

Nous disons la résurrection, parce que ce parti de la jeune Irlande, qui a pris le premier rang sur la scène dans le dernier drame, n'était pas tout-à-fait un nouveau-né ou un enfant sans ancêtres. Il avait une généalogie dont il suivait la trame à travers les cinquante dernières années, en remontant jusqu'à la grande rébellion; ses aïeux s'appelaient les Irlandais-Unis, et les aïeux de tous, protestans et catholiques, s'appelaient les Enfans-Blancs, les Enfans-du-Chêne, les Enfans-de-l'Acier, les Pieds-Blancs, les Pieds-Noirs, et cent autres noms que prenait la race féconde de la jacquerie. La jeune Irlande, de nos jours, ne fut donc, pour ainsi parler, qu'un des nombreux phénomènes de la même substance; ce fut une nouvelle forme de l'éternelle révolte irlandaise, qui, toujours courbée, se relève toujours : arbre fatal dont chaque branche coupée se reproduit avec une vitalité indestructible.

La jeune Irlande ne naquit donc pas directement d'O'Connell; elle fut, au contraire, une réaction contre lui. Ce fut son originalité, ce fut aussi sa faiblesse, car, en attaquant O'Connell, elle attaquait les prêtres, dont il était le représentant. Toute la force dont dispose en Irlande le clergé catholique, c'est-à-dire la grande masse du peuple, resta donc séparée du nouveau mouvement. Les chefs de la jeune Irlande étaient presque tous protestans, soit anglicans, soit presbytériens. Beaucoup, il faut le dire, étaient des incrédules, de vrais fils de Voltaire, affichant ouvertement le mépris de l'église. Aux yeux du peuple, ils devinrent les représentans et les descendans des révolutionnaires français de la terreur, de ceux qui avaient saccagé les temples, violé les vases sacrés et promené triomphalement la déesse de la Raison; ils reçurent le nom de *jacobins*. La jeune Irlande ne pouvait donc jeter de racines véritables dans le fond de la population, et l'agitation qu'elle souleva resta à la surface. La force que lui refusait l'élément national, elle dut la chercher dans l'élément révolutionnaire; de là son alliance avec le chartisme anglais.

Mais, si elle ne répondait pas au sentiment le plus puissant parmi les masses, c'est-à-dire au sentiment religieux, elle agissait, comme nous

l'avons déjà dit, sur cette matière toujours prête en Irlande, la misère. Or, jamais, dans aucun temps, Dieu n'aurait pu mettre dans la main des hommes une arme plus terrible. L'insurrection est comprimée, on pourrait croire que tout est fini; eh! grand Dieu! non, cela commence. On ne peut pas se faire une idée de l'état épouvantable dans lequel est l'Irlande. Toutes les horreurs de l'année dernière, la fièvre et la peste suivant comme des vautours le spectre de la famine, apparaissent déjà dans l'air. Déjà cet aliment de tout un peuple, la pomme de terre, montre à sa surface le signe désespéré de la consomption et de la mort, et des millions de regards en suivent jour par jour les progrès. Ah! reverrons-nous donc ces scènes indescriptibles, ces femmes et ces enfans mourant dans les ruisseaux, aux portes des hôpitaux encombrés, et trois millions de créatures humaines venant recevoir chaque matin la soupe de l'état? L'Angleterre y a dépensé, l'année dernière, plus de 250 millions; elle a cru qu'elle se débarrasserait de cet écrasant fardeau en le rejetant sur les propriétaires d'Irlande, et le parlement a voté la *loi des pauvres;* mais que veut-on faire d'une taxe des pauvres dans un pays où les propriétaires sont aussi pauvres que les pauvres? Nous avons, il y a quelques mois (1), parlé, dans cette *Revue*, de la loi votée par le parlement britannique; nous avons dit quels effets en attendaient tous ceux qui connaissent le mieux la situation et les mœurs du pays. Veut-on voir, par exemple, ce qu'en disait, en pleine chambre des lords, l'archevêque de Dublin? Voici ses propres paroles :

« Vous aurez bientôt en Irlande, non plus deux millions de pauvres, comme aujourd'hui, mais trois, mais quatre millions. Déjà, en beaucoup d'endroits, les campagnes, avec les fermes abandonnées, ressemblent aux déserts de l'Arabie. Je ne parle point dans l'intérêt des propriétaires irlandais, ni pour préserver leurs terres de la confiscation, car confisquées elles seront. Je parle plutôt pour ce malheureux peuple, qui bientôt sera dans une détresse plus grande que jamais, parce que, quand tout le revenu du pays aura été absorbé, et que les terres seront abandonnées comme des sables, les souffrances deviendront incalculables. On imposera des taxes, et la ruine se propagera comme le feu. On ne pourra lever que la moitié de la première taxe; alors on en imposera une seconde. De celle-ci on ne lèvera que le quart; alors on en imposera une troisième, mais qui ne rendra rien du tout. Voilà quelle sera la marche de votre loi des pauvres. Quand les taxes ne rendront plus, on fera appel soit aux districts voisins, soit au trésor public. Si l'on veut frapper d'un impôt additionnel un district voisin, il deviendra aussitôt insolvable, et, comme dans le commerce la banqueroute d'une maison entraîne la chute de plusieurs autres, l'insolvabilité d'un district amènera aussi celle de beaucoup d'autres. Le mal s'étendra comme un incendie dans toute l'Irlande, jusqu'à ce que le royaume-uni tout entier soit obligé de s'imposer une taxe nouvelle, et c'est ainsi qu'on arrivera précisément à ce qu'on veut fuir. Je

(1) Livraison du 15 septembre 1847.

désirerais de tout mon cœur qu'il fût possible d'introduire cette loi en Irlande sans détériorer la condition du peuple, même au prix de la moitié de la ruine des propriétaires irlandais; mais c'est impossible. Il est physiquement impossible que la terre d'Irlande suffise à l'entretien des pauvres. La somme d'indigence qui serait dès aujourd'hui même jetée par la loi nouvelle à la charge de la propriété serait plus que le revenu tout entier du pays ne pourrait porter, à tel point que, quand même la terre serait offerte pour rien, avec la seule condition du paiement de la taxe, personne n'en voudrait. Le gouvernement ferait mieux de confisquer d'un seul coup tous les biens des propriétaires irlandais, de les prendre pour lui-même et de faire sur le trésor, aux propriétaires dépossédés, des pensions suffisantes pour les entretenir pendant le reste de leur vie. La terre ne vaudrait plus rien. La proposition à résoudre serait celle-ci : la possibilité d'entretenir un nombre donné d'oisifs sur un certain espace de terrain, ce terrain étant un désert... L'expérience que vous allez tenter est une des plus aveugles que l'on ait jamais pu imaginer. Vous ne pourrez pas même y renoncer, si elle ne réussit pas; vous vous engagez dans une voie sur laquelle il n'y a pas de retour possible. Arrêtez-vous avant de commencer le *facilis descensus* d'où l'on ne revient pas, car une fois que vous aurez déclaré qu'en Irlande tout homme valide qui sera indigent ou voudra se dire tel, et sera sans emploi, aura droit à un secours légal, vous en verrez aussitôt doubler le nombre. Une fois dans cette voie, vous ne pourrez pas vous arrêter avant d'avoir absorbé le revenu entier du pays, et alors vous aurez des jacqueries, des insurrections, des soulèvemens des masses, jusqu'à ce que la législature, honteuse et repentante, se voie forcée de rétrograder, si elle le peut, après avoir passé deux fois la mesure de misères et dix fois la somme de dépenses qu'elle voudrait éviter aujourd'hui à l'aide de cette loi désespérée. »

Eh bien! cette effrayante prophétie est déjà en pleine voie d'accomplissement. La taxe des pauvres a donné tout ce qu'elle pouvait donner; elle ne rend plus. D'un côté, le paupérisme augmente dans de telles proportions, de l'autre la propriété est dans un tel état de désorganisation, qu'en beaucoup de circonstances la taxe égale ou dépasse le revenu. Or, tous ces propriétaires ruinés deviennent autant de mécontens et autant de factieux au besoin; ils apportent à l'insurrection plus que des individus, ils lui donnent des chefs. Protestans et catholiques font trève à leurs vieilles discussions et s'embrassent dans un commun désespoir, dussent-ils s'entredévorer plus tard. La misère étend sur tous les plis de son drapeau noir.

C'était sur cet élément de révolte que comptait la jeune Irlande. Les chefs, les doctrinaires du parti, étaient presque tous des hommes d'une éducation très distinguée et d'excellente famille. Comme écrivains et comme orateurs, ils ont fondé une véritable école digne des temps les plus brillans de la littérature irlandaise; mais ils formaient, comme nous l'avons dit, une sorte de secte philosophique qui ne touchait pas la fibre populaire. Ils avaient plus de points de contact avec les chartistes d'Angleterre et les républicains très avancés, extrêmement avan-

cés, de France. Ils avaient des représentans dans la convention chartiste de Londres; il y avait entre eux une ligne offensive et défensive pour les six points de la charte en Angleterre et la république en Irlande. Dans le plan de l'insurrection, le tocsin de Dublin devait mettre en branle celui de Liverpool, de Manchester, de tout le nord manufacturier, et de Londres même.

On voit quel était l'état de « l'agitation » en Irlande quand la révolution de février vint lui donner une nouvelle impulsion. La commotion passa de Paris à Dublin avec une sorte d'électricité; la république française fut saluée avec transport par les confédérés irlandais. Malheureusement ce fut surtout la république rouge.

Toujours est-il que l'exemple de Paris enflamma les hommes de la jeune Irlande, et dès ce moment ils prêchèrent ouvertement l'insurrection armée. Ils ouvrirent dans leurs journaux des *cours de barricades*, et dressèrent des plans de bataille dans Dublin sur le modèle de Paris. Comme Paris, Dublin est séparée en deux par la rivière, la Liffey au lieu de la Seine; comme à Paris, on proposait de bloquer les troupes dans leurs casernes, de couvrir la ville de barricades, de couper les chemins de fer. Cela s'appela « la mode française, » *french fashion*, et le journal de M. Mitchell, l'*United Irishman*, publiait un plan d'opérations dont voici quelques fragmens :

« 1° La rue est une excellente ligne de tir pour des troupes disciplinées, mais c'est encore un meilleur défilé pour les prendre. On ne trouve pas dans le vocabulaire des manœuvres et commandemens des ordres comme ceux-ci : « Infan-« terie, préparez-vous à recevoir des pots, des morceaux de briques, des bûches, « des chambranles de cheminée, des meubles, des tisonniers, etc., » et tout ceci, lancé verticalement sur une colonne qui passe, est d'un effet irrésistible. Les forces employées à cet exercice, c'est-à-dire les dames ou les servantes, ou les hommes qui ne peuvent pas faire mieux, ont le grand avantage d'être en sûreté; plus la rue est étroite, la maison élevée, plus grave est le dommage, plus grande est la sécurité. C'est un plan de campagne que nous proposons aux méditations de la plus grande dame du pays. Des bouteilles ou autres projectiles peuvent frapper et blesser non-seulement l'infanterie, mais encore rendre les rues impraticables à la cavalerie et à l'artillerie. Un cheval peut danser sur des œufs, mais un escadron ne peut pas charger sur des bouteilles cassées. L'artillerie n'est pas plus à son aise en pareil cas, et les fantassins eux-mêmes ont bien de la peine à avancer. Ces armes admirables abondent dans chaque maison, et si chaque gamin se donne la peine de prendre une bouteille d'eau de soda, ou un flacon quelconque un peu épais, qu'il remplira de cailloux, de fragmens de fer ou d'un métal quelconque, qu'il fermera avec un bouchon percé, auquel il ajustera une mèche, il aura à sa disposition une bombe domestique, avec laquelle il courra la chance de se faire emporter le bras, ou de produire un effet terrible sur la cavalerie ou l'infanterie, surtout sur la cavalerie.

« 2° A ces projectiles les révolutionnaires ne manquent jamais d'ajouter de

l'eau ou de la graisse bouillantes, ou mieux encore du vitriol, s'ils en ont. Le plomb fondu est excellent, mais trop dispendieux; il doit être réservé pour faire des balles. Surtout prenez bien soin de couler des balles pleines, comme on fait à Paris. On ne peut rien calculer avec une balle creuse; elle pourrait être précisément celle destinée à un officier-général.

« 3° Les Parisiens ne commettent jamais la faute d'attaquer d'abord les casernes. Leur plan consiste à attirer la troupe dans les petites rues, où elle ne peut avancer que sur un front très étroit. Ils l'attaquent sur les flancs et par derrière, du fond des allées et des angles des rues. Le combat de la rue harasse la troupe disciplinée, surtout lorsqu'elle reçoit des fenêtres et des toits les marques d'attention dont je viens de vous parler; elle se divise, se rompt, et devient bonne à rien. Les Parisiens ne se font pas faute aussi de concentrer leurs ennemis dans des casernes isolées, afin de pouvoir en finir avec eux d'un coup. Ils savent bien que s'ils viennent à couper les communications entre les différens quartiers, si les ordres du commandant ne peuvent plus circuler, si les casernes sont isolées les unes des autres, si les commandans inférieurs sont laissés à leurs propres ressources, ignorant ce qui se passe à quelques pas d'eux ou de l'autre côté de la ville, il n'y a bientôt plus de gouvernement. Les hommes habitués à commander sont impuissans quand ils ne peuvent plus commander. Dans ces cas, la discipline est précisément le plus grand ennemi du soldat; il est ahuri et stupéfié. Les Parisiens, qui savent tout cela, bloquent tous les bâtimens qu'ils peuvent prendre, qu'ils aient ou non une garnison; ils jettent dans les rues des morceaux de verre, des pierres, etc., barricadent les ponts, coupent les communications entre les deux côtés de la rivière et entre les différens corps-de-garde ou casernes, et tout cela par des moyens qu'il s'agit maintenant de vous expliquer.

« 4° Ainsi que je vous l'ai dit, et en tirant par les fenêtres, on fait de chaque rue un défilé. De plus, chaque rue renferme de quoi devenir une forteresse imprenable à l'infanterie, à la cavalerie, à l'artillerie, au moyen des barricades. Pendant que les femmes sont employées comme nous l'avons indiqué, c'est la besogne des hommes. Les Parisiens excellent à construire ces remparts de la civilisation. Voici leur manière : un ou deux hommes, à l'aide de leviers, déchaussent les pavés d'une rue dans une étendue de plusieurs pieds en moins d'un quart d'heure. On arrête les premières voitures qui passent, on arrache les arbres voisins ou les poteaux des lanternes. Ils empilent dessus des pierres, des drapeaux, de la boue, des gravas, des morceaux de bois, des meubles. Ils font la barricade aussi verticale que possible, la couvrent avec les plus petites pierres, parce que celles-ci glissent sous les pieds des assaillans, tandis que les grosses pourraient servir d'escalier. La barricade doit avoir une hauteur proportionnée à la base, et, si les matériaux manquent, on se les procure en abattant une maison. La ligne de défense s'étend dans toute la longueur de la rue. En dedans, on élève une plateforme jusqu'à la hauteur de quatre pieds au-dessous du sommet de la barricade, de telle sorte que l'insurgé puisse appuyer son fusil et viser juste. Il doit être toujours facile de monter sur la plateforme; un escalier de pierre est ce qu'il y a de plus commode. Tout cela n'est pas parfait, mais un révolutionnaire n'est pas difficile; il se contente de ce qu'il peut et combat. Du reste, on peut faire mieux encore : on peut creuser un fossé de quelques pieds

du côté des assaillans, arracher les grilles des maisons, les enfoncer horizontalement dans l'épaisseur de la barricade, comme des chevaux de frise, et on aura un rempart imprenable.

« Eh bien! figurez-vous cent barricades comme cela, cent rues pavées avec du verre cassé, les mères jetant leurs meubles sur la troupe, les hommes vigoureux défendant les barricades, se repliant de rue en rue devant les soldats ébahis, reparaissant dans des allées ou à des coins de rues; figurez-vous les enfans avec leurs petites chemises pleines de sang, et se jetant encore sur les baïonnettes; le tocsin, *la Marseillaise*, le drapeau rouge, les cris de vengeance, et *vive la république!*..... »

Voilà le langage que les organes de la jeune Irlande adressaient toutes les semaines à leurs lecteurs habituels. Le gouvernement anglais, il faut le dire à son honneur plus qu'à celui des Irlandais, assistait à ces grandes démonstrations verbales avec la plus désolante impassibilité. L'*United Irishman* avait beau provoquer, injurier, anathématiser lord Clarendon, cet incorrigible aristocrate le laissait crier et n'avait pas l'air de s'en apercevoir. C'était ce qui exaspérait le plus M. John Mitchell, et il écrivait à lord Clarendon : « Je vais vous dire pourquoi vous n'essayez pas de me punir, c'est que vous savez bien que vous seriez battu; vous savez bien que vous et les vôtres vous n'êtes pas un gouvernement, mais une bande de conspirateurs occupant notre pays par la force, la fraude, la corruption et l'espionnage; vous n'osez pas même me citer devant vos propres tribunaux... Nous dirons donc tout haut le mot qui est au fond de nos cœurs : Haine à l'Angleterre jusqu'à la mort! Nous le dirons, non dans le stupide langage de la force morale et de ces spéculateurs qui nous disent : « Encore un shelling, et la ses- « sion prochaine ou l'année prochaine nous vous donnerons quelque « chose de bon. » Non, nous parlerons une autre langue. »

Ces derniers mots s'adressaient, comme on le voit, aux O'Connell, qui continuaient en effet à prêcher l'agitation pacifique, et que la jeune Irlande traitait déjà de *reptiles* et autres choses semblables. Le journal de M. Mitchell n'y allait pas de main morte à leur endroit. « M. John O'Connell, disait-il, a fini par jeter son masque hypocrite. La plus stupide dupe de la *force morale*, le plus misérable lâche dans la terre d'Érin doit rougir de son chef. Au moment même où les citoyens de Dublin sont menacés de massacre s'ils tiennent un *meeting*, ce pauvre poltron, cet esclave du château, refuse de prendre part à toute démonstration en faveur de la France. Et c'est cet individu qui prêche l'union, lui qui a juré mille fois qu'il était prêt à répandre ses gouttes de sang! Lord Clarendon devrait lui élever une statue, et, quant à ce que les Irlandais devraient faire de lui, nous ne voulons pas le dire. »

C'était à ce moment-là que la jeune Irlande se préparait à envoyer une députation à Paris auprès du gouvernement provisoire. M. Mitchell

continuait à provoquer de toutes ses forces le lord-lieutenant, *boucher général de l'Irlande*, et il lui disait : « Vous n'osez pas faire saisir mon journal. C'est tout simple; l'Irlande n'est pas gouvernée par la loi, mais par le sabre; vous n'êtes pas un lord-lieutenant, vous n'êtes qu'un boucher. Quant aux articles de ce journal, ils seront continués de semaine en semaine jusqu'à ce qu'ils aient produit leur effet, non pas une simple émeute dans la rue, mais un armement universel, destiné à chasser de cette île les bouchers anglais et à planter le drapeau vert sur le château de Dublin. »

Lord Clarendon se décida enfin à satisfaire aux vœux de M. Mitchell et de ses amis. Des mandats de comparution furent lancés contre le rédacteur de l'*United Irishman* et contre M. Smith O'Brien et M. Meagher. Les trois prévenus furent admis, selon la loi, à fournir caution; ils furent portés au tribunal sur les épaules du peuple; en sortant de la salle, ils haranguèrent plusieurs milliers de spectateurs; M. Mitchell déclara que ses articles avaient été écrits précisément pour insurger le peuple, et qu'il les continuerait; M. O'Brien et M. Meagher annoncèrent qu'ils partaient pour la France et qu'ils reviendraient soutenir leur procès, et une souscription fut immédiatement commencée pour en couvrir les frais.

Le procès des *martyrs*, comme on les appelait, parut donner un nouvel élan à l'agitation. De toutes parts, les clubs s'organisaient, se disciplinaient et s'armaient. La fabrication des piques se multipliait; de nombreux convois d'armes arrivaient d'Angleterre, et tout cela se faisait publiquement, à la face du soleil. Les confédérés décidèrent la formation d'une garde nationale, et adressèrent au peuple une proclamation dans laquelle ils disaient : « Citoyens, ceci est le commencement de la fin. Soyez sages, soyez prudens, mais soyez hardis. Un pas en arrière, c'est la mort. Regardez autour de vous et voyez si le moment n'est pas venu. Aux quatre coins de l'horizon retentit le tonnerre de la liberté. On peut lire ses leçons à la lueur des trônes qui brûlent, et entendre ses échos dans les pas des tyrans qui fuient... »

Les orateurs n'étaient pas moins véhémens. L'un d'eux disait, par exemple : « Pour chaque prisonnier que fera lord Clarendon, nous lèverons mille soldats, pour chaque cheveu qui tombera d'une tête..... mais ne parlons plus de cela, car avant ce temps-là nous aurons forcé les prisons; chaque rue de cette ville aura sa bataille, chaque pavé sa rosée de sang; chaque pouce de barricade sera défendu jusqu'à ce que le dernier de nos retranchemens soit devenu le tombeau de toute la race irlandaise. Un grand mouvement parcourt l'univers. L'autre jour, c'était à Paris, et la plus forte dynastie du monde est tombée en pièces. Demain ce sera ici; la semaine prochaine, trois cent mille chartistes auront Londres dans leurs mains. Préparons-nous pour ce jour-là,

armons-nous. Je n'ai qu'un conseil à vous donner : ayez confiance en Dieu et tenez votre poudre sèche. »

Un autre disait encore : « Quelle singulière position est la nôtre ! Le château est à quelques pas d'ici, sans garde; toute l'Europe est debout et s'agite, et nous, les plus esclaves de tous, nous écoutons tranquillement des discours. On a dit que nos discours devaient être courts et aigus; je dis qu'il n'y en a pas de plus bref, de plus aigu et de plus net que le son d'une carabine. Nos amis sont en route pour Paris; dans quelques jours, ils reviendront nous dire sur quoi nous pouvons compter. »

Trois députés irlandais, MM. O'Brien, Meagher et O'Gorman, étaient en effet partis pour Paris. Ils y furent reçus, on s'en souvient, avec politesse, mais avec réserve. M. de Lamartine se refusa à donner aucun encouragement à l'insurrection irlandaise. C'était, à cette époque, un acte de courage autant qu'un acte de jugement; la France et même l'Europe en recueillent aujourd'hui les fruits. Le langage que tint alors M. de Lamartine fit plus pour rallier à la nouvelle révolution française l'opinion publique de l'Angleterre que n'auraient pu faire tous les efforts de la diplomatie la plus habile. Disons aussi que la partie saine de l'opinion publique en France approuva et appuya les sentimens exprimés par le plus illustre représentant de la révolution. Le refus d'encourager des espérances chimériques n'impliquait point l'indifférence pour les maux de l'Irlande; mais quiconque avait une notion un peu sérieuse de l'état de ce malheureux pays savait très bien que le rappel ou la république, l'insurrection enfin ne pouvait y rien changer, et que le parti qui venait demander à la France de compromettre pour lui la paix du monde était de tous le plus incapable de faire quelque chose de sa propre patrie. On peut voir aujourd'hui, du reste, si la position avait été bien jugée; le résultat de la grande insurrection irlandaise est devant nos yeux.

C'était au commencement d'avril que la députation des confédérés était venue à Paris; son voyage coïncidait avec la célèbre démonstration chartiste qui mit sur pied toute la population de Londres pour la défense de l'ordre, et qui avorta d'une manière si misérable et si burlesque. Le gouvernement anglais commençait à s'inquiéter du langage de plus en plus incendiaire tenu dans les *meetings* et dans les clubs. Il présenta alors la loi appelée *crown-security-bill*, bill pour la sécurité de la couronne. Cette loi n'était pas, comme on pourrait le croire, une aggravation de la pénalité existante; il y avait déjà des lois contre la trahison, mais on ne voulait pas encore considérer comme crime de trahison ce qui se faisait en Irlande; on voulait le ranger dans une catégorie inférieure, et, pour ne pas le punir de la peine capitale, y substituer celle de la déportation. Il y avait, dans les motifs qui firent

présenter la loi de *félonie*, une expérience peu flatteuse, mais malheureusement assez exacte, du caractère irlandais. La notoriété et en quelque sorte l'éclat du crime de haute trahison et de la peine capitale étaient considérés comme un appât et une tentation pour la vanité hibernienne; on espérait que le délit plus vulgaire de *félonie* ferait moins d'ambitieux. « Il y aura, disait le solliciteur-général, un grand avantage à convertir la trahison en simple félonie. Il y a des gens qui commettent des crimes uniquement pour faire parler d'eux. C'est pour cela qu'on se jette du haut de la colonne. » Et sir Robert Peel disait en des termes encore plus pittoresques : « Reléguons dans la position qui leur convient ces grenouilles qui coassent la sédition dans leurs mares, et ne les laissons pas s'enfler jusqu'aux dimensions des animaux plus nobles qui mugissent la trahison. »

On pense bien qu'une pareille loi, avec de pareils commentaires, n'était pas de nature à pacifier les Irlandais; elle ne fit que les exaspérer. Les journaux des confédérés, l'*United Irishman* et *la Nation*, redoublèrent de violence, et l'organisation des clubs devint plus active que jamais.

L'*United Irishman*, au milieu de beaucoup d'autres, publia la lettre suivante, adressée « à son excellence le comte de Clarendon, espion général de sa majesté et suborneur général en Irlande. »

« Il n'y a point de jour fixé pour la prise du château. Vous le saurez aussitôt que nous; vous le fixerez vous-même... On vous dira, mylord, que je suis un fou; ne le croyez pas. Je suis tout simplement possédé d'un esprit de rébellion; je crois que j'ai une mission, celle de porter le dernier coup à ce sanglant empire britannique, ce monstre avide et carnivore qui a si long-temps pesé sur le cœur et sur les membres de l'Angleterre, et sucé le sang et la moelle de l'Irlande. Contre cet empire d'enfer, mille milliers de spectres de mes compatriotes égorgés crient toutes les nuits vengeance; j'entends crier leur sang du fond des entrailles de la terre. Et le ciel l'a entendu! Ce drapeau de forban, qui a si long-temps bravé la bataille et l'ouragan, flotte maintenant sur un vaisseau en détresse; le Charybde du chartisme gronde à sa proue, les brisans du rappel sont en poupe; les malédictions du monde viennent gonfler l'ouragan qui mugit autour de ce pirate ensanglanté, plein d'ossemens humains. Ses flancs craquent enfin.

Quamvis Pontica pinus
Silvæ filia nobilis,

il ne rentrera plus au port. Le jour où il se fendra en mille pièces, toutes les extrémités de la terre pousseront trois cris de joie! »

Le même journal publiait en même temps des instructions militaires sur la manière de combattre avec la pique. C'était un cours complet de stratégie pour la rue, et c'était intitulé : « Notre département de la guerre. » Un autre journal, *le Félon*, disait de son côté :

« Il y a quelque chose de fascinant dans la vue d'une belle carabine. Je me rappelle le tressaillement délicieux qui me parcourut tout le corps la première fois que j'épaulai ma carabine bien propre, et que je me figurai un instant que j'avais un but devant moi, un prince, par exemple, ou un colonel, et que mon œil, glissant sur le canon, visait le bouton du milieu de son habit... On a conseillé le vitriol, mais on peut en avoir besoin pour la poudre-coton; or, comme je ne voudrais pas condamner nos femmes à l'inaction, j'ai cherché pour elles une autre occupation. Elles n'ont qu'à prendre des cercles, des cercles de tonneau, les envelopper de chanvre ou même de vieux chiffons, puis les tremper et les tourner dans une cuve pleine d'huile, ou de goudron, ou de térébenthine, surtout de térébenthine, après quoi elles n'ont plus qu'à y mettre le feu et les jeter horizontalement sur les *habits rouges*, dont les baïonnettes les recevraient et les passeraient très commodément autour de leur cou, où ils feraient leur besogne... Du reste, malheureusement pour notre imagination, l'invention n'est pas nouvelle; elle appartient à un grand-maître de Malte, qui en fit autrefois un merveilleux usage, ayant brûlé de cette façon quelques milliers de Turcs. Nous recommandons donc ce procédé à la place du vitriol, car, bien que les habits rouges ne soient pas aussi inflammables que des Turcs, cependant ils n'en sont pas moins susceptibles d'être rôtis. »

Comme on le voit par ces extraits que nous avons cru devoir reproduire assez longuement, les confédérés irlandais ne voulaient pas s'arrêter à la félonie; ils voulaient aller jusqu'à la trahison. Cependant le procès pour lequel MM. O'Brien, Meagher et Mitchell avaient donné caution avant leur voyage à Paris suivait son cours. Le jour où les accusés comparurent devant la Cour du Banc de la reine fut naturellement pour eux un jour de triomphe. Les clubs les accompagnèrent processionnellement jusqu'au tribunal; quand ils entrèrent, le jeune barreau se leva en battant des mains et en poussant des acclamations. Le jury était connu, par conséquent le verdict. On sait que la législation anglaise requiert l'unanimité du jury, et que les jurés sont enfermés dans la salle de leurs délibérations, jour et nuit, jusqu'à ce qu'ils se soient mis d'accord; un seul opposant, bien déterminé, suffit pour empêcher une condamnation. C'est ce qui arriva : les accusés avaient un de leurs amis dans le jury; les douze furent enfermés, passèrent la nuit dans une chambre, demandant en vain des lits et des vivres, et, comme on ne pouvait pas les laisser mourir de faim, on les relâcha le lendemain matin, et les accusés furent reconduits chez eux en triomphe.

Le gouvernement, toutefois, n'abandonna pas la partie. Le rédacteur de l'*United Irishman*, M. Mitchell, qui continuait ses publications, reçut une nouvelle assignation sous l'inculpation de *félonie*. Le procès, cette fois, était plus sérieux : il s'agissait de déportation. L'accusé et ses amis semblaient avoir encore compté sur la division du jury; ils furent trompés dans cette attente : M. Mitchell fut déclaré coupable. Quand,

au milieu d'un silence de mort, le verdict de *guilty* fut prononcé par le chef du jury, il y eut dans la salle du tribunal des scènes déchirantes. La malheureuse femme du prisonnier, qui était près de lui, se jeta dans ses bras en fondant en larmes, et ses amis se précipitèrent sur lui en lui pressant les mains. Le président fit évacuer la salle et emmener le prisonnier, et les jurés furent reconduits chez eux avec une escorte. Quand le verdict eut été connu dans la ville, la plupart des boutiques se fermèrent en signe de deuil, mais on ne bougea pas.

Ce ne fut que le lendemain que la sentence fut prononcée. Elle fut dure, elle fut cruelle. L'attitude de Mitchell fut superbe de courage et de défi; après avoir entendu le jugement qui le condamnait à quatorze années de déportation, il se leva et dit: « Le gouvernement de l'Angleterre a accompli sa tâche; j'ai aussi accompli la mienne. Je savais que je jouais ma vie, mais je savais aussi que de toute manière la victoire serait avec moi, car enfin je ne présume pas que ni le jury, ni les juges, ni personne ici s'imaginent que c'est un criminel qui est debout devant eux. » Ici éclatèrent des applaudissemens que la police chercha en vain à réprimer, et Mitchell reprit avec exaltation : « Le Romain qui voyait brûler sa main devant le tyran, jurait que trois cents autres le suivraient; et moi, ne puis-je donc pas prendre cet engagement pour vingt, pour cent des miens? » Le condamné, qui s'était tourné vers ses amis, fut interrompu par un tonnerre d'acclamations, et il fut, sur l'ordre du président, entraîné hors de la salle, au milieu d'un infernal tumulte; mais ce fut tout : on ne bougea pas plus que la veille; et tout ce peuple, qui devait, chaque matin, se lever comme un seul homme et manger tous les Anglais d'une bouchée, regarda misérablement enlever, embarquer et expédier pour les mers lointaines le plus éloquent et le plus fanatique de ses chefs. Les confédérés se réunirent dans leurs clubs, ils jurèrent de mourir jusqu'au dernier dans une meilleure occasion; mais pas un bras ne se leva pour arrêter le vaisseau qui portait dans l'exil le malheureux Mitchell.

En même temps, les Irlandais semblaient prendre à tâche de donner de plus en plus à l'Angleterre le spectacle lamentable de leurs divisions. Déjà, quelque temps avant les procès, il y avait eu entre la vieille Irlande et la jeune Irlande des engagemens où la comédie le disputait à la barbarie. Les sectateurs de la *force physique* étaient allés faire une excursion à Limerick, pour y essayer de la prédication; mais Limerick était une des forteresses du vieux parti d'O'Connell et des prêtres, et M. Mitchell avait eu l'agrément de voir sa propre effigie brûlée sur la place publique avec cette épitaphe : « Mitchell, le calomniateur d'O'Connell! Mitchell, l'insulteur de la religion catholique! » Les hommes de la jeune Irlande, s'étant réunis au nombre de quelques centaines dans un hôtel pour y dîner et y parler, se virent assiégés par leurs frères de

la *force morale*. Ces moralistes mirent en usage un procédé fort usité dans le pays, qui consiste à amasser aux portes et aux fenêtres des masses de matières combustibles, à y mettre le feu, et à enfumer les habitans du logis comme des jambons. Il y avait des femmes; on les fit monter dans les étages supérieurs; les hommes étaient venus avec des armes, ils se retranchèrent et se barricadèrent avec les meubles : il y eut plusieurs blessés, et ce divertissement national ne se termina que lorsque le maire survint avec la police pour séparer les combattans. Ce pauvre M. O'Brien s'en alla la figure brisée; M. Mitchell et M. Meagher s'échappèrent avec peine dans une voiture qui prit le galop. Notez bien que la jeune Irlande était ainsi battue par des partisans du rappel, et que c'était encore la police du gouvernement anglais qui était obligée de se mettre entre les deux!

Après le procès et la condamnation de Mitchell, les Irlandais essayèrent encore une fois de la conciliation; cette fois, ce fut la vieille Irlande qui se trouva en baisse : elle fut absorbée par le parti de la force physique. M. John O'Connell, le modeste héritier du grand Dan, se vit forcé de dissoudre l'association du rappel, faute de fonds. Décidément, la concurrence l'emportait; la jeune Irlande faisait plus de bruit et attirait plus de monde. M. John O'Connell fit une tentative pour réunir les deux partis dans une ligue commune, mais il en reconnut bientôt l'impossibilité; le clergé catholique, d'ailleurs, ne voulait pas entendre parler de fusion avec les jacobins et les incrédules de la jeune Irlande. Dans une réunion des deux confédérations, le fils d'O'Connell vit tous ses anciens associés voter contre lui; alors il leur dit : « La voix publique a prononcé contre moi, je me soumets à son arrêt. Allez donc en avant, puisque vous le voulez; quant à moi, j'ai encore des scrupules que je ne puis vaincre, et je me retire dans la vie privée. » La petite église de la force physique resta donc seule maîtresse du terrain, et se jeta plus aveuglément que jamais sur la pente de la guerre civile.

Elle ne garda plus aucune mesure, et chaque jour elle répandit, par milliers d'exemplaires, des provocations à l'insurrection armée. Après la suppression du journal de M. Mitchell, l'*United Irishman*, il en apparut un autre avec le titre du *Félon Irlandais*. Comme les *Gueux* des Pays-Bas, les Irlandais convertirent en un titre d'honneur le nom dont on avait voulu les stigmatiser. L'orateur le plus brillant et le plus populaire du parti, M. Meagher, disait dans l'assemblée de la confédération : « Souvenons-nous que nous avons à venger John Mitchell, que jusque-là nous avons une tache noire sur notre cœur. Quant à moi, je suis prêt à le suivre. Les Anglais disparaîtront de ce pays; les générations se légueront la haine de l'iniquité anglaise. Nous braverons la loi, et, si l'on nous entoure de baïonnettes, nous nous ferons jour avec la flamme

qui brûle dans tous nos cœurs. L'heure approche; préparez vos armes et tenez-vous prêts. »

Le Félon Irlandais, que rédigeait M. James Lalor, était encore plus clair dans son langage. Il allait au fond de la vraie question en disant : « Il s'agit d'autre chose que du rappel. C'est sur un terrain plus large que nous avons à livrer notre dernière bataille à l'Angleterre. L'Irlande à l'Irlande; l'Irlande à elle seule, avec tout ce qu'elle possède, depuis le gazon jusqu'au firmament! Le sol de l'Irlande au peuple d'Irlande, ne relevant que de Dieu, qui l'a donné, qui l'a donné au peuple pour lui et pour ses enfans et pour ses descendans à tout jamais. D'un esclavage pire que l'esclavage de tout gouvernement étranger, d'une domination pire que la domination anglaise dans ses plus mauvais jours, de la plus cruelle tyrannie qui ait jamais enfoncé ses serres de vautour dans le cœur d'un peuple, de ces lois de voleurs qui ont fait de nous des esclaves et des mendians dans la terre qui nous venait de Dieu, délivrez-nous, Seigneur! La délivrance ou la mort! la délivrance ou le désert!.... Non, je ne reconnais pas un droit de propriété qui affame des millions d'hommes. C'est un droit fondé sur le code du brigandage et sanctionné seulement par le bourreau. Contre ce droit, je suis déterminé à faire la guerre jusqu'à sa destruction ou la mienne. »

En même temps, les clubs s'organisaient régulièrement sur toute la surface du pays. Vingt hommes dans une localité suffisaient pour constituer un club; ils élisaient un commandant ou un président, et faisaient la propagande de l'enrôlement et de l'armement. Le centre était à Dublin, dans le conseil des confédérés. Les agens étaient en général soit de jeunes avocats, soit des employés de maisons de commerce qui faisaient l'office de commis voyageurs de l'insurrection. Les clubs se recrutaient aussi par la terreur; dans les campagnes surtout, la classe de la *gentry*, qui aurait voulu se tenir à l'écart, était forcée, sous peine de proscription, de s'enrôler dans les sociétés. Un propriétaire d'Irlande, le comte de Glengall, disait, dans la chambre des lords, que les catholiques étaient en plus grand péril encore que les protestans, parce qu'ils étaient considérés comme des traîtres. L'épithète de « catholique orangiste » était un arrêt de mort. « Je reçois, disait lord Glengall, des lettres d'Irlande, dans lesquelles les propriétaires me disent que leurs propres tenanciers les engagent à fuir, parce que le jour de l'insurrection est proche, et parce qu'eux-mêmes sont forcés de se joindre au mouvement. »

En vain le gouvernement fit saisir les journaux des clubs, *la Nation*, *le Félon*, *le Tribun*, et arrêter leurs rédacteurs; les journaux ne s'en vendaient pas moins : on se battait dans les rues pour les avoir, et ils étaient répandus à profusion dans les provinces. Quant aux arrestations, sous l'empire des lois ordinaires, il était très difficile de trouver

des jurés. La terreur agissait de ce côté d'une manière encore plus efficace. C'est un rôle périlleux que celui de juré en Irlande, aussi périlleux que celui de témoin à charge; le parlement a été obligé de faire des lois spéciales pour la protection des jurés et des témoins. De ceux qui avaient pris part au procès d'O'Connell, les uns ont dû être transportés par le gouvernement loin de leur pays, les autres, des marchands, se sont vus ruinés sans ressource. Ils ont été signalés, dénoncés, retranchés de la communion, ils sont devenus des hommes marqués, *marked men*. Ceux qui ont condamné Mitchell sont dans la même position; leurs noms, leurs professions, leurs demeures, ont été envoyés à tous les clubs; la croix est tracée d'avance sur leur porte.

Que pouvaient les lois contre de pareilles mœurs? Les clubistes le savaient bien, et d'ailleurs ils étaient trop avancés pour pouvoir désormais reculer. Du fond de leur prison, où la loi leur permettait de communiquer avec leurs avocats ou avec leurs amis, ils lançaient des proclamations encore exaltées par la captivité. Voici, par exemple, ce que disait M. Duffy dans *la Nation :* « Toute notre force est dans les clubs. C'est la représentation d'une idée encore jeune, encore vierge, qui n'a encore été ni souillée ni vendue, sur laquelle nul n'a encore spéculé. L'émancipation catholique, dans sa jeunesse, possédait cet élément subtil et divin; elle fut d'abord irrésistible, mais le temps la gâta et l'épuisa. D'une croyance elle devint une spéculation. Le duc de Wellington, avec un laconisme méprisant, a dit que nos grands *meetings* étaient des farces, et les a dispersés. Ils ne s'en sont pas relevés; c'est la mort du vieux système. Nous n'avons donc plus que les clubs; c'est là qu'est la vie et la puissance..... Il y a cent cinquante clubs en Irlande; que chacun d'eux s'engage à en former un autre dans le voisinage, et que chaque membre individuellement s'engage à amener une nouvelle recrue, la chose sera faite. Nous aurons deux cent mille hommes, force qu'aucun gouvernement n'osera attaquer. Il n'y a pas encore de loi contre les clubs; si on veut les fermer de force, il faut résister... »

Le Félon disait de son côté, en s'adressant aux protestans : « Orangistes, votre devoir est de prendre le fusil. Si les détenteurs de la terre d'Irlande résistent, chassez-les à la pointe de la pique. On nous parle de la loi, de la paix, de l'ordre! Bah!... Il n'y a ni loi, ni gouvernement, ni ordre social dans un pays où règnent la famine, le paupérisme, et où le typhus et la dysenterie sont les seules institutions... J'aimerais mieux voir cent mille hommes égorgés sur le champ de bataille pour la liberté de l'Irlande que d'endurer pendant encore une année les agonies de l'esclavage. »

Ces prédications ardentes étaient datées de la prison de Newgate, à Dublin, et, pendant ce temps-là, M. O'Brien faisait une tournée dans

les provinces et passait en revue les clubs. Une grande revue eut lieu vers la fin de juillet, dans un champ près de Cork. Les clubistes, par compagnie de vingt ou trente hommes, avec des officiers qui commandaient par signes, défilèrent devant M. O'Brien, entouré de son état-major. Le défilé se faisait dans le plus grand ordre et en silence, chaque homme portant seulement sa main à son chapeau en passant devant le commandant en chef. Qui n'aurait dit qu'il y avait là une armée? L'époque de l'insurrection générale avait d'abord été fixée à l'automne; les préparatifs pour la prise d'armes se faisaient publiquement, ouvertement; les jeunes gens des clubs passaient leurs journées dans les tirs à la carabine ou à faire l'exercice avec la pique; des convois d'armes, achetées en Angleterre même, arrivaient librement en Irlande.

Et maintenant, qu'est devenue toute cette fantasmagorie? Où sont les généraux, où sont les troupes? Comment cette grande clameur est-elle tombée?

Vers la fin du mois de juillet, on apprit tout à coup que le voyage de la reine en Irlande était contremandé, et en même temps le lord-lieutenant mit plusieurs comtés, dont celui de Dublin, en état de siége. A Londres, les ministres apportèrent au parlement la loi martiale, celle qui devait suspendre la garantie individuelle de l'*habeas corpus*, et qui donnait au chef du gouvernement en Irlande le droit d'arrêter et de détenir préventivement, jusqu'au 1er mars 1849, tout individu suspect de conspirer contre la couronne. On dit que le gouvernement avait reçu avis de la prochaine explosion d'une conspiration formidable, et que le moment où l'insurrection générale devait éclater avait été avancé pour soustraire au jugement et probablement à la déportation les chefs de clubs alors renfermés dans les prisons de Dublin. Ce qui est aussi vraisemblable, c'est que le gouvernement anglais voulut aller au-devant de la guerre civile annoncée publiquement pour le mois de septembre, et lui enlever toute chance de succès en la privant de ses chefs.

Il est certain qu'un mois ou deux mois plus tard, la révolte eût été beaucoup plus sérieuse. La population des campagnes aurait pu s'emparer des récoltes et s'en faire des approvisionnemens. On la surprenait au moment où elle n'avait pas de vivres; si elle s'était insurgée au mois de juillet, elle serait morte d'inanition dans les champs : elle se trouvait prise par la famine. Le gouvernement anglais avait été lent à agir; mais, une fois engagé dans l'action, il y apporta la décision et la rapidité qui appartiennent aux gouvernemens aristocratiques comme aux gouvernemens autocratiques. Lord Lansdowne, dans la chambre des lords, dit : « Nous avons devant nous toutes les apparences de la guerre; il n'en manque que la déclaration formelle. Nous sommes ar-

rivés à un état de choses où toute perte de temps est une perte de forces. » Lord John Russell tint le même langage dans la chambre des communes. Le bill de suspension de l'*habeas corpus* fut voté, pour ainsi dire, d'acclamation; il passa par les trois lectures dans la même séance. Le chef des chartistes, M. O'Connor, essaya vainement de protester; lord John Russell s'avança au milieu de la salle, prit sur le bureau la formule du serment, et la montra silencieusement à M. O'Connor au milieu d'un tonnerre d'applaudissemens. Cinquante mille hommes de troupes rayonnèrent sur tous les points de l'Irlande; un camp fut formé en Angleterre, près de Liverpool, pour contenir les mouvemens que l'on pouvait craindre dans les districts manufacturiers et pour porter des renforts sur toutes les côtes. L'insurrection se trouva étouffée dans son germe.

En Irlande, ce fut comme un coup de théâtre. Les chefs de clubs, surpris et effarés, tinrent conseil à Dublin, et, renonçant d'avance à une lutte inutile, partirent en toute hâte pour les provinces. Du fond de leur prison, les malheureux conjurés, qui se voyaient désertés et abandonnés, et qui sentaient qu'ils n'avaient plus rien à perdre, poussèrent un dernier cri de guerre. Leurs journaux, imprimés et répandus dans la foule malgré tous les efforts de la police, versèrent à flots la flamme de la révolte et l'appel aux armes.

Vains efforts! Vainement ils crièrent : « Qui frappera le premier coup pour l'Irlande? Qui? » Pas un ne répondit, pas un ne se leva, pas un ne frappa! C'était fini. Suivrons-nous dans son unique et burlesque convulsion cet avortement d'une insurrection qui s'était annoncée avec tant de fracas? Montrerons-nous le descendant des rois de Munster, le malheureux O'Brien, mis en déroute, avec trois ou quatre mille hommes, par une cinquantaine de *policemen*, errant en fugitif et presque fou, pendant plusieurs jours, de ferme en ferme, et de guerre lasse se faisant arrêter à une station de chemin de fer? Non; nous ne pouvons pas nous associer au triomphe des vainqueurs. Quand O'Brien arriva, seul et brisé de fatigue, à la station où il fut arrêté, une pauvre femme qui vendait des groseilles le reconnut; elle se cacha la tête dans ses mains, en disant : « Oh! mon Dieu! c'est lui! » Il y avait 12,000 fr. de récompense pour qui le livrerait, mais la paysanne irlandaise garda le silence. Quelques heures après, O'Brien passait prisonnier, et, jetant un douloureux regard sur la foule qui l'entourait, il se prit à dire : « En sommes-nous donc venus là? Quoi! pas un mot de sympathie de tout ce peuple! Je vais être déporté, et l'Irlande redeviendra tranquille; mais j'ai fait mon devoir, et le peuple n'a pas fait le sien. »

Ainsi finit la grande insurrection irlandaise de 1848; mais maintenant que va faire l'Angleterre? Après un accès de délire, le malade est retombé sur son lit; mais, hélas! cette affreuse atonie n'est-elle pas

mille fois pire que la fièvre? Si ce n'était pas une pensée inhumaine et immorale, nous dirions qu'il vaudrait mieux peut-être pour l'Angleterre avoir à combattre des insurrections sanglantes et désespérées que de se retrouver toujours en présence d'un calme qui est celui de la mort. Dans la résistance et dans la lutte, il y aurait du moins les symptômes d'une force et d'une vitalité qu'on pourrait diriger dans d'autres voies; mais cet abattement physique et ce marasme moral où l'Irlande est plongée, voilà ce qui ferait désespérer de sa régénération!

Et pourtant, il faut qu'elle soit régénérée. Ce ne serait pas une œuvre de justice et d'humanité, que ce serait une œuvre de politique et de nécessité. Un des plus célèbres et le plus original des écrivains anglais de nos jours, Thomas Carlyle, a dit, et nous terminerons par cette terrible apostrophe : « Il faut que ce cloaque immonde soit purifié, si nous-mêmes nous voulons vivre. Plus forte que l'éloquence d'O'Connell ou que la pique d'O'Brien, la loi de la nature nous rend solidaires par toutes nos fibres de la misère de l'Irlande. Il n'est pas un vagabond irlandais, venant au milieu de nous étaler ses haillons et sa faim, qui ne soit un missionnaire de sa race, un prophète inarticulé de la justice de Dieu, qui vient nous prédire un sort pareil au sien. Nous ne pouvons pas nous en débarrasser. Nous l'avons mérité par notre incapacité et notre fausseté, par notre lâche et criminel abandon de l'Irlande; nous avons mérité ce poids terrible, et le voilà sur nous. Le messager irrésistible de Dieu, le voilà! Il vient venger son pays, et véritablement il le venge. Le cri insensé du rappel, vous pouvez l'abattre, le changer en un autre aussi insensé, plus insensé encore; mais lui, lui, vous ne pouvez pas le supprimer. Au nom de l'Angleterre, si l'Angleterre doit rester quelque temps encore un lieu habitable, il faut changer l'Irlande. »

JOHN LEMOINNE.

LETTRES SUR LA BELGIQUE.

Le Parti libéral et le Radicalisme belge depuis 1847.

AU DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.[1]

II.

Ma première lettre vous a montré le parti libéral luttant pendant quinze années contre l'influence théocratique avec un courage, une patience infatigables, et arrivant enfin aux affaires par la seule force des institutions du pays librement pratiquées. Il me reste à suivre ce parti dans la nouvelle période que la victoire électorale du 8 juin 1847 lui a ouverte; mais d'abord je ne puis m'empêcher de rappeler un jugement que j'exprimais avec chagrin, et qui s'est trouvé confirmé au-delà de mes prévisions. Vos journaux, avais-je dit, propagent contre nous de bien cruelles erreurs, et la lettre même où je formulais ce grief n'a pas tardé à être présentée par un organe de la presse française comme offrant la preuve « qu'un *peuple retardataire* à cause de son intime adhérence avec le catholicisme ne peut éviter l'*invasion* de l'esprit moderne. » C'est là, il faut en convenir, comprendre étrangement l'histoire des dix-huit années qui se sont écoulées depuis la révolution belge; c'est plus étrangement encore

(1) Voyez la première lettre dans la livraison du 15 juillet.

méconnaître la puissance de nos institutions vraiment républicaines. Si l'esprit moderne consiste dans la pratique intelligente et ferme des plus larges, des plus complètes libertés, il y a long-temps que son invasion est, pour la Belgique, un fait accompli. Savoir user sans abuser des franchises inscrites dans la loi, savoir s'associer avec ordre, avec discipline, et se réunir pour traiter de la chose publique sans se livrer aux saturnales de la démagogie, c'est là, si je ne me trompe, une garantie suffisante donnée par le peuple belge de sa maturité libérale. Nous sommes sans doute trop jeunes pour avoir des prétentions d'initiative, mais un jour viendra peut-être où cette modeste ferme-modèle politique, qu'on appelle la Belgique, verra ses progrès mieux appréciés, son utilité mieux reconnue. En attendant, nous avons quelque peur d'un travail social qui veut s'imposer par la violence, et, tout en admettant, avec la plupart des penseurs modernes, qu'il y a quelque chose à faire, nous pensons que le rôle d'explorateurs aventureux ne convient pas à notre faiblesse. De plus forts que nous peuvent se dévouer pour ouvrir à l'humanité des voies nouvelles : nous admirons leur héroïsme, nous ne l'imiterons pas.

Vous apprécierez, monsieur, le sentiment qui m'a fait oublier un moment mon rôle d'historien. Je reprends maintenant ce rôle, de plus en plus délicat à mesure que je m'approche de l'époque actuelle. Nous avons vu le parti libéral dans l'opposition, nous le retrouvons aux affaires. La journée électorale du 8 juin 1847 lui a donné une majorité puissante. Deux causes cependant de préoccupations sérieuses viennent dès ce moment compliquer sa tâche. D'une part, c'est l'héritage du parti catholique, dépôt onéreux qui va nécessiter d'innombrables réformes, depuis la base de l'édifice politique, les finances, jusqu'au faîte, l'instruction publique; de l'autre, c'est une opposition nouvelle qui s'est formée dans le pays, et principalement en dehors des chambres. Cette opposition se prétend tour à tour radicale, républicaine, constitutionnelle, selon qu'elle suppose l'esprit public prêt à prendre le change sur ce qu'elle ose appeler ses principes, mais ce qui n'est en effet qu'un mélange de mécontentement, d'envie et de présomption. Quelques mots sur cette opposition de fraîche date sont, avant tout, nécessaires.

Déjà, je l'ai dit, lors du vote de la constitution de 1831, il y avait en Belgique, sur deux cents votans, treize partisans de la république. Ces hommes, dont deux ou trois seulement ont conservé une importance relative, tendaient alors à créer une sorte d'école; mais le succès ne couronna point leurs efforts (1). Ils ne réussirent qu'à former un de ces groupes qui, dans les pays constitutionnels, représentent l'alliance de quelques ambitions plutôt qu'une force vraiment politique. Si faible que fût ce groupe, il pouvait cependant se maintenir et attendre l'occasion de se fortifier que les péripéties parlementaires promettaient de lui offrir. C'est ce qui arriva en effet, et, lorsqu'une intrigue du sénat eut écarté du pouvoir les libéraux modérés, l'occasion attendue se

(1) Un journal, le plus influent d'alors, car il comptait près de cinq mille abonnés avant les journées de septembre, chercha à faire de l'opposition avancée, et son insuccès fut si éclatant, que, peu d'années après, le nombre de ses abonnés ne s'éleva plus qu'à cinq cents. Il avait perdu les neuf dixièmes de ses lecteurs, et il fut réduit à se jeter dans les bras d'une puissante société financière.

présenta. Toutes les nuances libérales se rallièrent autour des chefs du cabinet qui venait de se retirer devant le vote du sénat. C'était l'alliance des catholiques et des libéraux d'avant 1830 renouvelée entre les libéraux et la petite phalange des radicaux. L'entente fut cordiale et sincère pendant tout le temps que dura la double attaque contre le parti catholique et contre les mixtes; mais à peine des victoires partielles furent-elles le fruit de la bonne entente et des efforts communs, que, comme toujours, des symptômes de division intestine se manifestèrent.

Deux associations électorales avaient grandement coopéré à amener à la chambre des représentans distingués de l'opposition libérale : c'étaient celles de Liége et de Bruxelles. L'association de Liége fut la première qui triompha complétement; Liége fut aussi la première ville où se manifesta une scission entre les deux nuances libérales. Bruxelles vint ensuite, et Bruxelles vit la division poindre à son tour. Ces déchiremens n'étaient point sans danger pour le libéralisme modéré. On allait rompre avant que la victoire fût complète. Que devait faire le parti libéral? Rattacherait-il les radicaux à sa cause par des concessions de principes? Se séparerait-il d'eux avec franchise et attendrait-il que l'opinion publique, mieux éclairée, prononçât entre les hommes d'expérience et quelques esprits chimériques, entre une majorité sage et une minorité violente? C'est le dernier parti qu'il préféra, et il eut raison. Pourtant les causes de cette séparation ne furent pas d'abord bien comprises, et pendant quelque temps encore le pays resta hésitant. La société de Bruxelles avait, sous le nom de *l'Alliance*, rendu tant de services au libéralisme, qu'on ne voulait pas croire qu'elle pût imprimer au mouvement électoral une direction périlleuse. Par suite de cette méprise, ce furent encore les libéraux avancés qui triomphèrent dans quelques élections communales. On ne pouvait néanmoins en conclure que le parti radical eût jeté de profondes racines dans le pays, et la suite des événemens prouva assez quelle était l'opinion dominante en Belgique.

Une autre cause plus sérieuse de préoccupations pour le cabinet libéral était, je le répète, l'héritage onéreux du parti catholique. Une première difficulté se présentait pour lui : composé d'hommes dont le désintéressement et la modération étaient universellement reconnus, il ne voulait point faillir à cette réputation en faisant de la réaction contre les personnes. Tous les hauts fonctionnaires qui n'étaient point ouvertement hostiles à la nouvelle administration et aux principes qu'elle apportait au pouvoir furent donc conservés, et beaucoup d'amis du cabinet donnèrent un noble exemple. Des hommes politiques qui avaient montré une grande capacité se retirèrent de la lice pour laisser la place à des talens plus jeunes. C'est ainsi que le cabinet s'est enrichi de deux hommes dont la valeur s'est montrée dès leur avénement au pouvoir : le général Chazal et M. Frère. Dès les premiers jours de la session, ces hommes s'étaient placés au premier rang dans les chambres, comme aux yeux du pays.

Cette première difficulté étant résolue, le ministère libéral pouvait avec confiance pratiquer son système. La grande question à l'ordre du jour était celle des Flandres. Cette question est assez mal connue hors de la Belgique pour que je m'y arrête quelques instans.

Les deux Flandres sont les deux provinces les plus peuplées de la Belgique; elles sont aussi les plus riches par le développement de l'agriculture. Cette richesse provient de ce que, outre les travaux du sol, ces provinces s'occupaient encore d'une grande industrie à la fois agricole et manufacturière, celle des lins et des toiles. Pendant plusieurs siècles, l'industrie linière se maintint florissante dans les deux Flandres. Il y avait peu ou point de concurrence étrangère, et chaque fileur comme chaque tisserand, sûr du placement de ses produits, pouvait, au bout d'un certain temps, devenir propriétaire d'un petit morceau de terre. C'est ce qui explique comment la division du sol a été poussée plus loin dans les Flandres que dans le reste du pays, et comment la petite culture y a atteint une rare perfection.

Depuis quelques années cependant, l'industrie flamande a reçu des atteintes profondes. Comme toutes les contrées où des habitudes séculaires ont fini par s'enraciner, les Flandres avaient été d'abord rebelles à toutes les innovations. L'industrie linière avait beau se transformer autour d'elles; l'Angleterre, la France, le nord de l'Allemagne, avaient beau filer le lin à la mécanique; les Flandres, comme la Silésie, nièrent la suprématie des nouveaux produits, et ne voulurent point voir le gouffre qui se creusait sous leurs pas. Beaucoup de causes, d'ailleurs, les retinrent dans cette mauvaise voie : la conviction qu'on reviendrait bientôt aux toiles faites avec le fil produit à la main, comme plus solides; puis divers préjugés, que l'administration routinière et le clergé caressèrent dans de bonnes intentions, je le crois. Quand les Flandres s'éveillèrent de leur torpeur, il était trop tard. Les capitaux aussi avaient manqué aux petits industriels; l'abîme était creusé, et on l'entrevit à peine, que le découragement s'empara des populations. Les deux années calamiteuses de 1845 et 1846 vinrent mettre le comble à ces malheurs. Pendant deux hivers néfastes, les populations de certaines parties des Flandres furent décimées par la misère et par la mort.

La force des choses n'en avait pas moins contraint quelques hommes à méditer sur cette inconcevable ruine au milieu de contrées si fécondes. La filature à la mécanique s'introduisait enfin dans les Flandres et y faisait des progrès. D'autres industries, dont le tissage était l'élément principal, étaient venues s'y établir, malheureusement aussi avec une lenteur désespérante. Pendant les deux hivers de 1845 et de 1846, les chambres durent venir en aide aux Flandres et mettre à la disposition du gouvernement trois ou quatre millions, pour soulager des misères poignantes et des malheurs sans nom. Cette charité légale n'eut que de mesquins résultats. Soit qu'on distribuât les secours sans discernement, soit que le mal fût invincible, la situation resta déplorable. Le pays tout entier s'émut vivement de cette question, et comme le parti libéral avait incessamment indiqué au gouvernement catholique certains remèdes qui devaient soulager tant d'infortunes, on comprend que, dès l'avénement du ministère Rogier, les libéraux furent mis en demeure par leurs adversaires, comme par leurs adhérens, d'exécuter ce qu'ils avaient toujours recommandé.

Le nouveau cabinet avait compris que cette grande tâche serait la première qui lui incomberait, et, pour montrer au pays que les provinces flamandes étaient véritablement l'objet de ses préoccupations principales, il annonça, dans son programme, qu'il faisait de la crise des Flandres une question na-

tionale, une question d'honneur pour le gouvernement et pour le pays. Cependant, au lieu de demander les sommes considérables que ses prédécesseurs avaient réclamées des chambres, il se contenta de beaucoup moins. M. de Theux avait fait voter dans la session précédente deux millions pour les Flandres; M. Rogier n'en demanda que le quart, non, disait-il, pour le consacrer à l'aumône, mais pour entreprendre des travaux, pour encourager des industries nouvelles, pour fonder des écoles professionnelles, enfin pour prêter assistance aux communes qui voudraient faire des routes. Le cabinet libéral savait que le retour des Flandres à la prospérité ne pouvait être l'œuvre d'un jour; mais il visait surtout à passer les années de transition. C'est une erreur de croire que le mal des Flandres soit incurable. La question soulevée par l'état de ces malheureuses provinces est une question de temps, de soins, de sollicitude. Déjà le courage moral est revenu aux habitans des Flandres : l'heureuse récolte de 1847 a déjà contribué à améliorer leur cruelle situation, et la récolte de 1848 promet d'ajouter encore à leurs élémens de bien-être. Le choix du nouveau ministre des travaux publics est encore un gage de l'intérêt que le gouvernement porte aux classes laborieuses. M. Rolin est un des hommes les plus considérables du barreau de Gand, il jouit d'une grande réputation de probité et de talent. C'est de sa part un acte de dévouement au pays que d'avoir sacrifié une lucrative position pour se consacrer à la carrière politique. Il a cédé aux instances de ses amis, et, le jour de sa nomination, la ville de Gand était dans un enthousiasme qui n'avait rien de commandé, à coup sûr. C'était un hommage public rendu à un beau et noble caractère.

Dans son ardent désir d'améliorer le sort des Flandres, le cabinet a nécessairement dû songer à l'agriculture, et il lui a accordé une attention toute spéciale. A peine installé, le cabinet Rogier a jeté les bases d'une institution nouvelle : les expositions agricoles. Peu de jours ont suffi pour réunir à Bruxelles tous les produits de la terre, depuis les denrées alimentaires les plus communes jusqu'aux produits les plus rares de l'horticulture. Cet essai, quoique incomplet, portera en Belgique, selon toute apparence, les mêmes conséquences qu'en Angleterre, où il a été couronné d'un brillant succès.

Toutefois le gouvernement belge ne s'est pas contenté d'encourager l'agriculture : il a également songé aux consommateurs, aux classes laborieuses surtout, qui éprouvent si impérieusement le besoin de la vie à bon marché. L'arrêté par lequel M. de Theux avait temporairement autorisé la libre entrée des céréales et du bétail fut prorogé par le nouveau cabinet, et aujourd'hui même on a l'espoir que cette mesure exceptionnelle sera incessamment convertie en loi, et que nos frontières resteront toujours ouvertes aux denrées alimentaires moyennant un simple droit de balance.

En préparant, par de sages mesures, l'heureuse solution de la question des Flandres, le cabinet libéral avait écarté de sa route la plus grave des difficultés qui lui eussent été léguées par l'administration catholique : restait l'opposition du parti radical, à laquelle il fallait ôter tout motif sérieux. C'est par des mesures favorables aux travailleurs que le ministère libéral répondit aux attaques de ce dernier parti. Les actes des conseils d s prud'hommes furent affranchis de tous frais de justice, de timbre, d'enregistrement. Des lois furent rendues

sur les dépôts de mendicité et sur les écoles de réforme pour les jeunes détenus. On réorganisa les monts-de-piété sur de meilleures bases; on s'occupa d'améliorer le sort des détenus dans les prisons; on vota enfin 5 millions pour travaux aux chemins de fer de l'état et pour matériel supplémentaire. Tout cela peut faire rire certains utopistes qui promettent aux travailleurs de changer immédiatement la terre baignée de leurs sueurs en un lieu de délices; mais la Belgique, nous le répétons, n'a point le goût des grandes expériences : son ambition a été de faire quelques pas de plus dans la voie des réformes utiles; elle n'a point prétendu toucher le but.

Après avoir ainsi satisfait aux exigences que lui créaient d'une part les difficultés amassées et non résolues par les catholiques, de l'autre l'attitude de l'opposition radicale, le cabinet Rogier avait encore à se préoccuper de faire pénétrer dans quelques branches de nos institutions l'esprit libéral dont il était animé. Les lois contre les franchises communales et électorales furent abrogées et remplacées par des lois plus en harmonie avec notre système politique. On présenta une loi sur les postes qui abaissait le port des lettres à l'intérieur au taux uniforme de 20 centimes. Enfin, sous l'impression des événemens du 24 février, le ministère, qui n'avait promis, avant cette date solennelle, qu'une loi sur l'adjonction des capacités aux listes électorales, abaissa d'un trait de plume le cens jusqu'aux dernières limites de la constitution : 20 florins; c'est ainsi que le nombre des électeurs s'est vu immédiatement doublé. La garde civique, qui n'avait plus donné signe de vie depuis long-temps, fut réorganisée par une loi. A la presse il ne restait désormais qu'un avantage à conquérir, la suppression du timbre. Cette suppression fut proposée par le cabinet et votée à l'unanimité. Cette série de réformes importantes fut close par un acte plus hardi qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé. Le pays désirait que l'accès du parlement fût interdit aux fonctionnaires amovibles ou non. Le ministère craignait que cette loi d'exclusion, en privant le parlement du concours de beaucoup d'hommes expérimentés, n'entraînât de fâcheuses conséquences : il voulut sauver quelques catégories; les chambres s'y refusèrent. L'élimination pure et simple de tous les fonctionnaires fut votée à une immense majorité. C'est après ce vote, qui devait naturellement être le dernier mot de la législature, que les chambres furent dissoutes en mai, et les électeurs convoqués pour le 13 juin dernier.

Tels sont les actes du cabinet Rogier antérieurs à la récente épreuve électorale. Avant de préciser la situation que lui fait cette épreuve, avant d'indiquer les nouvelles réformes qu'il prépare, nous croyons utile de mettre en regard de la sage politique des libéraux les tentatives du parti radical. Quelques mots sur les qualités essentielles qui ont de tout temps distingué l'esprit public en Belgique feront mieux ressortir la puérilité de ces tentatives.

La fortune de ce pays est, il faut le dire bien haut, dans le bon sens des populations plus encore que dans le système politique qui les régit. Je ne me suis jamais dissimulé que la constitution belge, livrée à un peuple impatient et passionné, serait un péril permanent pour la société. L'honneur du parti libéral est d'avoir, même dans l'opposition, respecté cet instinct de haute prudence qui distingue éminemment la nation belge. Il pouvait arriver au pouvoir par un chemin plus court; il lui eût été aisé, en agitant les passions populaires,

en multipliant les *meetings* et les clubs, d'abréger de plusieurs mois sa longue campagne contre le parti théocratique; mais il eût fallu, pour cela, entraîner l'esprit national hors de ses voies habituelles : il a préféré laisser aux populations le soin de former leur jugement et de le manifester par le simple jeu des institutions. Cette modération, dans les heures fiévreuses où nous sommes, peut paraître excessive; elle n'a rien que d'habile dans un pays où l'influence cléricale n'avait triomphé que par surprise (1), où la raison publique, désormais en garde contre cette influence, n'attendait plus pour la vaincre que l'occasion de se prononcer.

Une étude même superficielle de notre histoire eût pu suffire d'ailleurs pour inspirer aux libéraux cette sage confiance dans la modération du pays. Appartenant tantôt à l'Espagne, tantôt à l'Autriche, et enfin à la France et à la Hollande, la Belgique n'a pas manqué d'occasions, on le voit, pour s'aguerrir à la patience. On comprend ce qu'il a fallu de résignation et de labeur pour remettre sur pied cette ruche incessamment renversée. A peine la Belgique avait-elle quelques années de repos, à peine ses nombreux intérêts étaient-ils réglés sur des bases nouvelles, qu'une tempête venait détruire l'œuvre laborieusement construite. Changeant de patrie malgré lui, il a toujours fallu que le Belge se refît sa place au soleil. Quoique ses mœurs, ses habitudes, ses industries fussent constamment neutralisées par les mœurs, les habitudes et les industries de ceux auxquels son malheureux destin l'avait associé, le Belge n'en a pas moins toujours conservé son originalité, son génie propre, car, avec la résignation, il conservait l'espérance. Le pied du plus fort qui pesait sur elle, la nation ne le subissait qu'en mordant son frein. L'histoire de plusieurs siècles lui avait appris que si, par la force ou la surprise, on pouvait avoir bon marché d'elle, le jour de la réparation arrivait toujours, et que l'affranchissement de son territoire, commandé par l'équilibre européen, serait enfin le prix de ses longues douleurs. La patience est donc entrée, pour ainsi dire, dans le sang du peuple belge. L'opinion libérale est pénétrée de cette vérité. La démocratie fiévreuse ne s'en doute pas. Cette ignorance éclate dans toutes ses menées, et c'est ce que nous n'aurons pas de peine à démontrer.

Le parti radical avait assisté, sans désarmer, à toutes les réformes importantes accomplies par le cabinet libéral. Rien n'autorisait cependant en lui une téméraire confiance. Les jours précurseurs du 24 février étaient appréciés ici comme à Paris; on supposait que le gouvernement de Louis-Philippe triompherait encore une fois de l'émeute, mais on n'en était pas moins profon-

(1) Une des causes qui expliquent le triomphe momentané des catholiques, ce sont les étroites limites dans lesquelles est enfermé le territoire belge. Le gouvernement, dans un petit pays, est le maître de prendre des mesures qui détruisent ou du moins altèrent l'équilibre agricole, commercial ou industriel entre de grandes villes situées, grace aux chemins de fer, à deux ou trois lieues l'une de l'autre. A l'approche des élections, il ne se faisait pas faute de jeter dans les esprits des appréhensions ou des espérances favorables à ses vues. Après une lutte électorale dans une de ces villes où le cabinet catholique comptait sur une grande majorité, et où il fut battu, j'ai entendu dire à un ministre, faisant allusion aux sommités influentes du commerce et de l'industrie qu'il croyait avoir pour lui : « Je leur avais pourtant fait un pont d'or. » Il s'agissait de mesures relatives à l'industrie des sucres.

dément pénétré des périls qui menaçaient l'ordre. Quand, le 25, à minuit, nous reçûmes la nouvelle que la république était proclamée en France, ce fut une stupeur générale. Dois-je vous l'avouer? on s'était persuadé que le mot de république faisait aussi peur à la France qu'à l'Europe, et on crut d'abord que cette grande résolution prise par le gouvernement provisoire était plutôt une concession faite aux exigences d'un peuple en ébullition qu'une satisfaction donnée aux vœux réels de la nation française.

A Bruxelles, dans la nuit même du 25 février, il y eut une voix qui se fit entendre, à plusieurs reprises, auprès de M. Rogier, pour que la Belgique, à son tour, proclamât la république. Le personnage qui fit cette proposition au gouvernement belge est aujourd'hui un des membres de votre parlement. M. Rogier, pas plus cette fois qu'en 1830, n'écouta ces conseils. Le peuple, représenté par les chambres, devait être le seul maître de ses destinées. Le lendemain, le roi lui-même voulut aller au-devant des vœux de la nation. Les paroles qui furent prononcées alors par Léopold resteront mémorables : « Je ferai, disait-il, ce que voudra le pays; j'obéirai à ce qu'il croira devoir décider pour son bonheur. » Ces mots, retentissant au dehors, réhabilitèrent le roi, dont l'attitude vis-à-vis du parti catholique avait affaibli la popularité. La réponse de la nation ne se fit pas attendre, elle fut unanime : « la constitution, toute la constitution, rien que la constitution. »

Quelle fut, à partir de ce moment, l'attitude du parti radical? Peu de jours après le 24 février, il avait tenu une réunion publique, où il s'était élevé à l'apogée de son courage; il avait osé dire au peuple belge que, jusqu'à ce jour, il avait dissimulé en proclamant sa fidélité à la constitution. Ce jour-là, il avait jeté complétement le masque, il avait foulé aux pieds cette bourgeoisie qu'il adulait naguère pour lui demander ses voix et son concours. On avait traité les électeurs de Bruxelles surtout comme des misérables et des lâches, et la capitale comme une ville d'Asie livrée à quelques Sardanapales. Ce langage audacieux s'expliquait par de coupables espérances. Paris était plein de menaces. On y avait fondé des clubs, composés de soi-disant Belges qui devaient venir *affranchir leur pays du joug qui pesait sur lui*. Nous avons lu ces proclamations, qui ont provoqué ici une hilarité générale, mais qui n'en ont pas moins causé de vives inquiétudes, car nous avons cru y voir un instant le doigt de la France. A la suite de cette levée de boucliers des soi-disant libérateurs belges, pourquoi le cacher? il y eut un moment d'irritation contre votre pays; mais l'indignation fut plus grande encore contre les faux patriotes dont l'incroyable conduite pouvait attirer sur la Belgique de si cruels orages. La presse radicale semblait se plaire d'ailleurs à exciter contre notre gouvernement la susceptibilité française. Chaque jour, elle dénonçait calomnieusement les *tendances hostiles* de la Belgique contre la France; on déclarait que nous armions cent mille hommes. Je vous fais grace des autres dénonciations : il faudrait entasser des puérilités. De simples précautions prises par le général Chazal pour mettre la Belgique à l'abri d'un coup de main, voilà ce que la presse radicale érigeait en préparatifs insensés, en armemens tournés contre la France. Nous n'avions pas peur que la partie éclairée de votre nation se méprît sur notre attitude, mais il y avait à Paris des hommes qui se souvenaient toujours de 1815, et qui voulaient nous sacrifier à leur impérissable

rancune. Il y en avait d'autres qui nous reprochaient de n'avoir point imité Paris, et qui croyaient que notre sang-froid au milieu du tourbillon de février avait calmé, sinon arrêté la propagande républicaine. De là sans doute tant de dédains, de menaces indirectes, et finalement l'équipée de la frontière. On pensait de la Belgique dans certaines régions ce qu'on pensait, en 1823, de l'Espagne : on croyait que le peuple belge se soulèverait en masse et volerait au secours de ceux qui viendraient lui apporter, quoi? des libertés? non; des améliorations? pas davantage; mais un simple changement dans la forme de son gouvernement! Des enfans perdus de la Belgique avaient seuls pu prêter la main à une tentative aussi sacrilége.

On connaît l'issue de cette déplorable échauffourée. Un moment, nos démagogues s'étaient fait illusion; en apprenant la marche des bandes armées vers la frontière, ils avaient jeté l'insulte et la menace au corps électoral. Un profond désappointement succéda bientôt à cette joie insolente. Le parti radical s'était démasqué, l'épreuve des élections de juin ne tarda pas à lui porter le dernier coup. Jamais le triomphe du libéralisme modéré n'avait été plus éclatant. Le parti catholique, qui, après les élections de 1847, comptait encore cinquante voix dans une chambre de cent huit membres, en conservait à peine douze le 13 juin 1848. Quant au parti démagogique, il ne put pas arriver à faire passer *un seul* de ses représentans. La nation s'était prononcée sans que le gouvernement eût cru devoir exercer la moindre intervention dans ce grand travail de la conscience publique. Désormais les partis extrêmes étaient irrévocablement condamnés.

La courte session qui vient de finir a montré clairement combien est étroit l'accord du cabinet libéral et de l'opinion publique représentée par le nouveau parlement. Cette session n'avait d'autre but que de mettre le pouvoir en rapport avec les chambres récemment élues. Le roi a prononcé un discours qui indique toutes les améliorations projetées par le gouvernement. Le ministère voulait une adresse en réponse au discours prononcé par le roi. Le concours sympathique qu'il demandait ne lui a point été disputé : je me trompe, un amendement avait été proposé par un député de Gand. Cet amendement n'avait rien d'hostile dans ses termes, mais on en avait changé la portée par quelques commentaires malveillans; le gouvernement se refusa à l'adoption de cet amendement. Deux sous-amendemens furent présentés; le gouvernement déclara ne pas vouloir s'y soumettre davantage. La chambre entière, moins les trois auteurs de l'amendement et des sous-amendemens, c'est-à-dire trois voix, a donné gain de cause au cabinet, et l'adresse dans son ensemble a été votée par quatre-vingt-sept voix contre trois. L'adhésion du sénat n'a pas été moins unanime.

Telle est la situation du parti libéral en Belgique. Après avoir enlevé le pouvoir aux catholiques, il vient de remporter aujourd'hui sur la démagogie une victoire non moins éclatante. Ce n'est pas seulement dans les chambres, c'est dans la nation belge qu'il trouve le concours le plus actif, le dévouement le plus complet. Vous en jugerez par un fait significatif. Déjà, sous la dernière législature, un premier emprunt forcé avait été voté dans le mois de mars. Il était de 12 millions. Bientôt un second emprunt de la même nature devint nécessaire. L'armée, la dette flottante, les Flandres, exigeaient des ressources

pécuniaires, et 27 millions furent demandés de nouveau aux contribuables, et principalement à la haute et moyenne propriété. Toutes ces sommes furent votées avec confiance et ratifiées par les imposables; à l'heure qu'il est, tout ce qui était exigible de ces emprunts est rentré et au-delà. Les versemens arrivent avant l'échéance, on fait queue à la porte du percepteur, et, chose digne de remarque, les impôts ordinaires, loin d'en souffrir, rentrent plus ponctuellement que de coutume. Les riches, dans beaucoup de communes, paient les cotes de la petite propriété, et resserrent ainsi entre eux et le peuple les liens de sympathie et de fraternité.

Devant les dispositions du pays si clairement manifestées, on pourrait croire que le parti remuant est entièrement désarmé : il n'en est rien pourtant. Les meneurs de la démocratie violente ont changé de tactique, mais non de but. Ils se frappent aujourd'hui la poitrine, ils font entendre de nouveau, au lieu de menaces, des paroles d'amour pour la constitution, et cette fois ils ont soin d'y comprendre bien haut la monarchie. Personne ne s'y laisse tromper. Les élections de la garde civique, qui viennent d'avoir lieu, ont été des plus favorables à la cause de l'ordre et de la liberté. Les élections communales, qui sont prochaines, s'annoncent sous les meilleurs auspices.

En présence de cette chute éclatante d'un parti qui s'efforçait, par tous les moyens, d'exciter les passions de la France contre la Belgique, qu'il me soit permis, en finissant, d'insister sur un fait essentiel : c'est que la Belgique (à défaut de ses sympathies, ses intérêts vous en répondent) n'est point et ne sera jamais heureuse des douleurs qui vous atteignent et des tourmens qui vous agitent. Il y a sans doute dans ce pays deux races et deux langues, dont l'une penche vers l'Allemagne, et l'autre vers la France, et c'est pour cela même que nous sommes le trait d'union entre deux grands peuples que les guerres d'il y a quarante ans ont pu diviser, mais qui tous deux sont la force et l'espoir du continent européen. Cette alliance puissante et naturelle, les révolutions doivent la resserrer. Elle servira dans un temps plus ou moins proche à affranchir l'Europe entière. Que l'ordre et la liberté vivent en harmonie, et les destinées du vieux monde s'amélioreront pacifiquement, et le sang n'arrosera pas, comme par le passé, les conquêtes du droit et de la raison humaine.

*****.

Bruxelles, 10 août 1848.

MÉLANGES SCIENTIFIQUES.

LES CRISTAUX. — LES PIERRES PRÉCIEUSES.[1]

L'étude des minéraux, abstraction faite de ses applications, présente certainement moins d'attrait que celle des plantes ou des animaux. Nous ne rencontrons plus ici *la vie*, cet agent inconnu dont les manifestations multiples nous désespèrent et nous attirent tout à la fois par la variété infinie, par la difficulté même des problèmes qu'elles livrent à nos recherches. Toutefois ne dédaignons pas le règne minéral, parce qu'il est, sous ce rapport, moins richement partagé que ses frères. Cette nature morte a aussi ses mystères. A celui qui sait l'interroger avec persévérance, elle révèle bien des vérités utiles, bien des faits intéressans ou curieux dont plusieurs, repris plus tard par le chimiste ou le physicien, nous dévoileront peut-être un jour quelques-unes des lois qui président à l'organisation intime des corps. A ce point de vue, on peut, en quelque sorte, dire que les minéraux ont aussi *leur physiologie*.

Quoi de plus étrange, en effet, que de voir un simple arrangement de molécules transformer la même substance en des corps d'aspect très différent et doués quelquefois des propriétés physiques les plus diverses! Prenez, par

(1) *Traité de Minéralogie*, par A. Dufrenoy, membre de l'Institut, ingénieur en chef des mines, Paris, 1847.

exemple, la chaux carbonatée (*oxide de calcium et acide carbonique*), une des substances les plus communément répandues à la surface du globe. Vous la verrez s'offrir à vous tantôt sous la forme de *spath d'Islande*, en beaux cristaux transparens comme le plus pur cristal, tantôt sous celle de *marbre de Carrare*, d'un blanc éclatant, opaque et mat, au grain égal et régulier; plus loin, vous la verrez transformée en albâtre antique aux fibres soyeuses; ailleurs, vous la rencontrerez sous l'aspect d'un *calcaire* dur et compacte, ou sous celui de *craie proprement dite*, qu'attaque et désagrége le plus léger contact.

C'est surtout par suite de la cristallisation que se manifestent ces changemens remarquables. Un des effets les plus fréquens de ce phénomène est de rendre transparens des corps qui présentaient naguère la plus entière opacité. Le marbre, le calcaire cristallisés laissent passer librement la lumière dont ils interceptaient auparavant les moindres rayons. Le soufre, le carbone, sont dans le même cas. Qui ne sait aujourd'hui que le *diamant* et le *noir de fumée purifié* sont exactement le même corps dont l'arrangement moléculaire a seul varié?

Cependant l'effet de la cristallisation est quelquefois inverse. Le verre, par exemple, peut prendre l'aspect d'une roche opaque et assez semblable au granite, lorsqu'on le tient pendant long-temps dans un état de fusion tranquille qui permet à ses principes constituans d'obéir à leurs attractions réciproques; mais souvent, dans ce cas, l'opacité de l'ensemble résulte de la confusion des cristaux irrégulièrement groupés, tandis que chacun d'eux, considéré isolément, reste en réalité translucide. C'est ainsi que la neige, composée de petites aiguilles de glace parfaitement transparentes, n'en présente pas moins l'aspect d'une masse opaque.

La connaissance de la cristallisation et de ses lois est une des parties les plus importantes de la minéralogie. On peut même dire qu'elle seule a élevé au rang de science proprement dite l'étude des minéraux, et par là rendu possible l'exploration régulière et scientifique des matériaux dont se compose l'écorce du globe terrestre. Sans doute un certain nombre d'espèces minérales, employées par l'industrie ou douées d'une valeur commerciale, avaient été depuis long-temps reconnues et déterminées. Les mineurs surtout avaient distingué et désigné par des noms particuliers plusieurs d'entre elles. Ici, comme dans bien d'autres cas, la pratique avait précédé la théorie. Mais il y avait fort loin de ces faits isolés, et que rien ne rattachait entre eux, à un corps de doctrine méritant le nom de science. Il a fallu que la *cristallographie* vînt donner à la minéralogie une impulsion puissante pour que cette dernière se constituât définitivement.

Long-temps on n'avait vu dans les formes si régulières affectées par certaines substances que des espèces de *jeux de la nature*. C'était là, on le sait, la grande et commode explication que les savans des siècles passés se donnaient à eux-mêmes et jetaient au public pour répondre à toutes les questions insolubles pour la science du temps. Cependant le spath d'Islande et le cristal de roche firent soupçonner l'existence des lois connues de nos jours. On découvrit que ces deux substances présentaient toujours des formes semblables. Ce fut le premier pas fait dans une voie qui allait devenir féconde.

Linné, dont l'immense génie semble réellement avoir embrassé la nature

tout entière, fut le premier à admettre que la formation des cristaux devait être le résultat de l'action de forces constantes. Cette pensée si juste ressort évidemment du rôle qu'il attribue aux terres et aux sels dans la *lithogénésie* ou formation des pierres, et, mieux encore, dans ce qu'il dit de la formation des cristaux, de leur forme polyédrique, qu'ils doivent, selon lui, à la présence d'un sel. Toutefois l'illustre naturaliste suédois se laissa aller à une erreur assez bizarre, lorsque, entraîné par les idées que lui avaient suggérées ses belles découvertes sur les sexes des plantes, il voulut les étendre aux minéraux, et regarda *les sels* comme jouant le rôle de *mâles* par rapport aux *terres*, qui rempliraient celui de *femelles*.

C'est à un Français, à Romé de Lisle qu'est dû le premier essai de cristallographie. Dans un livre publié en 1772, ce savant décrivit un grand nombre de cristaux, la plupart inconnus ou mal déterminés avant lui. Il mesura mécaniquement les angles formés par leurs facettes, et démontra ce fait fondamental, que, dans la même variété d'un même cristal, ces angles sont toujours identiques.

Un peu plus tard deux naturalistes, l'un Allemand, l'autre Français, firent, à quelques années de distance et à l'insu l'un de l'autre, la découverte la plus importante pour la science dont nous parlons. Bergmann le premier, Haüy ensuite, reconnurent qu'un certain nombre de minéraux ont la propriété de se casser en lames, et que ces lames s'enlèvent dans un sens toujours le même pour la même substance, de telle sorte qu'en ôtant d'un minéral un certain nombre de ces lames, le solide qui reste entre les mains de l'opérateur diminue, il est vrai, de volume, mais conserve toujours les mêmes angles. Ils donnèrent au solide qui résulte de cette opération le nom de *solide de clivage*, nom emprunté au langage des lapidaires, qui depuis long-temps savaient *cliver* le diamant, c'est-à-dire le fendre en suivant ses plans naturels.

Bergmann s'arrêta à cette découverte; Haüy, au contraire, n'y vit que le premier pas à faire dans une voie toute nouvelle. Il poursuivit ses recherches avec une persévérance que l'âge même ne put arrêter, et, lorsqu'il mourut, il laissa à notre patrie, au monde entier, une science de plus toute constituée, science qui a marché sans doute depuis sa mort, mais seulement en développant les principes posés par son inventeur. Haüy fut pour la minéralogie ce que Cuvier a été pour la *paléontologie* ou science des fossiles. L'un et l'autre ont créé de toutes pièces une science toute nouvelle. En nous rappelant que, vers la même époque, Cuvier constituait l'anatomie comparée, comme Lavoisier venait de fonder la chimie moderne, tandis que les Jussieu renouvelaient la botanique, ne sera-t-il pas permis d'éprouver un juste orgueil en voyant la presque totalité du monde savant marcher encore aujourd'hui sur les traces de nos illustres compatriotes?

La même substance minérale présente souvent dans la nature des formes cristallines en apparence très dissemblables. Le diamant, par exemple, consiste le plus souvent en un solide à huit faces ou *octaèdre;* mais on trouve des diamans qui ont six, douze, quarante-huit et jusqu'à quatre-vingts facettes distinctes. Haüy reconnut qu'il existe une relation simple entre la forme donnée par le clivage et toutes ces formes naturelles : il trouva que toutes ces

formes peuvent se déduire les unes des autres par des lois constantes, il fit connaître ces lois. Dès-lors les cristaux les plus variés, composés de la même substance, appartenant au même minéral, ne furent plus pour les minéralogistes des corps isolés, mais bien des *dérivés* d'une même forme fondamentale. Cette *forme primitive* se présente presque toujours dans le solide de clivage.

L'étude approfondie des formes cristallines a prouvé qu'elles pouvaient se rapporter toutes à six groupes distincts. Dans chacun de ces six groupes, tous les polyèdres peuvent se déduire rigoureusement de l'un d'eux, pris en quelque sorte arbitrairement comme point de départ. Ces *polyèdres*, ces cristaux auxquels on rapporte tous leurs dérivés, portent le nom de *types cristallins*. Haüy avait admis comme types : 1° l'octaèdre régulier, 2° le rhomboèdre, 3° l'octaèdre à base carrée, 4° l'octaèdre à base rectangle, 5° le prisme à base oblique symétrique, 6° le prisme à base oblique non symétrique. Les minéralogistes qui ont succédé à Haüy, surtout les minéralogistes allemands, ont employé d'autres termes et fondé leurs types cristallins sur des considérations un peu différentes de celles qui avaient guidé leur illustre prédécesseur. Ils ont pu ainsi croire ou faire croire qu'ils avaient apporté des modifications réelles à la science; mais M. Dufrenoy, par la discussion de leurs systèmes, a démontré de la manière la plus nette qu'il n'y avait guère là qu'un changement de mots, et que tous ces types reviennent précisément à ceux qu'avait établis Haüy. Toutefois les minéralogistes français surtout ont pris pour types cristallins des polyèdres plus simples que ceux d'Haüy. Suivant l'exemple donné par M. Beudant, ils ont généralement substitué des prismes aux octaèdres, et M. Dufrenoy admet comme types dans son ouvrage 1° le cube, 2° le prisme droit à base carrée, 3° le prisme droit à base rectangulaire, 4° le rhomboèdre, 5° le prisme oblique rhomboïdal, 6° le prisme oblique non symétrique.

Ainsi, les bases de la minéralogie existent encore telles que les avait posées le fondateur de cette science. Disons tout de suite qu'il en est de même pour les lois qu'il a découvertes relativement à la détermination des espèces, à la dérivation des formes secondaires, aux relations existant entre les diverses formes que peut présenter la même substance minérale. Ici encore on a pu présenter les mêmes idées sous une forme nouvelle et parfois plus simple; on a pu modifier les systèmes de notation, les méthodes de calcul, mais, en définitive les belles découvertes d'Haüy sont demeurées intactes, son système reste tout entier. Sur ce point, les prétentions de l'Allemagne ne sauraient évidemment être admises. Parmi les nombreux et célèbres minéralogistes qui se sont élevés dans cette partie de l'Europe, M. Weiss, professeur à Berlin, est peut-être le seul qui ait fait faire à la minéralogie un progrès réel et comblé une lacune importante laissée par Haüy.

En effet, une des lois les plus générales admises par ce dernier est que les cristaux sont essentiellement *symétriques*, c'est-à-dire qu'ils sont toujours composés de deux moitiés qui se répètent dans tous leurs détails. Il suit de là que toute modification portant sur une de leurs parties doit se répéter dans la partie correspondante. Or, il existe dans la nature des exceptions à cette loi. Haüy avait cru pouvoir s'en rendre compte par des considérations de *polarité*

électrique; mais M. Weiss a montré que ces faits exceptionnels tenaient à ce que, dans certains cas, la nature ne forme que des *demi-cristaux*. C'est ce qu'il a désigné par l'expression d'*hémiédrie*. Cette découverte de M. Weiss est réellement d'un grand intérêt, en ce qu'elle confirme les *lois de symétrie* posées par Haüy et permet d'interpréter certains faits de *dérivation* qu'on ne pouvait expliquer auparavant. On comprend, en effet, que la modification qui frappe un *demi-cristal* ne peut se répéter dans une moitié qui n'existe pas.

On ne doit pas être surpris de voir les minéralogistes attacher une haute importance à la connaissance précise des lois qui règlent les modifications des types cristallins. Les six formes fondamentales ou primitives donnent naissance à toutes les formes secondaires, et le nombre de ces dernières est presque infini. Une seule substance présente parfois une quantité surprenante de dérivés. La chaux carbonatée, par exemple, appartient au système *rhomboédrique*. Eh bien! M. de Bournon, qui a consacré deux volumes à la monographie de cette espèce minérale, ne compte pas moins de *huit cents* formes différentes, toutes bien distinctes et caractérisées. On voit combien serait inextricable la masse des faits dont se compose la minéralogie, si les lois découvertes par Haüy ne venaient, comme un fil conducteur, guider le savant au milieu de ce labyrinthe.

L'étude des substances minérales ne s'arrête pas à leurs formes extérieures; elle comprend encore l'examen approfondi de leurs propriétés physiques et chimiques, et ici la minéralogie, en empruntant le secours des autres sciences, leur fournit, en revanche, de riches sujets de recherches. Sans entrer ici dans des détails peut-être trop techniques, nous essaierons de donner une idée de quelques-uns de ces curieux phénomènes.

Depuis long-temps chacun sait qu'un diamant frotté légèrement sur la laine ou la soie acquiert la propriété d'attirer les corps légers placés dans leur voisinage. Bien des gens regardent même ce fait comme une preuve certaine de la finesse de la pierre essayée. C'est là une erreur : cette faculté d'attraction est due à l'*électricité* qui se développe par le frottement à la surface de plusieurs espèces de corps, et, par exemple, le verre le plus commun est susceptible de l'acquérir aussi bien que le plus précieux diamant; mais, parmi les minéraux, il en est qui jouissent d'une propriété électrique bien autrement singulière.

On sait que les physiciens admettent l'existence de deux espèces d'électricité, qui ont reçu les noms d'électricité *vitrée* ou *positive* et d'électricité *résineuse* ou *négative*. Lorsqu'on frotte un corps, comme le verre ou le diamant dont nous parlions tout à l'heure, ce corps semble s'envelopper d'une couche électrique sensiblement uniforme et partout de la même nature. La surface entière est électrisée, soit *positivement*, soit *négativement*.

Eh bien! certains minéraux, la *tourmaline* par exemple, s'électrisent par l'action seule de la chaleur, mais s'électrisent de telle sorte qu'une de leurs extrémités est électrisée *positivement*, tandis que l'autre est électrisée *négativement*, et qu'entre ces deux extrêmes il est un point où on ne découvre aucune trace d'électricité. M. Becquerel père, un des physiciens qui ont le mieux su arriver aux résultats les plus importans par l'étude de ce que bien des gens appellent

les petits phénomènes, a étudié avec sa précision ordinaire les lois qui président à ce curieux développement de l'électricité. Il a prouvé, contrairement à l'opinion d'Haüy, que la *tension électrique* augmente progressivement à mesure que la température s'élève davantage, de telle sorte qu'il n'y a, pour ainsi dire, pas de limite au développement de l'électricité; mais il faut pour cela que la chaleur soit constamment de plus en plus forte. Si la température reste un instant stationnaire, toute trace d'électricité disparaît. Puis, quand le cristal commence à se refroidir, l'électricité se montre de nouveau, mais les pôles sont renversés, c'est-à-dire que l'extrémité primitivement chargée d'électricité *positive* possède alors l'électricité *négative*, et réciproquement.

M. Becquerel a aussi rattaché à un état électrique la propriété que possèdent quelques minéraux d'émettre une certaine quantité de lumière lorsqu'on les frotte ou qu'on les chauffe légèrement. La *chlorophane*, variété de la *chaux fluatée*, est même phosphorescente à la température ordinaire, en sorte qu'elle brille constamment dans l'obscurité. Cette phosphorescence des substances minérales est bien distincte des phénomènes en apparence semblables que présentent certains animaux ou végétaux, soit à l'état de vie, soit par suite de leur décomposition. On sait, par exemple, que le bois mort et le poisson pourri sont lumineux; mais la lumière qu'ils produisent est due à une véritable combustion s'effectuant avec lenteur. La clarté produite par certains insectes tient probablement à une cause semblable, tandis que les brillantes étincelles qui semblent jaillir du corps d'un grand nombre de petits animaux marins ont certainement une tout autre origine. On voit que, sous ce nom de *phosphorescence*, les savans ont réuni bien des phénomènes qui n'ont sans doute de commun qu'une pro uction de lumière plus ou moins considérable.

Parmi les propriétés des minéraux qui depuis une trentaine d'années ont le plus attiré l'attention des expérimentateurs, les propriétés optiques sont celles qui ont donné à la science les résultats les plus nombreux et les plus intéressans. Aussi M. Dufrenoy leur a-t-il consacré plusieurs chapitres; mais ici les détails de science pure nous entraîneraient beaucoup trop loin, et nous devons nous borner à rappeler quelques faits fondamentaux.

Tout le monde sait que deux plaques de verre superposées laissent passer la lumière, quelle que soit leur position respective. Eh bien! prenons deux plaques de *tourmaline* et couchons-les l'une sur l'autre dans le même sens : tout, dans ce cas, se passera comme pour le verre; la lumière traversera les deux plaques dans toute leur étendue. Mais disposons ces deux plaques en croix : à l'instant même la lumière cessera de les traverser. Les extrémités des plaques formant les branches de la croix resteront sans doute transparentes, mais le point d'entre-croisement sera devenu entièrement opaque.

Pour expliquer ce phénomène, il faut admettre qu'après avoir traversé la première plaque, la lumière a subi une modification telle qu'il lui est impossible de passer à travers la seconde plaque, lorsque celle-ci est, par rapport à l'autre, dans une certaine position. La lumière ainsi modifiée est dite *lumière polarisée*, et les phénomènes qu'elle présente dans ce nouvel état s'appellent *phénomènes de polarisation*.

Dans l'exemple précédent, la lumière était polarisée par *réfraction*. On peut

également la polariser par *réflexion*. Il suffit pour cela de faire tomber sur une surface réfléchissante un rayon lumineux faisant avec cette surface un angle déterminé qu'on désigne sous le nom d'angle de polarisation.

La valeur de cet angle varie selon la nature du corps mis en expérience, et cette propriété peut servir à reconnaître la nature vraie ou fausse d'une pierre précieuse sans recourir à des essais capables d'altérer un bijou de prix. Le diamant, par exemple, polarise la lumière qui tombe sur ses facettes sous un angle de 21 degrés 59 minutes. L'angle de polarisation est de 29 degrés 35 minutes pour le rubis spinelle; de 33 degrés 2 minutes pour le quartz et ses variétés; de 35 degrés 25 minutes pour le verre. Tous ces angles se mesurent aujourd'hui avec une grande exactitude à l'aide d'instrumens spéciaux, et leur différence est assez sensible pour qu'un simple coup d'œil jeté sur un des beaux instrumens construits par M. Soleil, ou sur un simple *goniomètre* de Wollaston, ne puisse laisser aucun doute à l'observateur quelque peu exercé.

Les phénomènes extrêmement variés et curieux résultant de la polarisation de la lumière ont été étudiés par un grand nombre de physiciens. Parmi eux, nous citerons entre autres, en France, Malus, qui les découvrit en 1810; Fresnel, que ses recherches ont conduit aux théories les plus délicates sur l'essence de l'agent lumineux lui-même; M. Biot, M. Arago, qui, non contens d'approfondir la nature de ces phénomènes, en ont fait d'admirables applications. A l'étranger, Brewster en Angleterre, Misterlich en Allemagne, et tant d'autres encore, ont marché dans la direction imprimée par nos compatriotes, et de ces efforts réunis il résulte que l'étude de la polarisation est peut-être de toutes les branches de la physique celle dont les progrès ont été le plus rapides depuis le commencement du XIXe siècle.

Un grand nombre de cristaux possèdent une propriété fort singulière, et qui se rattache d'ailleurs aux phénomènes dont nous venons de parler. Ces cristaux partagent toujours en deux les faisceaux de lumière qui les traversent, de telle sorte que tout objet regardé à travers ces cristaux paraît double. Les physiciens ont désigné ce phénomène par le nom de *double réfraction*. On l'observe surtout très bien à l'aide de la variété de chaux carbonatée appelée *spath d'Islande*, dont les cristaux rhomboédriques présentent souvent un volume assez considérable pour se prêter sans peine à toutes les expériences.

Des deux images aperçues à travers un cristal de spath d'Islande, l'une se trouve au point où on la verrait en se servant d'un morceau de verre: on la désigne par l'expression d'*image ordinaire*; l'autre est plus ou moins écartée de la première: on l'appelle *image extraordinaire*. Ces deux images, parfaitement distinctes l'une de l'autre, peuvent se rapprocher de plus en plus, puis enfin se superposer et se confondre, lorsqu'on fait prendre au cristal certaines positions. Dans ce cas, on reconnaît que l'image ordinaire demeure stationnaire et que l'image extraordinaire seule change de place. De plus, si l'on regarde l'objet mis en expérience suivant l'axe du cristal, on n'aperçoit jamais qu'une seule image. Il résulte de ces observations que la cristallisation, c'est-à-dire un simple arrangement des molécules, développe dans ces cristaux une force particulière qui semble émaner de l'axe et qui repousse une partie des

rayons lumineux. Quelle est cette force? comment peut-elle avoir prise sur cet agent impalpable que nous appelons lumière? C'est ce que nous ignorons. Ici comme dans toutes les questions qui touchent de près à l'essence même des choses, la science humaine est jusqu'à ce jour impuissante, et le sera sans doute encore bien long-temps.

Ces propriétés remarquables développées dans les substances minérales par suite de la cristallisation n'ont, dira-t-on peut-être, d'intérêt réel que pour les savans de profession. On se tromperait en cela. Pour n'en citer qu'un exemple, nous rappellerons que des instrumens polarisateurs peuvent servir à reconnaître d'emblée la nature du sucre dont un sirop est chargé, et par suite à épargner de longues opérations destinées à reconnaître certaines fraudes. D'ailleurs, c'est à la cristallisation seule que quelques substances des plus viles et des plus communes doivent d'autres propriétés qui les ont fait rechercher de tout temps avec avidité. Nous avons rappelé plus haut que le diamant n'est que du carbone cristallisé; nous ajouterons que les pierres précieuses ne sont autre chose que des terres cristallisées ou dans un état voisin de la cristallisation, colorées par un peu d'oxide de fer, de chrome, de cuivre, de nickel ou de magnésie.

L'opale, l'améthyste, le sinople, l'œil-de-chat, l'aventurine, le cristal de roche, l'agate, sont formés presque uniquement de *silice*, c'est-à-dire de la même substance que les pierres à fusil et les meules de moulin de La Ferté-sous-Jouarre. L'*alumine*, cette terre si commune qui fait la base des argiles, transformée par la cristallisation, donne naissance au saphir oriental rose ou bleu, à l'améthyste orientale, à la topaze orientale, au rubis oriental. La silice et l'alumine, combinées ensemble, se changent en émeraude, en béryl, en algue marine, en grenat. On le voit, ces gemmes brillantes, que leur prix exorbitant réserve à la plus haute opulence, ont dans la nature de bien humbles parens. Le diamant et le rubis sont au moins cousins germains du charbon et de l'argile.

On nous saura gré sans doute de suivre M. Dufrenoy dans les détails qu'il donne sur la nature des principales pierres précieuses, en y joignant quelques renseignemens historiques. Le diamant était connu des anciens, qui le regardaient comme inattaquable par le feu et lui attribuaient des vertus merveilleuses. Pline en a donné une description qui, sans présenter la rigueur cristallographique possible seulement de nos jours, ne permet pas de le méconnaître. Cette pierre précieuse était, selon Heeren, un des articles de commerce que les Carthaginois échangeaient avec les Étrusques. Toutefois les anciens ignoraient l'art de la tailler, et en conséquence recherchaient surtout ceux qui présentaient naturellement une forme pyramidale. On les appelait *pointes naïves*. Les quatre diamans qui ornaient l'agrafe du manteau royal de saint Louis étaient des pointes naïves à quatre faces. Louis de Berquem, bourgeois de Bruges, découvrit en 1476 les moyens de tailler et de polir les diamans en les frottant l'un contre l'autre et en employant leur propre poussière, connue aujourd'hui sous le nom d'*égrisée*. Le premier diamant taillé par ce procédé faisait partie du trésor de Charles-le-Téméraire, qui le fit monter au milieu de trois rubis balais, et le portait au cou. Ce bijou, perdu à la bataille de Granson,

fut retrouvé par les Bernois, et, après plusieurs vicissitudes, revint à la couronne d'Espagne.

Il est probable que les vrais diamans connus des anciens venaient de l'Inde seule. C'est dans cette partie du monde que l'Europe est allée chercher les siens, jusqu'à l'époque où on en découvrit dans le Brésil. Les mines de l'Inde sont presque toutes placées dans les anciens royaumes de Golconde et de Visapour, au pied des monts Orixa, et comprises entre le cap Comorin et le Bengale. C'est là et dans une gangue ocreuse dépendante, selon toute apparence, d'un terrain d'alluvion, qu'on trouve ces pierres si recherchées. Les mines de Golconde fournissent des diamans en petite quantité, mais d'une dimension plus considérable que ceux qu'on extrait des lavages de Visapour, où, en revanche, les diamans sont plus nombreux. Au reste, ces exploitations paraissent assez modernes, et Guettard pense qu'elles ne remontent guère que vers le milieu du XVe siècle. Si cette conjecture est vraie, nous ignorerions encore aujourd'hui le point précis d'où les Romains tiraient leurs diamans; peut-être leur venaient-ils de Bornéo ou de Malaca, localités où, d'après quelques voyageurs, on rencontre aussi cette pierre précieuse.

De nos jours, le commerce des diamans est alimenté presque uniquement par les mines du Brésil. Ces mines furent découvertes, en 1728, dans le district de Serro-do-Frio, au nord de Rio-Janeiro. La plus célèbre est celle de Mandanga; puis viennent celles du Rio-Pardo, de Tocaya, d'Indaia et d'Abaïté. Le produit de ces mines, depuis les premiers temps de leur exploitation, est évalué à 3 024 000 carats (plus de 600 kilogrammes). Bien que, dans ces derniers temps, cette production ait diminué, on estime encore l'importation annuelle à 25 ou 30 000 carats (5-6 kilogrammes); mais la plus grande partie de ces pierres n'est propre qu'à faire de l'égrisée, et 800 à 900 carats (160-180 grammes) seulement sont susceptibles d'être taillés.

Le prix du diamant a toujours été très élevé. Brut et reconnu impropre à la taille, il se vend encore de 30 à 36 francs le carat (4 grains, 20 centigrammes environ) (1). Dans cet état, on le broie pour en former l'égrisée. Les diamans bruts propres à la taille, et dont le poids ne dépasse pas 1 carat, valent environ 48 francs, pris en lot. Dès qu'ils dépassent 1 carat, on estime leur valeur en multipliant 48 par le carré du poids. Ainsi, le prix d'un diamant de 2 carats est égal à 48 multiplié par le carré de 2, c'est-à-dire par 4 : ce prix est donc de 192 francs. Mais, une fois taillé, le diamant acquiert beaucoup plus de valeur, et son prix varie avec la beauté de la pierre. Un brillant pesant 1 carat coûte de 216 à 288 francs, et le prix d'un brillant de 2 carats s'élève de 650 à 840 francs. Un diamant de 5 carats est une fort belle pierre, et vaut de 4 300 francs à 6 000 francs.

Le diamant n'acquiert jamais des dimensions très considérables. Ceux du poids de 12 à 20 carats sont déjà très rares, et à plus forte raison ceux d'un poids supérieur. Aussi n'ont-ils guère alors qu'une valeur toute de convention.

(1) On sait que le grain pèse un peu plus de cinq centigrammes, par conséquent ces évaluations doivent être regardées seulement comme approximatives, et sont toutes en réalité trop faibles.

Le plus gros diamant connu est celui du raja de Matan, dans l'île de-Bornéo. Il est de la plus belle eau, et pèse, dit-on, 367 carats (73,4 grammes environ). Ce diamant a dans l'Inde une grande célébrité, et est regardé comme un talisman auquel est attachée la fortune du raja et celle de sa famille. Aussi ces princes n'ont-ils jamais voulu s'en dessaisir malgré les offres séduisantes de quelques spéculateurs hollandais. Celui de l'empereur du Mogol était du poids de 279 carats (55,8 grammes). Tavernier l'a estimé 11 723 000 francs. Celui de l'empereur de Russie pèse 193 carats (38,6 grammes). Quoique d'une *mauvaise forme*, il a été acheté 2 160 000 francs, plus 96 000 francs de pension viagère. Le diamant de l'empereur d'Autriche pèse 139 carats (27,8 grammes). Il est jaunâtre, taillé en rose et d'une mauvaise forme. Cependant on l'estime à 2 600 000 francs.

Le plus beau diamant d'Europe se trouve en France, et est connu sous le nom de *régent*. Il est taillé en brillant, d'une forme et d'une limpidité parfaites. Le duc d'Orléans, régent de Louis XV, le paya 2 250 000 francs. Il pesait alors 410 carats (82 grammes). La taille l'a réduit au poids de 136 carats (27,3 grammes). On porte sa valeur actuelle à 5 000 000 de francs.

Tous les diamans remarquables viennent de l'Inde. Le plus gros qu'on ait trouvé au Brésil, et que possède le roi de Portugal, pèse au plus 120 carats (24 grammes). Il n'a pas été taillé, et présente encore aujourd'hui sa forme naturelle.

Après le diamant, les pierres les plus recherchées sont celles que nous avons indiquées plus haut comme résultant de la cristallisation de l'alumine. Long-temps regardées comme des espèces minérales distinctes, elles ont été réunies en une seule par M. Brongniart, qui, joignant ses propres recherches à celles de ses devanciers, reconnut pour toutes ces pierres une même composition et un même système cristallin. Toutes les gemmes distinguées par l'épithète d'orientales, le rubis, le saphir, l'émeraude, la topaze, l'améthyste, l'hyacinthe, le péridot, ne sont que des variétés du *corindon télésie*. Quelques atomes d'oxides métalliques, quelques accidens de cristallisation, suffisent pour établir entre toutes ces pierres précieuses ces différences extérieures qui n'altèrent en rien leur nature fondamentale.

Le rubis oriental paraît ne pas avoir été connu des Romains. Leur escarboucle (*carbunculus*), dont le rouge éclatant simulait l'éclat d'un petit charbon, était, selon toute apparence, une belle variété de notre *grenat*. Aujourd'hui le rubis est la pierre la plus estimée et la plus chère. Les princes d'Orient surtout le recherchent avec une véritable passion. Une de ces pierres, que sa grosseur et son éclat ont fait nommer *montagne de lumière*, a souvent changé de propriétaire à la suite des crimes qu'inspirait le désir de posséder ce trésor unique dans le monde. En Europe, la valeur des rubis, quand la pierre est sans défaut, dépasse celle du diamant. Lors de la vente des pierres fines qui composaient la célèbre collection du marquis de Drée, un très beau diamant de 2 carats fut payé 800 francs. Un rubis exactement du même poids fut payé 1 000 francs. Dans la même vente, le prix d'un rubis très beau, de 2 et demi carats, s'éleva jusqu'à 14 000 francs. Enfin, on s'accorde à regarder un rubis oriental de 7 à 8 carats sans défauts, et d'une belle teinte de feu, comme une

pierre d'un prix inestimable. Le *rubis spinelle* et le *rubis balais* sont loin d'avoir la même valeur. Un beau spinelle, dont le poids dépasse 4 carats, ne vaut qu'environ moitié autant qu'un diamant du même poids.

Les *corindons télésies*, dont nous venons de parler, ont été long-temps regardés comme des productions spéciales de l'Inde et de l'île de Ceylan. Il paraît certain, en effet, que celles de ces pierres que leur volume et leur pureté rendent propres à la parure proviennent toutes de ces localités. Mais l'espèce minéralogique se retrouve dans un grand nombre d'autres gisemens, presque toujours placés dans le voisinage de formations géologiques, basaltiques ou trappéennes. En Europe, l'île de Naxos, les environs de Bilin et de Méconitz, certaines roches du Saint-Gothard, présentent en grand nombre des échantillons d'un très petit volume. En France, les ruisseaux d'Expailly, près du Puy-en-Velay, et quelques points des côtes de Bretagne, découverts par M. Cordier, possèdent de petits cristaux de télésie, en rubis, en topaze et en spinelle.

La nature semble s'être amusée à contrefaire elle-même les gemmes *orientales*. Celles-ci, avons-nous dit, sont presque entièrement composées d'*alumine;* cette substance, en se combinant avec la *silice*, et quelquefois aussi avec l'*acide fluorique* ou *borique*, reproduit en quelque sorte la série précédente. Nous retrouvons ici les teintes diverses du rubis, de l'émeraude, de la topaze, mais non plus le même éclat ni la même dureté. De plus, ces *silicates*, ces *fluo-silicates*, etc., sont bien plus abondamment répandus dans la nature; aussi leur prix est-il beaucoup moins élevé.

Parmi ces gemmes de second ordre, l'émeraude et l'aigue-marine, variété de l'espèce minéralogique appelée *béryl*, occupent, sans contredit, le premier rang. Malgré quelques doutes émis sur ce point par des naturalistes modernes, la connaissance de ces pierres remonte aux temps les plus reculés, à en juger par les émeraudes sculptées en scarabées, que l'on a trouvées dans les ruines de Thèbes. Au reste, M. Cailliaud, voyageur français, a résolu définitivement cette question en découvrant, vers 1818, les mines jadis exploitées par les Égyptiens dans les montagnes de Zabara, à quarante-cinq lieues au sud de Cocéïr. Aujourd'hui on trouve des émeraudes en Sibérie, en Saxe, en Irlande, en Suède, mais surtout au Brésil et au Pérou. Toutefois les plus belles nous sont encore fournies par les terres privilégiées de l'Orient, et sortent des mines de Cangayum dans le district de Coimbatoor. M. Dufrenoy cite comme le plus beau béryl connu celui de M. Hope, qui pèse 184 grammes et a coûté 12 500 fr. Lors de la vente de M. de Drée, une émeraude de 6 carats s'est vendue 2 400 fr., et une de ces pierres pesant 1 carat, d'une belle teinte unie et veloutée, vaut toujours de 100 à 120 francs.

On pourrait placer au troisième rang des pierres précieuses les *grenats* qui, sous le rapport de la composition, ressemblent aux précédentes, et quelques variétés du *cristal* de roche ou *silice pure*. Parmi ces dernières, il en est une qui a joui, chez les anciens et pendant le moyen-âge, d'une grande réputation : c'est l'*opale*, cette noble pierre qui perdait, dit-on, tout son éclat au moindre contact d'une substance empoisonnée. Au dire de Pline et d'autres historiens, le sénateur Nonius possédait une de ces gemmes de la grosseur d'une

noisette, à laquelle on assignait un prix énorme. Aujourd'hui l'opale, qui nous vient en grande quantité de la Hongrie, a beaucoup perdu de sa valeur. Pourtant une belle *opale de flamme* à grands reflets, richement colorée, taillée en *cabochon* et de cinq lignes de diamètre, coûte encore de 800 à 1 000 francs.

Au-dessous des pierres précieuses proprement dites, se trouvent les *pierres d'ornement* qui, ayant assez peu de valeur par elles-mêmes, acquièrent souvent un prix très élevé par suite de l'habileté de l'artiste qui les emploie. Dans ce nombre, nous compterons surtout la silice, tantôt à l'état de cristal de roche ou de quelques variétés de quartz hyalin coloré, tantôt à celui d'agate. Avec le premier, les peuples les plus anciennement civilisés de l'Europe, et peut-être les Chinois avant eux, ont fait des vases, des coupes, des urnes, qui supposent d'ordinaire plus de patience et de dextérité que d'art proprement dit. On voit qu'il s'agit généralement ici d'une véritable fabrication entreprise par des ouvriers habiles plutôt que par des artistes. Il n'en est pas de même des agates connues sous le nom d'onyx de sardoine, de sardonyx. Ces *pierres dures* ont été, de tout temps, mises en œuvre par les graveurs du premier mérite, et c'est presque toujours en s'adressant à ces diverses variétés du *silex* que les artistes modernes ont cherché à lutter avec les chefs-d'œuvre de même nature que nous a laissés l'antiquité. Malheureusement, quel que puisse être le talent de nos contemporains, ils n'ont pu en laisser d'aussi magnifiques preuves que leurs devanciers. Nos agates sont loin de valoir celles des anciens. Nous ignorons aujourd'hui encore le point du globe d'où les Grecs et les Romains tiraient leurs pierres dures, aussi remarquables par leurs grandes dimensions que par la finesse du grain, la pureté et l'intensité des couleurs. Ctésias place dans l'Orient les hautes montagnes d'où l'on tirait, de son temps, les sardoines et les onyx. Pline vante les sardoines de l'Inde. Peut-être les contrées qui fournissaient aux artistes ces matériaux précieux font-elles partie de celles que la domination des musulmans à demi sauvages rend, de nos jours, presque inaccessibles aux voyageurs, tandis qu'elles étaient autrefois parcourues par les commerçans qui se rendaient aux colonies grecques de l'Hyrcanie et de la Bactriane. Telle est du moins l'opinion émise par M. Mongez.

Le premier volume de l'ouvrage de M. Dufrenoy est entièrement consacré à l'histoire générale des minéraux, histoire dont nous venons d'indiquer quelques traits. En entrant dans les détails de la minéralogie, l'auteur a rencontré tout d'abord une difficulté qu'il nous paraît avoir résolue d'après des principes vraiment scientifiques. Nous voulons parler de la classification. Parmi les auteurs qui se sont occupés de cette question, les uns, et en particulier Werner et Mohs, minéralogistes allemands, n'ont tenu compte dans la description des espèces que des caractères extérieurs; d'autres, et surtout Berzelius et M. Beudant, se sont surtout préoccupés des caractères chimiques; la plupart avaient subordonné l'établissement des grandes divisions à une seule espèce de caractères regardés comme dominateurs.

M. Alexandre Brongniart, qui vient de terminer récemment une des plus honorables carrières scientifiques des temps modernes, fit faire à la classification minéralogique un progrès très réel, en proclamant une vérité trop méconnue encore aujourd'hui par quelques naturalistes. M. Brongniart reconnut

que certains caractères, dominateurs pour un ou plusieurs groupes d'êtres, perdent de leur valeur et deviennent subordonnés dans des groupes différens. Il fonda, en conséquence, la classification sur un double principe. M. Dufrenoy a suivi son illustre devancier dans cette voie, qui est la vraie pour le règne inorganique aussi bien que pour les deux règnes organiques. Dans l'établissement de ses classes, il s'est adressé tantôt à la *base*, tantôt à l'*acide* des composés. De plus, tout en admettant, avec la plupart des naturalistes modernes, que la composition chimique fournit des caractères de première importance pour la détermination des espèces, il a néanmoins attribué aux formes cristallines plus de valeur que ne l'ont fait quelques-uns de ses prédécesseurs. Sous ce rapport, M. Dufrenoy s'est rapproché des doctrines de Haüy. Il a voulu rendre à la minéralogie envahie par la chimie le caractère essentiel de science naturelle qu'elle avait reçu de son illustre fondateur.

Pour mieux réaliser sa pensée, M. Dufrenoy a joint au texte de son ouvrage un très bel atlas de deux cent vingt-quatre planches, où se trouvent reproduites plus de treize cent quarante formes cristallines appartenant aux diverses substances minérales. Cet atlas, entièrement dessiné de la main de l'auteur et remarquablement bien gravé, forme ainsi une véritable iconographie cristallographique. Un grand nombre d'autres figures, intercalées dans le texte du premier volume, facilitent l'intelligence des explications données sur la nature des propriétés des cristaux, sur les lois qui en régissent les modifications. D'autres représentent les principaux instrumens qu'exige l'étude des minéraux. Enfin, M. Dufrenoy a placé dans son ouvrage une suite de tableaux dichotomiques analogues à ceux qui rendent si commode aux apprentis botanistes la Flore française de Lamarck. On voit que l'auteur a voulu surtout composer un livre essentiellement pratique. Nous croyons qu'il a pleinement atteint son but, et que tous les minéralogistes accueilleront avec empressement un livre où la science de l'académicien s'unit à la clarté d'exposition que l'expérience de l'enseignement a donnée au professeur.

A. DE QUATREFAGES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1848.

Nous ne sortons pas des orages; quand nous ne les avons point sur la tête, nous les avons en perspective. L'histoire de cette quinzaine est uniquement l'histoire de deux difficultés en train, deux grandes difficultés qui se sont produites l'une au dehors, l'autre chez nous, qui de jour en jour, d'heure en heure, se sont compliquées et grossies, qui restent, pour ainsi dire, suspendues dans l'air d'ici à un avenir plus ou moins prochain, qui aboutiront on ne sait à quoi ni par où, qui jusque-là dominent et assombrissent la situation intérieure du pays comme la situation générale de l'Europe. On voit que nous voulons parler de la discussion du rapport présenté par la commission d'enquête et de l'arrangement des affaires d'Italie.

Comment en effet parler d'autre chose, et qui donc maintenant aurait l'esprit ailleurs? On assure pourtant qu'il y a de nouveau quelques tentatives heureuses d'activité commerciale; l'emprunt a fini de se placer, et tout le monde rend justice à l'habile décision avec laquelle M. Goudchaux relève ainsi, coûte que coûte, le crédit national; il n'est personne non plus qui ne reconnaisse comme un motif de confiance l'attitude de la puissante maison dont le concours était si nécessaire à cette opération difficile, et dont l'intelligence financière, dont le sang-froid politique n'a pas un seul instant failli durant une si longue crise. D'autre part, les élections municipales ont amené sur presque tous les points de la France des hommes d'un caractère très rassurant; la France revient petit à petit de la surprise de février, et elle choisit à loisir entre les personnages passablement hétérogènes et fort souvent extraordinaires dont l'avait pourvu la victoire qu'on lui jurait qu'elle avait gagnée. Enfin notre Paris voudrait reprendre les dehors de sa civilisation d'habitude : les tentes qui couvrent çà et là ses rues ne sont pas encore levées, mais cet appareil militaire ne lui déplaît pas trop; nous sommes de libres citoyens qui dormons assez volontiers sous la protection du sabre; puis les étrangers reviennent, les théâtres se sont rouverts et le public y va.

Il n'y a pas jusqu'à notre jeune grandesse républicaine qui ne s'essaie à nous faire les honneurs de sa récente élévation; il est vrai de dire que nous en avons fait un peu les frais. Le président de l'assemblée nationale, qui, par parenthèse, la préside bien, moitié en *gentleman* et moitié en pédagogue, M. Marrast a donné, non sans succès, ce bon exemple de sociabilité. Ce n'est pas nous qui ne lui pardonnerons pas de ne s'être point abonné au brouet noir. Voilà sans doute de favorables circonstances, de bonnes garanties; quoi qu'elles valent cependant et quoi qu'elles promettent, l'effet s'en est trouvé tout de suite amoindri par l'imminence d'un débat rétrospectif, qui ne peut à présent manquer d'éclater, et qui va peut-être refouler la révolution à peine rassise, à peine tranquillisée, dans les souvenirs encore si vifs, dans les rivalités toujours ardentes, dans les passions plus que jamais incroyables de ses étranges débuts. Ce retour en arrière est-il un bien ou un mal? La question n'est pas là. Pouvait-on ou ne pouvait-on point l'empêcher? Nous pensons qu'on ne le pouvait pas, et c'est là toute la question.

Le rapport de la commission d'enquête est un accident, mais un accident inévitable. Dans des temps comme celui où nous vivons, il y a souvent de ces choses qui pourraient ne pas arriver et qui arrivent quand même, parce qu'elles répondent au besoin, au cri de la conscience universelle, parce qu'elles sont si bien sur le cours et selon la loi des événemens, que l'homme n'y ajoute presque pas et que toute sa prudence n'en ôterait rien. Rappelons-nous seulement en quelles conjonctures naquit la commission dont l'œuvre est aujourd'hui devenue l'objet de si grands soucis. Le canon grondait et le sang coulait dans Paris; l'insurrection durait depuis trois jours; la victoire n'était guère assurée que depuis quelques heures; elle était payée chèrement; elle coûtait à la patrie ses plus généreux soldats, tués au viser, mutilés, assassinés par une rage si opiniâtre, qu'elle révélait un fanatisme inculqué de longue main En même temps que l'imagination se révoltait vis-à-vis de ces horreurs, elle était confondue de l'immensité des ressources dont on disposait derrière les barricades, de l'énorme développement qu'on avait pu imprimer à cette audacieuse agression, de la justesse des calculs avec lesquels l'attaque et la défense avaient été préméditées. Il faut bien nous reporter vers ces tristes tableaux, au risque de passer pour avoir l'ame vindicative, car il est de certaines gens qui placent singulièrement leur pitié, tellement qu'aujourd'hui les vaincus de juin enlèvent tout leur intérêt, absolument comme il advient à Rome, où, quand il se donne un coup de couteau, le peuple plaint celui qui le reçoit un peu moins que celui qui l'a donné. Nous ne sommes point, nous l'avouons, des miséricordieux de cette façon-là, et pareille miséricorde nous est aisément suspecte; nous ne redoutons rien autant que la clémence qui mène à l'impunité. L'assemblée nationale était pour sûr animée de ces sentimens, hors desquels il n'y a ni liberté ni justice, l'assemblée voulait voir clair chez tout le monde et faire la part de chacun, lorsqu'elle décréta qu'une commission prise dans son sein serait chargée d'*élucider et de constater les faits qui se rattachaient soit à la préparation soit à l'exécution* des événemens de juin, en remontant du même trait jusqu'à l'attentat du 15 mai.

Quels furent ceux de ses membres à qui l'assemblée confia cette mission délicate? Elle n'alla pas l'offrir à la montagne. Si la montagne eût daigné s'en mêler, elle en aurait probablement beaucoup appris, et l'enquête dirigée par elle eût peut-être été pour elle aussi facile qu'instructive pour les autres;

mais l'assemblée avait ses raisons de croire que la montagne n'en dirait pas autant qu'elle en saurait. Elle fut donc obligée de recourir à des gens qui n'en sauraient pas tant, mais qui diraient tout. Ceux qu'elle choisit n'étaient pas généralement distingués par une ferveur républicaine de très vieille date, nous en convenons; du moins ils se recommandaient à ses suffrages par des qualités qui lui semblaient avoir de l'à-propos dans ce moment-là. Ils gardaient un amour profond, un culte inébranlable pour ces principes sacrés du droit civil et du droit social que l'on avait à défendre maintenant contre les coups de fusil, après les avoir laissé si complaisamment ébrécher à coups de sophismes. Ils étaient surtout pénétrés d'une aversion sincère pour cette propagande hypocrite qui jette à foison dans les masses des germes de discorde et de violence, qui les couve patiemment, qui se réjouit de les voir éclore, et qui, au moment de l'explosion, se retire à l'écart en protestant qu'elle ne l'a pas voulue, en criant à la folie, en se lavant les mains du sang des fous : quand Pilate lavait les siennes, il avait au moins le courage de proclamer que c'était le sang du juste. Ces dispositions des commissaires étaient alors celles de la grande majorité de l'assemblée. L'assemblée, comme la France, se lassait de ces transes perpétuelles dont la source première échappait sans cesse; elle entendait remonter du mal à sa cause, et par-delà les instrumens atteindre enfin les personnes. Il n'est pas vrai qu'il y ait jamais au milieu de la foule des idées ou des passions dont nul ne soit responsable, parce qu'elles se sont tout de suite appelées *légions*. Pour si grands qu'ils soient, les mouvemens populaires ont toujours un auteur qui est quelqu'un et non pas tout le monde. Soyons de bonne foi, c'était quelqu'un que l'assemblée, que la ville entière cherchait dans les jours de juin derrière la fumée de la poudre, derrière les décombres des barricades.

La commission a rempli son devoir et transmis à l'assemblée les résultats de ces recherches. Un homme de cœur, M. Bauchart, a pris sur lui la charge du rapport, une charge qui n'est pas sans péril en un temps où toute discussion de cette nature aboutit infailliblement à des menaces d'assassinat : la montagne a des alliés dont elle ne viendra point à bout de changer les argumens. Ce rapport a tout aussitôt enfanté une émotion prodigieuse; les tempêtes ont succédé aux tempêtes; les représentans incriminés se sont levés avec une assurance formidable contre les assertions accusatrices, leurs amis les ont couronnés comme des martyrs et poussés au Capitole comme des triomphateurs; enfin, on crie dans les rues l'*inculpation et la défense du citoyen Ledru-Rollin*, à peu près comme on criait jadis la *grande trahison du comte de Mirabeau*. Quelque chose de plus inattendu, de plus singulier que l'effet du rapport sur ceux qu'il compromet, c'est l'état dans lequel il a mis l'assemblée presque entière. Violemment attaquée, la commission n'est guère, jusqu'à présent, défendue; on dirait, à voir la situation qu'on lui fait, qu'elle vient du dehors et n'est point sortie du sein même, du libre choix de l'assemblée. Jamais commission parlementaire n'a reçu de ceux qui l'avaient nommée d'accueil aussi peu encourageant. On lui adresse beaucoup de reproches, on lui ménage cruellement l'éloge. Les emportés se promettent de l'attacher au pilori des calomniateurs; les sages ne la trouvent point assez circonspecte; les mieux intentionnés pour elle craignent qu'elle n'ait risqué une fausse manœuvre politique. Son rapport n'est pourtant point une manœuvre; si c'était cela, il y aurait réellement dans sa conduite maladresse et

précipitation; c'est une vindicte morale, c'est une exécution de justice qu'elle ne pouvait pas ne pas faire, du moment où elle était investie de cette tâche scabreuse et rigoureuse.

La commission d'enquête devait être de sa nature une difficulté : on n'y prenait point garde au moment de son origine; c'était un de ces momens où le sentiment des difficultés s'efface et se perd devant le sentiment, bien plus impérieux encore, de l'éternelle justice. La patrie souffrait dans tous ses membres, elle saignait de toutes ses plaies : on avait besoin, non pas de représailles, mais de réparations, car il n'y aura jamais sur la terre de droit consacré, s'il n'y a point aussi d'exacte et d'équitable réparation pour le droit violé. Cette indispensable réparation devait pourtant devenir un embarras chaque jour plus pénible, à mesure qu'on s'éloignerait davantage de ces heures de résolution active où la conscience est prompte, parce que l'évidence est là. Or, s'il est un caractère propre à l'assemblée nationale de 1848, c'est d'aller le moins possible à la recherche des embarras, c'est d'en avoir une appréhension si instinctive, que cette réserve, obligatoire ou volontaire, finit quelquefois par l'empêcher d'agir. Voilà pourquoi sans doute elle a été si troublée des révélations que sa commission d'enquête lui déférait maintenant bon gré mal gré. Et cependant, preuve bien remarquable de l'empire avec lequel s'imposent les expiations dues, l'assemblée que ce rapport gênait, qu'il mettait à si rude épreuve vis-à-vis de certains de ses membres, qu'il inquiétait dans son esprit de paix et de conciliation, l'assemblée dont la majorité n'eût peut-être demandé qu'à supprimer d'un coup de ciseau cette page de son histoire, l'assemblée tout entière en est arrivée, par une pente irrésistible, à décider d'une manière probablement irrévocable qu'elle ferait de cette page un grand, et qui sait? un terrible chapitre. Après le rapport de la commission, elle exige maintenant les pièces justificatives et toutes les pièces. Ce sont d'énormes dossiers qui seront livrés à la publicité; on va délier les outres d'Éole : viennent donc les orages! Nous devons cette justice aux membres qui paraîtraient le plus menacés : ils ont insisté plus que personne pour tout précipiter vers une solution radicale et nette. « De l'audace! de l'audace! et encore de l'audace! » s'écriait Danton. Danton aussi avait de l'éloquence à ses heures.

Quoi qu'il arrive, et quelles que soient nos convictions particulières, M. Ledru-Rollin, M. Louis Blanc, M. Caussidière, se tromperaient étrangement, s'ils croyaient que l'intérêt de la lutte engagée sur le rapport de l'enquête réside exclusivement dans l'alternative de leur défaite ou de leur triomphe, de leur innocence ou de leur culpabilité. Innocentés ou coupables, ils n'en auront pas moins de toute façon terminé leur rôle, et le verdict qui les justifierait ne pourrait même pas leur servir de piédestal. Il n'y a plus de place nulle part pour un piédestal qui les soutienne. La question politique du procès ne repose point sur leurs têtes; elle glisse par-dessus et se débat ailleurs entre gens qui ne les comptent plus. Il n'y aurait qu'un moyen pour eux de revenir à la surface, de ressaisir le timon qui s'est brisé dans leurs mains, c'est le moyen qu'ils se défendent aujourd'hui si fièrement d'avoir jamais employé. Où donc est le mobile de cette agitation provoquée par l'enquête, puisque la destinée de ceux qu'elle concerne le plus directement n'a point en soi de si haute importance? Parlons franchement, nous qui ne compromettons que nous-mêmes et n'engageons per-

sonne, parlons tout à notre aise; c'est notre métier d'écho. Que la montagne seule fulminât ses anathèmes contre M. Bauchart et la commission, ce courroux serait trop naturel pour valoir un bien long commentaire. Au contraire, que des gens beaucoup plus raisonnables, qui n'ont jamais eu de tendresse bien intime à l'endroit des représentans inculpés, qui ont fait quelquefois cause commune avec eux, mais toujours lit à part; que des gens d'esprit ou d'adresse, devenus sans trop de mal des personnages politiques et des manières d'hommes d'état, se battent les flancs depuis huit jours et se démènent en pure perte pour préserver d'un désagrément les puissances déchues de février, il y a là comme un sous-entendu qui nécessite explication. Disons tout d'abord que l'explication n'est pas neuve; elle a déjà défrayé bien des mystères dans ces derniers six mois.

Tout le monde aujourd'hui confesse ce que nous avons eu quelque honneur à confesser pour notre part au lendemain de la révolution : c'est que la France n'était pas du tout républicaine quand on lui apprit un matin qu'elle avait déclaré la république. Depuis, sans doute, elle s'est conformée de cœur comme de bouche, et, de fait, elle n'en pouvait mais : la royauté l'avait bel et bien laissée là. Toujours est-il que le peuple français en masse n'était pas le moindrement républicain à la veille de février. M. Goudchaux ne se lasse pas de le répéter du haut de la tribune. La république proclamée, il s'ensuivait pourtant une conséquence qui de prime abord ne semblait point facile à faire accepter : il s'agissait de persuader l'immense majorité de la nation du besoin qu'elle avait d'être exclusivement gouvernée par la minorité, par la très mince minorité dont la république avait été le rêve plus ou moins oisif, plus ou moins tapageur, selon les tempéramens. A quel prix on obtint ce fabuleux succès, et comment on essaya de le perpétuer, voilà probablement ce que vont nous dire les dossiers de la commission d'enquête. Or, il s'est accompli, comme on sait, d'étranges mutations dans le sort des conquérans de février. Les plus intraitables ont cédé la place à ceux qui avaient le bon sens de comprendre qu'ils ne pouvaient, après tout, se donner à eux seuls pour le pays entier. C'était un mérite assurément d'avoir été les hérauts d'un idéal politique sur lequel le pays n'avait pas encore eu le goût de se modeler; mais c'était aussi un mérite de représenter exactement la condition réelle du pays, son esprit réel, ses réels désirs avant l'avénement officiel de cet idéal. Ces deux mérites se sont peu à peu rapprochés, et républicains de la veille, républicains du lendemain, en sont venus à s'embrasser sur les barricades de juin en face d'un même ennemi. Le gouvernement du général Cavaignac devait être l'image fidèle de cette alliance; les scrupules mal placés d'une conscience trop ombrageuse ont empêché jusqu'ici cette alliance d'être complète. On a écrit et affiché partout qu'on effaçait la distinction malencontreuse des premiers mois; on a presque tout de suite eu peur de l'effacer trop et trop tôt. On en veut quand même conserver quelque chose, comme pour se décorer, en petit comité, du privilége spécial d'une meilleure origine. A tout seigneur tout honneur. On est de vieille roche républicaine : où serait l'avantage, si l'on ne tenait un peu la roture à distance? Il y a beaucoup de ces pensées dans l'ardeur avec laquelle un grand nombre de représentans, qui sont fort loin de siéger sur notre pauvre montagne de 1848, auraient voulu néanmoins en protéger la cime contre les révélations notifiées par M. Bauchart.

La France, qui oublie tant de choses, et les oublie si vite, n'a pas encore ou-

blié cette conduite ambiguë qui a ruiné la fortune et la popularité de M. de Lamartine; elle se rappelle cette tactique déplorable avec laquelle il s'appuyait sur le désordre pour faire un ordre dont il eût tout seul le secret et l'honneur. Cette tactique est à jamais réprouvée; le gouvernement actuel ne saurait y descendre, nous en sommes certains; il a plus de droiture, et il n'aurait pas la fatale industrie des génies romanesques qui compliquent à plaisir les situations simples. Le gouvernement toutefois, qui suppose, vis-à-vis de lui, des prétentions bien plus entreprenantes qu'elles ne sont et bien moins désintéressées, le gouvernement et surtout ses amis les plus proches, ont trop paru craindre de perdre une force, s'ils laissaient découvrir les membres influens de l'extrême gauche. Ils ne se défendent point assez de regarder toujours ces mêmes personnes comme la chair et les os de la révolution. Ils sembleraient toujours tentés de se rattacher à elles comme à la vraie source du républicanisme, donnant ainsi à croire que le républicanisme est menacé d'autre part, que les hommes d'expérience, les hommes de sages et patriotiques antécédens, qui sont à l'autre extrémité de l'assemblée, présentent moins de garanties que cette extrémité violente, qui, victorieuse, les traiterait eux-mêmes en esclaves. Ils ne crient pas, comme l'impétueux citoyen Gambon, que les royalistes assassinent la république; mais, en honnêtes gens qu'ils sont, ils n'aimeraient pas voir trop de lumière sur nos origines républicaines de cette année-ci, et, voulant rendre l'établissement bon en soi, véridique et vertueux, ils redoutent sincèrement, pour l'effet qui en pourrait sortir, de trouver à son berceau beaucoup de mensonges et pas mal de faiblesses. Ils auraient donc souhaité de grand cœur qu'on étouffât au plus vite une affaire qui s'annonce pour pleine de scandales. Ils auraient voulu supprimer toute délibération sur le rapport de M. Bauchart, empêcher la publication des pièces justificatives, émonder tout au moins et châtrer cette publication une fois résolue. On ne transige point ainsi avec la justice, encore moins avec la curiosité. Il y avait comme une secrète puissance qui poussait l'assemblée vers cet abîme de discussions où elle va tomber la semaine prochaine; elle résistait, et elle était entraînée. Pourquoi, d'ailleurs, même en admettant les pires hypothèses, pourquoi cette discussion tournerait-elle contre la république? On sait l'histoire de ce luthérien qui s'en allait à Rome pour contempler et maudire de plus près les abominations de la grande prostituée : il s'en revint catholique, disant que cette religion était positivement la bonne, puisqu'elle ne périssait pas avec de pareils ministres. La république a beaucoup d'autres argumens qui l'assurent de son éternité : où serait le grand mal, si la discussion de l'enquête lui fournissait celui-là par surcroît?

Il était bien évident, du reste, que cette discussion ne s'évanouirait pas comme une fumée. L'enquête, que beaucoup se reprochent aujourd'hui d'avoir ordonnée, l'enquête était inévitable. On pouvait sans doute la diriger dans des voies plus générales, non pas pourtant qu'il eût été sérieux de l'égarer dans les méditations humanitaires et dans les statistiques aventureuses des socialistes; mais, si générales et si compréhensives que fussent les investigations, elles n'auraient point manqué de ramener constamment les mêmes noms propres. Faites d'abord par la justice, aboutissant à la demande d'une autorisation de poursuites, c'est-à-dire à une simple suspicion, comme celle qu'éleva le ministère public à propos de l'attentat du 15 mai, elles exigaient, de la part de l'assemblée, une contre-épreuve qui n'eût pas été autre chose que le travail auquel la commission s'est

livrée. Ce travail est maintenant tout prêt, et l'assemblée, en le renvoyant au ministère de la justice, ne préjugerait rien sur la culpabilité des représentans incriminés. Elle se mettrait seulement elle-même dans l'impossibilité de dire qu'elle n'est point assez éclairée, si par hasard la justice venait à son tour lui demander une autorisation de poursuites; elle éviterait d'avance la surprise qui lui enleva une absolution précipitée dans cette fameuse séance où M. Crémieux perdit son portefeuille pour avoir été tour à tour ou trop sévère ou trop clément.

Comment, d'un autre côté, renvoyer les pièces au ministre de la justice sans avoir écouté les intéressés, qui réclament hardiment contre le huis-clos judiciaire? Et comment lire pacifiquement ces pièces, si elles sont le plus souvent, comme on l'assure, originales et chirographaires, si elles dénoncent la très médiocre estime que professaient l'un pour l'autre les premiers gouvernans de la république, si elles entr'ouvrent aussi avant qu'on le dit leur ménage, voire leur alcôve. Le rapport toutefois n'en a pas appris beaucoup plus qu'on n'en savait; nous avions nous-mêmes parlé, dans le temps, des harangues inédites du Luxembourg, et la platonique Égérie qui écrivait les bulletins du ministère de l'intérieur n'a jamais été de sa vie un mythe pour personne. Nous sommes donc tentés de croire M. Barrot sur parole, quand il nous affirme que le rapport n'est que l'expression adoucie des énonciations contenues dans les pièces, et nous attendons les pièces. Il faut que justice se fasse; autrement, ce serait bien le cas de dire, en appropriant le sens des mots à la circonstance : Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes!

Au milieu de ces graves préoccupations, l'intérêt des débats parlementaires de la quinzaine s'est beaucoup amoindri. Le projet d'impôt sur les créances hypothécaires a été retiré. M. Thiers avait prouvé jusqu'à l'évidence que ce projet attaquait le capital et non pas le revenu, les petits capitaux et non pas les grands; que les 20 millions qu'on en attendait ne valaient pas, pour une seule fois qu'on les percevrait, le dégât qu'ils causeraient. M. Goudchaux, de fort mauvaise humeur, allait néanmoins emporter son projet, grace aux caresses qu'il adressait à M. Duclerc et aux amertumes dont il abreuvait le comité des finances, le traitant aussi durement qu'avait fait jadis M. Duclerc lui-même, à la grande joie de toutes les gauches. Un amendement inattendu a démonté son succès; M. Goudchaux, se remettant vite en selle et d'assez bonne mine, a presque eu l'air de se venger, en annonçant l'*income tax* pour son plus prochain bulletin de victoire. Pendant que le ministre des finances remontait un peu le courant pour donner la main aux théoriciens malheureusement trop présomptueux des premiers jours de la république, le ministre de la justice, M. Marie, l'ancien membre du gouvernement provisoire et de la commission exécutive, faisait amende honorable de « ces idées plus chevaleresques que réelles » avec lesquelles il était naguère entré au pouvoir.

Le discours de M. Marie sur la presse est l'acte courageux d'un honnête homme, et nous lui savons un gré infini de cette éloquente sincérité. Oui, certes, il avait raison : au-dessus de la liberté il faut placer la patrie; et si le cautionnement peut empêcher des journaux comme *le Tocsin*, *la Carmagnole* ou *la Canaille*, nous ne voyons pas ce qu'y perdra la patrie, nous voyons ce qu'elle y gagne. Le premier devoir des magistrats républicains, c'est de veiller à ces publications incendiaires, qui tournent droit aux coups de fusil aussitôt qu'elles ont amassé des lecteurs et de l'argent. Le premier devoir des hommes d'état de la répu-

blique, c'est d'opposer une propagande intelligente et honnête à cette propagande sentencieuse ou furieuse du sophisme ou du crime. Le journal de M. Proudhon a reparu avec plus de virulence que jamais; son discours du 1er août est tiré par cent mille exemplaires. M. Jules Lechevalier, qui, de secte en secte et de conversion en conversion, est devenu provisoirement proudhonien, M. Lechevalier, l'infatigable catéchumène de toutes les rêveries du siècle, installé dans la tribune que lui prête son nouveau dieu, provoque l'Académie des Sciences morales au combat et somme le général Cavaignac de mettre les académiciens aux prises avec un concile de socialistes. En attendant ce duel à outrance, l'Académie poursuit activement l'œuvre de bonnes paroles dont l'honorable général lui a confié sa part. Elle va publier ou rééditer très prochainement une série de petits *tracts* à la manière anglaise, et nous avons confiance dans cette haute initiative. L'une de ces brochures populaires qui viendra le plus tôt sera tout simplement la première partie du *Vicaire savoyard*. « Dieu! retire-toi de ma conscience! » s'écrie M. Proudhon, charmé de passer pour un monstre aux yeux des bonnes gens, quand il s'amuse à copier les philosophes dont l'Allemagne elle-même ne veut plus. C'est une heureuse inspiration d'emprunter les démonstrations naturelles de l'auteur du *Contrat social* pour ramener Dieu au sein d'un peuple raisonneur. M. Cousin dit à merveille, dans une belle et courte préface jointe à ce volume, comment il faut, en effet, une forte éducation morale, une vraie culture philosophique proportionnée aux loisirs et à l'intelligence des masses, pour lutter contre le débordement pédantesque et systématique des mauvaises doctrines.

Tous ces détails passagers ou permanens de notre situation intérieure disparaissent en face des grandes circonstances accumulées au dehors, en face de la difficulté étrangère, cette seconde difficulté dont nous parlions en commençant. L'avenir qu'on avait pu rêver un instant pour l'Italie est ajourné, s'il n'est pas perdu : reste à sauver le présent. Il y a des peuples condamnés; ce sont les peuples chez qui l'on ne sait plus mourir. Chez nous, du moins, on meurt encore d'un bon cœur, et le plus obscur comme le plus illustre ne marchande pas avec sa vie. A travers tous les déboires d'une époque de misères, ce facile abandon de la vie pour une cause bonne ou mauvaise témoigne du moins d'un ressort quelconque dans la fibre nationale. La Pologne non plus n'a pas dit son dernier mot, puisqu'elle garde toujours la même vertu devant les balles sur le champ de bataille et devant la hache sur l'échafaud; mais l'Irlande! mais l'Italie! De ce que ces populations amollies ou débilitées n'ont pas le nerf militaire, la seule garantie sérieuse des nations libres, il ne s'ensuit pas que ce soit leur juste destinée d'être opprimées et malheureuses, il ne s'ensuit pas qu'elles soient indignes d'intérêt et qu'on n'ait plus le devoir de travailler à relever leur condition matérielle ou morale. Il est seulement un devoir plus saint encore et plus sacré que celui-là, c'est de ne les induire jamais en des espérances qui soient au-dessus de leur courage, c'est de ne les point lancer dans des aventures qui ne vont pas à leur taille. Manquer à ce devoir-là, si ce n'est pas un crime de lèse-nation, c'est un crime de lèse-humanité.

Voyez l'Irlande. La grande révolte annoncée avec tant de fracas s'est dénouée comme une épopée burlesque. O'Brien, le chef, le roi de ces aristocrates en guenilles que nos démocrates d'ici prennent de loin pour leurs alliés, O'Brien n'a de rencontre qu'avec un malheureux *policeman*, dont il emprunte le cheval pour

se sauver plus vite, et le parfait *gentleman* se croit méconnaissable, parce qu'il a dérogé jusqu'à monter dans un wagon de seconde classe. Les journalistes avaient étudié, enseigné, prêché toutes les manières de construire des barricades, tous les procédés destructifs de nos plus infernales émeutes, le verre pilé dans les rues, le vitriol et l'essence brûlante par les fenêtres; il y avait des armes achetées, de la poudre fabriquée. Tout était prêt, moins les cœurs. *Paddy* s'amusait de ces belles épouvantes qu'il se faisait à lui-même, sans croire qu'il y risquât jamais beaucoup sa peau. *Paddy* n'apprendra point à se battre tout de bon tant qu'il ne désapprendra point l'assassinat, et il aura toujours un goût prononcé pour les mauvais coups, tant qu'il aura le dégoût trop prononcé du travail. L'Angleterre a sans doute été bien injuste pour l'Irlande, et l'abrutissement de l'Irlandais la punit aujourd'hui avec usure de ses anciennes iniquités; mais il y a de l'opiniâtreté de race dans cette incurable paresse, et c'est pourtant le seul vice que tous les réformateurs patriotes de la verte Erin n'aient jamais songé à réformer. La croisade contre la paresse eût été plus féconde pour la liberté de l'Irlande que la croisade des *repealers;* celle-là pourtant n'a jamais eu son O'Connell.

La croisade italienne a succombé par un même défaut d'énergie, et elle a compromis dans sa perte cet admirable petit peuple qui s'était jeté en avant pour la couvrir. L'Italie, vaincue sans avoir presque lutté par elle-même, a laissé le Piémont épuisé à la merci des vainqueurs. Nos ardens républicains de Paris, qui se récrient niaisement contre la trahison du roi Charles-Albert, sont bien mal informés ou n'ont guère envie de savoir la vérité : ils ne se donneraient pas le ridicule de pleurer sur le courage malheureux des démagogues italiens; les Italiens ne se battent point. Ce qu'a souffert l'armée piémontaise dans cette désastreuse retraite, l'orgueil piémontais ne le dira peut-être pas, et cependant ce sont aussi de glorieux bulletins que ces chiffres de mort, que ces comptes funèbres d'héroïques victimes ou de régimens écrasés. Milanais, Vénitiens ou Lombards ne se sont pas exposés de si près. Il n'y a qu'une chose qui ait pu faire autant de mal que leur mollesse sous le feu, c'est la détestable habitude de jalousies, d'intrigues et de déclamations par laquelle ils ont entravé sans cesse la cause commune de l'indépendance. Ce n'est pas seulement en fuyant hier devant les Autrichiens qu'ils ont sacrifié leur patrie, c'est en s'acharnant depuis des mois entiers à de vaines disputes sur leurs places publiques et dans leurs conclaves municipaux; c'est en préconisant les libertés à conquérir aux dépens des princes ou du roi même qui les sauvait, quand ils n'avaient pas encore conquis la nationalité; c'est en jouant aux républicains avec une vanité puérile, quand ils n'étaient pas bien sûrs de n'être déjà plus sujets d'Autriche.

Nous sommes obligés de le dire encore, parce que nous en sommes sûrs, quoiqu'on l'ait démenti à la tribune de l'assemblée nationale : la France a malheureusement aidé ce mauvais esprit de l'Italie, et, pour avoir voulu qu'elle devînt tout de suite république, elle a contribué de sa bonne part à la refaire Autrichienne. Il y a eu un moment où le gouvernement français jouait, en Italie, le même jeu qu'en Belgique, ce jeu déplorable, indigne d'un grand pays, et qu'il n'est plus possible de nier, maintenant que la publicité nous permet de lire dans les dossiers de l'affaire de Risquons-Tout. La république avait à l'étranger, à Milan par exemple, des agens secrets qui contrariaient avec autorisation ses agens officiels, quand les agens officiels ne se chargeaient point eux-mêmes,

comme à Naples, de la double besogne. La destitution de M. Mignet, dont le motif avoué rompait si singulièrement la direction ostensible de nos rapports avec la royauté sarde, cette destitution, qui fut si vite comprise en Italie, était un encouragement pour tous les ennemis de la Sardaigne en particulier, de la monarchie en général. Au lieu de s'entendre, de s'unir, de s'armer, Milan, Venise, toutes les villes lombardes vivotèrent le plus qu'elle purent de leur patriotisme bâtard, en rêvant leur fameuse indépendance communale. La république fit son 15 mai à Naples comme à Paris, et le roi de Naples rappela ses troupes pour sauver sa couronne. Tout le faix retomba donc sur le Piémont, et maintenant, repoussé du Mincio sur l'Oglio, de l'Oglio sur l'Adda, de l'Adda sur Milan, de Milan sur Novarre, le Piémont se replie en lui-même et se prépare aux derniers efforts, s'il faut les derniers.

La conduite piémontaise n'a pas certes été sans reproches; mais ce sont de nobles torts que ceux-là. Charles-Albert s'est comporté en roi plus qu'en général, voilà sa faute. La pensée des devoirs que lui imposait, vis-à-vis de ses nouveaux sujets, cette couronne de fer qu'il enlevait à la pointe de l'épée, la préoccupation incessante des services que tous attendaient également de son armée, ne lui a pas permis de distribuer ses troupes selon les lois d'une bonne stratégie. La ligne du Mincio était trop longue, parce qu'il avait voulu trop couvrir. La triste défaillance d'un officier supérieur chargé de la surveiller en a d'ailleurs facilité la rupture. Justice a été faite à la manière piémontaise, et le grand nom du coupable n'a point arrêté l'exécution d'une minute; mais le mal était consommé. C'était un mal aussi que cette imprudente retraite sur Milan. Les généraux et le ministre au camp s'y opposaient; le roi savait qu'ils avaient raison, mais il voulait donner aux Milanais un gage de sa fidélité reconnaissante en combattant avec eux sous leurs murs. Milan n'avait préparé ni munitions, ni vivres, et l'on a vu comment Charles-Albert en est sorti. Aujourd'hui, les Autrichiens y sont rentrés. Le vieux maréchal Radetzky a repris toutes ses positions après une campagne qui honore sa tactique et ses soldats; le général Welden pénètre dans les Légations, annonçant qu'il y vient rétablir l'ordre, et l'on ne dit point encore que l'armistice de quarante-cinq jours conclu sur la médiation anglo-française entre l'Autriche et le Piémont comprenne le reste de l'Italie.

L'armistice est-il le prélude d'un arrangement plus définitif, et quelles seraient alors les conditions de la paix? Nous ne voulons rien préjuger, dans l'incertitude absolue des événemens ultérieurs qui peuvent, d'un moment à l'autre, compliquer encore davantage toute la situation européenne. Nous croyons seulement que la paix est le besoin et le désir des grandes puissances, la Russie exceptée, qui met trop de luxe à vanter sa modération pour que cette modération soit bien sincère. Lord John Russell a donné, dans un langage simple et cordial, les assurances les plus favorables. Notre *Moniteur* a répondu d'un ton en soi très débonnaire, sauf quelques mots d'allure triomphante dont on ne démêle pas beaucoup la raison. Le vicaire de l'empire allemand fraternise avec les Francfortois de la façon la plus patriarcale et suspend les hostilités en Danemark. L'Autriche ne s'obstinerait pas toute seule à faire la guerre, si le monde entier voulait faire la paix. Le pourra-t-il, s'il le veut? C'est cependant un merveilleux phénomène que ce beau concert de protestations pacifiques en un moment où l'Europe est sur pied, l'arme au bras, la mèche allumée. Est-ce la fin d'une

crise ou le commencement d'une autre? la concorde qui revient ou la mêlée qui s'apprête? Comment le savoir, et qui donc oserait prononcer? Ce que nous savons bien, quant à nous, c'est que les garnisons allemandes ont été dernièrement renforcées sur notre frontière, c'est que l'on pousse avec une activité fiévreuse les fortifications des places fédérales, prussiennes ou bavaroises sur l'extrême ligne germanique, c'est que les arsenaux y sont pleins et les régimens au complet. Lorsque nous regarderons par-dessus les Alpes, n'oublions pas de tourner quelquefois la tête pour regarder aussi vers le Rhin.

LA GUERRE DES MAGYARS ET DES CROATES.

De l'Esprit public en Hongrie depuis la révolution française, par M. A. de Gérando.[1]

Si extraordinaire que la situation actuelle de l'Europe orientale puisse paraître aux hommes peu versés dans l'étude de ces contrées, de tout ce qui s'accomplit sous nos yeux, rien n'est plus naturel: c'est la conséquence logique et nécessaire du travail infatigable, des écrits, des paroles et des actes de toute une génération de publicistes, de poètes et d'orateurs éminens. Parmi les événemens de ce temps-ci, il n'en est point qu'il fût plus facile de prédire. C'est en vain pourtant que quelques esprits curieux de l'inconnu, des voyageurs entraînés par le pressentiment ou par le hasard vers ces régions nouvelles pour la géographie politique, appelaient l'attention du gouvernement sur des questions destinées à devenir si graves; la diplomatie, dupe de la routine, refusait de rien voir en dehors des états créés par les traités de Vienne; elle niait l'existence d'une lutte entre ces races diverses, entre ces divers élémens sociaux qui se sentaient alors incompatibles, qui tendent aujourd'hui si fortement à se dissoudre, et d'où doit sortir un monde nouveau. Sera-ce au profit du despotisme ou de la liberté? C'est désormais toute la question, car il n'est plus permis de nier le mouvement: les échos en viennent à chaque instant jusqu'à nous, et nous nous sentons forcés d'y prêter l'oreille, même au milieu de nos vastes et saisissantes préoccupations.

L'Europe orientale est en gestation, chacun le reconnaît. Les uns disent: Elle est menacée de donner naissance à un monstre, le panslavisme; les autres affirment qu'elle contient le germe de plusieurs jeunes nations, du sein desquelles sortirait à son tour une liberté féconde. L'événement donnera raison à ceux-ci ou à ceux-là, suivant que la question qui contient dans ses flancs cette alternative aura été conduite dans un sens ou dans un autre, suivant qu'une main généreuse et habile lui aura imprimé une impulsion droite et élevée, ou que l'on en aura laissé la direction aux mains de la Russie.

Bien que les révolutions qui s'accomplissent sur les bords du Danube soient inspirées par un sentiment de progrès, bien qu'elles se fassent en haine du despotisme à Agram et à Prague comme à Pesth et à Bucharest, la Russie a su trouver son compte jusqu'à présent dans toutes ces affaires, qui ont été pour elle un instrument précieux de division et de guerre entre des populations dont elle pouvait craindre l'hostilité. Le sang des Tchèques de la Bohême et des Polo-

(1) Paris, rue Saint-Honoré, 315, chez Guiraudet, 1 volume in-8°.

nais de Posen a été versé par des Allemands, celui des Croates a coulé sous les coups des Magyars; demain peut-être les Tchèques-Slovaques voudront se joindre aux Croates pour venger sur les Magyars la défaite de Prague, et qui sait ce que vont devenir les Valaques de la Hongrie et ceux de la Turquie? Qui peut dire si, au même moment où ils sont courbés sous le poids de l'intervention russe, ils ne vont point être entraînés malgré eux à une lutte de race contre les Magyars et les Turcs?

Tous ces peuples, ennemis naturels de la Russie, après s'être serrés, comme par un impérieux instinct, autour de la Pologne, en qui se personnifiaient leurs malheurs et leurs espérances, sont aujourd'hui, par un changement fatal, près de se déchirer entre eux, égarés par des préjugés de race qui laissent le champ libre aux intrigues et à l'invasion des Moscovites. Jamais pourtant l'union ne fut plus nécessaire au salut de tous, car l'occasion ne fut jamais plus favorable pour tenter un généreux effort, et cet effort échouera, si, en face de l'ennemi commun, on persiste dans de déplorables discordes.

Parmi ces querelles de peuple à peuple, la plus vive et la plus menaçante est celle des Magyars avec les Tchèques-Slovaques, les Roumains de la Transylvanie, et principalement avec les Illyriens-Croates. L'histoire en a été racontée ici même (1), non sans une vive sympathie pour les Slaves et les Roumains, dont on plaignait la misère et dont on aimait le vif esprit, la jeunesse, le bon sens et le courage. La même histoire a été écrite d'un autre point de vue dans l'ouvrage de M. de Gérando sur *l'Esprit public en Hongrie depuis la révolution française;* ici, la sympathie de l'auteur incline presque exclusivement du côté de la race magyare. Des deux parts, les conclusions se ressemblent fort; elles montrent la nécessité de l'union et de la concorde, mais elles n'y conduisent pas par les mêmes raisonnemens. D'où le mal est-il venu? Des Croates et des populations de religion grecque, suscitées par la Russie contre la race magyare, ou bien du sentiment de nationalité naturel à toutes ces populations et blessé chez elles par un peu d'exagération dans l'orgueil magyare? C'est une grave question, d'où dépend celle de savoir qui doit faire les premières concessions, et c'est sur ce point que l'opinion de M. de Gérando diffère légèrement de la nôtre.

Personne ne peut nier, fût-on ami des Slaves jusqu'à l'aveuglement, que la Russie n'ait cherché à intervenir dans les agitations politiques des Croates et des Slovaques. Le poète slovaque Kollar est un panslaviste russe tout plein de l'idée que l'empire des Slaves unis formerait le plus grand et le plus glorieux empire du monde. Il y a eu aussi originairement en Croatie de jeunes cerveaux qui rêvaient la même gloire et qui se nourrissaient de l'espoir d'être un jour l'avant-garde de la *Panslavie* sur l'Adriatique; mais c'étaient là de pures visions qui se sont dissipées aux premières lueurs de la réflexion : elles n'étaient point la pensée du pays. La Croatie puisait dans des considérations plus profondes et plus sérieuses les raisons de la résistance qu'elle opposait aux Magyars et de l'entraînement avec lequel elle adhérait au mouvement de l'idée slave. Cependant n'agissait-elle point à l'instigation de l'Autriche? N'était-elle point la dupe inintelligente d'un système de division? n'était-elle point un instrument passif de la politique autrichienne inquiète du magyarisme? Les Magyars n'hésitent pas à le

(1) Voyez, dans la livraison du 15 décembre 1847, *la Hongrie et le mouvement magyare.*

penser. Sans aucun doute, l'Autriche a mis la main dans les affaires de la Croatie; elle a accordé aux Slovaques son appui tantôt en secret, tantôt à découvert. Dans les momens difficiles où les Magyars se montraient exigeans et forts, l'Autriche ne manquait jamais de déchaîner contre eux les Slovaques et principalement les Croates par quelque concession ou par quelque promesse faite à propos. Ces populations se gardaient bien de repousser ce concours; qui l'eût fait à leur place? Au bout du compte, elles n'avaient que peu de chose à démêler avec l'Autriche; c'était, en apparence du moins, la race magyare qui pesait sur leurs personnes et sur leur nationalité. La main de l'Autriche pouvait leur paraître une main amie. Ajoutons pourtant qu'elles ne se faisaient point d'illusion sur ces caresses, qu'elles en savaient l'intention, qu'elles en connaissaient la valeur; mais le Slave, le Slave partout malheureux, partout aux prises avec la domination étrangère, sait au besoin répondre à la force par la ruse; il acceptait avec humilité les bienfaits intéressés de l'Autriche, parce qu'ils lui permettaient d'empiéter petit à petit sur les priviléges du Magyar, et c'était, à son avis, un gain immense pour la nationalité slave.

Oui, lorsque les Illyriens d'Agram et les Tchèques de Presbourg ou de Kaschau semblaient être des séides de l'empereur et des partisans dévoués de l'Autriche en Hongrie, lorsqu'ils votaient dans la diète de Hongrie à l'exemple du parti autrichien, c'est qu'ils croyaient servir ainsi l'intérêt de leur race et de leur nationalité, fût-ce aux dépens de libertés qu'ils chérissaient. Les Slaves, nés démocrates, et démocrates, en effet, partout où le génie de leur race a pu se développer librement, comme dans l'heureuse et héroïque Serbie, les Slaves-Hongrois voulaient toutes les libertés civiles et politiques que les Magyars réclamaient de l'Autriche; mais, par un sentiment de patriotisme que personne n'oserait blâmer, ils subordonnaient la question libérale à la question nationale, ils consentaient à rester immobiles sur le terrain des réformes pour avancer de quelques pas vers une restauration de leur nationalité. L'Autriche exploitait leur situation; mais, à leur tour, ils exploitaient ses embarras et ses inquiétudes. Et cependant, étrange injustice! c'est cette idée de nationalité que les Magyars combattent par-dessus tout comme une pensée coupable, une pensée de rébellion. Les Magyars trouvent à bon droit fort naturel de s'affranchir de toute influence étrangere, de reconquérir leur individualité comme race et comme nation, et ils agissent, nous l'avouons, très bravement envers l'Autriche. Ils s'étonnent néanmoins et s'indignent que les Illyriens, les Tchèques et les Roumains, renfermés dans les limites de la Hongrie, éprouvent le même désir et obéissent au même penchant!

Depuis le moyen-âge jusqu'à une époque récente, une langue neutre, le latin, avait pris et conservé le caractère de langue politique, de langue officielle entre tous les peuples de la Hongrie. Un beau jour, les Magyars, et nous les en félicitons, se sont débarrassés du latin pour revenir à leur idiome national que les hautes classes avaient oublié, mais ils ont cru pouvoir en même temps l'imposer comme langue officielle aux Slovaques, aux Croates et aux Valaques. C'était proprement les magyariser : ceux-ci, ne voulant point se soumettre à une semblable prétention, alléguèrent qu'ils avaient, eux aussi, un idiome national et un intérêt de race, en un mot, une situation en face des Magyars fort analogue à celle des Magyars en face des Allemands de l'Autriche. Les Magyars avaient rêvé l'unité politique à leur profit en Hongrie, on vit le fédéralisme s'annoncer avec une

violence qu'eux-mêmes avaient peut-être provoquée. On fut forcé de reconnaître que l'unité politique était impossible, du moment que la question des races était posée; la Hongrie entrait en effet dans une série d'évolutions politiques qui pouvaient la conduire à une dissolution.

Assurément, il eût été désirable, il eût été généreux et prudent, de la part de chacune des populations entraînées dans ce mouvement des races, de mettre dans le débat de ces grandes affaires un sentiment de fraternité, ou du moins de réciproque tolérance. Le mal était venu des fatalités historiques; les Magyars l'augmentèrent en conservant des ambitions irréalisables, revêtues trop souvent d'un langage irritant. Les Slaves, et surtout les Illyriens, y répondirent en demandant le rappel de l'union, et quelquefois par des hostilités flagrantes. Les Magyars avaient pris la position de dominateurs; les Slaves firent bonne contenance dans celle d'opprimés.

Il en est résulté que le jour où la révolution triomphante a renversé M. de Metternich et le vieux système autrichien, le jour où les liens pesans qui tenaient enchaînés Italiens, Polonais, Bohêmes, Magyars, Valaques, Illyriens, ont été rejetés à la fois par toutes les populations de l'empire, ce même jour, les Magyars se sont vus menacés de toutes parts, au sud, à l'est, au nord, par chacun de ces peuples dont ils n'avaient pas su respecter le sentiment national. De là les protestations qui viennent de partir du sein du congrès slave de Prague, pour provoquer les Slovaques des Carpathes à la résistance. De là ces appels à l'unité roumaine que les jeunes républicains de Bucharest adressent à haute voix aux Valaques de la Transylvanie. De là enfin cette belliqueuse attitude des Croates, dont les ambitions, la jeunesse et l'audace se sont personnifiées naguère en Louis Gaj, l'O'Connell croate, et éclatent aujourd'hui en Jellachich, orateur, diplomate et soldat.

En Croatie, l'irritation dépasse toutes les bornes, et les patriotes illyriens, entraînés à leur tour plus loin que de raison, n'appellent que le moment de la guerre civile. Dans leur ardeur, poussée jusqu'à l'enthousiasme, ils portent aux Magyars les défis les plus audacieux. A les entendre, il faut que l'Autriche elle-même prenne les armes pour venger leur querelle. « Empereur! disent fièrement les Croates dans un manifeste récent, si tu repousses nos vœux, nous saurons bien conquérir sans toi notre liberté, et nous préférons mourir héroïquement comme un peuple slave, plutôt que de porter plus long-temps un joug tel que celui que nous impose une horde asiatique de laquelle nous n'avons rien de bon à recevoir ni à apprendre. Empereur! sache que nous préférons, au besoin, le knout russe à l'insolence magyare. Empereur! pour la dernière fois, nous t'en supplions, conserve-nous dans ton intérêt et dans celui de ta monarchie; mieux vaudrait, pour toi, perdre le plus beau fleuron de ta couronne que de nous abandonner, car nous ne voulons, à aucun prix, appartenir aux Magyars. Empereur! songe que, si la Croatie ne forme que la trente-cinquième portion de ta monarchie, nos soldats croates composent, à eux seuls, le tiers de l'infanterie de ton armée. »

La menace est orgueilleuse; elle part du cœur. Que peuvent répondre les Magyars? Ils ont résolu de se mettre sur le pied de guerre, et certes nous pourrions dire, comme le ministre hongrois Kossuth après le dernier vote d'enthousiasme pour une levée extraordinaire de deux cent mille hommes : « Nous nous inclinons devant la grandeur de la nation magyare. » Il y a en effet du courage

et du dévouement dans l'attitude avec laquelle elle se prépare à une lutte qui n'est point sans péril; il y a de la dignité, il y a de l'honneur chevaleresque dans toutes les mesures qu'elle prend pour prévenir le démembrement de la patrie; mais, si les Magyars veulent bien descendre au fond de leur conscience, ils avoueront avec leur compatriote Széchényi qu'ils ont eux-mêmes appelé le péril, et ce n'est pas par l'épée, ils le reconnaîtront aussi, qu'ils peuvent réparer les maux causés par la propagande. Dans ce combat, qui est près de devenir sanglant, il n'y a pas d'autres armes possibles que celles de la persuasion, car, s'il fallait en venir à une guerre en règle, le succès ne serait nullement assuré aux Magyars, et, dans tous les cas, la victoire ne rétablirait ni l'unité ni la paix. Préparer la guerre pour obtenir la paix, c'est ici une fausse maxime. Il faut se hâter de remettre le sabre au fourreau et de négocier. En quel sens? Toute la situation l'indique. Dans le sens des concessions, qui seules peuvent apaiser les Slaves alarmés et hostiles. Le magyarisme a réveillé et surexcité, par méprise, leur nationalité, auparavant assoupie; il ne leur rendra la confiance et le calme qu'en reconnaissant leurs titres à conserver cette nationalité si chère et à l'entourer d'institutions locales susceptibles de la faire prospérer. Que les Magyars renoncent à imposer leur langue à la Croatie, aux Slovaques, aux Roumains; qu'au lieu de prétendre à l'absorption des trois peuples annexés ou conquis, ils consentent à former le centre d'un état fédératif, et alors tout prétexte d'insurrection aura cessé, la Hongrie retrouvera sa puissance et sa liberté d'action, et les Magyars exerceront dans toutes les affaires de cette partie de l'Europe une influence prépondérante. Ils seront le foyer d'où les idées libérales rayonneront sur tout l'Orient et autour duquel Slovaques, Roumains et Croates viendront s'asseoir et se réchauffer. Lorsque les Tchèques du pays slovaque auront obtenu ces garanties de nationalité en sus des libertés civiles que la constitution hongroise leur assure, ils n'éprouveront plus le même entraînement pour une union avec les Tchèques de la Bohême, dont les institutions sont moins parfaites. Ainsi en sera-t-il des Valaques de la Transylvanie; ils préféreront évidemment, dans de telles conditions, l'alliance avec la Hongrie libérale à l'unité des races avec la Moldo-Valachie, placée encore sous la suprématie ottomane et le *protectorat* des Russes. Enfin les Croates, tranquilles dans la possession de leurs priviléges municipaux, n'éprouveront plus de répugnance à rester annexés à la Hongrie, car ils trouveront dans cette situation, outre les bénéfices de l'indépendance, les avantages d'une solidarité politique avec les Magyars, très précieuse en face de l'Allemagne et de la Russie.

Poser ainsi la question hongroise, c'est la simplifier, c'est la résoudre autant du moins qu'elle peut être résolue dans le présent. En dehors d'une transaction favorable aux trois peuples qui ne sont point magyares, il n'est point de paix possible, et à côté de l'ombre de la guerre nous n'apercevons dans l'avenir que de sombres fantômes. Au lieu d'une fédération puissante, qui réunirait les Magyars, les Tchèques, les Roumains, les Polonais et les Illyriens dans une sainte ligue pour la régénération de l'Europe orientale, nous voyons surgir, avec la guerre en Hongrie, d'insurmontables obstacles à ces projets généreux, à ces magnifiques espérances d'une résurrection des nationalités vaincues. La Pologne s'agitera vainement au fond de la tombe où elle a été précipitée toute palpitante de jeunesse et d'héroïsme; vainement la Bohême aura retrempé aux sources de la science et de l'art son génie mélancolique et rêveur, et c'est en vain que les

impétueux Illyriens auront, depuis quinze ans, déployé tant d'éloquence et d'énergie pour constituer avec leur indépendance la véritable démocratie slave; enfin les Magyars n'auront rien gagné à donner à l'Orient l'exemple du gouvernement constitutionnel, ni les Moldo-Valaques à les devancer en proclamant leur affranchissement. Ces peuples, qui pouvaient redevenir des nations, périront l'un par l'autre, et laisseront un jour la tranchée ouverte à un ennemi puissant, qui ne les eût point battus réunis, mais qui les renversera divisés. Tout l'avenir de l'Europe orientale sera ainsi changé. Ces germes naissans d'une civilisation nouvelle, qui promettaient de se développer rapidement au contact d'une politique généreuse, seront étouffés par le génie asiatique des Russes. Il y aura un nouveau déluge de barbares; toutes les nations slaves, qui inclinent dès à présent du côté de la Russie plutôt que du côté de l'Allemagne, se verront agglomérées et fondues dans la *Panslavie*. Il ne sera plus question ni de Magyars ni de Roumains; ils auront disparu les premiers dans le sein d'un empire de cent millions d'ames. Comme, à tout prendre, il n'y a de lumière et de libéralisme, chez ces peuples, que dans les hautes régions sociales, ils se façonneront promptement à la pensée moscovite, au génie du Cosaque. Loin d'être pour nous l'avant-garde de la liberté sur le Danube, qui sait s'ils ne seront pas alors nos adversaires au pied des Alpes et sur le Rhin?

Et pourquoi ne dirions-nous pas, à cet égard, toute notre pensée? Nous ne serions point surpris qu'avant peu de mois, la Russie, exploitant la haine actuelle de l'Allemagne pour la Pologne et les légitimes rancunes de la Pologne, eût formé une armée polonaise qui serait destinée à marcher contre la liberté. Parmi les agens de toute nationalité, de toute religion, de toute caste et de toute opinion que la Russie entretient en ce moment à Paris, il en est qui travaillent l'émigration polonaise dans cet esprit, avec maintes promesses de récompenses personnelles et de liberté nationale. On a vu déjà des Polonais qui admiraient et prônaient le panslavisme russe : ils n'ont point fait fortune; mais, le jour où il y aura une armée polonaise au service de la Russie, la Pologne elle-même, entraînée et fascinée, sera l'ennemie de la France. Alors se posera, par la force des choses, la question formidable et prophétique : L'Europe sera-t-elle républicaine ou cosaque? Et il faut bien le reconnaître, si haute opinion que l'on ait de la race germanique, entre les Cosaques et nous, l'Allemagne, même unitaire, ne sera pas une barrière suffisante.

Nous avons la conviction de ne rien exagérer en donnant ces proportions à la question slave. Cette question est vaste plus qu'aucune autre aujourd'hui en Europe, et elle sera féconde en biens ou en maux, car elle contient en germe une grande défaite ou un grand triomphe pour la Russie, un mouvement de progrès ou de recul pour les idées, la reconstitution de l'Europe sur un principe de nationalité qui assurerait la paix et l'équilibre politique, ou la glorification d'un principe de conquête qui bouleverserait l'équilibre européen et perpétuerait la guerre.

Or, la question est aujourd'hui posée sur les bords du Danube, et c'est dans les plaines de la Hongrie qu'elle promet de se résoudre. Aussi croyons-nous fermement à l'importance du rôle que les Magyars sont appelés à jouer dans ce grand drame où doit se décider le sort de plusieurs nations, et par cette raison nous les supplions d'interroger leur conscience et leurs forces, d'ouvrir les yeux sur leurs fautes et sur leur isolement, et enfin de faire appel à la prudence de

leurs hommes d'état plutôt qu'au courage de leurs soldats; nous les en supplions dans l'intérêt de leur race, de la Hongrie tout entière et de la civilisation de l'Orient, parce qu'en déclarant la guerre à la Croatie, ils soulèvent peut-être du même coup Slovaques et Roumains, et jettent le royaume à des discordes dont l'issue ne peut, dans aucun cas, lui être avantageuse.

Hâtons-nous de le dire, si menaçante que soit la crise au sein de laquelle les Magyars s'agitent, si prochain que soit le danger, bien que les hostilités aient déjà commencé sur plusieurs points, nous sommes loin de désespérer de leur prudence. En lisant l'histoire de leurs démêlés avec l'Autriche et de leurs progrès constitutionnels, nous nous plaisons à reconnaître, avec M. de Gérando, leurs qualités généreuses, leur libéralisme et tous les services qu'ils ont rendus aux idées modernes. Ils ont puissamment contribué à réchauffer la vie politique dans les veines engourdies de la vieille Autriche, et, aujourd'hui, ils possèdent plus qu'aucun autre peuple de l'empire l'expérience du gouvernement constitutionnel et des discussions parlementaires, l'esprit d'administration et l'éloquence politique. Oui, il est difficile de croire qu'ils ne finissent pas par reconnaître la gravité des dangers dans lesquels la question de race les précipite avec tant de rapidité, et combien il y aurait plus de gloire pour eux à proposer aux Croates une paix fraternelle qu'à prétendre au rétablissement d'une prépondérance aujourd'hui impossible. Au lieu de travailler à la dissolution de la Hongrie sous prétexte d'y fonder l'unité magyare, ils préféreront, c'est notre vœu et notre espoir, y exercer la suprématie des lumières et du bon sens, par laquelle ils se placeront à la tête de la confédération des peuples hostiles aux entreprises russes.

H. Desprez.

— Jérôme Paturot a la recherche de la meilleure des républiques, par M. Louis Reybaud (1). — On n'a pas oublié l'histoire amusante de *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*. M. L. Reybaud y passait en revue avec beaucoup de verve et de gaieté nos ridicules et nos travers d'avant 1848. C'est une heureuse idée que d'avoir continué ce roman et d'avoir cherché à peindre la société française sous la république comme on l'avait déjà peinte, sans la flatter, sous la monarchie. Les deux premiers volumes du nouveau roman de M. Reybaud ont seuls paru, et déjà ils prouvent que le voyage de Jérôme Paturot à travers les excentricités républicaines ne le cédera pas en intérêt au récit de ses premières tribulations. Les commissaires de M. Ledru-Rollin, les clubs de toutes couleurs, les ateliers nationaux, les empiriques, les solliciteurs, la guerre des candidatures, les projets de constitution, tout ce cortége d'abus et d'erreurs qui nous ont plus ou moins péniblement préoccupés depuis quelques mois a fourni à l'auteur une suite de pages joyeuses et sensées, où l'on ne trouve, mérite rare aujourd'hui, aucune trace d'irritation ou d'exagération. En attendant que la comédie républicaine soit née parmi nous, c'est au roman qu'il convient de suppléer à son silence et de prendre pied sur le terrain trop négligé de la satire politique.

(1) Deux volumes in-18, chez Michel Lévy, 2, rue Vivienne.

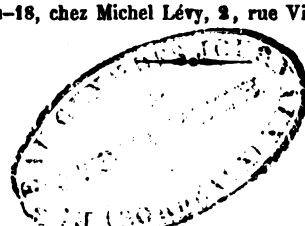

V. de Mars.

DE LA

CONSTITUTION NOUVELLE

AU POINT DE VUE DE LA SITUATION POLITIQUE.

Qu'on se rassure, nous ne venons point faire ici de théorie; nous savons aussi bien que personne que le temps en est passé; nous ne venons point demander à un document improvisé, sous le feu des barricades, ni cette maturité de réflexion qui caractérise les œuvres du raisonnement, ni cette intelligence des passions humaines que donne seulement et à grand'peine la pratique du gouvernement, ni cette heureuse conformité aux habitudes et aux mœurs nationales que le temps seul a pu imprimer dans d'autres pays à des institutions enracinées dans le sol. Nous n'y cherchons ni unité de conception, ni principes réguliers. La mode n'est point aux principes, et nous le comprenons: ils n'ont répondu aux espérances de personne. Ils ont brisé la main qui s'appuyait sur eux. Nous ne demandons pas non plus à la constitution nouvelle de présenter des apparences d'une vitalité bien durable. Le temps est passé également où l'on pouvait se permettre de songer un peu à l'avenir. Plus que jamais, et à nous plus qu'à personne, *le long espoir et les vastes pensées* sont interdits. C'est d'un point de vue beaucoup moins ambitieux que nous nous proposons d'envisager la constitution nouvelle. Pour un grand nombre de ceux qui la font, c'est une

œuvre de désespoir; pour d'autres, c'est un ballon d'essai; pour tous, ce n'est et ne peut être qu'un expédient dans un embarras, un incident dans une situation difficile. Examinons-la à ce titre; c'est le seul examen qu'elle comporte et qui réponde, de bonne foi, aux intentions de ses auteurs. Dans la grande lutte où la France est engagée, la constitution nouvelle sera-t-elle ou ne sera-t-elle pas un temps de repos et un moyen d'action? Donnera-t-elle quelque force dans le combat, quelque relâche aux combattans?

Il faut, en effet, appeler les choses par leur nom; le nom de la situation politique où nous nous trouvons, il est triste à dire, mais il est écrit sur toutes les murailles : c'est la guerre, non pas la guerre d'opinions, où les discours seuls sont des armes, mais la guerre véritable, la guerre où le sang coule et où le canon retentit. Le 22 février a vu le dernier jour de paix de la France. Depuis ce jour, qu'on peut regretter ou bénir, suivant qu'on a les instincts plus ou moins belliqueux, notre pays n'est plus qu'un champ de bataille où la force alternativement passe d'un camp dans un autre. Nous avons eu deux mois d'asservissement et de conquête, deux mois de dictature populaire, où les propriétés, comme les personnes, étaient sans défense, deux mois où il suffisait de quelques cris et de quelques bannières dans la rue pour faire descendre le gouvernement, ou ce qui s'intitulait de ce nom, humble et pâle, sur des tréteaux, et lui faire rendre compte de sa conduite. Nous avons eu ensuite deux autres mois où la société, se reconnaissant elle-même, rassemblait ses forces et reprenait ses sens, où la force publique et l'émeute, l'ordre et le désordre, les instincts légitimes et les passions insensées, se sont coudoyés dans la rue, mesurés de l'œil, provoqués du geste, livré des escarmouches en attendant la bataille. Enfin la foudre a éclaté, et, dans ses éclats, la voix de Dieu s'est fait entendre. La Providence, dont la justice se voilait depuis si longtemps, s'est enfin prononcée pour la bonne cause; elle n'a pas abandonné, dans leur défense désespérée, le travail, la civilisation et la famille; elle n'a pas donné aux hommes le droit de douter d'elle, en laissant périr tout ce qu'elle a mis elle-même de vertus dans leur cœur et de grandeur dans leur histoire. Depuis ce moment, à la force brutale a succédé la force organisée; à la force destructrice, la force réparatrice; à la force insultant au droit, la force défendant le droit, mais encore et toujours la force.

La constitution nouvelle terminera-t-elle ou du moins interrompra-t-elle cette violente situation? Sera-ce une paix ou tout au moins une trève? Voilà ce qu'on se demande, ou plutôt ce qu'on ne se demande guère; car, il faut le dire, par instinct on n'y compte pas beaucoup. En tout cas, elle ne le peut faire que de l'une ou de l'autre de ces deux manières, ou en transigeant avec l'ennemi public qui tient la société

en échec, ou en donnant à la société des instrumens nouveaux et réguliers pour le dompter, ou en accordant les deux parties par quelque accommodement, ou en assurant à l'une des deux un avantage marqué, soutenu, une supériorité à la fois légale et réelle qui le dispense d'épuiser l'arsenal des moyens de force, de jouer à tout instant le tout pour le tout, de tendre pour ainsi dire tous les muscles du corps social. Ou il faut qu'elle fasse un traité de paix entre les deux côtés des barricades de juin, ou il faut qu'elle substitue à une répression cent fois juste, cent fois nécessaire, mais brusque et saccadée, une répression continue, régulière, opérant sans bruit, mais sans relâche, qui comprime le mal au lieu de le laisser éclater pour l'écraser dans son sang.

Je n'ai pas, je suppose, à discuter la première de ces hypothèses. Ce n'est pas moi, c'est le général des journées de juin qui a proclamé dans le feu du combat, et pendant qu'il ne s'agissait de rien moins même que de faire sauter un faubourg de Paris, qu'il n'y avait pas de transaction, pas même de discussion possible entre la propriété et le pillage, entre l'immense majorité de la France défendant son bien et une minorité infime, mais furieuse, voulant emporter d'assaut le bien d'autrui. Non sans doute qu'il ait voulu dire alors que tous ceux qui s'abritaient derrière les barricades étaient également coupables et encore moins également indignes de pardon; mais, essayer des moyens de persuasion pour dissiper les erreurs, user de pitié pour le repentir, tenir compte de l'égarement, venir en aide à la misère qui l'excuse, rien de tout cela ne ressemble à une transaction sur des principes en discussion ou sur des droits en litige. Comme la question est posée aujourd'hui, pour transiger, il faudrait avoir des pleins pouvoirs de la Providence, et nous avons vu assez amplement que ceux qui se portaient forts en son nom pour changer les conditions qu'elle a imposées aux hommes n'avaient pas reçu d'elle le don des miracles. Ce sont les promesses chimériques, ce sont les concessions imprudentes qui ont enfanté, choyé, caressé l'émeute de juin. C'est le tremblement du sol qui donne le vertige; il faut assurer les colonnes vacillantes de l'édifice, si l'on veut qu'à leur tour les cerveaux se raffermissent.

Ne pouvant attendre de la constitution une transaction pacifique, c'est donc quelque appui pour la répression qu'il faut lui demander. Je n'ignore pas qu'il est triste, six mois après une révolution, de n'avoir déjà plus que la répression sur les lèvres. On aimerait mieux pouvoir énumérer avec orgueil les droits nouveaux et les libertés précieuses que la constitution apporterait à la France en échange des souffrances révolutionnaires. Ce n'est ni notre faute ni celle des auteurs de la constitution s'il n'en peut malheureusement être ainsi. Ils ont fait de leur mieux pour trouver dans la société que la monarchie leur léguait quelques priviléges à détruire, quelques chaînes à briser,

et pour inscrire en tête de leur œuvre quelques droits jusque-là inconnus, en un mot, pour que la nouvelle constitution pût avoir sa déclaration des droits de l'homme et sa nuit du 4 août. Par malheur, pour abolir des priviléges, il faut qu'il en existe, et, pour affranchir un peuple, il faut qu'il soit asservi. Or, il s'est trouvé, en cherchant bien, qu'en fait de priviléges tout se réduisait, en France, à quelques garanties de capacité et d'intérêt social dont personne n'imaginait de se faire un droit à son profit, et dont les plus intéressés ne regretteront pas le sacrifice, si une seconde épreuve leur démontre que le suffrage universel est à la rigueur compatible avec le maintien de la paix publique et un peu de lumières dans l'administration. Hors de là, les amateurs les plus déterminés de l'égalité venaient se rompre la tête contre le droit de propriété, roc indestructible et sans fissure qui brisera des élans révolutionnaires plus violens que celui de février. Les tentatives pour innover, en fait de liberté, n'ont pas été plus heureuses. Les auteurs de la nouvelle déclaration des droits ont eu beau se mettre en frais d'invention pour découvrir un prétendu droit naturel, le droit au travail, et un droit politique qu'on a baptisé du nom de droit de réunion. Des confidens indiscrets nous ont déjà appris ce que serait le premier de ces droits, si on le prenait au sérieux. Nous verrons ce que deviendra le second entre les restrictions bizarres dont on l'a emmaillotté sous sa forme régulière et la loi justement sévère qui prohibe les attroupemens accidentels par des peines redoutables. Là se bornent les innovations politiques dans le sens libéral de la constitution républicaine, et, avec la meilleure volonté du monde, elle n'a pu faire davantage. Ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre si au-delà des libertés que nous possédions déjà il y a six mois, il n'y a guère que la licence, et si, en fait de défenses sociales, il y a déjà long-temps que la France n'a presque plus que du superflu, de sorte que la moindre diminution la fait tomber au-dessous du nécessaire. Ce n'est pas à elle non plus, en toute justice, qu'il faut s'en prendre, quoique ses auteurs aient bien quelque chose à se reprocher à cet égard, si cinquante ans de révolutions ont laissé dans ce qui était la lie, et ce qui est aujourd'hui l'écume de notre société, une armée de fanatiques qui ne respecte pas plus la majesté populaire du suffrage universel que la pompe monarchique, à qui l'ordre déplaît parce qu'il est l'ordre et la loi parce qu'elle est la loi, que le frein des lois irrite sans les dompter, dont l'audace sans cesse renaissante sous le châtiment tient sans relâche la paix publique en haleine, et si par conséquent, quelque peu de goût que l'on ait pour le nom de conservateur, la conservation personnelle devient, malgré qu'on en ait, la première et presque l'unique préoccupation de tout gouvernement en France. C'est là une vérité qui frappait déjà bien du monde sous le dernier gouvernement, et qui n'a plus besoin

de démonstration aujourd'hui. Ce n'est pas sans doute avec un malin plaisir, indigne d'un bon citoyen, mais c'est avec la douloureuse satisfaction de voir confirmer une opinion déjà ancienne sur l'état de la société, qu'on entend aujourd'hui nos révolutionnaires d'hier abjurer les unes après les autres, à la tribune, des erreurs qu'il leur plaît de qualifier de *chevaleresques*, et balbutier d'une voix inexpérimentée des vérités conservatrices qui, sous une forme plus éloquente, nous étaient depuis long-temps familières. Si le gouvernement provisoire lui-même était presque devenu, sur ses derniers jours et dans son langage officiel, un gouvernement conservateur, qui pourait se flatter d'échapper à cette nécessité commune? Les prisons politiques qu'il a été obligé de rouvrir, qui pourrait se bercer de l'espoir de les fermer?

Il est donc inutile de s'en défendre, c'est la répression, avant tout, que le public désire aujourd'hui. Il la demande, comme il sait demander les choses quand il les veut, de manière à ne pas être impunément désobéi, et chacun s'empresse déjà de servir à sa façon ce maître impérieux, sans regarder de trop près à la délicatesse des moyens. Si la constitution satisfait et régularise en même temps l'élan de répression qui nous entraîne; si, en constituant une autorité qui puisse commander et prévoir, elle dispense la société de passer son temps à se battre et à sévir, ne lui en demandons pas davantage : elle sera justement populaire, elle sera vraiment républicaine, car la république ne peut se fonder en restant sourde au cri de toute la France. Mieux que tout cela encore, elle sera vraiment libérale, car qui peut douter désormais, dans les tristesses de l'état de siége, que la cause de l'ordre et celle de la liberté soient solidaires? Si, au contraire, elle n'a pris aucune mesure pour arriver à ce résultat; si aucune de ses dispositions n'atteste le moindre sentiment de l'état présent des esprits et des violentes nécessités publiques; si à une situation inouie dans le monde elle n'oppose que des idées dont l'impuissance a été vingt fois démontrée; si, tandis que la France entière bivouaque en armes sur la place publique, elle a l'air de sortir, toute poudreuse encore et tout étonnée, d'un vieux carton de journal où on l'aurait oubliée depuis cinquante ans, n'attendons rien d'elle, ne lui promettons ni vie ni durée; ne nous flattons pas qu'elle nous donne même le repos qu'on peut goûter sous la tente : la guerre continue, restons sous les armes.

Pour accomplir au moins une partie de cette tâche, deux conditions, et ce n'est pas trop demander, seraient nécessaires à la constitution nouvelle. Il faudrait qu'elle nous donnât un pouvoir véritablement exécutif et une représentation véritablement nationale. Elle devrait déposer le fardeau de la défense habituelle et quotidienne de la société, non-seulement de la police extérieure et de la tranquillité des rues, mais l'initiative et la direction de l'esprit public, mais la prévoyance

de l'avenir, mais tout l'ensemble de ces devoirs moraux et matériels qu'on appelle le gouvernement, sur des épaules assez fortes pour le supporter sans fléchir. Il faudrait en même temps qu'elle assurât, par une organisation sincère du pouvoir législatif, à la vraie majorité, à la presque unanimité de la France, une prédominance régulière proportionnée à sa force véritable, et qui lui appartînt naturellement, sans secousse, sans crise, sans aucun de ces efforts de tension extraordinaire qui épuisent rapidement les nations. Un tel pouvoir, une telle représentation, sont indispensables pour que la France, sentant ses intérêts sous bonne garde, puisse un instant prendre haleine et vaquer à ses affaires. L'organisation du pouvoir exécutif, la composition du pouvoir législatif, ce sont là les deux points essentiels de la constitution nouvelle. Ce sont les organes vitaux de la société, ceux sans lesquels ni son cœur ne peut battre, ni son sang circuler. Il lui faut et une représentation véritablement pénétrée de ses besoins et des pouvoirs en état d'exécuter ses volontés. Nous tenons quitte du reste; mais, à moins que cela, la société ne peut pas vivre, car les convulsions où nous sommes ne peuvent pas s'appeler la vie. Voyons donc rapidement si l'une ou l'autre de ces conditions indispensables se rencontre dans la constitution nouvelle.

Je n'ignore pas qu'il ne serait pas juste de demander à une constitution républicaine de remplir la première de ces conditions, comme on pourrait l'attendre avec des idées et des habitudes d'un autre régime. La force du pouvoir exécutif, telle que jusqu'à présent nous y sommes habitués, est incompatible, je le sais, dans toute son étendue avec la république. On pourrait dire même sans exagération qu'un pouvoir exécutif comparativement faible est de l'essence même d'une constitution républicaine. C'est son écueil ou son mérite, suivant le point de vue où on se place, comme on voudra bien le prendre. Ni inviolabilité, ni hérédité, ces deux garanties enlevées rendent nécessairement l'action du pouvoir exécutif plus timide et ses vues plus courtes; mais ce qu'on peut toujours demander à une constitution, quelle qu'elle soit, c'est un peu de proportion entre la tâche qu'elle impose et les moyens qu'elle donne pour la remplir; c'est de ne pas charger les faibles bras d'un enfant d'un poids qui écraserait un homme dans la vigueur de l'âge; c'est de ne pas diminuer à plaisir la force motrice du navire, sans altérer la masse d'eau qu'il déplace. Or, c'est précisément là, si j'ai bien compris, l'opération que nos législateurs nouveaux nous proposent par l'organisation du pouvoir exécutif.

Voici cinquante ans bientôt, en effet, que la France est couverte par les colonnes et les arcs-boutans d'une administration majestueuse, qui confond l'imagination par sa grandeur et la ravit par sa régularité. Cette administration rayonne sur les points les plus reculés du territoire, elle étend partout sa main, elle embrasse tout de son regard,

elle prétend exercer partout son contrôle. Respectueuse pour les intérêts et le droit privés, elle les tient pourtant en surveillance et parfois même en tutelle. Un système d'impôt sévèrement exercé la fait pénétrer dans toutes les fortunes; l'enseignement, dont elle s'est attribué le monopole, lui ouvre les portes des familles et souvent même celles des consciences. Ainsi, idées morales et intérêts matériels, rien ne lui échappe; mais en même temps tout porte et tout repose sur elle. C'est sur elle que d'un bout des deux cents lieues carrées de notre sol jusqu'à l'autre, chacune de nos trente mille communes et presque chacun de nos trente-trois millions de citoyens tiennent incessamment les yeux fixés, c'est d'elle que doit partir le signal de tous les mouvemens; mais c'est à elle, en revanche, que tous les membres de ce corps social s'en prennent du moindre mal qui les atteint dans leurs extrémités les plus reculées. Sa charge est en proportion de son empire : elle maîtrise tout et répond de tout.

De quel poids un tel pouvoir accable ceux qui sont chargés de l'exercer, c'est aux hommes qui l'ont porté en France à nous le dire. C'est eux qui peuvent nous apprendre avec quel sentiment d'angoisse on se réveille chaque matin en voyant que non-seulement les grands intérêts du pays, mais les moindres intérêts du moindre citoyen (beaucoup moins patiens en général et beaucoup plus âpres), sont déjà à la porte qui vous attendent et vous disputent un quart d'heure de sommeil et de loisir. C'est à eux de nous apprendre dans quel labyrinthe de détails, au travers de quels conflits de tracasseries et d'inimitiés s'écoulent les laborieux momens d'un dépositaire suprême du pouvoir exécutif en France. Et quand à ces soucis de tous les jours, sans cesse renaissans, se joignent les invectives quotidiennes de la presse, l'inquiétude d'une situation politique à ménager, c'est alors réellement que la vie ne suffit plus pour renouveler les forces qui s'épuisent, pour retremper le talent qui s'use dans ce frottement de tous les jours, et surtout la popularité qui s'y perd. Et encore tous ceux dont jusqu'ici les confidences pourraient nous révéler ces secrètes douleurs n'ont-ils exercé le pouvoir exécutif qu'à l'abri du pouvoir royal, couverts par sa grandeur, participant un peu de son inviolabilité, recevant quelques inspirations de cette force qu'inspirent l'habitude native du commandement et le sentiment énergique de la perpétuité et de la famille.

Mais ce que personne ne nous dira, parce que l'épreuve n'en a point encore été faite d'aucun pays du monde, c'est ce que deviendra un pareil pouvoir entre les mains d'un président de république sorti hier de la foule, prêt à y rentrer demain, organe avoué d'un parti, ennemi naturel, par conséquent et victime dévouée de tous les autres, n'ayant devant lui que quatre ans d'un pouvoir éphémère; traqué, sur tous les points du territoire, par une myriade d'oppositions sourdes et

mesquines, et placé en face du plus impérieux des souverains, d'un souverain sans responsabilité et sans contre-poids, d'un corps à cent têtes et à cent bras, en un mot d'une assemblée unique de sept cents membres. Personne ne peut dire non plus quelle figure fera à cette hauteur et sur un tel piédestal l'homme malheureux contraint d'y venir étaler à tous les yeux son impuissance et sa misère.

Tel est cependant le supplice auquel la constitution nouvelle entend condamner son pouvoir exécutif. Tandis que beaucoup de bons esprits doutaient déjà, sous la monarchie constitutionnelle, si le maintien complet du système administratif, tel que l'empire nous l'a laissé, et l'excès de la centralisation étaient compatibles avec la rude condition que les institutions libres font au pouvoir, les législateurs républicains ne paraissent pas même s'être douté qu'il y eût là une difficulté digne d'attirer leur attention. En faisant passer le pouvoir exécutif de la dignité d'institution permanente à un état qui est la mobilité même, en le faisant descendre des hauteurs de l'inviolabilité dans la sphère de la discussion et sous la juridiction des tribunaux, ils n'ont pas imaginé que, pour rétablir l'équilibre, pour lui permettre de respirer et de se mouvoir avec quelque liberté, il était absolument nécessaire de le soulager d'une partie de sa responsabilité. Le nouveau président de la république, c'est encore le roi constitutionnel, moins l'inviolabilité, qui, si mal observée qu'elle fût, le préservait de quelques attaques; moins le veto royal, qui, en l'associant au pouvoir législatif, lui donnait quelque moyen de se défendre contre ses envahissemens, mais toujours responsable du moindre incident qui trouble la paix sur tous les points du territoire, de la moindre contrariété qui froisse, à deux cents lieues de la capitale, un citoyen inconnu. La constitution nouvelle lui donne beaucoup moins, mais veut en recevoir juste autant. C'est en politique comme si, en finances, elle lui demandait d'acquitter les obligations de l'ancienne liste civile en lui en refusant les revenus. Les réclamations si ardentes déjà que certaines parties de la France élèvent contre le joug incommode de l'extrême centralisation n'ont pas eu l'honneur d'une discussion. Les questions si importantes que font naître les attributions des corps municipaux et départementaux sont renvoyées pour mémoire à des lois organiques, et, en attendant, on laissera s'adapter ensemble au hasard et comme on pourra les traditions de l'empire avec les scrupules et les entraves d'un pouvoir républicain.

Il est aisé de comprendre, à la vérité, ce qui a pu retenir ici (si tant est qu'ils y aient songé) les auteurs de la constitution. L'administration impériale, héritage d'une époque de résurrection et d'éclat, est restée, je le sais, quelque entrave qu'elle apportât à l'indépendance individuelle, singulièrement populaire en France. Elle rappelle cette glorieuse période du consulat où la France sacrifiait, non pas, comme on l'a dit, par

une fausse antithèse, sa liberté ou son repos, mais l'apparence d'une liberté politique illusoire à la revendication de ces libertés naturelles, sacrées, imprescriptibles, sans lesquelles la vie ne vaudrait pas la peine d'être conservée un seul instant. En abolissant la plus dure des tyrannies, la tyrannie révolutionnaire, elle a rendu à la liberté un service qui lui fait pardonner tous ses torts. En lui déclarant la guerre aujourd'hui, la république aurait l'air de prendre une revanche et de poursuivre un ressentiment personnel. Mais il faut pourtant savoir ce que l'on veut, et, si l'on veut une république, il la faut avec ses conditions, il la faut véritable et conséquente. On avait déjà beaucoup de peine à faire de l'administration impériale une institution constitutionnelle; on n'en peut pas faire une institution républicaine. L'esprit d'unité, de concentration, de surveillance, et, pour ainsi dire, de jalousie universelle qui y règne, disons plus, le souffle puissant du dictateur qui l'inspira à son origine, et qui s'y fait encore partout sentir, répugnent invinciblement à l'esprit républicain. Il faut que l'un cède la place à l'autre. C'est un choix à faire, et, après tout, ce n'est pas un plus grand sacrifice que celui que nous demandait naguère un ministre de la justice, quand il déclarait l'indépendance de la magistrature incompatible avec la république. Détachez quelque part, dans un de nos musées d'artillerie, l'armure colossale d'un des chevaliers du moyen-âge, habillez-en un petit conscrit de nos campagnes, et vous aurez à peine une idée de l'attitude maladroite d'un président de république ridiculement affublé de l'administration impériale. L'épée du géant s'embarrassera à tout instant dans ses jambes.

Y avait-il un moyen de conserver les bienfaits de cette grande administration, la simplicité, l'unité d'action, la facilité du contrôle, l'économie de dépenses, la clarté des opérations, et d'en alléger un peu le fardeau? C'est à espérer, ou tout au moins, pour des républicains, c'était à essayer. Une séparation intelligente faite entre les intérêts véritablement généraux du pays et les intérêts particuliers des départemens et des communes, et, ce départ une fois accompli, l'organisation d'autorités locales pour diriger les affaires locales, dans leur indépendance, mais sous la responsabilité, qui est la condition de l'indépendance, en un mot l'émancipation véritable des communes, c'était peut-être le nœud de la difficulté. A coup sûr, ce devait être la première préoccupation de législateurs républicains, car c'est là le fondement de tout établissement républicain qui se pique d'être sincère et prétend à être durable. Ce n'est que sur le théâtre étroit de la commune, là où les intérêts, assez rapprochés pour être saisis d'un coup d'œil dans leur ensemble, se laissent toucher au doigt; ce n'est qu'en faisant de chaque commune une petite république subordonnée sans doute à la grande, mais vivant de sa propre vie, ayant son forum et ses magistratures, son

opposition et son pouvoir, sa paix et ses orages, qu'on peut établir cette association habituelle des citoyens au gouvernement, qui est l'essence même de la république, leur donner ce respect du devoir personnel et du droit d'autrui, seule limite morale des droits politiques illimités. De vastes, de vraies libertés communales ont toujours été partout, le bon sens comme l'histoire le disent, la préparation nécessaire des grandes libertés républicaines. La commune doit être, dans une république, l'image de l'état en miniature, l'école et l'apprentissage des citoyens. Ce n'est aussi qu'en débarrassant l'autorité supérieure des tracas de toutes les affaires locales, en la réduisant strictement, sévèrement, étroitement à la protection des intérêts généraux; ce n'est qu'en partageant la responsabilité entre l'autorité centrale et les autorités inférieures, qu'on fera dans une république un pouvoir exécutif digne de ce nom, c'est-à-dire qui puisse et qui exécute quelque chose. Un tel pouvoir aurait moins de droits sur le papier sans doute, mais il aurait aussi moins de devoirs, et l'un compenserait l'autre. La force, dans le monde moral comme dans le monde physique, est une question d'équilibre et de proportion, et l'on est plus riche avec un patrimoine borné, mais libre de charges, qu'avec de vastes domaines hypothéqués à des créanciers exigeans à deux ou trois fois leur valeur. Je n'ignore pas, encore une fois, combien de gens en France répugneraient à entrer dans un tel ordre d'idées et à porter la hache dans le grand arbre de la centralisation, à l'ombre duquel nous vivons en repos depuis tant d'années; mais, encore une fois aussi, ce n'est pas nous qui le demandons, c'est la république qui l'exige: c'est la seule manière de rendre son action régulière, pour ne pas dire supportable, dans un grand état.

Nos législateurs en ont jugé autrement, et, comme si ce n'était pas assez de sa faiblesse naturelle, ils ont semé sur la route de leur pouvoir exécutif les obstacles de tout genre; ils ont encore embarrassé de lisières ses faibles bras. Ils n'ont rien préparé pour l'émancipation des communes; mais, dans chaque commune, ils font élire le maire par le conseil municipal, de sorte que les agens directs du pouvoir central, intermédiaires nécessaires pour l'exécution de ses actes, et qui n'agissent eux-mêmes que sous sa responsabilité, ne relèveront de lui ni à leur origine ni pendant toute la durée de leur mandat. Chaque point du sol sera hérissé ainsi d'une petite autorité, soumise de nom, libre de fait, pouvant se faire, par la résistance, de la popularité personnelle, ou rejeter, à son choix, sur son supérieur l'impopularité de son obéissance. En face de l'autorité exécutive, ils élèvent, dans chaque préfecture, un tribunal administratif pour décider en dernier ressort, entre elle et les particuliers, toutes les questions litigieuses, lui superposant ainsi, de département en département, autant de parlemens de Paris au petit pied, à peu près inamovibles, qui pourront la citer, sur la pre-

mière dénonciation, à venir comparaître devant leur barre. Enfin, et à ses côtés mêmes, un conseil d'état, sorti d'une double élection, dirigé par un vice-président de république, qui a bien l'air de devoir être toujours le concurrent du titulaire et son successeur en espérance, affranchi de toute subordination par son origine, affranchi de toute responsabilité par sa qualité purement consultative, donnant sur tous les actes d'un peu d'importance des avis qui seront des ordres, mais dont les conséquences ne retomberont pas sur sa tête, tel est le couronnement de ce bel échafaudage qui semble avoir pris pour tâche d'établir l'indépendance à tous les degrés, en concentrant la responsabilité sur le premier. En français, cela porte un nom, cela s'appelle l'anarchie.

Comment fonctionnera sur un chemin si raboteux une machine composée de pièces si discordantes? Il ne faut pas se mettre en grand frais d'imagination pour le supposer. Le spectacle que nous en avons sous les yeux en donne une idée parfaitement juste. Les choses continueront à aller exactement comme elles vont, c'est-à-dire qu'elles n'iront pas du tout. Quelqu'un veut-il me dire en effet ce qu'est devenue l'administration en France depuis le 24 février? Y a-t-il un arrondissement qui s'aperçoive qu'il a un sous-préfet? Y a-t-il un département où le préfet soit compté pour quelque chose? On me dira qu'on est souvent trop heureux, pour l'honneur et le repos du département qu'on habite, que les agens de la nouvelle administration consentent à se laisser oublier, et que, quand on se souvient de quelles instructions les fameux commissaires arrivaient armés dans leurs pachaliks respectifs, la profonde nullité où ils sont tombés et où la plupart d'entre eux ont la prudence de se maintenir, est encore un mérite négatif qui leur donne des droits à notre reconnaissance. En attendant, pour peu que la situation se prolonge (et la constitution, loin d'y porter remède, l'aggrave), de l'administration française, nous ne conserverons plus que les entraves, de la centralisation que ses gênes et ses dangers. Déjà on n'attend plus de Paris le mouvement et la direction; mais on craint encore que Paris ne vous envoie une révolution par le télégraphe, et que de ce brasier enflammé ne rayonnent des courans de feu qui dévorent tout sur leur passage. Impuissante pour agir, l'autorité centrale est juste assez puissante pour tout entraver. Déjà on ne fait plus rien à la préfecture, mais on ne peut encore rien faire sans elle. Je ne parle pas de ces grands travaux publics qui vivifiaient et embellissaient nos provinces; c'est le luxe de la société : il ne faut parler que du nécessaire. Pour ces mesures de sécurité et de défense qu'il n'est pas une pauvre commune aujourd'hui qui ne réclame, quelle entrave de ne pouvoir ni voter une dépense urgente ni faire mouvoir un bataillon de garde nationale sans aller chercher à dix ou quinze lieues l'approbation d'un petit souverain fainéant qui prend souvent, par une inertie

calculée, la revanche de l'impuissance de nuire où l'opinion publique l'a réduit. Rien n'est pesant et tyrannique au monde comme cette grande machine administrative, quand elle n'est pas maniée par une main habile. On dirait un vaste aquéduc ruiné par le temps, et dont les canaux détraqués ne font plus que détourner de leurs voies naturelles les eaux qui s'échappent des sources vives du sol.

Mais c'est à Paris surtout qu'il faudra voir ce pouvoir exécutif d'invention nouvelle aux prises avec les entreprises impérieuses et les volontés envahissantes d'une assemblée nationale unique. Je n'ai pas la prétention, après tant d'autorités de tous les genres et tant d'expériences de toutes les époques, de revenir ici sur la question des deux chambres. Les argumens ne manquent pas assurément, mais le découragement saisit et coupe la parole. Quoi! c'est sérieusement qu'on nous propose de revoir encore deux autorités privées d'action l'une sur l'autre (l'assemblée ne pouvant révoquer le président, et le président ne pouvant dissoudre l'assemblée), forcées par conséquent de vivre ensemble et de se regarder sans cesse en face dans des rapports de droit à peu près égaux, et dans des rapports de force assez bien représentés par ceux de sept cent cinquante à l'unité. C'est une bonne intention sans doute qui a porté à respecter jusqu'au scrupule la séparation des pouvoirs exécutif et législatif, et à faire élire directement le président de la république par le choix populaire. Entre quelques mains qu'on la fasse, en effet, assemblée ou souverain, la confusion des pouvoirs n'est ni plus ni moins que la tyrannie; mais je sais quelque chose de pis que cette confusion même : c'est une séparation apparente qui ne sert qu'à déguiser l'oppression d'un des pouvoirs par l'autre, en nourrissant en même temps chez l'opprimé des sentimens d'hostilité sourde, suffisante pour paralyser toute action de gouvernement; c'est un état d'inimitié régulière établi par la constitution même, mais avec la certitude que l'avantage restera constamment du même côté, qui fait du pouvoir exécutif, par conséquent, non pas l'égal, ni le mandataire, ni même le serviteur, mais en quelque sorte le prisonnier de guerre du pouvoir législatif, tendant toujours, pour s'échapper, toute la longueur de sa chaîne. Or, la rude expérience des dix-huit mois de 1791 n'aurait-elle pas prouvé à tout jamais, pour une nation qui aurait un peu de mémoire, que telle est la condition fatale du pouvoir exécutif, lorsqu'en lui assurant un simulacre d'indépendance, on le laisse pourtant sans l'intermédiaire, sans l'élément pacificateur d'une seconde chambre conservatrice, en présence des usurpations instinctives et involontaires d'une assemblée nationale? On peut dire, il est vrai, que si la constitution de 91 n'a été qu'un long et douloureux conflit entre deux pouvoirs terminé par un échafaud, c'est qu'on y conservait le nom de royauté, et que ce nom seul suffisait pour évoquer tous les maux

de la boîte de Pandore; on peut se flatter qu'un président de république élu par le suffrage universel s'entendra parfaitement avec une assemblée sortie de la même source. On peut dire tout cela; que ne dit-on pas? Mais ces espérances empêchent-elles qu'il n'y ait entre les pouvoirs exécutif et législatif des élémens de rivalité naturelle, des occasions de conflit inévitables, tenant précisément à ce qui rend leur séparation nécess aire, c'est-à-dire à la diversité des conditions de leur tâche? Ce sont là des faits qui préexistent et survivent aux monarchies comme aux républiques; on ne s'en délivre point en les niant. Ce qu'il y a de plus raisonnable encore à espérer dans le cas actuel, c'est que le pouvoir exécutif républicain, faisant moins de défense même que la monarchie démocratique de Louis XVI, vendra sa vie moins cher, et sauvera peut-être son existence nominale aux dépens de ses droits légitimes.

Mais sauvera-t-il la nôtre? C'est, à dire vrai, la question qui nous touche. Encore une fois, il ne s'agit ici ni de péril éloigné ni de spéculations générales, il ne s'agit pas de grandeur, il ne s'agit pas de prospérité, il ne s'agit pas de liberté; il s'agit d'être ou de n'être pas; il ne s'agit pas de ce qui se passera dans dix ans (bien habile qui pourrait dire où nous serons dans dix ans les uns et les autres, et principalement où sera la constitution nouvelle), mais de ce qui va tomber demain matin sur notre tête. Pense-t-on que ce soit une plaisanterie que de n'avoir, pour ainsi dire, pas de pouvoir exécutif en présence des vingt ou trente mille insensés qui campent plus qu'ils n'habitent dans nos faubourgs ravagés par le canon? Demandez-le au 24 juin 1848. Dans les douleurs de ces fatales journées, les coupables complaisances d'un pouvoir qui a disparu dans la bataille sont pour beaucoup sans doute; il faut cependant être juste pour tout le monde : la faiblesse, la fausse situation de la commission exécutive, le partage inégal et irrégulier de l'autorité entre elle et l'assemblée y ont contribué plus encore. Nous avons eu, pendant les deux mois de règne de la commission exécutive, un prélude, un avant-goût, pour ainsi dire, de ce que seront les rapports habituels du futur président de la république avec les futures assemblées nationales. Imposée à cette assemblée plutôt que choisie par elle, la commission exécutive pouvait se vanter, elle aussi, d'être sortie directement du suffrage populaire, ou du moins de ce qu'il lui plaisait d'appeler ainsi. Elle avait quelques-unes des prétentions élevées que donne une origine indépendante. Les souvenirs de trois mois de dictature, où elle en avait pris à son aise avec toutes les lois divines et humaines (c'est le cas ou jamais de se servir de cette expression consacrée), lui faisaient trouver dur de se résigner à l'humble rôle de mandataire d'une assemblée nationale. Volontiers elle eût dit, comme Louis XIV, non pas l'état, mais le peuple, c'est moi. De bonne heure

et par instinct, l'assemblée a pénétré ces velléités de dictature, et en a conçu une méfiance assez bien justifiée. De là (et ce n'est pas à coup sûr un reproche que nous faisons à l'assemblée), ces tiraillemens continuels, ce spectacle pénible du pouvoir habituellement en suspicion et tous les jours sur la sellette, ces comités transformés en inquisiteurs, et, par un contrecoup inévitable, le pouvoir exécutif, timide en présence de la force morale des représentans de la France réunis, retrouvant sa hardiesse aux portes du palais national, et allant chercher sous main quelque appui dans les rangs de ceux qui confondaient dans une haine commune l'assemblée et l'ordre social. Les ateliers nationaux étaient pour la commission exécutive ce qu'étaient pour Louis XVI le camp de Coblentz et les émigrés : un point d'appui qu'on aimait à se ménager, un dernier espoir de résistance à l'horizon contre les volontés despotiques d'une assemblée souveraine. Pendant ces deux mois, à dire vrai, le pouvoir exécutif n'a été nulle part, ni dans l'assemblée, qui commandait sans responsabilité et sans moyen de vérifier l'exécution de ses ordres, ni dans la commission, qui obéissait de mauvaise grace, sans ardeur, sans intelligence et sans prendre jamais d'initiative; et, par les flancs ouverts du bâtiment, l'émeute, comme la lame, a fait invasion tout d'un coup. On peut prédire le même sort au pouvoir que la constitution va établir. Son origine populaire lui donnera juste assez de prétentions d'indépendance pour exciter la jalousie de l'assemblée, et les dissentimens sourds et avoués des pouvoirs publics feront les affaires de leurs ennemis et des nôtres. Sans doute, le 25 juin, le pouvoir exécutif a pris sa revanche. Il est sorti de la bataille rallié, ferme, frappant avec la précision du sabre. J'espère que ce sera là l'issue de toutes les épreuves pareilles que nous pourrons subir encore, et la constitution semble y avoir pourvu, puisqu'elle a placé l'état de siége au nombre de ses prévisions régulières; mais j'aurais mieux aimé, je l'avoue, que la constitution se mît en devoir de nous en épargner le retour. Des alternatives d'anarchie et d'état de siége, c'est l'état dont nous jouissons déjà, et, pour n'y rien changer, ce n'est pas la peine de se mettre en frais d'une constitution. Si, pour avoir quelques mois d'un pouvoir exécutif réel, il faut le payer d'abord du plus pur de notre sang, et ensuite des plus chères de nos libertés, ce n'est pas trop sans doute, mais c'est triste et c'est cher. Et si par hasard, le lendemain de quelque bataille de juin, le malheur ou le bonheur voulait qu'il se trouvât pour en recueillir le fruit un capitaine dont le nom fût déjà connu sur quelque champ de bataille, et qui joignît à des talens militaires éprouvés un peu de ce sens politique que souvent la vie des camps développe; si, porté par les événemens au premier rang, il savait les dominer à son tour; si quelque brillante éloquence, quelque capacité véritable lui donnait sur la raison de ses concitoyens l'ascendant qu'il

aurait déjà par ses victoires sur leur imagination, — alors, pour l'honneur de la France, qui a fait tant de sacrifices à sa liberté politique, je ne veux pas savoir ce qui se passerait.

N'ayant rien à espérer de la constitution nouvelle, en ce qui touche le pouvoir exécutif, puisqu'elle ne lui donne aucune base solide et ne lui permet de trouver de force qu'en faisant jouer les ressorts extraordinaires des grandes crises, serons-nous plus heureux du côté de la représentation nationale? Déjà privés (quelques efforts qu'aient pu faire les meilleurs esprits de notre constituante pour rectifier les préjugés de leurs collègues) du précieux auxiliaire d'une seconde chambre, pouvons-nous nous flatter du moins que l'assemblée nationale, unique dépositaire de tous les pouvoirs, sera constituée de manière non pas à servir les opinions d'un parti ou les intérêts d'une classe, mais à repousser sans effort et à décourager à la longue les passions qui attaquent aujourd'hui avec tant d'audace les lois providentielles du monde? En vérité, ce n'est pas beaucoup demander au pouvoir législatif que de donner quelque garantie à l'ordre légal, et à ceux qui font les lois d'en être les défenseurs dévoués et non pas les ennemis jurés. Telle est cependant la funeste influence sous laquelle la constitution nouvelle paraît rédigée, que cette ambition si modeste a, je le crains bien, plus d'une chance d'être trompée.

Il faut se hâter, si l'on veut parler en liberté du mode d'élection que la constitution assigne dans l'avenir aux assemblées nationales. Si peu qu'on tarde en effet, toute discussion sur ce chapitre va presque devenir un délit de presse. Déjà une loi nouvelle, dans un louable zèle de répression, a mis sous la protection des tribunaux le suffrage universel; un peu plus, et un amendement passait pour y comprendre aussi le vote direct des électeurs; qui sait si demain on ne joindra pas parmi les questions qu'il est interdit d'agiter le scrutin de liste et l'élection de chaque représentant par la totalité des départemens? C'est dans la pensée au moins de soustraire le système électoral à la discussion habituelle, qu'on a imaginé, par une innovation sans exemple, d'en faire un article de la constitution. Il faut croire qu'instruits par l'expérience, les auteurs de cette invention ont voulu éviter au gouvernement nouveau le danger des questions électorales, des pétitions et des banquets réformistes. Il y avait pourtant, ce me semble, quelque chose de plus pressant à faire, dans l'intérêt même du suffrage universel, que de le couvrir ainsi en quelque sorte d'un lambeau déchiré du manteau de l'inviolabilité royale. On protége mal les institutions (nous ne le savons que trop) en essayant de les soustraire à l'examen. Le suffrage universel existe aujourd'hui sans contestation sérieuse; le véritable ennemi contre lequel il est urgent de le protéger, c'est lui-même, ce sont ses dangers, ses tendances naturelles et ses abus possibles.

Il faut croire en effet que ceux qui nous disent avec gravité que le cens électoral était une institution aristocratique, et que c'est en vertu d'un sentiment oligarchique que le dernier gouvernement s'opposait au suffrage universel, ne sont pas la dupe eux-mêmes de cette amusette populaire. Ils ont pris part quelquefois, comme nous, à des élections sous ce qu'on appelle l'ancien régime, et je ne suppose pas qu'ils aient été choqués de l'esprit d'exclusion aristocratique qui régnait dans les colléges électoraux à deux cents francs. Ils savent comme nous que la vraie raison qui a fait reculer pendant tant d'années devant l'expérience hardie du suffrage universel les théoriciens politiques les moins timorés, et qui a engagé le dernier gouvernement à une résistance sans doute exagérée, puisqu'elle a tourné contre son but, c'est la crainte de voir tomber ce grand, ce respectable droit électoral entre des mains ignorantes, qui, ne sachant quel parti en tirer ni quel sens y attacher, en feraient tour à tour un objet de plaisanteries ridicules, ou le prix de marchés illicites, ou l'instrument de coupables tentatives. Ils craignaient de remettre cette redoutable arme à feu à des enfans qui commenceraient par la décharger au hasard, et qui, après l'avoir cassée, la jetteraient loin d'eux comme un meuble inutile. L'ignorance, l'indifférence des électeurs, c'est là le véritable écueil du suffrage universel. Toutes les circulaires qu'on pourra faire au ministère de l'instruction publique pour démontrer l'inutilité des connaissances n'empêchent pas qu'il ne soit difficile à un journalier de Bretagne ou de Vendée de savoir bien nettement ce qu'il fait quand il nomme un député pour aller discuter, à deux cents lieues de lui, des questions politiques dont il n'a jamais entendu parler; et quand on ne sait pas ce qu'on fait, il est difficile de prendre goût à la tâche. Ce que doivent redouter par conséquent plus que toute chose les amis du suffrage universel, c'est que la grandeur du bienfait ne soit goûtée que par un petit nombre de ceux à qui il est adressé; c'est que peu à peu on se contente de posséder le droit sans l'exercer; c'est qu'à la longue les gens éclairés et instruits eux-mêmes soient gagnés par la contagion du découragement et par le dégoût de se trouver perdus et impuissans dans l'ignorance commune, et que, le scrutin électoral se trouvant ainsi déserté, le suffrage universel devienne l'apanage d'une minorité turbulente, un objet de spéculation et d'échange entre un petit nombre d'intrigans ambitieux et de trafiquans intéressés.

Ce sont là, je le répète, les difficultés du suffrage universel. Maintenant qu'il existe, nous devons désirer les uns et les autres qu'elles ne soient pas insurmontables; mais je suppose, et Dieu veuille que ce soit une simple hypothèse! que de difficultés qu'elles sont, on voulût, de propos délibéré, les convertir en véritables impossibilités; je suppose que le parti fût arrêté d'empêcher les électeurs de se reconnaître et la

France d'être représentée, je ne crois pas qu'on pût s'y prendre autrement que ne fait le mode solennellement consacré dans la constitution actuelle. Déjà, disions-nous, un paysan n'a pas une idée bien nette de ce qu'on lui demande quand on le convoque pour élire un député; voulez-vous qu'il n'y comprenne plus rien du tout? faites-lui en élire douze ou quinze sur une même liste, assurez-vous par conséquent qu'il y en aura au moins dix sur ces douze dont, jusqu'au nom, tout lui sera inconnu. Déjà l'opération électorale lui paraît par elle-même assez insignifiante, et il a regret au temps qu'il y perd; voulez-vous l'en dégoûter absolument? faites en sorte que le résultat ne lui en soit connu que dix ou quinze jours après, et encore quand il aura le bonheur, s'il sait lire, de trouver sous sa main un journal du département. Privez son esprit naturellement méfiant de toute garantie sur l'exactitude du dépouillement; qu'il soit forcé d'accepter le résultat de confiance sur la foi de la parole officielle; en un mot, supprimez tout ce qui donnait de la vérité et de la vie aux luttes électorales, et les rapports personnels des candidats et des électeurs, et la présence des partis et leur prise corps à corps, et l'intérêt piquant d'une journée décisive; mettez les sept ou huit arrondissemens de nos départemens dans la dépendance les uns des autres, tout en les maintenant, par la division des colléges, dans une ignorance réciproque; faites de l'élection une véritable loterie, où on n'a pas même le plaisir de voir l'enfant classique tirer de l'urne le numéro gagnant; établissez le scrutin de liste pour tous les députés d'un département, et vous pouvez être assuré qu'à la seconde ou troisième épreuve, sur les quatre ou cinq millions d'électeurs que convoque le suffrage universel, c'est tout au plus si vous en trouverez un seul qui réponde à l'appel.

La question est maintenant de savoir dans quels rangs sera recruté ce petit nombre de fidèles. On voudrait se faire l'illusion de penser que ce sera parmi les hommes véritablement dévoués à la pureté des institutions républicaines. Malheureusement, une triste expérience nous prouve que le patriotisme républicain ne donne qu'une mesure très inexacte de l'honnêteté et des lumières des citoyens. Nos longues révolutions ont pratiqué dans toutes les classes en France une profonde distinction que la dernière commotion sociale n'a pas comblée. Pour commencer par la moins élevée et la plus nombreuse, qui ne connaît deux types d'ouvriers, ou, pour parler à la mode, de travailleurs différens? Nous avons l'ouvrier paisible, animé du juste orgueil du pauvre, le désir de ne rien devoir qu'à son travail, et ne goûtant que les joies pures de la famille; mais nous avons aussi l'ouvrier soi-disant éclairé, qui aime à passer sa journée entre la lecture d'un journal au cabaret et les processions sur la place publique, et pour qui les barricades sont un passe-temps. Pour le premier, un jour perdu aux élections est un véritable

et pénible sacrifice; c'est un souper sans pain pour ses enfans, c'est un travail commandé et qui ne sera pas fini, un engagement pris qui ne sera pas tenu. Pour l'autre, une journée d'élections est une aubaine. On y manifeste à plein gosier l'ardeur de ses convictions politiques, et, pour peu que le candidat ait à sa disposition la caisse de quelque société publique ou secrète, et, dans les jours de révolutions, celle du trésor public, c'est une manière aussi commode qu'éclatante d'avoir le plaisir de dépenser sans la peine d'acquérir. Montons-nous un degré de l'échelle? Nous avons le cultivateur laborieux, les yeux sans cesse fixés sur le champ qu'il a baigné de ses sueurs, qui craint de s'en éloigner un instant; le commerçant honorable qui n'a pas trop de ses douze heures du jour et de la moitié de celles de la nuit pour réaliser un modeste bénéfice, et surtout laisser intact à ses enfans l'honneur de sa parole. Nous avons aussi le dissipateur de famille, nous avons le commerçant signalé sur les affiches du journal du département et connu des huissiers du tribunal. Les uns et les autres sans doute ont un égal intérêt et surtout un égal devoir à se trouver présens aux élections; mais, par un effet de la préoccupation constante de l'esprit des uns et de la liberté que le détachement des richesses a fait aux autres, je ne sais pourquoi dans les jours de grande crise politique les uns se trouvent toujours prêts la veille, les autres arrivent à grand'peine le lendemain. Ayons maintenant un mode d'élections tel qu'il rende à peu près impossible aux gens consciencieux de savoir ce qu'ils font, et n'aurons-nous pas raison de dire que le système semble combiné avec le but exprès de donner aux ennemis de l'ordre, dans la grande lutte où nous sommes tous engagés, l'avantage du terrain pour suppléer à l'avantage du nombre?

C'est pourtant, peut-on dire, de ce mode d'élection qu'est sortie l'assemblée nationale actuelle, qui, à travers toutes ses incertitudes, n'en trompe pas moins les espérances des esprits créateurs qui voulaient refaire la France à leur image. Le résultat des élections a prouvé que le suffrage universel pouvait triompher et de ces difficultés propres et de celles qu'on lui a faites à plaisir. Oui, sans doute, il en a triomphé; et au milieu des tristesses de tout genre qui débordent autour de nous, c'est encore une consolation de songer qu'entravée de toutes manières, réfugiée dans son dernier asile, traquée de partout par la dictature révolutionnaire, la liberté, battue de tous les vents, a pourtant trouvé moyen de faire un suprême et puissant effort. Une étincelle de liberté, vivant encore à travers l'orage, a suffi pour en rallumer le flambeau. En dépit des proconsuls et des circulaires, en dépit des appels faits tour à tour aux plus bas instincts de l'humanité, la cupidité, la peur et l'envie, nos populations des campagnes, subitement éveillées de leur sommeil politique pour assister au spectacle étrange d'un pouvoir soufflant

la discorde et d'une autorité prêchant la révolte, — conviées, comme par enchantement, à s'entretenir tout haut de toutes ces passions secrètes que d'ordinaire les cœurs les plus corrompus se murmurent à peine tout bas à eux-mêmes, ces populations ont gardé leur bon sens dans ce vertige. Elles ont eu plus de pudeur et de retenue que les magistrat de hasard qui les haranguaient du haut de leurs chaires curules improvisées; elles ont rougi, pour l'honneur du peuple, du langage qu'on tenait en son nom. Ce sera pour elles dans l'histoire un éternel honneur; mais, ne nous y trompons pourtant pas, ce qui les a sauvées ce jour-là, c'est l'insolence même du défi qu'on leur a jeté. L'excès du péril a ouvert les yeux des plus aveugles, l'effronterie de l'entreprise a fait bouillir le sang des plus patiens. Il suffit d'avoir rencontré quelque part ces fameux bulletins de la république affichés sur la porte de la mairie d'une de nos paisibles communes, en face de ces champs fertiles ou à l'ombre de ces bois épais dont la richesse semble attester l'admirable accord des dons de la nature et du travail de l'homme, pour comprendre, par ce contraste seul, ce qu'a dû faire éprouver au moindre paysan dans sa cabane la lecture de ces blasphèmes officiels. Ce sont, à vrai dire, les circulaires et les commissaires de M. Ledru-Rollin qui nous ont valu des élections tolérables, comme c'est la bataille de juin qui nous a donné un peu de repos à l'abri de l'état de siége; mais à quoi la constitution est-elle bonne, si nous devons vivre ainsi toujours d'action en réaction, et n'attendre jamais un peu de bien que de l'excès même du mal? Nous n'aurons pas toujours, Dieu merci, pour réveiller l'inertie des électeurs, de pareils aiguillons à leur faire sentir. Dieu, dans sa miséricorde ou dans sa justice, ne permet que rarement le mélange de tant de crimes à tant de folies. Des temps un peu plus paisibles en apparence viendront où le danger, toujours menaçant, sera moins visible à tous les yeux, où le pouvoir, toujours au-dessous de sa tâche, sera moins impudemment provocateur, et ce jour-là nous verrons à découvert les funestes effets d'un mode d'élection fallacieux, qui semble avoir pris à tâche d'inspirer le dégoût des droits même dont il confère le titre. On s'en est déjà aperçu aux choix inattendus des dernières élections de Paris, et à ces noms effrayans qui se sont glissés sur les listes à la faveur d'un jour de détente et d'un peu de distraction dans le parti de l'ordre. Dans une ville qui compte plus de trois cent mille citoyens en possession des droits politiques, il a suffi d'un régiment de quelques milliers exacts au poste et bien embrigadés, pour assurer à des ennemis personnels du code civil et du code pénal l'inviolabilité parlementaire et les honneurs d'une discussion solennelle. Que penser d'un système électoral qui permet de pareilles surprises, et qui, au lieu de venir en aide à l'action pacifique du temps, est combiné de manière à rallumer l'agitation toutes les fois qu'elle

s'éteint, et à tendre en quelque sorte des piéges aux défenseurs de la société?

Mais quoi! dira-t-on, faudrait-il donc en revenir à ces nominations individuelles d'un député par arrondissement, si funestes à l'esprit politique d'un pays, si favorables aux intérêts matériels, à la corruption et aux influences locales? Ces considérations pouvaient avoir quelque valeur il y a six mois, alors que raisonnablement on pouvait craindre que la France ne s'endormît dans sa prospérité; mais aujourd'hui il faut convenir que ce seraient des inquiétudes bien chimériques. Que l'esprit politique meure en France, de convulsions, cela se peut, — d'inanition et de langueur, il n'y a pas de chances, à voir les moyens violens qu'on met en œuvre pour le réveiller. Les intérêts matériels, la république y a mis bon ordre, et, par égard pour elle, il n'en faut pas parler. La corruption, cela était bon pour faire une révolution; mais de par la pudeur publique, il est interdit d'en prononcer le nom aux hommes qui, ayant gaspillé en trois mois plus de millions de dépenses inconnues qu'il n'en avait passé en dix-huit ans par les mains du dernier gouvernement, doivent savoir pertinemment que l'on peut se corrompre soi-même au pouvoir, si l'on n'y arrive pas déjà corrompu, mais que l'on ne corrompt pas une grande nation comme on veut. Il faut s'entendre sur ce qu'on appelle les influences locales. Quelles sont-elles, en effet, ces influences dans un pays qui n'a plus, à ma connaissance, ni familles féodales pouvant faire mouvoir des vassaux, ni trésors patrimoniaux pour acheter d'un coup de filet quatre ou cinq mille électeurs? Oui, sans doute, il en existe encore des influences locales; oui, sans doute, de canton en canton et d'arrondissement en arrondissement, il y a un ou plusieurs hommes dont le nom fixe l'attention publique, dont les conseils ont du poids, dont la situation domine celle de leurs voisins. Une capacité éprouvée sur place, de longs services rendus à l'état et aux particuliers, l'intelligence des besoins du pays, une fortune honorablement faite ou noblement employée, des souvenirs et des relations de famille, tous ces titres, séparés ou réunis, assurent à de tels hommes, dans leur ville natale, une position comparativement élevée, qui naturellement, et quand aucun artifice légal ne vient à la traverse pour s'y opposer, doit, il est vrai, un jour d'élection, faire pencher en leur faveur la majorité des suffrages. Ce sont en quelque sorte les représentans nés de chaque ville que son choix, quand il est laissé libre, va chercher comme par instinct. Tout cela est modeste comme le vrai mérite, et borné comme le territoire d'un de nos arrondissemens; mais tout cela se fait de soi-même, sans effort, par la confiance qu'inspire l'homme instruit à l'ignorance, par le patronage qu'exerce la richesse intelligente sur la pauvreté laborieuse. Sans contredit, il vaudrait mieux qu'une assemblée nationale fût recrutée tout entière d'hommes d'état et de génies vérita-

blement politiques; mais l'espèce en est rare, surtout quand les révolutions prennent soin de les mettre tous les quinze ans en coupe réglée. Faute de mieux, il semble assez simple que les populations remettent leur confiance aux hommes qu'elles connaissent et dont elles s'honorent. Livré à lui-même, fidèlement interrogé, le suffrage universel suivrait sans doute cette pente, ou bien il ne serait point le véritable interprète du sentiment national. Est-ce cela qu'on redoute comme le danger des influences locales? Est-ce ce cours naturel des choses qu'on veut arrêter? Veut-on trouver quelque artifice pour substituer aux candidats véritablement préférés par les électeurs d'autres candidats expédiés de Paris sous la protection et pour ainsi dire sous la bande d'un journal dominant? Veut-on continuer par un moyen légal, et établir comme régime habituel du pays, le fameux système d'exclusion du *lendemain par la veille*, c'est-à-dire des gens qui se sont donné la peine d'apprendre et de gagner quelque chose, — par ces véritables marquis de Mascarille du nouveau régime, qui, sachant tout, par grace d'état, sans avoir rien appris, se croient aussi en droit de tout posséder sans rien acquérir? L'élection par scrutin de liste est-elle un moyen pratique pour venir en aide à l'ostracisme des lumières et de la propriété, si éloquemment prêché dans les instructions électorales du gouvernement provisoire? On a raison en effet, si tel est le but qu'on poursuit, d'épuiser tous les artifices, pour faire de l'élection un véritable casse-tête où personne ne comprenne rien; car de lui-même, et tant qu'il y verra clair, il est douteux qu'un pays consente à se décapiter ainsi régulièrement de ses propres mains. Mais, quand on y aura réussi, sait-on bien quelles en seront les conséquences? Il est à craindre qu'une assemblée qui aura laissé ainsi en dehors d'elle-même tous les hommes respectés de chaque localité n'obtienne à son tour, et pour elle et pour les institutions qu'elle aura fondées, qu'un assez médiocre respect. Ces existences honnêtes et modestes, qui s'élèvent au-dessus du niveau commun, ou conquises par le travail personnel, ou héritées en même temps que les traditions de l'honneur, ce sont les colonnes du pouvoir dans un grand pays; c'est sur ces piliers que s'élève, d'étage en étage, l'édifice d'une société; elles seules peuvent donner au pouvoir l'appui de cette force morale sans laquelle la force matérielle n'est qu'une lame d'acier brisée par la moindre paille. C'est mieux encore que tout cela : ce sont les postes avancés de la propriété et de la famille, ce sont les représentations éminentes de ces deux principes vitaux. Partout où vous les voyez menacées, tenez pour certain que ni la propriété, ni la famille elle-même ne sont en sûreté. Le mal qui s'en prend à la tête ne va pas tarder à gagner le cœur. Les systèmes communistes sont les enfans légitimes des passions envieuses : ils germent dans la corruption dé-

magogique, et tel qui s'en indigne aujourd'hui a chargé lui-même le pistolet qui a éclaté dans sa main.

Concluons, s'il est possible. L'organisation du pouvoir exécutif républicain, l'organisation du suffrage universel, c'étaient là les deux problèmes à résoudre par la constitution nouvelle, car c'étaient là les différences essentielles du nouveau régime d'avec l'ancien, les deux grandes innovations du jour. Concilier la république avec les exigences du pouvoir exécutif, concilier le suffrage universel avec la vérité des élections, c'était la tâche difficile proposée à nos constituans. Si ces réflexions sont bien fondées (et nous regrettons pour l'avenir de la France de ne pouvoir entretenir le moindre doute à cet égard), non-seulement la difficulté n'est pas résolue, elle n'est pas même abordée. On dirait par intervalles qu'elle est accrue comme à plaisir. Faut-il en conclure que la solution était impossible, et que la république soit condamnée à l'inertie du pouvoir et au mensonge des élections? D'autres s'empresseraient de l'affirmer; mais ce serait un triomphe prématuré. Comme aucun effort sérieux n'a été tenté, l'épreuve, nous devons le reconnaître, n'est pas décisive. Demandons-nous qu'on remette la constitution sur le métier, et qu'on ajourne ainsi le moment désiré par la nation, où nous passerons de l'état extraordinaire avoué à l'état soi-disant régulier? — Nous le dirons ingénûment : on recommencerait vingt fois le travail aujourd'hui, que nous n'y aurions pas beaucoup plus de confiance. Il a plu à la France de rentrer dans le cycle révolutionnaire que nous croyions avoir parcouru tout entier. Ce n'est point à l'entrée d'une telle carrière que les bonnes constitutions peuvent se faire. L'air qu'on respire à de telles époques ne leur permet pas de venir à terme. Il faut parcourir bien des phases, il faut ensevelir bien des erreurs sur bien des champs de bataille, avant que de pouvoir entrer dans la terre du repos. Les principes fondamentaux mis aujourd'hui si imprudemment en question ont besoin d'être démontrés de nouveau : Dieu veuille que ce ne soit pas au prix d'épreuves trop douloureuses. En outre, tout retard apporté aujourd'hui à la promulgation de la constitution semblerait indiquer de la part de l'assemblée nationale une volonté de se prolonger au-delà du terme moralement assigné à son mandat. On prétend qu'il ne manque pas de gens pour lui en donner le conseil. Espérons qu'elle ne le suivra pas. Élue dans des jours d'étourdissement et d'orage, elle doit avoir besoin elle-même de se retremper au plus tôt dans une élection plus réfléchie. Les assemblées s'usent vite d'ailleurs aux épreuves que celle-ci a déjà soutenues. Dieu nous préserve des *conventions nationales* et des *longs parlemens* qui se perpétuent d'autorité, qui se dessèchent, pour ainsi dire, sur place, et épuisent jusqu'au bout la patience d'un pays!

Mais la conclusion véritable qui reste à tirer de tout ceci, c'est que, pas plus avant qu'après la constitution, la société ne doit se croire dispensée de veiller par elle-même, et de faire, par ses plus humbles membres, à défaut d'un gouvernement qui lui manque et qui lui manquera long-temps encore, la tâche ordinairement assignée à ceux qui gouvernent. Il est probable même que la constitution, contraignant de suspendre, ne fût-ce qu'un instant, l'état de siége, sera dans ses premiers jours plutôt un encouragement à l'anarchie. Avant comme après la constitution, le salut des citoyens repose encore et repose uniquement sur leur vigilance et leur courage. Gardes nationaux, ne mettons pas les armes bas; nous ne sommes pas bien sûrs qu'il y ait une police pour nous protéger. Journalistes, ne cessons point de signaler le péril à l'horizon; ceux qui s'appelleront président et ministres ne seront pas placés assez haut pour l'apercevoir. Propriétaires, continuons à user sur les classes laborieuses de notre influence légitime et pour soulager leurs maux pressans et pour calmer leurs imaginations égarées. Électeurs, sachons bien qu'un jour d'élection est encore un jour de bataille, qu'il y a autant de honte que d'imprudence à déserter son poste, et que la tactique et l'union sont toujours nécessaires pour triompher des fraudes d'un système électoral vicieux. Tous, en un mot, ne perdons ni le sentiment du danger ni l'instinct de la défense. Ne comptons sur rien, ni sur personne : ni constitution, ni assemblée. Tout l'échafaudage des pouvoirs réguliers est détruit : il ne se relèvera pas par enchantement à la voix de nos constituans. Rien ne serait si dangereux que de s'y méprendre et de se croire à l'abri derrière des murailles de carton, qui tomberont au premier vent.

Bien comprise au contraire, franchement acceptée, la situation, qu'on n'aurait certes jamais choisie, a quelques avantages. L'état de nature où elle nous laisse est rude sans doute, mais il est franc. S'il comporte peu de ménagemens, en revanche il n'admet pas d'équivoque. Il nous met sans voile en face d'un danger social qui ne date pas d'hier, qui nous vient tout droit de 93, qui s'est déjà révélé à plusieurs reprises, mais dont nos yeux délicats aimaient trop à se détourner. Les constitutions ingénieuses et sagement équilibrées, à l'abri desquelles nous vivions, étaient des remparts sans doute, mais c'étaient aussi des masques qui nous cachaient l'ennemi; elles servaient même parfois à le couvrir dans ses attaques. Avec une constitution qui ne laissera d'illusion à personne, plus de surprise, plus de sociétés secrètes descendant dans la rue aux cris de *vive la réforme*, plus de garde nationale ouvrant, à ce mot d'ordre dérobé, ses rangs pour laisser passer la révolution. Avec une constitution dont, on peut l'affirmer par avance, l'état normal sera d'être suspendue, et où l'exception sera plus ordi-

naire que la règle, nous verrons mettre un terme à cet éternel artifice des factions de se servir des garanties légales pour narguer la loi plus à leur aise. Avec une constitution qu'on craindra de briser en y touchant, tous les partis ne se donneront plus tour à tour l'étrange plaisir d'en forcer tous les ressorts pour en éprouver la solidité. Le danger pèsera sur tout le monde et ne permettra plus ni sommeil ni plaisanterie. Au fond, s'il y a quelque manière de nous tirer de ce précipice, cette forte école seule peut nous l'apprendre. Ce qui a manqué à la France depuis cinquante ans, ce ne sont assurément ni les bons principes de gouvernement, ni les spéculations élevées et saines sur les conditions des sociétés; ce n'est pas davantage l'éloquence et l'habileté des hommes d'état. Depuis le droit divin, en passant par le droit du sabre, jusqu'à celui de la sanction populaire, nous avons essayé de tous les principes qui peuvent agir sur la conscience ou l'imagination des hommes. Depuis l'homme miraculeux du 18 brumaire jusqu'à tant d'hommes éminens qui ont entouré le berceau du gouvernement de juillet, la Providence, après nous avoir donné le génie, nous a prodigué le talent. A ces forteresses si savamment élevées, à ces bons capitaines, qu'a-t-il manqué? Disons-le. Une armée qui sût rester sous les armes. Il nous a manqué ce qui fait les bonnes troupes : l'union, la patience et la persévérance. Par un juste jugement, lois et chefs, aujourd'hui tout a disparu; il ne nous reste plus que nous-mêmes. Vainement demandons-nous encore, pour nous tirer d'embarras, des institutions et des hommes; il ne nous en sera plus donné. A la profondeur où notre sol est remué, la force végétale qui produit les grands arbres est épuisée. Mais il nous est permis d'espérer encore dans la ressource de l'énergie personnelle des citoyens. Si cette épreuve ne suffisait pas pour former chez nous ces qualités viriles du caractère nécessaires à un peuple libre, il faudrait se voiler la tête pour ne pas voir sombrer dans l'abîme le vaisseau qui porte la liberté de la France et sa fortune.

ALB. DE BROGLIE.

PEINTRES ET SCULPTEURS

MODERNES.

III.

GROS.

Gros a élevé les sujets modernes jusqu'à l'idéal; il a su peindre les costumes, les mœurs, les passions de son temps, sans tomber dans la mesquinerie ou la trivialité, écueils ordinaires de ce genre de sujets. L'habitude, le préjugé, étaient contre lui. Dans le moment où il a paru, on avait établi en principe qu'il n'y avait que les formes et que les sujets antiques qui fussent capables d'offrir quelque intérêt au double point de vue de la composition et de l'exécution. D'un autre côté, les précédens qu'il trouvait dans les écoles anciennes, quoique moins exclusifs, ne lui fournissaient pas des modèles bien complets dans cette route hardie. Les tableaux dans lesquels Lebrun, par exemple, a représenté quelques scènes remarquables du règne de Louis XIV, sont disposés de manière à offrir les portraits des personnages marquans du temps plutôt qu'à donner une idée frappante du fait. Dans les batailles mêmes, il représente le monarque tournant presque toujours la tête

vers le spectateur, comme s'il posait pour attirer le regard. Quand Lebrun a voulu donner à ses batailles l'action et le mouvement, c'est dans l'histoire d'Alexandre qu'il a été chercher ses sujets, fort beaux sujets sans doute, mais présentant, on en conviendra, moins d'intérêt que ceux qui eussent été empruntés à nos annales.

Emporté par un instinct de son génie, Rubens dédaigne l'histoire toute nue ou ne lui accorde qu'une place secondaire. Dans les magnifiques tableaux où il nous peint la vie d'Henri IV et de Marie de Médicis, si l'on en excepte la sublime figure de la reine dans la naissance de Louis XIII, les personnages contemporains ne sont le plus souvent que de froids témoins d'une action dont les véritables acteurs sont des êtres surnaturels. Les passions personnifiées dans les tableaux de Rubens sont devenues les personnages principaux. Dans un de ces tableaux, la reine vient de faire la paix et s'apprête à fermer le temple de Janus; on la voit dans le fond, conduite par Mercure et d'autres divinités, pendant que sur le devant la figure de la Paix, un flambeau à la main, consume les armes, les machines de guerre, les attributs de la discorde et de la haine, en opposant un front vainqueur à des monstres frémissans. Dans un autre, les naïades, les tritons se jouent autour d'un navire; Neptune lui-même le pousse par la poupe pour le faire aborder. C'est l'arrivée en France de la jeune Marie de Médicis. La scène principale, c'est-à-dire la reine elle-même entourée de ses courtisans et mettant le pied sur la terre française, se réduit à de petites proportions et n'est aperçue que dans le lointain.

Gros se passe de ce prestige; il a vu ses héros à travers son enthousiasme; la grandeur de leur action les élève suffisamment, et de ses hommes il fait des demi-dieux. Il avait puisé à l'école dont il sortait la rigueur des proportions et un goût épuré de dessin. On peut malheureusement imputer à la même source les parties critiquables de son exécution; mais il ne dut qu'à lui-même les qualités fortes et originales qui le placent à la tête de notre école de peinture.

Antoine-Jean Gros est né à Paris, le 16 mars 1771. Son père était peintre en miniature; sa mère peignait aussi avec talent. Il put donc recevoir de ses parens les premières notions du dessin; mais les meilleures leçons lui vinrent probablement de la vue d'un cabinet de tableaux choisis appartenant à son père. On le menait aussi quelquefois chez la célèbre Mme Lebrun, qui prenait intérêt à cet enfant, dont les dispositions se révélèrent de bonne heure. On dit que son père, qui était à la fois frappé et charmé de ces dispositions, le conduisit à une exposition du Louvre pour juger des premières impressions de son fils à la vue de la quantité de toiles qui allaient s'offrir à ses yeux. Il lui demanda, après quelques momens d'examen, quel était le tableau qui le frappait davantage. L'enfant désigna sans hésiter l'*Andromaque* de Da-

vid, et exprima aussitôt le désir d'avoir le peintre pour son maître. Si cette anecdote est vraie, elle montre dans cette jeune imagination, tout ardente qu'elle fût déjà, un instinct sûr de la vérité : non pas que ce tableau de David fût un de ses meilleurs ouvrages, ou fût même un bon tableau; mais, à travers les traces qu'on y trouve encore du mauvais goût de l'époque, c'était l'un des premiers où l'on eût cherché à s'éloigner de la manière et à ramener l'art à sa simplicité.

David agréa l'enfant, mais ne put l'admettre immédiatement dans son atelier : il partait pour Rome, où il se proposait d'exécuter ses *Horaces*, et promit ses leçons pour son retour. A quelque temps de là, le jeune homme fit une grosse maladie; le pauvre enfant s'écriait dans son désespoir : « Je vais mourir, je n'entrerai pas chez M. David ! » Le moment vint pourtant, et Gros se distingua tout d'abord parmi les remarquables émules qui formaient la nouvelle école. Le jeune homme travaillait nuit et jour. Des succès académiques furent la récompense de ses efforts. Il ne concourut qu'une fois pour le prix de Rome, mais dans cette épreuve on lui préféra son compétiteur Landou, décision qui n'est pas à l'honneur des concours d'académie.

Les événemens terribles qui agitaient déjà la France et l'Europe eurent une influence fâcheuse sur l'humble existence du jeune artiste. Son père, ruiné dans une banqueroute, tombe malade et meurt. Voilà le jeune Gros, qui jusque-là n'avait songé qu'à l'étude et à tout ce qui pouvait l'élever dans son art, forcé de consacrer moins de temps à ses travaux de prédilection. Il lui fallut donner des leçons, faire de petits portraits pour augmenter ses ressources et suffire à ses besoins. Ce fut un motif de découragement, et bientôt les spectacles sanglans dont il fut le témoin malgré lui portèrent à son imagination un coup funeste. « L'impression de terreur qui en résulta, » dit un biographe du grand peintre, qui a été aussi son élève et son ami (1), « ne s'effaça jamais de son esprit; elle fut la cause de cette réserve soupçonneuse dont sa vie ultérieure est restée empreinte. » Gros pria David de lui obtenir un passe-port pour l'Italie. Il ne fallut pas moins que l'attestation de son maître et celle de Regnault, alors célèbre, et dont l'école balançait celle de David, pour lui faire accorder comme une faveur l'autorisation de sortir de France, afin de perfectionner son talent par la vue des chefs-d'œuvre italiens.

Nous ne suivrons pas Gros au milieu de tous les obstacles que lui suscitèrent dans l'accomplissement de son désir, et le mauvais vouloir des autorités à la frontière, et la difficulté de se procurer des ressources pour son voyage. Il part enfin, et nous le trouvons bientôt à Gênes, à Florence, puis encore à Gênes, tirant parti de son talent et de

(1) *Gros et ses Ouvrages*, par J.-B. Delestre.

sa facilité à faire la ressemblance. Ses portraits lui donnent à la fois des ressources et des amis. L'influence de ces derniers lui ouvre les galeries. Il parle avec ravissement dans ses lettres des chefs-d'œuvre qu'il a sous les yeux : le *Saint Sébastien* de Puget, les portraits de Van-Dyck le remplissent d'une admiration qu'il ne peut contenir devant le célèbre *Saint Ignace* de Rubens; c'est cette magnifique composition dans laquelle on voit le saint entouré de ses moines, élevant les mains pour guérir des démoniaques que l'on vient d'amener devant lui. Il ne tarit pas sur cette œuvre admirable, cette *œuvre sublimissime*, dit-il, qui avait sa visite tous les jours.

Gros avait quitté la France au commencement de 1793. Ce n'est qu'à la fin de 1796, et à la suite des victoires de l'armée d'Italie, qu'il rencontre à Gênes Mme Bonaparte, dont la protection devait avoir une influence si heureuse sur son avenir. La gloire de Bonaparte remplissait l'Italie, et Gros brûlait du désir de le voir et de faire son portrait. Un instinct secret l'avertissait qu'il allait se trouver en présence de son héros. Présenté à l'aimable femme du général, emmené par elle à Milan, il est à peine arrivé, qu'il se voit chargé d'exécuter l'esquisse dans laquelle il représentait Bonaparte portant le drapeau tricolore et traversant le pont d'Arcole à la tête des grenadiers. On suit avec intérêt dans ses lettres le ravissement qu'il éprouve à sortir enfin des travaux peu attrayans dans lesquels il ensevelissait son activité. Il exprime avec feu ses espérances pour l'avenir; il entrevoit la gloire et un légitime emploi de ses talens. Il est saisi en même temps de l'inquiétude de ne pas réussir dans ce premier et si important essai. Bonaparte n'avait que bien peu de momens à donner au jeune artiste, et l'ennui de poser les abrégeait encore. Ce fut donc en quelque sorte à la volée qu'il put le saisir. Nous avons entendu raconter à un témoin oculaire, alors aide de camp du général en chef, que, pour arrêter quelques instans cet insaisissable modèle, Mme Bonaparte le prenait sur ses genoux et l'offrait ainsi à l'ardente attention du peintre. Ce portrait existe et tout le monde le connaît; il est la vivante image de l'héroïsme. La peinture est tout animée des sentimens dont le peintre était plein en présence de l'homme étonnant dont les premiers pas venaient d'ébranler le monde (1).

Gros avait plu à Bonaparte, qui avait démêlé dans cette nature élevée autre chose qu'un artiste vulgaire qu'on paie quand il s'est acquitté de sa besogne et qu'on ne revoit plus. Il avait fait de Gros en quelque sorte un commensal, et le voyait avec plaisir dans son intimité. Il voulut l'attacher au quartier-général au moyen de fonctions nominatives

(1) Le célèbre Loughi, Milanais, fut chargé de la gravure de ce portrait. Bonaparte, qui avait fait exécuter la planche à ses frais, en fit cadeau au jeune peintre. La reproduction est digne en tout du tableau.

qui lui donnassent une position et un droit aux égards que les militaires ne sont disposés à accorder qu'à ceux qui portent l'uniforme, surtout en campagne, et dans un moment où la victoire et l'exemple du chef avaient fait de chaque soldat un héros. Gros fut nommé inspecteur aux revues, et put suivre l'armée en cette qualité. Il fut investi peu de temps après de fonctions plus appropriées encore à sa qualité d'artiste. On le nomma membre de la commission chargée de la recherche et du choix des objets d'art que la victoire avait mis en nos mains et que les traités concédaient à la république. En se voyant adjoint à des hommes tels que Monge, Berthollet, etc., pour lesquels le général en chef professait une haute estime, et dont le nom était déjà illustre, Gros recevait la plus haute preuve de faveur. Sa modestie fut alarmée et le fit hésiter quelques instans à accepter la mission dont on le chargeait. Il exprimait sa reconnaissance à ses illustres hôtes, ainsi que le regret de n'avoir rien fait encore pour mériter cette distinction. « Vous avez les titres nécessaires, lui dit Bonaparte, puisque vous avez du talent. »

Ces nouvelles fonctions étaient aussi honorables que délicates. Gros ayant été chargé d'examiner les galeries et les églises de la ville de Pérouse ornées des plus belles peintures du célèbre Pérugin, la municipalité de la ville et les habitans, au désespoir de se voir dépouillés des ouvrages qui honoraient leur cité, lui offrirent en secret une somme très considérable, s'il consentait à leur laisser les précieux tableaux. Gros s'offensa à juste titre de cette proposition; mais il ajouta qu'il n'entendait choisir que deux ou trois tableaux au plus pour en orner le musée de Paris. Ce trait, s'il eût été connu de Bonaparte, eût sans doute augmenté son estime pour le jeune artiste. Les employés de l'armée n'avaient pas tous, à beaucoup près, montré la même probité dans leurs fonctions, et des exactions scandaleuses dans différens services avaient plus d'une fois excité la colère du général en chef et provoqué ses justes sévérités.

Bientôt les fonctions de Gros l'appellent à Rome, et il se trouve en face de ces chefs-d'œuvre immortels, source du grand et du beau dans l'art moderne, où vont tour à tour se retremper les écoles vieillies et tombées dans le faux goût. En présence des ouvrages de Michel-Ange et de Raphaël, il sentit en lui comme un écho de toute cette grandeur; mais rien de cette force secrète ne s'était trahi au dehors et n'avait attiré sur lui les regards de ses contemporains. Parvenu à l'âge où la plupart de ces grands hommes avaient marqué dans leur siècle la place que la postérité leur conserve avec respect, il était seul dans le secret de son génie; tout son talent s'était dépensé en chétifs ouvrages et avait servi à peine à le faire vivre. Dans l'impossibilité matérielle où il se trouvait de se livrer à des travaux sérieux et suivis, le choc magique qui avait électrisé son ame ne servit qu'à augmenter sa mélancolie na-

turelle et sa pente à un fâcheux découragement. Jusqu'à l'époque où son magnifique talent éclata au grand jour, semblable à un fruit mûri longuement qui perce tout à coup son enveloppe, Gros, relevé de l'abattement par des circonstances fortuites et rejeté ensuite dans l'abandon de lui-même par l'insipidité des travaux auxquels il se voyait condamné, passa de longues années dans ces épreuves, fécondes peut-être après tout, car cette contrainte qui avait pesé sur sa jeunesse augmenta son ardeur sitôt que son talent eut le champ libre, et le fit arriver du premier pas à la célébrité.

Nous ne sommes pas encore parvenu à cette période brillante de sa carrière, moment unique dans la vie de l'artiste, celui où l'admiration s'élève autour de lui, où l'envie sommeille encore. Gros revient de Rome à Milan. Tombé du faîte de son enthousiasme, il se retrouve occupé de ses fonctions ou adonné de nouveau à l'exécution de ses petits portraits. Les amateurs conservent avec estime plusieurs des miniatures à l'huile qu'il exécuta dans ce temps; elles ont toute la largeur de la grande peinture, et présentent en même temps des détails d'une grande délicatesse.

La commission des objets d'art avait achevé son œuvre, et Gros était resté dans l'armée avec son titre d'inspecteur aux revues. Il était dans la même situation où l'avait laissé Bonaparte, mais la fortune de son protecteur avait été plus vite que la sienne. Parfois Gros sortait de son apathie au bruit des victoires du conquérant de l'Égypte. Il voyait dans son imagination d'autres cieux, d'autres champs de bataille; il pensait à ces Mamelouks, à ces chevaux arabes, à toute cette splendeur de l'Orient. Il se sentait appelé par toutes ces merveilles. « Si Bonaparte, disait-il, était parti de Milan! si j'avais pu le suivre! Qui me tirera de mes petites figures, de mes petits uniformes? Tout cela m'ennuie et m'endort et endort mon talent. » Il se plaint en même temps de la solitude de son ame. Il voudrait vivre près de sa mère. « Si ma mère était près de moi, écrit-il, *elle réglerait mon existence*, ce que je suis incapable de faire moi-même. Oui, je le sens au fond de mon cœur, mon malheur est d'être seul. »

Régler ton existence, pauvre artiste! Oui, sans doute, c'est le secret inconnu des hommes dominés par l'imagination; sortir de l'abattement, écarter les vaines terreurs, sourire à ce que la vie offre de calme, de doux, surmonter sans faiblesse les épreuves cruelles, cette force, qui se rencontre quelquefois dans des natures simples, est rarement le partage des artistes, des poètes, de ces hommes chez qui une étrange mobilité d'impression est à la fois la source du talent et celle des plus cruels déplaisirs. Il semble que cette profonde tristesse qui saisit l'ame de Gros à plusieurs époques de sa vie s'y montre à ces époques différentes comme ce spectre fatal qui apparaît deux fois au dernier des

Brutus. Il semble que de sombres idées soient venues de temps à autre le solliciter à l'affreuse catastrophe qui devait trancher du même coup tant d'agitations et une vie si glorieuse.

L'Italie échappait à nos armes en l'absence de Bonaparte. Gros, toujours attaché à l'armée faute de pouvoir rentrer en France, et surtout à cause de l'impossibilité où il s'y fût trouvé de développer son talent, Gros se trouve de nouveau dans Gênes, mais retenu par le siége terrible que Masséna se vit forcé d'y soutenir presque au moment où la victoire de Marengo allait de nouveau nous rendre l'Italie. Les spectacles les plus affligeans de la misère, les plus dures extrémités, environnent le pauvre artiste, victime lui-même de ces souffrances au point que sa constitution en fut altérée. Quand il put profiter de la capitulation qui lui permettait, ainsi qu'à ses compagnons de douleur, de s'embarquer pour la France, il était réduit à un état incroyable de marasme et d'abattement. Transporté à Antibes, il débarque à demi mort, et de là se fait conduire à Marseille. Le hasard voulut qu'il y rencontrât un ami dont les soins le rendirent peu à peu à la vie et à la santé. Il obtient enfin, par l'entremise de Berthier, qui l'aimait beaucoup, la permission de retourner à Paris, et se retrouve, après une absence de neuf années, dans les bras de sa mère et de ses amis vers le commencement de l'an IX.

Gros avait alors trente ans. Les plus belles années de sa jeunesse s'étaient donc écoulées en pure perte, à ce qu'il semblait, pour sa réputation et pour son talent. On trouve dans la vie de Michel-Ange un phénomène analogue, s'il faut en croire ses historiens. Pendant un espace de temps à peu près semblable, ce grand inventeur demeura dans une inaction complète; quelque chose de plus étonnant encore, c'est que cette oisiveté semble tout-à-fait sans raison. Le Florentin n'avait pas été, comme Gros, jeté hors de ses habitudes d'artiste par des événemens plus forts que sa volonté. Il avait de très bonne heure été apprécié par les meilleurs juges en fait de talent : il avait déjà produit des ouvrages remarquables, le marbre et l'airain s'offraient à lui, et tout semblait sourire à la grandeur de ses débuts. Tout à coup le voilà qui s'arrête, et l'histoire ne prend pas même le soin de nous instruire de la plus petite cause d'un désordre aussi singulier. Le pauvre Gros, qui n'avait encore vu devant lui que de petites toiles à couvrir, de petites miniatures à achever patiemment, au gré de quelques nobles génois et de quelques officiers curieux d'envoyer leurs portraits à leurs maîtresses, avait dévoré pendant long-temps les plus cruels ennuis. De retour à Paris, au sein d'une société tout émue des plus grands spectacles, au milieu de l'exaltation où Marengo et la nouvelle conquête de l'Italie avaient jeté la nation tout entière, il ne trouvait pas encore de place dans les esprits pour les travaux de l'imagination. Il essaie de pein-

dre; il demande encore à l'antiquité des inspirations, au moment où nos soldats, maîtres de la patrie des Décius et des Scipions, se plaçaient dans l'histoire à la hauteur de ces héros de l'ancienne Rome. Après avoir peint *Sapho à Leucade, Alexandre domptant Bucéphale,* et fait quelques autres essais plus ou moins médiocres sur des motifs analogues, Gros sort enfin de ces obscurs tâtonnemens, Gros tout entier paraît au grand jour dans la fameuse esquisse du *Combat de Nazareth.*

Un arrêté des consuls avait ordonné l'exécution d'un tableau représentant ce glorieux fait d'armes, dans lequel le général Junot, à la tête de cinq cents hommes, avait défait complétement une armée de six mille Turcs ou Arabes. Un concours avait été ouvert à cet effet, et Gros avait été choisi à l'unanimité pour traiter le tableau. Les dimensions devaient en être gigantesques. On en jugera par ce fait que, sur chacune des deux moitiés de la toile qui avait été destinée à cet ouvrage, Gros peignit peu après *la Peste de Jaffa* et *la Bataille d'Aboukir,* tableaux qui sont eux-mêmes d'une dimension considérable. Il est impossible de donner à ceux qui ne connaissent pas cette admirable esquisse une idée de la vigueur, de l'éclat, de la fougue et en même temps de la science de composition qu'elle révèle. Le peintre s'y montre un maître complet. Tout ce qu'il a depuis fait briller d'invention et d'habileté dans la peinture des chevaux s'y trouve déjà dans la multitude et la hardiesse des poses et dans les divers accidens de la couleur et de l'effet. Les chevaux de Gros tranchent tout-à-fait, pour le caractère et pour l'exécution, avec ce que les peintres avaient fait jusqu'alors dans ce genre. Rubens, à la vérité, l'a précédé dans l'audace avec laquelle il a doué de vie et de fureur ces nobles animaux. C'est surtout par la vérité et l'éclat de la robe que les chevaux du Flamand ont au plus haut point l'expression de la réalité, l'éclat des yeux et le mouvement des naseaux leur impriment également une force et une vie extraordinaires; mais ils n'ont pas la noblesse, et j'oserais dire la passion de ceux de Gros. Ceux-ci, comme leurs cavaliers, semblent respirer l'amour du danger et de la gloire. Dans ces mêlées si poétiques où on les voit se cabrer, mordre, hennir, où les poitrails s'entre-choquent, où les crinières confondues et entrelacées brillent sous le soleil le plus vif à travers la poussière du combat, on admire encore la science avec laquelle le peintre les dessine et la beauté de leurs proportions. Ce mélange si rare de la force et de l'élégance est sans doute le dernier terme de l'art.

Gros avait été installé dans le jeu de paume de Versailles pour y exécuter son tableau. Déjà l'immense châssis était préparé et l'artiste impatient avait dessiné sur la toile le trait de sa composition : tout à coup l'ordre lui arrive de suspendre son ouvrage. On a attribué cette décision à une mesquine jalousie du premier consul, quoique cette opinion ne soit

confirmée par aucune preuve. Il est peu probable, en effet, que Bonaparte, vainqueur de l'Europe et de l'Égypte, ait pu se sentir importuné par la gloire de Junot. Quoi qu'il en soit du motif réel de ce changement, le premier consul devait au peintre arrêté au milieu du plus bel élan une éclatante compensation, qui ne se fit pas attendre. Gros fut chargé par lui de peindre l'intérieur de l'hôpital de Jaffa, au moment où le général en chef visite et console les pestiférés. Ce magnifique sujet, tout aussi approprié que l'autre au tempérament de l'artiste, alluma de nouveau sa verve et devint l'occasion du chef-d'œuvre qui allait mettre le sceau à sa réputation. En moins de six mois, l'ouvrage fut achevé et devint l'ornement du Salon de 1804.

L'école française, accoutumée à la discipline de David et aux sujets puisés dans l'antique, s'étonnait de l'intérêt que cette action contemporaine empruntait à la seule fidélité de la représentation. A la vérité, l'uniforme français s'y trouvait mêlé aux costumes variés de l'Orient; la figure humaine, dans la peinture des *Pestiférés*, s'y offrait aussi dans des conditions où le mélange de ces divers élémens n'avait rien de forcé ni d'étrange. Gros avait tiré un parti énorme de ces oppositions, et, loin que l'habit européen en paraisse plus mesquin, il est des parties de son tableau où cet habit, en raison de sa simplicité même, prend un intérêt particulier. Nous citerons pour exemple la figure de ce malade assis de face à gauche et sur le devant du tableau, qui, le menton appuyé sur ses poings crispés, semble en proie à une fièvre affreuse. Une capote de soldat l'enveloppe, et le simple bonnet de police qui descend jusque sur ses yeux, et dont la pointe déroulée pend le long de son épaule, compose un ajustement aussi neuf que frappant. Un autre exemple entre une multitude d'autres peindra mieux encore l'effet de ces contrastes. Dans le même coin de gauche, on voit un dragon accroupi à terre, le dos appuyé contre la muraille. Par un geste frénétique, il tend les deux bras à la fois pour avoir du pain. Cet homme est entièrement vêtu de son uniforme étriqué, et porte autour de la tête un mauvais chiffon entortillé. Ce misérable corps, sous cet habit militaire, paraît plus dénué, plus effrayant que les corps entièrement nus ou vêtus à moitié qui se roulent près de lui dans la poussière. Gros est plein de ces traits que la description ne peut qu'affaiblir et qui saisissent fortement à l'aspect de sa peinture.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le détail des épisodes variés qui composent ce tableau. La noble confiance du chef, l'admiration, la reconnaissance des soldats pénétrés de son courage et de son humanité, le calme des Turcs et des Arabes au milieu de cette scène de désolation, toutes ces indications énergiques si clairement exprimées sont dans la mémoire de tous ceux qui s'intéressent aux productions de notre école. L'exécution, qui parut audacieuse et brillante au

moment de l'apparition du tableau, a perdu de son éclat par l'effet du temps. Il faudrait en dire autant de presque toutes les peintures exécutées sous l'influence de l'école de David. Les ombres frottées légèrement et les clairs sobrement empâtés qui donnent à cette peinture une transparence flatteuse au moment où le tableau vient d'être achevé laissent prise malheureusement à une espèce de jaunissement, à une atténuation notable des teintes après un certain nombre d'années. Il en résulte quelque chose de vide et *de creux* que ne présentent point les tableaux flamands et vénitiens, dont la pratique était meilleure. Ces influences fâcheuses font vivement regretter qu'un homme tel que Gros n'ait pas été l'élève d'un Rubens ou d'un Van Dyck. Plus noble et aussi abondant que le premier, plus animé, plus inventeur que le second, rien ne pourrait lui disputer sa place près de ces rois de la peinture flamande.

Les camarades, les émules de Gros, son maître David, enchantés de son succès, voulurent lui rendre un hommage public. Les artistes lui offrirent un banquet, dans lequel des vers en son honneur lui furent adressés par Girodet, son condisciple et son ami. Un hommage plus flatteur encore et plus fait pour frapper son imagination lui avait été rendu dès les premiers jours du Salon : les artistes ses camarades suspendirent au-dessus de son tableau une branche de palmier et chargèrent le cadre de lauriers. C'est en cet état que Gros revit son ouvrage hors de son atelier. Il avait également été l'objet d'une ovation d'un autre genre, et dont le souvenir ne le rendait pas moins fier, quand il la racontait avec ce feu et cette éloquence naturelle qu'il mettait dans ses discours. Après l'achèvement du tableau à Versailles, il avait admis dans son atelier des visiteurs. Le nombre s'en était grossi à tel point, qu'un bosquet de lilas qui se trouvait près de la porte disparut entièrement, dans ce peu de jours, sous les pas de la foule, et, quand il fallut à la fin emporter le tableau et fermer l'atelier, des ouvriers en grand nombre, des hommes du peuple frappant aux portes ou montant sur les épaules les uns des autres, se montraient aux fenêtres, un écu de six francs à la main, et suppliant Gros de les recevoir.

C'est au milieu de ces applaudissemens unanimes que le grand peintre vit se réaliser en un instant ces espérances qu'il osait à peine entrevoir dans un avenir lointain. L'enthousiasme universel le conduisait à la première place, quand, la veille encore, il désespérait de lui-même. Il devait payer bien cher dans la suite l'enivrement de ce triomphe inespéré, et pourtant si légitime. On peut dire même que ce fut une faiblesse déplorable plutôt qu'une juste estime de son propre mérite qui le rendit si sensible par la suite aux attaques de la critique. Peut-être se rappelait-il toujours cette époque brillante où il s'était vu accueilli par l'admiration universelle. Il prouva du moins, précisément

dans cet instant, que les éloges, loin d'endormir le vrai talent, sont le plus sûr moyen de l'exciter et de l'élever au-dessus de lui-même. Au Salon de 1806, qui suivit, la *Bataille d'Aboukir*, commandée par Murat, montrait à un plus haut degré encore les grandes qualités de l'artiste, moins peut-être la belle ordonnance qui avait marqué dans son premier ouvrage; mais par la grandeur du dessin, par l'éclat de la couleur, par une hardiesse et une vigueur incomparables, le peintre s'élevait à une hauteur qui a marqué, si nous ne nous trompons, l'apogée de son talent.

Il semble qu'on peut affirmer que le caractère le plus général du génie est la hardiesse et la confiance dans la force de ses conceptions. Si l'on examine avec attention tout ce qui fait véritablement beauté dans les ouvrages des grands maîtres, on verra qu'un esprit juste, mais timide, enchaîné par l'usage et les précédens, n'aurait jamais risqué certaines images, certaines expressions, certaines tournures qui saisissent par un rapport frappant de l'idée avec la forme qui leur est donnée. Qu'on examine dans les ouvrages célèbres toutes les beautés consacrées et dont l'habitude a rendu l'effet moins piquant, on verra qu'elles étaient presque toutes, à leur apparition, de nature à choquer les puristes. Pour parler de la littérature, par exemple, chaque langue a son arsenal de tournures, d'accouplemens de mots, d'expressions usitées, que l'usage applique à l'expression de certaines idées. Ces tournures ont été employées une première fois avec hardiesse par un esprit aventureux. Le goût consacre les unes et repousse les autres : là est le secret du talent, là est la force qui lui fait apprécier, dans une combinaison toute nouvelle, ce qui est le vrai, ce qui n'a qu'un semblant de vrai, ou ce qui est faux et tout-à-fait à rejeter. Cela explique comment les esprits faux et boursouflés sont enclins par cela même à se croire extraordinaires. Cette extrême confiance dans ses idées est le seul rapport peut-être que la sottise ait avec le génie, et c'est malheureusement le privilége dont elle abuse le plus.

Si l'on applique ces réflexions aux belles peintures de Gros et surtout à la *Bataille d'Aboukir*, on sera surpris de la franchise et surtout de la nouveauté des pensées. Les écoles de peinture ont, comme la littérature, leurs moyens d'effet, qui sont en quelque sorte la propriété de tout le monde; ce sont des poses de convention, des façons de mourir, de tomber, de maudire, que l'on apprend à l'académie, et qui deviennent, pendant tout le temps qu'un maître exerce son influence, le langage, les hiéroglyphes parlans de l'art pour les artistes et pour le public. Gros a osé faire de vrais morts, de vrais fiévreux, je parle toujours des belles parties de ses ouvrages, et dans ces parties on ne lui a jamais assez su de gré de la naïveté singulière et en même temps de l'audace de certaines inventions qui semblent inter-

dites à la peinture, mais dont l'effet est immense quand la tentative est heureuse. Il sait peindre la sueur qui inonde la croupe de ses chevaux au milieu de la bataille, et presque l'haleine enflammée qui sort de leurs naseaux; il vous fait voir l'éclair du sabre au moment où il s'enfonce dans la gorge de l'ennemi. On a vu quel parti il sait tirer d'un détail qui peut sembler trivial ou inutile, au profit du terrible ou du pathétique, par l'accent particulier qu'il sait lui imprimer. Dans le *Champ de bataille d'Eylau*, le cheval de Napoléon a les jambes visiblement mouillées et trempées de neige jusqu'au-dessus du genou. Le peintre montre dans le même tableau, auprès d'un tas de morts dont on entrevoit vaguement les formes au milieu de la fange, un fusil abandonné dont la baïonnette est tordue et couverte de petits glaçons ensanglantés. J'insiste sur cette poésie des détails qui est propre à Gros: je crois cette partie de l'art plus interdite que toutes les autres, s'il est possible, à la médiocrité, non pas que ces idées ne puissent s'offrir à tout le monde dans la composition : la preuve, c'est que la réalisation de ces idées n'excite pas toujours toute l'admiration qu'elle mérite chez le spectateur distrait ou superficiel; mais c'est que la difficulté immense de les rendre clairement et sans puérilité est la raison qui rejette forcément dans les banalités cent fois reproduites l'artiste timide et chancelant sur son Pégase, contraint de s'arrêter par l'impuissance de rendre, ou d'être ridicule pour avoir exprimé sottement ou maladroitement. Je n'ajouterai qu'une réflexion à toutes ces remarques esthétiques beaucoup trop longues peut-être : c'est qu'à la vue de ces touches si expressives et si naïves en même temps, je ne puis m'empêcher de songer au vieil Homère, à ses peintures de la vie si étonnantes dans leur crudité et dans leur simplicité, et le jardin du bon roi Laërte, et la douleur du vieux Priam, et celle du fougueux Achille pleurant de vraies larmes sur son ami, et les plaintes touchantes de ce jeune Lycaon, percé sans pitié par la lance du fils de Pelée, au moment où, sans armes et sans cuirasse, il s'apprête à se baigner dans le Simoïs. Les images que réveille la peinture de Gros ne semblent-elles pas émaner de la même inspiration à la fois grandiose et naturelle? Il était de l'espèce de ces heureux génies qui vont droit au fait sans rechercher l'effet et l'esprit. Cette recherche, qui est la maladie des époques où les grandes idées et les grandes convictions sont absentes, lui était inconnue. Il pousse même le dédain ou l'ignorance peut-être de certains moyens d'effet jusqu'au point de manquer à des conditions très importantes de l'art. C'est surtout dans les oppositions de la lumière et de l'ombre que ses tableaux se ressentent le plus de toute absence de parti pris, et la *Bataille d'Aboukir* justifie particulièrement cette critique. Il ne met pas assez d'air entre ses groupes, ses fonds sont insignifians et ne fuient pas assez. David avait érigé en système celui de n'en

point avoir. La réaction contre les effets appris par cœur des Vanloo avait amené dans toute son école un mépris affecté pour le clair-obscur, qui est l'art de distribuer la lumière dans les différentes parties d'une composition de manière à les faire valoir au gré de l'artiste. Quand cette partie est bien entendue, les figures doivent céder de la perfection de leur détail à leur effet dans l'ensemble du tableau. On est étonné de la simplicité des détails dans Paul Véronèse, dans Corrége, etc. C'est l'art des sacrifices en un mot, de tous le plus rare, c'est celui qui consiste à ne pas tout dire et à ne pas tout montrer. Les figures d'*Aboukir* sont trop étudiées, trop savantes pour la nudité des fonds. Il en résulte de la sécheresse et un certain défaut de saillie.

Un autre inconvénient, qu'on serait fondé à remarquer avec plus de justesse encore dans le *Champ de bataille d'Eylau*, c'est la mollesse et le gigantesque outré des figures du premier plan. Gros n'a pas eu l'adresse d'en dissimuler l'importance; elles attirent l'attention au détriment de l'action principale; c'est la partie d'un tableau qui exige le plus d'art dans la disposition de l'effet. Mais le cheval de Murat, ce coursier qui semble celui du dieu Mars, hennissant et piétinant dans le carnage, lançant des éclairs par les yeux et couvrant son mors d'écume; mais le cheval abattu du pacha, ce fougueux pacha lui-même et sa rage furieuse en voyant sa défaite et la fuite de ses soldats; mais la rapidité de la charge des dragons, la lutte acharnée du Français, du Turc, de l'Arabe, du nègre, l'un s'écriant au milieu de la victoire, l'autre se tordant de rage, ou mordant l'épée qui le perce, ou serrant d'une main convulsive le sable sanglant qui semble de feu sous les pas de ces milliers de furieux; la déroute des Ottomans, les étendards traînés dans la poussière, et les turbans des fuyards qui cherchent leur salut dans les flots, toutes ces images puissantes, entraînantes, éblouissent les yeux et l'esprit, et ne laissent guère de place à une vaine critique. Il faut suivre le peintre dans sa mêlée, il faut partager la fureur de son pacha, s'attendrir avec le jeune fils qui rend au vainqueur le sabre de son père, et en revenir encore à cet incomparable cheval de Murat, qui réunit en lui toutes les perfections de la peinture.

Cette fois, les critiques s'éveillèrent et ne ménagèrent point le blâme au peintre de tant d'images hardies : leur voix, à la vérité, fut encore une fois couverte par le concert de l'admiration. Pourtant l'effet discordant de ces censures malveillantes trouva prise sur l'esprit inquiet de Gros. Une autre circonstance, qui n'est pas mentionnée par le biographe dont nous avons parlé, mais qui nous a été attestée par un ami de Gros lui-même, faillit changer en cyprès les lauriers qui attendaient son front. Cette anecdote prouve tristement que, malgré ses triomphes récens et au milieu de l'existence la plus heureuse et la plus enviée, Gros cô-

toyait toujours le sombre abîme qui devait à la fin l'attirer. Un mois avant l'exposition de cet ouvrage, exécuté avec une chaleur et une rapidité prodigieuses, et au moment où il s'occupait de simples retouches, on lui insinua que l'empereur se trouvait choqué de l'importance du rôle que Murat jouait dans sa composition. On aurait été jusqu'à lui persuader que l'intention de Napoléon était de voir sa propre figure substituée à celle de son lieutenant. A cette révélation inattendue, la tête de Gros se renverse. Retoucher son tableau dans ce qu'il avait de capital, et la veille du Salon, eût paru impossible et affreux à un homme moins fougueux et moins absolu que lui; qu'on juge de son désespoir par sa résolution arrêtée dans sa tête de se tuer, s'il ne pouvait obtenir de laisser le tableau tel qu'il l'avait conçu et exécuté. Heureusement il eut l'idée d'aller à l'impératrice : elle vit son désespoir et s'employa à le calmer; elle n'eut probablement pas beaucoup de peine à faire changer une décision qui n'avait peut-être pas été bien arrêtée, et que le désespoir du grand peintre fit annuler. Le tableau parut donc sans changement et fit la sensation que nous avons dite.

On a prétendu que Gros n'avait pas pour cette peinture la prédilection que sembleraient justifier de si brillantes qualités. Le biographe déjà cité remarque avec justesse qu'ayant cédé naturellement au penchant de son talent dans l'exécution de cet ouvrage, le peintre l'estimait moins en raison du peu d'efforts qu'il avait faits pour réussir. C'est une disposition assez générale chez les artistes, qui sont rarement de bons juges de leurs propres productions; et ce qui semblerait confirmer cette observation en ce qui concerne Gros, c'est la fâcheuse tendance qui lui fit, peu d'années après ses immenses succès dans le genre le plus approprié à sa nature, abandonner ce genre si fécond sous sa main pour en revenir aux tristes erremens de l'école.

Nous avons déjà mentionné quelques détails du tableau représentant *Napoléon visitant le champ de bataille d'Eylau*. Cette peinture parut en 1808. Le sujet en avait encore été mis au concours, et l'esquisse de Gros avait facilement obtenu d'être préférée. C'est la troisième de ses grandes pages épiques, et l'une de celles qui le recommandent le plus à l'admiration. On y trouve, comme dans la *Peste de Jaffa* et le *Combat d'Aboukir*, la même puissance d'idéalisation et cet art admirable qui n'est connu que des maîtres, de pousser aussi loin que possible l'effet résultant de la donnée même du tableau. Ainsi, dans la *Peste de Jaffa*, la peste est partout; la voûte étouffante de la mosquée semble faire planer le fléau sur toute la scène. La misère de ces gens-là n'est pas celle de gens affamés ou mourant de leurs blessures. Dans la *Bataille d'Aboukir*, les défauts mêmes du tableau, l'éclat, la dispersion de la lumière, la confusion des groupes, la nudité du paysage avec un grand

ciel bleu et la mer tout unie pour horizon, semblent augmenter l'impression de la rage et de l'impétuosité de ces deux armées se disputant quelques arpens d'une plage aride, sous les rayons d'un soleil brûlant. Au contraire, dans la représentation de l'héroïque champ de bataille où les Français, en nombre bien inférieur, épuisés par les marches, aveuglés par la neige, et à demi noyés dans la fange et les glaces, avaient terrassé les barbares du Nord, le peintre déroule à perte de vue le morne aspect des plaines de la Pologne. Les rangs entiers des régimens tombés à leur place de bataille sont étendus sous la neige comme des gerbes couchées uniformément dans cette cruelle moisson d'hommes. Le village d'Eylau brûle encore à droite. La garde, les restes de l'armée demeurent rangés et l'arme au bras sur ce champ de carnage. Çà et là des chevaux moribonds, secouant les frimas de la nuit, se dressent par un dernier effort sur leurs jambes affaiblies, et retombent près de leurs maîtres étendus morts. Le Russe, le Français, le Lithuanien, le Cosaque à la barbe hérissée et chargée de glaçons, tombés l'un près de l'autre, ne présentent plus que des tas informes sous leur manteau de neige. Ici un sabre inutile près d'une main qui ne peut plus le saisir; là le canon sur son affût fracassé et enterré dans la glace avec l'artilleur, écrasé lui-même en le défendant, et dont le bras raidi l'entoure encore.

Ce tableau sinistre, formé de cent tableaux, semble appeler l'œil et l'esprit de tous côtés à la fois; mais ce n'est encore que le cadre de la sublime figure de Napoléon. On le voit au milieu de la toile, arrêté dans sa lugubre promenade et suivi de ses maréchaux. Une de ses mains laisse flotter les rênes de son cheval; l'autre, élevée en l'air par un geste mélancolique, semble accuser les maux de la guerre. C'est peut-être la plus belle conception de l'artiste, et aussi le portrait le plus magnifique et assurément le plus exact qu'on ait fait de Napoléon. Ce grand homme aurait dû, comme Alexandre, interdire à d'autres qu'à son peintre favori le droit de reproduire son image. Gros seul a su le peindre : c'est dans ses ouvrages seulement que nos neveux trouveront le type immortel de ses traits.

Ce personnage, aussi poétique qu'Achille, plus grand que tous les héros sortis de l'imagination des poètes, n'a point encore trouvé son Homère, et Homère lui-même eût renoncé à le peindre. Que voulez-vous ajouter à ce que la pensée lui prête déjà? son histoire simple et nue est bien au-dessus de tous les poèmes, de même que sa fidèle image, reproduite par Gros, ne permet pas à l'imagination d'ajouter un trait. La littérature de son temps l'a défiguré en voulant le peindre. Les poètes qui, de nos jours, ont embouché la trompette en son honneur l'ont représenté avec des couleurs de fantaisie. On a fait de lui un héros mystérieux ou fanfaron, comme ces personnages imaginaires que lord Byron a mis à la mode, et qui sont plutôt de véritables mannequins

servant de prétexte à débiter les sentences de l'auteur. Un poète de nos jours a dit de lui :

Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure;

ce vers chagrin s'appliquerait, avec bien plus de raison, à tous ces personnages de convention que le roman, le théâtre et même l'histoire nous présentent comme les portraits vivans des hommes célèbres.

Au Salon de 1808 brillaient plusieurs tableaux remarquables : la *Bataille d'Austerlitz*, par Gérard; *les Révoltés du Caire*, de Guérin; l'*Atala*, de Girodet, et surtout la *Psyché* de Prudhon et son tableau de *la Justice poursuivant le Crime*. Gros avait là des émules dignes de lui. L'empereur fut content de son peintre et le récompensa lui-même. Les tableaux représentant des scènes modernes et exposés en même temps n'offraient pas à beaucoup près la même supériorité, quoique plusieurs de ces ouvrages aient conservé une célébrité méritée. Gros était là sur son terrain et maître dans son domaine.

Nous ne parlerons point avec détail de quelques compositions secondaires qui suivirent et qui n'ajoutèrent rien à sa réputation, telles que la *Prise de Madrid*, l'*Entrevue des deux empereurs*, une esquisse capitale de la *Bataille de Wagram*, etc. Son tableau le plus important, jusqu'au moment où il entreprit de peindre la coupole du Panthéon, est sans contredit la *Bataille des Pyramides*. La toile de ce dernier ouvrage n'avait pas les dimensions gigantesques des batailles que nous avons particulièrement mentionnées, bien que les personnages en soient de grandeur naturelle. Par un caprice malencontreux, on a eu, quelque temps avant la mort de Gros, l'idée de lui demander de l'agrandir pour l'adapter à une place choisie. Le tableau a perdu à ce placage. C'était en quelque sorte un magnifique portrait historique; la figure de Napoléon y tenait la plus grande place : l'addition qui y a été faite a faussé tout-à-fait l'intention primitive et détruit tout l'effet de la peinture. Le bas de la toile était rempli par les cadavres entassés d'Arabes et de nègres semblables à ces figures d'esclaves enchaînés ou de peuples vaincus dont l'idée appartient à l'antique. Gros, revoyant après plusieurs années ce tableau, qui était un de ceux qu'il aimait le plus, et contemplant avec orgueil la figure de Napoléon, s'écriait dans son langage énergique : *Je lui ai fait un trophée d'hommes*.

A voir les tableaux de Gros, quand on n'en sait pas le nombre, il est impossible de ne pas le prendre pour un artiste fécond. Sa facilité à exécuter et à imaginer indiquerait un génie qui déborde, une main qui, comme celle de Rubens, ne se reposait jamais, et semblait poussée par le besoin continuel d'animer la toile. Il n'en est rien pourtant : on compte facilement ses grands ouvrages. Quant à des petits tableaux, il en a fait fort peu; ces esquisses même et ces croquis, ces confidens, ces

essais de l'artiste que les maîtres ont laissés en si grand nombre, tous ces témoins de la noble passion qui les agite toute leur vie, ne marquent point en grand nombre les différentes phases de la carrière de Gros, et néanmoins ses croquis, ses esquisses sont admirables et témoignent, comme ses tableaux achevés, de son extrême facilité. Peut-être une sorte de paresse, effet de son tempérament, lui faisait-elle redouter le labeur que le naturel le plus heureux ne peut s'empêcher de subir dans le travail de la composition. Le moment où il faut prendre les pinceaux, celui où l'homme de talent endosse la casaque de l'artiste et sort du cours facile et trivial de la vie ordinaire pour entrer dans le monde des nobles chimères, cette nécessité d'avoir la fièvre, en un mot, effrayait son indolence naturelle. Je tiens d'un artiste qui a vécu et travaillé avec Gros, que, dans le temps où il montrait le plus d'ardeur, et notamment pendant qu'il peignait la *Bataille d'Aboukir*, il s'arrêtait quelquefois, non pas que sa verve se refroidît, mais parce qu'il trouvait que sa tâche avait été assez longue pour la journée. Il lui arrivait de consulter sa montre pour savoir s'il était temps de quitter le travail et de déposer, avec sa palette, le fardeau de l'inspiration. Le travail n'en était ni plus froid ni plus contraint.

Cette disposition de Gros, heureusement assez rare chez les grands artistes, nous a fait perdre assurément beaucoup de beaux ouvrages. Sans doute il suffit d'un petit nombre pour la mémoire de l'artiste, mais il semble qu'indépendamment du plaisir qu'il trouve à composer, il doit être possédé du désir de réaliser de plus en plus, de serrer en quelque sorte de plus près, et d'ouvrage en ouvrage, cet idéal insaisissable dont il croit se rapprocher à chaque nouvel essai. Les peintres devraient songer aussi à la fragilité de leurs productions. Un incendie va consumer des milliers de beaux ouvrages; des accidens sans nombre conspirent contre le bois et la toile, ces dépositaires de leurs inspirations; ne semble-t-il pas qu'en multipliant leurs ouvrages dans la mesure de leurs forces, ils augmentent la chance de surnager sur la mer de l'oubli? Gros, si amoureux de la gloire, eût dû être touché de cette considération.

Par une conséquence toute naturelle de cette nonchalance, il avait besoin d'être excité au travail par les commandes. Il n'a guère entrepris que des ouvrages demandés d'avance; c'est pourquoi le nombre des portraits qu'il a laissés est relativement plus considérable que celui de ses compositions. Il en a fait d'excellens, surtout ceux où il pouvait donner carrière à son invention. L'importance des personnages qu'il a peints, et qui ont été presque tous les généraux ou les hommes notables de son temps, justifie cette disposition. Il lui est arrivé très souvent aussi d'élever à des proportions historiques les portraits de personnes inconnues, qui se trouvaient ainsi grandies par la disposi-

tion naturelle de Gros à voir en grand. Beaucoup de ces portraits, qui furent regardés comme des ouvrages accomplis à leur apparition, n'ont pas conservé tout leur éclat et toute leur force. Cela tient à la même cause qui a contribué à appauvrir l'effet de ses tableaux d'histoire. Il faut citer parmi les plus remarquables de ces portraits celui du général Lasalle, exposé au Salon de 1808. Plusieurs portraits équestres de dignitaires de l'empire et de membres de la famille impériale marquent également au premier rang parmi les peintures du temps.

Nous touchons à l'époque critique qui va marquer dans la carrière du grand artiste un funeste changement. Les portraits capitaux dont nous venons de parler respirent encore la flamme des débuts. Le tableau de *François Ier et Charles-Quint visitant les tombeaux de Saint-Denis* (1812) présente encore dans un genre différent, pour le sujet et pour la dimension, un remarquable effort de talent. On y trouve une finesse d'intention et d'exécution qu'on ne s'attendait pas à rencontrer dans le peintre d'*Eylau* et de *Jaffa*. Le Charles-Quint surtout est parfait; il est impossible de mieux caractériser un personnage historique, dont tout le monde a pu se faire un portrait d'après ses actions, et l'image que nous montre le peintre défend à l'esprit de demander autre chose. Bientôt Gros entreprend les peintures de la coupole. Ici il va lui falloir lutter de plus près avec les écoles anciennes. Les qualités qui ont fait de ses grandes batailles des ouvrages incomparables le suivront-elles dans cet empire nouveau dont la conquête va l'attirer? Ces qualités sont-elles les plus propres à le soutenir dans son entreprise? Si nous nous en rapportons au succès qui sembla couronner ses efforts, lorsqu'après douze années de travaux il livra la coupole aux regards du public, la question sera résolue victorieusement, et Gros aura répondu à l'attente de ses contemporains. A-t-il cru lui-même au fond de son cœur que la postérité, d'accord avec ces jugemens enthousiastes, les confirmerait en plaçant son dernier ouvrage à côté de ses trois filles immortelles? Chacun peut encore résoudre au gré de ses prédilections en peinture et de ses penchans personnels ces questions qu'on a débattues à l'époque où la coupole fut découverte. Faudra-t-il rejeter l'infériorité de certaines parties sur les vicissitudes au milieu desquelles l'artiste s'est vu forcé plusieurs fois de changer sa composition au gré des influences de la politique? Nous ne pouvons le penser. L'essentiel pour l'artiste, il faut bien le dire à la honte de ses convictions, c'est d'avoir une muraille à couvrir, c'est *de jaser avec la muraille*, comme disait Gros lui-même. Dès le principe, il dut s'apercevoir que tous ses efforts ne pourraient remédier à la disposition étranglée de la corniche, laquelle, rétrécissant excessivement l'orifice de la coupole, réduisait le peintre à exécuter son tableau pour ceux qui auraient le courage d'aller l'admirer de près, à deux cents pieds au-dessus du sol, et c'est pré-

cisément le parti auquel Gros se réduisit. Tout le mérite de son travail est comme perdu, quand on le voit d'en bas, à cause de la nécessité où l'on est de changer à tout moment de place pour en apercevoir successivement les différentes parties. On ne saisit que difficilement l'intention qui a présidé à l'ordonnance. Ce qui confirme dans l'opinion que l'artiste avait la conscience de cet inconvénient, c'est que cet immense tableau sphérique est exécuté comme un tableau de chevalet destiné à être vu à une distance médiocre, et sans aucun des sacrifices qui eussent pu contribuer à augmenter l'effet ou à donner l'intelligence des plans (1).

On ne peut se refuser à admirer la grandeur des intentions. Cependant on reste froid devant ces immenses figures dont le gigantesque n'est pas sauvé par quelque chose de plus pittoresque dans l'arrangement de la disposition. Il y a, si l'on peut parler ainsi, je ne sais quoi de prosaïque dans cette disposition régulière de quatre groupes, et cet inconvénient est le pire de tous dans un genre de peinture qui s'accommode des inventions hardies et qui devrait être à la peinture ordinaire ce que l'ode en poésie est à une simple narration. La beauté du pinceau est toujours surprenante et a le même mérite qu'on admire dans les autres tableaux de l'auteur; mais ici malheureusement, la suavité des teintes et le modelé gracieux des parties se noient entièrement dans cette sécheresse et cette absence d'effet général.

Cet immense travail ne fut achevé qu'en 1824; il valut à Gros le titre de baron et les encouragemens les plus flatteurs de la part du roi Charles X. Nous reviendrons sur nos pas pour mentionner les ouvrages qui avaient marqué dans la carrière du peintre pendant l'exécution de la coupole; il suspendait souvent cette occupation pour travailler aux tableaux et aux portraits qui lui étaient demandés. Parlons d'abord du plus capital de ces tableaux, et qui semble le dernier effort de la veine qui avait produit les grandes batailles, je veux dire le *Départ du roi dans la nuit du* 19 *au* 20 *mars* (2). Il faut mettre immédiatement après pour le mérite, mais dans un très haut degré encore, l'*Embarquement de la duchesse d'Angoulême à Pouillac le* 1er *avril* 1815 (3). On trouve dans ce dernier des détails d'exécution pleins de vie et de chaleur. La tête de la duchesse surtout est un chef-d'œuvre de ressemblance et d'expression, mais il n'y a dans l'ensemble du tableau, dont la disposition

(1) Nous trouvons, dans la notice sur Gros de M. Delestre, un passage qui montre que le grand artiste avait très bien compris les inconvéniens attachés à son travail. « ... Nous dirons combien il est regrettable qu'on n'ait pas suivi la première proposition de Gros, de placer les quatre groupes des rois dans les angles de la coupole inférieure, en réservant celle où tout est maintenant réuni pour y peindre la seule figure de sainte Geneviève, etc. » (*Gros et ses Ouvrages*, page 352.)

(2) Salon de 1817.

(3) Salon de 1819.

est vulgaire, ni l'animation, ni la force qui font du *Départ du roi* un des plus beaux ouvrages modernes, et celui qui, dans l'œuvre de Gros, rappelle le plus ses anciens ouvrages.

La scène présente un immense effet de nuit : première difficulté dans un tableau de grande dimension. La figure de Louis XVIII, qui offrait de bien autres difficultés encore, est étonnante de convenance, de vie, d'expression et de noblesse. Des serviteurs, portant des flambeaux, le précèdent; des gardes nationaux, des militaires l'entourent et lui témoignent avec effusion leur douleur. La confusion qui règne dans les groupes est une beauté de plus et ne nuit pas à l'intelligence de l'action. Ce qu'il faut le plus admirer, c'est que le peintre ait su tirer ce parti d'un sujet en apparence aussi ingrat.

Il est important de signaler à cette époque de la vie de Gros (1816, 1817) une circonstance qui eut sans doute une grande influence sur la marche de son talent pendant les dernières années de sa vie. David, du fond de son exil, l'avait chargé de continuer la direction de son école. Gros s'acquitta de ce devoir comme s'il eût dû sacrifier à cette fonction même sa qualité de peintre pour prendre celle du professeur le plus assidu. L'attachement qu'il conservait pour son maître se mêlant à une admiration sans bornes de ses ouvrages, il mit une sorte d'amour-propre à continuer dans ses leçons toutes les traditions de David. Il semblait même qu'il voulût faire oublier à ses élèves combien sa propre manière avait différé de celle de son maître. « Mon métier, disait-il quelquefois, est de former des artistes et de les envoyer en Italie aux frais du gouvernement. » David ne l'encourageait que trop dans cette tendance. Assuré qu'il était que ses principes revivraient dans l'enseignement de Gros, il désira que Gros lui-même en fît l'application dans ses ouvrages. Il lui écrivait : « Êtes-vous toujours dans l'intention de faire un grand tableau d'histoire? Je pense que oui. Vous aimez trop votre art pour vous en tenir à *des sujets futiles*, à *des tableaux de circonstance :* la postérité, mon ami, est plus sévère; elle exigera de Gros *de beaux tableaux d'histoire*. Quoi! dira-t-elle, qui devait plus que lui représenter Thémistocle? etc.... » Suit une longue énumération de sujets empruntés à l'histoire ancienne. « Tous ces sujets, dit-il, vous réclament. L'immortalité compte vos années, n'attirez pas ses reproches; saisissez vos pinceaux, produisez du grand pour vous mettre à votre place. » Il lui dit ailleurs : « Le temps s'avance, et nous vieillissons, et *vous n'avez pas encore fait ce qu'on appelle un vrai tableau d'histoire*. Quand vous avez le talent et l'âge encore, vous convient-il d'attendre toujours? Vite, vite, mon ami, feuilletez votre Plutarque, etc. » Dans une autre lettre encore, et entre autres conseils, il lui dit : « Je suis content qu'on vous tire des habits brodés, des bottes, etc.; vous vous êtes fait assez voir dans ces sortes de tableaux où personne ne vous

a égalé. Livrez-vous maintenant à ce qui constitue vraiment le peintre d'histoire. Vous voilà sur la route, ne la quittez plus... »

Ces conseils s'adressaient à un homme de cinquante ans, qui en avait passé trente à s'illustrer dans un genre *où personne*, disait-il naïvement, *ne l'avait égalé*. Il semblait que ce fût une excellente raison pour l'engager à y persévérer; mais, au compte de David, ce n'était pas vraiment être peintre d'histoire, et le pauvre Gros n'avait encore produit que des tableaux de circonstance. L'élève soumis dut s'évertuer de son mieux, et sa coupole montre déjà cette malheureuse tendance à rentrer dans *cette vraie route* et à ne la plus quitter : dans les derniers ouvrages du peintre, c'est la seule qui surnage; mais il était mal à l'aise dans cette forme pédantesque et sous cette tournure académique. Gros était l'artiste inspiré par excellence, et il semble qu'à cette triste époque le souffle divin ait cessé de l'animer tout à coup; sa main va toujours, mais le génie est absent. Comme beaucoup de ceux auxquels il a été donné de voyager dans le champ du sublime, il tombe tout-à-fait, s'il ne s'élève aux plus hautes régions; quand il peint froidement, il est bien au-dessous de la froideur permise à tant d'artistes, et qui semble comme leur élément. On eût dit que les critiques malveillantes, indécentes même, que provoquaient ses derniers ouvrages, augmentaient encore son entêtement à s'engager de plus en plus dans une voie si contraire à son naturel. Il alla jusqu'à refuser les sujets de bataille qui lui étaient offerts, de peur d'être distrait de sa préoccupation favorite. On trouve ces mots dans une lettre par laquelle il répondait à la demande qui lui était faite de traiter le sujet de la bataille d'Iéna sur une toile de quinze pieds : « Je suis très reconnaissant, etc., etc.;..... mais, ayant déjà fait tant de tableaux de ce genre, je ressens la nécessité de m'en reposer par des sujets plus analogues à l'étude de l'art. »

Çà et là on voit reparaître encore le vieil athlète. Certaines parties témoignent encore de quelque chaleur; ce sont celles surtout où il se retrouve sur la pente de ses anciennes prédilections. Il n'a jamais pu peindre froidement un cheval. Dans le tableau d'*Hercule et Diomède*, qui fut son dernier effort et l'occasion de son désespoir, les chevaux, quoique sacrifiés, sont encore pleins de force. Dans les plafonds du musée égyptien, on leur trouve quelque chose du feu et de l'animation qu'il leur donnait autrefois; mais les personnages allégoriques au milieu desquels il les fait agir ne sont plus que de froides statues. Cet homme, qui élève jusqu'aux nues la représentation du naturel, ne peut animer seulement d'un souffle de vie son cortége de dieux et de déesses. Il n'est pas plus heureux dans les tableaux de chevalet, où il cherche la grace; ses femmes sont dépourvues de cette dernière qualité. Même dans ses anciens ouvrages, il n'avait pas su les douer de ce charme qui attire dans les Corrége et dans les Raphaël. Son *Saül*

montre de belles parties, mais le goût académique s'y fait trop sentir. Le *Bacchus et Ariane* s'éloigne encore plus de ses anciens ouvrages; on y trouve plus d'afféterie que de délicatesse. Le *Portrait équestre de Charles X*, exposé au Salon de 1827, fit un effet plus fâcheux encore, car on pouvait s'attendre, par la nature du sujet, à retrouver dans ce tableau une partie de son ancienne inspiration.

Un triomphe inattendu, et ce fut le dernier, vint le consoler quelques instans. Ce succès eût dû imposer silence à la critique et s'étendre comme un bouclier sur les défaillances d'un si mâle talent. Après 1830, les fameuses batailles, cachées long-temps à tous les yeux, furent exposées au Luxembourg. La *Bataille d'Aboukir* avait été à elle seule l'objet d'une exhibition particulière. L'effet en fut immense, mais passager. Ces peintures étaient inconnues en quelque sorte à la nouvelle génération; cependant on était à la fois trop près et trop loin de l'époque où tant de grandes actions avaient été célébrées par tant de génie, trop près, pour que l'effet du temps ait pu donner à ces peintures l'autorité de style et de caractère propre à les faire admirer indépendamment de la mode; trop loin, pour que les idées et les sentimens qui avaient contribué au succès du peintre pussent agir dans le même sens sur un public nouveau. L'envie, lassée d'une longue admiration, forcée d'entendre encore une fois ce concert d'éloges, parvint sans peine à effacer cette émotion favorable dans des esprits distraits par d'autres événemens et attirés par d'autres spectacles.

Les plafonds du Louvre avaient été découverts avant cette époque; nous avons dit que la manière de Gros se prêtait peu à la décoration. Le mélange de la convention et de la vérité glaçait toute sa verve, et comme Antée, dit un de ses historiens, il avait besoin, pour avoir toute sa force, de sentir la terre sous ses pieds. L'essai le plus malheureux dans ce genre, qui semblait se refuser à ses efforts, fut terminé à une époque plus récente encore; il représente *l'Humanité implorant l'Europe en faveur des Grecs*. C'est l'*Agésilas* de ce génie aux abois et la plus triste expression de son affaiblissement. Il ne reste plus rien de lui dans cette immense toile, qui trahit la lassitude et presque l'ennui.

L'*Hercule et Diomède* fut exposé en 1835. Gros voulait répondre par un effort de science à ces détracteurs misérables qui lui reprochaient de n'être plus le peintre habile de tant de beaux ouvrages, disons mieux, qui affectaient même de méconnaître tout-à-fait son talent. Le mauvais succès de cette dernière tentative lui porta le coup suprême; il se crut tout-à-fait oublié et presque déshonoré. « Pour avoir des travaux, disait-il dans son amertume, il faudra me traîner dans les bureaux du ministère; là, je m'entendrai demander qui je suis, et, quand j'aurai décliné mon nom, l'on me demandera ce que j'ai fait. » Le grand artiste en vint à douter de lui-même. « Gros est donc mort?

Vous venez donc visiter un mort? » disait-il quelquefois à ses amis. Un jour, il entre dans l'atelier de ses élèves et le trouve presque désert; il trouve dans cet accident fortuit un contre-coup à la défaveur avec laquelle on accueillait ses travaux. Comme il était difficile de toucher à des blessures aussi vives, même pour y porter quelque soulagement, le zèle de ses amis, ou timide ou maladroit, l'irritait au lieu de le calmer. Il finit même, quand il fut arrivé au dernier degré du découragement, par douter de leur attachement et presque par les éviter. L'affreuse pensée qui s'était emparée de son esprit arrêtait l'épanchement sur ses lèvres et concentrait de plus en plus les effets de ce sombre emportement dont il n'allait plus être le maître.

Abrégeons cette triste tâche : ne livrons pas trop long-temps en spectacle les égaremens de cette grande ame en détresse. Le respect pieux, la tendre vénération qui s'attachent à la noble figure de Gros, vivent encore dans le souvenir de ceux qui ont été ses élèves, ou qui, l'ayant seulement approché, ont reçu quelques émanations de tout ce feu, de toute cette puissance; ceux-là passeront rapidement sur une page funeste.

Le 25 juin 1835, Gros sortit le matin de sa maison pour se rendre à ses fonctions de juré au Palais, mais il ne parut point à l'audience. A l'heure du dîner, sa femme l'attendit vainement, et le soir il n'était point encore rentré. Toute cette journée, il marcha au hasard; le soir, il sortit de Paris, et, pendant toute la nuit qui suivit, il erra à travers la pluie et le brouillard dans les bois de Meudon. Au lever du soleil, il fut trouvé noyé dans un petit bras de la Seine, au bas de la colline, et dans un endroit où l'eau avait à peine quatre pieds de profondeur. Des enfans aperçurent son corps au milieu des roseaux et donnèrent l'alarme. Ce ne fut que le soir que ses restes furent transportés dans sa maison et rendus à sa femme éplorée.

Nous n'avons pas besoin de dire que la nouvelle d'un pareil événement saisit de douleur les artistes et les amis de Gros; mais le public n'eut pas, dans le moment même, le sentiment de la perte immense que faisaient les arts et la patrie. Il ne parut pas, si nos souvenirs nous servent bien, que ce malheur ait eu un grand retentissement dans ce monde frivole, si facilement ému des petites choses. Cette ingratitude fut une douleur de plus pour les amis et pour les admirateurs de Gros; ils ne pouvaient s'empêcher de penser que cette indifférence fatale, long-temps ressentie avant la cruelle résolution, en avait été la principale et funeste cause. Les artistes se réunirent tous autour de ce cercueil et semblèrent vouloir le cacher sous les lauriers; tardif hommage! faible compensation de tant de douleurs!

Le suicide de Gros est un des événemens les plus tristes dont l'histoire des passions humaines puisse faire mention. Ni celui de Rous-

seau ni celui du peintre Robert, arrivé de nos jours et quelques mois avant celui de Gros, ne sont des exemples aussi déplorables de la fragilité de la raison. Rousseau, aigri de plus en plus, nourrissant dans une solitude qui lui plaisait son intraitable orgueil et sa haine des hommes, avait fini par la folie. Pour Robert, il se tue dans la force de l'âge et des passions, emporté par un mouvement aveugle et concevable à son âge; mais Gros, arrivé depuis long-temps à la gloire et à la fortune, parvenu à cette époque de la vie qui est celle du repos, Gros, saisi d'un désespoir incurable, embrasse ce noir fantôme qui l'obsédait et jette à terre, comme un fardeau insupportable, toute cette gloire, tout ce passé et aussi tout cet avenir de jouissances paisibles. Et qu'on ne prenne pas ces réflexions pour un blâme jeté sur sa mémoire; ce ne sont pas les véritables artistes qui riront de pitié en voyant Gros se tuer quand il croit que sa gloire est perdue.

« Sa personne, dit en parlant de lui l'auteur d'un excellent travail sur les peintres français (1), attirait invinciblement l'attention. Tout était fort chez lui, et sa contenance ressemblait à sa peinture; car il était grand comme ses tableaux, vigoureux comme sa touche, et sa belle tête tenait par un cou de taureau à ses larges épaules. Il avait le front légèrement reculé, indice fréquent d'une nature sujette à l'exaltation; ses sourcils abondans accusaient la richesse d'un tempérament énergique, et ses grands yeux, ombragés de cils noirs, étaient pleins de pensées et de feu. Souvent, dans le monde, il demeurait taciturne et ne rompait le silence que par une conversation entrecoupée; mais, sitôt qu'une passion forte le possédait, on voyait briller son regard et tout son visage s'enflammer. Dans ces momens-là, il rencontrait facilement l'éloquence, les mots lui arrivaient pleins d'images, et, dans ce style familièrement coloré, il peignait un homme, une situation, un travers.....

« ..... En disant qu'il y avait chez Gros plus de jet que de réflexion, je veux dire seulement qu'au lieu de méditer long-temps son sujet, comme l'aurait fait Poussin, il se laissait aller à des inspirations successives qui pouvaient bien se corriger l'une par l'autre, mais qui toutes étaient le fruit de cette force pittoresque qui répond en peinture au *vis tragica* de l'art dramatique.....

« ..... Il n'écrit pas son intention de ce style réfléchi, calme, austère, plein d'heureuses réticences, qui laisse travailler l'imagination en ne disant pas tout; mais il remue, il échauffe, il entraîne, il nous communique l'enthousiasme dont il est pénétré. Il nous montre l'extérieur de l'histoire, son allure, son costume; il la promène au soleil et nous la fait suivre des yeux comme on fait une revue éclatante. Ses figures

(1) M. Ch. Blanc, *Histoire des Peintres français au dix-neuvième siècle*. 1845.

font mieux que penser, elles agissent, elles ont l'éloquence de la pantomime, la poésie de l'action. »

Gros, sans nul doute, avait été fortement impressionné en Italie par la vue des peintures de Rubens : les qualités et les défauts de ces deux grands peintres offrent beaucoup d'analogie. Cependant, à la fin de sa vie, et quand il eut pris l'attitude d'un chef d'école, il parlait moins souvent de cet objet de ses premières admirations. Pendant que son camarade Girodet s'efforçait de chercher la couleur et ne vantait que l'éclat et la finesse des tons, Gros recommandait fortement à ses élèves d'insister avant tout sur le dessin, et il était surtout flatté des complimens qu'on lui adressait sur la correction de ses figures. Il lui était arrivé depuis, en voyant l'extrême sobriété de teintes qui caractérise la palette et les tableaux de certains adeptes, de dire qu'*après tout on ne peut pas faire de la peinture à la spartiate.* En 1831, lorsqu'au sortir d'une révolution, les artistes de tous les étages, préoccupés d'améliorer leur sort, s'émurent dans des réunions tumultueuses et présentèrent en foule des demandes de réforme, Gros disait d'eux : *Ils veulent entrer à l'Institut au nom des droits de l'homme.*

La patrie aurait dû consoler au moins les mânes de cet illustre désespéré. Elle concède libéralement un espace et un tombeau dignes de leurs services aux orateurs, aux guerriers, aux grands ministres; quelquefois elle accorde cet honneur à des hommes de parti dont la postérité aura peine à démêler les titres. Les artistes, qui font les délices des générations, seraient-ils traités moins favorablement? Les cendres de Racine, de La Fontaine, sont confondues obscurément et oubliées dans un cimetière. Il a fallu de nos jours, pour élever une statue au Poussin dans sa ville natale, attendre le résultat d'une souscription, qui n'est pas encore remplie. Le simple tombeau de famille dans lequel Gros n'occupe qu'une place étroite présente, au milieu de plusieurs autres inscriptions modestes, la mention de son nom et la date de sa mort; cette inscription tient un espace plus petit que n'était sa glorieuse palette. Ses amis avaient fait placer au faîte du monument le buste du grand peintre; mais un autre tombeau, élevé précisément en face et à un pied de distance, ne permet plus de l'apercevoir. Il conviendrait à la génération qui s'élève de réparer cet oubli et de consacrer dignement cette grande mémoire.

EUGÈNE DELACROIX.

CHATEAUBRIAND

ET SES

MÉMOIRES.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

C'est en 1822, au milieu des splendeurs de son ambassade à Londres, que M. de Chateaubriand achevait le tableau des vicissitudes et des misères de sa vie de voyageur, de soldat et d'exilé; c'est quatorze ans plus tard, en 1836, à la fin de sa carrière politique, après avoir raconté la dernière partie de cette carrière depuis 1828, qu'il commence le récit de son entrée dans la gloire et remonte au jour où, sortant de l'obscurité et de l'exil, portant avec lui, comme Bias, toute sa fortune, mais quelle fortune! *Atala, René,* le *Génie du Christianisme,* il vint, pour parler son langage, « aborder la France avec le siècle. »

Cette partie des *Mémoires,* qui traite du consulat, de l'empire et des premières années de la restauration, est complétement inconnue du

(1) Voyez la livraison du 15 juillet.

public. L'auteur avait commencé par édifier les deux ailes de son monument; les constructions intermédiaires ont été le dernier travail de ce vigoureux génie.

On dit qu'il est dans la vie un moment, à l'entrée de la vieillesse, où les souvenirs du passé se réveillent en foule, et, plus vifs, plus brillans que jamais, viennent illuminer une dernière fois le déclin de nos jours. C'est à cette heure propice que M. de Chateaubriand reprend la plume. Nous sommes en 1836; l'illustre écrivain se retrouve à Dieppe, où, sous-lieutenant au régiment de Navarre, il exerçait autrefois des recrues sur les galets, à Dieppe, où plus tard il fut exilé par Napoléon, et où plus tard encore il fut surpris par la révolution de juillet; il s'y retrouve chargé d'ans et de gloire, retiré des affaires, fatigué des hommes, éprouvé par les révolutions. L'aspect de ces vagues, « de ces gémissantes amies, » qu'il est venu si souvent visiter et qu'il revoit les mêmes, lui qui a tant changé, le ramène aux émotions d'autrefois. Il ouvre ce manuscrit aimé qui fut le confident de sa pensée, le délassement et la consolation de sa vie, ce manuscrit rédigé sur toutes les routes, en des lieux et des climats divers, sous les ombrages d'Aulnay, à Paris, à Berlin, à Londres, à Venise, à Prague. Les plus brillantes pages de sa vie, de 1800 à 1828, y sont restées en blanc : il va les remplir, et, les ornant de cette poésie mélancolique et grandiose qui émane naturellement de lui comme le parfum de la fleur, il les embellira encore de cette sérénité d'une existence qui se détache du monde, et de cette fraîcheur d'impressions, de cette variété de couleurs que le génie emploie avec amour à redonner la vie à ce qui n'est plus, quand le présent a perdu le pouvoir de le distraire du passé.

Nous avons laissé M. de Chateaubriand à Londres, cachant son obscure pauvreté au milieu de ce monde si bigarré de l'émigration, qui est peint dans les *Mémoires* avec un charme extrême. On y voit figurer les princes, les grands seigneurs, et les chevaliers d'industrie du trône et de l'autel qui se pressent autour d'eux, des paysans vendéens qui viennent chercher des soldats et ne trouvent que des courtisans, des gentilshommes devenus professeurs de latin ou fabricans de chapeaux de paille, et des aventuriers qui roulent carrosse, comme Peltier, par exemple, le fameux rédacteur du *Courrier de l'Europe*, qui eut un instant l'honneur d'irriter Napoléon; la belle Mme Lindsay, la dernière des Ninon, au foyer de laquelle on vient causer de la patrie absente; M. de Montlosier, le patricien auvergnat, dont le portrait est des plus piquans; Cléry, nouvellement débarqué de France, et lisant dans les salons le manuscrit de ses mémoires sur le Temple; le chevalier de Pannat, l'homme-nouvelle; l'abbé Delille et sa ménagère; Mme de Boigne, la plus jeune et la plus jolie des Françaises du West-End; la duchesse de Châtillon, etc. « De temps en temps, dit l'auteur, la ré-

volution nous envoyait des émigrés d'une espèce et d'une opinion nouvelles; il se formait diverses couches d'exilés. Un de ces flots m'apporta un homme dont je déplore la perte, un homme qui fut mon guide dans les lettres, et de qui l'amitié a été un des honneurs comme une des consolations de ma vie. » C'était M. de Fontanes, chassé de France par le coup d'état de fructidor. L'amitié de M. de Chateaubriand est précieuse pour ceux qui aiment à se survivre; M. de Fontanes occupe une belle place dans les *Mémoires*. « Il comprenait, dit le grand écrivain, une langue qu'il ne parlait pas; je reçus de lui d'excellens conseils, je lui dois ce qu'il y a de correct dans mon style; il m'apprit à respecter l'oreille, il m'empêcha de tomber dans l'extravagance d'invention et le rocailleux d'exécution de mes disciples. »

M. de Chateaubriand, dont la tenue fière et la dignité un peu dédaigneuse ont fait quelquefois suspecter la sensibilité, avait le cœur le plus ouvert et le plus fidèle au culte de l'amitié. On en verra la preuve dans son dernier ouvrage, où tout ce qu'il a aimé revit et s'embellit sous sa plume : « Si je devais vivre, s'écrie-t-il quelque part avec un élan de cœur qui touche, si je devais vivre, et si je pouvais faire vivre dans mes ouvrages les personnes qui me sont chères, avec quel plaisir j'emmènerais avec moi tous mes amis! » M. de Chateaubriand *emmènera* avec lui M. de Fontanes, et c'est justice, car l'élégant auteur du *Jour des Morts* est le premier qui ait deviné son génie; rentré en France, il lui écrivait à la date de juillet 1798 : « Travaillez, travaillez, mon cher ami; devenez illustre, vous le pouvez; l'avenir est à vous. » Encouragé par cette voix prophétique, l'obscur exilé travaillait avec ardeur au *Génie du Christianisme*. « S'il est, dit-il, des effets rétroactifs et symptomatiques des événemens futurs, j'aurais pu augurer le mouvement et le fracas de l'ouvrage qui devait me faire un nom aux bouillonnemens de mon esprit et aux palpitations de mon cœur. » Mais, pour fleurir, cette gloire a besoin du sol natal; un désir invincible de revoir la France s'empare du proscrit. Au début du consulat, les lois rigoureuses contre l'émigration subsistaient encore, bien que Bonaparte en eût fort adouci l'application. Il fallut se procurer un passeport sous un nom étranger. Le ministre de Prusse en donna un sous le nom de Lassagne, habitant de Neufchâtel. « Je me glissai, dit M. de Chateaubriand, dans ma patrie à l'abri d'un nom étranger, caché doublement dans l'obscurité du Suisse Lassagne et dans la mienne. »

Ici reparaissent ces grandes peintures des choses et des hommes que nous avons déjà rencontrées dans la première partie des *Mémoires*. Voici, par exemple, quelques fragmens d'une vue de la France en 1800 :

« Depuis huit ans enfermé dans la Grande-Bretagne, je n'avais vu que le monde anglais, si différent, surtout alors, du reste du monde européen. A mesure que le paquebot de Douvres approchait de Calais,

au printemps de 1800, mes regards me devançaient au rivage. J'étais frappé de l'air pauvre du pays. A peine quelques mâts se montraient dans le port; une population en carmagnole et en bonnet de coton s'avançait au-devant de nous le long de la jetée. Les vainqueurs du continent me furent annoncés par un bruit de sabots..... Le lendemain, nous partîmes pour Paris. Sur la route, on n'apercevait presque point d'hommes; des femmes noircies et hâlées, les pieds nus, le tête découverte ou entourée d'un mouchoir, labouraient les champs : on les eût prises pour des esclaves. J'aurais dû plutôt être frappé de la virilité de cette terre où les femmes maniaient le hoyau, tandis que les hommes maniaient le mousquet. On eût dit que le feu avait passé dans les villages; ils étaient misérables et à moitié démolis; partout de la boue, de la poussière, du fumier ou des décombres. A droite et à gauche du chemin se montraient des châteaux abattus; de leurs futaies rasées il ne restait que quelques troncs équarris, sur lesquels jouaient des enfans. On voyait des murs d'enclos ébréchés, des églises abandonnées dont les morts avaient été chassés, des clochers sans cloches, des cimetières sans croix, des saints sans têtes et lapidés dans leurs niches. Sur les murailles étaient barbouillées ces inscriptions républicaines déjà vieillies : *Liberté, égalité, fraternité ou la mort*. Quelquefois on avait essayé d'effacer le mot *mort*; mais les lettres noires ou rouges reparaissaient sous une couche de chaux. Cette nation, qui semblait au moment de se dissoudre, recommençait un monde, comme ces peuples sortant de la nuit de la barbarie et de la destruction, au moyen-âge. »

Arrivé près de Paris, l'exilé s'arrête aux Thernes. Le lendemain, M. de Fontanes vient le prendre et l'introduit dans la cité qui sera bientôt remplie du bruit de son nom. En abordant Paris, qu'il a quitté au commencement de la terreur, tous les souvenirs de cette horrible époque se dressent devant lui. « Il me semblait, dit-il, que j'allais descendre aux enfers. » Il s'attendait à trouver une ville morne et désolée comme un spectre, et, dès son premier pas dans les Champs-Élysées (c'est un dimanche), il est accueilli par des sons de violon, de cor, de clarinette et de grosse caisse : on danse à côté de la place de la Révolution. Les lieux semblent avoir gardé seuls quelques souvenirs du passé. « La place Louis XV était nue; elle avait le délabrement, l'air mélancolique et abandonné d'un vieil amphithéâtre. On y passait vite. J'étais tout surpris de ne pas entendre des plaintes; je craignais de mettre le pied dans une mare de sang dont il ne restait aucune trace; mes yeux ne se pouvaient détacher de l'endroit du ciel où s'était élevé l'instrument de mort... Malgré les joies de la rue, les tours des églises étaient muettes; il me semblait être rentré le jour de l'immense douleur, le jour du vendredi saint. »

M. de Fontanes conduit son ami dans un entresol de la rue de Lille,

à côté de la rue des Saints-Pères. « On m'adressa, dit l'illustre écrivain avec une modestie qui tranche singulièrement sur le ton du jour, on m'adressa à M. Migneret (le libraire), qui consentit à se charger de l'impression du *Génie du Christianisme* et à *me donner quelque chose pour vivre.* » Le lendemain, il fallut aller à la police, sous le nom de Lassagne, déposer le passeport étranger et recevoir en échange un permis de séjour à renouveler de mois en mois. Enfin, voilà le grand inconnu installé dans son entresol, se livrant tout entier à l'achèvement de son œuvre et ne sortant de sa retraite, dans les intervalles de repos, que pour aller dans les rues, sur les places, dans quelques salons, étudier, sous tous ses aspects, cette société qui se reformait après une immense révolution. On ne saurait se faire une idée de l'animation, du coloris et de la verve que le grand artiste a mis dans les portraits, les tableaux de genre et d'histoire qui remplissent les deux ou trois chapitres consacrés à peindre Paris au commencement du consulat. Nous avons cité des fragmens du tableau de Paris en 1787, en 1789, en 1792. On trouvera ici quelque chose de Paris en 1800.

« Le pêle-mêle était bizarre; par un travestissement convenu, une foule de gens devenaient des personnages qu'ils n'étaient pas. Chacun portait son nom de guerre ou d'emprunt suspendu à son cou, comme les Vénitiens au carnaval portent à la main un petit masque pour avertir qu'ils sont masqués: l'un était Italien ou Espagnol, l'autre Prussien ou Hollandais; j'étais Suisse. La mère passait pour être la tante de son fils, le père pour l'oncle de sa fille; le propriétaire d'une terre n'en était que le régisseur. Ce mouvement me rappelait, dans un sens contraire, le mouvement de 1789 : lorsque l'ancienne société fut envahie par la nouvelle, celle-ci, après avoir remplacé celle-là, était remplacée à son tour. Cependant le monde ordonné commençait à renaître, on quittait les cafés et la rue pour rentrer dans sa maison; on recueillait les restes de sa famille; on recomposait son héritage en en rassemblant les débris, comme après une bataille on bat le rappel et on fait le compte de ce qu'on a perdu. Ce qui demeurait d'églises entières se rouvrait. J'eus le bonheur de sonner la trompette à la porte du temple. On distinguait les vieilles générations républicaines qui se retiraient des générations impériales qui s'avançaient. Les généraux de la réquisition, pauvres, au langage rude, à la mine sévère, et qui, de toutes leurs campagnes, n'avaient rapporté que des blessures et des habits en lambeaux, croisaient les officiers brillans de dorure de l'armée consulaire. L'émigré rentré causait tranquillement avec l'assassin de quelques-uns de ses proches. Tous les portiers, grands partisans de feu M. de Robespierre, regrettaient les spectacles de la place Louis XV, où l'on coupait la tête à des femmes qui, comme me disait mon propre concierge de la rue de Lille, *avaient le cou blanc comme de*

la chair de poulet. Les septembriseurs, ayant changé de nom et de quartier, s'étaient faits marchands de pommes cuites au coin des bornes, mais ils étaient souvent obligés de déguerpir, parce que le peuple qui les reconnaissait renversait leur échoppe et les voulait assommer. Les révolutionnaires enrichis commençaient à s'emménager dans les hôtels vendus du faubourg Saint-Germain. En train de devenir barons et comtes, les jacobins ne parlaient que des horreurs de 1793, de la nécessité de châtier les prolétaires et de réprimer les excès de la populace. Bonaparte, plaçant les Brutus et les Scœvola à sa police, se préparait à les barioler de rubans, à les salir de titres, à les forcer de trahir leurs opinions et de déshonorer leurs crimes. Entre tout cela poussait une génération vigoureuse, semée dans le sang et s'élevant pour ne plus répandre que celui de l'étranger. De jour en jour s'accomplissait la métamorphose des républicains en impérialistes et de la tyrannie de tous dans le despotisme d'un seul. »

Les premières pages publiées en France par M. de Chateaubriand furent, on le sait, insérées dans *le Mercure;* c'était un article anonyme sur un ouvrage de Mme de Staël. Encouragé par ce premier acte de publicité, l'écrivain se décide enfin à détacher du *Génie du Christianisme* et à lancer d'abord sur cette mer orageuse, où s'engloutissent tant de gros livres, l'épisode d'*Atala*. On lira dans les *Mémoires* le récit charmant des angoisses de l'auteur, au moment de présenter sa Floridienne à cette société consulaire de soldats, de beaux esprits et d'esprits forts. Il porte le manuscrit à son ami M. de Fontanes. Le sévère Aristarque rature un peu; mais, comme il *comprenait* une langue qu'il *ne parlait pas*, il approuve et admire jusqu'à la page où commence le discours du père Aubry. Arrivé à cette page, il s'écrie : « Ce n'est pas cela! c'est mauvais! refaites cela! » L'auteur rentre dans son petit entresol de la rue de Lille, convaincu de la justesse des critiques de son ami; mais, ne trouvant rien à mettre à la place de ce qui était mauvais, il s'accoude sur sa table, accablé, découragé, et prêt, comme tous les vrais génies depuis Virgile, à livrer aux flammes l'enfant de sa muse. Tout à coup la voix plaintive de deux tourterelles qu'il tenait enfermées dans sa malle de voyageur arrive à son oreille adoucie par l'éloignement. L'inspiration lui revient subitement, et le voilà qui écrit de suite, sans interlignes et sans ratures, ce fameux discours du père Aubry. Le lendemain, Fontanes arrive et s'écrie : « C'est cela! c'est cela! je vous avais bien dit que vous feriez mieux. » — « C'est de la publication d'*Atala*, dit M. de Chateaubriand, que date le bruit que j'ai fait dans ce monde : après tant de succès militaires, un succès littéraire paraissait un prodige; on en était affamé. »

Ici commencent de charmantes pages, où l'illustre vieillard se complaît à peindre les premières caresses de la renommée qui faisaient dire

à Vauvenargues : « Les premiers feux de l'aurore ne sont pas plus doux que les premiers rayons de la gloire. » — « Je devins à la mode, dit l'auteur des *Mémoires*, la tête me tourna; j'ignorais les jouissances de l'amour-propre, et j'en fus enivré. » Cependant sa sauvagerie naturelle, le doute très sincère qu'il eut toujours de son génie, un sentiment grave et religieux de la vie qui ne l'abandonna jamais, tout cela aidait à le garantir du poison de la flatterie et des dangers plus attrayans encore qui se pressent toujours autour de toute gloire nouvelle, comme les papillons autour de la lumière. Du reste, même au milieu de ces souvenirs brillans et délicats auxquels nous osons à peine toucher de crainte de les ternir, vous retrouvez toujours René, l'homme des ombres, René avec cette tristesse endémique, « qu'il tenait de Dieu ou de sa mère. »

« Une admiration prétendue ne me dédommageait pas des dégoûts qui attendent un homme dont la foule a retenu le nom. Quel bien peut remplacer la paix que vous avez perdue en introduisant le public dans votre intimité? Joignez à cela l'inquiétude dont les muses se plaisent à affliger ceux qui s'attachent à leur culte, les embarras d'un caractère facile, l'inaptitude à la fortune, la perte des loisirs, une humeur inégale, des affections plus vives, des tristesses sans raison, des joies sans cause : qui voudrait, s'il en était maître, acheter à de pareilles conditions les avantages incertains d'une réputation qu'on n'est pas sûr d'obtenir, qui vous sera contestée pendant votre vie, que la postérité ne confirmera pas, et à laquelle votre mort vous rendra à jamais étranger? » Nous voilà presque retombés dans le triste adage de Voltaire :

> Quand dans la tombe un pauvre homme est inclus,
> Qu'importe un bruit, un nom qu'il n'entend plus?

Que de fois, en écoutant la lecture des *Mémoires*, nous avons été tenté d'emprunter à l'auteur son beau langage, et de lui répéter, en le modifiant un peu, ce qu'il a dit lui-même un jour qu'il voyait la gloire sous un aspect plus encourageant et plus vrai : « Eh! qu'importe la *mort*, si notre nom, prononcé dans la postérité, va faire battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie? »

Ainsi l'auteur d'*Atala* franchit en un jour la distance souvent si longue qui sépare l'obscurité de la gloire. Tous les salons de cette société renaissante se disputent sa présence. M. de Fontanes le conduit chez Mme Bacciochi, la sœur de Bonaparte, et chez Lucien. « On travaillait, dit-il, à ma radiation; on me nommait tout haut, et je me nommais moi-même Chateaubriand, oubliant qu'il me fallait appeler Lassagne. » Bientôt M. Joubert l'introduit chez Mme de Beaumont, la fille de M. de Montmorin, autour de laquelle se réunissait au commencement du siècle tout ce qui restait du monde d'autrefois. « Pour faire de

ma vie, dit l'auteur des *Mémoires*, une longue chaîne de regrets, Dieu voulut que la première personne dont je fus accueilli avec bienveillance au début de ma carrière publique fût aussi la première à disparaître. Mme de Beaumont ouvre la marche funèbre de ces femmes qui ont passé devant moi. »

Bien des pages du beau livre que nous effleurons sont consacrées à peindre cette aimable, frêle et souffrante personne que M. Joubert comparait à « ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps, » et l'entourage d'élite au sein duquel elle maintenait l'affection, la confiance et l'harmonie. Le lecteur verra passer devant lui tous les habitués de ce cercle choisi où revivaient la simplicité, l'atticisme, le bon goût, toutes les traditions perdues de l'antique sociabilité française : M. de Fontanes et M. Joubert, M. Molé et M. Pasquier, ces deux derniers, jeunes alors, non encore séparés de M. de Chateaubriand par la politique et destinés tous deux comme lui à voir la société se briser et se transformer plus d'une fois sous leurs yeux; M. de Vintimille, M. Michaud, l'auteur du *Printemps d'un Proscrit;* M. de Bonald, « novateur, dit M. de Chateaubriand, quoiqu'il eût été mousquetaire, regardant les anciens comme des enfans en politique et en littérature; » le poète Chenedollé, si triste qu'il se nommait le corbeau. « Il allait, ajoute l'aimable écrivain, il allait à la maraude dans mes ouvrages; nous avions fait un traité, je lui avais abandonné mes ciels, mes vapeurs, mes nuées; il était convenu qu'il me laisserait mes brises, mes vagues et mes forêts. » Ces réunions intimes autour de Mme de Beaumont étaient embellies par la présence de Mmes de Vintimille, Hocquart, de Duras, de Lévis. « C'est peut-être, dit M. de Chateaubriand, la dernière société où l'esprit français de l'ancien temps ait paru. Faites donc des projets, rassemblez des amis, afin de vous préparer un deuil éternel ! »

Le succès d'*Atala* détermina l'auteur à recommencer le *Génie du Christianisme*, dont deux volumes étaient déjà imprimés et prêts à paraître. C'est dans une campagne de la Sologne, chez Mme de Beaumont, à Savigny près de Juvisy, au milieu de la poésie des champs, du silence des bois et des jouissances de l'amitié, que fut refait et achevé cet ouvrage inséparable de l'histoire du XIXe siècle, auquel M. de Chateaubriand devra l'immortalité. — Le souvenir de cette précieuse oasis, où le voyageur tant éprouvé par la destinée se reposa pour la première fois, était resté vivace au cœur du vieux poète. Citons une des pages que lui inspirait ce souvenir après trente-cinq ans écoulés. « Je me rappellerai éternellement quelques soirées passées dans cet abri de l'amitié : nous nous réunissions, au retour de la promenade, auprès d'un bassin d'eau vive placé au milieu d'un gazon dans le potager : Mme Joubert, Mme de Beaumont et moi, nous nous asseyions sur

un banc; le fils de Mme Joubert se roulait à nos pieds sur la pelouse. Cet enfant a déjà disparu. M. Joubert se promenait à l'écart dans une allée sablée; deux chiens de garde et une chatte favorite se jouaient autour de nous, tandis que des pigeons roucoulaient sur les bords du toit. Quel bonheur pour un homme nouvellement débarqué de l'exil, après avoir passé huit ans dans un abandon profond, excepté quelques jours promptement écoulés! C'était ordinairement dans ces soirées que mes amis me faisaient parler de mes voyages; je n'ai jamais si bien peint qu'alors les déserts du Nouveau-Monde. La nuit, quand les fenêtres de notre salon champêtre étaient ouvertes, Mme de Beaumont remarquait diverses constellations en me disant que je me rappellerais un jour qu'elle m'avait appris à les connaître. Depuis que je l'ai perdue, non loin de son tombeau, j'ai plusieurs fois, du milieu de la campagne romaine(1), cherché au firmament les étoiles qu'elle m'avait nommées; je les ai aperçues brillant au-dessus des montagnes de la Sabine; le rayon prolongé de ces astres venait frapper la surface du Tibre; les lieux où je les ai vus sur les bois de Savigny et les lieux où je les revoyais, la mobilité de mes destinés, ce signe qu'une femme m'avait laissé dans le ciel pour me souvenir d'elle, tout cela brisait mon cœur. Par quel miracle l'homme consent-il à faire ce qu'il fait sur cette terre, lui qui doit mourir? »

Au milieu de la solitude de Savigny, voici qu'apparaît, venant du fond de la Bretagne, attirée par le bruit qui se fait autour du nom d'un frère dont elle ignorait le sort, voici qu'apparaît Lucile, cette sœur dont la douce et mélancolique figure a charmé l'enfance du poète. Mariée et veuve, de plus en plus tourmentée par le malheur, Lucile, « que la nature semblait avoir créée uniquement pour souffrir,... » est maintenant une « femme grevée de la vie, qui a le génie, le caractère et la folie de J.-J. Rousseau. » Il y a quelque chose de saisissant, de fantastique et de funèbre dans ces apparitions de Lucile à travers les *Mémoires :* on éprouve un serrement de cœur en lisant ce livre III, qui contient à la fois le manuscrit si triste de Mme de Beaumont et les lettres douloureuses de Lucile, que rien ne peut consoler de vivre, et qui aspire au repos éternel; nature angélique, inquiète et sombre, esprit troublé, cœur aimant, mélange inexplicable de folie, de grace, de mélancolie et de poésie. Parfois Lucile cherche à soulever, à analyser en quelque sorte les nuages qui obscurcissent son esprit, et elle écrit à son illustre frère les lignes suivantes : « J'ai dans la tête mille idées contradictoires de choses qui me semblent exister et qui n'existent pas, qui ont pour moi l'effet d'objets qui ne s'offriraient que dans une glace, dont on ne pourrait par conséquent s'assurer, quoiqu'on

(1) Mme de Beaumont mourut à la fin de 1826, à Rome, où se trouve son tombeau.

les vît distinctement. » Quand M. de Chateaubriand lui recommande de soigner sa santé, elle répond : « Pourquoi soigner ma santé? je suis comme un insensé qui édifierait une forteresse au milieu d'un désert. »

La mort de Lucile fut aussi triste que sa vie. Durant un voyage de M. de Chateaubriand en 1804, quittant le cloître où elle vivait, elle s'en alla mourir dans une retraite inconnue; un vieux serviteur auquel elle avait été confiée suivit seul son cercueil. Quand M. de Chateaubriand revint, le vieux serviteur était mort, et le frère ne put pas même retrouver les cendres de sa sœur. « Elle m'a quitté, s'écrie-t-il, cette sainte de génie; je n'ai pas été un seul jour sans la pleurer. Lucile aimait à se cacher; je lui ai fait une solitude dans mon cœur : elle n'en sortira que quand je cesserai de vivre... La mort de Lucile atteignit aux sources de mon ame; c'était mon enfance au milieu de ma famille, c'étaient les premiers vestiges de mon existence qui disparaissaient. »

En venant chercher son frère à Savigny, Lucile amenait avec elle une jeune et jolie personne qui venait aussi chercher un époux qu'elle connaissait à peine, l'ayant presque épousé enfant, et aussitôt séparée de lui, depuis huit ans, par le flot des révolutions : c'était Mme de Chateaubriand.

L'auteur d'*Atala* revint avec sa femme et sa sœur s'établir à Paris, à la fin de 1802. Bientôt parut le *Génie du Christianisme*. Nous ne saurions avoir la prétention de disserter de nouveau sur la valeur morale et littéraire d'un livre analysé tant de fois. L'éminent auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, M. Thiers, qui n'est point suspect de fanatisme à l'endroit de M. de Chateaubriand, reconnaît lui-même que, de tous les écrits de ce siècle, celui qui a le plus de chances de vivre est le *Génie du Christianisme*. Du reste, l'auteur des *Mémoires* a épargné la besogne aux commentateurs futurs en s'expliquant fort au long, avec la bonne foi du génie, sur les mérites et les lacunes de son œuvre. Après avoir établi que le *heurt* donné aux esprits par le *Génie du Christianisme* fit sortir le XVIIIe siècle de l'ornière et le jeta pour jamais hors de sa voie; que cet ouvrage contient le germe de toutes les tendances nouvelles, non-seulement sous le rapport du sentiment religieux, mais en matière de critique et de goût littéraire; qu'il a fait naître l'étude comparative des littératures étrangères et des monumens du moyen-âge, il le reconnaît défectueux sous le rapport de l'art. « Je n'avais pas encore vu, dit-il, l'Italie et la Grèce. » L'auteur ajoute que, s'il avait à écrire aujourd'hui le même ouvrage, il le composerait différemment, et il trace le plan d'un nouveau *Génie du Christianisme* au point de vue philosophique et démocratique : « Reste à savoir, dit-il ensuite avec raison, si, à l'époque de l'appari-

tion de ce livre, un autre *Génie du Christianisme*, élevé sur le nouveau plan dont j'indique à peine le tracé, aurait obtenu le même succès. En 1803, lorsqu'on n'accordait rien à l'ancienne religion, qu'elle était l'objet du dédain, que l'on ne savait pas le premier mot de la question, aurait-on été bien venu à parler de la liberté future descendant du Calvaire, quand on était encore meurtri des excès de la liberté et des passions? Bonaparte eût-il souffert un pareil ouvrage? Il était peut-être utile d'exciter les regrets, d'intéresser l'imagination à une cause si méconnue, d'attirer les regards sur l'objet méprisé, de le rendre aimable, avant de montrer comment il était sérieux, puissant et salutaire..... Maintenant, dans la supposition que mon nom laisse quelque trace, je le devrai au *Génie du Christianisme* : sans illusion sur la valeur intrinsèque de l'ouvrage, je lui reconnais une valeur accidentelle : il est venu juste à son moment. Par cette raison, il m'a fait prendre place à l'une de ces époques historiques qui, mêlant un individu aux choses, contraignent à se souvenir de lui. Si l'influence de mon travail ne se borne pas au changement que, depuis quarante années, il a produit parmi les générations vivantes; s'il servait encore à ranimer chez les tard-venus une étincelle des vérités civilisatrices de la terre; si le léger symptôme de vie que l'on croit apercevoir se soutenait dans les générations à venir, je m'en irais plein d'espérance dans la miséricorde divine. Chrétien réconcilié, ne m'oublie pas dans tes prières quand je serai parti; mes fautes m'arrêteront peut-être à ces portes où ma charité avait crié pour toi : Ouvrez-vous, portes éternelles! *Elevamini, portæ æternales!* »

A la suite de ces graves dissertations reparaissent les tableaux de genre. Après avoir peint la vie des salons sous le consulat, M. de Chateaubriand peint la vie de château, au moment où les châteaux, dévastés par la tempête révolutionnaire, commencent à se repeupler. L'auteur du *Génie du Christianisme* se rencontre en voiture de louage avec Mmes de Vintimille et de Fezensac, allant soit au Marais, chez Mme de Labriche, « excellente femme, dont le bonheur n'a jamais pu se débarrasser, » soit à Champlatreux, chez M. Molé, qui rajuste de son mieux le beau domaine de ses pères. Parmi les abeilles qui alors recomposent leur ruche figure Mme de Custines, la châtelaine de Fervaques, « héritière, dit M. de Chateaubriand, des longs cheveux de Marguerite de Provence, femme de saint Louis, dont elle avait du sang..... J'ai vu celle qui affronta l'échafaud d'un si grand courage, je l'ai vue plus blanche qu'une Parque, vêtue de noir, la taille amincie par la mort, la tête ornée de sa seule chevelure de soie, je l'ai vue me sourire de ses lèvres pâles et de ses belles dents, lorsqu'elle quittait Sécheron, près Genève, pour expirer à Bex, à l'entrée du Valais; j'ai entendu son cercueil pas-

ser la nuit dans les rues solitaires de Lausanne, pour aller prendre sa place éternelle à Fervaques. Elle se hâtait de se cacher dans une terre qu'elle n'avait possédée qu'un moment, comme sa vie... »

Un peu plus loin, nous retrouvons Mme la duchesse de Châtillon et Mme Lindsay. Voici la célèbre Julie Talma, Mme de Clermont-Tonnerre, depuis Mme de Talaru, celle qui, en prison, convertit La Harpe. Voici La Harpe lui-même avant et après sa conversion; le grand peintre des *Mémoires* lui consacre un portrait charmant de verve, de finesse et d'éclat. « Il arrivait, dit M. de Chateaubriand, avec trois gros volumes de ses œuvres sous ses petits bras, tout étonné que sa gloire ne triomphât pas des cœurs les plus rebelles. Le verbe haut, la mine animée, il tonnait contre les abus, faisant faire une omelette chez les ministres où il ne trouvait pas le dîner bon, mangeant avec ses doigts, traînant dans les plats ses manchettes, disant des grossièretés philosophiques aux plus grands seigneurs, qui raffolaient de ses insolences; mais, somme toute, esprit droit, éclairé, impartial au milieu de ses passions, capable de sentir le talent, de l'admirer, de pleurer à de beaux vers ou à une belle action, et ayant un de ces fonds propres à porter le repentir. Il n'a pas manqué sa fin : je le vis mourir chrétien courageux, le goût agrandi par la religion, n'ayant conservé d'orgueil que contre l'impiété et de haine que contre la langue révolutionnaire. »

Dans cette même galerie se vient placer un portrait comique du philosophe Saint-Martin, avec lequel l'auteur du *Génie du Christianisme* fut convié une fois à dîner chez le peintre Neveu; le tableau de ce dîner est une excellente caricature. M. de Chateaubriand, esprit net et clair, véritable Gaulois, et sous plus d'un rapport héritier de Montaigne en droite ligne, n'a jamais goûté beaucoup les *Swedenborgs*. Le portrait du digne mystique Saint-Martin se ressent de cette répugnance; voilà pourtant que le peintre est pris d'un remords, il vient de lire une brochure de Saint-Martin, où ce dernier, racontant lui-même ce fameux dîner, dit, en parlant de M. de Chateaubriand : « C'est le seul homme de lettres honnête avec qui je me sois trouvé en présence depuis que j'existe... Au reste, de qui ai-je besoin, excepté de Dieu! » — « M. de Saint-Martin, ajoute gracieusement l'auteur des *Mémoires*, vaut mille fois mieux que moi; la dignité de sa dernière phrase écrase du poids d'une nature humaine sérieuse ma raillerie inoffensive. » Mais l'illustre écrivain est en veine de raillerie : deux pages plus loin, il nous mène au Marais, et nous fait assister aux antiques amours de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot, « représentant, dit-il, l'un et l'autre les opinions et les libertés d'autrefois soigneusement empaillées et conservées : c'était le XVIIIe siècle expiré et marié à sa manière. » Tout cela est peut-être un peu rigoureux.

Tandis que l'auteur du *Génie du Christianisme* se livre à l'observa-

tion satirique des hommes et des choses, le glorieux soldat qui sera bientôt le maître du monde a jeté les yeux sur cette renommée, la seule en ce moment qui brille, même à côté de la sienne, et qui pourtant n'émane point de lui. Il veut se l'approprier et essayer d'en tirer parti. Le premier consul désire causer avec l'auteur du *Génie du Christianisme*. Un jour, dans une fête donnée chez Lucien après la publication du concordat, Bonaparte, écartant la foule, va droit à un homme au large front, qui se tenait debout, immobile, silencieux, le regardant fixement, et, de sa voix sonore, il appelle à lui M. de Chateaubriand. Cette entrevue fut, je crois, la première et la dernière. Le premier consul parla seul, et M. de Chateaubriand n'ouvrit pas la bouche. Le lendemain, Mme Bacciochi lui dit que son frère était enchanté de *sa conversation*, et, quelques jours après, il était nommé secrétaire d'ambassade à Rome, sous la direction du cardinal Fesch. L'auteur des *Mémoires* crayonne avec sa verve ordinaire le personnel de l'ambassade; mais après le satirique vient le poète, quand il s'agit de raconter le voyage à Rome à travers les Alpes et de peindre l'Italie sortant de son sommeil à la voix de Napoléon. Toutefois, au milieu de ces grands effets de style, se glissent encore çà et là de petits croquis que, pour notre part, nous recherchons de préférence comme propres à donner une idée d'un côté moins connu, moins apprécié du génie de l'auteur. Quoi de mieux touché, par exemple, que ce portrait du soldat français chez l'étranger. « Nous sommes de singuliers ennemis; on nous trouve d'abord un peu insolens, un peu trop gais, trop remuans; nous n'avons pas plutôt tourné les talons, qu'on nous regrette. Vif, spirituel, intelligent, le soldat français se mêle aux occupations de l'habitant chez lequel il est logé; il tire de l'eau au puits, comme Moïse pour les filles de Madian, chasse les pasteurs, mène les agneaux au lavoir, fend le bois, fait le feu, veille à la marmite, porte l'enfant dans ses bras ou l'endort dans son berceau. Sa bonne humeur et son activité communiquent la vie à tout; on s'accoutume à le regarder comme un conscrit de la famille. Le tambour bat-il, le garnisaire court à son mousquet, laisse les filles de son hôte pleurant sur la porte, et quitte la chaumière, à laquelle il ne pensera plus avant qu'il soit entré aux Invalides. »

Arrivé à Rome, M. de Chateaubriand est présenté à Pie VII, figure pâle, souffrante et triste; le pontife des tribulations le reçoit avec un volume du *Génie du Christianisme* ouvert sur sa table. Installé ensuite au plus haut étage du palais Lancelotti, le nouveau secrétaire d'ambassade se prépare à s'initier à tous les mystères de la diplomatie. On le charge de délivrer des passeports et de quelques autres fonctions analogues. « Ma mauvaise écriture, dit-il, était un obstacle à mes talens. » Aussi les heures de présence obligées lui étaient pénibles; il les passait à contempler de son troisième étage le beau ciel romain, « heureux,

dit-il, quand il passait quelque enterrement pour me désennuyer. Un jour, du haut de ma croisée, je vis dans l'abîme de la rue le convoi d'une jeune mère; on la portait entre deux rangées de pèlerins blancs, le visage découvert; son nouveau-né, mort aussi, et couronné de fleurs, était couché à ses pieds. »

Mais que lui fait une vie d'inaction et de petites tracasseries qui partout ailleurs lui serait insupportable! N'est-il pas à Rome, dans la cité où chaque minute inspire une émotion nouvelle, éveille un nouveau souvenir? Il serait curieux de comparer les premières impressions de Goethe sur Rome dans sa correspondance aux premières impressions de M. de Chateaubriand dans ses lettres à M. Joubert ou à M. de Fontanes : ce sont les mêmes sentimens, ce sont presque les mêmes mots. « M'y voilà enfin! toute ma froideur s'est évanouie; je suis accablé, persécuté par ce que j'ai vu; j'ai vu, je crois, ce que personne n'a vu, ce qu'aucun voyageur n'a peint. Les sots! les ames glacées! les barbares!... La multitude des souvenirs, l'abondance des sentimens, vous oppressent; votre ame est bouleversée!... » Les séductions de la ville éternelle n'ont jamais perdu de leur puissance sur M. de Chateaubriand; on verra, en lisant dans les *Mémoires* les lettres écrites de Rome à Mme Récamier, comment, vingt-cinq ans après son premier voyage, le grand artiste trouve de nouvelles couleurs pour peindre encore une fois ce qui enchantait sa jeunesse.

Cependant le secrétaire d'ambassade était de plus en plus desservi par le poète. Le cardinal Fesch goûtait peu la diplomatie de M. de Chateaubriand. Fidèle à ses goûts pervers pour les puissances déchues, il avait eu l'audace d'aller faire une visite au roi de Sardaigne après son abdication. Il s'en était suivi un horrible cancan; les diplomates se boutonnaient et disaient : Il est perdu! — Le premier consul dédaigna d'abord ces vétilles; mais l'irritation contre le secrétaire s'augmentant chaque jour, M. de Chateaubriand voulut donner sa démission. Napoléon refusa de se séparer de l'auteur du *Génie du Christianisme*. « Il n'y avait point de place vacante, dit l'auteur des *Mémoires*, il en créa une, et la choisissant conforme à mon existence de solitude et d'indépendance, il me plaça dans les Alpes et me donna une république catholique avec un monde de torrens. » Napoléon envoyait le poète dans le Valais. M. de Chateaubriand venait d'arriver joyeux à Paris et se préparait à partir, salué d'avance par une missive rustique, imposante et naïve, du conseil de la ville de Sion. Le 18 mars 1804, il vient prendre congé aux Tuileries. Bonaparte passe devant lui sans le voir et sans voir personne. « Je fus frappé, dit M. de Chateaubriand, de l'altération de son visage; ses joues étaient dévalées et livides, ses yeux âpres, son teint pâli et brouillé, son air sombre et terrible... » Rentré à son hôtel en sortant du château, il dit à ses amis : « Il se passe là-bas quelque chose d'étrange...» C'était

en effet quelque chose d'étrange qui se préparait. « Une intelligence supérieure, dit admirablement l'auteur des *Mémoires*, n'enfante point le mal sans douleur, parce que ce n'est pas son fait naturel. » Le surlendemain, le 20 mars au matin, sortant du jardin des Tuileries par la porte qui donne sur la rue de Rivoli, M. de Chateaubriand entend un homme et une femme qui criaient : Voici la nouvelle officielle du jugement de la commission spéciale siégeant à Vincennes, qui condamne à la peine de mort le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien. « Ce cri, ajoute-t-il, tomba sur moi comme la foudre; il changea ma vie. »

Ici l'auteur des *Mémoires* s'arrête, et, par une de ces surprises qu'il aime et qu'il nous fait aimer, il franchit trente-quatre ans entre deux chapitres. De 1804 il nous transporte tout à coup en 1838, et nous conduit dans un palais désert, à travers des bois jaunis par l'automne : nous sommes à Chantilly, où l'illustre vieillard promène ses rêveries. « Surpris par la pluie, dit-il, je me suis réfugié sous un hêtre : ses dernières feuilles tombaient comme mes années; sa cime se dépouillait comme ma tête. Il était marqué au tronc d'un cercle rouge, pour être abattu comme moi. Rentré à mon auberge avec une moisson de plantes d'automne, dans des dispositions peu propres à la joie, je vous raconterai la mort de M. le duc d'Enghien, à la vue des ruines de Chantilly... » C'est là en effet qu'il a écrit le chapitre où il fait comparaître à la barre de l'histoire tous les acteurs de ce drame ténébreux, à commencer par le *nommé* Napoléon Bonaparte, accusé d'avoir traîtreusement occis le *nommé* d'Enghien. Parmi les morts injustes qui ont souillé toutes les causes et tous les partis depuis soixante ans, il n'en est guère qui présente un caractère plus odieux que la mort du duc d'Enghien. Plusieurs ouvrages écrits dans ces derniers temps, quelques-uns dans l'intention d'atténuer l'horreur de cette tragique histoire et contenant des pièces que M. de Chateaubriand ne connaissait pas, n'ont pas peu contribué à confirmer en nous l'impression produite par la lecture des *Mémoires*.

Supprimons, en effet, ce respect des noms qui n'a plus de valeur aujourd'hui; laissons de côté cette idée qu'il s'agit du descendant d'une race qui fut autrefois chère à la France; ne voyons dans le dernier des Condé qu'un jeune homme obscur. Voici donc un jeune homme distingué par toutes les qualités de l'esprit et du cœur, bon, spirituel, beau, brave, généreux, chéri de tous ceux qui l'approchent : il vit paisiblement hors de France, au milieu des plaisirs de la chasse et des enivremens de l'amour, car il est marié secrètement à une femme qu'il aime avec passion. Tout à coup, pendant la nuit, une troupe armée investit sa maison. Au moment de tenter, pour le faire échapper, un effort suprême qui eût probablement réussi, un de ses officiers lui dit :

« Monseigneur, y a-t-il quelque chose contre vous? — Il n'y a rien, » répond le jeune homme, et il se laisse prendre. On l'enferme dans une chaise de poste; en chemin, avec une candeur qui fait mal, il se console de sa mésaventure par la pensée que ce sera pour lui une occasion de voir enfin ce glorieux capitaine, dont les exploits ont fait plus d'une fois tressaillir son cœur de Français : il est persuadé que quelques minutes de conversation suffiront pour éclaircir un malentendu, et il n'a d'autre regret que celui de ne pouvoir, à cause de son nom, servir sous le premier général du siècle. Arrivé à Vincennes, il cause gaiement avec le commandant du château, partage son dîner avec un chien favori dont il n'a pas voulu se séparer, et il s'endort ensuite d'un profond sommeil. A onze heures du soir, on le réveille pour lui faire subir un interrogatoire auquel il ne comprend rien, et au bas duquel il écrit pour demander une audience au premier consul. Quelques heures plus tard, il comparaît devant des officiers rassemblés à la hâte, qui viennent seulement d'apprendre son nom et ne savent pas le premier mot des faits qui le concernent; on l'interroge de nouveau, il nie loyalement toute pensée de complot et se retire, ne pouvant encore se persuader qu'il coure un danger sérieux. Quelques instans s'écoulent; le commandant du château vient à lui, une lanterne à la main, et, d'une voix émue, il l'invite à le suivre. En voyant l'escalier étroit et tortueux par lequel on le fait descendre, le jeune homme s'écrie : « Où me conduisez-vous? Si c'est dans un cachot, j'aime mieux mourir tout de suite. — Monsieur, répond le commandant, veuillez me suivre et rappeler tout votre courage. » On arrive au bas de l'escalier; une porte s'ouvre sur un fossé : on entre, et on marche un instant dans le fossé, au milieu des ténèbres de la nuit, par une pluie fine et froide. Au détour du pavillon de la Reine, le jeune homme se trouve tout à coup en face d'un peloton de soldats; à ses pieds, aux lueurs incertaines de trois ou quatre lanternes, il entrevoit une fosse creusée pendant qu'on le *jugeait*, et alors seulement il apprend que cette fosse est pour lui, et qu'il est condamné à mort. La surprise le rend un moment silencieux; mais bientôt, d'une voix calme et ferme, aux lueurs de ces affreuses lanternes et par cette pluie fine et froide, il demande s'il n'y a pas là quelqu'un qui veuille lui rendre un dernier service, en lui prêtant une paire de ciseaux. On lui passe des ciseaux; il coupe une mèche de ses cheveux, l'enveloppe dans du papier avec un anneau d'or et une lettre écrite après son arrivée, sans aucune prévision de ce qui allait suivre. Il confie ce paquet à un officier, en le priant de le faire parvenir à la femme dont la pensée l'occupe en ce terrible moment; il demande ensuite si l'on ne pourrait pas lui faire venir un prêtre : on lui répond que cela est impossible. Sur cette réponse, il se recueille un instant, se préparant à mourir et recommandant son ame à Dieu. Quand il est

prêt, il relève fièrement la tête et fait quelques pas pour venir se placer en face du peloton. On commande le feu, et il tombe sans mouvement, percé de plusieurs balles.

Quelques heures après, le chef de bataillon Harel, commandant du château de Vincennes, écrit au conseiller d'état Réal, chargé d'*instruire l'affaire*, la lettre suivante, qui mérite de passer à la dernière postérité pour lui apprendre ce que devient la justice, quand la liberté n'est plus.

« Vincennes, 30 ventôse, an XII.

« CITOYEN CONSEILLER,

« J'ai l'honneur de vous instruire que l'individu arrivé le 29 du présent au château de Vincennes, à cinq heures et demie du soir, a été, dans le courant de la même nuit, jugé par une commission militaire et *fusilé* (*sic*) à trois heures du matin, et *enterré* dans la place que j'ai l'honneur de commander.

« J'ai l'honneur de vous saluer avec le plus profond respect,

« HAREL. »

On a écrit des volumes de mensonges pour répartir la responsabilité de ce meurtre, chacun des acteurs, directs ou indirects, cherchant à en faire peser la plus forte part sur son voisin. Napoléon, tout en revendiquant dans son testament, par une prétention qui serait un peu étrange si elle était mal fondée, tout en revendiquant pour lui cette responsabilité tout entière, a soin, dans ses entretiens de Sainte-Hélène, de se décharger le plus possible aux dépens de ses conseillers et de ses subordonnés, tant le poids d'un crime est lourd, même à qui se targue de ne le point sentir! M. de Chateaubriand discute ces derniers témoignages. — Que Napoléon ait été trompé d'abord par de faux rapports qui le décidèrent à l'arrestation, cela paraît certain; mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que le jour où le prince arriva à Vincennes, Napoléon savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la fausseté des rapports qui l'avaient décidé à le faire arrêter comme complice du complot de George. Il n'en ordonna pas moins de le mettre à mort, car à qui fera-t-on croire qu'un condamné de cette importance ait pu être exécuté sans un ordre formel du premier consul, que l'ordre soit antérieur ou postérieur à la condamnation? Pourquoi donc ce meurtre? Voici, d'après M. Thiers, les idées qui s'emparèrent malheureusement du premier consul et de ceux qui pensèrent comme lui en cette circonstance, c'est-à-dire au moment où l'on fut obligé de reconnaître qu'on s'était trompé sur la culpabilité du prince. « On tenait un de ces princes de Bourbon auxquels il en coûtait si peu d'ordonner des complots, et qui rencontraient des imprudens ou des fous toujours prompts à se compromettre à leur suite; il en fallait faire un exemple terrible

ou s'exposer à provoquer un rire de mépris de la part des royalistes, en relâchant le prince après l'avoir enlevé. Ils ne manqueraient pas de dire qu'après s'être rendu coupable d'une étourderie en l'envoyant prendre à Ettenheim, on avait eu peur de l'opinion publique, peur de l'Europe; qu'en un mot on avait eu la volonté du crime, mais qu'on n'en avait pas eu le courage. Au lieu de les faire rire, il valait mieux les faire trembler (1). » C'est par de tels sophismes que Napoléon cherchait à étourdir sa conscience au moment de répandre le sang de l'innocent, et c'est ce même Napoléon qui, quelques années plus tard, jugeant sans pitié un acte aussi injuste, mais moins inexplicable que le sien, disait au général Mathieu Dumas, à propos de Salicetti : « Qu'il reste à Naples! Qu'il sache que je n'ai pas assez de puissance pour défendre du mépris et de l'indignation publique les misérables qui ont voté la mort de Louis XVI (2)! » — « Combien de tels spectacles, dit avec raison l'éminent historien du consulat et de l'empire, sont propres à confondre l'orgueil de la raison humaine et à enseigner que le plus transcendant génie ne sauve pas des fautes les plus vulgaires, quand on abandonne aux passions, même pour un seul instant, le gouvernement de soi-même. »

Ce qui, à notre avis, confond encore plus l'orgueil de la raison humaine, c'est qu'au milieu de la consternation produite par la nouvelle inattendue du meurtre de Vincennes, au milieu de l'indignation que chacun témoigne à huis-clos et que beaucoup étaleront plus tard, pas une voix ne s'élève pour protester publiquement contre l'attentat; c'est à qui composera son visage, de crainte que le regard inquiet du maître n'y découvre un blâme secret. Un seul homme, et nous aurions aimé à voir ce souvenir historique se retrouver sous la plume de M. Thiers, un seul homme, M. de Chateaubriand, s'élève au maximum de courage civil compatible avec le temps. Il s'assied à une table, écrit sa démission, et l'envoie. Pendant plusieurs jours, ses amis se succèdent chez lui d'heure en heure pour savoir s'il n'est pas en prison ou fusillé. Triste époque, après tout, malgré l'éclat de ses victoires, malgré ses bienfaits et ses grandeurs, que celle où une démission muette est un acte d'intrépidité qu'un seul homme a le courage d'oser! Malheur, trois fois malheur aux excès d'anarchie qui donnent aux hommes un tel besoin de servitude!

Mais l'outrage aux lois éternelles du juste ne reste jamais impuni. Après avoir énuméré toutes les conséquences, directes ou indirectes, de l'attentat de Vincennes qui concoururent à la ruine de Napoléon, l'auteur des *Mémoires* conclut par ces belles paroles : « Une grave le-

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IV, p. 598.
(2) *Souvenirs du général Mathieu Dumas*, t. III, p. 317.

çon est à tirer de la vie de Bonaparte; deux actions, toutes deux mauvaises, ont commencé et amené sa chute : la mort du duc d'Enghien et la guerre d'Espagne. Il a eu beau passer dessus avec sa gloire, elles sont demeurées là pour le perdre. Il a péri par le côté même où il s'était cru fort, profond, invincible, lorsqu'il violait les lois de la morale en négligeant sa vraie force, c'est-à-dire ses qualités supérieures dans l'ordre et l'équité. Tant qu'il ne fit qu'attaquer l'anarchie et les étrangers ennemis de la France, il fut victorieux; il se trouva dépouillé de sa vigueur aussitôt qu'il entra dans les voies corrompues. Le cheveu coupé par Dalila n'est autre chose que la perte de la vertu. Tout crime porte en soi une incapacité radicale et un germe de malheur. Pratiquons donc le bien pour être heureux, et soyons justes pour être habiles... » Renonçant volontairement aux perspectives d'ambition et de fortune que lui assurait la faveur du premier consul, M. de Chateaubriand rentre dans la carrière littéraire, et mérite l'honneur de figurer en tête de cette petite phalange de *caractères* par qui, sous l'empire, pour employer l'expression d'un célèbre poète de nos jours, M. Victor Hugo, « la dignité royale de la pensée libre fut maintenue. »

L'indépendance de M. de Chateaubriand, sous l'empire, ne fut pas seulement honorable pour son nom, elle fut profitable à son génie. On sait le mot de Napoléon : « J'ai pour moi la petite littérature, la grande est contre moi. » — « A cette époque, dit l'auteur des *Mémoires*, deux choses arrêtaient la littérature à la date du XVIIIe siècle : l'impiété qu'elle tenait de Voltaire et de la révolution, le despotisme dont la frappait Bonaparte. Le chef de l'état trouvait du profit dans ces lettres subordonnées qu'il avait mises à la caserne, qui lui portaient les armes, qui sortaient lorsqu'on criait : Hors la garde! qui marchaient en rang et qui manœuvraient comme des soldats. Toute indépendance semblait rébellion à son pouvoir; il ne voulait pas plus d'émeute de mots et d'idées qu'il ne souffrait d'insurrection. Il suspendit l'*habeas corpus* pour la pensée comme pour la liberté individuelle. . . . . .
La littérature qui exprime l'ère nouvelle n'a régné que quarante ou cinquante ans après le temps dont elle était l'idiome. Pendant ce demi-siècle, elle n'était employée que par l'opposition. . . . . .
La mort du duc d'Enghien eut pour moi l'avantage, en me jetant à l'écart, de me laisser suivre dans la solitude mon inspiration particulière, de m'empêcher de m'enrégimenter dans l'infanterie régulière du vieux Pinde : je dus à ma liberté morale ma liberté intellectuelle. »

La vie de M. de Chateaubriand durant ces dix années de l'empire, ses liaisons d'amitié, ses rapports avec la société d'alors, ses études, l'histoire des publications qui mirent le sceau à sa gloire, et furent les grands événemens littéraires de l'époque, ses courses à travers la

France, certains détails inconnus de son voyage en Orient, ses jours heureux dans la solitude de la Vallée-aux-Loups, les tracasseries que lui suscite la police, l'effet de son fameux article du *Mercure* et de son discours de réception à l'Académie, le mélange d'attraction et de répulsion qu'il éprouve et qu'il inspire dans ses rapports avec le César moderne, tout cela est peint dans les *Mémoires* avec cette variété de couleurs que nous avons déjà tant de fois signalée. A côté du portrait si plaisant de la marquise de Coislin, la dernière des marquises, étude charmante où l'ironie le dispute à la grace, vous trouvez, à propos de Mme de Staël et de certaines souffrances morales que le public n'admet pas, ces lignes d'une philosophie profonde et d'une facture admirable : « Il est fâcheux d'être atteint d'un mal dont la foule n'a pas l'intelligence; au reste, ce mal n'en est que plus vif; on ne l'affaiblit point en le confrontant avec d'autres maux; on n'est pas juge de la peine d'autrui; ce qui afflige l'un fait la joie de l'autre; les cœurs ont des secrets divers incompréhensibles à d'autres cœurs. Ne disputons à personne ses souffrances; il en est des douleurs comme des patries, chacun la sienne. »

Non loin d'une peinture austère et grandiose de la Chartreuse, à la manière de Le Sueur, on rencontre quelques scènes joviales à la façon de Téniers, comme celle-ci, par exemple, destinée à peindre la vie de cocagne que l'auteur mène pendant quelques jours à Lyon, chez un certain épicurien nommé M. Saget :

« Ce M. Saget était la providence des chanoines; il demeurait sur le coteau de Sainte-Foix, dans la région du bon vin.... Cet antique et maigre garçon, jadis marié, portait une casquette verte et un habit de camelot gris, un pantalon de nankin, des bas bleus et des souliers de castor. Il avait beaucoup vécu à Paris, et s'était lié avec Mlle Devienne; elle lui écrivait des lettres fort spirituelles, le gourmandait et lui donnait de très bons conseils; il n'en tenait pas compte.... Certains jours, à Sainte-Foix, on étalait une certaine tête de veau marinée pendant cinq nuits, cuite dans du vin de Madère, et rembourrée de choses exquises. De jeunes paysannes très jolies servaient à table; elles versaient l'excellent vin du cru renfermé dans des dame-jeannes de la grandeur de trois bouteilles. Nous nous abattions, moi et le chapitre en soutane, sur le festin Saget. Le coteau en était tout noir. Notre *dapifer* trouva vite la fin de ses provisions. Dans la ruine de ses derniers momens, il fut recueilli par deux ou trois des vieilles maîtresses qui avaient pillé sa vie, « espèce de femmes, dit saint Cyprien, qui vivent comme si elles « pouvaient être aimées; *quæ sic vivis ut possis adamari.* »

Après nous avoir promenés ainsi de surprise en surprise à travers les détails de sa vie, et conduit sa biographie jusqu'en 1804, M. de Chateaubriand s'arrête et entreprend la biographie de Napoléon, travail

considérable qui, sans prétendre aux proportions d'une histoire complète, n'en forme pas moins une des parties les plus imposantes du monument que l'illustre écrivain laisse après lui. « Je trace, dit l'auteur, l'abrégé et le résumé des actions de Bonaparte; je peins ses batailles, je ne les décris pas. » Cette phrase suffit pour indiquer comment M. de Chateaubriand a compris son travail sur Napoléon. C'est un résumé, mais un résumé dessiné largement et où la couleur abonde.

De même qu'il aimait à s'arrêter sur les détails de sa propre jeunesse, M. de Chateaubriand se complaît d'abord dans le récit des premières années de son héros, dans « l'histoire du Bonaparte inconnu qui précède l'immense Napoléon. » Ayant en main les cartons du cardinal Fesch qui contiennent les cahiers d'études du jeune officier d'artillerie, il y puise des détails curieux sur les idées, les goûts, les aptitudes du César futur, qu'il suit de Brienne à Valence, de Valence à Toulon, et de Toulon à Paris aux journées de vendémiaire. « Après vendémiaire, dit-il, Napoléon entre en plein dans ses destinées; il avait eu besoin des hommes, les hommes vont avoir besoin de lui; les événemens l'avaient fait, il va faire les événemens. Il a maintenant traversé ces malheurs auxquels sont condamnées les natures supérieures avant d'être reconnues, contraintes de s'humilier sous les médiocrités dont le patronage leur est nécessaire : le germe du plus haut palmier est d'abord abrité par l'Arabe sous un vase d'argile. »

Les campagnes d'Italie ne sont qu'esquissées, mais l'esquisse est d'un maître. Napoléon y apparaît dans la fleur de son génie, tour à tour général, administrateur, diplomate, philosophe, artiste, s'occupant du pape et du pacha de Scutari, des Maïnotes et du directoire, écrivant à Carnot d'admirables dépêches, et, entre deux batailles, préparant des plans de fête en l'honneur de Virgile et de l'Arioste, s'inquiétant des tableaux et des manuscrits de Venise, et veillant à la remonte de sa cavalerie ou aux fraudes de ses fournisseurs, « tout cela, dit M. de Chateaubriand, au milieu de l'Italie, devenue une fournaise où nos grenadiers vivent dans le feu comme des salamandres. »

Dans son récit de la campagne d'Égypte, M. de Chateaubriand, avec cette faculté d'association d'idées qui lui est propre, entremêle aux exploits de Bonaparte tous les grands souvenirs historiques ou épiques qui se rattachent à la terre des Pharaons. A chaque page, le héros moderne et ses lieutenans se croisent avec Sésostris, Alexandre, Ptolémée, Saladin, saint Louis, Renaud, Tancrède, et, au milieu de ce luxe d'évocations poétiques, l'historien n'oublie aucun de ces petits détails de mœurs qui aident à caractériser les hommes et les situations. « Dis à Ledoux, écrivait alors un maréchal-des-logis peu enthousiaste de l'Égypte, qu'il n'ait jamais la faiblesse de s'embarquer pour venir dans ce maudit pays; » ce qui n'empêche pas nos soldats de battre des mains aux ruines

de Thèbes. Plus loin, Bonaparte écrit au général Dugua : « Vous ferez, citoyen général, trancher la tête à Abdalla-Aga, ancien gouverneur de Jaffa. D'après ce que m'ont dit les habitans de Syrie, c'est un monstre dont il faut délivrer la terre... Vous ferez fusiller les nommés Hassan, Jousset, Ibrahim, Saleh, Mahomet, Moustapha, Mahamet, tous mamelouks..... » Au sultan du Darfour, il écrit : « Je désire que vous me fassiez passer *deux mille esclaves* mâles, ayant plus de onze ans. » — Il aimait les esclaves, dit M. de Chateaubriand.

Cependant Napoléon voit barrer sa fortune à Saint-Jean-d'Acre. « Arrêté, dit son illustre biographe, aux frontières orientales de l'Asie, il va saisir d'abord le sceptre de l'Europe pour chercher ensuite au nord, par un autre chemin, les portes de l'Himalaya et les splendeurs de Cachemire. » Citant sa belle lettre à Kléber pour lui remettre le commandement de l'armée d'Égypte, M. de Chateaubriand ajoute : « Jamais le guerrier n'a retrouvé d'accens pareils; c'est Napoléon qui finit. L'empereur, qui suivra, sera sans doute plus étonnant encore, mais combien aussi plus haïssable! Sa voix n'aura plus le son des jeunes années; le temps, le despotisme, l'ivresse de la prospérité, l'auront altérée... »

Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails de la grande esquisse que l'auteur des *Mémoires* consacre à l'empire; « songe immense, dit-il quelque part, mais rapide comme la nuit désordonnée qui l'avait enfanté. » Le sentiment toujours présent de la catastrophe qui terminera si brusquement cette merveilleuse destinée donne au récit de l'écrivain le caractère d'un chant funèbre dont la ritournelle plaintive ramènerait sans cesse à l'idée de la fragilité de l'homme et de la grandeur de Dieu. Ainsi, le peintre n'a pas plutôt esquissé la victoire d'Austerlitz, qu'il ajoute immédiatement un dernier trait qui nous reporte à Waterloo : « Napoléon, dit-il, après sa victoire, ordonne de bâtir le pont d'Austerlitz, et le ciel ordonne à Alexandre d'y passer. » Plus loin, l'empereur est arrivé à l'apogée de sa fortune; il a obtenu la seule chose qui lui manquait : il a épousé la fille des Césars. « Le passé, dit l'historien, se réunit à l'avenir; en arrière comme en avant, Napoléon est désormais le maître des siècles, s'il se veut enfin fixer au sommet; mais il a la puissance d'arrêter le monde et n'a pas celle de s'arrêter : il ira jusqu'à ce qu'il ait conquis la dernière couronne qui donne du prix à toutes les autres, la couronne du malheur..... » Un fils lui naît; on le baptise roi de Rome, et « de ce fils, éclos, comme les oiseaux du pôle, au soleil de minuit, il ne restera qu'une valse triste, composée par lui-même à Schœnbrunn et jouée sur des orgues, dans les rues de Paris, autour du palais de son père. »

C'est ainsi que M. de Chateaubriand raconte ou plutôt chante la vanité des grandeurs humaines dans la personne du plus grand des

hommes. S'il esquisse une bataille, en même temps qu'il n'oublie rien de ce qui peut exprimer la séduction fiévreuse du combat, il n'oublie rien non plus de ce qui peut inspirer l'horreur philosophique de ces férocités guerrières. Voyez, par exemple, la fin de la bataille de Wagram. « Napoléon oppose sa volonté à la victoire hésitante; il la ramène au feu comme César ramenait par la barbe au combat ses vétérans étonnés. Neuf cents bouches de bronze rugissent; la plaine et les maisons sont en flammes; de grands villages disparaissent; l'action dure deux heures. Dans une seule charge, Lauriston marche au trot à l'ennemi, à la tête de cent pièces de canon. Quatre jours après, on ramassait au milieu des blés des militaires qui achevaient de mourir aux rayons du soleil sur des épis piétinés, couchés et collés par du sang. »

« Ces énormes batailles de Bonaparte, dit-il ailleurs, sont au-delà de la gloire; l'œil ne peut embrasser ces champs de carnage, qui en défilive n'amènent aucun résultat proportionné à leurs calamités. L'Europe, à moins d'événemens imprévus, est pour long-temps dégoûtée de combats. Napoléon, en l'exagérant, a tué la guerre.... Si la vie militaire enseigne quelques vertus, elle en affaiblit plusieurs : le soldat trop humain ne pourrait accomplir son œuvre; la vue du sang et des larmes, les souffrances, les cris de douleur, l'arrêtant à chaque pas, détruiraient en lui ce qui fait les Césars, race dont, après tout, on se passerait volontiers. »

Plus loin, à propos d'une ville prise d'assaut, inondée de sang, et rendue après la paix, il s'écrie : « Ridicules et inutiles meurtres de la guerre! » Comparons cela aux réflexions inspirées à M. Thiers par la bataille d'Eylau. « Ainsi, dit l'historien, dans cette journée fatale, près de quarante mille hommes des deux côtés avaient été atteints par le feu et le fer. C'est la population d'une grande ville détruite en un jour! Triste conséquence des passions des peuples! passions terribles, qu'il faut s'appliquer à bien diriger, mais non pas chercher à éteindre! » M. Thiers a raison aussi à son point de vue; il y a certainement quelque chose de précieux dans ce qui apprend à mépriser la mort. Personne n'a mieux décrit que M. Thiers tout ce que le génie de la guerre enfante de combinaisons merveilleuses, tout ce qu'il remue dans les ames de sentimens énergiques, et parfois de dévouemens sublimes. Nous nous rappelons une page de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* où, après avoir peint les réjouissances qui suivirent la bataille d'Austerlitz, l'auteur s'écrie : « Et de quoi serait-on joyeux, en effet, si on ne l'était de pareilles choses! » C'est en effet une belle chose que la bataille d'Austerlitz, quoiqu'il y ait des choses plus belles encore; mais n'est-il pas curieux de voir les idées guerrières qui firent la grandeur du passé s'incarner en quelque sorte dans un homme des races nouvelles, dans M. Thiers, tandis que c'est M. de Chateaubriand, le descendant des

preux bardés de fer, qui, les yeux tournés vers l'avenir, s'écrie : « Ridicules et inutiles meurtres de la guerre! »

Ce n'est pas le seul point par lequel il sera intéressant de comparer les puissantes et poétiques ébauches de M. de Chateaubriand sur l'empire à l'ouvrage dans lequel M. Thiers a déployé toutes les grandes qualités de son esprit : science, bon sens, vivacité, lucidité, simplicité, qualités d'autant plus admirables, qu'elles deviennent de plus en plus rares. Les deux écrivains se rencontreront parfois dans l'expression différente des mêmes idées. Ainsi, le beau portrait, le portrait définitif de Napoléon, celui que M. de Chateaubriand a tracé après Sainte-Hélène, dans un moment où le peintre, dégagé de tout esprit de parti, affranchi de toute animosité personnelle, réconcilié avec son glorieux modèle par l'attrait du malheur, qui fut toujours si grand sur lui, pensait avant tout à être juste, à être vrai, à écrire, non pour le *jour*, mais pour le *temps;* ce portrait n'est guère que le développement ingénieux, brillant, grandiose, éloquent, de l'opinion que M. Thiers formule ainsi dans son histoire : « Chacun se demandera comment on pouvait déployer tant de prudence dans la guerre, si peu dans la politique; et la réponse sera facile : c'est que Napoléon fit la guerre avec son génie, la politique avec ses passions. »

Cependant, si M. Thiers fait très bien sentir comment les passions de Napoléon compromettaient souvent sa politique, ce qui jusqu'ici du moins manque dans l'ouvrage de l'éminent historien, c'est le tableau du funeste effet moral et social produit par la passion qui, chez Napoléon, dominait toutes les autres : le goût de l'arbitraire, la passion du pouvoir absolu avec ses accompagnemens obligés, le dédain du droit, l'incrédulité pour toute idée généreuse, l'indifférence pour la dignité d'autrui, le mépris des hommes, et ce caractère qui pouvait s'élever et s'élevait souvent jusqu'à la clémence, jusqu'au pardon, mais qui n'admit jamais la sincérité d'une contradiction loyale, le respect d'une résistance consciencieuse. Il y a dans les *Souvenirs* du général Mathieu Dumas, que nous citions tout à l'heure, une page qui nous semble rendre parfaitement ce côté dur, aride et sceptique de la nature napoléonienne. Nous sommes dans l'île de Lobau, au début même de la bataille de Wagram. Napoléon vient de serrer dans ses bras le maréchal Lannes, brisé par un boulet, en s'écriant : « Voilà donc comme tout finit! » et il est occupé à diriger sa bataille. Le général Dumas arrive pour lui rendre compte du passage de divers corps et de l'approche de l'armée d'Italie. « Fort bien, lui dit l'empereur, nous sommes en mesure; » et il se mit, dit le général, à se promener sur le gazon, les mains derrière le dos, en me faisant diverses questions; puis, changeant tout à coup de sujet, il me dit : « Général Dumas, vous étiez de ces imbéciles qui croyaient à la liberté? — Oui, sire, j'étais et je suis encore de ceux-là.

— Et vous avez travaillé à la révolution comme les autres, par ambition? — Non, sire, et j'aurais bien mal calculé, car je suis précisément au même point où j'étais en 1790. — Vous ne vous êtes pas bien rendu compte de vos motifs; vous ne pouvez pas être différent des autres: l'intérêt personnel est toujours là. Tenez, voyez Masséna : il a acquis assez de gloire et d'honneurs; il n'est pas content; il veut être prince, comme Murat et Bernadotte. Il se fera tuer demain pour être prince; c'est le mobile des Français : la nation est essentiellement ambitieuse et conquérante. »

Cette conversation au bruit du canon, au milieu des horreurs d'une bataille, a bien son prix, et l'on conçoit que les opinions philosophiques de Napoléon, réagissant d'abord autour de lui et se répandant ensuite dans tous les rangs de la hiérarchie politique et administrative, aient produit un régime social tellement contraire au fond, malgré son éclat extérieur, à l'indépendance et à la dignité de l'homme, que la ruine de ce système de gouvernement a été accueillie sans regret, il faut bien le dire, parce que cela est vrai, a été accueillie sans regret, non-seulement par les ennemis de la France, mais par tout ce que la France et l'Europe comptaient d'esprits élevés et de cœurs généreux. Béranger, Lafayette et Carnot pleuraient en voyant entrer les Russes à Paris, mais Béranger, Lafayette et Carnot se réjouissaient, ils le déclarent eux-mêmes, de la chute du régime impérial.

Nous, hommes de la génération nouvelle, qui n'avons point vu ces temps d'oppression, d'étouffement systématique de toute pensée courageuse et libre, nous n'avons gardé souvenir que des malheurs de la patrie, et, au lieu de demander compte à Napoléon des désastres de la France, au lieu de lui dire ce qu'il disait à la république en la brisant : « Qu'avez-vous fait de cette France que je vous ai laissée si brillante? » nous sommes tentés de l'admirer d'autant plus qu'il est tombé de plus haut; mais nous oublions qu'il avait entraîné avec lui la patrie au bord de l'abîme, nous oublions que les hommes et les gouvernemens ne tombent que par leur faute et sont responsables de leur chute; que ni la trahison ni l'étranger n'auraient suffi à renverser Napoléon, s'il ne s'était renversé lui-même en détruisant peu à peu tout ce qui faisait sa force. L'invasion ne renverse jamais les gouvernemens qui ont leur racine dans les affections des peuples, et, si la France eût voulu obstinément garder Napoléon, elle l'eût gardé, malgré l'étranger; mais la France l'abandonna, parce qu'il avait fait peser sur elle un joug devenu intolérable, car il se faisait sentir en tout et partout. « Lorsqu'on vante le despotisme, dit avec raison Benjamin Constant, l'on croit toujours n'avoir de rapports qu'avec le despote, mais on en a d'inévitables avec tous les agens subalternes. Il ne s'agit plus d'attribuer à un seul homme des facultés distinguées et une équité à toute épreuve, il faut

supposer l'existence de cent ou deux cent mille créatures angéliques au-dessus de toutes les faiblesses et de tous les vices de l'humanité. »

Si, à travers toute cette poésie de victoires et de conquêtes qui nous masque la vie de chaque jour sous l'empire, on veut se faire une idée de la *prose* de ce temps-là, qu'on lise, par exemple, certaines parties des *Mémoires* de M. de Rovigo, le dernier ministre de la police impériale, vrai soldat, brave comme tous les soldats, point méchant du reste, mais aveuglément dévoué à Napoléon, appliquant avec un sang-froid imperturbable et expliquant avec une parfaite candeur les principes de son maître en matière de gouvernement. En prenant la direction de la police, M. de Rovigo commence par diviser les hommes en deux classes, ceux que l'on séduit avec de l'argent et ceux que l'on gagne par les femmes. « J'ai connu, dit-il, des agens tellement adroits dans cette corruption (celle de l'argent), qu'ils rendaient joueur celui qui leur résistait, lui gagnaient tout son argent, lui en gagnaient même à crédit, et, lorsqu'ils l'avaient mis dans cet état, ils composaient avec lui, et il faut avouer, à la honte des hommes, qu'ils réussissaient presque toujours. » Sur ce principe fondamental, le ministre organise un vaste système d'espionnage qu'il nous expose avec beaucoup de détails, et qui, embrassant toutes les classes de la société, lui permet d'avoir le taux de toutes les consciences et d'atteindre immédiatement tous les genres de délit contre la majesté impériale. Quand il a organisé ses espions, il s'occupe d'avoir *ses littérateurs* pour diriger l'esprit public, louer l'empereur, fabriquer de fausses nouvelles, démentir les vraies, etc. « M. Esménard, dit-il, était un homme d'un talent supérieur, qu'il me consacra tout entier, ainsi que son temps; il m'a servi fidèlement. » Non content d'avoir ses littérateurs, le ministre de la police veut qu'ils soient de l'Académie. « Je me mis dans la tête, dit-il, de faire mettre quelques-uns des *miens* sur les rangs, non pas par amour-propre, mais pour avoir les moyens de repousser les attaques qui me seraient venues de ce côté... Je m'employai si bien pour M. Esménard, que je lui fis donner une majorité de suffrages, *sans laquelle* (le ministre veut parler de sa protection, car autrement il y aurait un non-sens), sans laquelle il aurait infailliblement été rejeté. » M. de Rovigo place aussi, non pas (Dieu nous en garde) parmi *ses littérateurs à lui*, mais parmi ses protégés à l'Académie, M. de Chateaubriand, qu'il prétend avoir fait nommer; mais le général se flatte un peu dans cette circonstance : tout le monde sait que M. de Chateaubriand fut nommé sur un mot d'assentiment de la part de Napoléon.

Les personnes et les choses apparaissent parfois à M. de Rovigo sous le jour le plus singulier. Ainsi, par exemple, Mme de Chevreuse, invitée au nom de l'empereur à entrer au service de la reine détrônée de l'Espagne, répond qu'elle n'est pas faite pour être geôlière. « Tout le

monde blâma, dit M. de Rovigo, cette manière de refuser. » Sous ce rapport, l'ex-ministre peut avoir raison; « mais, ajoute-t-il, cette désapprobation ne suffisait pas, on fut obligé de rendre compte du fait à l'empereur, et Mme de Chevreuse fut exilée. » Ceci devient un peu plus fort; voici qui est mieux. « J'ai été, dit le ministre, sollicité pendant trois ans pour demander son rappel, et j'avoue que je ne concevais pas que l'on mît tant de *bassesse* à le demander après s'être conduit avec tant d'insolence. » Ainsi, pour M. de Rovigo, la *bassesse* consiste à réclamer pendant trois ans contre la violation de sa liberté au mépris de toute espèce de justice, car quel est celui des décrets impériaux ou des sénatus-consultes, si nombreux qu'ils soient, qui autorise à exiler pendant trois ans les gens coupables d'avoir refusé même impoliment une fonction qui ne leur convenait pas?

Avec de telles notions du droit, comment s'étonner que M. de Rovigo voie dans la guerre d'Espagne, non-seulement un acte de haute politique, mais une grande et bonne action? « Tout le mal, dit-il, a été dans la forme. » Qu'un général enlève à la baïonnette un vieux pontife, qui n'a d'autre défense que la majesté de ses années et de sa tiare, qu'on le mette dans une malle-poste fermée à clé, et qu'on l'amène à Fontainebleau, où on le met également sous clé comme un conscrit réfractaire, et tout cela parce que ce vieillard refuse de consentir à ce qu'on lui prenne ses états et qu'on dirige sa foi, — notre ministre de la police trouve que c'est la chose la plus naturelle du monde; le pape n'est pour lui qu'un vieux rebelle entêté et imbécile. « Le conclave le canonisera peut-être, dit-il agréablement, mais l'histoire le jugera. » A côté de cette politique d'estafier, plaçons ces terribles paroles de M. de Chateaubriand : « Le pape entra dans le château (Fontainebleau), il y fit entrer avec lui la justice céleste; sur la même table où Pie VII appuyait sa main défaillante, Napoléon signa son abdication. »

M. de Rovigo est curieux à étudier dans ses idées sur la liberté religieuse. Ainsi un cardinal, un grand-vicaire et quelques prêtres s'avisent d'avoir dans leur poche la bulle d'excommunication lancée par Pie VII contre les violateurs de son droit et de sa personne. « Dans tout autre pays qu'en France, dit le ministre avec un aplomb merveilleux, le gouvernement eût puni ces prêtres comme des ennemis du repos public, mais on se contenta de les enfermer comme des *fous dangereux*. » Plus loin, Napoléon assemble un concile, mais le concile ne marchait point au pas. « C'est alors seulement, dit M. de Rovigo, que l'empereur m'ordonna de tourner les regards de mon administration vers le concile qu'il m'avait expressément recommandé de laisser à lui-même.... » Le ministre se mit sur-le-champ à chercher pourquoi le concile va mal. « J'en trouvai bientôt le motif, dit-il, dans l'influence funeste qu'avaient prise sur leurs collègues trois ou quatre évêques... Je reçus

ordre de les mettre à Vincennes, et cela fut fait le même jour. » M. de Rovigo oublie de nous dire qu'après cet acte de vigueur le concile ne marcha pas davantage.

On conçoit sans peine tout ce qu'un gouvernement, dirigé par de tels principes, dut commettre de vexations, tout ce qu'il dut exciter, accumuler de répulsions chez tous ceux que la vie militaire n'absorbait pas; or, il est bon que ce mauvais côté de l'empire soit aussi mis au grand jour, cela est bon de tout temps, et particulièrement dans un temps où l'anarchie, constamment suspendue sur nos têtes, menace encore une fois de dégoûter les hommes de la liberté, le plus précieux des biens, de la liberté, principal ressort de la vie sociale, sans lequel l'ordre n'est qu'une mécanique grossière qui s'use bientôt par le frottement.

Les *Mémoires* de M. de Chateaubriand nous montreront souvent le revers de cette brillante médaille de l'empire. On désirera peut-être quelquefois plus d'impartialité dans certains détails, une distribution plus équitable de la louange et du blâme, mais on sera forcé de reconnaître que tous les sentimens exprimés par l'illustre écrivain sont nobles et généreux. On aimera à le voir admirateur des grandes choses, ne laisser passer aucune iniquité, si petite qu'elle soit, sans la flétrir, dût-il exagérer un peu la part de responsabilité de Napoléon. Nul n'est despote sans encourir une immense responsabilité. Ainsi, dans un des plus beaux livres des *Mémoires*, dans le livre X, consacré à Mme Récamier, vous trouverez l'histoire d'un pauvre pêcheur d'Albano, injustement fusillé par ordre des autorités impériales, et dont la mort inspire à M. de Chateaubriand quelques lignes admirables : « Pour dégoûter des conquérans, dit-il, il faudrait savoir tous les maux qu'ils causent; il faudrait être témoin de l'indifférence avec laquelle on leur sacrifie les plus inoffensives créatures dans un coin du globe où ils n'ont jamais mis le pied. Qu'importaient aux succès de Bonaparte les jours d'un pauvre faiseur de filets des états romains? Sans doute il n'a jamais su que ce chétif avait existé; il a ignoré, dans le fracas de sa lutte avec les rois, jusqu'au nom de sa victime plébéienne. Le monde n'aperçoit en Napoléon que des victoires; les larmes dont les colonnes triomphales sont cimentées ne tombent point de ses yeux. Et moi je pense que, de ces souffrances méprisées, de ces calamités des humbles et des petits, se forment, dans les conseils de la Providence, les causes secrètes qui précipitent du faîte le dominateur. Quand les injustices particulières se sont accumulées de manière à l'emporter sur le poids de la fortune, le bassin descend. Il y a du sang muet et du sang qui crie : le sang des champs de bataille est bu en silence par la terre; le sang pacifique répandu jaillit en gémissant vers le ciel : Dieu le reçoit et le venge. Bonaparte tua le pê-

cheur d'Albano; quelques mois après, il était banni chez les pêcheurs de l'île d'Elbe, et il est mort parmi ceux de Sainte-Hélène. »

Ce n'est pas que M. de Chateaubriand méconnaisse les grandeurs de l'empire, il est trop Français et trop poète pour rester insensible au magnifique spectacle qu'offrit un instant la patrie, lorsque, après la submersion du vieux monde, les flots de l'anarchie s'étant retirés, « Napoléon parut à l'entrée d'un nouvel univers, comme ces géans que l'histoire profane et sacrée nous peint au berceau de la société, et qui se montrèrent à la terre après le déluge. » La France devenue la reine des nations, Napoléon lui donnant en échange de sa liberté, non-seulement l'empire du monde, mais des institutions, un code, une administration, des monumens, des routes, des améliorations de toutes sortes qui ont survécu aux jours des revers; Napoléon constitué malgré lui le missionnaire armé de la révolution qu'il reniait, répandant la France nouvelle à travers la vieille Europe, comme autrefois Alexandre répandait la Grèce à travers l'Asie, et, après cette course de comète, « de même qu'Alexandre disparut dans les lointains pompeux de Babylone, de même Napoléon, se perdant dans les fastueux horizons de la zone torride; l'homme d'une réalité si puissante s'évaporant à la manière d'un songe, et la poésie de sa vie égalée seulement par la poésie de sa mort : » tout cela est vivement senti et merveilleusement exprimé dans les *Mémoires* de M. de Chateaubriand.

Mais ce qui manquait à ces grandeurs, mais la plaie secrète qui corrodait ces félicités passagères, mais le côté immoral de cette brillante histoire de quinze ans, l'absence de principes, le culte de la force trop souvent substitué à l'amour de l'humanité et à la religion du droit, la foi des traités devenue une dérision, la gloire militaire envisagée comme but, et menaçant de faire reculer l'Europe de quatre siècles; à l'intérieur, la servitude avec tous les vices qu'elle engendre; à l'extérieur, les peuples foulés aux pieds, conquis, rendus, reconquis, échangés, partagés au gré des caprices de la guerre, les souverains s'humiliant sous le glaive et se confondant, la haine au cœur, en adulations lâches, en protestations menteuses, jusqu'au jour où la fortune leur permettra d'insulter ce qu'ils avaient adoré; le sentiment du juste et de l'injuste s'altérant parmi les masses au contact des perfidies les plus scandaleuses et des reviremens les plus inattendus; l'Europe entière marchant au nom du droit, sous le drapeau de la France, à l'assaut de la Russie, et, quelques mois après, l'Europe entière virant de bord et marchant avec la Russie au nom du droit contre la France; en fin de compte, la patrie, dépouillée de toutes ses conquêtes, épuisée de combats, saignée aux quatre membres et condamnée à subir en frémissant les douleurs et l'affront du joug étranger : voilà des faits inséparables

de l'histoire de l'empire et qui atténueront aux yeux de la postérité ce qu'il y eut d'injuste dans la fameuse brochure de 1814, par laquelle M. de Chateaubriand inaugura son avénement à la vie politique. Nous avons nous-même, du vivant de l'auteur, parlé ailleurs avec assez de liberté de ce qui nous choquait dans cette brochure pour que ce nous soit un devoir de rappeler ici les circonstances qui en expliquent l'emportement et la violence. « Ces circonstances, dit lui-même M. de Chateaubriand, ne laissaient à personne le sang-froid nécessaire pour prononcer un jugement impartial; on ne voyait que la moitié du tableau, les défauts étaient en saillie dans la lumière, le reste était plongé dans l'ombre. » Nous ajouterons que, s'il était permis à quelqu'un d'attaquer avec colère Napoléon vaincu, mais redoutable encore, c'était certainement à l'homme qui, presque seul, avait refusé de s'atteler au char du triomphateur.

Nous glisserons rapidement sur la partie des *Mémoires* qui traite de la restauration et du gouvernement de juillet. Cette période de la vie de M. de Chateaubriand est la plus connue. Personne n'ignore le rôle politique de l'illustre écrivain de 1814 à 1830. M. de Chateaubriand, on le sait, se mit d'abord à la tête du parti du passé, à la tête de ce parti qui a perdu la restauration; mais il se mit à sa tête dans l'espoir de lui faire accepter les nécessités du présent et admettre dans une certaine mesure les tendances de l'avenir. On sait aussi, — et un publiciste distingué, M. Duvergier de Hauranne, le rappelait encore il y a quelques mois en combattant les erreurs qui ont perdu à leur tour la monarchie de juillet (1), — on sait que le premier homme qui, en France, après l'empire, a posé et développé avec autant d'éclat que de vigueur les principes qui seuls auraient pu faire vivre encore la monarchie représentative, c'est l'auteur de *la Monarchie selon la charte*, livre peu homogène, mais dont la première partie, dit très bien M. Duvergier de Hauranne, doit obtenir grace pour la seconde. C'est dans cette première partie que M. de Chateaubriand, au grand scandale des libéraux de la restauration, tous occupés alors de renforcer le pouvoir royal, déclare, « qu'il n'y a point de gouvernement représentatif sans la liberté de la presse; qu'il n'y a point de gouvernement représentatif, si l'opinion publique n'est la source et le principe du ministère, *principium et fons;* qu'il n'y a point de gouvernement représentatif, si la royauté irresponsable ne se résigne à abandonner la direction du pouvoir aux ministres, sur qui seuls pèse la responsabilité. » L'auteur de *la Monarchie selon la charte* professait encore que « l'initiative est une attribution parlementaire, et que la loi ne doit être proposée au nom du roi que dans des cas extraordinaires. »

(1) *De la Réforme parlementaire*, p. 35.

Ainsi pensait et parlait en 1816 M. de Chateaubriand, posant au début même du gouvernement constitutionnel tous les principes dont l'abandon devait faire tomber successivement deux monarchies. Qu'après cela il y eût dans le catéchisme politique de l'illustre publiciste des erreurs, des contradictions, de fâcheuses concessions aux idées contre-révolutionnaires, nous ne le contestons point; mais ce qui est également incontestable, c'est que la donnée fondamentale du livre était d'une intelligence supérieure, qui ne se trompe point sur l'esprit de son siècle, et comprend que ni les baïonnettes, ni le droit divin, ni la corruption, ne suffisent aujourd'hui pour servir de base à un gouvernement.

On sait avec quelle ardeur les royalistes, tant qu'ils furent dans l'opposition, adoptèrent et proclamèrent les doctrines de leur chef; on sait aussi avec quel empressement, une fois au pouvoir, ils déposèrent le masque libéral dont ils avaient paré leur polémique. Quant à M. de Chateaubriand, partout et toujours il maintint les maximes qui ont fait l'honneur de sa vie politique, partout et toujours il fut l'homme de la libre discussion, animé d'une confiance généreuse dans la puissance de la vérité par elle-même, dans la compétence de la raison publique et le progrès de l'esprit humain. Tout le monde a gardé souvenir de ses beaux combats, de ses magnifiques discours en faveur de la liberté de la presse. C'est cette constance dans la défense du droit de discussion qui inspirait à Carrel tant de sympathie et de respect pour M. de Chateaubriand, et lui faisait adresser, en 1834, à ce vétéran glorieux de la liberté, des paroles qui aujourd'hui encore, hélas! n'ont rien perdu de leur *actualité*. « Ce que vous avez voulu depuis trente ans, monsieur, ce que je voudrais, s'il m'est permis de me nommer après vous, c'est assurer aux intérêts qui se partagent notre belle France une loi de combat plus humaine, plus civilisée, plus fraternelle, plus concluante que la guerre civile, et il n'y a que la discussion qui puisse détrôner la guerre civile. Quand donc réussirons-nous à mettre en présence les idées à la place des partis, et les intérêts légitimes et avouables à la place des déguisemens de l'égoïsme et de la cupidité? Quand verrons-nous s'opérer par la persuasion et par la parole ces inévitables transactions que le duel des partis et l'effusion du sang amènent aussi par épuisement, mais trop tard pour les morts des deux camps, et trop souvent pour les blessés et les survivans. »

On a vu dans *le Congrès de Vérone*, qui est un extrait des *Mémoires*, une portion de l'histoire de la restauration; le reste est écrit dans la même forme, tour à tour familière et grave, mélangée de correspondances, de tableaux, de portraits et de récits. L'auteur nous fait souvent pénétrer dans les coulisses de ce grand théâtre du monde, et il nous montre en déshabillé tous les personnages plus ou moins célèbres qu'il a rencontrés sur son chemin à Paris, à Berlin, à Londres, à Rome, dans

sa carrière de journaliste, de ministre et d'ambassadeur. C'est là que se déploie cette verve satirique, impitoyable pour tout ce qui est vil, et si prompte à saisir le côté ridicule des hommes et des choses. Il y a dans les *Mémoires* un portrait charmant de l'auteur peint par lui-même, dans lequel nous trouvons ce passage peu rassurant pour nous tous (et le nombre en est grand) qui avons reçu de M. de Chateaubriand des brevets d'immortalité. « Poli, laudatif, admiratif pour les suffisances qui se proclament intelligences supérieures, mon mépris caché rit et place sur tous ces visages enfumés d'encens des masques de Callot. » On trouvera beaucoup de ces masques dans la dernière partie des *Mémoires* à partir de 1830, ce qui n'empêche pas M. de Chateaubriand de rester jusqu'au dernier moment l'homme du rêve, l'artiste épris des beautés de la nature, le chantre inspiré des destinées humaines, des splendeurs éteintes du passé, des agitations du présent et des espérances de l'avenir.

S'il est un parti politique qui espère accaparer M. de Chateaubriand et trouver dans les *Mémoires* un plaidoyer en sa faveur, ce parti sera singulièrement détrompé; l'auteur des *Mémoires* ne relève que de lui. « Respectant le malheur, dit-il, et me respectant moi-même, respectant ce que j'ai servi et ce que je continuerai de servir au prix du repos de mes vieux jours, je craindrais de prononcer vivant un mot qui pût blesser des infortunes ou même détruire des chimères; mais, quand je ne serai plus, mes sacrifices donneront à ma tombe le droit de dire la vérité. Mes devoirs seront changés; l'intérêt de ma patrie l'emportera sur les engagemens de l'honneur dont je serai délié. Aux Bourbons appartient ma vie, à mon pays appartient ma mort. »

Les dernières pages des *Mémoires* sont imposantes, mais tristes. Après avoir énuméré tous les signes de décomposition sociale, tous les symptômes de la grande et universelle maladie d'un monde qui se dissout, M. de Chateaubriand s'écrie : « D'autres hommes ne sont pas cachés derrière les hommes actuels; si tout changeait demain avec la proclamation d'autres principes, nous ne verrions que ce que nous voyons : rêveries dans les uns, fureurs dans les autres, également impuissantes, également infécondes. » Cependant l'illustre écrivain ne désespère pas de l'avenir. « Un avenir sera, dit-il, un avenir puissant, libre, dans toute la plénitude de l'égalité évangélique; mais il est loin encore, loin au-delà de tout horizon visible... Avant de toucher au but, avant d'atteindre l'unité des peuples, la démocratie naturelle, il faudra traverser la décomposition sociale : temps d'anarchie, de sang peut-être, d'infirmité certainement. Cette décomposition est commencée; elle n'est pas prête à reproduire de ses germes non encore assez fermentés le monde nouveau. »

Cette conclusion funèbre nous condamnerait, nous, générations de

passage, déshéritées à la fois de ce qui n'est plus et de ce qui n'est pas encore, à consumer inutilement nos jours dans des agitations stériles. Nous ne pouvons nous résigner à de telles destinées; nous croyons au progrès continu, au mouvement perpétuel des hommes et des sociétés vers le mieux, et c'est à M. de Chateaubriand lui-même que nous emprunterons de plus consolantes pensées sur les destinées humaines, car c'est lui aussi qui a dit ailleurs : « Sur des sociétés qui meurent sans cesse, une société vit sans cesse; les hommes tombent, l'homme reste debout, enrichi de tout ce que ses devanciers lui ont transmis, couronné de toutes les lumières, orné de tous les présens des âges; géant qui croît toujours, toujours, et dont le front, montant dans les cieux, ne s'arrêtera qu'à la hauteur du trône de l'Éternel. »

Que si maintenant nous essayons d'embrasser une dernière fois du regard l'ensemble du monument laissé par M. de Chateaubriand, nous y reconnaissons tout d'abord une certaine ressemblance avec le Louvre, en ce sens que le travail de l'illustre écrivain, composé de 1811 à 1845, est, comme le Louvre, le produit d'âges divers. Il y a plusieurs styles; on y retrouve les différentes *manières* de l'auteur. Il est probable que la première partie, écrite aux temps des *Martyrs* et de l'*Itinéraire*, est celle qui paraîtra la plus belle, la plus achevée, sous le rapport de la forme. La dernière portion de l'édifice, celle dont la date se rapproche de la *Vie de Rancé*, est plus inégale; le poids des années s'y fait peut-être sentir quelquefois, non pas qu'il y ait sécheresse ou impuissance, le génie de M. de Chateaubriand était de ceux chez lesquels l'imagination rajeunit en vieillissant : le style de ses dernières années péchait plutôt par l'excès, par un certain défaut de mesure, une certaine exagération de couleur, qui caractérisent d'ordinaire les productions de la première jeunesse. Quant au fond des idées, nous laissons aux critiques plus dégagés que nous du côté du cœur le soin de discerner et de mettre en lumière ce qu'il peut y avoir de défectueux dans les *Mémoires* de M. de Chateaubriand; nous n'affirmerons point que la postérité adoptera tous les jugemens de l'auteur, mais nous sommes fermement convaincu qu'à travers quelques erreurs, quelques contradictions, quelques disparates dans le récit d'une vie remplie de toutes les agitations d'un des siècles les plus orageux de l'histoire humaine, la postérité saura reconnaître, aimer, admirer l'unité persistante d'un caractère foncièrement, invariablement ennemi de tous les genres d'oppression, de bassesse, d'improbité et de fourberie, quel que soit le nom dont ces procédés se décorent, quel que soit le pouvoir qui les emploie. En définitive, jamais peut-être il ne se retrouvera un pareil biographe pour une pareille existence. Jamais homme aussi, il faut le dire, ne fut plus soigneux de sa gloire, plus attentif au respect de lui-même, et ne vécut davantage sous le regard de la postérité.

La solitude majestueuse dont il aimait à rehausser sa vieillesse fut le digne couronnement de sa vie. Ne voulant point que le monde le vît faiblir sous le poids des années, il se retirait du monde. Il n'était pas jusqu'au laçonisme qu'il s'imposait avec ses amis qui ne fût voulu et n'eût sa cause dans la crainte de paraître inférieur à lui-même. Comme les gladiateurs de l'antiquité, il tenait à bien mourir. Aussi rien n'a manqué à la poésie de sa dernière heure. Cette heure dernière ne s'est point écoulée seulement, ainsi qu'on l'a dit, entre un prêtre et une sœur de charité. Tous les sentimens qui avaient rempli son existence étaient représentés autour de son lit de mort : la famille, par le fils de ce frère immolé en 93, dont le souvenir reparaît si souvent dans les *Mémoires*, par M. Louis de Chateaubriand; l'amitié, dans ce qu'elle a de plus délicat, de plus dévoué, de plus constant, par Mme Récamier; la religion, par M. l'abbé de Guerry; la charité enfin, par la supérieure du couvent de Marie-Thérèse, fondé par lui et Mme de Chateaubriand. Rien n'a manqué non plus à la poésie de ces glorieuses funérailles. Le jour où on porta provisoirement les restes de M. de Chateaubriand dans l'église des Missions étrangères, nous nous attristions de ne pas voir le clergé de Paris tout entier réuni autour du cercueil de l'auteur du *Génie du Christianisme*, de celui qui le premier ramena la foule dans les temples déserts; mais nous avions oublié que c'était sa chère Bretagne, à laquelle il a légué son tombeau, qui se réservait l'honneur de le recevoir avec une pompe digne de lui. Cette pompe a été admirable. Tout le monde a lu le beau récit qu'en a fait M. Ampère dans son rapport à l'Académie française, au nom de laquelle il avait adressé à l'illustre mort des adieux empreints d'une éloquence inspirée par le cœur. Cette mer qui se retire un instant pour livrer passage au cercueil du poète s'acheminant, escorté par une foule immense, vers son dernier asile, vers ce rocher de granit qui doit le garder à jamais; ces longues files de prêtres en surplis serpentant sur la grève; ces bannières et ces casques resplendissant au soleil; le bruit du canon se mêlant au murmure des flots; ces récifs, ces écueils, ces bateaux encombrés de spectateurs, et, enfin, cette tombe isolée creusée dans un roc qu'entoure et protége la vague, et du haut duquel on n'aperçoit plus que l'océan et le ciel, quelle cérémonie funèbre se présenta jamais sous un aspect plus grandiose et plus magnifique? Et n'est-il pas vrai, comme le dit si bien M. Ampère, « que le génie du peintre incomparable y est empreint, que sa puissante imagination a inspiré la sublimité de ses funérailles, et qu'à lui seul peut-être, parmi les hommes, il a été donné d'ajouter après sa mort une page splendide au poème immortel de sa vie? »

LOUIS DE LOMÉNIE.

LA

PRAGUERIE DE 1848.

Lorsque dans les premières années du XVe siècle on entendit parler en France de la guerre des hussites, ces horreurs lointaines frappèrent fortement les imaginations au milieu même des calamités du pays, et l'on inventa le mot de *praguerie* pour exprimer les désordres et les violences de toute sorte dont ce temps-là était attristé. Ce fut notamment le nom populaire de la grande sédition féodale de 1440. L'Europe est aujourd'hui si inquiétée dans tous les sens, qu'elle ne s'est pas assez aperçue du trouble profond qui a remué dernièrement encore la Bohême entière, pour éclater enfin à Prague sous la mitraille autrichienne. Le spectacle avait pourtant son originalité. Cette nouvelle *praguerie*, comme celle du moyen-âge, était aussi une agitation soulevée par le sentiment national d'une race aux prises avec une autre; mais, tandis qu'au moyen-âge le choc des nationalités hostiles se dissimulait derrière la lutte des croyances, c'est à présent la nationalité qui s'insurge à découvert et réclame de par son seul droit. La guerre n'est plus entre catholiques et schismatiques, elle est entre les Tchèches et les Allemands.

Au XVe et même encore au XVIIe siècle, à l'époque de la guerre de trente ans, toutes les dissidences nationales, politiques ou sociales, se traduisaient volontiers par des dissidences religieuses. Le moyen-âge eut ses socialistes : ce furent des théologiens angéliques ou hérétiques.

Toute pensée qui était bien avant dans le cœur de l'homme n'en pouvait alors jaillir sans s'être pour ainsi dire moulée dans une pensée de religion. La pensée nationale, qui s'exprimait par le schisme du Tabor ou par la *défénestration* de Prague, était donc d'autant plus énergique qu'elle s'ignorait pour ainsi dire elle-même, et se confondait avec les préoccupations les plus ardentes des ames. On ne discutait pas la nationalité comme un thème généreux ou poétique; l'être de la nation, l'essence qui la constituait, avait encore trop de sa vertu primitive pour ne pas remplir toute la vie, comme le sang remplit les veines. Cette séve créatrice a beaucoup diminué chez presque tous les peuples du vieux monde. C'est donc un remarquable phénomène de la voir maintenant circuler avec tant de puissance dans la famille slave, rajeunir et vivifier tous les rameaux de cet arbre antique.

Quel élan plus extraordinaire! Le peuple seul, en Pologne, en Bohême, en Illyrie, le peuple avait gardé la langue de ses aïeux; voici tout à coup les nobles et les savans qui se prennent d'amour pour cette langue délaissée, qui vont la chercher à son glorieux berceau du XVIe siècle, qui la dépouillent de ses langes, qui la parlent dans les salons, dans la chaire académique, du haut de la tribune parlementaire. Ils s'étaient laissé devenir ou Français, ou Allemands, ou Magyars; ils tiennent désormais à honneur d'être de leur vrai pays. La possession, la jouissance de leur pays, c'est là le but nouveau de toutes leurs ambitions. Ils oubliaient ou méprisaient les souffrances et les droits des classes inférieures; ils sentent le besoin de les associer au service d'une patrie dont les pauvres et les ignorans ont été pendant des siècles les seuls représentans. Ils étaient nés aristocrates, ils prêchent la plus pure démocratie. Comment s'expliquer une révolution si générale? Bien des causes ont dû sans doute la servir : la science d'abord, et surtout la science allemande, s'est complu dans la réhabilitation des origines historiques; elle en a rendu la mémoire plus précieuse à tous, en retrouvant pour tous des titres et des ancêtres. Puis aussi le caractère patriarcal de ces anciennes mœurs des Slaves, dont leurs descendans subissaient le charme par un si merveilleux retour, cette douce vie du seigneur au milieu de sa famille de paysans, flattait les illusions les plus innocentes des aristocrates obstinés. D'autre part, la protection constamment étendue par le chef de la famille sur ses rustiques enfans, la solidarité qui unissait les individus, la jouissance facile et commune des fruits du sol, tous ces mérites d'une existence sans grands travaux et sans noble tâche souriaient beaucoup à la paresse des songeurs de la politique humanitaire. Enfin, il est permis de penser que les Russes n'ont pas médiocrement aidé au succès de cette propagande, qui a chance de leur profiter plus qu'à personne, puisque leur fortune les a poussés au pinacle avant tous leurs frères : s'il y a quelque chose d'artificiel et de

faux dans cette résurrection singulière, c'est peut-être l'érudition germanique, mais c'est plus certainement encore la diplomatie moscovite qui aura glissé là ce mauvais excitant.

Les Tchèches se sont particulièrement distingués entre toutes ces nations qui voulaient reprendre leur nationalité. La Bohême a été le centre littéraire d'où sont parties les premières tentatives. Palazky et Schafarik ont imprimé par leurs études ce grand mouvement dont ils ont peut-être un instant, l'autre mois, rêvé trop vite le triomphe. C'est de ce triomphe avorté que je voudrais pourtant esquisser le tableau. Il y a là cent jours d'alternatives qui mettent fort en lumière tout ce qui s'était amassé depuis trente ans d'idées et de passions nationales sur la terre frémissante des martyrs hussites. Il y a nombre de faits assez curieux qui donnent à ces idées et à ces passions une réalité très vigoureuse. D'ailleurs, tout ce détail est bon à consulter en dehors même des théories et des systèmes qu'on y pourrait accommoder : j'essaie de le reproduire sans en chercher beaucoup la philosophie; la philosophie de l'histoire a trop souvent l'air d'avoir tort par le temps qui court.

I.

Dès le commencement de mars, le seul contre-coup des événemens de Paris avait amené à Prague une agitation extraordinaire. Dans les cafés et dans les auberges, il fallait chaque soir lire les journaux à haute voix. Les ouvriers, et particulièrement les imprimeurs sur étoffes, la classe la plus nombreuse, semblaient impatiens d'en finir, à leur tour, par quelque violence. Le mot fameux d'organisation du travail, qui leur arrivait de Paris malgré la distance, ce mot d'ordre hypocrite de la guerre civile échauffait aussi là-bas bien des têtes : les travailleurs de Prague ne sont pas encore revenus de cette aveugle colère que l'apparition des machines souleva jadis dans le peuple des fabriques. On craignait donc du trouble en bas, tout en attendant des concessions d'en haut. Partagée entre ces anxiétés et ces espérances, la bourgeoisie vivait au jour le jour dans une sorte de fermentation dont on ne se rappelait pas d'exemple.

Le 11 mars, à la veille de la révolution de Vienne, il y eut aux Bains de Wenceslas une assemblée publique qui était comme le premier symptôme de tout le mouvement et qui devait laisser de profonds souvenirs chez les habitans de Prague, naguère si paisibles. Invités d'avance par lettres anonymes à se réunir pour s'entendre sur les termes d'une adresse au gouvernement, les bourgeois s'étaient rejoints tellement quellement, mais en assez grande méfiance au sujet de cette convocation mystérieuse et fort inquiets, soit de l'attitude de la foule

muette qui se pressait aux abords du lieu de réunion, soit du tapage, des chants et des rires de la soldatesque enivrée qui les regardait par les fenêtres des casernes où on l'avait consignée. La salle pleine, un certain Faster, un cafetier que nous allons retrouver tout le long de cette histoire, donna lecture, en langue tchèche, des différens articles qu'il proposait de comprendre dans la pétition. Égalité des deux races à l'école, devant la justice et devant l'autorité; obligation pour tout employé de parler les deux langues; fusion de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie, garantie par l'unité d'une diète commune qui se tiendrait tantôt à Prague et tantôt à Brunn; élargissement des bases de la représentation nationale; administration élective et indépendante pour les municipalités et pour les revenus municipaux; oralité et publicité des débats judiciaires; liberté de la presse absolue; une chancellerie responsable siégeant à Prague; l'armement du peuple; suppression des droits féodaux, des corvées, des justices privilégiées; le service militaire obligatoire pour tous; la liberté personnelle assurée; l'égalité de toutes les confessions : tel était dans son ensemble un peu bâté le programme formulé par le citoyen Faster. L'auditoire applaudissait à tout rompre, Allemands et Tchèches confondus dans un même enthousiasme. On nomma par acclamation un comité chargé de rédiger l'adresse, et les comtes Deym, Thun et Buquoy, le savant Palazky, des docteurs en droit et en philosophie, se chargèrent de conduire à bonne fin l'idée du maître cafetier Faster, acceptant sans plus d'embarras cette initiative, à coup sûr, très démocratique. Il y eut bien quelques rumeurs au nom d'un banquier juif que le comité demandait à s'adjoindre, le libéralisme tchèche n'a pas encore tout-à-fait pris son parti d'aimer les juifs; mais on réclamait l'égalité des cultes devant la loi : c'était le cas de prouver qu'on y tenait. Il était convenu qu'on aurait jusqu'au 15 mars pour signer la pétition : le 14, la révolution d'Autriche était accomplie.

Les pétitionnaires de Prague, raillés et menacés encore le matin de ce jour-là par les bureaucrates, le soir même, à l'arrivée du dernier convoi de Vienne, étaient salués comme des héros protecteurs. Le bourguemestre publiait affiches sur affiches, et tenait discours sur discours : prière aux bourgeois de descendre à leur poste pour la défense de la ville, de descendre même sans uniforme pour recevoir des armes et s'exercer aux manœuvres; appel à tous les habitans de Prague, que l'on exhorte à veiller au salut de la famille et de la propriété, que l'on supplie de s'abstenir du moindre tumulte, que l'on s'engage à pourvoir en masse de fusils et de piques, si besoin est. Point de désordre; n'a-t-on pas la pétition du 11 mars pour porter ses vœux au pied du trône? Celle-ci est maintenant déposée partout, à l'hôtel-de-ville, au cercle des nobles, à celui des bourgeois, à celui des marchands. Tout le monde court

signer, comme pour détourner l'orage dont on a peur par ce procédé pacifique, le trait d'audace de la semaine d'avant. C'est que l'on craint, sans pouvoir s'en cacher, les prolétaires de la ville et le bas peuple de la campagne. On sait que, depuis quelques jours, les ouvriers du Karolinenthal se font lire les manifestes de leurs frères de Paris. La révolution est dans l'air. Les bourgeois s'organisent en compagnies; les élèves de l'école polytechnique et de l'université forment un corps franc, les gens de lettres et les artistes un autre; les juifs se présentent pour entrer dans tous. Prague, dégarnie de troupes, n'a d'autre défense que sa population. Les étudians veulent avoir leur pétition à part et s'adresser eux-mêmes à l'empereur tout comme les bourgeois : ils réclament d'emblée les libertés politiques de ce temps-ci et les priviléges académiques du moyen-âge, sans oublier des tribunaux d'honneur pour empêcher les duels, et des établissemens de gymnastique pour s'instruire aux mâles vertus. L'administration municipale se fait à toute vitesse progressive et réformiste. Nous n'avons eu rien de mieux chez nous. Le digne bourguemestre, de son état conseiller d'appel, déclare qu'il renonce à sa charge impériale, afin de garder plus exclusivement l'unique honneur d'être le libre magistrat de la libre ville de Prague. Il réservait pourtant quelque chose dans l'approbation qu'il donnait à la pétition du 11 mars. — « Vous ne savez donc pas, lui crie-t-on, tout ce qui se passe à Vienne? » Il signe des deux mains.

Ce fut, dans les premiers jours, un enchantement de tout le monde à propos de tout, tel qu'on le remarque d'ordinaire au lendemain des grandes émotions publiques, ce qui signifie simplement la joie qu'on a de n'en être pas plus malade, et pourrait bien s'appeler la lune de miel des révolutions. On se félicitait d'avoir enfin secoué la chape de plomb du *Prince Minuit* (*Furst Mitternacht*). Le comte Buquoy venait justement de versifier cette moquerie à l'adresse du prince de Metternich, qui s'en allait alors par le chemin de fer de Bohême, seul comme un monarque déchu. On s'extasiait sur le noble cœur du débonnaire César, enfin débarrassé de son ministre, et l'on s'obstinait à lui faire un mérite particulier d'avoir devancé les orgueilleux Prussiens dans la voie du progrès constitutionnel. L'Autriche ne devait plus marcher désormais qu'à pas de géant. On avait bien sans doute en Bohême l'embarras du prolétariat dans les villes de fabrique et des corvées dans la campagne, mais on remédierait à tout par la fraternité. Ne voyait-on pas maintenant les conseillers de la régence et les membres des plus hautes familles monter la garde et patrouiller par les rues comme les plus obscurs bourgeois? Tel comte avait déjà libéré ses paysans, tel autre partageait 5,000 florins aux pauvres honteux de Prague, à la seule condition de prier pour l'empereur; un industriel abandonnait à ses ouvriers l'argent qu'il leur avait avancé pendant

l'hiver. Les gens de la campagne venaient s'informer à la ville de ce que c'était que la révolution, et les bons citoyens s'appliquaient de leur mieux à les éclairer. En échange de cette nourriture de l'ame, un fermier, croyant qu'on se battait à Prague faute de vivres, envoyait en pur don jusqu'à cinq mille pains. C'était plaisir de regarder les étudians faire l'exercice sous les ordres de leurs tribuns militaires. L'exaltation leur ôtait le sommeil; ils passaient la nuit à manœuvrer dans les cours du Clementinum, l'ancien collége des jésuites. Les gens de lettres eux-mêmes, cette portion indisciplinée de toute société germanique ou germanisante, les gens de lettres se donnaient la main dans un mutuel esprit de concorde : ils voulaient se concerter pour publier de petits livres populaires. Réunis sous la présidence de Schafarik, ils s'engageaient à ne point mésuser de la liberté de la presse, et se confédéraient pour en garantir le bon emploi par une surveillance réciproque.

Enfin, et c'était là le plus curieux, la différence des nationalités, qui avait engendré tant de sourdes rancunes, qui devait bientôt éclater avec tant d'énergie, cette ineffaçable division des deux peuples assis sur une même terre semblait tout à coup effacée par une merveilleuse entente. Bourgeois et étudians s'accordaient à réclamer dans leur double pétition la complète égalité des races. « Le Tchèche et l'Allemand ne sont qu'un même corps, » criait un Allemand en langue tchèche dès la première assemblée du 11 mars. Tous les actes officiels recommandaient cette fraternelle amitié. Les gens de lettres des deux nations déclaraient solennellement qu'ils feraient tous leurs efforts pour maintenir un lien si heureux, de façon que ni l'Allemand ne fût supérieur au Tchèche, ni le Tchèche à l'Allemand, de façon aussi que le Tchèche, en s'élevant à cette égalité, n'en voulût jamais profiter pour venger d'anciennes injures. En même temps ils coupaient court à toute imputation de panslavisme, affirmant qu'ils voulaient l'union permanente de la couronne de Bohême avec l'empire constitutionnel d'Autriche. Le gouvernement encourageait de son mieux ces protestations rassurantes. Il s'était cependant formé, tout aussitôt après les nouvelles de Vienne, une société publique d'amis et d'adeptes de la langue tchèche qui inquiétait un peu. Elle se nommait confrérie de Saint-Wenceslas en mémoire de la soirée du 11 mars, et en moins de quatre jours elle avait réuni un millier de personnes. Les insignes des affiliés étaient un lion d'argent sur la poitrine et une croix rouge au bras; la croix rouge décorait aussi la bannière blanche de l'affiliation. L'on apprit bientôt que cette confrérie se recrutait de tous les gardes nationaux qui ne voulaient être commandés qu'en tchèche, et l'on se serait tout de suite alarmé, si l'on n'avait cru savoir que la confrérie allait se fondre dans la garde nationale tout entière, laquelle déciderait en corps de la langue qu'on parlerait pour la commander. Il ne devait

rester, disait-on, de cette société patriotique qu'une compagnie modèle de cent cinquante hommes. Ce fut à la fin cette fameuse « légion de la concorde » (*Swornost*) qui se jeta derrière les barricades de juin.

Telle était la situation morale de Prague, lorsque les députés partirent en grande pompe, pour aller porter à Vienne la pétition du 11 mars. Le comte Kolowrat les accueillit à merveille, et l'empereur avec toute gracieuseté. On n'était encore qu'à la fin de mars; l'avénement de Kolowrat et de ses amis passait à Vienne en ce moment pour une victoire inespérée; l'Autriche louvoyait avant d'entrer à pleines voiles dans les eaux du libéralisme, et l'on fit entendre aux députés de Bohême que l'empereur, devenu monarque constitutionnel, ne pouvait se prononcer à lui seul sur de certains articles mentionnés dans leur pétition. La réponse impériale fut en effet, sur la plupart des points, assez peu catégorique. Notifiée dans un ordre de cabinet daté du 23 mars, elle affectait les formes sèches et courtes de la vieille bureaucratie. Elle renvoyait en beaucoup d'endroits aux anciens établissemens du pays (*Landesordnung*), comme s'il s'était agi seulement ou de les exécuter dans leur intégrité primitive, ou de leur donner quelque extension nouvelle. Ainsi, l'affranchissement de la langue tchèche et la démolition des états féodaux, qui étaient censés représenter encore la Bohême, ces deux questions souveraines ne furent pas abordées de front. La *Landesordnung*, par exemple, restait toujours la base du système représentatif, que l'on prétendait uniquement modifier en autorisant les villes à nommer elles-mêmes des délégués. La réforme judiciaire, la réforme municipale, le rachat des corvées, l'organisation de la garde nationale, la liberté de l'enseignement, n'étaient point garantis par des engagemens plus positifs ou plus généreux. On s'en référait aux futurs états soit de la Bohême, soit de l'empire. La chancellerie aulique avait traité la pétition du 11 mars comme un cahier de doléances; elle avait cru donner satisfaction par des échappatoires.

On n'aurait point à Vienne agi de la sorte, si l'on se fût mieux figuré la vraie disposition des esprits en Bohême. Tout en se développant avec les meilleures intentions de paix et de fraternité, la vie publique circulait déjà partout si fortement, qu'il fallait partout lui faire place. Les magistrats municipaux nommés par le régime tombé se retiraient dans chaque ville devant l'opinion. A Prague, le comte Stadion, chef de la régence, burgrave de Bohême, renouvelait par l'élection toute l'administration de la ville. Il convoquait les bourgeois et les propriétaires pour leur faire nommer un comité de cent membres qui choisit dans son sein un bourguemestre et un conseil exécutif de douze personnes. Ce comité devait fonctionner jusqu'à ce qu'il y eût une constitution communale; mais il s'établit une autre réunion de bourgeois démocrates qui, sans caractère officiel, finit par s'arroger le titre de

comité national et par tout conduire en pesant sur toutes les autorités : le comte Stadion chercha plus à lui complaire qu'à lutter contre elle. Maurice Deym, capitaine de la ville, un patriote tchèche, brignait aussi à sa guise l'assentiment populaire; il se démettait de sa charge pour en obtenir la confirmation du libre suffrage de ses concitoyens, et il terminait ainsi la lettre dans laquelle il le sollicitait : « Vive notre bon roi Ferdinand, le restaurateur de la constitution ! Vive notre belle ville de Prague ! Vive la publicité ! Un sincère et solide *pereat* pour tous les tripotages clandestins ! » En même temps paraissait, comme à Vienne, une foule de caricatures et de feuilles volantes. Les libraires s'arrachaient les écrivains politiques pour publier de nouveaux journaux : « Gazette constitutionnelle de Bohême, première gazette constitutionnelle pour le bourgeois et pour le paysan, etc. » L'archevêque, enfin, gourmandait dans ses pastorales ceux de ses curés qui abusaient de la chaire pour faire des sorties contre la constitution. Il n'y avait pas à jouer avec cet unanime entraînement : on allait bientôt s'en convaincre à Vienne.

Les députés de Prague revinrent, le 27 mars, rapportant la réponse impériale encore mal connue; on leur avait préparé une réception magnifique. Les maisons étaient ornées de tentures et de drapeaux blancs et rouges. Les étudians de la faculté de droit et une division de la *Swornost* formaient la haie. Devant les députés marchaient les grenadiers bourgeois, la *Swornost*, les étudians slaves de Vienne, et, avec eux, au milieu de leurs deux porte-étendards, un Serbe dans son costume blanc, puis de petits enfans avec des écharpes rouges et blanches, noires et blanches, des fleurs et des drapeaux, puis douze jeunes filles en robe de satin blanc. Les voitures des députés étaient couronnées de lauriers; derrière s'avançaient le clergé de toutes les communions, le sénat académique, les corps armés des bourgeois et des écoles. Les cloches sonnaient, les boîtes partaient, les dames agitaient leurs mouchoirs. On entendait le cliquetis des armes, et tout le monde criait : *Slava! Slava!* Cette fête ressemblait beaucoup plus au triomphe exclusif d'une nationalité qu'à une démonstration purement politique en l'honneur d'un succès commun aux deux races; mais les Allemands de Prague n'eurent pas le loisir de la réflexion. La réponse de Vienne, placardée au coin des rues pendant la cérémonie, déconcerta la joie populaire avant qu'on en eût bien clairement démêlé le fond. Plus l'espoir avait été considérable, plus on sentit la déception qui suivait : ce fut comme une victoire manquée sur un ennemi qu'on croyait vaincu. Les députés trouvèrent aussitôt devant eux de tout autres physionomies; on les accabla de reproches. Du matin au soir, la ville avait pris un aspect de deuil au lieu d'un air d'allégresse : les boutiques se fermèrent, les étudians coururent les rues, criant qu'on éteignît les illuminations, et

cassant les vitres quand on n'éteignait pas. Jamais la mobilité de ce peuple impressionnable ne s'était manifestée par un plus soudain changement.

Le lendemain, grand *meeting* de mécontens, gens de toute couleur et de toute classe. Prague veut à son tour avoir les devans sur Vienne; elle veut que la constitution soit une vérité. On propose, on discute, on accepte une seconde adresse, qui réitère l'expression des vœux du 11 mars, en insistant avec plus de vigueur sur les plus essentiels. « Le rescrit impérial, était-il dit, pose en principe qu'il doit appartenir aux états de donner une décision sur les différens articles de l'adresse du 11 mars. Ce principe éveille d'universelles inquiétudes, parce que, d'après le rescrit lui-même, les états, quoique élargis par l'introduction des députés élus dans les villes, demeurent toujours basés sur la *Landesordnung*, et ne sont ainsi, même avec ce premier progrès, qu'une institution du moyen-âge incapable de suffire aux besoins de l'époque. Il n'y a qu'une représentation fidèle de la nation tout entière qui puisse rassurer le pays sur tous ses intérêts. » On réclamait donc plus vivement que jamais l'indissoluble alliance des contrées qui relevaient de la couronne de Bohême, leur autonomie pour leurs affaires intérieures, et, comme article organique de leur charte commune, la complète égalité des deux nationalités tchèche et allemande. On réclamait la plus large extension possible du droit d'élire et du droit d'être élu, afin d'avoir, au moyen de ces élections, un vrai parlement qui fît des lois et consentît l'impôt; on réclamait un ministère responsable qui siégeât à Prague et s'appliquât au gouvernement particulier du royaume : c'étaient les Irlandais demandant le rappel de l'union. Le comité démocratique envoya de nouveau cette pétition à Vienne, en y joignant encore celle des étudians. Trois docteurs en droit ou en philosophie, deux couvreurs, un architecte, le cafetier Faster, furent, à cette fin, députés vers l'empereur.

La position devenait difficile à Prague; le comte Stadion se trouvait de plus en plus embarrassé. Les bourgeois démocrates ne formaient pas seulement une opposition politique, ils constituaient un parti national, ils mettaient leur radicalisme au service de leur nationalité. Sûrs de l'influence que leur valait ce double rôle, ils forçaient la main au burgrave. Le *comité national* refusait de se dissoudre devant le comité officiel de la municipalité; il obligeait le comte Stadion à signer lui-même la seconde adresse, et répondait à ses plaintes par des proclamations hautaines. Celui-ci, ne pouvant arrêter le cours incessant de l'émancipation, travaillait du moins à le contenir en lui ouvrant des voies régulières. Il nommait une commission de vingt-quatre membres pour étudier d'avance les questions qui devraient être débattues dans les états : Palazky et Schafarik étaient les guides de cette commission

dont leur présence marquait assez la couleur. Les états de leur côté, les vieux états de Bohême, la fleur de l'aristocratie féodale, se prêtaient aux circonstances et s'étudiaient à ménager des tempéramens. Vingt-quatre de leurs plus nobles membres, princes, comtes, barons et chevaliers, publiaient dans la *Gazette constitutionnelle de Bohême* une déclaration consolante pour les pétitionnaires alarmés : ils reconnaissaient spontanément que la condition essentielle de toute assemblée nationale était désormais de réunir les mandataires des villes, des campagnes, de l'industrie et de la science. Ils ne demandaient qu'à s'adjoindre pour une fois les députés municipaux, selon le rescrit du 23 mars, afin de déterminer les bases de la vraie représentation du pays, qui serait ensuite au plus tôt convoquée. « Nous voulons, disaient ces gentilshommes d'antique souche, nous voulons prouver que nous aussi nous sommes en honneur et en conscience sur la voie du progrès. » Cependant le ministère autrichien se renouvelait, et il appelait Schafarik à Vienne pour s'éclairer sur les besoins de la littérature et de l'enseignement slaves. Toutes ces concessions, répétées de jour en jour depuis le commencement d'avril, en amenèrent une plus définitive encore. Le rescrit impérial du 8 avril effaça celui du 23 mars, et ne laissa plus rien à désirer aux pétitionnaires de Prague. Les quatorze articles inscrits à deux reprises dans l'adresse du 11 et dans celle du 28 mars, les articles analogues ou spéciaux de l'adresse des étudians, tous étaient purement et simplement homologués. L'empereur accordait tout, droits politiques et restauration nationale. L'héritier présomptif de l'empire, le jeune François-Joseph, fils de l'archiduc François-Charles, était nommé vice-roi de Bohême. La Bohême devenait ce qu'elle avait cessé d'être depuis des siècles, un royaume à part, comme la Hongrie, et le réveil de son indépendance d'autrefois coïncidait avec l'inauguration des plus larges libertés de l'ère moderne. Un seul point manquait au contentement des Tchèches, qui levaient enfin tout-à-fait la tête au milieu de ce triomphe que les Allemands avaient cru bonnement partager avec eux, un seul point : la Moravie et la Silésie protestaient contre la fusion sollicitée par la Bohême. Les divisions primitives des familles slaves reparaissaient à l'heure même où il semblait qu'elles allaient s'éteindre dans un fraternel embrassement. Ce n'était pourtant pas de quoi décourager les Tchèches, maintenant qu'ils étaient maîtres de la situation et qu'ils pouvaient la diriger au profit exclusif de leur drapeau.

II.

Le rescrit impérial du 8 avril ouvrait, en effet, une carrière toute neuve aux Tchèches. Par cela seul qu'il mettait les deux nations sur

un pied d'égalité absolue dans la jouissance des institutions démocratiques, il assurait la prépondérance à celle qui disposait des plus nombreux suffrages. En fait, et par la pratique, les Tchèches gagnaient même tout de suite plus que l'égalité. Le rescrit du 8 avril établissait sans réserve que tous les employés de l'état devraient en Bohême parler les deux langues. L'obligation qu'on avait faite aux Tchèches d'apprendre la langue allemande tournait maintenant au désavantage de l'Allemand lui-même, qui ne s'était jamais familiarisé avec la langue tchèche. Il se trouvait ainsi des districts tout germaniques, le cercle de Leitmeritz, celui de Saatz, celui d'Elbogen, où l'on ne devait jamais voir que des fonctionnaires tchèches. Puis, à l'inverse de l'ancien état de choses, la Bohême aurait donc des écoles exclusivement tchèches, et n'en aurait point qui fussent exclusivement allemandes. Le rescrit accordait enfin cette *autorité particulière et responsable* que les pétitionnaires du 11 mars voulaient installer à Prague pour être gouvernés en dehors de l'ensemble général des états autrichiens, et les Allemands de la Bohême, qui font les deux cinquièmes de la population, se sentaient par là comme retranchés de la mère-patrie. Les Allemands s'apercevaient un peu tard que la révolution de Vienne, que l'agitation de Prague, servaient avant tout cette nationalité dissidente qui n'avait cessé, depuis des années, de se préparer à la résurrection et d'en épier le moment. Il était clair que c'était surtout la portion tchèche des habitans de Prague qui s'était spontanément mise au lieu et place du pays entier dans l'affaire des pétitions. Il fallait bien avouer que c'étaient des Tchèches organisés de longue main qui avaient provoqué la réunion du 11 mars : il ne manquait presque pas un bourgeois tchèche aux Bains de Wenceslas; il y manquait beaucoup d'Allemands. Les Allemands de Prague s'étaient laissé déborder dans tout ce mouvement public par leurs concitoyens tchèches, plus nombreux, plus énergiques, appuyés à la fois par le dilettantisme érudit ou par l'orgueil national des aristocrates, et par la misère menaçante, par les aveugles rancunes des classes pauvres.

Bientôt il ne fut plus question que d'un établissement national pour la Bohême, d'une indépendance constituée qui l'arrachât à l'Allemagne. Les Allemands commencèrent à se plaindre qu'on les terrorisait, et le mot passa dans la longue liste des griefs qu'ils gardaient par devers eux contre les Tchèches. A Prague, si l'on en croit leurs récits, ce fut dès-lors un crime de n'être pas tout dévoué de paroles et de cœur à cette nouvelle patrie qui venait de ressusciter au milieu des ébranlemens du vieil empire; on n'osa plus porter les couleurs allemandes. Des émissaires furent jetés dans toutes les villes, dans tous les villages de la Bohême, pour échauffer les esprits et prêcher une sorte de guerre sainte, une autre guerre des hussites. Dehors les Allemands! c'était le

cri des Tchèches en même temps que des Italiens. La conduite des autorités impériales vis-à-vis de ce mouvement ne pouvait guère inspirer beaucoup de confiance à ceux qui auraient voulu rester fidèles au lien germanique. Il était, en effet, trop facile de remarquer avec quelle déférence on accueillait d'en haut le rapide progrès du parti tchèche. Le comte Stadion cédait la place de burgrave au comte Léon Thun, un patriote dont le nom seul avait une signification décisive. « Il fallait, disait le comte Stadion dans sa déclaration d'adieu, il fallait, en un pareil moment, à la tête du gouvernement de la Bohême un homme comme Léon Thun, qui avait pris un si vif intérêt au développement politique du pays, et qui, par son long séjour, était à même d'en connaître les besoins et les vœux. » Le comte Stadion lui-même, entouré de Tchèches fort habiles et fort actifs, avait déjà donné des gages sérieux à leur nationalité. Il avait pris ce rôle de conciliateur que l'autre Stadion jouait en Gallicie, et qui lui réussissait si bien; il faisait plus que son rôle. Il avait officiellement reconnu la compétence du *comité national*, et l'avait installé sous sa présidence dans le palais des états comme une espèce de parlement préparatoire, d'assemblée constituante de Bohême, un pendant du *Vorparlament* de Francfort. L'objet capital des débats du comité, c'était naturellement la grande question : — Le royaume de Bohême ne devait-il pas se détacher de l'Allemagne? devait-on souffrir en Bohême une autre cocarde que la cocarde tchèche?

Les Allemands, si directement inquiétés, retrouvèrent enfin quelque esprit de résistance. A Prague même, on organisa un cercle germanique, et l'on fonda un journal pour appeler la sollicitude de la mère-patrie, pour tenir tête aux provocations séparatistes des journaux tchèches. On se mit en rapport avec les districts allemands; on tâcha de secouer leur apathie ordinaire; on exploita les jalousies qui pouvaient diviser les petites branches de la famille tchèche; on obtint des protestations locales contre l'influence accaparante du comité directeur de Prague, « ce soi-disant comité national qui n'émane point de la nation, » comme s'exprimaient quatre cents bourgeois tchèches de Deutschbrod. Les principautés de Troppau et de Jägerndorff s'unissaient aux réclamations de la Moravie par un manifeste solennel lancé contre Prague. « Nous ne voulons point, écrivait-on dans le manifeste, nous attacher à la Bohême, mais bien à notre empereur et duc, au cœur de la monarchie, à l'archiduché d'Autriche. » Le district de l'Eger annonçait les mêmes sentimens. Enfin, en même temps qu'on organisait à grand bruit un corps franc pour la croisade contre le Danemark, on envoyait députés sur députés pour prêcher à Vienne une croisade contre les Tchèches. Par malheur, le corps franc se trouva de dix hommes quand il fallut partir, et les députés qui se présentèrent à Vienne au ministère de l'intérieur en implorant le secours de l'empire

ne rencontrèrent qu'une bienveillance fort douteuse. L'un d'eux était le poète Maurice Hartmann, le jeune auteur de *la Coupe et l'Épée*. Son éloquence ne prévalut pourtant ni dans les conseils des bureaucrates, ni dans les réunions populaires des clubs. Il eut beau parler du futur empire des Slaves et de la lutte à mort dont il menaçait l'Allemagne; le parti tchèche avait à Vienne même des auxiliaires considérables, soit auprès du gouvernement, soit au sein de la bourgeoisie. C'étaient des auxiliaires qui raisonnaient.

Le parti tchèche, en effet, sinon comme parti politique, du moins en tant que parti national, ne déplaisait pas absolument à tout ce qui constituait encore la vieille, la solide Autriche. Il y avait bien des ultra-tchèches, des panslavistes à la façon moscovite, qui prônaient tout ensemble le radicalisme démagogique et l'anéantissement radical de l'union austro-slave, républicains inconséquens derrière lesquels se cachaient des intrigues russes, et qui couvraient cependant la violence de leurs opinions ou de leurs menées du nom respecté de Schafarik. Il y avait même plus avant encore, au fond des classes souffrantes, dans les districts industriels du Böhmerwald, dans les faubourgs de Prague, un germe de communisme qui se traduisait, sous sa forme la plus grossière, par des tentatives de pillage contre les boutiques des juifs, une forme d'ailleurs pour laquelle les philistins dévots et les petits marchands jaloux n'étaient pas sans indulgence; mais le parti tchèche, à son origine, se composait en immense majorité de gens beaucoup moins extrêmes qui ne dépassaient ni la monarchie constitutionnelle en fait d'institutions politiques, ni les limites de l'empire d'Autriche en fait d'association nationale. Ceux-là repoussaient toute idée d'alliance avec la Russie, tant que la Russie, elle-même enchaînée, serait dans le monde un instrument d'oppression; c'était l'état autrichien qu'ils voulaient métamorphoser en confédération slave pour offrir un point d'appui libéral, un centre assuré à toutes les branches encore divisées et humiliées de leur antique famille. La persistance de l'état autrichien était la base des plans que méditait leur patriotisme; leur programme, tel que Palazky allait le rédiger dans sa lettre aux cinquante de Francfort, était une protestation catégorique en faveur de l'indépendance et de l'intégrité de la monarchie.

Or, la chose qu'on redoutait le plus à Vienne en ce moment-là, c'était de voir disparaître l'empire dans l'abîme de l'unité allemande, c'était de voir diminuer ou supprimer l'existence propre de l'Autriche et sa valeur intrinsèque d'ancien établissement politique. Le Viennois, bon Autrichien s'il en fut, avait été entraîné par la première surprise de la révolution démocratique que les étudians lui faisaient. Il s'était paré de son équipement de garde national avec une certaine vanité bourgeoise, et il avait chanté, sans trop penser aux suites, la *Marseil-*

laise d'Arndt : « Qu'est-ce que la patrie de l'Allemand? L'Autriche est opulente et belle, mais ce n'est pas l'Autriche : c'est l'Allemagne entière. » Maintenant que les clubs, en s'ouvrant, fermaient les boutiques, et que la peur des barricades chassait les équipages des rues, les honnêtes Viennois ne ressentaient plus tant d'enthousiasme pour les héros de la légion académique, et le bonheur d'appartenir de si près à la patrie allemande leur devenait moins précieux. « Autrichiens, leur disait la voix d'une prudence tardive, vous allez vous perdre dans l'Allemagne, » et leur teutonisme s'usait presque aussi vite que le drapeau teuton qu'ils venaient de planter sur Saint-Étienne. Le gouvernemen servait de son mieux cette résipiscence. Dans sa déclaration du 21 avril, M. de Pillersdorf annonçait, à la grande indignation des unitaires, que l'Autriche était décidée à réserver les intérêts particuliers et l'indépendance administrative de tous ceux de ses états qui relevaient de la fédération, qu'elle se réservait notamment d'approuver ou d'improuver tous les actes de l'assemblée fédérale qui la concerneraient. Avec ces dispositions, on ne pouvait guère en vouloir beaucoup aux Tchèches de ce qu'ils professaient une si énergique répugnance pour le nom allemand, lorsqu'ils continuaient cependant à se prévaloir du nom autrichien, lorsqu'ils se serraient à l'empire d'Autriche par antipathie pour l'empire germanique. A Vienne, on était obligé de montrer le docile César, un drapeau noir rouge et or à la main; mais on n'était pas fâché que le *comité national* de Bohême accusât les Viennois d'avoir violenté la majesté impériale en l'affublant de ces couleurs étrangères. On se gardait bien aussi de relever le moral du *cercle allemand* de Prague, qui, sur les instances du nouveau burgrave, se laissait affilier au comité tchèche et renonçait par amour de la paix à porter la cocarde allemande. Les Tchèches n'entendaient admettre en Bohême que la couleur rouge et blanche; ceux dont elle n'était pas la couleur nationale devaient tout de même l'accepter comme la couleur du sol qu'ils habitaient. L'Autriche ne se plaignait pas : c'était toujours autant de gagné sur cet étendard tricolore que les législateurs de Saint-Paul envoyaient partout comme un précurseur de conquêtes.

La question pratique, et qu'il fallait immédiatement vider, le point de fait entre l'Allemagne telle qu'elle s'organisait à Francfort, et la Bohême telle qu'elle se concentrait dans le parti tchèche de Prague, le litige enfin se trouva d'abord posé par M. Palazky. Les cinquante, restés en permanence à Saint-Paul depuis le *Vorparlament* pour préparer les voies au grand parlement d'Allemagne, les cinquante avaient politiquement invité le savant représentant de la nationalité tchèche à prendre sa part de leurs travaux. Palazky refusa dans une lettre détaillée qui fut tirée à plusieurs milliers d'exemplaires par les slavistes de Prague et par les fidèles Autrichiens, dont le noyau grossissait tou-

jours à Vienne. Cette lettre était un manifeste en trois articles.— La diète qui allait s'ouvrir à Francfort devait être le congrès des peuples et non plus celui des princes. L'histoire disait bien que les princes des Slaves s'étaient ainsi rapprochés des princes allemands; mais, de peuple à peuple, il n'y avait point eu de rapprochement pareil, et il ne pouvait y en avoir; un citoyen slave n'avait rien à faire dans une assemblée de citoyens allemands. Puis cette assemblée de Francfort ruinait à jamais la consistance de l'Autriche; elle empêchait la fondation de ce grand empire du Danube, devenu de toute nécessité pour arrêter les Russes sur le chemin de la monarchie universelle, car la capitale prédestinée pour cette mission magnifique était bien sur le Danube et non pas sur le Rhin. Enfin, toujours selon Palazky, l'on ne pouvait réorganiser l'Allemagne en adoptant pour base le principe de la souveraineté du peuple, sans aboutir à une république allemande, et la république dans l'empire d'Autriche, c'était la porte ouverte aux Russes.— A ces trois griefs scientifiques ou politiques élevés contre leurs projets d'assimilation, les Allemands avaient, bien entendu, réponse prête, réponse de par le droit féodal, de par la loi de l'histoire, de par la nécessité surtout. C'était aux Tchèches de se conformer, puisque la nature les avait emprisonnés dans le giron de la race germanique; c'était à la planète de suivre son soleil, au lierre parasite de se souder à l'écorce du vieux chêne allemand. Les comparaisons abondaient en l'honneur de la grande nation, qu'on glorifiait sans trop d'égards pour la petite. L'Autriche, en attendant, prenait beaucoup plus au sérieux ces diverses considérations. Il était vrai que la Bohême indépendante faisait justement l'effet d'un dard au cœur de l'Allemagne; mais l'Autriche ne s'en inquiétait guère, et se retranchait derrière le mouvement tchèche contre l'invasion des unitaires allemands, à peu près comme elle avait, de longue date, l'utile habitude d'opposer les agitations slaves aux prétentions des Magyars.

On continuait ainsi l'ancienne tactique avec des institutions et dans des circonstances nouvelles. Le gouvernement autrichien n'imaginait pas encore jusqu'où monterait le fanatisme tchèche, et il croyait l'employer à son profit, ainsi que l'avaient cru les libéraux eux-mêmes, en se l'associant, le mois d'avant, contre la chancellerie de M. de Metternich. Les libéraux avaient été débordés et annulés; le machiavélisme de cabinet devait à son tour se heurter aux barricades de juin. Néanmoins la lettre de Palazky donna le secret de la guerre qu'on pouvait diriger sur Francfort et de Prague et de Vienne : il n'y avait qu'à refuser les élections que les cinquante ordonnaient alors dans toute l'Allemagne par l'intermédiaire des princes, ces élections constituantes d'où sortait la diète impériale qui siége maintenant à Francfort.

A Vienne, sous le coup de la révolution, sous l'ombre menaçante de

l'étendard teutonique, le ministre de l'intérieur commanda de procéder aux élections; mais, à Prague, le comte Stadion, encore en place à ce moment-là, notifia au *comité national* une circulaire ministérielle qui, sans même prescrire immédiatement ces élections, avertissait au préalable qu'on ne voulait point les rendre obligatoires, et que les districts tout entiers, comme les individus, étaient libres de s'abstenir. Cette licence, dont le but était clair, ne satisfit point cependant les Tchèches. Le 24 avril, trois députés du *comité national* allèrent porter à l'empereur une pétition dans laquelle on lui demandait de suspendre toute convocation électorale jusqu'à ce que la diète de Bohême eût résolu la question de savoir si l'on serait annexe de l'empire allemand. Les pétitionnaires suppliaient sa majesté de ne point subordonner ses résolutions à celle de l'assemblée de Francfort, et, fermement attachés eux-mêmes à l'Autriche, ils avaient besoin, pour se rassurer sur la solidité de tout l'état, que l'Autriche ne dépendît point de l'Allemagne, jusqu'à risquer ainsi, au premier appel des Allemands, cet essai chanceux d'élections générales. Les pauvres Allemands de Prague auraient bien désiré se donner tout de suite des députés; mais on leur expliquait nettement qu'il n'y fallait point encore songer, sous peine de désordre public, et, fort mal résignés, ils envoyaient aussi solliciter à Vienne, en se plaignant qu'on eût gardé quatorze jours sans le publier l'arrêté qui annonçait les élections. On les accueillit d'assez mauvaise humeur. Ballottés d'antichambre en antichambre, du vice-roi au ministre, du ministre au burgrave, ils eurent le chagrin de voir la députation tchèche prendre partout le pas sur eux. M. de Pillersdorf n'inventa rien de mieux que de leur offrir la complicité de son silence, au cas où les Allemands de Bohême pourraient s'entendre sous main pour nommer entre eux des députés à Francfort, sans qu'on eût ainsi l'embarras d'offenser les Tchèches par une convocation officielle. L'expédient du timide vieillard était une injure de plus; il sembla que le burgrave Léon Thun voulait encore ajouter à la confusion des délégués du *cercle allemand*. Maurice Hartmann lui disait avec chaleur qu'il n'était plus permis de porter les couleurs de l'Allemagne dans les rues de Prague. « Je dois vous avouer que je ne les aime pas non plus, » répondit le burgrave en montrant du doigt le ruban noir rouge et or qui était à la boutonnière du poète. La députation se retira le désespoir dans l'ame, donnant au gouvernement l'avis solennel que les Allemands de la Bohême se protégeraient par la force, eux et leurs insignes nationaux, puisqu'on les abandonnait décidément à la rancune d'une race étrangère.

M. de Pillersdorf prit enfin son parti; il fallait éviter l'intervention publique des cinquante, à laquelle les Allemands menaçaient d'avoir recours. La *Gazette de Vienne* du 3 mai promulgua l'arrêté qui ordon-

nait de commencer les élections pour le parlement de Francfort, en Bohême, en Moravie, en Silésie, dans tous les pays slaves de la couronne d'Autriche. Les Tchèches ne voteraient pas, soit; mais les Allemands auraient du moins le droit de paraître dans la grande assemblée qui allait régler les destinées de leur mère-patrie. Il n'était pourtant pas encore si commode qu'ils le pensaient d'user de ce droit-là, et le *Cercle allemand* avait à subir de rudes épreuves. Trois membres des cinquante assistaient à une de ses séances; il y avait salle pleine, parce qu'on prévoyait un tumulte; on parlait des élections : on commentait la réponse définitive du ministre : « Les districts allemands veulent-ils nommer « des députés? ils sont maintenant à même de le faire; quant aux dis- « tricts tchèches, un ordre du cabinet leur indiquera plus tard la con- « duite à tenir. » Sur ce seul mot d'*ordre*, ce fut une explosion de sifflets et de grognemens; les bâtons se levèrent et les Allemands abandonnèrent la place aux Tchèches pour ne pas l'ensanglanter. Le chef des ultras, le journaliste Hawliczek s'empare de la tribune et tonne contre le parlement de Francfort : la Bohême n'y a rien à voir; son intérêt véritable est de donner la main aux Illyriens et aux Polonais, d'entraîner l'Autriche avec elle pour élever un boulevard protecteur des Slaves; la Bohême aura l'Autriche malgré l'Autriche. « Dehors les étrangers qui veulent se glisser comme des serpens entre le comité national et le peuple! dehors les étrangers! » — Les délégués des cinquante retournèrent à Francfort tout-à-fait contristés : ils avaient vu de près la brutalité tchèche et la mollesse allemande. Ils se plaignaient de tout le monde, des grands seigneurs de souche teutonne, qui s'unissaient aux radicaux et affectaient de parler le peu de tchèche qu'ils savaient; des bourgeois de Vienne, qui craignaient par-dessus tout que leur résidence impériale ne devînt une ville de province. En tête du parti séparatiste, ils avaient d'ailleurs reconnu des agens russes avec des décorations russes et des diamans russes aux doigts. Bref, il n'y avait plus de ressources que dans la force; c'était avec l'épée qu'on devait maintenant résoudre la question. Le difficile était justement d'avoir une épée, l'Autriche ne semblant pas d'humeur à prêter la sienne. On s'en tint provisoirement à dépêcher des missionnaires en Bohême pour faire de la propagande germanique parmi les Tchèches; c'était d'une exécution plus simple, mais sur quel succès compter? Autant valait, pour la cause en péril, l'épitre solennelle adressée « à nos frères Allemands de Bohême, » par les gens de lettres qui venaient de former à Leipzig « le congrès protecteur des intérêts allemands sur la frontière de l'Est. » Cette lettre solennelle était une imprécation contre les *Tchèchomanes*, qui oubliaient les bienfaits de la culture germanique, une exhortation pathétique aux Allemands, qui ne résistaient point avec assez d'énergie à l'invasion du déluge panslaviste. On leur criait de s'appuyer sur Francfort, de se rat-

tacher, par leurs députés, à la grande patrie, d'arborer son drapeau, de se souvenir qu'ils étaient 50,000 à Prague, et que, des Alpes à la mer du Nord, l'Allemagne entière les regardait. Toutes ces belles paroles n'aidaient pas à faire les élections, et c'était par là que, de Prague même, on mettait Francfort en échec.

Les Allemands de la Bohême, qui avaient encore à cœur de maintenir les droits de leur nationalité, se trouvaient de plus en plus embarrassés; ce n'était pas que la race allemande ne fût en nombre suffisant pour se défendre : la Bohême renferme 1,830,000 Allemands contre 2,558,000 Tchèches; les Allemands sont 726,000, en Moravie et en Silésie, contre 1,450,000 Slaves. La proportion n'était donc pas tout-à-fait accablante; mais le cœur manquait à la grande majorité, en se voyant ainsi délaissée, soit par sa propre aristocratie, soit par le gouvernement de Vienne, sur lequel on avait, depuis si long-temps, la coutume de se reposer, et la violence des Tchèches croissait tous les jours, une vraie furie slave, qui entraînait les plus raisonnables à la suite des plus exaspérés. Prague était le chef-lieu de l'agitation qui, de là, rayonnait dans les villes de district et dans les campagnes, grace aux émissaires. Point d'élections pour Francfort! plus de communauté avec l'Allemagne! vive l'Autriche et vive l'empereur! Le cri de ralliement courait et se répétait partout. Cette agitation remplit presque uniquement le mois de mai.

A Prague, la rue fut souvent troublée par l'émeute, et la garde nationale, « la légion philosophique, » les seuls défenseurs de l'ordre, se divisaient de plus en plus sur la question de savoir en quelle langue on devait commander; les exaltés se permettaient tout. Le 10 mai, la garde nationale et le peuple sont invités, par convocations anonymes, à s'assembler devant l'hôtel-de-ville : on veut délivrer un éditeur tchèche, arrêté pour un pamphlet incendiaire. Faster monte au tribunal, et dit que le peuple est là, que la troupe ne tiendra pas contre lui, qu'il s'entend avec la garde nationale, qu'il ne laissera pas pierre sur pierre, si le patriote n'est point élargi. Le tribunal cède, et la foule victorieuse emmène en triomphe le prisonnier dans un fiacre dont elle détèle les chevaux pour le traîner elle-même, cassant les vitres sur son chemin. Ce n'est point la vraie garde nationale qui a commis ces excès; elle s'en indigne, les désavoue, les réprime; les coupables sont dans la *Swornost*, que le comte Thun veut en vain dissoudre. La *Swornost* compte maintenant plus de 600 hommes à Prague, plus de 10,000 dans tout le pays. Le chiffre grossit tous les jours; les étudians, déjà enrégimentés dans la *Slavia* sous le patronage de Schafarik, se mêlent aux artisans dans la *Swornost*. Bien mieux encore, voici la comédie : il se forme un escadron de 55 amazones slaves, qui vont aux parades en costume national : bonnet rouge, corset bleu, jupe de satin blanc, des pistolets à

la ceinture. La mise en scène, comme on voit, dépassait la nôtre, la révolution de février n'ayant rien inventé de plus hardi dans ce genre-là que de modestes processions de jeunes filles à la grecque. Mais ce qui n'était pas de la comédie, c'était la protestation du *comité national* contre l'arrêté ministériel qui ordonnait les élections pour Francfort, la menace formulée de faire désavouer au prochain parlement de Bohême les députés qui iraient au parlement d'Allemagne et de rompre ainsi toute alliance avec les pays germaniques; c'était la violence avec laquelle on répondait en séance publique du comité aux paroles imprudentes échappées de Francfort : « Ils se vantent là-bas, disait-on, de trancher l'affaire avec le tranchant de l'épée; eh bien! nous raisonnerons avec eux à coups de fléaux. » Sur quoi la galerie d'applaudir, bruyante comme un tonnerre, et le président fort empêché, car le président était le burgrave lui-même, de vider son fauteuil.

C'était aussi quelque chose de sérieux que cette censure brutale organisée dans l'ombre pour étouffer, par les coups ou par les charivaris, toute publicité favorable à l'opinion allemande. Les bureaux des journaux allemands étaient à tout moment envahis par des visiteurs injurieux, et le gouvernement avait beau ordonner les élections à plusieurs reprises, on déchirait ou l'on contremandait ses affiches. Cette force occulte paraissait obéir à Faster. En même temps, les journaux tchèches rivalisaient d'audace agressive : ils annonçaient ouvertement une révolte, si les élections aboutissaient; ils voulaient même qu'on empêchât les députés des cercles allemands de se rendre à Francfort. Ils prêchaient l'alliance russe, les Russes, disaient-ils, leur étant plus proches, l'empereur Nicolas excepté, que ne le seraient jamais les Allemands. — « Attention, criait l'un; notre ministère de Vienne est dans de mauvais draps. A Vienne règne le parti qui voudrait nous plier au joug de Francfort, notre empereur et nous, nous faire payer l'impôt allemand par-dessus le nôtre, nous prendre nos jeunes gens pour les employer à une guerre allemande contre la France ou contre Dieu sait qui. C'est ce parti-là qui force le ministère à ordonner les élections contre le bien de la patrie et du roi. Le *comité national* conseille et Dieu même commande de s'abstenir à tout Tchèche honnête homme. » — « Voilà deux cents ans, racontait un autre, depuis la bataille de la Montagne-Blanche, que le Tchèche est tombé aux mains de l'étranger. L'étranger lui a pris ses anciennes franchises; il l'a garrotté, il l'a traité comme un chien. Depuis ce temps-là, le Tchèche ne se fie plus à l'étranger; mais, l'empereur Ferdinand lui ayant rendu ses franchises, il tient à lui comme un chien fidèle, et ne le lâchera pas. Ceux de Francfort lui tendent un beau morceau de rôt, comme des voleurs de nuit qui veulent faire un mauvais coup; lui, qui n'est pas malin à moitié, ne mord pas, parce qu'il voit la boulette sous le rôt, et qu'il a peur

pour son ventre. Il n'a rien d'ailleurs contre ses frères allemands de Bohême, rien du tout. Quand le Tchèche piaille comme un moineau franc contre les Allemands, il ne pense point à ceux de la Bohême, mais aux damnés étrangers, le diable les prenne! » — Il y avait aussi des chansons populaires qui couraient les rues et qui traduisaient la passion du jour avec cette verve grossière où l'on sent la prédominance des appétits matériels, si puissans chez cette race gloutonne. «*La nouvelle chanson sur le parlement allemand.* — Schuselka nous écrit de son royaume germanique que nous devrions bien donner un peu d'aide aux Allemands, parce que le ventre leur fait mal. O grands lourdauds d'Allemands! c'est vous qui avez trempé votre soupe, vous l'avalerez comme vous pourrez. L'Allemagne vous appartient, mais la Bohême est à nous : ne venez pas souffler de Francfort dans notre bouillie slave. Comme Francfort tremblera d'effroi et nous tirera son bonnet quand le lion bohême dressera sa crinière et se battra les flancs de sa queue! Oui, *festina lentè*, nouveau parlement, nous allons t'apprêter un purgatif. Attends seulement, *sapperment!*» Pour un poète de carrefour, cette image vulgaire de la voracité conquérante des ambitions germaniques n'était pas si mal inventée.

L'ambition slave d'ailleurs, ainsi surexcitée, n'en restait pas à des chansons. Le mois de mai 1848 devait être un grand mois pour toute la Slavonie. Elle allait, croyait-on, se lever en masse, le 14, de l'Adriatique à la mer Noire, et s'établir dans sa capitale de Belgrade, Belgrade ou plutôt Prague, car il en était de moins rêveurs qui voulaient d'abord attendre qu'on possédât à Prague l'héritier présomptif de la monarchie, l'archiduc François-Joseph, un jeune homme de dix-neuf ans; puis, un mouvement combiné des radicaux et des Slaves qui résident à Vienne enlevant l'abdication de Ferdinand et le désistement de François-Charles, l'avénement du nouvel empereur serait proclamé du *Burg* de Marie-Thérèse; la circonstance amènerait la cour et le cabinet dans la vieille ville tchèche, qui ne laisserait plus rien partir, une fois qu'elle tiendrait tout. Le jeune César rallierait alors les Slaves de la Hongrie, de la Serbie, de la Valachie, de la Moldavie; il abandonnerait l'Italie et la Gallicie pour se faire bien venir en Europe; un pacte panslaviste l'unirait aux Russes, et l'on briserait les dents aux Allemands. Palazky et ses doctes confrères en slavisme se chargeraient d'achever l'éducation slave du souverain de la nouvelle Autriche.

Il y avait presque déjà un commencement de réalité qui encourageait ces belles imaginations : Schafarik d'abord, et sur son refus Palazky avait été désigné pour le portefeuille de l'instruction publique dans ce moment de crise ministérielle qui suivit à Vienne la chute du comte de Ficquelmont et précéda la fuite de l'empereur. M. de Pillersdorf, sur qui retombait, en ces jours-là, toute la responsabilité du pou-

voir, M. de Pillersdorf n'avait rien trouvé de mieux, pour apaiser l'exaltation des Tchèches, que de mettre un ministre panslaviste dans le cabinet autrichien à l'instant où les panslavistes voulaient arracher l'Autriche à l'Allemagne. Les patriotes allemands réclamèrent tout de suite auprès de M. de Pillersdorf, qui répondit, à ce qu'on assure, que, l'Autriche n'étant pas exclusivement germanique, il n'était pas bien certain qu'elle ne devînt point un jour principalement slave; sur quoi quelqu'un s'écria qu'on pouvait bien *slaviser* une dynastie, mais non point un peuple. Palazky cependant était arrivé à Vienne; sa nomination était signée de l'empereur. Les étudians menacèrent alors d'une émeute, et le comte Batthyany, au nom du cabinet hongrois, déposa une protestation contre cette insigne concession que l'on faisait aux Tchèches, comme si l'on eût voulu donner du cœur aux Slovaques en lutte avec les Magyars. Palazky se retira pour ne point causer de trop grands embarras à ce ministère ami, et il revint à Prague annoncer que la victoire des Slaves était sûre.

Cela se passait à la veille du 15 mai; le mouvement de Vienne, qui détermina la fuite de l'empereur sur Inspruck, n'était pas pour engager les Tchèches à serrer les nœuds qui les attachaient à l'Allemagne; ils trouvaient là, bien au contraire, une raison nouvelle de refuser l'obéissance aux décrets de Francfort. La camarilla impériale, émigrée dans le Tyrol, exploita tout de suite la situation, et Prague fut ainsi livrée à un double courant d'intrigues aristocratiques et de passions démagogiques. Pendant que le bourguemestre ordonnait aux fabricans d'arrêter trois semaines encore la marche de leurs machines pour complaire aux exigences des ouvriers, pendant que les étudians félicitaient leurs camarades de Vienne, le burgrave annonçait officiellement que l'empereur comptait sur ses fidèles Bohêmes dans ce péril imminent de son trône. Puis le comte Lazansky, le futur conseiller du nouveau vice-roi, se présentait au *comité national* en costume slave, tenant à la main son bonnet rouge à la *Swornost*. Au milieu des cris de *Slawa! Slawa*, il racontait avec indignation les événemens du 15 mai, et flétrissait, aux applaudissemens de l'assemblée, l'ingrate et déloyale cité qui chassait son paternel souverain. Le *comité* rédigea sur-le-champ une adresse dans laquelle il maudissait le crime de Vienne, et invitait l'empereur à fixer sa résidence en Bohême, où il avait d'aussi fidèles sujets qu'en Tyrol. Palazky, plus habile, obtint qu'on ménagerait davantage les Viennois, et qu'on ne mettrait pas si fort à nu les ambitions slavistes en attirant si ouvertement l'empereur à Prague. L'adresse n'en fut pas moins très tendre et très significative. Les Bohêmes, désolés du cruel outrage par lequel on récompensait de sa générosité leur bien-aimé seigneur et roi, s'unissaient du fond de l'ame au cri brûlant de tous les cœurs : Tout pour notre César et roi Ferdinand, nos biens et

notre sang pour lui, qui a reconnu les droits nationaux de ses peuples! et on le suppliait d'ouvrir en personne les prochains états de Bohême, « la première diète que dût éclairer le soleil de la liberté. » Cette adresse fut portée à Inspruck par une députation nombreuse, qui, à peine arrivée, essaya d'entraîner le Tyrol dans l'esprit séparatiste de la Bohême. « Tyroliens, disait une autre adresse datée d'Inspruck, le 23 mai, et signée du prince Camille de Rohan, chef de la députation, Tyroliens, l'empereur est au milieu de vous; le peuple de Bohême nous envoie lui renouveler l'assurance de sa fidélité. Il est prêt, ainsi que vous, à verser son sang aux pieds de celui qui nous a donné la liberté à tous. Frères, unissons-nous tous, et défendons, fortifions l'indépendance et l'unité de l'empire autrichien. Dieu nous a placés comme il l'a fait afin que nous pussions nous serrer autour de notre trône comme autour d'une citadelle. Liberté de l'Autriche, unité de l'Autriche, amour et fidélité à notre empereur, que ce soit là notre commune devise! Vive Ferdinand le bon! Vive la maison de Habsburg! »

Ce n'était point en poussant ainsi la croisade contre Francfort que l'on dépêchait beaucoup les élections. La propagande tchèche qui travaillait les campagnes et les villes de province, pour se faire avec moins d'éclat, n'était ni moins active ni moins efficace. Les émissaires qui partaient de Prague avec huit ou dix florins par jour, en général des étudians de l'école des arts ou de l'école de médecine, s'en allaient jusqu'en Moravie et en Silésie prêcher le futur empire slave, et jetaient à foison les brochures patriotiques, comme, par exemple, *le Gémissement douloureux de la vieille couronne de Bohême,* un ardent appel aux souvenirs nationaux, qui mêlait fraternellement les noms des héros tchèches, Przemislas, Ottocar, Népomucène, avec les noms sacrés de la Moravie, Libuscha et Sojatopluck. Le clergé secondait ces efforts qui procédaient pourtant d'une autre idée que la sienne. Un prêtre paraît à la réunion électorale d'un village de Moravie; il parle en allemand; les paysans ouvrent de grand yeux. « Vous ne me comprenez donc pas? dit-il à la fin en slave. Eh bien! puisque vous ne parlez pas allemand, attendez donc qu'il y ait quelqu'un parmi vous qui ait appris l'allemand pour l'envoyer à Francfort. » Ce seul mot de Francfort était devenu un épouvantail; la ville impériale passait à la fin pour une espèce de monstre qui devait dévorer tout ce qui n'était pas Allemand. Les Allemands, assurait-on aux campagnards, ne payant pas de droits féodaux, voulaient à toute force obliger les Tchèches à les payer pour eux; ils voulaient leur prendre leur langue, et les pauvres gens se demandaient quel était ce seigneur Francfort qui prétendait donner des ordres à leur empereur ou s'asseoir sur son trône.

Comme le clergé, l'antique et riche aristocratie bohême faisait cause commune avec les propagandistes démagogues. La terre de Bohême

est partagée entre un très petit nombre de grandes familles, dont l'universalité des possesseurs relève à la manière anglaise. Les propriétaires gardent sur leurs *estates* une véritable suzeraineté patriarcale. Ces fiers gentilshommes se rendaient populaires à plaisir, caressant la foule au nom du César autrichien, et changeant adroitement la cocarde allemande pour la cocarde slave partout où sur leur passage ils rencontraient les trois couleurs. Les fonctionnaires se prêtaient à ce manége si habilement conduit, et lorsque, pour avoir l'air d'obéir aux rescrits ministériels, il fallait enfin procéder à ces élections maudites, le paysan, au lieu de voter, écrivait sur son bulletin : « Je ne veux pas me séparer de mon empereur! » ou bien encore : « Je ne veux pas aller parmi les hérétiques de Francfort. »

Quand vint pourtant à Prague, après bien des délais et des remises, le jour marqué pour les élections, le 24 mai, il s'organisa tout de suite une telle rumeur, et la ville s'improvisa un aspect si menaçant, que la prudence allemande n'osa point passer outre. Les ouvriers sans travail se groupèrent dans des rassemblemens tumultueux; les imprimeurs en particulier ordonnèrent une grève et refusèrent de composer les journaux jusqu'à ce qu'ils eussent une augmentation de salaire. Les délégués du *comité national* adressèrent au burgrave des représentations presque injurieuses, et le comte Thun s'excusa d'avoir convoqué les électeurs en faisant observer qu'il ne s'en était pas présenté plus de trois, tant on avait mis bon ordre au zèle germanique. Prague ne nomma donc personne pour Francfort; la Bohême entière, sur quatre millions et demi d'habitans, n'eut pas en tout beaucoup plus d'une douzaine de députés à la diète allemande. La tactique de Palazky avait réussi. Dans ce premier acte solennel où l'Allemagne espérait témoigner, devant l'Europe, de sa force et de son unité, la Bohême manquait, et son absence révélait une grande blessure qui déchirait pour ainsi dire l'Allemagne en plein corps. Le congrès slave qui se réunissait le 1er juin allait montrer toute la profondeur de ce déchirement. De tant de pays aujourd'hui possédés par l'Allemagne, et qu'elle croyait s'être assimilés, grace à cette vertu conquérante et absorbante dont elle est si fière, de l'Oder, de la Vistule, de la Moldau, de la Save et de la Drave, du Danube enfin, le fleuve rival du Rhin, il s'élevait un cri de résurrection parmi tous ces peuples qui se reportaient à la diversité de leurs origines, et se retrouvaient plus que jamais amoureux de leur indépendance primitive. Tous ces vassaux émancipés battaient en brèche la suzeraineté germanique. Dans l'ardeur de leurs espérances, les Slaves exerçaient déjà sur les Teutons d'universelles représailles.

III.

Les nouveaux états de Bohême, élus selon la forme libérale consacrée par le rescrit du 8 avril, les vrais mandataires du pays, et non plus ceux du privilége, étaient convoqués pour le 18 juin. A côté de cette assemblée, qui n'était après tout qu'un parlement autrichien, l'esprit tchèche voulut en avoir un autre qui fût avant tout un parlement slave. Le maître cafetier Faster siégeait dans les réunions démagogiques de la *Swornost*, revêtu de l'hermine des vieux rois, et remuait de là les couches inférieures des populations bohêmes : les savans et les aristocrates employèrent des moyens plus considérables pour agir dans une sphère plus étendue; ils firent les choses en grand par une sorte de diplomatie souterraine, et l'idée d'un congrès général des familles de la race slave, à peine entrevue, fut aussitôt en voie d'exécution. L'idée venait peut-être de la Croatie, de Louis Stur et de Jellachich; elle ne pouvait se réaliser qu'à Prague.

Le 1er mai, un certain nombre de personnes distinguées, appartenant aux différentes nations slaves, quelques-unes même de souche allemande, se réunirent à Prague pour y rédiger une adresse solennelle qui fut répandue de l'Adriatique à la mer Noire. Il faut connaître cette proclamation pour comprendre les pensées qui circulaient depuis le mois de mars dans la plus grande partie de l'empire autrichien.

« Frères Slaves, quel est celui d'entre nous qui ne regarde point avec désespoir vers le temps passé? Qui donc ignore, parmi nous, que toutes nos douleurs, nous les avons éprouvées parce que nous vivions désunis, le frère séparé d'avec le frère? Après nous être oubliés les uns les autres pendant tant de siècles, nous apercevons enfin que tous ensemble nous ne faisons qu'un. Voici maintenant une ère féconde qui affranchit les peuples et les délivre du fardeau sous lequel pliaient leurs épaules. Nous aussi nous pouvons dire ce que nous avons si long-temps senti, résoudre et pratiquer ce qui nous convient. Les peuples de l'Europe s'entendent et s'accordent. Les Allemands se rassemblent au parlement de Francfort qui doit prendre à l'Autriche autant qu'il en faut de sa souveraineté pour constituer l'unité germanique. L'empire autrichien va donc s'incorporer à l'empire allemand, et avec lui il entraînera toutes les provinces non allemandes, la Hongrie exceptée. L'indépendance et la nationalité des peuples slaves liés à l'Autriche n'ont jamais couru de plus grand péril. C'est notre droit d'hommes de protéger notre bien le plus sacré. Le temps est arrivé où nous autres, Slaves, nous sommes également obligés de nous concerter pour agir. Nous croyons donc répondre aux vœux qui nous sont transmis de tant de contrées différentes, et cependant sœurs, en adressant cet appel à tous les Slaves de la monarchie autrichienne : les hommes qui jouissent de la confiance des peuples et qui ont à cœur l'avenir de leur race sont invités à se rendre, le 31 mai prochain, dans l'antique et célèbre capitale des Slaves, dans la ville de Pra-

gue; ils auront à discuter les mesures que nécessite le bien commun de la nation et l'urgence des temps. Si les Slaves étrangers à l'empire veulent se joindre à nous, ils seront cordialement accueillis comme nos hôtes. — Prague, le 1er mai 1848. »

Les signataires de cette adresse étaient, entre autres, le comte Joseph Mathias de Thun, cousin du burgrave, Schafarik et Palazky, le prince George Lubomirski, etc. Le comte de Thun devait avoir la part principale dans toute l'affaire : Allemand de naissance, parlant à peine le slave, mais possédant la meilleure partie de ses domaines dans les districts tchèches, il s'était lui-même résolûment transformé en Tchèche, et rêvait un peu le rôle d'O'Connell. Il avait d'abord aspiré à la présidence du gouvernement de Bohême; frustré dans ses prétentions constitutionnelles, il ne reculait devant aucun espoir, et le *comité national* où il dominait, le congrès slave qu'il voulait diriger, étaient les instrumens de son ambition au moins autant que les soutiens de son patriotisme.

Ainsi convoqués, les députés slaves arrivèrent à Prague dans les derniers jours de mai. Prague venait d'éprouver le contre-coup de la sédition qui avait éclaté le 26 à Vienne. Vienne restait depuis lors sous la domination absolue des étudians, et le ministère y subissait la tutelle d'un comité de sûreté générale : l'occasion était meilleure encore qu'au 15 mai pour complaire aux tendances séparatistes de la Bohême. Le burgrave Léon Thun, sous prétexte de la difficulté qui entravait ses rapports avec un ministère qu'il considérait comme captif, érigea auprès de lui un conseil de régence responsable, un véritable gouvernement provisoire en correspondance directe avec l'empereur. Sur treize membres, ce gouvernement ne comptait que deux Allemands. Le faible ministère que l'émeute avait bien voulu laisser à l'Autriche protesta contre cette émancipation, et jeta l'interdit sur le cabinet rival qui se formait ainsi en dehors de lui dans une terre d'empire; mais le burgrave répondit bravement qu'il en avait référé à l'empereur, qu'il prenait toute responsabilité sur lui, que son gouvernement fonctionnerait sur l'heure, « si les événemens anti-constitutionnels de Vienne l'empêchaient encore d'administrer selon les formes de la légalité ordinaire. » Le mal était que gouvernement provisoire et comité national, tout ce qui ressemblait à une institution dans cette rapide refonte de la vieille Bohême dépendait en somme d'institutions encore plus irrégulières, de clubs démagogiques, d'associations d'ouvriers qui précipitaient les choses à l'extrême et devenaient chaque jour plus menaçantes.

L'Allemagne apprit à la fois, non sans une irritation profonde, l'établissement d'un gouvernement provisoire à Prague et l'ouverture du congrès slave. Prague eut alors tout d'un coup l'aspect le plus étrange.

Le commerce et l'industrie étaient enfin complétement arrêtés, les boutiques à demi fermées, le marchand et le bourgeois sur sa porte, l'air soucieux; çà et là, par les rues, des rassemblemens d'ouvriers, des patrouilles qui se croisaient. Au milieu de ce sombre appareil de discordes civiles allaient et venaient les députés slaves dans la diversité de leurs costumes, les Slaves du sud comme ceux du nord, Esclavons, Croates, Serbes et Dalmates, avec la mine fière et sauvage, la longue moustache, la face bronzée par le soleil du midi. Ce n'étaient partout qu'écharpes et drapeaux tricolores, habits aux couleurs éclatantes, chausses rouges et manteaux de velours blanc ou violet. On eût dit une ville d'Orient ou l'ancien carnaval de Venise; on eût pu se croire à Bucharest plutôt que dans la vieille cité gothique. Le *Swornost* et la *Slavia*, les légions radicales de la bourgeoisie et de l'académie, faisaient les honneurs de la capitale tchèche aux hôtes précieux qu'elle avait la bonne fortune de réunir. On avait invité le ban de Croatie Jellachich, qui, de son côté, priait « le peuple frère de Bohême » de se faire représenter à la diète croate. On attendait le vladika de Montenegro, le grand ami des Russes. A côté du poète Pol et du prince Lubomirski, les délégués de la Pologne autrichienne, on voyait aussi d'autres Polonais, qui, accueillis sous le titre d'étrangers, n'en devaient pas moins être associés à tous les actes du congrès, par exemple, le fameux docteur Liebelt de Posen et le professeur Cybulski de Berlin.

Le 2 juin, après une messe solennelle devant l'autel des apôtres slaves, saint Cyril et saint Méthodius, le congrès s'ouvrit dans la salle de l'Ile-Sophie. Les trois cents députés se rendirent à leur chambre en costume et en procession, chantant de vieilles chansons slaves, la chanson tchèche de saint Winceslas. Aussitôt installés, ils se partagèrent en trois *sbor*, ou parlemens différens, selon la différence des nationalités : les Bohêmes, les Moraves et les Slovaques, sous la présidence de Schafarik; les Polonais et les Ruthéniens, sous celle de Liebelt; les Slaves du sud, sous celle de l'archiprêtre Stamatovitsch de la ville de Neusatz. Palazky avait la charge de président général ou staroste. Un trait singulier montra la persistance des petites jalousies qui ont toujours divisé et subdivisé les familles slaves. La Silésie ne voulut point faire corps avec la Bohême, et se réunit aux Galliciens. Les Moraves n'étaient pas moins tentés de s'isoler des Tchèches. Les trois sections furent représentées l'une auprès de l'autre par deux délégués, qui devaient suivre les débats dans l'intérêt de leur nationalité particulière, et les résumer en les traduisant à l'usage de leurs compatriotes. Il le fallait bien ainsi, car, même parmi les lettrés, il en était fort peu qui fussent habitués à tous les dialectes slaves, et ces dialectes, quoique voisins, auraient empêché, par leur diversité, tout entretien commun. On ne pouvait prendre de résolution générale sans l'assentiment des trois sections.

Que se disait-il dans ce congrès tenu par des étrangers, au beau milieu d'un pays qui relevait de l'Allemagne, et où il y avait moitié d'Allemands? C'était assurément de quoi piquer la curiosité, de quoi éveiller les craintes du patriotisme germanique. Par malheur, on ne parlait au congrès qu'en langue slave, et l'on en bannissait quiconque n'était pas Slave lui-même. Il ne devait y avoir que les résolutions générales qui fussent publiées en allemand. Jusque-là, ces débats demeuraient à peu près lettre close, et l'on croyait entrevoir sous ce mystère une vraie conspiration contre l'Allemagne, une trame à la fois aidée par la camarilla d'Inspruck et par la démagogie de Prague, conduite et peut-être exploitée par des ambitions individuelles, qui espéraient tromper et la cour et la populace pour fonder un grand état national. C'était du moins un magnifique rêve qu'on leur prêtait. Un empire slave qui couvrît tout l'espace entre les monts des Géans et les Karpathes, entre l'Adriatique et le Balkan! Une fédération constitutionnelle des états unis d'Autriche, livrée sans contre-poids à l'ascendant de l'immense majorité slave, qui pèserait ainsi à son tour sur les provinces allemandes des Habsbourg, et les réduirait à n'être plus qu'une autre Alsace pour ce vaste pays de la Slavie occidentale! Le congrès devait d'ailleurs se dissoudre dans un assez bref délai, et instituer seulement un comité pour agir à sa place; les mouvemens de la Croatie lui retiraient, en effet, un grand nombre de ses membres. Il disparut plus vite encore qu'on ne l'avait pensé dans l'insurrection définitive de Prague, au lendemain de la Pentecôte, sanglante échauffourée dont on l'accusa d'être l'auteur, et dont il fut surtout la victime. Les papiers de l'association furent alors saisis, et ses projets étouffés. Nous pouvons cependant en reconstruire quelque chose, grace aux notes incomplètes qui ont transpiré, grace aussi aux souvenirs plus directs que nous tenons en particulier d'un des membres du congrès.

Le principe fondamental du congrès fut posé par Schafarik à peu près en ces termes : Les députés assemblés des communes et des nations slaves en Autriche, y compris les terres de la couronne de Hongrie, forment une seule union pour la défense de leur nationalité dans le plein sens du mot là où ils ont des droits nationaux, pour la conquête de ces droits là où ils en sont encore privés; en face d'un pareil but, ils emploieront à l'atteindre tous les moyens avec lesquels on peut valablement, dans une société régulière, protéger des droits naturels. — Le premier pas et le plus essentiel dans la pratique de ce principe nouveau, c'était d'engager ces nations elles-mêmes à fraterniser entre elles sur le pied de l'égalité. Si grande que fût la difficulté d'une telle réconciliation, tout paraissait marcher au succès dans cette heure d'enthousiasme. Les différentes branches de la famille se faisaient à l'envi des concessions et des sacrifices. Ainsi la section illyrienne, où la Russie

comptait des partisans presque avoués, votait cependant à une grande majorité la protestation votée à l'unanimité par la section tchèche contre le partage de la Pologne, et les trois sections décidaient d'un commun accord qu'on supplierait l'empereur d'autoriser l'émigration polonaise à s'établir librement dans tous les pays slaves de la monarchie autrichienne. Les Polonais, d'autre part, se montraient reconnaissans. Ils mettaient de côté les liens étroits qui les attachaient à la fortune des Magyars, et ils s'engageaient à servir la cause des Slovaques, une cause qui touchait au cœur tous les Slaves des deux autres familles. Sans l'affranchissement des Slovaques du nord de la Hongrie, les Tchèches perdaient toute communication avec le reste des Slaves, et les Croates, en guerre avec les Magyars, n'avaient plus de point d'appui ni de diversion contre leurs ennemis. Aussi Tchèches et Illyriens mettaient-ils beaucoup d'ardeur à cette question-là. Dès la première séance du congrès, un prêtre slovaque les appelait au secours de ses compatriotes, dont il dépeignait les maux : « Nous aurons une armée, » s'écria-t-on de toutes parts. Les Polonais obtinrent, par une sage modération, qu'on ajournerait la guerre jusqu'au retour des députés que le congrès ou la diète de Gallicie enverrait à Pesth pour y présenter les justes griefs des Slaves hongrois.

Les Polonais étaient eux-mêmes plus directement intéressés encore dans une complication du même genre. Une grande partie des contrées qu'ils avaient jadis nommées de leur nom ou réunies sous leur loi est habitée par une race slave de langue et de famille différente de la leur. La Gallicie, la Russie méridionale, les gouvernemens de Pultawa, de Kharkow, de Tchernigow et de Kiew, tout le pays des Cosaques, une portion de la Bessarabie et de la Transylvanie, sont peuplés par les Petits-Russiens ou Ruthéniens. Tandis que les Moscovites se sont appliqués sans relâche à persuader aux Ruthéniens qu'ils ne faisaient avec eux qu'une seule et même souche pour arriver à se les assimiler, les Polonais, assis en conquérans sur la terre ruthénienne, ont toujours soigneusement distingué leur nationalité comme étant d'un sang plus noble. De là tous les malheurs du passé, tous ceux du présent : c'est ainsi que les Ruthéniens ont été livrés, depuis le XVIe siècle, aux vexations d'une féodalité de plus en plus despotique ou à la propagande anti-nationale des jésuites; c'est ainsi qu'en 1846 les agens de l'Autriche et les émissaires de la propagande démagogique ont eu si beau jeu pour éveiller tant de haines en Gallicie; le mot de Polonais et celui de seigneur sont encore là des synonymes. La Russie aurait pu répandre les mêmes désastres de la mer Noire à la Baltique en provoquant les mêmes antipathies. Les Polonais du congrès slave voulurent enfin rallier les Ruthéniens, et faire pour eux ce qu'ils demandaient aux Magyars pour les Slovaques : ils reconnurent la légitime existence

des deux nationalités et des deux langues en Gallicie. La Pologne se débarrassait ainsi de son Irlande, comme s'exprimait le prince Lubomirski dans un remarquable discours; elle empêchait d'avance les fautes de la révolution de 1831, qui périt pour n'avoir pas supprimé la corvée, pour n'avoir parlé des Ruthéniens qu'en chansons; elle ouvrait la perspective d'un grand état ruthénien avec les Cosaques pour armée nationale, Kiew pour capitale sainte, Odessa pour débouché; elle préparait un solide appui à la fédération future, à cette nouvelle république polonaise dont le dogme souverain serait désormais l'égalité parfaite de toutes les familles slaves. « Hâtons-nous, ajoutait le prince Lubomirski, car si notre mauvais sort nous réduisait encore au silence, si nous devions reprendre pour de longues années le joug de l'étranger, qu'on dise au moins de nous que ces quelques momens de liberté qu'il plaît à la Providence de nous accorder, nous en avons profité pour réparer les injustices du passé, pour abolir la corvée, pour reconnaître à nos frères les droits que nous revendiquions nous-mêmes. Nous pourrons alors nous confier à l'avenir. Dans cette marée montante de la révolution, chaque lame qui arrivera nous portera plus haut, et il n'y en aura pas qui nous engloutisse. » Triste et courageux pressentiment d'une destinée qui n'était que trop prochaine!

Ouvert le 2 juin, le congrès slave se trouva fermé le 12 au bruit de la fusillade. Ces dix jours avaient déjà produit trois actes importans : un manifeste adressé aux peuples de l'Europe, — une pétition dans laquelle on exposait à l'empereur les plaintes et les vœux de ses sujets slaves en l'instruisant du projet d'alliance qu'ils avaient formé pour obtenir satisfaction, — enfin ce pacte fédéral lui-même. — Le manifeste aux peuples de l'Europe a été depuis publié par la *Gazette centrale slave*. On attribue l'inspiration qui l'a dicté au docteur Liebelt. Les Slaves réunis à Prague en appelaient aux peuples de souche romaine et de souche germanique; ils comparaient à l'esprit de conquête, qui avait aussi été pour ceux-là un esprit de discipline, cet indomptable esprit de liberté qui les avait eux-mêmes menés à la servitude en leur inspirant le dégoût des autorités salutaires; mais pour eux aussi le temps était venu d'être libres. « Fidèles à leur nature et aux principes de leurs aïeux, » forts de leur nombre et de leur mutuel dévouement, ils entendaient se constituer chez eux à leur guise, en s'imposant tous, selon la plus stricte égalité, les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ils entendaient, vis-à-vis de l'Europe, s'associer librement et former en Autriche une fédération centrale; ils repoussaient loin d'eux tout soupçon de panslavisme russe; ce qu'ils sollicitaient, c'était bonne justice pour tous les Slaves, et par conséquent réparation à tirer de la Russie pour le partage de la Pologne; de la Prusse, de la Saxe, de la Hongrie, de l'Autriche et de la Turquie pour les attentats commis tant

de fois contre la nationalité de leurs sujets slaves. Il n'y avait qu'un congrès européen qui pût rétablir l'équité dans les rapports des états et des races; ils le sollicitaient « au nom de l'égalité, de la liberté, de la fraternité de tous les peuples. »

Le pacte fédéral dont le congrès slave avait tracé le plan reposait sur des données plus précises. Les conditions devaient en être discutées ultérieurement par les diètes respectives des différentes provinces, et le comité permanent qui résiderait à Prague restait chargé de hâter l'accomplissement de cette alliance par tous les moyens pacifiques. C'était un nouvel essai de la ligue du rappel. L'embarras était dans la situation géographique des familles slaves, qui, réunies par les liens du sang, se voyaient séparées par la distribution des territoires entre des souverainetés différentes. Si la Gallicie, par exemple, passait à jamais au groupe autrichien, allait-elle donc ainsi quitter la famille polonaise? On reconnaissait au contraire qu'il était plus important que jamais de rassembler tous les membres épars de l'ancienne république de Pologne; mais on comptait aussi que Polonais et Ruthéniens, le jour de leur émancipation définitive, se souvenant qu'il étaient Slaves, s'uniraient au grand corps autrichien, sinon pour faire un seul état fédératif, du moins pour instituer une confédération d'états. On créerait de la sorte, à l'ombre de la dynastie autrichienne, une solide agglomération de peuples slaves liés entre eux par un principe tout différent du principe de M. de Metternich, par la consécration officielle des droits égaux de toutes les nationalités.

Le congrès montrait ainsi trop clairement que le culte de la monarchie autrichienne n'était pour lui qu'un moyen politique, que le but exclusif de ses efforts était la restauration de la grande Slavie; il ne s'appuyait pas sur les Russes, dont il suspectait et surveillait les manœuvres; il se sentait animé d'un esprit démocratique qui ruinait l'espoir mis en lui par la camarilla d'Inspruck, par les aristocrates entêtés; il témoignait en même temps une modération qui gênait la fureur des démagogues; il ne prodiguait pas l'injure aux Allemands, et il admettait qu'une fois suzerains à Prague, les Slaves n'opprimeraient point la nationalité allemande, pas plus qu'ils ne voulaient être blessés dans la leur par les arrêtés de la diète de Francfort. Le congrès procédait donc avec une mesure et une conséquence que l'on n'eût point attendue, dans cet embrassement improvisé de nations diverses depuis si long-temps étrangères les unes pour les autres. Malheureusement cette résurrection nationale, tout en s'appuyant sur des dévouemens très sincères, avait été escortée, dès son premier éveil, par des intrigues et des passions qu'il était trop facile de tourner contre elle; les plus patriotes eux-mêmes ne s'étaient pas fait faute d'incliner, soit à la cour, soit à la démagogie, selon les circonstances. Aussi, à mesure que l'attitude du congrès dé-

concertait les projets des démagogues et des aristocrates, le désir d'une explosion violente croissait davantage chez ceux dont cette sagesse dérangeait les combinaisons. La haine des Tchèches de la classe inférieure contre les Allemands avait absolument besoin de se faire jour. La camarilla d'Inspruck apercevait enfin que les Slaves n'avaient pas la fidélité désintéressée des Tyroliens, et qu'ils mettaient à leur loyauté un plus haut prix qu'on ne pouvait l'acheter; elle leur gardait rancune de leur libéralisme. Le ministère de Vienne ne leur pardonnait pas de correspondre avec Inspruck pour se dérober à l'union allemande et à la subordination autrichienne. Les agens russes brochaient sur le tout, semant, en haut comme en bas, l'or et la division. Le congrès slave, organe et centre de la propagande tchèche, devait, plus à tort qu'à raison, supporter la responsabilité d'une insurrection nationale arrangée en dehors de lui, et peut-être contre lui, par des impatiences aveugles, sinon soudoyées. Il lui revenait pourtant aussi sa part de complicité; il avait imprimé une impulsion qu'il n'était plus maître de retenir : s'il y eut des forces sincères et généreuses perdues dans ce soudain élan, c'est à lui le tort de les avoir ainsi surexcitées. Plus d'un membre du congrès se mêla sans doute à la bataille aussitôt qu'elle fut engagée, et l'ardeur du sang slave le jeta tout de suite dans les rangs de ceux qui avaient sciemment à eux seuls préparé cette bataille déplorable. Nous ne parlons pas des grands seigneurs qui avaient probablement rêvé la conquête d'une couronne : c'est un des plus singuliers contrastes dans ce pays où ils abondent, qu'on y puisse encore rencontrer des oligarques tout pareils à ceux de la guerre de trente ans, côte à côte avec des républicains radicaux, selon la dernière mode de Paris.

L'insurrection se fit aussi à la manière parisienne : voulue, cherchée systématiquement par les rebelles; prévue, acceptée par l'autorité militaire. L'Autriche fut sauvée, à Prague comme en Lombardie, par un capitaine abandonné presque à lui-même. Dans l'universel désarroi de son administration, l'Autriche a eu le bonheur de retrouver encore deux soldats de la vieille école, le maréchal Radetzky et le prince Windisch-Grätz. La guerre s'annonçait à des signes certains. Le cafetier Faster étalait avec plus d'audace son costume antique; ses filles conduisaient derrière lui l'escadron des amazones tchèches; mascarade soit, mais une mascarade qui précédait une tragédie. La *Swornost*, qui s'était opiniâtrée à marcher hors des rangs de la garde nationale, manœuvrait avec plus de constance; la *Slavia* des étudians rivalisait de zèle. Faster poussait les ouvriers à faire grève; il en appelait en masse de la campagne et de la province. Les imprimeurs sur coton couraient les rues en menaçant de briser les machines; les étudians restaient dans la ville, au lieu de s'en aller aux vacances de la Pentecôte, suivant la coutume académique. Les plus pauvres, surpris sans argent par

cette prolongation de séjour, couchaient sur les bancs des salles de l'université, comme pour la veille des armes. En même temps la populace redoublait d'injures à l'encontre des Allemands; on attachait leurs couleurs aux colliers des chiens et l'on chantait partout les vieilles chansons hussites; on vendait mille pamphlets anti-germaniques, où le pauvre empereur Ferdinand n'était plus appelé que *le doux Przemislas*.

Le prince Windisch-Grätz se tint pour averti : il augmenta très ostensiblement ses troupes, arma les forts au grand jour, et quand la *Slavia* vint lui demander pour dernier défi deux mille fusils, une batterie d'artillerie et quatre-vingt mille cartouches, sous le prétexte insolent de se protéger contre la réaction, il refusa sans la moindre politesse. L'affaire s'engagea le surlendemain, lundi de la Pentecôte, au sortir d'une messe solennelle célébrée en place publique pour attirer la bénédiction du ciel sur la bonne cause slave. Les étudians et les ouvriers s'en allèrent crier des *pereat* au nez du général, et, comme on se sentait de part et d'autre assez bonne envie d'en venir aux mains, les fusils partirent presque tout de suite. On courut donc aux barricades : il y avait là des Français et des Polonais, l'apprentissage se fit vite.

Ce n'est point chez nous qu'il y aurait maintenant quelque intérêt à raconter une guerre de barricades. Celle-là dura aussi cinq jours. Commencée le 12 juin, elle ne finit que le 18. La fermeté du prince Windisch-Grätz ne se démentit pas, même après que sa femme et son fils furent tombés sous les balles. Les troupes autrichiennes se conduisirent autrement qu'à Cracovie, où elles s'étaient laissé battre à coups de bâton par une poignée d'hommes. Les Tchèches surprirent jusqu'aux Polonais, tant ils étaient vifs à courir au feu. Les vaincus arrêtés ou dispersés, une enquête fut ordonnée et elle dure encore; elle s'acharne à poursuivre toutes les ramifications de la *Swornost* et de la *Slavia;* elle saisit toutes les traces du complot républicain, sans trop expliquer comment il s'y trouve tant d'élémens aristocratiques. Prague, où l'autorité militaire du prince Windisch-Grätz avait tout-à-fait remplacé l'autorité déconsidérée du burgrave Thun, Prague, où l'état de siége vient à peine d'être levé, n'a plus, bien entendu, ni son *comité national* ni son congrès slave. Le parlement bohême, qui devait s'ouvrir le 18 juin, a même été indéfiniment retardé. Il ne se réunira qu'après la session du parlement impérial de Vienne, où districts tchèches et districts allemands ont dû, par ordre, envoyer leurs députés. Ce n'était pas ainsi que la stratégie du *comité national* avait arrangé les choses. Les membres les plus éminens du congrès, Schafarik, Palazky, Neuberg, n'ont plus rien à faire dans cette terrible ruine qu'à protester solennellement contre toute supposition qui les mêlerait, de loin ou de près, à l'attentat sanglant du 12 juin. Ils déclarent que la

nationalité slave n'a pas besoin de la force brutale pour triompher; ils ne voient qu'un coup de main politique dans l'insurrection de Prague. Les Allemands sont trop heureux d'y dénoncer une conspiration nationale, et jurent qu'elle est à jamais écrasée.

Il ne faut pourtant pas que les Allemands se bercent d'illusions et s'endorment dans une sécurité trompeuse. Le danger n'est point passé; sait-on quand il passera? Le *Swornost* et la *Slavia* se relèvent déjà derrière la commission d'enquête; le costume slave et le bonnet rouge reparaissent dans les rues de Prague; les femmes excitent les hommes comme en Pologne à venger l'injure de leur pays. La foule se pressait encore ces jours-ci sur le pont Charles pour examiner la statue de bronze de saint Jean Népomucène. L'insurrection de juin avait déjà sa légende. La rumeur populaire disait que le saint patron de Prague avait détourné sa face de la Vieille-Ville qu'il regardait auparavant, et qu'il ne voulait plus regarder parce qu'on s'y était trop mal battu contre les Allemands. Il sera sage à l'Allemagne de ne point trop soulever toutes ces rancunes dans l'orgueil prématuré de sa future grandeur. Il n'y a pas de raison à rappeler toujours, avec une joie si maligne, le souvenir de la bataille de Marchfeld et de l'humiliation d'Ottocar. C'est une imprudence singulière de fouiller ainsi la poussière féodale du moyen-âge pour accabler de cette vaniteuse et fausse supériorité historique des peuples dont l'avenir commence. Combien faut-il encore peut-être tourner de feuillets dans ce livre de l'avenir pour y découvrir le châtiment d'ambitions si maladroites? Que demain les Croates, vainqueurs des Magyars, obtiennent enfin de siéger à la diète de Vienne, après-demain l'Autriche sera royaume slave de par la loi des majorités constitutionnelles. Qu'est-ce que l'Allemagne y pourra, et quelle figure fera-t-elle à Francfort vis-à-vis de son nouvel empereur autrichien?

ALEXANDRE THOMAS.

LES

COLONIES ET L'ÉMANCIPATION

DEPUIS

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

Il y a cinquante ans que la question de l'émancipation des esclaves a été soulevée en Angleterre. C'est en 1792 que, pour la première fois, la voix de Wilberforce se fit entendre pour réclamer cet acte d'humanité. Depuis lors, Pitt, Fox, Sheridan, Canning, lord Grey, le marquis de Lansdowne, n'ont cessé de travailler au triomphe de cette sainte cause. Enfin, en 1823, l'abolition de l'esclavage fut mise à l'ordre du jour du parlement anglais, en quelque sorte d'une manière permanente, et en 1838 cette réforme fut définitivement accomplie. Un si long travail caractérise noblement ceux qui l'ont entrepris. Tant de persévérance et d'efforts étaient secondés, dans la métropole et dans les colonies anglaises, par la propagande religieuse la plus active. Toutes les églises, toutes les sectes, y concouraient avec un zèle infatigable. Partout elles envoyaient leurs missionnaires, partout elles soutenaient de leurs subsides les institutions les plus propres à initier le noir aux bienfaits de la liberté. Des chapelles, des écoles étaient construites sur tous les points des établissemens anglais. L'instruction religieuse, l'éducation proprement dite, recevaient de très grands déve-

loppemens, et les maîtres n'y mettaient aucun obstacle. La philosophie et la religion étaient cette fois associées pour atteindre un but également désiré par elles. La politique seule restait à l'écart, car aucun parti ne pouvait s'attribuer exclusivement le principe de charité au nom duquel l'émancipation était réclamée.

En France, rien de pareil. C'est de 1839 seulement que datent quelques préoccupations sérieuses au sujet de cette question. Les chambres ont alors commencé à s'en occuper, mais sans entraînement et comme par respect humain. Elles sentaient qu'il y avait là pour elles un grand devoir à remplir; elles désiraient s'en acquitter, mais en même temps elles redoutaient les sacrifices qu'une telle entreprise ne pouvait manquer d'imposer au pays. L'opinion publique, rarement sollicitée par la polémique des journaux, demeurait froide et à peu près indifférente. Quelques esprits d'élite seuls, se détournant des luttes politiques, travaillaient dans l'isolement et saisissaient toutes les occasions de répandre dans le public leurs sentimens généreux en faveur de l'abolition de l'esclavage; mais ces dévouemens étaient individuels et restreints dans leurs effets. Leur influence ne s'étendait pas au-delà d'un cercle étroit, auquel par dérision on attachait l'épithète de *négrophile*. Nos colonies, averties par l'émancipation anglaise, observaient avec une sollicitude très vive les moindres symptômes de la volonté de la mère-patrie sur cette question. Elles avaient en France des organes dont tout le soin était de mettre en lumière les complications du problème qu'il s'agissait de résoudre. Leurs représentans, confians dans la tiédeur avec laquelle on le débattait, les entretenaient dans la pensée du *statu quo*, ou ne leur laissaient entrevoir qu'un mouvement lent de réformation. Néanmoins, à chaque pas qui se faisait vers le but, les colonies, inquiètes sur leur avenir, troublées dans la jouissance de leurs propriétés, combattaient avec ardeur des résolutions prises timidement et sans fermeté. Le gouvernement se ressentait de cette situation et n'avait pas une conduite arrêtée. Absorbé par les questions politiques, par les luttes des partis, n'éprouvant aucune pression ni de la part des chambres ni de la part de l'opinion publique, il marchait au jour le jour, n'usant que faiblement de son initiative, et se bornant pour ainsi dire au strict nécessaire, pour qu'on ne pût pas l'accuser de ne point vouloir l'émancipation. C'est dans cette indécision qu'on a vécu jusqu'en 1845. Alors on fut plus vivement pressé. La commission des affaires coloniales avait déposé son rapport; on devait, par déférence pour un travail qui avait exigé de longues et consciencieuses études, adopter un plan. La loi pour l'amélioration du sort des esclaves fut présentée aux chambres, et le gouvernement proclama solennellement la ferme intention d'exécuter l'émancipation. Cette loi n'était autre chose que le régime intermédiaire exposé dans le rapport de M. le duc de Broglie,

régime qui devait être appliqué, soit que l'abolition de l'esclavage fût faite par le système simultané, soit qu'elle le fût par le mode progressif. Dès ce moment, on se mit réellement à l'œuvre; d'autres mesures furent prises pour donner à l'esclave la condition d'une personne civile, en attendant qu'on pût l'élever à celle d'homme libre. Nous n'énumérerons pas tous les actes qui annonçaient de la part du pouvoir la résolution d'attaquer et de changer la vieille société coloniale. Ces actes n'avaient pas, nous en convenons, le caractère décisif que quelques esprits ambitieux d'atteindre promptement le but auraient pu leur souhaiter; mais, tels qu'ils étaient, ils répondaient à la volonté calme et circonspecte manifestée par la majorité des chambres.

Lorsque M. de Mackau quitta le ministère de la marine, une plus vive impulsion fut imprimée par son successeur, M. de Montebello, à ce mouvement de réforme. Des instructions sévères furent adressées à tous les gouverneurs pour que la législation nouvelle fût mise en vigueur dans toutes ses parties; le personnel judiciaire, épuré par quelques éliminations, fut fortifié de l'adjonction de magistrats européens sincèrement dévoués aux vues de la métropole. Un nombre considérable de frères de la congrégation de Ploërmel et de sœurs de Saint-Joseph fut expédié dans nos établissemens, pour y répandre l'enseignement élémentaire et l'instruction religieuse; enfin, des projets furent préparés pour faire l'essai aux frais de l'état, sur une grande échelle et dans chaque colonie, de la substitution du travail salarié au travail forcé dans la culture des denrées coloniales.

Le gouvernement de juillet marchait résolûment dans cette voie, lorsqu'il a été renversé. Deux ordonnances étaient soumises par lui aux délibérations du conseil d'état : l'une sur le mariage civil des esclaves, l'autre pour la création des caisses d'épargne. Il avait également préparé une ordonnance pour la répression du vagabondage, et il demandait aux chambres, par des crédits extraordinaires et par des allocations inscrites au budget de 1849, les fonds nécessaires à la fondation d'ateliers coloniaux où des travailleurs libres devaient être seuls employés. Les frères trappistes s'étaient chargés de faire cette expérience en grand à la Martinique, et l'administration comptait sur cet exemple pour réhabiliter aux yeux des noirs le travail de la terre.

Ces mesures préparatoires n'étaient pas suffisantes; le gouvernement voulait faire des pas plus décisifs vers la solution : c'est ainsi que la population esclave de Mayotte avait été affranchie dans le courant de l'année 1847, et que le ministère se proposait de présenter, dans la session de 1848, un projet de loi pour opérer immédiatement l'abolition de la captivité à Saint-Louis du Sénégal et dans nos établissemens de la côte d'Afrique, c'est-à-dire pour éteindre l'esclavage à son berceau. Il avait, de plus, formé le dessein, pour l'année suivante, d'exécuter

l'affranchissement de la population esclave de la Guyane, en le combinant avec un système de colonisation. Les personnes qui ont été chargées du ministère de la marine, depuis le 24 février, ont dû trouver ces projets tout préparés ou à l'étude, dans les bureaux de l'administration.

Nous savons les reproches qu'on peut adresser à cette conduite et aux vues qu'elle tendait à faire prévaloir. C'était, disait-on, une méthode trop lente pour le grand but qu'il était de la dignité et de l'intérêt de la France d'atteindre le plus tôt possible. On désorganisait l'état présent des colonies, on inquiétait les propriétaires, on affaiblissait leur autorité en soumettant leurs ateliers à une intervention incessante de l'administration; on rendait les esclaves plus impatiens du joug par les libérations individuelles du rachat forcé; on tentait, sans grandes chances de succès, de les moraliser et de vaincre les obstacles résultant, soit du mauvais vouloir des maîtres, soit de l'état d'abjection qu'entretient avec soi la captivité. Enfin, pendant les lenteurs de cette laborieuse réforme, qui ne détachait les fers de la servitude que chaînon par chaînon, des événemens pouvaient surgir, tels qu'une guerre maritime, et enlever au gouvernement la possibilité d'achever régulièrement son œuvre.

Ces objections étaient fondées. Si les chambres avaient été mieux disposées à imposer au trésor les charges de l'indemnité, on aurait dû s'y arrêter; mais alors toutes les préoccupations étaient tournées d'un autre côté : on employait les finances de l'état à un grand déploiement de travaux publics, à la construction des chemins de fer, aux canaux, à l'amélioration de nos rivières, aux ports, aux fortifications, à cet ensemble immense d'ouvrages qui ont, dans ces dernières années, surchargé nos budgets. On ne manquait pas d'ailleurs de bonnes raisons pour justifier le plan adopté, aux yeux des adversaires, peu nombreux, qu'il rencontrait dans la presse et dans le parlement. On ne voulait pas, disait-on, exécuter l'émancipation en suivant exclusivement la voie ouverte par l'Angleterre; on avait la prétention de profiter de l'expérience faite par elle, d'éviter les écueils où elle était venue se heurter, et de tirer avantage des mesures dont elle avait fait une heureuse application. On ajoutait que, si les modifications à porter au système anglais entraînaient des lenteurs, elles avaient le mérite de se concilier merveilleusement avec les nécessités d'une époque de transition qui serait employée à l'éducation morale des noirs; qu'enfin, dans cette marche progressive, le gouvernement restait toujours maître, suivant les circonstances et son plus ou moins de confiance dans le succès, de déterminer le jour où l'esclavage devrait cesser. Il n'entrait plus dans la pensée de personne d'ajourner à dix ans l'heure de la libération, ainsi que l'avait proposé la commission des affaires coloniales. Les hommes

les plus circonspects reconnaissaient qu'il fallait la rapprocher, surtout si, comme on pouvait l'espérer, on réussissait dans les essais de travail volontaire et dans l'introduction d'une nouvelle population de cultivateurs.

Tel était l'état de la question, lorsque la révolution du 24 février est survenue.

I.

La république ne pouvait pas laisser subsister l'esclavage dans nos colonies. Nous reconnaissons que, dès son avénement, elle devait prendre les mesures les plus efficaces pour l'abolir. C'était son droit, nous dirons même son devoir. Nous admettons également qu'elle pouvait, pour résoudre la question, répudier le système lent et compliqué adopté par le gouvernement déchu; mais était-il aussi légitime que cette grande œuvre fût accomplie par un pouvoir de circonstance, par un pouvoir qui n'avait de raison d'être que la nécessité? L'émancipation des noirs, qui embrassait nos intérêts commerciaux, notre navigation, notre richesse coloniale, l'avenir d'une partie considérable de nos possessions d'outre-mer, en même temps que les intérêts les plus sacrés de l'humanité, n'était-elle donc pas une affaire assez importante pour être respectueusement tenue en réserve, jusqu'à ce qu'un pouvoir législatif régulièrement constitué pût s'en saisir? Le gouvernement provisoire n'en a pas jugé ainsi. Voulant, dans sa turbulente activité, parodier le comité de salut public, il s'est précipité sur ce vaste champ ouvert à son usurpation. Il est curieux d'examiner ce qu'il en a fait.

M. Arago était ministre de la marine et des colonies. Son premier mouvement fut de laisser les choses telles qu'elles étaient, jusqu'à la réunion de l'assemblée nationale. Il en fit la déclaration aux délégués des colonies; mais M. Schœlcher, arrivant du Sénégal, de retour d'un voyage d'exploration, réclama la question d'émancipation au même titre que M. Caussidière réclamait la préfecture de police, et M. Étienne Arago la direction générale des postes. C'était son lot, son domaine par droit de conquête; il avait, pendant quinze ans, combattu sur ce terrain la monarchie constitutionnelle : on ne pouvait sans injustice le lui contester. M. Arago le reconnut. M. Schœlcher fut donc chargé du soin de régénérer nos colonies. Homme absolu et de convictions plus violentes qu'éclairées, cette question d'humanité devint bientôt dans ses mains une question révolutionnaire.

Le 4 mars, un décret est rendu, qui déclarait que nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves, et qui instituait une commission, sous la présidence de M. Schœlcher, pour préparer, dans le plus bref délai, l'acte d'émancipation immédiate dans toutes les colonies de la république. Tous les hommes éclairés, à la lecture de ce document,

ne doutèrent pas des terribles effets qu'il devait avoir. L'abolition de l'esclavage était proclamée en droit, et la commission avait pour unique mandat de délibérer sur le mode d'exécution. C'était une grande faute. Il était naturel de prévoir que les noirs, entendant ce cri de délivrance qui leur venait de la métropole, seraient saisis d'impatience et devanceraient les ordres du gouvernement. L'insurrection des ateliers était donc en quelque sorte provoquée par cet acte imprudent. Comment se traduirait-elle, coïncidant dans nos possessions d'outre-mer avec le changement d'administration qu'entraînait nécessairement l'avénement de la république? Il était facile de le dire à l'avance : par le meurtre, l'incendie et le pillage. N'aurait-il pas été plus sage de réunir à huis-clos cette commission, de lui faire élaborer silencieusement toutes les dispositions propres à ménager, autant que possible, la transformation pacifique de l'ordre social aux colonies, et d'attendre que tout fût prêt, avant de déclarer solennellement l'émancipation? On aurait ainsi évité que le berceau de la liberté de la race noire fût souillé des atrocités qui ont été commises à la Martinique; mais il était dans la destinée des hommes du 24 février, issus d'une révolution, de ne pouvoir même faire le bien sans y laisser l'empreinte d'une violence!

La commission, nous le reconnaissons, a eu le sentiment de cette funeste imprudence, car elle a mis la plus grande hâte dans ses travaux. Le résultat ne révèle que trop cette précipitation. Le 3 mai, elle a rendu compte de sa mission au ministre de la marine, et, dès le 27 avril, le décret qui abolissait de fait l'esclavage dans nos possessions d'outre-mer avait paru. Cet acte était accompagné d'une série de mesures ayant pour objet certaines précautions contre les désordres qu'un si grand événement pouvait occasionner. Nous allons examiner par quels moyens le gouvernement a pensé mener à bonne fin cette œuvre délicate.

Il existe dans la population esclave un certain nombre d'individus pour lesquels la liberté n'est qu'un bienfait purement théorique, et qui n'ont pas le sentiment moral assez développé pour en jouir même platoniquement : ce sont les enfans et les vieillards. Le chiffre des individus des deux sexes au-dessous de quatorze ans est, pour la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française et la Réunion, de 69,870; celui des vieillards au-dessus de soixante ans est de 14,172. Nous admettons que, dans la première catégorie, un quart seulement exige une sollicitude spéciale de la part de l'administration, car, au-dessus de huit à dix ans, un jeune noir peut commencer à gagner sa vie. C'est donc, y compris les vieillards et les infirmes, 30,000 individus dont le sort était à régler, si l'on ne voulait pas que leur affranchissement devînt pour eux une cause de misère et de souffrances. Il était d'autant plus essentiel d'y pourvoir, que c'est à peine si on a commencé à créer la famille dans nos ateliers coloniaux. Comment a-t-on satisfait à ce besoin? En décrétant que les vieillards et les infirmes seront conservés

dans les habitations dont l'atelier voudra donner au propriétaire une somme de travail équivalente à leur entretien, à leur nourriture et à leur logement. Pour les orphelins abandonnés, ils seront placés dans des fermes agricoles ou reçus dans des crèches ou des salles d'asile ouvertes dans tous les villages où l'autorité les jugera utiles.

La première de ces dispositions a été dictée par un optimisme que les faits démentent. On a compté sur le maintien des ateliers et sur la générosité des nouveaux affranchis, qui consentiraient à travailler, non-seulement pour eux, mais encore pour ceux de leurs frères que l'âge ou les infirmités privaient des moyens de gagner leur subsistance. Cette solidarité chrétienne, rare même dans une société avancée, comment raisonnablement a-t-on pu supposer qu'on la trouverait dans une population encore engourdie moralement par les fers de la servitude? La seconde disposition relative aux enfans est d'une réalisation plus pratique, mais elle exige de fortes dépenses, car il faut créer en grand nombre, pour pourvoir à tous les besoins, des crèches et des salles d'asile. Cependant, pour la formation de ces institutions, le décret n'alloue aucun crédit; il se borne à y affecter le produit des amendes prononcées par les jurys cantonaux. Il est donc fort à craindre que pour cette partie de la population noire, les vieillards et les enfans, on n'ait inscrit dans la loi des intentions bienveillantes, mais qui malheureusement n'auront pour elle aucune efficacité. C'est une masse d'individus que recruteront le vagabondage et la mendicité.

Pour l'instruction publique, un décret a été rendu, qui assure gratuitement l'enseignement élémentaire aux jeunes noirs des deux sexes, et le rend obligatoire par une pénalité qui atteint le père, la mère ou le tuteur (1). Nous n'avons qu'à y applaudir. On ne saurait trop faire pour disposer les nouvelles générations, par une saine éducation, à apprécier les droits et les devoirs de l'homme libre; toutefois cette mission importante doit être mise en bonnes mains. L'acte que nous avons sous les yeux n'indique pas les personnes qui en seront chargées. L'institut de Ploërmel et les frères de la doctrine chrétienne ont déjà rendu des services précieux à l'enseignement élémentaire dans les colonies. Ils ont la patience et le dévouement que la religion seule peut donner dans une œuvre hérissée de difficultés. Il suffirait d'augmenter considérablement leur nombre, et, si leur collége ne peut pas fournir assez de sujets, il faudrait leur chercher des auxiliaires dans quelque autre congrégation. Il importe autant que possible de ne point séparer l'enseignement religieux de l'enseignement élémentaire. Le noir est très impressionnable; en touchant son cœur au nom de Dieu, on est sûr d'exercer de l'autorité sur lui et de faire accepter à son intelligence les enseignemens les plus essentiels. Ce décret est également dépourvu de

(1) Décret concernant l'instruction publique aux colonies, 4 mai 1848.

toute allocation financière. Cependant chaque commune doit avoir une école gratuite pour les filles, une école gratuite pour les garçons; des livres élémentaires doivent être faits et répandus pour mettre en relief les avantages et la *noblesse* des travaux de l'agriculture; une école normale des arts et métiers sera fondée dans chaque colonie, et un lycée, sans préjudice des colléges communaux qui pourront être établis ailleurs, sera créé à la Guadeloupe. Avec quel argent? C'est ce qui n'est pas dit, et nous en éprouvons du regret, car rien ne serait plus utile que la mise à exécution de ce programme.

Cette question des enfans était d'autant plus digne d'être profondément étudiée, qu'elle a donné lieu, dans l'expérience anglaise, à de cruels mécomptes. Est-il suffisant de donner aux jeunes noirs des moyens généraux d'éducation dans les écoles publiques en les admettant de droit et de fait à la liberté? C'est ce qu'a déclaré l'acte du parlement anglais. Si l'on interroge les nombreuses enquêtes qui ont été faites à ce sujet, on constatera que la plupart de ces enfans ont passé leurs premières années dans l'ignorance et dans l'indiscipline. Si nous ne voulions pas tomber dans la même erreur, il aurait été prudent et convenable, au moins pour les orphelins ou pour les jeunes noirs délaissés par leurs parens, que l'administration s'emparât à leur égard de l'autorité paternelle et se réservât d'en exercer tous les droits, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de quinze ans. On aurait ainsi mitigé pour eux cette liberté, dont ils ne peuvent faire qu'un usage dommageable à l'ordre public et à eux-mêmes.

Un troisième décret a pour but d'appliquer aux colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, les dispositions des titres XVIII et XIX du code civil, concernant les hypothèques et l'expropriation forcée (1). Sauf quelques légères modifications, c'est le projet de loi qui était en discussion à la chambre des pairs, quand la révolution du 24 février est survenue. Il avait été présenté aux chambres en 1841; des circonstances indépendantes de la volonté du gouvernement en avaient fait ajourner l'adoption. Il était destiné à liquider la propriété coloniale, grevée d'hypothèques, et à simplifier les questions de droit que pouvait soulever plus tard la remise de l'indemnité. C'était en effet le seul moyen de s'assurer que cette indemnité serait touchée par le propriétaire légitime et sérieux, par celui dont les droits seraient clairement établis; mais, pour atteindre ce but, il fallait que l'expropriation forcée précédât de quelque temps l'acte d'émancipation. Il n'en sera pas ainsi aujourd'hui. La liquidation se fera en même temps que l'émancipation. Cette simultanéité ne peut qu'aggraver la position des colons, qui se verront dessaisis de leurs immeubles au moment même

(1) Décret concernant les hypothèques et l'expropriation forcée aux colonie, 27 avril 1848.

où, par une mesure extrême, leur propriété perd plus des deux tiers de sa valeur. Les créanciers, de leur côté, ne seront pas plus favorisés: s'ils veulent exercer leurs droits, ils n'auront qu'à se disputer entre eux d'anciennes fortunes, et qu'à réclamer leur part dans l'indemnité, qui, de cette façon, se divisera à l'infini et ne profitera ni à l'ancien propriétaire d'esclaves ni à la colonie. Le but est donc complétement manqué.

Le gouvernement n'a pas voulu marchander aux nouveaux affranchis les avantages que leur confère leur titre de citoyen français. Dès le lendemain de leur émancipation, il les admet à l'exercice de la souveraineté. Le suffrage universel est appliqué aux colonies comme dans la métropole. Tout individu âgé de vingt-et-un ans, résidant dans la commune depuis six mois, concourt directement à l'élection des représentans. Les listes électorales sont dressées au moyen :

1° Des listes électorales antérieures, ayant servi aux élections de tous les degrés;

2° Des tableaux de dénombrement et des registres de la population actuellement libre;

3° Des contrôles de la milice;

4° Des registres qui devront être immédiatement établis pour la population actuellement esclave, et sur lesquels tous les individus portés aux registres matricules des esclaves seront inscrits sous les noms patronymiques qui leur seront attribués (1).

Les colonies sont donc assimilées à des départemens, et n'ont plus une constitution politique distincte de celle de la France. Ce peut être pour les noirs, nouvellement arrivés à la liberté, un motif d'orgueil; mais les citoyens français du continent, qui ont long-temps combattu le despotisme, et se sont distingués entre toutes les nations par leurs mœurs policées, par leurs lumières, par leur sociabilité, avant d'atteindre à ce complément de la vie politique, doivent être un peu surpris que les mêmes avantages coûtent si peu à leurs concitoyens d'outre-mer. Ainsi, l'esclave, hier encore, ne relevait que de l'autorité de son maître; il n'était pas légalement une personne civile, mais *une chose;* dans les campagnes, il était considéré comme *immeuble par destination :* aujourd'hui, sans transition aucune, ce même esclave, devenu citoyen, exerce le droit de nommer les représentans du pays! Est-ce que le suffrage universel aurait la propriété de l'illuminer soudainement, de lui faire apprécier à leur juste valeur les devoirs du citoyen, alors que tant de gens en France, malgré la civilisation dont nous nous vantons, les comprennent si mal et les exercent d'une façon si malheureuse? Est-ce que cette vie d'habitation que le noir a menée

(1) Instruction du gouvernement provisoire pour les élections dans les colonies, 27 avril 1848.

jusqu'à présent, dépendant, dans ses moindres mouvemens, de la volonté d'un autre, ne connaissant de la société que l'exploitation à laquelle il appartient, de la justice que l'humeur de son maître, de la loi que les règlemens disciplinaires auxquels il est soumis, de la souveraineté que la puissance dominicale, est-ce que cette vie serait une préparation favorable à la vie politique? Nous sommes vraiment honteux de poser une pareille question, mais n'est-on pas forcément conduit à le faire?

Nous craignons que ce ne soit là un grand acte de témérité, et qu'on n'ait bénévolement ajouté au problème déjà si compliqué d'une transformation sociale une véritable révolution politique. C'est trop de moitié. Songeons que, par l'effet de cette admission des noirs aux droits civiques, on renverse l'édifice actuel, et que ceux qui commandaient naguère vont à leur tour subir la loi. Si on compare les chiffres des deux classes de la population coloniale, on ne peut douter de ce résultat. On compte :

A la Guadeloupe, trois esclaves pour un homme libre;

A la Martinique, deux esclaves pour un libre;

A la Guyane, un peu plus de trois esclaves pour un libre;

A la Réunion, près de deux esclaves pour un libre.

Il faut donc s'attendre à voir passer l'administration des colonies tout entière dans les mains des nouveaux affranchis. Conseils municipaux, conseils généraux, représentation politique, tout sera envahi par eux. Il serait insensé de penser qu'ils auront la générosité et la sagesse de laisser l'autorité publique à ceux dont ils étaient naguère les captifs. Ils ne sont pas assez éclairés pour distinguer la liberté du pouvoir; dans leur enivrement, ils tiendront à jouir de l'un et de l'autre pour croire à leur complet affranchissement. Ils y seront d'ailleurs poussés par les hommes de couleur. Cette classe intermédiaire souffre depuis long-temps des préjugés coloniaux; elle a été tenue systématiquement à l'écart de toute participation aux affaires publiques; ardente et passionnée, elle voudra s'emparer de l'esprit des nouveaux libres et s'en servir pour exercer à son tour contre les blancs un ostracisme impitoyable. Ce sera pour elle une juste revanche des dédains qu'elle a subis. Déjà ce revirement politique se manifeste. Il est malheureusement favorisé par les commissaires-généraux qui ont été envoyés à la Martinique et à la Guadeloupe. Ces hauts fonctionnaires ont composé leurs conseils de mulâtres; les maires et les adjoints sont presque tous pris dans cette classe, et les candidats pour la représentation nationale les plus sûrs d'être élus sont également des hommes de couleur.

Ces réflexions s'appliquent aussi à l'établissement des jurys cantonaux, qui font partie du plan adopté par le gouvernement (1). Il est né-

(1) Décret qui institue des jurys cantonaux dans les colonies, 27 avril 1848.

cessaire sans doute d'augmenter les juridictions ou d'en créer de nouvelles, au moment où la population des justiciables s'accroît du double ou du triple. Les délits et les contraventions vont se multiplier. Les relations des ouvriers avec les chefs d'entreprise ou d'exploitation, leurs contrats, les coalitions qui se formeront entre les travailleurs ou entre les propriétaires, les troubles que de part et d'autre ils peuvent susciter au travail, donneront naissance à des désordres et à des contestations nouvelles dont un tribunal spécial peut seul être saisi. Comment a-t-on pourvu à ce besoin? En attachant à chaque justice de paix un jury composé de six membres, tirés au sort sur les listes électorales des communes du canton. Feront partie de ce jury, au nombre de trois, les citoyens qui possèdent ou qui exercent une industrie, et pareillement au nombre de trois, les travailleurs industriels ou agricoles. Ce tribunal jugera sans appel, si la condamnation n'excède pas 300 francs; au-delà de cette somme, l'appel pourra être porté devant le tribunal d'arrondissement. La peine pour le cas de coalition est d'une amende de 20 à 3,000 francs, et le décret a soin de déclarer que les articles 414, 415, 416 du code pénal ne sont plus applicables.

La composition de ces tribunaux n'offre aucune garantie sérieuse à la justice. Avec l'esprit de caste qui s'y disputera l'influence, avec les préventions favorables ou contraires que, suivant la couleur et la position des justiciables, les membres de ce jury porteront dans l'appréciation des faits, avec l'ignorance de la plupart d'entre eux, on ne peut espérer de cette institution aucun bon résultat. Ce qui nous étonne le plus dans les dispositions de ce décret, c'est la substitution de l'amende, pour le cas de coalition, à l'emprisonnement et à la surveillance de la haute police, que prononcent les articles abrogés du code pénal. La condamnation pécuniaire ne sera-t-elle pas complétement illusoire, quand elle frappera les ouvriers? C'est vraiment décréter que, pour ce délit, il n'y aura de répression réelle que contre les maîtres.

Enfin, deux autres décrets complètent la série des mesures prises par le gouvernement : l'un ouvre, sous la dénomination d'*ateliers nationaux*, des ateliers de travail pour recevoir les individus sans emploi; l'autre met à la disposition de l'administration, dans la limite de trois à six mois, selon la gravité des cas, pour les faire travailler au profit de l'état, les mendians, les gens sans aveu et les vagabonds.

Nous venons d'analyser sommairement les actes qui ont accompagné dans nos colonies le grand fait de l'abolition de l'esclavage. Vainement on y cherche la trace de ces vives préoccupations dont était animé le parlement anglais, lorsqu'il accomplissait dans les possessions britanniques la même mesure. On n'y trouve rien qui témoigne de cette sollicitude prévoyante du législateur, qui veut qu'une réforme porte avec elle un germe fécond de bien-être et de progrès, et non le trouble et le désordre; rien qui prouve qu'en remplissant un devoir d'humanité vis-

à-vis d'une population retenue trop long-temps dans la servitude, on s'est également occupé de sauvegarder les droits déjà existans et les intérêts de notre commerce maritime, si intimement liés à la prospérité de nos colonies.

Le rapport de M. Schœlcher respire une sécurité effrayante; il déclare qu'il n'y a pas lieu de craindre la cessation du travail. La commission a entendu des noirs, résidant à Paris, qui lui ont assuré « qu'après un premier moment donné au repos, les nouveaux affranchis reviendront à leurs anciennes occupations, s'il leur est offert un équitable salaire. » Voilà la seule garantie qu'on nous donne pour la conservation du travail! L'optimisme n'a jamais été poussé plus loin.

Nous regrettons que les décrets qui ordonnent la création de nouveaux hospices, de salles d'asile, de crèches, d'écoles, d'ateliers de travail, d'ateliers de répression, ne portent allocation d'aucun crédit pour l'exécution. Cette omission est expliquée, dans le rapport de la commission, par la certitude « que tous ces projets n'imposeront aucune charge nouvelle à l'état. » C'est sans doute parce que l'on compte que les colonies seront en mesure d'y pourvoir par leurs ressources locales; mais, hélas! cette attente devait être de courte durée : les budgets coloniaux viennent de voir tarir la source de leurs recettes, et le ministre de la marine a dû demander à l'assemblée nationale une subvention d'un million pour venir à leur secours. Il est donc plus que probable que ces fondations indispensables resteront long-temps encore à l'état de projet.

La commission des affaires coloniales, après plusieurs années d'études, avait moins de confiance que la commission présidée par M. Schœlcher. Elle croyait qu'après l'émancipation, la société coloniale exigerait, pour le service de la force armée, les tribunaux, les prisons, les écoles, les institutions de bienfaisance, le culte, une dépense de 7,364,000 francs, qui se réduirait insensiblement à un crédit annuel beaucoup moins considérable (1). Depuis 1845, il est vrai, une certaine somme a été employée à commencer une partie des institutions dont il était question dans ce programme; mais l'œuvre n'est qu'entamée, et la proclamation subite et immédiate de l'abolition de l'esclavage rendait indispensable qu'on s'assurât les moyens de la compléter au plus tôt.

II.

Le décret du 27 avril pour l'affranchissement de la population non libre des colonies réserve à l'assemblée nationale le soin de régler l'indemnité qui devra être accordée aux colons. Une commission a été instituée pour préparer ce travail. Le résultat de ses études n'a pas été publié, mais elle a mis le gouvernement en mesure de faire à ce sujet

(1) Rapport de M. le duc de Broglie, p. 129.

une proposition à la chambre des représentans. Le ministre de la marine a présenté à l'assemblée nationale le décret qui porte les bases de ce règlement. Ce décret ouvre un crédit de 90 millions pour être réparti entre les colons dépossédés de leurs esclaves dans les colonies de la Martinique, de la Guyane, de la Réunion, du Sénégal et dépendances, de Nossibé et Sainte-Marie. Cette indemnité sera payée en numéraire et en dix annuités. Les trois premières annuités seront de 12 millions chacune. Tous les noirs affranchis donnent droit à l'indemnité, à l'exception des individus âgés de plus de soixante ans et des enfans de cinq ans et au-dessous. Sur la somme totale, il est attribué, savoir :

A la Martinique.	22,618,286 fr.
A la Guadeloupe et dépendances. . . .	29,207,477
A la Guyane.	5,588,578
A la Réunion.	31,165,503
Au Sénégal et dépendances.	1,245,051
A Nossibé et Sainte-Marie.	175,105
Total	90,000,000 fr.

L'exposé des motifs ne soulève pas la question de principe quant à l'indemnité; il se borne à la déplacer, sans oser affronter la difficulté. Il établit que, pour assurer le travail, le gouvernement est dans l'obligation d'accorder un dédommagement aux colons, qui vont être dans la nécessité d'employer des ouvriers volontaires et salariés au lieu et place de leurs anciens ouvriers gratuits et esclaves.

Le principe de l'indemnité n'est donc pas contesté. On reconnaît implicitement que, si l'homme n'a pu être la propriété de l'homme, dans le sens exact du mot, il n'en a pas moins été la cause d'un droit de propriété d'une nature particulière. Ce droit est, il est vrai, conditionnel, mobile, variable, à l'encontre du droit de propriété ordinaire, qui est perpétuel et absolu; mais il existe avec son caractère propre, et l'on ne peut en déposséder personne sans une équitable compensation. L'esclavage blesse la conscience et la raison; il est contraire à la morale et à la religion. Cependant, on ne peut le nier, il puise sa légitimité conventionnelle dans la loi. Le législateur a justifié le colon. L'état a proclamé la nécessité de cette institution, et l'a prise sous sa protection. Il a prodigué les encouragemens, les primes, les immunités à ceux qui consentaient à y engager leurs capitaux et à fonder sur la servitude la prospérité coloniale. Les édits et les ordonnances qui portent le caractère de cette criminelle provocation ne sont que trop nombreux. Ce n'est que depuis peu d'années que le gouvernement français est entré dans une autre voie. Il est donc juste, sinon de droit étroit, d'accorder une indemnité aux propriétaires de noirs.

Quelle sera cette indemnité? Une fois le principe admis, il est naturel

de conclure qu'elle doit être dans la proportion du dommage éprouvé par le maître dépossédé. Ce dommage ne peut s'évaluer approximativement que par l'appréciation de la valeur des noirs enlevés aux anciens propriétaires. Le décret repousse cette conséquence logique, par la seule raison qu'elle amènerait un résultat hors de proportion avec les ressources financières actuelles de la république. Il pose une autre base : il procède par appréciation de la dépense du salaire sous le régime de liberté comparativement à celle du travail forcé précédemment imposé aux noirs, et évalue cette dépense à 75 centimes par jour. Il a la prétention, au moyen de l'indemnité proposée, d'exonérer le planteur pendant cinq ans, temps suffisant pour opérer la transformation du travail, des frais nouveaux qu'il aurait à faire.

Il serait vraiment inutile de rechercher si ce règlement a quelque chose de rationnel. L'exposé des motifs fait lui-même l'aveu que les moyens exacts d'évaluation manquent encore pour déterminer la moyenne générale du prix des salaires sous le régime du travail libre. Cette sincérité de la part des auteurs du projet nous désarme, mais ne peut nous dispenser de rappeler à leur souvenir l'élévation exorbitante de la main-d'œuvre dans les colonies anglaises après l'émancipation. Ils savent parfaitement que dans les possessions britanniques les salaires ont augmenté d'année en année, et qu'elles luttent péniblement encore aujourd'hui, c'est-à-dire après dix ans, contre les conséquences de ce renchérissement. Nous ne pouvons non plus prendre au sérieux l'observation que, sous le régime de liberté, les charges disparaissent pour le propriétaire et lui laissent, sans mélange aucun, les bénéfices, parce que, ajoute l'exposé des motifs, il n'a plus l'obligation de nourrir, de vêtir et de loger la partie active des ateliers esclaves. L'expérience dément cette assertion : dans les colonies anglaises, non-seulement le planteur a payé en argent une rémunération hors de proportion avec le revenu de sa terre, mais il a dû continuer d'accorder à ses cultivateurs le même traitement en nature que sous le régime de l'esclavage.

Il faut cependant nous rendre compte de la valeur de cette allocation de 90 millions comme indemnité. Rapprochons ce chiffre du dénombrement des noirs libérés, pour faire l'application du principe que nous avons rappelé plus haut.

Martinique (1).	Population affranchie.		76,042
	Vieillards.. . .	4,913	
	Enfans.	9,505	
		14,418	
	A déduire.		14,418
	Reste.		61,624

(1) Les chiffres que nous allons citer sont extraits de la statistique officielle de la popu-

Cette population de 61,624 individus donnant droit à l'indemnité se subdivise comme il suit :

Affranchis urbains.	7,874
Affranchis ruraux.	53,750

L'indemnité allouée par le décret à la Martinique, étant de 22 millions 618,286 fr., donne par individu la somme de 367 fr.

Le même calcul pour la Guadeloupe fait ressortir, d'après le crédit qui lui est affecté, 391 fr. par individu affranchi;

A la Réunion.	600 fr.
A la Guyane.	492
Au Sénégal et dépendances.	162
A Nossibé et Sainte-Marie.	48

D'après les dispositions du décret, le propriétaire rural n'aura la libre disposition que d'un tiers de l'indemnité; les deux autres tiers seront en quelque sorte hypothéqués par les salaires de ses ouvriers ou par les améliorations à introduire dans son habitation et dans ses cultures, condition dérisoire dans la position critique où il va se trouver.

Le propriétaire de la Martinique ne disposera donc en réalité que

de.	122 fr.	33 c.	par individu.
Celui de la Guadeloupe de.	130	33	
Celui de la Réunion de.	200	»	
Celui de la Guyane de.	164	»	

Au Sénégal et à Nossibé, la distinction ne peut pas être faite, car les captifs ne sont pas employés à la culture.

Voilà à quoi se réduit réellement la libéralité du gouvernement de la république envers les malheureux colons! Encore avons-nous négligé de retrancher de l'allocation totale les 6 millions qui doivent être prélevés pour la fondation des comptoirs d'escompte.

Par le procédé que semble avoir adopté le gouvernement pour établir son évaluation, nous n'arrivons pas à une justification plus satisfaisante de son chiffre d'indemnité. En effet, si nous calculons la journée du noir à 75 centimes, comme l'établit l'exposé des motifs, pour 250 jours ouvrables dans l'année, moyenne très modérée, le propriétaire aura à payer en salaire par an et par travailleur 187 fr. 50 cent., soit pendant cinq ans 939 fr. 50 cent. Or, nous venons de voir que l'indemnité accordée à chaque colonie donne un chiffre inférieur de plus de moitié, en moyenne, à celui qui résulte de ce calcul.

Nous savons quels sont nos embarras financiers, nous n'ignorons

lation esclave au 31 décembre 1845 (*Revue coloniale*). Nous avons évalué les enfans au-dessous de cinq ans à un huitième de la population totale; c'est une évaluation arbitraire, mais qui doit se rapprocher de la vérité. Nous n'avons pas besoin de faire observer que nous avons négligé les fractions.

pas qu'aujourd'hui il est à peu près impossible au trésor de faire face à une indemnité réellement équitable; mais, quand il a résolu la question de l'abolition de l'esclavage, le gouvernement n'avait-il pas à songer que son devoir, en cette circonstance, serait double; que s'il avait à accomplir un acte d'humanité vis-à-vis des noirs, il avait aussi à accomplir un acte de justice vis-à-vis des blancs? Ces deux obligations étaient corrélatives, et, à moins de vouloir la ruine des colonies, on ne devait point les séparer.

Il est donc vrai de dire que l'indemnité accordée est dérisoire : elle ne compense pas à moitié le dommage causé. Il serait plus séant, si on veut échapper à une accusation d'hypocrisie, de donner un autre titre à la somme qu'on se propose de répartir sous ce nom.

Nous avons dit dans quelle mesure nous apprécions le droit des colons à une indemnité. Nous regrettons profondément l'impuissance du gouvernement à y satisfaire. Cependant la question, déjà si grave sous le rapport moral, ne l'est pas moins sous celui de notre avenir colonial. Tous les esprits sérieux qui l'ont étudiée n'y ont pas vu seulement une réparation du préjudice souffert par l'ancien propriétaire, mais un moyen de faire arriver des capitaux dans les colonies, au moment où elles doivent en avoir le plus grand besoin. C'est, en effet, une grande révolution pour la production coloniale que la substitution du travail volontaire au travail forcé, que la nécessité de se procurer, par le salaire, des ouvriers qui précédemment ne coûtaient que des frais d'entretien. C'est en se plaçant à ce point de vue que la commission des affaires coloniales, invoquant l'intérêt économique en même temps que l'équité, était arrivée à proposer une large indemnité. Sa base était la valeur moyenne des noirs de tout sexe et de tout âge dont se compose la population servile des colonies. Cette moyenne était déterminée par les prix stipulés pour la transmission des esclaves à certaines époques de leur vie, c'est-à-dire de un à treize ans, de quatorze à vingt ans, de vingt et un ans à quarante ans, de quarante et un ans à cinquante ans, de cinquante et un ans à soixante ans. Ce relevé, fait dans les études de notaires et aux greffes des tribunaux des colonies, puis contrôlé aux archives du ministère de la marine, était divisé en trois périodes de cinq ans chacune : la première de 1825 à 1829, la seconde de 1830 à 1834, la troisième de 1835 à 1839 inclusivement. Il donnait pour résultat une moyenne approximative de 1,200 francs, et élevait par conséquent l'indemnité due pour 250,000 esclaves à 300 millions. La commission des affaires coloniales proposait de payer immédiatement la moitié de cette somme, soit 150 millions, et d'accorder aux colons, comme complément de dédommagement, une prolongation de travail gratuit, qui devait durer dix années après la proclamation de l'affranchissement. Le gouvernement anglais n'a été ni moins juste ni moins libéral. Le fonds d'indemnité a été réparti entre les colonies britanni-

ques, d'après le nombre des esclaves appartenant à chacune d'elles et d'après le prix de vente pendant les huit années antérieures au 1er janvier 1834. La moyenne a été de 1,400 francs par individu affranchi.

Ainsi les colons français, en consultant le travail de la commission des affaires coloniales et l'exemple fourni par l'Angleterre, étaient en droit d'espérer une indemnité de 150 millions et la conservation, pendant un certain nombre d'années, du travail gratuit. Au lieu de ce règlement équitable, on leur accorde une somme de 90 millions, sur laquelle eux ou leurs créanciers ne toucheront réellement que 15 millions environ (1)! Nous le demandons, n'ont-ils pas raison de se plaindre?

III.

Nous venons de parcourir la série des actes du gouvernement pour exécuter l'émancipation. Ce n'est pas un système substitué au plan déjà préparé avant le 24 février, c'est une succession de mesures sans relation entre elles et d'un caractère essentiellement révolutionnaire. S'est-on préoccupé de ce que deviendra le travail, une fois les noirs déclarés libres? A-t-on songé à remplacer par quelques moyens de discipline le régime employé jusqu'ici pour l'exploitation des terres? A-t-on prévu que les nouveaux affranchis, cédant à leurs penchans naturels, à la mollesse du climat, à la facilité de vivre à peu de frais sous le ciel des tropiques, déserteraient les ateliers? A-t-on cherché par quelques combinaisons à réhabiliter, aux yeux de cette population, la houe et la pioche, considérées par elle comme des symboles de servitude? Enfin a-t-on, par quelques dispositions, prévenu le mouvement qui va faire affluer les habitans des campagnes vers les villes, au grand préjudice de l'agriculture? Non; toutes ces questions sont demeurées

(1) Le chiffre de l'indemnité se divise comme il suit entre les deux catégories d'affranchis :

Martinique.....	7,875 noirs urbains	donnant droit à.....		2,889,125 fr.
Guadeloupe.....	8,392	—	—	3,281,272
La Réunion.....	11,810	—	—	7,086,000
Guyane.....	1,728	—	—	850,176
Sénégal.....	9,000	—	—	1,245,051
Nossibé et Sainte-Marie.	4,500	—	—	175,105
Total pour les noirs urbains.....				15,526,729 fr.
Martinique.....	52,755 noirs ruraux,	soit sur l'indemnité.		19,728,085 fr.
Guadeloupe.....	66,108	—	—	25,848,228
La Réunion.....	40,032	—	—	21,019,200
Guyane.....	9,639	—	—	4,730,388
Sénégal.....	»	—	—	»
Nossibé et Sainte-Marie.	»	—	—	»
Total pour les noirs ruraux.....				74,325,901 fr.

inaperçues pour la commission présidée par M. Schœlcher; du moins elle ne propose rien pour les résoudre.

L'abolition de l'esclavage, dans nos colonies, est donc une œuvre mal faite et qui doit avoir les plus funestes conséquences. Les lettres que nous apporte le courrier des Antilles ne laissent malheureusement aucun doute à cet égard. A la Martinique et à la Guadeloupe, la classe des hommes de couleur s'est emparée de l'influence qu'exerçait naguère la classe blanche; elle s'en sert pour entretenir la méfiance chez les nouveaux affranchis contre leurs anciens maîtres; elle accapare tous les emplois, fait tourner à son profit l'intervention, dans les affaires municipales et dans les luttes électorales, de cette masse d'individus ignorans des droits qui leur ont été conférés. Le choix des commissaires généraux placés à la tête de ces deux colonies ne favorise que trop ce mouvement.

La désorganisation des ateliers est déjà complète. Les affranchis font les plus dures conditions aux propriétaires, et, lorsque ces conditions sont acceptées, ils ne les observent pas. Ils passent des semaines entières sans paraître dans les champs; quand ils y viennent, ils ne tiennent nul compte des heures de travail qu'ils se sont obligés à fournir, et passent dans le chômage la plus grande partie de la journée. Ils ne se prêtent à aucun service de nuit. Ils réclament impérieusement la révocation des anciens gérans, et imposent au colon, pour administrer son habitation, des hommes de leur choix. Au moindre mécompte qu'ils éprouvent dans leurs extravagantes prétentions, ils se réunissent en masse, parcourent les campagnes, poussent des cris furieux et font trembler leurs anciens maîtres. Dans ces premières joies de la liberté, ils se livrent à tous leurs emportemens et à tous leurs vices; la débauche et l'oisiveté remplissent leur temps. Ils dépensent à satisfaire leurs mauvais penchans le faible pécule qu'ils ont pu amasser pendant leur captivité. Ils sont sans frein. L'éducation morale et religieuse ne les retient pas, car elle leur manque, et la police, faute d'organisation, est impuissante à réprimer leurs excès.

Dans cet état de choses, la récolte se fait mal; elle périt en grande partie sur pied, ou, rentrée dans les ateliers, y demeure improductive par l'absence de bras pour la porter au moulin; les propriétaires désespérés quittent leurs habitations et vont chercher la sécurité aux États-Unis ou dans les colonies espagnoles; les négocians, réclamant inutilement aux planteurs le remboursement de leurs avances, cessent leurs paiemens, et nos bâtimens marchands pourrissent dans nos rades, ou attendent vainement un fret de retour dans les ports de nos colonies!

Ce tableau n'est pas chargé. Il ne peint qu'imparfaitement la position actuelle de nos établissemens d'outre-mer. Ainsi que nous l'avons dit, rien n'a été fait pour ménager la transition de l'ordre ancien à l'ordre nouveau, et dans cette brusque secousse imprimée à la société coloniale, c'est un bouleversement, non une réforme qu'il faut voir.

Est-il dans l'intention du gouvernement de renoncer aux colonies que nous possédons? Croit-il qu'elles nous sont plus onéreuses que profitables, et qu'une fois l'émancipation accomplie nous n'avons plus à nous préoccuper d'aucun devoir envers elles?

Il fut un temps, de 1820 à 1830, où l'opposition avait répandu dans le pays des opinions hostiles à tout établissement colonial. On soutenait que les métropoles supportaient pour leurs colonies des charges sans compensation équivalente, que des possessions lointaines ne s'incorporaient jamais assez intimement à un gouvernement, pour que leur dépendance n'exigeât pas de grands efforts administratifs; c'était, disait-on, une cause d'affaiblissement plutôt qu'une force extérieure, par la nécessité où l'on était de prévoir constamment l'éventualité d'une guerre et d'aviser aux moyens de conserver ces territoires éloignés. A l'appui de cette thèse, on citait les États-Unis comme preuve qu'une nation peut être puissante sur les mers sans établissemens coloniaux, et l'Angleterre, dont le commerce s'est développé par la perte de ses anciennes possessions de l'Amérique du Nord.

Nous croyons que ces idées ont fait leur temps. Dépouillées de la forme absolue d'un système, elles sont aujourd'hui envisagées d'une manière plus exacte. On a reconnu que l'exemple des États-Unis était sans valeur dans le débat. On conçoit en effet que les États-Unis n'aient pas cherché à se créer au loin des colonies. Est-ce que leur position géographique entre les deux Océans, est-ce que cette union d'états distincts de mœurs, d'habitudes, dont ils se composent, est-ce que leurs populations si différentes par leur vocation et leur aptitude : les unes participant à l'activité industrielle, les autres au travail de culture le plus perfectionné; est-ce que ces circonstances ne leur donnent pas le double avantage d'un état continental et d'une puissance coloniale? Quant à l'Angleterre, elle a depuis 1830 prouvé à ceux qui désiraient lui emprunter des argumens anti-coloniaux qu'elle était loin d'adopter leurs théories. Sa politique n'a pas cessé d'être dirigée dans un sens diamétralement opposé. Elle a non-seulement étendu, dans des proportions gigantesques, son empire de l'Inde, mais, de plus, elle s'est efforcée, par des sacrifices de tout genre, par des combinaisons qui témoignent de son génie colonisateur, de créer à son profit, dans la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande, deux établissemens coloniaux qui n'ont rien d'analogue dans l'histoire des peuples. En même temps qu'elle se livrait à ce mouvement extérieur, la Grande-Bretagne a veillé d'un œil plein de sollicitude sur ses anciennes colonies, et n'a rien négligé pour conserver en elles des élémens d'ordre et de progrès. Chaque jour, elle introduit des améliorations dans ses rapports avec elles, et resserre leurs liens de dépendance par la rapidité des communications. La thèse a donc perdu de son autorité, et peu d'esprits, de nos jours, soutiennent l'opinion contraire au système colonial.

La France n'a pas la prétention d'être la première puissance navale; mais elle est appelée, par ses traditions, par sa position vis-à-vis des nations qui naviguent, à leur servir de point de ralliement, lorsque l'indépendance des mers sera mise en péril. Baignée par l'Océan et la Méditerranée, qui la sollicitent incessamment de porter au loin les germes de sa civilisation, elle manquerait à sa destinée aussi bien qu'à ses devoirs politiques, si elle renonçait à ses colonies, car elles sont la condition essentielle de son influence maritime. Des établissemens coloniaux bien situés lui rendent un double service : en temps de paix, c'est pour elle l'occasion d'un mouvement commercial immense qui assure un débouché à ses manufactures et entretient en activité une population de marins dont ses flottes se recrutent; en temps de guerre, ce sont des points fortifiés où les vaisseaux français peuvent trouver un refuge contre la tempête et un appui contre des forces supérieures. Loin d'abandonner les positions que nous occupons déjà ou de les laisser déchoir de leur importance, nous devons regretter de n'avoir pas, sur toutes les voies les plus fréquentées, des postes comme Fort-Royal, Gorée et Mayotte. Un système bien échelonné d'établissemens coloniaux ou maritimes doublerait notre force sur les mers, nous permettrait, en temps de paix, de réduire nos stations et nos croisières, et, en cas de guerre, nous donnerait les moyens d'assaillir notre ennemi sur tous les points du globe et d'intercepter son commerce. Nous admettons par conséquent qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement d'abandonner nos colonies à la ruine qui les menace. Il lui reste alors de grands devoirs à remplir pour porter remède à la situation qui leur est faite. Examinons quelques-unes des mesures qui pourraient avoir cet effet.

La première de toutes, celle que réclame l'humanité aussi bien que l'ordre public, c'est l'organisation sur une vaste échelle de l'enseignement religieux et élémentaire. Ce qu'on n'a pas fait avant l'émancipation, il faut le faire aujourd'hui. Il n'est pas permis, quand il s'agit de la moralisation de toute une classe d'individus, qu'on appelle subitement et sans préparation suffisante à la jouissance de tous les droits civiques, de s'en tenir à quelques vues vagues et incertaines. On a décrété que chaque commune aurait son école, c'est bien comme expression d'une volonté éclairée, mais ce n'est pas assez : il faut au plus tôt lui donner cette école. Les obstacles sont nombreux et pourront retarder long-temps la réalisation de cette promesse, à moins que la résolution de les vaincre ne soit très énergique. Nous avons déjà fait observer que, pour que l'enseignement produise une salutaire influence sur les nouveaux affranchis, il importait qu'il leur fût distribué par des hommes revêtus d'un caractère religieux. Les deux congrégations qui jusqu'à présent ont été chargées de ce soin, si elles n'ont pas d'auxiliaires, demanderont plus d'un an, peut-être deux ans, avant de pouvoir doubler leur personnel actuel. Certainement, il est fâcheux de mettre

en présence, pour le même service, plusieurs corporations; mais on est dominé par un puissant besoin, et mieux vaut subir cet inconvénient que de se refuser les moyens de donner immédiatement une vive impulsion à l'éducation des noirs.

Toutefois l'enseignement élémentaire n'est que la moitié de la tâche du gouvernement : il doit encore redresser les mauvais penchans des affranchis, les appeler à la vie de famille, leur faire pratiquer leurs devoirs de père et d'époux, et leur apprendre que la société impose des obligations sacrées à tous ses membres. L'instruction religieuse est le complément de l'enseignement élémentaire. La composition du clergé dans les colonies mérite, sous ce rapport, une sérieuse attention : elle laisse beaucoup à désirer. Les prêtres qui sont envoyés dans nos possessions d'outre-mer sont recrutés par le séminaire du Saint-Esprit, qui les propose à la nomination du ministre de la marine. Ils tiennent leurs pouvoirs spirituels de la propagande romaine; ils ont pour supérieur un préfet apostolique, mais ce supérieur n'exerce sur eux qu'un contrôle de surveillance, car il n'est investi, à leur égard, d'aucune autorité disciplinaire. Cette organisation est vicieuse. Quoique depuis quelques années les choix aient été mieux faits, cependant on est forcé de dire qu'on ne rencontre dans ce personnel ni les lumières, ni cette ardeur de prosélytisme et d'apostolat, dont les missionnaires anglais ont donné un si noble exemple. Quelques membres de notre clergé colonial font exception et se montrent à la hauteur de leur saint ministère; mais le plus grand nombre est indifférent ou incapable de concourir à l'œuvre de moralisation qui lui est confiée. Le gouvernement déchu voulait porter un remède radical à cet état de choses. Il avait l'intention de mettre l'enseignement religieux et le service du culte dans nos colonies aux mains d'une congrégation religieuse fortement constituée dans sa hiérarchie, dont le chef relèverait principalement du gouvernement français, et qui, par sa règle, serait vouée à la pauvreté. Des négociations avaient été entamées avec le saint-siége pour l'exécution de ce projet; il est fort à désirer qu'elles soient reprises et qu'elles aboutissent le plus tôt possible à un résultat. Il s'agit là d'un intérêt de premier ordre.

Un clergé qui n'aura pas d'autre préoccupation que celle de répandre la foi, de prêcher la charité, d'user de son ascendant pour faire germer dans toutes les ames les saints principes de l'Évangile, un tel clergé est appelé à recueillir une abondante moisson et destiné à servir de clé de voûte à la nouvelle société coloniale. Pour assurer le succès de ces efforts, il est indispensable que le personnel administratif soit mis en harmonie avec cette direction morale, qu'il ne participe à aucune lutte de caste, qu'il travaille avec vigueur à exciter dans toutes les classes de la population la conviction de leur mutuelle solidarité, en

éteignant l'antagonisme dont elles sont malheureusement animées les unes contre les autres. On n'atteindra ce but qu'en plaçant au gouvernement des colonies des hommes d'une impartialité reconnue et sans liens avec les partis.

Dans l'ordre économique, des mesures, non plus importantes, mais plus grandes, sont aussi à prendre.

Nous citerons en première ligne une législation réellement répressive du vagabondage et de la mendicité. Qu'on ne le perde pas de vue : on fait cesser un ancien état de choses, sans que rien soit prêt pour lui en substituer un nouveau. On ne peut exiger de la population noire qu'elle se modifie aussi promptement que la législation. Elle va donc arriver à la liberté avec toutes les habitudes vicieuses contractées dans la servitude. Elle sera dissipée, insouciante, imprévoyante, intempérante et désordonnée. Elle se soumettra difficilement à une vie régulière, recherchera dans l'oisiveté les jouissances de son indépendance nouvelle, ne supportera les charges de l'homme libre que dans la limite la plus restreinte de ses besoins journaliers, n'attachera aucun caractère sérieux aux contrats qu'elle fera avec ses anciens maîtres, les formera par caprice et les rompra de même. Il faut donc s'attendre à voir se multiplier, dans des proportions considérables, tous les manquemens, tous les délits, qu'enfantent la paresse, le vagabondage et la mendicité. Un décret, en date du 27 avril, a été rendu pour armer l'autorité contre de pareils désordres; mais est-il suffisant? Il se borne à déclarer que tous mendians, gens sans aveu ou vagabonds, seront mis à la disposition du gouvernement pour un temps déterminé, dans les limites de trois à six mois, selon la gravité des cas. Deux conditions essentielles manquent à cet acte pour qu'il ait d'utiles effets : la première est une définition du vagabondage; la seconde est la fondation dans chaque colonie d'ateliers disciplinaires.

La première de ces lacunes prouve évidemment qu'on se réfère, pour caractériser le délit du vagabondage, à la définition du code pénal, déclarant vagabonds ou gens sans aveu ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession. Le délit ainsi défini, peut-on raisonnablement espérer une répression efficace? Nous ne le pensons pas. Le noir vit de peu; sur le sol si fécond des colonies, il peut, en remuant la terre quelques instans par jour, se procurer ce qui est nécessaire à sa subsistance. Il s'abrite avec aussi peu de frais, en se créant un *abattis* sur la partie abandonnée d'une habitation ou sur des terrains vagues, et personne ne songe à lui contester ce domicile. Il échappera encore à l'application du code pénal, en se livrant à ces mille petites industries des villes, telles que celles de commissionnaire, de portefaix, de batelier, dont il ne prendra que ce qui est nécessaire pour assurer sa nourri-

ture et pour dissimuler son oisiveté habituelle. Les noirs, pour lutter contre cette législation, se prêteront une assistance mutuelle; ils trouveront toujours parmi eux quelqu'un qui affirmera que le délinquant est à son service, domicilié chez lui, ou associé à son industrie. Ce serait donc se faire illusion que de supposer qu'on atteindra le vagabondage avec une pareille législation.

La seconde lacune n'est pas moins regrettable. Il est impossible que les tribunaux exercent des poursuites contre les vagabonds et les gens sans aveu, tant qu'on n'aura pas établi dans chaque colonie un ou plusieurs ateliers disciplinaires. Ce n'est là qu'une affaire d'argent, mais encore est-il indispensable d'y pourvoir, ce que ne fait pas le décret du 27 avril. Le gouvernement anglais nous donne de nombreux exemples des précautions à prendre pour réprimer le vagabondage. On ne saurait trop consulter les précédens qu'il nous fournit à cet égard. Un acte du gouverneur commandant en chef d'Antigoa, Montserrat, la Barbade, etc., répute « fainéant (*idle*) et débauché, et punit comme tel, non-seulement tout individu pouvant pourvoir en tout ou en partie à sa subsistance et à celle de sa famille, et qui volontairement refusera ou négligera d'y pourvoir, mais encore tout individu prétendant trafiquer, errant dehors, logeant sous un hangar, *appentis*, ou dans un bâtiment désert ou inoccupé, ou dans un moulin, ou manufacture de sucre, ou dans des dépendances de plantations, ou dans une pièce de canne, etc. » L'esprit pratique des Anglais ne craint pas d'énumérer les cas où, pour le juge, il y aura présomption suffisante de vagabondage. A moins de laisser nos tribunaux désarmés, nous devons imiter l'Angleterre, et faire pour nos colonies une législation exceptionnelle et spéciale, plus en rapport que la législation métropolitaine avec leur état présent.

Des modifications sont également nécessaires au contrat de louage, car nous ne pouvons admettre qu'on règle les relations du maître et de l'ouvrier par les dispositions du code civil. Des règlemens particuliers doivent intervenir, si l'on veut que le travail de la terre ne soit pas abandonné. Il faut que ces règlemens distinguent entre l'engagement contracté pour un service urbain et celui qu'on forme pour la culture des habitations. Ce dernier exige plus de stabilité, plus de certitude, par conséquent des circonstances nettement définies pour la rescision de droit de la convention, et, en cas d'inobservation, des pénalités plus fortes. La culture de la canne réclame, on le sait, des soins constans; le moindre retard dans la plantation, le sarclage ou la coupe, peut compromettre le revenu entier d'une propriété. La garantie du planteur qui a voulu s'assurer des bras, soit pour cultiver son champ, soit pour rentrer ses récoltes ou fabriquer ses cannes, ne peut se rencontrer dans un dédommagement en argent que l'on condamnerait

vainement ses ouvriers à lui fournir. Il est indispensable de déterminer une série de peines corporelles, qui seront, pour le colon, le gage d'une exécution sincère des contrats passés avec lui. Des tarifs pour la fixation des salaires et pour la durée des engagemens de travail peuvent également concourir à fixer la position respective du maître et du travailleur. C'est toute une organisation à créer; mais, si on ne s'en occupe pas, il est facile de prévoir qu'avant peu, nos colonies reproduiront le triste spectacle de la décadence et de la misère de Saint-Domingue.

Ces mesures, pour avoir la portée que nous leur attribuons dans notre pensée, devraient être combinées avec un système de restrictions, quant aux industries urbaines, vers lesquelles accourront en foule les nouveaux affranchis. On peut atteindre ce but en obligeant les individus qui voudront se livrer au colportage, au commerce de détail, au transport par terre ou par eau des marchandises, au battelage, à payer une patente ou une licence assez élevée. Il serait juste néanmoins de faire une différence, pour l'application d'une telle disposition, entre les personnes qui exploitent déjà ces professions et celles qui se présenteront désormais pour les exercer. Les nouveaux venus peuvent à bon droit être considérés comme désertant, pour une occupation à laquelle ils sont peu préparés, le travail de la terre qui a fait l'objet constant de leur labeur. Leur rendre ce changement de condition difficile, c'est exercer à leur égard une sage tutelle, et les prémunir contre leur propre erreur. C'est donc principalement sur eux que devrait tomber le règlement dont nous parlons.

Il est un autre écueil qu'il n'importe pas moins d'éviter. Il est reconnu par tout le monde que la tendance du noir est de délaisser l'atelier pour devenir petit propriétaire; il aime mieux travailler pour son propre compte que pour le compte d'autrui. Avec un petit champ où il cultivera quelques vivres, il renoncera à se louer au planteur ou ne lui accordera que la partie de son temps qui ne lui sera pas strictement nécessaire. Dans toutes nos colonies, il existe une grande étendue de terres en friche, mais qu'il est très facile de mettre en rapport. Ainsi à la Guadeloupe, sur une superficie de 164,513 hectares, 44,000 hectares seulement sont exploités; à la Martinique, sur 98,782 hectares, 60,462 sont en friche; à Bourbon, sur 231,550 hectares, on n'en compte que 65,000 en rapport; la Guyane, ce vaste territoire de 120 lieues environ, n'a que 11,000 hectares de cultivés.

On voit, par cette situation, le danger que court la culture coloniale. Si on ne prend pas des dispositions pour empêcher la facile acquisition de ces terres par les nouveaux affranchis, l'agriculture restera sans bras. Ces terres appartiennent presque en totalité au domaine; il est donc facile d'en soumettre l'aliénation à des conditions très rigoureuses. Nous ne pouvons mieux faire, pour montrer la sollicitude qu'exige cette im-

portante question, que de reproduire les instructions que lord Glenelg adressait aux gouverneurs des colonies anglaises sur la même matière. « Là où il y aura assez de terrain pour donner à toute la population une subsistance abondante en échange d'un léger travail, cette population ne sera probablement pas suffisamment excitée à s'imposer un travail pénible et régulier. Pour prévenir ceci, il sera nécessaire de pourvoir à ce que personne ne prenne possession des terres de la couronne sans un titre en règle, et de ne les allouer qu'à un prix qui les mette hors de la portée des individus dépourvus de capital. Les règlemens, à ce sujet, peuvent varier selon les circonstances locales. Il semble qu'un pays est dans la condition la plus prospère, lorsqu'il y a sur le marché autant de travail qu'il peut en être profitablement employé. Dans les pays nouveaux, où la propriété de tout le sol inoccupé appartient à la couronne, et où les nouveaux colons affluent graduellement, il est possible, en fixant le prix des terres à un taux assez élevé pour les placer hors de l'atteinte de la classe la plus pauvre, de conserver le travail en abondance sur le marché. Cette précaution, en assurant l'abondance du travail en même temps qu'elle élève la valeur de la terre, fait qu'il est plus profitable de bien cultiver la terre déjà bien cultivée, que d'en acheter de nouvelles. D'après ce système, le territoire cultivé, ne s'étendant qu'avec la population, est toujours en proportion des besoins de la communauté tout entière; la société reste alors ouverte à toutes les influences civilisatrices; elle reste sous le contrôle direct du gouvernement, animée de l'activité qu'inspire la communauté de besoins et de la force que donne la division du travail; elle est moralement, politiquement, économiquement, dans un état plus sain que si elle était abandonnée à son cours naturel. Il est une règle générale que, d'après ces idées, il est nécessaire de mettre en vigueur sur-le-champ : c'est qu'à l'avenir il ne soit disposé des terres de la couronne qu'aux enchères publiques, un prix minimum étant fixé, et en faveur du plus offrant. Dix pour cent du prix de la vente devront être payés comptant, et le surplus à une époque rapprochée, le tout antérieurement à la mise en possession. »

Rien n'est plus incertain que notre législation sur le domaine de l'état dans nos colonies; on peut dire qu'à cet égard tout est à créer. Ainsi, depuis 1830, on a vu des concessions de terres faites tantôt par arrêté du gouverneur en conseil, tantôt par arrêté du gouverneur après délibération du conseil colonial. Ce n'est qu'à partir de 1845 que le gouvernement, voulant, à l'occasion des habitations domaniales, rappeler les administrations locales à l'observation des véritables principes, a déclaré nulles et sans valeur les aliénations qui n'avaient pas la sanction législative; mais cette nouvelle doctrine, qui attaquait des droits acquis, a soulevé une vive opposition et donné lieu à des contes-

tations judiciaires. Il importe donc, surtout en présence des périls que le morcellement des terres fait courir à la culture coloniale, de poser une fois pour toutes les règles de la matière. Ce sera le cas de tenir compte des sages prescriptions mentionnées dans la circulaire de lord Glenelg. Ces prescriptions, dans leur application, seront nécessairement sujettes à quelques modifications commandées par les circonstances locales; elles doivent varier, en effet, selon la qualité et les produits du sol, la proximité des villes et des rivières, les progrès et la plus ou moins grande densité de la population.

Nous ne nous dissimulons pas les reproches qu'on peut adresser à un pareil système. On ne manquera pas de dire que la propriété est la base fondamentale de tout état social, et que, si l'on veut que les nouveaux affranchis prennent des habitudes d'ordre et régularisent leur vie, il faut, loin de les éloigner de la propriété, la leur rendre plus accessible. L'individu qui possède est animé d'un sentiment de conservation; le désir de faire respecter ses droits le rend observateur de ses devoirs envers autrui; il est naturellement porté au travail, parce que ce qu'il produit lui donne une jouissance immédiate; il se crée une famille et accepte facilement les obligations qu'elle lui impose, car, pour les remplir, il a son champ et ses bras. — Cette objection est sérieuse et mérite d'être pesée. Les restrictions dont nous venons de parler ne seraient nécessaires que pendant les premières années qui suivront l'affranchissement. On pourrait, d'ailleurs, les atténuer beaucoup, lorsque le noir acquéreur s'obligerait, par exemple, à cultiver la canne à sucre sur une partie de sa propriété située à la proximité d'une usine centrale où il vendrait ses récoltes, car dans ce cas il serait dispensé des dépenses de fabrication qui sont hors de ses moyens. Nous mentionnons cette dernière circonstance, parce qu'à la Guadeloupe et à la Martinique il existe, dans quelques communes, des établissemens qui prennent à leur charge le travail purement industriel, et ne laissent au propriétaire que le travail agricole. Là où ces ateliers communs fonctionnent, les inconvéniens de la petite propriété sont très diminués, et l'on peut sans danger lui donner plus de facilités de se créer.

A-t-on songé à ces conditions, qu'il n'est pas permis de négliger, si l'on veut sérieusement poser les bases de la nouvelle société coloniale? Il nous paraît impossible que les personnes qui, à différens titres, sont chargées de l'administration des colonies, si elles ont été consultées, ne les aient point signalées à l'attention du gouvernement.

IV.

Enfin, il est une dernière mesure sans laquelle on se flatterait en vain de conserver le travail dans nos possesions d'outre-mer : nous

voulons parler de l'immigration. M. Schœlcher, dans un rapport supplémentaire qu'il a adressé au ministre de la marine, l'indique en termes très vagues. Il ne propose aucun mode d'exécution, et se borne à dire qu'on peut, si on croit devoir y recourir, en tirer quelque avantage. Quant à nous, nous sommes plus affirmatif; nous sommes convaincu que, si on n'introduit pas de nouveaux travailleurs dans nos colonies, l'agriculture ne s'y relèvera pas du coup qu'elle vient de recevoir.

Ainsi que nous l'avons fait observer, aucune précaution n'a été prise pour retenir les noirs dans les ateliers. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils se conduisent chez nous autrement qu'ils l'ont fait dans les colonies anglaises. Ils ne vaincront leur paresse naturelle ou leur répugnance pour le travail de la terre qu'en imposant à leurs anciens maîtres les plus dures conditions; ils demanderont des prix excessifs pour leur rémunération. N'a-t-on pas vu les nouveaux affranchis à Antigoa, à la Trinité, à la Jamaïque, exiger, soit en nature, soit en argent, des salaires tels, qu'ils élevaient le prix de la journée, pour le propriétaire, de 4 à 5 francs? A la Guyane anglaise, selon le rapport du capitaine de vaisseau Layde, on a payé la première tâche, après l'émancipation, à raison d'un shelling 5 deniers sterling (environ 30 sous); les suivantes, à raison de 2 shellings 2 deniers (environ 55 sous), et un homme laborieux arrivait à gagner dans sa journée jusqu'à 7 shellings (8 à 9 francs). Eh bien! malgré ces énormes sacrifices, les colons anglais ont manqué de bras. Ne doutons pas que le même fait ne se produise dans nos colonies.

Le gouvernement britannique n'avait pas étudié ce côté de la question, lorsqu'il s'est décidé à proclamer l'affranchissement. Il n'a été éclairé que par l'événement : que son expérience nous serve, et marchons hardiment dans la voie où il n'est entré qu'en tâtonnant. Nous ne devons pas laisser le travailleur rançonner arbitrairement le propriétaire, et absorber en salaires les profits légitimes que celui-ci peut retirer de son domaine. Le seul moyen de maintenir l'égalité entre eux, c'est de faire qu'il y ait concurrence de main-d'œuvre, comme il y a concurrence dans la vente des produits. Il faut, autant que possible, chercher à établir un niveau entre l'offre du travail et le besoin des planteurs. On y réussira si l'on fait arriver dans nos établissemens un assez grand nombre d'ouvriers étrangers, pour que le travail soit maintenu à un prix modéré. Il faut être prêt, sous ce rapport, à venir en aide aux planteurs.

La question de l'immigration est depuis long-temps à l'étude dans le ministère de la marine. Les essais faits par le gouvernement anglais, les explorations de nos officiers de marine, les travaux de nos administrations coloniales, fournissent des élémens complets de solution. La Martinique, la Guadeloupe et la Guyane peuvent aisément trouver de

bons cultivateurs à Madère et aux Açores. L'île de la Réunion, plus heureusement située pour opérer ses recrutemens, se procurera des Coulis à Pondichéry, comme Maurice s'en est procuré à Madras et à Calcutta. Les Chinois, si sobres et si patiens, les Abyssins, population chrétienne et intelligente, lui offrent aussi des bras dont elle pourra faire un utile emploi.

Si les Açores et Madère ne suffisaient pas aux besoins de nos colonies d'Amérique, on pourrait s'adresser à d'autres foyers d'émigration. Nous savons combien il est périlleux de demander des travailleurs à la côte d'Afrique, où la traite des noirs se fait encore sur une grande échelle; cependant nous pensons qu'avec la surveillance de l'escadre nombreuse entretenue par nous sur ce vaste littoral, il serait possible d'y organiser un bon service de recrutement. On éviterait tous les abus en ne permettant les enrôlemens que dans nos comptoirs et par l'entremise d'un agent du gouvernement. Ces opérations sont très délicates et exigent un contrôle sévère de la part de l'administration. Un règlement serait à faire pour déterminer les conditions propres à constater l'état de liberté de l'enrôlé, au moment de son embarquement et de son arrivée dans la colonie, à lui garantir la faculté de choisir son maître et le genre de travail auquel il veut se livrer, enfin à assurer son retour dans son pays à l'expiration du contrat de louage. Il est également utile de fixer la durée des engagemens, d'en assurer la fidèle exécution, et d'empêcher que le nombre des hommes introduits dans chaque colonie soit en disproportion avec celui des femmes. C'est ce qui a été pratiqué avec succès par l'Angleterre. De 1835 à 1846, elle a introduit à Maurice plus de 85,000 Coulis et plusieurs milliers de Malgaches et de Chinois; à la Guyane, elle a transporté, dans le même espace de temps, 35,000 Africains, Coulis, Portugais et Allemands, et à la Jamaïque et à la Trinité, au moins 40,000 ouvriers de toute provenance. Malgré ces renforts considérables, le travail, dans les possessions britanniques, a éprouvé une si vive secousse par l'abolition de l'esclavage, que les demandes de travailleurs sont aujourd'hui aussi vives que jamais.

Comment nos colonies feront-elles face aux dépenses de l'immigration? On ne peut pas espérer qu'elles puissent, à l'exemple de la Jamaïque et de Maurice, prendre au compte de leur budget local une charge aussi lourde. Il serait dérisoire de leur demander de créer des impôts; d'ailleurs, ne pourrait-on pas faire un reproche d'injustice à ce système, puisqu'il répartirait sur la classe même dont l'immigration diminue les salaires une partie de la dépense de l'opération?

Nous pensons que le gouvernement métropolitain aurait à prendre à son compte une part importante des frais de cette entreprise. Il se chargerait des transports et de la rémunération des agens de recrute-

ment. Les autres dépenses pourraient être couvertes au moyen d'une taxe payable par toute personne qui louerait les services d'un immigrant. Cette taxe, calculée sur la valeur du travail que fait l'ouvrier dans l'année, et sur le prix de son introduction dans la colonie, pourrait être de 1 fr. 25 cent. par mois, ou 15 fr. par an. Si cette taxe n'était pas suffisante, ou si, dans l'application, elle rencontrait de trop grandes difficultés, on établirait un droit de timbre sur les contrats, et on aurait soin de favoriser les engagemens renouvelés en ne les frappant que d'un droit moitié moindre de celui des contrats nouveaux. Nous empruntons ces idées à une circulaire de lord Grey, où ce point de la question de l'immigration est traité d'une manière approfondie. Ces vues ne sont pas nouvelles; elles étaient celles du ministère de la marine avant le 24 février. Nous ne faisons que les rappeler, persuadé que la mise en pratique du plan que nous indiquons peut seule prévenir la ruine complète de notre agriculture coloniale.

Il est un autre point de vue auquel il faut se placer pour embrasser l'ensemble des suites que doit avoir l'abolition de l'esclavage. Nous avons déjà dit que la prospérité de notre commerce maritime était intimement liée à celle de nos colonies. Nos possessions d'outre-mer ne peuvent perdre les élémens de leur richesse sans que nos ports n'en ressentent le contre-coup.

Les exportations de France pour les quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion, de 1840 à 1846, se sont élevées en moyenne à 56,377,000 fr., et les importations pendant la même période à 63,858,000 fr.; soit pour la totalité du mouvement : 120,235,000 fr. La navigation à laquelle ces exportations et ces importations ont donné lieu pour les mêmes années est de 415 départs et de 357 retours; pour le total des marchandises transportées, le fret a été de 191,325 tonneaux. Dans la valeur des importations des quatre colonies en France, les sucres figurent, année moyenne, pour une somme de 50 millions; cette denrée compose donc près des huit dixièmes de la valeur des cargaisons de retour des bâtimens destinés au commerce colonial. Quant à l'emploi du tonnage, la proportion est au moins des neuf dixièmes, parce que le sucre est, parmi les produits coloniaux, celui qui représente la moindre valeur sous le volume le plus considérable.

La part proportionnelle de nos colonies dans la marine marchande mérite aussi d'être appréciée. En effet, le commerce de la France, par mer, a employé annuellement, en moyenne (de 1840 à 1846), savoir :

Entrées et sorties réunies. . .	Par navires étrangers,	2,030,050 tonneaux.
	Par navires français,	1,289,918 —

Notre commerce avec les quatre colonies à sucre a absorbé à lui

seul, dans le dernier nombre, qui indique le mouvement de la navigation française, 191,325 tonneaux, c'est-à-dire près de 15 pour 100 de notre navigation au long cours, proportion qu'il faudrait élever de beaucoup, si l'on tenait compte de la navigation de la pêche, qui ne peut pas être exactement évaluée en tonnage.

On calcule le nombre de marins employés à la navigation coloniale à	5,466
Ceux pour la pêche de la morue destinée aux colonies à	5,550
Total des hommes embarqués pour le service de nos colonies	11,016

On le voit par ces chiffres, le commerce qu'alimentent les rapports de la France avec les établissemens coloniaux occupe une place importante dans les élémens de la prospérité générale, et mérite au plus haut degré de fixer l'attention du gouvernement et de l'assemblée nationale. Nos expéditions maritimes entretiennent l'activité des constructeurs de navires, forment et plient au dur métier de la mer plusieurs milliers de marins, toujours prêts pour le service de l'état, occupent, dans nos départemens du littoral, une population nombreuse, qui sans cette ressource manquerait de travail et serait livrée aux désordres de l'oisiveté et de la misère. Il est donc nécessaire de prévoir l'influence que l'émancipation des noirs peut exercer sur des intérêts si précieux.

Nous ne pouvons pas espérer que la même cause ait des effets différens, en passant des colonies anglaises sur notre territoire. Eh bien! si nous recherchons quelles ont été les conséquences de l'abolition de l'esclavage sur le mouvement commercial de l'Angleterre, nous voyons que la différence en moins, entre quatre années de liberté complète et quatre années de travail forcé, a été de plus du quart, et cette différence n'a fait depuis qu'augmenter. Une réduction analogue a été opérée sur les importations des autres produits.

Nous serions heureux si le déficit de notre commerce maritime pouvait se réduire à de telles proportions; mais il faut remarquer les circonstances qui ont pu atténuer beaucoup les pertes du commerce anglais. Nous mettons en première ligne la répartition de l'indemnité. On conçoit, en effet, qu'une somme de 500 millions distribuée immédiatement aux anciens propriétaires d'esclaves ait dû les aider à supporter la transition d'un régime à l'autre, et qu'elle leur ait permis, en facilitant le paiement de leurs ouvriers, de continuer leurs cultures. En second lieu, nous devons mentionner la législation sur les sucres, qui, par une protection habilement calculée, a fait retomber une partie des charges nouvelles sur le consommateur métropolitain.

On sait que le droit du sucre des Indes orientales anglaises était de 59 francs les 100 kilogrammes, tandis que le sucre étranger était

frappé d'une taxe prohibitive de 155 francs. Aussi, sous cet abri, le producteur colonial a-t-il obtenu pour sa denrée, sur le marché de la mère-patrie, un prix qui s'est élevé d'une manière sensible. Ainsi le prix du sucre qui était, avant l'abolition de l'esclavage, de 27 shell. 7 d. 1/4 en moyenne (distraction faite des droits), s'est élevé, pendant les premières années du régime de liberté, jusqu'à 44 shell. 1 d. 1/4.

Enfin nous devons dire que le commerce anglais a trouvé d'autres adoucissemens. Sous l'influence de la réforme sociale, il s'est présenté à lui un plus grand nombre de besoins à satisfaire. Les nouveaux libres, qui avaient fait des épargnes considérables pendant leur esclavage, se sont précipités avec ardeur vers toutes les jouissances d'une vie aisée et même riche. Il a été constaté que les noirs de la Jamaïque, le jour de l'affranchissement, étaient possesseurs d'un million et demi sterling. Les affranchis, désireux de se fondre par les habitudes, par les vêtemens, par leur manière de tenir leurs habitations, avec la classe blanche, ont fait une grande consommation d'objets de luxe. Ils ont recherché les articles de joaillerie, de bijouterie, les meubles, les liqueurs et les vins étrangers. Les exportations de l'Angleterre pour les colonies ont donc reçu un certain accroissement.

L'abolition de l'esclavage rencontrera-t-elle dans nos possessions d'outre-mer et en France des conditions aussi favorables? Notre commerce n'aura-t-il pas à supporter de plus pénibles sacrifices que le commerce anglais, comme conséquences de cet événement? L'exposé que nous venons de faire répond à ces deux questions, et d'une manière malheureusement négative. Nos colons ne touchent qu'une indemnité insuffisante; notre législation sur les sucres, loin de les protéger, les livre, sur le marché métropolitain, à une concurrence qui devient chaque jour pour eux plus redoutable. Nos nouveaux libres, moins préparés que les affranchis anglais, arrivent, la plupart, à la liberté sans économies faites et sans les goûts d'une civilisation précoce; nos négocians et nos armateurs, créanciers des planteurs pour des sommes considérables, se voient enlever, par la clause relative à l'indemnité pour les noirs ruraux, le gage sur lequel reposaient leurs titres. Enfin, cette perturbation dans la culture coloniale coïncide avec une révolution qui a réduit de moitié les fortunes et détruit le crédit dans tous nos grands centres commerciaux. Il ne faut donc point se faire illusion : opérée dans de telles circonstances, l'émancipation doit avoir, pour notre commerce, les effets les plus déplorables. Que faire pour lui prêter assistance dans une crise aussi radicale? Mesurer le remède à l'étendue du mal et ne point procéder par demi-moyens.

Il faudrait réduire de 15 à 20 francs les droits sur le sucre colonial français, en laissant subsister au taux actuel l'impôt sur le sucre indigène; il faudrait abaisser en même temps de 15 francs la surtaxe sur le

sucre étranger. On trouverait dans cette combinaison le salut de notre commerce maritime. Autrement le sucre indigène, profitant de la ruine de l'agriculture coloniale, désormais maître du marché intérieur, développera outre mesure sa production et satisfera, à lui tout seul, les besoins de notre consommation. Déjà il fournit 60 millions de kilog. : ce qu'il a fait lorsqu'il était contenu par la présence de son rival n'annonce que trop l'essor qu'il va prendre, alors qu'il sera sans concurrence. A moins de vouloir lui laisser absorber l'élément principal de notre marine marchande, à moins d'être résolu à lui sacrifier les débris de nos malheureuses colonies, à moins de déshériter à son profit les populations qui vivent du commerce et de la navigation, il faut, par un remaniement de nos tarifs, opposer une barrière à sa marche envahissante.

Nous proposons de réduire les droits sur le sucre colonial français à 30 francs, parce que la différence de 15 francs entre ce chiffre et celui de 45 francs, que paie le sucre indigène, représente à peu de chose près les frais de transport des colonies en France. Ce dégrèvement, que commandent les considérations les plus graves, serait accueilli par les colons comme un complément d'indemnité. Le sacrifice que ferait le trésor ne serait pas considérable. En 1839, cette réduction du droit pour le sucre colonial français fut projetée, et on n'évaluait pas à plus de 7 millions la perte qu'elle devait occasionner au budget des recettes.

L'abaissement de la surtaxe du sucre étranger à 50 francs serait une compensation accordée aux intérêts de nos ports de commerce, qui subissent les effets de la révolution coloniale. Le nouveau droit laisserait subsister, entre le tarif de nos sucres coloniaux et celui des sucres exotiques, une différence de 20 francs, ce qui serait le maintien entre eux du droit différentiel actuel. Le sucre de betterave seul serait affecté par ce changement dans notre législation douanière. Il serait mis en lutte avec le sucre étranger et n'aurait, pour soutenir cette concurrence, qu'un avantage de 5 francs sur la quotité du droit. Ainsi nos armateurs auraient la perspective de remplacer le fret qu'ils sont menacés de perdre dans nos possessions transatlantiques par les chargemens qu'ils trouveraient au Brésil, à Porto-Rico et à Cuba.

Cette mesure habile et prévoyante, au point de vue politique et commercial, serait un acte de justice envers les colonies et les ports de mer. Se décidera-t-on à la prendre? Nous n'osons l'espérer. Au milieu des passions et des luttes de partis, on oubliera les Français d'outre-mer, on fermera l'oreille aux cris de leur détresse, et, lorsque la tourmente sera passée, que nous ferons la triste et lugubre inspection des ruines amoncelées par la révolution du 24 février, nous y trouverons celle de notre marine et de nos colonies. Alors aussi il sera trop tard pour les relever.

HENRI GALOS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1848.

Il y a, dans tous les temps, des esprits naïfs et sincères, des ames bien intentionnées qui accueillent d'enthousiasme les nouveautés à leur début, comme si chacune, à mesure qu'elle arrive, était infailliblement un pas de plus sur une route montante où l'humanité marcherait toujours sans jamais faire de halte. Ce sont ces esprits candides, ces cœurs généreux, qui parent ordinairement du meilleur attrait qu'elles puissent avoir les premières heures des révolutions. Ils voient tout en grand et en beau, leur joie est pleine d'espérance, et cette espérance contagieuse rayonne si bien autour d'eux, qu'ils la communiquent souvent aux plus chagrins. Par malheur, le temps coule, les jours, les semaines, les mois, et vient alors le moment où il faut s'avouer qu'au lieu du neuf que l'on attendait, que l'on croyait déjà tenir, on n'a, cette fois encore, que l'éternel *recommencement* des choses.

Nous n'en voulons pas à ces illusions innocentes: elles ont du moins le mérite d'adoucir les brusques soubresauts de notre fortune; mais le moyen de les prolonger! Au sortir d'une nuit de tempête, vous cherchez les magnifiques horizons que l'on vous a promis pendant que la tempête grondait; le brouillard aidant, ou la vague lueur du matin, vous imaginez d'abord les découvrir; le brouillard tombé, ce ne sont plus qu'horizons trop connus, les mêmes terres basses et plates semées des mêmes précipices ou des mêmes marécages, portant aussi, grace à Dieu, sans beaucoup de moins, les mêmes fruits et les mêmes moissons. Le monde, en vérité, ne change pas, les aventures d'hier seront encore celles de demain. Ce n'est pas seulement dans le grand cercle de l'histoire universelle, dans la longue série des destinées générales, que l'on voit se dérouler sans fin les *corsi* et les *ricorsi* de Vico. Ces tours et retours s'accomplissent avec une monotonie aussi inflexible dans le domaine plus étroit des vicissitudes politiques, sur l'échelle plus courte des destinées particulières. Les événemens et les hommes se succèdent en se répétant; les passions se reproduisent, les idées se copient, les faits reprennent leur cours, le cours qu'ils ont eu et qu'ils auront sous toutes les latitudes. Par des lois toujours pareilles, on passe partout et toujours, de la liberté réglée à la liberté sans bornes, de celle-là jusqu'à la licence, de la licence à l'arbitraire, d'où jamais, espérons-le du moins, jamais on ne manque de revenir

à l'autorité raisonnable. Quand la perpétuité de ces alternatives est enfin claire et patente pour une nation, quand elle les subit sans se dissimuler qu'elle doit probablement les subir encore, quand, en un mot, cette froide expérience est acquise et consommée, la nation qui en est là se sent à la fin pénétrée d'une certaine fatigue dont elle ne se relève pas. Il se glisse dans son être une certaine indifférence qui l'empêche de se trouver bien vive à rien, et qui lui permet assez volontiers de se résigner à tout, pourvu que ce ne soit pas absolument l'insupportable. Elle n'aime plus beaucoup, elle n'admire plus long-temps; elle ne s'ennuie ni ne s'attriste tout-à-fait, mais le charme s'en va d'auprès d'elle : son existence lui est un spectacle auquel elle assiste plutôt qu'elle n'y joue. L'activité n'est plus chez elle qu'à la surface; il y a grande chance que le fond soit inerte et morne. Nous voudrions être convaincus que la France est encore très loin de ce terrible désabusement, et que ces paroles, que nous écrivons comme malgré nous, n'ont d'écho dans la conscience de personne.

Voyez, en effet, si nous ne renouvelons pas avec une fidélité trop scrupuleuse les inévitables péripéties du drame accoutumé. Il n'y a guère plus de deux mois, nous étions débordés par ces libertés singulières qui constituaient un privilége brutal à l'usage des minorités violentes. Chacun avait le droit de s'en aller au conciliabule de son carrefour, un pistolet sous sa blouse, crier à pleine gorge que le gouvernement trahissait la patrie. Chacun avait le droit d'afficher sur le mur de son voisin que son voisin l'honnête homme buvait la sueur et le sang du peuple, d'écrire cela sur tous les tons dans des feuilles ordurières qui couraient les rues, comme du poison dans les ruisseaux. Il était admis que nos institutions régénérées ne s'inquiéteraient point des bruyantes fureurs qui se démenaient à leur ombre, et cette sorte d'excès n'avait rien en soi, pensait-on, qui dût incommoder le robuste tempérament de la jeune république. Les cruelles batailles de juin ont trop montré combien on se trompait. On a donc essayé de revenir à la règle; on a fait des lois sur les clubs et des lois sur la presse. Nous avons été les premiers à nous réjouir de sentir enfin quelque part autour de nous des limites légales. Il n'en est pas que nous n'acceptions, du moment où elles sont déterminées et fixes, parce qu'il n'en est pas qui puissent nous empêcher de tout dire, selon la convenance, selon l'habituelle modération qui nous plaît. Nous sommes des observateurs désintéressés dont la prétention a toujours été d'être impartiaux et polis. Le grand fond de notre humeur, ce n'est ni l'envie, ni la colère; c'est la tristesse, dont nous ne réussissons pas à nous défendre en face des événemens. Il n'y aurait donc qu'une loi qui nous gênât beaucoup, ce serait celle qui nous ordonnerait d'être heureux et contens. Celle-là, sans doute, on n'ira pas encore jusqu'à la demander, mais voudrait-on par hasard l'appliquer avant même qu'elle existe? car, en somme, que se passe-t-il? et n'est-il pas bien vrai que, dans le va-et-vient de nos esprits, nous n'échappons jamais au cauchemar de la liberté sans subir aussitôt après l'absolue fascination du pouvoir?

Le pouvoir a maintenant, contre la presse, des armes autorisées dont l'emploi ne saurait en rien le compromettre : il les dédaigne pour recourir à des rigueurs dont la responsabilité lui appartient tout entière, comme s'il portait déjà trop légèrement le fardeau de son omnipotence. Ainsi la mesure nous fait toujours défaut, et, si peu que nous ayons la force en main, nous ne consultons plus qu'elle.

De détestables journaux s'étaient relevés avec l'influence désastreuse de leurs anciennes excitations. Suspendus par nécessité de salut public durant le feu de la guerre civile, ils avaient reçu la permission de rentrer dans la carrière, aussitôt que cette carrière s'était trouvée sous la garde d'une loi votée par l'assemblée nationale. Ou cette loi était en elle-même incomplète, ou les circonstances se sont assez aggravées pour la rendre insuffisante : dans tous les cas, il ne servait à rien que l'assemblée délibérât et votât, car voici que les suspensions recommencent et se multiplient si fort et s'étendent si loin, que le gouvernement ne paraît pas avoir à sa disposition d'autre moyen d'agir, à moins toutefois que ce ne soit la promptitude, la commodité de ce moyen-là qui le séduise au point de lui fermer les yeux sur les autres. Il faut remonter assez haut dans l'histoire de nos difficultés politiques pour rencontrer une situation analogue à celle que la presse supporte aujourd'hui, et l'on ne se figure pas l'étonnement des étrangers à la lecture de nos journaux, tels que les rédige l'empire des circonstances dans le sixième mois de la république reconquise. Cet empire énergique a d'abord frappé ceux que personne ne devait être tenté de soutenir pour eux-mêmes; puis, il en a successivement atteint ou menacé que l'honorable gravité de leur caractère semblait mettre à l'abri. On peut très bien ne pas s'amuser beaucoup des extraits classiques et des apophthegmes sacrés de la *Gazette de France*, mais il est pourtant malaisé de prendre pour des conspirateurs ces rêveurs entêtés de cours plénières et de champs de mai. Les feuilles les plus sérieuses, celles qui savent le mieux qu'on ne gagne rien aux bouleversemens, n'en ont pas moins été décrétées de suspicion et prévenues de se bien tenir : elles ne parlent plus. La presse entière rivalise avec *le Moniteur*, ou de laconisme, ou de prudence officielle : elle enregistre plutôt qu'elle ne discute.

Ce n'est point un état qui puisse durer, et le gouvernement lui-même a senti la nécessité de s'en expliquer avec le pays, auquel il retranchait si sommairement une de ses libertés vitales. Le général Cavaignac a très volontiers admis l'urgence au sujet de la proposition de M. Crespel de la Tousche. Le but de cette proposition est, comme on sait, de faire décider, par l'assemblée, si la suppression ou la suspension des journaux rentre de soi dans les prérogatives décernées au pouvoir exécutif par les décrets des 24 et 28 juin, si l'état de siége lui-même peut, en aucun cas, priver les citoyens de la garantie d'un jugement contradictoire et régulier. Le débat qui s'ouvrira d'ici à quelques jours, et pour lequel le gouvernement s'est déclaré tout prêt, aura du moins, en un sens ou dans l'autre, un résultat plus positif que la protestation des journalistes dont le président du conseil a su se débarrasser avec une bonne grace passablement ironique. Étrange différence des occasions et des temps! ce fut une protestation comme celle-là qui commença la révolution de juillet; celle-là n'a presque pas eu de retentissement dans le public : elle vient après de cruelles épreuves, et le public est las d'émotions. On n'a jamais vu pareil besoin de repos et de silence à l'entrée d'une ère qui s'annonce pour une ère nouvelle. Il y a des gens effarouchés qui livreraient sans balancer la critique raisonnable, pourvu qu'on les délivrât en même temps du tumulte des critiques violentes. Il y a d'autre part, en face de tout problème à résoudre, et nous en avons pour l'instant assez qui nous pèsent, il y a des gens absolus qui ne croient pas à la bonté de la discussion, parce qu'ils sont persuadés de l'excellence des idées qui couvent dans leur

cerveau. Le général Cavaignac n'oubliera pas cependant, nous aimons à le penser, que c'est l'entêtement exclusif de ces téméraires qui précipite les pouvoirs, et que c'est la mollesse timorée de ces pacifiques qui les laisse tomber. Il ne voudra pas qu'il soit dit que son gouvernement emploie, pour s'épargner de petits chagrins, des ressources suprêmes auxquelles il n'est pas bon de toucher, s'il n'y va point d'une grande raison d'état. Ou bien donc il instruira l'assemblée des nécessités toujours imminentes qui l'obligent, en cette affaire, à se priver des armes dont l'assemblée l'a muni pour s'armer de celles qu'elle ne lui a pas si clairement attribuées, ou bien il se convaincra qne le légitime usage du droit de discussion, tout en étant quelquefois un obstacle, et même un obstacle salutaire à tel ou tel dessein politique, n'est point par cela seul un complot qu'il faille étouffer quand même dans l'intérêt de la patrie.

Il n'est qu'une explication qui puisse motiver cet acerbe régime auquel le gouvernement a mis la presse tout entière. Le gouvernement souffre lui aussi de l'obsession qui domine tout le monde et dont personne ne peut secouer le poids: il reste toujours sous le coup de ces heures de crise dans lesquelles il a reçu son baptême. Il fut alors nommé pour agir comme on agit au milieu de l'angoisse, avec une inflexible promptitude, avec une souveraine décision. Il garde les qualités de son origine, parce que sa pensée a trop de peine à sortir de ces terribles momens où il fallait de si impérieuses allures. Son origine est encore si proche, et tant de souvenirs nous y reportent! La publication des documens de l'enquête est venue renouveler dans toutes les mémoires les impressions douloureuses de ces longs mois que nous avons laborieusement traversés. Quelle étrange comédie! çà et là, le niais, le mesquin, le burlesque, et, par-dessus tous ces incidens aventureux d'un drame sans raison, l'ombre sanglante du tragique dénoûment qui s'apprête.

Nous avons déjà dit notre avis du travail de la commission d'enquête; les documens par lesquels elle a justifié son rapport confirment notre opinion. Elle n'a point fait, quoi qu'on prétende, une œuvre judiciaire; la justice était à côté d'elle et s'acquittait de sa tâche selon la forme de ses procédures. La commission a fait une œuvre politique qui, par une coïncidence inévitable, s'est rencontrée dans ses résultats avec les données auxquelles les magistrats eux-mêmes aboutissaient. Le magistrat se renfermait dans le cercle de l'attentat soumis à ses recherches : il se demandait quels étaient les coupables qui avaient envahi l'assemblée nationale au 15 mai et soulevé la guerre civile en juin. Les hommes parlementaires qui avaient accepté la tâche épineuse de scruter les causes de ces déplorables désordres étaient bien obligés, pour en découvrir le sens, de fouiller au-delà. Devant un tribunal qui applique des peines, un procès de tendance est une chose inique. Devant une assemblée législative qui veut être éclairée sur une situation politique, il n'est pas seulement nécessaire, il est équitable d'interroger tous les antécédens où l'on peut trouver la clé de cette situation. Deux crimes ont été commis en deux mois : la majesté de la représentation nationale a été outrageusement violée; la guerre civile a été déclarée au nom d'une classe de la société contre une autre. C'est à la justice sans doute d'épuiser la rigueur scrupuleuse de ses perquisitions sur l'événement même, pour en trouver les auteurs directs; mais c'est à la politique de dénoncer les théories, les enseignemens ou les actes au bout desquels le crime est arrivé. Si

l'assemblée nationale, avant même qu'elle se réunît, avait des ennemis qui l'insultaient et la menaçaient déjà; si la société, avant même que le sang coulât, était présentée aux ames ignorantes ou aux appétits affamés comme un accouplement monstrueux de tyrans et d'esclaves, c'est à la politique de le dire et de signaler les promoteurs de ce déchaînement intellectuel, sans empiéter, bien entendu, ni sur les droits ni sur les devoirs de la justice, sans attribuer en son nom propre aux individus le désastre matériel dont la justice leur demandera raison. Si maintenant il se rencontre que les déclamations anti-sociales et les prédications de guerre civile tombent à la charge de ceux dont la justice a cru saisir la main dans les faits qu'elle poursuit, il se peut encore très bien que ceux-là ne soient pas coupables des faits, et la justice, mieux éclairée à mesure qu'elle marche, le reconnaissant bientôt, n'aura plus rien à démêler avec eux; mais ils resteront toujours coupables de l'égarement des consciences, de l'irritation des masses, du triste abus des sophismes, et la politique leur en tiendra perpétuellement le compte qu'elle devra.

Cette distinction naturelle a évidemment dirigé toute la conduite de la commission d'enquête. La commission avait à éclaircir les origines d'un double malheur dont le pays gémissait; elle a été droit devant elle, et, sans accuser qui que ce soit du malheur même, elle n'a pu cependant se dissimuler que la cause en était dans une certaine politique dont les événemens portaient pour ainsi dire la livrée. Il s'est trouvé maintenant que cette politique, dont on ne pouvait méconnaître le caractère et l'action, était justement celle qui s'était assise au berceau de la république naissante. Était-ce la faute de la commission, pour qu'on l'ait tant et tant gourmandée sur ce propos-là, et qu'est-ce que cela prouve contre la république, sinon qu'il ne faut pas la continuer dans les voies où l'on a dirigé ses premiers pas? C'étaient, en vérité, des voies bien extraordinaires, et les pièces justificatives de l'enquête nous révèlent bien des abîmes à côté desquels nous avons heureusement passé dans le temps sans trop le savoir; autrement, la tête nous eût tourné. Quel étrange Paris nous avons entrevu! quelle société misérable et bizarre que celle qui prétendit en ce moment-là gouverner la France et représenter d'office la nation tout entière! Comme le nombre des adeptes était petit, et combien cependant il agissait sur la foule, en la prenant par tous les mauvais côtés qui sont dans le cœur de l'homme! Quelle triste démonstration de l'éternelle infirmité des masses! Le signal partait, la foule suivait en aveugle, comme à Rome, comme au moyen-âge, comme toujours; on marchait parce que d'autres marchaient; les plus savans étaient encore ceux qui avaient un faux mot d'ordre; les plus nombreux, ceux auxquels on avait payé leur journée pour aller où tout le monde irait. C'est de la sorte que l'on a conduit le 16 mars, M. Caussidière s'en vante. Et le 17 avril? et le 15 mai? Nous possédons maintenant toutes les recettes avec lesquelles on fabrique, au besoin, un peuple majestueux, un peuple fraternisant, un peuple constituant. Cette triste expérience n'est pas de nature à nous inspirer beaucoup d'orgueil, mais elle doit assurément nous rendre fort humbles et fort patiens vis-à-vis de la Providence, qui a sans doute quelque grande et souveraine recette avec laquelle elle brouille à son plaisir les petites formules de nos empiriques.

Nous le comprenons maintenant, les fondateurs de la nouvelle république française ont chèrement payé les couronnes civiques dont ils ont eux-mêmes un peu trop tôt paré leurs fronts. Nous serions tout prêts à les plaindre, si leur im-

molation avait été moins volontaire, s'ils avaient couru avec moins d'ardeur au-devant d'un sacrifice qu'ils ne prévoyaient pas si complet. Nous ne dirons certes pas : « Qu'allaient-ils faire dans cette galère? » puisque cette galère, après tout, c'était le vaisseau de la France; mais nous voudrions être sûrs qu'ils ne l'aient pas, de gaieté de cœur, poussé sur les écueils pour avoir l'honneur exclusif de l'y piloter et de l'y sauver. Aussi quelle compagnie n'ont-ils pas dû souffrir autour d'eux pendant qu'ils travaillaient au sauvetage? A peu près celle qui s'en va, sur certaines côtes, épier les naufragés et profiter des épaves. Les curieux auxiliaires! De vrais chefs de *condottieri*, dont chacun gouverne sa bande en maître et traite d'égal à égal avec tous les pouvoirs auxquels il veut bien le prêter! des clubs dont les délégués vont révolutionner la province à tant par jour, avec l'argent du ministère, pendant que leurs présidens méditent de renverser les ministres! des tribunaux secrets où l'on prononce des sentences de mort dans tout l'appareil d'un roman de charbonnerie! Il fallait vivre pourtant avec ce monde-là, on s'y était condamné. Il fallait vivre avec ses collègues, et c'était souvent encore plus difficile. On vivait donc, mais au jour le jour, sans repos ni trève, parce qu'on n'avait pas même de jalon où arrêter sa vue, de pic intermédiaire où la reposer, dans cette course haletante qui menait des sommets aux précipices. Nous nous trompons cependant, il était des instans de calme, calme sinistre ou menteur. L'un se calmait dans la pensée de la mort, « il aurait toujours le temps de se brûler la cervelle; » l'autre avait beau marcher de déceptions en déceptions, se faire mordre par les tigres qu'il croyait avoir assouplis, écraser par les pierres qu'il croyait avoir élevées en un harmonieux édifice, ensevelir par le fleuve dont il croyait avoir captivé les eaux : il se reprenait toujours à se dire qu'il était Orphée, et que sa lyre invincible charmait les fleuves, les pierres et les tigres. Puisse cette contemplation vaniteuse de lui-même n'avoir pas suffi trop souvent à sa conscience!

Il était temps que la pensée publique fût délivrée de ces sombres souvenirs par quelque solution décisive. La discussion du rapport de la commission d'enquête était attendue avec une impatience pleine d'anxiété. De sourdes rumeurs attachaient d'avance à cet épisode parlementaire quelques fâcheux accompagnemens. On se précautionnait contre la rue, dont on appréhendait plus ou moins les orages. On craignait surtout que ces orages ne fussent la conséquence ou l'écho d'un grand trouble intérieur qui paraissait s'allumer sourdement dans l'assemblée nationale. Déjà même on avait dû juger de la passion concentrée que ces débats rétrospectifs, mais nécessaires, pouvaient toujours soulever dans le parti qu'ils intéressaient par les plus sensibles endroits. A la séance du 21, l'honorable M. Creton s'était avisé d'insister pour obtenir enfin le compte-rendu de l'administration financière du gouvernement provisoire. Il avait posé très nettement la question très curieuse de savoir comment il se faisait que les fonds votés pour les traitemens des préfets et sous-préfets durant tout l'exercice 1848 étaient déjà épuisés au mois de juillet; il avait demandé s'ils n'étaient point tombés dans les poches de certains « oiseaux de proie » que les départemens n'oublieraient pas de si tôt. Le mot était vif, mais il ne regardait que les commissaires officieux; les commissaires officiels le prirent à leur compte, et M. Creton faillit être bloqué dans la tribune par des assaillans furieux. M. Ledru-Rollin, y montant après lui, expliqua ses dépenses en homme qui cherchait à les justifier d'un point de vue tout autre que le point de vue politique,

et le plus clair de sa réponse, quant au fait particulier, ce fut qu'il avait bien fallu jeter quelque part le trop plein de la révolution, qui lui pesait sur les bras dans la capitale. Tant pis pour les départemens! il leur allait bien de se prélasser dans leurs loisirs! — Tout cela se disait avec une amertume tantôt véhémente et tantôt contenue, qui présageait une explosion formidable, si la bataille répondait à l'escarmouche. M. Ledru-Rollin avait la narine frémissante et la poitrine gonflée; la montagne serrait les poings, et peu s'en manqua qu'elle ne tombât les poings fermés sur la plaine. Elle cria du moins assez pour ôter la parole à M. Creton. M. Ledru-Rollin eut ainsi le dernier.

Vint donc, l'autre vendredi, cette discussion si redoutée, cette discussion solennelle de l'enquête, qui a duré seize heures et pris toute une nuit. On s'était si fort effrayé de la violence dont on serait possédé, que tout le monde se sentit en veine d'humeur pacifique par peur d'être trop colère. M. Marrast, en recommandant la modération à l'ouverture de la séance, ne prêchait que des convertis. Les trois représentans auxquels le rapport faisait une position particulière se défendirent avec plus ou moins de bonheur, mais avec une convenance à peu près égale. La commission d'enquête, serrée de très près par les plaidoyers qu'on opposait à ses conclusions, ne releva rien et garda le silence, quoi qu'il pût lui en coûter. Elle savait sans doute le dénoûment judiciaire que le pouvoir exécutif préparait à côté de ses investigations politiques; et, si elle eût eu quelque satisfaction légitime à démontrer, séance tenante, l'exactitude ou la loyauté de ses recherches, elle n'avait pas le courage d'ajouter ainsi aux charges amassées sur des hommes que leur qualité de prévenus rendait maintenant justiciables d'une autre barre. Il est probable que cette communication faite à propos empêcha un conflit qui n'aurait pas laissé d'être vif, et substitua tout de suite à l'animation que l'on pouvait ressentir contre des adversaires le respect que l'on devait professer pour des accusés.

La montagne, à son tour, ne fut point outre mesure indisciplinable et emportée. Elle aurait eu cependant à dire. Le coup qui frappait ses deux amis les surprenait tellement à l'improviste, qu'il y avait bien quelque adresse à l'avoir ainsi porté; il y avait aussi une rigueur singulière à tenir ouvertement si peu de compte de leurs explications nouvelles. La montagne, qui n'était pas obligée de plaider au fond, pouvait donc se retrancher sur la forme avec un certain acharnement; il sembla toutefois qu'elle ne se battait guère que pour l'honneur. Savait-elle peut-être que M. Caussidière et M. Louis Blanc ne seraient pas surveillés de bien près, s'il leur plaisait d'échapper aux poursuites immédiates de la justice? Savait-elle à l'avance que, sur l'invitation très spéciale et très intelligible de M. Marrast, la majorité de l'assemblée serait mise en demeure d'enlever M. Caussidière à la juridiction des conseils de guerre? La séance a, de la sorte, été maintenue tout entière, par une fermeté prudente dont nous devons attribuer l'honneur au gouvernement, et pour bonne part, quoiqu'il soit aujourd'hui plus malaisé de le louer que de le critiquer dans la condition où il nous tient. Le général Cavaignac a pris nettement sur lui la responsabilité de l'exécution judiciaire; il ne pouvait accepter ainsi les résultats de l'enquête dirigée par les magistrats sans s'associer à l'esprit de l'enquête dirigée dans le sein du parlement. C'est un courage dont nous lui savons gré; mais qu'il n'essaie pas de le racheter par des compensations indignes de lui; qu'il ne se croie pas obligé,

pour apaiser maintenant ceux qu'il a dû blesser, de supposer devant lui ou devant la république les ennemis imaginaires que ceux-là seuls lui rêvent.

Nous gardons vis-à-vis de M. Caussidière et de M. Louis Blanc toute la réserve que leur situation nous commande. Nous ne sommes point si gênés vis-à-vis de M. Ledru-Rollin; nous n'avons jamais dit que M. Ledru-Rollin fût un conspirateur; nous ne lui reprochons qu'une chose, et le discours qu'il a prononcé pour sa défense n'est qu'une preuve de plus à l'appui de ce reproche. M. Ledru-Rollin ne cherche pas et n'a jamais cherché dans sa vie politique le chemin le plus droit et le plus simple : il a toujours quand même préféré celui qui le mettait le plus en évidence, en tête de colonne, fût-ce une colonne dont il embrassât au hasard le drapeau. Cet amour-propre souriant et robuste qui le caractérise ne doute de rien et brave tout pour se contenter. Comme il a malheureusement l'esprit faux et la science courte, ce n'est ni l'expérience ni le bon sens qui lui marque jamais sa place; c'est l'indomptable envie de paraître. Possédé de cette envie dévorante, il ne calcule pas ce qu'elle peut lui coûter, cela d'ailleurs le regarde; il ne se soucie pas davantage de ce qu'elle peut coûter à sa patrie, c'est là notre grief. Lorsque ce démon vaniteux le poussa tout d'abord, la lance en avant et la visière levée, suivant ses expressions, au premier rang de l'extrême démocratie, il ne compromit que son goût, son jugement, et, à ce qu'il paraît, sa fortune; mais lorsque hier encore, au milieu de ce triste procès, il s'affublait des lambeaux mal ajustés du socialisme pour se constituer une originalité nouvelle et recommencer un rôle, M. Ledru-Rollin, grace à la position qu'il tient encore, faisait sciemment de sa personne un embarras ou un danger pour le pays. Quand il déclamait avec emphase les pages irritantes de M. Louis Blanc, il les débitait non pas à l'assemblée qui les connaît trop bien, mais à la foule, devant laquelle il voulait passer désormais pour le seul politique qui fût capable de l'aimer. Il ne visait à gagner personne dans l'assemblée; il parlait pour que sa parole allât tomber hors de l'enceinte sans que le moindre scrupule l'arrêtât dans ce fol amour de gloire malsaine, sans qu'il songeât à se demander si, par pure jactance, il n'enverrait pas d'un moment à l'autre quelque étincelle sur un brasier mal éteint. Il est des hommes publics qui ont eu des vices plus palpables peut-être, il n'en est pas que la vanité puisse jamais conduire si loin.

Sortons enfin de tous ces débats de personnes qui ont affecté profondément le moral de la nation. Passons maintenant aux affaires, aux finances surtout, qui sont le grand et difficile département du jour. M. Goudchaux ne cesse pas de combattre pour sauver l'équilibre de son budget; il met dans sa vigueur une certaine bonhomie qui ne déplaît point à l'assemblée, et, s'il n'y a pas toujours au demeurant beaucoup de conséquence dans ses vues, il y a du moins chez lui la volonté très énergique de faire une administration loyale et honnête. M. Goudchaux a présenté bravement son projet d'*income-tax*, pour remplacer au plus vite l'impôt sur les créances hypothécaires; nous y reviendrons à loisir. Il a dû, par contre, accepter la réduction dont la réforme postale va frapper le revenu de 1849; l'avantage reconnu de cette large mesure l'a emporté sur l'inconvénient d'un déficit temporaire pour les caisses du trésor. Nous félicitons M. de Saint-Priest de voir enfin triompher dans la nouvelle assemblée une réforme pour laquelle il avait si constamment plaidé dans l'ancienne chambre. En revanche,

M. Goudchaux s'est opposé avec succès à ce qu'on votât 20 millions de travaux extraordinaires dont il ne savait où prendre les fonds, et l'assemblée a reculé devant la responsabilité que son ministre des finances rejetait sur elle, en abdiquant toute initiative administrative au cas où l'initiative parlementaire ne lui laisserait plus sa liberté. Hélas! le lendemain du jour où il avait économisé 20 millions, l'honorable M. Goudchaux endossait les 200 millions que l'assemblée tirait sur lui pour terminer les travaux du chemin de fer de Lyon, qui a été décidément racheté à la compagnie, et dont il faut entretenir les 120,000 ouvriers auxquels la compagnie donnait à vivre. Comment faire face à ces indispensables dépenses avec un budget aussi péniblement équilibré, sans rentrer dans les crédits extraordinaires?

Ce chapitre infini de nos anciens budgets se rouvrira sans doute aussi, et bientôt et forcément pour la marine comme pour les travaux publics. Voici comment. On se rappelle que lorsque M. Goudchaux, après les événemens de juin, entra dans le ministère, il voulut présenter à l'assemblée un exposé de la situation financière moins contestable et moins chimérique que celui de MM. Duclerc et Garnier-Pagès. Il demanda donc à ses bureaux qu'on lui préparât, dans le plus court délai possible, les élémens d'un budget pour 1849, mais en l'enfermant dans les limites du budget de 1846 dont les comptes venaient d'être réglés. La condition était absolue; c'était un lit de Procuste sur lequel devait s'étendre l'administration du nouveau gouvernement. Les directeurs du département des finances, pour être plus certains d'exécuter la pensée du ministre, ne crurent avoir rien de mieux à faire que de prendre comme base de leur travail le règlement définitif de l'exercice 1846. Or, ce règlement ne contenait pas le service colonial, qui, aux termes d'une loi de finances, ne rend ses comptes qu'un an après le service métropolitain. Dans la précipitation du moment, cette circonstance passe inaperçue, et M. Goudchaux déroule ses propositions à l'assemblée nationale d'après les données incomplètes qui lui ont été fournies. Grande rumeur au ministère de la marine. On aperçoit l'omission commise, on réclame vivement pour qu'elle soit réparée; mais il est trop tard : tout le plan du ministre des finances serait renversé, s'il fallait y faire rentrer une allocation de 25 à 30 millions de plus. M. Goudchaux prévoyait déjà qu'il aurait peine à obtenir de la chambre l'impôt sur les hypothèques, qui représentait approximativement cette somme. S'il se rendait aux instances de son collègue de la marine, il serait donc dans l'obligation de chercher des ressources nouvelles pour près de 60 millions. C'était trop. Il ne s'est pas senti le courage de tenter un si grand effort, et M. de Verninhac est absolument contraint de suppléer par son habileté administrative à l'argent qu'on lui refuse. Il n'y a pas d'habileté qui tienne. Le nouveau ministre de la marine, par une circulaire du 2 août, a enjoint aux préfets maritimes d'économiser, sur un certain nombre d'objets désignés dans leurs services, la somme dont il a besoin pour l'administration des colonies. Or, ces objets ne comportant au budget qu'une dépense de 13 millions, il est bien difficile d'y trouver une économie de 30. Il n'est donc qu'une planche de salut pour le ministre, ce sont encore les crédits extraordinaires.

Au moment où nous finissons ces lignes, les circonstances extérieures prennent un aspect assez grave pour rendre le gouvernement encore plus sévère, s'il est possible, dans le maniement de nos deniers, pour l'engager cependant aussi à donner en même temps aux forces défensives de la France toute l'éten-

due dont elles sont susceptibles. Lors de la discussion de ce projet de crédit des 20 millions dont nous parlions tout à l'heure, le général Lamoricière repoussa vivement l'ouverture du crédit, en disant « qu'il ne serait point convenable de se laisser aller à de nouvelles dépenses, et qu'il fallait réserver quelque chose pour l'inconnu. » Ce mot-là fit sensation dans l'assemblée. On dirait aujourd'hui que l'inconnu va commencer. Nous nous étions jusqu'à présent reposés sur les récentes déclarations de lord Palmerston au sujet des affaires d'Italie; nous étions à peu près persuadés que l'Autriche acceptait la médiation en commun de l'Angleterre et de la France; elle l'avait encore, affirmait-on, sollicitée le 15 août, après avoir été suffisamment informée du succès de ses armes. Lord Palmerston ne s'expliquait pas, il est vrai, très catégoriquement sur le cas où la France se croirait obligée d'intervenir toute seule d'une façon plus directe et plus prompte au-delà des Alpes; mais il y avait dans son discours tant de bonnes paroles pour notre nouveau gouvernement, tant d'assurances honorables d'accord et d'amitié de la part de l'Angleterre, qu'on ne pouvait pas et que nous ne voulons pas encore prévoir une hypothèse où l'Angleterre et la France n'agiraient pas de concert. De son côté, le général Cavaignac expliquait franchement à la tribune qu'il aurait jusqu'au bout le courage de la paix, que l'honneur seul de la France et non pas son goût particulier pourrait jamais le décider à tirer le sabre du fourreau. Nous avions donc tout lieu d'espérer une solution pacifique pour le démêlé européen qui s'agite dans les plaines de la Lombardie. Voici néanmoins que la situation change de face et devient beaucoup moins commode. La Russie aurait déclaré, d'après les dernières nouvelles allemandes, qu'elle ne laisserait point l'Autriche dans l'embarras et ne souffrirait pas sans combattre qu'un soldat français entrât en Italie. L'Autriche elle-même, et ce point-ci paraît tout-à-fait certain, l'Autriche, assise de nouveau sur son territoire reconquis, ne veut plus entendre parler de médiation et prétend s'arranger seule à seule avec la cour de Turin. Il est en effet difficile de persuader à des vainqueurs rentrés en possession de leurs provinces qu'il faut maintenant les abandonner par les traités après les avoir reprises par la guerre. La France, d'autre part, a jeté sa parole dans la balance où se pèsent les destinées de l'Italie; elle a fixé l'heure où elle y jetterait son épée. Quand la France en sera là, que fera l'Angleterre? Nous ne conseillons pas au gouvernement de perdre beaucoup de temps à chercher alors un avis au-delà du détroit. S'il faut déjà reprendre Ancône, l'Ancône de la république fût-il même Venise, ne l'oublions pas, le plus tôt qu'on porte de pareils coups est toujours le mieux.

Depuis les événemens de février, les arts sont frappés du mal dont souffre la société tout entière. Les théâtres, et particulièrement les théâtres lyriques, ne suffisent qu'à grand'peine aux premières nécessités de leur situation. Aussi, malgré la subvention ordinaire qu'ils reçoivent de l'état et le secours extraordinaire que le gouvernement vient de leur accorder, nos théâtres lyriques seront-ils bien heureux s'ils peuvent dire dans six mois ce que l'abbé Sieyès répondait à un ami qui lui demandait ce qu'il avait fait pendant la terreur : *J'ai vécu*. Ce sera, en effet, beaucoup pour eux que d'avoir simplement existé pendant ces jours d'émotion fiévreuse, et d'avoir traversé l'une des crises les plus redoutables qu'ait eu à subir la société française.

Ce n'est pas que les bonnes intentions aient manqué aux hommes du pouvoir pour encourager la fantaisie. Il y a même eu à cet égard un luxe de promesses et de projets gigantesques qui prouve qu'on avait à cœur de dissiper les inquiétudes qu'inspirent aux poètes, aux peintres et aux musiciens, les nouvelles destinées qu'on a faites à la France; mais ces mille projets d'organisation des beaux-arts, qui ont préoccupé tant d'esprits et qui ont donné lieu à tant d'espérances chimériques, sont tous entachés du péché originel qui pèsera longtemps sur l'avenir de la république, et qui consiste à croire que l'initiative factice de l'état peut suppléer à l'action naturelle de la société. C'est l'erreur dont sont imbues toutes les écoles socialistes. Les arts sont le résultat de la civilisation des siècles et de cette lente accumulation du travail humain qui constitue les loisirs et qu'on appelle capital en économie politique. Ils sont le luxe de l'esprit et de l'ame, le produit naturel du jeu facile des organes de la vie. Préservez la société de ces doctrines perverses et sauvages qui s'attaquent aux principes mêmes qui la constituent, rétablissez l'ordre dans les rues et dans les consciences, et les arts refleuriront sans l'aumône de l'état, comme l'expression de la force, de l'aisance et de la sécurité de tous. C'est ainsi que la fraîcheur et la transparence du teint révèlent la santé du corps humain bien mieux que les couches de vermillon dont les acteurs se couvrent le visage. Ce qui se passe depuis six mois entre le gouvernement et la société française ressemble beaucoup à cette scène du *Festin de Pierre*, où Pierrot dit à Charlotte : « Jerniguienne! je veux que tu m'aimes, » et où Charlotte lui répond : « Eh bien! j'y ferai tout ce que je pourrai; mais il faut que ça vienne de soi-même. » Molière a raison, on ne commande, on ne décrète ni l'amour ni les beaux-arts.

Depuis que l'Opéra a pris le titre de Théâtre de la Nation, il n'a produit d'autres nouveautés qu'un ouvrages en deux actes de M. Benoît, intitulé : *L'Apparition*, et tout récemment un ballet pantomime : *Nisida ou les Amazones des Açores*, dont la musique est également de ce compositeur. Il serait assez difficile de s'expliquer ce qui vaut à M. Benoît la grande faveur dont il jouit auprès de l'administration actuelle du premier théâtre lyrique de la France. Pour être admis à parler aussi souvent au public, est-ce donc assez d'une habileté pratique dont on s'exagère beaucoup la portée, et qui se réduit à savoir arranger ensemble avec une certaine élégance une succession de lieux communs très peu récréatifs? Pourquoi ne pas essayer de préférence la veine de l'un des nombreux lauréats qui promènent leurs loisirs sur le boulevard des Italiens, en maudissant un pays qui, après leur avoir fait donner une excellente éducation musicale, leur laisse fermer tous les théâtres où ils pourraient rendre à la nation ce que la nation leur a prêté? Oh! quel singulier peuple nous sommes! Aventureux et téméraires en politique, le moindre prétexte nous est bon pour renverser un gouvernement, et puis nous reculons devant la plus légère innovation lorsqu'il s'agit des plaisirs de l'esprit. Audacieux et routiniers, c'est ainsi que d'Alembert nous jugeait déjà lorsqu'il dit quelque part que cinquante ans après l'avénement de Newton on enseignait encore dans l'université de France la physique et les tourbillons de Descartes. Disons cependant que, malgré la musique de M. Benoît, le ballet de *Nisida* offre un spectacle très agréable.

Il y a quelques jours, M. Félicien David a fait entendre à l'Opéra une œuvre nouvelle, intitulée : *L'Éden*. C'est une troisième édition considérablement affaiblie du *Désert*. M. David persiste à se renfermer dans un genre déplorable,

qui n'est ni de la symphonie comme l'ont entendue les maîtres, ni du drame, ni de l'ode, mais un je ne sais quoi qui n'a plus de nom et qui n'aura pas d'avenir. S'il a suffi une première fois, pour assurer à M. Félicien David une popularité bruyante, d'une succession de mélodies agréables orchestrées avec goût et dont les plus remarquables étaient d'origine étrangère, il y a loin de là à une réputation solide, consacrée par des œuvres fortes qui révèlent à la fois la fécondité du poète et la science du compositeur. Nous n'entrerons pas dans tous les détails de la nouvelle symphonie de M. David. La pénurie des idées n'est égalée, dans cette composition prétentieuse, que par la faiblesse de la forme, et le moindre défaut de *l'Éden* est de provoquer une comparaison redoutable avec un chef-d'œuvre impérissable, *la Création* d'Haydn. Qu'il nous suffise de dire que cette fois le public s'est montré aussi sévère que la critique, et qu'il n'a pu s'empêcher de rire tout d'abord en lisant en tête du programme les paroles suivantes : « La symphonie d'ouverture est intitulée : *Avant l'homme*. Ce titre indique la pensée qui a dirigé le compositeur dans son œuvre. Les recherches de la science géologique nous ont appris toutes les révolutions que notre globe a subies avant la création de l'homme, et le musicien a cru devoir donner cette sombre préface aux calmes peintures de l'Éden. » Le *mystère en deux parties* est digne de la préface.

Le théâtre de l'Opéra-Comique se défend mieux et avec plus de vigilance contre les difficultés du temps où nous vivons. Une succession de débuts, parmi lesquels on a dû remarquer ceux de Mme Beaucé-Ugalde, sont venus varier un peu la monotonie du répertoire courant. Mme Beaucé-Ugalde, qui s'était fait une brillante réputation dans le monde et surtout dans les concerts de M. le prince de la Moskowa, où nous avons eu l'occasion de l'entendre plusieurs fois chanter avec goût et intelligence quelques morceaux de Marcello et de Haendel, n'a pas rencontré auprès du public qui fréquente l'Opéra-Comique l'accueil sympathique auquel elle était habituée. Sa voix de mezzo-soprano, un peu sourde, tremblotante et d'une flexibilité laborieuse, n'a produit qu'un effet médiocre dans la musique vive et coquette du *Domino noir*. Signalons, en passant, un petit opéra en un acte de M. Grisar, *Gille le Ravisseur*, dont la musique svelte et de bonne humeur vaut infiniment mieux que les trois mortels actes qu'on vient de donner tout récemment sous le titre de *Pascarello*. La saison d'hiver sera remplie, assure-t-on, par un nouvel opéra de M. Halévy.

Notre histoire musicale, depuis l'avénement de la république, se réduit, on le voit, à bien peu de chose. Parlerons-nous du concours ouvert par l'ancien ministre de l'instruction publique, M. Carnot, pour la création de chants populaires? Le fait saillant de cette lutte musicale a été la mise en évidence d'un jeune musicien qui était resté parfaitement inconnu jusqu'alors et qui ne sort d'aucune école, M. J. Creste. Pour être beaucoup plus restreinte qu'on se l'imagine, l'utilité de ces épreuves musicales n'est, il faut le reconnaître, pas moins réelle. N'eût-il servi qu'à mettre en lumière quelques vocations ignorées, le dernier concours n'aura pas été complétement stérile.

V. DE MARS.

L'ITALIE

ET LA

RÉVOLUTION ITALIENNE DE 1848.

PREMIÈRE PARTIE.

L'INSURRECTION MILANAISE. — LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — LES CORPS AUXILIAIRES.[1]

BUREAU

J'ai vu se former l'orage qui menaça d'abord les princes italiens et qui menace aujourd'hui les peuples mêmes de l'Italie; j'ai secondé de tout mon pouvoir les nobles efforts tentés par quelques hommes d'élite afin d'éclairer les Italiens de toutes les conditions et de toutes les provinces sur leurs véritables intérêts, et leur donner confiance dans leurs propres forces; j'ai vu s'allumer leur courage, leur intelligence s'ouvrir, leur résolution se former; j'ai partagé leurs espérances; enfin, j'ai glissé avec eux sur la pente de l'abîme où un effort désespéré peut seul encore nous retenir.

(1) Mme la princesse de Belgiojoso, qui nous communique ces études, se propose d'examiner, dans une série d'articles, la situation si complexe des divers états de l'Italie en 1848. On ne saurait contester au noble écrivain la connaissance de l'état réel de l'Italie; c'est en quelque sorte un témoin oculaire des derniers événemens que nous laissons parler.

Les événemens à travers lesquels l'Italie a marché de progrès en progrès, de victoire en victoire d'abord, et de défaite en défaite, d'humiliation en humiliation ensuite, sont enveloppés d'un si grand mystère, les causes et les conséquences en sont si mal appréciées, l'ordre en est si bizarre, les circonstances en sont si étranges, qu'il est presque impossible de s'en former aujourd'hui une idée exacte, comme aussi d'en porter un jugement équitable. C'est pourquoi je vais essayer de raconter simplement les faits dont j'ai été le témoin, tout en laissant à d'autres le soin d'expliquer ceux dont je ne saurais rendre raison avec quelque vraisemblance.

Il est une question à laquelle il importe de répondre avant tout. — Comment se fait-il que l'histoire d'Italie soit encore un mystère au siècle où nous vivons et dans la partie du monde que nous habitons? — La publicité n'a-t-elle pas tout envahi en Europe? Y a-t-il encore des causes secrètes, et les motifs des actions de tous peuvent-ils demeurer cachés? L'histoire d'Italie manque d'unité, parce que l'Italie elle-même en a toujours manqué. Ce n'est pas là une seule histoire dont toutes les parties, groupées autour d'un sujet principal, marchent à un même dénoûment. Ce sont plusieurs histoires distinctes et pourtant se touchant et se tenant les unes les autres de si près, qu'aucune ne peut subsister indépendamment de ses compagnes. L'histoire est toujours plus ou moins soumise aux lois qui régissent les poèmes dramatiques. Or, le moyen de rendre clair et attachant un drame dans lequel ne se trouve aucune des trois unités! Là ne gît pourtant pas toute la difficulté, ou, pour mieux dire, cette première difficulté en engendre d'autres. Les Italiens sont de tous les peuples d'Europe celui dont le génie subtil a donné naissance aux politiques et aux hommes d'état les plus artificieux. Toutes les villes de l'Italie n'ont pas lutté entre elles de force et de pouvoir seulement; elles ont lutté d'habileté, de ruse, et quelquefois de fraude. Figurez-vous Machiavel d'un côté, les Borgia de l'autre, — Galéas Visconti ou Ludovic le More aux prises avec les princes de la maison de Savoie, avec André Doria ou avec les grands hommes de la république de Venise, — les Bentivoglio avec les Ezelins, les Montefeltre ou les La Rovère, — et voyez si vous pouvez vous flatter de connaître les événemens dans lesquels ces hommes ont joué le principal rôle, et qu'ils ont par conséquent intérêt à présenter sous un faux jour. Qu'un homme puissant et adroit soit pour quelque chose dans une affaire, et personne ne pourra s'en former une idée précise. Que sera-ce donc si le pape, tous les princes de la chrétienté et les plus rusés politiques du monde y sont intéressés, et chacun d'une manière différente? Pour prouver la vérité de mon assertion, je voudrais que l'on me permît de dresser une liste de tous les princes qui eurent quelque chose à démêler avec la cour de Rome, et l'on verrait que l'histoire les érige en

héros ou en tyrans, selon qu'ils se sont montrés pleins de déférence envers le saint-siége, ou disposés à résister à ses volontés impérieuses. En Italie, on ne saurait trop le répéter, autant de villes, autant d'intérêts divers, autant d'hommes appelés à les représenter, et par conséquent autant de versions différentes pour les mêmes faits, autant de systèmes auxquels on force les événemens de se conformer.

Le développement que la publicité a acquis depuis un demi-siècle en Europe a rendu en quelque sorte plus impénétrables encore les nuages qui enveloppèrent de tout temps l'histoire d'Italie. Il n'y a guère qu'un an, les gouvernemens italiens et leurs adhérens jouissaient seuls du privilége d'en appeler par la presse à l'opinion publique. Le citoyen patriote et libéral qui prétendait rectifier les fausses assertions des agens de la police autrichienne et de toutes les polices qui en découlent, courait grand danger d'aller expier cet excès d'audace sur la paille d'un cachot. Les nations étrangères, la France, l'Angleterre et l'Allemagne libérale, savaient bien à peu près à quoi s'en tenir sur la véracité des écrivains auxquels l'Autriche laissait la faculté d'écrire sur les affaires politiques d'Italie; mais, si elles refusaient d'ajouter foi à leurs assertions, il fallait aussi qu'elles renonçassent, en l'absence de témoignages sincères, à se former une idée de ce qui se passait véritablement dans la péninsule. Les mieux renseignés sur les affaires d'Italie étaient donc précisément ceux qui avouaient n'en pas connaître le premier mot, tandis que ceux qui croyaient en être informés par les ouvrages publiés en Italie tenaient pour vrais des faits complétement faux, et acceptaient comme équitables les jugemens les plus iniques.

Le voile qui cachait à l'Europe les questions italiennes s'épaissit encore, lorsqu'une ombre de liberté de la presse eut pénétré en Italie, et lorsque les intérêts divers qui depuis long-temps s'agitaient sourdement dans la péninsule se trouvèrent ouvertement aux prises. La partie libérale de la population, le peuple et ses amis marchèrent avec ardeur, avec courage et franchise à la conquête de leurs droits, sans trop se soucier des piéges que leur tendaient leurs ennemis communs. Tirant avantage de cette confiance naïve, le parti rétrograde et absolutiste, le parti de l'étranger, entreprit de semer la discorde par de calomnieux rapports entre le peuple et ceux qui s'étaient institués ses défenseurs. On s'attacha à dénaturer les caractères, les intentions et les actes des adversaires de l'Autriche, de telle façon que les libéraux ne se reconnussent plus eux-mêmes et que les nations étrangères leur retirassent à jamais toute estime et toute sympathie.

J'ai assisté, ai-je dit, au drame qui vient de se dérouler en Italie et à la catastrophe dont les suites pèsent encore sur cette malheureuse contrée. En parcourant la péninsule d'une extrémité à l'autre, j'ai entendu des faits dont j'avais été moi-même le témoin racontés de cent manières différentes. J'arrive en France, et j'y trouve de nouvelles versions

qui s'écartent de la vérité au point de la rendre méconnaissable. Comment l'histoire se fera-t-elle? comment découvrira-t-on, à quelques siècles de distance, la raison et les suites d'événemens présentés sous tant d'aspects divers et dont aucun n'approche du vrai? C'est afin de donner un récit exact de ces événemens que je prends la plume. Mon témoignage ne sera pas accepté aujourd'hui par tout le monde : ceux surtout auxquels il est peu favorable trouveront commode de le récuser; mais l'on s'apercevra tôt ou tard que j'ai raconté les faits sans aucune altération et que je n'ai eu pour but, en écrivant, le triomphe d'aucun parti. Il y a un accent de vérité qu'on n'emprunte pas et qui, là où il se trouve, est toujours reconnu.

I.

L'histoire de l'Italie depuis cinq mois comprend deux ordres de faits bien distincts. D'une part, l'attention est attirée par le gouvernement provisoire de Milan, de l'autre, par les opérations de l'armée piémontaise. Il y a là deux centres d'intérêt que nous chercherons à ne pas confondre. Pendant les premiers mois qui suivirent son installation, le gouvernement provisoire de Milan a eu sur les affaires de l'Italie une action qu'il importe d'apprécier; dans la période plus récente, qui a précédé la capitulation de Milan, l'armée piémontaise apparaît comme le principal acteur. C'est le rôle peu connu du gouvernement milanais que nous voudrions préciser dans la première partie de cette étude.

Au commencement de l'année 1848, le sort de Palerme et de Milan préoccupait surtout les esprits. La première de ces villes essayait de s'arracher au joug d'un gouvernement oppresseur, mais national; l'autre se préparait à s'affranchir de la tyrannique et cruelle domination de l'étranger. Quant aux autres provinces de l'Italie, elles semblaient marcher à pas lents, mais sûrs, vers un meilleur état de choses. Turin, Florence et Rome poussaient à l'envi leurs gouvernemens dans la voie du progrès, et toute violence nouvelle commise par le roi de Naples ou par l'empereur d'Autriche soulevait partout d'unanimes élans d'indignation.

La révolution milanaise éclata dans la journée du 18 mars. Toutes les villes de la Haute-Italie répondirent à ce signal, et, chassés de tout asile, fuyant devant une population désarmée, mais héroïque, les soldats autrichiens cherchèrent un refuge dans leurs places fortes, disposées à l'avance pour les recevoir. Pendant que Milan livrait bataille dans ses rues, le peuple s'ameutait à Gênes, à Turin, devant les palais du gouverneur et du roi; il déclarait qu'il voulait se battre, se mettait en marche, et faisait comme une violence morale au roi Charles-Albert pour le décider à la guerre. Le marquis Pareto, de Gênes, venait d'entrer au ministère, et n'avait accepté le portefeuille qu'à la condi-

tion de porter secours aux Lombards. Les menaces réitérées de l'Autriche et les dispositions bien connues de la population piémontaise avaient contraint le gouvernement à se mettre sur le pied de guerre, de sorte qu'il suffit d'un ordre donné et de trois jours de marche pour amener l'armée piémontaise sous les murs de Milan. Elle n'y entra pourtant pas, car l'armée autrichienne en était déjà fort éloignée, dans la direction de Mantoue et de Vérone.

Ces deux villes voulaient et pouvaient fermer leurs portes aux soldats de Radetzki et se défendre jusqu'à l'arrivée des Piémontais. Les forteresses de Mantoue et de Vérone renfermaient à la vérité une garnison autrichienne, mais trop faible et trop découragée pour être à craindre. La conspiration de la lâcheté et de la perfidie, conspiration permanente pendant toute la durée de la guerre parmi certains hauts personnages du Piémont et peut-être aussi de la Lombardie, conserva ces deux places fortes et les deux autres moins importantes qui en dépendent, Legnago et Peschiera, au maréchal Radetzki. A Mantoue, ce fut l'évêque qui parcourut les rues de la ville, suppliant les habitans étonnés et interdits de lui laisser le soin de tout arranger avec le chef des troupes qui approchaient, et qui devaient, disait-il, se concerter avec les soldats enfermés dans la citadelle, de façon à sortir ensemble de la ville sans inquiéter la population et sans s'exposer à recevoir d'insultes. A Vérone, ce furent quelques nobles seigneurs qui, s'adressant au peuple de la part du vice-roi (l'archiduc Ranieri), le conjuraient d'accorder le passage à des troupes consternées, battues, qui ne demandaient que la faculté d'évacuer au plus tôt l'Italie. Dans l'une comme dans l'autre de ces villes, le mensonge réussit complétement. Les Mantouans et les Véronais consentirent à ouvrir un passage à l'armée autrichienne, qu'ils reçurent l'écharpe tricolore sur la poitrine et le fusil sur l'épaule, car dans chacune de ces villes la population s'était déjà constituée en garde nationale; mais, à peine les troupes autrichiennes furent-elles dans les murs de Vérone et de Mantoue, que, levant le masque, elles déclarèrent ne plus vouloir en sortir. La garde nationale fut cassée, l'administration et la police autrichienne furent rétablies, et les étrangers commencèrent à faire peser sur ces deux malheureuses cités l'odieux système de contributions forcées qu'ils n'ont pas cessé de pratiquer depuis cette époque. A partir de ce moment aussi, la position de l'armée autrichienne, maîtresse des quatre plus fortes places de la Lombardie, devint formidable, et une tâche des plus difficiles échut à l'armée piémontaise.

L'enthousiasme et l'ardeur extrême des Milanais leur avaient rendu la victoire aisée; mais, la victoire obtenue, il restait à constituer un gouvernement. Depuis trente-six ans que la domination autrichienne pesait sur la Lombardie, la carrière des emplois avait été fermée à tous les Italiens qui auraient pu s'y distinguer par leur caractère ou par leurs

talens. Le peuple était donc réduit à chercher dans les familles nobles ses chefs et ses guides. Il y a sans doute en Lombardie des hommes capables de conduire la nation, à travers mille dangers, sur la voie des révolutions et des combats, vers la liberté et l'indépendance; mais leurs noms sont ignorés du peuple, tandis que ceux des nobles familles qui acquirent leur célébrité quelques siècles avant nous sont dans toutes les mémoires. C'est vers ces familles, nous le répétons, que le peuple a dû se tourner d'abord. Parmi les nobles lombards, quelques-uns, non entièrement étrangers aux affaires, étaient connus pour leur attachement à la maison d'Autriche. D'autres, en plus grand nombre, témoignaient depuis long-temps une profonde aversion pour la puissance autrichienne; mais, contraints par cette aversion même de se tenir éloignés des affaires, ils menaient une vie frivole et dissipée, et paraissaient incapables de diriger une administration. Ce fut donc aux plus libéraux parmi les premiers, aux moins frivoles parmi les seconds, que la nation accorda sa préférence ou plutôt son adhésion tacite.

Le comte Casati était podestat de Milan depuis six ans, ce qui signifie qu'il avait été réélu deux fois, et qu'il avait vécu en bon accord avec l'Autriche pendant tout ce temps. Le comte Borromeo, décoré de la Toison d'or, occupait plus d'une fonction à la cour de Vienne. L'un et l'autre de ces hommes, qui, avant l'année 1848, avaient toujours vécu en paix avec le gouvernement impérial et la police de Milan, s'étaient enhardis, peu de temps avant les événemens de mars, jusqu'à présenter quelques observations au gouverneur comte Spaur au sujet des actes d'inexplicable brutalité que lui-même ou ses collègues venaient de permettre ou d'ordonner aux soldats croates. Le gouvernement autrichien de Milan était en ce moment en proie à une sorte de fièvre : toute représentation, toute opposition, quelques ménagemens qu'on mît à les exprimer, lui étaient insupportables. MM. Casati et Borromeo reçurent d'abord l'ordre de se taire; puis, sans même leur laisser le temps de résister ou de se soumettre, l'on passa aux menaces, aux persécutions, à l'ordre d'exil et même d'arrestation. Loin de moi la pensée d'atténuer le mérite de la résistance de MM. Borromeo et Casati. Dans les quelques semaines qui s'écoulèrent entre leur rupture avec le gouvernement autrichien et la révolution milanaise, l'un et l'autre firent preuve de courage et de fermeté, le comte Borromeo surtout, qui refusa constamment, malgré des injonctions impérieuses et réitérées, de quitter Milan.

Telle était l'attitude de ces deux fonctionnaires lorsque l'insurrection, ayant renversé tout l'édifice de l'administration autrichienne, ne laissa debout que les autorités municipales dont M. Casati était le président. Le gouvernement provisoire qui se forma alors se plaça tout naturellement sous sa présidence. Le comte Borromeo se trouva aussi, et par la même raison, appelé au pouvoir. Le comte Durini, ancien podestat

et homme d'une rare capacité en matières administratives; le comte Giulini, l'un des Mécènes de la *Revue européenne* et l'un des chefs d'un parti ou plutôt d'une petite école dite des *humanitaires;* le comte Alexandre Porro, jeune naturaliste de mérite et collaborateur de M. le comte Giulini; M. Baretta, administrateur assez intelligent, mais généralement connu pour son attachement à la maison d'Autriche et à son système; le comte Pompée Litta, homme d'une rare distinction: tels furent les principaux collègues de MM. Casati et Borromeo. Autour d'eux vinrent se grouper les représentans des villes qui, ayant, comme Milan, chassé les Autrichiens, avaient envoyé leur adhésion au gouvernement de la métropole, au gouvernement provisoire de la Lombardie.

Peut-être, en lisant les noms des membres du gouvernement provisoire et des représentans des villes lombardes, a-t-on pensé qu'il y eut à Milan et dans les autres villes une sorte d'élection populaire qui attribua à quelques hommes le pouvoir souverain. Qu'on se détrompe: pendant que le bruit des canons, des fusils, du tocsin et du tambour, remplissait l'air, pendant que la mort parcourait nos rues et que les destinées de l'Italie étaient en question, la plupart des hommes que nous venons de nommer se rendirent au palais Marino, se distribuèrent les rôles et se partagèrent le pouvoir. Ils ont souvent répété que, si le succès eût favorisé les Autrichiens, leurs vies eussent été les premières sacrifiées. Il est certain que l'Autriche eût sévi contre des hommes qui auraient franchement pris l'attitude et le rôle de chefs révolutionnaires; mais, supposons qu'ils se fussent abstenus, pendant la lutte, de toute mesure hostile aux intérêts autrichiens : ne pouvaient-ils pas justifier leur conduite devant un ennemi vainqueur en se donnant comme des sujets fidèles qui s'étaient dévoués pour assurer l'ordre et contenir la fureur populaire? Je ne dis pas que telle ait été la pensée des membres du gouvernement provisoire; je tiens seulement à établir que le peuple n'a pas été appelé à les choisir, et que leur cause ne fut jamais confondue avec la sienne.

Le chef de la police, le baron Torresani, s'était échappé avec le reste de l'administration autrichienne. Il fallut donc réorganiser la police, et l'on s'y prit fort mal. Un ancien médecin de Padoue, aujourd'hui précepteur dans une famille vénitienne établie à Milan, homme d'esprit, mais d'un esprit superficiel et léger, point méchant, point capable, à mon avis, d'une trahison, égaré seulement par une vanité excessive, fut placé à la tête de la police. Jamais emploi n'exigea un plus rare mélange de pénétration, d'adresse et de fermeté; jamais homme ne fut moins propre à le remplir que le nouveau directeur de la police milanaise, le docteur Fava.

Parmi les représentans que les villes révoltées envoyèrent à la métropole, l'un d'eux était connu de tous pour son attachement à la maison d'Autriche, et un autre ne l'était pas moins pour ses opinions républi-

caines. Ce dernier est le marquis Guerrieri de Mantoue; le premier était envoyé par la ville de Como. Quelques Milanais ayant reproché ce choix à certains citoyens de Como, ceux-ci répondirent qu'ils ne connaissaient que trop bien les opinions de leur représentant, mais que, pour être admis dans un gouvernement quelconque, il fallait être rompu aux affaires, que Como renfermait sans doute un grand nombre d'hommes habiles, mais que personne n'avait pu les voir à l'œuvre, tandis que le comte Rezzonico avait donné des gages de son aptitude. Le gouvernement provisoire comptait aussi plus d'un secrétaire et un grand nombre de sous-secrétaires dont les opinions étaient singulièrement disparates, et qui tous avaient leur part d'influence et même de pouvoir. L'un de ces secrétaires, M. Mauri, homme d'un grand sens et d'un esprit rare, écrivain distingué, cœur honnête et d'une probité à toute épreuve, ne joignait à tant de qualités précieuses ni l'habitude des affaires et la connaissance des hommes, ni des opinions bien arrêtées sur tous les articles du catéchisme politique, ni enfin une véritable fermeté de caractère. On l'employa à rédiger les *proclamations*, les *ordres du jour*, etc., si bien que lui-même se nommait le *poète de la troupe*. Le mot pouvait être spirituel, mais il était triste. Était-ce donc là tout le parti que le gouvernement savait tirer d'un homme de talent et d'un esprit élevé?

M. Correnti était l'un des collègues de M. Mauri. Jeune, intelligent, légèrement imbu du socialisme français et de la philosophie allemande, M. Correnti était depuis plusieurs années le véritable soutien de la *Revue européenne*, recueil mensuel fondé sous les auspices de la jeune aristocratie milanaise. Celle-ci avait prodigué les plus gracieuses marques de sympathie au spirituel écrivain qui lui assurait une sorte d'initiative littéraire. Aussi, à peine les nobles fondateurs de cette *Revue* arrivèrent-ils au pouvoir, que M. Correnti fut appelé à occuper auprès d'eux une place secondaire à la vérité, mais d'une importance réelle. Conduit par les jeunes seigneurs dont il était depuis long-temps l'orateur et l'écrivain dans la salle du conseil, il fut accepté par les membres plus âgés du gouvernement provisoire comme pouvant continuer ce rôle sous leur patronage. Républicain lui-même, M. Correnti était intimement lié avec les principaux organes du parti républicain en Italie. Il était en outre accoutumé à ne pas discuter sa pensée, mais à la supposer bonne et à ne jamais craindre de l'exprimer, soit qu'elle dût se traduire par un discours, par un article, ou même par un acte. L'on passait aisément sur de pareils inconvéniens; les opinions républicaines de M. Correnti s'accorderaient avec celles de MM. Guerrieri et Anelli; quant à son humeur indépendante, chacun se flattait d'en venir à bout, tandis que lui-même se promettait bien d'établir victorieusement son ascendant sur ses collègues et jusque sur ses chefs.

Il serait trop long de nommer ici tous les sous-secrétaires, tous les

employés subalternes, quoique influens, dont les salles du palais Marino étaient encombrées. Qu'il me suffise de dire que certaines recommandations ouvraient l'accès à tous les emplois, et qu'avec un peu d'adresse on acquérait dans l'administration une autorité égale à celle des plus hauts fonctionnaires.

La constitution du gouvernement lombard était par elle-même très incomplète. Le gouvernement provisoire représentait le souverain; mais, au-dessous de lui, point de ministère responsable qui se partageât les différentes branches de l'administration, point de représentation nationale qui exerçât le pouvoir législatif. Seulement, et vu l'importance extrême qu'avait pour la Lombardie tout ce qui touchait à la guerre, l'un des membres du gouvernement provisoire, le comte Pompée Litta, fut spécialement attaché à ce département. Ce fut le seul ministère organisé, et en vérité, si les affaires militaires ne marchèrent ni avec plus d'ensemble, ni avec plus d'énergie, ce ne fut pas faute d'hommes pour les conduire. Ce n'était pas assez d'un ministre de la guerre; il y avait un général en chef commandant l'armée lombarde (qui n'existait pas encore), un commandant de la place et un intendant chargé de l'organisation de l'armée. N'oublions pas que l'armée piémontaise avait aussi, outre son ministre de la guerre et son roi, qui la commandait, un général en chef et une multitude d'autres généraux; n'oublions pas que tous ces chefs de l'armée piémontaise, aussi bien que de l'armée lombarde, essayaient d'imprimer aux troupes la direction qui leur paraissait la meilleure, sans songer que l'unité de commandement est une des premières nécessités de la guerre, que chacun d'eux s'entourait des hommes sur lesquels il pouvait personnellement compter, que chacun avait son système et ne s'inquiétait guère de le mettre d'accord avec celui de ses collègues, que les ordres et les contre-ordres se suivaient et se croisaient rapidement, que les fonctions, loin d'être sagement distribuées, appartenaient toutes à chacun, et on comprendra aisément pourquoi l'on eut tant de peine à organiser une armée dans un pays dont tous les habitans, presque sans exception, demandaient à se battre.

Il y avait à peu près deux mois que le gouvernement provisoire de Milan était établi, lorsque l'on imagina de créer un ministère de l'instruction publique, et d'y appeler M. Berchet, émigré de 1821 et poète célèbre. Ce choix était excellent; mais il est permis de se demander pourquoi on créait ce ministère avant que l'édifice complet de l'administration fût sorti du chaos. Le besoin d'une réforme dans l'instruction publique se faisait d'ailleurs fort peu sentir à une époque où tous les étudians et les séminaristes eux-mêmes étaient soldats dans l'armée ou volontaires dans les montagnes. Quoi qu'il en soit, les deux ministères de l'instruction publique et de la guerre furent les seuls institués.

Ce que j'ai dit de l'installation du gouvernement provisoire peut servir à faire comprendre pourquoi il s'appliqua si activement à arrêter l'élan populaire et à sortir de la crise révolutionnaire. L'histoire de ce gouvernement, mi-parti de républicains et de monarchistes, ne se compose guère que d'une suite de concessions échangées entre ses membres, qui n'étaient ni ralliés par une pensée commune ni soutenus par un même principe. Ce fut pour se rendre mutuellement la vie plus douce que les gouvernans milanais mirent au jour ce fameux système d'impartialité, moyennant lequel la Lombardie se vit soumise à un pouvoir qui n'avait ni tendances monarchiques, ni tendances républicaines. A tous ceux qui croyaient qu'un gouvernement ne pouvait exister qu'à la condition d'être ou monarchique ou républicain, ils répondaient qu'ils n'étaient là que provisoirement, que le peuple n'avait pas fait connaître sa volonté, et qu'eux-mêmes voulaient demeurer neutres, pour n'exercer sur lui aucune influence et ne pas le gêner dans ses futures déterminations. Cette neutralité n'était pourtant que le chaos. Les gouvernans monarchiques obéissaient à la direction donnée par Charles-Albert et s'efforçaient non-seulement de rallier autour de lui la majorité des Lombards, mais aussi d'éteindre dans le cœur de ces derniers toute ardeur patriotique, toute étincelle démocratique, de façonner enfin les Lombards à l'image du peuple de Turin, afin que Charles-Albert, en les admettant au nombre de ses fidèles et trop heureux sujets, n'eût rien à craindre ni de leur caractère, ni de leurs principes. Le parti républicain, d'un autre côté, représenté au pouvoir par le marquis Guerrieri, par le secrétaire M. Correnti et par un ou deux autres personnages, voyait sans regrets les fautes nombreuses commises par la fraction monarchique du gouvernement; il donnait même les mains à ces fautes, se flattant peut-être de perdre par là le parti monarchique et constitutionnel, mais oubliant d'empêcher que le pays ne fût entraîné dans sa ruine.

II.

Ce système de neutralité ne tarda pas à porter des conséquences funestes dans toutes les branches de l'administration. Parlons d'abord de la police, dont j'ai déjà nommé le chef. M. Fava était, à proprement parler, le président d'un triumvirat dans lequel résidait toute la puissance politique de l'état. Le troisième membre de ce comité, M. Lissoni, jouissait d'une bonne renommée, qu'il méritait sans doute. Le second, M. le baron de Sopransi, était un avocat fort distingué, mais attaché de cœur à la maison d'Autriche, lié d'amitié avec tous les personnages du gouvernement autrichien et de la police de Lombardie, ainsi qu'avec les membres des trop célèbres commissions spéciales

de 1821; enfin, sans doute pour que la liste de ses titres auprès du gouvernement issu de la révolution milanaise fût complète, M. Sopransi était beau-frère du général Welden. Tandis que vingt-sept de nos malheureux volontaires étaient mutilés d'abord et fusillés ensuite dans les fossés qui entourent la ville de Trente, par ordre et sous les yeux du général Welden, M. Sopransi, devenu l'un des directeurs de la police milanaise, se disait appelé à préserver le pays de tout complot séditieux tenté en faveur de l'Autriche. Il faut bien dire quels furent les résultats de la confiance accordée au beau-frère du général Welden.

Les communes de Lombardie sont groupées par district, et chaque district est présidé par un commissaire de police qui cumule, avec ses propres attributions, celles du maire, du sous-préfet et du juge de paix. La constitution communale lombarde est peut-être la plus libérale de l'Europe; mais l'exécution de la loi est si imparfaite, que le commissaire se trouve investi d'un pouvoir dictatorial tel que l'exercent en Turquie les *cadis*. Ces commissaires, dont les appointemens sont des plus modiques, sont choisis d'ordinaire dans la dernière classe des employés de la police, et se livrent sans scrupule à l'espionnage, pour peu qu'il soit lucratif. Le premier acte de la police révolutionnaire de Milan devait être la destitution de tous ces fonctionnaires et peut-être l'abolition même de cette charge. Loin de là, pas un des anciens commissaires ne fut destitué. Cette fausse clémence porta bientôt ses fruits. Les campagnes furent inondées de misérables auxquels les Autrichiens avaient ouvert les portes du bagne de Mantoue, et de prétendus déserteurs des troupes autrichiennes. Dans plusieurs chefs-lieux de district, le commissaire se composa une petite garde prétorienne de ces individus et des mauvais sujets du village. C'est par ce moyen que les Autrichiens étaient tenus au courant de tous nos mouvemens, tandis que nous ignorions ce qu'il nous importait de savoir. C'est à la faveur de cette conspiration permanente, tolérée par le gouvernement, que les vivres ou autres objets destinés à l'armée piémontaise tombèrent plus d'une fois aux mains de l'ennemi, que plusieurs villages furent incendiés, que des cris de mort furent proférés contre les maîtres, et que la révolte pénétra quelquefois parmi nos paisibles paysans. La très grande majorité de la population des campagnes ne prenait aucune part à ces désordres, mais elle n'osait pas s'y opposer, car le refrain habituel du commissaire et de ses satellites était celui-ci : Radetsky reviendra bientôt; gardez-vous d'en douter, ni lui, ni les siens ne seront jamais expulsés de ce pays, et, à son retour, justice sera faite de tous. Ceux qui lui seront demeurés fidèles auront pour leur part ce qui sera enlevé aux méchans. Ceux qui ont quelque chose à se reprocher seront cloués sur le battant de leur porte. Faites votre profit de ce que vous avez entendu. — Les malheureux paysans demeuraient inter-

dits et se retiraient effrayés, non-seulement pour eux-mêmes, mais pour ceux de leurs maîtres qu'ils savaient compromis.

Le mal alla plus loin. Parmi les incendiaires qui tombèrent entre les mains des gendarmes, plusieurs déclarèrent être sortis de Mantoue et avoir reçu des secours de la police de cette ville, à la condition de se rendre dans le Milanais et de semer la discorde parmi les Lombards. La justice ne poursuivit pas ces hommes, et plusieurs d'entre eux furent rendus à la liberté après quelques jours d'emprisonnement.

Il est, à peu de lieues de Milan, une manufacture de poudre connue sous le nom de poudrière de Lembrate. Tout à coup, au commencement du mois de mai, pendant que personne, à Milan, ne songeait à l'approche possible des Autrichiens, l'on apprit, un matin, que la poudrière de Lembrate avait été attaquée, pendant la nuit, par une bande d'Autrichiens déguisés. Qui donc les avait guidés? comment s'étaient-ils avancés jusqu'aux portes de Milan, et comment n'avait-on pas été informé de leur passage? Ce mystère demeura inexpliqué, et le directeur de la police se renferma dans un dédaigneux silence. Un autre jour, la générale se fit subitement entendre, et les gardes nationaux se précipitèrent rapidement vers la porte Nuova, où est située la geôle de la ville. Cinq cents détenus pour vols et pour assassinats s'étaient trouvés inopinément armés, les poches remplies de munitions, et, après s'être emparés des gardiens et les avoir renfermés à leur place, ils s'étaient barricadés, et, menaçant de tirer sur quiconque ferait mine d'approcher, ils s'efforçaient de s'évader. La garde nationale eut bientôt fait justice de cette révolte, et, après avoir réintégré ces misérables dans leurs prisons, elle déféra les gardiens à la justice, comme coupables d'avoir fourni des armes aux détenus et favorisé leur tentative d'évasion. Les soupçons paraissaient d'autant mieux fondés, que tout le personnel de l'administration des prisons était demeuré le même, et que l'on avait trouvé beaucoup de pièces de monnaie autrichienne dans les poches des détenus et de leurs gardiens. Malgré tant de graves indices, on ne donna aucune suite à cette affaire.

Les finances ne furent pas mieux administrées que la police. Le premier soin du gouvernement devait être de se procurer de l'argent, des soldats et des armes. Le trésor était tellement épuisé lors du départ des Autrichiens, que, neuf jours après cet événement, l'échéance de l'intérêt de la dette força le fisc à faire banqueroute. L'accident ne fit aucun bruit, car les créanciers étaient les Milanais eux-mêmes, et ils attendirent sans impatience ni clameurs que le numéraire fût rentré dans les caisses du trésor. Afin de subvenir aux dépenses nécessaires, le gouvernement ouvrit un emprunt volontaire et une souscription pour les offrandes que les citoyens lui apporteraient. L'emprunt ne devait d'abord rapporter aucun intérêt; mais, plus tard, comme le chiffre

n'en grossissait pas assez vite, on promit un intérêt de 4 et demi, et l'on arriva bientôt jusqu'au 5 pour 100. Ces tergiversations étaient d'un effet déplorable dans le public, car elles avaient une signification évidente : c'était que l'emprunt, soutenu par le seul dévouement des citoyens, ne marchait pas, et cela était vrai; mais ce qui était faux et ce que les mesures adoptées par l'état tendaient à faire supposer vrai, c'est que l'insuccès de la mesure de l'emprunt eût pour cause l'avarice des propriétaires ou des capitalistes lombards. L'emprunt portait en lui-même, dans sa propre conception, des germes de mort subite. J'essayai plusieurs fois d'en convaincre le gouvernement, mais sans réussir mieux que d'autres à faire prendre en considération mes conseils. Le fisc ne recevait pour l'emprunt que de l'argent comptant ou des valeurs effectives, telles que bijoux, argenterie, etc., à titre d'offrande. Quel est l'homme privé, quelque riche qu'il soit, qui garde dans son tiroir une somme assez considérable pour secourir un état aux abois? Le commerce, effrayé de la révolution, de la guerre et des revers possibles, suspendit ses opérations, et les capitaux disparurent de la place, de sorte que les propriétaires du sol le plus riche de l'Europe se virent hors d'état de réaliser la valeur effective de leurs terres pour venir en aide au pays. La difficulté était d'autant plus grande, que l'emprunt avait été ouvert au commencement de l'été, et que les fermiers lombards paient leurs loyers en trois termes, en août, en novembre et en décembre. En juin et en juillet, toutes les caisses étaient à peu près vides. On pouvait offrir 2,000, 5,000, 10,000 francs au trésor, mais il y avait presque honte à offrir si peu, et il était impossible d'offrir davantage.

Quant à la souscription volontaire, ce fut là que les petites sommes furent versées, et elles formèrent un total de près de 4 millions de livres. C'était beaucoup, parce que ces 4 millions sortaient de la bourse du pauvre et représentaient de nombreux sacrifices accomplis par un sentiment patriotique; mais ce n'était presque rien relativement aux besoins de l'état. Pourquoi le gouvernement ne contractait-il pas un emprunt avec quelque forte maison de banque génoise, française, anglaise ou américaine, en lui offrant pour garantie hypothécaire le territoire lombard, dont les plus riches propriétaires étaient disposés à engager une partie considérable? S'étant refusé à recourir à ce moyen, le trésor ne prolongea son existence qu'à force d'expédiens. Il exigea d'avance quatre termes de l'impôt foncier, il créa un impôt sur les capitaux empruntés, et il fit peser cet impôt sur le débiteur et non sur le créancier. Cet impôt était ruineux surtout pour le commerce, qui se fonde principalement sur la faculté que lui assure le crédit de faire valoir les capitaux d'autrui. Or, les négocians, les propriétaires, qui, ne pouvant suffire à leurs besoins par leurs seules res-

sources, s'étaient vus forcés d'emprunter un capital, se trouvaient tout à coup grevés d'une nouvelle charge à laquelle ils n'avaient pas pourvu, et qui dérangeait toute l'économie de leurs affaires. Avec le temps, le poids de cet impôt se serait réparti régulièrement entre le débiteur et le créancier par la diminution de l'intérêt du capital; mais, établi à l'improviste, il apportait une perturbation fâcheuse dans les fortunes et dans les affaires. Le produit de ce nouvel impôt n'ayant pas suffi, l'argenterie des particuliers et les objets de prix des églises furent réclamés par le gouvernement, qui recueillit par ce moyen plus de 4 millions de livres. Malheureusement, de tels expédiens ne pouvaient être que d'une efficacité passagère, et le déficit finissait toujours par reparaître, faute d'une bonne et sage administration qui réglât les dépenses ordinaires, et d'un fonds de caisse suffisant pour subvenir aux dépenses extraordinaires de la guerre.

En présence des embarras financiers du gouvernement provisoire, on se demandait comment la Lombardie, qui avait entretenu jusque-là une armée autrichienne forte quelquefois de quatre-vingt mille hommes, et qui, toute mal administrée qu'elle était, envoyait chaque année non moins de 40 millions à l'Autriche, ne pouvait plus se suffire à elle-même depuis que l'armée étrangère et le tribut annuel de 40 millions avaient cessé de peser sur elle. Ce fait s'expliquait de deux façons. Et d'abord, l'armée autrichienne était en partie remplacée par l'armée piémontaise, dont l'entretien avait été stipulé entre les gouvernemens piémontais et lombard et mis à la charge de la Lombardie à raison de plus de 3 millions de livres par mois. D'autre part, le gouvernement provisoire s'était plu à faire étalage de philanthropie; il avait supprimé d'un coup, et sans rien mettre en place, l'impôt personnel et la loterie, en même temps qu'abaissé considérablement l'impôt du sel. Ces mesures, excellentes en temps de paix, étaient extravagantes en temps de guerre et lorsque les coffres de l'état étaient vides. Elles signifiaient, pour le paysan et pour les classes pauvres en général, que le nouveau gouvernement allait leur rendre la vie plus douce. C'était comme un engagement pris, et cet engagement, dans la crise terrible où l'on se trouvait, en face de la catastrophe épouvantable qui s'approchait, personne ne pouvait le tenir. En effet, lorsque l'abolition de l'impôt personnel et l'abaissement du prix du sel furent proclamés, le sentiment qu'éprouva le pauvre ne fut pas de la satisfaction, mais plutôt de l'espoir; il vit dans ces mesures moins un avantage immédiat que le gage d'une amélioration progressive dans sa condition. Aussi, lorsqu'au lieu de parvenir à l'aisance, il se vit enlever ses fils par la guerre, ses ressources par la ruine du commerce et par l'économie forcée des riches, le malheureux soupira après ses illusions détruites et ne songea plus au léger bienfait qu'il avait reçu d'abord. On l'avait préparé au bonheur

lorsqu'on n'avait à lui proposer que des sacrifices. Quant à l'abolition de la loterie, c'était une mesure pleine en effet de moralité, mais peu prudente, nous le répétons, vu la pénurie d'argent dont l'on souffrait et le mécontentement qu'elle ne pouvait manquer d'exciter dans le peuple.

Si les charges nouvelles créées par l'entretien de l'armée piémontaise et par des mesures intempestives avaient gravement compliqué la situation du trésor, le désordre extrême qui s'introduisit dans toutes les parties de l'administration vint surtout accélérer la ruine de nos finances. Le choix des membres du gouvernement provisoire n'avait pas été bon; le choix de leurs adhérens fut plus mauvais encore. Dans les premiers jours qui suivirent l'expulsion des Autrichiens, beaucoup de personnes eurent les places qu'elles se donnèrent elles-mêmes; plus tard, ce furent les oliens des nobles familles qui entrèrent en possession des emplois les plus lucratifs; un assez grand nombre d'anciens employés, créatures de l'Autriche, demeurèrent à leurs postes, et, comptant sur le retour des Autrichiens (retour qu'ils préparaient de toutes leurs forces), ils tiraient profit du provisoire pour s'enrichir impunément.

On a vu ce qu'étaient la police et l'administration financière du gouvernement provisoire de Milan : il nous reste à le suivre sur un autre terrain. Le ministère de la guerre était celui où se commettaient les plus honteuses dilapidations. Le chef de ce ministère, le comte Litta, homme honorable autant qu'excellent citoyen, tomba malade, et l'intérim du ministère fut confié à M. Collegno, émigré piémontais de 1821, administrateur intègre et libéral, mais faible et fatigué des révolutions. M. Collegno convenait mieux au gouvernement provisoire que M. Litta; aussi ce dernier ne parvint-il pas à ressaisir le portefeuille de la guerre : il tint ferme pendant quelques jours dans son refus de se retirer; mais, placé dans l'alternative ou de faire éclater des discordes intestines ou de céder, il se démit. Ce fut M. Collegno, son successeur, qui appela aux affaires le général Perron, dont presque toute l'armée crut avoir à se plaindre.

M. Collegno et le général en chef Théodore Lecchi, ancien général du royaume d'Italie, ne surent point mettre un terme aux désordres qui excitaient l'indignation publique contre le ministère de la guerre. Le payeur en chef, l'employé par les mains duquel tout l'argent du ministère devait passer, était un ancien commerçant, connu de la ville entière pour avoir fait quatre banqueroutes frauduleuses. L'armée lombarde et les corps francs manquaient de souliers, d'habits, de manteaux, de tous les objets de première nécessité. L'armement n'avançait pas faute d'argent, et pourtant tous les revenus des familles aisées étaient versés dans les caisses du trésor. Il n'était bruit dans la ville que des vols audacieux commis par tel ou tel membre de l'administration,

et ces récits, quoiqu'en partie faux ou exagérés, achevaient de détruire la confiance que le peuple avait placée d'abord dans son gouvernement. L'opinion du pays se manifestait en toute occasion, elle empruntait tous les organes dont elle pouvait disposer pour conjurer le gouvernement de se disculper ou de faire justice de ses agens. « Vous ne voulez, lui disait-on, avoir recours qu'à des mesures de confiance pour assurer votre autorité, puisque vous n'ouvrez que des emprunts volontaires; sachez alors obtenir cette confiance, sans laquelle vous mourrez. » Mais non, le gouvernement ne comprenait pas ce langage, et il mettait une sorte de point d'honneur à ne rien faire de ce qui pouvait lui concilier l'opinion. En attendant, la population hésitait; elle se demandait si l'argent dont elle faisait hommage à la cause de l'indépendance était employé en effet au service de la patrie; elle attendait des preuves pour ou contre, et le temps marchait.

La question de l'armement était une des plus difficiles qu'eût à résoudre le gouvernement provisoire. Pour comprendre son attitude touchant cette question, il ne faut pas oublier qu'à partir de la fin d'avril, époque de la maladie du comte Litta, tous les emplois du ministère de la guerre furent entièrement confiés à des Piémontais, qui recevaient leurs inspirations des chefs de l'armée piémontaise. Quant au général en chef Théodore Lecchi, il n'eut jamais aucun véritable pouvoir dans cette administration. Dès le jour de la sortie des Autrichiens, la population entière demanda à marcher. On lui objecta le défaut d'armes, et on lui promit d'y pourvoir promptement. Malgré cette promesse, la garde nationale s'arma lentement, et huit jours avant la capitulation de Milan, lorsque le peuple, ameuté devant le palais Marino, refusait de se retirer, si la levée en masse n'était pas immédiatement décrétée, on lui répondait encore : « Comment voulez-vous qu'on décrète une levée en masse, puisqu'il n'y a pas d'armes dans la ville ? » Cependant, huit jours plus tard, le peuple découvrait soixante-deux mille fusils cachés dans le palais dit du Génie.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des négociations manquées, des commandes données et retirées, des mille obstacles qui vinrent sans cesse entraver l'armement et l'habillement des troupes lombardes. Les fabricans d'armes de Brescia avaient offert de livrer cinq cents fusils par semaine au gouvernement : on ne parvint pas à s'entendre. Les fabricans de drap de Como avaient proposé de livrer dans un temps donné un certain nombre de pièces de drap vert pour les troupes : on refusa. Le premier ban publié, les conscrits qui arrivaient des campagnes dans la ville ne trouvèrent ni équipement, ni logement prêt pour les recevoir, et, lorsque les régimens commencèrent enfin à se former, ce fut avec une lenteur et une gaucherie désolantes. Le duc Visconti ayant offert de lever un régiment à ses frais, on lui délivra un brevet de

colonel. Le duc était animé de la meilleure volonté, mais il ignorait jusqu'aux premières notions de l'art militaire. Il choisit pour ses officiers des Piémontais dont la capacité était des plus équivoques, puisque tous les bons officiers de cette nation occupaient leur place à l'armée du roi Charles-Albert. La discipline était bannie de ce régiment, composé d'hommes grands et forts, mais grossiers et dépravés, accourus sous le drapeau parce que la solde était de trente sous par jour. Un autre régiment, celui des chevau-légers, avait pour colonel le comte Max Caccia, excellent officier de l'armée française; mais l'intelligence même du jeune colonel et la connaissance qu'il avait du service militaire ne faisaient que lui rendre sa position plus pénible. Je ne citerai qu'un exemple des désagrémens qu'il eut à essuyer. Pendant trois mois, il demanda vainement des chevaux pour ses soldats, et, n'ayant obtenu, au bout de ce temps, que des chevaux de deux ans et demi, incapables de servir, il dut envoyer sa démission. La triste situation du pays qu'il était appelé à défendre, l'engagement que prit enfin l'administration de faire droit à ses demandes, le décidèrent pourtant à revenir sur sa détermination et à rester à son poste.

La lenteur et la maladresse des chefs qui avaient organisé l'armée, l'incapacité, l'improbité même d'un trop grand nombre d'agens chargés de subvenir aux dépenses militaires, devaient paralyser, il faut en convenir, le gouvernement le mieux intentionné. En eût-il été autrement d'ailleurs, eût-on rencontré des agens plus zélés, plus habiles, pour seconder des vues mieux arrêtées, il eût encore été impossible aux organisateurs les plus capables de former une bonne armée en deux ou trois mois. La population lombarde le sentait bien; c'est pourquoi elle hésitait à prendre du service dans les troupes régulières, et préférait entrer dans les corps francs. C'était là, à vrai dire, la seule voie ouverte à toute une population qui, étrangère depuis trente-six années aux sévères exigences de la vie militaire, ambitionnait néanmoins de se distinguer dès ses premiers pas dans la carrière des armes. Plusieurs bandes de volontaires se formèrent dès les premiers jours qui suivirent la révolution milanaise, et partirent pour le Tyrol italien, se dirigeant du côté des lacs de Garda et d'Idro. Tout ce que les familles les plus distinguées de la ville comptaient de jeunes gens dévoués et ardens s'enrôlèrent dans ces corps, sans distinction de classes, sans ambition de grades. Ces colonnes de volontaires, ainsi formées à la hâte, n'étaient, dans la pensée des citoyens, que l'avant-garde de corps plus considérables que le ministère de la guerre allait s'empresser d'organiser. Quel ne fut pas leur douloureux étonnement, lorsqu'ils entendirent les chefs du ministère ne parler qu'avec un profond dédain de la noble jeunesse qui venait de se porter avec un si généreux enthousiasme au-devant de l'ennemi! Non-seulement on pa-

raissait ne point compter sur ces premiers corps francs, mais on repoussait avec vivacité toute proposition d'en former de nouveaux, et on se déclarait bien résolu à ne jamais recourir à de pareils moyens.

Ce ne fut pas assez cependant, pour le gouvernement, d'avoir accablé les volontaires de son dédain; il leur fit bientôt la guerre avec d'autres armes. Les soldats les mieux équipés, lorsqu'ils sont une fois entrés en campagne, manquent bientôt de tout, si leur chef n'y pourvoit. Or, sous le prétexte commode que nos légions de volontaires étaient composées de jeunes gens de bonnes maisons, on ne les paya point, et on les laissa manquer de tout. Placés sur le sommet des Alpes tyroliennes, enfoncés dans les neiges, sans tentes, sans médecins ni ambulances, les volontaires lombards couchaient en plein air, au milieu d'une population effrayée, pauvre et intéressée, qui, voulant se dédommager des périls qu'on lui apportait, arrachait à ces malheureux leurs dernières ressources, et faisait payer chaque morceau de pain au poids de l'or. Ces jeunes gens succombaient souvent à la peine, mais ils ne se plaignaient pas. Leur poste, où ils étaient constamment attaqués, leur plaisait, au contraire, parce qu'ils y trouvaient l'occasion de servir leur pays. Et que faisait le gouvernement pour rendre hommage à cet héroïque dévouement? Jamais un bulletin officiel ne rendit compte des combats soutenus ni des avantages remportés par les volontaires lombards. Pas un de leurs noms ne fut recommandé à la reconnaissance des contemporains ni au souvenir de l'histoire. Les mères qui perdirent leurs enfans dans les gorges du Tonale ou du Caffaro n'entendirent jamais un mot d'éloge prononcé sur leurs tombes, et nous n'apprenions les combats de nos volontaires que par les vides nombreux que chacune de ces luttes ignorées laissait dans nos familles.

A Pavie, le corps universitaire forma un bataillon, et partit pour le théâtre de la guerre; à Milan, les lycées et les colléges, le séminaire même, en firent autant. Ces jeunes gens avaient demandé instamment qu'on les envoyât sans retard au-devant de l'ennemi. C'est sur Mantoue qu'on les dirigea, et là, sous le feu et à la portée du canon autrichien qui les décimait (1), on les condamna à l'immobilité. La population de Milan s'émut aux nouvelles qui lui arrivaient du camp placé devant Mantoue, et on n'osa pas traiter ses réclamations avec dédain. On abandonna la position si malheureusement choisie pour le camp de Mantoue, et les tentes furent transportées à quelques pas en arrière.

L'ardeur de nos volontaires ne faiblissait pas malgré tant d'épreuves

(1) Des volontaires suisses partagèrent en cette occasion le sort des volontaires lombards. Une compagnie suisse de cent hommes, qui vint se mettre à la disposition du ministère de la guerre, fut envoyée sous les murs de Mantoue. Sur les cent volontaires, deux seuls survécurent : quatre-vingt-dix-huit avaient été tués, non pas sur le champ de bataille, mais dans leur camp, au repos.

et de sourdes menées. Relégués dans les montagnes, accusés de manquer de discipline et de ruiner l'état, ils supportaient des fatigues sans gloire avec une patience inébranlable. Trois fois on les désorganisa sous le vain prétexte de les réorganiser sur des bases plus solides; on les força même à quitter les passages dont la défense leur était confiée, pour les enfermer dans la ville de Brescia en attendant leur nouveau règlement et leurs nouveaux chefs: ils ne se laissèrent point décourager. Enfin les chefs de l'armée leur permirent de retourner à leurs postes, sans qu'on eût donné la moindre suite aux promesses réitérées d'organisation. On continua donc la guerre avec le concours des volontaires dont les offres de service avaient été acceptées lors de l'entrée en campagne; seulement, et cela prouve l'aversion que ces auxiliaires inspiraient aux chefs de l'armée régulière, on résolut de n'en point admettre de nouveaux. Ce fut en vain que des jeunes gens sortis des écoles militaires, que d'anciens officiers qui avaient servi, soit dans la légion étrangère de France, soit en Espagne, en Suisse ou même sous l'empire, se présentèrent au ministre de la guerre, ne demandant qu'à entrer comme simples soldats dans un corps de volontaires: un refus dédaigneux fut la seule réponse qu'on fit à ces demandes (1). Ce n'était pas seulement le gouvernement provisoire, c'était l'état-major de l'armée piémontaise qui s'opposait à l'engagement des volontaires. On se plaignait de ce que le contingent lombard ne fût ni assez nombreux, ni assez habile au métier de la guerre, et le roi Charles-Albert ne voulait pas permettre que les corps francs guerroyassent en rase campagne, parce que, disait-il, on fusille en temps de guerre tous les militaires pris sans uniforme, et qu'il ne voulait pas exposer les volontaires à un sort pareil.

On avait raison quand on signalait l'inexpérience militaire des Lombards; mais c'était à cause de cette inexpérience même qu'il fallait les employer à la seule guerre qui leur offrît des chances favorables: nous voulons parler de la guerre de partisans. Pendant les trente-six années du régime autrichien, l'honneur, qui commandait aux Lombards de s'abstenir de toute fonction publique, ne leur avait laissé de choix qu'entre la vie frivole de l'homme du monde ou la vie paisible de l'agriculteur. Pourtant le Lombard est naturellement brave: il l'a montré dans les cinq journées de mars; mais la bravoure, sans l'éducation militaire, ne suffit pas pour faire un bon soldat. Le temps qu'eût exigé la formation d'une armée régulière lombarde manquait absolument aux généraux chargés de cette organisation. Il ne fallait que vingt-quatre heures, au contraire, pour composer un corps de parti-

(1) Moi-même j'eus plus d'une fois à recommander d'anciens militaires qui, voulant servir à tout prix la cause lombarde, demandaient à être admis dans l'armée en qualité de soldats. Mes demandes furent toujours écartées, par cette seule raison que les hommes ainsi engagés seraient encore des *volontaires*.

sans, et ce corps, bien que formé à la hâte, eût remplacé avec avantage des régimens qu'on ne pouvait qu'imparfaitement discipliner.

Il faut bien le dire, Charles-Albert voulait faire la guerre avec l'armée piémontaise seule. C'est pour cela qu'il évita autant qu'il le put d'invoquer l'intervention française, c'est pour cela qu'il repoussa les offres de services d'officiers et même de généraux étrangers que leur dévouement à la cause des nationalités et de la liberté attirait en Italie; c'est pour cela enfin qu'il se montra si malveillant envers les volontaires lombards, et qu'il reçut de si mauvaise grace les soldats que lui envoyèrent les autres états italiens.

III.

Nous touchons ici à une autre face de la question soulevée par l'accueil que fit aux demandes des corps francs de Lombardie le gouvernement provisoire de Milan, d'accord avec l'armée piémontaise. Ce n'est pas seulement en effet aux volontaires lombards, c'est aux volontaires et aux renforts réguliers accourus de tous les points de l'Italie que l'on fit subir des traitemens inexplicables.

Il était absurde d'espérer qu'un grand-duc de Toscane, prince de la maison d'Autriche, qu'un pontife romain et qu'un Bourbon de Naples viendraient officiellement en aide à la maison de Savoie et à la population révoltée de Milan pour chasser les Autrichiens du nord de l'Italie. L'invitation que fit, à peine installé, le gouvernement provisoire de Milan aux autres états italiens pour les engager à prendre leur part des fatigues et des dangers de la guerre, cette invitation était un simple acte de convenance, et n'avait de sens qu'en tant qu'elle s'adressait aux peuples eux-mêmes. Les peuples, en effet, comprirent cet appel, et le contingent qui fut formé dans les états romains prouva ce qu'on pouvait attendre du généreux élan des populations italiennes. L'histoire de ce contingent, placé sous les ordres du général Durando, est un épisode trop significatif de la guerre de l'indépendance italienne pour ne pas trouver place ici comme une preuve indispensable à l'appui de nos assertions.

La première armée qui se forma dans l'Italie inférieure pour marcher au secours de l'Italie du nord, ce fut l'armée romaine. Le peuple romain exigea la formation immédiate d'un corps de troupes que le général Durando serait chargé de conduire dans la Vénétie. Plusieurs légions de gardes nationaux, un assez grand nombre de volontaires, quelques troupes de la ligne et près de sept mille Suisses composaient une armée de quatorze mille hommes qui représentait le contingent romain dans la grande armée d'Italie.

L'Italie éprouva un sentiment de sécurité profonde lorsqu'elle apprit

la nouvelle de la nomination du général Durando au rang de commandant des forces actives du saint-siége. Le général Durando avait quitté depuis plusieurs années le Piémont, à une époque où il était excessivement difficile à un Italien du parti libéral d'y demeurer sans transiger avec son honneur. Durant la guerre d'Espagne, il avait soutenu le bon droit, et s'était acquis le renom de brave officier. Rentré en Italie lorsque les idées libérales avaient cessé d'en être proscrites, le général avait refusé toute situation douteuse, et vivait modestement à Rome pauvre et sans dignités, mais honoré de tous et entouré de la considération qui s'attache à une vie sans tache et à des talens bien connus. Lors donc que la Lombardie apprit qu'il acceptait le commandement de l'armée romaine, elle crut pouvoir compter sur la coopération active d'un ami fidèle. La Vénétie, qui n'avait jusque-là reçu de secours d'aucun côté, tourna ses regards vers la Romagne et se crut sauvée.

Durando était à Ferrare, et ses troupes, échelonnées depuis cette ville jusqu'au Pô, le pressaient de passer outre. Lui s'excusait sans cesse et sous divers prétextes. Aujourd'hui, c'était un renfort qu'il attendait; demain, c'étaient des ordres qui n'arrivaient pas. Et pourtant, dès sa première entrée en campagne, il avait adressé à ses troupes une proclamation dans laquelle il se disait envoyé par Pie IX pour les commander et les faire marcher sur les Autrichiens. La Lombardie et la Vénétie entières avaient les yeux sur lui et ne savaient que penser de cette étrange inaction. Charles-Albert s'excusait sur les lenteurs de Durando du retard que lui-même apportait à ses opérations. L'aide-de-camp du général Durando, le marquis Rosales, arriva à Milan sur ces entrefaites et apporta au gouvernement provisoire l'explication de cette énigme. Le général Durando manquait de l'argent nécessaire pour compléter l'équipement de ses troupes, et il demandait au gouvernement provisoire une somme assez considérable, qui lui fut accordée presque sans discussion. Le marquis Rosales s'éloigna de Milan avec l'espoir d'y rentrer sous peu à la suite de son général victorieux. Cependant, malgré ce secours, malgré les instances vives et réitérées que le marquis Rosales apportait au général Durando, celui-ci passa encore plusieurs jours dans l'immobilité, n'alléguant aucun motif à son refus de se porter en avant, et paraissant n'avoir d'autre but que de gagner du temps.

Ici, comme partout et toujours, durant ces quatre mois de lutte, ce furent les masses qui entraînèrent les chefs. L'armée romaine força le général à passer le Pô et à marcher au-devant de l'ennemi; mais à peine avait-elle franchi ce fleuve, qu'une allocution de Pie IX apprenait aux peuples que la mission de son armée se bornait à la défense de l'intégrité du territoire romain, et renouvelait au général l'injonction de ne jamais prendre l'offensive envers l'Autriche. Cette allocution, qui était suivie, disait-on, d'un ordre secret recommandant au général Durando

de rétrograder jusqu'à Ferrare, excita dans Rome et dans les provinces une irritation menaçante. D'une part, la révolte paraissait imminente; de l'autre, Charles-Albert mandait au général Durando qu'il était désormais sur le théâtre de la guerre dont lui-même était le chef, que tout général lui était par conséquent subordonné et ne devait plus recevoir d'ordres que de lui, qu'il eût donc à marcher sans se soucier des injonctions qu'il pourrait recevoir d'ailleurs. L'armée romaine appuya la protestation de Charles-Albert; la population de Rome exigea du pape qu'il se rétractât. Durando se décida à marcher en avant, et il y fut autorisé, peu de jours après, par Pie IX lui-même.

La situation des provinces de la Vénétie était devenue des plus critiques, car le général Nugent descendait du côté de Trévise, d'Udine et de Bellune, à la tête de douze à quinze mille hommes, dans l'intention de se joindre avec Radetzki, toujours enfermé dans Vérone. Nugent dévastait tout sur son chemin, et prenait toutes les positions qui n'étaient pas assez fortes pour lui opposer une longue résistance. Et si l'on réfléchit que la Vénétie ne possédait pas à cette époque un seul régiment de ligne, on comprendra que l'armée du général Nugent dut y apporter l'effroi et y causer d'affreux ravages.

Après avoir traversé le Pô, Durando marcha lentement vers Trévise, qui était attaquée par les troupes de Nugent. Je dis qu'il marcha lentement, et en effet sa lenteur fut telle que la question était vidée avant qu'il y arrivât, et, grace à la fermeté et à la bravoure des citoyens, elle le fut cette fois à notre avantage. Les soldats de Nugent, redoutant peut-être d'avoir à perdre trop de temps sous les murs de Trévise, renoncèrent à s'en emparer et se dirigèrent sur Bellune, Udine et Vicence. A peine avaient-ils abandonné les murs de Trévise et pris la direction d'Udine, que Durando rebrousse chemin, et, se résignant à la perte de toute une province, il court se placer à l'endroit où la route de Vienne vient déboucher à peu de distance de Vicence, sur la grande route de Milan à Venise. Il garde cette position pendant que Nugent s'empare de Bellune, d'Udine, de Bassano, et lorsque, n'ayant plus de villes à conquérir, Nugent descend en ligne directe sur Vicence, Durando se retire à Mestre. Nugent arrive sans être inquiété devant Vicence; il attaque la ville et la bombarde pendant plusieurs heures. Les habitans, aidés par plusieurs corps de volontaires que commande le général Antonini, repoussent Nugent et le contraignent à lever le siége. Nugent s'y résout et reprend le chemin de Vérone, où il entre sans obstacles, amenant au maréchal Radetzki un renfort considérable.

Que devenait pendant ce temps le général Durando? Il suivait lentement et à petites journées les troupes de Nugent, de manière à se tenir toujours à quelque distance du général autrichien; et, lorsqu'il

l'eut vu faire son entrée à Vérone, il fit volte-face et retourna à Vicence pour y établir son quartier-général. Bientôt, cependant, l'armée autrichienne presque entière, qui était renfermée à Vérone, en sortit pour se porter sur Vicence. Charles-Albert, qui venait, après un combat sanglant, de s'emparer de Rivoli, envoya un courrier à Durando pour lui demander combien de jours il pouvait tenir dans Vicence. — « Six ou huit jours au moins, » répondit le général, et, sur cette réponse, Charles-Albert prit ses mesures pour lui apporter du secours (1).

La confiance que les habitans de Vicence plaçaient dans l'appui de l'armée romaine eut-elle pour effet de ralentir leur propre activité, et pensèrent-ils que le salut de la ville ne dépendait plus de leur seul courage? On le croirait en voyant la rapidité avec laquelle les Autrichiens s'emparèrent des hauteurs qui dominent cette ville. C'était un malheur, mais ce malheur était réparable. Le général Durando sembla en juger différemment, car, à peine les canons ennemis avaient-ils commencé à lancer les bombes dans l'intérieur de la ville, qu'il fit déployer le drapeau blanc, signe muet de la reddition de toute place. Les citoyens ne l'eurent pas plutôt aperçu, qu'ils forcèrent le général à le retirer et à continuer le combat; mais, au milieu de la bataille même, le malheureux drapeau blanc reparut d'un autre côté de la ville. Avertis de nouveau que la capitulation allait être conclue, les habitans furieux tirèrent à plusieurs reprises sur le drapeau et le firent tomber. Toutefois le signe seul disparaissait, la chose demeurait; la honte était consommée, et la ville se rendait, après un combat de quelques heures, ayant une armée entre ses murs pour la défendre, et une autre armée à peu d'heures de distance pour la secourir. Les termes de la capitulation sont connus. Le général se réservait la faculté de quitter la ville, accompagné de ses soldats et de ceux des citoyens qui voudraient le suivre, avec armes et bagages. Il s'engageait, en son propre nom et au nom de ses troupes, à ne point porter les armes contre l'Autriche pendant trois mois. On était alors au commencement de juin, et ces trois mois sont écoulés.

Le général Durando avait quitté Vicence, suivi d'une partie de la population, et les Autrichiens n'avaient pas craint d'insulter, de maltraiter, au mépris de la convention, les citoyens sortis les derniers de la ville. L'armée romaine avait repris la route de Ferrare, et tout était accompli, lorsque les troupes piémontaises se présentèrent devant Vérone. Hélas! le drapeau jaune et noir y flottait sur tous les murs; les hommes dépêchés en éclaireurs apportèrent la triste nouvelle que tout

(1) Je rapporte ici les faits d'après la version de l'armée piémontaise et de l'état-major du roi lui-même, et je n'en garantis pas l'exactitude; mais ce qui m'engage à y ajouter quelque foi, c'est l'extrême difficulté que j'éprouve à trouver une autre explication quelque peu plausible de ces événemens.

était fini à Vicence, et que les Autrichiens victorieux se trouvaient déjà de retour à Vérone. Pourquoi cette lenteur dans la marche des troupes piémontaises? Leurs chefs répondirent qu'elles étaient fatiguées, et que l'on avait compté sur les six ou huit jours dont avait parlé le général Durando. Je raconte exactement et n'explique pas. Que l'on me permette pourtant d'ajouter que ma conviction personnelle a toujours été favorable au général Durando. Je ne saurais dire quelle peut être sa justification, car il me semble qu'en pareil cas des ordres secrets, de quelque part qu'ils viennent, ne peuvent être considérés comme une justification satisfaisante. Si peu favorables que soient les apparences au chef de l'armée romaine, quelles qu'aient été les tristes conséquences de sa conduite, je me dois à moi-même de déclarer que j'ai connu personnellement le général Durando, et que j'ai toujours cru voir en lui un homme d'honneur et de sens, ami sincère de son pays, incapable d'une bassesse et d'une lâcheté, un de ces hommes enfin sur lesquels, dans des momens difficiles, on se repose avec une pleine confiance. J'ai voulu faire ici cette déclaration pour soulager mon propre cœur et pour persuader le général, comme tous ceux dont je pourrai avoir à parler ici avec quelque sévérité, que ce n'est point la colère de la défaite qui dicte mes paroles, que ce ne sont pas des préventions défavorables qui me portent à faire peser sur eux la responsabilité de tous nos malheurs. Le seul sentiment auquel j'obéis, c'est le désir de justifier mon pays, en faisant retomber les torts qu'on lui attribue sur les vrais coupables. Les populations italiennes, les Lombards et les Vénitiens en particulier, ont été admirables pendant ces quatre mois. Leurs chefs ont commis des fautes énormes, dont la nation porte aujourd'hui la peine. Si l'Italie souffre pour les fautes d'autrui dans ses intérêts, dans son indépendance, sa liberté, son existence, je voudrais empêcher du moins qu'elle n'en souffrît aussi dans son honneur.

On a vu, par la campagne du général Durando, quelle étrange direction avait été donnée aux opérations du contingent romain. En montrant quel a été le sort d'autres corps auxiliaires, je continuerai la justification de la nation italienne, qui n'a rien négligé, on pourra s'en convaincre, pour prendre sa part des dangers de la guerre.

La Toscane offrit, dès le premier jour, cinq à six mille volontaires, dont une partie fut employée au blocus de Mantoue. Ces malheureux furent traités avec une négligence inhumaine et que j'aurais hésité à croire, si je n'avais eu sous les yeux le témoignage écrit de leur chef. On leur confia le côté des marais, et on les oublia pendant plus d'une semaine dans cette position mortelle. Les marais qui baignent d'un côté les murailles de Mantoue forment un véritable lac d'eau stagnante, et un homme debout dans ces eaux y enfonce jusqu'à mi-corps. C'est là, debout dans ces eaux, que les soldats toscans furent laissés pendant

huit jours sans pouvoir seulement étendre leurs membres fatigués et endoloris par la fièvre, et sans que leur sacrifice fût d'aucune utilité pour l'armée lombarde, puisque le prétendu blocus de Mantoue n'existait que du côté du lac, tandis que l'entrée et la sortie de la ville étaient entièrement libres de tous les autres côtés.

Quant au vaillant bataillon universitaire de Pise, qui emportait sur le champ de bataille toutes les espérances d'une génération, personne n'ignore que, chargé de défendre la position de Curtatone, il fut abandonné seul aux prises avec une division tout entière d'Autrichiens pendant huit heures, et que les secours tardifs envoyés par Charles-Albert à Curtatone ne trouvèrent que des monceaux de cadavres.

Naples s'était engagé à envoyer en Lombardie une forte armée, et l'ardeur extrême de la population ne permit pas au gouvernement de manquer à sa parole. Chacun connaît l'horrible catastrophe qui rétablit le roi dans l'exercice de son autorité, et lui permit de rappeler ses troupes; mais ce que l'on ignore, ce sont les causes de cette catastrophe, puisqu'on l'attribue généralement à l'impatience du parti républicain de Naples. Si ce parti existe réellement dans le royaume de Naples, toujours est-il qu'il ne se montra aucunement dans les derniers troubles de ce pays. Il était, depuis quelque temps, question de réformer le statut royal, que personne n'approuvait, et l'opinion publique s'était hautement prononcée pour une seule chambre. La querelle commença par une pétition des députés prêts à s'assembler, qui exprimaient leur désir de voir le statut royal réformé dans le sens indiqué par le vœu unanime du pays. Le roi répondit avec humeur, fit circuler des troupes et se mit en état de défense dans son palais. Le peuple, de son côté, fit des barricades, mais ni lui, ni les soldats ne pensaient que ces préparatifs dussent avoir des suites sérieuses. En effet, les bases d'une transaction amicale venaient d'être arrêtées, lorsqu'un coup de fusil, parti l'on ne sait d'où, donna le signal du combat et alla frapper mortellement un Suisse. Les vengeances royales eurent ensuite leur cours, et exigèrent le retour des troupes. Le général Pépé essaya vainement de retenir son armée sur le théâtre de la guerre; il vit ses bataillons le quitter peu à peu, et il demeura seul avec quelques légions de volontaires : c'était sur ceux-ci qu'il fallait en effet s'appuyer.

Naples avait envoyé quatre colonnes de volontaires. Bientôt cependant un tiers au moins de ces jeunes gens rentra dans ses foyers, disant aux Napolitains qui se préparaient à partir comme eux pour la Lombardie : « Les Lombards ne veulent pas de nous; pourquoi aller les secourir contre leur gré? » Ce reproche des volontaires n'était fondé qu'à demi. Ce n'était pas la population milanaise qui avait repoussé les Napolitains : elle les avait accueillis comme des frères, et toutes les maisons leur avaient été ouvertes; mais le gouvernement provisoire sem-

blait prendre à tâche de les fatiguer de leur propre dévouement. Ceux qui étaient arrivés malades, et qui demandaient à se rétablir par quelques jours de repos, étaient menacés des peines infligées aux réfractaires. Ceux qui réclamaient leur solde étaient accusés d'indélicatesse, ceux qui priaient le gouvernement de leur donner des officiers dignes de sa confiance recevaient des reproches pour leur insubordination; ceux enfin qui désiraient changer de corps et entrer dans les troupes de ligne étaient montrés au doigt pour leur inconstance et leur légèreté. Il était trop évident que la présence des volontaires était considérée comme un inconvénient par leurs chefs ainsi que par le gouvernement, et qu'on eût béni l'événement qui eût délivré l'état de ces importuns auxiliaires.

IV.

Je viens d'exposer des faits que personne ne peut contredire sérieusement. Si l'on m'objecte que les intentions des chefs du gouvernement et de l'armée étaient bonnes, et qu'un concours de malheureuses circonstances a tout fait, je répéterai que je ne discute ici ni l'innocence ni la culpabilité de personne. Je me borne à raconter, à rassembler mes souvenirs. Ce qui est évident pour moi, ce qui doit l'être pour tout esprit impartial, c'est que l'Italie tout entière s'était émue à la nouvelle de l'insurrection lombarde, c'est que l'Italie tout entière voulait prendre part à la guerre contre l'Autriche. Quelques hommes seuls ont vu ce noble mouvement avec inquiétude; ils ont craint que le Piémont ne perdît de son influence à partager le mérite de son dévouement avec le reste de l'Italie. Au moment même où vingt millions de frères ne demandaient qu'à prendre les armes pour sa cause, il fallait que la Lombardie n'oubliât pas qu'elle devait tout attendre, tout espérer du Piémont, et qu'elle ne pouvait prétendre exister autrement que par lui. Il n'est que trop certain qu'une pareille pensée explique seule les dédains étranges, les catastrophes mystérieuses qui ont récompensé si tristement le zèle des volontaires napolitains, toscans, lombards, et abouti finalement à paralyser les généreuses dispositions des peuples italiens. Cela n'a pas empêché cependant ceux mêmes dont les coupables manœuvres avaient amené ce résultat de se répandre en récriminations contre la tiédeur des Italiens en général et des Lombards en particulier. Ces accusations ont même passé les Alpes et retenti jusqu'en France. En présence des faits que j'ai racontés et de ceux qu'il me reste à signaler, on peut dire si elles sont justes.

Le gouvernement provisoire de Milan avait une seule excuse à invoquer pour justifier sa mollesse et ses lenteurs : c'étaient les obstacles que lui opposaient les partis qui divisaient la population autour de lui. Voyons donc si cette excuse est valable.

Lorsque Charles-Albert mit le pied sur le territoire des provinces lombardes, il protesta, on le sait, dans une proclamation solennelle, contre toute pensée ambitieuse, et prit plaisir à s'intituler l'épée de l'Italie. Il y avait de la chevalerie dans cette déclaration; il y en avait beaucoup trop pour que le roi de Piémont pût la soutenir jusqu'au bout. Les deux élémens dont se composait le gouvernement provisoire trouvèrent dans la proclamation de Charles-Albert l'occasion de dessiner nettement leur attitude. Le parti royaliste paraissait la considérer comme l'effet d'une exaltation généreuse, et croyait que les Lombards devaient s'opposer de toutes leurs forces à l'exécution d'une promesse imprudente. Le parti républicain célébrait de son côté bien haut cette générosité, la disait pleine de sagesse, et soutenait que c'eût été faire au roi une sanglante injure que de le supposer capable de revenir sur une pareille résolution.

Lorsque Mazzini arriva à Milan, vers le 10 avril, le gouvernement lui fit une réception brillante. Les deux nuances représentées au sein du pouvoir avaient un égal intérêt à bien l'accueillir : les royalistes espéraient le gagner à la cause de la monarchie constitutionnelle, et les républicains se flattaient peut-être, ou d'obtenir, grace à l'éloquence de Mazzini, la conversion de leurs collègues, ou de les compromettre vis-à-vis de Charles-Albert par leur liaison avec le chef du parti républicain. Cet accueil étonna tout le monde, et fit naître d'abord des soupçons parmi les hommes du parti constitutionnel contre les tendances du gouvernement provisoire, et parmi les républicains contre Mazzini lui-même; mais ces soupçons étaient mal fondés, et la population ne tarda pas à s'en convaincre en voyant combien le bon accord entre les représentans des deux opinions contraires fut de courte durée. A peine les premiers symptômes de refroidissement se furent-ils manifestés, que les républicains, alors assez nombreux, se groupèrent autour de Mazzini, et l'acceptèrent tacitement pour leur chef.

Il faut bien le reconnaître pourtant, le parti républicain se conduisit avec beaucoup plus de prudence qu'on ne l'a prétendu généralement. Dans le journal qu'il fit paraître à cette époque sous le titre de *l'Italie du peuple*, Mazzini ne s'opposa aucunement à l'union de la Lombardie et du Piémont; il se borna à réclamer l'exécution de la promesse royale, et le droit, pour le peuple lombard, de ne rien décider sur son propre sort avant la fin de la guerre, de s'assembler après avoir conquis son indépendance, et de se prononcer, à la suite d'une mûre délibération, sur la forme de gouvernement la plus propre à fonder l'unité et la liberté de l'Italie.

Je ne dois pas négliger de remarquer ici que le parti républicain se partageait en deux camps : le parti républicain unitaire, dont Mazzini était le chef, et le parti républicain fédéraliste, qui se ralliait autour

de M. Cattaneo, illustre écrivain et profond économiste milanais. Mazzini et les siens ne pouvaient parler au nom d'une seule province italienne, et, leurs vœux les plus ardens ayant pour objet l'unité de la péninsule, ils devaient nécessairement se borner à insister pour que l'on consultât les différens peuples d'Italie, et pour que la forme du gouvernement à venir fût déterminée par la majorité des suffrages. Entre le parti républicain unitaire et le parti des royalistes constitutionnels, la divergence d'opinion consistait surtout en ceci : — les constitutionnels voulaient former d'abord un état puissant, un royaume de l'Italie du nord, lequel se serait tenu prêt à profiter de toutes les circonstances favorables pour attirer à lui les autres états italiens jusqu'à la constitution d'une seule Italie; — les républicains unitaires rejetaient ce procédé comme lent et peu sûr, puisqu'il était douteux que les populations du centre et du midi de l'Italie prissent fait et cause pour un prince de la maison de Savoie contre leurs propres souverains. Ils déclaraient que l'Italie ne pouvait se régénérer que par un élan unanime des peuples italiens qui briseraient résolûment avec leur passé, pour commencer une existence nouvelle sur ces nouvelles bases : la liberté, l'indépendance et l'unité. Le fait de la séparation de la Sicile d'avec le royaume de Naples, celui de la réunion du royaume lombardo-vénitien au Piémont, les touchaient peu, et leur semblaient de peu d'importance. Ce n'était ni de la réunion, ni de la séparation de quelques provinces qu'il s'agissait pour eux; il fallait, à les en croire, un mouvement général de tous les Italiens contre le système des provinces, un mouvement destiné à former d'emblée une seule Italie. Les républicains unitaires s'appuyaient sur la proclamation de Charles-Albert, qui avait déclaré ne rien vouloir accepter des Lombards avant l'expulsion totale des Autrichiens; ils protestaient n'avoir d'autre but que de mettre le peuple à même de se prononcer avec connaissance de cause, lorsque le moment en serait venu; ils s'engageaient à respecter le choix du peuple, quel qu'il fût, et à servir la monarchie constitutionnelle, si le peuple l'adoptait par un choix libre et réfléchi. Les constitutionnels, on le voit, ne rencontraient pas des prétentions bien déraisonnables du côté des républicains unitaires.

Il était plus difficile de marcher de bon accord avec les républicains fédéralistes, car, selon eux, tout ce que faisaient les Lombards et les Piémontais partait d'une fausse donnée, s'appuyait sur le faux, et avait pour but une chimère. Ce parti aurait pu sans doute susciter des obstacles à l'œuvre de l'affranchissement de l'Italie, tentée uniquement par les armes piémontaises et lombardes; mais le chef du parti fédéraliste, M. Cattaneo, n'est ni un intrigant ni un ambitieux inquiet. S'il sent sa propre valeur et aspire à occuper dans son pays une position digne de ses nobles facultés, la droiture de ses intentions, une sorte de nonchalance et de paresse qui lui sont naturelles, l'empêchent de saisir avide-

ment et sans scrupule toute occasion de parvenir. M. Cattaneo sait se placer dans l'ombre, lorsqu'il juge que sa présence peut nuire soit à lui-même, soit à autrui. Pendant toute la durée de la domination autrichienne, il rechercha l'obscurité, parce que sa propre dignité ne lui permettait pas de se montrer ailleurs qu'au premier rang de l'opposition, et qu'il avait peu de confiance dans le succès de ses adhérens. Depuis le 22 mars, après être demeuré quelques jours à la tête du comité de la guerre, il comprit que ses collègues dans le gouvernement ne tarderaient pas à se tourner contre lui, et que ses opinions pouvaient, d'un moment à l'autre, blesser d'implacables susceptibilités. Il se retira donc non-seulement des affaires, mais renonça même à toute polémique. A partir du moment de sa retraite, c'est-à-dire de la dissolution du comité dont il était le président, M. Cattaneo s'imposa la loi de ne provoquer ni d'accepter aucune discussion politique tant que durerait la guerre. Pas un journal ne put se vanter, en effet, de le compter parmi ses rédacteurs; pas un club ne put le nommer parmi ses membres. Lorsqu'il s'aperçut que le gouvernement et la population lui attribuaient néanmoins des discours et des écrits séditieux, M. Cattaneo s'enferma chez lui et ne consentit plus à recevoir qu'un très petit nombre d'amis intimes. Il est juste de dire que l'opinion des républicains fédéralistes ne fut pas même représentée dans l'arène des discussions politiques en Lombardie.

Ce que j'ai dit de l'attitude des républicains unitaires et fédéralistes a dû suffire pour montrer que le gouvernement provisoire ne pouvait aucunement attribuer aux menées des partis les embarras de sa situation. Les causes de ces embarras, je les ai fait connaître, et c'est en lui-même qu'il faut les chercher. Avant de commencer le récit de nos derniers malheurs, j'ai dû montrer sur qui en doit peser la responsabilité. Si l'ennemi nous a surpris avec un trésor vide, une population désarmée, des troupes sans discipline, en face de l'Italie inactive et presque indifférente, on sait maintenant que la population lombarde réclamait en vain des armes, que le désordre et la division étaient au sein du gouvernement provisoire, que ce gouvernement et le quartier-général de l'armée piémontaise avaient refroidi, par une suite de mesures impolitiques, l'enthousiasme fraternel des volontaires italiens. Ces faits étant connus, on comprendra mieux l'histoire des dernières épreuves que la Lombardie vient de traverser, et qui seront pour toute l'Italie, nous l'espérons, un enseignement salutaire.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DE

L'INDUSTRIE AGRICOLE

EN FRANCE.

Qu'on se reporte aux temps où chaque famille se faisait gloire de se nourrir avec ses récoltes, d'user les vêtemens et les meubles qu'elle avait fabriqués, et qu'on imagine la stupeur du chef de maison à qui on eût dit : « Les tissus que font vos femmes sont grossiers, les outils que forgent vos esclaves sont défectueux; le tout vous coûte beaucoup trop cher, et votre économie est ruineuse. Il faut que chaque objet soit confectionné par ceux qui réunissent les moyens de bien faire; il faut que la force de l'homme soit centuplée par des procédés mécaniques, que les transports et les échanges, multipliés et variés à l'infini, mettent les produits à la portée de tout le monde. » Ne voyez-vous pas, à ce langage, le vieux patricien secouer la tête avec une indignation concentrée, et puis éclater tout à coup : « Des ouvriers travaillant sans savoir pour qui! Des milliers d'hommes réunis pour faire les uns le fil, les autres la trame, ceux-ci la teinture et ceux-là les broderies! des produits qu'on trouvera sous sa main sans les avoir commandés! tous les besoins prévus et satisfaits! Est-ce croyable? Et que deviendront, dans ce beau système, le labeur domestique et les saintes traditions du foyer? Arrière, vous êtes un rêveur, sinon un factieux! » Les siècles ont fait leur œuvre. Aujourd'hui, chaque fabrication constitue une spécialité, chaque entreprise cherche les conditions les plus favorables pour produire beaucoup et bien. Les hommes, de plus en plus nom-

breux, sont mieux vêtus, mieux meublés; chacun, suivant son rang, possède plus de choses utiles. Le riche est plus riche en ce sens qu'il se procure plus de jouissances à moins de frais; le pauvre, malgré des souffrances trop réelles, est, de toute façon, moins malheureux que dans les temps anciens.

L'agriculture n'a pas marché du même pas que l'industrie manufacturière. Dans la plus grande partie du monde civilisé, elle est restée à l'état de labeur domestique, c'est-à-dire que chaque homme en possession d'un lot de terre s'y cantonne et l'utilise suivant la routine de ses pères et en vue de ses propres besoins. La culture élevée à l'état de spéculation industrielle, pratiquée avec les combinaisons et les ressources qui en doivent multiplier les bénéfices, est encore le fait exceptionnel. Il est dans l'ordre et la nécessité des choses humaines que l'art de fabriquer les alimens parcoure les mêmes phases que la fabrication des objets mobiliers; mais on conçoit que la transformation soit plus lente. Le régime de la propriété, la distribution des forces sociales, les usages suivis pour la location du sol, les rapports du capital foncier et de la richesse mobile, l'état des populations rurales, sont autant de circonstances qui facilitent ou entravent les efforts du cultivateur.

Quels sont, en ce qui concerne la France, les obstacles opposés au développement rationnel de l'agriculture? Grande question dont la portée descend jusqu'aux entrailles de notre société. Si je ne me trompe, il doit suffire de constater les conditions dans lesquelles s'exerce chez nous l'industrie culturale, pour que chacun distingue ce qu'il y a d'utile et de praticable dans les plans de réforme à l'ordre du jour.

I. — LES PRINCIPES.

La science agronomique repose sur des principes d'une merveilleuse simplicité. L'existence, la santé des végétaux, comme celles des êtres animés, dépendent surtout de l'alimentation. Des quatre substances nécessaires à la nutrition des plantes, l'oxigène, l'eau, l'acide carbonique et l'azote, il en est trois qui sont ordinairement fournies par la nature en quantité suffisante. L'acquisition de l'eau n'augmente qu'exceptionnellement les frais de la culture. Il n'en est pas ainsi de l'azote. Livré en petite quantité par l'atmosphère, produit surtout dans le sein de la terre par l'enfouissement naturel ou artificiel des débris en putréfaction, son abondance plus ou moins grande est la mesure de la richesse du sol. Chaque fois que le laboureur ajoute à la *vieille force* de son champ une certaine dose de matières propres à *l'engraisser*, il peut calculer dans quelle proportion il a chance d'augmenter sa récolte. L'opération fondamentale de l'industrie agricole est donc l'achat de l'engrais à des conditions avantageuses, c'est-à-dire à un prix tel

que l'accroissement de récolte obtenu au moyen de l'engrais acheté procure un bénéfice.

La science en est venue à se préoccuper aujourd'hui de l'alimentation des végétaux comme de celle des sociétés humaines. Il n'y a plus de débris ou d'immondices qui n'aient été soumis à l'analyse chimique. On sait ce que chaque espèce de ces résidus contient d'élémens propres à la reproduction des plantes. On a établi systématiquement la valeur commerciale de toutes les matières qui peuvent être employées comme engrais. Cet humble tarif du prix des fumiers serait, aux yeux du vrai philosophe, une page de haut enseignement. On y verrait comment la sagesse providentielle a pourvu à la subsistance de tous les êtres créés. Chaque animal accumule autour de lui assez de débris pour provoquer la reproduction des alimens qu'il absorbe, et, si l'on trouvait le moyen de recueillir et d'utiliser toutes les ordures dont se nourrissent les végétaux, l'accroissement des populations cesserait d'être un motif d'inquiétude pour les sociétés. Suivant M. Boussingault, les déjections naturelles de l'homme, fournissant par année 3 kil. 61 d'azote, suffiraient à la reproduction de 102 kilog. de froment, le tiers à peu près de ce qu'un adulte consomme. Les débris de sa table et de son vêtement, la litière qu'il fait sans s'en douter, sont également imprégnés de sucs animalisés dont la déperdition cause un déficit incalculable. Les seuls chiffons de laine provenant, selon les calculs de M. de Gasparin, d'une consommation évaluée à 43 millions de kilog. fourniraient en azote, à raison de 17,98 parties pour 100, l'équivalent de 19,328,500,000 kilog. de fumier de ferme, laquelle masse enrichirait le pays de 2,241,606 hect. de blé. D'un autre côté, nos ingénieux et infatigables chimistes cherchent le moyen d'activer la végétation par l'emploi direct des sels auxquels les engrais empruntent leur énergie. Un temps viendra peut-être où les laboratoires fourniront des stimulans artificiels en assez grande abondance et à des prix assez bas pour faire au fumier naturel une utile concurrence. Au surplus, la grande culture aura toujours pour principe la fabrication des engrais à domicile au moyen des animaux nourris dans le domaine : le prix de revient du fumier de ferme sera toujours le régulateur de la spéculation agricole.

Considérée à ce point de vue, l'agriculture suggère des réflexions peu flatteuses pour la vanité humaine. La première loi de la nature, c'est que la mort engendrera la vie. L'ordure dont le citadin détourne son pied dédaigneux formera l'herbe des champs; en s'animalisant dans le corps de la brute, l'herbe deviendra chair, et, comme chair, elle entretiendra la vigueur des populations, jusqu'au jour où chacun des mangeurs de chair, chétif ou puissant, bon ou mauvais, inepte ou sublime, redeviendra successivement engrais, herbe, aliment, esclave ou despote, cheval ou cavalier!

Il est admis que chaque partie de bon fumier de ferme conflée au sol reproduit en froment la dixième partie de son poids, et que chaque tête de gros bétail, convenablement nourrie, crée une masse de fumier qui augmente la récolte annuelle d'une dizaine d'hectolitres (1). Le problème, ainsi posé, semble se résoudre de lui-même. Quoi de plus simple, dit-on souvent, que d'augmenter le bétail, afin d'obtenir en plus grande quantité l'engrais, instrument de la régénération végétale? Les primes demandées au gouvernement pour la formation des prairies, la production des plantes fourragères, la multiplication des races domestiques, les calculs sur la proportion du bétail à la superficie mise en culture, les mesures à prendre contre le morcellement des terres, les bons effets des clôtures, l'abolition des servitudes qui font obstacle aux progrès, sont autant de conseils passés à l'état de lieux communs. Le malheur des théoriciens est d'expérimenter dans le vide. Ils oublient qu'en agriculture le mal ne réside pas dans l'ignorance des bons procédés, mais dans la difficulté de les appliquer. Le régime agricole d'un pays étant la conséquence des lois et des coutumes qui légitiment la propriété, toute réforme dans l'exploitation des terres modifie l'état d'une société. Aussi est-il fort rare qu'une réforme agricole s'établisse autrement qu'à la suite d'une révolution politique. Le malaise social, causé par l'insuffisance des produits du sol, est le prétexte du mouvement; la réforme agricole en devient la conclusion. Les envahissemens de l'aristocratie romaine ayant affamé l'Italie, la chute du patriciat aboutit au servage féodal, qui attacha les cultivateurs à la glèbe, afin de généraliser les cultures utiles : la ruine de la féodalité et la révolution démocratique de 1789 modifièrent à leur tour la société de manière à déplacer les bases de l'économie rurale.

Il n'est pas impossible, cependant, que l'agriculture d'un pays soit transformée par l'intervention systématique de son gouvernement; mais de tels exemples sont rares : ils exigent de la part des hommes d'état qui se dévouent à cette œuvre un rare ensemble de connaissances et une habileté d'exécution égale à la vigueur de leur génie.

L'Angleterre trouva des hommes d'état à la hauteur d'une semblable tâche, et la révolution agricole qui s'accomplit chez elle pendant le cours du dernier siècle contribua plus encore à sa grandeur politique que ses efforts et ses succès dans l'ordre industriel. Les

(1) Cette proportion n'est pas une mesure rigoureusement exacte. Les différences s'expliquent par la plus ou moins grande énergie des fumiers employés et la constitution diverse des terrains. Crud admet que 622 kilogrammes d'un fumier excellent rendent un hectolitre de blé, c'est-à-dire un peu plus de 12 pour 100 en poids; Thaër exigeait environ 1,000 kilogrammes par hectolitre, ou un peu plus de 7 pour 100. La mesure de 10 pour 100, indiquée par M. de Gasparin, est donc une sorte de moyenne admise par les agronomes comme plus rapprochée de la vérité et plus favorable au calcul.

hommes d'état ne peuvent pas tout savoir. Leur mérite spécial est de daigner écouter, de comprendre, d'oser, d'agir. Pitt eut ce mérite au plus haut degré. La possibilité d'accroître le bien-être des populations, en augmentant la richesse du sol, était un thème que les économistes français avaient mis à l'ordre du jour parmi les savans de l'Europe. Pitt comprit et mit la main à l'œuvre.

Même en agriculture, l'Angleterre et la France obéissaient à des instincts opposés. La tendance de l'esprit français était de vivifier la terre par son morcellement et par une extension aussi large que possible du droit de propriété. La démocratie, sans s'en douter, prenait des paysans pour en faire de petits seigneurs. Le ministre anglais, au contraire, favorisa l'agglomération des domaines et l'agrandissement des héritages, mais à condition de transformer de vrais seigneurs féodaux en fabricateurs de produits agricoles. Au commencement du XVIIIe siècle, les deux tiers du sol britannique étaient en friche. Les paysans obtenaient facilement de la tolérance des seigneurs la permission de mettre en culture un petit coin de terre sur les lisières improductives du fief. Ainsi, sans fausser la loi féodale, s'était développée une classe intermédiaire de modestes cultivateurs dont la poésie anglaise a célébré les mœurs naïves et pittoresques. Cette classe devait disparaître peu à peu, délogée, étouffée par les envahissemens de la spéculation agricole qu'elle ne pouvait suivre.

La réforme s'opéra sans secousses violentes, tant que les propriétaires agirent avec leurs propres ressources; mais l'œil pénétrant de Pitt découvrit dans le nouveau système une manœuvre politique et une arme de guerre. Il comprit qu'en surexcitant la fécondité du sol, il en tirerait assez de trésors pour payer les frais de la lutte, et qu'ainsi la richesse territoriale de l'aristocratie deviendrait le gage de la puissance nationale. Voilà donc le ministre à l'œuvre avec l'ardeur fiévreuse de son génie. La terre est une mauvaise débitrice; elle paie difficilement et à très long terme le loyer de l'argent qu'on lui confie : Pitt met au service de la terre toutes les ressources du crédit. Il restreint à un rayon de douze lieues autour de Londres le privilége exclusif qu'avait la banque d'Angleterre d'émettre des billets exempts du droit de timbre; il transfère ce même avantage aux établissemens privés des provinces. En peu de temps surgissent environ 700 banques appropriées aux divers besoins de la spéculation, surtout à ceux de l'industrie agricole. Les propriétaires, qui se concertent pour l'émission des papiers de crédit, s'adjugent ainsi, à raison de 3 pour 100, tout l'argent dont ils ont besoin. La plaie ordinaire du cultivateur, l'insuffisance du capital, n'est pas plus un obstacle pour celui qui exploite que pour celui qui possède.

Cette circulation artificielle pourrait être un danger, si l'on ne se hâtait de transformer des valeurs fictives en richesses réelles. Les pro-

priétaires se font une loi de résider sur leurs terres la plus grande partie de l'année. Des agronomes, des ingénieurs, attirés dans les campagnes par des avantages solides, étudient la composition du sol pour en corriger les défauts. Par leurs soins, on creuse des canaux qui facilitent le transport et le mélange des terres. Le cours des eaux est réglé soit pour le desséchement, soit pour les irrigations. On construit aussi des conduits souterrains qui, pratiqués de manière à recevoir et à conserver les eaux, égouttent les sillons pendant les pluies d'hiver et diminuent l'évaporation trop rapide des étés. Les champs sont encadrés par de verdoyantes clôtures, et il en résulte une fraîcheur favorable à la végétation. En un mot, la superficie des bonnes terres, qui font exception dans tous les pays, semble s'élargir à vue d'œil. On honore, on encourage la profession d'agronome. Pour chaque domaine à affermer, il se présente dix hommes dont l'aptitude est éprouvée; le seigneur se décide pour celui qui apporte le plus de capitaux, ou pour celui qui a le plus de crédit, car l'entrepreneur de culture, estimé à l'égal de tout autre industriel, peut obtenir la faveur d'un compte courant à la banque voisine. On sait qu'un demi-siècle n'est pas de trop pour fonder une bonne ferme : on prolonge donc le terme des baux, afin que les locataires ne reculent devant aucune amélioration. La clause suprême qu'on leur impose est de meubler richement la ferme en bétail, et ils n'ont garde de se soustraire à une obligation qui repose sur une vérité élémentaire et qui est la garantie de leur propre fortune.

Les résultats de ce mouvement se manifestèrent avec une promptitude qui leur donna un prestige magique. On a compté que, de 1719 à 1835, on a rendu 3996 lois de défrichement ou *bills de clôture;* les neuf dixièmes de ce nombre appartiennent au ministère de Pitt. La petite et la moyenne culture se trouvèrent déroutées et comme honteuses de leur impuissante routine; elles laissèrent le champ libre à la nouvelle industrie agricole. La concurrence pour l'achat des terres, engloutissant les humbles héritages, reforma une féodalité plus compacte que celle des anciens temps. Avec une population plus que doublée, le nombre des propriétés rurales est moindre qu'il y a deux siècles (1). A la place des cultivateurs libres, race honnête et solide, on ne rencontra plus dans les champs que des prolétaires ruraux. Les moralistes déplorèrent ce résultat : en sa qualité d'archéologue et de romancier, Walter Scott fit entendre de poétiques regrets. L'économie politique, en Angleterre surtout, n'a que des chiffres à la place du cœur. Les hommes positifs se plaisent à constater que l'agriculture anglaise est

(1) Suivant M. Moreau de Jonnès, le nombre des propriétés territoriales dans l'Angleterre proprement dite est aujourd'hui de 32,000, en y comprenant environ 12,000 propriétés de main-morte, attribuées à des communautés civiles et religieuses. On compte moins de 8,000 propriétaires fonciers en Écosse.

parvenue à fournir à chaque habitant une ration de viande trois fois plus forte que celle des Français, et qu'elle a pu répandre dans ses champs trois fois plus de fumier.

Reproduire chez nous les réformes accomplies en Angleterre, substituer la culture rationnelle et la grande industrie agricole à cette exploitation nécessiteuse et routinière qui stérilise une grande partie du territoire français, tel est le rêve doré de ceux qu'on appelle dans nos campagnes des agriculteurs de salon. En effet, les dissemblances entre les deux pays sont tellement à notre désavantage, qu'il est difficile de les constater sans une sorte de découragement. Chez nous, la nature du sol, le régime de la propriété, les lois civiles, le crédit, les mœurs, opposent aux améliorations des obstacles qui, sans être absolument insurmontables, ne peuvent être aplanis que par une main bien habile et bien puissante. On en va juger.

II. — LES FAITS.

La France est un pays favorisé sans doute; mais son privilége résulte plutôt de sa position géographique, de la douceur de son climat, et, pour ainsi dire, du modelé de son territoire, que de la fertilité inhérente au sol cultivable. Les géologues répartissent ainsi les 52,768,610 hectares qui composent le domaine rural.

Sol de riche terreau.	7,276,368	hect.
Sol de craie, ou calcaire.	9,788,197	
Sol de gravier.	3,417,893	
Sol pierreux.	6,621,348	
Sol sablonneux.	5,912,377	
Sol argileux.	2,232,885	
Sol limoneux ou marécageux.	284,454	
Espaces de différentes sortes.	7,290,250	
Pays de bruyères, landes, terres vagues. . . .	5,676,088	
Aspérités montagneuses, impropres à la culture.	4,268,750	
	52,768,610	

Il résulte de cet aperçu que les terres d'une qualité parfaite ne composent pas même la septième partie de la superficie totale; mais beaucoup d'autres localités, dont la constitution géologique est corrigée artificiellement, sont utilisées de la manière la plus productive. Les agronomes, qui ne considèrent que le revenu, établissent une autre classification : ils établissent cinq classes de terres, suivant le degré de fécondité. Le département du Nord, dans presque toute son étendue, la Limagne d'Auvergne, la vallée de l'Isère, la plaine de Meaux, certaines portions de l'Alsace, égalent, à leur avis, les meilleures terres connues.

Ces territoires représentent une superficie égale à la valeur moyenne de.	4 départemens.
Les terres dans de bonnes conditions de fertilité (Normandie, Flandre, Picardie et cantons divers disséminés dans les autres régions) équivalent à.	23
Terres passables.	16
Terres de médiocre qualité.	25
Espaces inexploitables (territoires urbains, voies publiques, bâtimens, cours d'eau, terres complétement stériles). . .	18
	86

Ces catégories indiquent ce qui est présentement et non pas des conditions de culture absolues et invariables. Bien que certains fonds soient naturellement plus favorisés, ces différences essentielles peuvent être modifiées en bien ou en mal par le régime agricole, de même que le naturel des hommes est transformé par l'éducation ou le genre de vie. En thèse générale, la valeur d'un domaine est déterminée par la somme des avances qu'on a faites au sol en sucs nutritifs, en amendemens, en plantations, en moyens de transport, en manipulations de toutes sortes, et ce fait, qu'il ne devrait pas être permis d'ignorer, est le plus ferme démenti donné à la dangereuse théorie qui proscrit la rente de la terre comme un monopole gratuit.

Le trait caractéristique de l'agriculture française est la division infinie de la propriété. Les révolutionnaires de 1789 avaient compris qu'un nouvel ordre social ne peut être établi que sur des intérêts nouveaux. La vente des biens nationaux émietta entre les mains de 1,222,000 personnes 30,000 grands domaines provenant du clergé, de la noblesse, des fonds domaniaux ou communaux. La loi de succession acheva de décomposer les anciens patrimoines. A la chute de l'empire, pour 40,000 cotes foncières au-dessus de 500 francs, on en comptait 8,025,000 représentant en moyenne un immeuble de 1,200 à 1,500 francs en capital. Pendant les dix années qui suivent, la spéculation, habile à exploiter l'esprit de parti, préconise comme une œuvre patriotique la pulvérisation des derniers fonds de terre. Chaque fois qu'une grande propriété est mise en vente, des compagnies se forment pour l'acheter et la revendre par petits lots avec d'énormes bénéfices. On surexcite ainsi l'instinct d'accaparement, d'autant plus énergique chez les gens de la campagne qu'ils sont plus grossiers. Si pauvre que soit une succession, le partage est effectué, non par des compensations en argent, mais par l'égalisation matérielle des lots. « Chacun s'obstine, est-il dit dans une enquête officielle, à vouloir une portion dans chaque espèce de biens, dans chaque champ, dans chaque pré, dans chaque vigne, même dans la grange et la maison d'habitation. »

Cette manie est le fléau de l'agriculture française. Elle a produit ce

Défalcation faite des surfaces forestières et des terrains qu'il est absolument impossible d'utiliser, il reste à peu près 43 millions d'hectares plus ou moins propres à la culture, savoir :

1° Terres utilisées directement par les soins et le labeur des propriétaires :		
800,000 propriétaires dans l'aisance, exploitant leur domaine d'une contenance moyenne de 13 hectares.	10,400,000	hectares. 20,000,000
3,000,000 de familles pauvres cultivant un lot d'un peu plus de 3 hectares.	9,600,000	
2° Terres exploitées au profit des propriétaires :		
Par l'intermédiaire d'un entrepreneur de culture qui sous-loue à ses risques et périls, et à diverses conditions;	3,000,000	23,000,000
Par des fermiers, en vertu de baux spéciaux, sans la faculté de sous-louer.	5,000,000	
Par des métayers ou colons à moitié fruit.	15,000,000	
		43,000,000

Il devient facile d'évaluer, d'après ces données, la somme distribuée par l'industrie agricole à titre de profits et de salaires, en comprenant dans le prix total celui de la nourriture que l'ouvrier rural reçoit ordinairement sur place, et qui compose alors la plus forte partie de sa rémunération.

Les 800,000 propriétaires exerçant sur leurs domaines le métier d'entrepreneur de culture peuvent réaliser à ce titre, en évaluant la nourriture de toute leur famille, un profit de 2,400 francs chacun, soit.	1,920,000,000 fr.
Les 3 millions de très petits propriétaires gagnent, en alimens grossiers qu'ils absorbent, à raison de 400 francs (1) par famille.	1,200,000,000
La plupart des individus de cette seconde catégorie sont obligés de travailler pour autrui, et font nombre dans les trois classes qui suivent :	
600,000 familles de fermiers (2), gagnant, nourriture comprise, 2,400 francs.	1,440,000,000
1,500,000 métayers, exploitant en moyenne 10 hectares et gagnant en nourriture 500 francs, en argent 300 fr., soit.	1,200,000,000
TOTAL.	5,760,000,000 fr.

(1) Ce produit s'additionne avec la petite rente qu'on a attribuée, pour être exact, au paysan possesseur de 2 ou 3 hectares. On suppose donc que ce paysan, à la fois propriétaire, ouvrier et consommateur, réalise 100 fr. pour sa rente, et 400 fr. pour prix de son travail; total pour la famille, 500 francs.

(2) Notre estimation est un peu supérieure, en ce qui concerne les fermiers, à celle que le gouvernement vient de produire dans l'exposé des motifs du projet d'impôt sur le revenu mobilier. Nous ne savons pas si, dans le travail officiel, on tient compte, comme nous l'avons fait, de la nourriture. Nous maintenons notre calcul, jusqu'à ce que le ministre ait produit les bases du sien. . . . . .

REPORT.	5,760,000,000 fr.
400,000 familles pauvres, employées à la journée et réalisant 450 francs.	180,000,000
Estimation totale des profits et des salaires, tant en denrées qu'en espèces (1).	5,940,000,000 fr.

Il résulte de ces chiffres que l'agriculture française distribue, pour la rémunération des travailleurs qu'elle emploie, une somme trois fois plus forte que la rente du propriétaire inactif. En Angleterre et en Écosse, l'industrie agricole a une tendance opposée. Le capital, qui y joue un rôle considérable, y prélève, en produit net, une redevance que j'ai lieu de croire égale à la totalité des salaires. Avec des cultures moitié moindres en superficie que celles de la France, le contingent des 600,000 domaines britanniques, dépassant 2 milliards de francs, est égal au revenu des propriétés françaises, qui sont huit fois plus nombreuses. Les rôles de l'*income-taxe* n'attribuent aux fermiers qu'un revenu de 360 millions; mais il me paraît impossible que ce chiffre exprime autre chose qu'un bénéfice net, déduction faite de la solde du fermier comme directeur, et des alimens qu'il prélève pour les besoins de sa famille. Quant à la classe mercenaire condamnée au rude travail des champs, on s'applique à remplacer son labeur, autant que possible, par le choix des assolemens, par l'emploi des forces mécaniques et des animaux. Abaissée à la proportion de 22 pour 100 sur la population totale, c'est-à-dire réduite à 1 million de familles, il est douteux qu'elle obtienne en salaires plus de 600 millions de francs. Il importe que ces différences soient remarquées au moment où l'on parle d'introduire chez nous l'impôt sur le revenu.

Le contraste que présente l'industrie agricole en Angleterre et en France a soulevé mille fois, et toujours en pure perte, le problème de la grande et de la petite culture. C'est une prétention ridicule que celle de régir par un principe absolu des faits qui, dans la pratique, sont diversifiés par d'innombrables accidens. Aux yeux de l'agronome, tous les systèmes sont égaux, à égalité relative de bénéfice et de produits. Les habitans du pays de Waës et quelques riverains du Rhône, la Flandre et l'Alsace prouvent qu'on peut faire, sur un petit espace, de la culture très grande, parce qu'elle est très riche : on fait aussi de la culture petite et misérable sur un vaste terrain, et c'est ce qui arrive trop souvent dans le midi de la France. La prospérité agricole ne tient donc pas d'une manière inévitable aux dimensions des héritages.

Les 23,000 familles que l'on peut considérer comme riches détien-

(1) Les transports et charrois sont compris dans le total des salaires agricoles, et ils y figurent pour une part considérable.

nent, avons-nous dit, 6 millions d'hectares, la huitième partie du sol cultivable. A part d'honorables exceptions, les grandes propriétés ne sont pas mises en valeur par ceux qui les possèdent. La gestion d'un vaste domaine exige, avec des connaissances spéciales, une surveillance très laborieuse. Pour faire le métier d'agriculteur, il faut une vocation rarement alliée au privilége de la richesse. Les propriétaires qui exploitent par eux-mêmes n'ont donc ordinairement que des fonds de médiocre étendue. Cette classe comprend beaucoup d'aubergistes, de maîtres de poste, d'éleveurs, de meuniers, de fabricans d'huile ou de sucre et autres industriels qui ont des moyens particuliers de crédit, et qui ne craignent pas de faire des avances au sol. Leurs professions leur procurent des ressources pour l'engrais : aussi a-t-on remarqué que les terres de cette catégorie sont celles dont la culture laisse le moins à désirer.

L'aristocratie anglaise a su créer une race de fermiers que l'opinion place fort honorablement entre la seigneurie et l'industrie bourgeoise. Également rompus à la pratique agricole et aux manœuvres du crédit, le capital ne leur fait pas plus défaut que la science : leur jouissance étant moins un bail aléatoire qu'une sorte d'usufruit héréditaire, ils se passionnent autant pour l'amélioration des fonds que le rentier féodal. Le *gentleman farmer* est un type qui serait dépaysé en France. L'existence de nos fermiers n'est ni assez large ni assez bien assise pour exciter une vive émulation parmi les jeunes gens d'un mérite distingué. L'instabilité de la propriété n'admet que des relations cauteleuses entre les détenteurs du sol et ceux qui le font valoir, et il en résulte une divergence d'intérêts qui fait perdre aux uns en moralité et en considération, autant que les autres perdent en argent.

Les baux à rentes fixes, procédant par périodes de trois années, datent, dans leurs formules et leurs tendances, de cette époque où l'assolement triennal était généralement pratiqué. Le plus souvent, des propriétaires sans prévoyance agricole laissent procuration entre les mains des notaires campagnards : ceux-ci se font un mérite de conserver dans la rédaction des baux ces clauses traditionnelles qui, conçues à une époque où l'immobilité semblait une vertu, ont pour effet d'entraver toute amélioration. La moindre innovation dans l'ordre des cultures y est formellement interdite comme attentatoire aux droits réservés du propriétaire. Les baux sont d'ailleurs trop courts : il est rare qu'ils dépassent le terme de neuf années. Or, comme il est démontré qu'une période de huit ans au moins est nécessaire pour assujétir un grand corps de ferme à un bon assolement, et que les améliorations ne sont bien profitables qu'après la seconde rotation, il est clair que le fermier ne se lancera pas dans des avances à long terme. Le propriétaire, qui n'est souvent qu'un citadin engagé dans des opé-

rations commerciales, prévoit la nécessité de revendre pour réaliser des capitaux, et il stipule qu'en cas de transmission, le bail sera résilié de droit, si l'acquéreur l'exige. Dans ce cas, il y aurait folie de la part du fermier à spéculer sur l'amélioration d'un fonds qui peut lui échapper à toute heure; il se tient au contraire en mesure de réaliser immédiatement, au risque d'épuiser la terre. Malgré ces inconvéniens, le système des baux personnels et à rentes fixes est encore ce qui réussit le mieux chez nous, après l'exploitation directe du moyen propriétaire: les régions du nord et de l'est où ce mode domine sont incomparablement le mieux cultivées et les plus fécondes.

L'exploitation en régie par des spéculateurs qui se réservent le droit de sous-louer est usitée pour quelques grands domaines dans le centre et le midi. Ce genre de contrat, qui a désolé la malheureuse Irlande, n'a pas en France des effets aussi évidemment désastreux; toutefois, un grave abus est que le fermier-général et les sous-traitans ont bien plus d'intérêt à épuiser la terre qu'à l'enrichir, parce que cette amélioration, amenant une surenchère, tournerait plutôt au profit du maître qu'au leur.

Le tiers de la France cultivable, 15 millions d'hectares dans le midi, l'ouest et le centre, sont soumis au métayage. Ce triste régime n'est pas, comme on affecte de le dire, une épreuve de l'association; c'est, au contraire, la lutte sournoise de deux intérêts qui s'accouplent par nécessité. Si le métayer français n'est plus attaché à la glèbe par la force de la loi, comme le colon de la décadence romaine, il y est asservi par la fatalité du fait. Dans les pays de métayage, la liberté de l'ouvrier est sans issue, et la propriété n'est qu'une possession imparfaite. A défaut d'ateliers industriels ou de travail de culture en dehors des métairies où le colon n'emploie que sa famille, il est aussi difficile au métayer congédié de trouver une condition meilleure qu'au maître de se débarrasser d'un mauvais associé.

Dans la culture à moitié fruits, le partage en nature des grandes récoltes, c'est-à-dire des grains, des foins et du vin, est un contrat qui fausse la pondération loyale des valeurs; il repose sur cette hypothèse que le capital et le travail sont deux agens toujours égaux en puissance. Or, pour ne pas faire pencher la balance au profit de son associé, le capitaliste est économe de ses avances, le laboureur l'est de ses peines. Le propriétaire, ne pouvant prétendre qu'à la moitié de certains fruits, a tendance à exagérer l'étendue qu'il serait convenable de consacrer à la production de ces fruits. Accorder le moins possible aux grandes cultures qui sont matière à partage, se réserver pour certains produits secondaires qu'on ne partage pas, telle est la politique instinctive du métayer. Trop rusé d'ailleurs pour ne pas comprendre qu'il serait congédié si le contingent du maître devenait trop faible, il élargit succes-

sivement la superficie ensemencée, de manière à obtenir sans travail et sans soins une quantité de grains à peu près égale. Si petit que soit le champ qu'il se réserve, il en tire plus de profit en y consacrant tous ses efforts et en y répandant la plus grande partie des fumiers qui auraient dû vivifier tout le domaine. On attribue à ces ruses coupables la ruine de la Sologne; l'infériorité agricole de nos provinces méridionales tient évidemment au métayage, quoique les mauvais effets de ce régime y soient atténués aujourd'hui par beaucoup de propriétaires instruits et vigilans.

Il y a enfin, pour le malheur de la France, une race de cultivateurs qui ont le fatal secret de produire sans posséder d'argent, de fabriquer des alimens sans en vendre aux autres et sans se suffire à eux-mêmes. Le capital est remplacé chez eux par un labeur qui les épuise; n'ayant rien à offrir au commerce, ils n'ont rien à lui demander. Obligés le plus souvent de travailler pour le compte d'autrui, soit comme métayers, soit comme journaliers, dans les fermes ou dans les ateliers des villes et des bourgs, ils subordonnent leurs propres cultures aux intérêts de ceux qui leur procurent un salaire. Ils ont pour attelage, et pas toujours, une vache maladive, nourrie sur le commun, peu ou point d'outils. Quand la charrue ne peut être remplacée par la bêche, ils font labourer à la journée par des étrangers, ou ils emploient des bêtes de louage, de sorte qu'à défaut de l'engrais qu'ils ne produisent point, leur champ reste d'une maigreur déplorable. Recommander à ces tristes cultivateurs les amendemens qui corrigent le sol, les rotations qui l'enrichissent, ce serait presque une ironie. Enfouir de l'argent dans la terre, quand les 10 francs à solder au percepteur, quand les dégâts à réparer après un orage, quand la blouse et les sabots à remplacer, la pièce de lard à acheter pour le pot-au-feu des grands jours, sont déjà de grosses affaires! Il s'agit bien d'améliorations! Le point essentiel, c'est de ne pas mourir de faim; pour cela, il faut s'assurer avant tout un sac de seigle et un tas de pommes de terre. Attribuer aux *propriétés* de cette nature une valeur productive de 150 francs par hectares, en alimens absorbés par ceux qui les récoltent, c'est peut-être exagérer les résultats. Un tel régime est bien près de la sauvagerie. Hélas! il est celui du tiers des Français, et il s'étend comme une lèpre rongeuse sur la cinquième partie du territoire national.

A part les inconvéniens particuliers à chacun des modes d'exploitation usités en France, il y a un vice qui est commun à tous, et qui les aggrave d'une manière irremédiable : c'est l'insuffisance du capital. Plus une industrie se perfectionne et plus son capital d'exploitation doit s'élever : l'agriculture n'échappe pas à cette loi. En Angleterre, on exige actuellement des fermiers deux fois plus d'argent disponible qu'il y a un demi-siècle. Le fonds de roulement doit être constitué au dé-

cuple de la rente payée au propriétaire : c'est une avance de 800 à 1,000 francs par hectare. En France, en calculant à raison d'une tête de gros bétail par hectare, et sans viser à un outillage compliqué et dispendieux, il faudrait environ 600 francs. C'est à peine si les meilleurs fermiers des premières terres en fournissent le quart. M. Lullin de Châteauvieux estime à 42 francs 50 centimes par hectare la somme moyenne de ce qu'avancent les fermiers et la foule des propriétaires nécessiteux. Quant aux métayers, il évalue à 11 francs par hectare leur réserve disponible. On assure, en un mot, qu'il y a 29 millions d'hectares auxquels les possesseurs ne peuvent faire d'autres avances que celle de leur travail. Il en résulte que la France est peut-être le pays de l'Europe où l'agriculteur travaille le plus pour produire le moins. « Le même travail qui fournit 3 sacs de blé dans le midi de la France, et 4 dans le nord, en procure 18 en Angleterre (1). »

Il est de règle, dans une agriculture avancée, de consacrer beaucoup plus d'espace à la nourriture des animaux qu'aux produits consommés par l'homme. Pour 4 millions d'hectares emblavés, la Grande-Bretagne en a 12 en prairies naturelles ou artificielles, en grains inférieurs ou en racines destinées aux étables : là est le secret de sa supériorité. Glissez légèrement sur les chiffres de la statistique française, et vous trouverez une relation assez satisfaisante pour l'œil : 11 millions d'hectares semés en céréales et 26 millions pour fourrages; mais qu'on en vienne aux faits, que trouve-t-on?

Grains destinés aux animaux (orge, avoine). .	4,188,523 hectares.
Prairies naturelles.	4,198,198
Prairies artificielles.	1,576,547
Jachères utilisées comme pâturages. . . .	6,763,282
Communaux, landes, pâtis, bruyères. . . .	9,191,076
	25,917,626

A ce compte, près des deux tiers de la superficie se composeraient de terres dépouillées ou complétement incultes. La jachère nue où croissent naturellement quelques herbes, les landes communales écrasées par le parcours et infécondes, quoique souvent de bonne qualité, fournissent à peine en alimens la dixième partie du rapport des bons herbages, de sorte que les 26 millions d'hectares destinés aux animaux n'en représentent pas 12 en réalité.

La France possède 51 millions d'animaux domestiques, qui équiva-

(1) J'emprunte cette assertion à M. Rubichon, et je lui en laisse la responsabilité. M. Rubichon, qui a publié, en collaboration avec M. Mounier, une *Statistique agricole*, professe, à chaque page, la foi politique de Joseph de Maistre, dont il reproduit parfois l'accent passionné.

lent, pour la fabrication de l'engrais, à 14 ou 15 millions de bêtes bovines : c'est une tête de gros bétail pour 3 hectares, le tiers de la proportion recommandée par les agronomes; mais, parmi ces troupeaux, combien de bêtes étiques et chagrines, faute de nourriture et de soins intelligens! Il y faudrait compter par millions les vaches maigres de nos misérables chaumières, les chevaux ruinés de nos métayers et les porcs qui se nourrissent au hasard. Le dépérissement de la race ovine est surtout un fait déplorable. Les existences constatées donnent pour la France le chiffre de 32 millions, et pour l'Angleterre celui de 45 millions au moins. Les différences numériques sont moins humiliantes pour nous que celles qui résultent du poids, de la qualité comme aliment, du produit de la tonte et de l'engrais. Des agronomes qui ont évalué ces circonstances déclarent que la richesse ovine de l'Angleterre est, relativement à la nôtre, dans le rapport de 12 à 1. Il y a sans doute encore chez nous de ces beaux troupeaux qui semblent l'enseigne d'un domaine bien tenu; mais aussi combien de ces bêtes dégradées qui trahissent la détresse du propriétaire! Absence de cultures fourragères dans des métairies morcelées, défaut de nourriture, nullité absolue de soins, mélange de toutes races, confusion de quelques béliers informes avec des brebis défectueuses, lâchées dans des landes arides sous la garde d'un enfant idiot, voilà le régime pastoral de plusieurs provinces du midi. Aussi le commerce français, qui devrait avoir de la laine à revendre, est-il forcé d'en acheter chaque année pour 50 à 60 millions.

Combien de souffrances s'expliquent, combien de plaintes se légitiment, combien de dangers se révèlent, quand on examine la constitution agricole de notre pays! La moitié de notre population rurale en est encore à la première phase agronomique; c'est l'homme des champs livré à son instinct, accroupi sur son coin de terre, subordonnant ses travaux à la nécessité de se nourrir lui-même, ne songeant au commerce que pour utiliser son superflu. L'industrie agricole proprement dite, la fabrication des alimens pour la vente, la spéculation sur les besoins d'autrui ne peut être exercée rationnellement chez nous que par les deux catégories d'agriculteurs les moins nombreuses : les propriétaires faisant valoir avec des ressources suffisantes, et les bons fermiers, munis de baux assez longs pour qu'ils aient profit aux améliorations. Malheureusement, ces deux classes n'exercent leur industrie que sur un tiers, deux cinquièmes au plus, du sol cultivable; elles ne fournissent pas une quantité de subsistance proportionnée aux besoins d'un grand peuple. La France ne mange pas assez; la fièvre de la faim est un mal qui prédispose aux révolutions. S'étourdir systématiquement sur ce sujet serait d'une mauvaise politique. Quand un mal n'est pas irrémédiable, il y a plus de danger à le cacher qu'à le découvrir.

Ne craignons donc pas de mettre au jour ce que les documens officiels nous apprennent sur l'état général des consommations.

La *Statistique agricole* préparée par M. Moreau de Jonnès, et publiée en 1840 sous la responsabilité du ministre spécial, est la base principale des calculs sur les ressources alimentaires créées par notre agriculture. L'auteur de la *Statistique agricole* ayant mis à jour des vérités fort tristes, des doutes ont été élevés sur l'exactitude de ce document par ces personnes qui croient que, pour conserver l'ordre social, il suffit de masquer les côtés faibles de la société. L'erreur s'est glissée probablement dans l'immensité des détails, et d'ailleurs une précision rigoureuse n'est pas exigible dans un tableau qui ne représente que les résultats d'une année moyenne, prise pour type. Néanmoins, je tiens comme suffisamment probables les données générales. « Une garantie inattendue d'exactitude, a dit le ministre dans son préambule, c'est que les chiffres de la consommation sont en rapport avec ceux de la production, quoiqu'ils aient, les uns et les autres, une origine différente, et qu'ils résultent d'immenses calculs, faits séparément, sans aucune prévision de leurs résultats. » Une autre preuve est fournie par le rapport des engrais aux céréales. Divers calculs agronomiques, qui trouveront leur place plus loin, établiront entre les faits de l'enquête une concordance qui ne peut pas être l'effet du hasard.

Si l'accroissement des moyens de subsistance a suivi depuis un demi-siècle le progrès de la population, c'est par des sacrifices qui épuisent le domaine national et compromettent l'avenir. Le perfectionnement le plus réel est celui de la mouture, qui a augmenté d'environ 3 à 4 pour 100 le rendement des farines. Dans l'ordre agronomique, on a atteint le but par une voie détournée et dangereuse, précisément opposée à celle que traçait la prudence. Le moyen normal eût été de multiplier les pâturages pour créer plus d'engrais, et de reboiser les terres arides pour discipliner les eaux. De cette manière, l'augmentation des produits eût été le résultat de l'enrichissement du sol. C'est au contraire à force d'appauvrir le sol qu'on a conservé l'équilibre entre les subsistances et la population. On a élargi successivement la surface destinée aux céréales. Les récoltes supplémentaires, obtenues à force de déboisemens, de desséchemens, de défrichemens, sont achetées par un surcroît de main-d'œuvre qui absorbe une partie des forces nationales. L'insuffisance des alimens de choix en élève le prix à un taux que les pauvres ne peuvent plus atteindre. L'usage de la viande tend à devenir un privilége. On laisse affaiblir la population laborieuse des campagnes en l'accoutumant à une nourriture grossière qui, dans une agriculture florissante, ne devrait servir qu'à l'engraissement du bétail. Qu'on y prenne garde! c'est ainsi que les races humaines s'altèrent et que les nations s'amoindrissent.

Deux faits qui semblent contradictoires sont également incontestables : le plus grand nombre des Français sont mieux nourris aujourd'hui que ne le furent leurs ancêtres; il n'est pas moins évident que la France, prise dans son ensemble, n'est pas nourrie convenablement. Il n'y a qu'une manière d'expliquer cette anomalie, c'est d'admettre qu'une minorité sacrifiée n'a pas même le nécessaire. La récolte du froment, évaluée à 76 millions d'hectolitres, et réduite à 64 millions après le prélèvement des semences, donne en moyenne à chaque Français 180 litres par an. Or, la consommation normale est de 316 litres. A ce compte, la population des villes, où l'on ne mange guère que du pain blanc, prélèverait 28 millions d'hectolitres. Resteraient donc, pour les habitans des campagnes, 36 millions d'hectolitres, soit 137 litres par tête au lieu de 316. Le déficit est nécessairement comblé par le seigle (28 millions d'hectolitres), que les éleveurs n'osent pas donner aux animaux; par le sarrasin (8 millions d'hectolitres), dont l'action sur le cerveau est suspecte; par le maïs (8 millions d'hectolitres); par les châtaignes (3 millions et demi d'hectolitres), et surtout, par la pomme de terre (86 millions d'hectolitres (1)), trois fois moins nutritive que le pain, quatre à cinq fois moins que la viande. Même lorsqu'ils sont sains, ces alimens inférieurs sont doublement perfides. Moins ils sont substantiels, plus fort est le volume que l'estomac doit recevoir pour y puiser les principes réparateurs dont il a besoin. De là un travail digestif qui, réagissant sur le consommateur selon son tempérament, l'appesantit, le déjette ou l'étiole. Voilà pour le physique. Quant aux résultats industriels, l'usage des alimens dépréciés, facilitant l'abaissement des salaires, provoque les ouvriers à l'inertie ou les maîtres à une coupable cupidité. La triste expérience en a été faite en Irlande.

La *Statistique* du gouvernement, prenant pour type l'année 1840, a évalué la consommation totale de la viande à 674 millions de kilogrammes; c'est une ration annuelle de 19 à 20 kilogrammes par tête. Si l'on décompose cette moyenne, on trouve encore que la part des campagnes est réduite outre mesure par le prélèvement des grandes villes. Les chefs-lieux de départemens, qui ne renferment pas plus de 3 millions d'habitans, reçoivent les viandes de choix, le tiers au moins des bœufs abattus, le quart des moutons, le cinquième des veaux. Au paysan restent les bêtes maigres de toutes les espèces, et particulièrement la vache et le porc. La multiplication exagérée du porc est un symptôme dont s'afflige l'agriculteur. Cet animal, offrant l'avantage d'être élevé sans frais et sans soins, mais donnant relativement peu d'engrais, convient à une culture pauvre en herbages. Il n'est pas sur-

(1) Dans les chiffres donnés ici, pour les farineux de qualité inférieure, la consommation des animaux est comprise.

prenant qu'il fournisse déjà 290 millions de kilogr., ou 43 pour 100 dans le total des viandes consommées.

De ce que la balance penche en faveur des villes dans le partage des produits, faut-il conclure qu'il y a progrès, au moins dans les grands centres de population? Prenons Paris pour exemple. Des statisticiens consciencieux, comme M. Benoiston de Châteauneuf et M. Millot, M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce en 1841, et M. Boulay de la Meurthe, au nom du conseil municipal, ont soutenu que l'alimentation des Parisiens était moins substantielle aujourd'hui que sous l'ancien régime. D'un autre côté, M. Tourret, aujourd'hui ministre du commerce, a combattu par des calculs très séduisans les tristes conclusions de la statistique. « Supposez, a-t-il dit, qu'à une des époques prises pour point de comparaison, il y eût 500,000 riches consommant chacun 100 kilog. de viande, et 100,000 pauvres réduits à se contenter de 10 kilogrammes, et à une époque postérieure 600,000 riches achetant encore 100 kilogrammes, et 400,000 pauvres mangeant trois fois plus que par le passé : la consommation moyenne, dans le premier cas, sera de 85 kilogrammes, et, pour la seconde période, bien évidemment en progrès sur la première, la moyenne s'abaissera à 72. » L'argument est plus ingénieux que solide; il tombe devant le simple exposé des faits.

Lorsque de La Mare écrivait son *Traité de la Police*, il avait sous les yeux les anciens registres du Châtelet, constatant que, dès le XVe siècle, des marchés pour le bétail étaient tenus à Paris le mercredi et le samedi de chaque semaine, et qu'ordinairement « il s'y trouvait jusqu'à 2 à 3,000 moutons, et 1,000 à 1,200 bœufs. » Sans attacher trop d'importance à cette vague indication, elle permet de croire que l'usage de la viande dominait dans le régime alimentaire, et que les Parisiens l'obtenaient à très bas prix. Les documens n'acquièrent de la précision qu'à partir du règne de Louis XIII.

DÉNOMBREMENT DU BÉTAIL INTRODUIT A PARIS A DIVERSES ÉPOQUES.

	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Porcs.
Année 1634 (ministère de Richelieu). . . .	50,000	27,000	70,000	416,000	»
Bail de 1697 à 1702 (moyenne de six ans), population évaluée à 720,000 ames. . . .	52,359	7,386	116,916	382,061	29,606
Bail de 1726 à 1731 (moyenne de six ans), population évaluée à 550,000 ames. . . .	60,537	14,579	122,002	387,290	26,969
Année 1785. Environ 620,000 ames. . . .	73,849	11,930	94,727	332,628	38,297
— 1812. 624,000 habitans.	72,268	6,929	76,154	347,568	»
— 1825. Environ 740,000 habit. (Fêtes et affluence à Paris). . . .	82,948	12,762	79,482	440,663	»
— 1844. 960,000 habitans.	76,565	16,450	78,744	439,950	87,787
— 1846. 1 million d'habitans. (Grand mouvement commercial. — Chemins de fer.).	80,256	21,980	84,444	487,644	93,502

On a cru affaiblir ces chiffres en disant que le poids des animaux n'est pas le même à toutes les époques. Les registres d'octroi signalent, en effet, quelques différences (1) : j'en ai tenu compte en comparant, à soixante ans de distance, les années 1785 et 1844; je trouve qu'à la première époque, le poids total des viandes introduites fournit 43,223,152 kilogrammes pour 620,000 habitans, et que, pour l'époque récente, 54,069,488 kilogrammes ont dû suffire à une population de 960,000 ames : le désavantage est pour nous, dans le rapport de 57 à 70, environ 20 pour 100.

La rareté et le haut prix du bétail ont eu pour effet d'introduire dans le commerce des marchandises inférieures. M. Boulay de la Meurthe a constaté dans son rapport que les viandes ont perdu en qualité autant qu'en abondance. Les viandes à la main, provenant des bêtes dégradées, abattues dans les campagnes, pour être vendues dans les halles de Paris à des prix plus bas que ceux de la boucherie, sont entrées dans la consommation, en 1846, pour 3,804,381 kilogrammes. Avant l'établissement des abattoirs, lorsque les animaux étaient conduits vivans jusqu'à chaque boucherie, et tués, pour ainsi dire, sous les yeux du public, les bouchers avaient intérêt à n'acheter que des bêtes de choix. A cette époque, on n'introduisait à Paris que 6,000 vaches au plus; on en a amené en dernier lieu 21,960. L'inconvénient ne serait pas grand si l'on ne débitait que des vaches parfaitement saines. Par malheur, ces bêtes sortent, en général, des laiteries de la banlieue : soumises à un régime sédentaire et à une nourriture surexcitante, elles y sont prédisposées à diverses maladies, et notamment à la phthisie. On estime qu'un cinquième des vaches engraissées pour la boucherie, lorsqu'elles ont cessé de fournir du lait, sont viciées, et qu'elles inoculent dans la population un principe fiévreux et débilitant. Les classes nécessiteuses trompent le besoin qu'elles ont d'une nourriture animalisée, en se jetant sur des alimens de haut goût. La chair du porc, dont la vente était restreinte autrefois par une triple inspection des agens de police, figure aujourd'hui dans le tableau des entrées pour 8 à 9 millions de kilogrammes : la charcuterie, au lieu de fournir, comme en 1785, un treizième dans la consommation, en forme actuellement la sixième partie. Un autre symptôme à constater est le développement prodigieux qu'a pris depuis trente ans le commerce des issues et des abats. Les parties de l'animal qui ne paraissent pas ordinairement sur les tables bien servies, le cœur, le foie, les in-

(1) Au siècle dernier, le poids moyen du bœuf était de 350 kilogrammes; la moyenne est d'environ 320 kilogrammes aujourd'hui. Le mouton, évalué jadis à 25 kilogrammes, ne pèse plus que 22. Au contraire, on ne comptait pour une vache que 180 kilogrammes, et pour un veau que 36 kilogrammes. Les chiffres correspondans sont aujourd'hui 225 et 62 kilogrammes.

testins, les pieds, la tête, produisaient, d'après les états de 1812, un débit de 63,536 kilogrammes; on a constaté, en 1840, une vente de 4,227,100 kilogrammes, provenant des abattoirs intérieurs et des entrées aux barrières : c'est une consommation soixante-six fois plus forte.

Résumons, par un exemple frappant, tout ce qui vient d'être dit sur l'insuffisance du régime alimentaire des Français. Après les fatales journées de juin, la prudence autant que l'humanité commandait au gouvernement républicain de traiter les prisonniers de manière à éviter les causes d'irritation. On leur alloua une ration quotidienne qui est à peu près celle de nos soldats en garnison : 750 grammes de pain bis, avec 100 grammes de pain blanc et quelques légumes pour la soupe, 179 grammes de viande, et 33 centilitres de vin. Eh bien! ce que la France fait pour ses enfans égarés, elle ne le pourrait pas faire, à beaucoup près, pour tous ses enfans dévoués et paisibles. On estime que les 36 millions d'habitans de tout âge et de tout sexe équivalent, pour la consommation, à 24 millions d'adultes. A ce compte, pour que tout Français fût nourri à l'égal des insurgés de juin, il faudrait que la France eût à consommer 96 millions d'hectolitres, blé ou seigle, et elle n'en récolte que 90 millions, année commune; il faudrait qu'elle mît en vente, pour l'intérieur, 29 millions d'hectolitres de vin au lieu de 24; il faudrait enfin qu'elle eût à partager 1,560 millions de kilogrammes de viande, et elle n'en distribue que 674 millions!

On varie sur tous les tons du désespoir cette phrase qui date de Sully : Les bras manquent à l'agriculture; on s'épuise en projets pour faire refluer dans les fermes la population exubérante des ateliers. Combien d'erreurs dans ces plaintes, et, pour celui qui ne puise pas ses convictions dans le courant des idées banales, combien le découragement est légitime quand on découvre une telle inadvertance chez ceux qui régentent les sociétés! Au point de vue de l'intérêt national, les bras manquent si peu dans nos campagnes, que le vice capital de notre industrie agricole est l'excès de la main-d'œuvre, comparativement à la misère des produits obtenus. J'ai dit que, pour récolter beaucoup plus à égale étendue, l'Angleterre emploie deux fois moins d'ouvriers que la France (1); mais, quoique la population qui vit en France de la culture du sol y soit peut-être surabondante, il n'en est pas moins vrai que, très souvent, les chefs d'exploitation ont de la peine à réunir les ouvriers dont ils auraient besoin, et que beaucoup d'entreprises utiles sont entravées par des difficultés de main-d'œuvre. Faut-il donc s'en étonner? Ne ressort-il pas de tout ce qui précède que le travail des champs est placé dans des conditions déplorables?

(1) Je reconnaîtrai, pour être exact, que les cultures anglaises sont moins variées et exigent moins de détails.

On poursuit, depuis plusieurs années, la publication d'un livre qui deviendra le manuel de nos agriculteurs, s'ils tiennent compte d'une savante méthode et d'une rare érudition : c'est le *Cours d'Agriculture* de M. de Gasparin (1). Dans cette encyclopédie agronomique, on distingue un ample chapitre intitulé : *Des Forces motrices;* il est subdivisé en sections ainsi dénommées : « Travail du vent, — de l'eau courante, — de la vapeur, — *de l'homme*, — du cheval, mulet, bœuf, âne. » J'aime à m'éclairer sur cette force qu'on appelle l'homme. Après un anathème religieux lancé en passant contre l'esclavage des nègres, l'auteur, arrivant au travail libre, se demande dans quelles limites les agriculteurs doivent renfermer le salaire de l'ouvrier rural. « Si, dit-il, le prix que l'homme reçoit pour son travail n'était pas suffisant pour son entretien et celui de sa famille, il y aurait souffrance, dépérissement de forces, maladies, et enfin réduction du nombre des travailleurs; » mais, ajoute-t-il, « si ce prix excédait le taux nécessaire à l'entretien de la famille de l'ouvrier, celui-ci capitaliserait, et ne tarderait pas à devenir propriétaire : la grande propriété se dissoudrait par l'action combinée de la concurrence des acheteurs et de la rareté toujours plus grande des bras salariés. » Voilà donc le problème encore posé, au XIXe siècle, comme eût fait Varron ou Caton l'Ancien. Après bien des supputations, on arrive à ce point : nourriture de la famille, homme, femme et trois enfans, alimens divers évalués à la représentation de 4 kilogrammes 25 grammes de blé par jour, à 22 francs l'hectolitre, soit 478 fr. 39 cent. pour l'année. Les autres besoins sont appréciés en ces termes : « Ayant étudié un assez grand nombre de familles agricoles en France, nous avons trouvé que la moyenne de la dépense de leur logement était de 30 francs par an, que l'habillement coûtait 35 francs pour l'homme seul, et 100 francs pour le ménage complet; le combustible et l'éclairage, 10 francs; les outils, ustensiles et dépenses imprévues, absorbent la somme de 20 francs. » Le budget total d'une famille de cinq personnes est donc porté à 638 fr. 39 cent., soit, par tête, 127 fr. 68 centimes. A ce compte, le paysan mange du pain blanc moins souvent que de la pomme de terre ou de la châtaigne; il ne boit pas de vin, même dans le midi, si ce n'est pendant les grandes chaleurs ou les travaux exceptionnels. Le lard est la seule viande qu'il goûte de temps en temps, et, s'il lui arrive de mettre la poule au pot, c'est qu'il la juge indigne du marché.

Cette maigre pitance, y a-t-il du moins certitude de la gagner régulièrement? Le nombre des journées propres au travail des champs étant en moyenne de 241, pour réaliser la somme de 639 francs, il faudrait que le père, la mère et les trois enfans gagnassent 2 fr. 65 cent. par

(1) Librairie agricole, rue Jacob, 26. Le quatrième volume vient de paraître.

jour. Or, si la pauvre famille réalise cette somme, c'est en se disséminant, les uns dans les fermes, les autres dans les usines, subissant les alternatives de presse ou de chômage. Notre agriculture n'est pas assez riche, pas assez prévoyante, disons le mot, pas assez éclairée pour faire entrer dans la distribution des travaux la prévision des besoins des familles ouvrières. Chacun pour soi....; on ajoutait anciennement : et Dieu pour tous! On prend à l'année, à titre de domestiques, les auxiliaires indispensables; on appelle des aides au jour le jour pour les labours, les charrois, les semailles ou les récoltes; mais tout cela ne constitue pas pour l'ouvrier vivant de ses bras une occupation régulière, un métier auquel il puisse se dévouer. Le salariat, tel que nous le concevons dans la fiction économique de l'offre et de la demande, tel qu'il est usité dans l'industrie manufacturière, n'existe que par exception dans l'état actuel de notre industrie agricole.

Ainsi s'expliquent les deux fléaux de la culture française, la désertion de l'élite des campagnes vers les villes, et le morcellement du sol. Tout villageois un peu éveillé sait que la moindre profession exercée dans un centre populeux lui procurera un salaire plus fort et plus régulier, un régime moins grossier, des relations plus divertissantes que la vie rustique. Quant à ceux qui restent au village, ils se classent, ainsi que nous l'avons vu, en propriétaires mendians, en métayers nécessiteux, parce qu'un travail suivi leur manque: le salaire n'est qu'une aubaine passagère, un appoint dans l'existence; c'est la condition précaire du simple journalier, c'est le spectacle de sa misère qui développe jusqu'à la frénésie la passion de posséder. L'achat d'un lot de terre est pour le paysan une garantie contre le chômage; il faut qu'il devienne propriétaire, n'étant pas sûr de vivre comme ouvrier. On comprend, d'après cela, comment il se fait qu'avec une surabondance de bras occupés à remuer la terre, l'agriculture proprement dite manque de bras.

On connaît maintenant les vices de notre agriculture : morcellement désordonné du sol, manque d'argent, mauvaise distribution des forces, insécurité du propriétaire, pénurie de l'ouvrier. Le tableau est triste : je n'ai pas craint cependant de le dévoiler. La situation ne deviendra dangereuse que si l'on se refuse à l'éclaircir, si l'on se fait un système de l'immobilité et de l'inertie. Je rechercherai, dans la seconde partie de cette étude, comment les principes essentiels de l'industrie agricole pourraient être conciliés avec l'économie actuelle de la société française.

ANDRÉ COCHUT.

DES CASTES

DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE.

S'il est une opinion généralement admise, c'est celle qui veut que la nation égyptienne fût divisée en castes vouées exclusivement à des fonctions spéciales qui passaient des pères aux enfans par une transmission héréditaire. D'un côté la caste des prêtres, de l'autre la caste des guerriers, entièrement distinctes et séparées, et au-dessous de ces deux castes supérieures les différentes professions soumises aussi à l'hérédité, les enfans continuant nécessairement la condition de leurs pères, telle est l'idée qu'on se forme de l'organisation de la société dans l'ancienne Égypte.

Depuis l'antiquité, on voit cette opinion se reproduire de siècle en siècle. Quand Bossuet a dit : « La loi assignait à chacun son emploi, qui se perpétuait de père en fils; on ne pouvait ni en avoir deux ni changer de profession, » il n'a fait que reproduire une assertion mille fois répétée et qui l'est encore de nos jours. Elle a été exprimée avec énergie par Meiners, auteur d'un travail spécial sur les castes d'Égypte. « Les deux ordres (celui des prêtres et celui des guerriers) étaient tellement circonscrits, dit le savant professeur de Gœttingue, que les fils suivaient presque toujours les traces de leurs pères, et qu'ils avaient

coutume ou étaient contraints d'embrasser le même genre de vie que leurs ancêtres. » Dans le classique manuel d'archéologie d'Otfried Müller, on lit qu'en Égypte, « pour chaque fonction, il y avait des gens voués héréditairement à cette fonction. » Je pourrais citer un grand nombre de passages semblables. Rossellini seul, averti par les monumens, a soulevé quelques doutes; mais le peu de place que cette question pouvait occuper dans son grand ouvrage et des conclusions trop restreintes et trop vagues ne lui ont pas permis de porter, à un préjugé déjà ancien et invétéré, un coup décisif. C'est ce que je vais tâcher de faire aujourd'hui.

J'entreprends de démontrer que cette idée qu'on se fait depuis si long-temps de l'ancienne société égyptienne comme divisée en castes, dont chacune était vouée à des occupations spéciales, exclusives et héréditaires, n'est point exacte, que cette société n'a mérité sous ce rapport ni les louanges ni le blâme dont elle a été tour à tour l'objet. Je crois pouvoir établir avec certitude :

1° Qu'il n'y avait pas de castes dans l'ancienne Égypte, en prenant ce mot dans un sens rigoureux, le sens, par exemple, qu'il a dans l'Inde, bien que plusieurs savans, et entre autres Bohlen, aient affirmé le contraire;

2° Que plusieurs professions importantes, celles de prêtre, de militaire, de juge, et quelques autres, n'étaient pas constamment héréditaires;

3° Qu'il n'y avait qu'une distinction profonde entre les diverses parties de la société égyptienne, la distinction qui se montre partout entre les hommes livrés aux professions éminentes et les hommes qui exercent les métiers.

Contre des assertions répétées de siècle en siècle, je n'invoquerai qu'un témoignage, mais il me semble irrécusable : c'est le témoignage des monumens et des inscriptions.

A ceux qui ne croient pas que la clé véritable de la lecture des hiéroglyphes ait été trouvée par Champollion, je n'ai rien à dire. Dans leur opinion, je suis un rêveur; dans la mienne, ils ferment les yeux à la lumière du jour. La discussion n'est pas possible entre nous.

Ceux qui, sans se prononcer sur le degré de perfection auquel a été porté le déchiffrement des inscriptions hiéroglyphiques, sont d'accord sur le principe de ce déchiffrement, et je crois pouvoir dire qu'ils forment la très grande majorité des savans qui ont examiné la question, ceux-là seront en droit de me demander un compte sévère de l'application que j'aurai faite de la méthode de Champollion, et je ne décline point l'obligation où je suis de les satisfaire. En effet, toute l'économie de mon argumentation repose sur des textes hiéroglyphiques interprétés d'après les principes posés dans la *Grammaire égyp-*

tienne de Champollion. Je crois d'une conviction intime et profonde à la vérité de ces principes, éprouvés par moi sur des milliers d'inscriptions dans divers musées de l'Europe et sur les monumens de l'Égypte et de la Nubie, au milieu desquels j'ai passé plusieurs mois; mais je ne crois ni à l'infaillibilité ni à la science universelle de Champollion. J'estime que sa *Grammaire* peut être quelquefois rectifiée, plus souvent complétée, mais j'estime pareillement que, toutes les fois qu'on ne prouvera pas qu'il y a lieu à rectifier ou à compléter cet ouvrage de génie, il faudra provisoirement admettre la vérité des règles établies dans la *Grammaire* de Champollion par un si grand nombre d'exemples, sauf démonstration d'erreur. Telle me paraît être la conduite que commande l'état actuel de la science. Au-delà, il y a confiance aveugle; au-delà, il y a, selon moi, méconnaissance d'une découverte susceptible de perfectionnement, mais qui peut déjà être appliquée utilement aux recherches historiques. C'est une application de ce genre que je tente aujourd'hui.

Je dois préciser d'abord les limites dans lesquelles l'emploi de l'instrument dont je vais faire usage doit être restreint, selon moi, pour qu'il puisse inspirer une confiance légitime. Dans l'état actuel de la science, il est une portion des textes hiéroglyphiques qui ne peut se traduire encore avec certitude. Cette portion est de beaucoup la plus considérable; non que la méthode de Champollion soit ici en défaut, mais c'est que la syntaxe qui doit montrer le lien des phrases n'est pas encore assez bien connue pour qu'il soit toujours possible d'apercevoir leur enchaînement, et surtout parce que notre vocabulaire n'est pas assez riche pour nous permettre d'interpréter toujours soit le sens encore ignoré de certains caractères, soit la valeur de certains mots que nous lisons parfaitement, mais dont la signification ne se retrouve pas dans cette faible partie de la langue copte (dérivée, comme on sait, de l'ancienne langue égyptienne) que nous ont conservée quelques parties de traductions de livres saints et quelques légendes chrétiennes, les auteurs de ces fragmens n'ayant eu ni les moyens ni l'intention de nous faire parvenir tous les mots de la langue égyptienne, surtout ceux qui se rapportaient à des usages oubliés ou à un culte aboli.

Cependant, si l'on doit reconnaître avec sincérité que la lecture d'une portion considérable des textes égyptiens n'est pas encore possible, on peut affirmer avec assurance qu'il est une autre portion de ces textes dont l'intelligence est certaine. C'est à cette partie comparativement restreinte des textes hiéroglyphiques, c'est à elle seule que je m'adresserai. J'écarterai tout ce qui serait susceptible d'une interprétation douteuse; je ne m'appuierai que sur des traductions de formules très fréquentes, de phrases courtes et claires dont le sens ne saurait offrir aucune incertitude à tous les savans qui reconnaissent l'autorité des

principes de Champollion. Ceci posé, j'aborde la question de l'existence des castes dans l'ancienne Égypte.

Commençons par déterminer avec précision le sens du mot caste. Ce mot vient du portugais *casta*, qui veut dire *famille, lignée, lignage*. Au reste, *caste* n'est pas le seul terme employé pour désigner quelques particularités des sociétés de l'Orient qui dérive du portugais. *Mandarin et bayadère* veulent dire en cette langue l'un *magistrat*, l'autre *danseuse*. Ceux qui, en employant ces expressions, croiraient faire de la couleur locale, doivent renoncer à la satisfaction de se servir en français d'un mot chinois ou d'un mot indien. Tout ce qu'ils peuvent espérer, c'est de montrer que, s'ils ignorent les langues orientales, ils ne connaissent pas mieux les langues de l'Europe.

C'est en parlant de l'Inde que le mot *caste* est surtout employé aujourd'hui. On désigne par ce nom les quatre ordres de l'ancienne société indoue, tels que les présentent les institutions de Manou et les deux grandes épopées nationales, le *Ramayana* et le *Mahabarata*. Ces quatre ordres sont les *brachmanes*, les *kchatryas* (guerriers), les *vyasas* (marchands), les *soudras* (serviteurs).

Le mot caste s'applique aussi à une foule innombrable de subdivisions des castes principales. Chacune de ces subdivisions, dans l'Inde, est vouée à une industrie ou à une profession particulière. Chaque individu faisant partie d'une de ces castes doit rester pur de toute alliance, souvent même de tout contact avec les individus et s'interdire tous les métiers étrangers à sa caste. S'il manque à l'une ou l'autre de ces obligations, *il perd la caste*.

Ainsi trois conditions me paraissent essentielles à l'existence de la caste : s'abstenir de certaines professions qui lui sont étrangères et interdites, se préserver de toute alliance en dehors de la caste, continuer la profession qu'on a reçue de ses pères. Bien que ces conditions n'aient pas toujours été remplies rigoureusement en Orient, et ne l'aient presque jamais été en Occident, on s'est servi du mot caste pour désigner par une exagération un peu malveillante les classes aristocratiques et sacerdotales de nos sociétés modernes. La caste n'a pu exister réellement dans aucun état chrétien, car la caste constitue un fait social incompatible avec l'égalité des natures humaines proclamée par le christianisme. La noblesse et le clergé n'ont jamais formé de véritables castes dans le sens absolu du mot, mais on a appelé ainsi ces ordres parce qu'on trouvait chez eux les caractères dominans de la caste, savoir : des professions exclusives spéciales; chez les nobles, des professions héréditaires et un éloignement plus ou moins constant pour s'allier à ce qui était hors de leur classe.

Dans l'Inde, la distinction entre les castes semble se rattacher à une diversité de race; le mot sanscrit *varna*, par lequel sont désignées les

Dira-t-on, et on l'a dit, que les fonctions civiles, qu'on trouve unies à des fonctions sacerdotales, étaient le monopole des prêtres? Mais souvent, très souvent, le nom de ceux qui exercent ces fonctions civiles ne sont accompagnés d'aucune désignation sacerdotale. Ainsi les prêtres égyptiens pouvaient être investis de diverses charges judiciaires, mais ces charges n'étaient pas exclusivement leur apanage, des laïques pouvaient en être revêtus. Le droit de rendre la justice n'était donc pas l'attribut spécial du sacerdoce; on pouvait être juge, soit qu'on fût prêtre, soit qu'on ne le fût pas. Quoi de plus contraire à l'esprit exclusif des castes? Nous-mêmes nous n'allons pas jusque-là, et notre ordre sacerdotal se sépare aujourd'hui des autres citoyens par une incapacité de rendre la justice qui ne l'en séparait pas en Égypte. Si le sacerdoce s'y accommodait de l'état militaire, il en était ainsi des conditions civiles: le même homme était chef des archers et intendant de l'Égypte méridionale, préposé aux constructions royales et chef des soldats étrangers.

S'il y avait, comme l'ont dit Bossuet et Meiners, s'il y avait des professions exclusives auxquelles on était voué en naissant, sans pouvoir en embrasser d'autres, ce ne sont point celles dont il est fait mention dans les inscriptions funéraires, car toutes celles-là pouvaient être associées à d'autres professions : le cumul était un fait très fréquent dans l'ancienne Égypte.

Au lieu de cette démarcation qu'on s'imagine généralement avoir existé entre les classes, la confusion entre elles a été poussée si loin, qu'on trouve des personnages qui ont été à la fois revêtus de fonctions sacerdotales, militaires et civiles. Ce mélange se présente plusieurs fois dans les tombes célèbres de Beni-Hassan.

Ceci est une première brèche faite à l'opinion que je combats. Je vais en ouvrir une seconde en établissant qu'il y avait alliance entre les diverses classes. On voit, en étudiant les inscriptions funéraires, qu'un militaire a épousé la fille d'un prêtre et réciproquement. Je trouverai tout à l'heure l'occasion de citer un exemple remarquable de ce genre d'alliance. En attendant, je ferai observer qu'il ne pouvait en être autrement d'après ce qui précède. L'éloignement des castes pour les alliances qu'elles auraient formées avec des individus nés hors de leur sein repose sur la séparation des professions diverses. Des prêtres ne veulent point se mêler par le sang à des guerriers, des prêtres à des profanes, des guerriers à des familles qu'ils méprisent parce qu'elles sont vouées aux arts de la paix; mais là où les prêtres sont officiers et les officiers prêtres, comme il arrivait en Égypte, là où tous les deux exercent des professions civiles, il n'y a plus lieu à ce mépris et à cette antipathie qui font qu'on évite de s'unir. L'isolement des classes n'a plus de motif, quand les occupations de ces classes ne sont plus sépa-

rées, de même qu'un noble qui aurait fait le commerce n'aurait pu croire se mésallier en donnant sa fille à un commerçant.

Enfin, le dernier argument qui me reste à produire contre l'opinion que je combats, c'est la démonstration de la non-hérédité des professions chez les anciens Égyptiens.

Sans doute il existait, et les monumens le prouvent, des familles dans lesquelles plusieurs membres de la famille étaient consacrés par une religion spéciale à telle ou telle divinité. Il y avait alors hérédité de la dévotion et souvent du sacerdoce paternels; il y avait entre les frères communauté de dévotion et même de sacerdoce. Il faut reconnaître encore que l'on peut citer des exemples de la transmission héréditaire des fonctions militaires et civiles, et je pousserai la franchise jusqu'à en rapporter un qui est assez remarquable. Dans un des tombeaux qui entourent les pyramides, j'ai trouvé un intendant des bâtimens royaux sous Chéops, l'auteur de la grande pyramide, qui était fils d'un intendant des bâtimens royaux sous le même Pharaon; mais des faits de ce genre ne prouvent point que les fonctions fussent toujours héréditaires, car des faits semblables se présentent dans les sociétés les plus éloignées du régime des castes. Il y a dans toutes une tendance naturelle et souvent injuste à ce que les emplois des pères passent à leurs enfans, et, à défaut d'enfans, aux neveux et aux cousins. Cet abus existe dans notre siècle, qui lui a appliqué un nom, le népotisme. L'indiscrétion des hiéroglyphes nous a montré qu'il date du roi Chéops et qu'il est aussi ancien que les pyramides.

Que l'on ait hérité quelquefois de l'emploi de son père, et peut-être sans en être digne, ce n'est donc point un fait particulier à la société égyptienne; c'est un fait de tous les temps, duquel on ne peut rien conclure, tandis que de cet autre fait qui me reste à établir, savoir, que souvent les emplois n'étaient pas héréditaires, il ressort nécessairement que cette société n'était pas soumise au privilége des castes, principe dont l'essence est d'être absolu, et qui ne peut exister là où l'hérédité des professions n'est pas un usage invariable et constant.

Or, si nous en croyons les monumens, l'hérédité des professions n'était ni une coutume universelle ni une loi rigoureuse, comme le veut Meiners. Les fonctions religieuses, militaires, civiles, ne sont point nécessairement héréditaires. Un guerrier a pour fils un prêtre, un prêtre a pour fils un guerrier. Il n'est pas rare non plus qu'un fonctionnaire civil ait pour fils un fonctionnaire religieux ou militaire. Enfin, ce qui achève de ruiner l'hypothèse des professions exclusives auxquelles eussent été vouées les diverses familles, et par suite les diverses castes, c'est de trouver que dans la même famille les fils des mêmes parens sont les uns de condition sacerdotale, les autres de condition militaire, les autres de condition civile. Je pourrais citer de ce fait un grand

nombre d'exemples démonstratifs par leur unanimité; mais ces faits seraient fatigans par leur monotonie : j'aime mieux, en terminant, concentrer l'attention du lecteur sur un monument que renferme le musée de Naples, et qui, à lui seul, suffirait pour établir la thèse que je soutiens aujourd'hui.

Ce monument de granit a la forme d'un biseau tronqué; à sa face antérieure, il présente neuf figures en bas-relief; chacune porte une inscription hiéroglyphique. Ces neuf figures, comme l'indiquent les inscriptions, représentent, l'une, le mort en l'honneur duquel ce petit monument funèbre a été élevé, les autres, divers membres de sa famille dont les professions sont énoncées. Le mort est le quatrième en commençant par la droite du spectateur; auprès de lui sont rangés, d'un côté, son père, ses trois frères et un oncle paternel; de l'autre, le père et les deux frères de sa femme. Sur la face postérieure sont six figures qui représentent des parentes du défunt, parmi lesquelles sa mère, sa femme, la mère de sa femme et des tantes maternelles. Sur chacune des deux faces latérales, il y a trois parens, en tout, le mort compris, vingt personnes de la famille.

Le mort en l'honneur duquel le monument est élevé était un général d'infanterie. Si le caractère qui suit ce titre ne me trompe point, il commandait l'infanterie étrangère. A côté de ce titre militaire il a aussi un titre civil : il est dit « préposé aux constructions de... (1). » Son frère aîné a le titre de préposé aux constructions et de prêtre du dieu Emphé. Celui-ci était donc prêtre et architecte, peut-être architecte religieux, tandis que son frère aurait été architecte civil. Son second frère a, comme l'aîné, un titre religieux; le troisième a le titre singulier de fils royal, et semble avoir été gouverneur de province. Ainsi, voilà deux frères d'un militaire, lequel exerce une profession probablement civile, qui ont des fonctions purement sacerdotales. Le troisième a une fonction administrative et un titre princier. Le père est prêtre d'Ammon.

Quant à la famille de l'épouse du défunt, c'est une famille toute sacerdotale. Cette femme et sa mère sont vouées à Ammon; son père, son frère, deux frères de sa mère, sont prêtres de divers dieux. Cette famille sacerdotale ne s'est pas moins unie par le mariage avec un général d'infanterie.

On voit que les membres de la même famille appartenaient, les uns à ce qu'on a appelé la caste militaire, les autres à ce qu'on a appelé la caste religieuse, de sorte que, si ces castes eussent existé, deux frères n'eussent pas appartenu à la même caste, ce qui est difficile à comprendre. Nous avons vu aussi que le même individu, remplissant et

(1) Ici est un caractère dont le sens n'est pas encore suffisamment clair pour moi.

des fonctions sacerdotales et des fonctions militaires, aurait appartenu à la fois à deux castes, ce qui ne se comprend pas davantage.

Il n'y avait donc point de castes en Égypte; c'est un lieu commun auquel il faut renoncer. Ceux qui le regretteront peuvent se consoler, il en restera encore d'autres après celui-là.

Au lieu de cette division de la société égyptienne, j'en aperçois une autre. Je remarque que les professions qui figurent sur les monumens sont toujours les mêmes : prêtres, guerriers, juges, préposés à l'architecture, chefs de district ou de province, ce sont là, avec quelques titres qui semblent purement honorifiques, les seules conditions qui paraissent dans les inscriptions funèbres. Les autres professions, celles de laboureur, d'agriculteur, d'artisan, de médecin même, ce qui est surprenant d'après tout ce qu'on a dit sur la médecine égyptienne, ne se sont pas rencontrées jusqu'ici sur les monumens funéraires. Ce genre d'honneur, qui consiste à montrer le mort recevant les hommages de sa famille et honorant les dieux, les priant de le protéger dans l'autre monde, cet honneur n'est jamais accordé qu'aux professions ci-dessus énumérées.

Cette circonstance me paraît établir une distinction fondamentale entre les classes, je ne dis pas les castes, entre les professions regardées comme éminentes et qui avaient droit à la mention et à la représentation funèbres et les professions qui n'étaient pas jugées dignes de cet honneur.

Il me resterait à montrer comment s'est établi le préjugé que je viens de combattre : une erreur n'est complétement réfutée que lorsqu'elle est expliquée.

On a, selon moi, abusé de divers passages d'Hérodote, de Diodore de Sicile, de Platon, pour former le fantôme des castes égyptiennes. Ces passages contiennent des assertions non point fausses, mais un peu exagérées, et dont, comme il arrive toujours, l'exagération a été fort accrue par ceux qui l'ont reproduite. Ainsi Hérodote affirme d'une manière trop absolue l'hérédité des fonctions militaires, Diodore de Sicile l'hérédité des fonctions sacerdotales, Platon la séparation des classes; mais ces assertions, fondées, il faut le reconnaître, sur certains faits réels, empreintes seulement de quelque exagération et de quelque inexactitude, ont été moins une cause qu'une occasion d'erreur. Ces auteurs avaient dit un peu trop; on a dit beaucoup plus encore après eux, et ainsi on a toujours été s'éloignant de la réalité et s'approchant du système. Cette histoire est celle de la formation de sérieuses erreurs. Un mot pris dans un sens plus absolu que celui qu'il avait dans la pensée de l'auteur; la formule remplaçant et faussant, par son exagération tranchante, une assertion vraie d'une vérité d'à peu près, mais qui n'est point la vérité géométrique; cet à-peu-près qu'on outre et

qui devient alors positivement faux; le temps enfin consacrant cette fausseté qu'il a faite : voilà comment bien des préjugés historiques se sont établis, et l'on n'a pas toujours pour éclairer le jugement de la postérité la lumière des hiéroglyphes!

Oui, la lumière des hiéroglyphes, oui, la main inspirée de Champollion a allumé un flambeau dont l'éclat, toujours plus vif, percera de ses rayons la nuit séculaire d'où ce flambeau a été tiré. La gloire de Champollion est déjà l'une des plus éminentes gloires de l'érudition française; elle grandira par tous les travaux que suscitera la découverte de ce grand homme, et qui seront un hommage à son génie. Aujourd'hui la méthode de Champollion a conquis le monde savant; l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, l'Amérique, la proclament; la France pourrait-elle ne pas l'honorer? Et la vraie manière de l'honorer, n'est-ce pas de la continuer? Par une inintelligence qui serait de l'injustice et de l'ingratitude, la France voudrait-elle nier un des plus beaux titres d'honneur qu'elle ait reçus du siècle où nous vivons? Non, il n'en sera point ainsi. Et si d'incroyables aberrations prétendaient faire rebrousser chemin à la science, découvrir ce qui a été trouvé, chercher dans le pays des rêves ce que le génie a placé dans la sphère des réalités, j'opposerais à cet aveuglement la voix de l'Europe savante, l'autorité de l'Académie des Inscriptions, les travaux de plusieurs de ses membres. C'est sur les traces de ces confrères illustres que je me suis efforcé de marcher aujourd'hui; c'est encouragé par leurs voix et par leurs exemples que j'ai essayé cette première application de la méthode de Champollion à l'éclaircissement d'un fait important dans l'histoire de la civilisation encore imparfaitement connue de l'antique Égypte.

J.-J. Ampère.

DE

L'ÉTAT DES FINANCES

AVANT LE 24 FÉVRIER.

Il y a six mois, le 9 mars 1848, un des fondateurs de la république, alors ministre des finances, dans un rapport adressé au gouvernement provisoire, insérait ces solennelles paroles : « Ce qui est certain, ce que j'affirme de toute la force d'une conviction éclairée et loyale, c'est que, si la dynastie d'Orléans avait régné quelque temps encore, la banqueroute était inévitable. Oui, citoyens, proclamons-le avec bonheur, avec orgueil : à tous les titres qui recommandent la république à l'amour de la France et au respect du monde, il faut ajouter celui-ci : la république a sauvé la France de la banqueroute (1). »

Deux mois plus tard, le 8 mai, le même ministre, parlant à l'assemblée nationale, résumait en ces termes l'histoire financière du gouvernement déchu : « C'était la désorganisation érigée en système, et au bout du système la banqueroute. » Puis il finissait en s'écriant comme le premier jour : « La république a sauvé la France de la banqueroute! »

Un ancien ministre de la monarchie, M. Lacave-Laplagne, crut de-

(1) *Moniteur* du 10 mars, p. 580, troisième colonne.

voir prendre au sérieux ces hyperboles. Il répondit, et sa réponse fut à la fois accablante et généreuse. Sans sortir de la défensive, sans se donner le plaisir, devenu malheureusement trop facile, de riposter par de dures vérités, il se contenta d'opposer à des allégations sans preuves une longue série de chiffres authentiques et une masse de faits incontestables recueillis avec autant d'exactitude que d'impartialité.

Personne n'essaya de relever le gant. La réplique n'était pas possible. Le procès était jugé. Trois mois s'étaient écoulés depuis le 9 mars : la lumière s'était faite sur les hommes et sur les choses. Les créanciers des caisses d'épargne, les porteurs de bons du trésor, avaient appris à leurs dépens de quelle façon la république sauvait la France de la banqueroute! Tout le monde savait à quoi s'en tenir sur les talens financiers du gouvernement provisoire. On voyait l'assemblée nationale occupée sans relâche à corriger ses erreurs de calcul, à réparer ses imprudentes méprises. La vraie source du mal n'était ignorée de personne. On ne pouvait plus donner le change au public par de nouvelles attaques contre les finances de la monarchie. Il était donc permis de croire que ces attaques ne se reproduiraient plus, et que les nouveaux directeurs de la fortune publique auraient dorénavant le bon goût de pourvoir aux embarras du présent, sans chercher de mauvaises querelles au passé.

Il n'en a pas été ainsi. Un homme qui, pour avoir osé répudier, du moins en partie, l'héritage de ses deux prédécesseurs, s'est acquis dans le monde financier la faveur et l'estime de beaucoup de gens, l'honorable M. Goudchaux, se laissant entraîner un jour à la tribune, on ne sait à quel propos, hors des voies de modération qui lui étaient familières, s'est pris à dire : « Est-ce bien à la monarchie à nous donner des leçons de bonne administration des finances, elle qui nous a légué ce passé que vous connaissez, passé incontestable et incontesté; elle dont l'ignorance et l'incapacité complète en finances ont amené notre ruine, et nous ont valu la république dont nous jouissons aujourd'hui? »

Ainsi, nous le constatons à regret, le pouvoir, sur cette question, n'est aujourd'hui ni plus juste, ni plus impartial, ni plus éclairé, qu'il y a six mois. Ce qui était presque excusable le lendemain du combat, dans l'effervescence du triomphe; ces récriminations dédaigneuses et passionnées qui, dans la bouche de M. Garnier-Pagès, pouvaient passer pour d'anciennes habitudes parlementaires et d'involontaires refrains d'opposition, lorsque M. Goudchaux les répète, prennent, il faut bien le dire, une tout autre gravité. Comment M. Goudchaux, si peu disposé, comme on sait, à croire M. Garnier-Pagès sur parole lorsqu'il s'agit du budget de la république, a-t-il en lui tant de confiance et se fait-il son docile écho quand il faut juger les finances et les financiers de l'ancien gouvernement? Si dans les mots il y a des différences, c'est,

au fond, même sévérité. Selon M. Garnier-Pagès, les finances de la monarchie nous menaient droit à la banqueroute; selon M. Goudchaux, elles nous ont valu la république. Lequel est le plus indulgent? Nous le demandons. Que l'ancien gouvernement ait ruiné la France, sciemment, systématiquement, comme dit M. Garnier-Pagès; que ce soit seulement par ignorance et par incapacité, comme veut bien l'admettre M. Goudchaux, peu importe : ces malheureuses finances monarchiques n'en ont pas moins tout perdu, tout compromis; c'est d'elles qu'est venu tout le mal, c'est par elles que sont nés les périls, les anxiétés d'aujourd'hui; voilà ce que M. Goudchaux soutient, en moins de mots, mais d'un ton non moins affirmatif que M. Garnier-Pagès; voilà ce qui est à ses yeux un article de foi, un de ces axiomes qu'il est inutile de démontrer, tant l'évidence en est incontestable et incontestée!

Puisque l'attaque recommence, ne faut-il pas que la défense continue? Sous peine de laisser s'égarer l'opinion, on doit, dans ce genre de controverse, ne pas se lasser de revenir plus d'une fois à la charge. Quand par hasard *le Moniteur*, en nous parlant de l'ancien gouvernement, fait sonner à nos oreilles ces grands mots : Despotisme, oppression, tyrannie, rien n'est plus innocent. Qui voulez-vous qu'il trompe? Tout le monde est juge en ces matières, et les enfans eux-mêmes ne se laissent pas attraper; mais, en fait de chiffres, c'est autre chose! Avec des chiffres et surtout avec des chiffres soi-disant officiels, on fait entrer dans les meilleurs esprits des impressions, des préjugés qu'il est ensuite presque impossible d'en faire sortir. Il faut donc, dès qu'il s'agit de chiffres, ne dédaigner aucun moyen, aucune occasion de rétablir la vérité. Je sais qu'en ranimant ce débat, j'aborde un sujet déjà vieux et rebattu. Au milieu des émotions du jour, sous le feu de la polémique quotidienne, qui donc se prendra d'intérêt pour une thèse purement historique? Parler de ce qui fut il y a six mois, au temps où nous vivons! autant vaut faire de l'archéologie. Je sais aussi qu'après M. Lacave-Laplagne, il me reste à peine de quoi glaner; mais, au risque de reproduire, avec moins d'autorité que lui, les principaux résultats de ses laborieuses recherches, au risque de répéter aussi, et en moins bons termes, certaines observations qu'un jeune financier, M. Benjamin Delessert, a déposées dans un écrit plein de vivacité et d'à-propos (1), je n'en persiste pas moins à prendre ma part dans cette discussion, regardant presque comme un devoir de n'y pas demeurer étranger. Je ne prétends certes pas que dans le cours de dix-sept années l'administration des deniers de l'état n'ait, à certains intervalles, pu

(1) *Quelques Observations sur le rapport de M. Garnier-Pagès.* Paris, chez Smuret et Fontaine, libraires, passage des Panoramas.

commettre des fautes de détail; mais ce dont je suis profondément convaincu, c'est que dans sa marche générale elle n'a été ni désastreuse, ni malhabile, que la France, sous ses auspices, s'est élevée à un degré de prospérité dont jamais elle n'avait approché jusque-là, et que ces immenses résultats ne se seraient certainement pas produits si une direction contraire eût été adoptée, si un autre esprit eût présidé au gouvernement de la fortune publique. Ma conviction est si bien faite à cet égard, que, si je suivais mon penchant, je ne traiterais qu'en pitié ces accusations entassées dans les rapports du 9 mars et du 8 mai, et cette soi-disant banqueroute dont la France, à son insu, aurait été, avant février, incessamment menacée! Mais je le reconnais, il faut, dans un tel sujet, traiter tout sérieusement, tout, même les chimères. Nous chercherons donc avec scrupule si ce danger dont on se vante de nous avoir sauvés a eu jamais une ombre d'existence; puis nous constaterons, sur les documens officiels publiés par la république elle-même, quelle était en réalité la situation financière de l'ancien gouvernement, et si les ressources dont il disposait, comparées à ses charges, pouvaient de bonne foi inspirer la moindre appréhension. Il est vrai qu'en passant dans d'autres mains, les ressources se sont amoindries tout à coup, et les charges au contraire sont allées croissant chaque jour; mais franchement à qui la faute? Est-ce à la monarchie par hasard? Est-ce elle qui a pris les mesures et prêché les doctrines dont on récolte aujourd'hui les désastreux effets? Nous ne craignons pas que le bon sens public s'y méprenne, mais il n'en faut pas moins le mettre sur ses gardes. Que les faits et les chiffres soient nettement rectifiés, la vérité bien établie, que tout le monde puisse apprécier clairement ce qui dans nos difficultés financières provient de l'ancien gouvernement, ce qui est du fait de ses successeurs : c'est tout ce que nous demandons; nous aurons atteint notre but : chacun sera jugé selon ses œuvres.

Pour ne pas entremêler les questions de détail qui vont se présenter en grand nombre, pour procéder avec un peu d'ordre et de clarté, nous nous attacherons successivement aux points suivans :

D'abord nous examinerons quelle était au 24 février la situation du trésor. Était-elle alarmante, comme on le prétend aujourd'hui? Le service de l'année courante pouvait-il être compromis?

En second lieu, indépendamment de toute chance immédiate de danger, existait-il des sujets de crainte pour un avenir plus ou moins prochain? L'état avait-il porté trop haut ses dépenses? Avait-il au contraire des moyens assurés d'y pourvoir? En un mot, quelle était la situation des budgets tant ordinaires qu'extraordinaires, ou, en d'autres termes, quel était l'état de l'impôt et du crédit?

Enfin, nous plaçant à un point de vue plus général, et jetant un coup d'œil en arrière, nous embrasserons dans son ensemble toute

l'administration financière de la monarchie de juillet. Nous dresserons le bilan de ses dix-sept années; nous nous demanderons, pièces en main : Dans quel état a-t-elle trouvé la richesse publique? dans quel état l'a-t-elle laissée? qu'a-t-elle coûté à la France? que lui a-t-elle rapporté?

Voilà les questions. Abordons-les sans autre préambule.

I. — SITUATION DU TRÉSOR.

Il importe avant tout de constater un fait.

Lorsque les membres du gouvernement provisoire, à peine assis à l'Hôtel-de-Ville, eurent pris connaissance de l'état du trésor, quelle fut leur première impression? La confiance. Tous leurs actes, toutes leurs paroles en font foi. Notez bien que ce ne fut pas seulement l'affaire de quelques heures, de quelques jours. Non, ce même sentiment persista pendant les deux semaines qui s'écoulèrent du 24 février au 8 mars environ.

Ainsi, le 2 mars, M. Garnier-Pagès, alors maire de Paris, n'hésitait pas à dire à la compagnie des agens de change qui venait le complimenter : « Le gouvernement est en mesure de tenir tous les engagemens pris par le régime déchu. Cela est si vrai, que M. le ministre des finances a pourvu aujourd'hui même au paiement de l'emprunt grec. »

Ce n'étaient donc pas seulement les circulaires de M. Goudchaux qui laissaient voir une sorte de quiétude; M. Garnier-Pagès lui-même se montrait rassuré et n'avait pas une parole de reproche pour l'ex-monarchie.

Le 4, ce fut mieux encore; on lut ces mots au *Moniteur :*

« Considérant que le trésor a dès à présent à sa disposition tout le numéraire nécessaire à l'acquittement des rentes 5 pour 100, 4 et demi pour 100 et 4 pour 100;

« Considérant que les dépenses de tous les services sont couvertes par les recettes dont la réalisation est assurée, etc., etc.,

« Le gouvernement provisoire arrête ce qui suit :

« Le paiement du semestre des rentes échéant au 22 mars s'effectuera à dater du 6 mars courant. »

Le 7, toujours même confiance : dans une proclamation adressée aux contribuables, le gouvernement leur dit, à la vérité, qu'ils feront bien de payer leurs impôts d'avance, mais « attendu que la république, pour accomplir de grandes choses, n'aura pas besoin de l'argent qu'absorbait la monarchie pour en faire de misérables, » il estime « que, *pour parer à toutes les difficultés financières* que la prudence commande impérieusement de prévoir, *une simple anticipation* dans la rentrée de l'impôt suffira. »

Nous pourrions multiplier les citations; nous nous bornerons à en faire encore deux. Dans le rapport du 9 mars, ce manifeste où M. Garnier-Pagès commence à sonner l'alarme, et où il annonce la suspension des paiemens du trésor vis-à-vis des créanciers des caisses d'épargne, on lit ces mots en toutes lettres : « Le service des bons du trésor est assuré. » Enfin, dans un décret relatif à un emprunt national de 100 millions, décret inséré au *Moniteur* du 10, un article (l'article 5) est ainsi conçu : « Quand bien même *la rente* 5 *pour* 100 *dépasserait le pair dans le mois* qui suivra la promulgation du présent décret, les titres de l'emprunt national seront délivrés au pair. »

Ainsi, le fait est hors de doute; pendant la première quinzaine qui a suivi la révolution, on ne songeait ni à crier misère, ni à gémir sur les finances du gouvernement déchu. La sécurité semblait complète : on payait tout à bureau ouvert, même l'emprunt grec; on anticipait de quinze jours le paiement du semestre des rentes; on exprimait tout haut l'espoir qu'avant un mois le 5 pour 100 aurait dépassé le pair.

D'où venait cette confiance? Était-elle réelle? était-elle simulée? Nous avons deux raisons de croire qu'elle était parfaitement sincère.

D'abord, dans ces premiers jours, toute illusion n'était pas perdue; certains membres du pouvoir s'imaginaient peut-être, comme une partie du public, que le torrent rentrerait dans ses digues. La victoire avait été si facile! l'ordre apparent, l'ordre des rues, s'était si promptement rétabli! on s'était soumis partout de si bonne grace! on courbait si bas la tête! Il est vrai qu'on lisait déjà sur nos murailles le décret du droit au travail; mais tout le monde n'en comprenait pas le sens; le Luxembourg n'en avait pas encore donné le commentaire, et la lugubre promenade du 17 mars n'avait pas appris à la société consternée par quelles formidables luttes elle serait condamnée à racheter son salut.

En second lieu, les financiers de la république, aussi bien M. Garnier-Pagès que M. Goudchaux, avaient trouvé dans les coffres de l'état un motif tout spécial de calme et de sécurité.

En effet, ce gouvernement obéré, dont, huit jours auparavant, l'opposition proclamait la détresse, ce gouvernement sans précaution, sans prévoyance, avait, depuis deux mois, amassé soigneusement une importante réserve. 135 millions en espèces, 55 millions en portefeuille, le tout formant un fonds disponible de 190 millions, non compris les rentrées journalières de l'impôt, voilà ce que les vainqueurs trouvaient pour leur bienvenue. La surprise était agréable; il est tout naturel que leur langage et leurs actes s'en soient d'abord ressentis.

Plus tard, quand on eut recueilli les orages qu'on avait semés, quand il fallut des excuses à la détresse, des prétextes aux nouveaux impôts, on eut grand soin d'oublier la trouvaille du premier jour. On l'ou-

blia si bien, que jamais il n'en fut dit un mot. Cherchez au *Moniteur*, je ne pense pas que vous trouviez une mention quelconque de l'encaisse du trésor au 24 février; on n'en a fait confidence ni au public, ni même à l'assemblée nationale, et, si des indiscrets n'eussent rompu le silence, ces 190 millions seraient encore ignorés.

Nous ne prenons pas la liberté de demander qu'il en soit rendu compte : c'est un soin qui regarde l'assemblée, et dont elle s'acquittera s'il lui convient; mais nous prions le lecteur de vouloir bien ne pas perdre de vue cette somme. Pour établir quelle était au 24 février la situation du trésor, le premier point à constater, c'est l'encaisse; or, l'encaisse était, nous le répétons, de 190 millions.

Étaient-ce là les seules ressources que le ministre des finances eût à sa disposition? Il s'en faut bien.

La compagnie des chemins du nord devait verser au trésor, le 15 avril, une somme de 20 millions environ. L'échéance était au 1er janvier; mais le ministre, voyant ses caisses bien garnies, avait préféré retarder le versement de trois mois, afin de faire bénéficier l'état d'un intérêt de 3 et demi pour 100 consenti par la compagnie.

Ce n'est pas tout. Les adjudicataires de l'emprunt contracté le 10 novembre, bien qu'ils eussent déjà versé par anticipation une quarantaine de millions, sollicitaient l'autorisation d'effectuer de nouveaux escomptes, et, chose qu'il importe de noter, quelques jours avant le 24 février, le ministre avait refusé de recevoir à ce titre 18 millions, afin de ne pas grever inutilement le trésor d'intérêts.

Si, comme nous le pensons, il est resté trace de ce fait au ministère des finances, si M. Garnier-Pagès a pu difficilement l'ignorer, comment a-t-il permis que dans son rapport du 8 mai on lui fît dire ces mots : « Un emprunt avait été conclu, mais les paiemens étaient échelonnés de telle sorte et à des termes tellement éloignés, qu'il était peu probable de le voir entièrement réalisé. »

Peu probable de le voir réalisé! et trois mois seulement après l'adjudication, les prêteurs, au lieu de 38 millions qu'ils étaient tenus de fournir, en avaient déjà versé 82! et ils demandaient comme une faveur d'être admis à en verser encore 18! S'il y avait, je ne dis pas une probabilité, mais une certitude, c'est que, long-temps avant l'expiration des derniers termes, l'emprunt tout entier aurait été réalisé.

Au reste, de quoi peut-on s'étonner dans ce rapport, lorsque, quelques lignes plus bas, nous y lisons que ce même emprunt, qu'on ne supposait pas réalisable, sans doute parce qu'il était onéreux, « avait été souscrit à des conditions trop avantageuses pour les prêteurs? » Concilie qui voudra ces deux propositions.

La seule chose qui nous importe et que nous tenions à établir, c'est que l'emprunt du 10 novembre offrait au ministre une ressource aussi

assurée qu'importante. Non-seulement il pouvait compter sur un versement fixe et régulier de 9,999,000 fr. par mois, mais au besoin, et selon les éventualités, il pouvait, en autorisant de nouveaux escomptes, faire affluer au trésor une partie plus ou moins notable des fonds réservés au paiement des derniers termes.

Ces ressources et ces moyens d'action étaient si bien connus sur la place, que, dans l'opinion unanime des hommes de finance, les bons du trésor, malgré les fortes émissions de 1847, étaient toujours considérés comme le premier et le plus sûr des placemens. M. Goudchaux a beau nous dire aujourd'hui que « le crédit public s'affaiblissait chaque jour, et qu'à mesure qu'il s'affaiblissait, il entraînait d'un pas rapide la machine monarchique vers sa ruine; » les faits parlent plus haut que lui. Pour juger combien ses souvenirs le trompent, qu'il se fasse représenter la situation des bons du trésor en janvier et en février; il verra de quelle manière, pendant ces deux mois, s'opéraient les renouvellemens, bien que le ministre eût diminué l'intérêt d'un demi pour 100 et l'eût réduit à 4 pour 100, même pour les bons à un an d'échéance.

On se rappelle qu'au mois d'avril 1847, au plus fort de cette crise de subsistances qui entraînait après elle une crise monétaire, industrielle et commerciale, et qui, tout en affectant moins violemment la France que le reste de l'Europe, y causait cependant de profondes perturbations, le ministre des finances, M. Laplagne, avait élevé l'intérêt des bons du trésor à 5 pour 100. Aussitôt les versemens étaient devenus nombreux et abondans.

Vers la fin d'août suivant, le successeur de M. Laplagne, voyant le service complétement assuré, réduisit l'intérêt à 4 et demi pour 100. Les versemens se ralentirent pendant quelque temps, puis ils reprirent bientôt leur cours.

Enfin, au mois de janvier 1848, dans la discussion du paragraphe de l'adresse relatif aux finances, discussion aussi brillante qu'approfondie, qui fit justice de bien des erreurs et jeta un jour si vif sur le véritable état du trésor, l'opposition ne manqua pas de prédire qu'il serait impossible de maintenir l'intérêt des bons à 4 et demi, et qu'avant peu on serait de nouveau forcé de le relever à 5 (1); or, dès les premiers jours de février, le ministre, malgré la prophétie, jugeant que la réserve avait atteint un chiffre assez élevé, et ne voulant pas inutilement attirer à lui des capitaux qui pouvaient féconder des opérations privées, non-seulement ne releva pas l'intérêt des bons à 5 pour 100, mais le fit descendre à 4. Malgré cette réduction, l'argent ne cessa pas de venir; les versemens se maintinrent au niveau des remboursemens.

(1) Séance du 26 janvier. — *Moniteur* du 27, page 203.

Il était donc hors de doute qu'aux échéances d'avril et de mai, et à plus forte raison aux échéances suivantes, beaucoup moins lourdes et moins chargées, la plus grande partie des bons serait renouvelée, ou, ce qui revient au même, que de nouveaux prêteurs se substitueraient aux anciens. Si le ministre eût aperçu la moindre hésitation, il lui aurait suffi de relever l'intérêt d'un demi pour 100 seulement pour que le renouvellement complet devînt indubitable.

Mais il y a mieux : en aucun cas, cette concession n'eût été nécessaire; les précautions étaient prises pour braver toute exigence et surmonter tout embarras. Ce n'est pas à autre fin qu'avait été si prudemment amassée cette réserve trouvée en caisse le 25 février. Ces 135 millions en espèces, ces 55 millions en portefeuille, permettaient au ministre de faire la loi à ses créanciers. On ne prête qu'aux riches, cela est connu, et l'argent n'est jamais si volontiers offert qu'à ceux qui en ont les mains pleines. 190 millions en caisse, une créance exigible de 20 millions, dix versemens mensuels de l'emprunt montant à 100 millions, plus une faculté d'escompte pouvant donner pour le moins de 25 à 30 millions, le tout formant une masse disponible de 340 millions environ, c'était plus qu'il n'en fallait pour parer à toutes les éventualités.

Jamais situation de trésorerie n'avait été plus dégagée et plus facile; jamais, ni avant la crise de 1840, ni avant celle de 1846, les services n'avaient été mieux assurés, et l'action du ministre des finances plus libre et plus exempte de sérieuses difficultés.

Voyons cependant, en face de ces ressources, à quelles charges il fallait pourvoir. On ne connaît complétement une situation financière que lorsqu'on sait le doit et l'avoir. Il faut donc constater avec exactitude quel était le montant réel de la dette du trésor, de la dette flottante, pour employer le langage convenu; il faut surtout bien établir quelle était, dans cette dette, la partie à proprement parler exigible, dans quelle mesure et à quelle condition elle l'était.

Selon M. Garnier-Pagès, la dette flottante avait atteint, vers le commencement de 1848, des proportions inconnues jusqu'alors. « Encore un peu de temps, dit-il dans son rapport du 8 mai, et elle dépassait un milliard, un milliard incessamment exigible! »

Quant aux proportions inconnues, cela n'est pas tout-à-fait exact : il suffit d'ouvrir le compte des finances de 1847 (page 417) pour voir qu'au 1er janvier 1845 la dette flottante atteignait, à quelques millions près, le même chiffre qu'au 1er janvier 1848. Alors aussi elle dépassait 600 millions, ce qui n'empêcha pas qu'un an après, au 1er janvier 1846, elle était descendue à 428 millions. Et pourquoi? Parce que dans les derniers mois de 1844 il avait été contracté un emprunt. Or, la même circonstance s'étant présentée dans les derniers mois de 1847, un em-

prunt ayant été négocié, n'y avait-il pas lieu d'en attendre des résultats à peu près analogues? Cette observation valait la peine d'être faite. Mais n'insistons pas sur ce point.

Ce qu'il importe de discuter, c'est s'il est vrai que la dette flottante fût sur le point de dépasser un milliard, et si la totalité de cette dette, quel qu'en fût le montant, était *incessamment exigible*.

Dans son rapport du 9 mars, M. Garnier-Pagès avait affirmé qu'au 24 février la dette flottante était de 872 millions. Dans son rapport du 8 mai, c'est à 957 millions qu'il l'évalue. Lequel de ces deux chiffres est le bon? Prenons le plus récent; il a d'ailleurs l'avantage d'être plus voisin du milliard. Ainsi, selon M. Garnier-Pagès, la dette flottante, au 24 février, était de 957 millions.

A ce chiffre nous opposons immédiatement le chiffre officiel, le chiffre vrai, celui que nous donne le compte des finances de 1847, publié au mois de mai dernier et dressé par conséquent sous les yeux de l'administration républicaine. Quel était, selon le compte des finances, le montant de la dette flottante? Il était au 1er janvier de 630 millions.

De 630 à 957, la différence est grande. Il est vrai que le document officiel prend pour date le 1er janvier, tandis que M. Garnier-Pagès nous parle du 24 février; mais assurément ce n'est pas dans ce court intervalle que la dette s'est accrue de 327 millions. A quelques millions près, la situation était la même aux deux époques. D'où vient donc la différence?

Elle vient d'un système qui n'appartient qu'à M. Garnier-Pagès; il a une manière qui lui est propre de composer les dettes flottantes. A l'entendre, il ne faut faire aucune distinction entre les sommes dont le trésor est débiteur à découvert, c'est-à-dire qu'il est tenu de rembourser sans avoir par devers lui aucun gage, aucun nantissement, et celles dont il est, en quelque sorte, plutôt garant que débiteur principal, attendu qu'elles sont représentées entre ses mains par des valeurs négociables et ayant cours sur le marché.

Nous voulons parler, comme on voit, de cette portion de la dette du trésor qui provient des versemens successifs opérés d'années en années par les caisses d'épargne depuis l'époque de leur fondation, depuis trente ans environ. Le solde de ces versemens était, au 24 février, de 355 millions; mais sur cette somme 65 millions seulement sont demeurés dans les mains de l'état et ont été employés par lui à l'acquit des dépenses publiques; le reste a reçu, en vertu d'autorisations législatives, une destination toute spéciale; avec ces 290 millions, il a été acquis, soit sur la place, soit par voie de consolidation, des rentes et autres effets publics : les arrérages de ces rentes sont exclusivement affectés au service des caisses d'épargne, et les titres en sont confiés à la garde et sous la tutelle de la caisse des dépôts et consignations.

On doit sentir, au premier coup d'œil, qu'il y a là pour le trésor deux sortes de dettes entièrement distinctes et qu'on ne saurait classer dans la même catégorie. Cependant M. Garnier-Pagès n'entend point qu'il en soit ainsi : pour lui, ce sont des dettes de même nature; il n'admet pas la moindre différence. Le trésor n'a-t-il pas reçu les 355 millions? Donc il les doit, donc ils font, en totalité, partie de la dette flottante. Voilà son raisonnement. Mais sur ces 355 millions le trésor en a restitué 290 : peu lui importe; mais des rentes ont été achetées, ces rentes sont là, comptez-les donc pour quelque chose : il ne les compte pour rien. Que signifient ces rentes? ne peuvent-elles pas se déprécier? Assurément, nous le savons trop, elles peuvent se déprécier, mais vous ne supposez pas qu'elles puissent tomber à zéro. Tombassent-elles même plus bas qu'il y a six mois, dans nos plus mauvais jours, elles vaudraient bien encore quelque chose. Donc, en mettant tout au pis, jamais l'état ne saurait être exposé à rembourser de ses deniers la totalité de ces sommes; il ne serait tenu qu'à suppléer à l'insuffisance de la valeur des rentes, et à parfaire la différence entre leur prix de vente et leur prix d'achat.

Tout cela est élémentaire; pourtant rien de tout cela ne touche M. Garnier-Pagès. Il n'en persiste pas moins à inscrire dans la dette flottante les 355 millions. Non-seulement les rentes acquises avec les fonds des caisses d'épargne sont pour lui comme non avenues, mais il déplore qu'elles aient été acquises. Il oublie que c'est de l'aveu à peu près unanime des financiers de tous les partis que ce mode de placement a été adopté, que c'était aux yeux de tous une sûreté pour le trésor et une garantie de plus pour les déposans. Il ne s'en écrie pas moins : « Quant aux caisses d'épargne, tout le monde en connaît *la déplorable histoire*. Sur les 355 millions versés entre les mains de la précédente administration (pour être exact, il fallait dire versés depuis trente ans entre les mains de toutes les administrations), je n'ai trouvé en compte courant au trésor qu'une soixantaine de millions. Le reste était immobilisé en rentes ou en actions. *D'où il suit* que le gouvernement déchu s'était mis dans l'impossibilité absolue d'opérer les remboursemens qui auraient pu lui être demandés. » Et plus loin : « Le gouvernement de l'ex-roi ne pouvait tenir ses engagemens envers les caisses d'épargne. Le gage, incessamment exigible, n'était plus libre dans ses mains. »

Que d'hérésies dans ce peu de mots! Ce n'est pas le moment de les relever toutes, qu'on nous permette deux observations seulement.

M. Garnier-Pagès regrette de n'avoir trouvé qu'une soixantaine de millions en compte courant au trésor; il s'indigne de ce que le reste eût été immobilisé en rentes. Aurait-il donc mieux aimé trouver les 355 millions en compte courant? Bel avantage, en vérité! S'imagine-t-il par hasard que cette manière de trouver des millions ait jamais en-

richi personne? Faut-il lui dire que, lorsque l'état doit une somme, et que son ministre la trouve en compte courant au trésor, ce qu'il trouve, c'est l'obligation de la payer, et rien de plus, tandis que, si à côté de la dette, il trouve un bon coupon de rente, sa position et celle de son prêteur sont incomparablement préférables. Jusqu'ici, les prêteurs sur gage se croyaient quelque prudence : M. Garnier-Pagès leur apprend qu'ils sont les plus fous des hommes. Ce qui est dangereux, c'est de prêter sur nantissement! Il est cent fois plus sûr de prêter sur parole! Décidément, le cœur n'est plus à gauche; on nous a changé tout cela! « Mais, dit M. Garnier-Pagès, le gage était transformé, il *n'était plus libre!* » Et que vouliez-vous donc qu'on fît pour qu'il restât libre? Fallait-il le garder en nature, en écus? laisser s'entasser, s'immobiliser pour l'éternité peut-être, 355 millions dans les caves du trésor? condamner l'état à payer en pure perte, sans la moindre compensation, de 12 à 15 millions d'intérêt chaque année? et, ce qui est plus grave encore, enlever au commerce, à l'industrie, cette masse énorme de numéraire si nécessaire à leurs besoins? Est-ce bien là ce que veut M. Garnier-Pagès? On ne peut y croire en vérité, et cependant, ou ses paroles n'ont pas de sens, ou c'est là ce qu'il a voulu dire. A ce compte, il faut supprimer tous les établissemens de crédit, il faut fermer la Banque de France, ou bien exiger d'elle qu'il soit conservé dans ses coffres autant de sacs de 1,000 francs qu'elle émet de billets. Quel blasphème! Un Lombard du XIIIe siècle en hausserait les épaules! C'est de la barbarie toute pure en matière de crédit et de circulation!

Il est pourtant une justice qu'il faut rendre à M. Garnier-Pagès : il n'a pas attendu d'être ministre pour professer hardiment ce système. Chaque fois que dans l'ex-chambre il était question de la dette flottante, le financier de l'extrême gauche se levait, et s'écriait (sans grand appui, je dois le dire, même du côté de ses amis) : « Vous oubliez les rentes des caisses d'épargne, c'est encore là de la dette flottante (1). » Si la fidélité à une opinion était la mesure de sa justesse, le système de M. Garnier-Pagès serait donc irréprochable. Par malheur, il n'en est pas ainsi : alors, comme aujourd'hui, qu'il nous permette de le lui dire, il se laissait abuser par un mot. C'est là un accident très familier à certains esprits, et, j'ose ajouter, sur certains bancs de nos assemblées. On y prend les mots à la lettre, et on en tire logiquement d'inflexibles conséquences sans jeter le moindre regard sur les faits. Ici, c'est au mot *exigible* qu'on est venu se heurter. Oui, sans doute, en pure logique, les créances des caisses d'épargne sont toutes incessamment exigibles; mais s'ensuit-il qu'en fait elles puissent jamais être

(1) Notamment, et pour la dernière fois, dans la séance du 26 janvier 1848. *Moniteur* du 27, p. 201.

toutes exigées? Les billets de banque aussi sont exigibles; ils l'étaient du moins avant le 24 février; ils étaient même payables à vue, tandis que les livrets des caisses d'épargne n'étaient remboursables qu'après présentation et au moins à quinze jours de vue. Un logicien pouvait donc aussi s'amuser à supposer qu'un certain jour, à la même heure, dans toutes les banques de France, le paiement de tous les billets pouvait être exigé; mais n'était-ce pas là la plus chimérique des hypothèses, et une incontestable expérience ne démontre-t-elle pas que, dans une banque de circulation, pour parer aux prévisions les plus sombres, une réserve métallique égale au tiers du capital circulant est parfaitement suffisante? Eh bien! quant aux caisses d'épargne, trente années d'observation non-seulement chez nous, mais en Angleterre, et dans tous les pays où cette excellente institution s'est acclimatée, avaient déjà permis d'établir des calculs de probabilités aussi bien que pour les banques de circulation. Ainsi jamais, ni au milieu de grandes crises commerciales long-temps prolongées, ni à la suite de crises politiques comme la révolution de 1830, ni même sous l'influence de paniques entretenues et exploitées par la malveillance, les demandes de remboursement ne s'étaient élevées à plus de 15 et 20 pour 100 de la somme des dépôts existans, et toujours ces demandes avaient été compensées, dans une proportion variant entre 5 et 10 pour 100, par des versemens parallèles aux retraits. Tout récemment encore nous venions d'en faire l'épreuve : dans ce calamiteux hiver de 1846 à 1847, lorsque la cherté des subsistances et le ralentissement du travail forçaient la nation entière à entamer ses épargnes, l'excédant des retraits sur les versemens n'avait pas dépassé 30 millions. Ainsi même dans cette désastreuse année, la loi observée jusque-là ne s'était pas démentie. Le service s'était fait si aisément, on avait été si loin d'atteindre les limites du compte courant, que la pensée, je ne dis pas la nécessité, de vendre une portion quelconque des rentes appartenant aux caisses d'épargne ne s'était pas présentée un seul instant. A moins donc de prendre plaisir à se créer des fantômes, il était impossible, on doit le reconnaître, d'appeler dette flottante une dette qui avait acquis une telle fixité, et qui prenait presque tous les caractères d'une véritable dette fondée.

Maintenant que s'est-il passé entre le 24 février et le 9 mars? Les demandes de remboursement ont-elles fait une irruption si violente et si soudaine, que tout espoir de maintenir les digues qui avaient résisté jusque-là se soit tout à coup évanoui? Il faut bien le supposer, puisqu'on s'est résigné si vite à la dernière des extrémités, à la suspension de paiemens. M. Garnier-Pagès est sur ce point très sobre d'explications; il se contente de nous dire qu'à son entrée au ministère, les caisses d'épargne étaient assiégées et les demandes de remboursement innom-

hrables. Mais déjà, maintes fois, nous avions vu de ces sortes de siéges sans que jamais la place capitulât. Au lieu de parler ainsi vaguement et par image, il fallait tout simplement nous dire combien de déposans avaient, pendant ces quinze jours, réclamé leur argent, à quelle somme se montaient leurs demandes. Ce sont seulement des chiffres qu'on devait nous donner pour nous prouver qu'on ne s'était pas trop hâté. S'il était vrai, en effet, nous n'en voulons rien croire, que le décret du 9 mars eût été rendu à première vue, au juger, pour ainsi dire; qu'on eût d'emblée déclaré la crise insurmontable, sans avoir fait un calcul pour en sonder l'intensité, sans avoir fait un effort pour l'arrêter ou l'amortir, M. Garnier-Pagès, qu'il le sache bien, serait sous le poids de la plus lourde des responsabilités. Lui, si prompt à proclamer des banqueroutes imaginaires, en avoir ébauché une malheureusement trop réelle! avoir porté à l'honneur du trésor public de France la plus rude, on peut même dire la première atteinte qu'il eût subie depuis le 24 frimaire an VI, et, ce qui n'est pas moins grave, avoir, sans nécessité, frappé à mort la plus utile, la plus morale, la plus bienfaisante de toutes les institutions inventées depuis le commencement du siècle pour améliorer la condition du peuple! Les caisses d'épargne, dans leur histoire de trente ans, n'ont, à ma connaissance, qu'un jour néfaste, un jour déplorable, et ce jour, c'est le 9 mars. Que M. Proudhon eût mis si grande hâte à promulguer un tel décret, lui qui a l'épargne en horreur, lui qui croit l'économie homicide, cela serait tout naturel; mais M. Garnier-Pagès! Je crains, faut-il le dire? que sa malheureuse théorie ne l'ait encore égaré à cette heure solennelle. Sur la foi de son système, il se sera imaginé que les 355 millions, tout d'un bloc, allaient être exigés par cela qu'ils étaient exigibles, et qu'il faudrait vendre toutes les rentes des caisses d'épargne en quelques jours et jusqu'au dernier coupon! Il n'aura pas même essayé de comprendre que cette sorte de dette ne s'acquitte pas seulement avec de l'argent, qu'il faut parler aux imaginations encore plus que remplir les bourses, que payer exactement les premiers qui se présentent, c'est renvoyer, presque à coup sûr, tous les autres chez eux, et qu'avec l'encaisse providentiel laissé au trésor on pouvait, sans témérité, jouer cette noble partie, sauver les caisses d'épargne, et peut-être en même temps rendre confiance au pays! Mais j'oublie la politique! j'oublie l'Hôtel-de-Ville! j'oublie la propagande et les ateliers nationaux! Remplir religieusement des engagemens sacrés, quelle folie! il y avait mieux à faire des trésors de la France! C'est là, je le crains bien, la véritable excuse de M. Garnier-Pagès, la véritable cause du décret du 9 mars.

Mais ne soulevons pas des voiles bien assez transparens, et retournons à la dette flottante. Nous croyons avoir surabondamment prouvé qu'à aucun titre on ne pouvait y faire figurer les fonds des caisses

d'épargne consolidés sur le grand livre. Voilà donc, d'un seul coup, 290 millions retranchés du chiffre de M. Garnier-Pagès; voilà ses 957 millions descendus à 667 : c'est moins imposant, moins sonore; nous nous éloignons bien du milliard, mais, en revanche, nous sommes plus près de la vérité. Pour l'atteindre complétement, il y aurait peut-être encore une vingtaine de millions à élaguer. Les documens nous manquent pour éclaircir ce point. Nous n'avons qu'un seul chiffre officiel, le chiffre du 1er janvier, 630 millions. A partir du 1er janvier, point d'autres renseignemens que les rapports du 9 mars et du 8 mai, et le peu de chiffres qui s'y trouvent se démentent les uns les autres, ainsi qu'on l'a déjà vu et comme on le verra mieux encore tout à l'heure. On ne peut donc rien affirmer. Ce que nous croyons savoir, c'est que, du 1er janvier au 24 février, il a pu être émis, en vue de grossir la réserve, pour 34 millions environ de bons du trésor, la plupart à un an d'échéance, ce qui ne chargeait pas l'exercice 1848; mais, pour croire que cette émission eût porté momentanément la dette flottante au-delà de 660 millions, il faudrait que, dans l'intervalle, il n'eût été fait aucun remboursement. Or, le contraire est arrivé; plusieurs comptes ont même subi d'assez notables diminutions. Il est donc bien difficile que le chiffre réel soit 667 millions; nous en admettrions tout au plus 650, ce n'est là du reste qu'une question secondaire, il ne vaut pas la peine d'insister. Après avoir tranché au vif dans le milliard de M. Garnier-Pagès, après en avoir abattu un grand tiers et avoir ramené la dette flottante à peu près à ses proportions véritables, quelques millions de plus ou de moins n'ont pas grande conséquence; ce qui est plus important, ce qui est capital dans la question qui nous occupe, c'est de savoir si la totalité de cette dette, quel qu'en soit précisément le chiffre, était, comme le dit M. Garnier-Pagès, incessamment exigible, si le trésor pouvait se trouver à tout moment sous le coup d'un remboursement intégral, et si, en dépit de ses ressources, il existait pour lui une chance quelconque de danger.

Eh bien! sur cette dette de 650 millions environ, la moitié tout au plus était, non pas incessamment exigible, mais, ce qui est bien différent, remboursable à des époques déterminées. Quant à l'autre moitié, composée des comptes courans du trésor, elle s'entretenait et se remboursait perpétuellement elle-même, de telle sorte qu'elle formait une sorte de fonds permanent dont la surface, si l'on peut parler ainsi, laissait bien voir quelques légères ondulations provenant d'un certain mouvement d'entrées et de sorties, mais qui, en définitive, gardait toujours à peu près le même niveau. Quiconque a étudié les opérations de la dette flottante sait à quoi se réduisent, en moyenne, les chances de remboursement pour les comptes courans du trésor. Le plus exposé de tous à des variations un peu brusques est celui des caisses d'épargne,

et nous avons vu quel a été, même en 1847, le maximum de ces variations. Déjà, vers la fin de décembre, les versemens avaient recommencé à dépasser les retraits, et, du 1er janvier au 24 février, les excédans ne s'étaient pas élevés à moins de 3 millions (1). Tout annonçait que ce mouvement serait durable. Le compte des caisses d'épargne pouvait donc être abandonné à lui-même : loin de présenter des charges, il promettait plutôt des ressources. Nous en pouvons dire autant du compte des communes. Après avoir également subi, pendant l'hiver de 1847, un léger mouvement rétrograde, il revenait, depuis la moisson, vers son chiffre accoutumé. Les versemens se succédaient rapidement, et ce qui le prouve, c'est que, même deux mois après la révolution, le 1er mai, le solde de ce compte, qui n'était au 1er janvier que de 133,024,522 (2), était encore de 134,467,800 (3), c'est-à-dire plus élevé de 1,443,000 fr. Or, M. Garnier Pagès nous apprend que depuis le mois de mars les communes, « obligées de pourvoir au travail et à la subsistance de leurs habitans, retiraient leurs fonds du trésor (4). » Il fallait donc qu'en janvier et février le compte eût bien grandi pour qu'après les deux mois suivans il n'eût pas encore diminué. Ainsi, avant le 24 février, on n'avait pas à se préoccuper du compte des communes, cela est de toute évidence. Quant aux comptes ouverts, soit à quelques établissemens publics, soit aux corps de troupes et aux invalides de la marine, les services auxquels ils sont destinés et les ressources qui les alimentent ont, en général, une telle concordance, qu'ils peuvent à peine éprouver d'insensibles variations. Enfin, les avances des receveurs-généraux, qui, au 1er janvier, n'étaient pas moindres de 50 millions, constituent une dernière sorte de comptes encore moins embarrassans, s'il est possible, que tous les autres. Ces avances, en effet, ne sont pas des prêts volontaires, des dépôts purement facultatifs; ce sont, à vrai dire, des supplémens de cautionnemens : les règlemens les exigent, et il est du devoir du ministre des finances de ne laisser, dans aucun cas, s'amoindrir cette garantie du trésor.

Ainsi, nous ne pensons pas qu'on le conteste, pour tous les comptes courans, c'est-à-dire, pour plus de 325 millions sur 650, il n'y avait pas à pourvoir aux moyens de remboursement. Ces comptes se suffisaient à eux-mêmes et ne pouvaient guère donner lieu qu'à des frais de ser-

(1) Ces excédans de recette des caisses d'épargne pendant les deux mois qui ont précédé la révolution, symptômes évidens d'un retour de prospérité, ne peuvent heureusement pas être contestés. D'après le compte des finances de 1847, le compte courant des caisses d'épargne était au 1er janvier de 62 millions : or, M. Garnier-Pagès reconnaît qu'il était de 65 millions au 24 février. Donc, dans l'intervalle, les versemens avaient excédé les retraits de 3 millions.

(2) Compte des finances de 1847, page 417.

(3) Rapport de M. Garnier-Pagès du 8 mai.

(4) Même rapport.

vice et à des opérations intérieures de trésorerie. Les seuls créanciers dont le ministre des finances eût à se préoccuper, les seuls pour lesquels il fallait que les paiemens fussent prêts, en cas de refus de renouvellement, c'étaient, en définitive, les porteurs de bons du trésor, et nous devons ajouter, pour que l'exactitude soit complète, les porteurs de traites du caissier central sur lui-même.

Quel était le montant de ces deux sortes de créances?

Il est assez difficile de savoir au juste pour quelle somme on doit compter les traites du caissier central. M. Garnier-Pagès n'hésite pas à les porter pour leur chiffre intégral; mais cette manière de compter dénote une complète inexpérience du mécanisme de la trésorerie. Les traites du caissier central sont envoyées en Algérie et dans les colonies pour y être négociées : c'est pour le trésor un moyen de service qui épargne les frais de transport d'espèces; mais ces traites ne constituent réellement une dette et ne doivent figurer dans la dette flottante qu'après leur *négociation* et non après leur *émission*. Nous ne saurions déterminer exactement à quelle somme se montaient les traites négociées au 24 février; mais nous croyons être fort au-dessus de la vérité en les évaluant au plus à 30 millions.

Quant aux bons du trésor, s'il fallait en croire le rapport du 9 mars, leur chiffre aurait été au 24 février de 325 millions. Le même rapport, il est vrai, nous dit, quelques lignes plus bas(1), que les bons émis jusqu'à ce même jour 24 février s'élevaient à 329,886,000 fr. Puis enfin le rapport du 8 mai, allant toujours *crescendo*, les porte à 338 millions. Supposez un troisième rapport, et nous aurions atteint les 400 millions. Entre ces trois chiffres également officiels, il faut choisir ou plutôt deviner! Nous croyons qu'aucun des trois ne dit vrai, et que le chiffre réel doit être quelque chose comme 318 millions, savoir, 284 millions constatés au 1er janvier par le compte des finances, et 34 millions environ qui peuvent avoir été émis à nouveau dans les deux premiers mois de l'année. Nous ne pourrons éclaircir ce point que l'année prochaine, pourvu toutefois que l'administration des finances, maintenant que le suffrage universel suppose à tout le monde la science infuse, ne se croie pas dispensée de continuer ces belles et sincères publications que chaque année la monarchie se faisait un devoir de mettre sous les yeux du public.

Dans le chiffre de 318 millions, que nous supposons le véritable chiffre des bons du trésor au 24 février, se trouvent compris 30 millions environ de bons, soit renouvelés, soit émis pour un an, postérieurement au 1er janvier. Ces bons, nous l'avons déjà dit, n'affectaient en rien les ressources de l'exercice 1848, puisqu'ils ne venaient à échéance

(1) Voyez le *Moniteur* du 10 mai, p. 580, première colonne.

qu'en 1849. Nous n'avons donc pas à en tenir compte dans notre examen comparatif du doit et de l'avoir du trésor pendant l'année courante. A plus forte raison, faut-il retrancher aussi de la masse des 348 millions les bons qui formaient les cautionnemens des compagnies de Bordeaux à Cette et de Paris à Avignon, puisque le remboursement n'en était pas seulement différé d'une année, mais ajourné indéfiniment. Ces compagnies ayant été déclarées en déchéance conformément à leurs cahiers de charges, les cautionnemens étaient devenus la propriété de l'état; ils n'auraient pu être restitués qu'en vertu d'une loi. Par conséquent, les bons du trésor qui avaient été déposés pour former ce double cautionnement n'étaient plus en circulation; l'état les avait sous sa main, il pouvait les anéantir. Ces bons ne faisaient plus que nominalement partie de la dette flottante, et M. Garnier-Pagès, en établissant le montant de cette dette, n'aurait pas dû les y comprendre. Le retranchement en valait la peine : il s'agissait de 21 millions.

Ainsi, toute rectification faite, le total des bons du trésor en circulation au 24 février n'était réellement que de 297 millions, sur lesquels il n'y avait de remboursables en 1848 que 270 millions.

Ajoutez-y les 30 millions de traites du caissier central, c'est, en tout, 300 millions auxquels il fallait pourvoir; mais ces 300 millions, M. Garnier-Pagès le reconnaît, étaient échelonnés sur l'année entière : ils étaient, dit le rapport du 9 mars, « régulièrement distribués sur les divers mois de 1848. » Ainsi, point de surprise possible; chaque créancier ne pouvait venir qu'à son tour.

Et c'est pour tenir tête à une dette ainsi fractionnée, qu'on avait sous la main et qu'on pouvait faire agir à volonté cette masse de ressources que nous passions en revue tout à l'heure. L'encaisse de 190 millions, même après avoir satisfait aux exigences du semestre de mars et à tous les services du trimestre d'avril, diminué de 80 millions tout au plus et offrant encore un effectif disponible d'au moins 110 millions, suffisait seul, à la rigueur, pour voir venir avec sécurité tous les porteurs de bons du trésor. Et cet encaisse, ne l'oublions pas, devait encore se fortifier et s'accroître par les versemens des compagnies de chemins de fer, par les excédans favorables de plusieurs comptes courans, et au besoin par les secours que l'escompte pouvait demander à l'emprunt du 10 novembre, tout en laissant ses versemens mensuels affectés au service des travaux extraordinaires. Avec de tels moyens d'action, avec un aussi fort levier dans les mains, on avait la certitude, j'ose dire, soit de renouveler presque tous les bons au fur et à mesure des échéances, soit de compenser et au-delà les remboursemens par de nouvelles émissions.

Voilà quelle était, au vrai, la situation du trésor avant le 24 février.

Je sais que M. Garnier-Pagès va nous dire : « Parmi ces ressources

que vous trouviez si sûres, il y en a qui m'ont fait défaut. » En vérité, je le crois bien. Le prodige eût été qu'il en fût autrement. La compagnie du chemin de fer du nord n'a pas effectué ses paiemens, les prêteurs du 10 novembre ont abandonné leur emprunt, les porteurs de bons du trésor n'ont voulu renouveler à aucun prix. Qu'est-ce que tout cela prouve? La question n'est pas de savoir ce que ces ressources sont devenues le lendemain du 24 février, il s'agit de constater ce qu'elles étaient la veille.

S'il entrait dans notre plan de nous occuper aussi du lendemain, nous ne serions pas en peine d'expliquer à M. Garnier-Pagès pourquoi et par la faute de qui ce qui était or pur est devenu plomb pour lui.

N'est-ce pas merveille, en effet, que la compagnie du nord ait trouvé ses actionnaires rebelles à porter leur argent au trésor, lorsque chaque matin M. Garnier-Pagès leur promettait les douceurs d'une spoliation, ou tout au moins d'un remboursement forcé?

Est-il bien étonnant que les adjudicataires de l'emprunt, placés entre deux abîmes, aient préféré le moins profond? Sans doute ils ont abandonné leur emprunt, mais ils ont payé cet abandon d'une amende de 25 millions que M. Garnier-Pagès a trouvée dans le trésor, et dont, par parenthèse, il ne nous parle point. Si, à la réouverture de la Bourse, le 13 mars, les rentiers, qui depuis vingt jours voyaient le nouveau gouvernement à l'œuvre, n'avaient pas salué sa politique par une baisse de 50 pour 100, dépréciation sans exemple depuis tant d'années, dépréciation impossible à prévoir, jamais l'emprunt n'aurait été abandonné, car il fallait que les prêteurs perdissent plus de 25 millions pour qu'ils eussent intérêt à ne pas tenir leurs engagemens, et, nous l'avons vu, loin de ne pas les tenir avant février, ils demandaient à les escompter.

Enfin, quant aux porteurs des bons du trésor, nous comprenons très bien qu'ils se soient montrés récalcitrans; mais leur avait-on fait de bien vives instances? Il serait permis d'en douter. Après avoir proclamé tout haut, le 9 mars, que *le service des bons du trésor était assuré*, M. Garnier-Pagès, dès le 16, se faisait autoriser à en suspendre le paiement. Ainsi, dans l'intervalle du 9 au 16, en six jours, tous les porteurs de bons avaient été interrogés; on avait acquis la certitude qu'à aucun prix ils ne consentiraient à renouveler! Nous voulons bien le croire, mais du moins s'était-on servi du seul argument qui eût quelque vertu? Les bons échéans en mars avaient-ils tous été payés? Ce n'était pas difficile, il y en avait pour 19 millions tout au plus, et le ministre disposait de la réserve que vous savez. On nous dit bien qu'on a *éteint* des bons, on ne dit pas combien on en a payé (1). La caisse s'ouvrait-

(1) Ce qui semble prouver qu'il faut donner à ce mot *éteint* un sens équivoque, c'est

elle pour si peu? Les fonds n'étaient-ils pas réservés à des destinations plus sacrées et plus urgentes? Rien de mieux, puisqu'on était tout-puissant! Mais au moins ne vous plaignez pas de n'avoir pu à aucun prix renouveler les bons du trésor, lorsque vous ne vous êtes pas même donné l'apparence de vouloir les rembourser.

On le voit donc, il importe peu si, parmi les ressources que possédait l'ancien gouvernement, quelques-unes sont taries aujourd'hui; elles n'en existaient pas moins avant le 24 février, et seraient encore ce qu'elles étaient, aussi sûres que fécondes, si elles n'avaient pas changé de mains.

Maintenant que les faits sont éclaircis, et nous appelons sur ces faits toute espèce de contrôle et d'investigation, maintenant que le procès est instruit contradictoirement, nous demandons à tout homme de bonne foi de vouloir bien nous dire si, « au moment où la nation a proclamé la république, une catastrophe était visiblement inévitable (1), » si la France avait besoin que la monarchie disparût pour être « sauvée de la banqueroute. »

Voilà pourtant les paroles qu'on a osé proclamer en plein jour, à la tribune, en face de l'assemblée nationale!

Quel respect de la vérité! le lecteur en est juge.

Quant à nous, notre tâche n'est qu'à moitié remplie. Nous avons montré sous toutes ses faces la situation du trésor. Vainement nous avons cherché, dans le cercle de l'année courante, un service qui pût être compromis, l'apparence d'un embarras, la possibilité d'une gêne ou d'un retard : nous n'avons rien trouvé. Partout les ressources au-dessus des besoins.

Notre première question est donc résolue : le danger immédiat n'était pas seulement improbable, il était impossible.

Reste à examiner ce qu'annonçait l'avenir.

II. — SITUATION DES BUDGETS.

« Le solde des découverts de 1840 à 1847 se trouvera, lors de la liquidation des comptes, à peu près balancé. »

De qui sont ces paroles? Du ministre des finances de l'ancien gouvernement? de quelque député de l'ancienne majorité? Non : de M. Gar-

le chiffre des bons qu'on annonce avoir ainsi amortis. Ce chiffre est 81 millions (rapport du 8 mai). Sans doute on aura remboursé quelques bons dans les premiers jours; mais en rembourser pour 81 millions avant le 16 mars, c'eût été du luxe. L'échéance de mars n'était que de 18 ou 19 millions. Probablement on veut principalement parler de bons convertis en 5 pour 100 au pair; mais, s'il en est ainsi, cette conversion n'a rien coûté à l'encaisse du trésor, et le refus de payer les créanciers des caisses d'épargne n'en devient que plus regrettable et plus impossible à justifier.

(1) Rapport du 8 mai.

nier-Pagès. Nous les trouvons dans le rapport du 8 mai, à l'article *Découverts du budget.*

Un mois après, le 8 juin, elles étaient confirmées par le successeur de M. Garnier-Pagès. « Les découverts des budgets de 1840 à 1847, dit M. Duclerc dans son projet de budget rectifié, ont été à peu près comblés par l'attribution qui leur a été faite des réserves de l'amortissement successivement accumulées, et l'insuffisance actuelle de 20 millions 961,000 fr. (1) disparaîtra très probablement dans les liquidations qui restent à terminer jusqu'à la clôture de l'exercice 1847. »

Ainsi, l'ancien gouvernement laissait un passé parfaitement liquidé jusqu'au commencement de 1848. Ce fait, qu'on n'admettait qu'avec de grandes réserves et d'une façon presque ironique lors de la discussion de la dernière adresse, le voilà bien et dûment revêtu d'attestations qui ne sont pas suspectes.

Mais, cette concession une fois faite, MM. Garnier-Pagès et Duclerc s'en dédommagent aussitôt en évaluant à leur manière le déficit qu'eût présenté l'exercice 1848, si la monarchie n'eût pas été renversée.

C'est là, on le comprend, un point qui les touche de près. Comme ils ont à confesser sur ce même exercice 1848 un énorme déficit, plus ils grossiront les insuffisances qui ne sont pas du fait de la république, plus ils diminueront en apparence celles qu'il est impossible de ne pas lui attribuer. Aussi M. Garnier-Pagès a-t-il grand soin de dire qu'il résulte « d'un relevé exact des dépenses et d'une exacte évaluation des recettes » que pour l'année 1848 le déficit du budget ordinaire devait être de. . . . . 73,644,597 fr. (2)

Que les dépenses prévues pour les travaux extraordinaires s'élevaient à. 169,461,969

D'où il conclut que le montant réel du déficit à la charge de la précédente administration aurait été de. . . . . 243,106,566 fr.

Toutefois, il veut bien reconnaître qu'aux « dépenses de l'extraordinaire on devait faire face avec les produits de l'emprunt. » Et en effet, les travaux extraordinaires de 1848, qui s'élevaient, non pas à 169 millions, mais à 150 (3), devaient être soldés, savoir : 20 millions sur un restant libre de l'emprunt de 1841, et les 130 autres millions sur l'emprunt de 1847. Les versemens mensuels de ce dernier emprunt fournissaient à peu près cette somme. Pour la parfaire, il y avait tout au

(1) M. Garnier-Pagès n'évalue cette insuffisance qu'à 18,896,020 fr. (Rapp. du 8 mai.)

(2) Selon M. Duclerc, il aurait été de 76,557,000 fr. (Exposé du budget rectifié, 8 juin.) Il est impossible, comme on voit, de savoir à quoi s'en tenir en matière de chiffres depuis le 24 février.

(3) Voir le *Moniteur* du 27 janvier 1848, p. 204, première colonne.

plus une dizaine de millions à prélever sur les versemens des compagnies de chemins de fer ou autres rentrées du trésor. En un mot, les travaux extraordinaires avaient leur paiement assuré, et ne pouvaient laisser aucun découvert dans le budget, on est obligé de le reconnaître. Dès-lors, à quoi bon se donner la satisfaction d'énoncer un déficit énorme de 243 millions, pour avouer aussitôt que, quant aux deux tiers au moins de cette somme, le déficit n'existe pas?

Le service extraordinaire étant mis de côté, reste donc seulement l'insuffisance dont le service ordinaire était, dit-on, menacé.

Si nous voulions abréger ce débat, nous pourrions sans difficulté admettre le chiffre de cette insuffisance, que M. Garnier-Pagès évalue à 73 millions, et que M. Duclerc porte, je ne sais pourquoi, à 3 ou 4 millions de plus. Nous leur dirions : Les réserves de l'amortissement, d'après votre propre aveu, seront libres à partir du 1er janvier 1848, puisque vous reconnaissez que tous les découverts jusques et y compris ceux de 1847 sont définitivement comblés; or, ces réserves s'élèveront pour 1848 à 84 millions : supposez une insuffisance de 73 ou de 76 millions, peu importe, elle n'en sera pas moins couverte et au-delà; il y aura même un reliquat disponible. Donc, si la monarchie fût restée debout, les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires du présent exercice auraient été soldées en fin d'année. 1848 n'eût légué aucune charge aux exercices suivans, et l'avenir aussi bien que le présent nous semblerait jusqu'ici à l'abri de tout danger.

Quelle que soit notre envie d'être bref, il faut qu'on nous permette de n'être pas aussi accommodant. Le déficit de 73 millions (je prends le chiffre de M. Garnier-Pagès) repose sur un si étrange artifice, qu'on ne peut se dispenser d'en révéler le secret.

Nous ne contestons pas que l'exercice 1848, héritier d'une partie des fardeaux de 1847, ne dût probablement se clore en déficit. Le ministre des finances de l'ancien gouvernement l'avait lui-même déclaré dès le début de la dernière session. En supposant les circonstances très favorables, peut-être en règlement définitif le déficit aurait-il disparu. Avec des circonstances ordinaires, il eût été insignifiant; en mettant tout au pis, il n'eût jamais dépassé 48 millions. Nous disons jamais, parce que, pour atteindre cette limite extrême, il fallait admettre trois hypothèses, savoir : que tous les crédits supplémentaires et extraordinaires dont chaque département ministériel, après examen attentif de ses besoins pour 1848, avait exprimé le désir, seraient jugés nécessaires et admis; en second lieu, que tous ces crédits seraient totalement consommés, et que, pour la première fois peut-être, il ne serait fait aucune déduction pour les annulations que présente toujours la liquidation de chaque exercice jusqu'à concurrence de 20 à 30 millions; enfin, que les recettes prévues resteraient stationnaires, et que, par exception, l'ang-

mentation, pour ainsi dire normale, qui chaque année n'était pas moindre de 20 à 25 millions, ne se réaliserait pas. Assurément, c'était là, comme on dit, caver au plus bas, et le ministre des finances, affirmant que ce chiffre de 48 millions était un maximum qui pouvait à peine être atteint, mais qui ne serait certainement pas dépassé, méritait d'autant mieux d'être cru qu'il s'était montré moins optimiste à propos de l'exercice précédent. Il avait supposé que 1847 laisserait un découvert d'environ 36 millions, et qu'il faudrait demander cette somme aux réserves de 1848. Or, il est aujourd'hui reconnu, nous venons de le voir, que 1847 est couvert par ses propres réserves. Le ministre avait été prophète de la bonne façon, c'est-à-dire en supposant le mal plus grand qu'il n'était : ses prévisions pour 1848 méritaient donc quelque confiance.

Toutefois, si M. Garnier-Pagès, évaluant le déficit probable de 1848, l'eût porté à 48 millions, nous n'aurions pas grand'chose à dire. Sans doute il serait étrange, au moment même où on avoue que le règlement définitif de 1847 produit, selon la loi commune, une réduction d'au moins 22 millions, de ne pas reconnaître que le règlement de 1848 pourra bien amener aussi l'annulation d'au moins quelques centimes; mais, à cette contradiction près, M. Garnier Pagès serait dans son droit. Il dirait : Je prends le chiffre de l'ancien gouvernement; ce chiffre est un maximum, soit : je voyais en noir, il y a six mois; je choisis, pour être conséquent, la pire des hypothèses. Mais M. Garnier-Pagès ne se contente pas à si bon marché. 48 millions, ce n'est qu'un médiocre déficit, il lui faut mieux que cela. Il décide, il prononce que le déficit eût été de 73 millions!

Sur quoi se fonde-t-il pour grossir de moitié en sus un chiffre adopté après tant de calculs et de réflexions? Il suppose que les recettes prévues par le budget auraient subi en cours d'exercice une réduction qu'il fixe de sa propre autorité à 24,379,000 fr. Ainsi, cette loi de progression qu'une expérience constante avait si bien consacrée, qui, en dix-huit années, n'avait subi qu'une seule exception, et pour quelques branches de revenus seulement affectées directement par les calamités de 1847, cette loi, selon M. Garnier-Pagès, aurait tout à coup fait place à une loi nouvelle, à une loi de décroissance! Même indépendamment de la révolution de février, tout fût-il encore à sa place, les produits indirects de 1848 auraient été inférieurs à ceux de 1847 et de 1846! Le revenu des douanes, par exemple, c'est M. Garnier-Pagès qui l'affirme, aurait donné 11 millions de moins qu'en 1846! en d'autres termes, une année qui s'ouvrait après la fin de la disette aurait moins consommé et moins produit qu'une année qui en avait vu le commencement!

Pour justifier de telles conjectures, nous cite-t-on quelques faits? Les recettes de janvier, celles de février, étaient-elles tombées au-dessous des prévisions? Pas le moins du monde. Sans avoir encore re-

pris l'ancien mouvement d'ascension, les produits de ces deux mois n'avaient pas rétrogradé. Prévoyait-on, pour les mois suivans, des causes de diminution? Au contraire; l'état des arrivages, la situation des entrepôts, le manque de matières premières dans les manufactures, la reprise prochaine de certains grands travaux, tout annonçait qu'en mars, au plus tard en avril, les recettes iraient croissant et excéderaient les prévisions. On cherche donc avec étonnement sur quelle base M. Garnier-Pagès peut appuyer son hypothèse; mais la surprise redouble quand on le lui entend dire à lui-même. C'est, le croirait-on? sur les prévisions du dernier gouvernement. Le budget des recettes de 1849, présenté avec un louable excès de sincérité et de prévoyance, comme nous le verrons tout à l'heure, voilà où M. Garnier-Pagès va puiser des argumens pour infirmer rétroactivement les espérances du budget de 1848. Ainsi, pour les douanes, par exemple, il fait ce raisonnement : — l'ancien gouvernement prévoyait pour 1849 un revenu moindre que pour 1848; — donc il reconnaissait que les prévisions de 1848 étaient exagérées, donc j'ai le droit, d'après son propre exemple, de retrancher, dans le budget de 1848, tout ce qui dépasse les évaluations de 1849.

Nous voudrions ne pas mettre en doute la sincérité de cette argumentation; mais, franchement, M. Garnier-Pagès peut-il ignorer comment s'établissent les prévisions d'un budget de recettes? La règle constante n'est-elle pas de prendre pour base les onze premiers mois de l'année pendant laquelle le budget se prépare, plus le dernier mois de l'exercice précédent. Ainsi, les recettes de l'année 1849 avaient dû être établies d'après les produits constatés dans les onze premiers mois de 1847 et pendant le mois de décembre 1846.

Si le ministre était venu dire : Certains revenus ont accidentellement diminué en 1847, pendant que d'autres augmentaient. L'élévation du prix des grains a supprimé tout droit sur les céréales (sauf l'insignifiant droit de balance), la presque totalité des navires marchands a été occupée au transport des grains, et l'arrivage des autres denrées soumises aux droits de douane a été considérablement ralenti. Ce sont là des circonstances tout exceptionnelles : elles ont déjà disparu. Il doit donc être permis, pour cette fois, de s'affranchir de la règle ordinaire: au lieu d'évaluer les recettes de 1849 d'après celles de 1847, reculons d'une année; prenons pour base 1846, et assimilons ainsi les prévisions de 1849 à celles de 1848, au lieu de les supposer inférieures. Si le ministre avait tenu ce langage, peut-être eût-il été excusable; mais, à coup sûr, M. Garnier-Pagès et ses amis lui auraient reproché de violer les règles reçues et de vouloir faire illusion au pays. Et parce qu'il s'est assujetti aux prescriptions d'un système prudent, parce qu'au risque de donner à son budget la mauvaise apparence d'être à peine en

équilibre, il y a inscrit des recettes évidemment inférieures à celles qui devaient se réaliser, on en conclurait que cette sorte de fiction légale, une fois admise pour 1849, doit devenir une réalité pour 1848? Nous comprendrions qu'on se fût autorisé des faits accomplis en janvier et février pour nier la possibilité de toute augmentation de recettes dans les dix autres mois de l'année; mais conclure du *statu quo* au mouvement rétrograde, c'est un système d'induction dont jusqu'ici nous ne connaissions pas d'exemples. On voit donc sur quelle base fragile, sur quel artifice (1), nous le répétons, reposent les chiffres imaginés par M. Garnier-Pagès. Nous ne sommes entré dans ces détails que pour montrer à quelles industrieuses subtilités il faut avoir recours, lorsqu'au lieu de confesser franchement la vérité, on s'impose la tâche de sauver avant tout certaines apparences, et lorsqu'on semble n'avoir d'autre but, en administrant les finances de son pays, que d'arranger le passé de manière à faire valoir le présent.

Le déficit de 73 millions une fois expliqué, il ne peut plus en être question. Reste donc seulement le chiffre maximum de 48 millions qui, selon toute apparence, n'aurait pas été atteint et, à coup sûr, pas dépassé. Nous appliquons à ce découvert les réserves de l'amortissement pour 1848, montant à 83 millions 980,000 francs (soit 84 millions), et il reste encore un excédant d'environ 36 millions qui serait venu soulager l'exercice 1849 en couvrant jusqu'à due concurrence les avances faites par la dette flottante aux travaux extraordinaires.

Voilà quelle eût été, en réalité, la situation du budget de 1848. Il se serait réglé, comme on voit, sans la moindre difficulté. Le budget de 1849 se fût présenté dans des conditions encore plus favorables. La seconde moitié de l'emprunt assurait le service des travaux extraordinaires. En supposant que des besoins imprévus se fussent manifestés et eussent encore produit dans le budget ordinaire un certain excédant des dépenses sur les recettes, on avait pour le couvrir le reste disponible des réserves de 1848; celles de 1849 s'élevant à plus de 86 millions, ajoutées à celles de 1850, permettaient de solder, sans recourir à d'autres ressources, tous les travaux extraordinaires de ce dernier exercice. Enfin, en 1851, le gouvernement et les chambres se seraient entendus pour choisir entre ces deux systèmes : ou bien retarder un peu l'achèvement des travaux; n'en exécuter chaque année que pour une somme égale aux réserves de l'amortissement, de 80 à 90 millions, ou bien achever tout en deux années au moyen d'un nouvel emprunt.

(1) Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que M. Garnier-Pagès, qui applique à 1848 les diminutions prévues pour 1849 en conséquence des faits accomplis en 1847, se garde bien de faire le même report pour les augmentations, ce qui serait pourtant de toute justice une fois son principe admis; mais alors il ne trouverait pas son supplément de déficit, et l'effet serait manqué.

La masse des travaux à terminer n'eût pas été alors de plus de 4 à 500 millions. Eût-il fallu d'ailleurs 1 milliard, on aurait encore pu l'obtenir sans imposer aucune charge nouvelle au pays. Il suffisait d'emprunter, non pas même à des conditions exceptionnelles, mais à 4 pour 100, comme le 10 novembre, et d'annuler en même temps 40 millions de rentes rachetées. Malgré cette brèche faite aux réserves de l'amortissement, elles se seraient encore composées d'une cinquantaine de millions dont on aurait pu disposer à volonté, tout en laissant fonctionner les 40 millions qui agissent sur le 3 pour 100. Ainsi, même après une si grande œuvre accomplie, après cette féconde distribution d'un capital productif sur tout le sol de la France, on aurait encore conservé les ressources nécessaires pour effectuer, sans péril, certaines améliorations et certains dégrèvemens d'impôts que les populations attendaient avec impatience.

Tel était notre avenir financier sous le gouvernement de juillet : les revenus s'accroissaient chaque année; les dépenses extraordinaires avaient un terme connu et fixé d'avance, et, grace aux réserves de l'amortissement, si sagement conservées et accrues depuis quinze ans, on pouvait recourir au crédit sans demander aux contribuables le plus léger sacrifice. Il avait fallu quelque courage, quelque constance pour maintenir chaque année dans les charges ordinaires du budget cette puissance d'amortissement, qui avait fini par atteindre la somme énorme de 125 millions. Au lieu de se donner le mérite facile et peut-être populaire d'éviter quelques déficits apparens et d'aligner aisément ses budgets en supprimant une partie de cette épargne annuelle, le gouvernement s'était imposé le devoir de la conserver tout entière. Sa récompense, s'il eût duré, eût été d'avoir créé pour la France, non-seulement les élémens d'une immense prospérité, mais des finances aussi bien assises et aussi solides qu'aucune autre nation en ait jamais possédé.

Voilà donc notre seconde question résolue comme la première. L'avenir n'était pas plus menacé que le présent n'était compromis. On peut y regarder d'aussi près qu'on voudra; plus l'examen sera sérieux et complet, plus les résultats que nous constatons seront infailliblement reconnus. Je ne sais qu'un seul moyen d'admettre qu'avant février nos finances fussent en danger, c'est d'accepter les faits et les chiffres tels que MM. Pagès et Goudchaux les présentent.

Toutefois, prenons-y garde, le rapport du 9 mars ne se bornait pas à surprendre en flagrant délit de banqueroute le gouvernement déchu; il affirmait que, pendant ses dix-sept années d'existence, il avait ruiné la France, et qu'en voyant la masse des dettes qu'il avait contractées « l'esprit s'arrêtait déconcerté devant l'énorme disproportion des moyens avec les résultats. »

Nous ne sommes donc pas encore au bout de notre tâche : ce n'est

pas assez d'avoir montré, par preuves évidentes, que la situation du trésor et la situation des budgets étaient aussi peu alarmantes il y a six mois qu'elles le sont devenues depuis; il faut encore avoir le cœur net de ce passé soi-disant ruineux, il faut voir s'il pèse d'un aussi grand poids qu'on nous le donne à croire dans les embarras du jour.

Interrogeons les chiffres, ils nous diront au juste ce que ces dix-sept années nous coûtent; puis nous mettrons en regard ce qu'elles nous ont produit.

III. — BILAN DU GOUVERNEMENT DE JUILLET.

Jusqu'ici, nous n'avons trouvé aux prises avec le gouvernement déchu qu'une seule catégorie de ses adversaires, savoir, ses héritiers; au point où nous en sommes maintenant, il lui survient un nouveau groupe de contradicteurs, ceux dont lui-même il avait hérité. Le voilà pris entre deux feux : les uns cherchant à prouver qu'ils lui ont remis les finances dans des conditions admirables; les autres, qu'ils les ont reçues dans un déplorable état. A la séance du 2 août dernier, à peine M. Goudcheux avait-il prononcé son anathème sur les finances de la monarchie, que M. le marquis de Larochejaquelein l'interrompait par ces mots : « Dites de la monarchie de juillet; la situation des finances, en 1830, était magnifique. » M. Goudchaux, qui doit avoir la mémoire des chiffres plus exercée que M. de Larochejaquelein, ne répondit ni oui ni non; mais je n'oserais affirmer qu'il fût bien éloigné de donner en cette circonstance la main à son noble interrupteur, pourvu que la monarchie de juillet payât les frais de ce retour à d'anciennes alliances.

Quant à nous, dans cet examen de faits et de chiffres qui ne peut avoir d'autre mérite qu'une parfaite sincérité, nous ne tendrons la main à personne, pas même à la monarchie de juillet, si, par hasard, elle a ruiné la France. Que chacun réponde de ses œuvres : c'est, encore une fois, tout ce que nous demandons. Reste à savoir qui s'en trouvera mal.

Pour établir quelles sont les dettes dont le pays s'est grevé depuis 1830, le premier point est de bien constater quelles sont celles qu'il avait contractées jusque-là, et qui restaient encore à sa charge.

Voici donc quelle était, au 31 juillet 1830, la situation de la dette publique de la France. Nous comprenons sous ce mot dette publique, (ainsi que l'a fait M. Garnier-Pagès en évaluant, dans le rapport du 9 mars, la dette en 1848,) non-seulement la dette consolidée, mais les emprunts de 1821 et 1822 pour construction de canaux, les capitaux de cautionnement, et enfin la dette flottante.

Quant à la dette consolidée, il va sans dire qu'il ne faut pas y faire

figurer ce que l'état se doit et se paie à lui-même, c'est-à-dire les rentes rachetées. Le maintien de ces rentes sur le grand-livre n'est qu'une fiction ; en réalité, la dette n'existe plus, puisqu'il dépend du débiteur d'en supprimer le service, s'il lui convient. Nous ne compterons donc, comme M. Garnier-Pagès, dans la dette consolidée que les rentes dues à des tiers, et, par tiers, nous n'entendons pas seulement les simples rentiers, mais tous les établissemens publics propriétaires de rentes, à la seule exception de la caisse d'amortissement, qui, dans ce cas, s'identifie avec l'état.

Or, les inscriptions de rentes de toute nature existant au 31 juillet 1830 s'élevaient à 207,036,208 francs (1).

Nous devons en déduire 41,803,297 appartenant à la caisse d'amortissement.

D'où il suit que les rentes dues à des tiers, c'est-à-dire la véritable dette, s'élevaient à 165,232,901 francs,

Dont le capital nominal était de.	3,786,900,918 (2).
Quant aux emprunts pour canaux, le capital restant dû au 31 juillet 1830 était de.	126,825,000
Les capitaux de cautionnemens s'élevaient à. .	232,000,000
Et la dette flottante à.	273,756,348
Total. . .	4,419,482,266 (3).

Ainsi, la dette publique de la France, au 31 juillet 1830, était, en capital, de 4 milliards 419 millions.

(1) Voir le compte des finances de 1832 et la brochure de M. Laplagne, dont l'annexe n° 5, page 123, résume d'une manière claire et complète tous les faits relatifs à la situation de la dette publique au 31 juillet 1830.

(2) Voici un tableau qui mettra sous les yeux des lecteurs les résultats ci-dessus, en distinguant chaque espèce de rente :

	Inscriptions au 31 juillet 1830.	Rachats de la caisse d'amortissement.	Rentes dues à des tiers.	Capital nominal.
5 0/0.....	163,762,368 fr.	37,076,572 fr.	126,685,796 fr.	2,533,715,929 fr.
4 1/2 0/0.	1,027,696	»	1,027,696	22,837,688
4 0/0.....	2,436,000	»	2,436,000	60,900,000
3 0/0.....	39,810,144	4,726,725 (*)	35,083,419	1,169,447,301
Totaux..	207,036,208 fr.	41,803,297 fr.	165,232,911 fr.	3,786,900,918 fr.

(*) Il n'y avait en réalité que 722,055 fr. de rentes 5 0/0 rachetées au 31 juillet 1830; mais, comme le gouvernement de juillet a prononcé l'annulation de 4,004,690 fr. sur les 30,000,000 de rentes de l'indemnité des émigrés, nous croyons juste de les considérer comme annulées dès 1830, bien qu'il fût possible de soutenir que, si le gouvernement de la restauration avait été maintenu, ces 4 millions de rentes seraient peut-être restés au grand-livre.

(3) M. Laplagne (page 42 de sa brochure) dit qu'au moment de la fondation du gouvernement de juillet, la dette publique était de 4,385,250,000 fr. Bien que la différence soit légère entre ce chiffre et celui que je donne ci-dessus, je tiens à n'être pas en dissen-

Sur cette somme, quelle était la part du gouvernement de la restauration, quelle était celle des gouvernemens précédens?

L'empire, à son avénement, avait trouvé environ 56,500,000 fr. de rentes 5 0/0 inscrites au grand-livre : c'étaient les derniers débris des anciennes dettes antérieures à 1789, et de cette vaste liquidation de la république qui avait englouti tant de milliards.

Pendant la durée de l'empire, de 1810 à 1814, il ne fut inscrit que 6,700,000 fr. de rentes environ. La dette publique ne se composait donc, au 1er avril 1814, que de 63 millions de rentes 5 0/0, représentant un capital de 1 milliard 260 millions.

Ainsi, de 1814 à 1830, le capital de la dette s'était accru de 3 milliards 159 millions.

Mais la justice veut qu'on mette au compte de l'empire d'abord 153 millions de cautionnemens antérieurs à la loi de 1816, 87 millions de découverts antérieurs au 1er avril 1814, et enfin 34 millions de rentes au capital de 680 millions, qui, quoique inscrits sous la restauration, n'avaient d'autre destination que de rembourser les biens des communes vendus en 1813 et de liquider les dépenses de l'arriéré. Voilà donc 920 millions environ dont il faut décharger le compte de la restauration, et qui le réduisent, par conséquent, à 2,239,000,000. Enfin, dans cette somme, il est encore une dette, la plus lourde de toutes et la plus douloureuse, dont la responsabilité peut, au moins en partie, être déclinée par la restauration, et qu'il est équitable de ne lui attribuer que par indivis avec l'empire. Je dis plus, si les désastres de 1815 n'avaient pas pour origine incontestable les folies rétrogrades de 1814, je serais tenté d'en user largement sur ce chapitre avec la restauration; mais 1814 a été, jusqu'à un certain point, pour les idées monarchiques, ce que viennent d'être pour les idées démocratiques les quatre premiers mois de notre nouvelle république, de ruineuses saturnales : il est donc juste que la restauration supporte aussi sa part des 95 millions de rentes inscrits de 1815 à 1818 pour liquider nos désastres et solder notre rançon. Cette part, on peut difficilement la déterminer en chiffres; mais, assurément, lorsque l'on considère qu'à la restauration appartiennent en propre, non-seulement les emprunts de 1821 et 1822, les supplémens de cautionnemens versés en 1816 et tous les découverts postérieurs à 1814, mais les rentes créées soit pour le paiement des dettes du roi Louis XVIII, soit pour les dépenses de la guerre d'Es-

timent sur un fait avec M. Laplagne, sans chercher quelle peut en être la cause. Je crois l'avoir trouvée dans une faute d'impression, sans doute, de son tableau annexe (page 125). En déduisant des 39,810,000 fr. de rentes 3 0/0 inscrites au 1er janvier 1830, les 722,000 fr. de rentes rachetées avant le 31 juillet, il pose comme reliquat 38,088,000 fr., tandis qu'en réalité c'est 39,088,000 fr. Or, cette différence d'un million de rentes 3 0/0 produit une différence de 333,333,333 fr. du capital nominal. C'est à peu près de cette somme que le chiffre indiqué par M. Laplagne diffère de celui que j'ai donné.

pagne et pour les dépenses extraordinaires des exercices 1828 et 1829, plus enfin le milliard des émigrés (que nous réduisons à 860 millions, à cause des annulations faites depuis 1830), il serait impossible, quelque partialité qu'on voulût y mettre, de ne pas reconnaître que, dans les 4,419,000,000 qui composaient la dette publique au 31 juillet 1830, 1,500,000,000 pour le moins étaient exclusivement imputables à la restauration.

Maintenant, quelle était, au moment de sa chute, la situation financière de ce gouvernement? A la condition de ne donner aucune impulsion au pays, de n'entreprendre aucun grand travail productif, car les canaux de 1821, son unique essai en ce genre, ne furent, comme on sait, qu'un grand avortement, à la condition de n'entretenir qu'imparfaitement nos routes, nos ports, nos arsenaux, et de laisser tomber en ruine nos places fortes et jusqu'à nos églises, le trésor était parvenu à fermer une bonne partie de ses plaies, et son crédit s'en était naturellement affermi. Sans la nécessité de sacrifier ses meilleures ressources à l'avidité d'un parti, le gouvernement de la restauration serait certainement sorti de cette sorte de convalescence prolongée qui l'empêchait de rien entreprendre; mais, faute d'avoir procuré au pays de nouveaux instrumens de production, faute d'avoir augmenté la richesse générale, ses revenus demeuraient presque stationnaires. Il avait à la fois assez de crédit pour emprunter à de bonnes conditions, et assez peu de revenus pour n'être pas quelquefois embarrassé. C'est ainsi que dans sa dernière année on le vit trouver prêteur pour 80 millions au-dessus du pair, en même temps qu'il anticipait ses coupes de bois, réduit, pour ainsi dire, à couper deux ordinaires à la fois pour se procurer la ressource de 50 millions au lieu de 25.

C'est dans cette situation nullement alarmante, mais encore moins magnifique, que le gouvernement de juillet reçut les finances de la France. La dette dont il prenait l'héritage s'élevait, nous le répétons, à 4 milliards 419 millions!

Maintenant quelle est la dette qu'il laisse à ses successeurs?

M. Garnier-Pagès, dans son rapport du 9 mars, constate que la dette publique, au 1er janvier 1848, s'élevait à 5 milliards 179 millions. Il comprend dans son calcul les mêmes élémens que nous avons pris pour base au 31 juillet 1830, savoir, la dette consolidée, déduction faite des rentes de la caisse d'amortissement, les emprunts de 1821 et 1822, les capitaux de cautionnemens et la dette flottante. C'est l'addition de toutes ces dettes réunies qui lui donne le chiffre de 5 milliards 179 millions. Ce chiffre, comparé à celui du 31 juillet 1830, fait ressortir une différence de 760 millions. Ainsi la dette publique, selon M. Garnier-Pagès, se serait accrue d'un capital de 760 millions pendant les dix-sept années qui viennent de s'écouler.

Cela fût-il vrai, et tout à l'heure nous verrons ce qu'on doit en rabattre, il n'en faudrait pas moins que M. Garnier-Pagès reconnût avec nous, comme une incontestable vérité, que, de tous les gouvernemens qui, depuis soixante ans, ont régné sur la France, le gouvernement de juillet serait encore le moins coûteux. Sa succession nous pèserait moitié moins que celle de la restauration; l'empire, avec ses deux milliards de charges, nous coûterait trois fois plus cher, et la république elle-même, l'ancienne république, malgré le soin qu'elle a pris de ne *consolider* que le tiers de ses dettes, nous reviendrait encore à moins bon marché.

Reste à savoir si le gouvernement de juillet a réellement augmenté notre dette d'un capital de 760 millions.

En examinant de près comment M. Garnier-Pagès compose les 5 milliards 179 millions qui, selon lui, constituaient la dette publique au 1er janvier 1848, on ne tarde pas à découvrir quelques erreurs et certains oublis qui proviennent sans doute, comme le fait observer M. Lacave-Laplagne, de l'extrême précipitation avec laquelle le rapport du 9 mars paraît avoir été rédigé.

Ainsi, par exemple, M. Garnier-Pagès, probablement sans s'en apercevoir, comprend, dans la dette publique au 1er janvier 1848, la totalité de l'emprunt du 10 novembre, comme si ces 250 millions pouvaient être mis à la charge de l'ancien gouvernement, lui qui ne les a ni dépensés ni même reçus. A la vérité, les adjudicataires de l'emprunt avaient, avant le 24 février, versé 82 millions; mais ces 82 millions étaient dans le trésor, ils faisaient partie de l'encaisse; c'est le gouvernement actuel qui en a réglé l'emploi, et c'est uniquement à son compte qu'ils peuvent être portés. Voilà donc, personne ne le contestera, 250 millions qui doivent disparaître du bilan que nous dressons. Au lieu de 670 millions, nous ne sommes plus qu'à 510.

Ce n'est pas tout : l'encaisse du trésor ne se composait pas seulement de ces 82 millions versés à compte sur l'emprunt, et que nous écartons, puisque l'emprunt lui-même doit être laissé de côté : il s'élevait à un total de 190 millions; restent donc 108 millions qui ne peuvent passer inaperçus. De deux choses l'une : ou supprimez 108 millions sur la dette flottante que cet encaisse était destiné à réduire jusqu'à due concurrence, ou portez les 108 millions au crédit de l'ancien gouvernement. Dans les deux cas, le résultat est le même. Nous voilà donc descendus de 510 millions à 402.

Maintenant, n'est-il pas juste, quand on procède à une liquidation, de tenir compte des créances actives qui restent à recouvrer? Ne parlons pas, si l'on veut, des créances diplomatiques, des répétitions à exercer sur la Belgique, sur la Grèce; ne parlons pas non plus des créances litigieuses qui figurent à l'actif du trésor; mais pouvons-

nous passer sous silence les engagemens des compagnies de chemins de fer, par exemple, engagemens qui, la plupart, étaient à court terme, qui avaient pour hypothèque les chemins eux-mêmes et leurs produits, et dont la réalisation était regardée comme complétement assurée? Nous ne pensons pas qu'on puisse refuser d'admettre ces créances à titre de compensation. Or, elles s'élevaient à 152 millions environ, savoir : 116 millions à termes assez rapprochés, et 36 millions à plus longs termes. Enfin, à ces créances il convient d'ajouter, comme rentrées d'une valeur non moins certaine, les terrains dont le prix devait couvrir la dette flottante de ses avances pour la reconstruction de certains grands édifices, terrains évalués, au minimum, à 7 millions. Voilà donc une somme de 159 millions qui doit encore entrer en déduction des charges imputables au dernier gouvernement. Ces charges ne sont donc plus de 402 millions, elles doivent être réduites à 243.

Enfin, il est une nature de dettes dont il n'a pas été question jusqu'ici, mais qui n'en doit pas moins être appréciée dans ses résultats aux deux époques que nous mettons en parallèle; nous voulons parler de la dette viagère. On comprend sous ce titre non-seulement les anciennes rentes sur une ou plusieurs têtes, mais les pensions de toute nature, civiles, militaires, ecclésiastiques, en un mot tous les services viagers qui pèsent sur le trésor. La dette viagère, pas plus que la dette consolidée, n'est exigible en capital; mais, de même que, pour nous conformer à la méthode adoptée par M. Garnier-Pagès et le suivre de plus près dans ses calculs, nous avons évalué la dette consolidée en capital nominal (1), de même il nous est permis de capitaliser fictivement la dette viagère, en adoptant le taux moyen généralement admis, savoir, 10 pour 100. Or, la dette viagère, dans le dernier budget de la restauration, s'élevait à 64,606,400; elle n'est plus aujourd'hui que de 53,971,000 : différence : 10,635,000 francs. En capitalisant cette différence à 10 pour 100, c'est encore une centaine de millions qui viennent à la décharge du dernier gouvernement, et nous sommes d'autant plus fondé à lui en tenir compte, que cette diminution de la dette viagère ne provient pas seulement de l'action du temps, elle est due en

(1) Le *capital nominal* n'est pas l'expression exacte de la dette consolidée, il en est l'expression exagérée. Vis-à-vis des porteurs de rentes, l'état n'est engagé qu'à servir des intérêts, le capital est une abstraction qui n'entre pas dans le contrat. En fait, le véritable capital de la rente consolidée, c'est le taux moyen du prix des rachats opérés par la caisse d'amortissement dans un temps donné. Ainsi, par exemple, les 175,000,000 fr. de rentes aujourd'hui inscrites ont pour capital nominal 3,900,000,000 fr. Supposez que l'amortissement parvienne à racheter la totalité de ces rentes, en opérant dans les mêmes conditions qui ont présidé depuis trente ans à ses rachats, les 175 millions seront rachetés pour une somme inférieure à 3 milliards. L'état bénéficierait d'un milliard. La manière d'évaluer les rentes adoptée par M. Garnier-Pagès est donc, nous le répétons, l'expression exagérée de ce genre de dette.

grande partie à la réserve qu'on s'était imposée depuis quinze ans dans la concession de ce genre de bienfait dont il est si doux de se montrer prodigue et si facile d'abuser.

Ainsi, pour récapituler ce qui précède, en admettant avec M. Garnier-Pagès que la dette publique, y compris l'emprunt non réalisé de 250 millions, s'élevât au 1er janvier 1848 à 5 milliards 179 millions, il faudrait en retrancher d'abord le montant de l'emprunt tout entier, soit. . . . . 250,000,000 fr.

La solde de l'encaisse du trésor, déduction faite des sommes provenant de l'emprunt. 108,000,000

Les créances actives sur les compagnies de chemins de fer, montant à. 159,000,000

Et enfin le capital de 10 millions de rentes viagères dont le gouvernement de juillet a déchargé l'état, soit. 100,000,000

Toutes ces déductions réunies donnent. . . . . 617,000,000 fr.

On se souvient que l'accroissement de la dette publique attribué par M. Garnier-Pagès à l'ancien gouvernement s'élève à 760 millions. Maintenant qu'il faut en retrancher ces 617 millions, que restera-t-il? 143 millions, pas davantage. Ce chiffre, quand on le rapproche de l'indignation généreuse, des accusations foudroyantes qui remplissent le rapport du 9 mars, ce chiffre doit exciter un certain étonnement. *Parturiunt montes.* Eh bien! quelque mince qu'il soit, ce chiffre est encore exagéré.

En voulez-vous la preuve? Laissez là le rapport du 9 mars et les 5 milliards 179 millions que nous avons jusqu'ici acceptés de confiance. Prenez la peine de chercher dans le compte des finances de 1847 quel était en réalité le montant de la dette publique au 1er janvier 1848, en prenant pour base les mêmes élémens qui nous ont servi tout à l'heure à établir, d'après le compte de 1832, quel était le montant de cette même dette au 31 juillet 1830. Voici ce que vous trouverez :

Au 1er janvier 1848, les inscriptions de rentes de toute nature s'élevaient à 240,808,965 fr. (1).

Nous devons en déduire les rentes appartenant à la caisse d'amortissement, savoir 65,584,177 fr.

(1) Voici le tableau correspondant à celui que nous avons donné page 876.

	Inscriptions au 1er janvier 1848.	Rachats de la caisse d'amortissement.	Rentes dues à des tiers.	Capital nominal.
5 0/0.....	146,749,591 fr.	12,540,978 fr.	134,208,613 fr.	2,684,172,260 fr.
4 1/2 0/0.	1,026,600	131,298	895,302	19,895,600
4 0/0.....	26,507,375	16,026,049	10,481,326	262,033,150
3 0/0.....	66,525,399	36,885,852	29,639,547	987,984,900
Totaux..	240,808,965 fr.	65,584,177 fr.	175,224,788 fr.	3,954,085,910 fr.

En conséquence, les rentes dues à des tiers, la véritable dette, s'élevaient à 175,224,788 fr., dont le capital nominal est de. . . . . 3,954,085,910 fr.

Les emprunts de 1821 à 1822 offraient encore un passif de. 95,836,091

Les capitaux de cautionnemens s'élevaient à. . 235,685,632

Et la dette flottante à. 630,792,618

Le dette publique était donc, au 1er janvier 1848, de. . . . . 4,916,400,251 fr.

Elle s'élevait au 31 juillet à. 4,419,482,266

La différence est de. . . . . 496,917,985 fr.

Mais cette différence s'atténue des mêmes déductions que nous avons admises ci-dessus, sauf une seule toutefois : nous ne devons pas déduire les 250 millions de l'emprunt du 10 novembre, attendu qu'il ne figure pas intégralement dans le compte des finances de 1847. Il n'y est représenté que par 715,119 fr. de rentes inscrites au nom des adjudicataires avant le 1er janvier. Le capital nominal de cette fraction de rente est d'environ 23,800,000. Nous porterons donc seulement en déduction. . . . . 23,800,000 fr.

Plus, comme ci-dessus, le solde de l'encaisse du trésor. 108,000,000

Les créances actives, montant à. 159,000,000

Le capital des rentes viagères éteintes. 100,000,000

Total. . . 390,800,000 fr.

390 millions retranchés de 496, il reste 106 millions. C'est donc encore 37 millions de moins que tout à l'heure. Je n'attache à cette différence qu'une importance très légère, tout en considérant l'un de ces calculs comme beaucoup plus exact que l'autre. Ce qui m'importe davantage, le voici : c'est de constater que, même en forçant les chiffres, en ne consentant à aucune déduction, pas même à la plus incontestable de toutes, celle de l'encaisse du trésor, le maximum de l'accroissement de dette qu'on puisse mettre à la charge du gouvernement déchu n'est encore que de 496 millions, et cette somme, pour peu qu'on admette les compensations que réclame la plus vulgaire justice, va se réduisant tout au plus à une centaine de millions, c'est-à-dire à une charge quinze fois moins lourde que la dette de la restauration, vingt fois moins que celle de l'empire, à une charge qui n'atteint pas même le chiffre d'une seule année de notre amortissement!

Et maintenant, comme équivalent à cet imperceptible accroissement de notre dette, que nous présente ce gouvernement?

L'Algérie conquise et pacifiée.

Tous les services publics dotés d'un supplément de plus de 300 millions.

Les canaux de 1821 et 1822 terminés; quatre grands canaux nouveaux entrepris et menés presqu'à fin; toutes les voies de communication multipliées ou rendues plus faciles; ici des lacunes comblées, là des obstacles aplanis; des ponts jetés sur toutes les rivières; la viabilité vicinale améliorée dans toute l'étendue du royaume; nos ports creusés et agrandis; des phares nombreux élevés sur nos côtes; des édifices, dont l'achèvement avait fini par sembler impossible tant ils sortaient péniblement du sol, élevés jusqu'au faîte en peu d'années; d'autres édifices fondés à neuf et déjà presque terminés; nos vieux monumens, témoins de notre histoire, secourus avec une largesse à laquelle depuis long-temps ils n'étaient plus accoutumés; enfin, 2,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation, 2,000 kilomèt. de chemins de fer en construction.

Voilà l'œuvre de ces dix-sept années, sans parler de tant d'améliorations, plus ou moins dispendieuses, accordées à la magistrature, au clergé, à l'instruction publique, à tous les besoins moraux et intellectuels du pays.

Et c'est les yeux fixés sur de tels résultats, en présence de la France qui les voit, qui en use, qui en jouit, qu'on a le cœur de nous dire : « L'esprit s'arrête déconcerté devant la disproportion entre la grandeur des moyens et la petitesse des résultats ! »

Si quelque chose, à notre avis, pouvait déconcerter l'esprit, ce serait bien, au contraire, qu'une telle œuvre ait pu s'accomplir sans que les charges du pays se soient aggravées en proportion !

En effet, quel a été le prix de toutes ces conquêtes? L'Algérie à elle seule a absorbé plus de 1 milliard (1). Les grands travaux publics ont été soldés jusqu'à concurrence de 1 milliard 464 millions, et cette somme, notez-le bien, ne s'applique qu'aux travaux extraordinaires; nous laissons en dehors tous ces travaux si nombreux qui, bien que destinés aussi à augmenter le capital de l'état, sont demeurés confondus

(1) Voir l'annexe n° 2 de la brochure de M. Laplagne. Les dépenses constatées sur les comptes spécialement ouverts à l'Algérie s'élèvent à 810 millions, jusques et y compris seulement 1846; mais dans ces comptes ne figurent ni les dépenses de la marine ni toutes celles des ministères de la guerre et des finances, qui se trouvent confondues dans les divers chapitres du service intérieur. M. Laplagne estime avec raison qu'un relevé exact de toutes ces omissions, ajouté aux dépenses de 1847 non encore constatées, ferait monter la dépense totale bien au-delà d'un milliard. Sur cette somme, près de 700 millions ont été supportés par la dernière administration, le cabinet du 29 octobre. Il en est de même des travaux publics; la charge en a principalement porté sur les sept dernières années, de 1841 à 1848. C'est une remarque qu'il est juste de faire à l'honneur de qui de droit.

dans les dépenses du service courant (1). Ainsi voilà 2 milliards et demi de dépenses extraordinaires effectuées dans ces dix-sept années, 2 milliards et demi qui profitent, pourrait-on le nier? à la grandeur, à la prospérité de la France, et, en regard de cette somme énorme, de quelles charges nouvelles la France est-elle grevée? On l'a vu : d'un capital dont l'intérêt s'élève à peine à quelques millions de rente.

D'où vient cette disproportion? Comment, en liquidant ses comptes, le gouvernement de ces dix-sept années trouve-t-il une telle balance en sa faveur? C'est qu'il a fait ce qu'aucun autre gouvernement avant lui n'avait même essayé : il a soldé sans cesse sur ses ressources ordinaires les dépenses extraordinaires dont il dotait le pays. Cette guerre lointaine et dispendieuse, entretenue pendant dix-sept ans sur une longueur de deux cents lieues de côtes, c'est sur ses budgets ordinaires qu'il l'a payée; et si, pour exécuter en partie ses grands travaux publics, il a eu recours au crédit, ce n'est qu'en apparence, pour ainsi dire, car son amortissement allait s'augmentant chaque année, et cet amortissement, c'est encore sur ses recettes ordinaires qu'il était prélevé.

Maintenant vous demanderez peut-être comment il est parvenu à faire grandir ses revenus annuels jusqu'au point qu'ils couvrissent à la fois toutes les dépenses courantes et la plus grande partie de celles que l'avenir habituellement est seul chargé d'acquitter? Est-ce en imaginant quelques nouveaux impôts? est-ce en élevant le taux des impôts existans? Non, il a détruit des impôts, il n'en a pas créé; il en a diminué, il n'en a pas augmenté. C'est avec les seuls impôts perçus sous la restauration qu'il était parvenu à obtenir annuellement 350 millions de plus qu'avant 1830. Et comment? D'abord en respectant les droits, en assurant la sécurité de tous, sous les auspices de la politique la plus réellement libérale qui ait peut-être jamais été pratiquée; puis, en osant semer pour recueillir, en travaillant résolûment à élargir toutes les voies de la prospérité publique, en donnant à la force productrice du pays une énergie toute nouvelle.

Ce n'était donc pas une folle imprévoyance, encore moins le besoin de satisfaire à de misérables intérêts de localité (faut-il ramasser en passant cette pitoyable accusation!); ce n'était pas une pensée mesquine et égoïste qui le poussait à encourager ou à exécuter lui-même tant de fécondes entreprises sur notre vaste territoire. Non, c'était cette

(1) Voir à l'annexe n° 4 de la brochure de M. Laplagne le tableau, par ordre d'exercices, de toutes ces dépenses extraordinaires montant à 1,464,000,000 fr. Voir aussi dans le corps de la brochure (page 43 et suivantes) l'énumération de tout ce qui a été fait depuis dix-sept ans avec les ressources ordinaires et extraordinaires confiées aux divers départemens ministériels, et l'appréciation du profit qu'en a retiré le pays.

vue si juste, que ce qui manquait à la France pour atteindre au degré de richesse et de puissance qui lui appartient, augmenter le bien-être de tous ses habitans, et accomplir les progrès moraux et matériels qui sont le but suprême des sociétés, c'était un notable accroissement de son capital de production, et qu'on ne pouvait trop se hâter de le lui procurer. Voilà pourquoi nous nous félicitions, en commençant, de l'esprit général qui a présidé depuis dix-sept ans à l'administration de nos finances. C'est qu'on a marché sans témérité, mais avec constance, dans cette voie. Supposez qu'on eût moins entrepris, moins exécuté, en serions-nous plus riches aujourd'hui? Non, et nous aurions les travaux de moins, c'est-à-dire la seule chance de nous relever plus rapidement dès qu'un peu de confiance pourra tirer parti de ces grands instrumens de richesse que nous a légués le dernier gouvernement. Ainsi ne nous bornons pas à dire que ce gouvernement n'a pas augmenté notre dette; la vérité, c'est qu'il l'a diminuée. Il l'a diminuée de toute la valeur de ces travaux que nous devons à sa diligence; il l'a diminuée en faisant agir le meilleur de tous les amortissemens, celui qui, pour enrichir l'état, ne se borne pas au stérile rachat d'une portion limitée de ses charges, mais qui multiplie ses ressources dans une proportion, pour ainsi dire, illimitée, en augmentant les élémens de la prospérité publique.

Il faut donc qu'on le reconnaisse, ce n'est pas un passé ruineux que ce passé dont on hérite; ce n'est pas là une de ces successions qu'on n'accepte que sous bénéfice d'inventaire. Le sol était préparé, labouré, ensemencé, et bientôt nous aurions vu se décupler tant de précieux germes, si l'ouragan n'était venu tout bouleverser, et les semences, et le sol lui-même! Il nous est bien permis de le dire, puisque M. le ministre des finances l'a déclaré du haut de la tribune, c'est un malheur pour tout le monde que la monarchie soit tombée si tôt et n'ait pas assez vécu pour mener à fin cette grande œuvre financière, qui, bien qu'interrompue violemment, laisse encore voir par ses débris ce que devait être l'édifice achevé. L'épreuve de cette cruelle année de disette, si merveilleusement supportée, avait donné la mesure de la puissance économique du pays. La séve, un moment refoulée, ne demandait qu'à se répandre. Les symptômes d'une reprise, d'une impulsion nouvelle, étaient aussi nombreux que manifestes. Sans doute, il existait aux approches de la catastrophe une inquiétude vague, une sorte d'instinct prophétique; mais supposez que le vœu de M. Goudchaux eût été réalisé, une fois ce défilé passé, quel n'eût pas été le retour aux habitudes d'entreprise et d'activité! Certes, dans ce grand naufrage, mes premiers, mes plus profonds regrets sont pour la liberté, cette liberté que nous possédions, vivante et réelle, au prix de tant d'années d'efforts, et à laquelle désormais nous sommes réduits à rêver

comme à un fantôme impossible; mais, je dois le dire, ce m'est aussi une vraie douleur que d'avoir assisté à la chute de nos finances, d'avoir vu tant de progrès si brusquement interrompus, de ne plus suivre dans sa marche cette grande opération mal comprise de quelques-uns, calomniée par quelques autres, et dont le dénoûment aurait été un si grand bienfait général, une si éclatante justification!

Au lieu de ces accroissemens graduels du revenu public auxquels nous nous plaisions à assister tous les trois mois dans les colonnes du *Moniteur*, nous avons vu, en un seul jour, ce même revenu rétrograder de dix années! nous avons vu les dépenses s'accroître plus rapidement encore que diminuer les recettes! nous avons vu, pour la première fois depuis dix-sept ans (depuis trente, soyons juste), les percepteurs frapper à nos portes en vertu de nouveaux impôts. Nous avons vu l'emprunt, 400 millions d'emprunt! consacré non plus à ouvrir au pays de nouvelles sources de prospérité, mais à porter le poids de ses charges ordinaires! Détournons les yeux de ce spectacle; ce n'est pas pour en étaler les misères que nous avons pris la plume, ce n'est pas non plus pour éveiller de tardifs et stériles regrets : c'est uniquement pour rendre hommage à la vérité. Qu'on nous permette seulement d'adresser, en terminant, cette simple réflexion à M. le ministre des finances : S'il n'y avait que les embarras financiers qui renversassent les gouvernemens, la monarchie serait encore debout; si des finances embarrassées suffisaient pour les détruire, la république courrait des périls dont nous ne supposons pas qu'elle soit menacée.

L. Vitet.

PEINTRES

ET SCULPTEURS MODERNES.

IV.

LÉOPOLD ROBERT.

CORRESPONDANCE INÉDITE. — DOCUMENS NOUVEAUX.

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIÈRE PÉRIODE. — GRAVEUR ET PEINTRE.

On peut dire, à beaucoup d'égards, que la meilleure biographie d'un peintre est l'histoire de ses ouvrages. Un croquis de la main d'un maître a pour nous plus de valeur que le récit d'une anecdote dont il sera le héros; il nous importe plus, en un mot, de savoir ce qu'il a peint que ce qu'il a fait. L'œuvre cependant ne nous suffit pas. Soit légitime curiosité, soit malice ou jalousie secrète, on veut surprendre l'auteur en déshabillé, scruter à l'aise ses qualités morales, ses passions, ses habitudes, ses défauts, assister en quelque sorte, s'il est possible, à l'élaboration de sa pensée. On veut des détails biographiques, on veut des lettres authentiques et autographes. Aussi bien, à cela l'instruction y

trouve son compte. L'œuvre et l'auteur s'expliquent l'un par l'autre, l'un et l'autre doivent être également étudiés. A part la nature même du génie d'un artiste, la position sociale, l'éducation, les circonstances extérieures, ont de puissantes influences sur la direction de son goût et de son talent. Des qualités qu'on peut lui reconnaître, des torts qu'on peut lui reprocher, quelques-uns sont à lui, plusieurs à l'école dont il a sucé le lait, d'autres à son siècle. Ainsi, l'artiste qui se livre aux flots de la mode, aux agitations du monde, éparpille son talent en essais éphémères et gaspille sa destinée. Interrogé sur ce qu'il fallait faire pour devenir original, un philosophe répondit : « Vivre seul, ne rien lire, et se promener beaucoup. » Et, de fait, dans les arts d'imitation, les grandes et belles œuvres ne peuvent s'enfanter qu'au sein du calme et de la retraite, comme aussi dans la retraite et le calme seuls peuvent éclore et mûrir les grands ouvrages littéraires. « Comment avez-vous pu tant écrire? demandait-on à Voltaire. — C'est en ne vivant point à Paris. » Ainsi, le génie de Poussin se sentait mal à l'aise sur le théâtre de la cour de Louis XIII. Un instant, peut-être, « ce ne lui eût pas été peu de plaisir (il le dit lui-même) que de sortir quelquefois de l'orchestre pour, d'un petit coin et comme inconnu, pouvoir goûter le jeu des acteurs, » et bien vite il aspira vers Rome, fuyant ses protecteurs autant que les tracasseries de Vouët et de Fouquières. De même Le Sueur abritait dans la solitude et fécondait silencieusement sa pensée en s'isolant des intérêts du siècle. Ainsi encore ont fait Ingres et Robert. *Nulla dies,* disait Zeuxis cité par Pline, *nulla dies sine linea.*

C'est surtout de l'artiste qui se sera montré original et aura procédé seulement de lui-même, qu'il sera juste de dire que sa vie est le meilleur commentaire de ses productions. Elle en est, en effet, l'explication naturelle et comme l'histoire. En général, les artistes écrivent peu; mais ce qu'on a recueilli de leurs lettres jette un grand jour sur les pensées et les doctrines, sur l'art et la science que reflètent leurs œuvres. Les *Lettere pittoriche* du recueil donné par l'évêque Bottari sont un monument inestimable des maîtres des XVIe et XVIIe siècles. Il est curieux de voir ces beaux génies, dont la langue naturelle était la ligne et la couleur, achever avec la plume la pensée du crayon et du pinceau, se compléter ainsi eux-mêmes, et suppléer à l'obscurité des traditions que le temps nous a léguées sur la plupart d'entre eux. La publication des lettres de Nicolas Poussin a rendu un important service à l'histoire de l'art comme à celle de l'esprit humain, et ce livre plein de charme a moins de lecteurs qu'il n'en mérite. C'est par Poussin et par Le Sueur que les qualités suprêmes de la grande et véritable peinture sont entrées dans notre école, ou, pour mieux dire, l'ont constituée. De quel intérêt n'est-il point, dès-lors, de suivre pas à pas, jusqu'au degré éminent de doctrine où il est parvenu, ce Poussin dont la

dignité de caractère, le sérieux et l'élévation de pensée, la force de conviction et l'originalité de talent ont fait un grand homme? Poussin, dont les tableaux révèlent d'ailleurs une érudition pittoresque peu commune, avait étudié les livres uniquement dans la vue de son art. Il va au fait, « cueillant la fleur des beaux ouvrages, et travaillant gaillardement, » comme il le dit lui-même, toutefois écrivant bonnement, simplement, avec un fort bon fonds d'idées justes, avec des formes très naturelles, rien de plus; il s'en excuse et dit « qu'on doit lui pardonner, parce qu'il a vécu avec des personnes qui l'ont su entendre par ses ouvrages, n'étant pas son métier de savoir bien écrire. » Ses descriptions, ses réflexions critiques n'en sont pas moins admirables : c'est simple et grand comme ses beaux dessins. Il y règne surtout cette clarté suprême, qualité française si éminente dans les arts comme dans les lettres, et qui en suppose tant d'autres. Il se proposait « d'ourdir des observations sur le fait de la peinture : » ce devait être l'occupation de sa vieillesse; mais, comme toujours, la mort prévint l'exécution du projet. Dans cette précieuse correspondance, on voit éclore les œuvres de Poussin; on voit avec quelle scrupuleuse conscience il les épure, avec quelle jalouse tendresse et quel sentiment d'art il les suit par-delà, quand elles ont quitté ses mains créatrices.

Ce qu'on a fait pour Nicolas Poussin, nous le tenterons pour Léopold Robert. Nous essaierons de raconter l'histoire de sa vie et de ses ouvrages par sa correspondance. Silencieux et recueilli, cet homme réservait toute l'abondance de son ame pour les épanchemens épistolaires, et c'est là qu'il le faut chercher tout entier, mais sans se préoccuper du style. Diffus le pinceau à la main, il l'est à plus forte raison quand il tient la plume. Parfois les idées les plus élevées et les plus justes sont là en germe, qui n'eussent attendu chez lui pour étinceler avec netteté que le choc de la contradiction de quelque esprit exercé; mais, seul avec lui-même, il lui arrive de n'avoir qu'une expression confuse, même sur les matières qu'il connaît le mieux. Que ceux qui s'imaginent qu'un grand artiste peut toujours écrire avec la plume d'aussi belles choses qu'avec le pinceau se détrompent. Michel-Ange, il est vrai, et Raphaël furent poètes; Léonard de Vinci toucha de sa plume tous les sujets; Rubens, qui partagea la gloire des négociateurs, écrivit également beaucoup et bien. Plusieurs, alors et depuis, furent d'habiles écrivains sans s'en douter : fermes, simples, précis, merveilleux surtout de sobriété. On n'y faisait point alors tant de façons. L'analyse et le développement, les finesses et subtilités d'idée et de langage, naquirent plus tard, et l'usage en devint plus fréquent en proportion de la décadence du talent de peindre. Mais, encore une fois, autre chose est l'art de peindre et l'art d'écrire : rien de plus rare que l'assemblage de ces deux dons portés à la fois à un point élevé. Du moins, un mérite peu

commun distingue la correspondance de Robert : écrite plutôt avec le cœur qu'avec l'esprit, elle est remplie de sentimens tendres, élevés, religieux; elle est le vrai miroir de son ame.

Un naturel méditatif, des études fortes et austères, un travail patient, avaient, de longue date, donné à son esprit cette gravité qui fait la dignité de l'intelligence. Formé, comme Le Sueur, à la sévère école du christianisme, comme lui tendre, comme lui empreint de cette chasteté de goût qui tient toujours à celle de l'ame, nul n'était plus pur, plus naïf, plus inoffensif, nul plus exempt de jalousie et d'ambition, nul plus rempli de cette modération du sage, qui, sans jamais transiger avec l'autorité de la conscience, incline à l'indulgence envers les personnes. Tel il est dans les lettres inédites où nous allons suivre ses débuts difficiles, ses succès, ses jugemens sur l'art ancien et moderne, ses amitiés, ses douleurs, qui préparèrent sa fin tragique, dont on a jusqu'ici plutôt pressenti et deviné qu'analysé les véritables causes. Semblable, par un côté, à Raphaël, à Le Sueur, à Pascal, à Mozart, Léopold fut un de ces hommes qui portent au front le signe fatal d'une fin prématurée. Dieu, en versant dans leur ame le feu céleste, leur donne assez de jours pour mériter la gloire, trop peu pour en jouir. On pourra différer d'avis sur l'excellence des œuvres de Robert, on ne pourra se défendre d'aimer et de plaindre sa personne.

I.

Louis-Léopold Robert naquit, le 13 mai 1794, dans le canton de Neufchâtel en Suisse, au district de la Chaux-de-Fonds, où, sous un ciel brumeux, sur un sol âpre et sauvage, blanchi de neige les deux tiers de l'année, fleurit une de ces colonies d'horlogers dont l'ancienne Suisse française est couverte. A l'époque où Léopold Robert vit le jour, la Chaux-de-Fonds n'était qu'une triste bourgade sans importance. Elle a bien changé de son vivant, et l'on dirait que, sous ce ciel ingrat, l'activité manufacturière a dompté la nature, et que le génie de la liberté et de l'industrie a communiqué sa puissance à la terre et ses feux au soleil. La Chaux-de-Fonds et le Locle, village voisin et rival d'industrie (1), ont produit, de nos jours, plusieurs artistes connus, tels que les frères Girardet, graveurs sur bois et en taille-douce; Brandt, premier grand-prix de gravure en France, et premier graveur de la Monnaie de Berlin; enfin, un de nos plus habiles graveurs en taille-douce, Charles Forster, aujourd'hui naturalisé Français et membre de

(1) La Chaux-de-Fonds est bâtie sur un des plateaux du versant oriental des montagnes du Jura. Neufchâtel est au bas du versant, et, à une certaine époque de l'année, on ne peut faire qu'en traîneau une partie du chemin qui descend vers la ville. Le Locle est dans la vallée de Fleurier, du côté de France, à trois quarts d'heure de notre frontière.

notre Institut. Tous ces hommes, nés à quelques pas de distance les uns des autres, se sont assis sur les bancs de la même école de village, tenue par un digne maître à qui plus tard la tête tourna d'orgueil aux succès de Robert.

Le père de Léopold était un horloger monteur de boîtes. Sa mère, qui fut toujours d'une santé débile, et qui mourut d'une maladie de langueur en 1828, était une personne d'une piété touchante et d'une exquise délicatesse de sentimens. Léopold avait deux frères : Alfred, plus jeune que lui d'une année, et qui, par suite de peines de cœur, s'est coupé la gorge avec son rasoir, le 20 mars 1825, dix ans, jour pour jour, avant que le peintre des *Pêcheurs* se vouât au même sort, et Aurèle, le plus jeune des trois, qui s'est fait connaître par des dessins et des peintures fort goûtés à nos expositions. Deux sœurs complétaient cette famille : l'une, honorablement mariée; la seconde, volontairement consacrée au célibat pour soigner son vieux père, mort seulement depuis peu d'années. Tous ces enfans, heureusement doués, avaient pris à tâche de développer les qualités qu'ils avaient reçues de la nature, et les parens s'étaient imposé de grands sacrifices pour ouvrir à leur jeune famille les sources d'une instruction morale digne de leurs mœurs patriarcales et pures.

La biographie qui découvre après coup, dans l'enfance des grands artistes, le facile horoscope de leur destinée future, se trouverait, sur plusieurs points, en défaut pour Léopold. Lui qu'on vit plus tard si triste et si morose, montra, durant ses premières années, une vivacité et une pétulance indomptables avec un naturel ouvert des plus aimables et des plus attachans. La maison où il avait vu le jour est en dehors du village, dans la campagne, sur le chemin qui conduit au Locle. C'est une des plus anciennes du lieu, et sa modeste apparence contraste avec les proportions considérables des constructions modernes, véritables ruches qui contiennent quelquefois jusqu'à vingt familles d'ouvriers (1). Léopold errait çà et là au milieu des pâtres, prenant plaisir à leurs mœurs. Si la poésie bucolique s'est réfugiée quelque part, c'est en Suisse. Bientôt l'enfant saisit le crayon et ne le quitta plus. Papier, murailles, tout se couvrait de ses esquisses, et un œil attentif eût pu démêler dans ses essais informes, mais empreints d'observation autant que de naïveté, quelque germe de ce goût qui devait faire de lui un artiste. Son bisaïeul maternel, vieillard presque séculaire, mais d'une trempe d'esprit vigoureuse, étant venu, dans ce

(1) Depuis la mort de Robert, des mains amies ont placé au-dessus de la porte de la maison une inscription gravée qui rappelle qu'elle est le lieu de sa naissance. L'autorité locale s'est opposée à l'érection d'aucun autre monument en l'honneur de l'artiste, à raison de son genre de mort. Les Genevois ont pu se montrer moins sévères pour leur propre gloire à l'endroit de Jean-Jacques Rousseau.

temps-là, visiter la famille, fut frappé de l'expression et de la vivacité de regard du dessinateur précoce, et lui prédit de hautes destinées.

Cette vie passée à l'air libre de la campagne et au foyer du pauvre, dans l'étude et en quelque sorte dans l'intimité de toutes les harmonies rustiques, fit bientôt place à une initiation plus sévère. Léopold entra dans un pensionnat à Porrentruy, alors chef-lieu de sous-préfecture du département du Haut-Rhin, et là, chose curieuse, il oublia le dessin. Les idées complexes n'allaient point à cet esprit déjà tout d'une pièce. On le vit même prendre en dégoût son ancienne passion, et, quand la leçon de dessin arrivait, en consacrer obstinément les heures à toute autre étude, quelque aride qu'elle pût être. Son aptitude au travail était remarquable, sa persévérance plus remarquable encore, à tel point qu'il en perdit la santé, jusqu'à faire craindre pour sa vie. Son père dut le ramener à la Chaux-de-Fonds, et c'est avec les ressources que pouvait offrir ce village qu'il acheva tant bien que mal son éducation.

Quand il fut en âge de prendre un état, le désir de lui assurer promptement une existence indépendante porta la tendresse inquiète de ses parens à le mettre en apprentissage dans une maison de commerce à Yverdun; mais le commerce n'était nullement son fait, et quelques mois s'étaient à peine écoulés que l'enfant était au désespoir. Son père alors, ouvrant les yeux, comprit que la vocation de Léopold était celle qu'il avait montrée si fortement dans sa première jeunesse, et dont il avait donné de nouvelles preuves. On se détermina donc à lui laisser courir la carrière des arts, qui effraie toujours les parens sans fortune. L'enfant revint encore dans sa famille, et se mit à copier quelques mauvaises gravures plutôt faites pour égarer son goût que pour le diriger et le développer.

Cependant son père était lié avec de bonnes gens du Locle, les Girardet, de père en fils dessinateurs, libraires, éditeurs d'almanachs, graveurs et peintres, et qui, dans leur humble échoppe villageoise où ils tenaient classe de dessin, résumaient tout un petit monde d'art. Deux frères de ce nom pratiquaient alors la gravure : l'un était cet Abraham Girardet, si connu à Paris pour avoir gravé, sous l'empire, le *Triomphe d'Auguste*, et, suivant l'expression du temps, *illustré* de ses gravures dans le style de Ficquet la plupart des collections et des éditions de luxe mises au jour sous la restauration : artiste merveilleux d'adresse, mais dont tout le talent est allé s'éteindre dans les excès les plus abrutissans du vin et des liqueurs fortes (1). Le second frère se nommait Charles,

(1) J'ai connu cet Abraham Girardet, qui était né en 1763, et qui mourut à Paris, le 2 janvier 1823, ivre, comme il avait vécu. Il avait été professeur de dessin des élèves tapissiers de la manufacture des Gobelins, mais n'y logeait pas, les logemens d'artistes ayant été supprimés là comme au Louvre. C'est aux Gobelins que jadis le roi Louis XIV avait donné une retraite au chevalier Édelinck et à Gérard Audran. Le Louvre était réservé aux

et n'avait ni les talens ni les défauts de ce singulier artiste. Revenu de Paris en 1810 pour se marier dans un village voisin du Locle, Charles se préparait à retourner dans la capitale. Il proposa d'emmener Léopold et de le former à sa profession. Le père de Robert y consentit, et ce fut chez cet honnête praticien que l'enfant passa les premières années de son séjour à Paris.

Girardet lui enseigna les rudimens de la gravure, le poussa, à sa manière, dans l'étude du dessin, l'envoya travailler d'après nature à l'académie des beaux-arts, et le laissa en même temps fréquenter l'atelier de David, où il avait demandé à étudier. Léopold suivit ces leçons de son choix avec ardeur, car il ne faisait rien sans passion. Ce n'est pas que la méthode d'enseignement de David fût, en général, autre chose que la vieille routine pratiquée chez son maître Vien, chez Lemoyne le maître de Boucher, chez Simon Vouët le maître de Le Sueur et de Le Brun, — c'est-à-dire l'étude, toujours l'étude du modèle humain; mais ce que cette méthode éternelle avait de dangereux pour le développement de l'intelligence des jeunes gens, David savait le corriger par des leçons sur la composition, par des conseils sur les principes les plus élevés de la philosophie du dessin, par un art merveilleux à saisir en ses élèves le secret de leur génie natif et à les diriger dans leurs propres voies. En effet, il ne voulait point être imité. « On peut étudier les maîtres, leur disait-il sans cesse; mais c'est la nature seule qu'il faut suivre. On se fait toujours soi-même. Je veux vous préparer pour vous, suivant votre nature, et non contre nature. » Les paroles de David se sont gravées partout où elles sont tombées.

Robert montra, dès ce moment, en ses dessins, un singulier amour de la précision, mais avec cela aussi une difficulté native de travail. Le grand maître eut bientôt discerné ce qu'il y avait en lui de volonté vigoureuse et intelligente. Il l'encouragea avec une bienveillance particulière, et déclara à *son jeune Léopold*, comme il se plaisait à l'appeler, que, s'il continuait avec la même volonté, il serait tout ce qu'il voudrait

peintres et aux gens de lettres. Les peintres Le Brun et Mignard logèrent cependant aux Gobelins, mais comme directeurs. Abraham Girardet s'était, à la fin de sa vie, affermé à un boiteux nommé Véron, ouvrier des Gobelins, qui le nourrissait et lui donnait tant par jour. Tout le profit de la besogne revenait à ce Véron, peut-être un peu moins ivrogne que lui. L'une des premières conditions de l'engagement, c'est qu'une bouteille d'eau-de-vie serait, chaque matin, sur la table de Girardet. Celui-ci dessinait assez finement le portrait à la mine de plomb; mais ses modèles devaient être en séance à l'aube du jour: plus tard, le moderne Lantara était inabordable, mais n'en gravait pas moins. En sortant des Gobelins, l'empereur Alexandre fut conduit, un jour, dans l'atelier de Girardet: l'artiste ne se dérangea pas, faute de comprendre l'honneur qu'il recevait. — Le célèbre Étienne Ficquet, le Gérard Dow de la gravure, a fini à peu près comme Girardet. Ce dernier nom est bien relevé de nos jours par les deux fils du maître de Robert, dessinateurs, graveurs et peintres pleins de finesse, d'observation et de goût. L'un d'eux semble chercher le genre de Robert, mais n'en a pas encore trouvé le style.

être : graveur, peintre ou sculpteur. Il ne cessa, dans tous les cas, de lui conseiller de faire marcher de front l'étude de la peinture et celle de la gravure, dans l'intérêt même de son burin; — conseil judicieux à coup sûr, mais comparaison dangereuse pour l'élève, car tôt ou tard l'ingrate et aride lenteur du burin, qui n'a d'autre ressource que le blanc et le noir, devait ne pas tenir contre les séductions du pinceau, qui se joue avec la lumière colorée. Néanmoins les progrès du jeune graveur furent rapides, car, laissé à lui-même par Girardet, qui retourna dans son pays, il fut en mesure de concourir, dans l'année 1814, pour le grand prix de gravure en taille-douce. Il obtint le second grand prix; le premier fut remporté par son compatriote et son camarade, Charles Forster, du Locle, plus âgé que lui, et qui, l'année précédente, avait obtenu le second.

Dans l'atelier de David, Robert se lia avec deux condisciples distingués qui, plus tard, devaient l'environner de leurs soins et l'aider de leurs conseils à son arrivée à Rome : M. Navez de Bruxelles (1) et M. Victor Schnetz, dernièrement directeur de l'académie de France à Rome, artiste aussi distingué par la franchise et la fermeté du talent que par la sûreté du caractère. Avec eux, il suivit un cours d'ostéologie et de myologie, comme l'eût pu faire le plus assidu étudiant en chirurgie.

Cependant, bien que graveur un peu malgré lui, depuis surtout qu'il avait goûté des prompts et attrayans résultats du pinceau, Robert tint bon; il laboura vaillamment le cuivre pour tenter, deux ans après, la fortune d'un nouveau concours de taille-douce, et enlever de haute lutte, avec le premier grand prix, la pension de Rome. Déjà sa pièce de concours était achevée, quand, la chute de Napoléon ayant fait rendre la principauté de Neufchâtel à la Prusse, Léopold fut déclaré étranger à la France, et, comme tel, rayé de la liste des concurrens, en mars 1816. Le coup était cruel, d'autant que la palme lui eût été acquise, car son heureux concurrent lui-même, Joseph Coiny, ayant vu, après la radiation, la pièce de Robert, ne put s'empêcher de lui dire : « Il est bien heureux pour moi que vous ayez été mis hors de

(1) M. Navez, né à Charleroy, le 16 novembre 1787, fils d'un magistrat, fut d'abord placé à Bruxelles dans l'atelier d'un peintre d'histoire alors en réputation, nommé François. Il y resta neuf ans et s'y fit remarquer. Ayant obtenu le premier prix à un concours de peinture d'histoire à Gand, il reçut la médaille des mains du comte d'Houdetot, préfet de cette ville, alors française, et cet homme distingué, artiste lui-même et ancien élève de David, l'engagea à se rendre à Paris et à se placer sous la direction de ce grand peintre. La société des beaux-arts de Bruxelles lui en donna les moyens en l'envoyant à Paris comme pensionnaire. Il ne quitta l'atelier de David que pour se rendre à Rome, à l'époque où cet artiste fut exilé. Après plus de quatre ans de séjour en Italie, il revint à Bruxelles, où s'était réfugié David; il l'entoura de soins, et ce fut lui qui ferma les yeux à son maître vénéré. M. Navez, talent sérieux et classique, a beaucoup produit. Il est directeur du musée de peinture de Bruxelles et de l'académie des beaux-arts.

concours. » C'est en vain que le peintre Gérard, qui, par pur amour de l'art, s'intéressait à Léopold presque sans le connaître, et qui voulait à tout prix le rattacher à la France, fit de pressantes démarches auprès de M. Lainé, ministre de l'intérieur : l'exclusion de Robert fut maintenue, et le jeune artiste perdit ainsi le fruit de plusieurs années d'efforts.

II.

Déconcerté dans cette voie où il ne tenait que par le courage, Léopold posa le burin et se livra à la peinture; mais les réactions de 1816 le poursuivirent jusque dans la personne de son maître. Celui-ci ayant été condamné à l'exil, son atelier se ferma, et le pauvre élève, frappé encore de ce côté, ne demeura que peu de temps dans l'atelier de Gros, qui avait rouvert et continué celui de David. Il prit le parti de retourner dans son pays pour se retremper dans sa famille. Là, il fit ressource de sa palette, et, durant dix-huit mois, il peignit à l'huile un assez grand nombre de portraits empreints de cette vigueur et de cette vérité de nature qui constituèrent plus tard le caractère de son talent. Parmi ces ouvrages, il faut compter son propre portrait, qui est à Neufchâtel (1).

Les artistes et les amateurs de cette ville applaudirent à ces premiers essais de Robert et regrettèrent qu'il se bornât au genre du portrait. L'un des plus distingués parmi ces amateurs, M. Roullet de Mézerac, arrivant d'une longue excursion en Italie et ne voyant pour former un artiste que la ville de Rome, le pressa vivement de s'y rendre, lui montrant en perspective l'aisance et la gloire; mais, pour entretenir Léopold pendant six années à Paris, sa famille avait déjà fait des dépenses au-dessus de ses moyens. Et cependant, père, mère, frères et sœurs, tous, comme si ce poids eût été trop léger pour leur tendresse, l'avaient accueilli, au retour, avec la plus vive effusion. Léopold en avait été profondément ému, et, ainsi qu'il le dit dans une de ses lettres, il eût préféré redevenir paysan plutôt que d'abuser de nouveau d'une famille si tendre à bout de sacrifices. Comment réaliser ce saint pèlerinage de l'Italie, son rêve le plus ardent? Repoussé du côté de la France, il espéra un instant de l'intervention de MM. de Humboldt que le nouveau gouvernement imposé à sa patrie lui en fournirait les moyens, et il s'étaya, pour l'obtenir, du crédit de Gérard. Dès cette époque, il était porté à la mélancolie, et ses regrets s'exhalaient sans cesse.

(1) Le musée d'Avignon conserve l'une des premières peintures de Léopold, exécutée à Paris pendant qu'il était encore dans l'atelier de David. C'est le portrait en petit de l'un de ses camarades d'atelier, pieuse relique à laquelle sa réputation n'a rien à gagner. Ce portrait a été donné au musée avec diverses autres productions de Robert par M. Imer, son compatriote, l'un de ses amis les plus chers, son camarade d'étude chez David, et qui vit aujourd'hui dans la retraite à Avignon.

« Mon cher, écrivait-il le 17 décembre 1817 à son parent Brandt, que le roi de Prusse venait d'appeler à Berlin (1), tu ne peux savoir quel désir j'ai de voir l'Italie et avec quelle ardeur j'entreprendrais ce voyage, dans l'espoir de faire des progrès et de vivre peut-être quelque part avec toi. Je me sentirais fort, si j'étais appuyé de tes conseils. Quand on a rencontré des obstacles, on se défie de son talent et de ses moyens. Pour m'exciter, mon cher, il faudrait que je fusse auprès de toi ou que je reçusse souvent de tes nouvelles. J'espère que tu seras persuadé de la vérité de mes paroles et que tu m'enverras bientôt une lettre. Une seule page, si tu n'as pas le temps d'écrire davantage, suffira pour me rappeler que ma destinée n'est pas de rester à la Chaux-de-Fonds, et pour me rendre cette énergie dont malheureusement je manque trop souvent. »

Ces vœux ardens devaient être exaucés : Dieu épargna au cœur tout français de Robert le protectorat direct de la Prusse, et lui ouvrit, par une autre voie, cette sainte Italie où son génie devait éclore. M. de Mézerac, instruit par Brandt de la position de Robert, lui offrit tous les moyens d'étudier pendant trois ans à Rome, sauf à le rembourser à son aise et quand il aurait pris son essor. On devine si Léopold accepta avec joie.

« Enfin, mon cher (c'est à ce même Brandt qu'il s'adresse le 30 avril 1818), toutes mes inquiétudes se dissipent : je vais partir ! Je sens en moi une partie de ta force. Ta manière élevée de voir se communique à moi, et, quoiqu'en ce moment il se trouve ici beaucoup d'ouvrage pour moi, je laisse tout pour ne suivre que tes conseils. Un décourage-

(1) Henri-François Brandt était né à la Chaux-de-Fonds en 1789, fils, comme Robert, d'un horloger. Il fit un premier apprentissage chez un graveur de montres de son pays, d'où il passa dans l'atelier d'un de ses compatriotes, Jean-Pierre Droz, graveur en médailles, directeur de la Monnaie des médailles de Paris, depuis le directoire jusqu'en 1814, et le même qui, en 1818, remporta le prix au concours ouvert pour la gravure des monnaies. Brandt, qui suivit en même temps l'atelier de Bridan le sculpteur, et reçut les conseils de Louis David, fit d'assez rapides progrès pour remporter, en 1813, à l'âge de vingt-quatre ans, le premier grand prix de gravure en médailles. Le sujet du concours était « Thésée relevant la pierre sous laquelle son père avait caché ses armes. » Les grands prix de gravure en médailles, dont le premier fut obtenu par Tiollier en 1805, le second par Gatteaux en 1809, le troisième par Durand en 1810, et le quatrième par Brandt, donnaient, ainsi que les grands prix en pierre fine, le même privilége que les grands prix de peinture et de sculpture, la pension de cinq ans à l'académie de France à Rome. Ce n'est que depuis 1816 que les graveurs ne reçoivent que quatre années de pension. Brandt partit donc pour Rome. Il y était depuis trois ans, quand les traités lui firent perdre, comme à Robert, la qualité de Français. Il revint à Paris. Le directeur des musées, le baron Denon, ne l'abandonna pas; il lui fit graver la médaille allégorique représentant *l'Aigle française sur le Borysthène*. Le roi de Prusse l'appela en 1817 à Berlin, où il est mort en 1846, laissant un œuvre en médailles fort nombreux, dans lequel on remarque particulièrement les portraits de Pie VII, de Louis XVIII, etc., et la représentation de monumens tels que la Trinité du Mont, l'Académie de France à Rome.

ment bien pardonnable, après les fâcheux événemens qui m'ont contrarié, me faisait voir tant de difficultés invincibles, que je ne pouvais m'arrêter à aucune détermination. Maintenant tout me sourit : l'espoir d'une heureuse réussite se présente à moi; j'aspire à de nouvelles études, et il me semble que ce sentiment est l'avant-coureur des progrès. »

Il partit donc; mais, à son départ, il sentait en homme de cœur les obligations dont il était chargé, et le souvenir de la touchante abnégation des siens et du généreux patronage de M. de Mézerac devint, de son propre aveu, le mobile de ses actions et le gardien de sa jeunesse. Cette religion du devoir et du foyer domestique fut pour lui, dans tous les temps, la vie de l'ame, et il lui prenait parfois, au souvenir de sa famille, des attendrissemens subits qui le mettaient en larmes. Le nom de mère était sans cesse sur ses lèvres ou sous sa plume : « Si je puis juger ton cœur d'après le mien, disait-il à Brandt, je te souhaiterais une bonne mère, c'est-à-dire je te souhaiterais un bonheur qui ne peut exister sans cela. » Aussi avait-il accoutumé de dire que le chef-d'œuvre de la nature est le cœur d'une mère, et, à coup sûr, il ignorait que Grétry l'eût dit avant lui.

Comme les enfans (*cet âge est sans pitié!* a dit La Fontaine), les jeunes gens sont très sévères dans les jugemens qu'ils portent les uns des autres. Les caractères concentrés et taciturnes ne sont souvent, à leurs yeux, que des caractères sournois et dissimulés. Or, le petit paysan de la Chaux-de-Fonds, resté lourd d'extérieur, se communiquait peu, s'ouvrait moins encore; c'en fut assez pour que ses camarades de l'atelier de gravure trouvassent contre lui un texte incessant de saillies piquantes. Non pas qu'on le tourmentât plus que les autres, car on n'épargnait personne; mais Robert, qui n'avait point la répartie prompte, prenait moins bien les plaisanteries. Sa timidité et sa gaucherie naturelles s'en accrurent, et avec elles s'accrut la malice des tourmenteurs d'atelier. On cherchait incessamment à l'exciter par la discussion qu'il aimait et où il poussait volontiers les autres, mais à laquelle, par défiance de lui-même, il évitait de prendre une part active. En résumé, il ne se sentait point aimé, quoiqu'il eût si bien mérité de l'être. Or, c'est la chaleur de l'affection qui eût pu fondre les glaces de son caractère. Il demeura donc concentré et intérieur, et il n'est pas douteux que ces souvenirs de sa première jeunesse n'aient réagi sur les impressions prédominantes de son âge mûr.

Avant son départ pour Rome, Léopold n'avait pas encore bien démêlé sa vocation définitive. Une lettre de lui, écrite à Brandt et datée de la Chaux-de-Fonds, 12 décembre 1817, en est la preuve.

«.....Si je n'avais écouté que mon cœur, j'aurais répondu tout de suite à ta lettre; mais combien sont froides toutes les paroles pour te peindre le bonheur que j'éprouve d'avoir rencontré un ami tel que toi! Ton

amitié me ranime comme un talisman : elle me rend la force qui m'abandonne parfois. Je le sens, j'ai du penchant à la mélancolie; comme un voyageur épuisé par une longue et pénible route perd courage en songeant qu'il n'est pas encore au bout de ses peines, de même je ne suis pas toujours maître de mes tristes pensers, quand je jette un coup d'œil sur le long chemin qui me reste à faire. Tes lettres sont pour moi ce que serait un bon gîte pour un voyageur; aussi pense à la joie que me cause leur réception.

« Je dois te communiquer mes plans, mes études, et l'irrésolution pénible qui m'arrête sur l'art auquel je dois me vouer. Mes désirs me portent à la peinture; mais ma raison me dit que j'ai beaucoup à faire avant de parvenir à une médiocre importance. Les études d'un peintre sont coûteuses : les modèles, nécessaires aux petits détails, épuisent la bourse. Pour la gravure, au contraire, il ne me manque qu'un peu d'exercice du burin, et je dessine assez bien pour pouvoir, en m'habituant un peu plus au maniement des outils, exécuter des planches qui passeront pour de bons ouvrages. D'un autre côté, je vois que je manie facilement le pinceau; tous les portraits que j'ai faits ont été trouvés très ressemblans. M. Meuron lui-même m'en dit beaucoup de bien, quoiqu'il pense à peu près comme moi sur la détermination que j'ai à prendre. La vue de l'Italie me donnera, je l'espère, quelques pensées plus grandes et plus relevées. Nous nous rouillons ici, M. Meuron me le dit tous les jours. Il se plaint souvent d'être forcé de rester chez lui (1). »

A son départ, dans les premiers mois de 1818 (il était alors âgé de vingt-quatre ans), il n'était pas mieux fixé sur son avenir, et, malgré l'opinion de David et les conseils de Gérard, il n'avait pas encore tout-à-fait renoncé à la gravure. L'étude des maîtres du burin, tels que Marc-Antoine dans l'école d'Italie; Édelinck, Gérard Audran, Jean Pesne, Pierre Drevet, Nanteuil, dans l'école française; Bolswert, J. Suyderhoef, Corneille Visscher, dans l'école flamande; Albert Dürer, dans celle d'Allemagne, etc., lui révélait ce qu'il peut y avoir d'élevé dans la vocation de la gravure, dont les moyens si limités suffisent cependant à de si beaux effets. Ce n'était point tant à gagner de l'argent qu'il songeait qu'à s'élever dans l'échelle des arts, et il avait horreur de tout ce qui sent le métier. Il ne lui serait pas venu à la pensée, pour réaliser des gains plus rapides, comme le lui conseillait un graveur subalterne, d'adopter le genre mou du pointillé, impropre aux sujets sérieux. Plus tard, quand il se fut donné exclusivement à la peinture, se propagea la manière noire, ce genre marchand si fort pratiqué en Angleterre, où les graveurs luttent avec les peintres de célérité, de co-

(1) Maximilien de Meuron, de Neufchâtel, est un peintre de paysage très distingué qui produit de fort bons tableaux et dessine parfaitement au lavis et à la plume. C'est un homme vraiment digne du nom d'artiste.

quetterie et d'effets factices, et tuent à l'envi la gravure de style. Robert n'eut en général que dédain pour ce genre à la mode. « Non pas, disait-il en 1834 à un graveur célèbre, qu'un véritable artiste n'ait pu faire la débauche de s'y essayer, et, relevant le genre de sa mollesse native par le secours magistral du burin, ne s'y soit montré supérieur, parce que l'homme fort est toujours lui-même, quel que soit son instrument; mais la vraie gravure historique n'en sera pas moins toujours la gravure en taille-douce, pourvu qu'elle sache se donner de l'aisance et de la liberté. » Aussi était-ce le seul genre de gravure qu'il goûtât avec les eaux-fortes de maîtres. Il aurait aimé à voir ses œuvres gravées d'une manière pittoresque, et, comme il le disait, avec *ragoût*. Il détestait cette gravure froide et compassée que les graveurs appellent exclusivement *classique*, qui sent le métal, et accorde trop à la mécanique pour ne pas négliger le sentiment. C'est ce sentiment qui donne du prix aux Poilly, qui fait passer sur les défauts des Mellan et des Chauveau, qui fait le charme des *petits maîtres* dont le talent si souple, si délicat et si fin s'est mis, sous Louis XV, au service des peintres de la décadence.

Le grand graveur suisse mort en Angleterre, Abraham Raimbach, qui a si merveilleusement traduit les principaux ouvrages de David Wilkie, appelait la taille-douce la seule gravure *légitime*. En effet, par sa fermeté, par la diversité, par le savant entre-croisement de ses tailles, elle dispose d'une variété, d'une intensité de tons, d'une transparence de clairs-obscurs, refusées aux autres genres. Aussi Robert ajoutait-il que, s'il était demeuré graveur, il se fût ligué avec les artistes vraiment dignes de ce nom : les Al. Tardieu, les Desnoyers et les Dupont en France, les Toschi, les Jesi en Italie, les Raimbach, les Doo, les Robinson en Angleterre, les Frédéric Müller en Allemagne, pour protester de toute la force de son courage contre l'envahissement des genres bâtards.

Le graveur peut passionner le cuivre comme le peintre passionne la toile; mais les œuvres des maîtres du burin prouvent assez que leur première préoccupation est moins la beauté de la taille que la conservation du caractère de leur modèle. On n'est un maître qu'à ce prix, tant il est vrai qu'en toute chose il faut plus d'esprit qu'on ne le croit pour se servir de l'esprit des autres. C'est l'écueil même des plus grands talens. Ainsi, que l'on compare les séduisans mensonges de Raphaël Morghen avec les originaux qu'il a traduits : par exemple, sa gravure de *la Cène* de Léonard de Vinci avec ce qui reste de cette admirable peinture au réfectoire des dominicains de Milan. *Traduttore, traditore*, dit-on souvent des plus habiles. A côté des originaux de Raphaël, du Corrége, de Poussin, mettons les estampes qu'en ont faites les vieux maîtres et celles des modernes. Ces derniers, dont l'outil sera, si l'on veut, plus beau, paraîtront plus exacts peut-être au premier aspect,

plus mathématiquement littéraux dans les tons; mais les anciens, plus forts, plus artistes, ont senti qu'à inégalité de moyens il fallait, pour rendre leurs modèles, prendre avec eux des licences, et en définitive ils sont plus fidèles, plus dans le caractère des maîtres. Traduire ainsi, c'est créer.

A cette époque où Robert commençait à sentir avec force la grandeur et le caractère divin de la pensée, les difficultés de son art lui apparaissaient plus ardues. Il avait l'intention de faire à Rome, d'après les fresques de Michel-Ange et de Raphaël (comme le fait aujourd'hui le grand graveur Toschi, d'après les fresques du Corrége à Parme), des dessins dont plus tard il aurait exécuté les planches; mais comment rendre dignement ces chefs-d'œuvre? C'est par la base que pèchent ordinairement les graveurs : par le dessin; il s'était donc vigoureusement adonné au dessin, et, dans les premiers mois de son arrivée à Rome, il faisait, comme à son départ, les plus vastes projets en gravure. Cependant tout ce beau zèle tourna court. Une fois installé dans la ville sainte, il eut une telle joie de retrouver des amis, des camarades d'atelier qui ne s'occupaient que de peinture, que, pour s'essayer, il reprit de nouveau la palette, et finit insensiblement par renoncer tout-à-fait à sa première carrière. Aussi n'a-t-on de lui, en gravure, avec ses deux pièces de concours, que le portrait de la femme de David, d'après une peinture de ce maître, une tête du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, d'après Gérard, tête qu'il a reproduite en plus petit format pour l'ornement d'un *Essai statistique sur le canton de Neufchâtel*, par M. de Sandoz-Rollin (1), puis un petit portrait de M. de Pourtalès père, puis encore une petite scène champêtre, effet de nuit, et enfin un fragment de la *Bataille de Sempach*, grande planche terminée par Charles Girardet. Du reste, il le faut avouer, ces gravures, curieuses à raison du nom de l'auteur, n'ont qu'un mince intérêt comme art : ce n'est qu'un travail d'habile écolier. La gravure égratignée plutôt que burinée du portrait de la femme de David eut cette destinée curieuse, que l'éditeur, pour donner quelque essor à la vente de la planche publiée sans aucun nom, s'avisa de faire inscrire au bas celui de la duchesse de Bourbon. De ce moment, la vente augmenta sensiblement. Cette supercherie est plus fréquente qu'on ne croit, et il y aurait une nomenclature piquante à faire des portraits qui ont paru et reparu successivement, toujours également admirés et ressemblans, sous les noms les plus disparates.

(1) Robert avait le dessein de graver une collection des souverains de Neufchâtel : le portrait du roi de Prusse aurait fait partie de la collection, de même que celui de la duchesse de Nemours, resté inachevé, et dont on conserve une épreuve d'essai, à peu près unique, dans le musée d'Avignon.

III.

Qui de nous, en franchissant, surtout pour la première fois, les derniers pics glacés des Alpes savoisiennes, n'a senti tout à coup l'air comme s'amollir, et la flore de l'Italie pousser comme à notre rencontre son haleine embaumée? Ainsi Robert se sentait enivré aux caressantes approches de ce qu'il appelait sa *terre promise*, et il s'élançait vers la vallée d'Aoste en chantant les strophes de la Mignon de Goethe, que lui avait envoyées Brandt : « Connais-tu la terre où les citronniers fleurissent? où, dans leur sombre feuillage, mûrissent les oranges dorées?.....» Enfin il est arrivé à Rome. Il baise la terre antique. Ses premières lettres, ses premières exclamations sont pour Brandt.

« C'est de Rome que je t'écris, mon cher, et ce n'est pas un rêve! Quel séjour enchanteur! quel paradis pour un artiste! Ah! cher ami, je n'oublierai jamais que je te dois ce bonheur. Tout fait naître en moi des sentimens inconnus, délicieux. Je sens que jusqu'ici je n'ai pas vécu. On est ici forcé de penser, et on ne peut avoir de ces pensées étroites et mesquines comme on en a chez nous. Mon cœur est trop plein, je ne sais comment commencer ma lettre....

« Ah! mon cher, quelle joie j'ai éprouvée en voyant le Vatican! Quels beaux ouvrages et quelle quantité! Ah! David disait bien vrai, quand il disait que le ciel d'Italie pouvait seul inspirer l'artiste. Je cours beaucoup : je ne puis rester en place. Tu vois avec quelle hâte je remplis cette lettre. Il me semble toujours que je perds mon temps quand je ne vois rien de nouveau. Je veux d'abord faire un grand nombre d'esquisses, surtout dans les premiers mois. J'ai l'intention d'essayer ensuite quelques études au pinceau d'après de bons tableaux, et puis nous verrons si j'oserai moi-même entreprendre un tableau; mais pour cela il faut tâcher, de manière ou d'autre, de gagner de l'argent, car naturellement avec cinquante louis on ne peut rien entreprendre. Cependant tout ira bien, j'espère; jamais je ne me suis senti si content et si heureux. » (Rome, 19 juillet 1818.)

Quelle voie va-t-il suivre? Il est parti pour Rome, comme il le dit quelque part, avec l'idée d'y vaincre ou d'y mourir. « Ce qui me fait espérer des progrès, disait-il avant de se mettre en route (lettre à Brandt de décembre 1817), c'est qu'aucun de mes ouvrages ne me plaît, et que je sens mieux que je ne puis faire maintenant. » Ce mieux, cet idéal qu'entrevoit sa pensée, et qui sera l'étude ardente de toute sa vie, il le cherche donc sur la toile, il le cherche avec acharnement. Il vit dans une retraite silencieuse, d'une vie d'austérité, de labeur, d'économie, d'incessante et opiniâtre activité. D'abord, il fait de nombreuses études d'après nature, et il ne s'interrompt que pour composer de

petits tableaux qui lui sont demandés par des amateurs de son pays. Sa force de volonté semble, pour lui, multiplier les heures, et donne du ressort à une constitution qu'une assiduité sans repos aurait dû briser.

A son début, il s'était essayé dans le genre des intérieurs, et il avait fait entre autres une *Procession dans l'église romaine des saints Côme et Damien*, pour laquelle le prieur du couvent avait posé; mais Granet, à qui il avait montré sa peinture, lui avait dit : « Laissez donc ces tableaux à murailles pour les gens qui ne savent pas dessiner la figure. » De ce moment, la vocation de Robert avait été décidée. Voici comme il rend compte à Brandt de ses travaux, sous la date du 6 mai 1819 :

« Je commence, mon cher, par te dire comment j'ai passé mon temps depuis que je suis à Rome. J'ai employé les premiers mois à apprendre à connaître Rome, à faire un grand nombre de croquis, et à essayer quelques esquisses peintes d'après nature ou de ma composition. J'ai aussi, il y a quelques mois, commencé un tableau, un intérieur, qu'on m'a commandé. Il est maintenant fini, et ceux qui le voient en font l'éloge. Je suis sur le point d'en terminer un autre de la même grandeur : je crois qu'il plaira davantage. Je cherche à suivre la nature en tout. David nous disait toujours que c'est le seul maître que l'on puisse suivre sans craindre de s'égarer. Ah! mon cher, que je suis heureux! que l'Italie est belle! avec quelle force le plaisir de tout ce que je vois et que j'admire s'augmente continuellement! Ces contrées sont faites pour l'artiste, ou plutôt l'artiste seul est en état d'en sentir les beautés. »

Enfin, après bien des efforts, après bien des inquiétudes, l'espérance vint à son tour, quand, au bout de trois ans, en 1820, il eut réuni dans son atelier une douzaine de tableaux dont les artistes faisaient l'éloge et qui plaisaient par leur originalité.

En effet, dans l'année 1819, une circonstance singulière lui fournit l'occasion de traiter avec talent un genre tout-à-fait nouveau. Les brigandages des Apennins avaient rendu chaque jour plus dangereux le voyage de Naples. Dans les états romains, les bandes détruites renaissaient de leurs cendres. Le secrétaire d'état de Pie VII, le cardinal Consalvi, avait été arrêté par le fameux brigand surnommé le *Barbone*, qui, fatigué de son métier d'aventures, n'avait relâché le cardinal que sur la promesse d'une place dans la police romaine. Les routes et la campagne étaient alors battues par d'autres bandes organisées sous la conduite de Gasparone de Sonnino. Les brigands, poussant leurs courses jusqu'à Albano, arrêtaient les voyageurs presque aux portes de la ville sainte. En vain des colonnes mobiles de carabiniers étaient formées pour courir sus aux bandits; la peur avait été sur le point de tout désorganiser : pas un officier n'avait voulu partir. Enfin un homme de résolution se rencontra; un Français, maréchal-des-logis chef, nommé Dubois, décoré de la Légion-d'Honneur par Napoléon, fut choisi pour

commandant, et la lutte, une lutte acharnée, une véritable campagne, s'ouvrit contre les brigands. Ceux-ci se recrutaient principalement dans la petite ville de Sonnino, à vingt-cinq lieues de la capitale; aussi le bourreau et le chevalet du supplice y étaient-ils en permanence sur la grande place. Aux deux portes extrêmes de la ville, assise sur la chaîne des montagnes de Terracine, entre les états romains et ceux de Naples, étaient exposées les têtes des suppliciés. Quand les coupables n'avaient pas mérité la peine de mort, on leur administrait vingt-cinq coups de nerf de bœuf, appliqués avec une vigueur toute romaine, et, comme cette punition était rachetable un écu par cinq coups, on en ajoutait cinq pour les pauvres. Ces rigueurs n'ayant pas suffi, le gouvernement pontifical se résolut à user des moyens extrêmes contre ce nid de brigands. Un édit fut lancé qui en ordonna la démolition, et qui, indépendamment d'une gratification promise pour l'arrestation ou la mort d'un chef, garantit un dégrèvement d'impôt à toute commune qui aurait détruit une bande (1). En un tour de main, une grande partie de la population de Sonnino fut enlevée, et plus de deux cents montagnards, hommes, femmes, enfans, tous brigands ou parens de brigands, furent entassés à Rome, les chefs au château Saint-Ange, le reste à l'établissement de travail des *Termini*, ainsi appelé parce qu'il est en face des thermes de Dioclétien.

C'est alors que Léopold s'avisa de solliciter du *monsignore* gouverneur de Rome, depuis cardinal Bernetti, la concession d'un local propre à travailler au milieu de cette population transplantée. La permission obtenue, il s'installe aux *Termini*, se mêle aux brigands, dont son argent le fait bien venir, et passe deux mois à les peindre d'après nature, le plus souvent seul au milieu d'eux, parfois en société avec Michalon, qui en fit plusieurs études. Vigueur d'accentuation, énergie de physionomie, beauté de stature, souplesse et fierté de poses, originalité de costumes et de mœurs, tout s'offrait à la fois dans les modèles pour donner aux petits tableaux de Robert une puissance de caractère inaccoutumée. Il réussit au-delà de son attente, et, quand ses études furent terminées, il acheta aux brigands tous les habits qu'il en put obtenir, et qu'il se proposait de faire entrer dans des tableaux nouveaux. Cette collection de costumes et d'armes, également achetées aux brigands, était d'un beau choix : c'est le seul luxe qu'il se soit jamais permis. Un soir que, durant l'hiver de 1830-1831, si fertile en troubles politiques dans les Légations, Léopold recevait chez lui un certain nombre d'artistes et d'amateurs, une émeute, soulevée à Rome même par l'imprudence de quelques jeunes gens de l'académie de France, grondait sous les fenêtres de la maison. Un des hôtes vint à demander quelle attitude

(1) L'édit est du 18 juillet 1819. Le dégrèvement portait sur le sel et les farines.

on tiendrait au cas où la porte serait forcée : Robert, pour toute réponse, passa dans la chambre voisine, et jeta ses riches armes aux pieds de ses amis. Il y avait de quoi équiper toute l'escouade (1).

Tandis que le procès des brigands s'instruisait avec lenteur, le gouvernement romain, fatigué des dépenses de la détention, donna quelque liberté aux prisonniers des *Termini*. D'abord, leurs femmes et leurs enfans vaguèrent en mendians dans les rues; puis successivement quelques hommes furent élargis sur parole, et ces fils des montagnes, où la nature fait tout plus grand et plus beau, frappèrent bientôt les regards par leurs haillons pittoresques et leur beauté sauvage. Tout ce qu'on avait raconté de leurs prouesses excitait au plus haut degré la curiosité du peuple, d'autant que, chez le descendant de Romulus, toujours si prompt au couteau, le brigandage et l'assassinat ne déshonorent point comme dans nos sociétés réglées. La fille du peuple trouve à son fiancé un air de héros, s'il a couru les aventures de la montagne, et Robert disait même que la plupart de ces bandits avaient conservé certaines qualités primitives, une sorte de dignité, et qu'au fond c'étaient d'assez bonnes gens.

Après le sac de Sonnino, le préjugé favorable aux héros de la montagne était dans toute sa force, et l'indulgence romaine sembla caresser les habitans des *Termini*. Ces malheureux devinrent une population de modèles, que, par égard pour le besoin des ateliers, dans cette ville des arts, le gouvernement romain n'eut plus le courage d'incarcérer ou de bannir; mais l'abus fut bientôt à côté de l'usage, et, bien différentes de ces dames romaines qui ne professaient la philosophie que couvertes d'un voile, la plupart des femmes modèles ou soi-disant telles professèrent trop ouvertement l'épicuréisme de la beauté sans voile. Le gouverneur de Rome en fit enfermer quelques-unes, et il fallut aux autres, pour conserver leur liberté, un certificat de modèle délivré par le directeur de l'académie de France. De jeunes artistes prirent les plus sages à leur service; les plus sages, bien entendu, furent les plus belles. C'est ainsi que *Maria Grazia*, la plus remarquable de ces femmes de Sonnino, fut bientôt comme chez elle, avec sa sœur *Teresina*, chez Schnetz et chez Robert.

Tandis que le mari de Grazia portait à la jambe l'anneau de fer du bagne, et tenait une misérable et chétive contenance au château Saint-Ange et plus tard à Porto d'Anzio, la belle montagnarde sonninèse errait par la ville et faisait la fortune des ateliers. C'était le vrai type de la femme de brigand : superbe de stature et de forme, la tête cou-

(1) On peut voir à ce sujet deux articles de M. Eusèbe Gaullieur, dans la *Revue suisse*, publiée à Neufchâtel, mois de février et de mars 1847. Ces articles, écrits avec amitié, mais avec un ton de sincérité parfaite, contiennent plusieurs détails intéressans, principalement sur la jeunesse de Léopold Robert.

ronnée de la plus magnifique chevelure, forte, fière, sans peur, l'œil et le geste du commandement, quelque chose de la *Liberté* du dithyrambe de Barbier. Teresina, qui était, comme sa sœur, dans le suprême éclat de sa beauté, et qui devint la favorite de Robert, avait plus de finesse et de douceur dans les traits : on eût dit une femme de la ville en costume de *ciocciara* (1).

Ce serait, il faut le dire, se faire une bien fausse image de la femme romaine, que de s'imaginer rencontrer en elle ce joli, ce piquant un peu apprêté que nous associons si souvent, de ce côté des Alpes, à l'idée de la beauté. Le portrait de la *Fornarina* si célèbre de Raphaël, — non pas la magnifique peinture de la Tribune de Florence, qui n'est pas la vraie Fornarina, et que de grands connaisseurs croient même ne point être de Raphaël (2), mais le portrait authentique du palais Barberini, et dont le palais Borghèse possède une copie de Jules Romain, — offre des traits d'une beauté élevée, sévère, mais un peu dure et sauvage : une Maria Grazia du XVIe siècle.

A ces modèles des *Termini*, qui alimentèrent pendant long-temps l'atelier de Robert, vinrent se joindre de nouveaux modèles que les expéditions inexorables des carabiniers romains lui fournirent en encombrant le château Saint-Ange et la forteresse de Civita-Vecchia. Quant à ceux d'entre les brigands libres qui entretenaient de secrets rapports avec leurs amis des *Termini*, la personne des artistes, celle de Robert surtout et de Schnetz, leur devint sacrée; une hospitalité chevaleresque accueillait ces artistes là où d'autres eussent probablement trouvé la mort. Des parens des deux sœurs Maria Grazia et Teresina escortèrent les deux amis pour les protéger au plus fort des combats qui suivirent le sac de Sonnino, et l'un de ces hommes, traversant un jour avec eux cette ville où des têtes de suppliciés décoraient les portes extérieures en façon de bucrânes antiques, leur montra dans le nombre, non sans quelque fierté, celle de son frère et celle de son cousin.

IV.

La célébrité de ces deux femmes singulières, qui exercèrent alors et depuis, comme modèles, une sorte d'influence sur le talent de Léopold, a dépassé les limites des ateliers, et c'est encore s'occuper de Robert que de donner sur elles quelques détails.

Maria Grazia et *Teresina* étaient filles d'un *cacciatore* ou chasseur,

(1) La *ciocoia* est cette sandale du paysan romain, laquelle s'attache avec des cordes qui remontent autour de la jambe. De là le peuple dit un *ciocciaro*, une *ciocciara*, termes consacrés aussi dans les ateliers de peinture.

(2) La couleur olivâtre de ce portrait semble être celle des Giorgion, et s'éloigner de celle des Raphaël, dont la teinte est plutôt brique. En outre, on retrouve le même modèle au musée de Parme, et c'est un Giorgion incontestable comme incontesté.

et étaient nées, la Maria Grazia en 1797, la Teresina en 1802. Toutes deux n'avaient que quinze ans quand elles furent mariées. Grazia épousa un garçon de dix-sept ans, Marco Caperchio, berger et brigand, ou peu s'en faut. Il y avait alors, sur la lisière de la montagne, un nommé Mattia Caputi, propriétaire laboureur, qui ne portait pas cette *cioccia*, la sandale classique du paysan romain. « Il laboure en souliers, donc c'est un riche, » avaient dit les brigands. Le saisir, le garrotter, l'enlever dans la montagne fut l'affaire d'un instant, et Mattia ne dut la liberté qu'à une rançon de cent piastres que sa femme paya en vendant ses bijoux. Depuis cette aventure, poussé par la *vendetta*, il cherchait ses bandits, quand, un jour, il en trouva plusieurs dans une auberge. Il en tua deux et en poursuivit un troisième, qui ne fut atteint que dans ses habits et s'échappa. L'un des tués était le mari de Maria Grazia, qui ne l'avait épousé que depuis sept mois; le fugitif était son cousin, un certain Gregorio. Dès ce moment, la *vendetta* fut mutuellement jurée entre Gregorio et Mattia.

Cependant, Maria, la belle veuve, était l'objet de toutes les ardentes convoitises des héros de la montagne. Ce fut Francesco Nardelli, charbonnier, qui eut sa main. « Le premier un agneau, le second un tigre, » disait Maria elle-même, parlant de ses deux maris. Il y avait un an qu'elle était remariée, quand l'honnête Nardelli fut chargé par sa bande de tuer à Terracina un dénonciateur. Le coup fait, il s'enfuit dans la montagne, où le zèle du bourreau de Sonnino le força à demeurer. Sur ces entrefaites, l'expédition des carabiniers romains s'opéra, et Grazia, qui venait d'être mère, et qui tenait son maillot sur sa mamelle, fut enlevée avec Teresina, et jetée aux *Termini*. Elle avait alors près de vingt-trois ans, Teresina dix-huit.

Déjà, trois années avant le sac de Sonnino, celle-ci s'était mariée, et précisément à ce Mattia Caputi devenu veuf, Mattia le tueur de brigands, qui avait à régler avec le cousin de la jeune Romaine un certain compte de *vendetta*. Mattia vint tirer Teresina de l'établissement des Thermes, et fut chargé par le gouvernement d'aller, accompagné de sa femme, dans la montagne, traiter avec les bandits. Dans un défilé, il se rencontre, un jour, face à face avec Gregorio. Prompt comme l'éclair, celui-ci fondait sur lui, le stylet à la main, quand, d'un mot, Mattia l'arrête. « Plus de *vendetta!* s'écrie-t-il, nous sommes parens : Teresina est ma femme. » On s'embrasse, la paix est faite, et ils reviennent à Rome de compagnie. Chevalerie manquée que ce brigandage romain!

Pendant que cette réconciliation s'accomplissait, le mari de la Grazia était toujours *à la montagne* (1). Il lit un jour un décret d'amnistie à la porte d'une église, et s'empresse de se rendre à Sonnino pour faire sa

(1) Se faire brigand s'appelle à Rome se jeter à la montagne : *buttarsi alla montagna;* être brigand, *esser alla montagna.*

soumission; mais, quand il arrive, les délais étaient expirés depuis quelques heures, et on l'arrête, comme s'il eût été pris les armes à la main. Il rugissait de fureur. On l'enchaîne, et, pendant que sa femme continue à poser pour Robert aux *Termini*, on envoie le malheureux à Porto d'Anzio. « *Tanto meglio!* — me disait Grazia, quand, à Rome, en 1846, elle me contait ses aventures à l'académie de France (1), — *tanto meglio per questo cazzaccio che e venuto ad arrendersi! Fosse arrivato cento anni prima!* (Tant mieux pour cet imbécile qui était venu se rendre! Plût à Dieu que cela fût arrivé cent ans plus tôt!) Quand on l'arrêta, ajoutait-elle, j'étais encore aux *Termini*. Là, ma vertu éclatait à tous les yeux; mais le tigre d'Anzio entend dire que les prisonnières des Thermes causent avec des hommes par les fenêtres. Furieux de jalousie, il s'échappe, se glisse à Rome, et rôde autour de ma prison pour me tuer. On l'arrête, et il est remis à l'ombre à Porto d'Anzio, où il en eut encore pour cinq ans. »

Il semble que, femme et Italienne, menacée du couteau, Grazia va courir à la vengeance. Qu'on se détrompe : le peuple de Rome ne rompt pas pour si peu. Sa dureté, d'ailleurs, n'était que sur les lèvres, son cœur était sans fiel; dès qu'elle fut sortie des *Termini*, elle alla voir de temps à autre son mari à Porto d'Anzio, et fit sa paix. Elle supplie même alors qu'on le rapproche d'elle, et l'ardeur de ses démarches, pour obtenir une commutation, répond à l'ardeur de son caractère extrême. Elle redemande son Nardelli au *monsignore* de la police, elle le redemande aux cardinaux, au pape, à la madone. « Elle eût écrit à Dieu, disait-elle, si la poste allait jusqu'à lui. » Enfin, grace à l'intervention de notre ambassadeur, le duc de Laval-Montmorency, elle obtint que le forçat d'Anzio fût transféré au château Saint-Ange.

Le mari, devenu sage, n'avait plus guère alors que dix-huit mois de fers à subir. Il comptait même un peu sur les fêtes pour faire diminuer son temps, car, si à Rome on ruine en fêtes le pauvre peuple, encore en tire-t-on quelque indulgence religieuse ou civile. Malheureusement tout cet échafaudage d'espérances croula sous un édit de Léon XII, qui reléguait *à perpétuité* à la citadelle de Civita-Vecchia tous ceux qui avaient trempé dans le brigandage. Point d'exception, même pour celui qui touchait au terme de sa captivité. Dès-lors, Nardelli, au désespoir, prend son parti. Il s'associe à un prisonnier déterminé comme lui, et, un jour qu'ils sont en quelque taillis écarté à faire du bois, chacun d'eux tue son soldat (chaque galérien a son soldat qui le garde comme son ombre), et s'évade. Passant alors, côte à côte,

(1) Dans sa description de la galerie du Palais-Royal, M. Vatout (article de *Marta Grazia*, tableau peint par Schnetz) donne une histoire de cette femme, nous ignorons sur quels documens. Nous sommes forcé de dire qu'*il n'y a pas le moindre détail qui en soit exact*. Un homme d'esprit comme M. Vatout eût, à coup sûr, mieux inventé, s'il se fût livré à son imagination.

le Tibre à la nage, ils font, dénués de tout, quarante à cinquante lieues à travers champs et bois, et se jettent dans les montagnes de Terracine, où leur tête est mise à prix.

Le compagnon de Nardelli était un lieutenant de Gasparone. Quelques hommes se groupèrent autour d'eux, et la troupe, pendant deux années, se teignit du sang des carabiniers romains et napolitains. Les bandits, acculés finalement sur une montagne, disputèrent pied à pied ce dernier poste, et tombèrent, l'un après l'autre, sous la fusillade. Seuls, le lieutenant et Nardelli résistaient encore; mais le cercle se rétrécit incessamment. Enfin, au sommet, les carabiniers aperçurent le lieutenant agenouillé, dont le fusil était appuyé sur une roche : le coup allait partir; les carabiniers se précipitèrent : l'homme n'était plus qu'un cadavre, une balle l'avait atteint à la poitrine au moment où il se préparait à faire feu. Son sang fumait encore, et c'est à peine si l'homérique bandit s'était affaissé dans la fière attitude qu'il avait prise. A cet instant, un tronc de pin croula du flanc de la montagne : c'est Nardelli qui l'avait déraciné, et qui, accroché aux branchages, se faisait crouler avec lui. Sanglant, plus qu'à demi mort, il est conduit à Mola di Gaëta, et les gendarmes napolitains viennent demander au gouvernement pontifical les cent piastres promises; mais on reconnaît qu'il est sujet des Deux-Siciles, et Rome refuse. Nardelli rentra aux prisons de son pays pour y attendre la potence ou une grace douteuse.

Cependant Maria, qui savait la mise à prix de la tête de son mari et ses exploits de la montagne, apprend qu'il est arrêté, mourant et condamné. Elle songe sans tarder à convoler à de nouvelles noces, et s'informe s'il n'y aurait pas moyen de hâter l'exécution du jugement. *Morta la bestia, morto il veneno,* disait-elle dans sa tendre sollicitude. Un jour donc, elle va à la place Barberine, la place des écrivains publics, et s'y fait faire une pétition pour l'ambassadeur de France. Armée en guerre de tous ses atours et de tous ses attraits, elle se présente chez le duc de Laval-Montmorency. Les valets font mine de lui refuser la porte; elle la force. « C'est moi, la Grazia, dit-elle au duc; je viens vous demander justice de ce gouvernement napolitain qui n'en finit pas et me fait languir. » Je passe les détails de l'entrevue; le duc en a gardé le secret. Malgré cette démarche, les bonnes nouvelles qu'attendait la Grazia n'arrivant pas, la belle Romaine perdit enfin patience. Se mariait alors qui voulait, à Rome, sans papiers et sans consentement de famille. Une commère se trouva d'ailleurs qui déclara devant l'autorité qu'elle avait entendu dire par un marinier que Nardelli était mort, et un nommé Kimerly, de race bohême, chapelier de son état, devint l'heureux époux de la prétendue veuve.

— Mais êtes-vous bien sûre, lui demandai-je, que votre second mari soit bien mort? S'il revenait? — Oh! répondit-elle, j'espère qu'ils

y auront mis bon ordre! — Est-il donc si facile, repris-je, de se marier sans être veuve?—Bah! ce n'était pas alors comme sous ce pape-ci; pour de l'argent, on eût épousé son père! » Et en me racontant ainsi les agitations de sa vie, Maria Grazia, déchue aujourd'hui comme tant d'autres gloires, refleurissait d'une jeunesse nouvelle, et retrouvait un accent de fierté extraordinaire.

L'abbé Richard, dans sa *Description de l'Italie,* accuse les femmes romaines, même du premier rang, « d'aller, dans leurs promenades nocturnes de l'été, chez les bouchers, voir tuer les bœufs, dont elles se plaisent ensuite à examiner les entrailles palpitantes. » Ce reproche serait souverainement injuste aujourd'hui, et l'a probablement toujours été. Les grandes dames de nos jours ne sont plus ces fameuses matrones de l'antiquité dont le pouce impitoyable décidait de la vie et de la mort des gladiateurs. On a dit également que ces cruels spectacles attiraient les femmes des montagnes, dont l'aisance de la vie n'a point amolli le cœur et chez qui, au contraire, l'habitude des luttes sanglantes a dû entretenir des instincts sauvages et le besoin des impressions fortes; on a parlé de mille folies auxquelles les aurait poussées le besoin de sentir, d'être averties en quelque sorte de leur existence : tout cela, pur roman. Les habitantes de la montagne, celles même, entre les femmes de brigands, qui jadis ont chargé le fusil des héros de la forêt, n'ont nullement ces instincts féroces, et ne s'affichent point ainsi à Rome. Pauvres gens pour qui tout est cher, elles ne quittent pas, à moins d'être modèles, les places Montanara et Campo de' Fiori, où sont leurs affaires et leurs habitudes. Elles ne fréquentent aucun des spectacles des dernières classes, et leurs mœurs, que relève, sous le haillon, une certaine dignité indépendante, n'ont rien des bassesses de la lie de Rome. Ignoble comme celle de toutes les grandes villes, celle-ci n'est point ce qu'on appelle le peuple romain; elle n'en a que le nom. A défaut de bêtes fauves dans les arènes, à défaut de lutteurs humains et de gladiateurs, il lui siérait bien de hanter les boucheries, elle que l'on voit courir avidement au mausolée d'Auguste, prostitué de temps à autre à de grotesques joûtes où de malheureux bossus luttent contre des veaux, comme si, pour ces contrées amoureuses de la forme, le bossu n'était point un homme (1)!

La Maria Grazia et sa sœur Teresina, qui est morte en 1839, ont posé

(1) Cette parodie des combats antiques et des héroïques combats espagnols de taureaux montre combien le populaire de Rome affectionne le grotesque, comme pour se délasser du beau dont il est entouré. Il faut être un bossu vérifié pour être admis dans l'arène. Les veaux sont de pauvres bêtes efflanquées auxquelles les cornes commencent à poindre. Excités par les bossus, par les cris des spectateurs, par des pointes acérées, ils entrent en fureur et portent à la fin de vigoureux coups. J'ai vu un des malheureux bossus, qui en avait été blessé et mis hors de combat, essayer de sortir de l'arène. La populace l'empêcha de sortir, et criait au veau : « Tue! tue! » afin d'en avoir pour son argent.

pour presque tous les tableaux de Robert et de Schnetz. La galerie du Palais-Royal possédait un portrait en pied de la Grazia, par Schnetz, sous le titre de *la Femme du brigand*. La jeune femme qui présente à la diseuse de bonne aventure la main de l'enfant dans le tableau de *l'Enfance de Sixte-Quint*, par le même, est le portrait de la Teresina. Dans *l'Improvisateur napolitain*, de Robert, la femme assise aux pieds du chanteur et tenant un enfant est encore la Teresina. C'est encore elle qui est représentée dans la danseuse qui précède le char du *Retour de la fête de la Madone de l'Arc*.

Justine, sœur de Gasparone, le chef de tous les brigands, était aussi un magnifique modèle, et dont les aventures ne le cèdent en rien à celles des deux sœurs. Une autre jeune fille enfin, d'une beauté remarquable, enlevée par les brigands et faisant partie de la population de Sonnino, transférée aux *Termini*, servit de modèle à Robert pour une de ses meilleures études qu'il peignit, de grandeur naturelle, aux Thermes, pour lord Kinnaird. Cette jeune fille portait au cou une cicatrice que Léopold reproduisit dans son portrait, en mémoire de la résistance énergique opposée par elle à ses ravisseurs.

Nous nous sommes arrêté sur ces épisodes qui appelèrent alors l'attention des peintres français et de Rome entière sur le brigandage italien. C'est là, en effet, qu'il faut chercher l'origine de ces éternelles peintures de brigands dont tant d'artistes inférieurs à Robert et cachés dans son ombre ont inondé les salons du Louvre; mais les siennes étaient, en 1820, une nouveauté piquante, d'autant plus goûtée, que les poésies de lord Byron venaient de mettre les brigands à la mode. « J'ai été bien favorisé, je l'avoue, écrivait Robert à son ami Brandt le 3 octobre 1822; j'ai voulu choisir un genre qu'on ne connût pas encore, et ce genre a plu. C'est toujours un avantage d'être le premier. Lorsque j'arrivai, je fus frappé de ces figures italiennes, de leurs mœurs et de leurs usages remarquables, de leurs vêtemens pittoresques et sauvages. Je pensai à rendre cela avec toute la vérité possible, mais surtout avec cette simplicité et cette noblesse que l'on remarque dans ce peuple, et qui est encore un trait conservé de ses aïeux. Ce que j'ai fait jusqu'à présent ne me satisfait pas encore; j'espère réussir mieux. Cependant mes tableaux, quoi qu'ils représentent d'abord, sont très recherchés. Je dois me féliciter de mon voyage en Italie; je crois que j'y resterai long-temps. Un autre avantage, c'est que le climat, au lieu de m'être contraire, m'est extrêmement favorable.... Mon état me coûte beaucoup; je suis forcé d'avoir continuellement des modèles pour mes tableaux, car je suis résolu à ne pas faire un trait sans ce secours, qui ne peut jamais tromper... Je fais des excursions dans les montagnes les plus sauvages, et j'y trouve des motifs tout nouveaux pour ce genre. »

V.

Robert fit de ses peintures une exposition générale à Rome; mais, dépourvu de ce savoir-faire qui met à appeler les éloges et les succès tout le talent et l'art qu'il employait à les mériter, il fallut qu'un Vaudois, le consul de Suisse, M. Auguste Snell, son banquier et son ami, amenât dans son atelier la duchesse de Devonshire, qui le prôna, et qu'un artiste bienveillant fît voir son exposition à un riche curieux, le colonel de Lamarre, qui aida à lui donner le premier essor. Depuis lors, son nom passa de bouche en bouche; les générations successives de voyageurs se le léguèrent, et la réserve modeste du jeune peintre le servit auprès d'eux autant que son talent.

L'extérieur, chez Robert, n'avait, il faut le dire, rien de séduisant pour qui le connaissait peu. C'était un homme petit, grêle, d'un aspect lourd et sans distinction. A ses vêtemens de couleur foncée, étroits, exactement boutonnés, à son chapeau rabattu sur les yeux, à sa grosse tête enfoncée dans les épaules, à son air gauche et refrogné, à l'arc de ses sourcils se fronçant l'un vers l'autre, au timbre discret et timide de sa voix, on reconnaissait un caractère peu expansif, un esprit soucieux. Partout il prenait la dernière place et le dernier rôle. Comme tout homme à pensée unique, il respirait l'ennui; mais, s'il parlait, sa conversation, quoique embarrassée, peignait d'un mot bref et juste. Se sentait-il à son aise, le nuage qui obscurcissait son front se dissipait, et qui avait causé avec lui finissait par lui trouver je ne sais quoi de fin et de vrai, de sensible, d'aimant et de triste, digne à la fois de sympathie et de respect.

Il était temps que la fortune lui sourît, car les trois années fixées par M. Roullet venaient d'expirer; déjà même le pauvre artiste s'était vu contraint de demander, pour quelque temps encore, la prolongation de sa pension; mais, soutenu par la vogue, cette fois d'accord avec le bon goût, il fit de petits tableaux qui se vendirent rapidement, et de ce jour il se maintint par ses propres ressources. Il put même, deux ans après (1822), enlever à l'horlogerie et appeler à Rome son frère Aurèle, doux et intelligent jeune homme, dont il voulait faire un artiste, et qui demeura jusqu'à la fin le compagnon fidèle de sa prospérité, de ses triomphes et de ses peines. De ce jour aussi, continuant à affronter vigoureusement la vie, la retraite et la pauvreté, il n'eut de relâche qu'après s'être acquitté envers M. de Mézerac, qu'après avoir remboursé à sa famille les avances faites pour son instruction.

Les ouvrages qui avaient d'abord appelé sur Léopold Robert l'attention du public en Italie n'étaient, à vrai dire, que des *études historiées*. D'ailleurs, la nature sombre des sujets de brigands avait fini par le dé-

goûter. « Je ne puis peindre, disait-il, sans m'identifier avec mon sujet, et, quand j'ai achevé un de ces malheureux brigands, je me sens tellement épuisé et si mélancolique, que, si je continuais long-temps, je finirais par perdre la tête ou du moins par tomber malade sérieusement. » Il fit donc divorce avec ces peintures de bandits au moment où le prix en était doublé (1), et, à l'instar de l'habile peintre d'imitation Victor Schnetz, qui paraît avoir exercé une réelle influence sur la direction de son talent, il voulut poursuivre des succès plus élevés.

Sorti de cette grande école de David, qui, depuis, a fait tant de martyrs, mais qui, par la main du maître, a relevé l'art de la décadence où l'avaient plongé les saturnales d'une école de boudoir, il avait l'exemple de ceux qui luttaient à leur tour contre les tristes excès de leur propre école. Son bon sens lui faisait apprécier combien son organisation s'éloignait de celle des génies créateurs, et, à la nature même de ses succès, il comprit qu'il fallait s'en tenir à l'imitation simple et vraie de la grande nature qui l'entourait : partage, du reste, assez beau, si le peintre savait ne pas dépasser son but.

Un incident particulier de son début était venu, d'ailleurs, l'éclairer d'une manière complète et irrévocable sur la portée de son propre génie, et lui apprendre à renoncer à l'idéal de l'inspiration souveraine. Un amateur lui ayant demandé un tableau représentant *Corinne improvisant au cap Misène,* il avait accepté, mais l'œuvre n'aboutit point. Déjà la composition était agencée, déjà les auditeurs étaient peints, et la figure inspirée de Corinne, ainsi que celle d'Oswald, manquaient encore.

« Je ne sais comment je fais, écrivait-il à son ami Navez, il me semble que je m'occupe assidûment, et je ne fais presque rien quand je compare avec les autres. Je suis en travail sur mon tableau de Corinne. Je suis fâché de ne pas t'en avoir montré la composition; mais, quand tu es parti, il était si dégoûtant, que je n'ai pas osé. Encore à présent, j'en suis tellement dégoûté, que je suis souvent tenté de crever la toile. » (24 novembre 1821.)

« Mon misérable tableau, dit-il au même le mois suivant, commence à me peser furieusement. Il pourra bien s'y trouver quelques bons détails, mais j'ai bien peur de m'être fourvoyé. J'ai choisi un effet trop difficile à rendre, et d'ailleurs je m'aperçois qu'une Corinne est trop élevée pour moi qui n'ai jamais fait que des brigands et des paysannes. Ma consolation, si j'en puis trouver une, c'est de voir que je ne m'aveugle pas trop sur ce que je fais, et que j'ai beaucoup plus étudié que si j'avais fait vingt petits tableaux. Schnetz, qui voit de temps en temps

(1) Robert demeura toujours désintéressé. « Tu aimes mieux l'argent, c'est naturel, tu es père de famille, écrivait-il à un de ses amis; moi je désespère ma mère, ma sœur et mon frère même par le défaut tout contraire. Je compte cependant changer avec les années. » Il ne changea pas, et c'est ce dédain de l'argent qui a fait sa force.

celui-ci, cherche à me rendre le courage. Je t'avoue que, si je le faisais pour moi, je le laisserais pour en exécuter d'autres qu'on me demande instamment. »

L'année suivante, on retrouve les mêmes doléances dans une lettre du 5 mars au même peintre Navez. « J'ai à peu près fini mon tableau de Corinne. Sur les derniers temps que j'y travaillais, il me tombait tellement sur le dos, que je me suis décidé à le laisser là quelques semaines. J'y travaillais sans l'avancer. C'est un sujet trop difficile. Cette figure de Corinne est ingrate à faire, car on ne sait quel caractère lui donner ni quel costume. D'après ce qu'on me dit, je crois qu'il y a des choses dont la couleur est plus forte que dans mes autres tableaux; mais, si j'avais prévu tout le mal que cette maudite peinture me donnerait, à coup sûr je ne l'aurais pas entreprise. »

Il s'était en effet risqué, à la fin, à peindre sa Corinne d'après la Maria Grazia; mais, pour personnifier l'inspiration, copier ne suffisait point, il fallait créer. Le souffle créateur faillit. Ramené incessamment, malgré tous ses efforts, loin du domaine de l'imagination, sans cesse, à la place de l'idéale figure de Corinne, il mettait, dans sa pensée, un des poètes populaires de la Mergellina, du Môle ou de la foire de Carditello. Un instant même, il avait espéré que le propriétaire du tableau accepterait la substitution; il l'en pressa plusieurs fois, alléguant son peu d'aptitude à ajuster, pour l'Oswald, des vêtemens à la mode. Enfin, sur le refus de l'amateur, il préféra achever à sa guise et pour son compte le tableau commencé, plutôt que de s'escrimer à rendre ce qu'il ne sentait point. Il gratta donc avec le rasoir la figure de Corinne, y substitua un improvisateur, et le tableau annoncé sous ce premier titre de *Corinne*, au livret du Salon de 1822, mais non exposé, parut, deux ans plus tard, métamorphosé sous le nom, aujourd'hui si connu, de *l'Improvisateur napolitain*.

Cette transformation de la toile n'a rien de surprenant, surtout chez Robert. David, son maître, qui ne revenait guère sur son travail, n'a laissé que bien peu de *repentirs* dans ses tableaux, parce qu'il effaçait, s'il avait à refaire, afin d'éviter les repoussés et l'altération inévitable des couches d'huile superposées; mais de tous les peintres, Léopold fut le gratteur le plus intrépide: il faisait un usage presque aussi fréquent du rasoir que du pinceau, et y avait une merveilleuse adresse. Telle page était couverte ou en partie terminée: un beau jour, ses amis ne retrouvaient plus rien que la toile grise. Il appelait cela travailler à la manière de Despréaux: « Celui-là, disait-il, m'a appris à peindre autant que M. David. »

F. Feuillet de Conches.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES POÉSIES

DE

HENRI HEINE.[1]

L'INTERMEZZO.

Henri Heine a rempli une double mission : il n'a pas seulement renversé l'école historique, qui tentait de reconstruire le moyen-âge, il a aussi prévu l'avenir politique de l'Allemagne, et même il l'a raillé d'avance. En littérature, il renversait d'un souffle en même temps l'école de fausse sensiblerie des poètes souabes, école parasite, mauvaise queue de Goethe, véritable poésie d'album. Ses poésies à lui, pleines d'amour brûlant et pour ainsi dire palpable, revendiquaient le droit du beau contre le faux idéal et les franchises de la vraie liberté contre l'hypocrisie religieuse. On a souvent dit que Heine ne respectait rien, que rien ne lui était sacré : — cela est vrai dans ce sens qu'il attaque ce que les petits poètes et les petits rois respectent avant tout, c'est-à-dire leur fausse grandeur et leur fausse vertu; mais Heine respecte et fait respecter le vrai beau partout où il le rencontre. — Dans ce sens, on l'a appelé à juste titre un païen. Il est en effet Grec avant tout. Il admire la forme quand cette forme est belle et divine, il saisit l'idée quand c'est vraiment une idée pleine et en-

(1) Voyez la première partie de cette étude dans la livraison du 15 juillet.

tière, non un clair-obscur du sentimentalisme allemand. Sa forme, à lui, est resplendissante de beauté, il la travaille et la cisèle, ou ne lui laisse que des négligences calculées. Personne plus que Heine n'a le souci du style. Ce style n'a ni la période courte française ni la période longue allemande; c'est la période grecque, simple, coulante, facile à saisir, et aussi harmonieuse à l'oreille qu'à la vue.

Heine n'a jamais fait, à proprement dire, un livre de vers; ses chants lui sont venus un à un, — suggérés toujours soit par un objet qui le frappe, soit par une idée qui le poursuit, soit par un ridicule qu'il poursuit lui-même. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir attaqué, souvent avec trop de cruauté, ses ennemis personnels. C'est là l'ombre de sa lumière. Plus tard il a reconnu ce tort, mais personne ne le lui reprochait plus, car, même quand il a tort, même quand celui qu'il frappe est une victime digne de pitié, on reconnaît la main du maître en ces sortes d'exécutions: il ne la fait pas souffrir long-temps, il l'abat d'un coup de stylet ou la dépouille en un instant de ses deux mains, comme Apollon arrachant la peau de Marsyas. Dans les poèmes politiques, il s'attache souvent à des personnalités pour en faire jaillir quelques idées justes et frappantes; il châtie en faisant rire. C'est un Aristophane philosophe qui a le bonheur de s'attaquer à d'autres qu'à Socrate.

Heine n'a jamais créé de système, il est trop universel pour cela; il n'a songé qu'à retrouver les traces et les contours oubliés de la beauté antique et divine. C'est le Julien de la poésie, plutôt encore que Goethe, parce que, chez Goethe, l'élément spiritualiste et nerveux prédomine beaucoup moins. On le reconnaîtra facilement par la citation que nous allons faire de l'un de ses poèmes. Nous ne craignons pas de jeter cette analyse poétique au milieu des préoccupations du moment, parce qu'il y a des sentimens qui font éternellement vibrer le cœur. L'histoire du cœur d'un grand poète n'est indifférente à personne. Chacun se reconnaît pour une part dans une telle analyse, comme, en voyant une pièce anatomique, on retrouve avec surprise les nerfs, les muscles et les veines que l'on sent vibrer en soi-même. Seulement, un système particulier prédomine dans chaque organisation. A ce point de vue, tel poète, Goethe par exemple, serait d'une nature musculeuse et sanguine. C'est le génie harmonieux de l'antiquité résultant de la force et du calme suprême. Une glaciale impartialité préside aux rapports qu'il établit entre lui et les autres, et l'on peut s'assurer que l'amour même aura chez lui des allures solennelles et classiques. Il lui faudra des obstacles calculés, des motifs tragiques de jalousie ou de désespoir; il aimera la femme de son ami et se tuera de douleur, comme Werther, ou bien il adorera la sœur d'un prince et deviendra fou comme le Tasse, ou encore, ce sera un chassé-croisé de sentimens contraires comme dans *les Affinités électives*, ou bien l'amour dans des classes différentes comme l'amour d'Hermann pour Dorothée, de Claire pour Egmont. Dans *Faust*, on trouvera même des amours imprégnées de supernaturalisme; mais l'analyse patiente et maladive d'un amour ordinaire, sans contrastes et sans obstacles, et tirant de sa substance propre ce qui le rend douloureux ou fatal, voilà ce qui appartient à une nature où la sensibilité nerveuse prédomine, comme celle de Henri Heine. L'antiquité n'a point laissé de traces d'une telle psychologie, qui prend évidemment sa source dans le sentiment biblique et chrétien.

Le poème intitulé *Intermezzo* est, à notre sens, l'œuvre peut-être la plus originale de Henri Heine. Ce titre, volontairement bizarre et d'une négligence un peu affectée, cache plutôt qu'il ne désigne une suite de petites pièces isolées et marquées par des numéros, qui, sans avoir de liaison apparente entre elles, se rattachent à la même idée. L'auteur a retiré le fil du collier, mais aucune perle ne lui manque. Toutes ces strophes décousues ont une unité, — l'amour. C'est là un amour entièrement inédit, — non qu'il ait rien de singulier, car chacun y reconnaîtra son histoire; ce qui fait sa nouveauté, c'est qu'il est vieux comme le monde, et les choses qu'on dit les dernières sont les choses naturelles. — Ni les Grecs, ni les Romains, ni Mimnerme, que l'antiquité disait supérieur à Homère, ni le doux Tibulle, ni l'ardent Properce, ni l'ingénieux Ovide, ni Dante avec son platonisme, ni Pétrarque avec ses galans *concetti*, n'ont jamais rien écrit de semblable. Léon l'Hébreu n'a compris rien de pareil dans ses analyses scholastiques de la *Philosophie d'amour*. Pour trouver quelque chose d'analogue, il faudrait remonter jusqu'au *Cantique des Cantiques*, jusqu'à la magnificence des inspirations orientales. Son origine hébraïque fait retrouver au voltairien Henri Heine des accens et des touches dignes de Salomon, le premier écrivain qui ait confondu dans le même lyrisme le sentiment de l'amour et le sentiment de Dieu.

Quel est le sujet de l'*Intermezzo?* Une jeune fille d'abord aimée par le poète, et qui le quitte pour un fiancé ou pour tout autre amant riche ou stupide. Rien de plus, rien de moins; la chose arrive tous les jours. La jeune fille est jolie, coquette, frivole, un peu méchante, moitié par caprice, moitié par ignorance. Les anciens représentaient l'ame sous la forme d'un papillon. Comme Psyché, cette femme tient dans ses mains l'ame délicate de son amant, et lui fait subir toutes les tortures que les enfans font souffrir aux papillons. Ce n'est pas toujours mauvaise intention sans doute; cependant la poussière bleue et rouge lui reste aux doigts, la frêle gaze se déchire, et le pauvre insecte s'échappe tout froissé. Du reste, chez cette jeune fille peut-être aucun don particulier, ni beauté surhumaine, ni charme souverain; — des yeux bleus, de petites joues fraîches, un sourire vermeil, une peau douce, de l'esprit comme une rose et du goût comme un fruit, voilà tout. Qui n'a dans ses souvenirs de jeunesse un portrait de ce genre à moitié effacé? Cette donnée toute vulgaire, qui ne fournirait pas deux pages de roman, est devenue entre les mains de Henri Heine un admirable poème, dont les péripéties sont toutes morales; toute l'ame humaine vibre dans ces petites pièces, dont les plus longues ont trois ou quatre strophes. Passion, tristesse, ironie, vif sentiment de la nature et de la beauté plastique, tout cela s'y mélange dans la proportion la plus imprévue et la plus heureuse; il y a çà et là des pensées de moraliste condensées en deux vers, en deux mots; un trait comique vous fait pleurer, une apostrophe pathétique vous fait rire; — les larmes à chaque instant vous viennent aux paupières et le sourire aux lèvres, sans qu'on puisse dire pourquoi, tant la fibre secrète a été touchée d'une main légère! En lisant l'*Intermezzo*, l'on éprouve comme une espèce d'effroi : vous rougissez comme surpris dans votre secret; les battemens de votre cœur sont rhythmés par ces strophes, par ces vers, de huit syllabes pour la plupart. Ces pleurs que vous aviez versés tout seul, au fond de votre chambre, les voilà figés et cristallisés sur une trame

immortelle. — Il semble que le poète ait entendu vos sanglots, et pourtant ce sont les siens qu'il a notés.

Un doux clair de lune éclaire toujours un côté des figures', et la rêverie allemande, bien que raillée avec une grace extrême, se fait jour à travers l'ironie française et l'humour byronienne. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces images si fugitives, ces impressions si vaporeuses, sont taillées et ciselées dans le plus pur marbre antique, et cela sans fatigue, sans travail apparent, sans que jamais la forme gêne la pensée. La traduction laissera-t-elle subsister quelque chose de cette plastique intellectuelle? Le lecteur pourra s'appliquer à la recomposer du moins.

Intermezzo.

I.

Au splendide mois de mai, alors que tous les bourgeons rompaient l'écorce, l'amour s'épanouit dans mon cœur.

Au splendide mois de mai, alors que tous les oiseaux commençaient à chanter, j'ai confessé à ma toute belle mes vœux et mes tendres désirs.

II.

De mes larmes naît une multitude de fleurs brillantes, et mes soupirs deviennent un chœur de rossignols.

Et si tu veux m'aimer, petite, toutes ces fleurs sont à toi, et devant ta fenêtre retentira le chant des rossignols.

III.

Roses, lis, colombes, soleil, autrefois j'aimais tout cela avec délices; maintenant je ne l'aime plus, je n'aime que toi, source de tout amour, et qui es à la fois pour moi la rose, le lis, la colombe et le soleil.

IV.

Quand je vois tes yeux, j'oublie mon mal et ma douleur, et, quand je baise ta bouche, je me sens guéri tout-à-fait.

Si je m'appuie sur ton sein, une joie céleste plane au-dessus de moi; pourtant, si tu dis : Je t'aime! soudain je pleure amèrement.

V.

Appuie ta joue sur ma joue, afin que nos pleurs se confondent; presse ton cœur contre mon cœur, pour qu'ils ne brûlent que d'une seule flamme.

Et quand dans cette grande flamme coulera le torrent de nos larmes, et que mon bras t'étreindra avec force, alors je mourrai de bonheur dans un transport d'amour.

VI.

Je voudrais plonger mon ame dans le calice d'un lis blanc; le lis doit soupirer une chanson pour ma bien-aimée.

La chanson doit trembler et frissonner comme le baiser que m'ont donné autrefois ses lèvres dans une heure mystérieuse et tendre.

VII.

Là-haut, depuis des milliers d'années, se tiennent immobiles les étoiles, et elles se regardent avec un douloureux amour.

Elles parlent une langue fort riche et fort belle; pourtant aucun philologue ne saurait comprendre cette langue.

Moi, je l'ai apprise, et je ne l'oublierai jamais; le visage de ma bien-aimée m'a servi de grammaire.

VIII.

Sur l'aile de mes chants je te transporterai; je te transporterai jusqu'aux rives du Gange; là, je sais un endroit délicieux.

Là fleurit un jardin embaumé sous les calmes rayons de la lune; les fleurs du lotus attendent leur chère petite sœur.

Les violettes rient et jasent entre elles, et clignotent du regard avec les étoiles; les roses se content à l'oreille des propos parfumés.

Les timides et bondissantes gazelles s'approchent et écoutent, et, dans le lointain, bruissent les eaux du fleuve sacré.

Là nous nous étendrons sous les palmiers dont l'ombre nous versera des rêves du ciel!

IX.

Le lotus ne peut supporter la splendeur du soleil, et, la tête penchée, il attend en rêvant la nuit.

La lune, qui est son amante, l'éveille avec sa lumière, et il lui dévoile amoureusement son doux visage de fleur.

Il fleurit, rougit et brille, et se dresse muet dans l'air; il soupire, pleure et tressaille d'amour et d'angoisse d'amour.

X.

Dans les eaux du Rhin, le saint fleuve, se joue, avec son grand dôme, la grande, la sainte Cologne.

Dans le dôme est une figure peinte sur cuir doré; sur le désert de ma vie elle a doucement rayonné.

Des fleurs et des anges flottent au-dessus de Notre-Dame; les yeux, les lèvres, les joues ressemblent à ceux de ma bien-aimée.

XI.

Tu ne m'aimes pas, tu ne m'aimes pas : ce n'est pas cela qui me chagrine; cependant, pourvu que je puisse regarder tes yeux, je suis content comme un roi.

Tu vas me haïr, tu me hais; ta bouche rose me le dit. Tends ta bouche rose à mon baiser, et je serai consolé.

XII.

Oh! ne jure pas, et embrasse-moi seulement; je ne crois pas aux serments.

des femmes. Ta parole est douce, mais plus doux encore est le baiser que je t'ai ravi. Je te possède, et je crois que la parole n'est qu'un souffle vain.

Oh! jure, ma bien-aimée, jure toujours : je te crois sur un seul mot. Je me laisse tomber sur ton sein, et je crois que je suis bien heureux; je crois, ma bien-aimée, que tu m'aimeras éternellement et plus long-temps encore.

XIII.

Sur les yeux de ma bien-aimée j'ai fait les plus beaux canzones; sur la petite bouche de ma bien-aimée j'ai fait les meilleurs terzines; sur les yeux de ma bien-aimée j'ai fait les plus magnifiques stances. Et si ma bien-aimée avait un cœur, je lui ferais sur son cœur quelque beau sonnet.

XIV.

Le monde est stupide, le monde est aveugle; il devient tous les jours plus absurde : il dit de toi, ma belle petite, que tu n'as pas un bon caractère.

Le monde est stupide, le monde est aveugle, et il te méconnaîtra toujours : il ne sait pas combien tes étreintes sont douces et combien tes baisers sont brûlans.

XV.

Ma bien-aimée, il faut que tu me le dises aujourd'hui : es-tu une de ces visions qui, aux jours étouffans de l'été, sortent du cerveau du poète?

Mais non : une si jolie petite bouche, des yeux si enchanteurs, une si belle, si aimable enfant, un poète ne crée pas cela.

Des basiliques et des vampires, des dragons et des monstres, tous ces vilains animaux fabuleux, l'imagination du poète les crée.

Mais toi, et ta malice, et ton gracieux visage, et tes perfides et doux regards, le poète ne crée pas cela.

XVI.

Comme Vénus sortant des ondes écumeuses, ma bien-aimée rayonne dans tout l'éclat de sa beauté, car c'est aujourd'hui son jour de noces.

Mon cœur, mon cœur, toi qui es si patient, ne lui garde pas rancune de cette trahison; supporte la douleur, supporte et excuse, quelque chose que la chère folle ait faite.

XVII.

Je ne t'en veux pas; et si mon cœur se brise, bien-aimée que j'ai perdue pour toujours, je ne t'en veux pas! Tu brilles de tout l'éclat de tes diamans, mais aucun rayon ne tombe dans la nuit de ton cœur.

Je le sais depuis long-temps. Je t'ai vue naguère en rêve, et j'ai vu la nuit qui remplit ton ame et les vipères qui serpentent dans cette nuit. J'ai vu, ma bien-aimée, combien au fond tu es malheureuse.

XVIII.

Oui, tu es malheureuse, et je ne t'en veux pas; ma chère bien-aimée, nous devons être malheureux tous les deux. Jusqu'à ce que la mort brise notre cœur, ma chère bien-aimée, nous devons être malheureux.

Je vois bien la moquerie qui voltige autour de tes lèvres, je vois l'éclat insolent de tes yeux, je vois l'orgueil qui gonfle ton sein, et pourtant je dis : Tu es aussi misérable que moi-même.

Une invisible souffrance fait palpiter tes lèvres, une larme cachée ternit l'éclat de tes yeux, une plaie secrète ronge ton sein orgueilleux; ma chère bien-aimée, nous devons être misérables tous les deux!

XIX.

Tu as donc entièrement oublié que bien long-temps j'ai possédé ton cœur, ton petit cœur, si doux, si faux et si mignon, que rien au monde ne peut être plus mignon et plus faux?

Tu as donc oublié l'amour et le chagrin qui me serraient à la fois le cœur?... Je ne sais pas si l'amour était plus grand que le chagrin, je sais qu'ils étaient suffisamment grands tous les deux.

XX.

Et si les fleurs, les bonnes petites, savaient combien mon cœur est profondément blessé, elles pleureraient avec moi pour guérir ma souffrance.

Et si les rossignols savaient combien je suis triste et malade, ils feraient entendre un chant joyeux pour me distraire.

Et si, là-haut, les étoiles d'or savaient ma douleur, elles quitteraient le firmament et viendraient m'apporter des consolations.

Aucun d'entre tous, personne ne peut savoir ma peine; elle seule la connaît, elle qui m'a déchiré le cœur!

XXI.

Pourquoi les roses sont-elles si pâles, dis-moi, ma bien-aimée, pourquoi?

Pourquoi dans le vert gazon les violettes sont-elles si attristées?

Pourquoi l'alouette chante-t-elle d'une voix si mélancolique dans l'air? Pourquoi s'exhale-t-il du baume des jardins une odeur funéraire?

Pourquoi le soleil éclaire-t-il les prairies d'une lueur si chagrine et si froide? Pourquoi toute la terre est-elle grise et morne comme une tombe?

Pourquoi suis-je moi-même si malade et si triste, ma chère bien-aimée, dis-le-moi? Oh! dis-moi, chère bien-aimée de mon cœur, pourquoi m'as-tu abandonné?

XXII.

Ils ont beaucoup jasé sur mon compte et fait bien des plaintes; mais ce qui réellement accablait mon ame, ils ne te l'ont pas dit.

Ils ont pris de grands airs et secoué gravement la tête; ils m'ont appelé le diable, et tu as tout cru.

Cependant, le pire de tout, ils ne l'ont pas su; ce qu'il y avait de pire et de plus stupide, je le tenais bien caché dans mon cœur.

XXIII.

Le tilleul fleurissait, le rossignol chantait, le soleil souriait d'un air gracieux; tu m'embrassais alors, et ton bras était enlacé autour de moi; alors tu me pressais sur ta poitrine agitée.

Les feuilles tombaient, le corbeau croassait, le soleil jetait sur nous des regards maussades; alors nous nous disions froidement : « Adieu! » et tu me faisais poliment la révérence la plus civile du monde.

XXIV.

Nous nous sommes beaucoup aimés, et pourtant nous nous sommes toujours parfaitement accordés. Nous avons souvent joué *au mari et à la femme*, et pourtant nous ne nous sommes ni chamaillés ni battus. Nous avons ri et plaisanté ensemble, et nous nous sommes donné de tendres baisers. Enfin, évoquant les plaisirs de notre enfance, nous avons joué à *cache-cache* dans les champs et les bois, et nous avons si bien su nous cacher, que nous ne nous retrouverons jamais!

XXV.

Tu m'es restée fidèle long-temps, tu t'es intéressée pour moi, tu m'as consolé et assisté dans mes misères et dans mes angoisses.

Tu m'as donné le boire et le manger; tu m'as prêté de l'argent, fourni du linge et le passeport pour le voyage.

Ma bien-aimée! que Dieu te préserve encore long-temps du chaud et du froid, et *qu'il ne te récompense jamais du bien que tu m'as fait!*

XXVI.

Et tandis que je m'attardais si long-temps à rêvasser et à extravaguer dans des pays étrangers, le temps parut long à ma bien-aimée, et elle se fit faire une robe de noces, et elle entoura de ses tendres bras le plus sot des fiancés.

Ma bien-aimée est si belle et si charmante, sa gracieuse image est encore devant mes yeux; les violettes de ses yeux, les roses de ses petites joues brillent et fleurissent toute l'année. Croire que je pusse m'éloigner d'une telle maîtresse était la plus sotte de mes sottises.

XXVII.

Ma douce bien-aimée, quand tu seras couchée dans le sombre tombeau, je descendrai à tes côtés et je me serrerai près de toi.

Je t'embrasse, je t'enlace, je te presse avec ardeur, toi muette, toi froide, toi blanche ! Je crie, je frissonne, je tressaille, je meurs.

Minuit les appelle, les morts se lèvent, ils dansent en troupes nébuleuses. Quant à nous, nous resterons tous les deux dans la fosse, l'un dans les bras de l'autre.

Les morts se lèvent , le jour du jugement les appelle aux joies et aux tortures; quant à nous, nous ne nous inquiéterons de rien et nous resterons couchés et enlacés.

XXVIII.

Un sapin isolé se dresse sur une montagne aride du Nord. Il sommeille; la glace et la neige l'enveloppent d'un manteau blanc.

Il rêve d'un palmier, qui, là-bas, dans l'Orient lointain, se désole solitaire et taciturne sur la pente d'un rocher brûlant.

XXIX.

La tête dit : Ah ! si j'étais seulement le tabouret où reposent les pieds de la bien-aimée ! Elle trépignerait sur moi que je ne ferais pas même entendre une plainte.

Le cœur dit : Ah ! si j'étais seulement la pelotte sur laquelle elle plante ses aiguilles ! Elle me piquerait jusqu'au sang que je me réjouirais de ma blessure.

La chanson dit : Ah ! si j'étais seulement le chiffon de papier dont elle se sert pour faire des papillotes ! Je lui murmurerais à l'oreille tout ce qui vit et respire en moi.

XXX.

Lorsque ma bien-aimée était loin de moi, je perdais entièrement le rire. Beaucoup de pauvres hères s'évertuaient à dire de mauvaises plaisanteries, mais moi, je ne pouvais pas rire.

Depuis que je l'ai perdue, je n'ai plus la faculté de pleurer, mon cœur se brise de douleur, mais je ne puis pas pleurer.

XXXI.

De mes grands chagrins je fais de petites chansons; elles agitent leur plumage sonore et prennent leur vol vers le cœur de ma bien-aimée.

Elles en trouvent le chemin, puis elles reviennent et se plaignent; elles se plaignent et ne veulent pas dire ce qu'elles ont vu dans son cœur.

XXXII.

Je ne puis pas oublier, ma maîtresse, ma douce amie, que je t'ai autrefois possédée corps et ame.

Pour le corps, je voudrais encore le posséder, ce corps si svelte et si jeune; quant à l'ame, vous pouvez bien la mettre en terre..... J'ai assez d'ame moi-même.

Je veux partager mon ame et t'en insuffler la moitié, puis je m'entrelacerai avec toi et nous formerons un tout de corps et d'ame.

XXXIII.

Des bourgeois endimanchés s'ébaudissent parmi les bois et les prés; ils poussent des cris de joie, ils bondissent comme des chevreaux, saluant la belle nature.

Ils regardent avec des yeux éblouis la romantique efflorescence de la verdure nouvelle. Ils absorbent avec leurs longues oreilles les mélodies des moineaux.

Moi, je couvre la fenêtre de ma chambre d'un rideau sombre, cela me vaut en plein jour une visite de mes spectres chéris.

L'amour défunt m'apparaît, il s'élève du royaume des ombres, il s'assied près de moi, et par ses larmes me navre le cœur.

XXXIV.

Maintes images des temps oubliés sortent de leur tombe et me montrent comment je vivais jadis près de toi, ma bien-aimée.

Le jour je vaguais en rêvant par les rues, les voisins me regardaient étonnés, tant j'étais triste et taciturne.

La nuit, c'était mieux; les rues étaient vides; moi et mon ombre nous errions silencieusement de compagnie.

D'un pas retentissant j'arpentais le pont; la lune perçait les nuages et me saluait d'un air sérieux.

Je me tenais immobile devant ta maison, et je regardais en l'air; je regardais vers ta fenêtre, et le cœur me saignait.

Je sais que tu as fort souvent jeté un regard du haut de ta fenêtre, et que tu as bien pu m'apercevoir au clair de lune planté là comme une colonne.

XXXV.

Un jeune homme aime une jeune fille, laquelle en a choisi un autre; l'autre en aime une autre, et il s'est marié avec elle.

De chagrin, la jeune fille épouse le premier homme venu qu'elle rencontre sur son chemin; le jeune homme s'en trouve fort mal.

C'est une vieille histoire qui reste toujours nouvelle, et celui à qui elle vient d'arriver en a le cœur brisé.

XXXVI.

Quand j'entends résonner la petite chanson que ma bien-aimée chantait autrefois, il me semble que ma poitrine va se briser sous l'étreinte de ma douleur.

Un obscur désir me pousse vers les hauteurs des bois, là se dissout en larmes mon immense chagrin.

XXXVII.

J'ai rêvé d'une enfant de roi aux joues pâles et humides; nous étions assis sous les tilleuls verts, et nous nous tenions amoureusement embrassés.

« Je ne veux pas le trône de ton père, je ne veux pas son sceptre d'or, je ne veux pas sa couronne de diamans; je veux toi-même, toi, fleur de beauté!

— Cela ne se peut pas, me répondit-elle; j'habite la tombe, et je ne peux venir à toi que la nuit, et je viens parce que je t'aime. »

XXXVIII.

Ma chère bien-aimée, nous nous étions tendrement assis ensemble dans une nacelle légère. La nuit était calme, et nous voguions sur une vaste nappe d'eau.

La mystérieuse île des esprits se dessinait vaguement aux lueurs du clair de lune; là résonnaient des sons délicieux, là flottaient des danses nébuleuses.

Les sons devenaient de plus en plus suaves, la ronde tourbillonnait plus entraînante....

Cependant, nous deux, nous voguions sans espoir sur la vaste mer.

XXXIX.

Je t'ai aimée, et je t'aime encore ! Et le monde s'écroulerait, que de ses ruines s'élanceraient encore les flammes de mon amour.

XL.

Par une brillante matinée, je me promenais dans le jardin. Les fleurs chuchotaient et parlaient ensemble, mais moi, je marchais silencieux.

Les fleurs chuchotaient et parlaient, et me regardaient avec compassion. Ne te fâche pas contre notre sœur, ô toi, triste et pâle amoureux !

XLI.

Mon amour luit dans sa sombre magnificence comme un conte mélancolique raconté dans une nuit d'été.

Dans un jardin enchanté, deux amans erraient solitaires et muets. Les rossignols chantaient, la lune brillait.

La jeune fille s'arrêta calme comme une statue; le chevalier s'agenouilla devant elle. — Vint le géant du désert, la timide jeune fille s'enfuit.

Le chevalier tomba sanglant sur la terre; le géant retourna lourdement dans sa demeure. On n'a plus qu'à m'enterrer, et le conte est fini.

XLII.

Ils m'ont tourmenté, fait pâlir et blêmir de chagrin, les uns avec leur amour, les autres avec leur haine.

Ils ont empoisonné mon pain, versé du poison dans mon verre, les uns avec leur haine, les autres avec leur amour.

Pourtant la personne qui m'a le plus tourmenté, chagriné et navré, est celle qui ne m'a jamais haï et ne m'a jamais aimé.

XLIII.

L'été brûlant réside sur tes joues; l'hiver, le froid hiver habite dans ton cœur.

Cela changera un jour, ô ma bien-aimée ! L'hiver sera sur tes joues, l'été sera dans ton cœur.

XLIV.

Lorsque deux amans se quittent, ils se donnent la main et se mettent à pleurer et à soupirer sans fin.

Nous n'avons pas pleuré, nous n'avons pas soupiré : les larmes et les soupirs ne sont venus qu'après.

XLV.

Assis autour d'une table de thé, ils parlaient beaucoup de l'amour. Les hommes faisaient de l'esthétique, les dames du sentiment.

L'amour doit être platonique, dit le maigre conseiller. La conseillère sourit ironiquement, et cependant elle soupira tout bas : Hélas !

Le chanoine ouvrit une large bouche : L'amour ne doit pas être trop sen-

suel; autrement, il nuit à la santé. La jeune demoiselle murmura : Pourquoi donc?

La comtesse dit d'un air dolent : L'amour est une passion! et elle présenta poliment une tasse à M. le baron.

Il y avait encore à la table une petite place; ma chère, tu y manquais. Toi, tu aurais si bien dit ton opinion sur l'amour.

XLVI.

Mes chants sont empoisonnés : comment pourrait-il en être autrement? Tu as versé du poison sur la fleur de ma vie.

Mes chants sont empoisonnés : comment pourrait-il en être autrement? Je porte dans le cœur une multitude de serpens, et toi, ma bien-aimée!

XLVII.

Mon ancien rêve m'est revenu : c'était par une nuit du mois de mai; nous étions assis sous les tilleuls, et nous nous jurions une fidélité éternelle;

Et les sermens succédaient aux sermens, entremêlés de rires, de confidences et de baisers; pour que je me souvienne du serment, tu m'as mordu la main!

O bien-aimée aux yeux bleus! ô bien-aimée aux blanches dents! le serment aurait bien suffi; la morsure était de trop.

XLVIII.

Je montai au sommet de la montagne et je fus sentimental. « Si j'étais un oiseau! » soupirai-je plusieurs millions de fois.

Si j'étais une hirondelle, je volerais vers toi, ma petite, et je bâtirais mon petit nid sous les corniches de ta fenêtre.

Si j'étais un rossignol, je volerais vers toi, ma petite, et, du milieu des verts tilleuls, je t'enverrais, la nuit, mes chansons.

Si j'étais un perroquet bavard, je volerais aussitôt vers ton cœur, car tu aimes les perroquets, et tu te réjouis de leur bavardage.

XLIX.

J'ai pleuré en rêve; je rêvais que tu étais morte; je m'éveillai, et les larmes coulèrent le long de mes joues.

J'ai pleuré en rêve; je rêvais que tu me quittais; je m'éveillai, et je pleurai amèrement long-temps encore.

J'ai pleuré en rêve; je rêvais que tu m'aimais encore; je m'éveillai, et le torrent de mes larmes coule toujours.

L.

Toutes les nuits je te vois en rêve, et je te vois souriant gracieusement, et je me précipite en sanglotant à tes pieds chéris.

Tu me regardes d'un air triste, et tu secoues ta blonde petite tête; de tes yeux coulent les perles humides de tes larmes.

Tu me dis tout bas un mot, et tu me donnes un bouquet de cyprès. Je m'éveille, et le bouquet est disparu, et je veux oublier le mot.

LI.

La pluie et le vent d'automne hurlent et mugissent dans la nuit; où peut s'être attardée ma pauvre, ma timide enfant?

Je la vois appuyée à sa fenêtre, dans sa chambrette solitaire; les yeux remplis de larmes, elle plonge ses regards dans la nuit profonde.

LII.

Le vent d'automne secoue les arbres, la nuit est humide et froide; enveloppé d'un manteau gris, je traverse à cheval le bois.

Et tandis que je chevauche, des pensées me galopent l'esprit; elles me portent léger et joyeux à la maison de ma bien-aimée.

Les chiens aboient, les valets paraissent avec des flambeaux; je gravis l'escalier en faisant retentir mes éperons sonores.

Dans une chambre garnie de tapis et brillamment éclairée, au milieu d'une atmosphère tiède et parfumée, ma bien-aimée m'attend. — Je me précipite dans ses bras.

Le vent murmure dans les feuilles, le chêne chuchote dans ses rameaux: « Que veux-tu, fou cavalier, avec ton rêve insensé? »

LIII.

Une étoile tombe de son étincelante demeure; c'est l'étoile de l'amour que je vois tomber!

Il tombe des pommiers beaucoup de feuilles blanches; les vents taquins les emportent et se jouent avec elles.

Le cygne chante dans l'étang, il s'approche et s'éloigne du rivage, et, toujours chantant plus bas, il plonge dans sa tombe liquide.

Tout alentour est calme et sombre; feuilles et fleurs sont emportées; l'étoile est triste dans sa chute, et le chant du cygne a cessé.

LIV.

Un rêve m'a transporté dans un château gigantesque, rempli de lumières et de vapeurs magiques, et où une foule bariolée se répandait à travers le dédale des appartemens. La troupe, blême, cherchait la porte de sortie en se tordant convulsivement les mains et en poussant des cris d'angoisse. Des dames et des chevaliers se tordaient dans la foule; je me vis moi-même entraîné par la cohue.

Cependant, tout à coup je me trouvai seul, et je me demandai comment cette multitude avait pu s'évanouir aussi promptement. Et je me mis à marcher, me précipitant à travers les salles, qui s'embrouillaient étrangement. Mes pieds étaient de plomb, une angoisse mortelle m'étreignait le cœur; je désespérai bientôt de trouver une issue. — J'arrivai enfin à la dernière porte; j'allais la franchir.... O Dieu! qui m'en défend le passage?

C'était ma bien-aimée qui se tenait devant la porte, le chagrin sur les lèvres, le souci sur le front. Je dus reculer, elle me fit signe de la main; je ne savais si c'était un avertissement ou un reproche. Pourtant, dans ses yeux brillait

un doux feu qui me fit tressaillir le cœur. Tandis qu'elle me regardait d'un air sévère et singulier, mais pourtant si plein d'amour,... je m'éveillai.

LV.

La nuit était froide et muette; je parcourais lamentablement la forêt. J'ai secoué les arbres de leur sommeil, ils ont hoché la tête d'un air de compassion.

LVI.

Au carrefour sont enterrés ceux qui ont péri par le suicide; une fleur bleue s'épanouit là; on la nomme la fleur de l'ame damnée.

Je m'arrêtai au carrefour et je soupirai; la nuit était froide et muette. Au clair de la lune, se balançait lentement la fleur de l'ame damnée.

LVII.

D'épaisses ténèbres m'enveloppent depuis que la lumière de tes yeux ne m'éblouit plus, ma bien-aimée.

Pour moi s'est éteinte la douce clarté de l'étoile d'amour; un abîme s'ouvre à mes pieds : engloutis-moi, nuit éternelle!

LVIII.

La nuit s'étendait sur mes yeux, j'avais du plomb sur ma bouche; le cœur et la tête engourdis, je gisais au fond de la tombe.

Après avoir dormi je ne puis dire pendant combien de temps, je m'éveillai, et il me sembla qu'on frappait à mon tombeau.

— « Ne vas-tu pas te lever, Henry? Le jour éternel luit, les morts sont ressuscités : l'éternelle félicité commence.

— Mon amour, je ne puis me lever, car je suis toujours aveugle; à force de pleurer, mes yeux se sont éteints.

— Je veux par mes baisers, Henry, enlever la nuit qui te couvre les yeux; il faut que tu voies les anges et la splendeur des cieux.

— Mon amour, je ne puis me lever, la blessure qu'un mot de toi m'a faite au cœur saigne toujours.

— Je pose légèrement ma main sur ton cœur, Henry; cela ne saignera plus; ta blessure est guérie.

— Mon amour, je ne puis me lever, j'ai aussi une blessure qui saigne à la tête; je m'y suis logé une balle de plomb lorsque tu m'as été ravie.

— Avec les boucles de mes cheveux, Henry, je bouche la blessure de ta tête, et j'arrête le flot de ton sang, et je te rends la tête saine. »

La voix priait d'une façon si charmante et si douce, que je ne pus résister; je voulus me lever et aller vers la bien-aimée;

Soudain mes blessures se rouvrirent, un flot de sang s'élança avec violence de ma tête et de ma poitrine, et voilà que je suis éveillé.

Épilogue.

Il s'agit d'enterrer les vieilles et mauvaises chansons, les lourds et tristes rêves; allez me chercher un grand cercueil.

J'y mettrai bien des choses, vous le verrez bien; il faut que le cercueil soit encore plus grand que la grosse tonne de Heidelberg.

Allez me chercher aussi une bière de planches solides et épaisses; il faut qu'elle soit plus longue que le pont de Mayence.

Et amenez-moi aussi douze géans encore plus forts que le vigoureux Christophe du dôme de Cologne sur le Rhin.

Il faut qu'ils transportent le cercueil et le jettent à la mer; un aussi grand cercueil demande une grande fosse.

Savez-vous pourquoi il faut que ce cercueil soit si grand et si lourd? J'y déposerai en même temps mon amour et mes souffrances.

Après ce poème navrant, que citerait-on dans les autres vers du poète? Nous avons déjà traduit bien des pages inspirées, pittoresques, humoristiques, — étudiant au hasard ces rhythmes insoucieux jetés parfois aux vents des mers, — romances, ballades, canzones, où l'éclat du soleil méridional rayonne de mille nuances à travers les brumes d'opale de la Baltique; mais, après cette élégie douloureuse que nous venons de citer, après ces vers où chaque strophe est une goutte du sang pourpré qu'exprime la main convulsive du poète en pressant son noble cœur, en exposant sa blessure mortelle aux regards de la foule indifférente, qu'extrairions-nous encore de ces pages, sinon des complaintes funèbres qu'éclaire par instans le rire amer de ce doute obstiné qui succède à la foi trahie? Et d'abord étudions l'énigme que propose le pâle sphinx qui sert de préface aux *Traumbilder* (Images de rêves).

Le Sphinx.

C'est l'antique forêt aux enchantemens. On y respire la senteur des fleurs du tilleul; le merveilleux éclat de la lune emplit mon cœur de délices.

J'allais, et, comme j'avançais, il se fit quelque bruit dans l'air: c'est le rossignol qui chante d'amour et de tourmens d'amour.

Il chante l'amour et ses peines, et ses larmes et ses sourires; il s'égaie si tristement, il se lamente si gaiement, que mes rêves oubliés se réveillent!

J'allai plus loin, et, comme j'avançais, je vis s'élever devant moi, dans une clairière, un grand château à la haute toiture.

Les fenêtres étaient closes, et tout aux alentours était empreint de deuil et de tristesse; on eût dit que la mort taciturne demeurait dans ces tristes murs.

Devant la porte était un sphinx d'un aspect à la fois effrayant et attrayant, avec le corps et les griffes d'un lion, la tête et les reins d'une femme.

Une belle femme! son regard blanc appelait de sauvages voluptés; le sourire de ses lèvres arquées était plein de douces promesses.

Le rossignol chantait si délicieusement! Je ne pus résister, et, dès que j'eus donné un baiser à cette bouche mystérieuse, je me sentis pris dans le charme.

La figure de marbre devint vivante. La pierre commençait à jeter des soupirs. Elle but toute la flamme de mon baiser avec une soif dévorante.

Elle aspira presque le dernier souffle de ma vie, et enfin, haletante de volupté, elle étreignit et déchira mon pauvre corps avec ses griffes de lion.

Délicieux martyre, jouissance douloureuse, souffrance et plaisirs infinis! Tandis que le baiser de cette bouche ravissante m'enivrait, les ongles des griffes me faisaient de cruelles plaies.

Le rossignol chanta : « O toi, beau sphinx, ô amour! pourquoi mêles-tu de si mortelles douleurs à toutes les félicités?

« O beau sphinx! ô amour! révèle-moi cette énigme fatale. — Moi, j'y ai réfléchi déjà depuis près de mille ans. »

Le premier rêve est un sombre début, mais il a le charme enivrant des fleurs dangereuses dont le parfum donne la mort. C'est la Vénus Libitina qui, de ses lèvres violettes, donne au poète le dernier baiser :

Le Rêve.

Un rêve, certes bien étrange, m'a tout ensemble charmé et rempli d'effroi. Mainte image lugubre flotte encore devant mes yeux et fait tressaillir mon cœur.

C'était un jardin merveilleux de beauté; — je voulus m'y promener gaiement; tant de belles fleurs m'y regardaient; à mon tour, je les regardais avec plaisir.

Il y avait des oiseaux qui gazouillaient de tendres mélodies; un soleil rouge rayonnant sur un fond d'or colorait la pelouse bigarrée.

Des senteurs parfumées s'élevaient des herbes. L'air était doux et caressant, et tout éclatait, tout souriait, tout m'invitait à jouir de cette magnificence.

Au milieu du parterre, on rencontrait une claire fontaine de marbre; là je vis une belle jeune fille qui lavait un vêtement blanc.

Des joues vermeilles, des yeux clairs, une blonde image de sainte aux cheveux bouclés! — Et comme je la regardais, je trouvai qu'elle m'était étrangère, et pourtant si bien connue!

La belle jeune fille se hâtait à l'ouvrage en chantant un refrain très étrange : « Coule, coule, eau de la fontaine, lave-moi ce tissu de lin. »

Je m'approchai d'elle et je lui dis tout bas : « Apprends-moi donc, ô douce et belle jeune fille! pour qui est ce vêtement blanc? »

Elle répondit aussitôt : « Prépare-toi, je lave ton linceul de mort. » Et comme elle achevait ces mots, toute la vision se fondit comme une écume.

Et je me vis transporté ainsi que par magie au sein d'une obscure forêt. Les arbres s'élevaient jusqu'au ciel, et tout surpris je méditais, je méditais.

Mais écoutez; quel sourd résonnement! C'est comme l'écho d'une hache dans le lointain. Et courant à travers buissons et halliers, j'arrivai à une place découverte.

Au milieu de la verte clairière, il y avait un chêne immense! et voyez, ma jeune fille merveilleuse frappait à coups de hache le tronc du chêne!

Et coup sur coup, brandissant sa hache et frappant, elle chantait : « Acier clair, acier brillant, taille-moi des planches pour une bière. »

Je m'approchai d'elle et je lui dis tout bas : « Apprends-moi, belle jeune fille, pourquoi tailles-tu ce coffre de chêne? »

Elle dit aussitôt : « Le temps presse; c'est ton cercueil que je construis. » Et à peine eut-elle parlé que toute la vision se fondit comme une écume.

Et autour de moi s'étendait une lande pâle et chenue. Je ne savais plus ce qui m'était arrivé. Je me tins là immobile et frissonnant. Et comme j'allais au hasard, j'aperçus une forme blanche; je courus de ce côté, et voilà que je re-

connus encore la belle jeune fille. Elle était penchée sur la pâle lande et s'occupait à creuser la terre avec une pioche. Je m'avançai lentement pour la regarder encore; c'était à la fois une beauté et une épouvante.

La belle jeune fille qui se hâtait chantait un refrain bizarre : « Pioche, pioche au fer large et tranchant, creuse une fosse large et profonde. »

Je m'approchai d'elle et je lui dis tout bas : « Apprends-moi donc, ô belle douce jeune fille, ce que veut dire cette fosse? » Elle me répondit bien vite : « Sois tranquille, je creuse ta tombe. » Et comme la belle jeune fille parlait ainsi, je vis s'ouvrir la fosse toute béante.

Et comme je regardais dans l'ouverture, un frisson de terreur me prit, et je me sentis poussé dans l'épaisse nuit du tombeau.

Comme tous les grands poètes, Heine a toujours la nature présente. Dans sa rêverie la plus abstraite, sa passion la plus abîmée en elle-même ou sa mélancolie la plus désespérée, une image, une épithète formant tableau, vous rappellent le ciel bleu, le feuillage vert, les fleurs épanouies, les parfums qui s'évaporent, l'oiseau qui s'envole, l'eau qui bruit, ce changeant et mobile paysage qui vous entoure sans cesse, éternelle décoration du drame humain. — Cet amour ainsi exhalé au milieu des formes, des couleurs et des sons, vivant de la vie générale, malgré l'égoïsme naturel à la passion, emprunte à l'imagination panthéiste du poète une grandeur facile et simple qu'on ne rencontre pas ordinairement chez les rimeurs élégiaques. — Le sujet devient immense; c'est, comme dans l'*Intermezzo*, la souffrance de l'ame aimant le corps, d'un esprit vivant lié à un charmant cadavre : ingénieux supplice renouvelé de l'Énéide; — c'est Cupidon ayant pour Psyché une bourgeoise de Paris ou de Cologne. Et cependant, qu'elle est adorablement vraie! Comme on la hait et comme on l'aime, cette bonne fille si mauvaise, cet être si charmant et si perfide, si femme de la tête aux pieds! « Le monde dit que tu n'as pas un bon caractère, s'écrie tristement le poète, mais tes baisers en sont-ils moins doux? » Qui ne voudrait souffrir ainsi? Ne rien sentir, voilà le supplice : c'est vivre encore que de regarder couler son sang.

Ce qu'il y a de beau dans Henri Heine, c'est qu'il ne se fait pas illusion; il accepte la femme telle qu'elle est, il l'aime malgré ses défauts et surtout à cause de ses défauts; heureux ou malheureux, accepté ou refusé, il sait qu'il va souffrir et il ne recule pas; — voyageant, à sa fantaisie, du monde biblique au monde païen, il lui donne parfois la croupe de lionne et les griffes d'airain des chimères. La femme est la chimère de l'homme, ou son démon, comme vous voudrez, — un monstre adorable, mais un monstre; aussi règne-t-il dans toutes ces jolies strophes une terreur secrète. Les roses sentent trop bon, le gazon est trop frais, le rossignol trop harmonieux! — Tout cela est fatal; le parfum asphyxie, l'herbe fraîche recouvre une fosse, l'oiseau meurt avec sa dernière note... Hélas! et lui, le poète inspiré, va-t-il aussi nous dire adieu?

GÉRARD DE NERVAL.

RAPPORTS DE L'ÉTAT

AVEC L'ÉGLISE EN ANGLETERRE.

AFFAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE HEREFORD.

Le moment est peut-être mal choisi pour parler d'une controverse purement religieuse. La chute des institutions temporelles fait un tel bruit et soulève une telle poussière, qu'il reste à l'attention publique bien peu de loisir pour des sujets moins bruyans et moins populaires, quoique d'un intérêt plus sérieux et plus durable. Toutefois, comme la question particulière dont nous voulons dire ici quelques mots touche aux questions de l'ordre le plus général, comme elle jette beaucoup de jour sur la situation intérieure d'une des principales églises de la chrétienté, et comme elle a produit en Angleterre une agitation profonde qui n'est pas encore éteinte et qui renaîtra tôt ou tard avec une énergie nouvelle, nous nous hasarderons à exposer brièvement les circonstances qui ont signalé la nomination du docteur Hampden à l'évêché de Hereford.

Le mouvement religieux a suivi en Angleterre, dans ces dernières années, de nombreuses péripéties. Vers 1835 et 1836, le progrès croissant des tendances rationalistes dans l'église anglicane avait provoqué la réaction plus orthodoxe et plus sacerdotale qui se personnifia avec un admirable éclat dans l'école d'Oxford. Parmi les hommes les plus marquans de l'école philosophique était le docteur Hampden; il avait

fait, en 1832, des cours de doctrine dans lesquels il professait ouvertement les opinions les plus rationalistes. Ces leçons furent réunies plus tard sous le titre de *Bampton Lectures*. En 1836, la chaire de doctrine vint à vaquer à l'université d'Oxford, et lord Melbourne, alors premier ministre, la donna au docteur Hampden. Lord Melbourne, homme fort aimé et fort aimable d'ailleurs, s'inquiétait probablement assez peu de théologie; mais l'université d'Oxford passait généralement pour tory, et l'école rationaliste pour whig, et lord Melbourne, avec l'esprit qui distingue traditionnellement son parti, jugea que le théologien le plus whig devait nécessairement être le meilleur, le plus savant et le plus orthodoxe.

Cette nomination souleva une tempête dans l'université d'Oxford. Les membres les plus éminens de ce corps célèbre adressèrent à la couronne une pétition qui fut repoussée. Alors il se forma un comité dont faisaient partie le docteur Pusey, le docteur Newman, le docteur Vaughan, le docteur Palmer, le docteur Wilberforce, et quelques autres portant des noms bien connus, et qui traduisit le docteur Hampden devant l'université en convocation, comme prévenu d'hétérodoxie. Le vote de censure obtint une immense majorité; cependant, comme il n'y avait pas de recours contre la prérogative royale, le docteur Hampden garda sa chaire.

Quelques années plus tard, il y eut un mouvement contraire dans l'université; ce fut à son tour le docteur Pusey qui fut censuré comme suspect, non pas de rationalisme, mais de catholicisme. L'université cherchait ainsi à garder le milieu entre les deux tendances extrêmes. Néanmoins la condamnation première pesait toujours sur le docteur Hampden; il n'avait, de son côté, rétracté aucune des opinions pour lesquelles il avait été censuré. Depuis quelque temps, la controverse théologique avait paru s'apaiser, et le calme semblait rétabli dans l'église anglicane, lorsque, à la fin de l'année dernière, lord John Russell ralluma tous les feux de la guerre par une provocation directe au parti orthodoxe.

Un des amis de lord John Russell, cet homme si étincelant d'esprit et de causticité qui s'appelait le chanoine Sydney Smith, a tracé de lui un portrait qui est un chef-d'œuvre : « Il n'y a pas, disait-il, un meilleur homme en Angleterre que lord John Russell; mais son plus grand défaut, c'est qu'il est complétement étranger à toute espèce de crainte morale. Il n'y a rien au monde qu'il ne soit prêt à entreprendre. Je crois qu'il se chargerait de pratiquer l'opération de la pierre, de bâtir Saint-Paul, de prendre dans dix minutes le commandement de la flotte, et personne ne s'apercevrait à sa manière que le malade est mort, que l'église a croulé, ou que la flotte a été réduite en atomes. Il n'y a pas moyen de dormir tranquillement quand il est de quart. »

Eh bien! c'est avec cette témérité et cette sérénité proverbiale que lord John Russell réveilla de gaieté de cœur le volcan qui dormait dans l'église. L'évêché de Hereford vint à vaquer, et le premier ministre whig n'eut rien de plus pressé que d'y nommer le docteur Hampden. Le scandale fut plus grand encore qu'il ne l'avait été en 1836. Cette fois, l'agression allait plus loin, car le premier ministre introduisait l'ennemi dans le cœur de la place, dans le corps même d'où découlaient l'ordination et la tradition apostolique. L'église et l'Angleterre entière s'émurent; les évêqus s'assemblèrent, et treize d'entre eux adressèrent à lord Russell une représentation ainsi conçue :

« Milord, nous, les évêques soussignés de l'église d'Angleterre, croyons de notre devoir de représenter à votre seigneurie, comme chef du gouvernement de sa majesté, l'appréhension et l'alarme qui ont été excitées dans l'esprit du clergé par le bruit de la nomination au siége de Hereford du docteur Hampden, dans l'orthodoxie duquel l'université d'Oxford a exprimé, par un décret solennel, son manque de confiance. Nous sommes persuadés que votre seigneurie ne sait pas quel sentiment profond et général règne à ce sujet; et nous croyons ne faire que remplir notre devoir obligé envers la couronne et l'église en exprimant respectueusement, mais instamment, à votre seigneurie, notre conviction que, si cette nomination est accomplie, il y aura le plus grand danger et de rompre la paix de l'église, et de troubler cette confiance qu'il est si désirable de voir le clergé et les laïques de l'église porter à l'exercice de la suprématie royale, surtout en ce qui touche ce très délicat et important objet, la nomination aux siéges vacans. »

A cette lettre, signée par treize évêques, lord John Russell répondit : « Je ferai observer que vos seigneuries n'expriment en leur nom aucun manque de confiance dans l'orthodoxie du docteur Hampden. Vous me référez à un décret de l'université d'Oxford, rendu il y a onze ans, et fondé sur des leçons faites il y a quinze ans. Depuis ce décret, le docteur Hampden a exercé les fonctions de professeur de théologie à l'université d'Oxford, et plusieurs évêques, dit-on, ont requis des certificats de présence à ses cours avant d'ordonner des candidats élevés à Oxford. Il a aussi prêché des sermons qui ont été honorés de l'approbation de plusieurs évêques de notre église... Il me paraît donc que, si je retirais la présentation que j'ai faite du docteur Hampden, et qui a été sanctionnée par la reine, ce serait adhérer virtuellement au principe qu'un décret de l'université d'Oxford est un ban d'exclusion perpétuel contre un ecclésiastique de science éminente et de vie irréprochable, et que, de fait, la suprématie dont la loi investit la couronne doit être transférée à une majorité d'une de nos universités. Il ne faut pas oublier non plus que beaucoup des personnes les plus éminentes de cette majorité ont passé depuis à la communion de l'église de Rome.

Je regrette profondément le sentiment que vous dites régner à ce sujet dans le clergé; mais je ne puis sacrifier la réputation du docteur Hampden, les droits de la couronne, et ce que je crois être les vrais intérêts de l'église, à un sentiment que je regarde comme fondé sur une méprise et fomenté par les préjugés.

« En même temps, je remercie vos seigneuries d'une intervention que je crois dictée par l'amour du bien public. »

Outre la lettre des treize évêques, lord John Russell en avait reçu une autre signée par quatre cent quatre-vingt-cinq laïques, dont plusieurs membres des deux chambres, et dans laquelle il était dit : « Nous connaissons assez quel profond sentiment existe à cet égard parmi les laïques et le clergé pour être convaincus que cette nomination, si elle s'accomplit, soulèvera des sentimens d'amertume qu'il serait impossible d'effacer et qui amèneraient probablement des conséquences que votre seigneurie déplorerait autant que nous... »

En répondant aux évêques, le premier ministre s'était montré ferme, mais respectueux. En répondant aux laïques, il ne se crut pas tenu à autant de ménagemens. « Je sais, dit-il, qu'il y a chez un certain nombre de laïques et d'ecclésiastiques de fortes préventions contre le docteur Hampden; mais que sa nomination doive exciter des sentimens d'amertume, c'est, je l'espère, une erreur, car ce serait manquer déplorablement à la charité chrétienne. Je suis tout prêt à encourir les conséquences dont je suis menacé, convaincu que je suis que cette nomination ne tendra qu'à fortifier le caractère protestant de notre église si sérieusement menacé dans l'église romaine. Parmi les chefs de ces désertions, on peut trouver les principaux promoteurs de l'action intentée il y a onze ans contre le docteur Hampden. J'avais espéré que la conduite du docteur Hampden, comme professeur de théologie, avait effacé la mémoire de cet indigne procédé. »

Il faut le reconnaître, tout l'avantage de la logique était du côté de lord John Russell; il avait la loi pour lui. Aussi son langage est-il très clair, très net et très résolu; le duc de Wellington, si renommé pour la concision militaire de ses dépêches, n'aurait pas mieux dit. Parmi les évêques, il n'y en eut qu'un seul qui releva le gant; c'était le plus remuant, le plus militant, le plus vivace de tous : nous avons nommé le docteur Phillpotts, évêque d'Exeter. Toutes les fois qu'il y a en Angleterre une bataille théologique, on est sûr de voir apparaître au plus fort de la mêlée le docteur Phillpotts, mitre en tête et la crosse au poing. Si nous étions au moyen-âge, et que Henri d'Exeter portât la tiare, on le verrait, comme Jules II, entrer par la brèche dans les villes conquises. En l'an de grace 1847, l'évêque d'Exeter dut se contenter d'écrire une lettre. Il s'attacha, dans sa réplique, à réfuter les principaux argumens de lord John Russell. Ainsi, si les évêques n'avaient

pas protesté plus tôt contre le docteur Hampden, c'est qu'il n'avait pas encore été placé dans une position qui lui permît d'exercer une influence préjudiciable à l'église; c'est que les chefs du clergé avaient dû naturellement hésiter avant de se constituer en accusateurs publics sans une nécessité pressante; mais jamais il n'était arrivé que la couronne nommât à un siége épiscopal un homme dont l'orthodoxie avait été solennellement déclarée suspecte, et c'est là ce qui distinguait le cas actuel de tous les autres. L'évêque sommait lord John Russell de déférer le docteur Hampden au jugement de l'assemblée du clergé, et il disait : « S'il est disculpé, alors sa réputation sera vengée; elle ne sera pas, comme vous le dites, sacrifiée, ce qu'elle serait si vous cherchiez à imposer sa nomination à une église révoltée, et si vous rappelliez à la vie la plus détestable et la plus tyrannique des lois qui souillent encore notre code. »

Cette loi dont parlait ainsi l'évêque d'Exeter est le statut d'Henri VIII, qui règle la prétendue élection des évêques par les chapitres. Quand le roi Henri se fit pape, il réunit les pouvoirs de chef de l'église à ceux de chef de l'état; par une espèce de capitulation avec l'ordre de choses existant, il conserva les formes anciennes de nomination aux siéges épiscopaux, c'est-à-dire que la couronne présentait le candidat et que le chapitre le nommait par élection. Mais, pour éviter toute opposition de la part des chapitres, le roi Henri VIII décréta que si, dans un délai de douze jours, le doyen et le chapitre n'avaient pas nommé le candidat présenté par la couronne, il serait nommé d'autorité, et de plus, le chapitre qui refuserait de l'élire, les évêques qui refuseraient de le consacrer, encourraient les peines de *præmunire*. Ce qu'on appelle le *præmunire* est un acte ou une série d'actes destinés, dans l'origine, à protéger le pouvoir temporel de la couronne d'Angleterre contre l'intervention de la cour de Rome; ces actes ne datent pas seulement d'Henri VIII ou de la réformation, mais du règne d'Édouard Ier; ils furent dans la suite très étendus par Henri VIII et par Élisabeth; ils emportent les peines de la confiscation et de l'emprisonnement perpétuel. C'est donc en parlant de ces statuts que l'évêque d'Exeter disait à lord John Russell :

« Milord, le nom de Russell devrait être et sera toujours, j'en suis sûr, dans vos heures de réflexion, une garantie pour nous contre toute application par vous d'une phrase aussi sainte que *les droits de la couronne* à une chose aussi indigne que ce statut. Milord, la couronne n'a et ne peut avoir le droit, et j'espère qu'elle n'aura pas le pouvoir d'imposer à l'église un évêque que l'église a le droit de repousser comme professant des doctrines contraires à la parole divine. Il est bien vrai, milord, que le statut d'Henri VIII, cette *magna charta* de la tyrannie, donne à la couronne un pouvoir qu'il plaît à votre seigneurie d'appe-

ler *un droit*, celui de condamner à la prison et à la pauvreté tout doyen ou chapitre qui refuserait d'obéir à un pareil mandat; mais il n'y a pas de statut qui ait la puissance de forcer l'exécution du mandat lui-même, il n'y en a pas qui puisse forcer un honnête et consciencieux chapitre de nommer, et un honnête et consciencieux prélat de consacrer aux fonctions d'évêque un homme comme celui que je viens de qualifier.

« Arrêtez-vous, milord, pendant qu'il est encore temps. Ne poursuivez pas votre téméraire expérience. Les liens de votre fameux statut se briseront comme des liens d'osier, si vous voulez vous en servir pour enchaîner le plus fort des hommes forts, celui qui est armé d'une force intérieure contre les attaques faites à son église. »

L'évêque d'Exeter terminait en ces termes :

« Milord, ne croyez point que je sois un de ceux qui, si cela était en leur pouvoir, voudraient dépouiller la couronne de sa part de suprématie légitime, particulièrement de sa juste et chrétienne influence dans la nomination des évêques, influence que je crois nécessaire à la paix et, par conséquent, à l'efficacité de l'église. Que la couronne continue à les nommer, mais qu'elle exerce ce droit, que presque tous les ecclésiastiques réfléchis désirent la voir garder, qu'elle l'exerce avec précaution, avec discrétion, avec un juste respect pour les sentimens et la conscience de tous ceux qui y sont intéressés. Soyez-en sûr, milord, les laïques qui ont signé la remontrance vous ont dit une salutaire et profonde vérité, en vous disant que la nomination aux évêchés vacans est une très délicate en même temps qu'une très importante partie de la suprématie royale. »

Il y avait encore, à la lettre de l'évêque, un post-scriptum; pendant qu'il avait la plume en main, le belliqueux prélat prit la défense des laïques et répondit pour eux. Lord John Russell avait parlé des défections qui s'étaient faites dans l'église; il avait sévèrement caractérisé le décret de l'université et le manque de charité de ceux qui avaient signé la remontrance; c'est à cela que l'évêque d'Exeter répondait :

« Je crois de mon devoir de déclarer à votre seigneurie que, si cette nomination s'était accomplie sans résistance et sans remontrances, je sais qu'il y aurait eu une nouvelle et plus déplorable et bien plus nombreuse défection au sein de notre église, qui aurait semblé tacitement acquiescer à sa propre dégradation, et pour ainsi dire se désecclésiasticiser (*unchurched itself*). Il vous plaît d'appeler le décret de l'université d'Oxford *un procédé indigne*. Sans vouloir contester à votre seigneurie, comme individu, le droit de condamner un acte public, je puis cependant me permettre de dire que je ne vois pas la convenance (pour ne pas me servir d'un mot plus fort), pour un ministre de la couronne, de signaler ainsi publiquement et officiellement à l'indignation un décret solennel d'un des corps les plus instruits et les plus

vénérés non-seulement de l'Angleterre, mais de l'Europe. Je dois aussi exprimer le doute que ce soit là la manière la plus heureuse de témoigner de cette *charité* que votre seigneurie éprouve sans aucun doute, mais dont elle déplore l'absence chez les autres, et de calmer ces *sentimens d'amertume* que votre seigneurie, de concert avec tous les hommes de bien, doit sincèrement regretter. »

Lord John Russell ne se laissa pas émouvoir par cette rude riposte, et, avec le même sang-froid que s'il eût pratiqué l'opération de la pierre, il répondit purement et simplement en envoyant au chapitre d'Hereford le *congé d'élire*, c'est-à-dire l'invitation de procéder à l'élection de l'évêque. Ici, nous entrons dans une autre phase de la résistance; les évêques font une halte et mettent sur le premier plan le doyen du chapitre. Comme l'avait dit l'évêque d'Exeter, la loi avait bien la puissance de faire emprisonner les récalcitrans, mais elle n'avait pas celle de les faire agir et vouloir. Le doyen de Hereford, dans une longue lettre qu'il adressa à la reine, et dans laquelle il récapitulait tous les griefs de doctrine imputés au docteur Hampden, pria humblement sa majesté de choisir un autre candidat. Le ministre de l'intérieur se contenta de répondre au doyen qu'il avait mis sa pétition sous les yeux de la reine, et qu'il n'avait reçu de sa majesté aucune instruction à son égard. Le doyen écrivit une seconde lettre, qu'il adressa cette fois à lord John Russell, et dans laquelle il déclarait au premier ministre « qu'aucune considération terrestre ne le déterminerait à donner son vote pour l'élévation du docteur Hampden au siége d'Hereford. »

La réponse de lord John Russell fut caractéristique. Nous pouvons nous donner le plaisir de la citer en entier; elle prend peu de place. La voici :

« Abbaye de Woburn, 25 décembre.

« J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 22 courant, par laquelle vous me faites part de votre intention de violer la loi.

« J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur.

« J. RUSSELL. »

Comme on le voit, la lutte s'engageait vivement de part et d'autre. Le doyen disait : « Vous pouvez me mettre en prison, mais vous ne me ferez pas voter malgré moi. » Lord John Russell, de son côté, tenait suspendues sur la tête de l'infortuné chanoine les foudres du *præmunire*, et laissait planer sur lui la vague menace de la prison, de la confiscation et autres peines très temporelles. On crut un moment qu'on allait revoir, au milieu du XIXe siècle, une addition au martyrologe, et les bonnes ames commençaient à répandre des larmes sur la captivité du doyen. Hélas! la commisération publique n'eut pas lieu de se déployer : soit que le doyen se fût avancé plus loin qu'il ne voulait aller, soit qu'il ne se vît pas soutenu par le reste du clergé, toujours est-il qu'il finit par se soumettre. Décidément, le vent n'est pas au martyre

plus qu'aux croisades. Saint Athanase et saint Anselme sont bien morts. Sans doute la tolérance du siècle y est pour beaucoup, mais on peut dire que la froideur des convictions y est aussi pour quelque chose. Ce pauvre doyen d'Hereford aurait assurément mieux fait de ne pas parler si haut, puisqu'il ne devait rien faire; ce qui doit pourtant, jusqu'à un certain point, l'excuser, c'est qu'il se serait trouvé seul dans son sacrifice. Par sa conduite dans toute cette affaire, l'église d'Angleterre a prouvé qu'elle n'avait pas en elle cette foi ardente et indomptable, cet enthousiasme intrépide, cette flamme intérieure dont la magnifique explosion brisa, il y a quatre ou cinq ans, l'église d'Écosse en deux morceaux.

La cérémonie ou plutôt la parodie de l'élection s'accomplit donc. Nous disons la parodie, car ce n'est pas autre chose : le chapitre est appelé à donner sa voix; mais, s'il s'avise de vouloir la donner à tout autre candidat que celui de la couronne, il s'expose à payer du prix de sa liberté et de ses biens cette fantaisie d'indépendance. Les membres du chapitre ne sont que de véritables officiers ministériels, ayant des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre; ce sont des greffiers chargés d'enregistrer des jugemens qu'ils n'ont pas rendus. La part qu'ils prennent à l'élection n'est donc qu'une affaire de pure forme, qui n'engage en rien leur responsabilité morale. On sait que dans les formes du jury, en Angleterre, il faut que la décision soit prise à l'unanimité; que, s'il y a dissidence, les jurés sont enfermés jusqu'à ce qu'ils se soient mis d'accord, et naturellement la minorité finit par se rallier, pour la forme, à la majorité. La même chose se passa pour l'élection de l'évêque de Hereford; le doyen commença par voter contre le docteur Hampden; les autres membres du chapitre, sauf un seul, votèrent pour lui, et à la fin le doyen donna son vote avec le reste, pour rédiger et sceller les certificats demandés par la couronne.

Le docteur Hampden était donc bien et dûment nommé, et l'état restait maître de la place. Les évêques eux-mêmes parurent un instant vouloir poser leurs armes spirituelles; un de ceux qui avaient signé la remontrance en fit une espèce de rétractation. L'évêque d'Oxford était, de tous les prélats de l'église anglaise, celui dont on devait le moins attendre cette singulière démarche; non-seulement le docteur Wilberforce était un des treize signataires de la célèbre lettre, mais il avait été, en 1836, un des plus actifs et des plus ardens promoteurs de la censure prononcée par l'université. En sa qualité d'évêque d'Oxford, c'était à lui d'informer, s'il y avait lieu, contre le docteur Hampden, qui exerçait dans son diocèse. Il ne voulut point le faire lui-même, mais il donna l'autorisation de le traduire devant la cour ecclésiastique appelée *cour des Arches*. Ce fut pendant que cette action se poursuivait que le docteur Wilberforce publia tout à coup une lettre dans laquelle il déclarait qu'ayant relu attentivement les ouvrages du docteur Hamp-

den, il n'y avait pas trouvé des raisons suffisantes de mettre en doute son orthodoxie, et qu'il retirait l'autorisation qu'il avait donnée de le poursuivre. Il terminait en engageant tous ceux qui avaient pris part à l'opposition contre l'élection du nouvel évêque à ne pas la pousser plus loin. Cette déclaration devait causer et causa, en effet, une surprise universelle; peut-être l'évêque d'Oxford était-il animé de bonnes intentions, peut-être voulait-il jeter le manteau d'une apparente réconciliation sur la lutte que venaient de se livrer publiquement les deux pouvoirs; quoi qu'il en soit, ses efforts devaient être inutiles, ainsi qu'on le verra plus tard.

En même temps que l'évêque d'Oxford, lord John Russell, profitant de l'occasion d'une adresse qui lui avait été présentée par le clergé de Bedford, déclarait publiquement son intention de maintenir le choix de la couronne, et il disait : « Ne nous méprenons pas sur notre position. L'église n'est point dans cette molle sécurité du siècle dernier qui donna naissance à tant de négligences, à tant d'abus des richesses, à tant de dangereuse apathie. D'un côté, l'église de Rome, avec une instruction abondante, une imposante autorité, séduit beaucoup des nôtres à sa communion. Le droit du libre jugement est par beaucoup évité comme une illusion dangereuse; le devoir du libre jugement est par beaucoup rejeté comme un poids trop lourd. D'un autre côté, les dissidens protestans attaquent notre église établie comme un instrument destiné à enchaîner les consciences et à taxer les biens des citoyens. Les nouveautés ont leur charme, et nous voyons les hommes de la haute église et les indépendans parler également avec complaisance de la séparation de l'église et de l'état. Je ne saurais voir de meilleur rempart contre ce danger qu'un banc épiscopal habile et instruit, un clergé paroissial zélé et craignant Dieu. C'est ainsi que la réformation pourra être défendue, que l'établissement pourra être maintenu. Autrement, il n'est ni parlement, ni *præmunire* qui puissent venir à bout des assauts livrés à notre constitution ecclésiastique. Mais on dit que j'ai troublé la paix de l'église. Il ne sert de rien de crier « la paix » là où « il n'y a point de paix. » La nomination du docteur Tillotson au siége primatial souleva autrefois contre lui un parti dont la fureur sans relâche le poursuivit jusqu'à sa mort. Il fut dénoncé comme un socinien, comme un athée, et pourtant jamais notre grand libérateur ne fit un choix plus sage ni plus judicieux. »

« Notre grand libérateur ! » cela veut dire le roi Guillaume, celui de la révolution. Il était assez habile à lord John Russell de faire ainsi appel aux souvenirs de la révolution; c'était toucher une fibre toujours sensible chez l'Angleterre protestante. Ce qui était moins habile, c'était de dater quelquefois ses lettres de Woburn-Abbey, résidence seigneuriale des Bedford; cela rappelait trop aux esprits méchans que les premiers Russell avaient commencé leur grande fortune avec les con-

fiscations du clergé, et qu'ils devaient avoir quelques raisons personnelles de rester fidèles au parti laïque et à la suprématie spirituelle du pouvoir temporel.

Néanmoins lord John Russell gardait toujours l'avantage de la logique. Ainsi, il est certain qu'il raisonnait très bien quand il disait aux évêques : « Vous prétendez que les opinions avouées par le docteur Hampden sont de nature à porter atteinte et à la doctrine et à la tranquillité de l'église; mais pourquoi ne les avez-vous pas formellement condamnées? Depuis que le docteur Hampden a été censuré par un acte de l'université, il a été nommé professeur de doctrine chrétienne dans cette même université, et la plupart d'entre vous ont réclamé des candidats à l'ordination un certificat d'assiduité à ses cours. Depuis ce temps-là encore, il a été nommé à une cure dans le diocèse même d'Oxford, et aucun de vous ne s'y est opposé. Si vous le soupçonniez d'hétérodoxie, pourquoi l'avez-vous laissé enseigner, pourquoi l'avez-vous laissé exercer? » Les évêques n'avaient, en effet, rien à répondre à de pareils argumens; soit par négligence, soit par tolérance, ils avaient laissé dormir les foudres ecclésiastiques, ils avaient reculé devant les rigueurs d'une espèce d'inquisition, ils n'avaient ni banni, ni excommunié, ni brûlé le docteur Hampden; mais, de bonne foi, était-il généreux, était-il habile au premier ministre, au représentant de la couronne, de leur faire un crime de leur modération même? Nous voudrions bien savoir ce qu'y aura gagné le pouvoir laïque? Le pouvoir ecclésiastique, instruit par cette leçon, ne s'en montrera désormais que plus sévère et peut-être plus tyrannique. Les évêques diront : « Nous n'avons pas voulu, en ces temps de libre discussion, ressusciter les proscriptions d'un autre âge et faire de nouvelles victimes théologiques; nous nous sommes montrés tolérans, négligens peut-être; on nous en fait repentir, cela ne nous arrivera plus. » Les évêques diront encore : « L'homme que vous venez d'élever à l'épiscopat était frappé de la censure de l'université; nous n'avons pas voulu provoquer contre lui une condamnation plus formelle; nous ne pouvions pas imaginer que le premier ministre irait précisément chercher pour en faire un évêque un homme dont une autorité considérable dans l'église avait désavoué les doctrines; il paraît que nous avons été trop confians; on nous en fait un reproche, nous nous corrigerons. » Enfin, les évêques diront : « Vous nous reprochez de porter des accusations vagues, vous nous défiez de provoquer un jugement formel contre le candidat de la couronne, eh bien! vous avez raison. Oui, nous hésitons; oui, nous nous arrêtons à moitié chemin, mais est-ce bien à vous à nous en faire un crime? Comment! nous hésitons avant de soulever une querelle, irrémédiable peut-être, entre les deux pouvoirs, et vous nous punissez de notre prudence! Nous voyons que, dans la constitution actuelle de notre église, il est difficile de trouver un tribunal également accepté

par les accusés et par les accusateurs, et c'est vous qui nous défiez de le chercher! Nous voyons que les rapports entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel sont mal définis, mal établis, mal assis; nous craignons de les briser en y touchant trop rudement, et nous n'y touchons qu'avec réserve et circonspection; nous faisons une simple remontrance au lieu d'une protestation, parce que nous voulons éviter toute atteinte à la prérogative de la couronne, et quand nous, les représentans ou du moins les organes les plus directs du pouvoir spirituel, nous cherchons à éviter tout conflit, c'est vous, les représentans du pouvoir temporel, qui raillez notre timidité et nous provoquez à la lutte! C'est bien; peut-être pour cette fois serons-nous vaincus, mais vous n'y gagnerez rien; peut-être serons-nous forcés de rendre nos armes, mais nous en chercherons d'autres, et la leçon nous servira pour l'avenir. »

Lord John Russell raisonnait encore de la manière la plus triomphante quand il récusait la juridiction de l'université d'Oxford, quand il disait que, s'il reconnaissait un décret émané de l'université comme un ban perpétuel d'exclusion, il abdiquerait la prérogative de la couronne et la transmettrait à une corporation. Rien n'est plus juste. Il y avait encore certaines illusions à l'endroit des universités anglaises; on leur attribuait encore un certain degré d'autorité en matière théologique; lord John Russell leur a porté le dernier coup. N'étant pas de la communion anglicane, nous ne sommes pas tenu de compatir à la triste position dans laquelle le premier ministre de la Grande-Bretagne place son église; au contraire. Nous laissons donc lord John avoir raison tout à son aise, et prouver irréfragablement qu'il n'y a dans l'église anglicane aucune autre autorité doctrinale, aucun autre tribunal spirituel que... la couronne, et son ministre responsable, pour le moment lord John Russell.

Or, c'est une église admirablement constitutionnelle et parlementaire que cette église anglaise, et elle est fort intéressante à étudier sous cet aspect. Ainsi, il y a pour l'Angleterre une religion d'état, qui est celle de la majorité; cette religion se trouve être, en Irlande, celle de la minorité, ce qui n'empêche pas qu'elle y soit aussi la religion d'état. Ce n'est pas là qu'est le mal; car, en principe, le fait de la majorité ou de la minorité ne saurait rien changer à la vérité d'une doctrine. L'Angleterre peut donc très logiquement soutenir la même religion, la même vérité, au-delà comme en-deçà de la mer d'Irlande; mais passez son autre frontière et allez en Écosse : vous y trouvez une autre religion d'état, une autre vérité, également soutenue par la loi, par la constitution. En Angleterre et en Irlande, la vérité c'est l'anglicanisme; en Écosse, c'est le presbytérianisme.

Il y a mieux. Le souverain, en Angleterre, étant le chef spirituel, la tête de l'église, *head of the church*, la couronne étant représentée par

des ministres responsables, les ministres étant faits et défaits par des majorités parlementaires, il en résulte que l'église est soumise à toutes les vicissitudes électorales, et que, sinon tout-à-fait ses doctrines, du moins ses tendances suivent toutes les évolutions des partis. En France, les changemens de dynastie, ou de gouvernement, ou de ministres, peuvent, dans les rapports de l'église et de l'état, influer sur le choix des hommes, mais non sur la fixité des doctrines. La consécration spirituelle ne venant pas de la même source que la nomination temporelle, les deux élémens se balancent l'un par l'autre, sans jamais s'absorber l'un dans l'autre. Il n'en est pas de même en Angleterre. Certainement il y aurait de l'exagération à dire que la religion y change avec les ministères, et qu'elle y est alternativement whig et tory; mais qu'elle y devienne un instrument et une arme entre les mains des partis, et que ses principes même les plus fondamentaux y subissent l'influence des opinions politiques, c'est ce qui est incontestable; c'est ce que lord John Russell a supérieurement démontré par l'exemple qu'il vient de donner.

Pourquoi, par exemple, est-il allé chercher le docteur Hampden pour l'élever à l'épiscopat? L'église anglaise renfermait beaucoup d'autres hommes pieux et instruits qui appelaient aussi naturellement son choix; malheureusement ceux-là n'avaient pas l'avantage d'avoir été censurés. Le grand mérite du docteur Hampden, c'était d'être suspect. On a dit justement que, s'il avait été plus orthodoxe, on ne serait pas allé le prendre; l'alarme qu'il inspirait à la moitié de son église était, aux yeux du premier ministre whig, son premier titre. La balance semblait pencher du côté des doctrines d'autorité, lord John Russell jette dans l'autre plateau un rationaliste pour rétablir l'équilibre; c'est une affaire de poids et de mesures. Le docteur Hampden avait été censuré par une majorité principalement composée de tories; le chef du parti whig, revenu sur l'eau, n'a rien de plus pressé que de le nommer évêque par représailles. Chacun son tour. Mais, au milieu de ces luttes, que devient l'église elle-même? Comme elle n'est point *bâtie sur la pierre*, comme elle n'est point fixée au sol par une ancre inébranlable, elle flotte à la merci de tous les courans, et, tiraillée dans tous les sens, elle craque, se rompt et se disperse en lambeaux.

A quoi se retiendrait-elle? A un décret d'université? Mais qu'est-ce que l'université d'Oxford? Une corporation composée d'ecclésiastiques et de laïques, de docteurs de toute nature, les uns très chrétiens, d'autres qui le sont fort peu, qui le sont le moins possible. C'est aussi un corps soumis à toutes les variations de la température politique, qui, il y a vingt ans, ostracisait sir Robert Peel votant pour les catholiques, et aujourd'hui adopte M. Gladstone votant pour les juifs. La belle autorité dogmatique qu'une cour qui serait présidée par sa grace le feld-maréchal duc de Wellington, chancelier de l'université, et comman-

dant en chef des armées et sans doute aussi des consciences britanniques! Et d'ailleurs, pourquoi plutôt Oxford que Cambridge? L'université de Cambridge a aussi un chancelier très convenable, son altesse royale le prince Albert, le mari du chef de l'église. Il y a une vieille rivalité entre les deux universités; on disait autrefois « qu'Oxford avait toujours l'honneur de brûler les évêques que Cambridge avait eu l'honneur d'élever. » Qui prononcera entre ces deux autorités?

Il n'y avait donc rien à répondre à lord John Russell quand il réoussait la compétence de l'université. Le premier ministre avait raison, non-seulement pour lui, mais pour les évêques eux-mêmes; non-seulement pour l'état, mais aussi pour l'église. Il faut bien reconnaître ici que les évêques, pour le besoin de leur cause, se jetaient en aveugles dans une voie fausse et pleine de périls. En faisant de l'université un tribunal, c'était leur propre autorité, bien plus encore que celle de la couronne, qu'ils compromettaient. Eux, les conservateurs de la doctrine, ils en remettaient la garde et l'interprétation à un corps indépendant, à un corps composé pour moitié de laïques! Supposez qu'un jour il se fût trouvé une majorité pour censurer des curés nommés par les évêques, comme il s'en était rencontré une pour censurer un professeur nommé par la couronne, qu'auraient dit les évêques? Auraient-ils reconnu à l'université ce droit de *veto* qu'ils réclamaient imprudemment pour elle? Qu'auraient-ils fait quand on aurait retourné contre eux-mêmes le téméraire argument dont ils s'étaient servis?

Cette fausse position des évêques se reproduisit encore ailleurs. Ils voulurent recourir à une autre juridiction que celle de la couronne; mais à qui pouvaient-ils s'adresser? Au pape? ils ne le reconnaissent pas; à un concile national? ils n'en ont pas; à leur primat? il n'est qu'un officier ministériel. Ils portèrent leur plainte devant les tribunaux laïques, devant la cour du banc de la reine. Voici à quelle occasion :

Après l'élection, ou plutôt la nomination de l'évêque, vient sa confirmation. Cette cérémonie s'accomplit, aujourd'hui encore, avec toutes les anciennes formes. L'archevêque métropolitain délègue un vicaire-général pour confirmer l'évêque nommé; la confirmation se fait en public, dans une église; le procureur, au nom du chapitre, lit un procès-verbal de l'élection, et somme les opposans, s'il y en a, de venir exposer leur protestation. C'est une cérémonie comme celle qui a lieu au couronnement, lorsqu'un chevalier armé de toutes pièces vient jeter son gant sur le pavé de Westminster, et demander qui le relève. Après cette sommation, faite en langue normande, le vicaire-général procède à la confirmation.

Celle de l'évêque de Hereford se fit dans l'église de Bow, à Londres. Le prélat arriva en grande pompe, au milieu d'une foule innombrable, car l'Angleterre tout entière avait été remuée par cette controverse. Il

eut à subir une nuée de quolibets et même de sifflets sur son passage. Dans l'église, le procureur commença par proclamer l'élection; puis, sur l'invitation du vicaire-général, un greffier dit à haute voix :

« *Oyez! oyez! oyez!* vous tous qui voulez vous opposer à la consécration du révérend Hampden, etc., avancez et exposez vos objections, et vous serez entendus. » Alors un opposant, fondé de pouvoirs de plusieurs membres du clergé, s'avança et déclara protester; mais la cérémonie n'était qu'une farce. C'était absolument comme si, au couronnement, un champion des Stuarts se fût avancé pour relever le gant du chevalier royal. Le vicaire-général déclara tout simplement qu'il agissait sur un mandat de la couronne, issu en vertu du statut de Henri VIII, et poursuivit la cérémonie. A la sortie, le nouvel évêque fut accueilli dans l'église même et dans la rue par des sifflets qui couvrirent quelques rares applaudissemens; ce fut une scène des plus tumultueuses et des plus burlesques.

Le scandale fut grand parmi la nation religieuse. Puisque les formes traditionnelles ne pouvaient plus être qu'une comédie, pourquoi était-on allé les chercher dans la poussière où elles dormaient et les avait-on livrées à la risée publique? Mais la série des inconséquences n'était pas encore terminée. Les opposans en appelèrent à la cour du banc de la reine, par le motif qu'ils avaient été sommés de comparaître et qu'on avait refusé de les entendre. La cause fut débattue publiquement pendant plusieurs audiences. Les quatre juges, lord Denman, M. Erle, M. Patteson et M. Coleridge, se partagèrent. Les deux premiers jugèrent en faveur de la couronne, les deux autres en faveur des opposans, ce qui entraîna le rejet de l'appel. La question était de savoir si l'archevêque qui confirmait l'évêque nommé exerçait un pouvoir de juge ou simplement une fonction d'officier ministériel; mais, lors même que les évêques auraient gagné leur cause, n'était-il pas évident qu'ils abdiquaient en principe leur autorité, puisqu'ils la soumettaient à la décision d'un tribunal séculier? Eux qui s'élevaient contre l'érastianisme n'en donnaient-ils pas les premiers l'exemple? D'un autre côté, pour ceux même qui l'acceptaient comme légitime, la décision de la cour n'était pas suffisante; elle ne résolvait pas la question, car les juges s'étaient partagés, et les consciences troublées restaient dans le doute et dans l'obscurité.

Battu devant la plus haute cour laïque du royaume, l'évêque d'Exeter porta la question devant la législature, devant la chambre des lords. En présentant une pétition qui demandait l'abolition du statut de *præmunire*, il revendiqua le droit de l'église d'intervenir dans la consécration des choix faits par la couronne. L'intrépide évêque dit à cette occasion ces paroles mémorables : « Ainsi interprété, ce statut brise le fil de la succession apostolique. Il n'est pas un membre de l'église, pas un dissident, pas même un incrédule, qui ne soit prêt à dire avec nous que si

la loi est ce que certaines gens veulent la faire, elle ne peut pas déshonorer plus long-temps notre code. Nous voulons bien obéir aux lois du royaume et renoncer à nos siéges dans le parlement, si le parlement déclare que telle doit être la loi; nous sommes prêts à renoncer à tous nos biens, si la loi l'ordonne; nous voulons bien être condamnés à un emprisonnement éternel si la loi l'exige; mais nous ne ferons point ce que la loi de Dieu nous défend de faire. Avec la bénédiction de Dieu et la force de Dieu, nous irons en avant, mais nous ne violerons jamais volontairement et de propos délibéré sa sainte loi, jamais, jamais, jamais! »

Mais, hélas! l'évêque d'Exeter ne parlait pas au nom de tous. Même sur le banc des prélats, dans la chambre haute, il ne trouva pas l'appui sur lequel il devait compter. Les évêques anglais ne voulurent pas être martyrs; beaucoup, peut-être, ne voulurent pas aller plus avant dans une lutte qui aurait amené logiquement la séparation de l'église et de l'état.

La question en est restée là pour le moment; elle se représentera infailliblement plus tard. Le conflit que nous venons de retracer a eu pour résultat d'exposer au grand jour l'imperfection de la constitution religieuse de l'Angleterre. Le premier ministre, le représentant de la couronne, est allé attaquer le pouvoir ecclésiastique non pas seulement dans son administration, mais dans la source sacrée de son ministère, l'ordination. L'église a dû céder, mais elle n'oubliera pas l'humiliation qu'on lui a fait subir. Lord John Russell a prouvé clairement qu'avec la loi il pouvait nommer évêque qui bon lui semblait, le pape, le grand Turc ou lui-même; il pourrait bien avoir *trop* prouvé. Il ne faut pas abuser des lois plus que d'autre chose; les inexplosibles peuvent sauter si on les charge trop, les constitutions craquer si on les tire trop. C'est une affaire de mesure et de discrétion; les hommes qui gouvernent les affaires de ce monde ne doivent pas être des machines; ils sont des êtres intelligens; des jurés qui ont mission d'apprécier. Or, c'est surtout dans ce qui touche la conscience que la lettre tue et que l'esprit vivifie.

Quelle est maintenant la situation de l'église anglaise? Contre le despotisme du pouvoir séculier, elle n'a aucun recours. Si elle proteste, on passe outre; si elle résiste, on la punit. Il n'y a pas de cour d'appel. Autrefois il y avait la convocation du clergé, sorte de parlement ecclésiastique qui se réunissait sur l'invitation de la couronne le même jour que le parlement séculier; mais, un beau jour, la couronne oublia la convocation, et s'en passa. C'était au temps de George Ier, qui était en guerre avec les évêques et le clergé. L'église, alors, n'aimait pas beaucoup la maison de Hanovre; elle était encore un peu légitimiste, et boudait la révolution. Depuis ce jour-là, malgré quelques réclamations isolées, la couronne cessa d'appeler la convocation.

Mais les temps sont changés. L'investiture de la suprématie spirituelle dans le chef du pouvoir temporel, commencée par Henri VIII et continuée par les dynasties protestantes, avait un but et un caractère essentiellement politiques. Ce fut un acte d'ambition personnelle d'abord, et par la suite un acte de nationalité. C'était une protestation contre les usurpations temporelles de Rome, et les rois d'Angleterre furent appelés « défenseurs de la foi, » parce qu'ils devaient protéger la religion et le territoire contre les papes. Aujourd'hui, il n'y a plus de Stuarts; les papes n'aspirent plus à la dispensation des territoires ou des couronnes, et l'Angleterre elle-même vient de renouer avec Rome les relations officielles interrompues depuis deux siècles. En sûreté contre toute agression étrangère, l'anglicanisme peut maintenant revendiquer plus librement son indépendance spirituelle, et le joug intolérable que le pouvoir séculier vient de lui faire sentir provoquera chez lui la demande d'un concile national ou d'un tribunal supérieur. L'alliance politique et nationale, qui ne vivait que par une transaction perpétuelle et une mutuelle modération, a reçu un coup mortel; c'est la couronne qui l'a porté, l'église répondra tôt ou tard. La constitution, d'ailleurs, est déjà entamée; l'unité n'est plus intacte. Il y a vingt ans encore, la législature était purement et exclusivement protestante; maintenant elle est ouverte à toutes les communions, de sorte que des catholiques, des dissidens ou des juifs font des évêques anglicans, puisqu'ils font les ministres qui les nomment. Avec l'égalité des cultes, le cumul du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel n'est plus praticable.

Cette séparation nécessaire, inévitable, fait de grands progrès en Angleterre. Les partis se dessinent de plus en plus dans l'église; la marche ascendante du parti orthodoxe a provoqué une réaction dans le parti protestant connu sous le nom d'*évangélique*, et qui se rapproche de jour en jour des sectes dissidentes. L'appui du gouvernement actuel a donné à ce parti l'adjonction de l'archevêque de Cantorbéry, que lord John Russell a eu à nommer dernièrement.

La question est restée suspendue, parce que les évêques ont eu peur d'aller jusqu'au bout. C'était renoncer à leur existence temporelle, à leurs siéges, à leurs biens; c'était de plus un schisme et la destruction de la constitution anglaise, qui repose sur l'union des deux pouvoirs. Ils ont reculé, et n'ont pas osé faire ce sublime pèlerinage que l'église libre d'Écosse accomplit, il y a quelques années, dans les rues d'Édimbourg, au milieu d'une population enthousiaste; mais la semence de la liberté est jetée, elle germera et grandira, et nous la verrons tôt ou tard s'épanouir et se faire jour à travers tous les obstacles.

JOHN LEMOINNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1848.

Nous avons du goût pour l'autorité du général Cavaignac, un goût suffisant; nous avons de l'attachement pour la république, un attachement raisonné : la monarchie s'est perdue parce qu'elle en voulait un autre. Voilà notre profession de foi, et, dans les termes où nous la donnons, elle est vraiment très sincère. L'orthodoxie étant de rigueur, nous ne déclinons que le fanatisme, et, pourvu qu'on nous permette de n'être pas fanatiques, nous consentons à nous avouer orthodoxes. Nous prions seulement qu'on nous tienne compte de cet acte d'adhésion et d'amour, et nous plaçons sous le bénéfice de ces observations préalables les réflexions courantes que pourraient nous inspirer les personnes et les choses dans l'état nouveau de nos affaires. On s'inquiètera peut-être de nous voir inscrire en tête de ces pages fugitives un prologue aussi solennel. Il y a d'honnêtes gens qui se signent quand il tonne; c'est une façon de rappeler à la foudre qu'elle ne doit pas les écraser, puisqu'ils sont bons chrétiens. Une précaution si pieuse ne doit pas laisser d'être de ressource en toute espèce d'orages. Il a beaucoup tonné ces jours-ci dans le monde politique : nous nous signons à notre manière.

Sérieusement il n'est point de précautions superflues par le temps où nous vivons, pour peu qu'on veuille dire la vérité, la vérité impartiale et loyale, telle que des hommes de cœur ont besoin de la dire, et des hommes de sens besoin de l'entendre. Ce n'est pas nous qu'on accusera d'être des factieux et de nous plaire aux agitations de la rue; nous pensons, au contraire, comme M. Thiers l'a si noblement déclaré, nous pensons qu'il faut toujours respecter le gouvernement légal de son pays,—celui d'à présent, puisqu'il est, aussi bien qu'il fallait respecter celui qui n'est plus, la légalité qu'on nous a faite aussi bien qu'il fallait respecter la légalité qu'on nous a brisée. Nous pensons qu'il n'est jamais bon de conspirer,

et, fût-on d'une conspiration heureuse, nous le savons bien, on ne se vante pas long-temps d'en avoir été. Nous sommes donc profondément constitutionnels, mais nous sommes aussi profondément libéraux, libéraux de la vieille école, soit, et qui estimons à trop haut prix en matière d'établissemens politiques les questions d'honneur et de dignité morale. C'est pour cela sans doute que nous ressentons avec amertume, que nous subissons avec embarras la situation où la presse est maintenant réduite par les dernières exigences du pouvoir exécutif, par les derniers votes de l'assemblée nationale. Un jurisconsulte, M. Liechtenberger, éprouvait des scrupules sur le mérite qu'aurait, en définitive, une constitution délibérée pendant l'état de siége. Un autre représentant, M. Crespel de Latousche, acceptant même l'état de siége, demandait qu'on s'abstînt du moins d'y ajouter, par une extension purement arbitraire, la faculté de suspendre les journaux. Le comité de législation, par l'organe de M. Charamaule, acceptant à son tour la suspension des journaux, demandait uniquement que l'on mît quelques formes à ce procédé draconien, et transférait le droit de suspendre du pouvoir exécutif au pouvoir judiciaire. L'assemblée nationale, vivement impressionnée par l'attitude et par les paroles du gouvernement, a décidé, à des majorités considérables, que l'état de siége ne serait pas levé, que les journaux pourraient être suspendus, et qu'il serait inutile de les juger avant de les suspendre.

Le gouvernement et l'assemblée nationale ont reconnu qu'il y avait nécessité de salut public dans le maintien de l'état de siége. Nous nous inclinons devant cette nécessité; pour ne point l'aggraver encore, nous tâchons d'en oublier l'origine. De cela seul qu'elle est, elle a sa raison d'être; nous n'en voulons rien savoir de plus, et nous ne cherchons point au-delà. L'état de siége cependant est un régime déterminé, qui a ses prescriptions spéciales, ses limites positives. Le retrait de la liberté d'écrire ne rentre point régulièrement dans ces prescriptions authentiques, c'est une rigueur de surcroît que l'on ne comprend point tant qu'elle n'est pas motivée par un surcroît de péril. Or, lorsque le général Cavaignac, répondant d'avance à la proposition de M. Crespel de Latousche, s'est expliqué du haut de la tribune sur les motifs particuliers qui l'obligeaient à cumuler avec l'état de siége pour la cité l'état de dépendance pour la presse, qu'a-t-il dit de ce ton ferme et bref qu'il affectionne? Quels dangers nouveaux a-t-il signalés qui réclamassent impérieusement un nouveau degré de dictature? Nous avons sous les yeux son argumentation; elle est tout entière en un point : le chef du pouvoir exécutif désire avoir une arme de plus pour faire une guerre irréconciliable à quiconque attaquera le principe républicain.

Les républicains s'indignaient beaucoup autrefois que la royauté défendît de contester le principe monarchique; ils voient enfin aujourd'hui que c'était chose assez naturelle. Nous ne leur reprochons pas d'être devenus plus conséquens : il est vrai que la logique tourne maintenant à leur profit, mais c'est bien le moins que la bonne fortune rectifie le jugement par quelque endroit, elle le gâte par tant d'autres. La royauté pourtant, quand elle protégeait ainsi son principe, n'employait pas d'autres mesures que des mesures de répression. Les lois de septembre avaient toujours cela d'avantageux, qu'elles nous dispensaient de la censure : on devrait bien y songer un peu, lorsqu'on leur jette si fièrement la pierre, tout en nous gratifiant d'une censure qui ne prévient qu'en supprimant.

Affaire de circonstance, nous dit-on, épreuve temporaire, inconvénient obligé d'une transition difficile. Le beau moyen d'organiser la liberté, que de commencer par l'étouffer en avertissant qu'on finira par la rendre ainsi capable de supporter la licence! Mais, dit-on encore, la crise est là qui ne marchande pas, il y a risque en la demeure. Parlons franchement : il ne s'agit pas, dans l'espèce, de la sédition armée, dépavant les carrefours à l'ombre d'un étendard sur lequel il y aura république contre république; en face de pareils ennemis, on a l'état de siége; il s'agit d'écrivains imprudens ou téméraires qui trouveront la république *insuffisante* ou *mauvaise;* ce sont les propres paroles du général Cavaignac. Contre ceux-là, ce ne sera point assez de la justice ordinaire, elle serait trop lente; il faudra cette justice sommaire de l'autorité exécutive qui frappe, selon sa sagesse, en dehors de la loi.

Le péril ainsi défini, nous ne saurions nous empêcher de croire que le gouvernement s'en exagère l'étendue et surtout l'urgence. Nous sommes, quant à nous, persuadés que les tribunaux interviendraient toujours assez tôt pour réprimer ce genre de délit, dont la contagion nous paraît médiocrement redoutable. Nous avons bien plus d'effroi de la lutte qui pourrait s'engager entre les différentes sortes de république que de celle que la république aurait à soutenir contre un prétendant quelconque. Si l'état de siége ne nous paraît pas de trop vis-à-vis des bouillonnemens de la démagogie, l'arbitraire appliqué sans appel à la presse nous semble du luxe vis-à-vis des regrets irréfléchis qui provoqueraient mal à propos le retour désormais impossible du passé, d'un passé clos comme celui-là par une irrémédiable aventure. La France a maintenant accepté ce qu'elle n'avait pas du tout désiré. Il n'y a que les aveugles de la montagne à qui l'esprit vienne de crier qu'elle a subi ce qu'elle accepte. On la précipite dans de terribles chemins; elle s'en tire du mieux qu'elle peut, et ne se dissimule pas qu'il ne lui en coûterait pas moins pour retourner en arrière que pour aller en avant; elle va donc, c'est là toute sa politique. Mais alors, pourquoi ce grand étalage d'appréhensions et de précautions au sujet des *royalistes,* le mot à la mode depuis quelque temps pour remplacer celui de *réactionnaires,* tout le monde ayant dû, par égard pour soi-même, être ou se dire de la réaction? Nous voyons les deux grands partis qui s'honorent d'avoir autrefois porté ce nom de royalistes l'abdiquer aujourd'hui avec une convenance et une gravité dignes de nos respects, l'abdiquer généreusement devant le suprême intérêt de la patrie, et nous sentons trop nous-mêmes la souffrance de cet inévitable sacrifice pour douter qu'il soit sincère. S'il est çà et là des illusions plus opiniâtres, le drapeau qu'elles élèvent appartient trop à l'histoire pour reparaître encore dans le présent, et, si ces illusions se traduisaient jamais par des vœux plus effectifs, leur rôle serait court.

Il existe donc de meilleures raisons que celles-là pour justifier ce grand déploiement de sévérité dirigé avec une intention trop expresse contre un zèle monarchique dont les œuvres ne semblent en réalité ni si actives ni si menaçantes qu'on ne puisse les prévenir sans effacer une liberté dont l'état de siége lui-même s'accommodait. Nous sommes très convaincus que le général Cavaignac n'est pas homme à interdire la discussion, parce qu'elle atteindrait les personnes ou les actes de son gouvernement; nous cherchons autre part et plus

haut la cause de la résolution qu'il a prise. Nous pensons l'apercevoir dans la continuation volontaire de ce système de bascule dont nous avons tant de fois déjà montré les périls. Le général Cavaignac tient trop évidemment à ne pas rompre avec les fractions extrêmes de l'opinion démocratique, et quoiqu'il soit, s'il en fût, un républicain décidé, l'on croirait presque qu'il s'imagine avoir besoin de cette alliance pour se donner à lui-même un brevet, une garantie de républicanisme. Il s'est rencontré par un coup de providence que le plus rude châtiment dont on eût encore puni cette guerre des rues à laquelle la cause républicaine était naguère si souvent descendue, c'était justement un républicain de vieille date qui l'avait infligé. Le pays l'en a remercié par une confiance sans limites. Le chef du pouvoir exécutif ne veut point que cette universelle confiance, si méritée qu'elle soit, lui ôte tout-à-fait celle de la montagne. Il aurait volontiers l'ambition de garder la balance égale entre l'immense majorité dont les suffrages le grandissent, et la minorité dont les soupçons ou les reproches chagrineraient peut-être sa conscience inquiète. Il est aussi permis de supposer que, tout en étant parfaitement dévoué à cette majorité qui l'a plutôt adopté que produit, le général Cavaignac n'est pas très désireux de s'y absorber, qu'il ne serait point fâché de s'en différencier un peu par ces affinités dont la majorité ne se soucie pas. Il a bien ses raisons sans doute, mais voilà comment il arrive à donner des gages à un parti dont les prétentions dépassent de beaucoup l'importance. Les argumens qu'il apportait à l'appui de la suspension des journaux avaient trop l'air d'une satisfaction accordée aux griefs chimériques de l'extrême gauche contre la droite. La prudence significative avec laquelle il s'est défendu de blâmer la terreur n'était pas seulement un acte de piété filiale, puisqu'elle lui a valu les chauds complimens de M. Flocon.

Le général Cavaignac couvre, il est vrai, non sans habileté, cet usage particulier qu'il fait de son initiative, en se mettant à la discrétion de l'assemblée, en repoussant loin de lui, dans la sincérité de son ame, toute idée d'empiétement ou d'accaparement. Oui certes, le pouvoir exécutif n'est, à l'heure qu'il est, qu'une délégation de la législature, et si le général Cavaignac a frappé rudement la liberté de la presse, c'est avec le concours de l'assemblée nationale. Les regrets que nous inspire cette mesure rigoureuse n'en sont malheureusement que plus vifs, et nous ne craignons pas de les exprimer quand ils se sont déjà manifestés avec tant de force, au sein de l'assemblée, par les organes de tous les partis. M. Ledru-Rollin lui-même a été presque simple, presque naturel, en plaidant cette bonne cause. M. Victor Hugo a prononcé des paroles énergiques qui n'étaient point cherchées. M. Jules Favre a disséqué la question en jeu avec cette âpreté si contenue que l'on jurerait de la nonchalance, avec cette verve élégante et froide qui pique, perce et taille aussi tranquillement que si elle n'était pas la plus cruelle du monde. M. Jules Favre est toujours sûr de tuer les thèses qu'il a le plus brillamment soutenues de cette manière-là, parce que dans cette manière-là il y a trop de sa personne : or, il n'est point d'éloquence mieux écoutée ni de personne moins favorable. Le général Cavaignac, blessé par quelque intonation d'avocat, avait brusquement demandé la parole au milieu du discours de M. Favre : le discours terminé, il n'a pas voulu la prendre, comptant sur sa majorité, comme aurait pu jadis y compter un chef de cabinet dans

les parlemens disciplinables du régime monarchique. Le fait est que, tout en montrant beaucoup de déférence vis-à-vis de l'assemblée, l'honorable général use à propos du crédit qu'il a sur elle.

Nous sommes très contens qu'il se soit ainsi formé une majorité compacte autour du gouvernement, et, tout en souffrant d'une décision qu'elle a cru nécessaire, nous aimons mieux encore la voir agir avec cet ensemble, même en se trompant, que de ne la point voir du tout. Seulement il faut convenir qu'indépendamment des circonstances critiques qui peuvent fasciner les meilleurs esprits, il y a bien un peu d'empressement à voter si vite et si ferme, sur l'impulsion plus ou moins caractérisée du ministère. Nous naissons ministériels en France : il va sans dire qu'il n'y a pas grand mal à cela sous la république. Si petit que soit le mal, nous voudrions cependant l'épargner à la fortune du général Cavaignac. Nous aussi, comme beaucoup, nous avons du penchant pour ce *soldat heureux*. Le duc d'Orléans, de regrettable mémoire, ne se cachait pas de dire, tout en protégeant avec loyauté la carrière militaire du frère de Godefroy, « qu'il élevait peut-être un général pour la république. » Jusqu'ici le général Cavaignac n'est pas au-dessous de ce remarquable augure. Il a du sang-froid et de la tenue; il parle peu, jamais trop; il ne rit guère et ne se familiarise pas. Il est toujours de bonne foi dans ce qu'il dit, selon la limite de ses idées, selon les habitudes de son jugement; ce qu'il dit, il le débite d'une voix de commandement quelquefois sourde et embarrassée, mais toujours convaincue, et pour laquelle on a volontiers du respect. Nous prédisons au général Cavaignac des panégyriques autrement pompeux que celui-là; en attendant, et comme dernière marque de nos bons vouloirs, nous lui souhaitons de se garer à temps de l'entraînement des amis aveugles et de la complaisance des entourages dociles. M. de Lamartine a chèrement acheté le droit de savoir qu'il ne faut pas mettre la popularité à des épreuves trop hardies. La plus difficile épreuve pour un gouvernement populaire, ce n'est pas tant encore de gagner à l'allègement du pouvoir, c'est de ne rien perdre à supprimer la liberté.

Telle est la situation au milieu de laquelle l'assemblée nationale a ouvert le grand débat du projet de constitution. L'histoire de ce projet est chose connue. Confié à une commission spéciale où toutes les lumières et toutes les opinions étaient représentées, discuté dans les bureaux, revu en commun par les délégués des bureaux et par la commission obligée d'écouter leurs avis, modifié au passage par l'influence des événemens de juin, le projet arrive enfin à la discussion publique après ces laborieux préliminaires. Chose singulière et bonne à noter, non pas pour son importance, mais pour éclairer un peu l'humeur de ce temps-ci, le jour même ou la veille du jour où il se produit, on voit paraître à côté un persiflage assez fastueusement monotone, qui s'intitule *Petit Pamphlet sur le projet de constitution*, et l'auteur du pamphlet est le président de la commission qui a construit cette future charte du peuple. Soyez donc des législateurs éternels; essayez d'avoir au front les rayons ardens de Moïse, essayez seulement d'imiter la gravité philosophique des sages de la constituante! Quel bon sens ne supposez-vous pas à la foule, si vous espérez, comme nous voulons aussi l'espérer, qu'elle prendra plus au sérieux que vous l'œuvre dont vous vous moquez à mesure que vous la faites. La moquerie de Timon n'est pas d'ailleurs plus amusante qu'elle n'est convenable : la forme en est ce que nous savons de-

puis trop long-temps, un cliquetis d'archaïsmes et un caquetage de faux bonhomme. Quant au fond, il n'y a pas beaucoup à chercher; c'est tout simplement l'idée très enracinée que la France, pour son bonheur, aurait dû charger Timon tout seul de lui fabriquer sa constitution, voire l'en supplier à genoux. M. de Cormenin, après cette belle campagne, a dû quitter assez brusquement la commission, peu soucieuse de garder un collègue si malin; il s'est retiré moins à temps et moins volontairement que M. de Lamennais. Singulière époque que celle où ces intelligences orgueilleuses et jalouses viennent à l'envi nous prêcher la fraternité des cœurs, comme si l'on pouvait avoir le cœur fraternel quand on est si fort dépourvu de la fraternité d'esprit! L'un se retire, l'autre se fait chasser du cercle où l'on prépare la loi de son pays, parce que ni l'un ni l'autre ne trouvent la loi bonne dès qu'elle ne porte pas leur nom. Le misérable amour-propre des gens de lettres a pénétré jusqu'au sommet de l'état. Si quelque chose en France doit achever de corrompre l'état, ce sera ce vice des êtres faibles, cette adulation stérile de chacun pour soi-même.

Un projet de constitution n'est pas assurément le thème qu'il faut pour servir de motif à des variations littéraires. M. Marrast, le rapporteur de la commission, ne s'est pas assez souvenu qu'il avait le droit d'être simple. Le rapport de M. Marrast est un peu comme sa personne, une personne de sens et d'esprit, chez qui malheureusement la recherche gâte plus qu'elle ne sert. Son exposé des vues de la commission est, en somme, suffisamment clair et méthodique; il y aurait à contester sur certaines données d'histoire et de philosophie générales, qui viennent là trop sensiblement pour le besoin de la cause; mais l'ancien écrivain du *National* a eu le bon goût de ne point dire d'injures à la monarchie, et, quoique cette modération ne nous surprenne pas sous sa plume, nous voulons encore nous tenir pour ses obligés. Nous le serions tout-à-fait si, sachant comme il le savait très bien, que le sublime était ici hors de propos, il se fût abstenu d'y viser en surchargeant sa rédaction d'enjolivemens par trop lourds. Qu'est-ce que : *Une étoile polaire qui luit au firmament de l'Europe et qui imprégne la boussole de la république d'un nouvel aimant?* Qu'est-ce que : *Une machine constitutionnelle qu'un ambitieux aplatit de manière à la faire tenir dans le fourreau de son épée?* Les marquis de Molière ne parlaient pas autrement quand ils parlaient politique. Nous pensons comme Molière; nous aimons mieux : *Si le roi m'avait donné Paris, sa grande ville...*

Voilà ce que peut dire un cœur vraiment épris.

M. Marrast, à qui la révolution a donné *la grande ville,* aurait dû, dans sa reconnaissance, trouver quelques accens plus naturels.

Il y a pourtant une raison, et une raison sérieuse, qui fait que M. de Cormenin n'est pas pénétré d'un plus grand respect pour le projet dont il a été l'un des auteurs, le principal auteur, s'il le veut absolument; une raison qui fait encore que M. Marrast n'est pas doué d'un plus grand bonheur d'expressions, lui d'ordinaire si heureux, quand il faut analyser et divulguer l'esprit d'une œuvre aussi considérable. La raison, la voici : c'est que cette œuvre n'est considérable qu'en apparence. M. Marrast l'a dit lui-même avec beaucoup de justesse : « Le projet n'a la prétention de rien inventer. » C'est un mot de bon aloi qui lui sera venu tout de suite, mais qui, formulé tout de suite, eût été dans le temps très

mal accueilli. Lorsque la commission se mit à la besogne, elle croyait en partie, et l'on croyait surtout autour d'elle, qu'il fallait, au contraire, inventer beaucoup, inventer le plus qu'on pourrait. La commission ne devait pas manquer d'une certaine déférence pour ces allures de l'opinion; ces velléités de refaire le monde qui couraient les cerveaux et les rues, sans envahir la pensée plus sereine et plus lucide des hommes graves, ne laissaient pas de l'effleurer. Il était des gens qui escomptaient à l'avance des réformes radicales où la vieille société s'engloutirait; nous dirions volontiers, en demandant grace pour cette trivialité, qu'ils avaient les yeux plus grands que le ventre. Une fois en demeure de procréer le nouveau, l'on s'est aperçu pourtant que le nouveau n'existait pas, à moins qu'on n'entendît par-là l'impossible ou l'absurde. Ce n'est point au bout de soixante ans qu'un évangile social est usé. La révolution de 89, qui s'est chargée d'écrire le nôtre, n'est pas prête à se retirer devant le grimoire sous lequel des esprits présomptueux et mal faits voudraient ensevelir les tables majestueuses qu'elle nous a léguées. Révolution bourgeoise, crient contre elle certains révolutionnaires de 1848, révolution bâtarde, qui n'a donné que la liberté, tandis qu'ils vont décréter la fraternité! Il n'y a qu'une sorte de devoir qu'on décrète, c'est le devoir auquel correspond un droit; mais ces nobles devoirs, dont l'accomplissement est l'honneur de l'homme, parce qu'il est la démonstration de sa liberté, puisqu'il ne les accomplit souvent qu'à son dam, et qu'il ne peut être forcé de se nuire à lui-même, ces éternels devoirs de charité et d'amour, on ne les ordonne pas, on ne les règlemente pas : on les prêche d'exemple. Toute autre impulsion, toute prescription législative qui descendrait ainsi dans les cœurs n'est qu'un outrage impuissant. Enjoindre au nom de la loi d'aimer et de se dévouer, c'est traiter l'homme libre en esclave; c'est lui rendre le dévouement insupportable, parce que tout le charme, tout le prix du dévouement est dans sa spontanéité.

C'était là cependant la grande découverte avec laquelle les novateurs prétendaient régénérer la patrie. Telles étaient la métaphysique et la morale sur lesquelles ils échafaudaient leur nouvel édifice : la grosse pierre, la clé de voute de cet édifice, c'était le droit au travail. M. de Cormenin l'avait inscrit solennellement dans la première édition du projet de constitution. Si l'on s'étonne qu'une tête aussi rompue aux choses pratiques ait accepté cette trouvaille de méchans logiciens et de rêveurs sentimentalistes, que l'on se reporte tout bonnement au long chapitre des inconséquences de Timon; il n'y en a pas une qui n'ait été calculée. Les événemens de juin ayant buriné sous ce mot de droit au travail leur sanglant commentaire, la commission l'a retiré de son projet amendé, pour y substituer un à-peu-près. Au lieu de concéder que le citoyen avait droit au travail, elle a déclaré que la société devait du travail au citoyen. Si cette déclaration est autre chose qu'une traduction adoucie de la formule dans laquelle on persisterait ainsi tout en semblant l'effacer, et cela ne se peut pas, c'est donc purement une exhortation une homélie. On s'expliquera là-dessus à mesure que la discussion avancera, et M. Dufaure s'est aujourd'hui déjà loyalement prononcé; mais, quoi qu'il en soit, voilà tout au juste à quoi se réduit la portée sociale que l'on avait avisée dans je ne sais quels songes pour la nouvelle constitution; voilà, selon la stricte mesure du possible, le talisman qui devait la changer en mer-

veille, voilà le principal motif pour lequel on s'est cru obligé de rafraîchir dans un somptueux préambule la vieille proclamation des droits et des devoirs.

Il y avait trois faits amenés par la révolution de février, deux faits politiques immédiatement réalisés, la ruine de la monarchie et l'introduction du suffrage universel, un fait social devenu bientôt de plus en plus hypothétique, la réforme de la société par l'organisation du travail ou par la reconnaissance du droit au travail, ce qui n'est qu'une même chose. Ces trois faits, subordonnés selon la prudence et surtout selon la possibilité pratique, étaient à eux seuls toute la constitution, sauf examen ultérieur et radiation éventuelle du dernier. La constitution ainsi concentrée se présentait dès l'abord avec la modestie que pouvait suggérer le souvenir des accidens auxquels elle devait sa naissance. Malheureusement le fait hypothétique avait pris tant de place et s'était donné de si grands airs, qu'il primait contre l'habitude les faits certains et accomplis. La révolution sociale qu'on était en train d'enfanter éclipsait presque totalement la révolution politique, qui avait déjà pied dans le monde et pignon sur rue. Celle-ci même, imaginant s'ennoblir et s'embellir, s'essayait à parler le langage de l'autre. Le préambule de la constitution est une preuve qu'elle y réussissait fort mal. Ce préambule semble écrit par la révolution politique pour dissimuler l'avortement de la révolution sociale; on lui aurait volontiers pris ses mots pour la consoler de ce qu'on ne prenait pas ses choses, et, dans tous les cas, on s'inspirait de son style pour revoir et corriger la déclaration de 91. Ah! certes c'était alors un spectacle magnifique de voir cette France dont la fédération venait de faire une seule France inaugurer l'avénement définitif de son unité par la réalisation des vérités philosophiques et politiques dont un siècle incomparable avait rempli son ame. C'était quelque chose alors que de poser à la face de l'univers, dans les lois d'une nation, ces idées de liberté, d'égalité, de souveraineté, qui n'avaient jamais encore été comprises de la sorte sur la terre féodale. Si l'on voulait aujourd'hui les rappeler au début d'une charte nouvelle, il fallait au moins s'incliner devant la mémoire de leur origine; il ne fallait pas les paraphraser comme si l'on venait de les découvrir, il ne fallait pas surtout amalgamer ces solides traditions de nos grands esprits avec l'infiltration malencontreuse de ces doctrines vagabondes des esprits faux de nos jours. Mais, dira-t-on peut-être, on n'aurait pas eu de préambule? Était-ce un si grand dommage?

Entendons-nous pourtant : que l'état commençât cette nouvelle édition du code national par reconnaître qu'il avait en lui-même assez de foi pour imprimer à son œuvre un caractère d'autorité morale; que la raison laïque se prononçât en pleine confiance sur les idées fondamentales de toute société humaine, et les affirmât en son nom; qu'elle attestât d'elle-même la présence de Dieu, c'était son droit, le droit qu'elle ne doit jamais perdre de vue, si elle veut toujours rester digne d'elle-même, et continuer la véritable inspiration de 89. Mais qu'est-ce qu'on gagne à voter que la France se propose de conserver l'initiative du progrès dans le monde, que le but de la France est d'augmenter la somme des avantages sociaux par la réduction des charges, et qui trompe-t-on par ces billets sans échéance? Qui trompe-t-on aussi par ces scrutins où 777 voix sur 777 votans proclament la république démocratique? Est-ce que la démocratie pour laquelle M. Dupin combat avec une chaleur imprévue serait en soi la dé-

mocratie de M. Lagrange? Qui sert-on, d'autre part, quand on inscrit au-dessus des lois positives qu'on définit des droits et des devoirs que l'on dit supérieurs à ces lois, mais que l'on ne définit pas? Serait-ce par hasard le droit d'insurrection de la constitution de 93 sous la forme de l'article 14 de la charte de Saint-Ouen? Le préambule de la constitution de 1848 combine tous ces périls avec tout ce vide et toute cette pompe : c'est pour cela que nous n'en sommes point amoureux.

Fallait-il donc le retrancher? Ç'a été la première question abordée par l'assemblée. Nous nous trompons : un honorable chirurgien, M. Gerdy, voulait qu'on ajoutât encore à ce préambule déjà si long, et proposait sérieusement de faire défendre par la constitution républicaine la corruption, l'ambition et la cupidité. Montesquieu avait bien raison de dire que le principe de la république était la vertu. M. Pierre Leroux a parlé ensuite dans un goût moins classique, mais il s'est trouvé qu'il relisait en 1848 ses improvisations de 1848. Nous n'avons pas la naïveté d'analyser les anciens articles de M. Pierre Leroux; M. Grandin a singulièrement entamé la divinité du sublime philosophe, en lui prouvant, pièces en main, qu'il avait trop d'attache à ses vieilles brochures. Nous y renvoyons le lecteur pour arriver sans cet encombre à l'amendement de M. Fresneau, qui a engagé nettement le débat. M. Fresneau est un jeune orateur; il faisait là ses premières armes, et il les a faites avec un grand succès. Il demandait la suppression du préambule. M. de Lamartine a cru devoir descendre lui-même dans la lice pour combattre l'amendement; il a été plus heureusement inspiré qu'il ne l'était depuis long-temps, et un succès auquel nous ne pouvons pas nous associer a couronné cette éloquence dont l'éclat dissimulait trop souvent le vague. M. de Lamartine *adore* la propriété, mais il la croit *corrigible*. Nous nous contentons de l'aimer, mais nous permettrons le moins possible qu'on la corrige. Le résultat des fluctuations de cette pensée errante, des caprices sonores de cette parole poétique, c'est toujours, au demeurant, pour l'orateur, d'être applaudi à droite sans être désavoué à gauche. M. de Lamartine a passé toute sa vie à se figurer qu'on pouvait jouer ce jeu-là sans s'y compromettre.

Le préambule admis, les sept premiers articles suivaient à peu près d'emblée. Le huitième contient le droit au travail, le problème démesurément grossi sous l'ombre duquel ont fermenté tant d'ambitions et couvé tant de mensonges. Pour que la solution fût plus tranchée, M. Mathieu de la Drôme est venu proposer à l'assemblée de rétablir dans la constitution le texte du premier projet : « La république reconnaît le droit au travail. » Déjà, dans une discussion qui s'était prolongée parallèlement à la discussion du projet de constitution, le fameux problème avait été touché. Nous voulons parler de la révision du décret du 2 mars, relatif à la fixation des heures de travail. Il n'avait pas été difficile aux hommes éclairés de montrer tout ce qu'il y avait de folie à réglementer l'industrie; ils réclamaient la liberté complète. Un orateur chez qui le sens pratique semble avoir devancé l'expérience des années, un orateur plein d'esprit et de tact, M. Buffet, avait dédommagé l'assemblée d'une interminable apparition de M. Pierre Leroux, et réfuté vigoureusement les divagations sophistiques de son adversaire. Le gouvernement a cru cette fois encore qu'il était politique de prendre un moyen terme; il a désiré qu'on fixât la journée de travail à douze heures, au lieu des dix que prescrivait le décret du 2 mars. L'assemblée, qui avait d'ailleurs assez goûté une argumentation de M. Corbon, intéressante et

honnête, sinon bien fondée, l'assemblée s'est conformée aux vœux du ministère. M. Sénart, qui est décidément l'avocat en titre de l'humanité, a gagné sa cause pour le plus grand épanouissement de sa sensibilité larmoyante, sinon pour le plus grand avantage de la saine administration. C'est sous le poids de cette situation ambiguë et complexe que le gouvernement assistait aux débats de l'assemblée sur l'article 8.

Le droit au travail est tué dans l'opinion par les trois séances qu'ont remplies les discours de M. de Tocqueville, de M. Duvergier de Hauranne, de M. Thiers et de M. Dufaure. Il ne se relèvera pas de ces attaques mortelles du sens commun et de la bonne foi. La sagacité calme et philosophique de M. de Tocqueville, l'esprit incisif de M. Duvergier, la démonstration palpable et nourrie de M. Thiers, ont porté la confusion dans les rangs des socialistes de profession, seuls intéressés à revendiquer le droit au travail pour le tourner contre la propriété. M. Considérant, le père de la triste formule, s'est retranché pour se taire derrière l'expédient le plus puéril qu'homme aux abois ait jamais inventé. Cette formule se reproduira-t-elle maintenant « avec une apparence moins hostile à la propriété, » comme disait M. Rollinat, un quasi-socialiste de cette Vallée-Noire, où les *Lettres d'un Voyageur* promenaient amoureusement les lecteurs de la *Revue* dans des temps plus paisibles? Nous douterions du succès, s'il n'y avait pour le recommander que le débit théâtral et la phraséologie ampoulée de l'ancien collègue du *Malgache*. M. Billaut eût-il été plus habile hier, s'il avait parlé? Cela va sans dire; mais pourquoi donc avait-il demandé la parole avant que M. Thiers parlât, et pourquoi soudain y a-t-il renoncé quand son tour l'amenait après et contre M. Thiers? O subtilité des passions! M. Billaut a parlé aujourd'hui: est-il donc destiné à devenir socialiste? Ce serait payer bien cher le plaisir de ne pas marcher avec ceux qui ne le sont pas. M. Dufaure au contraire, dans son remarquable discours, a clairement expliqué le sens auquel la commission entendait le nouveau texte de l'article 8; « c'est la traduction des sentimens sacrés qui sont dans le cœur de tous. » L'assemblée, comprenant bien que le projet n'impliquait rien de plus, n'en a pas moins rejeté l'amendement de M. Mathieu à une immense majorité. Que ceux maintenant qui, sans défendre le droit au travail dans sa rigueur absolue, soutiendraient, sans s'expliquer comme M. Dufaure, que la société doit le travail, et que l'individu, à qui elle est redevable, ne pourra pourtant pas réclamer ce travail à titre de droit, que ceux-là prennent garde d'aller se perdre au fond de l'abîme où M. Ledru-Rollin puise les flots bourbeux de sa faconde. Qu'ils prennent bien garde! un peu plus nous les menacerions du souffle de M. Crémieux. Quel souffle et quelle faconde! Quand il n'y a dans la langue d'un parti que les ressources banales d'une déclamation vulgaire, quand il n'y a pour habiller sa pauvreté que les lambeaux usés d'une pourpre mal teinte, ce parti orgueilleux et débile n'a d'autre espoir en face d'une discussion sérieuse que l'espoir pitoyable d'étouffer la parole de ses adversaires à force de cris et d'invectives. C'est ce qu'on a essayé sur M. Thiers, et il faisait beau voir M. Flocon indigné, secouant majestueusement sa chevelure, darder un geste menaçant contre l'orateur impassible. « Vous n'êtes qu'un parti sans justice, » s'est écrié du haut de son dédain l'homme d'état éprouvé par tant de luttes.

Un autre débat plus grave pour l'instant que celui de la constitution va s'engager après-demain, non plus au sein de l'assemblée, mais dans le corps élec-

toral. Paris a trois députés à nommer. Il ne nous appartient pas de dresser de listes, et les noms qui nous plairaient sont trop nombreux pour que nous ne fussions pas très embarrassés, si nous avions à le faire. Le maréchal Bugeaud sollicite, par une lettre où on le reconnaît bien, l'honneur d'aller au besoin exposer sa vie dans nos rues et rejoindre, s'il le faut, « ceux de ses braves lieutenans qui ont succombé dans les journées de juin. » — Ces journées sont un titre de gloire pour M. Roger du Nord, qui s'est naturalisé dans le département de la Seine sous le feu des barricades. M. Cousin a pris l'initiative d'une croisade méritoire contre les idées mauvaises avec lesquelles on arme les fusils. M. Benjamin Delessert, plus jeune que ses honorables concurrens, a par devers lui les traditions héréditaires de sa famille, qu'il s'applique déjà lui-même à perpétuer. M. Achille Fould est un financier dont l'expérience trouvera bien souvent encore à s'employer au profit du trésor avant que le trésor soit remis en équilibre. M. Edmond Adam, secrétaire-général de la préfecture, a mérité la confiance qui l'appelait là par six mois d'efforts courageux employés à organiser l'ordre et à réprimer l'émeute. Nous enregistrons tous les titres qui nous paraissent respectables; nous ne classons personne. Il serait fort à désirer que ces candidats, entre lesquels les bons citoyens partageront leurs suffrages, se réduisissent d'eux-mêmes au strict nombre qu'il faudrait pour qu'il n'y eût point de suffrages perdus; ceux-là s'honoreraient infiniment qui, par un juste concert, sauraient abdiquer à propos. Paris les retrouverait un jour; Paris n'est point à perpétuité menacé d'avoir pour représentans M. Cabet, M. Raspail et le citoyen Thoré! Voilà pourtant la représentation que l'entente cordiale de toutes les fractions de la république rouge prêche et impose à de pauvres gens égarés. Qui sait si le prince Louis Bonaparte ne presse pas sur les mêmes ressorts pour reparaître enfin tout de bon dans sa capitale?

Et les grandes affaires de l'extérieur! la médiation de la France acceptée par l'Autriche, sans que l'Autriche convienne des bases sur lesquelles elle l'accepte; l'escadre française qui devait prendre Venise rappelée sans être partie; l'armistice danois rompu par la tyrannique ambition des gens de Francfort; le ministère de Francfort et le ministère de Berlin renversés à la fois, la Prusse subordonnée à ce singulier empire qui vit de l'argent prussien et guerroie avec les troupes prussiennes; la Hongrie battue par ses sujets croates. L'espace et le temps nous manquent pour nous retrouver au milieu de ce tourbillon d'événemens, saisis d'ailleurs comme nous le sommes par un événement plus étourdissant, plus inoui, plus incroyable et pourtant, s'il est possible, plus authentique que les autres : M. Pascal Duprat entre dans la diplomatie! Qu'en pense M. Lamennais? L'assemblée voyait M. Pascal Duprat endosser d'habitude, pour le compte du gouvernement, tous les rôles sacrifiés; l'assemblée ne peut venir à bout de croire que ce soit cette habitude-là qui ait rendu le nouveau diplomate si parfaitement propre à représenter la république au dehors.

— De la Démocratie industrielle, par Charles Laboulaye (1). — La révolution de 1789 a organisé démocratiquement la propriété foncière. Grace à l'abolition du privilége de la naissance et à la division des héritages, dix millions de ci-

(1) Paris, 1848, chez Mathias, quai Malaquais, 15.

toyens sont aujourd'hui entrés en participation du sol, et ce morcellement a résolu pour la richesse agricole du pays le problème économique qui consiste, non *à retirer de la terre le plus grand produit net possible*, mais *à faire produire et consommer le plus possible par le plus grand nombre d'hommes possible.*

Réaliser pour l'industrie ce qui a été fait pour l'agriculture, c'est-à-dire faciliter à l'activité individuelle l'accès à la propriété; faire que l'ouvrier devienne propriétaire comme le paysan, telle sera, suivant M. Charles Laboulaye, la solution de cette formidable question du travail qui pèse sur la république, solution rationnelle, facile à atteindre par des voies pacifiques, et, ce qui est essentiel, en harmonie avec nos mœurs et nos idées démocratiques. Pour cela, plus de monopoles conférés par la législature pour l'exploitation d'industries d'un intérêt tout-à-fait général. A l'état seul les grandes industries, routes, canaux, postes, chemins de fer, dont le bon marché importe à tous. Quant à l'industrie privée, liberté absolue et concurrence. C'est la seule condition du progrès, le pouvoir social ne devant intervenir que pour assurer à chaque individu la propriété, fruit de son travail et de sa capacité, lui fournissant par l'instruction les moyens de développer cette capacité, lui facilitant enfin par la création des institutions de crédit le moyen de produire par son travail.

M. Laboulaye émet une idée vraie, quand il dit que c'est dans le principe organique d'une société qu'il faut chercher le remède aux maux dont elle est atteinte, et non dans l'inintelligente imitation des institutions étrangères. Selon lui, l'industrie française doit entrer dans une tout autre voie que celle dans laquelle l'application du système anglais l'a jusqu'ici engagée. Il se fonde sur les faits nombreux qu'il a constatés en étudiant la constitution économique des diverses branches de cette industrie, et sur les résultats des statistiques officielles, desquelles il ressort que les branches de fabrication dans lesquelles la France a jusqu'à présent excellé, et qui se développent chez elle sans avoir besoin d'encouragement, sont précisément celles qui s'exercent dans de petits ateliers extrêmement multipliés. D'après les mêmes documens, les industries au contraire pour lesquelles la France s'impose de lourds sacrifices, celles qui sont centralisées dans de grands établissemens imités de l'Angleterre, ne peuvent exister qu'à grand' peine à l'aide de la protection des douanes, et sont toujours fort inférieures. En un mot, la propriété industrielle en France est naturellement morcelée et tend à le devenir plus encore, tandis que les grandes entreprises industrielles ont peine à s'y acclimater. On comprend que cette théorie ne peut être absolue et doit soulever des objections dont l'auteur nous semble ne pas tenir assez de compte. Les questions qu'il aborde voudraient être débattues longuement et successivement au point de vue de chacune des branches de notre industrie. Nous ne les discuterons pas. Nous n'avons voulu que signaler à l'attention un livre qui unit à une connaissance étendue des faits industriels un remarquable esprit de justice et d'impartialité.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.

Les ateliers nationaux, par M. J.-J. Baude. 5
Puylaurens. — Quatrième partie, par M. Paul de Musset. 24
Marilhat, par M. Théophile Gautier. 56
Donizetti et l'école italienne depuis Rossini, par M. P. Scudo. 76
Écrivains révolutionnaires. — Chamfort, par M. Arsène Houssaye. 91
Lettres sur les symptômes du temps. — III, par M. É. Montégut. 106
Chronique de la quinzaine. 120
Table générale des travaux de la revue depuis sa fondation. 133

Chateaubriand et ses mémoires. — Première partie, par M. Louis de Loménie. 133
Puylaurens. — Cinquième partie, par M. Paul de Musset. 168
L'Araguaïl. — Scènes de voyage dans l'Amérique du Sud, par M. F. de Castelnau. 198
Les poésies de Henri Heine, par M. Gérard de Nerval. 224
Les socialistes et le travail en commun, par M. le maréchal Bugeaud. 244
Lettres sur la Belgique. — I. — Le Parti libéral depuis 1830. 260
Chronique de la quinzaine. 271
Documens financiers. 281
Les affaires d'Italie. 285

De la politique étrangère de la France depuis la révolution de février, par M. Albert de Broglie. 293
Élise, par M. Léonce de Lavergne. 322
De la guerre sociale dans ses rapports avec la philosophie panthéiste et le mouvement révolutionnaire de l'Europe, par M. Ph. Chasles. 348
Puylaurens. — Dernière partie, par M. Paul de Musset. 367
La Hongrie. — II. — La Constitution hongroise. — Saint Étienne et Joseph II, par M. E. de Langsdorff. 395
De l'histoire ancienne de la Grèce (*History of Greece*, de M. George Groote), par M. Prosper Mérimée. 428

BEAUX-ARTS. — L'Anadyomène. — Le Portrait de Mme de Rothschild, pa
M. Ingres. . . . . .
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. . . . . .

LE ROMANCIER DE LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE. — Charles Sealsfield, par M. SAINT
RENÉ TAILLANDIER. . . . . .
DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA FRANCE. — Le Ministre et le Comité des Finance
par M. BENJAMIN DELESSERT. . . . . .
ÉCRIVAINS CRITIQUES DE LA FRANCE. — M. Philarète Chasles, par M. CHARLES D
MAZADE. . . . . .
HISTOIRE DE L'IDÉE DU TRAVAIL, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. . . . . .
LA JEUNE IRLANDE ET LA DERNIÈRE AGITATION IRLANDAISE, par M. JOHN LEMOINNE.
LETTRES SUR LA BELGIQUE. — II. — Le Parti libéral et le Radicalisme belge. .
MÉLANGES SCIENTIFIQUES. — Les Pierres précieuses, par M. A. DE QUATREFAGES
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. . . . . .
LA GUERRE DES MAGYARS ET DES CROATES, par M. H. DESPREZ. . . . . .

DE LA CONSTITUTION NOUVELLE AU POINT DE VUE DE LA SITUATION POLITIQUE, pa
M. ALBERT DE BROGLIE. . . . . .
PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES. — III. — Gros, par M. EUGÈNE DELACROIX.
CHATEAUBRIAND ET SES MÉMOIRES. — Dernière partie, par M. LOUIS DE LOMÉNIE.
LA PRAGUERIE DE 1848, par M. ALEXANDRE THOMAS. . . . . .
L'EMANCIPATION ET LES COLONIES FRANÇAISES DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER,
par M. HENRI GALOS. . . . . .
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. . . . . .
REVUE DES THÉATRES. . . . . .

L'ITALIE ET LA RÉVOLUTION ITALIENNE DE 1848. — I. — L'Insurrection lombard
et le Gouvernement provisoire de Milan, par Mme la princesse de BELGIOJOSO
DE L'INDUSTRIE AGRICOLE EN FRANCE. — Première partie, par M. ANDRÉ COCHUT
DES CASTES DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE, par M. J.-J. AMPÈRE. . . . . .
DE L'ÉTAT DES FINANCES AVANT LE 24 FÉVRIER, par M. L. VITET. . . . . .
PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES. — IV. — Léopold Robert (correspondance inédite, documens nouveaux). — Première partie, par M. FEUILLET DE CONCHES
LES POÉSIES DE HENRI HEINE. — Seconde partie. — L'Intermezzo, par M. GÉRARD
DE NERVAL. . . . . .
DES RAPPORTS DE L'ÉTAT AVEC L'ÉGLISE EN ANGLETERRE. — Affaire de l'évêché d
Hereford, par M. JOHN LEMOINNE. . . . . .
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. . . . . .

FIN DE LA TABLE.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

13Apr'60LO

REC'D LD
MAR 30 1960

28Apr'65VI

REC'D LD
MAY 21 '65-4 PM

FEB 4 1987

AUTO. DISC.
NOV 10 1986
MAY 24 1989
FEB 24 1990
AUTO DISC APR 17 1989
OCT 2 1996

LD 21A-50m-4,'59
(A1724s10)476B

General Library
University of California
Berkeley
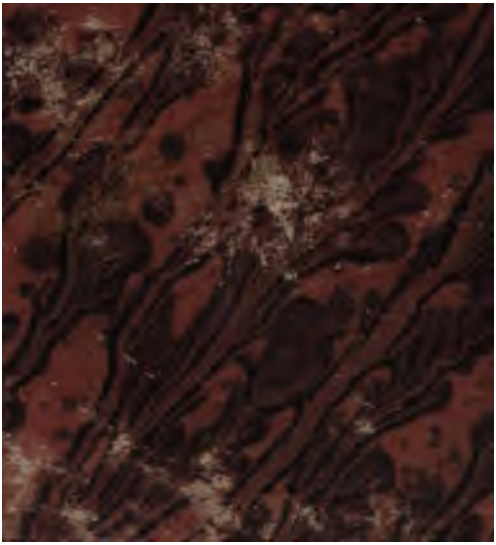
GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000903040
YD 11019
AP
20
R34
1848:3
407564
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY